

CONFÉRENCES

SUR

# LES LITANIES

DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE

PAR

LE P. JUSTIN DE MIECKOW

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

TRADUITES POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS

PAR

M. L'ABBÉ ANTOINE RICARD

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, CHAN. HON. DE MARSEILLE ET DE CARCASSONNE

---

TOME TROISIÈME



PARIS

HIPPOLYTE WALZER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE VAUGIRARD, 31

1868





## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



**CONFÉRENCES**  
**SUR**  
**LES LITANIES**  
**DE**  
**LA TRÈS-SAINTE VIERGE**



**BOURGES, IMPRIMERIE DE E FIGELET, 33, RUE DES ARÈNES**





## XVI

### MATER INTEMERATA

#### MÈRE SANS TACHE

---

Cette invocation nous montre que la glorieuse Mère de Dieu resta, après la conception et l'enfantement, une vierge pure, chaste, qu'elle fut à l'abri de toute souillure, de toute impureté, de tout contact. Car le verbe *temero* se dit des choses sacrées, d'où nous disons *sacra temerata*, lorsqu'il y a eu trouble, inobservation des rites ; nous disons, au contraire, *sacra intemerata*, lorsqu'il n'y a eu aucun trouble et que, dans leur accomplissement, les rites ont été observés. C'est de là que vient cette expression de Virgile : *intemerata fides*. Marie est donc appelée *Mater intemerata* (Mère sans tache), parce que le sein que le Fils de Dieu a consacré en y entrant et y séjournant neuf mois, qu'il a ensuite scellé par sa sortie ou sa nativité, a été préservé de toute souillure, de toute violation et de tout commerce. C'est avec raison qu'elle est appelée Mère sans tache, car, après la très-sainte conception et l'admirable enfantement, elle demeura, comme avant la conception et l'enfantement, pure, chaste, toujours Vierge.

C'est la croyance de l'Église que la Mère de Dieu ne perdit son intégrité virgine ni par une nécessité quelconque et comme par une contrainte forcée, ni par un commerce illite, ni par un de ces cas extraordinaires, comme lorsque, ce qui arrive quelquefois, cette intégrité virgine disparaît par l'effet des instruments employés dans l'art de guérir.

Qui peut croire que Dieu ait jamais voulu permettre et ait permis de telles choses? Aussi, personne n'a dit cela de la Vierge, pas même les hérétiques. La présente invocation a donc pour but unique de proclamer que la bienheureuse Vierge n'a jamais permis volontairement et par aucun acte honnête, comme serait celui du mariage avec Joseph, la violation du sceau de sa virginité, et que Joseph n'a jamais souillé, atteint, ni violé ce sceau resté, après sa consécration, intègre, intact, incontaminé et fermé.

Il y a des hérétiques appelés Antidicomarianites, c'est-à-dire ennemis de Marie, qui ont affirmé que la bienheureuse Vierge, après la naissance du Christ, avait eu de saint Joseph d'autres enfants, qui sont appelés dans l'Évangile *frères du Seigneur*. Nous avons énuméré ci-dessus, dans la Conférence 158<sup>e</sup>, leurs noms maudits et leurs erreurs exécrables. Cette détestable hérésie, écrasée d'abord par saint Jérôme et saint Alphonse, serait détruite si on ne l'avait ressuscitée aujourd'hui pour en faire un nouveau moyen d'attaquer la Mère de Dieu. Ce sont les Calvinistes qui, choqués par les fiançailles de la Mère de Dieu, ont introduit dans l'Église cette erreur nouvelle et inouïe, affirmant que la bienheureuse Marie a contracté le mariage avec la volonté de le consommer, qu'elle n'avait jamais formé le ferme dessein de se soumettre à la virginité d'une manière certaine et irrévocable, et qu'elle avait consenti à un commerce charnel. Nous avons combattu cette erreur dans la Conférence 115<sup>e</sup>, et nous la combattons encore ci-dessous<sup>1</sup>. Nous avons à démontrer, premièrement, que :

<sup>1</sup> Avons-nous besoin de rappeler l'opportunité de cette thèse en présence des erreurs renouvelées par la prétendue exégèse germanique et importées en France par M. Renan? (*Note du Traducteur.*)

174<sup>e</sup> CONFÉRENCE

IL EST DÉMONTRÉ PAR L'AUTORITÉ ET LA RAISON QUE LA GLORIEUSE MÈRE DE DIEU, PENDANT COMME AVANT L'INCARNATION DU FILS DE DIEU, ET ENSUITE JUSQU'À SA MORT, NE CONNUT JAMAIS AUCUN HOMME, MAIS QU'ELLE DEMEURA TOUJOURS UNE VIERGE PURE, CHASTE, PRÉSERVÉE DE TOUTE SOUILLURE, SANS TACHE.

SOMMAIRE. — 1. Avant-propos. — 2. Preuves tirées d'Ézéchiél et de Saint Luc. — 3. Tradition et croyance de l'Église. — 4. Raisons tirées de Jésus-Christ. — 5. Raisons tirées du Saint-Esprit. — 6. Raisons tirées de la sainte Vierge. — 7. Raisons tirées de saint Joseph.

I. — Quoique la virginité perpétuelle de Marie ne soit nulle part exprimée clairement dans les Livres sacrés, c'est cependant un article nécessaire de foi, un dogme très-certain dans l'Église catholique, dogme qui a toujours été confirmé par le consentement imposant du monde chrétien, que la Vierge Marie, Mère de Dieu, est demeurée vierge avant l'enfantement, comme pendant l'enfantement et après l'enfantement du Seigneur. Cette croyance est fondée non-seulement sur la définition de l'Église et sur le consentement unanime des Pères, comme le pensent Érasme et d'autres hérétiques cités dans *Canisius*<sup>1</sup>, mais aussi sur l'autorité de l'Écriture-Sainte qui, sans établir ce dogme d'une manière claire et expresse, en fournit la preuve par voie d'interprétation et comme par conséquence nécessaire. Cette preuve n'a pas peu de poids, d'autant plus qu'elle est corroborée par l'opinion des Pères et de toute l'Église.

II. — Il y a d'abord, en faveur de cette vérité, le témoignage d'Ézéchiél, dans l'Ancien Testament : « Cette porte demeurera fermée ; elle ne sera point ouverte, et nul homme n'y passera, parce que le Seigneur, le Dieu d'Israël, est entré par cette porte<sup>2</sup>. » Nous ne pouvons appliquer ces paroles au temple matériel, car il n'y avait en lui aucune porte semblable qui fût fermée pour le prince, et par laquelle fût entré le Seigneur, notre Dieu ; cette porte est donc nécessairement la bienheureuse Vierge Marie, par qui le Christ entra dans ce

<sup>1</sup> Liv. II, chap. xvii. — <sup>2</sup> xliv, 3.

monde. Il est dit par trois fois qu'elle est fermée, parce que, avant l'enfantement, pendant l'enfantement et après l'enfantement, elle demeura vierge. Nous avons ci-dessus expliqué ce témoignage plus en détail, dans la 149<sup>e</sup> Conférence.

Un autre témoignage se trouve dans l'Évangile de saint Luc, où la bienheureuse Vierge, répondant à l'Ange, dit : « Comment cela se fera-t-il, car je ne connais pas mon mari <sup>1</sup>? » Pesez ces paroles : *Je ne connais pas mon mari*; non-seulement elle dit qu'elle ne connaît pas son mari dans le temps présent, mais elle parle du présent et de l'avenir, c'est-à-dire : « Je ne le connais pas et il ne m'est pas permis de le connaître jamais. » Nous avons ci-dessus examiné plus attentivement ces paroles dans la 110<sup>e</sup> Conférence.

Plusieurs Pères tirent un nouvel argument de ce que le Christ, attaché à la croix, recommanda sa Mère à Jean, disant : « Voilà votre Mère, » et, réciproquement, il recommanda Jean à sa Mère, disant : « Voilà votre Fils. » De ce fait et de ces paroles on peut induire clairement que la bienheureuse Vierge n'eut pas d'autres enfants de Joseph, autrement il est vraisemblable qu'elle aurait été recommandée à ceux-ci plutôt qu'à Jean. Et c'est pour cela que le Christ a dit au singulier : « Voici votre Fils, » c'est-à-dire celui qui remplacera votre Fils unique. On peut trouver cet argument dans saint Ambroise, *sur saint Luc* <sup>2</sup> et dans sa lettre LIX, dans saint Épiphanes <sup>3</sup>, et dans saint Jérôme *contre Helvidius*.

III. — Secondement. Pour confirmer cette vérité, on tire un argument de la tradition, du consentement et de la définition de l'Église. La tradition est ce que les Apôtres, les maîtres de notre foi, nous ont appris de vive voix plutôt que par écrit, sur la bienheureuse Marie, Mère du Christ, à savoir : qu'elle a conçu étant vierge, qu'elle a enfanté étant vierge, qu'elle est demeurée vierge après l'enfantement, comme l'ont remarqué saint Basile, dans son *Livre sur le Saint-Esprit*, et saint Épiphanes <sup>4</sup>.

Le consentement de l'Église sur cet article est merveilleux, et il devrait être suffisant pour nous porter à croire que Marie ne connut

<sup>1</sup> 1, 34. — <sup>2</sup> Chap. 1<sup>er</sup>. — <sup>3</sup> Hérésie LXXVIII. — <sup>4</sup> Hérésie LXXI.

jamais aucun homme et qu'elle demeurera toujours vierge. La preuve en est dans ce titre de *Vierge*, mot qui, pris dans son sens absolu, est ordinairement donné par l'Église à la seule Mère de Dieu, comme par antonomase; saint Augustin en a fait la remarque dans l'*Enchiridion*<sup>1</sup>. La preuve en est dans le Symbole des Apôtres, qui est la profession de foi des Chrétiens de tous les siècles, et où il est dit dans l'art. 3 : « Né de la Vierge Marie. » La preuve en est dans l'unanimité des sentiments de tous les Pères de l'antiquité, qui nous apprennent que la bienheureuse Vierge conserva une virginité continue et qu'elle ne connut jamais aucun homme. La preuve en est dans ce chant solennel de l'Église, qui, chaque jour, s'élève dans ses temples : « Après l'enfantement, vous êtes restée une vierge sans tache; » et encore : « Vous avez engendré Celui qui vous a faite et vous demeurez vierge éternellement. » Et dans la confession générale : « Je me confesse à Dieu tout-puissant et à la bienheureuse Marie, toujours vierge. »

La même vérité se trouve très-souvent définie dans les conciles, comme dans le 3<sup>e</sup> concile, canon 6 : « Mère de Dieu, toujours Vierge immaculée, » et dans le 6<sup>e</sup> Concile, acte 11 : « La virginité de Marie fut à l'abri de toute souillure avant l'enfantement, pendant l'enfantement et après l'enfantement. » Le 7<sup>e</sup> concile, acte 3, dans la confession de Tarse, contient une déclaration semblable. Le Concile de Latran, tenu sous Martin I<sup>er</sup>, canon 3, le 2<sup>e</sup> Concile de Nicée, proposent cet anathème : « Si quelqu'un ne confesse pas que la sainte Vierge Marie, toujours Vierge, est véritablement la Mère de Dieu, qu'il soit anathème ! »

Cette vérité est prouvée par quatre raisons très-concluantes. La première est relative au Christ : il eût été contraire à sa nature et à sa perfection qu'un autre eût pris naissance dans ce sein divin, où lui-même séjourna pendant neuf mois, lui, le Fils unique du Père selon la nature divine, réunissant toutes les perfections; il convenait donc qu'il fût le Fils unique de sa Mère, comme étant d'une race très-parfaite. C'est l'opinion de saint Thomas<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Chap. xxxiv. — <sup>2</sup> III<sup>e</sup> Part., quest. xxviii, art. 2.

IV. — En outre, le Christ voulut que personne ne fût enseveli, ni avant ni après lui, dans le sépulcre où il séjourna trois jours; d'où l'on peut conclure à plus forte raison qu'il voulut la même chose pour le sein de sa Mère. Il ne voulut pas souffrir certainement que ce temple saint, ce Saint des saints, fût souillé par Joseph. Aucun homme ne fut jamais enseveli dans ce sépulcre; aucun enfant des hommes ne prit jamais naissance dans le sein de la Vierge.

V. — La seconde raison est tirée du Saint-Esprit, dont le temple fut ce sein virginal où il forma la chair du Christ : aussi ne convenait-il pas qu'il fût souillé par l'intervention de l'homme. C'est ce que dit saint Thomas dans le passage cité plus haut.

Quand un vainqueur entre dans une ville, à moins qu'il ne soit un barbare, il prend avec soin toutes les précautions pour qu'aucun de ses soldats ne traite en ennemies les femmes de la ville vaincue. Julien de Castel, dans son *Histoire des rois Goths*<sup>1</sup>, donne à ce sujet des louanges bien méritées à Scipion qui, ayant trouvé dans la ville de Carthage, prise par lui, une jeune fille merveilleusement belle, non-seulement veilla à ce qu'elle fût protégée et entourée de grands égards, mais encore la rendit à son propre fiancé qu'il savait être général dans l'armée ennemie. Le marquis de Pescaire est digne des mêmes louanges. Villega, dans son *Histoire des Pontifes*<sup>2</sup>, rapporte qu'ayant pris la ville de Gènes en Italie, il défendit, sous les menaces les plus sévères, qu'aucun des siens fit injure à une femme; mais, ayant appris d'une manière sûre, que, contrairement à ses ordres, deux soldats avaient tenté de faire violence à une femme aussi chaste qu'illustre, il les fit amener devant lui et les tua tous deux de ses propres mains. Si ces chefs magnanimes furent si pleins de courage, d'ardeur, de zèle, pour préserver la chasteté des femmes, que dirons-nous de la vigilante sollicitude du Saint-Esprit? Ne pensez-vous pas qu'il mit un zèle bien plus grand, une sollicitude bien plus vigilante à garder l'honneur, l'intégrité, la chasteté de la Vierge, son épouse bien-aimée, la très-digne Mère de Dieu?

Sainte Cécile parlait en ces termes de son Ange gardien à Valérien,

<sup>1</sup> Liv. II. — <sup>2</sup> Liv. VI, chap. ccxxvi, § 1<sup>er</sup>.

son fiancé : « J'ai un Ange, serviteur de Dieu, qui veille sur mon corps avec le plus grand zèle. S'il pouvait seulement soupçonner que vous avez pour moi un amour impie, immédiatement il déploierait sur vous sa colère et vous enlèverait la fleur de la jeunesse. » Ceci est rapporté dans sa vie. Les Anges protégèrent avec un si grand zèle la chasteté de beaucoup d'autres vierges saintes et préservèrent leur pudeur de toute atteinte, de toute souillure, contre la violence et la passion des tyrans dissolus, qu'ils frappaient les uns de cécité, les autres de folie, les autres de mort, d'autres de divers châtiments : c'est ce que nous lisons dans la vie des saintes vierges Agnès, Théophila, Lucie et autres. C'est une chose admirable et digne de remarque qu'aucune de ces vierges saintes ne fut jamais outragée par ces tyrans impudiques, mais elles furent toujours préservées de toute atteinte par Dieu et les Anges, leurs protecteurs. Si donc le Saint-Esprit a mis tous ses soins à protéger les autres vierges, peut-on admettre qu'il ait montré moins de zèle et de sollicitude pour celle-là qui fut choisie pour être son temple, la demeure privilégiée du Fils, le sanctuaire choisi de la sainte Trinité? Pouvait-il permettre qu'elle fût profanée, avilie par un homme mortel, celle que le Fils du Dieu choisit pour être son sanctuaire de prédilection, que lui-même consacra, habita, orna de toute sainteté, de toute pureté? Qu'on se garde de penser du Saint-Esprit des choses si indignes! Qu'on se garde de dire d'une si grande Vierge des choses si viles, si impures!

VI. — La troisième raison est tirée de la Vierge, qui aurait montré de la légèreté, de l'inconstance, et, en outre, une grande ingratitude si elle n'avait pas observé son vœu de virginité et si elle n'avait pas été satisfaite d'avoir eu un tel Fils. Qui peut croire que cette Vierge, pleine du Saint-Esprit, qui s'était élevée à la perfection de la pureté, ait été assez légère, assez inconstante, pour concevoir cette folie et renoncer à ce vœu qu'elle avait prononcé auparavant et par lequel elle s'était saintement engagée à ne jamais consentir à s'unir avec un homme? Certes, alors que, fiancée à Joseph, elle avait dit à l'Ange, dans sa candeur : « Je ne connais pas d'homme, » c'est-à-dire : « Je n'en puis pas connaître à cause du vœu de virginité que j'ai fait à Dieu, » après cela, et comme lassée de son vœu, elle se serait dit à elle-même :

« Bien que mon sein ait conçu et enfanté sans souillure le Christ, Dieu du ciel et de la terre, cependant maintenant, après avoir mis au monde le Dieu et le Sauveur de tous, je romprai les liens de la virginité, je renoncerai à la chasteté; car il me sera agréable de connaître un homme et de m'unir à Joseph ! » Pensez-vous que ces pensées ou d'autres semblables aient pu venir à l'esprit de la Vierge Mère de Dieu? Loin de nous ces pensées ! C'est un crime de soupçonner ces choses, un blasphème de les penser. La Vierge dirait plutôt : « Que Dieu me perde si je viole mon premier vœu ; que je sois consumée dans les flammes de l'Enfer si, brûlée par quelque feu impur, je mets au jour d'autres enfants après que le Fils unique et premier-né du Père éternel a daigné être le seul fruit de mes entrailles ! »

A-t-il pu se faire que Celle qui fut choisie pour le très-saint mystère de notre Rédemption ; qui avait renoncé à toute affection charnelle, qui avait préparé son corps à recevoir la pureté suprême ; qui ouvrit à Dieu seul, pour l'accomplissement d'un grand mystère, l'abri de son sein comme une demeure hospitalière d'une très-grande pureté ; qui avait conservé chaste et immaculé ce vénérable sanctuaire que le Saint des saints lui-même avait habité pendant tant de mois et consacré par sa présence ; a-t-il pu se faire qu'elle se soit déshonorée, souillée en consentant à l'union conjugale, en cédant aux passions ? Comment aurait-elle osé souiller cette demeure céleste ? Comment, non contente d'avoir eu un tel Fils, aurait-elle admis un homme à partager cette hospitalité sacrée qu'elle avait donnée à Dieu ? Ainsi, cette illustre lionne qui avait enfanté le Christ appelé le Lion de la tribu de Juda, à la différence des lionnes dépourvues de raison, aurait eu un second fils ? Car, selon Pline, il est dans les mœurs des lionnes de mettre bas une seule fois.

Pouvait-il se faire que Celle dont l'exemple porte les autres femmes à l'amour de la pureté, renonçât à cette vie de pureté qui, après elle, devait être proposée comme modèle aux autres femmes ?

Dites-moi, si quelqu'un de vous possédait un lit couvert d'étoffes de soie tyrienne et de mille pierres précieuses, supportant des coussins d'un très-grand prix, où ne pourrait reposer qu'un roi très-illustre ou un fiancé d'une très-grande beauté, recevrait-il dans ce lit quelque



rustre couvert de vermine et de haillons? Ou bien, si quelqu'un de nous possédait une tunique tissue en or, dont un roi seul se fût servi, en revêtirait-il un homme roulé dans la fange, souillé d'ordure? En aucune manière. Qu'osez-vous donc penser de la très-sainte Vierge qui, ayant reçu dans son sein plus grand que le Ciel lui-même, le Dieu de toutes choses, après l'avoir mis au monde, aurait reçu dans ce sein un autre enfant de condition infime, misérable, souillé par le péché et son origine honteuse?

« La bienheureuse Mère de Dieu, dit saint Methodius, fut le vêtement sans tache de Celui qui est entouré de lumière comme d'un vêtement, et elle a revêtu le Fils de Dieu de sa chair comme d'un vêtement très-précieux. » Pouvait-elle couvrir de ce même vêtement un fils de Joseph, souillé de la fange du vice? Isaïe prophétisait ainsi : « Car le lit est si resserré que si deux personnes s'y mettent, l'une tombera, et la couverture est si étroite qu'elle n'en peut couvrir deux <sup>1</sup>. » C'est-à-dire, ce lit sans tache, sans souillure, dans lequel reposera le Messie, sera nécessairement trop étroit pour qu'un autre enfant y trouve place. Il ne pourra recevoir un autre enfant ni de Joseph ni de qui que ce soit. Cette couverture, faite du sang de la très-pure Vierge, sera trop étroite pour couvrir deux enfants, c'est-à-dire que la matière serait insuffisante pour la conception de deux enfants.

VII. — La quatrième raison est tirée de saint Joseph. Qui pourrait croire que saint Joseph, homme juste, qui avait entendu ces paroles de l'Ange : « Ce qui est né dans elle est l'ouvrage du Saint-Esprit, » ait pu concevoir la pensée de souiller ce temple saint, ce sanctuaire du Saint-Esprit? Qui pourrait croire que celui que Dieu avait jugé digne de tant de miracles, celui que, à cause de ses mérites, il avait rendu spectateur et témoin de tous les miracles qui s'accomplirent autour du berceau du Christ, ait pu convoiter le commerce de Marie? Comment aurait-il pu outrager ce corps très-saint dans lequel Dieu avait habité, après l'enfantement sans douleur, après le concert angélique, après l'apparition de l'étoile, après la venue des mages,

<sup>1</sup> XXVIII, 20.

après les prophéties qu'il avait entendues de la bouche de Simon le Juste et d'Anne ?

Que si, avant l'admirable nativité du Christ, se sentant indigne de vivre avec Marie, il voulait se séparer d'avec elle, se disant en lui-même ces choses ou d'autres semblables : « Pourrai-je vivre dans des relations étroites avec celle qui est pour moi et pour tous le miroir, l'exemple vivant d'une si grande austérité, d'une si exquise pureté, de toutes les vertus, que nous pouvons admirer plutôt qu'imiter ? Peut-être a-t-elle conçu du Saint-Esprit ? Aussi, bien loin d'être son mari, suis-je digne de remplir seulement auprès d'elle les fonctions d'un très-humble serviteur ? Il faut donc que je m'éloigne plutôt que d'habiter avec une femme d'une si grande vertu. » Et c'est pour cela, comme le rapporte le saint Évangéliste, « qu'il se proposa de la quitter secrètement <sup>1</sup>. » Celui-là donc qui, avant que la Vierge eût enfanté, se jugeait indigne même d'habiter avec elle, aurait osé, après l'enfantement de Dieu et, s'oubliant lui-même, inviter la Vierge à un commerce charnel, pouvait-il tomber dans une si grande démence qu'il osât s'unir à la Mère de Dieu ? Loin de nous l'hérésie impie ! Nous confessons que la glorieuse Mère de Dieu, après l'enfantement de même qu'avant, ne connut jamais aucun homme, et nous soutiendrons constamment qu'elle demeura toujours une vierge pure et chaste, sans souillure et sans tache.

Mais comme les fiançailles de Marie avec Joseph choquent les hérétiques, pour leur faire reconnaître la pureté sans tache de la Vierge Marie, j'ai été amené à démontrer ce qui suit :

<sup>1</sup> St. Matth., 1, 19.

175<sup>e</sup> CONFÉRENCE

LES FIANÇAILLES DE MARIE AVEC JOSEPH NE PORTENT PAS LA PLUS LÉGÈRE  
ATTEINTE A SA PURETÉ SANS TACHE.

SOMMAIRE. — 1. Avant-propos. — 2. Le mariage de Marie et de Joseph représenté par l'arche de l'Ancien Testament. — 3. Par l'union d'Abigail avec David. — 4. Par les palmiers de Cadès. — 5. La chasteté de ce mariage est célébrée dans le *Cantique des cantiques*.

I. — Les hérétiques, aveuglés par la chair et ne comprenant pas que le mariage puisse exister sans l'union charnelle, pensent, dans leur erreur et leur impiété, que Marie et Joseph, qui ont été de véritables époux, comme l'enseignent l'Écriture et les Pères, s'étaient adonnés quelquefois au commerce charnel. Nous avons réfuté ces inventions insensées et impies dans les Conférences précédentes et surtout dans la 115<sup>e</sup>, où nous avons démontré que le véritable mariage peut exister sans l'union charnelle, et qu'il a véritablement existé ainsi entre Marie et Joseph.

Nous voulons maintenant traiter le même sujet d'une manière plus étendue, non pas avec les rigueurs de la scolastique, mais avec les formes oratoires.

Nous voyons la pureté des fiançailles de Marie retracée dans les Écritures par des images et des allégories magnifiques.

II. — *Dans l'arche de l'Ancien Testament*. Cette arche était recouverte, à l'intérieur et à l'extérieur, d'un or éblouissant <sup>1</sup>.

Dans la bienheureuse Vierge et dans Joseph, son époux, brillait au dedans comme au dehors l'or spirituel, c'est-à-dire la candeur, la chasteté pure et parfaite non-seulement du corps, mais aussi de l'âme. « De même qu'il fallait, dit Gerson, que la Vierge brillât d'une grande pureté, il fallait de même qu'elle eût un fiancé très-pur comme elle et qui demeurât vierge avec une épouse toujours vierge. »

Deux Chérubins supportaient cette arche, dont l'un avait les dehors d'un homme, l'autre les dehors d'une femme, comme Arias Montanus en a fait la remarque dans son *Livre de Noé*, au chapitre du *Propitia-*

<sup>1</sup> *Exode*, xxv, 11.

*toire.* Par suite de ce mariage, Marie et Joseph étaient les deux personnes qui portaient dans leurs bras l'arche de la divine humanité du Christ; c'est le nom que lui donne David : « Levez-vous, Seigneur, pour entrer dans votre repos, vous et l'arche où éclate votre sainteté. »

Ces deux Chérubins, ne se détournant jamais du propitiatoire, se regardaient l'un l'autre : Marie et Joseph ne se détournant jamais du Christ, qui est la propitiation de nos péchés, se regardaient avec amour. Aussi y avait-il entre eux un véritable mariage qui ne consistait pas dans l'union des corps, mais dans l'union des promesses conjugales, dans l'union admirable des esprits.

Devant cette arche était suspendu un voile où se mêlaient avec une admirable variété l'hyacinthe, l'écarlate et le lin. Devant la Vierge, Mère de Dieu, et devant Joseph, Dieu suspendit le voile d'un saint mariage, afin que l'éclat de leur virginité, le mystère très-caché de l'Incarnation fussent couverts, l'honneur des deux époux protégé. Oh ! avec quelle admirable variété ce voile fut tissé par le Saint-Esprit avec l'hyacinthe céleste, avec la pourpre royale et le lin éclatant de blancheur ! Il fut bien céleste comme l'hyacinthe, ce mariage consacré au service du Roi des cieux ! Il fut royal comme la pourpre, ce mariage qui, par un nœud indissoluble, unit à Joseph la Reine du monde entier ! Il fut candide comme le lin, ce mariage qui fut toujours empreint d'une candeur virginale ! Aussi Rupert, à la lecture du chapitre 1<sup>er</sup> de *saint Matthieu*, s'écriait avec raison : « O mariage réel, mariage saint et céleste et non terrestre ! Un même esprit, une même foi étaient en eux ; ils furent seulement préservés de la corruption de la chair. »

Le voile antique couvrait l'arche, le propitiatoire et le chérubin ; c'est-à-dire qu'il dérobaux regards la Vierge Mère de Dieu, le Dieu incarné dans son sein, et Joseph, ce glorieux chérubin. Là, on voyait le voile, mais le propitiatoire, l'arche et le chérubin étaient cachés ; ici, le voile du mariage est apparent : tous connaissent que la Vierge et Joseph sont époux ; mais le propitiatoire, c'est-à-dire l'incarnation du Verbe dans le sein de la Vierge, est ignoré, la virginité de la Mère de Dieu et de Joseph est cachée. Qui pouvait croire, en effet, que Joseph avait conservé la pureté de son corps ? Qui pou-

vait, en voyant la grosseesse de la Mère de Dieu, lui attribuer l'honneur d'une virginité sans tache ?

C'est ce qu'elle dit elle-même dans le *Cantique des cantiques* : « Je suis noire, mais je suis belle, filles de Jérusalem <sup>1</sup>; » et, dans le verset 5 : « Ne considérez pas que je suis devenue brune, car c'est le soleil qui m'a ôté ma couleur; » c'est-à-dire : « Voyez en moi autre chose, croyez autre chose; je suis noire, mais belle. Je parais noire à vos yeux, votre foi doit me trouver blanche. Je suis noire aux yeux de ceux qui sont dans l'erreur, mais belle à l'esprit des fidèles. Les hérétiques prétendent que je suis noire, mais les catholiques confessent que je suis belle. Je suis noire pour ceux qui sont dans l'ignorance, je parais avoir perdu ma virginité; mais je suis belle, parce que je porte conçu dans mon sein le Fils de Dieu, en conservant tout l'éclat de ma virginité. » *Ne considérez pas que je suis devenue brune*, c'est-à-dire : « Ne jetez pas les yeux sur mon mariage, ne pensez pas qu'il en est résulté pour moi quelque souillure, parce que j'ai conçu; ce n'est pas l'œuvre d'un homme, car je ne connais pas d'homme. *Le soleil m'a ôté ma couleur*, le véritable soleil, Dieu, plus beau que le soleil, m'a ôté ma couleur, dis-je, parce qu'il m'a remplie de lui-même. »

Est-ce là perdre sa couleur, ô Vierge très-sainte? Elle ne la perd pas pour vous, ô filles de Jérusalem, qui avez des yeux simples, mais pour les filles de Babylone, c'est-à-dire de la confusion et de l'orgueil, comme Ébion, Cerinthe, Jovinien, Helvidius, Bezas, Pseudo-martyr, et les autres hérétiques semblables. Pour vous, filles de Jérusalem, c'est-à-dire fidèles, cette Mère bénie par-dessus toutes n'a pas perdu sa couleur; elle n'est pas noire, mais belle. Car son mariage ne lui ôte pas sa couleur, ne la rend pas noire, mais l'embellit.

III. — L'admirable chasteté de ce très-saint mariage est retracé dans le mariage de la Sunamite Abigaïl et de David. David prit pour épouse la Sunamite, non pour satisfaire sa passion, ni pour se donner une postérité, comme il est dit au III<sup>e</sup> Livre des Rois : « Et le roi la laissa toujours vierge <sup>2</sup>. » Ce ne fut pas par concupiscence ni par le désir de se donner une postérité, que Joseph fut amené à épouser la

<sup>1</sup> 1, 4. — <sup>2</sup> 1, 4.

bienheureuse Vierge Marie; aussi le saint Évangéliste dit : « Et Joseph ne la connaissait pas <sup>1</sup>. » La Sunamite fut donnée pour épouse à David afin de réchauffer, de ranimer avec la chaleur de son jeune corps le vieillard glacé par un froid excessif; Joseph fut donné pour époux à Marie, afin de faire respecter son nom honorable et sa renommée, et non pour en avoir des enfants.

IV. — La chasteté de ce mariage est démontrée d'une manière qui est loin d'être obscure, par ces paroles de la *Sagesse* que l'Église applique à la bienheureuse Vierge : « J'ai poussé mes branches en haut comme les palmiers de Cadès <sup>2</sup> » Ces palmiers sont connus pour être doués d'une propriété singulière qui fait que l'un est mâle et l'autre est femelle, en sorte qu'aucun de ces arbres ne peut produire de fruits sans la présence de l'autre; et, pour produire des fruits, il n'est pas nécessaire qu'ils se touchent par leurs racines et par leurs branches; il suffit qu'ils soient en présence. Le symbole le plus remarquable de cette très-sainte union est Joseph qui est représenté par le palmier, parce qu'il est juste. Il est dit, en effet : « Le juste fleurira comme le palmier <sup>3</sup>. » La bienheureuse Mère de Dieu est aussi un palmier : « J'ai poussé mes branches comme le palmier. » Le palmier porte son fruit sans aucun contact avec le mâle, mais par cela seul qu'il est en sa présence. La bienheureuse Vierge, sans entrer dans la couche conjugale, mais par le seul effet de son mariage et de sa cohabitation avec Joseph, a produit le fruit béni de ses entrailles.

V. — Le *Cantique des cantiques* fait une belle allusion à la chasteté de ce mariage, dans ces paroles par lesquelles l'époux vante la beauté de l'épouse : « Vos joues ont la beauté de la tourterelle <sup>4</sup>. » Cette tourterelle exprime la pureté sans tache de Marie. La tourterelle, après une première union, ne connaît point d'autre époux; la bienheureuse Vierge, après son union avec le Saint-Esprit par la vertu duquel elle a conçu le Fils, ne connut aucun autre époux, puisqu'elle fut toujours respectée par Joseph.

« Votre ventre est comme un monceau de froment tout environné de lis <sup>5</sup>. » Le sein très-divin de la Mère de Dieu est comme un gre-

<sup>1</sup> St. Matth., 1, 25. — <sup>2</sup> *Ecclésiastique*, xxiv, 18. — <sup>3</sup> xci, 12. — <sup>4</sup> 1, 9. — <sup>5</sup> *Cantique*, vii, 2.

nier; ce grenier Dieu l'a ouvert au monde entier, accablé par la faim, lorsqu'il en fait sortir le Sauveur du monde. Mais, afin qu'on comprît bien que Joseph n'avait point mis de froment dans ce grenier, il est dit que le sein de la Mère de Dieu est « environné de lis ; » ces lis marquent la très-parfaite pureté de la Vierge. Aussi Rupert, commentant ces paroles du *Cantique* : « Mon Bien-Aimé qui se nourrit parmi les lis <sup>1</sup>, » appelle avec raison Marie et Joseph des lis éclatants de blancheur. Marie n'est-elle pas un lis de chasteté, elle dont la vie et la glorieuse virginité sont imitées, comme l'idéal de la chasteté, par les époux, les veuves et les vierges? N'est-elle pas un lis, elle qui a adopté une vie sans exemple dans les siècles antérieurs? elle qui, s'élevant au-dessus de la nature humaine, a mené dans le mariage une vie angélique en s'abstenant de tout commerce charnel? N'est-elle pas un lis, celle qui fut une vierge si pure, si chaste, si sainte, si parfaite, que rien dans la création n'a pu être trouvé qui puisse être comparé à sa virginité, puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ, la source de toute pureté, l'a choisie pour sa Mère?

L'Ange vit la vierge comme environnée de lis, lorsqu'il dit à Joseph tout rempli d'inquiétude et songeant à se séparer de Marie : « Ne craignez pas de prendre chez vous Marie, votre femme ; car ce qui est né dans elle est l'ouvrage du Saint-Esprit. » Voilà qu'il déclare lui-même que le sein de Marie est si bien gardé qu'il ne reconnaît à personne, si ce n'est au Saint-Esprit, la possibilité d'en approcher.

Que l'hérésie impie cesse donc de combattre la virginité sans tache de la Mère de Dieu, qui est une vierge très-chaste, très-pure, sans souillure et sans tache : l'Écriture le démontre, la raison le prouve, la dévotion de tous ceux qui veulent obtenir, par son intercession, la miséricorde divine, le rend évident.

<sup>1</sup> VI, 2.

176<sup>e</sup> CONFÉRENCE

LES OBJECTIONS QUE LES HÉRÉTIQUES ÈLÈVENT CONTRE LA VIRGINITÉ SANS TACHE DE MARIE SONT EXPOSÉES ET RÉFUTÉES.

SOMMAIRE. — 1. Avant-propos. — 2. Réfutation de l'hérésie qui attribue à saint Joseph la paternité du Christ. — 3. Le Christ n'avait point de frères, selon saint Matthieu. — 4. Réfutation de l'objection tirée de ces mots : *Antequam convenirent*. — 5. Réfutation de l'objection tirée de ces mots : *Donec peperit*.

I.—Les hérétiques, ainsi que les Juifs, tirent une grande vanité des textes de l'Écriture sur lesquels ils appuient leurs dogmes pervers et leurs folles inventions. Mais comme ils lisent les Écritures en dehors de l'Église, ils ne peuvent pas en trouver le véritable sens. On peut en voir un exemple dans cette question de la virginité sans tache de Marie, dans laquelle les hérétiques citent avec grand bruit les textes mêmes des Écritures dont ils sont loin de comprendre le sens ; bien plus, ils se préparent à eux-mêmes des pièges dans lesquels viennent s'embarrasser leurs malheureuses intelligences.

II. — Ainsi, ceux qui pensent avec les Juifs que le Christ est issu de la race de Joseph objectent que le Christ est appelé manifestement le Fils de Dieu par les Évangélistes : « Le père et la mère de Jésus admiraient ce qui se disait de lui <sup>1</sup>. » La Vierge elle-même dit : « Nous vous cherchions, votre père et moi, et nous étions en peine de vous <sup>2</sup>. » Et Philippe dit dans saint Jean : « Nous avons trouvé Jésus de Nazareth, fils de Joseph <sup>3</sup>. »

Leur raisonnement est ridicule et tout à fait absurde. Joseph est appelé, dans l'Écriture, le père du Christ, donc il a engendré le Christ. Comme si, dans l'Écriture, ceux-là seuls sont désignés par le nom de père qui ont engendré ceux dont ils sont appelés les pères ! Nous avons montré par beaucoup d'exemples, dans la Conférence 26<sup>e</sup>, que le nom de père est employé dans plusieurs sens. Joseph est appelé le père du Christ, non au point de vue de la génération, mais à cause de l'opinion commune. Joseph, en effet, était cru et appelé le père du Christ par tous ceux qui ignoraient le mystère de l'Incar-

<sup>1</sup> St. Luc, II, 33. — <sup>2</sup> Chap. XLVIII. — <sup>3</sup> I, 43.



nation. Aussi saint Luc et la Vierge elle-même appellent Joseph le père du Christ, parce que telle était l'opinion commune; car, comme rien de ce qui concernait l'incarnation n'était connu des hommes, on ne pouvait pas supposer qu'un autre que celui qui était uni à Marie par le lien du mariage, fût le père du Christ. Et c'est dans ce sens que Philippe appela le Christ fils de Joseph, par suite, dis-je, de la commune croyance qui est constatée par saint Luc en des termes exprès : « Comme on le croyait, dit-il, fils de Joseph <sup>1</sup>. » On le croyait, mais il ne l'était pas. Le Christ lui-même, répondant aux reproches de sa mère : « Nous vous cherchions, votre père et moi, et nous étions en peine de vous.— Vous ne saviez pas, dit-il, qu'il fallait que je fusse occupé aux choses qui regardent le service de mon Père ? » Il enseigne clairement qu'il a un autre Père, son véritable Père, auquel il doit obéir de préférence. C'est ce que remarque saint Épiphanes <sup>2</sup>. Nous avons réfuté plus haut, dans la 15<sup>e</sup> Conférence, où nous avons disserté, à propos de l'enfantement, sur la virginité sans tache de Marie, les autres arguments de ces hérétiques tirés des textes de l'Écriture sottement interprétés. Maintenant, mettons à néant ceux qui paraissent attaquer sa virginité sans tache après l'enfantement.

III. — Dans les Écritures, plusieurs sont appelés les frères du Christ : « Ensuite, il descendit à Capharnaüm, lui, sa mère et ses frères <sup>3</sup>. » Et : « Mais ses frères lui dirent <sup>4</sup>. » Et : « Voilà votre mère et vos frères qui sont là dehors <sup>5</sup>. » Et dans l'Épître *aux Galates*, l'Apôtre appelle Jacques « le frère du Seigneur <sup>6</sup>. »

Helvidius a cru que ces frères étaient des enfants que Joseph avait eus de la bienheureuse Vierge Marie, Mère du Christ, après la naissance du Christ. Cette hérésie a été combattue par nous dans la Conférence 116<sup>e</sup>, et, avant nous, saint Jérôme l'avait réfutée aussi bien et mieux qu'il ne fallait dans un livre composé spécialement contre Helvidius. D'autres ont pensé que Joseph, l'époux de la Vierge, avant d'épouser la Mère de Dieu, avait eu d'autres enfants d'une première femme : quatre fils et deux filles; que ceux dont saint Matthieu a dit :

<sup>1</sup> III, 23. — <sup>2</sup> Hérésic xxx<sup>e</sup>. — <sup>3</sup> St. Jean, II, 12. — <sup>4</sup> VII, 3. — <sup>5</sup> St. Matth., XII, 47. — <sup>6</sup> I, 19.

« Jacques, Joseph, Simon et Jude ne sont-ils pas ses frères? et ses sœurs ne sont-elles pas parmi nous<sup>1</sup>? » étaient ceux qui sont appelés les frères du Christ. Presque tous les auteurs grecs se sont rangés à cette opinion, aussi n'est-il pas besoin de les désigner nominativement; mais il faut seulement prévenir le lecteur de se tenir en garde contre cette croyance qui n'est généralement pas adoptée dans les temps modernes; car tous croient que Joseph resta vierge avant comme après son mariage avec Marie : nous l'avons ci-dessus établi, par beaucoup de raisons, dans la Conférence 117<sup>e</sup>.

L'opinion véritable, que saint Jérôme a fortement établie, est que le Christ eut des frères non pas par la nature, mais par parenté; c'est-à-dire non des frères utérins, mais des cousins maternels, ou même, selon quelques-uns, des cousins paternels. Le mot de frère, en effet, est employé dans quatre sens différents : au point de vue de la nature, de la nationalité, de la parenté, de l'affection. Sont appelés frères, au point de vue de la nature, Abel et Caïn<sup>2</sup>, Ésaï et Jacob<sup>3</sup>, les douze fils d'Israël<sup>4</sup>, André et Pierre<sup>5</sup>, Jacques le Majeur et saint Jean l'Évangéliste<sup>6</sup>. Sont appelés frères, au point de vue de la nationalité, ceux qui sont du même peuple ou de la même nation; c'est ainsi que tous les Juifs sont appelés frères<sup>7</sup>. Au point de vue de la parenté, c'est ainsi qu'Abraham et Loth disent en parlant l'un de l'autre : « Car nous sommes frères<sup>8</sup>, » c'est-à-dire parents. Au point de vue de l'affection, tous les Chrétiens, par exemple : « Mes très-chers frères, que je désire ardemment de voir et qui êtes ma joie et ma couronne<sup>9</sup>. » C'est pourquoi les frères du Seigneur sont appelés ses frères, non au point de vue de la nature, mais au point de vue de la parenté, parce qu'ils étaient assurément parents du Christ, c'est-à-dire les enfants de Marie Cléophas, qui était la sœur germaine de Marie, Mère du Seigneur, comme nous l'apprend saint Jean : « Or, la mère de Jésus et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, étaient debout auprès de la croix<sup>10</sup>. »

Donc Jacob et les autres qui sont nommés par saint Matthieu<sup>11</sup> sont

<sup>1</sup> VIII, 55. — <sup>2</sup> Genèse, IV, 2. — <sup>3</sup> XXV, 25. — <sup>4</sup> XLII, 32. — <sup>5</sup> St. Matth., IV, 18. — <sup>6</sup> Chap. XXI. — <sup>7</sup> Deutéronome, XV, 12. — <sup>8</sup> Genèse, XIII, 8. — <sup>9</sup> Épître aux Philippiens, IV, 1. — <sup>10</sup> XIX, 25. — <sup>11</sup> XIII, 55.

appelés les frères du Seigneur, parce qu'ils sont ses parents, ses cousins. Il ressort manifestement de beaucoup de passages des Écritures que les cousins, les parents, sont appelés frères. Car Loth, qui, l'Écriture l'atteste, était le fils d'Aras, frère d'Abraham, est appelé le frère d'Abraham <sup>1</sup>, et Laban, qui était le frère de la mère de Jacob <sup>2</sup>, est appelé le frère de Jacob <sup>3</sup> : c'est donc dans ce sens que ceux que nous avons nommés plus haut sont appelés les frères du Seigneur.

Non-seulement les parents de la Vierge Marie, mais aussi ceux de Joseph étaient appelés les frères du Christ, parce que Joseph était regardé comme le père du Christ par tous ceux qui ignoraient le mystère de l'Incarnation. C'est ainsi qu'on ferme la bouche à ceux qui profèrent des blasphèmes ; mais, quoique repoussés, ils reviennent à la charge.

IV. — Saint Matthieu a dit de Marie et de Joseph : « Avant qu'ils eussent été ensemble <sup>4</sup>. »

La plupart des Pères de l'Église pensent que ces paroles s'appliquent non à la cohabitation dans la même maison, mais à l'union conjugale <sup>5</sup>. Suivant cette interprétation, Helvidius a argumenté ainsi : « *Avant qu'ils eussent été ensemble, c'est-à-dire avant qu'ils fussent unis par l'union conjugale, Marie fut trouvée grosse, etc.*; donc ils s'unirent par la suite. »

Ceci nous montre bien la vérité de ce que disait saint Jérôme d'Helvidius : « Que c'était un homme grossier, ayant à peine une légère teinture des belles-lettres. » Et, en effet, non-seulement les exemples tirés de l'Écriture, mais la raison elle-même nous montrent que toutes les fois qu'on dit qu'une chose n'a pas eu lieu auparavant, cela ne signifie pas qu'elle a eu lieu après. Parce qu'il est dit au 1<sup>er</sup> Livre des Rois : « Les yeux d'Héli s'étaient obscurcis et il ne pouvait voir la lampe avant qu'elle fût éteinte <sup>6</sup>, » il ne s'ensuit pas qu'il ait pu voir après que la lampe fût éteinte. De même, dans *Isaïe*, il est dit : « Sion a enfanté avant que d'être en travail, » il ne s'ensuit pas qu'elle ait été en travail après l'enfantement; aucune femme n'est en travail

<sup>1</sup> Genèse, XIII, 8. — <sup>2</sup> *Ibid.*, XXVIII, 2. — <sup>3</sup> XIX, 12. — <sup>4</sup> I, 18. — <sup>5</sup> St. Chrysostome, et Euthyme, *Commentaire du chap. 1<sup>er</sup> de St. Matth.*; St. Bernard, II<sup>e</sup> homélie, sur *Missus est*; St. Thomas, III<sup>e</sup> part., quest. XXIX, art. 2 à 3. — <sup>6</sup> m, 2.

après avoir enfanté, car être en travail, c'est être atteinte par les douleurs de l'enfantement. Celui qui dirait le contraire serait insensé ; il est donc insensé celui qui, comme Helvidius, conclut de ces mots : *avant qu'ils fussent ensemble*, que, dans la suite, ils furent ensemble, et cela par la même raison. Si quelqu'un disait : « Avant que le médecin connût la maladie, le malade a rendu l'âme, » s'ensuivrait-il que le médecin a connu ensuite la maladie ? S'il disait : « Avant que ces deux époux se fussent unis, ils sont morts, » s'ensuivrait-il qu'ils se sont unis dans la suite ? Fî donc de ces faux raisonnements, ou plutôt de ces folies ! Ces hérétiques, dans leur imbécile méchanceté, furent donc induits en erreur parce qu'ils ignoraient le sens de ce mot latin : *antequam*. Donc, de ce que l'Évangéliste dit : *Avant qu'ils fussent unis*, il ne s'ensuit pas qu'ils aient été unis dans la suite ; l'Écriture nous montre seulement que cela n'avait pas eu lieu. C'est ce que dit saint Jérôme dans son *Commentaire du chapitre 1<sup>er</sup> de saint Matthieu*.

V. — Mais Helvidius, le disciple de Satan, persiste encore et il produit des raisonnements infernaux pris à l'école de Satan. Le même Évangéliste dit : « Et il ne la connut pas jusqu'à ce qu'elle eût enfanté son premier-né. » Donc, il la connut après qu'elle eut enfanté.

Plusieurs Saints rapportent le verbe *cognoscere*, *connaître*, à la connaissance de l'esprit, en sorte que le sens est celui-ci : Joseph ne connut pas l'honneur qu'elle avait reçu avant qu'elle eût enfanté, c'est-à-dire qu'elle était la Mère du Fils unique de Dieu ; qu'elle avait reçu dans l'étroit réceptacle de son sein Celui que le monde entier ne pouvait pas contenir. Il ne connut pas que quelqu'un sur la terre devait être honoré d'une telle gloire et surtout une femme ; il ne connut pas ce prodige jusqu'à ce qu'il eût vu l'enfant qui naquit d'elle. Mais lorsqu'elle eut enfanté, il connut cet honneur divin, il connut qu'elle était celle qui avait entendu ces paroles : « Je vous salue, Marie, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous. » Car, après avoir conçu, elle était devenue plus belle, plus brillante que le monde entier. C'est ce que disent saint Chrysostome, l'auteur de l'ouvrage imparfait <sup>1</sup>, et

<sup>1</sup> Sur le Chapitre 1<sup>er</sup> de St Matthieu.

saint Épiphanes <sup>1</sup>. Que l'on juge si cela peut s'accorder avec l'Évangile! Pour moi, je pense que Joseph, déjà averti par l'Ange <sup>2</sup>, ne pouvait pas ignorer la vertu, la sainteté, la dignité de celle qu'il savait avoir conçu du Saint-Esprit.

Quelques auteurs cités par saint Thomas <sup>3</sup> rapportent le même verbe *cognoscebat* à la connaissance des yeux, dans ce sens : « Joseph ne connut pas de vue la Vierge jusqu'à ce qu'elle eût enfanté Dieu dans son sein ; car, tant qu'elle porta Dieu dans son sein, son visage avait une telle splendeur, que Joseph ne pouvait pas le contempler facilement, de même que les Israélites ne pouvaient pas fixer le visage lumineux de Moïse <sup>4</sup>. » Cette interprétation est pieuse.

De l'avis de tous les Docteurs et de tous les témoins oculaires, le verbe *non cognoscere* est une phrase qui marque en termes honnêtes l'usage du mariage <sup>5</sup>. Le saint Évangéliste avait dressé la généalogie du Christ, et, après avoir énuméré ses antiques aïeux, était arrivé à Joseph. Et de peur que quelqu'un ne fût amené à penser que Joseph avait engendré le Christ de la même manière qu'Abraham engendra Isaac, et les autres patriarches leurs enfants, il s'appliqua à employer des termes différents. C'est pourquoi, après avoir terminé la généalogie, il met enfin ces paroles : *de laquelle naquit Jésus*, etc. Il ne dit pas *duquel*, afin d'exclure Joseph de la paternité naturelle du Christ. Puis, un peu après, de peur qu'on ne pensât que le Christ avait été engendré de la même manière que les autres, il a expliqué la manière toute particulière dont il a été engendré : « Mais telle n'était pas la génération du Christ, » c'est-à-dire qu'elle n'était pas semblable aux autres générations qu'il avait énumérées, mais d'une nature particulière : 1<sup>o</sup> parce que, avant que Joseph et Marie fussent unis, c'est-à-dire avant l'union conjugale, il se trouva que Marie conçut du Saint-Esprit ; elle ne conçut donc pas de Joseph, mais du Saint-Esprit ; 2<sup>o</sup> parce que Joseph ne la connut pas jusqu'à ce qu'elle eût enfanté son Fils : donc, le Christ n'était pas le fils de Joseph.

Mais Helvidius, race venimeuse d'un serpent infernal, collection-

<sup>1</sup> Hérésie LXXVIII<sup>e</sup>. — <sup>2</sup> St. Matth., I, 20. — <sup>3</sup> III<sup>e</sup> Part., quest. VIII, art. 3. — <sup>4</sup> Exode, XXXIV, 33 ; II<sup>e</sup> Aux Corinthiens, III, 13. — <sup>5</sup> Genèse, IV, 1 ; XIX, 8 ; Nombres, XXXI, 36 ; III<sup>e</sup> Livre des Rois, I, 4.

nant les textes d'une manière impie et insensée, change pour lui en poison cette saine nourriture : « Il ne la connut pas, dit-il, jusqu'à ce qu'elle eût enfanté ; donc, il la connut après qu'elle eût enfanté. »

Nous nions mille fois cette conclusion impie ; car la particule *donec, jusqu'à ce que*, ne marque pas un terme certain et n'affirme pas un acte fait à une époque postérieure, mais elle sert à nier seulement qu'une chose a été faite jusqu'à une certaine époque. Nous le prouvons par plusieurs exemples tirés de l'Écriture. Dans la *Genèse* <sup>1</sup> il est parlé du corbeau envoyé hors de l'arche par Noé : « Lequel corbeau ne revint plus, jusqu'à ce que les eaux de la terre fussent séchées ; » il est certain, cependant, qu'il ne revint pas lorsque les eaux de la terre furent séchées. Au II<sup>e</sup> *Livre des Rois* <sup>2</sup>, il est dit de Michol qu'elle n'eut point d'enfants, jusqu'à sa mort. » Est-ce qu'elle put avoir des enfants après sa mort ? Et dans le psaume cix <sup>3</sup> : « Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que, je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied ; » est-ce que, après que Dieu aura mis les ennemis du Christ sous ses pieds, le Christ ne règnera plus ? Est-ce qu'il ne sera plus assis à la droite du Père ? Et dans le psaume cxi <sup>4</sup> : « Il ne sera point ébranlé jusqu'à ce qu'il soit en état de mépriser ses ennemis ; » est-ce que le juste sera ébranlé quand il sera en état de mépriser ses ennemis ? Et dans le psaume lxx <sup>5</sup> : « Ne m'abandonnez pas, jusqu'à ce que j'aie annoncé la force de votre bras ; » est-ce qu'il sera abandonné dès qu'il aura annoncé le bras ou la puissance du Seigneur ? Et dans *saint Matthieu* <sup>6</sup> : « Jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, il n'y aura pas un seul *iota*, un seul petit trait de la loi, qui ne s'accomplisse ; » est-ce qu'il y aura inaccomplissement de la loi après que le ciel et la terre auront passé ? Donc, dans toutes ces phrases, la particule *donec, jusqu'à ce que*, signifie ce qui a été fait avant et non ce qui a été fait après. Donc, dans cette phrase : « *Joseph ne la connaissait pas, c'est-à-dire Marie, jusqu'à ce qu'elle eût enfanté son Fils premier-né*, la particule *donec, jusqu'à ce que*, marque ce qui a été fait avant l'enfantement, et non ce qui a été fait après l'enfantement. Saint Matthieu a voulu seulement affirmer une chose admirable et

<sup>1</sup> VIII, 4. — <sup>2</sup> VI, 26. — <sup>3</sup> Chap. II. — <sup>4</sup> Chap. VII. — <sup>5</sup> Chap. XVIII. — <sup>6</sup> V, 19.

incroyable au point de vue de la nature, c'est-à-dire que la conception du Christ s'était accomplie sans l'intervention d'un père, puisque sa Mère ne connut pas d'homme, *donec*, c'est-à-dire jusqu'à l'enfantement. Qu'Helvidius garde donc le silence ! Si je disais : 'Tel mari n'a pas connu son épouse jusqu'à sa mort, l'impie Helvidius pourrait-il en conclure raisonnablement qu'il l'a connue après sa mort ? Enfin, si par hasard Joseph était mort dès que la Vierge eût enfanté, saint Matthieu n'aurait-il pas pu dire avec vérité : « Joseph ne la connut pas, jusqu'à ce qu'elle eût enfanté ? » Il ne s'ensuivrait cependant, en aucune manière, qu'il la connut après qu'elle eût enfanté, alors qu'il était mort. Et, véritablement, Joseph était déjà mort, non pas, à la vérité, d'une mort naturelle, mais d'une mort civile, par l'effet de son vœu de perpétuelle virginité, de la même manière que les religieux meurent au monde par un vœu solennel. C'est en parlant de cette mort que l'Apôtre a dit dans son *Épître aux Colossiens* <sup>1</sup> : « Car vous êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ. » De même donc que de ce qu'un mari n'a pas connu sa femme jusqu'à sa mort, on ne peut pas conclure qu'il l'ait connue après sa mort ; de même, de ce que Joseph ne connaissait pas Marie jusqu'à ce qu'elle eût enfanté son Fils, on ne peut pas conclure qu'il l'ait connue après qu'elle eût enfanté.

Mais le serpent venimeux siffle encore ; ennemi exécration de la Vierge, il vomit son poison dans les paroles qui suivent : *Son Fils premier-né*. « L'Évangéliste, dit-il, l'appelle premier-né, donc elle eut, par la suite, d'autres enfants ; car celui-là ne peut pas être appelé premier-né qui n'a pas de frères. » Raisonnement insensé et digne de risée ; comme si on n'appelait jamais premier-né que celui qui a des frères venus après lui ! Le Christ n'est-il pas appelé le premier-né du Père ? « Lorsqu'il fait descendre, pour la première fois, son premier-né sur la terre <sup>2</sup>. » Et cependant il n'eut aucun frère engendré après lui. En outre, Dieu ayant ordonné qu'on lui offrît tout premier-né <sup>3</sup>, si le premier-né était seul et unique, il ne devrait pas être offert à Dieu, ce qui est contraire à la vérité. Ensuite, dans l'*Exode*, Dieu

<sup>1</sup> III, 3. — <sup>2</sup> *Aux Hébreux*, I, 6. — <sup>3</sup> *Exode*, XIII, 2.

appelle le peuple d'Israël son premier-né, quoiqu'il n'en eût pas d'autres. Et, dans le chapitre XII<sup>1</sup>, il est dit qu'il frappa tous les premiers-nés de la terre d'Égypte, parmi lesquels il n'est pas douteux qu'il y eut quelques enfants uniques. Je me range donc à l'avis de saint Thomas<sup>2</sup>.

C'est l'usage des saintes Écritures d'appeler premier-né non-seulement celui qui a d'autres frères venant après lui, mais celui qui est né le premier. Autrement, si celui-là seul est premier-né qui a des frères venant après lui, les premiers-nés ne sont pas dus à Dieu selon la loi, tant que d'autres enfants ne sont pas procréés, ce qui est évidemment faux, puisque les premiers-nés doivent être rachetés pendant le premier mois<sup>3</sup>. Le Christ est appelé premier-né non parce qu'il a précédé d'autres frères; mais parce que la Vierge l'a enfanté avant personne autre.

Ou bien le Christ est appelé premier-né par rapport à tous les fidèles, aux Saints ses serviteurs, aux élus qui sont appelés enfants adoptés, tandis que le Christ est enfant selon la nature. Car quoique la bienheureuse Vierge ait enfanté seulement selon la nature un fils unique, cependant elle est devenue par lui, au point de vue spirituel, la Mère d'une grande multitude d'enfants dont le Christ est le premier-né. C'est pour cela qu'il est appelé, dans *l'Épître aux Romains*<sup>4</sup>, « l'ainé entre plusieurs frères. » Gloire, honneur, vertu et puissance soient au Père, au Fils et au Saint-Esprit pendant tous les siècles des siècles! Ainsi soit-il.

<sup>1</sup> γ. 29. — <sup>2</sup> III<sup>e</sup> Part., quest. xxviii, art. 3 à 4. — <sup>3</sup> Exode, xxiii, 30. — <sup>4</sup> VIII, 29.

---



## XVII

### MATER AMABILIS

#### MÈRE AIMABLE

---

Il est bon de savoir que Denys, ce grand théologien, a écrit ceci dans son *Livre sur les Titres divins* : « Le beau et le bon est aimé, désiré, convoité par tous <sup>1</sup>. » C'est pour ce motif que le chœur des fidèles de la sainte Église chante en l'honneur de Marie, Mère de Dieu : *Mater amabilis, Mère aimable*. En effet, après que l'Église l'a appelée Mère de Dieu, Vierge des Vierges, Mère du Christ, Mère de la divine grâce, Mère très-pure, Mère très-chaste, Mère toujours vierge, Mère sans tache, aussitôt après, elle lui décerne le titre glorieux de *Mère aimable*, c'est-à-dire digne d'amour, et cela avec raison. Qui niera, en effet, qu'elle soit digne d'amour, Celle qui, pour notre salut, a enfanté ce Dieu, Roi et Sauveur de nos âmes ? Qui niera qu'elle soit digne d'amour cette Vierge incomparable, unique, glorieuse, qui est la Vierge des vierges, c'est-à-dire qui est le prince, le chef, le coryphée, le porte-drapeau des vierges ? Qui niera qu'elle soit digne d'amour, cette Mère pleine de grâces, très-pure, très-chaste, qui fut toujours préservée de toute atteinte, de toute souillure du péché, qui fut vierge avant l'enfantement, pendant l'enfantement et après l'enfantement ? Cela montre assez qu'elle fut belle, bonne, ou plutôt très-bonne et, par

<sup>1</sup> IV, 1.

conséquent, qu'elle doit être aimée, désirée, chérie. C'est donc avec raison qu'après les titres ci-dessus énumérés, la bienheureuse Vierge reçoit celui de *Mère aimable*. Pour que cela devienne évident, nous avons à montrer d'abord :

---

## 177° CONFÉRENCE

### RAISONS PRINCIPALES QUI FONT QUE LA GLORIEUSE VIERGE MARIE, MÈRE DE DIEU, EST AIMABLE.

**SOMMAIRE.** — Avant-propos. La Vierge est aimable : 1° à cause de sa ressemblance et de son union avec Dieu ; 2° à cause de sa ressemblance avec notre nature ; 3° à cause de l'amour qu'elle a pour nous ; 4° à cause de sa bonté et de sa beauté.

Cette Mère, bénie par-dessus toutes les femmes, a des titres innombrables qui prouvent qu'elle est digne de tout amour. Si l'on envisage sa dignité, elle est tout aimable parce qu'elle est la Mère du Dieu très-bon et très-grand. Si on envisage sa sainteté, elle est aimable parce qu'elle a été ornée des plus grandes vertus, d'une grâce privilégiée, d'une gloire inouïe. Elle est aimable par la beauté du corps ; car elle fut la gloire et l'ornement de son sexe. Elle est aimable par la beauté de l'esprit, car elle fut ennoblie par des grâces tellement éclatantes qu'elle laisse bien loin derrière elle tous les hommes et les Anges. Si l'on considère notre avantage, elle est aimable, car elle est notre Mère, notre avocate, notre espérance, notre protectrice. Nous réduirons à trois tous ces titres et autres semblables, qui font qu'elle est aimable, à savoir : sa ressemblance, son amour, sa bonté ou sa beauté.

Donc, la bienheureuse Vierge est surtout aimable à cause de sa ressemblance et de son union avec Dieu ; à cause de sa ressemblance avec notre nature ; à cause de son amour ; à cause de sa bonté ou de sa beauté.

**I. — A cause de sa ressemblance et de son union avec Dieu.** Dieu est aimable par sa nature. Car nos goûts nous portent vers le bien. Le bien est ce que tous convoitent, ce que tous aiment. Mais Dieu ren-

ferme en lui, formellement ou éminemment, comme on dit à l'école, toutes les perfections des créatures. Il est un océan infini de bonté et de béatitude; il renferme en lui tout être, tout bien, toute vérité, toute beauté, toute joie, toute douceur, tout repos, toute consolation, toute dignité, toute majesté, toute gloire, toute sagesse, toute vie, toute félicité. C'est pourquoi si la plus petite parcelle de sa beauté dans une créature la rend aimable; si, par exemple, les fleurs, les plantes, les fruits, les prés, les champs, les oiseaux, les animaux domestiques et les bêtes sauvages, l'or et l'argent, les perles, les pierres précieuses, sont aimables à cause de leur beauté ou de leur utilité, Dieu lui-même est aimable d'une manière incomparable; car toutes ces choses, réunies en une seule, ne sont pas davantage, devant Dieu, que le petit grain qui donne à peine la moindre inclinaison à la balance, et comme une goutte de la rosée du matin qui tombe sur la terre, comme le dit la Sagesse <sup>1</sup>. En outre, la sagesse, l'éloquence, le courage et les autres qualités du corps ou de l'esprit sont aimables chez les hommes. Nous avons lu dans le III<sup>e</sup> Livre des Rois, touchant Salomon, que toute la terre désirait son visage <sup>2</sup>. Plusieurs nobles personnages vinrent du fond de l'Espagne et de la terre des Gaules, vers Tite Live, dont la bouche distillait une éloquence semblable à des ruisseaux de lait, et ceux que Rome n'avait pas tentés par ses splendeurs y vinrent, attirés par la renommée d'un seul homme, comme saint Jérôme l'écrit à Paulin. Salluste a écrit que l'Italie porta sur ses épaules Cicéron exilé, tant la sagesse, l'éloquence et les autres qualités sont ennoblies chez les hommes. A combien plus forte raison est aimable ce Dieu très-grand et très-bon, en qui réside la perfection de toute sagesse, de toute force, de toute vertu, de toute beauté!

Mais ce qui rend Dieu aimable à nos yeux par-dessus toutes choses, c'est son incarnation. Qui ne serait pas rempli d'amour en contemplant ce Dieu fait homme pour nous, souffrant mille tourments, couvert de sueurs, puis glacé par le froid, couronné d'épines et crucifié? Dieu avait donné aux Juifs ce grand précepte sur l'amour qu'ils devaient avoir pour lui : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre

<sup>1</sup> XI, 25. — <sup>2</sup> Chap. I.

cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces <sup>1</sup>. » Ils avaient beaucoup de raisons pour le chérir, mais nous, Chrétiens, nous en avons bien plus encore. Pour nous Dieu s'est fait homme, pour nous il a enduré les tourments, les ignominies, le crucifiement, les blessures, ce qu'il n'avait jamais fait pour les Juifs.

Il a laissé aux Juifs, en témoignage de son amour, les pluies, les époques d'abondance, le pain tombé du ciel, l'eau tirée de la roche. Mais il nous a donné un plus grand témoignage de son amour pour nous : cette pluie admirable de son sang précieux, ces temps si féconds en grâce et en gloire, l'admirable nourriture de son corps et la boisson de son sang dans l'Eucharistie. Il aurait un cœur de marbre celui qui ne rendrait pas amour pour amour à un Dieu si aimant. C'est avec raison que le bienheureux Jacopone, enivré de l'amour de Dieu, pleurerait sans cesse. Comme on lui demandait pourquoi, il répondit : « Parce que l'amour par excellence, c'est-à-dire Dieu, n'est pas aimé. » Il nous a paru convenable de nous étendre sur ce sujet, afin que nous nous élevions de l'amour de Dieu à l'amour de la Vierge qui, nous l'avons dit, est aimable à cause de sa ressemblance et de son union avec Dieu.

Il est certain que lorsqu'on aime quelqu'un, on a aussi de l'amour pour tout ce qui lui touche naturellement. Aussi, un homme qui s'aime lui-même aime aussi ses membres, sa main, son pied, son doigt, et les autres choses qui font partie de sa personne et qui sont nécessaires à sa conservation. La bienheureuse Vierge était unie à Dieu plus que toutes les autres créatures, non-seulement parce qu'elle avait été faite à l'image et à la ressemblance de Dieu, comme les Anges et les hommes, non-seulement parce qu'elle participait à la grâce de Dieu, comme les autres Saints, mais parce qu'elle fut comblée par Dieu de dons supérieurs à la grâce, dons que nous avons énumérés longuement dans toute la 86<sup>e</sup> Conférence. A ces titres, que nous avons énumérés, nous allons maintenant en ajouter quelques autres qui peuvent nous porter à l'amour de la bienheureuse Vierge.

<sup>1</sup> *Deutéronome*, vii, 5.

Donc, la bienheureuse Vierge est semblable à toute la très-sainte Trinité. Elle est semblable au Père, car elle est la Mère de ce même Fils dont il est le Père. Car le Fils de Dieu n'est pas une autre personne que le Fils de la Vierge, mais le Fils de Dieu et le Fils de la Vierge, c'est une seule, une même personne. C'est pourquoi le Docteur angélique enseigne avec toute son école qu'il y a dans le Christ une seule filiation réelle, éternelle, par laquelle il se rattache au Père selon l'essence, et à la Mère selon la raison <sup>1</sup>. Ensuite, il est semblable au Père ; car, de même que le Fils est engendré de toute éternité par la pensée féconde du Père, sans passion, sans division, sans corruption ; de même, dans le temps, le Fils est né du sein très-pur de la Vierge, sans concupiscence, sans douleurs, sans corruption, sans volupté.

Elle est semblable au Saint-Esprit, car le Saint-Esprit n'a pas opéré sans elle la conception et la formation du corps du Christ, et elle-même n'a pas enfanté sans l'intervention du Saint-Esprit, comme nous l'avons fait voir ci-dessus, dans la 86<sup>e</sup> Conférence.

Elle est semblable à son Fils, car, de même que le Fils est le Verbe incorruptible du Père ; de même, la Vierge Mère fut une Vierge sans souillure avant l'enfantement, pendant l'enfantement et après l'enfantement. Et de même que le Fils est unique, de même que, depuis le commencement des siècles, on ne vit, on n'entendit jamais un homme semblable à lui qui était tout à la fois créateur et créature, puissant et infime, éternel et mortel, homme et Dieu en même temps ; de même, la Mère fut une créature rare, unique, illustre, telle que, depuis le commencement des siècles, en aucun lieu de la terre, on n'avait entendu parler de rien de pareil. Tout à la fois Mère et Vierge, Mère et fille, Mère et servante, créature de Celui à qui elle donna le jour.

Il est très-vraisemblable aussi que la bienheureuse Vierge fut très-semblable à son Fils par une ressemblance corporelle, puisque le Fils fut très-semblable à sa Mère. En effet, les fils tiennent de leurs mères non-seulement leurs corps, mais aussi leur manière d'être, leurs

<sup>1</sup> III<sup>e</sup> Part., quest. xxxv, art. 5.

mœurs, leur caractère, comme nous l'avons montré longuement ci-dessus, dans la 132<sup>e</sup> Conférence.

En outre, ils se ressemblaient par leur vie, puisque le Christ demeura toujours vierge, et que la Mère resta toujours chaste, pure, vierge, sans souillure et sans tache. Le Christ mena toujours une vie pauvre, humble et cachée : la Vierge Mère se soumit à cette vie. Le Christ ne mena pas une vie solitaire, mais une vie en commun : la Vierge Mère aima cette vie.

Et certes il est probable qu'ils se ressemblèrent encore quant à la nourriture, à la manière de se vêtir, à l'austérité de la vie. Mais quant aux vertus, ils eurent la plus grande ressemblance. Le Christ fut plein de charité, et la bienheureuse Vierge aussi. Le Christ fut très-chaste; la Mère aussi fut très-chaste, très-pure, surpassant toutes les créatures par sa pureté et sa chasteté. Le Christ fut très-obéissant; de même, sa Mère fut très-obéissante. Si le Christ fut très-doux, la Vierge fut aussi la plus douce des créatures. Le Christ fut miséricordieux; Marie fut la Mère de miséricorde, et ainsi de suite pour les autres vertus. Voyez ce que nous avons dit ci-dessus de cette ressemblance de Marie avec le Christ dans la 98<sup>e</sup> Conférence.

Ils se ressemblèrent aussi dans la passion et le crucifiement et, pour tout dire en un mot, dans toutes leurs volontés, puisque la bienheureuse Vierge était parfaite et que la perfection de l'homme consiste en ce qu'il se conforme à la volonté divine, qui doit nous servir de règle dans toutes nos actions. Mais il est très-vrai aussi que la Vierge sainte fut très-semblable à son Fils, surtout parce que lui-même était son Fils et qu'elle-même était sa fille; que si lui-même était son Père, elle-même était sa Mère. Le Christ était l'époux, elle était l'épouse. C'est donc avec raison qu'elle est appelée *Mater amabilis*, Mère aimable, à cause de sa ressemblance et de son union avec Dieu.

II. — *A cause de sa ressemblance avec notre nature.* Les Écritures saintes témoignent clairement que la ressemblance de nature est une cause d'amour : « Tout animal aime son semblable <sup>1</sup>. » Platon, dans

<sup>1</sup> *Ecclésiastique*, XIII, 19.

*Lysis*, a rapporté cette sentence, et il en a ajouté une autre : « Le semblable, dit-il, est ami de son semblable. » C'est de là aussi que vient ce proverbe cité par Varron, dans son ouvrage *sur les Langues* : « Un vieux épouse une vieille <sup>1</sup>. » C'est-à-dire un homme âgé épouse une femme âgée. C'est pour cela que nous voyons les abeilles, les fourmis, les colombes, les grues, vivre par troupe, car elles sont réunies par la communauté de nature ; mais nous ne voyons pas les poissons se réunir avec les oiseaux, ni les vautours avec les colombes, ni les loups avec les brebis, parce qu'il y a dissemblance de nature. C'est pour cela que saint Ambroise a dit : « Rien n'est selon les lois de la nature comme d'aimer ceux que la nature nous donne pour semblables. » La glorieuse Mère de Dieu est semblable à nous par sa nature, puisqu'elle est descendue d'Adam par les voies ordinaires, comme nous l'avons démontré contre certains hérétiques dans la 141<sup>e</sup> Conférence. Elle est donc aimable à cause de sa ressemblance avec notre nature.

Il faut ajouter que Dieu a ennobli notre nature dans la bienheureuse Vierge ; car, formé de sa chair, il a pris notre nature, et c'est parce que Marie est sa Mère qu'il l'a élevée au rang de Reine, de maîtresse de toutes les créatures, même des Anges. Qui donc n'aimerait pas celle que le Père a choisie pour sa Fille, le Fils pour sa Mère, le Saint-Esprit pour son Épouse, le monde pour son Avocate, les Saints pour leur Protectrice, les Anges pour leur Reine ?

III. — *A cause de l'amour qu'elle a pour nous.* L'amour d'une chose fait naître l'amour pour une autre chose qui a quelque connexion avec la première ; à bien plus forte raison, l'amour d'une personne engendre un amour réciproque. C'est pour cela que Sénèque écrit dans sa Lettre ix<sup>e</sup> : « Je vous montrerai que vous pouvez avoir un ami, sans avoir recours aux breuvages, aux incantations d'aucune sorcière. Aimez si vous voulez être aimé. » Et Martial, d'accord avec lui, écrit à Marcus : « Marcus, aime si tu veux être aimé, car l'amour n'est pas produit par des paroles. »

<sup>1</sup> Lev., III.

La bienheureuse Vierge Marie nous aime et elle a de chacun de nous un soin particulier. Car, elle nous dirige dans la voie de Dieu, elle nous console dans nos tribulations, nous protège dans toutes les nécessités et les périls de la vie. Elle ne repousse personne, ne méprise personne; elle prête son assistance à chacun, nous vient en aide à tous avec bienveillance; en elle rien de sévère, rien de rigoureux, rien de dur, rien de formidable. Elle ne dédaigne pas d'instruire les ignorants, de conduire par la main ceux qui s'égarerent, de corriger les pécheurs; elle veut que nous soyons tous les enfants de Dieu, que nous nous élevions au-dessus des choses de ce monde, que nous vainquions le péché, que nous soyons plus forts que le démon. Nous avons appuyé ailleurs cette thèse par des exemples. Louis de Blois, dans son *Miroir*<sup>1</sup>, a dit avec beaucoup de raison : « Le Ciel et la terre périront avant qu'elle prive de son appui celui qui l'implorera avec ferveur. » O Mère aimable! Qui n'aimerait pas une Mère si bonne, une Mère si douce! Qui ne révérerait pas une patronne si utile? Qui n'honorerait pas cette avocate qui prend soin de tout ce qui touche à notre salut? Qui ne vénérerait pas celle qui après Dieu est notre espérance, le salut de ceux qui l'invoquent, la promotrice des justes, qui ramène les pécheurs égarés, qui nous protège sous ses ailes, qui nous préserve du choc des ennemis, qui nous affermit dans la voie du salut, nous conserve au dernier moment de la vie, éloigne de nous la vue ténébreuse et horrible des démons, nous délivre de la damnation au jour redoutable du Jugement, et, par son intercession, nous fait entrer au nombre des élus?

IV. — *A cause de sa bonté ou de sa beauté.* Le Docteur angélique<sup>2</sup> regarde le bon et le beau, comme étant la même chose. C'est pourquoi le bon est aimable par sa nature, il en est de même pour le beau. De là cet ancien proverbe dont Platon fait mention dans *Lysis* : « Le beau lui-même est agréable; » car nous aimons naturellement les choses qui sont belles. Aussi, comme on demandait à Aristote pourquoi on aime les choses qui sont belles, il répondit « que c'était là la demande d'un aveugle. » Ceci est rapporté dans sa vie par Laërce, et dans

<sup>1</sup> Chap. xii. — <sup>2</sup> 1<sup>re</sup> Part., quest. xxvii, art. 1 à 3.



le LXIII<sup>e</sup> Sermon de Stobée. La bienheureuse Marie, Mère de Dieu, est très-belle, donc elle est aimable. Il y a tellement à dire sur sa beauté que la présente Conférence n'y suffirait pas; nous renvoyons donc ce sujet à la Conférence suivante.

## 178<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### DE LA BEAUTÉ DE LA VIERGE. MÈRE DE DIEU.

**SOMMAIRE.** — 1. Beauté du Fils de Dieu. — 2. Comparaison des Écritures. — 3. Paroles tirées du *Cantique des cantiques*. — 4. Toutes les beautés de la nature sont réunies dans Marie. — 5. Beauté de son corps. — 6. Beauté de son âme. — 7. Elle est plus belle que toutes les créatures. — 8. Le temple de Dieu. — 9. Comparée à Judith et à Esther. — 10. Pieuses histoires.

I. — Mille raisons nous font voir que la glorieuse Marie, Mère de Dieu, est très-belle et par conséquent tout aimable.

Parce qu'elle a été la Mère d'un Fils remarquable par sa beauté entre tous les enfants des hommes. « Personne ne peut donner ce qu'il n'a pas, » disent les philosophes; si donc la bienheureuse Vierge Marie n'avait pas été belle elle-même, elle n'aurait pas enfanté un fils beau parmi les enfants des hommes. De plus, personne ne met en doute que la beauté des parents n'ait la plus grande influence sur la beauté des enfants : « Les forts sont les fils d'hommes forts et bons. »

II. — Elle est très-belle celle qui, dans la sainte Écriture, est comparée à tant de belles choses : à la rose <sup>1</sup>, à l'olive <sup>2</sup>, au lis <sup>3</sup>, à la lune, au soleil, aux étoiles <sup>4</sup>.

III. — Elle est très-belle celle qui est louée par la bouche même du Créateur : « Que vous êtes belle, ô mon amie, que vous êtes belle <sup>5</sup> ! » Et : « Vous êtes toute belle, ô mon amie <sup>6</sup>. » Dans les premières paroles, deux fois il l'appelle belle, parce qu'elle est belle par le corps, belle par l'âme, belle dans cette vie par la grâce, belle dans l'autre vie par la gloire; elle est donc aimable en toutes choses et par toutes choses.

<sup>1</sup> *Ecclésiastique*, XXIV, 18. — <sup>2</sup> *Ibid.*, 19. — <sup>3</sup> *Cantiques*, II, 2. — <sup>4</sup> *Ibid.*, VI, 9. — <sup>5</sup> *Ibid.*, IV, 2. — <sup>6</sup> *Ibid.*, 7.

IV. — Elle est très-belle celle dont la nature, la gloire, la grâce embellirent le corps aussi bien que l'âme. La nature mit tous ses soins à former son corps. La grâce répandit tous ses trésors pour l'embellir. La gloire semblablement la revêtit de toutes ses splendeurs. Tout ce qu'il y a de beau, de bon, de saint, d'aimable et qui partout ailleurs se trouve réparti entre toutes les créatures, tout cela se trouve réuni avec excellence sur la Vierge Marie, Mère de Dieu.

Zeuxis, peintre très-célèbre, ayant à représenter Hélène, choisit parmi un grand nombre de vierges, remarquables par leur beauté, cinq d'entre elles plus belles que les autres, et il les prit pour modèles, de manière à représenter sur son tableau ce qu'il y avait de plus beau dans chacune d'elles; il arriva par là à représenter une beauté merveilleuse qu'il laissa aux Crotoniates et qui fut placée dans le temple de Junon. Le fait est attesté par Cicéron, dans son Livre *sur l'Invention* <sup>1</sup>, et par Pline <sup>2</sup>. De même, le Dieu très-grand et très-bon ayant comme passé en revue toutes les grâces, tous les charmes, toutes les beautés, que la nature ou la gloire a mises dans telle ou telle créature, dans l'Ange ou dans l'homme, les a réunies à un haut degré de perfection et avec une grande prodigalité sur la Vierge Marie, sa Mère, et il l'a mise ainsi toute belle et tout aimable devant les yeux des hommes.

V. — Appliquez votre attention à contempler la beauté de son corps. Depuis la plante de ses pieds jusqu'au sommet de sa tête, vous ne trouverez rien qui ne soit irréprochable, qui puisse être critiqué; que dis-je! ce corps tout entier est formé avec perfection, avec la plus grande beauté par la main de la divine Sagesse. Voyez ce que nous avons dit de la beauté corporelle de la Vierge, Mère de Dieu, dans la 132<sup>e</sup> Conférence.

VI. — Et maintenant, élevez-vous autant que vous le pourrez à contempler la beauté de l'âme de la Vierge; vous la verrez comblée de tant de dons, de tant de vertus et de mérites, que vous reconnaîtrez avec raison qu'elle a eu plus de grâces dans cette vie, qu'elle a plus de gloire dans l'autre que tous les Saints ensemble. Lisez là-dessus toute la 134<sup>e</sup> Conférence.

<sup>1</sup> Liv. II. — <sup>2</sup> Liv. III, chap. ix.

Considérez combien est grande la beauté d'une seule âme pure de tout péché et ornée de vertus. Sainte Catherine de Sienne disait avec raison : « Si on pouvait voir avec les yeux du corps la beauté de l'âme pure de tout péché, il n'y aurait personne qui ne souffrît volontiers la mort pour conserver chaque âme dans un état si beau et si aimable. » Si donc la beauté d'une seule âme sainte est si grande, quelle sera, pensez-vous, la beauté de la Mère de Dieu qui, pour la plénitude de la grâce, de l'éclat de la gloire, surpasse incomparablement toutes les âmes saintes et bienheureuses !

Si tout ce qu'il y a de beauté, d'éclat, de charmes dans les créatures corporelles, dans le soleil, la lune, les étoiles, dans l'or, les pierres précieuses, les fleurs, les jardins, les vêtements, les palais, les couleurs, les oiseaux, les animaux, si tout cela ne peut pas égaler la beauté d'une seule âme, bien mieux encore la beauté de Marie. Aussi Louis de Blois, qui avait pour Marie un amour tout particulier, lui adressa cette salutation dans ses petites prières : « Je vous salue, Marie, Vierge pleine de charmes, vous dont l'éclat est plus pur que celui du soleil, plus brillant que celui des astres ; Vierge plus suave que le baume, plus rose que les roses, plus blanche que les lis ; vous dont la beauté surpasse toute beauté <sup>1</sup>. » C'est pour cela que dans le *Cantique* elle est appelée : « Très-belle entre toutes les femmes <sup>2</sup>. » Et : « La plus belle des femmes <sup>3</sup>. »

VII. — Assurément elle est très-belle, car les choses excellentes conviennent aux choses excellentes. Et de même que, dans la création, toutes choses sont entièrement bonnes, c'est-à-dire belles ; car la bonté est une source de beauté, comme le dit très-bien Marsile Ficin, de même, lors de la seconde création universelle, les choses ont dû être bien meilleures et bien plus belles.

Le premier homme et la première femme furent très-beaux, même au point de vue de la beauté corporelle, puisqu'ils étaient l'œuvre immédiate de Dieu dont tous les ouvrages sont parfaits. Jacques Salcen, excellent historiographe de notre époque, a écrit dans ses *Annales sur l'Ancien Testament*<sup>4</sup>, qu'Adam, notre premier parent, fut

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> Ecclésiaste — <sup>2</sup> 1<sup>er</sup> 7. — <sup>3</sup> v. 17. — <sup>4</sup> 6<sup>e</sup> Jour du monde. n<sup>o</sup> 67.

créé par Dieu, si beau, si orné de charmes et de grâces, qu'il avait une figure semblable à celle que Moïse avait sur le mont Sinai, et Élie avec Moïse lors de la transfiguration. Vous pouvez donc penser quelles furent la beauté, la grâce, les charmes de la Vierge, Mère de Dieu ! quel éclat brillait sur son visage ! quelle grâce avait chacun de ses membres ! puisqu'aucune créature ne fut jamais si étroitement unie, si semblable à Dieu, le Créateur.

VIII. — Si le temple de Salomon était orné à l'intérieur et à l'extérieur, d'ornements en or et de belles ciselures d'un très-grand prix, à combien plus forte raison convenait-il que le temple vivant du Fils de Dieu, dans lequel il a pris sa chair, dans lequel il a habité neuf mois, fût fait de parties habilement proportionnées et paré d'ornements non-seulement spirituels, mais aussi charnels ! Il convenait certainement qu'il fût fait avec une grande grâce, une extrême délicatesse, que les membres fussent parfaitement proportionnés ; enfin, que la beauté résultât de l'ensemble du corps.

IX. — Si cette gloire fut accordée à Esther, à Judith et à d'autres femmes ordinaires ; car on dit de la première, dans *Esther*<sup>1</sup> : « Car elle était parfaitement bien faite, et son incroyable beauté la rendait aimable et agréable à tous ceux qui la voyaient ; » et sur la seconde, on lit dans *Judith*<sup>2</sup> : « Il n'y a point dans toute la terre une femme semblable à celle-ci pour la mine, pour la beauté ou pour le sens et la sagesse des paroles ; » par quelle juste raison pourra-t-on refuser cette gloire à la Mère de Dieu ? Est-ce que cette beauté du corps manqua à la Mère de Dieu, qui fut appelée gracieuse par les Anges ? *Je vous salue, pleine de grâces*, c'est-à-dire gracieuse, selon l'interprétation de saint Damascène dans son 1<sup>er</sup> Discours sur la *Nativité de Marie*. Assuérus posséda des jeunes filles de la plus grande beauté, dont il choisit l'une pour être son épouse : c'était Esther ; le Roi des cieux eut des vierges bien plus belles, et il en choisit une pour être sa Mère. Rachel fut belle ; Judith fut belle ; Esther fut belle, et toutes les autres dont la sainte Écriture célèbre la beauté ; mais Marie fut plus belle ; bien plus, sa beauté dépassait d'autant plus la beauté des

autres créatures, qu'elle était intimement unie, plus semblable à Dieu le Créateur. Aussi, Rupert, admirant sa beauté, s'écriait : « O la plus belle des femmes ! ô vous, bénie entre toutes les femmes, dont la beauté est une bénédiction ; la beauté est le fruit de vos entrailles ! »

X. — Charles, fils de sainte Brigitte, enflammé d'un immense amour pour cette beauté, avait l'âme remplie d'une sainte volupté en contemplant la perfection de la Mère de Dieu, en pensant surtout que Dieu l'avait choisie pour être sa Mère, et il disait : « S'il était possible que la bienheureuse Vierge déchût un seul instant de la dignité qui l'environne, je voudrais, pour que cela n'arrivât pas, être crucifié éternellement dans les Enfers. » Telle était l'extase dans laquelle le plongeait son amour.

Un certain clerc, ayant un amour ardent pour cette beauté, désirait être aveugle, pourvu qu'il pût contempler un seul instant la Mère de Dieu dans toute sa gloire. Je raconte ce fait d'après saint Antonin <sup>1</sup>. Un autre clerc, dévot à la bienheureuse Vierge, adressait à Dieu de fréquentes prières afin qu'il méritât de voir la beauté de la bienheureuse Marie qui, il l'avait appris dans ses lectures, était toute belle et sans tache. Il adressait aussi à la bienheureuse Vierge des prières continuelles, afin qu'elle daignât lui montrer sa beauté. La douce Marie lui accorda sa pieuse demande et lui fit savoir par un Ange qu'elle voulait se montrer à lui, mais qu'il devait cependant savoir qu'il ne fallait pas que les yeux qui l'auraient vue vissent ensuite quelque objet terrestre. Il y consentit, et il dit qu'il ne ferait rien pour se guérir de la cécité, pourvu qu'il vît seulement un instant la bienheureuse Vierge dans toute sa splendeur. Il pensait, à part lui, que si la bienheureuse Vierge lui apparaissait, il ouvrirait seulement un œil pour la voir, afin que, privé de ses deux yeux, il ne fût pas forcé de mentir. Donc, tandis qu'il priait, et tandis qu'il brûlait d'un amour toujours plus ardent pour la Vierge, la Reine du Ciel lui apparut environnée d'une immense clarté. Aussitôt l'œil qui l'aperçut, saisi par cette vive lumière, fut frappé d'aveuglement. Mais lui, rempli de bonheur par la merveilleuse beauté de la Vierge, commença à pleurer et à s'accuser

<sup>1</sup> IV<sup>e</sup> Part., tit. XV, chap. xxxiv, § 3.

lui-même : « Plût au Ciel, dit-il, que je fusse tout à fait aveugle, et que je l'eusse vue plus complètement ! » Il demanda donc à la Vierge qu'elle daignât lui apparaître une seconde fois, disant qu'il était prêt à perdre aussi l'œil qui lui restait, pourvu qu'il pût la voir encore. La bienheureuse Vierge lui apparut une seconde fois, et non-seulement elle n'éblouit pas par sa gloire l'œil qu'il exposait au danger de cécité, mais encore elle lui rendit avec bonté celui qu'il avait perdu. Ceci est rapporté par saint Antonin et dans *le Miroir des exemples* <sup>1</sup>.

Si donc la bienheureuse Vierge est si belle, elle est certainement aimable; aimons-la donc, et chérissons en elle Dieu qui est la source de toute beauté. La Gentilité insensée fit tant de cas d'Hélène, femme du roi Ménélas, que Homère, homme au divin génie, et plusieurs autres peintres et sculpteurs célèbres, travaillèrent sans relâche à exprimer sa beauté. Quel grand cas, je vous le demande, ne devons-nous pas faire de Marie, qui ne fut pas l'auteur de l'incendie de Troie, mais la cause de notre salut; qui fut d'autant plus belle, qu'elle fut plus à l'abri de toute atteinte des passions, de toute contagion du vice, plus admirable par l'intégrité de ses mœurs, plus illustre par sa sainteté, plus ornée de vertus ! Aimons-la donc, car c'est la volonté de Celui qui l'a faite si belle, si pleine de charmes, si aimable. Louange, honneur, gloire, puissance, soient à lui dans toute la suite des siècles ! Ainsi soit-il.

Mais, afin de mieux faire voir la beauté de la Vierge Marie, Mère de Dieu, il nous a paru bon de faire voir son image au naturel.

## 179<sup>e</sup> CONFÉRENCE

IMAGE VÉRITABLE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, TIRÉE DU CANTIQUÉ  
DES CANTIQUES.

SOMMAIRE. — 1. Avant-propos. — 2. Le *Cantique des cantiques* célèbre Marie. —  
3. Plan que l'auteur se propose de suivre.

I. — Je suis un peintre insensé, inhabile, ignorant et grossier, moi qui entreprends de représenter et de mettre sous vos yeux une image très-belle, éclatante et splendide, c'est-à-dire l'image de la sainte

<sup>1</sup> VIII, 69.

Marie, Mère de Dieu. Mais comme je manque de couleurs dignes de mon tableau et que je n'ai pas une main capable de tracer avec perfection les contours de mon image, Dieu lui-même, très-sage et très-habile, artisan suprême en toutes choses, me fournit la matière et les couleurs, afin que je peigne, que je représente une image très-belle et très-digne, et que j'excite l'amour de celle qu'elle représente dans tous ceux qui la verront.

Cette image est dans le livre sacré du *Cantique des cantiques*, où le Saint-Esprit représente des créatures variées, auxquelles il prend toutes leurs beautés, et comme leur *quintessence*; il les compare ensuite à la Vierge, afin que des choses que nous connaissons nous puissions nous élever à la connaissance de celles qui ne peuvent pas tomber sous nos yeux.

II. — Il n'est pas douteux que tout ce qui est dit dans le *Cantique des cantiques* au sujet de l'Épouse, c'est-à-dire de l'Église, ne puisse s'appliquer surtout à la bienheureuse Vierge. Car la Vierge est le membre principal de l'Église après le Christ, qui en est la tête. C'est pourquoi Apponius, qui fleurit en l'an du Seigneur 840, dit avec beaucoup de raison, à la fin du cantique : « Celui-là est malheureux qui ne croit pas que le véritable sens du livre des *Cantiques* s'applique à la Mère de Dieu. » Cela est approuvé par la sentence de l'Église, puisque, dans son office, elle fait plusieurs emprunts au *Cantique* et qu'elle les chante surtout en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie à ses jours de fête; et dans la prose de la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie, plusieurs Églises chantent ceci en l'honneur de la Vierge : « Les bouches des prophètes vous ont célébrée; Salomon a chanté pour vous son cantique. » Donc, dans le *Cantique*, le Christ, Époux de l'Église, fait tour à tour des demandes et des réponses à Marie comme à son épouse. La Mère s'applaudit de son Fils, le Fils se réjouit de sa Mère; la Mère vante l'excellence de son Fils, le Fils admire la beauté de sa Mère. Dans le *Cantique des cantiques*, quatre personnes prennent la parole, comme le remarque Jean Algrinus, cardinal évêque de Sabine: la Mère avec le Fils, les Anges qui assistent le Fils, leur Seigneur, les jeunes vierges qui assistent la bienheureuse Vierge leur maîtresse. Notre bienheureux Alain a

appliqué d'une manière très-convenable chaque parole de ce cantique à un entretien de Marie avec le Christ.

Voyons donc ce que l'Époux de l'Église dit sur la beauté de la bienheureuse Vierge. Admironz autant que nous le pouvons sa beauté, afin que de l'admiration nous soyons amenés à l'amour.

III. — L'Époux commence par louer les joues de son Épouse sur lesquelles apparaît surtout la beauté de la femme. Qu'il nous soit permis de suivre l'ordre de la nature et d'admirer d'abord la beauté de la tête de la Vierge. Plaise au ciel qu'en parlant et qu'en écrivant, nous nous exprimions si bien que nous approchions de Celui qui met dans ses œuvres une telle expression, une telle perfection que les Anges eux-mêmes désirent admirer son œuvre ! Dans la 178<sup>e</sup> Conférence, nous avons donné particulièrement l'image extérieure du corps de la bienheureuse Vierge, d'après Nicéphore et le prêtre Épiphane. Nous venons maintenant représenter son image spirituelle et interne.

### 180<sup>e</sup> CONFÉRENCE

#### TÊTE, OU DE LA BEAUTÉ DE LA TÊTE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE.

SOMMAIRE. — La tête de la Vierge est comparée au mont Carmel, ce qui marque : 1<sup>o</sup> sa volonté pour le bien et sa charité ; 2<sup>o</sup> sa sainteté ; 3<sup>o</sup> son influence bienfaisante sur les pécheurs.

L'Époux céleste, louant la beauté de la tête de la Vierge, Mère de Dieu, la compare au mont Carmel <sup>1</sup> : « Votre tête est comme le mont Carmel. » Il y a deux monts Carmel, comme saint Jérôme l'a remarqué sur le premier chapitre d'Amos : l'un en Judée, où ont habité Nabal, mari d'Abigaïl, et David <sup>2</sup> ; l'autre est près de la Ptolémaïde, pays d'Israël ; là se cacha et habita Élie, fuyant la vue de Jézabel, ainsi qu'Élisée et les fils des prophètes qui furent les premiers Carmélites ; car c'est à cette montagne que cet Ordre très-illustre a emprunté son nom. Les deux montagnes sont fertiles, agréables et abondantes en vin, surtout la seconde où Élie habitait souvent <sup>3</sup>. Aussi a-t-elle passé en proverbe et est-elle le symbole de la fertilité, de l'abondance et de

<sup>1</sup> Cantique, vii, 5. — <sup>2</sup> I<sup>er</sup> Livre des Rois, xxv, 2. — <sup>3</sup> III<sup>e</sup> Livre des Rois, xviii, 19.



la joie. Isaïe, pour montrer la fertilité de l'Église catholique, a employé une comparaison empruntée au mont Carmel : « La gloire du Liban, dit-il, lui a été donnée, la beauté de Carmel et de Saron. » Il fait mention du Carmel qui l'emportait sur les autres montagnes par la fertilité et l'agrément, afin de montrer la mansuétude et la fécondité future de l'Église catholique. Aussi, dans la langue punique ou arabique, qui se rapproche beaucoup de la langue hébraïque, et aujourd'hui encore, dans cette partie de l'Espagne qui s'appelle la Bétique, les villes les plus agréables et les plus belles sont appelées *Carmenas*, comme Delrio le dit dans son 970<sup>e</sup> Adage.

C'est donc avec raison que la tête de la Vierge est comparée au mont Carmel, afin que sa hauteur nous fasse comprendre que la tête de la Vierge n'est pas inclinée, mais qu'elle est élevée au-dessus des épaules ; c'est pour cela que les Hébreux disent : « La tête s'élève comme le Carmel. » Et, personne ne l'ignore, l'élévation de la tête au-dessus des épaules contribue beaucoup à la beauté du corps.

Mystiquement, la tête de la Vierge signifie la partie supérieure de son âme, la sainte intention de son âme et sa volonté. C'est l'usage, en effet, dans les saintes Écritures, de faire entendre souvent l'intention et la volonté par le mot tête ; car, de même que la tête dépasse tout le corps, de même l'intention prévient toute action. De là vient ce proverbe : « Tout ce que font les hommes, l'intention le juge. » Donc, la tête de la Vierge est élevée et fertile comme le Carmel ; car son intention était toujours portée vers Dieu, et les fruits des bonnes œuvres abondaient en elle.

Ou bien, la tête de la Vierge comparée au Carmel est l'image de sa charité qui, de même que la tête, dépassait les autres vertus ; et elle n'était pas attachée aux épaules, c'est-à-dire qu'elle correspondait seulement aux œuvres, mais qu'elle les dépassait en hauteur et en éminence. Car la Vierge ne se contenta pas d'accomplir les œuvres prescrites par la loi : ce serait là avoir la tête inclinée sur les épaules ; mais elle aspirait toujours aux œuvres de surérogation, qui est avoir la tête élevée au-dessus des épaules.

Le rabbin Aben-Esra est favorable à notre explication lorsqu'il dit que, dans ce passage, on doit entendre par Carmel, non pas cette

montagne si vantée dans les Écritures, mais sa couleur écarlate ; car, en hébreu, *Carmel* signifie *écarlate*, ce qui ressort des *Paralipomènes*<sup>1</sup>, où le mot *Carmel* est employé en hébreu pour désigner ce que nous appelons *écarlate*. C'est pourquoi, d'après cette métaphore, la tête de la Vierge signifie certainement sa charité, qui est la tête, la première de toutes les vertus ; et c'est avec raison qu'elle est appelée *Carmel*, c'est-à-dire pourprée et écarlate, car elle est tout ardente à cause de la ferveur de son amour.

Enfin, par la hauteur du Carmel nous devons entendre la sainteté de la bienheureuse Vierge. De même, en effet, que le Carmel dépasse en hauteur les autres montagnes de Judée ; de même, la bienheureuse Vierge dépasse tous les autres Saints par sa beauté et sa sainteté.

De plus, le mont Carmel est très-fertile et très-agréable et renferme toute espèce de plantes variées, de fleurs, de fruits ; de même, la bienheureuse Vierge était remplie de toute espèce de fleurs, d'herbes odoriférantes et suaves, c'est-à-dire de vertus et de grâces abondantes.

En outre, le mont Carmel, à cause de sa hauteur et de sa verdure, était favorable au recueillement ; aussi Élie s'y retirait-il pour s'y livrer à la contemplation<sup>2</sup>. Mais quel lieu est plus propre à la contemplation que la tête de la Vierge, c'est-à-dire cette partie supérieure de son âme où resplendissent tant de prérogatives et de dons divins ? Si quelqu'un gravit cette montagne pour s'y livrer à la contemplation, assurément il sera ravi d'admiration par la bonté, la sagesse et la puissance de Dieu.

Élie gravit le mont Carmel pour demander la pluie, et là, fléchissant le genou, il obtint la pluie du Seigneur après une longue sécheresse<sup>3</sup>. De la même manière, quiconque désire obtenir du Seigneur la pluie de la grâce doit monter, par l'esprit et la piété, sur ce Carmel qui n'est autre chose que la bienheureuse Vierge, implorer ses mérites et ses prières ; il arrosera ainsi le champ desséché de son âme et il le fécondera abondamment.

Enfin, le Carmel signifie l'Agneau circoncis. C'est donc avec raison

<sup>1</sup> II, 7. — <sup>2</sup> III<sup>e</sup> Livre des Rois, XVIII. — <sup>3</sup> *Ibid.*, XXIII.

que la tête de la Vierge est comparée au Carmel ; car elle portait sans cesse dans sa tête l'Agneau circoncis. Cet Agneau respirait par sa bouche, parlait par sa langue, voyait par ses yeux, entendait par ses oreilles, sentait par son nez.

Ou bien l'Agneau circoncis signifie la tête de la Vierge, parce que quiconque la regardait chassait de son cœur les mouvements désordonnés du vice. L'humilité de la Vierge lui faisait dompter son orgueil ; la virginité, sa passion ; la douceur, sa colère ; la charité, son envie.

C'est donc avec raison que cette partie, c'est-à-dire la tête, est la partie principale de la Vierge. Elle est comparée au Carmel, car elle était parée d'ornements si beaux et si précieux qu'elle semblait présenter l'aspect de cette montagne si sublime et si fertile.

## 181<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### CHEVEUX DE LA VIERGE, MÈRE DE DIEU.

SOMMAIRE. — 1. Les cheveux de la Vierge comparés à des troupeaux de chèvres. — 2. Ce qui marque sa haute sainteté. — 3. Ils sont encore comparés à la pourpre royale.

I. — L'Époux compare les cheveux de la Vierge, Mère de Dieu, à des troupeaux de chèvres : « Vos cheveux sont comme des troupeaux de chèvres qui sont montés sur la montagne de Galaad <sup>1</sup>. » Et : « Vos cheveux sont comme un troupeau de chèvres qui se sont fait voir venant de la montagne de Galaad <sup>2</sup>. » Ils sont encore comparés à la pourpre du roi liée dans les canaux du teinturier : « Les cheveux de votre tête sont comme la pourpre du roi liée et teinte deux fois dans les canaux des teinturiers <sup>3</sup>.

C'est avec raison que l'Époux vante les cheveux de la Vierge, car les cheveux sont le principal ornement d'une femme ; c'est pour cela que les femmes y mettent du noir, du blanc, du roux et les embellissent de mille manières ; et elles font tant de cas de leurs cheveux qu'elles les préfèrent quelquefois à la vie même. Galien, dans son

<sup>1</sup> Cantiques, iv, 2. — <sup>2</sup> vi, 4. — <sup>3</sup> vii, 5.

livre *sur la Médecine* <sup>1</sup> raconte qu'il a vu des femmes mourir de l'amour exagéré qu'elles avaient pour leurs cheveux. Le même fait est rapporté par Actius Tétrabe <sup>2</sup>. Puis donc que les femmes font tant de cas de leurs cheveux, c'est avec raison que l'Époux célèbre les cheveux de son épouse.

II. — C'est une belle comparaison que celle des cheveux de la Vierge à un troupeau de chèvres. Ces troupeaux paissent sur les lieux élevés et gravissent avec intrépidité les plus hautes montagnes; où les autres animaux redoutent des précipices, là, les chèvres séjournent et trouvent des aliments; la nourriture y est plus douce, les fruits plus délicats et les loups ne s'y hasardent pas. La bienheureuse Vierge gravit les plus hauts sommets des vertus, et elle posa son nid sur les hauteurs de la perfection évangélique; car elle a élevé vers le Ciel ses pensées qui sont ordinairement désignées par ses cheveux dans les Écritures; elle s'est entièrement séparée des préoccupations terrestres, et elle s'est transportée, établie dans le Ciel. Les autres brebis suivent un chemin peu sûr, établi dans la plaine; elles ont l'esprit rempli des choses du monde; aussi sont-elles exposées à mille dangers, à mille ennemis, à mille rencontres d'ennemis; et, bien souvent, comme dit le Psalmiste <sup>3</sup>, la mort en fait sa proie, comme des brebis plongées dans l'abîme. La Vierge a choisi sa demeure non pas dans la plaine, comme les brebis, mais sur les rochers les plus élevés, comme les troupeaux de chèvres. Aussi elle-même dit dans *l'Ecclésiastique*: « J'ai habité dans les lieux très-hauts, et mon trône est comme une colonne de fumée; » c'est-à-dire dans la providence particulière de l'Esprit-Saint. Là, la bienheureuse Vierge ne craignit plus aucun danger, aucune invasion des loups; elle ne subit aucune atteinte du monde, de la chair ou du cruel Satan, ce loup infernal; elle ne fut pas attaquée dans ses actions comme les autres hommes, ainsi que nous en avons traité plus au long dans la 137<sup>e</sup> Conférence.

Il y a ensuite: *qui sont montées sur la montagne de Galaad*, ou *qui se sont fait voir venant de la montagne de Galaad*. Galaad est une montagne d'Arabie qui produit beaucoup d'aromates. Aussi les Gaaladites

<sup>1</sup> Chap. xix. — <sup>2</sup> Liv. II, sermon II, chap. LVIII. — <sup>3</sup> Ps. XLIII.

et les Arabes sont-ils très-habiles dans l'art de la médecine et de la chirurgie à cause de leurs aromates, de leurs herbes, de leurs bois, de leurs fruits, qui sont d'une qualité supérieure. La bienheureuse Vierge descend véritablement de cette montagne pour les Galaadites, lorsqu'elle guérit nos blessures, c'est-à-dire les péchés; lorsqu'elle éloigne de nous, par son intercession, les maladies soit de l'âme, soit du corps; car elle a pour nous la sollicitude d'une mère: elle guérit nos maux par ses prières; elle nous donne ses conseils, ses secours, comme des conseils spirituels.

III. — Il compare ensuite les cheveux de la Vierge à la pourpre du roi plongée dans les canaux, afin sans doute de faire voir que les pensées de la Vierge, désignées sous le nom de chevelure, étaient royales; car, de même que la bienheureuse Vierge était issue d'une race royale, de même elle eut toujours des pensées royales. Et quelles sont les pensées d'un roi? Un roi n'occupe pas son esprit à des choses misérables, il ne s'abaisse pas à de viles préoccupations; il médite toujours de grandes choses, il songe aux guerres, aux triomphes, aux trophées. De la même manière, la Vierge ne souillait pas son intelligence par des pensées terrestres, elle n'abaissait pas son esprit généreux jusqu'aux vices honteux; elle roulait dans son esprit des pensées bien plus hautes, c'est-à-dire célestes; elle méditait des combats contre les ennemis infernaux, il n'y avait dans son esprit aucune pensée si petite, de si peu d'importance, qui ne brillât de la splendeur royale, ou bien, son moindre cheveu respirait la dignité royale. C'est pour cette raison que les cheveux de sa tête sont appelés une pourpre de roi. Car la couleur de pourpre est la couleur royale et impériale. Cette pourpre est dite jointe ou liée dans les canaux, car la pourpre adhère si intimement à la laine qu'aucun effort de l'eau ne peut l'en séparer. C'est pour cela que Laërce, dans son poème *sur la Nature des choses*, écrivait ceci : « La couleur pourprée du conchyle est tellement unie aux étoffes de laine qu'elle ne peut plus en être séparée, pas même si Neptune voulait, avec ses flots, lui rendre sa première couleur, pas même si la mer tout entière, avec toutes ses ondes, voulait l'effacer <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Liv. VI.

C'est ainsi qu'aucune puissance ne pouvait abaisser sur de vils objets les pensées royales de la Vierge, et elles retiraient d'autant moins la couleur de pourpre qu'elles s'en imprégnaient plus souvent.

Les canaux dans lesquels cette couleur de pourpre était jointe ou liée, sont les vases dans lesquels la laine est trempée afin qu'elle prenne la couleur pourprée. Ces canaux signifient le sein sacré de la Vierge, dans lequel la pourpre du Roi éternel a été teinte avec le sang humain, et où l'humilité de la chair s'est élevée à la dignité de la pourpre, lorsqu'elle s'unit à Dieu par l'incarnation. Et c'est avec raison qu'elle est dite jointe dans les canaux ou liée dans les canaux, puisqu'elle s'est unie au Fils de Dieu par le lien indissoluble d'une union hypostatique.

J'adopte volontiers la version des Septante, qui ont ainsi traduit ces paroles : « Les cheveux de votre tête sont comme un roi lié par la pourpre dans les canaux. » Ce roi, c'est le Christ qui a été lié par la chevelure de pourpre, c'est-à-dire par l'humilité de la Vierge, suivant ce que dit le *Cantique* lui-même : « Vous avez blessé mon cœur par l'un de vos yeux et par un cheveu de votre cou <sup>1</sup>. » Rupert traduit ainsi : « Par la trop grande humilité de votre cœur. » C'est avec beaucoup de justesse que l'humilité est désignée par un seul cheveu. Qu'y a-t-il, en effet, de plus mince qu'un cheveu ? Quoi de plus simple que la pauvreté ? Qu'y a-t-il de plus flexible qu'un cheveu ? Quoi de moins résistant que l'humilité ? Un cheveu se voit à peine : l'humilité de la Vierge se permet à peine ce qui peut être remarqué parmi les hommes. Il est dit que ce cheveu est non de la tête, mais du cou, parce que la Vierge n'avait pas de tête, c'est-à-dire d'époux qui souillât sa virginité ; ce cheveu est attaché à son cou pour marquer son humilité qui attira sur elle les regards de Dieu et la rendit digne d'être sa Mère. Elle attacha Dieu à ce seul cheveu de son cou, lorsqu'elle se crut indigne d'être la Mère de Dieu. C'est ce que dit Rupert, dont je cite les paroles : « Lorsque vous vous jugiez indigne d'un homme, vous devîntes digne de Dieu ; c'est le fruit d'un seul de vos yeux, d'un seul cheveu de votre cou ; lorsque vous vous jugiez indigne de donner

<sup>1</sup> IV, 9.

des enfants à Israël, vous avez été trouvée digne de donner à Israël son salut; lorsque vous vous jugiez indigne d'allaiter le fils d'un homme, vous avez été trouvée digne d'allaiter le Fils de Dieu fait homme avec vos belles mamelles, vos très-belles mamelles, vos mamelles virginales <sup>1</sup> ! »

182<sup>e</sup> CONFÉRENCE

## YEUX.

SOMMAIRE. — 1. Les yeux de Marie sont comparés aux yeux de la colombe. — 2. Ce qui marque son innocence. — 3. Son amour pour les choses du Ciel. — 4. Sa volonté sainte. — 5. Version des Septante. — 6. Chasteté et tristesse des yeux de Marie.

I. — L'Époux représente les yeux de la Mère de Dieu par une double comparaison. L'une est prise dans le *Cantique* <sup>2</sup> : « Vos yeux sont comme les yeux des colombes, sans ce qui est caché au dedans ; » l'autre est prise dans le même *Cantique* : <sup>3</sup> « Vos yeux sont comme les piscines d'Hesebon, situées à la porte du plus grand concours des peuples. »

II. — *Vos yeux sont comme les yeux des colombes.* De même que, chez les Égyptiens, l'œil et la verge étaient les hiéroglyphes de Dieu, car ils voulaient montrer par là que Dieu soutient toutes choses par son sceptre et qu'il voit tout par son œil, de même l'hiéroglyphe de la Mère de Dieu est l'œil de la colombe qui peint bien son admirable chasteté, sa pureté, son innocence. La colombe est pleine de simplicité. Aussi, dans saint Matthieu, Jésus-Christ nous donne-t-il ce conseil : « Soyez simples comme des colombes <sup>4</sup>. » De même, elle est innocente et pure, et c'est pour cette raison qu'on dit qu'elle n'a pas de fiel. En réalité, elle a du fiel, comme l'affirment Aristote dans son *Livre sur les Animaux* <sup>5</sup>, et Pline avec lui <sup>6</sup>, mais on dit qu'elle n'en a pas, marque qu'elle ne connaît ni la ruse ni la dissimulation. Son œil est chaste et plein de simplicité, et l'on dit qu'elle a de petits yeux, car ils ne peuvent recevoir que l'image de son Époux, comme en ont

<sup>1</sup> Rupert. — <sup>2</sup> IV, 1. — <sup>3</sup> VII, 4. — <sup>4</sup> X, 16. — <sup>5</sup> Liv. IV. — <sup>6</sup> Liv. IX, chap. xxxvii.

fait la remarque Origène<sup>1</sup> et Grégoire de Nysse<sup>2</sup>. Afin de montrer que les pensées de la Vierge, et, plus encore, les regards de ses yeux étaient très-purs et très-chastes, ses yeux ont été comparés à la colombe; car il y avait dans les yeux de la Vierge une si grande grâce, on y voyait briller tant de pureté et de chasteté, que non-seulement elle conservait en elle sa virginité, mais encore elle exprimait le sceau de la virginité à ceux qu'elle voyait, comme nous l'avons démontré ci-dessus, dans la 157<sup>e</sup> Conférence.

III. — En outre, les yeux de la Mère de Dieu sont comparés aux yeux des colombes, parce qu'elle aimait la contemplation des choses célestes. Les colombes, lorsqu'elles viennent chercher leur nourriture sur la terre, ne fixent pas leurs yeux sur le sol, mais, regardant rapidement le grain, elles relèvent aussitôt leurs regards vers le ciel. Tels étaient les yeux de Marie; son regard ne s'arrêtait pas sur les choses terrestres et se fixait souvent au ciel. Soit qu'elle servit son Fils chéri, soit qu'elle s'occupât de Joseph, son époux, elle ne cessait pas de penser aux choses du Ciel. Marie avait des yeux de colombe; ils ont des yeux de corbeau ceux à qui il a été dit : « Ils ont résolu de tenir leurs yeux baissés vers la terre<sup>3</sup>. » Nous poursuivons.

*Sans ce qui est caché au dedans.* — Ces paroles signifient non-seulement que les yeux, la vue et l'aspect de l'Épouse étaient remarquables par leur éclat et leur pureté, choses qui sont extérieures, mais encore par le front et les tempes, que les femmes ont l'habitude de cacher avec un voile, un bandeau, un ruban, afin que ces parties soient couvertes et que l'on voie les yeux seuls, brillant à travers comme des pierres précieuses ou des diamants; car, ordinairement, les yeux à demi cachés donnent aux femmes un charme particulier.

Mystiquement, les yeux signifient intention, suivant cette parole du Sauveur dans saint Luc : « Si votre œil est simple, tout votre corps sera éclairé<sup>4</sup>. » Donc ces paroles : « Vos yeux sont comme les yeux des colombes sans ce qui est caché au dehors, » signifient que la beauté des yeux, c'est-à-dire des saintes intentions de la Vierge, est si grande qu'il y a encore plus de choses cachées, quelle que soit la

<sup>1</sup> Homélie iv<sup>e</sup>. — <sup>2</sup> n<sup>e</sup> Homélie sur les Cantiques. — <sup>3</sup> Ps. xxi, 11. — <sup>4</sup> xi, 34.



perspicacité de notre vue, que de celles qui se voient extérieurement. C'est comme si l'Époux disait : « Ce qui est en toi brille au dehors, ma sœur, les hommes peuvent le voir; ce qui est caché intérieurement ne peut être vu que par toi et par moi : par moi qui suis l'auteur de ces dons si grands; par toi, qui es l'objet de toutes ces grâces. » Car Dieu seul connaît les secrets de cette âme sainte, ses excès de joie, ses amours extatiques, les richesses ineffables de toutes ces vertus qu'il daigna accumuler en elle par une grâce toute spéciale.

V. — La traduction des Septante est non moins ingénieuse. Ils traduisent : « En dehors de votre silence, » ou : « En dehors de votre taciturnité, » ce qui signifie que l'excellence de la Vierge est telle qu'elle ne peut pas être exprimée et qu'elle doit être célébrée par le silence plutôt que par des voix balbutiant d'imparfaites louanges. Par conséquent, tout ce que nous disons de la Vierge est tellement au-dessous de sa haute dignité que le silence et la discrétion paraissent devoir être sa seule louange. Ajoutons qu'elle paraît avoir imposé silence aux Saints, et, plus encore, à toutes les créatures, afin qu'ils ne pussent pas rivaliser avec elle en perfection et en beauté.

VI. — L'Époux continue à louer les yeux de la Mère de Dieu : « Vos yeux sont comme la piscine d'Hesebon située à la porte du plus grand concours des peuples. » Quelle est cette comparaison? Quoi de commun entre les yeux et les piscines? S'il avait comparé les yeux de l'Épouse aux astres du ciel, la comparaison paraîtrait convenable; mais pourquoi les a-t-il comparés aux piscines? Ce n'est pas sans raison. Hésebon était une ville située au delà du Jourdain, dans le lot des fils de Ruben, là où était autrefois Seon, capitale du roi des Amorrhéens, lieu couvert d'eaux et de marais, et qui avait une porte appelée en hébreu Bathbaïm, c'est-à-dire fille de la multitude. Près de cette porte étaient des piscines très-vastes, remplies d'une eau très-limpide. Les yeux de la Mère de Dieu sont comparés à ces piscines; car, de même que ces piscines étaient très-vastes et très-limpides; de même, les yeux de la bienheureuse Vierge Marie étaient très-chastes, très-purs et pleins d'éclat. Et si par œil on entend intention, cette intention, dans la Vierge, fut toujours vaste à cause de la grandeur des œuvres divines, très-limpide à cause de sa pureté,

pleine d'éclat à cause de sa tranquillité; car jamais son âme ne fut agitée du moindre mouvement, du moindre trouble.

Ou, selon l'interprétation de saint Grégoire, de Bède, de Rupert et de saint Thomas, Hésebon est une terre de douleur. On fait entendre, par cette interprétation, que les yeux de la Vierge étaient non pas enjoués, non pas libres, non pas remplis d'une joie immodérée, mais qu'ils étaient cernés par un cercle de douleurs, tristes et baignés de larmes, surtout à la porte de ce grand concours des peuples, c'est-à-dire dans ce monde qui est comme un forum très-fréquenté, où les uns entrent en naissant, tandis que les autres en sortent par la mort; que la Vierge pleurait et gémissait sans cesse à ce sujet, et elle ne cessa pas tant qu'elle fut dans cette vie. Elle est grande à coup sûr la louange que méritent les yeux, encore plus lorsque, sous l'effort de la douleur, ils se serrent pour pleurer les malheurs publics ou privés de l'humanité, que lorsqu'ils se développent en regards spontanés et divers.

## 183<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### JOUES.

SOMMAIRE. — 1. Avant-propos. — 2. La comparaison des joues de la Vierge à la tourterelle marque sa chasteté. — 3. Virginité et fécondité. — 4. Les joues de la Vierge sont comparées à une pomme de grenade. — 5. Pourquoi ? — 6. Elles sont comparées à l'écorce de la grenade.

I. — Selon la définition de Pline <sup>1</sup>, les joues sont des membranes qui, la supérieure comme l'inférieure, couvrent les yeux et sont comme deux opercules par le rapprochement desquels la pupille est protégée. On les appelle généralement paupières, mais les paupières sont ces poils placés sur les cils, c'est-à-dire sur l'extrémité des joues, qui en forment le prolongement et qui font naître des passions exagérées.

On appelle aussi joues cette partie du visage qui se trouve entre le nez et la bouche; on leur donne encore le nom de *malæ*, pommes, parce qu'elles ont la même rotondité que la pomme.

<sup>1</sup> Liv. XI, chap. vii.

Les joues, prises dans ce second sens, sont la partie principale du visage, car c'est là surtout que brillent la pudeur et l'honnêteté. Donc, l'époux célébrant le visage de la Vierge, loue d'abord ses joues qu'il compare à une tourterelle, puis à une moitié d'une pomme de grenade, et, enfin, à l'écorce d'une pomme de grenade : « Vos joues ont la beauté de la tourterelle <sup>1</sup> ; » et : « Vos joues sont comme une moitié de pomme de grenade <sup>2</sup> ; » et : « Vos joues sont comme l'écorce d'une pomme de grenade, sans ce qui est caché au dedans de vous <sup>3</sup>. » Examinons chacun de ces textes.

II. — *Vos joues ont la beauté de la tourterelle.* La tourterelle est le symbole de la continence et de la pudeur. Les naturalistes disent que la nature de la tourterelle est telle que si elle a perdu son mâle, elle ne s'unit pas avec un autre, et que lorsqu'il arrive que l'une des deux tourterelles ainsi unies meurt et l'autre survit, toute idée d'accouplement s'éteint dans la survivante, en même temps que l'autre meurt. C'est donc pour célébrer la pudeur et la chasteté de la Vierge que l'époux comparait ses joues à la tourterelle.

S'il compare aux joues de la tourterelle les joues de la Vierge, c'est que sur les joues surtout brille la candeur. Pline a dit que les joues sont le siège de la pudeur <sup>4</sup>. Et cela nous fait voir la pudeur de la Vierge, car la pudeur est un ornement pour tous les visages, mais surtout pour le visage des vierges. Car c'est le propre des vierges, comme Jupiter le dit lui-même dans Lucien, de rougir de pudeur. C'est pour cela que saint Jérôme, écrivant à Eustoche, donne à la pudeur l'épithète de virginale; les poètes parlent dans le même sens. Rebule, dans sa iv<sup>e</sup> Élégie, dit :

Sur les tendres joues brille la pudeur virginale.

Et Stace dit que les joues sont

Le gardien et le signe de la pudeur virginale.

Et Virgile, dans sa 1<sup>re</sup> Géorgique :

Du fard de la pudeur peint-elle son visage ?

(Traduction de DELILLE.)

<sup>1</sup> *Cantiques*, 1, 9. — <sup>2</sup> *iv*, 3. — <sup>3</sup> *vi*, 6. — <sup>4</sup> *Liv. XI*, chap. xxxvii.

Ceci est approuvé par saint Ambroise, cet éminent Docteur. Dans son livre sur l'*Éducation des vierges*, il dit : « La pudeur est la dot de la virginité. »

Démade, cité par Stobée <sup>1</sup>, affirmait que la pudeur ou la candeur était la beauté par excellence. Aussi la pudeur excite-t-elle l'amour. Ovide écrit dans sa 1<sup>re</sup> Élégie : « La vue d'une jeune vierge, son air candide, blessent mon cœur. » C'est donc avec raison que l'Époux, célébrant la beauté de la Vierge, loue ses joues et les compare à la très-chaste tourterelle.

Elle fut très-chaste, en effet, la bienheureuse Marie, elle qui, lorsque l'Ange descendit vers elle sous les dehors d'un homme, lui disant : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ! » dans sa consternation et son effroi, se mit à rougir et, comme frappée de stupeur, « se demandait quelle était cette salutation. » Car jamais elle n'avait été saluée par un homme, et c'est pour cela que sa réponse à l'Ange fut pleine de modestie. Saint Ambroise, méditant là-dessus, écrivait ceci dans son II<sup>e</sup> Livre sur *Saint Luc* : « Connaissez la Vierge par ses mœurs, connaissez-la par sa modestie; car c'est le propre des vierges de trembler, de craindre toute réunion avec les hommes, de redouter leur entretien. » Que les femmes apprennent à imiter la conduite de la Vierge.

III. — *Vos joues*, dit l'Époux, *sont belles*. Les deux joues de la Vierge sont la virginité et la fécondité dans un même sujet : tout cela est réuni sur son visage. La bienheureuse Vierge est reconnaissable à ses joues; car ses joues la distinguent de toutes les autres femmes. Aussi personne ne lui a-t-il jamais ressemblé et ne lui ressemblera jamais sur ce point.

Ou, autrement : *Vos joues ont la beauté de la tourterelle*, c'est-à-dire la beauté du Christ, votre Fils, dont la voix a été entendue pour la première fois sur la terre lorsqu'il a loué votre virginité. Il est vierge : vous êtes vierge. Il a tellement aimé la virginité qu'il a voulu qu'une vierge fût sa mère : vous avez tellement aimé la virginité que, avec la permission de Dieu, vous refusiez la dignité éminente d'être sa Mère au détriment de votre virginité.

<sup>1</sup> Sermon LXXII.

IV. — Plus loin, les joues de la Vierge sont comparées à une moitié de pomme de grenade, et ensuite à l'écorce de cette pomme. Cette pomme est appelée punique, parce qu'elle a été transplantée des pays puniques où Carthage fut bâtie. Elle est aussi appelée pomme de *grenade* parce que son écorce renferme une multitude de *grains*.

Les joues de la Vierge sont comparées à la moitié d'une pomme de Carthage et à l'écorce de cette pomme, parce que le grain et l'écorce ont une belle couleur, mais le grain plus que l'écorce; d'un autre côté, la couleur pourprée est le plus bel ornement du visage. Aussi Jérémie, louant la beauté et l'éclat du visage des habitants de Jérusalem, dit : « Les Nazaréens étaient plus blancs que la neige, plus purs que le lait, plus rouges que l'ancien ivoire <sup>1</sup>. » Et dans le *Cantique*, l'Épouse, admirant la beauté de son Époux, dit : « Mon bien-aimé éclate par sa blancheur et par sa rougeur. » Cette couleur brille surtout sur le visage des jeunes filles et des jeunes gens remarquables par leur beauté. C'est donc pour louer la beauté de cette figure virginale qu'il compare ses joues à la moitié purpurine et à l'écorce d'une pomme de grenade.

De toutes les pommes, la grenade est la seule qui ait une couronne et qui renferme ces belles graines rouges; cela veut dire que la beauté de la Vierge est non pas vulgaire, mais éminente, et qu'elle mérite une couronne royale. Aussi, est-elle appelée par le *Cantique* : la plus belle entre toutes les femmes <sup>2</sup>, et « la plus belle des femmes <sup>3</sup>. »

Les joues de la Vierge sont comparées à une moitié de grenade et à son écorce, à cause de la constance de la Vierge pendant la passion de son Fils. « La grenade, dit Bède, est le symbole du mystère de la passion, à cause de sa couleur rosée. » La Vierge a donc des joues semblables à une grenade, car elle ne fut pas honteuse de la rougeur qui empourprait ses joues pendant la passion du Fils; bien plus, c'était pour elle un sujet de gloire.

V. — Mais quelqu'un voudra savoir pour quelle raison les joues de la Vierge, au lieu d'être comparées simplement à une grenade, sont comparées à une moitié de grenade. Je réponds : De même que lors-

<sup>1</sup> *Lamentations*, iv, 7. — <sup>2</sup> I, 7. — <sup>3</sup> v, 17.

qu'une grenade est fendue et ouverte. on voit paraître ses belles graines purpurines; de même, sur le visage de la Vierge, couvert d'incarnat, on voyait l'éclat et la splendeur de toutes les vertus et de la grâce; ceux qui regardaient ce visage y voyaient briller toutes les vertus qui en faisaient l'ornement, semblables aux graines purpurines de la grenade. C'est de là, je pense, que vient l'explication de Rupert, qui est celle-ci : « Parce que, dit-il, la moitié d'une grenade a plus de couleur et de parfum que la grenade entière. » Et pour faire entendre que la bienheureuse Vierge avait une candeur toute particulière, et que sa haute renommée et ses bons exemples furent utiles à bien des âmes, l'époux a comparé sa bonté à une moitié de grenade et non à une grenade entière.

Notre saint Docteur donne une autre raison : « C'est, dit-il, parce que la grenade étant brisée, on voit non-seulement la rougeur extérieure, mais encore la blancheur de l'écorce intérieure qui ne peut pas être vue, si la grenade n'est pas brisée. » La bienheureuse Vierge Marie fut belle non-seulement extérieurement, mais et bien plus encore intérieurement.

Il faut ajouter que de même qu'une moitié de grenade est rouge et belle, mais que cela est caché sous l'écorce; de même, la pudeur de la bienheureuse Vierge était cachée; car la candeur a cela de particulier, qu'elle se dérobe sous un voile. C'est de là qu'est venue la coutume, pour les vierges consacrées à Dieu, de se cacher sous un voile et de vivre derrière les murs d'un monastère, afin de montrer à tous qu'elles embrassaient une vie de pudeur et de modestie. Tertullien, auteur très-ancien, a fait un livre sur *les Voiles des vierges*, dans lequel il dit à une vierge, entre autres choses : « Revêtez l'armure de la pudeur; entourez-vous d'un retranchement par votre modestie; cachez votre sexe derrière un mur que ni vos regards ni ceux des autres ne puissent percer <sup>1</sup>. » C'est de là aussi que l'on a formé le mot de noces, *nuptiæ*, parce que les jeunes vierges se voilent, *obnubent*, par amour pour la pudeur. C'est donc avec raison que la pudeur et la modestie de la bienheureuse Vierge, pour être bien mises en

<sup>1</sup> Liv. III, chap. XIII.

relief, ont été représentées par une moitié de grenade cachée sous son écorce.

VI. — Et comme l'écorce renferme de très-belles graines qu'elle cache, il y a encore ces paroles : « Sans ce qui est caché au dedans. » C'est comme si l'Époux disait : « Votre modestie extérieure est bien belle, mais ce qu'il y a de plus beau encore, c'est la cause intérieure qui fait naître cette rougeur, c'est-à-dire votre amour pour la vertu et la chasteté. » D'autres traduisent de l'hébreu : « Derrière votre voile ; » car elle se renfermait derrière ce voile ou ce mur, dans le secret de sa maison, et cela même la rendait plus belle et plus splendide. Voici la version des Septante : « En dehors de votre discrétion ou de votre silence ; » car, en dehors de la beauté de sa pudeur, on voyait aussi resplendir sur ses joues la modestie de son langage qui manifestait clairement non-seulement la retenue et la pudeur, mais encore la prudence et l'humilité de la Vierge.

## 181<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### NEZ.

SOMMAIRE. — 1. Le nez de la Vierge comparé à la tour du Liban. — 2. Ce qui marque la prudence de la Vierge. — 3. Elle connaissait les cœurs.

I. — L'Époux, louant le nez de l'Épouse, le compare à une tour du Liban : « Votre nez est comme la tour du Liban <sup>1</sup>. » Si vous prenez ces paroles à la lettre, vous y verrez non pas une louange, mais une marque de mépris et d'opprobre. Qu'y a-t-il de commun entre un nez et une tour? Une telle grandeur ne serait pas une beauté pour le nez, mais une difformité. Ne vous arrêtez pas à l'expression littérale; brisez la noix, mangez l'amande. Cette expression de nez marque la prudence et la discrétion; car, de même que nous connaissons par le nez les bonnes et les mauvaises odeurs; de même, par le don de discernement et de prudence, nous savons distinguer les bons et les mauvais esprits.

C'est avec raison que ce nez est comparé à une tour qui est situéc

<sup>1</sup> *Cantique*, VII, 4.

non pas dans une vallée, mais sur une montagne, et non pas sur une montagne quelconque, mais sur le Liban, dont le sommet était élevé et magnifique; car la prudence est la plus sublime de toutes les vertus morales dont elle occupe comme le sommet et le faite, selon ce qu'enseigne saint Thomas <sup>1</sup>. Cette tour était construite avec une grande régularité. La prudence nous indique le droit chemin en toutes choses; elle élève l'édifice des vertus et n'incline d'aucun côté. C'est pourquoi elle a été très-bien définie par les philosophes: « La prudence est la droite raison dans les actions. »

II. — Aussi est-ce avec raison que le nez de la Mère de Dieu est comparé à une tour élevée; car sa prudence fut très-grande, comme nous l'avons montré sous l'invocation de *Vierge très-prudente*. Elle sut aussi discerner les esprits; car, étant dirigée par le Saint-Esprit dans toutes ses actions, elle ne put concevoir aucune pensée, aucune volonté, qui ne résultassent pas d'un bon esprit, comme d'un moteur intrinsèque. Et non-seulement elle eut le don de discerner les esprits, de manière à ne jamais tomber dans les embuscades de l'esprit malin, mais encore elle sut instruire les autres là-dessus. Car, lorsque, après l'ascension du Christ, les fidèles accouraient vers elle de tous côtés comme vers leur maîtresse, pour lui demander des conseils et des consolations, il lui fut nécessaire d'avoir en elle le don du Saint-Esprit, afin qu'elle pût distinguer si les pensées de chacun provenaient d'un bon ou d'un mauvais esprit. Nous nous sommes étendu davantage sur ce sujet dans la 139<sup>e</sup> Conférence, où nous avons parlé des grâces libéralement prodiguées à la bienheureuse Vierge.

C'est donc une comparaison très-juste que celle du nez de la Vierge à une tour élevée; car, de même que celui qui est placé sur une tour très-haute distingue parfaitement les choses qui sont au-dessous et sait reconnaître ses amis et ses ennemis; de même, le discernement de la bienheureuse Vierge distinguait facilement les loups et les agneaux, c'est-à-dire les bons et les mauvais esprits. En effet, si cette grâce fut accordée à Hilarion, à Antoine, à Catherine de Sienne, à

<sup>1</sup> II<sup>e</sup> de la II<sup>e</sup> part., quest. XLVII, art. 6 à la 3<sup>e</sup>.



Vincent Ferrier, à Louis Bertrand et mille autres Saints, il n'est pas douteux qu'elle ait été accordée à la bienheureuse Vierge; « car tout ce qui est accordé à quelqu'un des Saints n'a pas été refusé à la bienheureuse Vierge. » Telle est l'opinion générale parmi les Docteurs.

III.—Les théologiens sont en discussion sur la question de savoir si Marie a connu la pensée des cœurs. Rutilio Benzoni, dans son traité *sur le Magnificat*<sup>1</sup>, le met en doute. Je suis cependant convaincu que Marie a eu cette connaissance, et cette persuasion se fonde sur cette règle : « Tout ce qui a été accordé à quelqu'un des Saints n'a pas été refusé à la bienheureuse Vierge; » et il est certain que ce don a été accordé à plusieurs Saints, comme à saint Hilarion, à sainte Catherine de Sienne, au bienheureux Louis Bertrand et à d'autres.

Enfin, de même qu'une tour élevée dans les airs est redoutable pour l'ennemi, de même la prudence et l'esprit de discernement de la bienheureuse Vierge étaient redoutables à l'ennemi infernal. A ce point de vue, ce n'est pas sans raison que l'Époux a comparé sa prudence à la tour « qui regarde du côté de Damas. » Car cette tour avait été construite dans un but de surveillance contre les habitants de Damas et les Syriens. Damas veut dire ici *une coupe de sang*. Il faut donc entendre par le mot Damas, « le démon qui est altéré du sang de nos âmes. » C'est pourquoi la prudence de la Vierge regarde du côté de Damas, c'est-à-dire le péché du sang; car tout ce qui provient de la chair et du sang répand devant elle une odeur fétide.

## 185<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### LÈVRES.

SOMMAIRE. — 1. Les lèvres de Marie comparées à une bandelette d'écarlate. — 2. Douceur de ses paroles. — 3. Les lèvres de la Vierge comparées à un rayon de miel. — 4. Imitons Marie.

I. — L'Époux, louant les lèvres de la Vierge, les compare, pour la beauté : 1<sup>o</sup> à une bandelette d'écarlate : « Vos lèvres sont comme une bandelette, votre langage est doux<sup>2</sup>; » 2<sup>o</sup> à un rayon de miel : « Vos

<sup>1</sup> Liv. III, chap. iv. — <sup>2</sup> *Cantique*, iv, 3.

lèvres, ô mon Épouse, sont comme un rayon qui distille le miel ; le miel et le lait sont sous votre langue <sup>1</sup>. » Examinons en détail chacune de ces comparaisons.

La cochenille est une matière tinctoriale que produit en soi un petit ver de couleur rouge dont le sang sert à rougir les laines ; de là lui vient le nom de cochenille ou de petit ver. De même que certaines étoffes sont teintes avec le sang d'un poisson appelé pourpre et sont appelées pour cela pourpre ou étoffe pourprée, la couleur de cochenille signifie la charité, parce qu'elle brille et rayonne, qu'elle ressemble au feu, et qu'elle est la marque et l'aiguillon d'une âme enflammée. C'est pour cela que la cochenille et la pourpre brillent sur les vêtements des cardinaux ; la cochenille signifie qu'ils sont enflammés d'une si grande charité qu'ils sont prêts, si les circonstances l'exigent, à répandre leur sang pour le Christ et son Église, pour sa foi et sa gloire. Les paroles de la Vierge sont donc comparées à la cochenille pour marquer l'ardente charité de ses paroles. Il est certain que le cœur de la Vierge était toujours brûlant d'amour pour l'Époux, que ses méditations et ses paroles avaient toujours pour objet la passion du Christ. C'est donc avec raison qu'il est dit que ses lèvres écarlates étaient en quelque sorte rougies par le sang de l'Époux, et elles sont comparées non-seulement à l'écarlate, mais à une bandelette d'écarlate. De même qu'une bandelette sert à lier la chevelure, à réunir et à serrer les cheveux ; de même, la bienheureuse Vierge liait ses pensées, les réunissait comme en faisceaux, pour méditer la passion du Christ, et les appliquait à cette méditation.

D'autres veulent que la bandelette signifie la prudence que la bienheureuse Vierge mettait dans ses paroles ; nous en parlerons plus au long dans l'invocation de *Vierge très-prudente*.

II. — Mais, comme l'ardente charité de la bienheureuse Vierge Marie donnait une grâce admirable à ses paroles, il y a encore ces mots : « Et votre langage est doux. » Épiphané, prêtre de Constantinople, cité par Nicéphore <sup>2</sup>, nous montre combien la bienheureuse Vierge fut douce et affable : « En toutes choses Marie était irrépro-

<sup>1</sup> *Cantique*, iv, 11. — <sup>2</sup> Liv. II, chap. xxiii.

chable et pleine de gravité; elle parlait peu et ne disait que les choses nécessaires; on pouvait toujours lui parler, et elle vous écoutait avec une grande affabilité; malgré sa grandeur, elle était accessible à tous; on ne la vit jamais rire, se troubler ou se fâcher. Elle était ennemie de tout faste, pleine de simplicité; elle n'avait rien de dissimulé sur son visage; rien en elle ne sentait la noblesse, mais elle pratiquait l'humilité d'une manière éminente. » L'Époux continue à louer les lèvres de la Mère de Dieu.

III. — *Vos lèvres sont comme un rayon de miel.* Pourquoi ce rayon sur ses lèvres? L'abbé Gilbert nous répond, dans son xxxiv<sup>e</sup> Sermon sur le Cantique: « C'est que, dit-il, le miel ne renferme que la douceur et qu'il se répand avec abondance. » Le rayon se remplit d'abord, puis, quand il est plein, il distille au dehors la liqueur dont il est rempli. Les lèvres de la Vierge, comme un rayon distillant le miel, ne savaient distiller que les pensées dont son cœur était plein.

On peut dire, de plus, qu'il y avait un rayon de miel sur ses lèvres à cause de l'incroyable douceur et de la suavité de ses paroles. Car, de même que ce qu'un rayon de miel distille est suave, de même les lèvres de la Vierge ne proféraient que des paroles pleines de douceur, de suavité. Son éloquence est si remarquable que l'on dirait que Dieu parle en elle. Elle était si agréable qu'elle persuadait facilement tout ce qu'elle voulait.

L'Écriture ne dit pas que le rayon prodigue le miel, mais qu'il le distille, parce que les paroles ou les discours ne doivent pas être prodigués, mais être le fruit de la réflexion, en sorte que l'on ne parle qu'en tenant compte du lieu, du temps, des personnes et des circonstances; de manière qu'on puisse dire, en quelque sorte, que la parole est distillée. C'est une chose remarquable que ce que la tradition nous rapporte de la bienheureuse Vierge qui, sachant beaucoup, parlait cependant si peu, comme nous le démontrerons sous l'invocation de *Vierge très-prudente*. Nous poursuivons.

*Le miel et le lait sont sous votre langue.* — C'est-à-dire la doctrine céleste pleine de simplicité et de sublimité. Le lait, qui est l'aliment des petits enfants, est l'image de la doctrine plus facile, plus suave et plus simple, annoncée aux ignorants. C'est pour cela que l'Apôtre

écrit dans sa 1<sup>re</sup> Épître *Aux Corinthiens* : « Je vous ai nourris de lait, et non pas de viande solide, comme de petits enfants dans le Christ <sup>1</sup>. » Le miel, parce qu'il est formé de la rosée du Ciel, signifie la doctrine sublime sur les profonds mystères, comme sur Dieu trine et unique, sur l'Incarnation, la Providence, la prédestination, les autres attributs et les mystères qui, cela est convenable et même nécessaire, doivent être connus par les hommes éminents et parfaits. J'emprunte ces pensées au commentaire de saint Thomas sur ce passage. Donc, quand l'Écriture dit que le miel et le lait sont sur la langue de la Mère de Dieu, cela signifie qu'elle distribua à tous la nourriture salutaire aux petits; c'est-à-dire aux simples, comme à ceux qui sont plus avancés, c'est-à-dire plus parfaits et instruits.

Or, cette doctrine céleste, elle ne l'eut pas seulement sur le bout des lèvres, mais sous la langue même, car elle ne se borna pas à l'offrir aux autres, mais son propre palais en apprécia la saveur. Nous prenons ceci dans saint Luc, qui dit de la bienheureuse Vierge : « Marie conservait en elle-même toutes ces paroles, y faisant réflexion dans son cœur <sup>2</sup>. » Quelles paroles? Écoutez saint Anselme, dans son *Homélie sur saint Luc* : « Elle méditait dans son cœur les paroles des Anges, des bergers, des mages, de son Fils lui-même. » Car personne n'a jamais apprécié comme Marie combien le Seigneur est suave. Elle s'enivrait dans l'abondance de la maison de Dieu; elle se désaltérait au torrent de ses voluptés. Et cela n'est pas étonnant, puisque près d'elle, bien plus, en elle-même était la source de vie d'où coulait une si grande perfection pour l'une et l'autre vie. C'est donc là ce que dit l'Époux : « Le miel et le lait sont sous votre langue. »

Dans un autre sens, le miel et le lait sous la langue de la Vierge signifient qu'elle était toute de miel et de lait; qu'il n'y avait dans sa conversation aucune disgrâce, aucune dureté, aucun fiel; qu'elle fut pleine de douceur, de suavité, de bienveillance, de candeur, de simplicité, de sincérité. En résumé, elle eut toutes les propriétés du miel et du lait.

<sup>1</sup> III, 2. — <sup>2</sup> II, 9.

IV. — Que ceux qui célèbrent la bienheureuse Vierge apprennent à avoir le miel et le lait sous leurs langues, c'est-à-dire à être tout de miel et de lait. Qu'ils aient le miel et le lait, c'est-à-dire la douceur et la suavité pour l'enseignement de la doctrine évangélique, non pas sur le bout des lèvres, mais sur la langue, afin qu'ils en apprécient toute la douceur dans le fond de leurs cœurs. Malheureux est celui qui offre aux autres les fruits pleins de miel et de lait de la sagesse, et qui lui-même meurt de faim et de soif; il est semblable à ce Tantale de la fable, qui ne pouvait avaler aucune gorgée d'une boisson délicieuse qui lui montait jusqu'aux lèvres. Le fils de Sirach déplorait cette misère : « Il y a, dit-il, un autre mal que j'ai vu sous le soleil et qui est fréquent parmi les hommes. Un homme a consacré à Dieu ses richesses, sa vie, sa gloire; rien ne manque à son âme de ce qu'il désire, et Dieu ne lui accorde pas le pouvoir de prendre cette nourriture, mais un étranger la dévorera : ceci est une grande vanité et une grande misère. »

Je croirais volontiers que ces paroles dépeignent l'homme sage et instruit qui a des ruisseaux de sagesse sur le bout des lèvres, mais non sous la langue, en sorte qu'il ne peut pas y goûter. Il arrive souvent, en effet, qu'un homme étale de grandes richesses dans ses discours et possède une grande science des Écritures; mais comme la laideur de ses mœurs le met en désaccord avec ses paroles et sa doctrine, il en résulte que ceux qui lisent ses livres ou entendent ses paroles, en retirent une grande utilité; mais lui, qui en est l'auteur, n'en profite nullement. C'est ce que dit Olympiodore.

Philon Carpatius, dans son commentaire sur ce passage, soutient la même opinion : « Les faux serviteurs du Christ, dit-il, comme les prédicateurs hypocrites, ont le miel sur la langue, mais non pas sous la langue. Souvent ils prêchent aux autres les joies célestes, tandis qu'eux-mêmes couvent de leurs désirs les biens terrestres et périssables. Mais les véritables, les vertueux apôtres de Dieu et toutes les âmes saintes portent le miel sous la langue; tandis que, par leurs discours, ils répandent le miel de la divine sagesse et raniment ainsi les âmes de leurs auditeurs, ils le gardent aussi sous leurs langues, et ils gardent, comme leur étant utiles, les saintes choses qu'ils

annoncent. » Que les prédicateurs soient donc remplis de douceur, de suavité, de bonté, à l'exemple de la Vierge. Qu'ils ne se bornent pas à offrir aux autres cette douceur, mais qu'ils l'apprécient eux-mêmes.

## 186<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### BOUCHE.

SOMMAIRE. — 1. L'haleine de la Vierge était suave comme le parfum des pommes.  
— 2. Les pommes signifient les vertus intérieures.

I. — L'Époux, louant la bouche de la bienheureuse Vierge, emploie ces belles paroles : « L'odeur de votre bouche est comme celle des pommes <sup>1</sup>. » De même qu'une haleine fétide est désagréable pour tous et surtout pour ceux qui ont les sens délicats et qui aiment ce qui est délicat et suave, la bonne odeur de la bouche, au contraire, est agréable pour tous et surtout pour ceux qui recherchent les choses exquises. L'Époux céleste, qui est l'auteur et l'ami de toute pureté et de toute beauté, loue la bouche de son Épouse parce qu'elle répand l'odeur très-suave des pommes.

Quelques dévots serviteurs de Marie pensent que sa bouche virginale et, plus encore, son corps tout entier, bien qu'il ne fût pas imprégné de parfums, répandaient cette odeur suave. Je ne blâme pas cette pieuse croyance, je l'approuve, au contraire, et je donne des raisons pour l'appuyer.

Suivant Théophraste, les odeurs suaves sont produites par des suc distillés par la chaleur, ce qui fait que les contrées arides et brûlantes produisent en abondance des parfums exquis. Que faut-il donc penser de la bienheureuse Vierge, chez qui les humeurs terrestres, charnelles et sensuelles, avaient été consumées par ce feu divin qui l'avait embrasée tout entière, qui l'avait disposée, préparée, afin qu'elle fût le digne tabernacle du Fils de Dieu? Qui pourrait dire combien ce corps fut suave, odoriférant, ce corps, dis-je, qui renfermait le Christ, oint de l'huile d'allégresse, dont l'odeur était inestimable?

<sup>1</sup> *Cantique*, vii, 8.

Les corps glorieux répandent une odeur délicieuse, parce que leurs entrailles sont remplies non pas de vils excréments, mais par une substance précieuse : c'est ce qu'a enseigné notre saint Docteur <sup>1</sup>. Quelle odeur répandait donc ce corps très-saint qui était comme une coupe sans tache remplie d'aromates divins, qui donna au monde un baume précieux, dont la suavité fait dire aux âmes des fidèles embrasées d'amour : « Nous courrons à l'odeur de vos parfums <sup>2</sup>? »

Plutarque raconte d'Alexandre le Grand, que sa bouche répandait une odeur très-suave. Je ne recherche pas d'où provenait cette odeur. Quant à la bienheureuse Vierge, on ne doute pas qu'elle ne provînt de son âme, pleine de toutes les grâces et de tous les dons du Saint-Esprit, qui lui valaient auprès de Dieu et des hommes une merveilleuse faveur.

II. — Mais il est temps de nous demander pourquoi l'odeur de la bouche de l'Épouse est comparée à l'odeur des pommes. Les pommes signifient les vertus intérieures, qui naissent dans le jardin de notre cœur sous l'action de notre bonne volonté; elles deviennent une nourriture pour les autres par l'enseignement de bonnes doctrines. La bienheureuse Vierge Marie était un jardin très-agréable rempli de ce pommes. Aussi invitait-elle son Époux par ces paroles : « Que mon bien-aimé vienne dans son jardin et qu'il mange du fruit de ses arbres <sup>3</sup>. » A quoi l'Époux répondait : « Je suis descendu dans le jardin des noyers, pour voir le fruit des vallées, pour considérer si la vigne avait fleuri, et si les pommes de grenade avaient poussé <sup>4</sup>. » Car, après que le Christ fut descendu dans le sein de la Vierge, cette vigne, qui est l'âme très-sainte de la Vierge, commença à se couvrir de fleurs nouvelles et à développer le germe de la grâce.

Il y a différentes espèces de pommes : il y en a de rouges, de dorées, de vertes, de blanches, de mûres, de dures, de molles, d'âpres, de douces. Ainsi, dans l'âme de la Vierge, il y avait des vertus diverses. La rouge, c'est la charité; la dorée, c'est l'honnêteté; la verte, c'est la pureté de l'innocence; la blanche, c'est la chasteté; la mûre, c'est la tempérance; la dure, c'est la mortification de la chair; la molle, c'est

<sup>1</sup> IV, Disc. XLIV, quest. 1<sup>re</sup>. — <sup>2</sup> *Cantique*, I, 3. — <sup>3</sup> *Ibid.*, V, 1. — <sup>4</sup> VI, 10.

la bienveillance; l'âpre, c'est la justice; la douce, c'est la miséricorde.

La bienheureuse Vierge Marie présentait ces pommes à son Époux : « Je vous ai gardé, ô mon bien-aimé, les nouveaux fruits et les anciens <sup>1</sup>. » Ces fruits répandaient une odeur très-suave : « Vos plants forment comme un jardin de délices, rempli de pommes de grenade et de toute sorte de fruits <sup>2</sup>. » C'est donc avec raison que l'odeur de sa bouche est comparée à l'odeur des pommes.

## 187<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### DENTS.

SOMMAIRE. — 1. Les dents de Marie comparées à un troupeau de brebis. — 2. Ce qui veut dire qu'elle prêcha la parole de Dieu et célébra ses louanges. — 3. Commentaires de saint Bernard.

I. — L'Époux, louant les dents de la Vierge, dit : « Vos dents sont comme un troupeau de brebis tondues, qui sont montées du lavoir, et qui portent toutes un double fruit, sans qu'il y en ait de stériles parmi elles <sup>3</sup>. »

Les dents sont le principal ornement des femmes; les dents blanches et brillantes les rendent plus gracieuses et plus aimables. Afin que l'Époux manifestât clairement son amour pour son Épouse, il loue ses dents : *Vos dents, dit-il, sont comme des troupeaux*, etc.

Les dents indiquent la pensée, la méditation continuelle des choses divines. Aussi, dans l'Écriture le mot « dent » désigne les Apôtres, les prédicateurs, les religieux, qui font une méditation assidue des choses divines, comme cela a été remarqué par Origène <sup>4</sup>, saint Ambroise <sup>5</sup>, saint Grégoire <sup>6</sup>. De même que les dents divisent, broient, réduisent la nourriture sous un petit volume et en font une substance propre à entretenir la vertu; de même, les prédicateurs éloignent les hommes du vice et du péché, écrasent, détruisent les infidèles, et, expliquant l'Écriture-Sainte, ils la rendent plus claire pour les ignorants, ils la mâchent, pour ainsi dire, comme les mères émiettent le pain à leurs enfants, afin que de faibles ils deviennent forts.

<sup>1</sup> *Cantique*, iv, 2. — <sup>2</sup> *Ibid.*, iv, 13. — <sup>3</sup> *Ibid.*, iv, 2. — <sup>4</sup> *Homélie xiii<sup>e</sup>, sur la Genèse*. — <sup>5</sup> *De la Bénédiction des patriarches*, chap. iv. — <sup>6</sup> *Morales*, liv. IV, chap. xxiv, et liv. XI, chap. xvi.



II. — Tout cela s'applique surtout parfaitement à la Mère de Dieu, puisqu'elle est la Reine des prédicateurs et de ceux qui célèbrent les louanges de Dieu. Ses dents, c'est-à-dire ses méditations, sont semblables à des brebis tondues qui montent du lavoir. Je dis à des *brebis*, parce qu'elles sont le symbole de l'innocence et de la pureté; *tondues*, parce qu'elles sont pures de toute souillure terrestre.

Le Docteur saint Bernard, à la parole de miel, dans le *vi<sup>e</sup> de ses Petits sermons*, comparait les religieux à des brebis tondues : « C'est avec raison, dit-il, que les moines sont comparés à des brebis tondues; en vérité ils sont tondues, car il ne leur est resté ni leur cœur, ni leur corps, ni quelque chose de mondain. » On doit dire la même chose avec plus de raison de la bienheureuse Vierge Marie, qui fut toujours étrangère aux soucis terrestres et aux affaires du siècle, et qui s'adonna entièrement aux seules choses divines. C'est pour cela qu'elle-même dit dans le *Cantique* : « Qu'il me donne un baiser de sa bouche<sup>1</sup>. » *Il*, c'est-à-dire l'Époux. Elle ne désire pas la beauté des créatures, elle n'aime, ne convoite rien qui soit au pouvoir des créatures, elle ne souhaite que les lèvres de son divin Époux.

III. — Le chef illustre de Clairvaux examine encore dans son *vi<sup>e</sup> Sermon*, avec beaucoup de finesse, la nature et les propriétés des dents : « Les dents, dit-il, sont blanches et fortes; elles n'ont pas de chair, sont dépourvues de peau; elles ne peuvent souffrir en elles aucun corps étranger; il n'y a pas de douleur pareille aux douleurs de dents; les lèvres les couvrent et les empêchent d'être vues; elles ne peuvent être en vue sans indécence, à moins que le rire ne les découvre; elles mâchent pour tout le corps la nourriture dont elles ne sentent pas la saveur; elles ne s'usent pas facilement; elles sont rangées avec ordre, les unes en haut, les autres en bas; tandis que la mâchoire inférieure est mobile, la mâchoire supérieure ne l'est pas. » Puis, il applique aux moines, avec une grande habileté, toutes ces conditions et ces propriétés. Mais elles peuvent être appliquées à la bienheureuse Vierge Marie avec plus de raison et de convenance :  
 1<sup>o</sup> Les dents sont blanches : quoi de plus candide que la Vierge, qui

<sup>1</sup> 1, 1.

ne fut jamais souillée par aucune tache du péché, comme nous l'avons démontré ci-dessus? 2° Les dents sont fortes : la bienheureuse Vierge fut pleine de force, elle qui ne succomba jamais devant aucun adversaire, sous aucune tribulation, sous aucun outrage, comme nous le prouverons ailleurs. 3° Les dents n'ont pas de chair : la bienheureuse Vierge n'avait pas de chair, mais elle était tout esprit, toute ardeur, tout enflammée du feu du Saint-Esprit ; bien plus, elle était embrasée, car elle vivait de manière à surpasser de beaucoup la pureté des Anges. 4° Les dents sont dépourvues de peau : la bienheureuse Vierge aussi était dépourvue de peau, car elle avait renoncé à tout intérêt terrestre et elle se réjouissait en Dieu seul, son salut. 5° Les dents ne peuvent souffrir en elles aucun corps étranger : la bienheureuse Vierge ne souffrit jamais en elle aucun mal, aucun artifice dans son cœur, aucun mensonge sur ses lèvres, aucune dissimulation dans ses actions. 6° Il n'y a pas de douleur semblable aux douleurs de dents : il n'y a pas d'impiété aussi coupable que l'impiété envers la bienheureuse Vierge. Car de même que Dieu éprouve une joie infinie quand il voit sa Mère honorée, de même il ressent une grande colère lorsqu'il voit qu'elle est méprisée et dédaignée. C'est pour cela qu'il déploya sa rigueur contre Constantin Copronyme, car cet empereur impie, au moment de mourir, criait au milieu de ses atroces douleurs qu'il était condamné aux flammes éternelles, pour avoir blasphémé Marie, bien qu'il l'eût ensuite honorée, comme Mère de Dieu, ainsi que l'atteste Nicéphore<sup>1</sup>. Nous donnerons plus loin beaucoup d'exemples semblables de la vengeance divine. 7° Les dents sont couvertes par les lèvres qui les empêchent d'être vues : qui mieux que Marie fut caché, qui fut plus solitaire, plus retiré dans sa maison? Nous prouverons cela ailleurs, lorsque nous nous occuperons spécialement de sa vie solitaire. 8° Il est inconvenant de montrer ses dents, si ce n'est en riant : la bienheureuse Vierge pensait qu'il ne lui convenait pas de se montrer en public, si ce n'est pour l'utilité du prochain, comme son devoir lui ordonnait d'aller visiter sa parente Élisabeth qui était enceinte. 9° Les dents mâchent la nourriture pour tout le corps et n'en

apprécient pas la saveur : la bienheureuse Vierge demande la grâce pour tout le genre humain, et en attribue toute la gloire à Dieu et non à elle-même : « Mon âme loue le Seigneur <sup>1</sup>. » 10° Les dents ne s'usent pas facilement : la bienheureuse Vierge ne faillit jamais à sa gloire, à son innocence, à sa sainteté ; mais elle demeura toujours ferme, stable et constante. 11° Les dents sont rangées avec ordre, les unes sont supérieures, les autres inférieures : tout dans la bienheureuse Vierge était dans le plus grand ordre : les sens étaient subordonnés à la raison, la raison à la volonté, la volonté à la règle divine. Galatin, dans son Livre *sur les Secrets de la vérité catholique* <sup>2</sup>, dit : « Tous les membres de la Vierge, depuis les pieds jusqu'à la tête, tous ses sentiments, toutes ses pensées se soumettaient sans révolte à sa volonté, de sorte que ses yeux ne se fixèrent jamais sur un objet illégitime, bien plus, elle ne levait les yeux que pour prier. »

Les dents de la Vierge sont comparées à des troupeaux de brebis tondues qui montent du lavoir ; car l'âme de la Vierge, dégagée des intérêts temporels, faisait son occupation des choses du Ciel, c'est-à-dire que, par la pureté de son cœur, elle montait toujours du lavoir, méditait sur l'éternité, errant dans les demeures célestes.

De telles pensées n'étaient pas stériles, mais elles portaient toutes un double fruit ; car une pensée sainte est féconde comme une brebis portant un double fruit ; elle produit un double amour : l'amour de Dieu et l'amour du prochain, ou la foi et les œuvres. *Et il n'y en a point de stériles parmi elles* ; car il ne peut pas se faire que celui qui a de saintes pensées demeure stérile, mais il produit de bonnes œuvres, et la bienheureuse Vierge a produit beaucoup de bonnes œuvres.

<sup>1</sup> St. Luc, 1, 46. — <sup>2</sup> Liv. VIII.

188<sup>e</sup> CONFÉRENCE

## GORGE.

SOMMAIRE. — 1. La gorge de la Vierge comparée à un vin délicieux. —  
2. Prière de saint Bernard.

I. — L'Époux vante en ces termes la gorge de la Vierge : « Votre gorge est comme un vin excellent <sup>1</sup>. » La gorge de la Vierge indique les louanges de Dieu et aussi les prières qu'elle adressait pour nous au Seigneur ; car dans la gorge se forme la voix pour louer Dieu. Aussi, le roi-prophète dit des Saints : « Les louanges de Dieu seront toujours dans leurs bouches <sup>2</sup>. » C'est donc avec raison que la gorge est l'image des louanges de Dieu, puisque c'est l'instrument qu'emploie la bouche pour louer Dieu.

La gorge sert encore au passage de l'air des poumons dans la bouche, et elle est par là l'emblème de l'homme intérieur. Car, de même qu'une odeur fétide s'exhale des entrailles infectées par la pourriture, mais qu'une odeur suave sort des entrailles saines et embaumées avec des aromates, de même une odeur fétide s'échappe d'un cœur corrompu et plein de concupiscence, mais tout ce qui est d'un cœur pur est aimable. C'est pour cela que le gosier des impies est comparé à un sépulcre béant et la gorge des Saints à un vin excellent. Il est dit des impies : « Leur gosier est comme un sépulcre ouvert <sup>3</sup>, » et des Saints : « Votre gosier est comme un vin excellent. »

II. — Cela s'applique surtout à la bienheureuse Vierge. Quoi de plus doux qu'un vin excellent et nouveau ? Quoi de plus fort ? Quoi de plus généreux ? Quoi de plus efficace pour réjouir le cœur, pour ranimer les forces vitales et animales, pour éclairer et vivifier l'esprit ? Et quoi de plus doux que la Vierge ? « Car mon esprit est plus doux que le miel, et mon laitage surpasse en douceur le miel le plus excellent <sup>4</sup>. » Quoi de plus fort ? « J'ai été ainsi affermie dans Sion <sup>5</sup>. » Quoi de plus splendide que la Vierge en qui la splendeur a résidé ? Quoi de plus chaste que celle qui a enfanté sans aucun commerce charnel ? Qu'y

<sup>1</sup> *Cantique*, VII, 9. — <sup>2</sup> *Ps.* CXLIX, 6. — <sup>3</sup> *Ps.* V, 10. — <sup>4</sup> *Ecclésiastique*, XXIV, 27.  
— <sup>5</sup> *Ibid.*, XXIV, 15.

a-t-il enfin de plus efficace que Marie pour réjouir le cœur, rétablir les forces, exciter les esprits, éclairer l'intelligence? Écoutons saint Bernard : « O grande, ô pieuse Vierge Marie, vous qui êtes digne de toutes les louanges, on ne peut pas prononcer votre nom, sans que vous embrasiez l'âme de vos serviteurs; vous les ranimez quand ils pensent à vous. Vous ne franchissez jamais les portes d'une pieuse mémoire, sans y apporter la douceur qui vous est naturelle. » Son gosier est donc justement comparé à un vin délicieux.

## 189<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### COU.

SOMMAIRE. — 1. Beauté du cou de l'Épouse des Cantiques. — 2. Comparaison de la tour. — 3. Tour de David. — 4. Tour d'Ivoire.

I. — L'Époux vante merveilleusement le cou de l'Épouse et le compare à diverses choses. D'abord à la tour de David : « Votre cou est comme la tour de David, qui est bâtie avec des boulevards : mille boucliers y sont suspendus, avec toutes sortes d'armes pour les plus vaillants guerriers <sup>1</sup>. » Puis à la tour d'ivoire : « Votre cou est comme la tour d'ivoire <sup>2</sup>. » Ensuite il énumère ses ornements : « Votre cou est comme des colliers <sup>3</sup>. » Et les promesses : « Nous vous ferons des chaînes d'or marquetées d'argent <sup>4</sup>. »

Dans le corps mystique de l'Église, on donne le nom de cou aux pasteurs et aux Docteurs qui s'efforcent de réunir tout le corps de l'Église au chef qui est le Christ et qui, de l'intime de son esprit, font passer dans les fidèles les aliments de la doctrine divine. Ce sont encore les religieux qui, unis plus étroitement au Christ par les trois vœux, portent le joug des préceptes et celui des conseils divins. Mais ce nom ne convient à personne mieux qu'à la sainte Vierge, car de même qu'au cou on suspend les bijoux, les diamants, les colliers et les pierres précieuses; de même, le Christ a reposé en Marie, sa Mère et son Épouse, tous les dons de grâces, toutes les vertus et toutes les perfections.

<sup>1</sup> Cantique, iv, 4. — <sup>2</sup> vii, 4. — <sup>3</sup> i, 9. — <sup>4</sup> i, 10.

Ajoutez à cela que toute la vertu de la tête servant à la sensation et au mouvement du corps, la nourriture elle-même, par laquelle nous sustentons la vie, descend, par le moyen du cou, dans les membres du corps et toutes les fumées, vapeurs et esprits des membres, ne remontent à la tête que par le moyen du cou. De la même manière, tous les dons de grâces et les bienfaits de Dieu ne découlent sur nous du Christ, notre Chef, que par le moyen de la Vierge. Il n'y a rien là d'étonnant, puisque le don du Dieu suprême et le meilleur, le Christ, ne nous a été donné que par elle.

Par conséquent, tout ce qu'il y a de beauté dans les préceptes et les conseils divins, tout ce qu'il y a de science dans les Écritures saintes, tout ce qu'il y a de beauté dans les autres Saints a été transfusé dans son cœur et répandu sur le reste des fidèles. De là vient que saint Bernard, dans son sermon sur le *Signum magnum*, dit : « Par le moyen de la plénitude de Marie, tous reçoivent de sa plénitude, » de la plénitude du Christ, « le captif son rachat, le malade sa guérison, l'attristé sa consolation, le pécheur son pardon, le juste la grâce, l'Ange sa joie, et la Trinité tout entière sa gloire. »

II. — La beauté du cou consiste dans une longueur convenable et proportionnée. Voilà pourquoi l'Époux, se basant sur les dispositions proportionnées de ce membre pour louer son cou, le compare à la tour de David : « Votre cou est comme la tour de David. »

Une tour est un édifice long, élevé, qui dépasse tout un ensemble de constructions pour le défendre ou l'orner, pour inspecter de loin si les ennemis viennent. La tour désigne la force de la Vierge Mère de Dieu, car le cou est la partie du corps humain qu'on frappe d'ordinaire avec le glaive. Lors donc qu'on compare le cou de la Mère de Dieu à la tour de David, on montre clairement qu'elle est forte et invincible, au point qu'aucun coup des adversaires, aucun trait des ennemis ne peut la briser ou l'ébranler. Tous les traits dirigés contre elle seront nécessairement émoussés ou brisés, comme sont émoussés ou brisés les traits dirigés contre la tour.

Le mot *tour* indique une idée d'effroi pour les ennemis, comme le mot *citadelle* indique une idée d'éloignement. La sainte Vierge est ter-

rible à ses ennemis, « terrible comme une armée rangée en bataille <sup>1</sup>. » Voilà pourquoi on la compare justement à une tour.

La tour se bâtit pour munir. La Vierge Mère de Dieu est une citadelle, une tour, une munition et une défense de l'Église contre les hérésies que seule elle a brisées, suivant ce chant de la liturgie ecclésiastique : « Réjouissez-vous, Vierge Marie, seule vous avez brisé toutes les hérésies dans le monde entier. »

La tour est une défense très-forte et très-sûre d'une ville : la Mère de Dieu est l'unique refuge de tous les fidèles. De là vient que nous chantons souvent : « Nous nous réfugions sous votre garde, sainte Mère de Dieu; » et encore : « Sainte Marie, secourez les malheureux, » etc.

Pour les autres détails de ce symbolisme de la tour, voyez plus bas à l'invocation *Tour de David*.

III. — Voici la suite : « Qui est bâtie avec des boulevards. Mille boucliers y sont suspendus, avec toutes sortes d'armes pour les plus vaillants guerriers. » Voyez combien de moyens de défense sont donnés à une seule Vierge : la tour, les boulevards, les boucliers, et enfin toutes sortes d'armes de guerriers. C'est pour nous faire connaître que la Vierge Mère de Dieu est tellement fortifiée, que quiconque se réfugiera vers elle demeurera sûr et libre de toutes embûches, coups et attaques de l'ennemi.

Ou bien encore, « mille boucliers y sont suspendus, » c'est-à-dire mille genres de défenses admirablement désignés sous le nom de boucliers. Les boucliers, en effet, ont principalement été inventés pour protéger. On peut le voir dans les églises dédiées à la Mère de Dieu, où sont suspendus comme à une tour mille boucliers et toutes sortes d'armes des vaillants guerriers, savoir : des *ex-voto* d'or, d'argent, de cire, des mains, des pieds, des poitrines, symboles pour tous les yeux des secours invisibles donnés par cette tour.

IV. — « Votre cou est comme une tour d'ivoire. » Tour à cause de sa force, d'ivoire à cause de la blancheur singulière de sa pureté. La bienheureuse Vierge Marie donne les deux à ses dévots serviteurs :

<sup>1</sup> *Cantique*, vi, 3.

elle les défend contre les tentations du démon et leur confère le don de la pureté, comme je le montrais plus haut, à la 177<sup>e</sup> Conférence.

L'abbé Rupert <sup>1</sup> entend, par le cou de la Vierge, l'humilité par laquelle elle se soumettait à tous comme un cou humilié. Par l'ivoire, il dit que l'on désigne sa force. De même, en effet, que l'ivoire nous présente la force et la solidité; de même, la bienheureuse Vierge Marie a offert en toutes choses une humilité qui montrait surtout sa force. De même, en effet, que l'arc, plus il se courbe, plus il devient fort, loin de se rompre; de même, la Mère de Dieu, plus elle s'humiliait, plus elle devenait forte. Cette force lui a servi à attirer Dieu du Ciel en terre, à effrayer et mettre en fuite les démons, à briser et anéantir la tête du serpent infernal. Forte parce qu'elle était humble, très-forte parce qu'elle était très-humble. Voir pour plus amples développements l'invocation *Tour d'ivoire*. Voyons maintenant les :

## 190<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### ORNEMENTS DU COU.

SOMMAIRE. — 1. Colliers. — 2. Chaines d'or marquetées d'argent.

1. — D'après saint Bernard, le cou de la Vierge désigne son esprit pur et simple. En effet, de même que le cou de la Vierge fut le canal de tous les aliments corporels, de même l'esprit de la Vierge a fait passer en elle les beautés spirituelles, savoir : la vérité, nue, pure et simple. Orné de cet ornement, il n'en a pas besoin d'autres, mais il orne lui-même comme un collier précieux son intérieur, et voilà pourquoi on le décrit au moyen de ces colliers. « Un bon collier, dit saint Bernard, c'est la pureté; un bon collier, c'est la pureté ou simplicité; un bon collier, c'est d'être savant avec sobriété. L'esprit des hérétiques et des philosophes n'a point cet éclat de la pureté et de la vérité, et voilà pourquoi ils ont tant de soins pour la colorer, pour la farder avec les colliers des mots et les arguties des syllogismes, de peur que, en apparaissant toute nue, la honte de la fausseté éclate à tous les yeux. »

<sup>1</sup> Liv. VI, sur les Cantiques.



L'Époux, voulant louer le cou de la Vierge, le compare aux colliers : « Votre cou, dit-il, est comme des colliers <sup>1</sup>. » Les colliers sont des ornements de jeunes filles ou de matrones qu'on porte au cou pour le parer. Ce sont plusieurs pierres de grand prix liées entre elles par un fil. On y voit une pierre plus précieuse que les autres, enchâssée dans l'or et pendant du cou sur la poitrine. Le collier est aussi un ornement de la gorge suspendu au cou pour prêcher la vertu, surtout la vertu de chasteté. Autrefois, on conférait un collier pour récompenser une action d'éclat. Aussi le mot *monile* vient-il de *munus*, parce qu'on le donnait en récompense. C'est la remarque d'Isidore <sup>2</sup>. Par conséquent, le collier, beau en soi, rend le cou plus gracieux et est un témoignage de vertu.

Lors donc que l'Époux loue la Vierge, il la loue non point d'avoir un cou orné de colliers, mais un cou beau comme des colliers, si agréable et si charmant qu'il est lui-même un collier, n'a aucun besoin d'ornement extérieur pour se parer, mais est par lui-même comme toute espèce de colliers, contenant en lui-même tout ornement et toute beauté. Il ne dit pas « comme un collier, » mais « comme des colliers, » au pluriel, afin que la beauté de la Vierge puisse ainsi se comparer à tous les ornements et à tous les colliers. Le cou de la Vierge est, en effet, un collier de vertus, un ornement de grâces, un trésor de dons spirituels, une union et une connexion de pierres célestes.

Quand Pharaon constitua Joseph prince ou chef de l'Égypte, il prit l'anneau de sa main et le mit à la sienne ; il le revêtit d'une robe de soie et passa autour de son cou un collier d'or <sup>3</sup>. Ainsi Dieu, pour proclamer sa Mère Reine de l'univers, du Ciel et de la terre, l'orna de colliers d'or en signe de son empire et de sa domination sur toutes les créatures.

« Le collier de la Vierge, dit Origène <sup>4</sup>, c'est l'obéissance. » De même, en effet, que le collier fabriqué avec de l'or fléchissant est flexible, suit en tout la direction et la flexion de l'orfèvre ; de même, la sainte Vierge était obéissante ; elle obtempérait en tout aux volontés de Dieu, artiste suprême, et remplissait entièrement sa volonté.

<sup>1</sup> *Cantique*, 1, 9. — <sup>2</sup> *Étymologie* xx°. — <sup>3</sup> *Genèse*, xli et xlii. — <sup>4</sup> 11<sup>e</sup> *Homélie sur les Cantiques*.

« Le collier de la Vierge, dit Rupert <sup>1</sup>, est la médiocrité d'or dans les paroles. » De même, en effet, que les colliers protègent la poitrine des femmes pudiques, ce qui leur a donné ce nom de *monilia*, indiquant une idée de protection pour la poitrine sur laquelle aucun étranger, aucun impudique ne doit mettre la main; de même, les paroles de la Vierge protégeaient son cou, non-seulement pour que sa voix ne fit entendre rien d'oiseux, de nuisible ou de désordonné, mais encore de peur que le secret ou mystère divin qui lui avait été confié ne trouvât légèrement une voie ou une issue par laquelle une oreille étrangère le saisirait et ne saurait le garder. De même donc que la Mère de Dieu était belle par son cou, de même elle fut ornée d'une modération très-convenable dans ses paroles.

Le collier de la Vierge, c'est une doctrine chaste et l'exemple des meilleures vertus. Notre saint Thomas, par le cou de l'Épouse, entendait les Docteurs de l'Église. De même, en effet, que par le cou les aliments sont fournis au corps pour le réconforter, que, par le canal du cou, les discours qui manifestent les secrets des cœurs sortent; de même, les Docteurs non-seulement nous fournissent l'aliment de la doctrine salutaire, mais encore nous manifestent les secrets des Écritures. Ce cou de l'Église est donc comme un collier, parce que les saints Docteurs l'ornent des diamants de la doctrine et des parures des vertus. — A plus forte raison, un cou de ce genre convient à la sainte Vierge, puisque par elle se manifestent et sont révélés aux fideles les aliments des discours divins et les secrets de la science et de la sagesse de Dieu. Et, parce qu'elle est ornée de très-chastes exemples et d'excellentes vertus, son cou est à bon droit comparé aux colliers.

Le collier de la Vierge est le corps humain pris par le Verbe dans son sein virginal. La sainte Vierge a, en effet, acquis des colliers insignes et très-précieux, lorsque le Verbe de Dieu embrassa son cou par l'Incarnation, comme l'expose saint Jérôme dans sa cXLVI<sup>e</sup> Lettre à Damase.

Le collier de la Vierge, c'est le Christ lui-même, le plus beau des enfants des hommes, qui ornait merveilleusement sa Mère quand

<sup>1</sup> Liv. II, sur les *Cantiques*.

elle le portait petit enfant dans ses bras, quand elle l'allaitait de ses mamelles, le baisait de ses chastes lèvres. Alors, en effet, suspendu à son cou, elle l'ornait comme un collier très-précieux.

II. — *Autre ornement.* « Nous vous ferons des chaînes d'or marquetées d'argent <sup>1</sup>. » Ce sont des ornements de cou pour les jeunes et petites filles; petites baguettes d'or tordues, mélangées de fils d'argent très-subtils et très-gracieusement variés. Le texte porte *vermiculatas argento*, c'est-à-dire distinctes et réunies entre elles comme ces vers de terre qu'on appelle les lombrics. Le mot *murænulas* est emprunté à la ressemblance de ces chaînettes avec le poisson marin qu'on appelle murène. C'est le commentaire de saint Thomas.

Mystiquement, d'après le vénérable Bède <sup>2</sup> les petites chaînes de l'Époux sont les Écritures divines avec lesquelles l'âme du juste s'entoure comme d'un collier, lorsque, dans tout ce qu'il dit et fait, il a toujours en vue la sainte Écriture. Elles sont tissées d'or et d'argent, parce que les Écritures sont d'or à cause de la sagesse, et marquetées d'argent à cause de la parole et de la prédication. Ces chaînes, la bienheureuse Vierge Marie les a eues, car elle s'appliquait rigoureusement à la sainte Écriture, sur les prescriptions de laquelle elle réglait tous ses actes, pensées et paroles.

Ou bien, pour en revenir à la première interprétation du cou que nous avons dit signifier l'obéissance, les chaînes représentent les récompenses et les ornements promis à l'obéissance. Au cou de l'obéissant sont suspendus dans le Ciel des ornements très-glorieux et très-beaux. Ornaments d'or à cause de la charité; marquetés d'argent à cause de la pureté de conscience. Il est bien juste, en effet, que le cou qui a porté le joug du Seigneur, après qu'on a ôté le joug, soit décoré de nombreux ornements. Toutes ces choses regardent surtout la Vierge, qui a surpassé par la vertu d'obéissance, comme l'or et l'argent surpassent les autres métaux. Sans parler de cet acte d'obéissance par lequel elle se soumit à la loi de la purification, qui ne la regardait point, et de cet autre par lequel elle se tint debout près de la croix, offrant son Fils à la volonté de son Père, je citerai celui par

<sup>1</sup> 1, 10. — <sup>2</sup> Liv. II, sur les Cantiques.

lequel elle consentit en ces termes à la salutation de l'Ange : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. » Alors, en effet, elle mérita plus que tous les Saints par tous leurs actes, selon la remarque de saint Bernard dans son xvii<sup>e</sup> Sermon *pour les Fêtes de la sainte Vierge*. C'est donc à bon droit que des chaînes d'or marquetées d'argent sont suspendues à son cou.

Je crois que ç'a été la pensée de saint Bernard <sup>1</sup>, lorsque, par ce *murænulas*, il a entendu des ornements d'oreilles et non des ornements de cou, nous enseignant que ces pendants d'oreille ont été donnés à l'Épouse lorsqu'on lui donna les ornements des oreilles, la connaissance variée des choses divines. La sainte Vierge a eu d'autant plus exclusivement ces parures, qu'elle a dépassé les autres Saints en obéissance et en méditation des choses divines.

D'autres, par ces chaînes d'or marquetées d'argent, entendent la charité ornée de sagesse. D'ordinaire, c'est l'argent qu'on dore; ici, au contraire, on place l'argent sur l'or pour que vous sachiez que la charité doit passer avant la science, et que cette dernière, symbolisée par l'argent, doit être fondée sur l'or très-pur de la charité. Les Septante traduisent *points d'argent*. Les éléments si subtils de la science, que nous appelons des points, doivent être fondés sur la charité. La bienheureuse Vierge Marie a eu de semblables chaînes, car elle possédait une charité très-ardente conjointement avec une science très-parfaite, comme nous l'avons prouvé plus haut, à la 94<sup>e</sup> Conférence, et cette science était fondée sur la charité, comme les autres vertus.

D'autres entendent, par ces chaînes marquetées ou pointées d'argent, la foi, la charité, distinctes des bonnes œuvres, en sorte que la foi et la charité soient une chaîne d'or, et que leurs effets sont des marqueteries ou points d'argent.

Par chaînes d'or, on entend l'amour de Dieu; par les marqueteries ou points d'argent, on entend l'amour du prochain. Nous avons abondamment prouvé, à la 97<sup>e</sup> Conférence, que la bienheureuse Vierge Marie a eu ces ornements.

<sup>1</sup> xiv<sup>e</sup> Sermon *sur les Cantiques*.

Notre saint Thomas, écrivain loué par la bouche du Seigneur, entend par les chaînes les louanges et les éloges dont les saints prophètes, évangélistes et Apôtres, dans les Écritures, et les Docteurs dans leurs commentaires, ont orné la Vierge. C'est à bon droit qu'on les dit marquetés d'argent, parce que les louanges adressées à la Vierge dans les Écritures, par le Christ, par les Évangélistes ou par les Apôtres, sont des louanges d'or, des louanges suprêmes, comme d'être Mère de Dieu, Vierge et Mère, etc.; tandis que les louanges prêchées par les saints Docteurs sont marquetées d'argent. En effet, quoiqu'elles constituent une grande louange pour la Mère de Dieu, elles ne sauraient être égalées aux premières, puisque le titre de la maternité divine est un titre suprême et le plus élevé qui puisse être attribué à la Mère de Dieu, comme nous l'avons prouvé à la 106<sup>e</sup> Conférence.

Ajoutez que, de même que le Christ était un composé d'or et d'argent, de natures divine et humaine, dans une seule hypostase du Verbe; de même, les ornements de la Vierge se composent d'or et d'argent, je veux dire de maternité et de virginité; et, de même que le Fils subsiste dans la nature divine et dans la nature humaine, de même Marie est en même temps Mère et Vierge.

Les Septante traduisent : « Nous vous ferons des semblants d'or avec des pointes d'argent et des séparations d'argent. » Quoique Marie n'ait point de sa nature la divinité, n'étant pas déesse, mais créature, les ressemblances d'or nous présentent les ornements des grâces et des vertus que Dieu lui avait conférées; car ils rendent la personne de la Vierge unie de très-près à Dieu.

On dit, à bon droit, « avec des points d'argent, » avec des séparations, parce que chacune des vertus de la Vierge, divines et morales, étaient parfaitement jointes ensemble, mais elles se distinguaient en ce que chacune d'elles atteignait le degré le plus élevé qui convient à une pure créature.

191<sup>e</sup> CONFÉRENCEUBERA <sup>1</sup>.

« Ut maternos amores in sponsa agnoscere se sponsus fateatur, et  
 « maternum semper affectum a sponsa sponso offerri omnes intellige-  
 « rent, sponsus tantopere laudat sponsæ ubera, quæ matrum propria  
 « sunt, et in matribus laudantur. Ubera igitur sponsæ variis rebus  
 « sponsus assimilât. Primo, duobus hinnulis capræ gemellis : *Duo*  
 « *ubera tua sicut duo hinnuli capræ gemelli, qui pascuntur in liliis.*  
 « (Cant., IV, 5, et VII, 3.) Deinde vino : *Pulchriora sunt ubera tua vino.*  
 « (Cant., IV, 10.) Tandem botris vineæ : *Ubera tua sicut botri vineæ.*  
 « (Cant., VII, 8.) Et ipsa sponsa de uberibus suis ait : *Ubera mea sicut*  
 « *turris, ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens.* (Cant., VIII,  
 « 10.) Præclara sunt hæc ubera, encomia eorum attentius perpen-  
 « damus.

« *Duo ubera tua sicut duo hinnuli capræ gemelli, qui pascuntur in*  
 « *liliis.* Duo ubera Deiparæ virginitatem, et fecunditatem ejus signi-  
 « ficant, interprete Ruperto libro III in *Cantica*. Comparantur autem  
 « hinnulis propter lætitiâ et gaudium. Sicut enim hinnuli sunt agi-  
 « les, festivi, læti, unde præ lætitiâ, agilitate et dexteritate saltant,  
 « currunt, exultant, nullo pondere carnis gravati : ita Beata Virgo  
 « Maria propter virginitatem fecundam, et fecunditatem virginalem  
 « gaudet et exultat : *Gaudia matris habens cum virginitatis honore.*  
 « Hinc quasi capra nullo pondere concepti fetus prægravata per mon-  
 « tes exiliit, cum in montana abiit in domum Zachariæ, ibique ceci-  
 « nit : *Et exultavit spiritus meus in Deus salutari meo.*

« Gemellis autem conferuntur. Nam sicut nunquam visum est ut  
 « uni capræ fiant duo tales hinnuli gemelli : ita nunquam visum est,  
 « neque videbitur sæculis supervenientibus, ut uni feminæ contingat,  
 « quæ suis uberibus et filium lactet, et virgo sit.

Nec primam similem visa est, nec habere sequentem.

<sup>1</sup> L'auteur, à la Conférence 195<sup>e</sup>, expose lui-même les raisons qui nous empêchent de traduire ces passages délicats. Du reste, toute cette exposition, d'après le *Cantique des cantiques*, ne saurait être abordée qu'avec une extrême réserve dans la chaire chrétienne. (Note du Traducteur.)

« Hi hinnuli pascuntur in liliis propter liliorum eximiam puritatem  
 « et candorem. Hi flores sunt purissimi, candidissimi, pulcherrimi,  
 « hinc optime purissima virginitas, et candidissima fecunditas Deipa-  
 « ræ in eis pascitur, oblectatur, recreatur, quiescit. Idque non uno,  
 « aut altero die, sed in sempiternum, *donec aspiret dies, et inclin-*  
 « *tur umbræ.*

« Rursus, hæc duo ubera Virginis, interprete sancto Thoma nostro,  
 « gratiam et misericordiam Virginis adumbrant; his enim duobus  
 « uberibus Diepara universos fideles lactat, recreat, pascit et potat.  
 « Comparantur hinnulis, quia lac divinorum donorum continuo a  
 « summo omnium Deo exsugunt, illudque incessanter fidelibus pro-  
 « pinant, idcirco additur : *Donet aspiret dies, et inclinentur umbræ.*

« Hi duo hinnuli inter lilia pascuntur. Hic enim flos est symbolum  
 « spei, teste Plinio (lib. XV). Hinc in veteribus nummis imperatorum  
 « efficto lilio inscribatur : *Spes publica, Spes augusta, Spes populi*  
 « *Romani.* Gratia ergo et misericordia Virginis inter lilia pascitur, quia  
 « in his præcipue delectatur, et sibi complacet, qui spem in se secun-  
 « dum Deum collocant : quibus etiam abundantius dona gratiarum  
 « impetrat, et auxilia impertit, non semel aut iterum, sed donec aspi-  
 « ret dies, et inclinentur umbræ, hoc est, ad finem usque vitæ, et  
 « præsentis lucis.

« Aliud encomium uberum Virginis : *Pulchriora sunt ubera tua vino.*  
 « In vino luxuria designatur, teste Apostolo (*Ephes.*, v, 18) : *Nolite*  
 « *inebriari vino, in quo est luxuria.* Quod et gentiles callebant, cum  
 « vinum Veneris lac appellabant, teste Athenæo (lib. X, cap. xv).  
 « Mulieres ergo quotquot cum carnis voluptate concipiunt, et lac,  
 « cujus Venus initium est, ex suis uberibus infantibus præbent, ubera  
 « sicut vinum habent, quod non est pulchrum, cum in eo sit luxuria,  
 « sive carnis voluptas : consequenter ubera earum pulchra non sunt;  
 « nam si quid pulchritudinis antea habuerunt, tunc cum lacte cœpe-  
 « runt, pulchra esse desierunt. At Beatæ Virginis Mariæ ubera pul-  
 « cherrima, nam illa vinum luxuriæ nunquam gustavit, consequenter  
 « lacte a luxuria manante nunquam ubera sua inquinavit, sed pul-  
 « cherrima semper servavit.

« Similiter ubera sponsi vino assimilantur (*Cant.*, 1, 4) : *Meliora*

« *sunt ubera tua vino*. Ubera sponsi patres divinas voluptates intelligunt.  
 « In vino legalem scientiam, in lacte vero doctrinam evangelicam  
 « designari sanctus Thomas noster docet. Lac ergo divinæ sapientiæ,  
 « quod a Christi uberibus in sacro Evangelio hauritur, melius est  
 « legali scientiâ. Hoc autem lac doctrinæ evangelicæ ab uberibus  
 « Mariæ incæpit, nam ipsa Christum evangelicæ doctrinæ auctorem  
 « uberibus suis lactavit. Quare ubera ejus merito vino pulchriora  
 « dicuntur.

« Nonnulla tamen inter ista ubera intercedit differentia. Nam ubera  
 « sponsi *meliora* dicuntur : ubera vero sponsæ *pulchriora*. Suavitas  
 « enim et bonitas doctrinæ evangelicæ, quam lac denotat, pertinet ad  
 « Christum institutorem, pulchritudo vero ad Matrem de tanto Filio  
 « gaudentem. Pergit sponsus laudare ubera Virginis.

« *Ubera tua sicut botri vineæ*. Omnes interpretes, et maxime  
 « sanctus Thomas noster cum Doctoribus Anselmo et Ruperto per  
 « hanc similitudinem intelligunt eloquium Virginis, ejusque verba  
 « et sententias esse sicut vinum optimum. Bene autem advertit Doc-  
 « tor Anselmus dictum esse sicut *botri vineæ*, qui sunt dulces ad bi-  
 « bendum et potentes ad inebriandum, cum ex eis vinum exprimitur;  
 « nam eloquia Virginis erant dulcia iis qui ea audiebant, et efficacia  
 « ad inebriandum affectus eorum, qui ex iis voluptatem et consola-  
 « tionem capiebant, quod verba sapientiæ præstant.

« Vel aliter, ubera Beatæ Virginis botris vineæ assimilantur propter  
 « dulcedinem. Botrus enim dulcis est. Ubera namque Virginis tam  
 « dulce lac Christo propinarunt, ut illi etiam amaritudines et felles  
 « indulcorarent. Quod declaravit ipse Dominus Jesus, cum in cruce  
 « pendens clamavit : *Sitio*. Et cur ita? Ut nimirum Scriptura de  
 « felle dando (Psalm. LXVIII, 26), adimpleretur, ut cardinalis Toletus  
 « et alii notarunt. Sitebat ergo Dominus felle, et avide concupiebat  
 « ipsius amaritudines. Quid ita? Labia enim mariano lacte irrigata  
 « habebat, hinc etiam felles dulces et saporatos reputabat, et concu-  
 « piebat.

« Huic excogitationi lucem prætulit sanctus Antonius de Padua, qui  
 « in serm. *Dom. 3 Quadray.*, expendens illa verba (*Cant.*, v, 1): *Bibi vinum*  
 « *meum cum lacte meo*, sic fatur : *Quare non dixisti, Domine Jesu, bibi*



« *acetum meum? Virginalibus enim uberibus lactabatur.* Ecce ubi lac  
 « virgineum accepit, ubi ab ubere virgineo lactatus fuit Dominus,  
 « nihil amarum reputat, dulcescunt illi felles, et acetum optimi vini  
 « saporem refert. O ubera nectare, omnique ambrosia dulciora ! O lac  
 « pretiosissimum in sanguinem meæ redemptionis conversum ! Deal-  
 « barunt sancti in sanguine stolas suas. (*Apoc.*, VII, 14.) Et quis sanguis  
 « ille? Virginis lac. O beata ubera, de quibus tale lac emanavit, quod  
 « nos pascit, nutrit et abluit ! Sequitur :

« *Ubera mea sicut turris.* Ubera erecta et solida signa sunt virgini-  
 « tatis, sicut laxa corruptionis. Hinc Ezechiel describens fornicationem,  
 « id est, idololatriam Judæorum sub parabola duarum meretricum Oola  
 « et Ooliba, de illarum uberibus ait : *Ibi subacta sunt ubera earum.*  
 « (*Ezech.*, XXIII, 3.) Quia igitur Beata Virgo nullam unquam corruptio-  
 « nem sensit, ideo ubera ejus nunquam subacta fuerunt, ideo merito  
 « turri erectæ et solidæ comparantur.

« Vel ubera sponsæ, ut jam diximus, de mente sancti Thomæ gra-  
 « tiam et misericordiam Virginis denotant, quæ turri comparantur,  
 « quia quisquis ejus gratiæ, et misericordiæ se committit, paratum sibi  
 « inexpugnabile asylum, veluti in quadam munitissima turri, invenit.  
 « Inexpugnabilia quippe sunt ubera hæc. Felix, qui his uberibus exci-  
 « pitur, qui ad hæc ubera Mariæ confugit, nihil inde timet, in expu-  
 « gnabilis est, reportare victorias discit. Addit :

Ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens.

« Postquam enim Beata Virgo Christum peperit, uberibus suis lac-  
 « tavit, pacem mundo peperit, ubera turrata tunc habere cœpit a  
 « quibus hostes cadant, et fideles victoriis potiantur.

« Applicemur ergo his uberibus, non patiamur nos ab illis divelli.  
 « Quasi modo geniti infantes Matris nostræ lac sine dolo concupisca-  
 « mus. Tantus quippe dulcor, tantus sapor de ipsis profluit, qui  
 « mentium nostrarum amaritudines indulcorare, et affectuum insipi-  
 « ditatem optime condire valeat.

192<sup>e</sup> CONFÉRENCE

## MAINS ET DOIGTS.

SOMMAIRE. — 1. Symbolisme. — 2. La myrrhe. — 3. Comment les mains de Marie distillent la myrrhe. — 4. Conclusion.

I. — « Mes mains ont distillé la myrrhe et mes doigts sont pleins de la myrrhe la plus précieuse <sup>1</sup>. » Les mains et les doigts désignent, dans les Écritures, toute œuvre humaine. Chaque main a cinq doigts et chaque doigt contient trois articulations. C'est ainsi que toutes nos œuvres se distinguent par les cinq sens corporels. Tout ce que nous faisons, en effet, nous le faisons en voyant, en entendant, en goûtant, en sentant ou en touchant. Chacun de ces cinq doigts doit contenir trois articulations : le poids, le nombre et la mesure ; le mode, l'espèce et l'ordre : ce qui constitue la raison d'être du bien, comme saint Thomas le prouve savamment <sup>2</sup>.

II. — Les mains et les doigts, c'est-à-dire toutes les œuvres de la Vierge sont donc remplies de myrrhe. La myrrhe, d'après l'interprétation de saint Grégoire, signifie la mortification de la chair et des sens. Elle symbolise encore la mort et la sépulture. De là vient que les mages, venant de l'Orient au berceau du Christ, entre autres présents, lui offrirent la myrrhe, afin de symboliser la sépulture du Sauveur, comme le chante l'Église. La myrrhe sert encore à embaumer les cadavres, parce que, loin de corrompre, elle conserve les corps morts. Toutes les actions de la Vierge, Mère de Dieu, étaient de myrrhe et amères, car elle ne fréquentait point les joies profanes du monde, elle ne couchait point sur des lits d'ivoire ni sous des couvertures brodées ; elle ne demeurait pas dans une vaste maison ni dans un palais ; elle ne portait pas de brillants habits ; elle ne répandait point l'odeur du musc d'Arabie ou d'autres aromates ; elle sentait la myrrhe, elle était toute de myrrhe et amère. De là la signification de mer amère donnée au nom de Marie, comme nous l'avons longuement expliqué à la 92<sup>e</sup> Conférence. Saint Bonaventure <sup>3</sup> rapporte que

<sup>1</sup> *Cantique des cantiques*, v, 5. — <sup>2</sup> 1<sup>re</sup> Part., quest. v, art. 5. — <sup>3</sup> *Méditations sur la Vie du Christ*, chap. iii.

la sainte Vierge dit les paroles suivantes à une personne qui était dévote, et que le saint Docteur croit être sainte Élisabeth : « Ma fille, je vous dis que je n'ai reçu de Dieu aucune grâce, aucun don, aucune vertu sans beaucoup de travail et sans une oraison continuelle, sans un ardent désir, une dévotion profonde et une grande affliction, sauf la grâce de la sanctification. » Et elle ajouta : « Sachez d'abord qu'aucune grâce ne descend dans l'âme que par la prière et l'affliction corporelle. »

En outre, la sainte Vierge avait la myrrhe dans les mains et dans les doigts, je veux dire dans toutes ses œuvres, parce qu'elle s'était non-seulement crue morte au monde, mais même enseveli. Elle fuyait tous les regards des choses de ce monde; elle abhorrait toutes les caresses des choses charnelles, au point de ne jamais les atteindre même par la pensée, ce qui est le propre des morts ensevelis dans le tombeau.

Cette myrrhe était la meilleure et la plus éprouvée, parce que la sainte Vierge tient le premier rang parmi les vierges, sous le rapport de la mortification comme sous celui de la virginité. Les mains de la Vierge distillent cette myrrhe, parce que les exemples de mortification et d'autres vierges découlent de la Vierge sur tous. La virginité n'est vraiment bien recommandée que lorsqu'elle est prêchée par quelqu'un qui l'aime. La virginité ne répand pas une bonne odeur parmi la soie et la pourpre, parmi les parfums exquis, parmi les variétés de la mode et de la toilette : « Posthumius, il ne sent pas bon celui qui sent toujours bon. » De là vient que l'empereur des Romains, Auguste, selon le récit de Suétone, disait : « Un vêtement distingué et amolli est un drapeau d'orgueil et un nid de luxure. » L'intégrité de la chair ne se conserve que dans la myrrhe amère. Voilà la seule chose dont la sainte Vierge se glorifie; qu'elle s'en vante et s'en glorifie aussi toute vierge, de peur que sa virginité ne se corrompe et ne s'évanouisse.

Par myrrhe vous pouvez entendre la passion du Christ. L'amertume de la myrrhe occupe le premier rang parmi les choses amères. Si l'on en mange, elle fait pleurer, remplit le ventre d'amertume, et non-seulement le ventre, mais l'être tout entier. La passion du Christ

est la première entre toutes les passions, amertumes, tristesses et douleurs des martyrs, soit à cause de la dignité du suppôt, soit à cause de la noblesse de la complexion, soit enfin à cause de la grandeur des tourments. De là vient qu'il s'écrie lui-même dans les *Lamentations* : « O vous tous qui passez par le chemin, remarquez et voyez s'il est une douleur semblable à ma douleur <sup>1</sup>. » Cette myrrhe n'est pas seulement la première, elle est encore la plus éprouvée parce qu'elle a une grande efficacité pour guérir les blessures de la conscience : « Pour guérir les blessures de la conscience, pour guérir la pointe de l'esprit, rien n'est efficace comme la méditation attentive des blessures du Christ, » disait saint Bernard <sup>2</sup>. Les mains de la Vierge sont pleines de myrrhe, parce qu'elle roulait continuellement dans son esprit les douleurs et les tortures de son Fils. Depuis la naissance du Christ jusqu'à sa mort, elle avait perpétuellement dans le cœur les douleurs du Christ. Son esprit, plus que prophétique, prévoyait longtemps d'avance la mort de son Fils, comme nous l'avons rappelé à la 92<sup>e</sup> Conférence et comme nous l'exposerons plus longuement à l'invocation *Reine des Martyrs*. Elle dit donc : « Mes mains ont distillé la myrrhe; » car, lorsqu'elle réchauffait son Fils dans son sein, qu'elle le portait dans ses bras, qu'elle l'allaitait de ses mamelles, elle contemplait pour lors déjà des yeux de l'esprit les épines, les fouets, la croix, les clous, la lance, la mort et le sépulcre. C'est ce qui lui faisait encore dire : « Mon bien-aimé est pour moi comme un faisceau de myrrhe, il demeurera sur mon sein <sup>3</sup>. »

III. — « Mes mains ont distillé la myrrhe. » L'arbre de myrrhe distille de deux manières sa liqueur : d'abord, lorsqu'il est agité par les vents, et alors la myrrhe coule, mais en petite quantité; en second lieu, quand des cultivateurs font des incisions à son écorce, et alors la myrrhe coule en abondance. C'est de ces deux manières que les mains de la Vierge distillaient la myrrhe, c'est-à-dire que chacune de ses pensées et chacun de ses actes distillaient la myrrhe de la passion de son Fils. D'abord, lorsqu'elle le regardait dans son enfance, quand elle le réchauffait sur son sein, l'enveloppait de langes, l'allaitait à ses

mamelles, elle contemplait tout aussitôt ce corps très-saint que les fouets devaient lacérer, ces mains et ces pieds que les clous devaient percer. Cette myrrhe était en petite quantité, parce que le cœur de Marie n'était pour lors agité que par l'esprit de Dieu. En second lieu, lorsqu'elle le voyait nu, étendu, mourant sur la croix, alors elle eut une grande abondance de myrrhe dans les mains, parce qu'aucune des facultés de son âme n'était pour lors exempte d'amertume et de douleur. Alors s'accomplit ce que Jérémie prophétisait : « Votre douleur est grande comme la mer <sup>1</sup>. » De même qu'à la mer toutes les gouttes sont amères ; de même, dans le cœur de Marie, il n'y a aucune place qui ne fût remplie de douleur.

Aussi, dès que le Christ fut ressuscité, il dit, selon Rupert, cette parole des *Cantiques* : « J'irai à la montagne de la myrrhe et à la colline de l'encens, » c'est-à-dire : « J'irai à ma Mère, » car elle était bien pour lors la montagne de la myrrhe et la colline de l'encens. Elle était une montagne de myrrhe amère, parce que le glaive de la passion avait transpercé son âme ; une colline d'encens, parce qu'elle vaquait à la prière, répétant ce texte des *Psaumes* : « Lève-toi, ma gloire ; lève toi, mon psaltérion et ma cythare ! » C'est-à-dire : « O Christ, ma gloire ! ô mon psaltérion ! ô ma très-douce cythare, lève-toi du sépulcre ! » Le Christ lui répond : « Je me lèverai à l'aube du jour. »

Mes frères, prenons dévotement cette myrrhe des mains de Marie. Lions un faisceau de cette myrrhe amère, je veux dire des souffrances du Christ, et portons-la toujours dans l'intérieur de notre cœur.

Saint Bernard nous y invite par ses paroles et par ses exemples dans son *XLIII<sup>e</sup> Sermon sur les Cantiques* : « Si tu es sage, dit-il, tu imiteras la prudence de l'Époux. Ce cher faisceau de myrrhe, tu ne le laisseras pas arracher un moment du centre de ton cœur, gardant toujours la mémoire des amertumes que le Christ a endurées pour toi, en les repassant dans une méditation assidue. Pour moi, mes frères, dès le commencement de ma conversion, j'ai eu soin de me cueillir ce faisceau et de le placer sur mon cœur après l'avoir colligé parmi toutes les anxiétés et les amertumes de mon Seigneur. » C'est pour

<sup>1</sup> *Lamentations*, II, 13.

cette raison que le saint Docteur est ordinairement représenté avec tous les instruments de la passion du Seigneur, appliqués sur la poitrine.

193<sup>e</sup> CONFÉRENCEVENTER <sup>1</sup>.

« Ventrem sponsæ sponus commendat hoc modo : *Venter tuus*  
 « *sicut acervus tritici.* (*Cant.*, VII, 2.) Sicut civitas seu castellum felix  
 « prædicatur et reputatur, quod magnam copiam tritici ac frumenti  
 « habet : ita venter Virginis commendatur, quia acervum, hoc est,  
 « magnum cumulum, sive copiam tritici in se continet. Uterus Dei-  
 « paræ fuit regale horreum, quod abundantiam frumenti toti generi  
 « humano suppeditavit. Laborabat orbis universus fame, parvuli pete-  
 « bant panem, et non erat qui frangeret eis. Paravit ergo Deus hor-  
 « reum frumenti admirabile, uterum videlicet immaculatum Deiparæ  
 « Virginis. Posuit in eo acervum tritici, hoc est Christum, quem  
 « Zacharias (IX, 17) *frumentum electorum* vocat. Et ipse se granum  
 « frumenti appellavit. (*Joan.*, XII, 24.) Fuit namque Christus hominibus  
 « datus, non solum in pretium et in socium, sed etiam in cibum.  
 « His ipse ait Joannes (VI, 42) : *Ego sum panis vivus, qui de cælo descendi.*  
 « Et sicut olim manna super terram, sic iste panis descendit in Vir-  
 « ginis ventre, ubi tanquam in pistrino fuit mixtus ac pistus nostræ  
 « humanitatis aqua, et redactus ad pastam mollem ac formatus,  
 « cooperante Spiritu. Coctus in arbore crucis, tanquam in forno,  
 « tribulationum ignibus : *Excoxi te... in camino paupertatis*  
 « (*Isai.*, XLVIII, 10); extractus inde in resurrectionis die; remissus in  
 « panarium cæli in propria specie in die ascensionis ad refectionem  
 « beatorum ; relictus tandem in penuario Ecclesiæ sub specie panis ad  
 « refectionem fidelium, panis sic dictus propter speciem externam, et  
 « apparentiam.

« Dicitur autem venter Deiparæ acervus tritici, non horreum, aut  
 « copia, seu abundantia; nam in horrei copia, seu abundantia tritici  
 « interveniunt paleæ, stipula, pulvis : in acervo vero solum purum

<sup>1</sup> Nous laissons subsister le latin. (*Note du Traducteur.*)

« granum congregatur, ut inde cognoscas, quod rejectis vilibus, inu-  
 « tilibus, infructuosis rebus, nihil in Virgine fuit, quod non purum,  
 « sanctum, salutare ac fructuosum esset.

« Venter ergo Virginis est velut acervus tritici, quo totus orbis  
 « pascitur, nutritur, roboratur. O ventrem sacrum! o ventrem puris-  
 « simum, Deitatis habitaculum, Spiritus sancti sacrarium, divini  
 « Verbi vehiculum, Regis æterni currum triumphalem, viri Salo-  
 « monis quadrigam de qua (*Cant.*, 1, 8) dicitur: *Equitatus meo in*  
 « *curribus Pharaonis assimilavi te, amica mea.* O uterum cœlo capa-  
 « ciores, empyreo illustriorem, Paradiso fragrantiores; hic enim  
 « nobilior fuit Paradisus in quo secundus Adam formatus est, et ab  
 « homine videri dignatus est Deus. Quare merito mulier illa evan-  
 « gelica ventrem Beatæ Virginis laudavit, dicens: *Beatus venter qui te*  
 « *portavit!* (*Luc*, XI, 27.)

« Vere beatus, quia intactus, et illibatus, nihil libidinis sentiens in  
 « conceptione, nihil gravitatis in portatione, nihil doloris in partu.  
 « Beatus, qui exemplum generationis æternæ fuit, et forma genera-  
 « tionis spiritualis futuræ! Sicut enim in æterna generatione sine  
 « corruptione substantiæ Patris nascitur unicus Filius de unico Patre  
 « Patri consubstantialis: ita in ista sine corruptione Matris nascitur  
 « unicus Filius Matri connaturalis. Et sicut castis visceribus concepit,  
 « et peperit Virgo; ita castis visceribus concipit et parit Ecclesia.  
 « *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.*  
 « (*Galat*, IV, 19.) Beatus quia Verbo æterno sanctificatus.

« Venter hic est pagina in qua secundum carnis susceptionem Ver-  
 « bum æternum inscriptum est. Mensura, ad cujus brevitatem Verbum  
 « Dei abbreviatum. Forma, ad quam summi Patris imago in forma  
 « humana figuranda formam nostram accepit. Urna aurea, in qua  
 « manna cœleste collectum est, et asservatum. Theca, in qua the-  
 « saurus desiderabilis quievit, et pro redemptione totius generis  
 « humani depromptus. Thalamus in quo connubium naturæ divinæ  
 « cum humana peractum. Aula regia, in qua summi Regis Filius  
 « discubuit, et novem mensibus mansit. Vestibulum in quo summus  
 « Sacerdos nostris exuviis indutus pro nobis immolaturus ad Deum  
 « accessit. Hortus conclusus, in quo aromata divinum odorem spiran-

« *tia creverunt, et in totum orbem terrarum suum odorem emiserunt.*  
 « *Terra benedicta, quæ ad germinandum Salvatorem Spiritu sancto*  
 « *irrorata eundem germinavit, quem desiderarunt patres, et postula-*  
 « *runt hac voce : Rorate cæli desuper, et nubes pluant justum : aperiatur*  
 « *terra, et germinet Salvatorem (Isai., XLV, 8), quem Psalmista promitte-*  
 « *bat: Psal. LXXXIV, 13) : Dominus dabit benignitatem, et terra nostra dabit*  
 « *fructum suum* Canale pretiosissimum, in quo intinctus humanitatis  
 « habitus et sanguine mundissimo venarum Virginis rubricatus, opere  
 « Spiritus sancti purpura Regis æterni factus est, de qua Angeli apud  
 « Isaiam (LXXIII, 2) : *Quare rubrum est indumentum tuum, et vestimenta*  
 « *tua sicut calcantium in torculari?*

« Merito quotquot in Beatam Virginem intendunt, et ad eam con-  
 « templandam sese convertunt, omnes in uterum ejus tanquam in  
 « faciem formositarum oculos habent (Isai., VII, 14) : *Ecce Virgo con-*  
 « *cipiet, et pariet filium.* Jeremias (XXXI, 22) : *Femina circumdabit vi-*  
 « *rum.* Angelus (Luc, I, 31) : *Ecce concipies in utero.* Elisabeth (Luc,  
 « I, 42) : *Benedictus fructus ventris tui.* Mulier illa (Luc, XI, 27) :  
 « *Bentus venter, qui te portavit!* Quæ cum ita sunt, nos quoque mentis  
 « oculos ad eum convertamus, ac reverenter adoremus, dicentes : « Ave,  
 « venter gloriose! Ave, elegantissimum divinæ gloriæ templum! Ave,  
 « felicissimum divini Verbi claustrum! O uterum sanctissimum! o  
 « thalamum admirabilem, in quo divina humanaque natura eadem  
 « in persona Verbi stupendum in modum conjunctæ sunt! O uterum  
 « impollutum habentem circulum cælorum, qui Deum incomprehen-  
 « sum in te vere comprehensum portasti! O uterum cælo ampliorem,  
 « qui Deum in te non coarctasti! » Bene Doctor Bernardus (Serm. de  
 « *Assumpt.*) : *Non in terris, inquit, locus dignior uteri virginalis tem-*  
 « *plo, quo Filium Dei Maria suscepit : nec in cælis regali solio, in quo*  
 « *Mariam Mariæ Filius sublimavit.*

« Sed cur venter iste *liliis vallatus* dicatur, operosius inquirendum  
 « est. In liliis notatis virginalis puritas et castitas. Primo enim lilium  
 « purum et candidum est. Castitas rutilat, splendet, clarescit. Hinc  
 « Sapiens (IV, 1) : *O quam pulchra est casta generatio cum claritate!* quasi  
 « nequeat castitas, et claritas separari, sed semper simul nascantur.  
 « Quod in Judith formosissima, et castissima matrona ad oculum



« videre est, de qua sacer textus (*Judith, x, 4*) ita narrat : *Cui etiam*  
 « *Dominus contulit splendorem : quoniam omnis ista compositio non ex*  
 « *libidine, sed ex virtute pendebat. Expende illud : Cui Dominus contulit*  
 « *splendorem. Cur dicitur splendor datus feminae? Nimirum quia non*  
 « *libidinis, sed castitatis splendor eam ornabat. Relege omnino dis-*  
 « *cursum CXXXII.*

« Secundo, lilium mirifice crescit, seseque propagat : ita virginitas  
 « fecundissima est, namque filiorum spiritualium agmine ornatur.  
 « Quis carnalis pater tot, tamque splendidos filios et filias habuit, ut  
 « habent ii qui carnis renuntiaverunt voluptati? Componere fecundissimas  
 « matronas, ut Eusebiam, aut potius Machabæam, Felicitatem, Sym-  
 « phorosam, quæ numerosam filiorum multitudinem spectarunt, cum  
 « virginibus Clara et Teresia. Componere felicissimos parentes pulchro  
 « filiorum agmine cinctos, ut Jacobum patriarcham, Bonifacium  
 « Adrumetanum, Marcellum Africanum, qui duodecim filios legitimo  
 « matrimonio natos viderunt, cum Benedicto, Bernardo, Augustino,  
 « Dominico, Francisco, Ignatio, quasi pusillum gregem cum arena  
 « maris comparares. Hanc fecunditatem promittit Deus virginibus  
 « (*Isai., lvi, 3*) : *Non dicat eunuchus : ecce ego lignum aridum. Immo et*  
 « *ad propagationem filiorum carnalium virginitas multum facit. Certa*  
 « *namque experientia discimus, ubi multæ virgines se Deo dicant, ibi*  
 « *nuptas esse fertiliores, quod videre est in Italia, aliisque regnis*  
 « *catholicis, ubi numerus hominum est major, quo virginitatis studia*  
 « *crebriora. E contrario in regnis hæreticorum, et Mahumetanorum,*  
 « *a quibus virginitas prorsus explosa est, pauciores sunt homines.*  
 « *Ausim dicere in sola Italia et Hispania plures esse viros, et feminas*  
 « *per votum castitatis Deo consecratas, quam in Anglia, Scotia, Dania,*  
 « *Norvegia, Suecia homines viventes. Hanc quasi virginitatis compen-*  
 « *sationem Deus dat tum virginibus, tum reipublicæ. Taceat ergo*  
 « *præsumptuosa turba hæreticorum, quæ putat cælibatu Christianorum*  
 « *exauriri sobole genus humanum.*

« Tertio lilium folia sursum erigit etiam inter nimbos et grandines :  
 « ita casta anima cor ad Deum semper erectum habet, tam in adversis,  
 « quam in prosperis, teste Apostolo (*II, Cor., vii, 34*) : *Mulier innupta et*  
 « *virgo cogitat quæ Don ini sunt, ut sit sancta corpore, et spiritu. Liliis*

« ergo venter Virginis vallatus describitur, quia amore puritatis et  
 « pudicitiae adeo circumseptus erat, ut nullus unquam libidinis ad  
 « eam accessus pateret, nec sensus ejus aliqua corrumperetur illece-  
 « bra. Hoc tam firmissimo castitatis vallo circumdatam se Virgo osten-  
 « dit, cum Angelo consensum præbere noluit, antequam de modo  
 « supernaturali concipiendi, et pariendi Filium ab eo certior redde-  
 « retur. Recte igitur venter virginalis acervus tritici vallatus liliis  
 « dicitur, quia cum esset fecundus, virginitate mirabiliter resplenduit.  
 « Fecunditas per triticum, et simul per lilia virginitas commendatur.

« Sed cur, ut fecunditatem commendet sponsus, singulari numero  
 « usus est, dicens : *acervus tritici*, et ubi virginitatem accedit, plurali  
 « utitur, aiens : *vallatus liliis*? Pulchre Guilielmus apud Delrium : *Non*  
 « *dicit vallatus lilio. sed liliis, propter duo lilia virginitatis, unum intus*  
 « *in animi proposito, alterum foris in corpore incorrupto. Porro sine*  
 « *lilio interiori lilium exterius nihil est, quoniam sine proposito animi*  
 « *corporis incorruptio inanis est; in proposito namque servandi perpe-*  
 « *tuam virginitatem forma, et perfectio virginatis consistit, ut erudite*  
 « *probat sanctus Thomas (22, quæst. CLII, art. 1.) »*

## 194<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### UMBILICUS.

« Umbilicum Virginis sponsus collaudans, ita ait (*Cant.*, VII, 2) :  
 « *Umbilicus tuus crater tornatilis, nunquam indigens poculis.* Quæ verba  
 « nos exposuimus discursu CLXVII. »

## 195<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### FEMORA.

« *Junctura femorum tuorum sicut monilia, quæ fabricata sunt manu*  
 « *artificis.* (*Cant.*, VII, 1.) Hunc locum explanatum dedimus disc. CLXVII,  
 « Et quamvis sermo de hujusmodi membris maxime pro concione  
 « turpis videatur, simplicium enim aures membra hæc publice nomi-  
 « nari non sustinent, et plerumque offenduntur; mysteria tamen quæ  
 « in illis latere voluit Spiritus sanctus nequaquam reticenda erant,

« nihil namque Spiritui sancto turpe est, nisi peccatum. Concionator  
 « tamen, maxime in Polonia, sobrie et caute de his rebus sermonem  
 « faciat, maxime in popularibus concionibus, ubi promiscua virorum,  
 « mulierum ac puellarum multitudo convenire solet : in Polonia enim  
 « honestæ matronæ et puellæ, membra, quæ vestimenta cooperiunt,  
 « non nisi cum necessitas urget, et hoc salvis auribus, ac cum magno  
 « rubore nominare solent. »

## 196<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### PIEDS.

SOMMAIRE. — 1. Pieds. — 2. Chaussures. — 3. Fille du prince. — 4. Assomption.

I. — De même qu'une démarche lâche et molle indique une âme molle, lâche et efféminée : « Le vêtement du corps, le rire des dents et l'entrée de l'homme parlent de lui <sup>1</sup> ; » de même, une démarche grave, tempérée, modeste est un signe d'âme élevée et droite. C'est pourquoi l'Époux, voulant louer la beauté de l'Épouse et indiquer que toutes ses affections étaient bien ordonnées et bien pures, tourne les regards vers ses pieds, et, voyant que ses pas ne sont ni superbes, ni rapides, mais bien tempérés, graves et modestes, épris d'admiration pour leur élégance, s'écrie : « Qu'ils sont beaux vos pas dans vos chaussures, ô fille du prince <sup>2</sup> ! »

L'hébreu porte *paghan*, mot qui signifie pas et pieds, et c'est pourquoi Pagnini et la Bible royale traduisent : « Qu'ils sont beaux vos pieds, » etc.

D'après l'avis unanime des saints Pères, les pieds signifient les mauvaises affections de l'âme, d'où vient que saint Augustin disait : « Mon pied est mon affection. C'est elle qui me porte partout où je me porte. » C'est pourquoi les saints Livres ont coutume de signifier les diverses espèces de péchés par les pieds : 1<sup>o</sup> La superbe : « Parce que les filles de Sion se sont élevées, qu'elles ont marché la tête haute... qu'elles ont étudié toutes leurs démarches <sup>3</sup>. » 2<sup>o</sup> La cruauté : « Leurs pieds étaient rapides pour répandre le sang <sup>4</sup>. » 3<sup>o</sup> L'avarice :

<sup>1</sup> *Ecclésiastique*, XIX, 27. — <sup>2</sup> *Cantique*, VII, 1. — <sup>3</sup> *Isaïe*, III, 16. — <sup>4</sup> *Ps.* XIII, 3.

« J'ai séché par la multitude de mes gens de pied toutes les rivières qui étaient retenues par des chaussées <sup>1</sup>. » 4° Le dol et la fraude : « Si mon pied s'est hâté dans la ruse <sup>2</sup>. » Les pieds de la sainte Vierge n'étaient point comme cela, car elle n'a jamais eu la moindre affection mauvaise, et voilà pourquoi l'Époux loue ses pieds : « Qu'ils sont beaux vos pas, » ou vos pieds.

II. — « Dans les chaussures. » L'Époux loue ses pieds non point nus, mais chaussés. La nudité est, en effet, un signe de servitude. De là vient qu'Isaïe, annonçant la défaite à venir et la captivité des Juifs, marchait pieds nus et déchaussé à travers les places de Jérusalem <sup>3</sup>. Afin donc que vous sachiez que la bienheureuse Vierge Marie n'a point été soumise à la servitude du péché, on la dépeint chaussée.

Les anciens portaient leurs insignes de noblesse sur des chaussures, au rapport de Philostrate. Sénèque raconte que l'empereur Tibère portait des souliers ornés d'or et de perles <sup>4</sup>. Pline <sup>5</sup> raconte la même chose de Caius César. Lampridius rapporte d'Antonin Héliogabale qu'il avait des perles brodées sur ses chaussures. A la chute de la république romaine, les consuls usaient en public de chaussures d'or et les patriciens de chaussures de soie, comme le montre Cassiodore <sup>6</sup>. Les papes ont également coutume de porter des sandales de soie, d'or et de pourpre, marquées du signe de la croix. Afin donc de montrer la dignité suprême de la bienheureuse Vierge Marie, on loue ses chaussures.

Alexandre *ab Alexandro* rapporte qu'un aigle, volant dans les airs, portait dans son bec un très-beau soulier qu'il laissa tomber aux pieds d'un roi. Le roi, épris de la beauté de ce soulier, envoya chercher dans toutes les provinces de son royaume pour savoir à qui ce soulier appartenait. Quand il sut qu'il appartenait à une femme nommée Rodop, il l'épousa. De la même manière, dès que l'humanité eut présenté au Roi et au Maître suprême la bienheureuse Vierge Marie, celui-ci la prit pour la Mère et pour l'Épouse qu'il s'était choisie de toute éternité.

<sup>1</sup> *Isaïe*, xxxvii, 25. — <sup>2</sup> *Tobie*, xxxvii, 5. — <sup>3</sup> *Isaïe*, xx, 2. — <sup>4</sup> *Des Bienfaits*, liv. VII, chap. xii. — <sup>5</sup> *Histoire naturelle*, liv. XXXVII. — <sup>6</sup> *Formule du Consulat*, liv. VI.

Il loue encore ses chaussures pour montrer qu'il approuve son humilité. Les chaussures sont toujours mises à la place la plus infime, aux pieds : c'est ainsi que celui qui est véritablement humble se jette aux pieds des autres et ambitionne la dernière place. L'Époux, remarquant l'admirable humilité de la Vierge, l'admire et s'écrie : « Qu'ils sont beaux vos pas, » ou vos pieds « dans les chaussures ! » etc.

A la chaussure on reconnaît facilement si l'on a marché ou non dans la boue, car, lorsqu'on y a marché, il est inévitable que les chaussures en soient souillées. Puis donc que la bienheureuse Vierge Marie n'a jamais marché à travers la boue de la superbe, et n'a jamais été souillée d'aucun autre péché, l'Époux, admirant la beauté de ses chaussures, dit : « Qu'ils sont beaux vos pas dans les chaussures, ô fille du prince ! »

III. — Il l'appelle fille du prince, pour recommander davantage son humilité, parce que, plus quelqu'un est noble et plus son humilité est recommandable. « Ce n'est point une grande chose d'être humble dans l'abjection, dit saint Bernard <sup>1</sup>, mais c'est une vertu grande et rare d'avoir de l'humilité dans les honneurs. » Lors donc qu'il est dit : « Que vos pas sont beaux, ô fille du prince ! » cela recommande son humilité.

IV. — Quelques-uns rapportent ces paroles à la glorieuse Assomption de la bienheureuse Vierge Marie au Ciel, et c'est avec raison. En effet, toutes les âmes justes, quand elles sortent de cette vie mortelle, s'approchent de la vision de Dieu sans chaussures, c'est-à-dire sans les dépouilles du corps. Toutes sortent de la vie, en laissant le corps sur la terre, jusqu'au jour de la résurrection. En signe de quoi, quand Moïse doit s'entretenir avec Dieu, il lui est ordonné d'ôter ses chaussures : « Ne vous approchez point, lui dit Dieu, ôtez d'abord les chaussures de vos pieds <sup>2</sup>. » Mais la sainte Vierge sortit de cette vie avec les chaussures, c'est-à-dire avec son corps, et elle s'éleva dans le Ciel. Il convenait que la fille du prince, que la reine, marchât de la sorte, et voilà pourquoi on la loue à bon droit de ses chaussures.

Les autres sortent de la vie comme d'une prison, déchaussés, et

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> Homélie sur le *Missus est*. — <sup>2</sup> *Exode*, III, 5.

comme des esclaves du péché : « Tirez mon âme de la prison, » est-il dit dans les Psaumes<sup>1</sup>. Mais la sainte Vierge, n'ayant jamais servi le péché, a dû être chaussée. Chaussée, elle a écrasé la tête du serpent ; chaussée, elle l'a vaincu.

## 197<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### TAILLE.

SOMMAIRE. — 1. Estime générale. — 2. Taille corporelle. — 3. Taille spirituelle. — 4. Symbole du palmier.

I. — « Votre taille est semblable à un palmier<sup>2</sup>. » La taille du corps sert beaucoup à la gloire d'un homme. Saül est loué de ce qu'il « dépassait tout le peuple de la hauteur des épaules et de la tête<sup>3</sup>. » Les Lacédémoniens, comme nous l'avons rappelé à la 117<sup>e</sup> Conférence, infligèrent une forte amende au roi Archidamus, parce qu'il avait épousé une femme de petite taille, disant qu'il en résulterait des rois petits et faibles. C'est ce que rapporte Plutarque dans sa *Vie d'Agésilus*.

Ceux qui ont écrit l'histoire des hommes illustres, les louent beaucoup de la taille convenable de leur corps. Trebellius Pollion, dans sa *Vie de l'empereur Claude*, raconte ceci : « Il était de taille élevée, avait des yeux vifs, un visage agréable et beau, les doigts tellement forts qu'il lui est souvent arrivé de casser d'un coup de poing les dents des chevaux et des mulets. » Théodoret<sup>4</sup> raconte de l'empereur Constantin le Grand que la taille de son corps méritait beaucoup d'éloges. Un général romain n'admettait jamais dans son armée un soldat, s'il n'avait au moins six pieds de haut.

Lentulus, proconsul romain, raconte du Christ, Notre-Seigneur et Rédempteur, dans sa lettre au sénat et au peuple romain : « Il était de taille élevée. » A Rome, on voit la mesure de la taille du Sauveur. On dit que jusqu'ici il ne s'est rencontré personne qui en eût une exactement semblable : tous se trouvent ou plus grands ou plus petits.

II. — C'est donc à bon droit que l'Époux loue la taille de la bien-

<sup>1</sup> CXLI, 8. — <sup>2</sup> *Cantique*, VII, 7. — <sup>3</sup> *1<sup>er</sup> Livre des Rois*, X, 23. — <sup>4</sup> *Histoire ecclésiastique*, liv. 1<sup>er</sup>, chap. XVII.

heureuse Vierge Marie. Nous avons déjà donné la description de cette taille corporelle, d'après Nicéphore Calliste, à la 117<sup>e</sup> Conférence. Contemplant maintenant la taille spirituelle.

« Votre taille, dit l'Époux, est semblable au palmier. » Elle est comparée à cause de la hauteur et de l'élançement qui contribuent beaucoup à la beauté, comme nous l'avons dit. La taille de la Vierge, avons-nous déjà dit, était assez grande, vénérable, présentant une majesté empreinte de suavité. La proportion de ses membres était admirable, elle inspirait le respect; son visage était assez long; ses yeux baissés, sa tenue, sa démarche, sa parole respiraient la modestie. La couleur était agréable et virginale, brune mais élégante, comme elle le dit elle-même dans les *Cantiques* : « Je suis noire, mais belle <sup>1</sup>. » De là vient que saint André de Jérusalem, dans son *Sermon sur l'Assomption*, appelle la sainte Vierge « une statue sculptée par Dieu avec un art merveilleux et une excellente beauté. » Nous insérerions ici, si nous ne l'avions déjà fait ailleurs, le témoignage de saint Denys l'Aréopagite, lequel l'eût prise pour une déesse, s'il n'eût eu la véritable foi touchant la divinité suprême et infinie. Relisez la 117<sup>e</sup> Conférence en entier.

III. — Sa taille est donc comparée au palmier, pour que nous comprenions l'excellence de sa beauté. C'est pourquoi, puisqu'elle eut un corps si beau et si parfait, ainsi que nous l'avons appris, il est nécessaire que son esprit ait été beaucoup plus distingué et plus beau encore : « La beauté du corps, dit saint Ambroise <sup>2</sup>, est une image de l'esprit et une figure de la bonté. » Si donc l'image était si belle, que faut-il penser de la beauté du prototype? O bienheureux Denys, vous n'avez vu que l'extérieur de la Vierge et vous avez été ravi d'admiration, qu'aurait-ce été si vous aviez vu la lumière de l'âme, la grâce très-abondante de Dieu, ses dons innombrables, ses vertus presque infinies? Vous vous seriez certainement tu dans votre stupéfaction.

IV. — Cette beauté, l'Époux la symbolise sous la métaphore du palmier, afin d'indiquer combien fut grande sa beauté intérieure.

<sup>1</sup> 1, 4. — <sup>2</sup> *De la Virginité*, liv. II.

Le palmier croît en s'élevant fort haut; la bienheureuse Vierge Marie prédomine sur tous par sa chasteté, son humilité, sa charité, sa patience, sa miséricorde et ses autres vertus.

Le palmier, si on le charge de grands poids, ne se laisse point abattre, ne fléchit point, mais il réagit contre le poids et s'élève en haut. De là vient que le palmier, selon la remarque de Cornélius Lapidé <sup>1</sup> appuyée sur de nombreux exemples, passait auprès de tous les peuples pour le symbole de la force, de la vertu héroïque et de la victoire.

Les Latins disent : « Porter la palme, » pour « être victorieux. » La sainte Vierge tendait toujours à la hauteur des vertus. Voilà pourquoi, dans le mépris, couverte d'injures comme celle-ci : « N'est-ce pas là le forgeron, le fils de Marie <sup>2</sup>? » et autres que nous rappellerons ailleurs, elle ne tombait pas, elle ne défailait point, mais elle s'élevait toujours en haut, elle dévorait les injures et les ennuis comme des rayons de miel. Lisez ce que nous disons plus bas de la patience de la sainte Vierge.

Le palmier est toujours vert, toujours en feuilles; il surpasse par sa verdure le laurier, l'olivier, le myrte. La bienheureuse Vierge Marie est toujours verte, elle ne perd jamais l'habitude des vertus, la fleur de sa virginité ne se flétrit jamais, elle produit chaque jour des fruits abondants dans l'Église, comme nous l'avons montré ailleurs.

Le palmier est couronné en haut, il a une chevelure de feuillages et de fruits en forme de couronne. La bienheureuse Vierge Marie est couronnée au haut, car elle a remporté la palme sur toutes les créatures. Elle dépasse en beauté corporelle toutes les femmes, comme nous l'avons démontré ailleurs. Par sa beauté spirituelle, elle éclipe même tous les esprits angéliques. Par son éclat et sa grâce, elle dépasse tous les justes, elle porte même la palme victorieuse remportée sur eux et triomphe de tous. Elle est donc justement comparée au palmier.

<sup>1</sup> *Commentaires sur l'Apocalypse.* — <sup>2</sup> Marc, vi, 3.



198<sup>e</sup> CONFÉRENCE.

## VÊTEMENT ET ORNEMENTS EXTÉRIEURS DE MARIE

SOMMAIRE. — 1. Éloge de l'Époux. — 2. Principe général. — 3. Détails.

I. — L'Époux célèbre par ces louanges le vêtement et les habits du corps de l'Épouse : « L'odeur de vos parfums dépasse tous les aromates <sup>1</sup>. — L'odeur de vos vêtements est comme l'odeur de l'encens <sup>2</sup>. »

II. — La splendeur du vêtement, l'odeur des parfums et des aromates rendent les épouses plus gracieuses et plus belles. C'est pourquoi, afin de gagner les bonnes grâces d'Holopherne, Judith « quitta ses habits de veuve, elle se lava le corps, l'oignit d'un parfum précieux, frisa ses cheveux et se mit une coiffure magnifique sur la tête, se revêtit des habits de sa joie, prit une chaussure, des bracelets, des lis, des pendants d'oreilles, des bagues, se para enfin de tous ses ornements <sup>3</sup>. » Et tandis que Ruth préparait son union conjugale, Noémi lui donnait ce conseil : « Lavez-vous donc, parfumez-vous d'huile de senteur et prenez vos plus beaux habits <sup>4</sup>. » La toilette est le signe distinctif des femmes; c'est ce qui fait leur joie, leur éclat; c'est ce qui les rend plus aimables à leurs époux. Et, du reste, ce que Lucien dit de Cléopâtre <sup>5</sup> peut être appliqué à la plupart des femmes :

La voit-on ? sa beauté parle mieux qu'un discours.

III. — Or, l'Époux céleste semble avoir recherché dans la bienheureuse Vierge les charmes de ses parfums. Il s'est extrêmement complu dans leur suave odeur, et les a préférés à tous les autres : « L'odeur de vos parfums, s'écrie-t-il, est au-dessus de tous les aromates. » Puis il explique combien la senteur de ses vêtements lui fait plaisir : « Oui, l'odeur de vos vêtements est l'odeur de l'encens lui-même. »

Mais la bienheureuse Vierge aurait-elle donc fait usage de parfums et de senteurs ? Exhalait-elle au loin des odeurs aromatiques et pénétrantes ? Se serait-elle jamais habillée de pourpre et de lin précieux ?

<sup>1</sup> iv, 10. — <sup>2</sup> iv, 11. — <sup>3</sup> x, 2 et 3. — <sup>4</sup> Ruth., iii, 3. — <sup>5</sup> Liv. X.

Se serait-elle jamais fardée de vermillon et de blanc de plomb? Serait-elle jamais sortie en public toute couverte d'or, de perles et de colliers? Aurait-elle suspendu des pierres précieuses les unes sur sa tête, les autres à son cou, sur son sein, le long de sa ceinture? Loin de nous cette pensée! « Les femmes vêtues de soie et de pourpre ne peuvent pas se revêtir de Jésus-Christ <sup>1</sup>. » L'odeur de l'amome et du musc sont des objets de luxe qui réveillent les convoitises des sens.

Mon ami, ne sent pas bien celui qui sent toujours bon.

(MARTIAL, liv. II, épigr. 10.)

Quels étaient donc les vêtements, les parfums et les senteurs de la bienheureuse Vierge? Ceux qu'a décrits en détail Tertullien dans son livre *sur la Toilette des femmes*. Elle portait la soie de la justice parfaite et le lin précieux de la sainteté. Elle était parfumée de vertus, et ses bons exemples répandaient au loin leur odeur. Remarquons que saint Grégoire de Nysse, dans son iv<sup>e</sup> Discours, traduit ce mot de parfums par celui de vertus.

Mais hâtons-nous d'écouter l'Époux lui-même : « L'odeur de vos vêtements, dit-il, est tel que l'odeur de l'encens. » Ah! vous ne voyez aucun parfum précieux; vous ne sentez aucune odeur qui répande d'impures émanations; c'est de l'encens. Que signifient ces vêtements ainsi parfumés d'une manière si particulière et si étrange? Pourquoi les riches robes de l'Épouse n'auraient-elles point exhalé l'odeur des parfums de prix, et pourquoi n'ont-elles toutes que l'odeur de l'encens? Cette odeur n'est-elle pas simplement celle d'une pauvre sacristine? Abandonnons la chose sensible et ne pensons qu'au mystère. L'encens, d'après l'assentiment unanime des peuples, se brûle en l'honneur de Dieu et de Dieu seul. Ovide lui-même dit dans son IV<sup>e</sup> livre des *Métamorphoses* :

Pour toi les temples saints, les honneurs de l'encens.

Et par le mot honneurs, il faut entendre ici les honneurs divins; comme si l'on disait : « Je l'honorerai de l'encens comme Dieu. »

<sup>1</sup> St. Cyprien, *sur le Costume des vierges*.

Aussi les mages adorant l'Enfant-Jésus, lui offrirent de l'encens pour reconnaître publiquement sa divinité. Sedulius a dit :

Au Roi Jésus enfant, ils offrirent de l'or ;  
A leur Dieu de l'encens, au Rédempteur la myrrhe.

Telle est aussi la doctrine de saint Ambroise, de saint Basile, de saint Jérôme et de saint Grégoire.

Or, l'encens signifie : 1° les bonnes œuvres qui, accomplies dans la flamme de la charité, font monter vers Dieu une très-suave et très-agréable odeur ; 2° la vertu de religion et de prière. Voilà pourquoi, dans les offices sacrés, on fait usage de l'encens, afin de rendre sensibles à tous la piété et la prière de chacun, comme l'expliquent Hesychius, Rodolphe et d'autres. Aussi le Psalmiste s'écrie-t-il : « Que ma prière s'élève vers vous, Seigneur, comme l'encens devant vous <sup>1</sup> ! » 3° l'encens signifie encore l'odeur que répandent une bonne vie et une bonne réputation, comme le montre Cyrille <sup>2</sup>. L'odeur des vêtements de la Vierge est donc semblable à l'encens qui est consacré au culte de Dieu ; dans les vêtements de la Vierge, il n'y a rien de profane, il ne s'exhale aucune de ces odeurs connues de la mollesse des courtisanes : tout y est divin, tout y est honnête, tout y est saint, tous les ornements dont cette Vierge bénie se pare se rapportent à Dieu. L'Époux du *Cantique des cantiques* <sup>3</sup> ne peut s'empêcher de jeter ce cri : « Mon amie, vous êtes toute belle, vous êtes pleine de douceur, vous êtes belle comme Jérusalem ! » Il la compare à Jérusalem et non pas à Babylone, que saint Jean vit ornée de pourpre et d'écarlate, parée d'or, de pierres précieuses et de perles <sup>4</sup>. Babylone est certainement l'habitation du démon ; le Christ, au contraire, se plaît à habiter dans Jérusalem.

Tel est le portrait de la Vierge Mère de Dieu : c'est la reproduction la plus parfaite du Dieu très-grand et très-bon qui s'est plu à la peindre et à la former de ses mains. Elle est à la hauteur de la divinité, bien qu'elle soit cependant la figure créée du Père éternel. Honorons donc, très-chers frères, celle que Dieu a tant honorée. Honorons de toute manière notre Reine et notre Maitresse, et révè-

<sup>1</sup> Ps. CXL, 2, 3. — <sup>2</sup> Liv. XII, sur l'Adoration. — <sup>3</sup> VI, 3. — <sup>4</sup> Apocalypse, XXII, 4.

rons-la de tout notre cœur. Aimons notre Mère dont Dieu a fait ses délices, et pour laquelle il a souffert l'extase de l'amour. Souffrons, nous aussi, l'extase de l'amour en aimant cette auguste Reine. Dieu a brûlé de zèle pour elle, brûlons aussi de zèle pour l'honneur et la gloire d'une Vierge si haut placée; estimons-nous heureux de répandre pour elle notre sang avec Notre-Seigneur. Que cette grâce nous soit accordée par Notre-Seigneur, lui qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

### 199<sup>e</sup> CONFÉRENCE

#### POURQUOI LA VIERGE, MÈRE DE DIEU, EST-ELLE AIMABLE, ET POUR QUI EST-ELLE AIMABLE?

SOMMAIRE. — La Vierge aimable : 1<sup>o</sup> pour Dieu ; 2<sup>o</sup> pour les Anges ;  
3<sup>o</sup> pour les hommes.

Nous l'avons déjà dit, les titres qui établissent que Marie est digne de tout notre amour sont presque infinis. Donnez donc un libre cours à vos pensées, reculez les limites de votre intelligence, représentez-vous dans votre esprit une Vierge très-pure, très-prudente, très-belle, brillant par sa fidélité à Dieu, par les qualités de son esprit, par sa noblesse, sa grande sagesse, sa profonde humilité; figurez-vous-la pleine de douceur et de grâce, remplie de toute sainteté, ornée de toutes les vertus, très-agréable à Dieu, irréprochable en tout, et consommée en toutes sortes de perfections; augmentez, ajoutez toujours autant que vous le pouvez : cette Vierge est la mère de Dieu, et sa grandeur dépasse tout ce que vous pouvez imaginer. Si Cicéron, Démosthène, Virgile, Homère, et tous les autres grands maîtres de l'éloquence entreprenaient de la louer sur chacune de ses vertus, ils ne pourraient pas dire la plus petite portion de son excellence; aussi, saint Fulgence fait-il entendre ces paroles : « Quelle est cette femme qui est proposée à l'imitation de tous les Saints? Sur sa tête elle porte une couronne de douze étoiles, c'est-à-dire elle est ornée et décorée de toutes les grâces, de tous les dons et de toutes les vertus. » Cette femme n'est-elle donc pas aimable? Elle l'est certainement, et

beaucoup plus qu'on ne peut le dire. Car le beau et le bon sont aimables de leur nature, d'après saint Thomas <sup>1</sup>. Mais pour qui et par quoi Marie est-elle aimable ?

Saint Bernard, ce pieux et suave Docteur, dans son Sermon III<sup>e</sup> <sup>2</sup>, répond très-bien à cette question : « Salut, pleine de grâce ! Vous êtes pleine de grâce, parce que vous êtes agréable à Dieu, aux Anges et aux hommes : vous êtes agréable à Dieu par votre humilité, aux Anges par votre virginité, aux hommes par votre fécondité. »

La sainte Vierge Marie est donc aimable, pour Dieu par son humilité, pour les Anges par sa virginité, pour les hommes par sa fécondité.

I. — Marie est aimable pour Dieu par son humilité. Dieu ne se plaît que dans l'humilité ; il l'aime, cette vertu, plus que toutes les autres ; elle est, en effet, la racine et la source de tout ce qu'il y a de bon et de vertueux. Aussi humilie-t-il les superbes et exalte-t-il les humbles, selon la parole du prophète <sup>3</sup> : « Vous sauverez le peuple qui est humble et vous humilierez les yeux des superbes. » Job <sup>4</sup> dit aussi de Dieu « qu'il élève ceux qui s'abaissent. » C'est pourquoi Dieu n'a pas élevé au trône de Juda les frères aînés de David ; mais il a pris David, le plus jeune de la famille, celui qui faisait paître les brebis. De même, il n'a pas choisi pour l'apostolat des philosophes, des orateurs, des Juifs recommandables par leur noblesse, leurs richesses et leur sagesse ; mais il a appelé Pierre, André, Jacques et Jean, pauvres et méprisés, dont la vie se passait à prendre des poissons. Il en est de même pour la sainte Vierge : il n'a regardé que sa bassesse, et il l'a faite si admirable que toutes les nations la proclament bienheureuse, comme Marie l'atteste elle-même en disant que Dieu a regardé la bassesse de sa servante <sup>5</sup>.

Nous aimons volontiers ce qui est beau. L'humilité étant la beauté de Marie, Dieu a aimé volontiers son humilité. De là ces cris de l'Époux des Cantiques : « O que vous êtes belle, ma bien-aimée ! ô que vous êtes belle <sup>6</sup> ! » L'Époux l'appelle deux fois belle, c'est à cause de son humilité profonde unie à sa grande innocence ; c'est ce qu'expose très-bien saint Bernard dans son xv<sup>e</sup> Sermon *sur les Cantiques*.

<sup>1</sup> Ire 8, quest. xxvii, art. 1, à la 3<sup>e</sup>. — <sup>2</sup> *Petits Sermons*. — <sup>3</sup> Ps. xvii, 27. — <sup>4</sup> v, 11. — <sup>5</sup> St. Luc, 1, 48. — <sup>6</sup> *Cantique*, 1, 14.

« Elle n'a pas perdu sa sainteté, dit ce grand Docteur, et elle n'a pas manqué d'humilité, et c'est pourquoi le Roi du Ciel a conçu de l'amour pour sa beauté, » parce qu'elle a su unir l'humilité à l'innocence.

Il est rare celui qui ne perd pas la sainteté ou l'humilité. La Vierge, Mère de Dieu, n'est pas seulement cet être rare, mais elle est cet être unique qui a toujours su conserver sa sainteté sans aucune souillure du péché et allier l'humilité avec la sainteté. Dieu a vu cette rare humilité; il l'a contemplée d'un œil favorable; elle lui a plu d'une manière étonnante; il l'a aimée uniquement, et c'est pour cela que Marie est vraiment la Mère aimable.

Combien Dieu s'est complu dans l'humilité de la sainte Vierge! Saint Augustin l'a exposé dans les termes les plus forts en son XVII<sup>e</sup> Sermon *sur la Nativité de Notre-Seigneur*, lorsque, considérant pieusement l'ambassade de Gabriel auprès de Marie, il fait parler ainsi l'Archange : « Pourquoi, Vierge bénie, retardez-vous le départ d'un messenger pressé de retourner vers Dieu? Voyez, il m'attend dans le vestibule du Ciel. » Ces paroles précieuses sont pleines de mystère; elles méritent une attention particulière. L'Archange dit que son message presse. Et pourquoi cela? Convenait-il de traiter avec précipitation une si grande affaire? Dieu a différé cette affaire pendant quatre mille ans, et l'Ange Gabriel veut la traiter en un instant? Le messenger de Dieu connaissait le désir ardent qu'avait son maître d'entrer dans la demeure de cette Vierge; aussi, comme un messenger fidèle, attendait-il avec impatience le consentement de Marie : « Voyez, dit-il, Dieu qui m'attend dans le vestibule du Ciel. » Il ne dit pas que Dieu l'attend dans le palais de sa majesté royale ou sur le trône de sa gloire, mais bien dans le vestibule du Ciel, à la porte de son palais. Attend-on quelqu'un avec empressement, on l'attend à la porte de sa maison pour voir plus tôt son arrivée. Ainsi faisait la mère du jeune Tobie: transportée d'un grand désir de voir son fils, elle sortait chaque jour; elle regardait autour d'elle; elle parcourait les chemins par où elle espérait voir revenir son fils, et cela pour le voir arriver de loin, s'il était possible <sup>1</sup>. De

<sup>1</sup> *Tobie*, x, 7.

même, Dieu qui brûlait d'un ardent désir d'entrer dans le sein virginal de Marie, est montré seulement à la porte du Ciel, attendant l'arrivée de Gabriel, comme ne pouvant souffrir de retard. Mais pourquoi ce désir si ardent? L'abbé Rupert en indique la cause en disant : « L'humilité de la Vierge a seule réjoui le cœur de Dieu; l'odeur qu'elle a répandue a été si suave que jamais sacrifice n'a pu et n'a dû en exhaler de pareille. Le même auteur, au chapitre 1<sup>er</sup> des *Cantiques*, dit encore ces paroles : « Il a été agréable à Dieu de trouver une humilité si grande dans une vierge, dans ce sexe d'où a commencé à sortir, pour le genre humain, cet orgueil qui l'a corrompu tout entier. »

Il faut entendre parler cette Vierge elle-même<sup>1</sup> : « Pendant que le roi était dans son repos, le nard dont j'étais parfumée a répandu son odeur. » Quel est le lieu du repos du roi, si ce n'est le cœur ou le sein de son Père? Quel est le nard, cette herbe si petite, si ce n'est l'humilité de la Vierge? Pendant que le Roi était dans son repos, c'est-à-dire dans ce festin céleste, le nard de la sainte Vierge, ou, pour mieux dire, son humilité embrasée d'amour, a répandu son odeur, et elle a eu tant de charme pour Dieu qu'elle l'a fait descendre du Ciel sur la terre. Marie dit : « Le nard dont j'étais parfumée a répandu son odeur. » « Ce n'est pas ma sagesse, ni ma beauté, ni ma noblesse, ni ma dignité, je n'avais rien de tout cela; c'est ma seule humilité qui a répandu son odeur. Autrefois, Dieu, offensé dans Ève par la puanteur de l'orgueil, s'était détourné du genre humain; mais maintenant, il s'est retourné vers les hommes, réjoui par le nard de mon humilité. »

Saint Augustin continue : « Point de retard, le messager retourne vers Dieu, et le Christ entre dans la couche nuptiale. » Voyez cet ardent désir! Il n'attend pas quarante jours, jusqu'à ce que la matière soit disposée et que le corps soit organisé; mais, en vertu de l'autorité de son suprême domaine sur les créatures, il viole les droits de la nature; il entre dans le sein virginal de Marie, et, dans l'espace de temps le plus court qui se puisse imaginer, il prend un corps, lui donne une âme, et l'unit à sa personne divine. D'où vient

<sup>1</sup> *Cantique*, 1, 11.

ce grand désir, si ce n'est de l'humilité de la Vierge, qui a été si agréable à Dieu qu'elle l'a attiré du Ciel sur la terre et l'a fait descendre dans le sein de Marie? Le Christ l'avoue lui-même franchement dans le *Cantique des Cantiques*<sup>1</sup> : « Vous avez blessé mon cœur, ma sœur, mon épouse; vous avez blessé mon cœur par un de vos yeux et par un cheveu de votre cou. » On lit encore<sup>2</sup> : « Votre cou, sans ornements, est comme orné des plus riches colliers. » Que signifient un cheveu, un cou, comme orné des plus riches colliers? L'humilité. Entendons l'abbé Rupert<sup>3</sup> : « Qu'y a-t-il de plus mince qu'un cheveu, et quoi de plus subtil que l'humilité? Qu'y a-t-il de plus flexible qu'un cheveu, et quoi de plus souple que l'humilité? Un cheveu paraît à peine; l'homme humble ne consent qu'avec peine à être compté parmi les hommes. Un cou élevé et paré de colliers appartient à une femme arrogante et dissolue, comme nous le montre Isaïe<sup>4</sup>. » On ne dit pas du cou de la sainte Vierge qu'il est élevé, mais on le peint beau comme s'il était paré des plus riches colliers; c'est que ce n'est pas l'orgueil qui le fait dresser avec fierté, mais c'est l'humilité qui le rend souple; il ne resplendit pas par les vanités et les ornements empruntés, mais il plaît par l'abondance des vertus dont il est paré. Ce cou de la Vierge, c'est donc son humilité qui l'a rendue si aimable aux yeux de Dieu.

Cette Arche de l'ancienne alliance n'a pas été placée sur un trône élevé, mais à terre; c'est pour cela qu'elle a été appelée l'escabeau de Dieu : « Adorez l'escabeau de vos pieds, parce qu'il est saint<sup>5</sup>. » Cette humilité de l'arche figure l'humilité de la Vierge. Car, étant pleine de grâce, elle se prosterna jusqu'à terre pour devenir l'escabeau de Dieu, lorsqu'elle dit : « Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. » Plus elle est descendue dans l'abîme de sa profonde humilité, plus Dieu s'est complu à l'aimer et à l'exalter. L'humilité est l'emplacement de la grâce, au point qu'on ne peut posséder la grâce qu'autant qu'on est humble. Ainsi, c'est donc par l'humilité que la bienheureuse Vierge Marie a été aimable aux yeux de Dieu.

II. — Marie a été aimable aux yeux des Anges par sa virginité.

<sup>1</sup> Chap. iv, 9. — <sup>2</sup> Chap. 1<sup>er</sup>, 9. — <sup>3</sup> Liv. III, sur le *Cantique des Cantiques*. — <sup>4</sup> Chap. III, 16. — <sup>5</sup> Ps. LXXVIII, 5.



L'amour naît de la ressemblance. Tout animal aime son semblable; de même aussi, tout homme aime son prochain<sup>1</sup>. La virginité est l'imitation de la vie pure des Anges. Car les Anges ne se marient point; ils sont tout entiers au service de Dieu; c'est ce que font aussi les Vierges. Voilà pourquoi les saints Pères comparent, et même préfèrent les vierges aux Anges. Saint Anathase<sup>2</sup> parle ainsi : « La virginité est la vie des Anges. » Saint Jean Damascène<sup>3</sup> dit : « Que le célibataire imite la vie des Anges. » Selon saint Bernard<sup>4</sup> : « La chasteté fait un Ange de l'homme. » L'homme pur diffère de l'Ange par la félicité, mais non par la vertu. La chasteté de l'Ange est plus heureuse; celle de l'homme est plus estimable. Saint Ambroise, dans son livre sur *la Virginité*, nous assure que « c'est la chasteté qui fait les Anges. Celui qui la garde est un Ange; celui qui la perd est un démon. » Saint Grégoire de Nazianze appelle la virginité la rivale de la gloire des Anges. Saint Augustin, dans son livre sur *la Virginité*, la nomme la portion des Anges. Saint Cyprien<sup>5</sup> fait entendre ces paroles : « En persévérant chastes, vous êtes des vierges égales aux Anges. » Écoutons encore saint Cyrille de Jérusalem<sup>6</sup> : « N'ignorons pas, dit-il, la gloire de la chasteté, elle est la couronne des Anges; cette perfection élève l'homme au-dessus de lui-même. » Si la virginité est si semblable aux Anges, il n'est donc pas étonnant que la Mère de Dieu ait été aimable aux yeux des Anges à cause de sa virginité.

De plus, l'amour se fonde sur la ressemblance de Dieu. Ainsi, nous sommes tenus d'aimer notre prochain, qu'il soit ami ou ennemi, parent ou étranger, fidèle ou infidèle, homme ou Ange, par cela même qu'il nous est uni par la ressemblance de Dieu, vu qu'il a été créé à l'image de Dieu. Les vierges sont l'image vivante de Dieu. On lit au *Livre de la Sagesse*<sup>7</sup> : « La parfaite pureté approche l'homme de Dieu. » Les vierges retracent et reproduisent l'image de la très-sainte Trinité. Comme le dit saint Grégoire de Nazianze, dans son *Livre sur la Virginité*, la très-sainte Trinité est la première Vierge. En effet, le Père

<sup>1</sup> *Ecclésiastique*, XIII, 19. — <sup>2</sup> *Livre sur la Virginité*. — <sup>3</sup> Liv. IV, de la Foi, chap. II. — <sup>4</sup> Lettre LXII. — <sup>5</sup> *Sur la Discipline des vierges*. — <sup>6</sup> *Catéchèses*, XII. — <sup>7</sup> Chap. VI, 20.

n'a été engendré par personne; le Fils a été engendré par le Père seul, sans mère; le Saint-Esprit n'est pas engendré, mais spiré par le Père et le Fils. Dans la 87<sup>e</sup> Conférence <sup>1</sup>, où nous avons éclairci plus au long cette matière, nous avons cité les propres paroles de ce Docteur. Toutes les vierges imitent cette première Vierge. Caton, quoique païen, disait que notre vie serait semblable à celle des dieux, si nous pouvions vivre sans épouse. La virginité étant la ressemblance de Dieu, c'est avec raison que la Mère de Dieu est à cause d'elle aimable aux yeux des Anges; car ces esprits célestes aiment parfaitement Dieu qui se reflète si parfaitement dans la Vierge Marie.

En outre, les citoyens d'une même ville ont coutume de s'aimer entre eux. Les vierges sont les citoyens du Ciel. C'est ce qui faisait dire à Quintilien <sup>2</sup> que « les célibataires sont comme appartenant au Ciel. » Aussi saint Jean, dans son *Apocalypse* <sup>3</sup>, vit-il les vierges non pas sur, mais au-dessus de la montagne de Sion. Dieu voulait lui montrer que la virginité surpasse de beaucoup la hauteur des vertus que pratiquent ordinairement les hommes. De là vient qu'elle fut enlevée au Ciel pour n'avoir soumis son corps à aucune volupté charnelle. La Vierge étant au-dessus du monde, appartenant au Ciel et vivant de la vie des Anges, il est donc juste de dire que Marie a été aimable aux yeux des Anges, elle qui, par sa virginité, a été leur concitoyenne.

1<sup>o</sup> Le Christ, enfin, aime plus les vierges que les autres, parce qu'il est leur Époux, c'est l'Apôtre qui le dit <sup>4</sup>. 2<sup>o</sup> Il les aime comme ses soldats : « C'est cette milice céleste, dit saint Ambroise <sup>5</sup>, que l'armée des Anges annonçait à la terre dans ses chants de louange. » 3<sup>o</sup> Il les aime comme la partie la plus noble de son Église, comme la fleur éclose des rejetons de l'Église, comme la gloire et l'ornement de la grâce spirituelle, comme une œuvre que l'impureté n'a point altérée, comme l'image de Dieu s'accordant avec la sainteté du Seigneur, comme la portion la meilleure de son troupeau. Ce sont les épithètes dont saint Cyprien se plaît à orner les vierges dans son *Livre sur la Discipline et la conduite des vierges*. 4<sup>o</sup> Le Christ aime les vierges

<sup>1</sup> Part. IV. — <sup>2</sup> Liv. 1<sup>er</sup>, chap. x. — <sup>3</sup> xiv, 1. — <sup>4</sup> II<sup>e</sup> Épître aux Corinthiens, xi, 2. — <sup>5</sup> Liv. 1<sup>er</sup>, de la Virginité.

comme les perles les plus belles de son Église; c'est le nom que donne aux vierges saint Jérôme <sup>1</sup>. 5° Il les aime comme les holocaustes les plus agréables; les vierges offrent et consacrent à Dieu leur corps, et, avec leur corps, leur âme tout entière. C'est pour cela que saint Ignace, dans sa Lettre aux fidèles de Tarse, appelle les vierges les prêtres du Christ. Saint Ambroise, commentant le psaume cxviii, décore les vierges du nom de martyres, car en sacrifiant pour Dieu les amours et les concupiscences qui s'élèvent en leurs âmes, elles ont souvent à soutenir des luttes plus pénibles que celles des martyrs. Si les vierges sont si aimables aux yeux de Dieu, qu'y a-t-il d'étonnant qu'elles le soient aussi aux yeux des Anges? Surtout la Mère de Dieu, qui est à la tête des vierges dont elle est la Reine, comme nous le montrerons plus bas.

II. — Les Anges ont toujours aimé les vierges, ils en ont toujours été les gardiens et les protecteurs. Lorsque les trois jeunes hommes chastes étaient plongés dans une fournaise ardente, des Anges descendirent pour les mettre à couvert des ardeurs du feu. La chasteté rendit saint Thomas d'Aquin si cher aux Anges, qu'ils le ceignirent d'un cordon de chasteté; depuis ce moment, il ne sentit plus les ardeurs de la concupiscence, comme l'attestent les actes de sa vie.

Saint Amon, par amour de la chasteté, avait horreur de regarder son corps nu, et, pour ce motif, il n'osait pas ôter son habit pour traverser un fleuve. Un Ange le transporta à l'autre rive <sup>2</sup>.

Comme un libertin dressait des embûches à la chasteté de la bienheureuse Ermeline, vierge, elle reçut d'un Ange cet avertissement : « Retirez-vous, ô vierge, retirez-vous et gardez inviolée la virginité que vous avez consacrée à Dieu. » Effrayée, obéissant à la voix, elle se mit en route. Voici que l'Ange lui apparaît de nouveau et lui indique l'endroit où elle doit fuir : « Vous irez, lui dit-il, dans une ville que vous appellerez Meldrice, car c'est là que le Seigneur vous a préparé un asile pour accomplir le désir de votre volonté <sup>3</sup>. »

Ainsi, saint Jean, saint Vincent, sainte Cécile, sainte Lucie, sainte Agnès et plusieurs autres vierges, ont conservé sans souillure et sans

<sup>1</sup> Liv. II, contre Jovinien. — <sup>2</sup> Socrate, *Histoire ecclésiastique*, liv. IV, chap. xxv. — <sup>3</sup> Surius, 29 octobre.

tache aucune leur virginité contre les tyrans et les libertins, Jésus-Christ les protégeant par son Ange. De plus, et ceci doit être regardé comme un miracle et noté avec le plus grand soin, plusieurs vierges saintes ayant été sollicitées au mal par des promesses, la crainte et la violence de la part de tyrans impudiques, quelques-unes même ayant été condamnées par un jugement public aux lupanars, aucune d'elles ne fut jamais violée, mais toutes, par le secours de Dieu, échappèrent miraculeusement et demeurèrent inviolées.

Baronius <sup>1</sup> en donne un exemple remarquable dans sainte Théophile, vierge, qui, sous l'empereur Maximien, fut condamnée à être prostituée. Trainée par les licteurs, elle levait les mains et les yeux au ciel, et faisait cette prière : « Mon Jésus, mon amour, ma lumière, le Dieu de mon cœur, le gardien de ma chasteté et de ma vie, daignez jeter un regard sur votre fiancée. Venez, ô mon Époux, hâtez-vous, empêchez que les loups ne dévorent votre brebis ; ô mon Époux, gardez votre épouse ; vous qui êtes la source de la pureté, daignez protéger ma chasteté. » Étant entrée dans le lieu où elle devait être prostituée, elle tira de son sein le saint Évangile, et se mit à le lire attentivement. Elle eut bientôt à ses côtés un Ange qui frappa de mort le premier jeune homme qui, dans son impudence, voulait avoir commerce avec elle ; le second devint aveugle, et les autres qui se présentèrent eurent à subir divers châtimens, au point que personne n'osait plus paraître en présence de la Sainte. La passion se changea bientôt en respect. Plusieurs libertins étant entrés auprès d'elle, touchés par un sentiment de piété, virent Théophile se tenant décemment assise et courbée sur son livre ; un jeune adolescent était auprès d'elle, une lumière que rien ne peut décrire l'environnait, son visage était d'une beauté dont rien n'approche, ses yeux semblaient lancer des éclairs. Le jeune homme qui, le premier, avait osé frapper à la porte était étendu mort à ses pieds. L'Ange fit sortir la jeune vierge de ce lieu infâme et, précédé d'une lumière, il la conduisit à l'église, la laissant dans le vestibule, et lui ayant dit : « Que la paix soit avec vous ! » il disparut. On trouve des traits semblables dans les actes de

<sup>1</sup> An 300.

sainte Cécile, de sainte Agnès, de sainte Lucie et d'autres saintes vierges.

Si les Anges ont ainsi conservé, gardé et défendu les autres vierges, que dire de Marie, la glorieuse Mère de Dieu? Imaginez avec quelle attention ces esprits célestes l'ont conservée pure, avec quel soin ils l'ont gardée, avec quel zèle ils l'ont protégée? Il convient d'ajouter ainsi quelques-unes de ces paroles dont les saints Pères se sont servis pour montrer combien Marie était précieuse aux Anges.

Saint Bernardin <sup>1</sup> fait entendre ces paroles : « La sainte Vierge fut aidée de la protection des Anges. Car des multitudes innombrables de ces esprits célestes étaient à ses côtés pour la protéger. Pour moi, c'est une pieuse croyance que Marie a eu plusieurs légions d'Anges pour la garder et la protéger; ne lit-on pas au IV<sup>e</sup> Livre des Rois <sup>2</sup> qu'Élisée a eu une multitude d'Anges pour sa défense? » L'auteur du Livre sur la Naissance de la sainte Vierge, saint Jérôme, selon l'opinion de quelques-uns, s'exprime ainsi : « Chaque jour la Vierge était visitée par les Anges; chaque jour elle était favorisée d'apparitions célestes. » Saint Grégoire, archevêque de Nicomédie, dans son Discours sur la Présentation de la Vierge, parle ainsi : « Qui a vu et qui a entendu des choses si merveilleuses : l'élévation d'un corps qui habite dans les cieux et qui est soutenu par les Anges? » Saint Bonaventure <sup>3</sup>, considérant ces paroles de saint Luc <sup>4</sup> : « Elle fut troublée de ses paroles, » dit : « Marie fut troublée des paroles de l'Ange et non pas de sa vue, parce qu'elle était accoutumée à les voir souvent. » Selon saint Ambroise, au commencement de son ouvrage sur les Vierges : « Gabriel trouva la sainte Vierge là où il avait coutume de la voir; Marie fut troublée parce qu'elle croyait voir un homme, elle eut peur pensant voir un inconnu devant elle, mais dès qu'elle eut entendu son nom, elle reconnut l'Archange Gabriel. » Saint Jérôme, d'après saint Bonaventure <sup>5</sup>, assure que non-seulement Marie était visitée, gardée et protégée par les Anges, mais encore qu'elle recevait sa nourriture de leurs mains : « Elle était réconfortée, dit ce Père, par la nourriture qu'elle recevait des mains des Anges;

<sup>1</sup> Sermon LI, tit. II, chap. II, art. 3. — <sup>2</sup> Chap. VI. — <sup>3</sup> Liv. IV. — <sup>4</sup> Chap. 1<sup>er</sup>. — <sup>5</sup> Méditations sur la Vie du Sauveur, chap. III.

celle que les prêtres du Temple lui donnait, elle la distribuait aux pauvres. Chaque jour un Ange paraissait lui parler et se mettre, pour ainsi dire, aux ordres de sa sœur chérie. » D'après tout ce que nous venons de dire, on voit assez clairement combien la bienheureuse Vierge Marie a été aimable aux yeux des Anges.

III. — La sainte Vierge a été aimable pour les hommes par sa fécondité. La fécondité de la sainte Vierge a été telle qu'elle a mis au monde un Fils qui est aimé, désiré, adoré et loué par toute la terre. De là vient que l'Épouse des Cantiques<sup>1</sup> s'écrie : « Mon bien-aimé est tout aimable, » c'est-à-dire tout en lui attire à son amour. Pour cette raison, il est juste que toutes les créatures honorent, vénèrent, louent et aiment ardemment la sainte Vierge. Ce que nous pourrions dire à ce sujet est presque infini. Elle est la Mère de Celui qui est la source et l'origine de tous les biens. Elle est la Mère d'un Fils que toutes les créatures doivent aimer. Pour cette haute et ineffable dignité de Mère de Dieu, toutes les nations aiment, louent et exaltent Marie; c'est parce que c'est par elle qu'elles ont reçu le bienfait du salut. Aux hommes elle a procuré la réconciliation, aux Anges la réparation, aux morts la vie, aux pécheurs la grâce, et aux malheureux la gloire.

Qui donc n'aimera pas la Mère du Seigneur? qui n'aimera pas ce paradis de délices qui a donné au monde les plus grandes délices? Qui n'aimera pas ce jardin si agréable, qui a produit l'arbre de vie, qui a été si fertile qu'au lieu de porter des fruits il a engendré Dieu lui-même? Qui n'aimera pas ce livre éclatant de blancheur où le Verbe du Père a été peint d'une manière admirable, non pas avec de l'encre, mais avec le sang empourpré de la Vierge divine? Qui n'aimera pas cette table où est servi le pain du Ciel? Qui n'aimera pas ce coquillage d'où a été tirée la perle la plus précieuse, le corps de Notre-Seigneur? Qui n'aimera pas cette chambre nuptiale où a été célébrée cette triple alliance du Verbe divin avec l'humanité, du Christ avec son Église, et du Saint-Esprit avec Marie? Qui n'aimera pas cette citerne d'où a coulé ce breuvage qui donne l'immortalité

<sup>1</sup> v, 16.

au genre humain? Qui n'aimera pas ce trésor précieux qui a enrichi l'univers entiers et l'a rempli des bénédictions de la grâce divine? Qui n'aimera pas ce grand et illustre temple de la divinité, le sanctuaire de l'Esprit-Saint, le repos et la demeure de la très-sainte Trinité? Qui n'aimera pas celle que le Père éternel s'est choisie pour fille, la Sagesse pour mère, le Saint-Esprit pour épouse, le monde pour avocate, les Saints pour protectrice, et les Anges pour maîtresse? Qui n'aimera pas une vie si sainte, si glorieuse et si belle? Qui n'aimera pas une mère si douce, si miséricordieuse et si clément? Quiconque aime cette Vierge, quiconque célèbre ses louanges est un homme du Ciel; quiconque ternit sa gloire est un démon, un hérétique, il est tourmenté par les furies de l'Enfer.

De plus, dans notre 125<sup>e</sup> Conférence, nous avons prouvé assez au long que Marie, étant devenue, par sa fécondité, Mère de Dieu, est aussi devenue notre Mère : nous l'avons montrée remplissant à notre égard tous les devoirs d'une mère. Car comme une mère de la terre élève mollement ses enfants, leur présente le lait qui doit les nourrir, les réchauffe contre son sein, les porte dans ses bras; de même, c'est elle qui les lève et qui les recouche dans leur lit; marchent-ils, elle leur tend les mains pour les attirer à elle, elle veille sur les dangers que leur fait courir leur imprudence; elle est toujours en garde contre leur peu de soin; elle a toujours l'oreille attentive à leurs vagissements; il en est de même de Marie : elle reçoit avec douceur ceux qui lui sont dévoués, elle les réchauffe, elle les protège, elle les dirige dans la voie de Dieu; elle les console dans leurs tribulations, elle les secourt dans les nécessités et les dangers auxquels ils sont exposés. Nous avons prouvé ailleurs par des exemples ce que nous venons de dire.

Aimons donc celle que Dieu aime tant; louons celle que les Anges exaltent dans leurs chants de louange; honorons celle qu'honore le chœur des Apôtres; proclamons bienheureuse celle que proclament bienheureuse les martyrs, éclatants de blancheur; célébrons celle que célèbre la multitude des confesseurs; vénérons celle au-devant de laquelle accourt, saisie de respect et ravie d'allégresse, l'armée des saintes vierges; chantons celle que l'Église se plaît à orner des plus grands éloges. C'est la volonté de Celui qui a mis en Marie la pléni-

tude de tous les biens. C'est à lui qu'appartiennent la louange, l'honneur, la vertu et la domination pendant la durée infinie des siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## 200<sup>e</sup> CONFÉRENCE

COMBIEN MARIE, LA VIERGE MÈRE DE DIEU A ÉTÉ AIMABLE POUR DIEU.

SOMMAIRE. — 1. Avant-propos. — 2. Amour pour Dieu. — 3. Union avec Dieu. — 4. Grâces accordées. — 5. Détails.

I. — Saint Anselme, très-instruit dans les sciences divines et humaines, et, ce qui est mieux encore, grand serviteur de la sainte Vierge, traitant ce sujet dans son Livre *sur l'Excellence de la Vierge*<sup>1</sup>, affirme que l'amour que le Christ a eu pour sa Mère a été le plus grand de tous, au point qu'il est impossible à l'esprit de l'homme de s'en faire une idée. La grandeur de cet amour est montré par l'amour que la Vierge avait pour son Dieu, par son union ou plutôt sa familiarité avec son Dieu, par les grâces ou les dons dont Dieu l'a comblée.

II. — *Amour de la Vierge pour Dieu.* L'amour excite à un mutuel amour. Martial dit :

N'employez pas de paroles, Marcus : si vous voulez être aimé, aimez.

Qui a été embrasé des flammes du divin amour comme Marie? Pourquoi Marie ne brûlerait-elle pas d'amour? Pourquoi ne serait-elle pas embrasée d'amour? La ressemblance engendre l'amour. Pourquoi n'aimerait-elle pas Dieu à l'image de qui elle a été créée? Pourquoi ne serait-elle pas embrasée d'amour, celle que Dieu a marquée du sceau de sa ressemblance? La communauté de biens entretient l'amour. Pourquoi n'aimerait-elle pas Dieu qui a fait en elle de si grandes choses et l'a comblée de biens immenses? Pourquoi ne serait-elle pas transportée d'amour pour Celui à qui elle a offert son corps et son âme, à qui elle s'est donnée tout entière? L'amour s'enflamme par l'amour. Pourquoi n'aimerait-elle pas Celui qui l'a aimée par-dessus tout? Pourquoi ne serait-elle pas embrasée d'amour pour

<sup>1</sup> Chap. iv.



Celui qu'elle a aimé plus que tout? La connaissance entretient l'amour. Pourquoi n'aimerait-elle pas Celui qui l'a considérée avant toutes les autres créatures? Pourquoi ne brûlerait-elle pas d'amour pour Celui qu'elle connaît plus que tous les autres? Il serait utile ici de revoir la Conférence 96<sup>e</sup>, sur l'amour de la Vierge envers Dieu. Si donc la sainte Vierge Marie a aimé Dieu souverainement, elle a été en conséquence souverainement aimable pour Dieu, et elle en a été aimée souverainement. Il n'a pas menti celui qui a dit <sup>1</sup> : « Celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et je l'aimerai. » Dieu ne le cède pas en amour à sa créature; bien plus, sa dilection devance toujours la nôtre.

III. — 2<sup>o</sup> *L'union ou la familiarité de la sainte Vierge avec Dieu.* L'union et la familiarité entretiennent l'amour. Ainsi, nous voyons les abeilles, les fourmis et les grues s'aimer mutuellement, non-seulement parce qu'elles ont la même nature, mais encore parce qu'elles vivent ensemble. Les poissons, au contraire, vivent dans une haine perpétuelle avec les oiseaux; il en est de même des oiseaux de proie avec les colombes, des loups avec les brebis, et cela parce qu'il n'y a entre eux ni union ni familiarité. Il en est ainsi entre les hommes; les citoyens d'une seule ville aiment mieux leurs concitoyens que les étrangers, parce qu'il y a entre eux plus d'union et de familiarité qu'avec des étrangers.

La Vierge, Mère de Dieu, a vécu dans une union et une familiarité très-grandes avec Dieu, comme nous l'avons amplement prouvé dans la 86<sup>e</sup> Conférence, et cela non-seulement à cause de la méditation, la contemplation et l'union de son âme avec Dieu, en vertu de laquelle elle lui a toujours été très-unie, mais encore de ses habitudes, son genre de vie et ses pratiques intimes. Il lui a été concédé ce qui n'a jamais été accordé et ne sera jamais accordé à aucune créature : pendant neuf mois elle a porté Dieu dans ses entrailles; de son sein, que le Ciel s'était plu à remplir, elle a allaité son Dieu; pendant un grand nombre d'années, elle a eu le doux bonheur d'élever son Dieu; elle l'a vu soumis à ses ordres; avec la familiarité

<sup>1</sup> St. Jean, xiv, 21.

la plus intime, elle a serré dans ses embrassements son Dieu enfant; elle l'a couvert de ses baisers. Nous avons considéré ce mystère plus au long dans la 96<sup>e</sup> Conférence.

Aussi lisons-nous dans l'Évangile que rien n'a été opéré autour de Jésus ou par Jésus sans que Marie ne fût à ses côtés. Si le Christ s'incarne, ce n'est pas dans les Anges, ni dans quelqu'un des Saints, mais c'est dans le sein de Marie. Vient-il au monde, c'est du sein de Marie. Petit enfant, est-il enveloppé de langes, c'est par Marie. Petit enfant, est-il placé dans un berceau, dans une misérable crèche, c'est par Marie. A-t-il faim, le lait qui coule goutte à goutte dans sa bouche sort du sein de Marie. Est-il trouvé par les Mages, est-il manifesté par l'étoile, c'est en présence de Marie. Est-il visité par les bergers, Marie est présente. Est-il adoré par les Anges, il l'a déjà été par Marie. Fuit-il en Égypte pour se dérober à la colère d'Hérode, c'est avec Marie. Est-il béni par le pontife Siméon, c'est dans les mains de Marie. Enseigne-t-il et interroge-t-il au milieu des Docteurs, c'est Marie qui le cherche et qui le trouve. Si à Cana de Galilée il commence à montrer les signes de sa divinité, c'est à la prière de Marie. Est-il suspendu sur la Croix, près de rendre le dernier soupir, tous ses disciples prennent la fuite, Marie, Mère de Jésus, est au pied de l'arbre de notre salut. Ressuscite-t-il d'entre les morts, c'est Marie qui reçoit la première apparition. Monte-t-il au Ciel, Marie monte aussi au Ciel après lui. Siége-t-il dans le Ciel à la droite de Dieu, son Père, Marie est assise à ses côtés. O union admirable! O quelle délicieuse compagnie! Quelle douce familiarité! Puisque la sainte Vierge Marie a été si unie à Dieu, il n'est pas étonnant qu'entre tous elle ait été aimable pour Dieu. Lisez, dans les Conférences 86<sup>e</sup> et 87<sup>e</sup>, tout ce que nous avons dit sur l'union de Marie avec Jésus-Christ.

IV. — 3<sup>e</sup> *Les grâces ou les dons conférés par Dieu à Marie.* L'amour divin diffère de l'amour humain en ce que l'amour humain est stérile, impuissant et inefficace; l'homme qui aime son ami ne peut lui accorder aucun bien, soit qu'il guérisse s'il est malade, soit qu'il l'enrichisse s'il est pauvre, soit qu'il en fasse un philosophe s'il est illettré. L'amour divin, au contraire, est très-fécond et très efficace, puisqu'il est la cause et la source de tous les biens. Voilà pourquoi être aimé

de Dieu n'est rien autre chose qu'en être comblé de biens; et en être aimé davantage n'est pas autre chose que d'en être comblé de plus grands biens; c'est ce qu'enseigne très-bien notre Docteur saint Thomas <sup>1</sup>. Aussi l'Église chante-t-elle d'un bienheureux orné de l'auréole de la sainteté: « Le Seigneur l'a aimé et l'a orné. » Car Dieu aime, et parce qu'il aime il se plaît à orner; et plus l'amour est grand, plus Dieu se plaît à orner l'âme de ses dons. La sainte Vierge est la créature que Dieu a le plus ornée; il a versé en elle une si grande abondance de grâces et de vertus, il lui a prodigué ses dons avec un excès tel que non-seulement l'esprit de l'homme, mais même l'esprit de l'Ange ne peut le comprendre. C'est donc un signe que Marie a été aimée plus que toutes les autres créatures.

V. — Mais, afin de mieux faire paraître l'excellence de l'amour de Dieu envers Marie, il est bon de rapporter les grâces, les vertus, les dons et les privilèges que Dieu lui a conférés comme preuve de cet amour privilégié dont il n'a cessé de l'entourer :

1° Dieu l'a choisie et l'a prédestinée de toute éternité, de préférence aux autres créatures. A ce sujet, lisez la Conférence 127°.

2° Du haut du Ciel, Dieu l'a promise à nos pères; il l'a annoncée par des mystères, des miracles, des figures, et par les oracles des prophètes; il a voulu que les sibylles la célébrent dans les termes les plus magnifiques. Voyez à ce sujet depuis la Conférence 159° jusqu'à la 169°.

3° Par un privilège particulier et par un miracle, Dieu la fit concevoir et naître de parents auxquels elle fut annoncée par un Ange.

4° Dieu voulut qu'elle fût issue d'une origine illustre; elle appartenait en effet à quatre familles : elle était de famille patriarcale, prophétique, sacerdotale et royale.

5° Dès le sein de sa mère, elle fut remplie de grâce, et cela d'une manière admirable et jusqu'ici inconnue pour nous. J'ai dit : jusqu'ici inconnue pour nous, parce que l'Église n'a pas défini quelle a été cette conception <sup>2</sup>. Voyez la 142° Conférence.

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> Part., quest. xx, art. 3.

<sup>2</sup> Le 8 décembre 1854, l'Église, par la voix de Pie IX, pontife glorieusement

6° Au commencement de sa sanctification, c'est-à-dire depuis le moment de l'infusion de la grâce, elle a été tellement confirmée en grâce qu'elle a toujours été exempte de toute faute actuelle, même vénielle.

7° Dieu enchaîna en elle le foyer de la concupiscence, et il l'éteignit tout à fait dans la conception de son Fils, et il fit en sorte que la Vierge ne sentit jamais la dure loi des membres, et qu'elle n'éprouvât jamais la révolte de la partie inférieure de son âme.

8° A l'âge de trois ans, Dieu se la fit offrir dans le Temple et l'y fit élever très-saintement.

9° C'est Marie que Dieu choisit pour Mère ; c'est dans son sein que, par la coopération de l'Esprit-Saint, il a voulu être conçu, demeurer neuf mois, et enfin naître de l'auguste Vierge. Cette dignité est presque infinie ; elle est si grande que Dieu seul la connaît, comme nous l'avons dit plus haut, à la 105<sup>e</sup> Conférence.

10° Dieu fit Marie Vierge et Mère, et en rendant sa virginité féconde, il a toujours conservé Vierge sa Mère.

11° Dieu voulut que Marie portât dans son sein le fruit divin sans aucun ennui, qu'elle le conçût sans ressentir les mouvements de la concupiscence et qu'elle enfantât sans douleur.

12° Dieu la mit à la tête des vierges, il la fit la maîtresse des Apôtres et de tous les Docteurs de l'univers entier.

13° C'est Marie qui reçut la première apparition de Jésus après sa résolution : tout porte à le croire ainsi.

14° Au jour de son Ascension, Jésus-Christ releva l'âme abattue de sa Mère par une consolation spéciale.

15° A la descente du Saint-Esprit, Dieu donna à Marie un grand surcroît de grâces.

16° Dieu préserva le corps de Marie de la corruption et de toute pourriture, et il l'enleva au Ciel en corps et en âme ; il l'exalta au-dessus des Saints, au-dessus des chœurs des Anges, et il la plaça à la droite de son Fils.

régna, la défini que la bienheureuse Vierge Marie a été conçue sans la tache du péché originel. (*Note du Traducteur.*)

17° Dieu a constitué Marie la Reine du Ciel, la Maîtresse des Anges et des Saints.

18° Dieu a voulu qu'elle fût le refuge commun des pécheurs, la médiatrice et l'avocate de tout le genre humain.

19° Dieu a conféré à Marie toutes les grâces et toutes les vertus au plus haut-degré ; il lui a donné les dons de l'Esprit-Saint et ses fruits, toutes les grâces qui se donnent gratuitement, grâces dont nous avons parlé dans la 139<sup>e</sup> Conférence : les grâces sacramentelles (voir la 136<sup>e</sup> Conférence), la dignité, la puissance et le gouvernement dans l'Église, mais dans un ordre différent de celui qui a été donné aux Apôtres et à leurs successeurs.

20° Si Dieu s'est plu à honorer Marie de la gloire d'une si grande béatitude, c'est pour qu'elle fit l'admiration de tous les citoyens du Ciel et l'épouvante des démons. Telles sont les preuves de l'amour de Dieu envers Marie. En les considérant plus attentivement, enflammons nos cœurs d'un nouvel amour pour Marie, afin qu'aidés de la protection de cette puissante Reine, nous puissions nous avancer toujours davantage dans la grâce et l'amour de Dieu.

## 201<sup>e</sup> CONFÉRENCE

SI LA SAINTE VIERGE EST A ELLE SEULE PLUS AIMABLE DEVANT DIEU  
QUE TOUTE L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST.

SOMMAIRE. — 1. Transition. — 2. Opinion d'Alphonse Tostat. — 3. L'opinion la plus commune. — 4. Autorités. — 5. Raisons. — 6. Réfutation de Tostat.

I. — L'abondance des grâces que nous avons admirées dans la sainte Vierge nous oblige à traiter cette question. Cette étude montrera clairement que la Vierge, Mère de Dieu, est souverainement aimable devant Dieu, parmi toutes les pures créatures, prises isolément ou ensemble.

II. — Alphonse Tostat, prélat d'un savoir éminent, considère et exalte la dignité de l'Église. Il s'appuie sur ce que le Christ l'a aimée par-dessus toutes choses, est mort pour elle, afin de la sanctifier et de la purifier, comme il est dit dans l'Épître aux Éphésiens<sup>1</sup> ;

<sup>1</sup> v, 26.

sur ce que, seule, elle est appelée Épouse sans ride et sans tache<sup>1</sup>; sur ce que c'est d'elle seule que le Christ est appelé le chef<sup>2</sup>; sur ce que, seule, elle est appelée corps du Christ<sup>3</sup>; sur ce que, seule, elle est plus grande que les Anges et les Archanges, ayant juridiction sur eux, puisqu'elle les excommunie, comme le dit saint Paul, écrivant aux Galates : « Quand nous vous annoncerions nous-mêmes, ou quand un Ange du Ciel vous annoncerait un Évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème<sup>4</sup>; » sur ce qu'elle enseigne aux Anges des mystères cachés dans le Ciel, comme l'enseigne le même Apôtre aux Éphésiens<sup>5</sup>. Appuyé sur ces données, Tostat incline vers l'opinion négative et soutient que le corps entier de l'Église est plus aimable devant Dieu que la sainte Vierge.

1° L'Écriture et surtout l'Apôtre nous prouvent que l'amour du Christ pour l'Église a été son plus excellent amour. Ainsi, quand saint Paul apprend aux maris qu'ils doivent aimer leurs femmes, il leur dit : « Époux, aimez vos épouses comme le Christ a aimé l'Église et s'est livré pour elle<sup>6</sup>. » Il cite l'exemple du plus grand amour. L'amour de Jésus-Christ pour l'Église a donc été très-grand et incomparablement plus grand que son amour pour sa Mère.

2° Le même Docteur prouve que l'amour du Christ pour l'Église a été plus grand que son amour pour sa Mère, parce que sa Mère a été une partie de l'Église, et que la partie n'est pas plus digne que le tout.

3° C'est pour l'Église que le Christ s'est incarné afin de la racheter; c'est pour l'Église qu'il a fait de la sainte Vierge sa Mère, qu'il l'a élevée à une si haute dignité et l'a comblée de grâces très-grandes; donc le Christ a aimé l'Église plus que sa Mère, suivant l'axiôme philosophique : « Ce pourquoi une chose est, est plus grand que cette chose<sup>7</sup>. »

Telles furent les raisons de ce savant homme, dont l'opinion est suivie par Gabriel Vasquez<sup>8</sup>.

III. — Cependant, l'opinion la plus commune et la plus vraie, c'est que la bienheureuse Mère de Dieu est plus aimable aux yeux de Dieu que toute l'Église militante et triomphante.

<sup>1</sup> v, 26. — <sup>2</sup> Aux Éphésiens, iv. — <sup>3</sup> Aux Romains, xii, 5; 1<sup>re</sup> Aux Corinthiens, xii, 12; aux Éphésiens, iv, 4. — <sup>4</sup> i, 8. — <sup>5</sup> iii, 10. — <sup>6</sup> Aux Éphésiens, v, 25. — <sup>7</sup> Poster., i. — <sup>8</sup> III<sup>e</sup> Part., tom. II, disc. cxix, chap. dernier.

IV. — Cette opinion a été entre autres soutenue vigoureusement par Balthazar Sorius, insigne théologien de notre Ordre, dans son *Mariale*<sup>1</sup>. « Le Christ répandit une plus grande plénitude de grâce dans sa Mère que dans tout le reste de l'Église, soit par l'intention de la foi avant de s'incarner, soit par une causalité affective après l'incarnation. » Plus bas, expliquant ce qu'il entend par Église, il ajoute : « L'Église, qu'on la considère dans les Anges, dans nos premiers parents, dans Abel, selon la diversité des temps et de l'acception de ce mot. »

Cette même opinion avait été soutenue auparavant par saint Augustin, comme le rapporte saint Boniface, dans son *Miroir de Marie*<sup>2</sup>. S'adressant à la Vierge, il dit : « Le Roi des rois, vous aimant par-dessus toutes les créatures comme son Épouse très-belle et en véritable mère, vous unit à lui dans un embrassement d'amour. »

Saint Anselme, dans son *Livre sur l'Excellence de la Vierge*, dit : « Dieu a témoigné à Marie un amour supérieur à tous les amours. » Ces paroles indiquent clairement que l'amour de Dieu pour la Vierge est supérieur à l'amour de Dieu pour les créatures.

Enfin, cette opinion a été soutenue avec une admirable ferveur et avec beaucoup de raison par plusieurs théologiens modernes : Suarez<sup>3</sup>, Barradius<sup>4</sup>, Salazar<sup>5</sup>.

V. — Ils l'appuient sur d'excellentes raisons :

1<sup>o</sup> La Vierge, Mère de Dieu, est la médiatrice de tout le genre humain, comme nous le prouverons plus bas, à l'invocation *Refuge des pécheurs* ; c'est par elle et pour elle que plaisent à Dieu tous ceux qui lui ont jamais plu. Donc, elle plaît plus que tous. Donc, elle obtient une grâce plus grande que tous, et, partant, seule elle est plus aimable que tous devant Dieu. Elle est, dis-je, plus aimable que tous pris ensemble ; c'est là, en effet, ce qu'exige la condition de médiateur. Il faut qu'il plaise à lui seul plus que tous les autres pris ensemble, les autres pour qui il est médiateur.

2<sup>o</sup> La bienheureuse Vierge Marie a un empire plein et absolu sur tous les Anges et tous les hommes, même en ce qui regarde la grâce

<sup>1</sup> 1<sup>er</sup> Sermon sur la Conception. — <sup>2</sup> Chap. vi. — <sup>3</sup> III<sup>e</sup> Part., tom. II, disp. viii, sect. 4. — <sup>4</sup> Tom. I<sup>er</sup>, liv. VI, chap. x. — <sup>5</sup> *Prolégomènes*, chap. xxxi, §. 29.

et les biens de la grâce. Donc, elle a une grâce supérieure à celle des autres pris isolément ou ensemble. En effet, toute domination, tout empire demande une excellence en son genre. Si donc la Mère de Dieu a auprès de Dieu une grâce plus grande que les autres Saints, hommes ou Anges, pris ensemble et collectivement, il s'ensuit qu'elle est plus aimable devant Dieu que l'Église du Christ entière, laquelle se compose des hommes et des Anges. Voyez la 137<sup>e</sup> Conférence, où nous avons clairement et évidemment prouvé l'excès de la grâce de la bienheureuse Vierge Marie, dépassant tous les Anges et tous les hommes, pris à part et collectivement.

Didace Baeza, excellent prédicateur des clercs de la Compagnie de Jésus, au tome IV de ses *Commentaires sur l'histoire évangélique*<sup>1</sup>, confirmant notre doctrine, dit : « Marie, la Mère de Dieu, a tellement plu à Dieu au-dessus de toutes les autres créatures prises ensemble, qu'il n'y aurait rien d'étonnant à ce que Dieu, ayant Marie avec lui, délaissât tous les autres. » Et, plus bas : « Si cela pouvait être, Dieu, possédant Marie, ne se soucierait pas beaucoup de posséder les autres créatures, et même il les délaisserait. » Son dire, il le prouve avec beaucoup d'énergie.

Il s'appuie sur ce verset des *Cantiques*, où le Seigneur dit à sa Mère : « Détournez de moi vos regards, parce qu'ils m'ont fait enfuir<sup>2</sup>. » Jésus-Christ demande à sa Mère de cacher la beauté de ses yeux, de peur que, la considérant, il ne s'en contente et ne quitte les autres créatures, les abandonne. Saint Ambroise, dans son *Livre sur Isaac*<sup>3</sup>, l'explique ainsi en ces termes : « Il veut qu'elle détourne les yeux de peur que, la considérant, il ne s'élève pour pouvoir la suivre dans les régions élevées et n'abandonne les autres créatures. » C'est comme si Jésus-Christ disait ouvertement : « Quoique, ô ma Mère, vous soyez parfaite au point que, pour vous seule, je serais descendu sur la terre et aurais trouvé bon de m'incarner, cependant j'ai décrété de sauver avec vous d'autres âmes. Mais, parce que, en vous considérant vous seule, je ne sais quelle force me pousse à me contenter de vous, je vous demande de détourner vos yeux de moi, de peur que, en vous

<sup>1</sup> Liv. XVIII, chap. III, § 6. — <sup>2</sup> VI, 4. — <sup>3</sup> Chap. VII.



regardant, je ne me contente de vous seule et je ne délaisse et n'abandonne toutes les autres âmes rachetées de mon sang. » La dignité, la grâce de Marie est si grande que Dieu, contemplant son aimable beauté, lui demande de détourner ses regards de peur que, la voyant monter au Ciel, il ne s'en contente et ne méprise les autres âmes.

Ici se rapporte ce que saint Cyrille d'Alexandrie dit dans son Discours *contre Nestorius*. Interpellant la sainte Vierge, il s'écrie : « Vous êtes la perle précieuse de l'univers. » Quand j'entends parler de la sorte, je rappelle le texte de *saint Matthieu* : « Le royaume des Cieux est semblable à un marchand qui cherche de belles perles et qui, en ayant trouvé une de grand prix, va vendre tout ce qu'il a, et l'achète <sup>1</sup>. » Ce marchand, c'est Jésus-Christ, comme l'explique Salomon; les belles perles, ce sont les hommes de bien, comme le veut saint Augustin dans son Livre *des Questions évangéliques*. Jésus-Christ donc, cherchant les âmes des hommes, s'il n'eût rencontré Marie qui eût eu besoin de sa Rédemption, pour elle seule eût vendu tout ce qu'il avait, offert le prix abondant de son sang afin de la racheter.

Cette pensée est affermie par le Sauveur lui-même. Quand il était attaché à la croix, voyant sa Mère et le disciple qu'il aimait, debout, il dit à sa Mère : « Femme, voilà votre Fils ! » Voyez le soin qu'il prend de sa Mère. Il accomplit l'œuvre du salut de tous les hommes, et, parmi ces occupations, il oublie en quelque sorte tous les autres pour ne plus s'occuper que de sa Mère. Saint Ambroise, dans son Livre *de l'Institution des vierges*, dit : « Il diffère un peu le salut public pour ne pas laisser sa Mère sans honneurs <sup>2</sup>. » Il aimait tellement sa Mère qu'il ne craignait pas de différer le salut de tous les autres. C'a été même par une merveille de sa bonté que, pour elle, il n'ait point, dès lors, délaissé les autres âmes.

Et qu'y a-t-il d'étonnant à ce que pour elle il délaissât les autres âmes, quand pour elle il a délaissé son humanité jusqu'à sa mort entre les mains de ses bourreaux? A peine avait-il pourvu la mère d'un fils, disant : « Femme, voici votre Fils ! » et aussitôt il éleva la voix vers son Père : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-

<sup>1</sup> XIII, 45 et 46. — <sup>2</sup> Chap. VII.

vous abandonné? » Pourquoi passe-t-il brusquement du sein de sa Mère à la montre qu'il fait de l'abandon de son humanité entre les mains de ses ennemis? Est-ce que cet abandon, comme la passion entière, n'a pas été pour le salut de toutes les âmes des hommes? Pourquoi donc a-t-il voulu la joindre au soin qu'il a eu de Marie? Afin de se montrer Fils de Marie, comme lui étant semblable en passibilité et en mortalité. Cette réponse nous est indiquée par saint Ildéfonse, dans son VIII<sup>e</sup> Sermon sur l'Assomption, où il dit à Marie : « Afin de vous montrer Mère, il s'est montré vrai homme en subissant les tourments. » Voyez combien Dieu aimait sa Mère, puisque, pour montrer avec plus d'évidence sa maternité, il n'a pas hésité à abandonner son humanité entre les mains des bourreaux. Certes, la vie temporelle de Jésus avait plus de valeur que la vie éternelle du monde entier, et néanmoins Dieu l'abandonne pour la gloire de Marie. De là les théologiens concluent avec beaucoup de raison que, si les autres eussent manqué, tous les mérites, la vie et même la mort de Jésus-Christ auraient pu être dépensés pour la Vierge seule.

VI. — Comme on le voit, les raisons de Tostat, tout en étant fondées sur l'Écriture et la raison, ne concluent pas que l'Église soit plus aimable devant Dieu que la sainte Vierge. Si, en effet, Dieu a aimé l'Église et est mort pour elle, c'est particulièrement et principalement pour Marie. De là vient que saint Bernardin dit dans son XV<sup>e</sup> Sermon pour les Fêtes de la sainte Vierge<sup>2</sup>, que « Dieu a eu plus en vue la rédemption de sa Mère que celle de tous ses serviteurs. » Nous avons établi cette vérité peu auparavant, dans cette même Conférence.

Si l'Église est appelée Épouse du Christ, ce titre est dû principalement à Marie.

Si le Christ est le chef de l'Église, il l'est plus entièrement et plus immédiatement de Marie, car elle est le cou de l'Église immédiatement joint au chef qui est le Christ.

Si l'Église est le corps du Christ, Marie est le membre principal de ce corps.

<sup>1</sup> St. Matth., xxvii, 46. — <sup>2</sup> Art. 3.

Si l'Église est supérieure aux Anges et a juridiction sur eux, Marie a une juridiction supérieure, étant la Reine des Anges et des hommes.

Si l'Église apprend aux Anges des mystères cachés au Ciel, ce rôle est rempli surtout par Marie, qui a enseigné beaucoup de choses à l'Église et l'a éclairée par sa sagesse, comme nous l'avons montré à la 93<sup>e</sup> Conférence.

Donc, si le Christ aime l'Église, il aime beaucoup plus sa Mère. Son amour envers l'Église est le plus grand, parce que l'Église renferme sa Mère. Mais si vous séparez sa Mère et que vous preniez le corps de l'Église, seul, à part, sans Marie, cet amour ne sera pas le plus grand.

Quoique la sainte Vierge soit une partie de l'Église, et moindre que l'Église, au point de vue de la multitude et du nombre, pour la valeur et le prix, elle est plus grande, car elle est la partie principale de l'Église. Le Ciel suprême est bien une partie de l'univers, et cependant, par son étendue, il dépasse toutes les parties de l'univers prises ensemble; de même, la sainte Vierge, quoique partie de l'Église, par la grandeur de la grâce, dépasse toutes les autres parties de l'Église.

Il est faux également que Dieu ait aimé la bienheureuse Vierge Marie à cause de l'Église et l'ait, dans ce but, élevée à la dignité de Mère. Au contraire, elle vient au secours du monde perdu à cause de la sainte Vierge; c'est pour l'amour d'elle qu'il est descendu du Ciel sur terre et qu'il a revêtu un corps humain, comme nous le prouverons plus bas.

Ajoutez à cela que c'est à cause de la bienheureuse Vierge Marie que Dieu a créé l'univers, les Anges, les hommes, les cieux et les éléments. Quant à Marie, il l'a aimée à cause du Christ. Saint Bernard le décrit avec élégance et piété dans un sermon cité par Pelbart : « Dieu, dit-il<sup>1</sup>, a conservé nos premiers parents à cause de la Mère de Dieu qui préexistait dans leur sein, afin que Jésus naquît d'elle. C'est à cause de la Mère de Dieu que Dieu délivra Noé du déluge, Abraham des Chaldéens, Isaac du glaive paternel, Jacob de la persé-

<sup>1</sup> Liv. XI, § 2.

cution de son frère, les Hébreux de l'Égypte, Moïse de Pharaon, David de Goliath et de Saül, enfin les trois jeunes hommes des mains de Nabuchodonosor. En un mot, tous les bienfaits, faveurs et grâces accordés aux Pères de l'Ancien Testament, l'ont été en vue d'elle et par égard pour elle. »

De là vient que, dans les *Cantiques*, l'Époux lui dit : « Vous avez blessé mon cœur, ma sœur, mon épouse. » Tout ce que Dieu a témoigné d'amour au monde, il l'a fait pour Marie. Le Christ est bien la fin de toutes les œuvres de Dieu; mais, de même que le Christ ne peut être compris sans Marie, de même Marie ne peut l'être sans le Christ. De là vient que, dans la pensée du Créateur, tout entre eux a été corrélatif : le Fils avec la Mère, la Mère avec le Fils.

Aimons donc, honorons, vénérons cette bienheureuse Vierge Marie comme notre Mère excellente, très-belle, très-gracieuse, très-semblable à Dieu, très-ornée de tous les dons de la nature, de la grâce et de la gloire, afin de sentir son patronage dans tous nos besoins. Ainsi soit-il.

---

# XVIII

## MATER ADMIRABILIS

### MÈRE ADMIRABLE

---

L'Église continue de chanter les louanges de la Mère de Dieu, après l'avoir appelée *Mère aimable*, à cause de sa beauté, de sa plénitude de grâces, de vertus et de dons, elle l'appelle *Mère admirable*, pour montrer que cette beauté et cette plénitude de grâces qui l'ont fait appeler *Mère aimable*, ne sont point vulgaires, mais au contraire grandes, rares et insolites. Nous avons, en effet, coutume d'admirer les choses grandes, rares et insolites, comme saint Augustin le remarque dans sa LI<sup>e</sup> Lettre. C'est donc à bon droit que cette invocation suit immédiatement la précédente, et indique qu'en Marie sont renfermés d'incalculables trésors de choses admirables.

Jacques Rhem, prêtre de la Compagnie de Jésus, serviteur dévot de la Bienheureuse Vierge Marie, eut révélation que ce titre de *Mère admirable* était, parmi tous les autres, très-agréable à la sainte Vierge, comme étant l'abrégé de toutes les grâces, louanges et éloges qu'on peut faire d'une pareille Mère-Vierge. Ce Père avait un grand désir de savoir quel était l'éloge le plus agréable à la sainte Vierge, et il lui fut révélé d'en haut que c'était celui-là. Voici dans quelles circonstances : les membres de sa résidence chantaient un jour les litanies de Lorette, quand, à ces mots : *Mater admirabilis*, la sainte Vierge, entourée d'un éclat céleste, se présente à lui. Aussitôt il se précipite du coin qu'il occupait toujours pendant

la prière, et lui, d'ordinaire si humble, à la grande surprise de ses frères, il crie qu'on répète trois fois cette invocation, car il venait d'apprendre combien cet éloge était agréable à la sainte Vierge. Antoine de Balinghem, dans son *Calendrier de la très-sainte Vierge*, au 12 octobre, raconte ce fait, d'après Jean de Bourg. Expliquons donc, comme nous l'avons fait pour les autres, cette invocation selon notre faible portée; admirons la dignité, la sublimité, la beauté, l'ampleur des grâces dans la glorieuse Mère de Dieu. De l'admiration passons à la louange de Celui qui l'a si merveilleusement ornée et enrichie.

---

## 202<sup>e</sup> CONFÉRENCE

DE QUELLE MANIÈRE ET POUR QUELS MOTIFS LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE EST MÈRE ADMIRABLE.

SOMMAIRE. — 1. Le titre. — 2. Les dix motifs.

I. — En chaque Saint reluit une vertu héroïque spéciale qui nous permet de l'appeler admirable. Saint André a été admirable à cause de son merveilleux amour de la croix; saint Paul l'a été à cause de sa merveilleuse puissance de prédication; saint Jean à cause de sa pureté virginale; saint Étienne à cause de sa force d'âme; sainte Marie-Madeleine à cause de la rigueur de sa pénitence; saint Antoine à cause de sa contemplation; saint Laurent à cause de son courageux martyre; saint Athanase à cause de sa défense de la foi; saint Basile à cause de sa religion; saint Bernard à cause de son ardente piété envers la sainte Vierge; notre bienheureux Père saint Dominique à cause de son zèle pour le salut des âmes; saint Thomas d'Aquin à cause de sa science; saint Hyacinthe à cause de la gloire de ses miracles; saint François à cause de sa très-parfaite pauvreté, et ainsi des autres.

Mais, sur ce point, la Mère de Dieu a été rare et unique. On le prouve en ce que, sous le rapport de la sainteté, elle a été sainte au-

dessus de l'ordre commun de la grâce. Vous la diriez tout miracle, toute composée de miracles. Elle est née par miracle de parents stériles; elle a été élevée non sans miracle dans l'intérieur du Temple; elle a épousé Joseph avec miracle, conservant sa virginité intacte; elle est devenue enceinte par le miracle le plus grand de tous, sans le concours de l'homme; elle a porté son fruit sans fatigue; elle a enfanté sans douleur; elle est morte sans souffrance; elle a été ensevelie sans corruption. Femme élevée au-dessus des Anges, Mère du Fils de Dieu, vraiment *Mère admirable*.

On peut citer en faveur de cette invocation un grand nombre de Pères très-graves, qui l'appellent en divers endroits un miracle.

Saint Ignace, martyr, dans sa lettre à saint Jean l'Évangéliste, l'appelle « un prodige céleste et un spectacle très-saint. » Saint Éphrem, dans son *Discours sur les Louanges de la Vierge*, la salue en s'écriant : « Je vous salue, ô le plus éclatant des miracles du monde entier ! »

Saint Jean Damascène, dans son *Discours sur la Nativité*, s'écrie tout stupéfait : « O miracle, le plus inouï de tous les miracles ! Une femme est devenue plus élevée que les Séraphins, » etc.

Saint André de Jérusalem, dans sa *Salutation de la Mère de Dieu*, l'appelle « une officine de miracles. » De même, en effet, que les artisans ont d'ordinaire des officines où ils conservent leurs œuvres, de même Dieu, l'artisan suprême de toutes choses, a voulu se construire une officine où il conserverait ses œuvres prodigieuses et les plus admirables : c'est la bienheureuse Vierge Marie. En elle, Dieu a renfermé des prodiges nouveaux et inouïs. Le Verbe éternel, Dieu tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre, Seigneur du monde entier, Roi des rois, Seigneur des seigneurs, s'est incarné en elle. C'est là qu'eut lieu l'union hypostatique de l'humanité et de la divinité, la véritable génération de la personne présubsistante, la conception de la très-pure Vierge. C'est là qu'au même instant le corps du Sauveur fut formé avec tous ses membres et toutes ses lignes, accouplé avec une âme très-sainte et uni à l'hypostase divine. Là, sans aucune œuvre d'homme, l'Enfant a été conçu par l'admirable opération du Saint-Esprit. Là, l'Enfant n'a point lésé la virginité de sa Mère, et,

tout au contraire, l'a consacrée. Là, l'Enfant-Jésus, au premier instant, en ce qui concerne l'usage de la raison et la sagesse, fut l'homme le plus sage de tous, le plus rempli de grâce et de toute sainteté. Là, au premier instant, l'âme de l'Enfant, illuminée de la lumière de gloire, commença de voir l'essence divine, et le Christ fut tout à la fois compréhenseur et voyageur, rempli de la plénitude de toute douceur et de toute suavité. Qui jamais vit de semblables miracles ? Oui, vraiment, la Mère de Dieu est une *Mère admirable*, étant l'officine des miracles. Ce que l'Écriture raconte du trône de Salomon : « Une œuvre semblable n'a jamais été faite en aucun royaume, » peut très-bien s'appliquer à la sainte Vierge <sup>1</sup>. En effet, ni dans le royaume céleste, ni sur la terre, ni dans les Enfers, on ne trouva jamais une œuvre semblable. Sauf la nature prise par le Verbe, il n'est aucune œuvre, aucune créature où la matière de la gloire divine resplendisse comme en Marie.

II. — Étudions maintenant les motifs pour lesquels la Vierge Mère de Dieu est dite admirable.

Le bienheureux Albert, évêque de Ratisbonne, que sa remarquable érudition a fait surnommer le Grand, exposant les paroles de saint Luc : « Bienheureux le sein qui vous a porté ! » a ingénieusement noté dix miracles dans la sainte Vierge qui l'ont fait, à bon droit, appeler *Mère admirable*, savoir : 1° la fécondité d'une vierge ; 2° la virginité sans tache de la mère ; 3° la conception sans concupiscence ; 4° la grossesse sans pesanteur ; 5° l'enfantement sans douleur ; 6° l'éternité du nouveau-né ; 7° la propriété de la génération assimilée à la génération divine ; 8° la possession commune du Fils avec Dieu ; 9° la bénédiction héritée parmi les femmes ; 10° la sainteté de sa vie sans tache.

Étudions chacun de ces privilèges en particulier.

1° Le premier miracle est la *fécondité d'une vierge*. On n'a jamais entendu dire que celle qui enfante est vierge et qu'une vierge est mère. Jamais on ne vit, jamais on ne lut une virginité féconde et une fécondité jointe à la virginité. Cela dépasse les sens et l'intelligence,

<sup>1</sup> III<sup>e</sup> Livre des Rois, x, 20.



qu'une vierge enfante et demeure intacte dans son enfantement. C'est pourquoi le sage Salomon confesse ingénument son ignorance à cet égard : « Trois choses, dit-il, sont pour moi difficiles, » ou, selon l'hébreu, « admirables, » et le grec, « impossibles. » Lesquelles ? « Le chemin de l'aigle dans l'air, le chemin du serpent sur la terre et le chemin du navire en pleine mer. La quatrième, je l'ignore entièrement. » Et quelle est-elle ? « Le chemin de l'homme dans son adolescence ; » selon l'hébreu : « Le chemin de l'homme dans la jeune fille. » La paraphrase chaldaïque, Pagnini, Nicolas de Lyre, Cajetan, lisent : « Le chemin de l'homme dans la vierge <sup>1</sup>. » Salomon songeait ici au mystère de l'enfantement virginal, et reconnaissait qu'il était plus difficile à connaître que le chemin de l'aigle dans l'air, le chemin du serpent sur la terre et celui du navire en pleine mer. Ces divers êtres scindent et divisent les corps qu'ils traversent. Mais le Christ, homme, disons mieux, géant immense passant par le sein de la Vierge, est sorti du sein maternel sans laisser de traces de son passage.

Le Christ est l'aigle royal qui a volé dans les airs lorsqu'il est monté au Ciel. Cette voie a été difficile, parce qu'avant lui elle n'a été ouverte à personne : « Nul n'est monté au Ciel que celui qui est descendu du Ciel <sup>2</sup>. »

Le Christ est le serpent salutaire figuré par le serpent d'airain de Moïse. Il a passé sur la pierre, lorsqu'il sortit si subtilement de la caverne du sépulcre, que personne ne put voir par où il était passé.

Le Christ est le navire en pleine mer, lancé au milieu des travaux, des afflictions, des souffrances, des douleurs, comme il le dit lui-même dans les *Psaumes* : « Je suis venu en pleine mer <sup>3</sup>. » En cette mer, il n'a laissé aucun vestige, parce qu'il n'a montré aucun signe d'impatience.

Enfin, le Christ est aussi un homme dans la Vierge : un homme parfait, sinon par l'âge et la taille, du moins par la sagesse, la grâce et la gloire. Cet homme s'est fait un chemin dans la Vierge, lorsque par sa naissance il est venu de son sein en ce monde. Ce chemin est resté

<sup>1</sup> *Proverbes*, xxx, 18. — <sup>2</sup> *St. Jean*, iii, 13. — <sup>3</sup> *Ps.* lxxviii.

complètement ignoré de Salomon, parce qu'il dépasse de toutes les hauteurs les autres chemins du Sauveur. C'a été, en effet, un plus grand miracle que le Christ naquît de la Vierge que de le voir ressusciter d'entre les morts : le premier est particulier à la Mère de Dieu, tandis qu'on lit de beaucoup de morts qu'ils sont ressuscités, comme le fait remarquer saint Ambroise dans son *Livre de l'Instruction des Vierges*. Dites-en autant de l'ascension au Ciel et de la passion du Christ. En effet, plusieurs sont montés au Ciel après le Christ, plusieurs ont enduré de très-cruels tourments avec patience et même avec joie ; mais, ni avant ni après le Christ, il n'y a eu ou il n'y aura de conception par une vierge. Nul n'est né ou ne naîtra jamais d'une vierge sans la concupiscence d'une chair paternelle, sans dommage pour l'intégrité maternelle.

Ce miracle est le plus grand de tous les miracles qui ont jamais été vus au Ciel ou sur la terre. C'est ce qu'Isaïe indiqua clairement lorsque, sur l'ordre de Dieu, il interpella Achaz, le roi de Juda, en ces termes : « Demandez au Seigneur votre Dieu un signe dans les profondeurs de l'Enfer ou dans les profondeurs du Ciel<sup>1</sup>. » Et comme celui-ci, par le comble de l'impiété, refusait, le prophète ajoute au verset 14 : « A cause de cela, le Seigneur vous donnera lui-même un signe : voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils. » Ces paroles indiquaient que la conception du Christ et sa naissance d'une vierge comprenaient en soi tous les miracles qu'Achaz aurait pu demander au Ciel ou dans les Enfers, en haut ou en bas, à son gré.

2° *La virginité inviolée de la Mère.* — Et c'est là un miracle insigne et singulier. C'est une chose admirable d'être vierge et féconde, et ce ne l'est pas moins d'être mère et intacte. Nous avons abondamment traité de ce miracle, en en faisant ressortir la portée, dans les Conférences 108<sup>e</sup>, 109<sup>e</sup> et suivantes.

3° *La conception sans concupiscence.* — Et c'est là un grand miracle, dont nous avons montré la convenance plus haut, à la 173<sup>e</sup> Conférence, en nous basant tant sur la dignité de Celui qui naissait que sur l'honneur dû par le Fils à sa Mère.

<sup>1</sup> *Isaïe*, VII, 11.

4° *La grossesse sans pesanteur.* — Il n'a pu y avoir aucune pesanteur dans le sein portant le fruit qu'il avait conçu, car la lumière qu'il avait au dedans ne saurait avoir un poids. Isaïe, dans sa prévision prophétique, le prédisait d'avance : « Le Seigneur montera sur une nuée légère <sup>1</sup>. » D'après saint Jérôme, saint Ambroise, saint Cyrille et d'autres auteurs, cette nuée légère, c'est la très-sainte Vierge Marie. Vraie nuée légère, puisqu'elle n'a été ni chargée ni humectée par le commerce charnel. Légère, parce que le fruit qu'elle portait dans son sein ne la chargeait aucunement. De là vint que la Vierge étant enceinte s'en alla à Bethléem, à pied, avec Joseph, car son sein n'était ni une charge ni un embarras. Ayant conçu sans l'homme, devant enfanter sans douleur, il faut croire qu'elle porta sans fatigue.

Le peuple croit que Joseph amena un âne pour porter Marie et un bœuf pour le vendre et payer le cens décrété. D'après cette opinion, Notre-Seigneur Jésus-Christ serait né entre ces deux animaux, comme l'Église l'enseigne et le prêche communément. On lit, en effet, dans *Habacuc* : « On vous reconnaîtra entre deux animaux <sup>2</sup>, » et dans *Isaïe* : « Le bœuf a connu son maître et l'âne la crèche de son Seigneur. » Ce dernier point, je l'admets volontiers et le premier ne me sourit pas. Saint Jean Chrysostome, dans ses *Homélies sur saint Luc*, pense que Joseph et Marie étaient tellement pauvres qu'ils n'avaient pas ces animaux : « Que les pauvres se consolent, dit-il ; Joseph et Marie n'avaient ni serviteur ni servante ; ils vinrent seuls de Nazareth et n'avaient point de bêtes de somme. » La très-sainte Vierge Marie fit donc à pied les quatre-vingts lieues de chemin entre Nazareth et Bethléem <sup>3</sup>. Elle ne sentit aucun poids, car la charge qu'elle portait était légère ; cet enfant ne chargeait point la mère et la fortifiait. Jean le Majeur pense que ce poids fut ôté par la qualité d'agilité.

5° *L'enfantement sans douleur.* — C'est là un miracle, puisqu'il est en dehors des règles de la nature créée, surtout après la promulgation de cette malédiction : « Vous enfanterez vos fils dans la douleur <sup>4</sup>. »

L'Écriture et la raison nous montrent que la Mère de Dieu a enfanté sans douleur.

<sup>1</sup> xix, 1. — <sup>2</sup> iii, 9, Version des Septante. — <sup>3</sup> Amanda, préface du Livre *sur la Terre sainte*. — <sup>4</sup> Genèse, iii, 16.

a) *L'Écriture.* — Isaïe raconte ceci avec admiration : « Avant de mettre au monde, elle enfanta. Avant que son fruit vînt, elle enfanta un enfant mâle. Qui a jamais entendu dire semblable chose ? Qui a vu une chose pareille<sup>1</sup> ? » Ceci signifie : « Avant les douleurs de l'enfantement, la Vierge enfanta ; avant que vint le temps de son enfantement, c'est-à-dire avant que vinsent la douleur, les gémissements, les souillures des couches, elle enfanta un fils mâle, le Christ, supérieur par son sexe et par sa force d'âme. » Ce passage est ainsi expliqué par les saints Pères Grégoire de Nazianze, dans son *Discours sur la Résurrection du Seigneur*, et Damase, dans son *Traité sur la Foi*<sup>2</sup>. Les Septante favorisent cette interprétation en traduisant comme suit ce passage : « Avant qu'arrive la douleur des couches, elle mit au monde et enfanta son fils mâle. »

Le même prophète dit : « Elle germera et tressaillera de joie, remplie d'allégresse et louant. » Saint Thomas<sup>3</sup> applique ces paroles à la sainte Vierge enfantant sans douleur.

Saint Luc<sup>4</sup> indique clairement la même chose, car, après avoir dit de la Vierge qu'elle enfanta son Fils, il ajoute incontinent : « Et elle l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, » afin de nous faire entendre qu'elle avait été prompte à tous ces offices, parce qu'elle avait toutes ses forces. De là vint que la sainte Vierge n'eut pas besoin, à son enfantement, de sage-femme ni d'aucun aides, comme nous l'avons prouvé plus haut, à la 170<sup>e</sup> Conférence. Elle a été mère et accoucheuse ; elle-même mit au monde le Sauveur ; elle le lava de ses propres mains, elle l'emmailotta, elle lui donna le sein, répandit son lait si doux sur ses tendres lèvres ; elle le coucha dans la crèche, elle le réchauffa de sa chaleur, parce qu'elle avait toutes ses forces, n'ayant ressenti aucune douleur à son enfantement.

b) Les saints Pères appuient la même vérité sur les raisons suivantes :

a') Toutes les fois que la volupté ne précède point l'enfantement, la douleur ne doit pas le suivre, parce que ces choses sont nécessairement connexes et que l'une doit nécessairement suivre l'autre. Or, la

<sup>1</sup> LXVI, 7. — <sup>2</sup> Liv. IV, chap. LV. — <sup>3</sup> III<sup>e</sup> Part., quest. xv, art. 6. — <sup>4</sup> Chap. II.

sainte Vierge n'a eu aucune volupté de commerce humain en concevant, par conséquent elle n'a dû éprouver aucune douleur en enfantant. C'est la pensée de saint Cyprien <sup>1</sup>, de saint Grégoire de Nysse <sup>2</sup> et de saint Jean Damascène <sup>3</sup>. Ce dernier dit : « La volupté ne l'a point précédé et la douleur ne l'a point suivi. »

b) Parce qu'il convenait éminemment qu'en naissant il ne causât aucun dommage à sa Mère. A leur conception et à leur naissance, les hommes laissent d'ordinaire des traces de corruption dans leurs parents. Mais le Christ, en entrant et en sortant, n'imprima pas la plus petite trace de lésion dans sa Mère. C'est pourquoi le sage Salomon dit : « La quatrième, je l'ignore entièrement : la voie de l'homme dans son adolescence, » ou, selon l'hébreu, « dans la jeune fille. » Nous avons déjà surabondamment démontré ce point dans cette même Conférence.

c) D'après saint Thomas <sup>4</sup>, la douleur de l'enfantement provient de la division violente que subit la mère, ce qui n'eut point lieu pour la sainte Vierge, comme nous l'avons prouvé plus haut, à la 170<sup>e</sup> Conférence.

d) Il n'y a rien qui proclame et prouve mieux l'humanité des enfants des hommes que d'être engendrés dans la douleur par leurs mères. De là vient qu'Ève, notre première mère, qui voulut être semblable à une déesse, désirant la science, reçut en châtement les angoisses et les douleurs de l'enfantement : « Je multiplierai vos angoisses et vos conceptions ; vous enfanterez vos enfants dans la douleur <sup>5</sup>. »

Lors donc qu'il a voulu naître d'une femme, Dieu a sagement disposé qu'il naîtrait sans douleur pour sa Mère, afin de proclamer ainsi qu'il n'était pas simplement un homme, mais bien un homme-Dieu.

Les dévots serviteurs de Marie disent, dans leurs méditations, que la bienheureuse Vierge Marie enfanta le Christ, à genoux, pendant la prière, avec une si grande joie et allégresse que, ravie en extase, elle voyait clairement l'essence divine, comme nous le montrerons plus longuement dans la suite, en méditant le mystère de la naissance du

<sup>1</sup> *Discours sur la Naissance du Christ.* — <sup>2</sup> *1<sup>er</sup> Discours sur la Résurrection.* — <sup>3</sup> *IV<sup>e</sup> Livre de la Foi, chap. 15.* — <sup>4</sup> *III<sup>e</sup> Part., quest. xxxv, art. 6.* — <sup>5</sup> *Genèse, iii, 16.*

Christ, à l'invocation *Rose mystique*, et comme nous l'avons déjà exposé plus haut, à la 170<sup>e</sup> Conférence.

6° *L'éternité du nouveau-né.* — Voilà le grand miracle que Dieu a opéré en Marie : devenir cause de la cause première, établir un principe au premier principe, soumettre l'éternité au temps, mesurer l'immense, terminer l'infini, vêtir de chair un pur esprit, anéantir la majesté suprême, subjuguier la puissance divine elle-même. Ce miracle dépasse tous ceux qu'énumère l'Écriture; c'est un miracle plus grand que celui par lequel l'homme est tiré du limon de la terre et la femme de la côte de l'homme; que ceux par lesquels un vieillard centenaire et une femme nonagénaire engendrent, un buisson brûle sans se consumer, une verge se change en serpent et l'eau en sang, du feu surnage au-dessus de l'eau, des eaux s'échappent de la mâchoire d'un âne, une ânesse parle le langage humain, la manne pleut du Ciel, la verge desséchée fleurit, l'huile coule du rocher, les eaux du Jourdain retournent en arrière, le cours du soleil s'est arrêté. Oui, ce miracle est encore plus grand, il l'emporte sur tous les miracles : le Créateur naître de la créature, la source sortir du ruisseau, le soleil naître de l'étoile, le potier être façonné par le vase, l'architecte être construit par la maison, la sphère consister dans le centre, le monde même, le plus grand qu'il y ait, trouver une demeure dans un monde étroit! O miracles! ô prodiges!

La sainte Vierge est cette femme célèbre qui, ayant perdu une des dix drachmes qu'elle possédait, éclaire un flambeau, cherche avec soin, bouleverse sa maison tout entière, jusqu'à ce qu'elle l'ait retrouvée. Marie a eu *dix drachmes*, je veux dire, dix excellences de grâces, savoir : la pureté des Anges, la puissance illuminative des Archanges, la dictature des Principautés, la sévérité des Puissances, le pouvoir des Vertus, la hauteur des Dominations, le repos des Trônes, la science des Chérubins, l'incendie d'amour des Séraphins. Elle a eu une dixième drachme créée dans l'état heureux du Paradis avec l'homme, envers la justice originelle que la faute de notre premier père nous avait fait perdre. Voilà donc pourquoi la bienheureuse Vierge Marie *éclaire le flambeau*, lorsque, couvrant la flamme de la divinité dans l'enveloppe de l'humanité, dans son sein, et lorsque la garnissant du

liquide très-abondant de sa dévotion, elle la répand tout entière sur ce monde. *Elle bouleverse toute la maison*, quand elle change l'ordre de la nature, de la conception et de l'enfantement; quand elle unit les hauteurs aux choses infimes; quand elle mêle les choses nouvelles aux anciennes; quand elle marie l'éternité au temps; quand elle unit l'incorruptible au mortel; quand elle mélange ce qui est précieux à ce qui est vil; quand elle joint ce qui est terrestre à ce qui est céleste. Est-ce que nous ne voyons pas tout bouleversé sens dessus dessous, lorsque Dieu est fait homme et l'homme Dieu, lorsque ce qui est intime devient très-élevé, et ce qui est très-élevé intime, temporaire ce qui était éternel et le temporaire éternel, effet ce qui était cause et cause ce qui était effet, céleste ce qui était terrestre et terrestre ce qui était céleste, créature le Créateur et Créateur la créature? *Elle bouleverse la maison*, je veux dire l'ordre de la nature, car la Vierge enfante un homme, une étoile produit le soleil, une fille conçoit son père, une créature engendre son créateur: tout à la fois mère et fille, mère et servante, créature de celui qu'elle engendre. *Elle bouleverse la maison*, car elle enfante sans ouvrir son sein, elle conçoit sans corruption; elle met au monde sans lésion du sceau de sa virginité; elle fournit le lait et conserve ses mamelles intactes; elle portait l'enfant et ne lui connaissait point de père; elle devint mère sans avoir connu d'homme. Elle bouleverse donc la maison et cherche la drachme perdue, jusqu'à ce qu'elle l'ait trouvée. « Vous avez, dit l'Ange, trouvé grâce devant Dieu. » O femme la plus admirable des femmes!

7° *La propriété de la génération assimilée à la génération divine.* — Le Père éternel s'engendre son Fils coégal et consubstantiel de son esprit fécond, sans passion, sans division ni corruption; la Mère-Vierge, Marie, a engendré le même Fils de son sein très-pur, sans lésion ni corruption de corps. Nous avons déjà longuement traité la chose au début de la 170<sup>e</sup> Conférence.

8° *La communauté du Fils avec Dieu.* — Le Fils de Dieu, né de toute éternité de la substance du Père, n'est pas différent du Fils né dans le temps de la substance de la Mère. C'est un seul et même Christ subsistant dans les deux natures. J'en ai plus longuement parlé à la 177<sup>e</sup> Conférence.

Ce miracle dépasse toute admiration. Qui peut, en effet, s'étonner de ce que Marie a une affinité, et comme une véritable parité avec Dieu le Père? Elle est la Mère de ce Fils selon l'humanité, tout comme le Père est Père selon la divinité.

9° *La bénédiction héréditaire parmi les femmes.* — Seule, elle a échappé à toutes les malédictions des femmes. Seule, elle a conçu sans commerce d'homme, sans dommage pour sa virginité, sans excitation de la concupiscence, sans ardeur de passion. Seule, elle a enfanté un Fils sans briser la clôture virginale, sans dilatation, changement, injure de corps. Seule, parmi les femmes, elle a, par son Fils, ôté la malédiction d'Ève et apporté au monde entier la joie.

10° *La sainteté d'une vie sans tache.* — Voilà le dernier miracle opéré par Dieu dans la sainte Vierge, à savoir : qu'elle était perpétuellement exempte de tout péché. Nous avons déjà longuement élucidé ce point à la 87° Conférence et à la 144°.

Admirons donc cette Mère si admirable, et, pour que sa dignité brille encore davantage, examinons en second lieu :

## 203° CONFÉRENCE

POUR QUI ET POUR QUELLE RAISON LA VIERGE, MÈRE DE DIEU,  
EST ADMIRABLE.

SOMMAIRE. — 1. Principe général. — 2. Pour qui la Vierge est admirable : Dieu, les Anges, les Saints.

I. — Ce qui augmente la dignité, c'est de la voir admirer par les grands et les savants. En effet, les gens grossiers, ignorants et de peu de sens ont coutume d'admirer des choses petites et de mince valeur. Les enfants admirent les noix, les fruits et leurs confitures, parce qu'ils n'ont pas goûté les délices de l'homme fait. Les campagnards admirent leurs toits de chaume et leurs troupeaux, parce qu'ils n'ont pas vu les palais, les temples et les maisons de ville. Les hommes terrestres admirent les honneurs, les richesses, les délices du monde, parce qu'ils ne connaissent pas les biens plus grands qui sont dans les cieux. L'admiration de pareilles gens procède communément de l'ignorance d'une chose grande, nouvelle et insolite, ou de la cause



de cette chose ; tandis que l'admiration des grands et des sages provient de la compréhension et de l'estime d'une chose grande. C'est ainsi que le savant David, après avoir levé les yeux vers le ciel, la lune et les étoiles, disait dans son admiration : « Seigneur, notre Seigneur, que votre nom est admirable sur toute la terre!... Parce que je verrai vos cieux, l'ouvrage de vos doigts, la lune et les étoiles que vous avez établies. C'est ainsi que la reine de Saba admirait la sagesse de Salomon <sup>1</sup>. » C'est ainsi que Habacuc, admirant l'œuvre de notre rédemption, disait : « Seigneur, j'ai entendu votre parole et j'ai craint <sup>2</sup>. » Les Septante ajoutent : « J'ai considéré vos œuvres, et j'ai tremblé. » C'est ainsi que Joseph et la Mère de Jésus « admiraient ce qu'on disait de lui <sup>3</sup>. » C'est ainsi que le Christ admira, en voyant la foi du centurion <sup>4</sup>. C'est ainsi que saint Paul, dans son admiration pour la sagesse divine, s'écrie : « O hauteur des biens de la sagesse et de la science de Dieu <sup>5</sup> ! » Admirer ces choses, c'est estimer une chose à grand prix et la réputer grande.

II. — Quand nous aurons démontré que Marie, la Mère de Dieu, est admirable aux yeux de Dieu, des Anges et des Saints, nous aurons assez clairement montré sa dignité, sa majesté, son excellence. Les grands savants, nous l'avons dit, n'admirent que ce qu'ils estiment véritablement grand, rare, nouveau et insolite. Or, la Vierge, Mère de Dieu, est admirable.

*1° Pour Dieu.* — S'adressant à elle dans le *Cantique*, il dit : « Ma sœur, mon épouse, vous avez blessé mon cœur <sup>6</sup>. » Les Septante traduisent : « Vous avez stupéfié mon cœur. » La stupeur est une vive admiration. Dieu lui-même, le Père éternel, est dans la stupeur à cause de la dignité de la Vierge, admirant qu'elle lui soit semblable dans la génération de ce même Fils, dont elle est la Mère selon l'humanité comme il en est le Père selon la divinité. Le Fils et le Saint-Esprit admirent aussi en elle la maternité qu'ils n'ont pas ni le Fils, ni le Saint-Esprit. Le Fils en Dieu n'est pas le père du Saint-Esprit, il ne vient pas de lui par génération, mais par procession. Aucune autre personne divine ne procède du Saint-Esprit, ni par génération ni par

<sup>1</sup> III<sup>e</sup> Livre des Rois, x, 5. — <sup>2</sup> III, 1. — <sup>3</sup> St. Luc, II, 33. — <sup>4</sup> St. Matth., VIII, 10. — <sup>5</sup> Aux Romains, XI, 33. — <sup>6</sup> IX, 3.

spiration. Bien que le Saint-Esprit soit survenu dans la sainte Vierge, l'ait couverte de son ombre, l'ait fécondée, cependant il ne peut être appelé le Père du Christ, parce qu'il ne lui est pas semblable en nature (incarnée), et que la paternité exige cette ressemblance. C'est donc à bon droit que le Fils et le Saint-Esprit admirent la maternité de la Vierge. Ils l'admirent, non point comme une chose inconnue, puisqu'ils l'ont faite Mère de Dieu ensemble avec le Père, mais il nous indiquent que nous devons l'admirer à cause de la grandeur et de l'excellence de sa dignité. Admirer, pour Dieu, n'est pas autre chose qu'estimer à haut prix, réputer une chose grande.

Nous avons un bel exemple de cette admiration dans Alexandre le Grand, qui, s'étant approché de Diogène le Cynique, ayant considéré sa vie, ses mœurs, son visage, sa modestie, la forme de son vêtement, son caractère, son jugement, son érudition, sa prudence et sa liberté de parole, voyant un homme parfaitement réglé sur toutes les règles des vertus, l'admira, le vénéra, au point de ne pas hésiter à mettre sur le même pied sa pourpre illustrée par tant de conquêtes et de victoires avec les haillons du philosophe, et son sceptre royal avec le bâton de Diogène, disant : « Si je n'étais Alexandre, je voudrais être Diogène. » C'est le récit de Plutarque<sup>1</sup>. Montons d'Alexandre à Dieu, d'un roi terrestre, au Roi du Ciel. Celui-ci a daigné conférer une si grande grâce à la sainte Vierge qu'il pouvait à bon droit admirer lui-même son œuvre à cause de son éclat, de sa grandeur et de sa nouveauté, disant : « Si je n'étais Dieu, je voudrais être Marie. » Après Dieu, en effet, rien de plus grand, de plus excellent, de plus digne, de plus admirable que Marie.

2° *Pour les Anges.* — Parmi les admirateurs des grandes choses, ceux-là admirent davantage qui sont doués d'une plus grande intelligence, car ils comprennent mieux les secrets de la sagesse divine. De là vient que les Saints et les esprits prudents sont sans cesse occupés à admirer les œuvres de Dieu, tandis que les mondains ne les observent jamais et, partant, ne les admirent point. Les Anges, parmi toutes les créatures, comprennent le mieux les œuvres de Dieu en Marie, les

<sup>1</sup> XI<sup>e</sup> Discours sur la Fortune d'Alexandre, et Discours sur l'Exil.

pénètrent le plus profondément, et, partant, les admirent souverainement.

a) Les Anges admirent la pureté par laquelle Marie les dépasse, eux et toutes les hiérarchies plus élevées, et les ordres de chacune d'elles.

b) Les Archanges admirent la puissance illuminatrice par laquelle elle éclaire non-seulement l'Église militante que ses mérites font briller et que ses exemples honorent, mais encore l'Église triomphante, dont l'Agneau est la lumière, que la splendeur et l'éclat des vertus et des grâces de Marie font briller merveilleusement.

c) Les Vertus admirent sa puissance, laquelle s'étend si loin qu'elle atteint les orbes célestes, l'hémisphère terrestre et les demeures infernales : « J'ai fait seule tout le tour du Ciel, j'ai pénétré la profondeur des abîmes, j'ai marché sur les flots de la mer, et j'ai parcouru toute la terre; j'ai eu l'empire sur tous les peuples et sur toutes les nations, j'ai foulé aux pieds par ma puissance les cœurs de tous les hommes, grands et petits <sup>1</sup>. »

d) Les Principautés admirent l'autorité qu'elle exerce non-seulement sur les créatures, mais encore qu'elle a eue sur le Créateur lui-même revêtu d'une chair humaine : « Et il leur était soumis <sup>2</sup>. »

e) Les Puissances admirent sa force coercitive sur les démons, lesquels la redoutent si fort qu'ils ne peuvent même souffrir le nom de Marie, s'enfuyant et s'évanouissant aussitôt qu'on le prononce.

f) Les Dominations admirent la hauteur de laquelle elle préside tous les chœurs des Anges, leur commandant comme une souveraine à ses serviteurs, comme une reine à ses sujets.

g) Les Trônes l'admirent, voyant la très-sainte Trinité résider d'une manière beaucoup plus parfaite en elle comme dans une arche vivante qu'en eux-mêmes.

h) Les Chérubins admirent la science et la sagesse de leur souveraine. Comparés à elle, ils se voient ignorants et semblables à de petits enfants. Aussi la révèrent-ils comme leur institutrice.

<sup>1</sup> *Écclésiastique*, xxiv, 8, 11. — <sup>2</sup> *St. Luc*, 11.

a) Les Séraphins admirent son ardente charité qui les enflamme eux-mêmes, surtout quand ils se voient froids en comparaison d'elle.

De là vient que, lors de son assomption au Ciel, les Anges, respirant le parfum de ses vertus, s'écrièrent, ravis d'admiration : « Qui est celle-ci qui monte par le désert comme une petite vapeur d'aromate, de myrrhe et d'encens, et de toute sorte de poudres de senteur<sup>1</sup>? » Symbole de toute sorte de vertus. Quelques-uns, charmés de son éclat et de sa beauté, s'écrièrent dans leur surprise : « Quelle est celle-ci qui s'avance, comme l'aurore quand elle se lève, qui est belle comme la lune et éclatante comme le soleil, et qui est terrible comme une armée rangée en bataille<sup>2</sup>? »

3° *Pour les Saints.* — Voyant sa beauté, sa grâce, sa sainteté; contemplant son immense clarté par laquelle elle éteint les clartés des autres Saints comme des étincelles comparées à leur foyer; la voyant si fort élevée que leur vue peut à peine l'atteindre, ils admirent avec stupeur ce spectacle si rare, si inusité, si glorieux.

a) Les patriarches l'admirent, voyant leur fille désirée depuis tant de siècles, celle dont le souvenir tout seul les réjouissait, quand ils étaient exilés loin de la patrie céleste, et ils disent : « Fille, vous êtes bénie par le Seigneur, parce que, par vous, nous avons communiqué le fruit de la vie. »

b) Les prophètes admirent celle qu'il voyaient si longtemps d'avance des yeux de l'esprit, celle dont il voyaient la gloire sublime figurée par des symboles ou des images.

c) Les Apôtres et les Évangélistes admirent leur conductrice, leur illuminatrice et leur très-sainte maîtresse. Ils la félicitent avec effusion de cette grande gloire.

d) Les martyrs admirent leur confortation, leur gloire, leur éclat, et leur âme se réjouit dans ses grands triomphes.

e) Les Confesseurs admirent son secours, son refuge et ses délices suaves; ils reconnaissent que cette grande couronne est bien due à son intégrité singulière, à son admirable sainteté.

<sup>1</sup> *Cantique*, III, 6. — <sup>2</sup> *Ibid.*, VI, 9.

f) Les vierges admirent leur princièere, leur coryphée et leur porte-étendard, qui la première a levé le blanc drapeau de la virginité, sous lequel sont venus se ranger des myriades de vierges, de femmes et d'hommes.

g) Toute la cour céleste des hommes l'admire comme l'os de ses os, la chair de sa chair. Elle s'étonne de la voir exaltée au-dessus de ce qui a jamais pu être dévolu à une pure créature. En effet, tout ce qu'il peut y avoir en Dieu de plus beau, de plus doux, de plus large dans cette gloire des Bienheureux, tout cela est à Marie, tout cela est dans Marie, tout cela est par Marie, comme l'atteste saint Bonaventure dans son *Miroir de la sainte Vierge*.

Pour nous, admirons aussi une Mère si admirable, imitons ses vertus, afin de mériter d'arriver par son suffrage à cette admirable gloire. Ainsi soit-il.

---

# XIX

## MATER CREATORIS

### MÈRE DU CRÉATEUR

---

Le premier et le principal de tous les miracles, que la toute-puissance de Dieu a accomplis, consiste en ceci : la Fille est la Mère de son Père ; elle a donné la vie à son Créateur ; elle a formé Celui qui l'avait formée : l'étoile produit le soleil, le ruisseau forme la source, l'œuvre façonne l'artisan, la femme engendre Dieu. Qui a jamais vu, qui a jamais entendu de telles merveilles ? Voilà pourquoi, après l'invocation « Mère admirable, » a été placée celle-ci : « Mère du Créateur. »

C'est, en effet, à ce point de vue que la Vierge, Mère de Dieu, est surtout admirable. Examinons d'abord :

---

### 204<sup>e</sup> CONFÉRENCE

SI LA TRÈS-SAINTE VIERGE EST RÉELLEMENT LA MÈRE DE SON CRÉATEUR  
ET, EN QUEL SENS.

SOMMAIRE. — 1. Les récents Ébionites de la Pologne sont de nouveaux Ariens. — 2. Peut-on appeler Jésus-Christ une créature ? En quel sens ? — 3. D'où procède l'admiration des saints Pères à l'égard de Marie ? — 4. En quel sens Marie est-elle appelée la Mère de son Créateur ?

I. — On doit croire fermement et sans l'ombre d'un doute que la sainte et glorieuse Vierge Marie est vraiment la Mère de son Créateur ; c'est la foi et l'enseignement formel de l'Église catholique : 1<sup>o</sup> à cause des Ariens, qui prétendaient que Jésus-Christ, Fils de

Dieu, n'est pas le Créateur, mais une pure créature, quoique la plus excellente de toutes; 2° à cause des nouveaux Ébionites, qui soutenaient que Jésus-Christ n'a pas existé avant Marie; bien plus, qu'il n'avait jamais existé, sinon dans la pensée de Dieu, à l'état d'idéal. Assurément, si Jésus-Christ est le créateur de sa Mère Marie, comme l'Église le chante dans la présente invocation, il a dû exister avant Marie, car la cause précède son effet. De plus, s'il est le créateur de sa Mère, il a dû posséder un être, non dans la pensée de Dieu et purement idéal, mais un être subsistant par soi, sans cause et sans dépendance d'un autre être; 3° enfin, à cause des Collyridiens, qui faisaient de Marie une déesse, comme le rapporte saint Épiphane <sup>1</sup>. En effet, si Marie est Mère de son Créateur, c'est qu'elle a reçu l'être de lui : elle n'est donc pas une divinité, mais une créature. Voyez donc combien d'hérésies l'Église anéantit par cette seule invocation. Montrons, maintenant, que Marie est vraiment la Mère de son Créateur.

Marie, comme nous l'avons longuement prouvé dans la Conférence 124<sup>e</sup>, est vraiment Théotocos, c'est-à-dire Mère de Dieu. Au Psaume LXXXVI, verset 6, la Vierge dit : « Le Très-Haut lui-même l'a fondée; » et, au chapitre xx, verset 12, de *l'Écclésiastique* : « Celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle. » Marie est donc la vraie Mère de son Créateur.

II. — Mais, pourrait-on dire, la très-sainte Vierge n'a point engendré Dieu en tant que Dieu, mais en tant que homme; or, dans ce sens, il n'est pas Créateur, mais créature; donc, Marie n'est pas Mère du Créateur, mais d'une créature. Je ne nie pas que la sainte Vierge n'ait engendré Jésus-Christ, seulement en tant qu'il est « cet homme; » quand même Jésus-Christ, comme homme, ne soit pas le Créateur, mais une créature, cette locution « en tant que homme » se rapporte à la nature humaine qui est créée; mais en tant qu'il est « cet homme, » il n'est pas une créature, mais le Créateur. En effet, cette locution : « cet homme » montre un suppôt qui est divin, et, conséquemment, non une créature, mais le Créateur. Voir notre illustre Docteur angé-

<sup>1</sup> Hérésies LXXVIII<sup>e</sup> et LXXIX<sup>e</sup>.

lique <sup>1</sup>. Donc, puisque Marie est Mère de Dieu, elle n'est pas Mère d'une créature, mais du Créateur.

C'est en ce sens que l'Écriture appelle souvent Jésus-Christ « Créateur. » « Tout a été fait par lui, » dit saint Jean <sup>2</sup>. Et l'Apôtre, s'adressant à Jésus-Christ, dit dans *l'Épître aux Hébreux* : « C'est vous, Seigneur, qui, au commencement, avez fondé la terre <sup>3</sup>. » Nous avons longuement traité cette matière contre les Ariens, dans la Conférence 55<sup>e</sup>, où le lecteur pourra le voir.

L'Église, de son côté, appelle souvent Marie Mère de son Créateur. Elle chante, dans un répons bref : « Vous avez mis au monde Celui qui vous a créée; » dans une hymne : « Celui-là même qui vous a créée, vous le nourrissez, petit enfant, de votre lait virginal; » et, dans une antienne : « Vous qui avez engendré, à la grande admiration de la nature, votre saint Créateur. »

III. — Et c'est là ce qui ravit surtout les saints Pères en Marie : qu'elle soit la créatrice de son Créateur, la Mère de son Père, la nourrice de son nourricier ; qu'elle contienne Celui qui contient tout, qu'elle gouverne Celui qui gouverne tout. Écoutons Pierre Damien : « Cet étonnant sujet nous réduit à l'impuissance d'en parler. Quelle langue pourra l'exprimer ? Quelle raison ne s'arrêtera frappée de stupeur à la seule pensée que le Créateur naisse d'une créature, que l'artisan vienne de son œuvre, que dans le sein d'une jeune vierge soit conçu Celui que ne peut contenir ce vaste univers tout entier <sup>4</sup> ? » « O virginité merveilleusement féconde, s'écrie encore le même Saint, qui a conçu l'Immense, a enfanté l'Éternel, a engendré Celui qui est engendré avant tous les siècles <sup>5</sup> ! »

Origène, dans sa 1<sup>re</sup> Homélie sur saint Matthieu, contemplant ce mystère en Marie, s'écrie, ravi d'admiration : « O mystère sublime, ineffable ! la même Vierge est à la fois la Mère du Seigneur et sa servante, elle est l'ouvrage de Celui qu'elle a mis au jour. » Eusèbe Émissène, illustre entre tous les écrivains des premiers siècles, exalte ce prodige en ces termes : « Le Créateur procède de sa créature, une

<sup>1</sup> III<sup>e</sup> Part., quest. xvi, art. 10. — <sup>2</sup> 1, 3. — <sup>3</sup> 1, 10. — <sup>4</sup> II<sup>e</sup> Sermon sur la Nativité de la Vierge. — <sup>5</sup> Sermon III<sup>e</sup>.



femme donne l'être à l'auteur de son être! Où doit commencer, où doit finir l'admiration? »

Saint Pierre Chrysologue, dans une pieuse contemplation sur ce prodige sans exemple, s'adresse ainsi à la Mère de Dieu : « O Vierge, votre Créateur est conçu par vous, votre origine vient de vous-même, votre tige est dans votre rejeton, votre Dieu est dans votre chair<sup>1</sup>. » Et saint Augustin s'écrie à son tour : « O femme, sur toutes les femmes bénie, qui avez porté dans votre sein votre Époux<sup>2</sup>. »

Qu'on ne parle plus de ces monstrueuses productions imaginées par les poètes : Minerve, sortant du cerveau de Jupiter ; Bacchus, de la cuisse du même dieu ; Vénus, de l'écume de la mer ; Castor et Pollux, d'un œuf ; les Mirmidons, des fourmis, et autres semblables absurdités ! Le vrai prodige, le vrai miracle, le voilà : le Créateur naît de sa créature ; la source vient de son ruisseau ; un immense géant, d'une jeune fille ; Dieu, d'une femme.

Mais les raisonneurs ne se lassent pas ; il faut qu'ils sachent par quel moyen une créature a pu donner le jour à son Créateur, enfanter l'auteur de son être, devenir la Mère de son Père. « Nul ne peut, disent-ils, mettre au monde un être plus ancien que soi. Or, puisque le Christ est plus ancien que Marie, comment l'a-t-elle engendré ou a-t-elle pu l'engendrer? » Ce mystère, comme d'ailleurs tous ceux que la foi nous propose, ne peut être pénétré par notre raison, mais la possibilité et la crédibilité en peuvent être démontrées. Écoutez donc pour une bonne fois, et comprenez.

Nul ne peut mettre au monde un être plus ancien que soi, selon ce que cet être a de plus ancien. Mais Marie n'a pas engendré le Christ selon la nature divine, par où il existait avant elle, mais selon la nature humaine par où Marie existait avant lui. Et il n'est pas étonnant que nous n'ayons aucun exemple, puisque ce mystère est unique. Saint Augustin dit très-bien à ce sujet, dans sa III<sup>e</sup> Lettre à Volusien : « Si vous pouviez demander la raison de ce mystère, il ne serait plus surprenant ; si vous pouviez exiger un exemple, il ne serait plus unique. »

<sup>1</sup> Sermon cxliii<sup>e</sup>. — <sup>2</sup> Sermon ix<sup>e</sup>, *du Temps*.

IV. — Vous insistez pourtant : « Si Marie, dites-vous, est Mère de Dieu seulement quant à la nature humaine ; or, dans ce sens, il n'est pas Créateur, puisqu'il est postérieur à Marie ; comment peut-on dire que Marie soit la Mère du Créateur ? » Je réponds : De l'union hypostatique des deux natures dans le Christ, il résulte la communication réciproque des idiomes, de telle sorte que tout ce qui est dit de la nature humaine, prise dans le sens concret, on puisse le dire aussi de la personne humaine dans le Christ. Car la même personne du Christ est en même temps la personne divine du Verbe et sa personne humaine, servant en elle seule de terme ou de suppôt aux deux natures. D'où il suit que, puisqu'on peut dire de la nature humaine au sens concret : l'homme est né, a souffert, est mort, on peut aussi dire de la personne divine dans le Christ : Dieu est né, a souffert, est mort. De la nature divine on dit au sens concret : Dieu est éternel, immuable, immense ; Dieu crée, conserve et gouverne tout ce qui est dans le Ciel et sur la terre ; on peut donc parfaitement dire aussi du Christ homme : cet homme est éternel, immuable, immense ; cet homme est le Créateur, le modérateur et le Seigneur du Ciel et de la terre, en prenant le terme, « cet homme » pour suppôt. Les noms concrets, en effet, bien que désignant formellement les natures, s'emploient cependant ordinairement pour désigner le suppôt, surtout quand on ajoute le mot « ce » ou tout autre démonstratif. Donc, puisque la très-sainte Vierge est la Mère du Christ, selon la nature humaine, subsistant dans la personne du Verbe, elle est la Mère du Dieu-homme ou de l'homme-Dieu, qui est le Créateur. Elle peut donc s'appeler et elle est en effet la Mère du Créateur.

Mais peut-elle être appelée cause de son Créateur ? A mon avis, il faut user du mot cause avec une discrétion extrême. La cause, si surtout la cause est productive, est plus excellente que son effet. Or, la très-sainte Vierge n'est pas plus excellente que son Fils, même en tant qu'il est homme, puisqu'il est Dieu personnellement et qu'il n'en est pas ainsi de Marie.

Toutefois, si quelqu'un voulait se servir du mot « cause » et appeler Marie la cause de son Créateur, il n'aurait qu'à prendre le mot de cause virtuellement. En effet, si le suppôt du Christ, tel qu'il est dans

la nature humaine, avait une cause, il n'en aurait pas d'autre que la très-sainte Vierge, grâce à son enfantement.

Votre stupeur persiste néanmoins et vous dites, en admirant la profondeur d'un si grand mystère : « Le Créateur ne peut dégénérer en créature, ni la cause devenir effet. Comment donc le Verbe s'est-il fait chair dans le sein de la Vierge Marie qui, dès lors, s'appelle et est la Mère du Créateur ? » Écoutez et comprenez : Quand le Verbe s'est fait chair, le Verbe n'a pas été fait de nouveau, il n'a pas été fait Dieu de nouveau ; mais la nature de Dieu s'est uni nouvellement la nature humaine dans la personne du Verbe éternel ; et, à cause de cette nature, on appelle le Verbe créature, non pas que Dieu soit en lui-même une créature, mais parce qu'à sa personne il a ajouté une créature, savoir : la nature humaine. Or, la très-sainte Vierge s'appelle Mère du Créateur, non pour avoir engendré le Créateur, considéré en lui-même, mais pour l'avoir engendré subsistant dans la nature humaine. A lui, Dieu vivant et véritable, notre Créateur et notre Rédempteur, soient éternellement louange, gloire, honneur, triomphe et puissance dans l'infinité des siècles. Amen.

## 205<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### POURQUOI LE CRÉATEUR A-T-IL VOULU DEVENIR CRÉATURE, OU BIEN POURQUOI DIEU S'EST-IL FAIT HOMME ?

**SOMMAIRE.** — 1. Jésus-Christ peut-il être appelé créature ? Comment cela ? — 2. Des attributs divins qui resplendissent dans l'Incarnation du Christ. — 3. Nous sommes réconciliés avec Dieu par le Christ. — 4. L'Incarnation du Christ augmente envers nous l'amour de Dieu. — 5. Dieu a voulu attirer l'homme à lui de trois manières : exemple de la justice de Dieu ; énumération des bienfaits de Dieu. — 6. La filiation naturelle de Jésus-Christ est le modèle de la nôtre. — 7. Les fruits de l'adoption divine. — 8. Grandeur de la malice du péché ; excellent remède pour éviter le péché ; exemple des vertus de Jésus-Christ. — 9. Combien la sainte Vierge était nécessaire au monde. — 10. Par l'Incarnation, tout l'univers est parfait. — 11. Joie des Saints par l'humanité de Jésus-Christ.

**I.** — 1<sup>o</sup> Après avoir vu que la glorieuse Vierge Marie est la Mère du Créateur, la piété nous conseille et, en quelque sorte, nous force de contempler et d'admirer la sagesse, la puissance et la bonté du Créa-

teur, et, ensemble, d'étudier, mais en dehors de toute curiosité, et de rechercher les raisons qui ont déterminé le Créateur de toutes choses à prendre notre chair de Marie et de se faire créature par elle. La méditation de ces motifs portera notre âme à l'amour, à la glorification, à la vénération de Dieu.

2<sup>o</sup> Et quoique ce mystère « ait été caché dans tous les siècles<sup>1</sup>, » dit saint Paul; quoiqu'il soit « un abîme insondable, » suivant saint Bernard<sup>2</sup>, et que, si la raison humaine essaye d'en mesurer la profondeur, il dépasse de beaucoup la portée de toute intelligence, toutefois, pour exciter dans le cœur des hommes l'amour et l'admiration de la bonté, de la sagesse et de la puissance de Dieu, nous voulons apporter, avec les Docteurs de l'Église, quelques-unes des raisons pour lesquelles le Créateur a bien voulu devenir créature, c'est-à-dire se faire homme.

3<sup>o</sup> Et d'abord il faut sérieusement observer que, d'après les principes de la théologie, Notre-Seigneur Jésus-Christ ne peut pas être appelé absolument « créature; » il faut toujours ajouter à ce mot, « quant à la nature humaine, » ou « en tant que homme, » pour ne point paraître en communion de doctrine avec les Ariens, qui regardaient le Christ comme une créature, même quant à la nature du Verbe. Nous disons donc que le Créateur est devenu créature, et que Jésus-Christ est créature quant à la nature humaine, qui n'est point un être incréé, comme la personne du Christ, mais créé par Dieu. Les saints Pères ont dit bien des fois à quel titre Jésus-Christ est créature<sup>3</sup>; pourvu qu'on ne prenne pas le mot « création » dans le sens strict, car il n'y a de créé, dans ce sens, que les substances, d'après saint Thomas<sup>4</sup>; mais, dans le sens ordinaire, pour ce qui est fait, soit par création ou par génération, comme l'humanité de Jésus-Christ. Donc, il a plu au Créateur de se faire créature, c'est-à-dire homme :

<sup>1</sup> *Aux Colossiens*, 1, 26. — <sup>2</sup> Sermon n<sup>o</sup>, sur l'Annonciation. — <sup>3</sup> St. Jérôme, chap. II, sur l'Épître aux Éphésiens; St. Léon, Sermon III<sup>e</sup>, sur la Pentecôte; St. Augustin, lettre LVII<sup>e</sup>, à Dardanus; St. Jean Damascène, liv. III, de la Foi orthodoxe, chap. IV; Virgile, liv. III, contre Eutychès et le 4<sup>e</sup> Concile, art. 11; et enfin notre illustre frère St. Thomas, III<sup>e</sup> Part., quest. XVI, art. 10. — <sup>4</sup> I<sup>o</sup> Part., quest. XLV, art. 4.

1° pour lui-même ; 2° pour nous ; 3° pour le complément de l'univers ; 4° pour la gloire des Saints.

II. — *Pour lui-même* : « Le Seigneur a tout fait pour lui-même<sup>1</sup>. » Et comme il n'a créé le monde que dans le dessein et le but de mettre en lumière, par ces visibles effets de sa puissance, les attributs invisibles de la divinité : « Car ce qu'il y a d'invisib'le en Dieu est devenu visible, depuis la création du monde, par la connaissance que ses créatures nous en donnent, même sa puissance éternelle et sa divinité<sup>2</sup> ; » de même, il a voulu se faire homme afin que sa bonté, sa sagesse, sa puissance, sa justice, sa miséricorde et ses autres attributs divins nous fussent de plus en plus connus. Les perfections de Dieu resplendent en vérité dans toutes ses œuvres ; mais c'est dans l'œuvre sublime de l'Incarnation qu'elles brillent de l'éclat le plus vif.

1° Il s'est fait homme pour la manifestation de sa bonté. En effet, il est de la nature du bien de se communiquer, de se répandre, comme l'enseigne saint Denys<sup>3</sup>. Il est donc de la nature du souverain bien de se communiquer souverainement. Or, Dieu, puisqu'il est le souverain bien, a dû se communiquer à sa créature d'une manière souveraine. C'est bien ce qu'il a fait quand il s'est revêtu de notre chair et s'est fait homme. Il est impossible d'imaginer une communication plus parfaite de Dieu à sa créature que celle en vertu de laquelle le Verbe s'est fait chair. Ainsi raisonne saint Thomas<sup>4</sup> et après lui Cajetan, son commentateur, tient ce langage : « Le souverain bien, dit-il, s'est communiqué de trois manières : premièrement, d'une manière pour ainsi dire naturelle, en donnant à tous les êtres leur nature propre et particulière ; secondement, d'une manière surnaturelle, en nous octroyant la grâce et la gloire, dons qui sont au-dessus de la nature ; troisièmement, d'une manière personnelle, en élevant la créature à l'unité de la personne divine. La manifestation de sa bonté a été grande dans le premier cas, plus grande dans le second et souveraine dans le troisième. En effet, quand le Verbe s'est incarné, Dieu n'a point accordé à l'homme une sorte d'image de soi-même, ni un don naturel ou surnaturel quelconque, mais il a uni sa personne di-

<sup>1</sup> Proverbes, xvi, 4. — <sup>2</sup> Aux Romains, 1, 20. — <sup>3</sup> Chap. iv, des Noms divins. — <sup>4</sup> III<sup>e</sup> Part., quest. 1<sup>re</sup>, art. 1<sup>er</sup>.

vine à la nature de l'homme, de telle sorte que Dieu et l'homme ne soient qu'une seule personne divine, incréée, infinie.

2° Pour la manifestation de sa sagesse. C'était une entreprise difficile, ardue, de satisfaire à Dieu pour une offense infinie. L'homme était débiteur, mais il était hors d'état de payer et de satisfaire. Dieu avait de quoi payer, mais il ne devait rien. Que faire? Pour ne pas laisser périr le genre humain tout entier, la divine Sagesse inventa un moyen plus qu'aucun autre propice à la restauration de notre salut: elle réunit les deux natures par un lien si étroit que le même sujet, Fils de Dieu et Fils de l'homme à la fois, fût riche en satisfaction d'un côté et fût en quelque sorte débiteur de l'autre. C'est ce qui fait dire à notre Docteur angélique, dans l'admiration où le jette une si grande sagesse: « Quoi de plus sage que de réunir, pour le complément de l'univers, le premier être et le dernier, savoir: le Verbe de Dieu, qui est le principe de tous les êtres, et la nature humaine, qui, dans l'œuvre des six jours, fut la dernière de toutes les créatures<sup>1</sup>? » Le Verbe s'est uni à l'homme, c'est-à-dire le premier être au dernier; de manière, pour ainsi dire, à former un cercle: Dieu commença par un point quand, par son Verbe, il créa tout; or, il aboutit au même point quand, par l'Incarnation, il réunit le même Verbe à l'homme, qui était en quelque sorte le dernier point de la création.

3° Pour la manifestation de sa puissance, qui, dans cette œuvre, est bien plus étonnante et bien plus éclatante que dans l'œuvre de la création. Dieu créa les Anges, les cieux, les astres, la terre, les éléments, les hommes, les animaux; voilà certes des œuvres grandes, belles, excellentes. Mais quand le Verbe se fait chair, c'est là une œuvre plus élevée, plus excellente. Écoutons notre angélique Docteur: « Il faut une grande puissance pour unir entre eux des éléments différents, mais il faut la souveraine puissance pour unir les mêmes éléments à un esprit incréé, puisqu'il y a disparité<sup>2</sup>. » Bien avant lui, saint Basile, considérant le même sujet, tient ce langage: « C'est la preuve d'une grande puissance que Dieu puisse subsister dans la nature humaine, car la création du ciel et de la terre, de la mer, de l'air

<sup>1</sup> Opuscule LX. — <sup>2</sup> *Ibid.*

et des principaux éléments, si l'on peut concevoir quelque chose au-dessus du monde, s'il se trouve quelque chose sous les profondeurs de la terre, tout cela n'exprime pas la puissance du Verbe divin au même point que l'économie de son incarnation et son abaissement jusqu'à notre bassesse et à notre infirmité<sup>1</sup>. »

4° Pour la manifestation de sa justice. L'homme s'était laissé vaincre par le démon. Dieu aurait pu l'arracher par force au démon, comme à un despote; mais il ne le voulut pas et demanda un prix d'une parfaite justice pour son rachat. C'était à l'homme de donner satisfaction, mais il ne le pouvait. Dieu le pouvait, mais il ne le devait pas. Qu'advint-il alors? Le Verbe se fit chair, pour avoir un sang qu'il pût offrir en prix surabondant de ce rachat, et une divinité qui donnât à ce sang la valeur d'un prix adéquate. Voilà donc le péché expié par la justice, l'homme racheté à un prix d'une justice parfaite; voilà la justice divine abondamment et surabondamment satisfaite. Oh! l'admirable justice! l'exacte satisfaction! l'abondante rédemption!

5° Pour la manifestation de sa miséricorde. Nous avons traité ce sujet dans la Conférence 27<sup>e</sup>. Passons à l'autre point.

III. — *Il s'est fait homme pour nous* : 1° afin de nous délivrer du péché et de la damnation et de nous réconcilier avec Dieu. Voilà la fin principale pour laquelle Dieu a voulu se faire homme, celle qu'il s'est d'abord et directement proposée, comme nous l'avons abondamment prouvé dans la V<sup>e</sup> Partie de la 43<sup>e</sup> Conférence. Qu'il nous suffise maintenant d'établir cette assertion par un exemple ou une comparaison. Il arrive quelquefois qu'un roi, un prince, pour une injure qu'il aura reçue d'un de ses sujets en particulier, est enflammé de colère contre toute la famille de celui qui l'a offensé; qu'il ne peut voir d'un œil favorable les membres de cette famille; qu'il forme contre eux de sinistres projets et qu'il médite la ruine de cette famille tout entière. Toute la cour, tous les ordres de l'État, des évêques et des prélats vénérables, des princes, des ducs, des comtes, des nobles et des citoyens distingués intercèdent pour cette famille auprès du roi, et celui-ci ne se laisse point toucher : il est inflexible en ses desseins. Assez

<sup>1</sup> Sur le Psaume XLIV.

longtemps après, le fils unique du roi, l'héritier de la couronne, les délices et la joie de la cour entière, devient épris d'une jeune fille de cette famille et il la prend pour épouse. Que fera alors le prince? Quoique opposé d'ailleurs à toute pensée de miséricorde, bientôt, cependant, à cause de ce mariage, il adoucit sa colère et se réconcilie avec toute cette famille sans arrière-pensée. De même, le Seigneur, le Dieu des vengeances, par suite de la désobéissance d'Adam, notre premier père, était courroucé contre le genre humain tout entier et avait prononcé contre lui une sentence de damnation. Nos saints Pères, les patriarches, les rois, étaient en prière; ils offraient leurs vœux et leurs supplications pour apaiser le Seigneur. Dieu était inflexible dans sa sentence, jusqu'à ce qu'enfin son Fils unique Dieu, égal au Père, consubstantiel avec lui, l'objet éternel de ses complaisances, prit la nature humaine, notre sœur, et par un lien admirable se l'associât dans une seule et même personne. Dès lors, Dieu le Père, à cause de cette union, commença à user de bienveillance à l'égard du genre humain qui lui était auparavant odieux, et, abdiquant toute colère, il conçut envers lui tant d'amour qu'il adopta pour enfants ceux qui portaient la ressemblance de son Fils et qu'il en fit les héritiers de son royaume.

IV. — Il s'est fait homme pour montrer sa charité envers nous. Saint Augustin dit : « Quelle fut la principale cause de l'Incarnation du Sauveur, si ce n'est de faire voir son amour pour nous, afin que, s'il nous en coûtait de l'aimer, il ne nous en coûtât plus de lui rendre amour pour amour<sup>1</sup> ? » Dieu a bien montré son amour pour l'homme dans la création; mais dans la rédemption il l'a montré d'une manière incomparablement supérieure. Dans cette œuvre, en effet, il a prodigué toutes les richesses de sa gloire, tous les trésors de sa bonté : de là vient que saint Paul appelle cette charité « excessive<sup>2</sup> » Elle est vraiment excessive, car elle est infinie, inappréciable, incompréhensible. La raison de cet amour, c'est l'union hypostatique de toutes les unions qui conviennent aux créatures les plus parfaites. L'union de nos âmes avec le Saint-Esprit par la grâce est grande; grande aussi par la

<sup>1</sup> *De la Manière d'instruire les ignorants*, IV. — <sup>2</sup> *Aux Éphésiens*, II, 4.



foi et la charité, l'union des fidèles, qui constitue le corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire l'Église ; grande aussi l'union avec Jésus-Christ de ceux qui, dans la sainte Eucharistie, reçoivent dignement son corps et son sang : « Nous tous qui participons à un même pain, nous ne sommes tous ensemble qu'un seul pain, qu'un seul corps <sup>1</sup>. » Grande aussi l'union des Saints par la vision et la jouissance béatifiques, en vertu desquelles ils sont comme revêtus de la divinité et deviennent des dieux *en êtres intelligibles*, d'après le raisonnement du docteur Cajetan <sup>2</sup>. Mais cette union des deux natures dans une seule personne est de toutes la plus parfaite, selon l'enseignement du Docteur angélique <sup>3</sup>. L'union du corps et de l'âme est certainement bien grande ; mais celle dont il s'agit est bien plus étroite, puisque le corps et l'âme sont des parties de l'homme qui, unies ensemble, forment un seul suppôt ; tandis qu'en Jésus-Christ il y a deux natures éminemment parfaites qui subsistent dans un seul suppôt. En outre, l'union de l'âme avec le corps se dissout par la mort, mais l'union hypostatique n'a jamais été dissoute, car « ce que Dieu a pris une fois, il ne le quitte plus. » Donc, par cette union si grande, Dieu nous a fait connaître la grandeur de son amour. Là, en effet, où l'union est plus intime, la charité ou l'amour est plus grand. Aussi, saint Luc, voulant faire l'éloge de la charité mutuelle des premiers Chrétiens, leur rend ce témoignage : « La multitude des croyants n'avait qu'un seul cœur, qu'une seule âme. »

Je suis bien aise ici de citer une fable : Il était autrefois, dit-on, deux hommes unis par les liens de la plus étroite amitié. Ce que voyant Vulcain, il poussa si loin la bienveillance à leur égard qu'il leur promit de leur accorder tout ce qu'ils lui demanderaient. Alors ceux-ci lui dirent : « Si vous voulez, ô Vulcain, nous accorder la faveur la plus grande que nous puissions vous demander et que vous puissiez nous faire, puisque parmi les dieux vous exercez, à ce qu'on dit, la profession de forgeron, faites que de deux que nous sommes nous ne formions plus qu'un seul corps et une seule âme. » Ils voulaient, par cette union, prouver l'excès de leur amour. De même Dieu, pour nous faire

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> Aux Corinthiens, x, 17. — <sup>2</sup> 1<sup>re</sup> Part., quest. xii, art. 2. — <sup>3</sup> 11<sup>e</sup> Part., quest. ii, art. 10.

connaître l'excès de son amour pour nous, nous l'a prouvé par l'union hypostatique, la plus excellente de toutes les unions.

V. — Il s'est fait homme pour nous attirer à son amour. Dieu a voulu attirer l'homme à lui de trois manières : premièrement, par la crainte, en chassant Adam et Ève du Paradis terrestre ; en ensevelissant l'univers dans les eaux du déluge ; en consumant dans le soufre et le feu du ciel, à cause de leurs monstrueuses corruptions, Sodome, Gomorre et les villes complices de leurs iniquités ; en engloutissant vivants dans la terre Coré, Dathan et Abiron, à cause de leurs murmures contre Moïse ; en submergeant dans la mer Rouge les Égyptiens persécuteurs d'Israël ; en faisant dévorer par le feu Nadab et Abiu, fils d'Aaron, pour avoir, dans le sacrifice, mal observé les cérémonies ; en frappant de mort plusieurs milliers d'Israélites, à cause de leurs murmures dans le désert ; en les soumettant, en punition de divers péchés, à la tyrannie des rois voisins, en les affligeant sous leurs propres rois, et en les condamnant à une servitude de soixante-dix ans en Babylonie

Secondement, il a voulu attirer l'homme par les bienfaits et les faveurs dont nous avons parlé longuement dans la Conférence 27<sup>e</sup>. Ajoutez, à ce que nous avons déjà dit, les faveurs spéciales qu'il accorda aux Israélites en les délivrant de la dure servitude de Pharaon, quand il les fit passer à pied sec à travers une vaste mer ; en ensevelissant dans cette même mer, dans leur intérêt, l'innombrable armée de Pharaon ; en leur montrant la route au moyen d'une colonne de feu ; en les nourrissant pendant quarante ans d'un pain céleste ; en faisant périr par le glaive, à cause d'eux, les rois des Chananéens, des Amorhéens, de Bazan, des Madianites, et trente autres rois dont il leur livrait les royaumes, en les introduisant dans la Terre promise ; en leur donnant sa loi, en renversant et en leur livrant la ville si forte de Jéricho, sans fatigue et sans effusion de sang, avec le seul bruit des trompettes ; en accomplissant beaucoup d'autres merveilles que l'Écriture rapporte.

Troisièmement, il a voulu attirer l'homme par la ressemblance de nature, et c'était là le moyen le plus efficace pour attirer l'homme à son amour. « Rien n'est si conforme à la nature, dit saint Ambroise,

que d'aimer celui qui se revêt de notre nature ; » d'où l'*Ecclésiastique* dit : « Tout animal aime son semblable ; ainsi tout homme aime celui qui lui est proche<sup>1</sup>. » Donc, afin de nous attirer à son amour, Dieu a voulu nous associer à sa nature.

Plutarque raconte en la *Vie d'Alexandre le Grand*, qu'après la conquête de l'immense empire des Perses, ce prince adopta un habillement qui était un certain mélange des costumes persan et macédonien, pour se rendre plus cher à ses Macédoniens et aux Perses, ses nouveaux sujets. De même, pour nous gagner à son amour, Dieu « s'est rendu semblable aux hommes et a été reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui au dehors, » comme dit l'Apôtre<sup>2</sup>.

Il a plu à Dieu, le Créateur, de se faire homme pour être, dans la cause du genre humain, un médiateur convenable. En effet, s'il eût été un pur homme il n'aurait eu aucune valeur et n'aurait pu satisfaire pour le genre humain. S'il eût été simplement Dieu, il n'aurait pu davantage le racheter, car il n'aurait pu souffrir afin d'acquitter le prix du rachat. Donc, pour que notre Rédemption pût se faire d'une manière convenable par un rédempteur, il a dû exister une seule personne qui eût deux natures : la nature divine et la nature humaine, afin de souffrir selon celle-ci pour satisfaire, et afin de donner, selon celle-la, de la valeur à la satisfaction. Saint Léon dit très-bien, dans le 1<sup>er</sup> Discours sur la Nativité de Notre-Seigneur : « La majesté se revêt de l'humilité, la puissance de la faiblesse, l'éternité de la mortalité, afin qu'un seul et même médiateur entre Dieu et les hommes pût d'un côté mourir, et de l'autre ressusciter : moyen bien convenable pour remédier à nos maux. »

VI. — Il s'est fait homme afin de nous adopter pour enfants. C'est saint Paul qui donne cette raison : « Dieu a envoyé son Fils afin que nous reçussions l'adoption des enfants<sup>3</sup>. » Ce qui revient à dire que le Fils de Dieu par nature est devenu, par une femme, Fils de l'homme, afin que par lui nous fussions faits enfants adoptifs de Dieu, et en quelque sorte dieux. D'où saint Augustin a dit : « Dieu s'est fait homme pour que l'homme devînt Dieu<sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> XIII, 19. — <sup>2</sup> Aux Philippiciens, II, 7. — <sup>3</sup> Aux Galates, IV, 4. — <sup>4</sup> Sermon IX<sup>e</sup> sur la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pour l'éclaircissement de ceci, il faut bien remarquer que la filiation naturelle du Christ, en tant que Fils de Dieu, est le modèle de notre filiation. De même que Dieu le Père engendre de toute éternité son Fils consubstantiel et égal à lui en tout; de même, à l'instar de cette génération, il engendre dans le temps des enfants qui soient par la grâce ce que le Fils de Dieu est par nature. Car il faut savoir que Dieu, en nous adoptant par la grâce, ne nous donne pas seulement la grâce, la charité, les dons du Saint-Esprit, comme plusieurs l'ont présumé, mais le Saint-Esprit lui-même, qui est le don incréé. Et ainsi, quand Dieu nous adopta pour enfants, la divinité elle-même nous est donnée avec la très-sainte Trinité tout entière, afin qu'elle soit réellement et personnellement, avec ses dons et par ses dons, d'une nouvelle manière présente dans l'âme du juste, et elle habite substantiellement dans cette âme comme dans son temple; elle se l'associe, et en quelque sorte le déifie. Lisez saint Thomas <sup>1</sup>, ainsi que tout ce qui a été dit dans notre Conférence 25<sup>e</sup> <sup>2</sup>. Dieu s'est donc fait homme pour nous déifier dans le sens que nous avons dit.

VII. — Il s'est fait homme pour exciter en nous la foi, l'espérance et la charité : la foi d'abord, pour que l'homme fût plus assuré de cette vérité que c'est à la parole de Dieu même qu'il croit. Saint Augustin dit : « Pour que l'homme marchât avec plus de confiance vers la vérité, la Vérité même, le Fils de Dieu, ayant pris notre humanité, a constitué et fondé la foi <sup>3</sup>. » L'Espérance : Qui n'espérerait de Dieu le salut et toutes sortes de biens, en voyant que pour lui et pour son salut Dieu s'est fait homme, a souffert et est mort ? « Rien n'était aussi nécessaire pour relever notre espérance, dit saint Augustin, que de nous prouver combien Dieu nous aimait <sup>4</sup>. » Cet amour ne pouvait nous être prouvé plus clairement que par l'Incarnation du Verbe. La Charité : Qui n'aimera souverainement Celui qui nous a tant aimés qu'il a voulu devenir notre Père, notre chair ? D'où Saint Augustin a dit : « S'il vous en coûte d'aimer, au moins qu'il ne vous en coûte pas de rendre amour par amour <sup>5</sup>. »

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> Part., quest. XLIII, art. 3. — <sup>2</sup> II<sup>e</sup> Part. — <sup>3</sup> *Cité de Dieu*, liv. XI, chap. II. — <sup>4</sup> Liv. XIII, de la Trinité, chap. X. — <sup>5</sup> *Sur la manière d'instruire les ignorants*.

VIII. — 1° Il s'est fait homme pour nous montrer combien est grande la malice du péché, puisqu'elle n'a pu être expiée ni par les larmes des hommes, ni par leurs gémissements, ni par la pénitence la plus sévère et la plus longue, mais seulement par le sang du Fils unique de Dieu. Mais en même temps il a voulu nous apprendre quelle horreur nous devons concevoir pour le péché : « Si l'on traite ainsi le bois vert, comment sera traité le bois sec ? » disait Notre-Seigneur<sup>1</sup>. C'est-à-dire, si la divine justice venge si sévèrement le péché sur moi, qui suis sans péché, moi qui suis un bois au feuillage touffu, à la sève puissante, aux fruits abondants, et nullement propre au feu, qu'arrivera-t-il au bois sec ? C'est-à-dire, quelle vengeance ne tirera-t-il pas des hommes méchants, infructueux, nuisibles, qui sont semblables à des arbres secs, stériles, bons pour le feu et les flammes de la géhenne ? O homme, qui que tu sois, prends en horreur le péché, prends en horreur les flammes de l'Enfer.

2° Il s'est fait homme afin de guérir parfaitement l'homme, et de lui donner un remède qui l'aidât non-seulement à détester les fautes passées, mais à éviter les fautes à venir. Qui, en effet, ne voudra s'éloigner du péché, s'il pense sérieusement qu'un Dieu pour nous s'est fait homme, a souffert, a été crucifié, est mort ? Qui ne se dépouillera de tout orgueil, de toute pensée ambitieuse, de tout faste en voyant le Dieu, grand et immense, pour nous se restreindre, se rapetisser, se réduire aux proportions d'un corps d'enfant ? Qui ne réprimera son avarice en voyant un Dieu, la richesse même, devenu pauvre pour nous ? Qui ne contiendra sa jalousie en voyant un Dieu incarné tout brûlant de charité ? Qui ne mettra un frein à sa colère en voyant et en étudiant la mansuétude d'un Dieu « qui, tandis qu'il était maudit, ne maudissait pas, quand il souffrait ne proférait aucune menace ? » Qui ne renoncera à l'intempérance, à la luxure et à tous les plaisirs des sens en voyant un Dieu, le souverain maître du monde, accablé sous le poids de la pauvreté, du besoin, de la faim, du travail et de toutes les misères de cette vie ? Il ne saurait y avoir de plus puissant aiguillon pour éloigner du péché que la méditation sérieuse de ces choses.

<sup>1</sup> St. Luc, xxiii, 31. — <sup>2</sup> St. Pierre, ii, 23.

3° Il s'est fait homme pour nous donner l'exemple de toutes les vertus. Saint Augustin dit très bien dans le LI<sup>e</sup> Sermon sur divers Sujets : « L'homme qui est visible, n'était pas imitable ; Dieu qui est imitable était invisible. Pour que l'homme eût sous les yeux un modèle visible ou imitable, Dieu s'est fait homme. » Saint Léon est du même avis ; dans son Discours sur la Nativité du Sauveur, il dit : « S'il n'était vraiment Dieu, il n'apporterait aucun remède à nos misères ; s'il n'était vraiment homme, il ne nous donnerait aucun exemple. » Dieu s'est donc fait homme pour exciter en nous l'amour des vertus, dont il nous a, dans tout le cours de sa vie, donné de si sublimes exemples, principalement de la charité, de l'humilité, de l'obéissance, de la chasteté, de la pauvreté, de la patience, du zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, de la prière, de la vigilance, de l'abstinence, et de tant d'autres. Qui refuserait de marcher à la suite d'un si noble chef ? Qui ne voudrait imiter Dieu lui-même, qui nous montre le chemin par ses exemples et par ses exhortations ?

IX. — Il s'est fait homme afin que, par l'Incarnation, nous eussions non-seulement Jésus-Christ pour Père à la place d'Adam, mais encore Marie pour Mère à la place d'Ève, Mère de vie pour une mère de mort, Mère prudente pour une mère insensée, Mère humble pour une mère orgueilleuse, Mère miséricordieuse pour une mère cruelle, Mère fidèle pour une Mère infidèle, Mère obéissante pour une mère désobéissante, Mère sainte pour une mère pécheresse ; Mère qui veillerait sur nous tous, qui procurerait le salut de tous les élus, qui serait la patronne, la gardienne, la protectrice et le secours de tous les fidèles. En effet, du moment où Dieu voulut que tout nous vint par Marie, comme par son vicaire, son canal, son *collum*, il devint nécessaire qu'il la créât et qu'il nous la donnât pour avocate et pour Mère. Lisez saint Bernard, dans le Sermon de *Aqueductu*.

X. — Il s'est fait homme pour la perfection et le complément de tout l'univers. L'entière perfection de l'univers exige qu'il soit composé de tous ces ordres de choses et de leurs différences, autrement il ne serait pas juste de l'appeler univers. Or, puisque dans toutes les substances il y a une seule nature entière en une seule personne, comme dans l'Ange ; puisqu'il y a une nature unique en nombre en plusieurs

personnes, comme dans la très-sainte Trinité; puisqu'il y a une nature, unique en son espèce, dans plusieurs individus, comme dans l'homme et les autres animaux, il était convenable de trouver une manière d'être par laquelle plusieurs natures subsistassent dans une seule personne. Et l'Incarnation du Verbe a réalisé cette merveille. Les théologiens concluent, par un raisonnement analogue, qu'il était convenable que Dieu naquît de la femme sans la coopération de l'homme, parce que les trois autres modes de procréation humaine existaient déjà; elle pouvait avoir lieu par l'homme sans la femme, par la femme et par l'homme, et sans homme ni femme. Il restait donc ce quatrième mode, qui est particulier à Dieu : la procréation par la femme sans l'homme. Lisez saint Thomas <sup>1</sup> et ce que nous avons dit plus haut <sup>2</sup>.

En outre, le Verbe, par son humanité, a élevé à lui tous les hommes, et par eux tout l'univers dont l'homme est le nœud et le lien; aussi est-il appelé « un monde en petit; » il s'est uni tous les hommes et ainsi il a ennobli, perfectionné et complété l'univers. Ce qui a fait dire à notre frère Cajetan : « L'Incarnation est l'élévation de tout l'univers à la personne divine <sup>3</sup>. » Son sentiment est confirmé par saint Paul qui assure que « tout a été restauré en Jésus-Christ, ce qui est au Ciel et ce qui est sur la terre <sup>4</sup>, » puisque, en effet, comme nous l'avons dit, dans l'homme, dont Jésus-Christ a pris la nature, toutes les créatures, leurs espèces et leurs degrés sont contenus comme dans un abrégé. C'est pour cela que l'Écriture, par le mot univers, désigne l'homme : « Allez dans l'univers entier prêcher l'Évangile à toute créature <sup>5</sup>; » c'est-à-dire à l'homme, comme l'expliquent saint Grégoire <sup>6</sup> et saint Jean Damascène <sup>7</sup>. Et, par cette raison, Jésus-Christ a accordé ce mystère à son amour du monde entier : « Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique <sup>8</sup>. » Pour le même motif, les saints Pères appellent ordinairement ce mystère « économique, » comme on peut le voir dans saint Grégoire de Nazianze, Discours XLII<sup>e</sup>, et dans saint Justin, en son *Exposition de la*

<sup>1</sup> III<sup>e</sup> Part., quest. xxxi, art. 4. — <sup>2</sup> Conférence 173<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> part. — <sup>3</sup> III<sup>e</sup> Part., quest. iv, art. 1<sup>er</sup>. — <sup>4</sup> Aux Éphésiens, I, 10. — <sup>5</sup> St. Marc, xvi, 15. — <sup>6</sup> Liv. VI, Morale, chap. vii et viii. — <sup>7</sup> Liv. II, chap. xii. — <sup>8</sup> St. Jean, iii, 16.

*foi.* En effet, économie, c'est comme si l'on disait Providence universelle; car, par l'Incarnation, il a été pourvu aux besoins de tout l'univers, puisqu'elle a été utile à tout l'univers.

XI. — *Il s'est fait homme pour la gloire des Saints.* La glorieuse humanité de Jésus-Christ est maintenant dans le Ciel comme une lumière éclatante, comme une clarté qui illumine et réjouit merveilleusement les yeux corporels des bienheureux; en le regardant, les yeux des Saints en reçoivent une certaine gloire accidentelle et une joie immense. De là, saint Jean, décrivant cette céleste Jérusalem, dit : « Sa lumière, c'est l'Agneau <sup>1</sup>; » c'est-à-dire Jésus-Christ en tant que homme; car, en tant que Dieu, il est le soleil de cette cité, de même que les autres personnes divines. Or, cette lumière si brillante, si radieuse, manquerait aux Saints si Jésus-Christ ne se fût fait homme. A lui, pour un si incomparable bienfait, louange, gloire et reconnaissance éternelles. Amen.

## 206° CONFÉRENCE

EN QUEL SENS LE CRÉATEUR S'EST-IL FAIT CRÉATURE, OU BIEN DIEU-HOMME ?

SOMMAIRE. — 1. Raison de cette question, — 2. Combien est élevé le mystère de l'Incarnation. — 3. Le mystère de l'Incarnation est expliqué par plusieurs comparaisons. — 4. A quoi tendent les comparaisons ? — 5. Solution des arguments des Païens contre la possibilité de l'Incarnation.

I. — Des philosophes païens ont prétendu qu'il était impossible que le Créateur devînt créature, et conséquemment que Marie fût Mère du Créateur. C'est pourquoi j'ai cru qu'il importait, dans la présente invocation, d'agiter cette question pour apprendre aux Païens que ce mystère n'est ni impossible ni incroyable, et pour engager les fidèles à retenir plus fortement, à garder plus fermement et plus sûrement ce que, par la grâce de Dieu, ils croient déjà, et à chanter la glorieuse Vierge Marie du fond du cœur et à haute voix, en disant avec nous : « Mère du Créateur, priez pour nous. »

II. — Et d'abord, il faut tenir pour certain que ce mystère est si

<sup>1</sup> *Apocalypse*, xxi, 23.



élevé, si admirable, qu'aucune intelligence créée, ni humaine, ni même angélique ne puisse, avec ses lumières naturelles, en avoir la connaissance claire et en donner la démonstration. Aussi, les sages de la Gentilité, qui appréciaient tout avec les lumières de la raison naturelle, l'ont-ils regardé comme impossible. Aussi, saint Paul appelle-t-il ce mystère « le trésor investigable de Jésus-Christ et le mystère caché en Dieu depuis le commencement des siècles<sup>1</sup>; » et encore : « un mystère caché depuis le commencement des siècles et des générations<sup>2</sup>; » et encore : « une sagesse mystérieuse qui est cachée<sup>3</sup>. » C'est pour cela que les saints Pères appellent l'union du Verbe avec une chair humaine, ineffable, admirable, supérieure à toute science. Saint Léon, pape, en ses Lettres x et xi, rapporte à la génération humaine de Jésus-Christ ces paroles d'Isaïe : « Qui pourra raconter sa génération ? » Saint Jean Chrysostome dit la même chose dans son *Homélie sur Saint Jean Baptiste*, où nous lisons aussi : « Toute créature ignore ce mystère, à moins qu'il ne lui soit révélé. » Saint Grégoire, dans sa vii<sup>e</sup> *Homélie sur l'Évangile*, appelle ce mystère « investigable. — La nouveauté de toutes les nouveautés. » Et saint Denys : « La nouveauté suréminente de toutes les nouveautés<sup>4</sup>. »

III. — Cependant, supposé la foi, on peut, par la ressemblance de certaines autres unions que l'on croit pourtant, bien qu'elles soient difficiles à comprendre, à cause d'une raison évidente ou du moins probable, on peut, dis-je, démontrer que ce mystère est possible et tout à fait croyable, selon la règle de la raison et de la prudence.

Les uns représentent l'union du Verbe avec la nature humaine par la comparaison du fer rougi et brûlant : « De même, disent-ils que le feu et le fer, quoique de nature différente, ne forment plus qu'une seule et même substance; de même, les deux natures, divine et humaine, quoique diverses, subsistent dans une seule personne. » Ainsi dit Origène<sup>5</sup>.

Les autres représentent cette union par la comparaison de notre Verbe : « De même, disent-ils, qu'en notre Verbe il y a deux natures, une corporelle, savoir : le son; une spirituelle, savoir : la

<sup>1</sup> Aux *Éphésiens*, iii, 8. — <sup>2</sup> Aux *Colossiens*, i, 16. — <sup>3</sup> I<sup>re</sup> Aux *Corinthiens*, ii, 7. — <sup>4</sup> Chap. ii, des *Noms divins*, II<sup>e</sup> Part. — <sup>5</sup> II<sup>e</sup> Périarch., chap. vi.

signification, et avec cela, cependant, un seul suppôt ou sujet; de même, dans le Verbe de Dieu incarné il y a deux natures, l'une divine, l'autre humaine, et avec cela une seule personne. » Ainsi pense saint Augustin <sup>1</sup>.

D'autres comparent cette union à un arbre greffé sur un autre. De même que sur un arbre plus sauvage et plus stérile on ente un rejeton d'un arbre préférable et de meilleur produit, et que le rejeton croît avec le sauvageon et ne fait plus qu'un seul arbre avec lui; de même, à notre humanité impuissante et stérile, dans le sein d'une vierge, comme dans un jardin fertile, par l'opération du Saint-Esprit, le Verbe divin fut enté, en sorte que de la divinité et de l'humanité il résultât une seule hypostase, un seul suppôt, en quelque sorte un seul arbre. C'est le sentiment de saint Basile <sup>2</sup>, de saint Léon <sup>3</sup>, de Hales <sup>4</sup>. Voyez Cornélius à Lapide sur l'*Épître de saint Jacques* <sup>5</sup>, où il commente ces paroles : « Accueillez ma parole ignorée. »

D'autres enfin représentent cette union par celle du corps et de l'âme. De même que de deux principes très-divers, savoir : l'âme et le corps, il résulte une certaine substance unique, c'est-à-dire une seule nature et une seule personne humaine; de même, dans l'Incarnation du Verbe, de deux natures, et en deux natures très-diverses, savoir : la nature divine et la nature humaine, il résulte une seule personne, la personne de Jésus-Christ. Saint Athanase emploie cette comparaison en disant, dans son symbole : « Comme l'âme raisonnable et la chair ne font qu'un seul homme, ainsi Dieu et l'homme ne font qu'un seul Christ. »

IV. — On ne veut pas dire pourtant que ces comparaisons et autres semblables ressemblent si parfaitement et en tout point à l'union de la nature divine avec la nature humaine, qu'elles le montrent jusqu'à l'évidence et qu'elles l'expliquent suffisamment. Cette union est, comme nous l'avons dit, admirable et unique. Or, si l'on pouvait la démontrer par le raisonnement, elle ne serait plus admirable; si, par un exemple, elle ne serait plus unique, comme dit un

<sup>1</sup> Liv. V, de la Trinité, chap. xv. — <sup>2</sup> Homélie xxv, sur divers sujets. — <sup>3</sup> Sermon 1<sup>er</sup>, sur la Nativité. — <sup>4</sup> III<sup>e</sup> Part., quest. vii, membre 1<sup>er</sup>, art. 1<sup>er</sup>. — <sup>5</sup> Chap. 1<sup>er</sup>, §. 21.

Concile de Tolède. On cite ces comparaisons, et l'on s'en sert pour démontrer que ce mystère n'est pas impossible, mais croyable, et pour amener l'intelligence à l'explication des perfections et des propriétés de cette union. On veut faire entendre, par le fer rougi, comment la divinité illumine l'humanité et lui communique la puissance d'agir. On veut expliquer, par notre Verbe, comment le Fils coéternel de Dieu, qui s'appelle le Verbe de Dieu, est devenu visible dans notre chair. On veut montrer, par l'arbre greffé, comment à une chose subsistante on peut joindre une autre substance de nature différente. On veut prouver, par l'union de l'âme et du corps, comment deux natures différentes peuvent subsister dans une seule personne. D'ailleurs, toutes ces unions sont accidentelles, si l'on en excepte celle du corps et de l'âme; en effet, celle-ci est une union substantielle, puisqu'elle est devenue, en substance, une hypostase en personne. C'est pour cela que, de toutes les unions, celle de l'âme et du corps est la plus propre à expliquer l'union dont il s'agit, comme le disent saint Thomas <sup>1</sup> et saint Athanase dans le symbole cité plus haut. Et cependant, même, cette union n'explique ni suffisamment ni en tout point l'union en question; car l'âme et le corps appartiennent à une nature complète et constituent, comme parties essentielles, la seule substance de l'homme; tandis que, en Jésus-Christ, la nature divine et la nature humaine ne sont nullement des parties, mais des natures complètes.

V. — De plus, les objections des adversaires contre la possibilité de l'Incarnation prouvent bien que ce mystère n'est ni impossible ni incroyable; nous n'aurons pas de peine à les dénouer et à les résoudre avec la dernière évidence. Voici leurs objections :

1° Le Créateur ne peut dégénérer en créature, ni la cause en effet. Solution : Il ne le peut avec changement de son être. Or, par ce fait que le Créateur est devenu créature, Dieu-homme, la cause effet, il ne s'est opéré aucun changement dans le Créateur. Ce qu'il était, il l'est toujours, et il a pris ce qu'il n'avait pas en associant l'homme nouveau à la personne du Verbe éternel.

<sup>1</sup> Liv. IV<sup>e</sup>, *Contre les Gentils*, chap. XIII.

2° Ce qui n'est pas Dieu par nature de toute éternité ne saurait devenir Dieu dans le temps. Je réponds : Il ne le peut, en ce sens qu'il devienne Dieu après s'être dépouillé de sa nature propre. Aussi, quand Dieu s'est fait homme, son corps et son âme ne se sont pas dissous, ils n'ont pas perdu leur nature pour se changer en Dieu ; mais, leur substance demeurant toujours la même, ils ont été élevés jusqu'à une personne divine dans laquelle et par laquelle, subsistant toujours, cet homme, formé d'un corps et d'une âme, s'appelle et est Dieu dans le sens rigoureux et catholique du mot.

3° Rien ne peut être ajouté à Dieu, qui est infini; donc, ni l'homme ni un corps n'ont pu être unis au Verbe, qui est Dieu. Réponse : On ne peut rien ajouter à Dieu infini, qui augmente et change de substance. Mais, par le fait de son Incarnation, le Verbe n'a pris aucun accroissement, car il n'a pas changé la chair en lui-même, il l'a seulement admise en l'unité de sa personne, et il se l'est associée par un lien indissoluble.

4° Puisque de toute éternité Dieu est l'essence même de la bonté, il vaut mieux qu'il demeure ce qu'il a toujours été. Donc, il convenait qu'il ne prit jamais chair. Je réponds : C'eût été convenable et même nécessaire si Dieu, en s'incarnant, avait subi quelque changement dans sa manière d'être ; mais, puisque l'Incarnation ne lui a fait subir aucun changement, il a donc pu, sans inconvénient, prendre un corps.

5° Des êtres que l'infini sépare et qui n'ont entre eux aucune proportion ne peuvent être joints ensemble. Or, le Créateur et la créature, Dieu et l'homme, sont séparés par une distance infinie et n'ont aucune proportion entre eux ; il n'y a, en effet, aucune proportion entre le fini et l'infini. Je réponds : Bien que le Créateur et la créature, Dieu et l'homme, soient placés à une distance infinie et qu'il n'y ait entre eux aucune proportion géométrique, si l'on envisage l'excès de perfection de l'un par rapport à l'autre, il y a cependant une perfection morale, si l'on considère le pouvoir d'obéissance qui est dans la chair humaine, et même dans chaque créature. Donc, la chair humaine, se trouvant propre à ce que Dieu fit en elle tout ce qu'il avait résolu de faire, se trouva propre aussi à ce que Dieu la prit en unité de personne.

6° Il est impossible que celui qui excède les plus grandes limites

soit contenu dans les plus petites, et il ne convient pas que celui à qui incombe le soin des plus grands intérêts descende aux plus petits détails. Donc, il est impossible qu'un Dieu immense soit le petit corps d'un enfant vagissant, et il ne convient pas que celui qui régit l'univers soit si longtemps éloigné de son siège, et transporte le soin qu'il doit au monde entier sur un seul petit corps. Réponse : Cette objection vient de la fausse appréciation d'un Païen, dont parle saint Augustin, dans sa 11<sup>e</sup> Lettre. Ce Païen s'imaginait que nous disions que Dieu s'était uni de telle sorte à une chair humaine, qu'il était emprisonné en elle et limité comme l'âme est limitée par le corps, et conséquemment que Dieu, abandonnant le gouvernement de l'univers, avait transporté tous les soins de sa Providence à ce seul corps si petit. Mais ce n'est là que le sentiment insignifiant et ridicule d'un infidèle ; car Dieu est uni à la chair de telle façon que, même en existant en elle d'une manière personnelle, il ne cesse d'être nulle part, et rien ne l'empêche de remplir tout de son immensité. Et encore, quand bien même il agisse d'une certaine manière qui lui est propre dans cette chair et par cette chair qu'il a prise, quand même il en prenne un soin tout particulier, comme le vrai suppôt de cette nature corporelle, il n'abdique point pour cela la Providence par laquelle sa sagesse universelle et particulière gouverne toute chose ; c'est évident. Saint Augustin répond plus longuement dans sa 111<sup>e</sup> Lettre.

7<sup>o</sup> Dieu est de la nature la plus simple. Alors comment a-t-il pu s'unir à cette chair ? Réponse : Cette union du corps et de l'âme avec la personne divine ne préjudicie en rien à la simplicité de Dieu. En effet, Dieu ne se dépouille pas de sa simplicité, puisque ni le Verbe incarné n'est la forme de la chair, ni la chair la matière du Verbe. L'âme a animé la chair, et, tant l'une que l'autre, elles ont reçu en même temps pour support la personne du Verbe. Donc, le Créateur s'est fait créature, Dieu homme, le Verbe chair, de telle manière que, sans perdre sa nature, il a acquis une personne dans le Verbe et que le Verbe, par cette association, sans confondre sa nature avec la chair, a seulement donné à cette chair une subsistance, une existence, et qu'il en est résulté un seul Jésus-Christ, non par la confusion des substances, mais par l'unité de personne.

Donc, Marie est Mère du Créateur, puisqu'elle a mis au monde celui qui, demeurant ce qu'il fut toujours, mais prenant seulement de Marie la chair et le sang, en les unissant à sa personne divine, a daigné de son sein très-pur venir dans le monde. On lui doit louange et gloire, honneur et puissance dans l'infinité des siècles. Amen.

---

# XX

## MATER SALVATORIS

### MÈRE DU SAUVEUR

---

Ce titre montre que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est pas seulement Docteur et législateur, comme le prétendaient les Ébionites et les partisans de Paul de Samosate, et comme le prétendent encore aujourd'hui les nouveaux judaïsants, mais encore Sauveur, Rédempteur et médiateur. Ce titre n'est pas moins noble que celui qui précède immédiatement ; car il montre que Jésus-Christ est vrai Dieu et, conséquemment, que Marie, sa Mère, est vraiment Mère de Dieu. Le salut, tout comme la création, est l'œuvre propre de Dieu, comme l'attestent les saints Livres. Isaïe dit : « Je suis un Dieu juste, et il n'est point de salut en dehors de moi <sup>1</sup> ; » et encore : « Je suis le Seigneur, et il n'est pas d'autre Sauveur que moi <sup>2</sup>. » Donc, quand on salue la très-sainte Vierge Marie, Mère du Sauveur, on proclame ouvertement qu'elle est Mère de Dieu et du Créateur ; car le même Dieu est à la fois le Créateur et le Sauveur du genre humain. Ensuite, par cette invocation sont réfutés tous les hérétiques qui nient que Jésus-Christ soit ou Dieu ou homme : nous en avons déjà parlé et nous avons réfuté leurs erreurs. Jésus-Christ, en effet, ne pourrait être Sauveur s'il n'était Dieu, ni Rédempteur s'il n'était homme. Donc, en appelant la bienheureuse Marie, Mère du Sauveur, nous

<sup>1</sup> XLV, 21. — <sup>2</sup> XI III, 44.

montrons qu'elle est en même temps la Mère du Dieu fait homme et du Créateur de toutes choses. O noble invocation ! ô titre unique et admirable ! Abordons-en l'explication.

---

## 207° CONFÉRENCE

QUI EST LE SAUVEUR, OU BIEN, QU'EST-CE QUE LE SAUVEUR DONT MARIE EST PROCLAMÉE LA MÈRE ?

SOMMAIRE. — 1. Erreur des Ariens sur Jésus-Christ. — 2. Blasphème de Socin. — 3. L'artifice de Socin découvert. — 4. Question. — 5. Réponse. — 6. Sauveurs divers. — 7. Sauver est l'œuvre propre du Christ. — 8. Bienfaisance de l'empereur Titus. — 9. La dignité de notre Sauveur rendue sensible par la comparaison avec les autres sauveurs. — 10. Joseph comparé à Jésus-Christ. — 11. Jésus, fils de Josédéch. — 12. Jésus, fils de Sidrach. — 13. Signification du nom de Jésus. — 14. Pourquoi et comment a-t-il été donné au Christ. — 15. De nouvelles victoires donnent de nouveaux noms aux vainqueurs. — 16. Le roi Antiochus appelé Sauveur. — 17. Modèle de reconnaissance.

I. — Nous avons déjà prouvé, dans le cours de la 144<sup>e</sup> Conférence, que la gloire du Fils est la gloire de la Mère, et réciproquement. Il importe maintenant que nous sachions qui est le Sauveur, ou bien qu'est-ce que ce Sauveur dont Marie est proclamée la Mère ; car c'est de lui que toute dignité, tout honneur découle sur la glorieuse Vierge.

Les nouveaux Ariens de la Pologne ne se contentent pas d'avoir dépouillé Jésus-Christ de la nature divine ; ils s'élèvent encore contre son office de Sauveur et, par un blasphème et une impiété insignes, ils nient qu'il soit la principale cause de notre salut, soutenant que c'est seulement en vertu de la volonté et de la puissance de Dieu, et en qualité de ministre et d'envoyé de Dieu, qu'il nous a donné la vie éternelle.

II. — Socin, leur père, écrivant contre Uviécus <sup>1</sup>, appelle Jésus-Christ Sauveur, mais donné, envoyé, suscité, formé par Dieu, et il infère de là qu'il n'est pas un Sauveur absolu et principal, mais dépendant de Dieu et subordonné à lui. Cette détestable hérésie rabaisse beaucoup la dignité de Jésus-Christ, et par conséquent elle diminue

<sup>1</sup> Fol. 662.



d'autant l'honneur de sa glorieuse Mère. Il faut donc l'attaquer de toutes nos forces, la combattre et l'extirper avec le glaive de la parole de Dieu. Le sentiment unanime de tous les catholiques est donc que :

III. — Jésus-Christ n'est pas le ministre, mais la source, la cause première, le principal auteur de notre salut; et qu'il ne nous a point apporté le salut et donné la vie éternelle par la seule puissance de Dieu, en qualité de son ministre et de son ambassadeur, mais bien par sa vertu et par sa puissance propres. Ainsi l'a toujours cru, enseigné et maintenu une antiquité vénérable.

En première ligne, saint Jean dit de Jésus-Christ : « La vie est en lui <sup>1</sup>. » Certes on ne pourrait pas dire que la vie était en Jésus-Christ, s'il n'était lui-même la cause principale de la vie et du salut, et s'il ne pouvait nous les donner par sa vertu propre. Nul n'a jamais dit que notre vie et notre salut fussent dans un ministre, puisqu'un ministre ne peut rien de lui-même, mais tient son pouvoir de Dieu.

Bien plus, l'Écriture ne dit pas seulement que la vie est en lui, mais qu'il est lui-même la vie. Jésus-Christ lui-même dit : « Je suis la voie, la vérité et la vie <sup>2</sup>. » Il ne dit pas seulement qu'il est la voie conduisant à la vie, ni la vérité qui nous montre la vie, mais la vie même; c'est-à-dire l'origine et la source de la vie. C'est ainsi que l'appelle saint Paul : « Quand Jésus-Christ, notre vie, aura paru <sup>3</sup>; » c'est-à-dire l'auteur de notre vie, comme l'explique saint Thomas. Saint Jean donne le même nom à Jésus-Christ : « Nous vous annonçons la vie éternelle, qui était dans le Père et qui nous est apparue <sup>4</sup>. » Et plus bas : « Dieu nous a donné la vie éternelle : et cette vie est dans son Fils.—Celui qui a le Fils a la vie <sup>5</sup>. » Si Jésus-Christ est la vie et la vie éternelle, sans doute c'est qu'il est la vie par essence, et conséquemment la cause principale de la vie.

En outre, l'Écriture dit absolument que Jésus-Christ donne la vie : « Moi, dit Jésus-Christ, je leur donne (à mes brebis) la vie éternelle. » Il donne donc la vie, non comme un ministre, mais comme le Seigneur, la source, l'auteur, la cause première de la vie éternelle,

<sup>1</sup> 1, 4. — <sup>2</sup> St. Jean, xiv, 6. — <sup>3</sup> Aux Colossiens, iii, 4. — <sup>4</sup> St. Jean, I<sup>re</sup> Épître, 1, 2. — <sup>5</sup> *Id.*, I<sup>re</sup> Épître, ii, 12.

possédant la vie en lui-même : « De même que le Père a la vie en lui-même; de même, il a donné à son Fils d'avoir la vie en lui-même <sup>1</sup>. » Nous ne pouvons dire cela de nul autre. Les ministres n'ont pas la vie en eux-mêmes, mais en Dieu, en la vertu propre duquel ils opèrent le salut des autres. Jésus-Christ a la vie en lui-même, et par conséquent il est la source, la cause première et le principal auteur du salut et de la vie éternelle.

Ajoutez à cela que saint Paul exclut Jésus-Christ de l'état et de la condition des ministres de notre salut : « Est-ce que, dit-il, vous avez été baptisés au nom de Paul<sup>2</sup>? » Cependant saint Paul était un ministre important du salut des hommes, comme il le dit <sup>3</sup>, mais il ne se met pas au même rang que Jésus-Christ, et par cela même il insinue qu'il n'est pas le ministre, mais l'auteur du salut des hommes : d'où saint Luc appelle Jésus-Christ « l'auteur de la vie <sup>4</sup>. »

IV. — Pour se soustraire à des témoignages aussi clairs, Socin dit que Jésus-Christ n'est pas seulement le ministre de notre salut, comme les Apôtres, mais qu'il est de plus le Conservateur, qu'il a le pouvoir de nous conserver et, par le fait, de nous donner la vie éternelle. Mais, par ces mots, il ne fait que nous en imposer. Qu'il appelle Jésus-Christ conservateur, il ne lui concède cependant pas le pouvoir absolu de nous sauver, il ne lui reconnaît qu'une puissance dépendante, subordonnée et ministérielle, telle qu'on la trouve dans les Apôtres et dans les autres ministres de l'Église, comme nous le disons plus bas, dans la dernière Conférence; et cependant, dans l'œuvre du salut, Jésus-Christ n'a point de semblable : « Il n'y a de salut dans aucun autre; car il n'y a dans le Ciel aucun autre nom donné aux hommes, par lequel nous puissions être sauvés <sup>5</sup>. »

V. — Cela dit, il est facile de débrouiller cette question que traite Socin dans le *Livre du Sauveur* contre Covet <sup>6</sup>, savoir : si le Christ en tant que homme a eu le pouvoir de nous conférer la vie éternelle. La doctrine vraie et absolue est que Jésus-Christ, en tant que homme, a eu le pouvoir propre, la vertu et l'efficace requis pour nous racheter, nous

<sup>1</sup> St. Jean, v, 26. — <sup>2</sup> 1<sup>re</sup> Aux Corinthiens, i, 15. — <sup>3</sup> Aux Romains, xv; 1<sup>re</sup> Aux Corinthiens, iv; 11<sup>e</sup> Ibid., xi; aux Éphésiens, iii et vi; aux Colossiens, i et iv. — <sup>4</sup> Actes, iii, 15. — <sup>5</sup> Ibid., iv, 12. — <sup>6</sup> Liv. 1<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup> Part., chap. vi.

sauver et nous donner la vie éternelle parce qu'il subsistait, comme homme, dans la personne divine, et par conséquent tout ce qu'il opérerait il le faisait dans la personne divine, et dès lors il accomplissait notre salut comme Dieu, par sa puissance, par sa vertu et son efficace propres.

Ici, Socin se rengorge, ouvre de grands yeux et s'efforce de prouver que Jésus-Christ est le Sauveur, mais donné, envoyé, suscité et formé par Dieu. C'est ainsi qu'il est dit de lui dans Isaïe : « Il leur enverra un sauveur et un conquérant qui les délivrera <sup>1</sup>. » Et dans saint Jean : « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique <sup>2</sup>. » Et dans les *Actes* : « Dieu, de sa droite, a exalté ce chef et sauveur <sup>3</sup>. » Et plus loin : « Il a amené selon sa promesse Jésus, le Sauveur d'Israël <sup>4</sup>. » Et dans saint Jean : « Le Père a envoyé son Fils, le Sauveur du monde <sup>5</sup>. » C'est de là que Socin conclut que Jésus-Christ est le Sauveur, non absolu ni principal, mais dépendant de Dieu et soumis à lui, comme donné et envoyé par lui.

VI. — Mais cette impiété, hérétique n'aboutit absolument à rien. En effet, nous avouons bien que Jésus-Christ est le Sauveur donné, envoyé, suscité par Dieu, mais non comme ministre, et au contraire comme le principal auteur du salut. Car cette mission n'a pas lieu en vertu d'un commandement, comme celle que reçoit un ministre, ni en vertu d'un conseil, comme lorsqu'un roi est envoyé par le sénat à une expédition militaire, mais en vertu de l'origine par laquelle le Fils procède du Père, comme nous l'avons expliqué plus haut, dans la Conférence 57<sup>e</sup>, § X. Donc, Jésus-Christ a été donné, envoyé, suscité pour être le Sauveur du monde, non comme ministre, mais comme Fils, ayant par conséquent avec son Père la même nature, la même puissance, la même vertu, la même efficace; donc, il est, également avec son Père, le principal auteur de notre salut. Les autres erreurs de Socin sur le Christ, Rédempteur et Sauveur, ont déjà été réfutées dans notre 30<sup>e</sup> Conférence et dans les suivantes. Voyons maintenant de quelle manière Jésus-Christ est le Sauveur.

Jésus-Christ n'est pas un sauveur figuratif ou symbolique, mais

<sup>1</sup> XIX, 20. — <sup>2</sup> St. Jean, III, 16. — <sup>3</sup> *Actes*, V, 13. — <sup>4</sup> *Ibid.*, XIII. — <sup>5</sup> 1<sup>re</sup> Épître, IV, 14.

vrai. Le monde a eu plusieurs sauveurs, c'est-à-dire plusieurs instruments de salut. Les Égyptiens ont eu Joseph, que Pharaon appela, en langue égyptienne, sauveur du monde <sup>1</sup>. Les Hébreux ont eu Josué, dont il est dit dans l'*Écclésiastique* : « Josué, fils de Nun, vaillant à la guerre, successeur de Moïse parmi les prophètes <sup>2</sup>. » Ils ont eu Jésus, fils de Josédéch, dont le prophète Zacharie parle en ces termes : « Le Seigneur m'a montré Jésus le grand prêtre <sup>3</sup>. » Ils ont eu encore Jésus, fils de Sidrach, dont il est dit dans l'*Écclésiastique* : « Jésus, fils de Sidrach, de Jérusalem, a écrit dans ce livre la doctrine de la sagesse et des mœurs <sup>4</sup>. » Il y a d'autres sauveurs dont nous avons déjà parlé dans la 34<sup>e</sup> Conférence.

Mais tous ceux-là ne furent pas appelés de ce nom, comme d'un nom propre; c'étaient plutôt des surnoms qu'ils tenaient de la faveur populaire que de véritables noms à eux imposés par leurs parents dans la circoncision, au témoignage de saint Bernard; il dit en effet : « La Judée eut quelques Jésus et elle se glorifie de leurs noms vides de sens, car ils n'opérèrent point le véritable salut, ils ne firent que le figurer <sup>5</sup>. »

Mais le Sauveur, né de Marie, n'est point un sauveur figuratif ou symbolique; il est le véritable Sauveur qui nous donne vraiment le salut, et qui nous le donne abondamment. Aussi, dans sa Circoncision fut-il « appelé du nom de Jésus, » qui veut dire Sauveur. Tous les autres étaient des sauveurs temporaires et particuliers; tandis que le Sauveur qu'enfanta Marie est le Sauveur universel, et qu'il nous gratifie d'une liberté éternelle; comme nous l'avons montré plus haut, dans la Conférence 34<sup>e</sup>.

VII. — De plus, le salut est l'œuvre propre de notre Sauveur, tout comme c'est le propre du feu de brûler, de la lumière d'éclairer, de l'eau de laver. Le salut lui est aussi propre qu'à nous la perte de notre âme et de notre corps. Comme celui qui est affamé soupire après la nourriture, ainsi notre Sauveur désire le salut des âmes. De là vient qu'il répondait à ses disciples, qui lui présentaient à manger en lui disant : « Maître, mangez. — Ma nourriture, c'est de faire la volonté

<sup>1</sup> Genèse, xii, 15. — <sup>2</sup> xlvi, 1. — <sup>3</sup> iii, 1. — <sup>4</sup> l, 29. — <sup>5</sup> Sermon xv<sup>e</sup>, sur le Cantique.

de Celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre<sup>1</sup>. » Par la volonté du Père, il entend le salut des hommes, comme l'observe Euthyme ; et il conclut en même temps, de ces paroles, que notre salut doit lui être énormément cher, agréable et doux, puisqu'il l'appelle sa nourriture, afin de nous montrer le soin avec lequel il s'en occupe.

Sauver est si bien l'œuvre de Jésus-Christ, qu'il n'exerce pas d'autre profession, si je puis ainsi parler, que celle de sauver.

VIII. — Cette parole que disait autrefois Titus, fils de Vespasien, en se souvenant qu'il n'avait fait de bien à personne pendant tout un jour : « Mes amis, nous avons perdu notre journée, » comme le rapporte Suétone dans *Titus*<sup>2</sup>; elle est bien plus vraie de Jésus-Christ, à qui il semble que le temps soit perdu quand il ne sauve ou ne conserve personne.

Il est tellement Sauveur, qu'à la demande d'un simple souvenir que lui adresse Dismas, ce larron émérite qui était crucifié avec lui, il lui promet pour bientôt, et il lui donne une place dans son royaume : « Je te le dis, en vérité, aujourd'hui tu seras avec moi en Paradis. » Il est tellement Sauveur, qu'il a voulu être salulaire à ses ennemis, même dans leur flagrant délit, et qu'il a prié son Père pour eux : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Il est tellement Sauveur, qu'il attire non-seulement les hommes qui lui sont dociles, mais qu'il force même souvent nos volontés rebelles. D'où vient que l'Église, dans la secrète du dimanche après Pentecôte, lui adresse cette demande : « Et forcez de se tourner vers vous-mêmes nos volontés rebelles. »

IX. — Les sauveurs dont nous avons déjà parlé étaient les auteurs d'un salut corporel et passager, tandis que notre Sauveur fut l'auteur du salut sous tous les rapports, c'est-à-dire pour le temps et pour l'éternité. Joseph procura aux Égyptiens et à d'autres peuples le salut qui leur est commun avec les animaux. Mais notre Sauveur, le Fils de Marie, nous a donné le salut qui nous est commun avec les bienheureux habitants du Ciel. Joseph fournit des aliments nécessaires à la vie du corps : du blé en abondance ; et notre Sauveur nous a fourni

<sup>1</sup> St. Jean, iv, 31. — <sup>2</sup> Chap. viii.

les biens précieux de la vie spirituelle, savoir : la dignité de l'adoption, l'héritage des enfants de Dieu, la demeure du Ciel, la gloire immortelle, avec les avantages sans nombre du bonheur éternel, et, principalement, lui-même comme notre froment très-pur : « Si le grain de froment tombé dans la terre ne meurt point<sup>1</sup>, » etc.

X. — Josué procura aux Hébreux des avantages soumis aux vicissitudes de la fortune. Mais le Sauveur, Fils de Marie, a procuré au monde entier des avantages qui dureront éternellement, que la rouille ni les vers ne rongeront point, et que le feu ne consumera point. Josué renversa les murs de Jéricho au bruit des trompettes et aux clamours des lévites : le Sauveur, Fils de Marie, a brisé les portes inexpugnables de l'Enfer avec leurs gonds de fer et leurs défenses d'airain, et il a condamné à un feu inextinguible le tyran de l'univers lui-même. Josué immola, après les avoir attirés hors de la caverne, ces rois opulents qui possédaient la Terre promise. Le Sauveur, né de la Vierge, a défait les princes des ténèbres si redoutables par le nombre et par la puissance, et, après les avoir arrachés des cavernes de l'Enfer, il les a, au grand jour, fait servir à son triomphe. Josué conduisit le peuple hébreu du désert dans la Terre promise : et le Sauveur, Fils de Marie, du désert et de la prison d'une ignoble servitude, a fait monter le peuple fidèle à la céleste Jérusalem.

XI. — Jésus, fils de Josédéch, éleva et construisit le second Temple; et le Sauveur Jésus éleva et édifia l'Église, dont la gloire surpasse de beaucoup celle de l'ancienne Synagogue.

XII. — Jésus, fils de Sidrach, tira de son cœur de nouveaux trésors de sagesse : notre Sauveur, le Fils de Marie, a changé la vétusté de l'Ancien Testament en la nouveauté de la loi évangélique.

Le Fils de la très-sainte Vierge, dans sa passion, fut un guerrier vaillant comme le premier; dans l'institution de l'Eucharistie, il fut un prêtre très-saint, comme le second; dans la concession du Saint-Esprit et dans la conversion du monde, il fut comme le troisième. un Docteur très-saint.

XIII-XIV. — Ce fut donc à juste titre qu'on lui donna le nom

<sup>1</sup> St. Jean, vi, 24.

de Jésus, qui signifie le nouveau salut apporté au monde. Car, bien que plusieurs hommes l'aient porté, il ne leur convenait qu'accidentellement, tandis qu'il convient à Jésus-Christ en vertu d'un décret non pas humain, mais divin. Ils n'étaient pas ce que signifiait leur nom : de vrais sauveurs ; Jésus-Christ, au contraire, est plus que le nom ne signifie : ce nom était pour les autres un nom commun et populaire ; en Jésus-Christ, ce nom est personnel, et, comme le prophète Isaïe l'a prédit : « On t'appellera d'un nom nouveau que la bouche du Seigneur prononcera <sup>1</sup> » Et vraiment ce nom est nouveau, car dans le sens qu'on le donne au Sauveur, il ne convient à personne autre, puisqu'il n'y a de salut en aucun autre.

XV. — De nouvelles victoires valent aux vainqueurs des noms nouveaux. Ainsi, Scipion fut appelé l'Africain parce qu'il soumit l'Afrique; l'Asiatique, parce qu'il soumit l'Asie; le Germanique, parce qu'il soumit la Germanie. De même, notre Sauveur, né de Marie, a été appelé Jésus parce que, après avoir triomphé du démon, de la mort et de l'Enfer, il a donné à tout le monde le salut que le nom de Jésus signifie.

Antiochus, premier de ce nom, roi de Syrie, à propos d'une victoire sur les Galates, fut appelé Soter, c'est-à-dire sauveur, d'où il fit mettre sur son drapeau, *figuram pentalpha*, avec le mot *ὕγια*, qui veut dire santé ou salut. On voit cela sur ses médailles. (Voir sur ce sujet Pierius <sup>2</sup>.) Combien plus justement pouvons-nous appeler Jésus Soter, qui a combattu et vaincu le tyran qui opprimait le genre humain tout entier !

XVI. — Tel est donc ce Sauveur que nous a donné Marie ! Il n'a pas été le ministre de notre salut, mais la source, la cause première et le principal auteur de la vie ; il n'est pas un Sauveur en figure, mais en réalité ; il n'a pas délivré un peuple en particulier de quelque captivité ou de quelque ruine temporelle, mais il a arraché le genre humain tout entier à la puissance du démon, au péché et à la mort, et il nous a donné la liberté éternelle.

XVII.— Quelles actions de grâce rendrons-nous à la Mère de Dieu ?

<sup>1</sup> LXII, 2. — <sup>2</sup> Hiéroglyphe XLVII.

Comment la remercierons-nous pour ce bienfait qui nous a donné un Sauveur, qui a apporté l'allégresse au monde entier, qui a inondé de joie tous nos cœurs? Les Israélites proclamaient qu'ils devaient à Moïse une reconnaissance éternelle pour leur avoir montré Dieu voilé sous une nuée. Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à Marie qui a enveloppé Dieu, non pas d'une nuée, mais de notre chair, qui nous a amenés non-seulement à converser, mais jusqu'à communiquer avec Dieu? On raconte du philosophe Carnéade qu'il était animé d'une telle gratitude à l'égard de Chrysippe, son maître, qu'il n'oubliait jamais de lui dire : « Si Chrysippe n'existait pas, je n'existerais pas non plus. » Eschine faisait si grand cas de Socrate, et il avait tant d'égards pour lui, que Socrate disait : « Eschine seul sait m'honorer. » Aristote avait Platon en si grande estime qu'il avait, dans un temple, élevé un autel à son nom, et lui avait dédié une statue sur le pied de laquelle étaient ces mots : « Voilà celui que tous les hommes de bien doivent aimer. » Xénocrate avait tant d'affection pour le même Platon qu'un jour, entendant Denys dire à Platon : « Il y aura quelqu'un qui abattra votre tête; » il répondit : « Non pas avant celle-ci, » en montrant sa tête. Voilà les sentiments qui doivent nous animer à l'égard de Marie, la Mère de notre Sauveur, notre Reine, notre patronne, notre médiatrice.

Elle n'exige de nous aucune autre reconnaissance que de nous voir aimer son Fils, notre Sauveur, de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces; de méditer pieusement sur les bienfaits qu'il nous a accordés; lui rendre grâce d'un esprit et d'un cœur dociles; le glorifier, l'honorer, et lui rendre hommage. Puis, gardons-nous de l'offenser par nos crimes, de peur que nous n'armions contre nous son bras vengeur. C'est ainsi que Celui qui, pour notre salut, est devenu participant de notre mortalité, nous rendra participants de sa divinité. Amen.



208<sup>e</sup> CONFÉRENCE

## DU NOM DE JÉSUS QUI SIGNIFIE SAUVEUR.

SOMMAIRE. — 1. Pourquoi le nom de Jésus est-il comparé à l'huile. — 2. Le nom de Jésus éclaire l'univers. — 3. Jésus est une nourriture qui sustente et nourrit l'homme. — 4. Jésus est un remède. Dans quelles adversités Jésus est une consolation. — 5. Combien le nom de Jésus est terrible aux démons. — 6. La lettre de Jésus-Christ au roi Abgare; combien féconde en miracles. — 7. Quel respect on doit avoir pour le nom de Jésus. — 8. Indulgences accordées à ceux qui honorent le nom de Jésus. — 9. Pourquoi le nom de Jésus est-il plus respectable que les autres noms de Dieu? — 10. Combien les Saints aimaient le nom de Jésus. — 11. Saint Paul. — 12. Saint Ignace, martyr. — 13. Saint Dominique. — 14. Saint François. — 15. Saint Jean Columban. — 16. Saint Bernardin. — 17. Saint Ignace de Loyola. — 18. Sainte Thérèse.

I. — Puisque nous allons nous entretenir de notre Sauveur, il est raisonnable que nous essayions, suivant notre faiblesse, de dire quelque chose de son nom propre, « Jésus. » Ce nom, en effet, est propre à notre Sauveur; il indique en même temps sa nature divine, sa nature humaine et l'œuvre si éminente du salut, et par cela même il montre la dignité de Marie, sa Mère, dont nous voulons, en tout cet ouvrage, raconter les louanges. C'est, en vérité, un grand honneur pour la sainte Vierge d'avoir eu un tel Fils dont le nom est : 1<sup>o</sup> si salutaire au monde; 2<sup>o</sup> si terrible aux démons; 3<sup>o</sup> si vénérable et si aimable pour les habitants du Ciel et de la terre.

Il est éminemment salutaire au monde. Que ce nom très-saint de Jésus soit éminemment salutaire au monde, on le déduit de sa puissance et de son efficace pour le salut des âmes et pour la préservation et la guérison de toutes les maladies corporelles. Aussi l'Épouse des *Cantiques* disait-elle : « Votre nom est une huile répandue<sup>1</sup>. » On l'appelle avec raison une huile; tout ce que produit sur les corps l'huile appliquée à l'extérieur ou prise à l'intérieur, le nom de Jésus l'opère : qu'on l'entende, qu'on le lise ou seulement qu'on s'en souvienne. « L'huile éclaire, nourrit, adoucit; elle alimente le feu, elle nourrit le corps, elle adoucit la douleur. De même, le nom très-saint

<sup>1</sup> 1, 4.

de Jésus éclaire quand on le prêche, il nourrit quand on y pense, il adoucit et console quand on l'invoque<sup>1</sup>. »

II. — Il éclaire, dis-je. D'où est venue dans tout l'univers et d'une manière si prompte la lumière de la foi, sinon de la prédication du nom de Jésus? Avant la venue de Jésus-Christ, les Païens invoquaient généralement les noms de Jupiter, de Mercure, de Junon, d'Apollon, de Diane et d'autres divinités. L'obscurité et la nuit de l'erreur étaient partout; le nom de la vertu était mort; aucune religion, point de piété, point de culte rendu à Dieu parmi les Gentils, si l'on en excepte quelques hommes vertueux fort rares, comme Job et un certain nombre d'autres. De là saint Paul a dit: « Vous étiez autrefois ténèbres<sup>2</sup>, » c'est-à-dire dans la Gentilité. Mais à peine le nom de Jésus commença-t-il à être prêché, un changement merveilleux s'opéra: la conversion du monde s'ensuivit; l'idolâtrie fut bannie de l'univers; les liens de fer du péché furent plus que brisés; Jupiter, Mercure, Vénus, Junon, Apollon et les autres furent mis en fuite. Alors on voit resplendir la vertu; la religion fleurit, la piété règne. La connaissance du Dieu suprême et véritable se répand sur la terre et sur les mers. Autrefois « Dieu était connu dans la Judée; » maintenant il est connu non-seulement en Judée, mais dans tout l'univers; non-seulement en Israël, mais dans l'Europe, l'Asie et les Indes; son nom est grand tant dans les Indes orientales que dans les Indes occidentales. Dieu nous a appelés, par la clarté du nom de Jésus, à son admirable lumière; et dès lors, une fois illuminés et dans cette clarté jouissant de la lumière, saint Paul nous dit avec raison: « Vous étiez autrefois ténèbres et maintenant lumière dans le Seigneur<sup>3</sup>. »

Les hiboux et les chauves-souris volent pendant la nuit; mais dès que paraissent les premiers rayons du soleil, ils s'envolent et se cachent. Semblablement, ces noms abominables des fausses divinités, ne pouvant supporter l'éclat de ce nom très-saint, tombèrent dans l'oubli et, comme une vaine fumée, s'évanouirent.

III. — Le nom de Jésus n'est pas seulement lumière, il est aussi nourriture. N'êtes-vous pas réconforté chaque fois que vous vous en

<sup>1</sup> St. Bernard, Sermon xv<sup>e</sup>, sur le Cantique. — <sup>2</sup> Aux Éphésiens. v, 8. — <sup>3</sup> Ibid.

souvenez ? Qui fortifie autant l'esprit de celui qui y pense ? Qui repose les sens fatigués, qui corrobore les vertus, entretient les bonnes mœurs et favorise les chastes affections aussi puissamment que ce nom ? Tout aliment est aride à l'âme, s'il n'est arrosé de cette huile ; il est insipide, s'il n'est assaisonné de ce sel. Si j'écris, je n'y ai aucun goût si je ne puis lire le nom de Jésus ; si je discute, si je confère, je n'y prends aucun plaisir, à moins que je n'entende le nom de Jésus, véritable miel dans la bouche, mélodie dans l'oreille, ravissement dans le cœur.

IV. — De plus, le nom de Jésus est un remède, car il est onctueux et il adoucit les douleurs. Quelqu'un de vous est-il triste ? Que le nom de Jésus vienne dans son cœur et de là s'élançe à ses lèvres, et voilà qu'à l'apparition de ce rayon tout ennui s'éloigne et la sérénité revient. Quelqu'un est-il sous le poids d'une accusation, et, le désespoir dans l'âme, invoque-t-il la mort ? Qu'il invoque le nom de Jésus et aussitôt il vivra. Un autre est endurci de cœur ; un autre est appesanti par la paresse ; un autre languit dans la sécheresse spirituelle, tellement que la source des larmes semble tarie en lui ? Qu'il invoque le nom de Jésus, aussitôt son cœur s'amollira, son amour s'échauffera, la source des larmes jaillira avec plus d'abondance, elle coulera avec plus de douceur. Un autre se trouve dans un pressant danger ; il est en proie à la peur, au trouble, à la crainte ? Qu'il invoque le nom de Jésus, aussitôt son âme sera rassérénée, la confiance renaîtra et la crainte s'enfuira. Qui donc jamais, flottant dans le doute et l'incertitude, après avoir invoqué le nom de Jésus, ne s'est senti dans l'assurance ? Qui, abattu dans l'adversité et sur le point de perdre courage, après l'invocation du nom de Jésus, ne s'est trouvé plein de force ? Voilà les maladies et les infirmités de l'âme, et voilà aussi le remède.

Le saint Docteur compare encore le nom de Jésus à une huile répandue. Avant la venue du Christ, le nom de Jésus était comme enfermé en un vase. « Dieu était connu dans la Judée » seulement ; mais après il étendit son nom par toute la création ; de sorte qu'il est très-connu sur la terre et très-connu dans les Enfers. « Au nom de Jésus, que tout genou fléchisse, au Ciel, sur la terre et dans les En-

fers<sup>1</sup>. » C'est donc à juste titre qu'il est comparé à une huile répandue. Une huile parfumée, tant que le vase est fermé, demeure inconnue; mais si on l'ouvre, elle répand en haut et au loin la suavité de son parfum. Il en est ainsi du nom de Jésus : tant qu'il était caché dans les trésors de la divine sagesse, il était ignoré; mais une fois répandu par tout l'univers, comme l'essence la plus suave, il répand partout sa douce odeur. De là Origène appelle ce nom glorieux « *odoratu*, » par l'odeur qu'il exhale, et « *cultu* » par la beauté qu'il donne<sup>2</sup>; et saint Bernard, à l'endroit déjà cité, s'écrie : « O nom béni ! ô huile autrefois répandue du Ciel sur la Judée et de là sur toute la terre ! »

V. — Ce nom est très-redoutable aux démons. Après que le parfum du nom très-saint de Jésus se fut répandu sur toute la terre, les impures statues des fausses divinités et les abominables noms de Jupiter, de Mercure, de Mars, de Vénus et des autres démons ne tardèrent pas à disparaître, comme nous l'avons dit. Et, aujourd'hui, tout démon, tout esprit impur redoute le nom de Jésus autant que tout ce qui a le pouvoir de le châtier et de le torturer; il se dérobe et il s'enfuit, ne pouvant supporter la puissance si redoutable de ce nom. Comme des brebis au seul son d'une guitare montée avec des cordes faites de boyaux de loup ont tant de peur, à ce qu'on dit, et tremblent tellement qu'elles cessent de manger dans leurs étables bien pourvues et qu'elles se dispersent, fuyant çà et là dans les campagnes; ainsi, au seul nom de Jésus, les démons tremblent et se dispersent.

De là vient que les Saints se servaient du nom de Jésus comme de l'arme la plus puissante contre les forces et les illusions des démons. Saint Justin, dans son *Apologie des Chrétiens*, écrit, vers la fin, que, de son temps, les Chrétiens guérissaient les énergumènes et les déliaient ordinairement des démons par l'invocation du nom de Jésus.

Saint Hilarion, obsédé une certaine nuit par d'étranges apparitions de démons, voyait, à la clarté de la lune, entre autres fantômes, un char qui se précipitait sur lui à fond de train : « Jésus ! » s'écria-t-il, et aussitôt la terre s'entr'ouvrant engloutit tout ce cortège, et le Saint fut rendu à son repos<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Aux Philippéens*, xi, 10. — <sup>2</sup> Homélie xiv<sup>e</sup>, sur Saint Luc. — <sup>3</sup> St. Jérôme, en la *Vie de saint Hilarion*.

Le bienheureux Abraham osa dire à Satan, qui le tentait : « J'ai pour ma défense une muraille très-forte et très-sûre : c'est le nom de mon Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, que j'ai aimé et que j'aime, et c'est en ce nom que je te méprise, chien immonde ! » Et pendant qu'il disait ces paroles, le démon, comme une fumée, s'évanouit à ses yeux<sup>1</sup>.

VI. — Mais ce n'est pas seulement à des personnes isolées, c'est à des villes entières que ce nom a fourni souvent une protection assurée. Eusèbe de Césarée<sup>2</sup> et plusieurs autres après lui, racontent que Notre-Seigneur Jésus-Christ donna, en réponse au roi Abgare, une lettre remplie de sentiments de bonté. Jacques Januensis, de notre Ordre, dans son vocabulaire, au mot *Judas Jacobi*, parle de cette lettre et dit que cet écrit de Notre-Seigneur Jésus-Christ avait tant de vertu qu'aucun hérétique, ni aucun Païen, ne pouvait vivre en cette ville d'Édesse, ni aucun tyran lui porter préjudice. En effet, si parfois un peuple en armes s'approchait de la ville, un enfant quelconque, debout sur la porte, lisait cette lettre, et le même jour les ennemis prenaient la fuite ou demandaient la paix. Ainsi le dit Januensis. Mais d'où venait à cette lettre une si grande puissance, si ce n'est du nom de Jésus qui y était écrit ? Car, sans aucun doute, soit en commençant, soit en finissant, Notre-Seigneur Jésus-Christ, écrivant surtout à un roi, dut mettre son nom.

De là vient que les fidèles, dans les événements subits, ne recourent à aucun autre nom qu'à celui de Jésus. Aussi, il est sérieusement enjoint aux magiciens et à ceux qui se vouent aux démons de s'abstenir de prononcer le nom de Jésus, et si parfois ce nom échappe à quelqu'un contre son intention, les démons disparaissent<sup>3</sup>.

Il est un fait certain, c'est que partout où la lumière de l'Évangile a faibli, ou le nom de Jésus est rarement invoqué, ou même cette invocation a cessé entièrement, comme dans l'Asie et dans l'Afrique, parmi les Mahométans, et dans l'Europe parmi les hérétiques, ou bien là où vivent des catholiques tièdes, qu'en termes honnêtes on appelle politiques; là aussi, la superstition diabolique et l'art des prestiges sont répandus d'une manière étonnante. Certainement les

<sup>1</sup> St. Ephrem., dans la *Vie de ce Saint*. — <sup>2</sup> Liv. 1<sup>er</sup>, chap. xv de son histoire. — <sup>3</sup> Lisez Tostat, au 1<sup>er</sup> Livre des Rois, xix.

démons obsèdent ces peuples ; ils siègent parmi eux ; ils ne souffrent pas qu'on les chasse, ou plutôt, ils ne veulent pas se laisser dépouiller de si belles et bonnes proies.

VII. — Le nom de Jésus est souverainement respectable et aimable pour les habitants des Cieux et de la terre : « Que tout genou fléchisse, au nom de Jésus, au Ciel, sur la terre et dans les Enfers, » dit saint Paul<sup>1</sup>. Le genou des habitants des Cieux, c'est-à-dire des Anges et des hommes bienheureux ; le genou des créatures terrestres, c'est-à-dire des hommes qui vivent sur la terre, fléchit volontairement au nom de Jésus ; mais le genou des Enfers, c'est-à-dire des damnés, fléchit involontairement et par force ; c'est que les hommes damnés et les démons, non-seulement croient à la majesté, à la puissance, à la sévérité de Jésus, juge et vengeur, mais ils l'éprouvent, en effet, et ils le sentent. D'où l'Apôtre saint Jacques a dit : « Les démons croient et ils tremblent<sup>2</sup>. »

VIII. — Quant aux fidèles qui sont sur la terre, il existe pour eux un décret fort juste du pape Grégoire X, qui ordonne, lorsque le nom sublime de Jésus est prononcé, que tous le vénèrent et fléchissent les genoux de leur cœur, ce qu'ils peuvent montrer au dehors par l'inclination de la tête<sup>3</sup>.

D'autres Souverains-Pontifes ont accordé des indulgences à ceux qui vénéreraient pieusement le saint nom de Jésus. Urbain IV a accordé trente jours d'indulgence à ceux qui ajouteraient à la Salutation angélique le mot « Jésus-Christ. » D'autres ont accordé aux moribonds qui prononcent ce nom de bouche ou tout au moins de cœur, une indulgence plénière. Pie IV, Pie V, Grégoire XIII ont approuvé la Confrérie du très-saint Nom de Jésus, instituée par des religieux de notre Ordre, et l'ont enrichie de nombreux privilèges, afin que ce saint nom soit plus intimement gravé dans l'esprit des fidèles, qu'entre tous les noms de Dieu il soit le plus honoré, le plus aimé, le plus respecté, et qu'il trouve des défenseurs contre ceux qui le blasphèment et qui le profanent par le parjure.

IX. — Auparavant, Dieu était appelé de plusieurs noms différents :

<sup>1</sup> *Aux Philippéens*, II, 10. — <sup>2</sup> *Épître*, II, 19. — <sup>3</sup> Voyez chapitre des *Décrétales, des Immunités ecclésiastiques*, liv. VI.

Sadaï, Éloïm, Sabaoth, Élion, Adonai, Ia, Cados, Jéhovah ; et nous ne rendons à aucun de ces noms les mêmes honneurs qu'au nom de Jésus. Le docte Tostat, cherchant les raisons de le faire, a trouvé les suivantes <sup>1</sup> : d'abord, parce que ce nom a été donné au Christ à cause de son obéissance : « Le Christ, pour nous, a obéi jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix ; à cause de cela, Dieu l'a exalté et lui a donné un nom <sup>2</sup>, » etc. Secondement, parce que Jésus c'est le nom dans lequel nous sommes sauvés : « Il n'y a sous le Ciel aucun autre nom donné aux hommes, par lequel on puisse être sauvé <sup>3</sup>. » Troisièmement, parce que le nom de Jésus a une signification plus noble que tous les autres noms de Dieu. Sadaï signifie Dieu des mamelles. En effet, le mot hébreu *scail* se traduit par le mot latin *uber*. Dieu est appelé Sadaï, parce qu'il est doux comme le lait et qu'il se donne à tous avec abondance, comme le lait qui sort d'une mamelle bien remplie. D'où les Latins font découler le mot *Deus* du verbe *dare* ; car Dieu est, en effet, la satiété, l'abondance, la richesse, la plénitude, puisqu'il est le plus libéral, le plus abondant, le plus riche, le plus rempli de tout bien. Éloïm signifie le Dieu fort, qui prévoit, qui gouverne, qui juge, qui punit. Sabaoth désigne le Dieu des armées et des bataillons ; ce n'est pas le nom, mais le surnom de Dieu. Élion veut dire élevé <sup>4</sup>. Adonai signifie le Seigneur. Ia, c'est comme si l'on disait Dieu. Ce mot entre dans *Alleluia*, qui signifie louer Dieu. Cados est synonyme de saint. Jéhovah est le nom formé des trois lettres symboliques et ineffable. Mais le nom de Jésus signifie Sauveur. Or, le salut est le plus grand bienfait de Dieu à notre égard, comme nous l'avons dit plus haut à la 42<sup>e</sup> Conférence.

X. — Enfin, ce nom est souverainement aimable pour les Saints.

XI. — Saint Paul le goûtait tant qu'il l'a, dit-on, écrit environ cinq cents fois dans ses Épîtres.

XII. — Saint Ignace, cet évêque martyr de la primitive Église, qui gouverna l'Église d'Antioche, le troisième après saint Pierre, trouvait tant de douceur dans ce nom que, dans ses tourments, il ne cessait pas de l'invoquer ; et comme les bourreaux lui demandaient pourquoi il

<sup>1</sup> Sur l'Exode, xx, quest. vii. — <sup>2</sup> Aux Philippiens, ii, 8, 9. — <sup>3</sup> Actes, iv, 12. — <sup>4</sup> Genèse, xiv, 22.

prononçait si souvent ce seul nom, il répondait : « C'est parce qu'il est écrit dans mon cœur. » Et en effet, après sa mort, le cœur fut arraché de son corps et le nom de Jésus-Christ en toutes lettres s'y trouva gravé en caractères d'or<sup>1</sup>.

XIII. — Ce nom de Jésus avait tant d'attraits pour notre Père saint Dominique qu'il institua sous ce titre un ordre militaire de croisés, contre les hérétiques, qu'il appela la milice des croisés de Jésus-Christ, et qu'il leur fit porter sur leurs vêtements une croix blanche, noire et dorée, et finissant en forme de lis. Cet ordre fut restauré l'an du Seigneur 1603, sur le désir de Philippe III, et par un décret de la sainte Inquisition, comme il est dit dans notre chapitre général célébré à Valsoles, l'an de grâce 1605.

XIV. — Ce saint nom était pour saint François une source de si grandes délices que lorsqu'il le prononçait ou l'entendait, il éprouvait une telle douceur qu'il léchait ses lèvres, comme s'il eût goûté un rayon de miel<sup>2</sup>. Le bienheureux Gilles, un des premiers compagnons de saint François, perdait connaissance en entendant ce nom dont la douceur surpasse toute douceur.

XV. — Le bienheureux Jean Columban, fondateur de l'Ordre des Jésuates, avait si continuellement ce doux nom à la bouche que le nom de Jésuates fut donné par les enfants mêmes à son Ordre naissant<sup>3</sup>.

XVI. — Saint Bernardin ne prêchait presque jamais sans tenir à la main un tableau sur lequel le nom de Jésus était écrit en lettres d'or, si bien que plusieurs le taxaient de superstitieux. Mais il expliqua cette pratique au Souverain-Pontife et il le satisfit entièrement. Il inspira aux hommes un si grand respect pour ce nom qu'on le mettait communément sur la porte des maisons, gravé sur du marbre; et ce pieux usage subsiste encore, comme nous le voyons non-seulement en Italie, mais dans d'autres pays chrétiens.

XVII. — Saint Ignace de Loyola avait conçu tant d'amour pour ce

<sup>1</sup> Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*, liv. X, chap. LVII; Jacques de Voragine, sur saint Ignace; St. Antonin, 1<sup>o</sup> Part., *Histoire*, tit. VII, chap. 1<sup>er</sup>, § 2. —

<sup>2</sup> St. Bonaventure, dans sa *Vie*, chap. x, § 8. — <sup>3</sup> Antonin Corset, liv. XXX, quest. des Jésuates.



nom sacro-saint qu'il l'avait donné à la célèbre société dont il était le fondateur, qu'il le lui avait confié, comme un bouclier dont la société devait se servir contre toutes sortes d'ennemis, et il voulut<sup>1</sup> que les Pères s'en servissent comme d'un sceau dont leurs lettres et tous leurs autres objets seraient marqués<sup>1</sup>.

XVIII. — Sainte Thérèse, d'Espagne, fondatrice de l'Ordre des Carmes déchaussés, aimait si ardemment ce saint nom que, laissant de côté et mettant en oubli les noms de ses parents de noble race, elle voulut être appelée Thérèse de Jésus<sup>2</sup>.

Cette douceur, cette suavité que goûtaient les Saints, nous l'éprouvons aussi toutes les fois que nous prononçons et que nous entendons prononcer le très-saint nom de Jésus. C'est Marie qui nous vaut ce bonheur, elle qui nous a enfanté le Seigneur, notre Sauveur, comme le dit son nom, et qui lui a donné ce nom si doux, si suave qu'elle avait reçu du Ciel : « Et vous lui donnerez le nom de Jésus<sup>3</sup>. » Il est donc bien juste que nous ayons pour cette Vierge très-sainte la plus grande dévotion, et que nous lui rendions grâce, puisqu'elle nous a donné Jésus-Christ, notre Seigneur, notre salut et notre consolation, qui, avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

## 209<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### DE L'HONNEUR ET DE LA DIGNITÉ QUE MARIE A OBTENUS EN DEMEURANT LA MÈRE DU SAUVEUR.

SOMMAIRE. — 1. La sainte Vierge est corédemptrice du genre humain. — 2. Grave objection. — 3. Réponse. — 4. En quel sens la sainte Vierge est appelée corédemptrice du monde. — 5. Les Saints sont appelés Sauveurs. — 6. Les Anges sont-ils nos Sauveurs, et de quelle manière? — 7. En quel sens la sainte Vierge a été appelée Déesse. — 8. La sainte Vierge est le complément de la très-sainte Trinité. — 9. En quel sens?

I. — Par la maternité divine, la très-sainte Vierge a reçu de Dieu tous les dons célestes, toute la beauté, toute la grâce, toute la perfection, tant du corps que de l'âme. Nous l'avons longuement prouvé dans la 106<sup>e</sup> Conférence.

<sup>1</sup> Ribadeneira, dans sa *Vie*. — <sup>2</sup> *Id.*, liv. 1<sup>er</sup> de sa *Vie*, chap. II. — <sup>3</sup> St. Luc, I, 31.

Mais par le seul fait spécial qu'elle a mis au monde le Sauveur, elle est devenue notre corédemptrice, la réparatrice de l'univers, la réparatrice du genre humain, l'auxiliaresse de notre rédemption, et la coopératrice du salut des hommes. O gloire inappréciable ! ô dignité singulière ! Tel est le langage des saints Pères les plus autorisés. Saint Augustin dit, dans son Discours sur l'Assomption : « Marie a réparé les pertes de notre première mère, elle a amené la rédemption à l'homme perdu. » Et dans le Discours sur la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie : « La Mère du genre humain a apporté au monde la peine : la Mère de notre Seigneur y a apporté le salut ; Ève est l'auteur du péché : Marie est l'auteur du mérite ; Ève nous a été nuisible en nous donnant la mort : Marie nous a été utile en nous vivifiant ; la première nous a blessés : la seconde nous a guéris. » Et encore : « Je pense, dit-il, bien plus, je crois avec certitude que vous avez mis au monde le Créateur quoique vous soyez sa créature, que vous avez engendré le Seigneur quoique vous soyez sa servante, que par vous Dieu a racheté le monde, que par vous il l'a illuminé, que par vous il l'a rappelé à la vie. »

Saint Irénée <sup>1</sup> dit : « De même qu'en désobéissant Ève est devenue, pour elle-même et pour tout le genre humain, une cause de mort ; de même, Marie est devenue, pour elle-même et pour le genre humain tout entier, une cause de salut. »

Saint Jean Chrysostome, dans son Homélie sur l'Interdiction de l'arbre : « Par Marie nous voyons restauré tout ce qui par Ève avait péri. » Et Saint Chrysostome dit, dans son Sermon cxi. sur Marie : « Elle a donné à la terre la paix, au ciel la gloire, à ceux qui étaient perdus le salut. »

De là Saint Éphrem <sup>2</sup> l'appelle « la rédemption des captifs, le salut de tous ; » Sergius de Jérusalem <sup>3</sup>, « l'expultrice, l'ennemie des ténèbres, la réparatrice d'Adam, la source de l'immortalité, la ruine de la corruption ; » Saint Laurent Justinien <sup>4</sup>, « la réparatrice du siècle, la lumière du monde, » et ailleurs, « la destructrice du péché ; » saint

<sup>1</sup> Liv. III, contre les Hérésies, chap. xxxiii. — <sup>2</sup> Dans une prière à la sainte Vierge. — <sup>3</sup> Sur la Nativité de la Vierge. — <sup>4</sup> Sermon sur la Nativité de la sainte Vierge.

Léon, pape <sup>1</sup>, s'adressant à Marie, lui dit : « O Vierge, qui portez le salut. »

La sainte Vierge <sup>2</sup> chante d'elle-même : « J'étais avec lui, créant toutes choses, » bien que les saints Pères entendent généralement ces paroles de la Sagesse incarnée, à cause des autres qui suivent : « Et mes délices sont d'être avec les enfants des hommes ; » cependant l'Église catholique les applique bien à Marie, dans le sens mystique. Car elle créait toutes choses avec Jésus-Christ, en sous-œuvre et en coopérant à la rédemption du genre humain. Écoutons l'explication que donne de ces paroles saint Antonin, aussi illustre par la sainteté et la doctrine que par la dignité archiépiscopale : « J'étais avec lui créant toutes choses, » c'est-à-dire créant de nouveau ce qui avait comme été détruit par la faute originelle <sup>3</sup>. Ce qui s'accorde bien avec ce que dit quelque part saint Bernard : « C'est justement, ô notre Dame, que les yeux de toute créature se tournent vers vous, en qui et par qui la main bienfaisante de Dieu a créé de nouveau ce qu'il avait une fois créé. »

Lanspergius, dans une pieuse et docte considération sur ce sujet, dit : « Jésus-Christ a voulu que sa Mère fût témoin de ses douleurs, afin que le spectacle qu'elle avait sous les yeux la blessât intérieurement et qu'elle eût part à notre rédemption comme elle avait part aux souffrances de son Fils <sup>4</sup>. »

Sainte Brigitte, en ses révélations, apprit de la bienheureuse Vierge elle-même ce qui suit : « La douleur de Jésus, dit la sainte Vierge, était ma douleur parce que son cœur était mon cœur. Comme Adam et Ève vendirent le monde pour un seul fruit, de même mon Fils et moi nous avons racheté le monde comme par un seul cœur. » Et, en effet, Marie et Jésus ont une même chair, un même esprit, une même charité. Nous traiterons plus clairement et plus explicitement ce sujet plus loin, dans l'invocation *Cause de notre joie*. Déjà j'en ai parlé assez longuement dans la Conférence 125<sup>e</sup>, vers la fin.

<sup>1</sup> Sermon sur la Passion du Sauveur. — <sup>2</sup> Proverbes, viii, 30. — <sup>3</sup> Liv. IV, de la Somme théologique, tit. XV, chap. xiv, § 3. — <sup>4</sup> Homélie XLVIII, sur la Passion du Sauveur.

II. — Mais peut-être quelque curieux ou quelque chercheur de la vérité objectera : « Jésus, l'homme-Dieu, est le seul qui soit mort pour les hommes et qui ait racheté les hommes. » « Il vous est avantageux qu'un seul homme meure pour le peuple, » disait le Saint-Esprit par la bouche de Caïphe <sup>1</sup>. Et Jésus lui-même, sur le point de s'asseoir à la droite de son Père, interrogé par les Vertus des cieux, en ces termes : « Pourquoi votre robe est-elle rougie et vos vêtements ressemblent-ils aux vêtements de ceux qui foalent au pressoir ? » leur répond : « J'ai été seul au pressoir, et de toutes les nations il n'y a pas un seul homme avec moi <sup>2</sup>. » C'est-à-dire : « J'ai foulé, j'ai détruit, j'ai vaincu la mort, seul ; et d'entre toutes les nations il ne s'est pas trouvé un homme, c'est-à-dire quelqu'un qui m'aidât, qui combattît avec moi contre les ennemis, et opérât le salut des humains. » Telle est l'explication de saint Jérôme, de divers auteurs et entre autres de saint Jean Chrysostome <sup>3</sup>. Si donc Jésus-Christ a vaincu seul, il a satisfait seul pour les hommes, et comment alors peut-on appeler la sainte Vierge rédemptrice, réparatrice de l'univers, rénovatrice du genre humain, auxilia-trice de notre rédemption ?

III. — Écoutez la réponse de saint Bernard à cette difficulté, dans son *Sermon sur l'Assomption* : « Jésus-Christ pouvait suffire à la restauration du genre humain, de même que toute notre efficacité vient de lui ; mais il n'était pas bon pour nous que l'homme fût seul, il nous était plus avantageux que les deux sexes prissent part à notre restauration, puisque tous les deux avaient eu part à notre corruption. »

IV. — Toutefois, il faut admettre ces paroles avec discernement et comprendre que la sainte Vierge n'est pas une rédemptrice égale à Notre-Seigneur, mais qu'elle lui est bien inférieure. De même que Ève ne fut point la cause propre et directe de la corruption du genre humain, puisque ce n'est pas en elle que nous avons péché, et que, cependant, elle est appelée cause de notre corruption, puisqu'elle porta Adam au péché ; de même, la sainte Vierge ne fut point, par elle-même, la cause de notre réparation ; elle ne nous racheta point,

<sup>1</sup> St. Jean, XI, 50. — <sup>2</sup> *Isaïe*, LXIII, 2. — <sup>3</sup> *Sur le Psaume XLIV.*

elle ne coopéra en aucune manière à notre rédemption par mode d'efficacité, ni par mode de mérite de rigueur. Mais on l'appelle notre rédemptrice, restauratrice du genre humain, etc., parce qu'elle nous a enfanté Jésus-Christ, le Rédempteur, le Restaurateur de l'univers, et qu'elle nous l'a mérité jusqu'à un certain point, savoir : d'un mérite de convenance, et elle nous l'a obtenu. Nous éclaircirons cette question par des exemples dans l'invocation *Cause de notre joie*.

V. — Il faut que personne ne s'étonne de nous entendre appeler la sainte Vierge auxiliaresse de Jésus-Christ, rédemptrice du monde et *salvatrice*, puisque saint Paul se dit l'auxiliaire de Dieu : « Nous sommes, dit-il, les auxiliaires de Dieu <sup>1</sup>. » Et puisque le prophète Abdias appelle les Apôtres sauveurs : « Les sauveurs, dit-il, monteront sur la montagne de Sion <sup>2</sup>. » « Des sauveurs monteront, dit de Lyre sur ces paroles, savoir : Pierre et Paul, qui sont appelés sauveurs par participation, parce qu'ils sont les principaux Apôtres; ils monteront sur la montagne de Sion, c'est-à-dire au faite de l'Église, qui est appelée la montagne de Sion. »

Avant Nicolas de Lyre, saint Jérôme avait dit dans le même sens : « Le Sauveur a voulu que ses Apôtres fussent les sauveurs du monde; ils devaient franchir la caverne de la montagne de l'Église. » Saint Jean Chrysostome aussi dit, dans l'Homélie xxxv<sup>e</sup> sur saint Matthieu : « Jésus-Christ appelle les Apôtres les sauveurs et les bien-faiteurs de tout l'univers. »

L'Apôtre confirme cette doctrine quand il exhorte son disciple Timothée à veiller sur son enseignement : « En faisant cela, lui dit-il, vous vous sauverez vous-même, ainsi que ceux qui vous écouteront <sup>3</sup>. » L'Apôtre saint Jude est d'accord avec saint Paul : « Les uns, qui sont déjà jugés, condamnez-les; les autres, sauvez-les en les arrachant du feu <sup>4</sup>. » Les deux Apôtres parlent du salut spirituel; or, si les Apôtres sont appelés auxiliaires de Dieu et sauveurs, pourquoi n'en dirait-on pas autant de la très-sainte Vierge Marie?

L'abbé Rupert, sur le 1<sup>er</sup> Chapitre d'*Osée*, de ces paroles de Jésus-Christ, citées par saint-Jean : « S'il a pu appeler dieux ceux à qui la

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> Aux Corinthiens, III, 9. — <sup>2</sup> Abdias, I, 21. — <sup>3</sup> 1<sup>re</sup> A Timothée, IV, 1. — <sup>4</sup> Jugés, V, 22.

parole de Dieu s'est fait entendre <sup>1</sup>, » conclut que les prophètes n'avaient pas seulement le nom de sauveurs, mais qu'ils l'étaient en effet; attendu surtout que l'Écriture appelle sauveurs, Othoniel et d'autres juges qui ne procurèrent qu'un salut temporel. Si donc Dieu a donné le nom de sauveurs à ceux dont il s'est servi pour délivrer Israël des maux temporels, combien plus justement mérite ce nom Marie qui n'a pas seulement coopéré à notre salut, non pas temporel, mais éternel, mais qui a mis au monde le Sauveur lui-même?

VI. — Saint Jean Chrysostome, méditant ces paroles de l'Épître aux Hébreux : « Est-ce que les Anges ne sont pas, tous tant qu'ils sont, des esprits prêts à le servir, envoyés en mission en faveur de ceux qui recevront l'héritage du salut <sup>2</sup>? » observe qu'il y a un grand bienfait de Dieu en ceci : qu'il fasse servir au salut des hommes ses Anges qui sont d'une nature bien supérieure à la nôtre. Et ainsi il répond à cette objection tacite : donc les Anges sauvent les hommes. ce qui est le propre de Jésus-Christ; il y répond, dis-je, par ces mots : « Jésus-Christ nous sauve comme le Seigneur, et ceux-ci comme ses serviteurs. » Ce qu'un théologien traduisait ainsi, en langage scolastique : « Jésus-Christ sauve, comme cause principale, comme auteur du salut, et les Anges comme ministres et coopérateurs du salut du genre humain. » Tout cela, on peut, à plus forte raison, le dire de la très-sainte Vierge : elle n'a pas été seulement ministre, mais participante dans l'œuvre de la rédemption des hommes; elle a été en quelque sorte corédemptrice, puisque c'est d'elle qu'a été pris l'or très-précieux qui a payé notre rançon.

VII. — Personne ne doit être étonné non plus que la sainte Vierge soit honorée du titre de rédemptrice et de salvatrice, puisque, dans les saintes Lettres, d'autres Saints sont décorés de titres non moins glorieux. Moïse est appelé « le Dieu de Pharaon <sup>3</sup>, » quoiqu'il n'y ait cependant qu'un seul Dieu. Et la sainte Vierge, Mère de Dieu, est appelée « déesse » par saint Grégoire de Nazianze <sup>4</sup> et par saint Pierre Damien <sup>5</sup>. Il faut entendre ce mot non point quant à l'essence, mais quant à une participation très-excellente. Eyschius, prêtre de Jérusalem,

<sup>1</sup> St. Jean, x, 35. — <sup>2</sup> 1, 14. — <sup>3</sup> Exode, vii, 1. — <sup>4</sup> Sermon sur l'Enfance du Christ. — <sup>5</sup> n° Sermon sur la Nativité de la sainte Vierge.

salem, n'hésite point à l'appeler *le complément de la Trinité*, non pas qu'elle complète intrinsèquement le Dieu un en trois personnes, mais parce que, étant la plus parfaite entre les pures créatures, elle complète la toute-puissance de la très-sainte Trinité. Voyez à ce sujet ce que nous avons dit à la 86<sup>e</sup> Conférence <sup>1</sup>.

VIII-IX. — Voilà ce que j'avais à dire sur le nom, la dignité, l'office, les qualités et les vertus de Marie, qui se rapportent à la maternité, pour l'édification de ses dévots serviteurs. Tout le reste, qui a rapport à sa virginité, à ses gestes héroïques et à son excellence sur tous les Saints, je commencerai de le traiter dans un autre volume. Ceci soit dit à la gloire de Dieu tout-puissant et de notre Sauveur Jésus-Christ, ainsi que de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, à laquelle j'offre, je dédie et je consacre en entier cet ouvrage tel qu'il est.

Vous, ô ma souveraine, par la grâce que vous m'obtiendrez du Ciel, donnez-moi des forces pour le travail qui me reste, éclairez mon intelligence, enflammez mon cœur, dirigez mon style, conduisez ma plume, pour que mes œuvres soient dignes de vous célébrer, et pour que j'excite à un plus grand amour envers vous ceux qui vous aiment déjà. Amen.

<sup>1</sup> Part. XVIII.

---

# XXI

## VIRGO PRUDENTISSIMA

### VIERGE TRÈS-PRUDENTE

---

Après avoir célébré l'éloge de la bienheureuse Marie, Mère de Dieu, en douze titres ou épithètes supérieures, le chœur fidèle de l'Église commence à exalter la virginité de cette même Marie en la décorant de ce titre : *Vierge très-prudente*. Et c'est avec raison que sa maternité a été admirée et louée avant sa virginité ; car sa maternité fut comme la veine très-féconde de laquelle ont coulé en la bienheureuse Vierge toutes les grâces célestes, les bienfaits divins et les privilèges miraculeux, comme nous l'avons abondamment prouvé dans les volumes précédents. Honorant donc la virginité de la très-sainte Mère de Dieu, l'Église l'orne et la décore tout d'abord de ce titre : *Vierge très-prudente*, voulant dire par là que sa prudence fut extraordinaire et excellente. C'est pourquoi il faut rechercher ici :

---

### 210<sup>e</sup> CONFÉRENCE

EN QUOI A BRILLÉ LE PLUS LA PRUDENCE DE LA VIERGE, MÈRE DE DIEU.

SOMMAIRE. — 1. Les vertus se manifestent par leurs actes. — 2. Actes de la prudence ; définition de chacun d'eux.

1. — Tous les sages sont d'accord pour dire que les vertus se manifestent par leurs actes. Car la vertu se produit au dehors de l'âme, lorsqu'elle éclate extérieurement par son action. Puis donc que la



prudence est une vertu, elle ne peut briller autrement qu'en se montrant au dehors, en se produisant, en se manifestant par son action.

II. — Or, les actes de la prudence sont :

1° Mépriser les choses de la terre et aimer les choses du Ciel. Car saint Augustin, au VI<sup>e</sup> Livre de *la Musique*, dit : « La prudence est une affection ou un mouvement de l'âme, par lequel on comprend que les choses éternelles sont supérieures et les choses terrestres inférieures. » Et sur *l'Épître aux Romains* <sup>1</sup> : « On est prudent lorsqu'on ne place ni son espoir dans les biens temporels, ni sa crainte dans les maux. »

2° Connaître les choses divines et humaines. L'empereur Justinien définit ainsi, en effet, la prudence <sup>2</sup> : « La prudence est la connaissance des choses divines et humaines, la science du juste et de l'injuste. »

3° Se garder des maux et choisir les biens. Voici, en effet, comment le prince des philosophes, Aristote, définit la prudence <sup>3</sup> : « La prudence est la vertu qui consiste à se garder des maux et à choisir les biens. » Et l'orateur romain <sup>4</sup> : « La prudence est la science de ce qu'il faut redouter et de ce qu'il faut fuir. »

4° Bien choisir les moyens pour atteindre la fin, les enseigner, les montrer de façon à atteindre la fin qu'on se propose. C'est de là que l'on appelle prudents les négociants, les pilotes, les juges, quand ils ont su trouver et préparer les moyens propres à atteindre la fin des devoirs qu'ils ont à remplir. C'est ainsi que le Docteur angélique dit <sup>5</sup> : « Elle est vraie et parfaite la prudence qui conseille, juge et commande de manière à diriger toute la vie vers une bonne fin. »

5° Bien régler le présent, se souvenir du passé, prévoir l'avenir, Sénèque, au I<sup>er</sup> Livre des *Bienfaits*, dit : « Si ton esprit est prudent, qu'il règle les trois temps : songe au passé, ordonne le présent, prévoie l'avenir. »

6° Conformer tous les actes humains à la droite raison : « La prudence, dit Macrobe, est de régler suivant la raison tout ce qu'on pense et tout ce qu'on fait, et de ne rien faire qui ne soit droit et louable. »

<sup>1</sup> Prop. XLIX. — <sup>2</sup> Codex, II, § 1. — <sup>3</sup> Liv. VI de l'*Éthique*. — <sup>4</sup> *Des Devoirs*, I, — <sup>5</sup> XXII, quest. XLVII, art. 13.

La prudence, comme le chef et le guide des autres vertus, ainsi que le disait saint Antonin, dirige tout suivant la règle de la raison. Elle pousse et dispose l'homme de telle manière que, quoi qu'il pense, quoi qu'il fasse, il ne fait rien que de louable et de droit. Voir Laurent Bergerlinch, qui s'étend longuement sur ce sujet dans son *Grand Théâtre de la vie humaine* <sup>1</sup>.

7° Modérer ses paroles : « Celui qui est modéré dans ses paroles est très-prudent, » dit le Sage <sup>2</sup>; et encore : « Celui qui est modéré dans ses discours est docte et prudent <sup>3</sup>. »

En tout cela brilla l'éminente prudence de la Vierge, Mère de Dieu. Et c'est pour ce motif qu'elle est justement proclamée *Vierge très-prudente*, ce que nous allons démontrer en autant de Conférences distinctes.

## 211<sup>e</sup> CONFÉRENCE

LA VIERGE, MÈRE DE DIEU, FUT TRÈS-PRUDENTE A CAUSE DE SON MÉPRIS POUR LES CHOSSES DE LA TERRE ET DE SON AMOUR POUR LES CHOSSES CÉLESTES.

SOMMAIRE. — 1. Diverses espèces de prudence. — 2. Quelle fut la prudence de la bienheureuse Vierge.

I. — Le propre de la prudence vraie et parfaite est de mépriser les choses de la terre, d'aimer celles du Ciel et d'aspirer à ces dernières. Car quelque bien que l'on prenne les moyens d'atteindre à une fin, si cette fin n'est pas surnaturelle, céleste, divine, celui qui prendra ces moyens ne sera point vraiment prudent.

Aussi le Docteur angélique <sup>4</sup> distingue-t-il la fausse prudence de la vraie : « La fausse prudence, dit-il, est ainsi appelée par comparaison lorsqu'on prend bien les dispositions qui doivent conduire à une fin mauvaise. » Ainsi, l'on appelle prudents le voleur qui trouve les voies qui doivent favoriser ses vols; le filou qui invente une manière adroite de soustraire ou de ravir le bien d'autrui. C'est de cette prudence que l'Apôtre a écrit <sup>5</sup> : « La prudence de la chair est la mort. » C'est celle qui met sa fin dans le plaisir de la chair. Sont doués de cette prudence ceux qui emploient les meilleurs moyens pour s'enrichir, comme les

<sup>1</sup> V, *De la Prudence*. — <sup>2</sup> *Proverbes*, x, 19. — <sup>3</sup> xvii, 27. — <sup>4</sup> xxii, quest. xlviij. art. 13. — <sup>5</sup> *Aux Romains*, vii, 6.

avares; ou pour dominer, comme les ambitieux; ou pour séduire les femmes, comme les luxurieux, etc. »

La vraie prudence est double : elle est imparfaite ou parfaite. Elle est imparfaite lorsqu'elle trouve les voies propres à une fin réellement bonne :

1° Si ce bien qu'elle prend pour fin n'est pas la fin commune de toute la vie humaine, mais de quelque chose en particulier, comme lorsque le négociant ou le pilote trouvent des voies propres l'un à exercer son négoce, l'autre à conduire son navire.

2° Si l'on délibère et juge bien, même au sujet de ce qui concerne la vie totale de l'homme, au sujet des vertus, par exemple, mais qu'on n'avise ou qu'on n'agisse point efficacement.

Mais la prudence est parfaite lorsqu'elle délibère, juge et avise convenablement sur le bien, fin de toute la vie. Cette prudence est surnaturelle et céleste, c'est celle dont sont doués ceux qui aiment Dieu, qui pratiquent la justice, dédaignent les choses de la terre et aiment celles du Ciel.

II. — Telle fut la prudence dont fut douée la Vierge, Mère de Dieu. Elle écarta de ses regards et de ses affections, elle méprisa et laissa de côté tout éclat de gloire temporelle, toute faveur et toutes caresses de la fortune. Elle regarda le Ciel et les choses célestes, y songea, les aima. Parcourez toute la vie de la Vierge, Mère de Dieu, vous ne trouverez pas aisément qu'elle ait demandé aux hommes les choses de la terre, ou qu'elle ait prié son Fils pour les choses du temps. Et pourquoi donc? Sans doute pour que vous sachiez qu'elle n'a jamais désiré les choses de la terre, mais qu'elle a toujours aspiré à celles du Ciel.

Mais peut-être objecterez-vous que la Vierge, Mère de Dieu, demanda du vin à son Fils aux noces de Cana : « Ils n'ont point de vin <sup>1</sup>. » Écoutez et comprenez : La Mère de Dieu n'a rien demandé à ce moment, mais elle a fait seulement connaître à son Fils le manque et l'absence du vin; mais ce n'est pas pour elle, c'est pour les autres. Aussi ne dit-elle pas : « Nous n'avons pas de vin, » ou : « Le vin nous

<sup>1</sup> St. Jean, II, 3.

fait défaut, « mais : « Ils n'ont pas de vin. » C'est sans contredit pour nous enseigner qu'elle faisait connaître à son Fils l'absence du vin, non dans son intérêt, mais dans celui de l'épouse et des convives.

Elle fournit une bien grande preuve de cette prudence lorsqu'au jour de la Purification, conduisant son Fils au Temple, elle se trouva n'ayant pas de quoi acheter un agneau. Or, elle avait reçu, des rois mages, une grande somme d'or, et cependant elle n'avait pas de quoi acheter un tout petit agneau, quoiqu'on trouvât dans la Terre-Sainte un grand nombre de petits agneaux qui se vendaient à bas prix. Mais la Vierge très-prudente avait, par amour pour la pauvreté, distribué tout cet or aux pauvres, comme saint Bonaventure le note dans le *Livre de la Vie du Christ*. Et pourquoi agit-elle ainsi? Pour ne pas paraître avoir de l'attache aux biens temporels, si elle gardait de l'or chez elle.

Nous trouvons une autre preuve de cette prudence dans ce que rapporte saint Luc<sup>1</sup> : « Et il (Jésus) allait de ville en ville et de village en village, prêchant l'Évangile et annonçant le royaume de Dieu; et les douze étaient avec lui et quelques femmes... et beaucoup d'autres qui l'assistaient de leurs biens. » Lorsque d'autres saintes femmes suivaient le Seigneur et assistaient le Christ de leurs biens; pourquoi sa Mère, qui l'aimait bien plus, ne le fit-elle pas elle-même? C'est évidemment que, ne tenant pas aux biens de la terre et s'en défaisant, elle était elle-même dans l'indigence; par suite, elle n'avait pas de quoi subvenir aux besoins de son Fils, ce qu'elle aurait fait si elle en avait eu les moyens. Donc, la Vierge très-prudente tendait aux biens célestes, les aimait, les recherchait, mais ne tenait aucun compte des choses de la terre.

C'est en signe de cette disposition que le prophète de Patmos la peint la lune sous les pieds : « La lune est sous ses pieds<sup>2</sup>. » Pourquoi Marie a-t-elle la lune sous les pieds? parce qu'elle méprise toute la gloire du monde et tous les biens du monde que représente la lune.

Autrefois, chez les Romains, les fils des nobles avaient sur leurs sandales de petites lunes, comme le rapporte *Cœlius Rodiginus*<sup>3</sup>;

<sup>1</sup> VIII, 1, 2, 3. — <sup>2</sup> *Apocalypse*, XII, 1. — <sup>3</sup> Liv. X, *des Lectures antiques*, xxviii.

pourquoi ? sans doute pour que cet ornement les avertit, comme par une muette énigme, — ce sont les termes de Cœlius Rodiginus, — qu'il ne fallait pas se laisser aller à l'insolence, ni s'enorgueillir d'un trop heureux succès, se souvenant des vicissitudes humaines dont la lune est le symbole. » C'est ainsi que Marie foule la lune sous ses pieds, pour nous apprendre qu'elle méprise l'illustration de ce monde, qu'elle ne fait aucun cas de toute la gloire mondaine, qu'elle met sous ses pieds tout ce qui passe.

Les premiers Chrétiens méprisaient tellement l'or et l'argent qu'ils apportaient aux pieds des Apôtres le prix de leurs champs ou de leurs maisons, comme le racontent les *Actes des Apôtres* <sup>1</sup>. Et pourquoi le jetaient-ils à leurs pieds ? pourquoi ne le déposaient-ils pas dans le tronc ou le trésor ? Ils regardaient comme une indignité de toucher de leurs mains pareilles choses, et craignaient de se souiller par l'attache à un bien terrestre. Mais de qui avaient-ils appris cette pauvreté ? de la Vierge qui foulait aux pieds la lune, c'est-à-dire toute la gloire du monde, tout l'éclat des biens temporels. Car souvent auprès d'elle se rendaient, comme nous l'avons vu dans les précédents volumes, non-seulement les Apôtres, mais encore les autres fidèles, comme auprès d'un maître éminent, d'un Docteur qui éclairât les points obscurs et les instruisît dans leurs doutes.

C'est, ce me semble, ce que le prophète Isaïe avait prédit longtemps à l'avance <sup>2</sup> : après avoir dit, en effet : « Voici qu'une Vierge concevra et elle enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel, » il ajoute un peu plus loin <sup>3</sup> : « En ce jour-là, le Seigneur se servira d'un rasoir qu'il aura loué. » Pourquoi la Vierge, Mère de Dieu, est-elle représentée comme un rasoir, car Richard induit du texte sacré que c'est d'elle qu'il est question ? Elle est représentée comme un rasoir, parce que Dieu, par son exemple, comme par un rasoir, retranche en nous et rase, pour ainsi dire, tout ce qui est superflu. Ainsi s'exprime Richard <sup>4</sup>.

Nous ne devons pas manquer de faire remarquer que la sainte Mère de Dieu est appelée rejeton : « Il sortira un rejeton de la tige de

<sup>1</sup> iv, 34. — <sup>2</sup> vii, 14. — <sup>3</sup> j. 20. — <sup>4</sup> Liv. VII, des *Louanges de la Vierge*.

**Jessé** <sup>1</sup>. » Un rejeton n'est pas creux, mais plein ; il ne se penche pas vers la terre, mais il se dirige toujours vers le Ciel. De même, Marie s'est toujours tenue droite ; elle a toujours songé au Ciel et aux biens célestes : ce que nous pouvons prouver par cela, que morte elle n'est point retournée en poussière, mais, se relevant vers le Ciel, elle s'est envolée pure de toute corruption. Elle a pris la route du Ciel et non celle de la terre, parce que pendant sa vie elle ne songea jamais aux choses de la terre. Cette pensée m'est suggérée par saint Damascène qui, dans sa 11<sup>e</sup> Homélie sur l'Assomption de la bienheureuse Vierge, s'exprime ainsi : « Aujourd'hui la Vierge immaculée, qui n'a été souillée d'aucune attache terrestre, mais toujours élevée dans les pensées célestes, n'est pas retournée vers la terre, mais elle est placée dans les tabernacles du Ciel. » La Vierge, Mère de Dieu, a donc été bien éloignée de toute attache aux choses de la terre, elle qui, morte aux affections terrestres, se mourait, même en vivant, du désir des biens célestes.

Mais il faut rechercher avec soin quel fut dans la bienheureuse Vierge l'amour des biens célestes. Quelles paroles pourraient exprimer son amour pour Dieu ? quelles ses flammes et ses divines ardeurs ? Les Séraphins brûlaient dans le Ciel, mais la Vierge brûlait sur la terre d'un feu bien plus ardent : « Ses lampes sont des lampes de feu et de flamme <sup>2</sup> ; » et dans l'hébreu : « Ses lampes sont des lampes de feu ; c'est la flamme de Dieu, » c'est-à-dire une flamme très-vive, très-ardente, très-grande, car tout ce qui est très-grand est dit de Dieu, comme « les montagnes de Dieu <sup>3</sup>, et « les cèdres de Dieu, <sup>4</sup> » c'est-à-dire très-grands.

« Le feu qui consumait l'holocauste perpétuel brûlait continuellement sur l'autel <sup>5</sup>. » Ainsi, la flamme de la charité brûla sans cesse dans ce cœur virginal comme sur un autel, de telle manière qu'elle ne cessa pas un seul instant d'aimer ce Dieu, comme nous l'avons longuement prouvé dans le volume précédent, à la 137<sup>e</sup> Conférence. Saint Antonin, archevêque très-savant et très-saint de notre Ordre <sup>6</sup>, prouve éloquemment, d'après le bienheureux Albert le Grand, que la charité de

<sup>1</sup> Isaïe, xi, 1. — <sup>2</sup> Cantique des cantiques, viii, 6. — <sup>3</sup> Ps. xxxv, 6. — <sup>4</sup> lxxix, 2. — <sup>5</sup> Liv. vi. — <sup>6</sup> IV<sup>e</sup> Part., tit. xv, chap. xlii, § 9.

la bienheureuse Vierge fut plus incessable que celle des Séraphins eux-mêmes. Je vais citer ses paroles : « L'incessabilité de la bienheureuse Marie surpassa celle des Séraphins. » Albert le prouve ainsi : « Ce qui ne cesse pas, ni ne peut cesser un instant, ni n'a pu cesser, est plus incessable que ce qui ne cesse pas et ne peut plus cesser, mais cependant a pu cesser autrefois. Or, la charité des Séraphins, bien qu'elle ne puisse cesser un instant, a pu cesser autrefois, dans leur première condition, ce que montre l'exemple de Lucifer qui, selon le bienheureux Grégoire, fut le plus éminent dans le chœur des Séraphins, et qui néanmoins déchet de cette charité qui lui avait été donnée et tomba du Ciel. Mais la charité de la bienheureuse Vierge n'a jamais pu cesser, ce que l'on démontre ainsi : « La charité ne peut cesser que par le péché mortel ; or, la bienheureuse Vierge n'a jamais pu pécher mortellement, puisqu'elle a été sanctifiée dès le sein de sa mère, avant qu'elle pût pécher, et, par cette sanctification, elle fut tellement confirmée en grâce et en charité qu'elle ne put plus pécher, même véniellement, ni par conséquent perdre la charité, ce qu'auraient pu faire les Séraphins et ce qu'ont fait quelques-uns : je veux dire Lucifer et les siens. Donc, la bienheureuse Marie l'a emporté sur tous en cela. »

Mais d'où Marie conçut-elle un si grand amour pour Dieu et pour les choses du Ciel ? Dans le Ciel, elle devait plus que tout autre posséder les richesses et tous les trésors de Dieu, ce qui l'a fait appeler *la Trésorière des grâces*. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait négligé et méprisé toutes les choses de la terre, puisqu'elle devait être la maîtresse de tous les biens célestes. En outre, elle eut toujours le Christ devant les yeux et, par suite, rejeta toujours derrière elle les ombres des choses terrestres. Celui qui a le soleil devant lui n'a-t-il pas l'ombre derrière lui ? Donc Marie, qui eut toujours le Christ, le vrai soleil, devant les yeux, eut derrière elle, méprisa et dédaigna l'ombre, c'est-à-dire les objets qui font ombre, je veux dire les choses du temps. Écoutons saint Ambroise, au Livre II *des Vierges* : « La Vierge, humble de cœur, prudente d'esprit, ne place point son espoir dans les richesses, mais dans la prière du pauvre. » Aussi s'appelle-t-elle la Mère du pur amour : « Je suis, dit-elle en parlant d'elle-même, je

suis la Mère du pur amour <sup>1</sup>. » Elle est vraiment la Mère du pur amour, elle qui ne fut ni souillée ni tachée d'aucune affection terrestre, d'aucune attache aux biens temporels, ce dont nous avons traité plus abondamment dans la 87<sup>e</sup> Conférence.

Apprenons donc la pudeur par l'exemple de Marie; méprisons tout ce qui est de la terre, n'envions pas les biens périssables; foulons aux pieds et dédaignons les choses mondaines; regardons les biens célestes, afin que, supérieurs au monde, nous les possédions avec la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'intercession de sa très-digne Mère, Marie. Ainsi soit-il.

## 212<sup>e</sup> CONFÉRENCE

LA VIERGE, MÈRE DE DIEU, FUT TRÈS-PRUDENTE PAR LA CONNAISSANCE DES CHOSES DIVINES ET HUMAINES.

Sommaire. — 1. La prudence se compose de la science et de la sagesse. — 2. Connaissance de l'Écriture sainte par Marie. — 3. Que doit faire le disciple de Marie ?

I. — Nous appelons souvent prudents ceux qui sont instruits, expérimentés, savants. Par suite, nous appelons jurisprudence la science du droit, la connaissance et le savoir dans le droit. Dans l'*Écclésiastique* <sup>2</sup> la sagesse est appelée du nom de prudence : « L'intelligence de la prudence. » Les Platoniciens, que suit saint Augustin, disaient que notre raison, lorsqu'elle contemple les choses les plus élevées, s'appelle raison et sagesse; mais quand elle s'occupe des objets les plus bas, elle se nomme prudence. Aussi l'empereur Justinien définit-il exactement, au lieu cité plus haut, la prudence : « La connaissance des choses divines et humaines, la science du juste et de l'injuste. » La Vierge, Mère de Dieu, fut douée au plus haut degré de cette connaissance, et pour cela elle s'appelle justement la Vierge très-prudente.

II. — D'abord, la bienheureuse Vierge eut l'intelligence la plus parfaite de la sainte Écriture. Tout ce qui se cachait dans les prophètes, tout ce que contenait l'Écriture entière, tout cela était su et

<sup>1</sup> *Écclésiastique*, xxiv, 23. — <sup>2</sup> 1, 6.



connu de la bienheureuse Vierge; ce qui fait dire à saint Vincent Ferrier, dans son Sermon *sur la Nativité du Seigneur* : « La Vierge Marie savait mieux la Bible que ne la connaissaient les prophètes. » C'est aussi ce qui fait que Richard de Saint-Laurent qui, au Livre IX *des Louanges de la Vierge*, l'appelle « l'armoire des Écritures. » Saint Germain, archevêque de Constantinople, dans le Sermon *sur la Nativité de la Vierge*, l'appelle « le sceau de l'un et l'autre Testament. » Et c'était bien un sceau, car tout ce qui était enfermé dans les prophéties les plus obscures des prophètes, tout ce que le Nouveau Testament proclame à haute et claire voix, tout cela était enfermé et scellé dans le cœur de Marie comme dans un trésor.

Écoutons le saint Évangéliste : « Marie, dit-il, conservait toutes ces choses, les repassant dans son cœur<sup>1</sup>. » Elle conservait non-seulement les paroles que le Christ avait dites alors, mais aussi tout ce qui avait été dit et fait avant et après l'Incarnation, comme Théophylacte le remarquait; ainsi, la salutation de l'Ange, la conception sans homme, l'enfantement sans douleur, l'arrivée des bergers, l'adoration des rois, la fuite en Égypte, la discussion dans le Temple. Non-seulement elle conservait tout cela, mais elle le comparait avec les prédictions des prophètes, et pénétrait leur admirable correspondance, leur liaison intime. Gabriel, par exemple, avait dit : « Vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un Fils. » Isaïe avait prédit : « Une vierge concevra et enfantera un fils. » David avait dit : « Les rois de Tharsis et les îles lui offriront des présents, les rois d'Arabie et de Saba apporteront des présents. » Marie voyait se réaliser ces paroles et elle s'en réjouissait, et dans toutes les circonstances semblables elle repassait ce qu'elle avait lu et le comparait à ce qu'elle entendait et voyait. Aussi peut-elle dire avec l'Époux du *Cantique des cantiques* : « Toutes sortes de fruits : les nouveaux et les anciens, je vous les ai gardés, ô mon bien-aimé. » Car tout ce que les anciens prophètes ont médité, tout ce qu'ils ont prédit sur la grâce future, tout cela Marie le gardait et le cachait dans le secret de son cœur, comme dans un écrin, afin de tout révéler en son temps,

<sup>1</sup> St. Luc, II, 19, 51.

comme cela s'était passé, et de l'expliquer à ceux qui s'en informeraient.

Le cœur de Marie ne ressemblait pas au cœur de l'homme insensé dont il est dit : « Le cœur de l'insensé est comme un vase rompu ; il ne peut rien retenir de la sagesse <sup>1</sup>. » Mais il ressemblait à ceux dont le Christ a dit : « Bienheureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent ! » Elle gardait les paroles du Christ comme celles, non d'un enfant de douze ans, mais de celui qui avait été conçu du Saint-Esprit.

Dans ce soin que la bienheureuse Vierge apporte à conserver les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il me semble qu'elle agit comme ceux qui, pour que les fruits des arbres ne se dessèchent ou ne se corrompent pas, les confisent prudemment dans le sucre, afin de les conserver ainsi longtemps. De même, la bienheureuse Vierge, pour ne pas laisser périr les paroles du Christ, fruits de l'arbre de la vraie vie, les confisait dans le sucre d'une douce et continuelle méditation, afin de les conserver dans son cœur comme dans un coffret.

Et c'est pour ce motif que saint Jean représente la bienheureuse Vierge revêtue du soleil et foulant la lune sous ses pieds : « Une femme revêtue du soleil, qui avait la lune sous ses pieds, et une couronne de douze étoiles sur sa tête <sup>2</sup>. » Pourquoi la bienheureuse Vierge est-elle revêtue du soleil ? Autrefois, le manteau était le signe de la sagesse, ou du moins le vêtement des hommes qui professaient la philosophie. Marie est donc revêtue du soleil comme d'un manteau, parce qu'elle a sondé l'abîme de la divine sagesse. C'est la pensée qu'a eue avant moi et qu'a exprimée en termes très-clairs saint Bernard, en expliquant ce passage de l'*Apocalypse* : « C'est avec raison que Marie nous est représentée revêtue du soleil, elle qui a sondé, au delà de tout ce qu'on pourrait dire, le très-profond abîme de la divine sagesse. » Et pourquoi paraît-elle avec la lune sous les pieds ? Sans doute parce qu'elle méprise les choses de la terre, néglige celles du temps, foule aux pieds toutes les mondainetés que représente la lune. Elle est vaine et insensée la sagesse de ceux qui s'efforcent de

<sup>1</sup> *Ecclésiastique*, xxi, 17. — <sup>2</sup> *Apocalypse*, xii 1.

revêtir le soleil en ayant les étoiles sous les pieds et la lune sur la tête, c'est-à-dire qui préfèrent les choses du temps à celles de l'éternité et ce qui périt aux biens célestes. Il n'en est pas ainsi de Marie. Revêtue du soleil de la sagesse, elle a les étoiles sur la tête et la lune sous les pieds, parce qu'elle préfère les biens du Ciel à tous ceux de la terre, et foule à ses pieds toutes les choses terrestres.

Ce qui prouve surtout cette connaissance des choses divines en la bienheureuse Vierge, c'est qu'elle connaissait les pensées de son Fils. Nous le voyons en ce qu'invitée aux noces, elle avertit les serviteurs de faire ce que son Fils ordonnerait. A peine le Christ avait-il dit : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? » qu'elle-même, se tournant vers les serviteurs, leur dit : « Faites tout ce qu'il vous dira, » comme si elle avait lu dans le cœur de son Fils ce qu'il allait faire.

Et il n'y a rien d'étonnant, car le Christ encore enfant révélait en particulier à sa Mère bien-aimée un grand nombre de mystères, comme sainte Brigitte raconte que cela lui a été révélé <sup>1</sup>. O Vierge très-prudente qui pouvait connaître les pensées de Dieu même ! Connaître les pensées des hommes est le propre de Dieu : « Le cœur de tous les hommes est corrompu, il est impénétrable : qui pourra le connaître ? » Et il a été accordé à la bienheureuse Vierge de connaître les pensées de Dieu. O privilège singulier ! ô grâce extraordinaire !

Mais peut-être quelqu'un demandera-t-il : « Comment la bienheureuse Marie a-t-elle mérité d'avoir une telle connaissance des choses divines et humaines ? » Écoutez et comprenez : Le Christ, comme le dit l'Apôtre <sup>2</sup>, est la vertu de Dieu et la sagesse de Dieu ; en lui sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu. Or, le Christ était en Marie, dans le sein de laquelle il se formait un corps ; donc la vertu de Dieu, et la sagesse de Dieu, et tous les trésors de science et de sagesse étaient en Marie. Ainsi s'exprime saint Anselme, dans son Homélie sur ce texte : « Jésus entra dans un village. »

De plus, la bienheureuse Vierge lisait fréquemment les saintes Écritures, et à ce qu'elle y trouvait elle ajoutait ce qu'elle éprouvait

<sup>1</sup> Révelations, vi, 58. — <sup>2</sup> Jérémie, xvii, 9. — <sup>3</sup> 1<sup>re</sup> Aux Corinthiens, i, 24.

intérieurement et ce qu'elle savait par elle-même. C'est pour ce motif qu'elle y trouvait d'admirables délices et qu'elle y puisait de nombreux mystères. Écoutons Ludolphe le Chartreux, sur la Nativité de la Vierge <sup>1</sup> : « Marie s'adonnait continuellement à l'oraison, à la lecture ou à l'action. Elle priait sans cesse pour le salut du genre humain; elle lisait fréquemment les Écritures sur l'avènement du Christ, et tout ce qu'elle trouvait dans l'Écriture sur l'Incarnation elle le relisait en le baisant et l'embrassant tendrement. » Nous nous sommes étendus longuement là-dessus dans les 93<sup>e</sup> et 94<sup>e</sup> Conférences.

En outre, la prudence et la science du juste et de l'injuste. Le principal devoir de la prudence est non-seulement de savoir ce qu'il faut faire, mais encore d'examiner soigneusement comment on doit agir, pour que ce que l'on fait soit juste et non injuste. Saint Bernard <sup>2</sup> a dit de la discrétion : « La discrétion est le modérateur et le guide des vertus; elle règle notre affection et forme nos mœurs : supprimez-la et la vertu sera un défaut. » L'Époux du *Cantique des cantiques* indique clairement que la bienheureuse Vierge posséda cette prudence ou cette discrétion, lorsqu'il dit : « Votre nez est comme la tour du Liban. » Il ne vante pas le nez matériel de l'Épouse; car ce ne serait pas là une louange, mais un opprobre, car la grandeur du nez est une difformité et non une beauté; mais il vante une qualité spirituelle, la prudence sans aucun doute; car, de même que le nez distingue de loin les parfums des mauvaises odeurs, ainsi la prudence discerne le juste de l'injuste, le bien du mal, et enseigne ce qu'il faut rechercher et ce qu'il faut fuir. Nous avons longuement parlé de cette métaphore du nez dans ce même volume, à l'invocation *Mère aimable*.

III. — Apprenons donc de la bienheureuse Vierge cette prudence, c'est-à-dire la connaissance des choses spirituelles et salutaires. Il est prudent et bien heureux celui qui se livre à la science sous la noble direction de Marie, car il apprend sous elle non-seulement la science, mais encore la vraie charité. Il est insensé et malheureux celui qui, sous les précepteurs du monde, n'acquiert que la science pure et

<sup>1</sup> Chap. II. — <sup>2</sup> Sermon XLIX<sup>e</sup> sur le *Cantique*.

simple ; car la science sans la charité est folie. Ils sont prudents ceux qui, sous la direction de Marie, acquièrent à la fois la science et l'amour. Le catalogue de ces disciples de Marie se trouve dans la 94<sup>e</sup> Conférence. Il permet de juger combien la bienheureuse Vierge est prodigue de ses biens, avec quelle munificence elle les dispense et spécialement la sagesse et le savoir.

Quiconque désire donc devenir savant sous la direction de Marie, quiconque veut être son meilleur disciple, doit apprendre d'elle la prudence de telle manière qu'il s'efforce d'imiter ses vertus : sans cela il ne sera pas son vrai disciple. Qu'il dise à cette insigne maîtresse, comme l'Épouse : « Attirez-moi, nous accourrons à l'odeur de vos parfums ; » c'est-à-dire : « Attirez-moi, » ô Vierge très-prudente, ô maîtresse très-instruite, attirez-moi, moi ignorant, afin de me rendre savant. « Nous accourrons à l'odeur de vos parfums, » c'est-à-dire au parfum suave de vos vertus qui nous réjouissent dans cette vie, qui calment nos douleurs, guérissent nos blessures et nous conduisent à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

## 213<sup>e</sup> CONFÉRENCE

LA SAINTE MÈRE DE DIEU FUT TRÈS-PRUDENTE POUR SE GARDER DES MAUX  
ET CHOISIR LES BIENS.

SOMMAIRE. — 1. La sainte Vierge se tint en garde contre les maux. — 2. Elle veilla avec soin sur chacun de ses sens. — 3. Elle choisit les biens.

I. — La vraie prudence consiste, suivant l'auteur de *l'Éthique*<sup>1</sup>, à se garder des maux et à choisir les biens. Ce fut la prudence dont fut douée la Vierge Marie, Mère de Dieu, et par laquelle elle se garda des maux et choisit les biens.

Elle se garda des maux :

1<sup>o</sup> Parce qu'elle garda son cœur avec une extrême vigilance, suivant l'avertissement du Sage<sup>2</sup> : « Appliquez-vous avec tout le soin possible à la garde de votre cœur. » C'est du cœur que sortent les mauvaises pensées, les homicides, les adultères, les fornications, les vols, les

<sup>1</sup> VI. — <sup>2</sup> *Proverbes*, IV, 23.

faux témoignages, comme la Vérité le dit en saint Matthieu <sup>1</sup>. Celui qui garde son cœur avec soin se tient en garde contre tous ces péchés et autres semblables; il n'ouvre l'entrée de son cœur à rien de ce qui pourrait en altérer la pureté ou en troubler la paix.

Cette garde que nous devons faire autour de notre cœur, la nature elle-même nous l'enseigne; car elle a couvert le cœur d'une membrane à la fois très-molle et solide: elle l'a protégé par les côtes et la poitrine comme par un rempart. De même, l'homme doit protéger son cœur afin que les souillures du péché ne le corrompent pas, que les attraites de la chair ne le profanent point, que les soucis des affaires mondaines ne l'inquiètent pas. Qu'il couvre son cœur de l'enveloppe très-tendre et solide de la crainte divine; qu'il le protège par le rempart du secours divin. Par là, son cœur demeurera libre de tout feu de la concupiscence et à l'abri de toute aspiration des passions.

Ainsi la sainte Mère de Dieu garda son cœur; jamais elle n'éprouva en son cœur aucune concupiscence de la chair, aucune agitation des passions, aucun tumulte de pensées diverses. Mais elle posséda tout en paix, et par là se garda facilement de tous maux.

L'Esprit-Saint veilla sur ce cœur virginal et le garda contre toute affection pour la chair, contre toute passion, contre tout mouvement désordonné. O grâce merveilleuse! La garde du Paradis terrestre fut confiée à un Chérubin, mais, pour la Vierge Marie, le Saint-Esprit voulut en être lui-même le gardien, et il protégea son cœur contre tout feu charnel, et lui conserva la paix et la pureté la plus complète.

2<sup>o</sup> Parce qu'elle fut à l'abri de toute contagion du péché: ce que nous avons abondamment prouvé dans le II<sup>e</sup> volume <sup>2</sup>. Nous ajouterons ici ce que le roi-prophète a dit à son sujet: « Dieu ne sera point ébranlé en elle. » Qu'est-ce à dire? Saint Ambroise, expliquant ce passage, répond: « Dieu ne sera point ébranlé et n'a point été ébranlé en elle, parce que le Fils de Dieu n'a été ébranlé en elle par aucune chute dans le péché. Quand on pèche mortellement, Dieu est en quelque sorte ébranlé, puisqu'il se retire par sa grâce de celui qui pèche. Ainsi,

dès qu'Adam a péché, il est dit que Dieu se promenait après midi <sup>1</sup>. Pourquoi se promener? sans doute parce que sa grâce s'était retirée d'Adam qui avait péché. Au contraire, lorsque Étienne subissait le martyre, le Fils de Dieu est représenté, non comme se promenant, mais comme demeurant <sup>2</sup>, parce qu'alors il ne se retirait pas d'Étienne, mais il demeurait en lui par le secours qu'il lui donnait. C'est ainsi que Dieu ne fut point ébranlé en Marie et ne le sera point, parce qu'il ne s'est jamais retiré et ne se retirera jamais d'elle par sa grâce.

Peu après le prophète ajoute <sup>3</sup> : « Et il brûlera leurs boucliers en les jetant dans le feu. » Que désignent ces boucliers? Écoutez Richard de Saint-Laurent <sup>4</sup> : « Le bouclier, c'est un prétexte; le feu, c'est l'amour divin qui brûle tous ces boucliers. » Donc, en la bienheureuse Vierge les boucliers ont été brûlés par le feu du divin amour, parce que le prétexte ou l'excuse du péché n'a pas eu de raison d'être en elle qui ne commit jamais la plus légère faute.

II. — Elle garda si bien ses sens qu'elle n'admit jamais en elle le germe du moindre péché. Les cinq sens de l'homme sont comme autant de fenêtres par lesquelles la mort entre dans nos âmes : « La mort est montée par nos fenêtres <sup>5</sup>. » La bienheureuse Vierge garda ces fenêtres si soigneusement qu'elle ne reçut par elles pas même le plus petit germe de malice en son âme.

1<sup>o</sup> Elle garda ses yeux avec tant de sollicitude qu'elle n'aperçut rien qui fût opposé à la volonté divine ou à la raison. J'en appelle au témoignage de Pierre Galatin, qui parle ainsi de la bienheureuse Vierge <sup>6</sup> : « Les yeux de la Vierge ne virent jamais rien de déshonnête ni d'illicite. Bien plus, elle ne leva jamais les yeux, comme les autres hommes ont l'habitude de le faire, mais elle les tint constamment fixés au sol, si ce n'est lorsqu'elle priait. » Le même auteur continue : « Si par hasard elle eût été sur le point d'apercevoir quelque chose de défendu et d'illicite, ses yeux se seraient fermés sur-le-champ. » C'est ce que confirme l'autorité du saint Évangile qui, racontant le message du salut, dit : « Marie fut troublée en entendant ses paroles; » c'est-à-dire celles de l'Ange. Or, pourquoi fut-elle troublée en entendant

<sup>1</sup> Genèse, III, 8. — <sup>2</sup> Actes, VII, 55. — <sup>3</sup> Ps. XLV, 19. — <sup>4</sup> Liv. IV, des *Louanges de la Vierge*. — <sup>5</sup> Jérémie, IX, 21. — <sup>6</sup> Liv. VII, chap. v.

son discours et non point à sa vue? Saint Eucher le dit très-bien dans une Homélie sur cet Évangile : « Elle fut troublée, non à sa vue, mais en l'entendant, parce qu'elle ne faisait point attention à l'Ange, mais à la parole de l'Ange. » Voyez combien la bienheureuse Vierge a veillé sur ses yeux, puisqu'elle ne les a pas levés même sur un Ange; bien plus, elle craignait tellement de regarder un homme que, tant qu'elle vécut dans la maison de son père, Joachim, elle ne regarda jamais son visage, comme saint Antonin le rapporte dans son histoire.

Que les jeunes gens et surtout les jeunes filles apprennent de la sainte Vierge la modestie des yeux. Elle ne pouvait faillir celle qui était protégée et défendue de toutes parts, et cependant elle se tenait si bien sur ses gardes qu'elle ne leva les yeux ni sur l'Ange qui lui apparut sous la forme d'un jeune homme, ni sur son père.

2° Passons aux oreilles. La bienheureuse Vierge les garda si bien, qu'elle n'entendit jamais non-seulement aucune parole honteuse, impure, lascive, obscène, mais même inutile. « Elle était douée, dit Pierre Galatin <sup>1</sup>, de l'esprit de prophétie, en sorte que, si elle avait été sur le point d'entendre quelque parole défendue et illicite, ses oreilles se seraient fermées sur-le-champ, afin qu'il parût qu'elles n'obéissaient qu'à la volonté divine. » Dieu ne voulait pas que les oreilles de la Vierge fussent frappées d'un mot, je ne dis pas souillé, mais même oiseux, elle qui avait entendu les paroles de Dieu, elle qui avait conçu dans son sein le Verbe de Dieu et l'y avait porté neuf mois. Entendez-vous, vous dont les oreilles se tendent avidement aux discours non-seulement inutiles, mais même impurs et dissolus, et qui n'entendent la parole de Dieu qu'avec insouciance et comme en dormant? Ce n'est pas ainsi que la Mère de Dieu se gardait des paroles qui auraient pu altérer la pureté de son cœur; mais elle écoutait volontiers les paroles chastes, pudiques, divines; elle les repassait en elle-même et les gardait en son cœur : « Sa Mère conservait en son cœur toutes ces choses <sup>2</sup>. » Nous avons expliqué plus longuement ailleurs ce passage.

3° Elle garda si saintement son odorat qu'elle ne le flatta jamais

<sup>1</sup> Liv. VII, chap. v. — <sup>2</sup> St. Luc, II, 51.



par aucune odeur, aucun parfum, aucune essence. Les femmes molles et lascives portent sur elles le parfum du musc; elles se peignent le visage de fard et de céruse, pour paraître plus colorées ou plus blanches, parce qu'elles sont toutes voluptueuses. C'est ainsi que les poètes grecs et latins racontent que Vénus ne quittait jamais un lieu sans y laisser un parfum exquis, pour révéler que c'était elle qui avait été présente. Il n'en fut pas de même de la bienheureuse Vierge Marie, qui fut toujours très-pure, très-chaste, très-réservée dans son corps et dans son âme. Aussi fuyait-elle les vains parfums, les essences trompeuses, plus que la peste ou un serpent. Nul doute que la chair de la bienheureuse Vierge n'exhalât une odeur suave (car de très-graves auteurs l'affirment, et nous-mêmes avons soutenu cette opinion dans le volume précédent, à la 186<sup>e</sup> Conférence); mais ce n'était pas un parfum de courtisane dont le poète a dit : « Posthumus, celui qui sent toujours bon ne sent pas bon. » C'était un parfum naturel, car ce fut la qualité particulière de ce corps dans lequel la Providence avait préparé la chair que devait revêtir le Fils de Dieu.

4<sup>e</sup> Elle veillait si bien sur le goût que jamais elle ne prépara un repas somptueux; jamais elle ne goûta, en s'y complaisant, un mets délicat, un vin généreux, des friandises recherchées. Écoutez la Vierge elle-même parlant à sainte Élisabeth <sup>1</sup> : « Ma fille, je vous assure que je n'ai reçu de Dieu aucune grâce, aucun don, aucune vertu, sans un grand travail, sans une prière continuelle, sans un ardent désir, sans une profonde dévotion et de nombreuses afflictions, sauf la grâce de la sanctification que j'ai reçue dans le sein de ma mère. » Et elle ajouta : « Tenez pour certain qu'aucune grâce n'est descendue sur mon âme, si ce n'est par la prière et la mortification. »

5<sup>e</sup> Elle veille si bien sur le tact qu'elle ne rechercha jamais un rien d'efféminé ni de délicat. Il lui suffisait de couvrir son corps et de lui donner le repos selon ce qui est nécessaire; elle ne voulait ni vêtement ni couche délicate, ce que nous avons prouvé longuement dans le volume précédent, à la 198<sup>e</sup> Conférence.

Ainsi, la bienheureuse Vierge Marie fut très-prudente en ce

<sup>1</sup> St. Bonaventure, *Méditations sur la Vie du Christ*, chap. III.

qu'elle se tint en garde avec le plus grand soin contre toute cause ou occasion de mal.

III. — Elle choisit le bien :

1° Parce qu'elle négligea tous les biens de la terre, dédaigna les mondantés, ne fit aucun cas de l'or, et ne désira que les biens célestes et divins, comme nous l'avons prouvé ci-dessus. Ajoutons ici que la bienheureuse Vierge, dans cet épithalame du *Cantique des cantiques*<sup>1</sup>, compare la tête de l'Époux à l'or. Pourquoi ne recherche-t-elle point l'or tiré des entrailles de la terre? parce qu'elle ne connaissait pas d'autre or que le Christ.

2° Parce qu'elle garda parfaitement la loi, ce qui la fait appeler l'Arche du Testament. Les Chérubins couvraient de leurs ailes cette arche propitiatoire, et l'observation de la loi divine protégea si bien Marie que la contagion d'aucun péché ne souilla jamais son âme; nous en parlerons plus longuement à l'invocation *Arche d'alliance*.

3° Parce qu'elle s'éleva au-dessus de toutes les choses de la terre, au-dessus de la chair et du peuple charnel, puisque, dès le berceau, en quelque sorte, elle méprisa le monde, dédaigna la chair et choisit un mode de vie tout différent de celui des autres gens, et opposé dans ce temps-là au genre humain; je veux dire la continence virginale que le monde à cette époque ignorait presque, que la loi n'exigeait pas, que le peuple hébreu méprisait et que la frêle nature des femmes ne comportait pas. Ne savez-vous pas combien la virginité était méprisée chez les anciens? N'avez-vous pas lu dans le *Deutéronome*<sup>2</sup> : « Il n'y en aura point parmi vous de stériles? » De là les plaintes réitérées de Rachel à Jacob sur son infécondité : « Donnez-moi des enfants, ou je mourrai. » De là la douleur de la fille de Sephté, vouée à la mort et disant à son père<sup>3</sup> : « Accordez-moi la prière que je vous fais : laissez-moi aller sur les montagnes pendant deux mois, afin que je pleure ma virginité avec mes compagnes; » car elle estimait la privation de postérité plus dure que la mort. De là encore les pleurs d'Anne, qui se désolait et ne prenait point de nourriture, parce que sa rivale l'insultait de ce que le Seigneur l'avait rendue stérile<sup>4</sup>. Ainsi, la virginité

<sup>1</sup> v. II. — <sup>2</sup> VII, 14. — <sup>3</sup> *Juges*, XI, 37. — <sup>4</sup> *1<sup>er</sup> Livre des Rois*, I, 6 et 7.

perpétuelle et volontaire fut considérée, chez les Juifs, comme un opprobre exécration, chargé de toutes les malédictions <sup>1</sup>. Et cependant la sainte Mère de Dieu l'embrassa, mettant contre elle l'opinion d'une multitude ignorante des conseils divins, et s'inquiétant peu du jugement du monde. Elle ne se conforma point à la manière de voir des femmes, ne succomba point à la faiblesse de son sexe ou aux séductions de la chair; enfin, elle ne fut point arrêtée par une jeunesse pleine d'espérance, elle se consacra à perpétuité à Dieu et, la première parmi les mortelles, elle fit briller en sa chair l'éclat de la virginité et le confirma par un vœu perpétuel, comme je l'ai prouvé dans le 1<sup>er</sup> volume, à la 110<sup>e</sup> Conférence. Oh! oui vraiment *Vierge très-prudente!*

C'est à ce titre que saint Bernard, l'éloquent Docteur, loue sa prudence dans sa III<sup>e</sup> Homélie sur le texte *Missus est* : « O Vierge prudente! ô Vierge dévouée! qui vous enseigna que la virginité était agréable à Dieu? Quelle loi, quelle justice, quelle page de l'Ancien Testament ordonne, recommande, ou seulement conseille de ne pas vivre charnellement dans la chair et de mener sur la terre la vie des Anges? Où avez-vous lu, bienheureuse Vierge : « La sagesse est la mort de la chair? » Et : « Vous ne vous laisserez pas dévorer par les désirs et les soins charnels? » Où avez-vous lu : « Que les vierges chantent un cantique nouveau que nul autre ne peut chanter, et qu'ils suivent l'Agneau partout où il va? » Où aviez-vous lu : « Bienheureux ceux qui garderont la continence pour le Roi des Cieux? » Où avez-vous lu : « En marchant dans la chair, nous ne combattons pas selon la chair? » et : « Celui qui marie sa fille fait bien; celui qui ne la marie pas fait mieux? » Où aviez-vous entendu dire : « Je veux que vous soyez

<sup>1</sup> Ce n'est pas la virginité qui était regardée comme un déshonneur chez les Hébreux, mais la stérilité des époux. Dans le passage du *Deutéronome* que cite notre auteur, Dieu se borne à promettre la fécondité à ceux qui observeront la loi. Par suite, on crut à un châtement pour un crime secret, lorsque l'union des époux demeurait stérile. Voilà pourquoi Rachel et Anne, qui étaient mariées, se désolaient de leur stérilité. Reste seulement la douleur de la fille de Jephthé. Mais l'on sait que ce récit est diversement interprété. Toujours est-il qu'il y a exagération à dire que la virginité fut abhorrée chez les Hébreux : elle n'était pas dans les usages, mais on l'estimait dans ceux qui la gardaient avec une force admirable, comme Elie et Jean Baptiste. Si elle avait été en horreur, les ennemis du Sauveur ne la lui auraient-ils pas reprochée? Reconnaissons seulement qu'elle était rare, mais, par cela même, bien plus admirable. (*Note du Traducteur.*)

« comme moi-même? » et : « Il est bon pour l'homme de suivre mon conseil; je n'ai point d'ordres à donner de la part de Dieu au sujet de la virginité, mais je donne un conseil? » Vous, vous n'avez eu ni précepte, ni conseil, ni exemple, mais vous étiez instruite par l'onction, par le Verbe vivant de Dieu, qui fut votre maître avant d'être votre Fils, et qui éclaira votre cœur avant de revêtir votre chair. » Voilà ce qu'a écrit ce saint Père.

Efforçons-nous donc de tendre à la prudence de la Vierge; tenons-nous en garde contre les maux; élevons notre cœur au-dessus des désirs de la terre; fuyons le péché; veillons sur nos sens; choisissons les biens, c'est-à-dire aspirons aux biens célestes; observons la loi de Dieu; pratiquons la chasteté, afin d'obtenir le royaume des Cieux par l'intercession de la Vierge très-prudente. Ainsi soit-il.

## 214<sup>e</sup> CONFÉRENCE

LA SAINTE VIERGE FUT TRÈS-PRUDENTE DANS LE CHOIX DES MOYENS PROPRES A ATTEINDRE LA FIN DE TOUTE LA VIE.

SOMMAIRE. — 1. Les bonnes œuvres sont le moyen d'atteindre la fin totale de la vie humaine. — 2. La bienheureuse Vierge Marie fit toujours de bonnes œuvres. — 3. Nous devons faire nos œuvres en vue de Dieu, et travailler sous le patronage de Marie. — 4. Exemples.

I. — C'est la qualité distinctive de l'homme prudent, de trouver les moyens propres à atteindre la fin qu'il se propose. Ainsi, l'on appelle prudents les généraux, les négociants, les pilotes, les juges qui savent trouver et préparer les moyens propres à atteindre la fin des fonctions qu'ils remplissent. Mais cette prudence, comme nous l'avons déjà fait remarquer, est imparfaite parce qu'elle trouve les moyens propres à atteindre non la fin totale de la vie, mais la fin d'une affaire particulière. Or, la vraie prudence, la prudence parfaite, est celle qui sait trouver le moyen d'atteindre la fin totale de la vie, c'est-à-dire la béatitude éternelle, comme nous l'avons prouvé ci-dessus, d'après le docteur Angélique <sup>1</sup>. Ce moyen, ce sont les bonnes œuvres. L'Apôtre saint Pierre nous invite d'une manière pressante

<sup>1</sup> XXI, quest. XLVII, art. 13.

à trouver ce moyen : « Mes frères, efforcez-vous de plus en plus d'affermir votre vocation et votre élection par les bonnes œuvres <sup>1</sup>. »

II. — Telle fut la prudence dont fut douée la Mère de Dieu, la Vierge Marie. Elle employait les moyens propres à obtenir cette fin dernière, je veux dire qu'elle faisait continuellement des bonnes œuvres, comme le raconte en ces termes saint Vincent Ferrier : « Jamais la sainte Vierge ne fut oisive; elle fut, au contraire, occupée sans cesse à de saintes œuvres. Elle se levait au milieu de la nuit; elle priait, puis elle filait et tissait <sup>2</sup>. » Et le bienheureux Denis le Chartreux <sup>3</sup> raconte, d'après la révélation de sainte Brigitte, que la bienheureuse Vierge fut continuellement admise à de saintes méditations, et pria assidûment pour le salut de tout le genre humain, et néanmoins elle se livrait à des travaux manuels. Le fils de Sirach confirme leur enseignement lorsqu'il dit : « L'abeille est petite entre les animaux qui volent, et néanmoins son fruit l'emporte sur ce qu'il y a de plus doux <sup>4</sup>. » Il appelle abeille la bienheureuse Vierge Marie, suivant l'interprétation de Richard de saint Laurent <sup>5</sup>, non-seulement pour sa chasteté ou sa pureté, mais aussi pour son travail et sa diligence. De même, en effet, que l'abeille est préoccupée de faire son miel, ainsi la bienheureuse Vierge Marie fut toujours préoccupée de bien faire.

C'est par ce motif qu'elle est représentée revêtue du soleil <sup>6</sup>. Car, de même que le soleil tourne sans cesse depuis qu'il a reçu la lumière, et qu'il éclaire successivement toutes les contrées du monde sans s'arrêter jamais, de même la bienheureuse Vierge Marie, depuis qu'elle avait l'usage de la raison, s'occupait sans cesse de bonnes œuvres, éclairait de son exemple les hommes, et les réveillait de leur sommeil et de leur oisiveté.

Ce n'est pas sans raison que la Vierge très-prudente est comparée à l'aurore : « Qui est celle-ci qui s'avance comme l'aurore lorsqu'elle se lève <sup>7</sup> ? » Car de même que l'aurore appelle les hommes au travail,

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> Épître, 1, 10. — <sup>2</sup> Sermon sur la Vigile de la Nativité du Seigneur. —

<sup>3</sup> Sermon sur la Conception de la bienheureuse Vierge Marie. — <sup>4</sup> Ecclésiastique, xi, 3. — <sup>5</sup> Liv. II, des Louanges de la Vierge. — <sup>6</sup> Apocalypse, xii, 1. — <sup>7</sup> Cantique des cantiques, vi, 9.

— les ouvriers ne se lèvent-ils pas pour aller à leurs travaux quand elle se lève elle-même? — de même la bienheureuse Vierge Marie appelait par son exemple les hommes au travail, elle les excitait et les soutenait dans leurs travaux.

Ce n'est pas assez pour l'homme de faire de bonnes actions s'il ne les dirige pas, comme il le doit, vers leur fin dernière; car la fin complète l'œuvre. Ainsi, ce n'eût pas été assez pour la bienheureuse Vierge Marie de faire de bonnes actions, si elle ne les avait rapportées à Dieu; toutes ses œuvres tendaient donc à Dieu, étaient conformes à la volonté divine. On peut donc lui appliquer ces mots <sup>1</sup>: « Elle s'éleva au-dessus d'elle-même. » La bienheureuse Vierge Marie s'éleva vraiment au-dessus d'elle-même, car elle ne songea pas à elle-même, mais à ce qui est au-dessus d'elle. Aussi dit-elle: « Mes mains étaient toutes dégouttantes de myrrhe la plus précieuse <sup>2</sup>. » Ses mains étaient dégouttantes de myrrhe, parce qu'elles ne connaissaient ni les délices ni les plaisirs, mais elles étaient toujours pleines de la myrrhe de mortification, c'est-à-dire dans l'exercice continu des vertus. Et ses doigts, destinés à ces actes, étaient pleins de la myrrhe la plus précieuse, parce que toutes ses actions, même les plus petites, étaient très-agréables à Dieu, puisqu'elles tendaient à sa gloire. Or, ce qui est agréable à Dieu est très-précieux. Ainsi s'exprime Guillaume au sujet du *Cantique des cantiques*.

Mais d'où vint à la Vierge cette grande puissance qui lui fit choisir les moyens si propres à parvenir à la fin dernière? Il est hors de doute qu'elle était remplie de l'Esprit-Saint; par conséquent, l'amour avait rempli son cœur, car l'Esprit-Saint est l'amour même. Donc, l'amour fit qu'elle ne languit jamais dans l'oisiveté, et qu'elle ne s'affaiblit jamais par lâcheté et paresse: « L'amour de Dieu, dit saint Bernard, n'est jamais oisif; si vous aimez vraiment Dieu, vous ne demeurerez jamais un seul moment oisif <sup>3</sup>. »

III. — Apprenons donc la prudence par l'exemple de Marie; recherchons avec gloire les moyens de parvenir à la fin totale de notre vie, c'est-à-dire au bonheur; faisons des bonnes œuvres, faisons-les pour

<sup>1</sup> *Thren.*, III, 28. — <sup>2</sup> *Cantique des cantiques*, V, 5. — <sup>3</sup> *De la Manière de vivre*, sermon I.<sup>er</sup>.

la plus grande gloire de Dieu, rapportons-lui-en la gloire; car, d'ailleurs, tout travail est vain s'il ne tend pas à Dieu, et l'action que cette fin n'anime et n'embellit point est comme morte.

Apprenons cette prudence sous la direction et le patronage de Marie. Elle est, en effet, le soulagement et le soutien de tous ceux qui font le bien, à tel point que saint Bonaventure, dans le Psautier, n'hésite pas à nous inviter en ces termes : « Allez à elle, vous tous qui travaillez et qui êtes chargés, et elle soulagera vos âmes. » Il n'est pas d'œuvre si grande, il n'est pas de travail si pénible qui ne devienne léger par le moyen de la sainte Vierge. Écoutez ce que dit le bienheureux Amédée : « La sainte Vierge couvre de son ombre ceux qui travaillent <sup>1</sup>. »

IV. — Fortifions cet enseignement par des exemples. Ce que raconte Vincent de Beauvais, au VII<sup>e</sup> Livre de son histoire <sup>2</sup>, est extraordinaire : « Pendant que des moines de Cîteaux s'occupaient d'enranger leurs moissons, un vieillard vit la sainte Vierge essuyer leurs sueurs et les consoler doucement de leur dur travail. »

Le récit de Henri de Gand n'est pas différent <sup>3</sup> : « Lorsque les Pères de l'Ordre de Cîteaux engrangeaient leurs gerbes, au temps de la moisson, et qu'ils suaient beaucoup, la bienheureuse Vierge apparut à un moine de leur ordre, et comme celui-ci lui demandait qui elle était : « Je suis, répondit-elle, Marie, à qui tu appartiens, toi, et cette maison, et tous ceux qui y demeurent. J'ai visité aujourd'hui mes moines dans leurs champs et j'ai recueilli pour moi leurs sueurs dans ce vase, et c'est là une excellente odeur devant moi, odeur qui doit être dignement récompensée par mon Fils en son temps. » Que personne donc ne se laisse aller à la torpeur de l'oisiveté; que nul ne s'endorme dans l'indolence; que nul ne se livre à la paresse pour parvenir à cette fin totale de la vie, j'entends, à la béatitude; mais qu'à l'exemple de Marie, il travaille à perdre haleine, soutenu par ce verset du Psalmiste : « De même que les yeux de la servante sont attentifs aux mains de sa maîtresse; de même, nos yeux sont attentifs à vous, ô notre Maîtresse. » La servante de Marie, c'est toute âme fidèle et dévote. Les

<sup>1</sup> Homélie iv<sup>e</sup>, des Louanges de la bienheureuse Vierge. — <sup>2</sup> Chap. cvii. — <sup>3</sup> Dist. xi, exemple 103.

yeux de cette servante doivent toujours être attentifs aux mains de sa Maîtresse, parce que nos yeux à tous doivent toujours regarder les mains de Marie, afin de recevoir par elle quelque bien et d'offrir par elle, au Seigneur, tout ce que nous faisons de bien. En outre, nos yeux doivent être fixés sur les mains de Marie, afin que nous contemplions ce qu'a fait la Vierge pour l'exemple de tous. Autrefois les maîtres parlaient par leurs doigts et leurs mains, et ils faisaient comprendre par le doigt ou par la main, comme par une autre langue, ce qu'ils voulaient que leurs esclaves fissent; de là ce mot de Salomon <sup>1</sup> : « Il frappe du pied, il parle avec les doigts. » Que quiconque donc désire être prudent, tienne ses yeux sur les mains de Marie, qu'il soit attentif à ce que disent ces mains virginales et qu'il le réalise par ses œuvres. Faites, Vierge très-prudente, que nous apprenions de vous la prudence pour parvenir à cette fin dernière; que nous en cherchions les moyens à votre exemple, et que nous l'obtenions enfin, comme par héritage. Ainsi soit-il.

## 215<sup>e</sup> CONFÉRENCE

LA MÈRE DE DIEU FUT TRÈS-PRUDENTE EN CE QU'ELLE SUT BIEN RÉGLER LE PRÉSENT, SE SOUVENIR DU PASSÉ ET PRÉVOIR L'AVENIR.

SOMMAIRE. — 1. Fondements de la prudence. — 2. La sainte Vierge s'est souvenue du passé. — 3. Elle a réglé le présent. — 4. Elle a prévu l'avenir.

1. — L'orateur romain <sup>2</sup> a enseigné que la prudence consistait en ces trois choses : bien régler le présent, se souvenir du passé, prévoir l'avenir, et c'est pour cela, suivant Pierius Valerianus, que les Romains représentaient la prudence avec un triple visage, voulant exprimer par là que l'homme prudent a égard à ces trois temps différents : le présent, le passé et le futur.

Marcellus disait très-bien à Annibal : « Être sage ne consiste pas seulement à voir ce qui est là, devant nous, mais à prévoir ce qui doit être d'après ce qui a été. »

Le sage romain a expliqué cela en termes très-clairs dans le

<sup>1</sup> *Proverbes*, vi, 13. — <sup>2</sup> *Rhétorique*, II.



*Traité des Bienfaits* : « Si ton esprit est prudent, qu'il règle les trois temps : songe au passé, ordonne le présent, prévoie l'avenir. »

Et Dieu lui-même, déplorant ou raillant la folie des Hébreux, exprimait le regret que cette nation choisie oubliât ces trois points : « Ce peuple n'a point de sens, il n'a aucune sagesse. Ah! s'ils avaient la sagesse, ah! s'ils comprenaient et qu'ils prévissent la fin ! » S'ils avaient la sagesse en comparant ce qui est avec ce qui a été! S'ils comprenaient en considérant le présent, s'ils se montraient prévoyants dans l'attente de l'avenir!

II. — La sainte Mère de Dieu remplit dans la perfection ces trois devoirs de la prudence, surtout quand l'Archange Gabriel s'offrit à elle, lorsqu'il la déclara Mère et Épouse de Dieu, lorsqu'il la salua Reine de tout l'univers, tant supérieur qu'inférieur : « Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie par-dessus toutes les femmes. Voici que vous concevrez dans votre sein et que vous enfanterez un fils. Il sera grand et sera appelé le Fils du Très-Haut. » Et que faisait la Vierge? Elle se demandait quelle était cette salutation. Elle songeait au passé, se rappelant la chute d'un grand nombre, craignant que ce ne fût l'antique serpent, qui jadis séduisit Ève par un langage de douceur; qui induisit les hommes des premiers âges à une si grande corruption qu'ils périrent tous à cause d'elle par les eaux du déluge; qui inspira aux fils d'Adam la folle pensée d'élever une masse énorme, la tour de Babel; qui plongea les Sodomites dans d'infâmes voluptés; qui poussa les Juifs à l'idolâtrie; Choré, Dathan et Abiron, au murmure et à la contradiction. La Vierge prudente et avisée songeait à ces erreurs et à d'autres, tant de son esprit que de celui des autres; elle les repassait dans sa mémoire et, d'après ces souvenirs, réglait ses pensées, sachant que souvent cet esprit de ténèbres se transforme en Ange de lumière. De plus, elle prévoyait les prédictions des prophètes, de David, son père, à qui Dieu avait promis qu'il mettrait sur son trône un roi fruit de son ventre : « J'établirai sur votre trône le fruit de votre ventre <sup>1</sup>. » Du fruit de votre ventre, est-il dit, ce qui est le propre d'une vierge

<sup>1</sup> Deutéronome, XXXII, 28 et 29. — <sup>2</sup> Ps. CXXXI, 11.

qui enfante, et non point du fruit de ses lombes ou de ses reins, ce qui est le propre d'un homme. En outre, elle se rappelait la prophétie d'Isaïe, par laquelle Dieu promettait qu'il donnerait un jour un signe : qu'une Vierge concevrait et enfanterait un Fils dont le nom sera Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous. Elle repassait en son esprit la vision du prophète Daniel, à qui il avait été révélé qu'une pierre, non coupée de main d'homme, viendrait en ce monde : *non coupée de main d'homme*, c'est-à-dire sans l'opération de l'homme, mais par la seule disposition de la Vierge, coopérant et concevant de l'Esprit-Saint. Elle prévoyait encore d'autres nombreuses prophéties.

III. — Elle réglait le présent. Le discours de l'Ange lui faisait prévoir de grands, de divins événements : elle examinait donc s'il y avait quelque ruse dans une salutation qui l'élevait tant. Elle se demandait quelle pouvait être cette salutation, ce qu'elle présageait ; quelle joie elle aurait, sachant qu'un acquiescement subit n'est agréable ni à Dieu ni aux hommes. La disposition de Pierre fut bonne quand il dit : « Seigneur, je suis prêt à vous suivre, et en prison et à la mort. » Et cependant elle ne fut pas agréable à Dieu, parce qu'elle était prématurée, subite, prise sans préméditation, inconsidérément. Aussi encourt-il un reproche dans saint Augustin <sup>1</sup>, qui dit : « Pierre finit de telle sorte qu'il mourut par amour parfait pour le nom de celui pour lequel il avait, par un empressement coupable, promis de mourir. » Apulée, dans *les Florides*, nous montre que les résolutions soudaines ne plaisent pas non plus aux hommes : « Rien ne peut être à la fois subit et réfléchi, et rien absolument ne peut avoir à la fois le mérite de l'application et l'agrément de la célérité. » L'homme doit donc procéder, dans les circonstances difficiles, avec précaution, c'est-à-dire avec conseil et maturité. De même que les marins s'assurent par la sonde de la profondeur de la mer, de même l'homme doit sonder les dangers de sa situation par une méditation profonde. Ainsi agit la Mère de Dieu, la Vierge Marie : en songeant au passé elle réglait le présent. Et comment le réglait-elle ? « Elle se demandait quelle était cette salutation ; » c'est-à-dire elle examinait la salutation qui lui était faite et qui lui paraissait suspecte à plusieurs titres :

<sup>1</sup> Sur Saint Jean, chap. xxiii.

1° Parce qu'elle s'entendait appeler bénie entre les femmes, elle qui avait toujours désiré être bénie entre les vierges. Car la bénédiction des femmes consistait dans le nombre des enfants, et la Vierge ne songeait pas même à en avoir.

2° Parce qu'il paraissait exalter ses mérites. Elle pensait qu'il était extraordinaire qu'une humble vierge fût saluée par un Ange, qu'une créature humaine fût abordée de la part d'un Ange, par une salutation si éclatante, si magnifique.

3° Parce qu'elle examinait prudemment si cette salutation venait de Dieu ou du démon, si elle était vraie ou illusoire. Elle savait, en effet, ce que nous avons dit précédemment, d'après saint Bernard, que souvent Satan se transfigure en Ange de lumière.

IV. — Enfin, dans cette éclatante et magnifique salutation, elle prévoyait l'avenir, c'est-à-dire qu'elle se demandait comment elle préparerait une couche à un tel hôte; comment elle pourrait donner l'étroite hospitalité de son sein à celui que l'ensemble des créatures ne saurait contenir; comment la créature enfanterait le Créateur, l'œuvre son ouvrier, la fille son père. Aussi saint Basile, évêque de Séleucie, nous représente-t-il Marie hésitant à remplir ses devoirs envers son Fils nouveau-né, et lui adressant ces paroles : « Que ferai-je? Vous nourrirai-je de mon lait, ou vous adoreraï-je comme mon Dieu? Vous donnerai-je les soins d'une mère, ou vous rendrai-je comme servante le culte d'adoration? Vous serreraï-je dans mes bras comme mon Fils, ou vous invoqueraï-je en suppliant comme mon Dieu? Vous offriraï-je mon lait ou de l'encens? » O admirable prudence de la Vierge!

Imitons vaillamment cette prudence de la Vierge; que tous nos vœux tendent à elle. C'est peu, en effet, d'appeler la Vierge Mère de Dieu, si nous ne nous efforçons d'imiter ses vertus, et surtout la prudence qui dirige nos actes et qui nous montre ce que nous avons à faire ou à éviter.

216<sup>e</sup> CONFÉRENCE

LA VIERGE, MÈRE DE DIEU, A ÉTÉ TRÈS-PRUDENTE EN CE QU'ELLE SUT  
CONFORMER TOUS SES ACTES A LA DROITE RAISON.

SOMMAIRE. — 1. La prudence est l'œil de l'âme. — 2. Prudence admirable  
de la sainte Vierge.

I. — La prudence est une vertu qui règle tout, suivant la raison. Elle est comme le chef et le guide de toutes les vertus. Elle dirige toutes nos actions, et nous montre ce que nous devons faire et ce que nous devons éviter. Aussi Aristote appelait-il la prudence *l'œil de l'âme*. Sophocle affirmait que la prudence est à l'âme ce que la puissance de voir est à l'œil. Bion disait que la prudence l'emporte sur toutes les autres vertus, autant que la vie l'emporte sur les autres sens. Par conséquent, de même qu'un aveugle ne peut que se heurter partout et marcher à tâtons, de même sans prudence on ne peut que le tromper. C'est elle, en effet, qui dirige chacune des actions de l'homme, qui les règle et les modère; elle ordonne et dispose l'homme de telle sorte que, quoi qu'il fasse, il ne fait rien que de droit et de louable.

II. — Telle fut la Vierge, Mère de Dieu : tout ce qu'elle pensait, tout ce qu'elle faisait était entièrement conforme à la raison. Son âme fut comme une horloge habilement faite, dans laquelle la roue principale entraîne dans son mouvement les roues secondaires; ou comme le ciel, où le cercle supérieur entraîne dans son mouvement uniforme et très-régulier tous les autres cercles. La roue principale fut en la sainte Vierge la raison, et la roue secondaire l'appétit sensitif. Jamais cette roue principale ne se détourna de son mouvement, car la volonté de Marie fut toujours subordonnée à la raison, et la raison à la règle divine. Les roues secondaires ne dévièrent jamais non plus de leur mouvement, parce que les appétits sensitifs étaient subordonnés en tout et pour tout à la raison.

Elle fut vraiment très-prudente la Vierge, Mère de Dieu, qui conformait tous ses actes à la raison, la raison à la volonté, et la volonté à la disposition, c'est-à-dire à la règle divine. Elle ne sentit, en effet,

aucun mouvement, si léger fût-il, contre la raison, en quelque partie de son corps ou de son âme. Jamais il n'y eut en elle de révolte de la partie inférieure contre la partie supérieure ; aucun combat de la chair contre l'esprit, ou de l'esprit contre la chair.

En nous, cette lutte de la chair contre l'esprit et de l'esprit contre la chair est continuelle : « Car la chair, dit l'Apôtre, a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair <sup>1</sup>. » Aussi, le nombre des fous est-il infini. Or, cette lutte engendre en nous le foyer du péché qui est une certaine langueur de la nature ; la loi de la chair est un tyran en révolte contre la raison, comme l'enseigne le Maître des sentences <sup>2</sup>. Dans la bienheureuse Vierge, il n'y eut jamais d'aiguillon du péché. Il fut enchaîné avant la conception du Fils de Dieu et détruit après, comme l'enseigne le Docteur angélique <sup>3</sup>. Par conséquent, en elle point de guerre, point de lutte, mais la plus grande paix, la plus grande concorde ; aucune inclination du cœur au mal, aucun désordre de corps ni d'âme ; mais concupiscence, corps, cœur, sens, appétits, tout était soumis à la raison, et raison, intelligence, mémoire, volonté, étaient soumises à Dieu.

On peut, à bon droit, appeler l'âme de Marie l'arche de Noé ; car, de même que dans cette arche demeuraient, sans que la paix et la tranquillité en fussent troublées, les animaux les plus hostiles par leur nature, le loup et l'agneau, le chien et le lièvre.... Ainsi, en la bienheureuse Vierge, bien qu'il y eût et la raison et les appétits, qui sont en lutte continuelle avec l'âme, il n'y eut ni lutte, ni opposition ni guerre.

C'est ce que l'esprit du Psalmiste voyait d'avance, lorsqu'il s'écria dans un élan d'admiration : « Venez, et voyez les œuvres du Seigneur qu'il a fait paraître comme des prodiges sur la terre, en faisant cesser les guerres jusqu'aux extrémités de la terre <sup>4</sup>. » Ces grands et admirables prodiges sont de vivre dans la chair et de ne pas ressentir les mouvements de la chair ; d'être un composé d'esprit et de chair, de deux antagonistes, et de ne voir entre eux aucune lutte. Ces prodiges si grands, mais ils sont dignes d'une vierge.

<sup>1</sup> Aux Galates, v, 17. — <sup>2</sup> II, 30. — <sup>3</sup> III<sup>e</sup> Part., quest. xxvii, art. 3. — <sup>4</sup> Ps. xlv,

Toute la terre d'Égypte paya tribut au pharaon, sauf les terres sacerdotales qui demeuraient libres de cette condition <sup>1</sup>. De même, les hommes payent tribut à un tyran, l'aiguillon de la chair. On ne connaît personne si juste, si saint qu'il ait été, exempt de ce tribut. Seule la terre sacerdotale, la terre du Souverain-Pontife, Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire la bienheureuse Vierge, en fut exempte et jouit de cette immunité extraordinaire. O terre bénie!

Richard de Saint-Victor, admirant cette terre, s'écrie : « Quelle est, je vous le demande, cette terre d'où toute guerre est bannie jusqu'à ses extrémités, si ce n'est celle dont le même prophète dit ailleurs : « La vérité s'est élevée du sein de la terre. Tout combat est banni de « cette terre, une pleine paix y règne <sup>2</sup> ? »

La prudence de la bienheureuse Vierge consiste donc à tout régler suivant la raison, et à soumettre la raison à la volonté, et la volonté à la règle divine. Efforçons-nous de l'imiter et ne faisons rien que de droit et de louable.

## 217<sup>e</sup> CONFÉRENCE

LA VIERGE, MÈRE DE DIEU, FUT TRÈS-PRUDENTE EN CE QU'ELLE FUT MODÉRÉE  
SES PAROLES.

SOMMAIRE. — 1. Excellence du silence. — 2. Amour de la sainte Vierge pour le silence. — 3. Quel doit être le silence. — 4. Silence de la sainte Vierge; en quelles circonstances elle le rompit. — 5. Exhortation à imiter cette bienheureuse Vierge.

I. — Une parole rare et modérée révèle l'homme prudent : « Celui qui est modéré dans ses paroles est très-prudent <sup>3</sup>. — Celui qui est modéré dans ses discours est docte et prudent, et l'homme savant ménage la pensée de son esprit comme une chose précieuse <sup>4</sup>. — Les paroles des hommes prudents seront pesées à la balance <sup>5</sup>. » Voilà pourquoi Pythagore exigeait de ses disciples cinq ans de silence; car ce que dit Publius Mimus est bien vrai : « Celui qui ne sait point se taire ne sait point parler. »

Dieu lui-même, qui est la prudence même, nous prescrit ce genre

<sup>1</sup> Genèse, xvii. — <sup>2</sup> Emmanuel, liv. II, part. II, chap. xxix. — <sup>3</sup> Proverbes, x, 19. — <sup>4</sup> Ibid., xvii. 27. — <sup>5</sup> Ecclésiastique, xvi. 28.

de prudence non-seulement par les paroles, comme nous l'avons vu, mais encore par son exemple. Car il s'est reposé pendant toute l'éternité dans la contemplation et la jouissance de sa Sagesse, et ce n'est que bien tard, je veux dire au commencement du monde et du temps, qu'il a parlé; et, encore, d'un seul mot : *Fiat!* il a créé le ciel, la terre et tout ce qu'ils contiennent.

Puis, pendant les cinq mille ans écoulés depuis que le monde existe, Dieu a très-peu parlé, car il n'a dit que ce que contient la Bible, en sorte que la plupart des hommes parlent plus en un an que Dieu n'a parlé pendant tant de milliers d'années.

En outre, le Verbe incarné nous a enseigné ce même genre de prudence en l'observant lui-même, lorsqu'il s'est fait enfant et muet, lorsqu'il est demeuré jusqu'à trente ans sans enseigner et ne parlant presque pas.

II. — La Vierge, sa Mère, fut une admirable imitatrice de cette vertu. Elle fut surtout silencieuse, ce que bien des faits nous montrent :

1° En entendant le mystère de la Salutation angélique, elle se tut et « elle fut troublée des paroles de l'Ange. » Mais pourquoi fut-elle troublée? Richard <sup>1</sup> répond, d'après saint Grégoire le Thaumaturge <sup>2</sup> : « Elle fut troublée à la salutation de l'Ange, car elle gardait le repos et le silence, et elle était obligée de le rompre pour répondre. » Aussi l'Ange lui adressa-t-il deux fois la parole avant qu'elle répondît, ce qui montre assez combien elle aimait le silence.

2° En entendant la salutation de l'Ange, elle ne l'interrogea pas elle-même, mais seulement : « Elle se demandait quelle était cette salutation. » Elle se demandait quel était le but de cette salutation et ce qu'elle exigeait d'elle. Elle aima mieux méditer et garder son silence habituel qu'interroger l'Ange sur la nature de sa salutation. En se taisant ainsi, elle mérita d'entendre et de savoir ce dont elle n'osait s'informer en interrogeant, comme l'indique saint Pierre Damien <sup>3</sup>.

3° Lorsque le Saint-Esprit daigna opérer dans son sein le mystère

<sup>1</sup> Liv. IV, des *Louanges de la Vierge*. — <sup>2</sup> Sermon n° sur l'Annonciation de la bienheureuse Vierge. — <sup>3</sup> Homélie sur la Nativité de la bienheureuse Vierge.

de l'Incarnation, la bienheureuse Vierge le cacha avec tant de soin que personne n'entendit, n'apprit d'elle ce secret. Son époux lui-même, Joseph, à qui les signes manifestes de sa conception avaient inspiré les plus douloureux soupçons, n'apprit rien d'elle jusqu'à ce qu'il apprit le mystère par la révélation de l'Ange. La sainte Vierge pouvait tout au moins révéler ce mystère à son très-cher époux, pour le délivrer de la tristesse et de l'anxiété, et lui dire qu'elle était devenue Mère de Dieu, non par l'opération d'un homme, mais par celle de l'Esprit-Saint. Elle ne voulut pas cependant le lui révéler; elle cacha tout, elle garda toujours le silence jusqu'à ce qu'elle sût, chez sa cousine Élisabeth, que le mystère avait été divulgué par Dieu même. Aussi saint Luc <sup>1</sup> dit-il, d'abord, qu'Élisabeth fut inspirée du Saint-Esprit, puisqu'elle connut le mystère de l'Incarnation, afin que nous sachions que c'est l'Esprit-Saint qui a fait connaître la sainte Vierge, et non point elle qui s'est fait connaître elle-même.

Ce ne fut pas seulement dans le mystère de l'Incarnation, mais pendant toute sa vie, que la sainte Vierge observa cette règle de la prudence; car, bien qu'elle fût éloquente, elle parlait rarement, comme Denis le Chartreux le dit, d'après les révélations de la bienheureuse Brigitte <sup>2</sup>.

III. — Cependant la prudence n'exige pas un silence absolu, mais seulement un silence discret, qui n'aille ni contre la charité, ni contre un bien plus grand. C'est ainsi que le silence des habitants d'Amyclée a passé en proverbe dans tout l'univers : « Le silence a perdu Amyclée. » Servius raconte que, comme on annonçait de temps à autre à Amyclée l'approche des ennemis, et cela faussement, et que, par suite, la ville était fréquemment troublée, agitée par une terreur sans fondement, il fut porté une loi qui défendait de jamais annoncer l'approche des ennemis. Or, il arriva que les ennemis s'approchèrent réellement, et que, comme personne ne l'annonçait à cause de la défense de la loi, la ville fut prise à l'improviste.

Aussi, le précepteur de Damascène lui disait-il très-bien : « Observez un silence intelligent, » comme on le lit dans la *Vie de saint*

<sup>1</sup> 1, 41. — <sup>2</sup> Sermon n° de la Conception de la bienheureuse Vierge Marie.



*Damascène* <sup>1</sup>. Qu'est-ce que garder un silence intelligent? C'est retenir sa langue selon les principes d'une saine raison et de la prudence. Caton d'Utique répondit à quelqu'un qui lui reprochait son silence pendant qu'il était encore enfant : « Je romprai mon silence lorsque je pourrai dire ce qu'il est indigne de taire. » Se taire prudemment, c'est donc choisir, suivant les règles de la raison, un milieu entre le bavardage et le silence. C'est là ce qu'avait en vue le prophète-roi lorsqu'il disait : « Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche et une porte à mes lèvres qui les ferme exactement <sup>2</sup>. » Il ne demande pas que sa bouche soit fermée par un mur, mais par une porte; car une porte ne doit pas demeurer toujours fermée ni toujours ouverte, mais elle doit pouvoir s'ouvrir ou se fermer suivant le moment; ainsi, la bouche ne doit pas être ouverte par un bavardage perpétuel, ni fermée par un continuel silence. Telle fut la conduite du prophète Isaïe, comme lui-même le raconte : « Le Seigneur m'a donné une langue prudente. » Les Septante traduisent : « Le Seigneur m'a donné une langue soumise à la discipline, afin que je sache comment il faut que je parle. »

IV. — Telle fut la bouche de la bienheureuse Vierge Marie. Elle ne se tut pas toujours; elle ne garda pas toujours le silence; elle ne se tint pas toujours en repos, mais alors seulement qu'une saine raison le demandait; mais elle parlait quand la volonté ou l'honneur de Dieu l'exigeaient.

Je lis dans les quatre Évangiles que la bienheureuse Vierge ne parla que quatre fois, et elle le fit avec tant de prudence et d'efficacité qu'à chaque parole qu'elle prononça, elle fit un miracle ou une œuvre admirable.

1<sup>o</sup> Elle parla à l'Ange du Seigneur, ambassadeur chargé d'une si grande mission, et quand elle termina cet entretien par ces paroles : « Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole, » voyez quel grand miracle suivit! à l'instant le Verbe fut fait chair; à l'instant fut uni à Dieu l'homme vrai, parfait, plein de sagesse, de grâce et de vérité!

<sup>1</sup> Chap. xvii. — <sup>2</sup> Ps. cxi, 3.

2° Elle parla en saluant Élisabeth, et aussitôt, que de miracles et quels miracles dans la Mère et dans le Fils ! Les mères prophétisent par l'inspiration de leurs enfants ; le fils d'Élisabeth tressaille dans son sein : à travers les cloisons de deux seins, il reconnaît et adore le Christ incarné, son Dieu ; au même instant il reçoit le Saint-Esprit qui le purifie du péché originel ; l'usage de la raison et le don de prophétie sont confiés à un enfant de six mois !

3° Elle parla après avoir d'abord perdu, puis retrouvé dans le Temple son Fils à l'âge de douze ans : « Mon Fils, pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous ? » Et voici le miracle : « Il leur était soumis. » Qui ? et à qui ? Le Dieu qui a fait dans le Ciel et sur la terre tout ce qu'il a voulu, soumis à des hommes !

4° Elle parla aux noces de Cana en Galilée : « Ils n'ont point de vin. » Elle ordonne aux serviteurs d'obéir à son Fils, et voilà qu'aussitôt l'eau est changée en vin. O admirable prudence de la Vierge !

Le bienheureux Albert le Grand, maître d'un admirable savoir, loue merveilleusement cette prudence de la sainte Vierge dans ses paroles <sup>1</sup>, et il en tire de nombreux et remarquables enseignements. « Il faut remarquer, dit-il, à qui a parlé la bienheureuse Vierge Marie ; ce qu'elle a dit, ou combien de fois, ou combien de paroles, quand et comment elle l'a fait. »

1° A qui ? A quatre personnes : l'Ange, son Fils, sa cousine, d'un âge avancé, et les serviteurs des noces ; enseignant par là que les jeunes filles doivent parler avec les Anges dans la contemplation avec Dieu, dans l'oraison, non avec la première venue, mais avec une parente et d'un certain âge, qui soit pleine de l'esprit de Dieu, comme sainte Élisabeth, et avec ceux qui nous servent dans nos nécessités d'ici-bas.

2° Que dit-elle ? A l'Ange, elle parle de choses secrètes et sur lesquelles elle hésite ; à son Fils, de ce qui importe à son salut, pour ne pas perdre Jésus, c'est-à-dire le salut ; à sa parente, elle parle pour la féliciter de son bonheur et louer Dieu ; aux serviteurs, de ce qu'il faut pour manifester au prochain la gloire de Dieu. Enseignant par là qu'il faut s'abstenir de vaines conversations et ne parler que de

<sup>1</sup> Sur le Chapitre 1<sup>er</sup> de Saint Luc.

choses utiles, qui édifient le prochain ou manifestent la gloire de Dieu.

3° Où? Elle n'alla pas bavarder sur les places publiques ni dans les réunions de jeunes filles, mais elle parla dans sa chambre à l'Ange : dans le Temple à son Fils ; dans la maison du grand prêtre, à sa cousine ; au milieu de noces honnêtes, aux serviteurs.

4° Combien de fois? Sept fois seulement. Deux fois à l'Ange ; d'abord pour lui demander comment se ferait ce qu'il annonçait, puis pour donner son consentement à ce qu'il lui annonçait. Deux fois à son Fils : la première, en cherchant ce Fils bien-aimé qu'elle craignait de perdre ; la seconde, en lui adressant la parole pour le bien du prochain. Deux fois à sa parente : la première, en la saluant et la félicitant de son bonheur que lui avait appris l'Ange ; la seconde, en rendant grâce pour le bonheur dont l'avait complimentée Élisabeth. Mais une seule fois aux serviteurs, en les invitant à obéir à son Fils pour faire éclater la gloire de Dieu.

5° En combien de paroles? Il est doux de l'apprendre ; elle parla peu dans la salutation et dans la demande de ce qui était nécessaire, mais beaucoup à la gloire de Dieu, en lui rendant grâce par le chant du cantique nouveau : « Mon âme glorifie le Seigneur... » pour nous enseigner que nous ne devons jamais cesser de louer Dieu.

Il n'est pas étonnant que la bienheureuse Vierge Marie ait été si sobre de paroles ; elle ne sait point, en effet, se répandre en vaines conversations, l'âme qui s'attache à Dieu, qui lui est unie par la contemplation, qui converse avec lui dans l'oraison. L'entretien avec Dieu fait taire toute éloquence ; Moïse était très-éloquent, et cependant, en parlant à Dieu et en écoutant ses paroles, il eut la langue moins libre et plus embarrassée : « Seigneur, je vous prie de considérer que je n'ai jamais eu la faculté de parler ; depuis que vous avez commencé à parler à votre serviteur, j'ai la langue moins libre et plus embarrassée<sup>1</sup>. » La Vierge Marie, Mère de Dieu, non-seulement restait attachée à Dieu par la contemplation, non-seulement elle conversait avec lui dans l'oraison, non-seulement elle l'entendait parler, mais elle avait Dieu même en son sein.

<sup>1</sup> *Exode*, iv, 10.

De plus, elle apprit ce silence du Verbe divin dont la Sagesse a dit : « Lorsque tout reposait dans un paisible silence... votre parole toute-puissante vint du Ciel, de votre trône royal <sup>1</sup>. » Le Verbe divin descendit dans le sein de la Vierge lorsque tout reposait dans le silence, afin de nous enseigner qu'il descendrait dans nos âmes lorsque tout ferait silence en nous ; car celui qui s'occupe de vains discours ne mérite pas d'être occupé par la parole toute-puissante. Donc, lorsque cette parole toute-puissante vint à la fois dans l'âme et dans le sein de la Vierge, il n'est pas étonnant qu'elle l'ait rendue si calme et si silencieuse.

6° Quand ? Elle ne parla jamais sans qu'on eût parlé avant elle. Et c'est là la vraie prudence, ne point parler sans qu'une question ne vous soit d'abord faite. L'abbé Pasteur <sup>2</sup> dit : « L'interrogation est la clef du silence. » Bien avant qu'il l'eût exprimée, la Vierge, Mère de Dieu, observa cette règle. Elle parla à l'Ange, mais après lui et comme contrainte de le faire, car elle était tourmentée par la pensée qu'elle allait devenir mère, elle qui avait fait vœu de chasteté. Craignant donc pour cette chasteté, elle parla à l'Ange comme pour lui demander la manière dont se ferait ce qu'il lui avait dit. Dans la demeure de Zacharie, elle salua Élisabeth, mais elle avait été prévenue par l'Ange qui lui avait annoncé qu'elle avait conçu. Elle y parla encore en rendant grâces par le chant de son cantique, mais elle avait été prévenue par Élisabeth qui l'avait complimentée des merveilles que le Seigneur devait opérer en elle. Elle parla deux fois à son Fils, mais prévenue d'une certaine manière : la première fois, par la crainte de le perdre ; la seconde, pour rendre service au prochain. Elle parla aux serviteurs, mais prévenue par le besoin dans lequel allaient se trouver les invités aux noces. Et ainsi, on voit qu'elle ne parla jamais sans motifs.

7° Comment ? Désirez-vous le savoir ? Elle parla avec modestie et sagesse et en gardant le silence, si bien que ce qui est dit d'Anne semble s'appliquer à elle : « On voyait seulement remuer ses lèvres, sans qu'on entendît aucune parole <sup>3</sup>. » L'Époux compare également

<sup>1</sup> XVIII, 14 et 15. — <sup>2</sup> Liv. V, de la Vie des Pères, tit. II, n° 6. — <sup>3</sup> 1<sup>er</sup> Livre des Rois, 1, 13.

les lèvres de Vierge à une bandelette d'écarlate : « Vos lèvres sont comme une bandelette d'écarlate. Votre parler est doux <sup>1</sup>. » Admirable figure ! car de même que la bandelette d'écarlate retient les cheveux flottants, ainsi les lèvres de la Vierge étaient retenues par la censure de la discrétion et du silence, pour qu'elles ne laissassent échapper aucune parole déréglée. La bandelette d'écarlate signifie la passion du Seigneur. Le rouge de l'écarlate rappelle, en effet, clairement le sang du Christ répandu sur la croix. C'est pour cela que les lèvres de la Vierge sont comparées à une bandelette d'écarlate, parce que Marie, par suite de ses profondes méditations sur la passion du Christ, ne se désista pas du silence ; et au temps de la passion, elle ne fit entendre aucun cri, aucune lamentation, aucune parole qui exprimât combien son âme était brisée. Le Christ pendant sa passion se tut comme un agneau devant celui qui le tond, et il n'ouvrit pas la bouche : sa Mère qui souffrait avec lui se tut également : « Sa Mère se tenait debout, dit le saint Évangéliste, au pied de la croix. » Elle se tenait debout, comprimant par le silence l'amertume de sa douleur. Ainsi s'exprime Guillaumè sur ce passage du *Cantique* <sup>2</sup> : « Votre parler est doux : » « Qui eut jamais, dit-il, un parler plus doux que la Mère de douceur ? Si la bouche parle de l'abondance du cœur, quelle autre chose pouvait faire entendre ce cœur si plein de douceur, si ce n'est la douceur, si ce n'est le miel et le rayon ? »

V. — Courage, mes frères ! apprenons de la Vierge cette prudence. Efforçons-nous, à son exemple, de mettre un frein à notre langue et d'aimer le silence. Salomon nous exhorte à l'étude de cette vertu, lorsqu'il nous dit : « Allez à la fourmi, ô paresseux <sup>3</sup> ! » Il ne nous envoie pas à la cigale importune, mais à la fourmi qui travaille tout l'été, et ne fait entendre aucun bruit, afin que nous apprenions qu'il faut joindre le travail au silence.

Les autels des dieux des silencieux, dont parle Tertullien, dans son *Apologétique* <sup>4</sup>, proclamaient qu'il y avait des dieux silencieux et heureux de leur silence. Pour nous, ce ne sont pas de faux dieux ou des statues muettes qui sont propices à notre imitation, mais la Vierge.

<sup>1</sup> *Cantique des cantiques*, IV, 3. — <sup>2</sup> IV, 3. — <sup>3</sup> VI, 6. — <sup>4</sup> Chap. VI.

Mère de Dieu, dont nous mériterons de partager la béatitude éternelle, en suivant ses exemples. Ainsi soit-il !

## 218<sup>e</sup> CONFÉRENCE

POURQUOI LA SAINTE MÈRE DE DIEU EST APPELÉE VIERGE NON-SEULEMENT PRUDENTE, MAIS TRÈS-PRUDENTE.

SOMMAIRE. — 1. Tout est à un degré éminent dans la sainte Vierge. — 2. La prudence est rare chez les femmes. — 3. Exemples de prudence chez les femmes, empruntés au monde, à l'Ancien Testament, au Nouveau. — 4. Supériorité de la sainte Vierge sur toutes ces femmes prudentes.

I. — Saint Germain, patriarche de Jérusalem, dans le xvi<sup>e</sup> Sermon *sur la Ceinture de la Vierge*, a dit fort bien de la glorieuse Mère de Dieu : « Tout en vous, ô Mère de Dieu, est admirable, tout est grand, tout est au-dessus des forces des autres mortels. » C'est ce que donne à entendre l'invocation que nous examinons actuellement, en nous faisant appeler la Mère de Dieu Vierge très-prudente. Elle signifie, en effet, que la prudence de la Vierge fut inique, supérieure, éminente, c'est-à-dire excellente et très-parfaite.

II. — La prudence est rare chez les femmes. Aussi les poètes ont-ils feint que Minerve était née sans mère, parce que la prudence et la science pour lesquelles Minerve était adorée comme déesse, sont étrangères aux femmes. Bartole, maître en jurisprudence <sup>1</sup>, éloigne les femmes de l'institution des lois et enseigne que leur genre de vie et leurs habitudes ne leur donnent pas l'autorité nécessaire pour établir une loi. Parmi les philosophes, on ne compte jamais qu'une seule femme, Thémis.

III. — Néanmoins, le monde, la sainte Écriture et l'Église, se glorifient d'avoir des femmes prudentes.

1<sup>o</sup> Le monde loue la prudence de Junon, de Pallas, de Diane, de Vesta, que les Païens ont honorées au point d'établir en leur honneur des prêtres et des pontifes. Ils ont appelé Minerve, fille de Jupiter, la déesse de la sagesse à cause de son zèle pour la sagesse, la

<sup>1</sup> Liv. I<sup>er</sup>, § *des Lois*.

science et la prudence. Ils ont réputé savantes beaucoup d'autres femmes illustres par leurs sages conseils, leur grande érudition, leur rare éloquence : Artémise, femme de Mausole, roi de Carie, dont Xerxès refusa de suivre le conseil salutaire, ce qui lui fit perdre la vie et le trône<sup>1</sup>; Sémiramis, épouse de Ninus, roi d'Assyrie, dont son mari estimait tant la prudence qu'il ne faisait jamais rien sans la consulter; Aspasia, dont Cyrus suivait les conseils; Cornélie, mère des Gracques, dame très-instruite, qui observait avec le plus grand soin la pureté de la langue latine, et qui nous a même laissé des lettres écrites avec beaucoup d'élégance; Diotime, que le fameux philosophe Socrate ne fit pas de difficulté d'appeler sa maîtresse, et de qui il avoue avoir beaucoup appris; Tanaquil, qui par sa prudence permit à Astolphe, roi des Goths, de s'emparer de Rome.

2° La sainte Écriture parle aussi de quelques femmes dont elle célèbre la prudence : Abigail, qui par ses conseils salutaires apaisa David transporté de colère contre Nabal, c'est pourquoi il est dit d'elle : « C'était une femme très-prudente ; » La femme de Thécua, qui réconcilia Abraham avec son père; Rébecca, qui apprit à son fils Jacob comment il surprendrait la bénédiction de son père et obtiendrait de lui le droit d'aînesse<sup>2</sup>; Judith, qui par un stratagème extraordinaire trancha la tête d'Holopherne, jeta la confusion dans son armée et délivra la ville d'un siège.

3° L'Église a aussi ses vierges : elle en a de folles et de prudentes. Tous ceux, hommes ou femmes, qui de leur propre mouvement, en vue de gagner le royaume de Dieu, se privent des plaisirs de la chair, et sans y être forcés par la nature ou par quoi que ce soit, mais de leur propre volonté et par un motif religieux, se vouent à la continence et demeurent vierges, tous ceux-là sont prudents. Tertullien les appelle des cunuques volontaires. Les vierges folles sont celles qui gardent le célibat non par leur propre volonté, mais par l'ordre d'autrui ou par nécessité. Je les appelle folles parce que la virginité forcée se

<sup>1</sup> Xerxès ne perdit que la bataille de Salamine et l'occasion de soumettre la Grèce en ne suivant point les conseils d'Artémise; ce ne fut que plusieurs années plus tard qu'il perdit le trône et la vie. (*Note du Traducteur.*)

<sup>2</sup> Genèse, xxvii.

laisse aller facilement au vice, ainsi que l'atteste Tertullien <sup>1</sup>. Folles aussi sont ces vierges de parade, qui tiennent plus à paraître pudiques qu'à l'être en effet. Enfin, folles sont les vierges hérétiques qui observent la pureté de la chair, mais non du cœur. Car comme le dit saint Augustin <sup>2</sup> : « La virginité de la chair, c'est un corps pur ; la virginité du cœur est une foi incorruptible. » Aussi saint Jérôme, dans la lettre à Eustochium, considère-t-il les vierges des hérétiques comme des courtisanes.

IV. — La sainte Vierge l'emporte tellement sur toutes ces vierges, qu'il n'y a pas de comparaison possible à établir.

1° Il n'est pas possible de comparer la Mère de Dieu avec les femmes dont les Païens vantent la prudence ; car leur prudence fut fausse et non point vraie. La vraie prudence consiste, en effet, à mépriser les choses de la terre, à aimer les biens célestes, à prévoir la fin par laquelle nous avons été créés, à chercher et à choisir les moyens qui peuvent conduire à cette fin, comme nous l'avons établi ci-dessus. Les femmes des Gentils n'ont pas eu cette prudence, non plus que les philosophes païens, dont l'Apôtre a dit : « Ils se sont égarés dans leurs vains raisonnements, et leur cœur insensé a été rempli de ténèbres ; ainsi ils sont devenus fous en s'attribuant le nom de sages <sup>3</sup>. » Elles étaient folles, parce qu'elles ne connaissaient pas Dieu comme fin dernière. Elles ont rejeté la vraie prudence en prenant follement des idoles pour des dieux et en leur rendant un culte ; elles n'ont pas compris les choses du Ciel et elles ont aimé celles de la terre ; et elles n'ont pas pris les moyens qui procurent à l'homme la gloire céleste, et le mettent à l'abri du supplice éternel. Il en fut tout autrement de la Mère de Dieu. Éclairée des plus heureuses lumières, dès l'âge de trois ans, elle méprisa tout ce qui est de la terre, dédaigna la satisfaction de la chair, et, offerte par ses parents pour le service du Temple, elle se donna tellement à Dieu qu'elle oublia toutes les choses humaines. Et c'est là la vraie et divine prudence, comme nous l'avons démontré plus haut. C'est en célébrant cette prudence que saint Anselme a dit : « Vierge tendre et délicate, issue de race royale, et toute belle à per-

<sup>1</sup> *Livre du Voile des vierges.* — <sup>2</sup> *Sur le Psaume CXLVII.* — <sup>3</sup> *Aux Romains, 1, 22 et 23.*



pétuité, elle a mis tout son zèle et tout son amour à consacrer son corps et son âme par la virginité<sup>1</sup>. » C'est donc justement qu'on la proclame très-prudente, en comparaison de toutes les autres femmes ou vierges dont l'antiquité a célébré la prudence.

2° La prudence des saintes femmes que vante la sainte Écriture n'est aussi que sable et boue, mise en regard de la prudence de la Vierge, Mère de Dieu. Abigaïl va au-devant de David, irrité contre Nabal et Naparse : la bienheureuse Vierge réconcilie Dieu avec le genre humain tout entier, contre lequel il était irrité. La Thécuite fait rentrer Absalon en grâce auprès de son père : la bienheureuse Vierge procure au monde tout entier la grâce de Dieu ; Rébecca couvre de peaux de chevreaux Jacob pour lui faire avoir la bénédiction paternelle : la bienheureuse Vierge revêt de la substance de notre chair le Fils de Dieu pour qu'il obtienne à tout le monde la bénédiction de son Père qui est aux cieux ; Judith tranche la tête d'Holopherne, chef terrestre, et délivre sa ville de la servitude : la bienheureuse Vierge foule aux pieds la tête du roi des Enfers et délivre le genre humain tout entier de sa tyrannie ; par conséquent, aucune de ces saintes femmes ne peut être comparée avec la très-prudente Vierge, Mère de Dieu. Elle seule mérite donc d'être appelée très-prudente.

3° Ces cinq vierges prudentes dont le Christ parle dans l'Évangile, la Vierge, Mère de Dieu, leur est bien supérieure. Voici comment la prudence de ces vierges nous est signalée : « Les sages, au contraire, prirent de l'huile dans leurs vases avec leurs lampes<sup>2</sup>. » Les saints Pères, d'un commun accord, voient dans cette huile la miséricorde à l'égard des pauvres : tels sont saint Augustin, saint Chrysostome, saint Jérôme, saint Ambroise, etc. La Vierge, Mère de Dieu, fut donc vraiment prudente, elle qui remplit si abondamment le vase de ses entrailles de l'huile de miséricorde envers les pauvres. Saint Bonaventure, dans son ouvrage sur la *Vie du Christ*, a longuement exposé et énuméré les aumônes de la bienheureuse Vierge. Et nous en ferons autant nous-même plus bas, avec bien moins de talent sans doute.

<sup>1</sup> De l'Excellence de la Vierge, chap. iv. — <sup>2</sup> St. Matth., xxv, 4.

D'autre part, d'autres Pères ont vu un symbole de la grâce dans cette huile dont les vierges sages se sont pourvues pour les noces. Tels sont saint Chrysostome, Théophylacte et d'autres. Et, en ce sens, la Vierge, Mère de Dieu, a laissé loin derrière elle par sa prudence ces vierges prudentes. Car de celles-ci il est dit seulement qu'elles ont reçu de l'huile, mais non qu'elles ont rempli leurs vases d'huile; mais la bienheureuse Vierge non-seulement a reçu l'huile de grâce, mais encore elle en a rempli abondamment le vase de son âme. Voilà pourquoi l'Ange lui dit : « Je vous salue, pleine de grâce ! » C'est à quoi songeait saint Bernard lorsqu'il dit dans son *Sermon sur le Canal* : « La Mère de Dieu n'est pas une vierge folle, elle qui non-seulement a de l'huile, mais encore a la plénitude de l'huile contenue dans son vase. » Et dans son 11<sup>e</sup> *Sermon sur l'Assomption* : « Elle s'avança, la glorieuse Vierge dont la lampe étincelante fut pour les Anges mêmes une merveille de clarté, en sorte qu'ils dirent : « Quelle « est celle-ci ? » etc. Elle brillait, en effet, plus vivement que les autres celle que le Christ, son Fils, remplit de l'huile de grâce, au-dessus de tous ceux qui y ont participé.

La Vierge, Mère de Dieu, eut sa lampe pleine d'huile et allumée, et c'est d'elle qu'Isaïe a écrit : « Je n'aurai point de repos jusqu'à ce que son Juste paraisse comme une lumière, et que son Sauveur brille comme une lampe <sup>1</sup>. » Le Christ fut donc la lampe très-précieuse de la Vierge, dont la vitre fut la chair brillante et immaculée du Christ; l'huile, sa grande miséricorde et sa grande grâce; la mèche, son âme enflammée de charité; sa lumière toujours ardente, sa divinité. Voilà donc la lampe de la Vierge, Mère de Dieu, qu'elle porte avec bonheur dans ses mains, éclairée qu'elle est d'une foi vive.

Disons encore que lorsque les vierges imprudentes et folles disent aux vierges sages : « Donnez-nous de votre huile, » etc., celles-ci leur répondirent un peu sèchement : « Non, de peur qu'il n'y en ait point assez pour nous et pour vous; allez plutôt à ceux qui en vendent et achetez-en. » Marie, au contraire, communique à tous du fonds inépuisable de son huile : « Tous, dit saint Bernard, recevront

<sup>1</sup> LXII, 1.

de la plénitude de son huile, » etc. La Vierge doit donc, à très-bon droit, être jugée très-prudente.

Enfin, voici en quoi brille surtout la prudence de la Vierge, Mère de Dieu : c'est que par sa prudence elle a déjoué la prudence et la ruse du serpent, le plus rusé de tous les animaux : « Le serpent était le plus fin de tous les animaux <sup>1</sup>. » Les Septante ont traduit : « Le serpent était très-prudent. » Or, ce serpent, Marie, très-prudente, le trompa et le dépouilla de sa prudence en foulant sa tête sous ses pieds. Voilà pourquoi Jean la voit la lune sous les pieds <sup>2</sup>. La lune est un symbole de la folie ; car « l'insensé est changeant comme la lune. » Quand donc Marie a la lune sous les pieds, elle foule toute folie. En outre, elle écrase sous son talon le démon insensé et principe de toute folie. Car, vraiment changé comme la lune, il a perdu la sagesse qui faisait sa beauté, et, foulé et écrasé sous les pieds de Marie, la Vierge très-prudente, il endure une misérable servitude. Voyez à ce sujet saint Bonaventure sur ces mots : *Signum magnum*.

Donc la Vierge, Mère de Dieu, est très-prudente en comparaison des femmes et des vierges que l'antiquité célèbre, que la sainte Écriture recommande et dont parle l'Évangile. Qu'elle dise donc et à bon droit : « La prudence m'appartient, la force m'appartient, » et qu'elle nous rende participants de sa prudence et de sa sagesse. Ainsi soit-il !

<sup>1</sup> *Genèse*, III, 1. — <sup>2</sup> *Apocalypse*, XII, 1.

---

## XXII

### VIRGO VENERANDA

#### VIERGE VÉNÉRABLE

---

Personne ne doute que les sages et les prudents méritent la vénération et l'honneur, puisque la sagesse les rend semblables à Dieu, à qui sont dus l'honneur et la gloire par droit de nature. Voilà pourquoi le chœur fidèle de l'Église, après avoir reconnu et invoqué comme très-prudente la Vierge, Mère de Dieu, l'appelle aussitôt vénérable, c'est-à-dire digne de tout honneur, lui disant : *Vierge vénérable*. J'ai l'intention de démontrer un peu au long combien cela est vrai, digne et juste.

---

#### 219<sup>e</sup> CONFÉRENCE

SI ET POUR QUELS MOTIFS LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE EST VÉNÉRABLE.

SOMMAIRE. — 1. Blasphèmes des hérétiques. — 2. Fondements de notre vénération.

1. — Il ne s'est jamais rencontré de Chrétien qui ait cru ou enseigné que la glorieuse Mère de Dieu, la Vierge Marie, ne devait pas être vénérée. Les fils de Bélial seuls, les hérétiques, ont osé profaner son honneur par leurs paroles et leurs écrits. Copronyme disait autrefois de la Vierge Marie qu'elle devait être honorée et vénérée tant qu'elle portait en son sein le Christ, mais qu'à partir du moment de son enfantement elle ne différait plus en rien des autres femmes. Il employait pour cela la comparaison d'une bourse, disant que, tant que la bourse est pleine de pièces d'or, elle est estimée à grand prix,

tandis que lorsqu'elle est vide on n'en fait plus cas. Copronyme paya dès ici-bas la peine de ce grand blasphème. Dieu se vengea par un feu intérieur qui le dévora et par le désespoir dont il fut saisi, suivant le récit de Baronius, en l'an 775. La race du diable crût tellement en malice que quelques-uns d'entre eux ne rougirent pas de comparer à une impure courtisane Celle que saint Jean Chrysostome proclamait plus honorable que les Chérubins, plus glorieuse que les Séraphins.

Érasme, dans l'entretien intitulé *le Naufrage*, substitua la très-sainte Vierge à Vénus dans le commandement de la mer. Luther avance que Marie n'est en rien plus sainte que Catherine, sa concubine sacrilège.

Dans la grande apostille pour le dimanche le plus rapproché de l'Épiphanie, il dit : « Nous tous, qui sommes nés de nouveau dans la foi évangélique, nous lui sommes égaux en honneur, nous sommes aussi saints qu'elle, pourvu que nous croyions au Christ. » O blasphème que l'Enfer seul pourra venger !

II. — Pour nous, nous honorons et vénérons de toute l'affection de notre cœur, de tous nos vœux, selon Dieu, cette glorieuse Vierge. Nous croyons et prêchons qu'elle doit être honorée et vénérée.

Pourquoi ne vénèrerions-nous pas Celle que Dieu a daigné honorer spécialement de toute éternité, en la prédestinant d'une singulière prédestination ? Le premier nom du livre de vie est le nom de Jésus ; le second, après lui, est le nom de Marie. Le Christ est le premier, le chef de tous les prédestinés. La très-sainte Vierge a, après le Christ, une place très-distinguée parmi les prédestinés. Lors donc que Dieu eut prévu le péché de l'homme, qu'il eut résolu de le secourir par l'incarnation du Verbe, il prédestina d'abord le Christ, et sa Vierge-Mère ensuite pour une gloire suprême.

Pourquoi ne vénèrerions-nous pas celle que les Anges ont connue et vénérée avant sa naissance ? Cette Vierge bénie, connue d'avance par les Anges dans le Verbe, a été honorée par eux en même temps que le Christ. Saint Thomas<sup>1</sup> enseigne qu'au commencement de leur

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> Part., quest. LVII, art. 1<sup>er</sup>, ad 5.

béatitude, les Anges ont connu d'avance, dans le Verbe, le mystère de son incarnation. L'Apôtre assure expressément que dès lors ils reçurent l'ordre d'adorer le Christ : « Et lorsqu'il introduit de nouveau son premier-né dans le monde, il dit : « Que tous les Anges de Dieu l'adorent <sup>1</sup>. » Les Anges ont donc reçu deux fois l'ordre d'adorer le Christ : d'abord, lorsqu'il leur a été proposé par la foi, et ensuite lorsque, réellement incarné, il sortit du sein de la Vierge. Si donc les Anges ont alors prévu que le Christ naîtrait, sans nul doute ils ont aussi prévu sa Mère, car les deux termes sont relatifs et réciproques dans la connaissance.

De plus, s'ils ont alors vénéré le Christ, certainement aussi ils ont vénéré la Mère, car, selon l'enseignement de saint Jean Damascène <sup>2</sup>, les honneurs rendus à la Mère se rapportent au Fils. Enfin, prévoyant en ce moment que la bienheureuse Vierge devait être exaltée avec son divin Fils par-dessus tous les esprits célestes, ils la reconnurent d'avance comme leur Maîtresse et leur Reine future. Par conséquent, il est hors de doute qu'ils ne l'aient vénérée.

Maintenant aussi, les Anges rendent hommage à la bienheureuse Vierge, et de même qu'au saint nom de Jésus ils fléchissent les genoux, selon cette parole de l'Apôtre <sup>3</sup> : « Qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse aux Cieux, sur la terre et dans les Enfers, » de même ils se prosternent au saint nom de Marie. Le bienheureux Damascène l'insinue clairement dans son 1<sup>er</sup> Sermon *sur la Nativité de Marie* : « Il est de toute convenance, dit-il, que la Mère possède tout ce qui est au Fils, et qu'elle aussi soit honorée de tous. »

L'Archange Michel était représentant et mandataire de Dieu dans une affaire de la plus haute importance, lorsqu'il prédit qu'une femme viendrait avec son fils et qu'elle écraserait la tête du serpent : « J'établirai, dit-il, l'inimitié entre toi et la femme, entre ta race et la sienne. Elle t'écrasera la tête <sup>4</sup>. » Certes, en prédisant que Marie partagerait un si grand honneur, il est impossible que saint Michel ne l'ait lui-même profondément vénérée.

<sup>1</sup> *Aux Hébreux*, I, 6. — <sup>2</sup> Liv. IV, chap. xv. — <sup>3</sup> *Aux Philippiens*, II, 10. — <sup>4</sup> *Genèse*, III, 15.

L'Archange Gabriel, délégué par Dieu vers Marie pour une cause bien plus importante encore, l'aborda en ces termes : « Je vous salue, pleine de grâce. » Selon le pieux sentiment de quelques auteurs, c'est à genoux qu'il prononça ces paroles.

Comment donc ne vénèrerions-nous pas Celle que tous les patriarches ont appelée de leurs vœux les plus ardents ; Celle que tous les prophètes ont prédite, que toutes les figures ont annoncée, que tous les signes ont désignée ? Laissez-moi recueillir rapidement dans les saintes Écritures les prophéties, les figures, les signes par lesquels l'Esprit-Saint a daigné nous faire entrevoir la bienheureuse Vierge. Que signifiait cette union du premier Adam avec Ève, si ce n'est l'union de Marie avec le Christ ? Que signifiait ce Paradis de délices, l'arche de Noé, le buisson ardent, l'arche d'alliance, la verge d'Aaron, le trône de Salomon, ce beau temple qu'il fit bâtir, cette porte de l'Orient, porte toujours fermée, et cette montagne du flanc de laquelle se détache une pierre que nulle main n'a touchée ? Que représentaient toutes ces figures, n'est-ce pas Marie ? Et Rébecca, épouse d'Isaac ; et Rachel, épouse de Jacob ; et Abigaïl, épouse de Nabal ? Et cette jeune Abisag, restée vierge dans la couche du saint roi ? Et la triomphante Judith, et la puissante Esther, salut de son peuple, que figuraient-elles ? n'est-ce pas Marie ? Que nous prédisait l'échelle mystérieuse, l'étoile de Jacob, cette nuée légère, ce jardin fermé, cette fontaine scellée, ce Paradis et ses grenades, et ses fruits si doux ; la fontaine des jardins, le puits des eaux vives, la colonne de nuée, la rose de Jéricho, l'aurore naissante ?... Tout cela, n'était-ce pas Marie ? C'est bien Celle que Dieu a proposée aux hommages des Anges et des hommes ; Celle que les saints Pères ont reconnue et vénérée ; Celle que nous devons tous vénérer encore.

Comment donc ne pas vénérer Celle que le Fils de Dieu lui-même a daigné honorer dans les Cieux et sur la terre ? Sur la terre, il l'a honorée parce que, épris de son amour, il s'est fait dans son sein un tabernacle choisi qu'il n'a pas dédaigné d'habiter. Et (chose qui surpasse toute intelligence) il a voulu être soumis à cette humble Vierge, lui, le glorieux Prince de toute chose et le souverain Juge de l'univers. Il l'a honorée dans les Cieux, car il l'a placée à sa droite, selon

ces paroles du Psalmiste <sup>1</sup> : « La Reine s'est assise à ta droite. » Cet honneur avait été figuré bien longtemps à l'avance en Bethsabée, mère de Salomon. La voyant venir, ce prince « se leva, alla au-devant d'elle et lui rendit hommage ; puis, s'asseyant sur son trône, il en fit placer un pour sa mère, qui s'assit à sa droite <sup>2</sup>. » Et c'est avec raison que le Fils de Dieu s'est conduit de la sorte. Quoiqu'il n'y fût pas soumis, il a voulu par là accomplir la loi qu'il nous a faite lui-même, d'honorer nos parents. Saint Hippolyte, martyr, dans son Discours *sur le Sacrifice*, s'exprime ainsi : « Celui qui a dit : « Honore ton père et ta mère, » a comblé sa Mère de toute grâce et de tout honneur, pour observer la loi qu'il avait portée lui-même. » Et saint Augustin, dans son Sermon *sur l'Assomption*, nous dit : « Il était de la bonté de Dieu de rendre honneur à sa Mère, lui qui n'est pas venu pour détruire la loi, mais pour l'accomplir. » C'est pourquoi nos saints Livres appellent la Mère de Dieu : « Mère très-honorée, *Mater honorificata* <sup>3</sup>. »

Comment ne pas vénérer Celle à qui l'Église a, dès le commencement, chanté tant de louanges et rendu de si grands hommages ; Celle qu'elle chante, qu'elle loue, qu'elle honore aujourd'hui ? Aussi loin qu'on peut pénétrer dans la suite des siècles, aussi haut que peut remonter la tradition chrétienne, nous trouvons toujours que la Mère de Dieu a été l'objet d'un culte tout spécial. Sainte Brigitte, dans son Discours angélique <sup>4</sup>, nous dit qu'Adam, Abraham, Isaac, Jacob et David furent transportés de joie, quand l'Esprit du Seigneur leur fit connaître que la Mère de Dieu naîtrait de leur postérité.

Les Apôtres, ces premiers Pères de l'Église, honoraient la bienheureuse Vierge Marie par les hommages d'une vénération toute particulière. Saint Pierre, leur glorieux prince, se trouvant en Syrie, dans une ville qui s'appelle aujourd'hui Tortosa, y bâtit des deniers des Chrétiens un petit sanctuaire en l'honneur de Marie. Ce fait nous est rapporté par des auteurs très-graves, tels que le cardinal Jacques de Vitry, dans son *Histoire d'Orient* <sup>5</sup>, Adrien Jumius, dans sa *Nomenclature*, Thomas de Vaud <sup>6</sup> et Raphaël de Volaterra, dans sa

<sup>1</sup> Ps. XLIV. — <sup>2</sup> III<sup>e</sup> Livre des Rois, II, 19. — <sup>3</sup> Ecclésiastique, xv, 2. — <sup>4</sup> Chap. VII et VIII. — <sup>5</sup> Chap. XLIV. — <sup>6</sup> Chap. LXXXIV.



*Géographie* <sup>1</sup>. Celui-ci ajoute que saint Pierre fut lui-même le premier à offrir le saint sacrifice dans ce sanctuaire. C'est aussi cet Apôtre qui introduisit dans le canon de la messe la commémoration de la sainte Vierge : on peut s'en convaincre par la liturgie latine ou romaine que saint Thomas <sup>2</sup>, après le pape saint Léon le Grand <sup>3</sup>, attribue à saint Pierre.

Saint Jacques, lui aussi, éleva à Cesaraugusta, en Espagne, un temple en l'honneur de la Mère de Dieu pendant qu'elle vivait encore. C'est Antoine Benter qui nous l'apprend dans sa *Chronique espagnole* <sup>4</sup>; d'autres historiens très-dignes de foi l'attestent également. Nous rappellerons leur témoignage quand nous expliquerons l'invocation *Regina Apostolorum*, Reine des Apôtres. Nous traiterons alors cette matière avec plus de détails.

Enfin, une lettre du Concile d'Éphèse au clergé de Constantinople, rapportée par Abdias dans la *Vie de saint Jean l'Évangéliste*, nous apprend que cet Apôtre consacra un temple à la bienheureuse Vierge Marie. Les premiers Chrétiens suivirent avec empressement l'exemple des Apôtres, et élevèrent partout des sanctuaires à l'auguste Mère de Dieu. Nous en parlerons un peu plus loin.

Comment ne pas vénérer Celle que les hommes de toute nation, de tout âge, de toute condition, honorent, prient, proclament et célèbrent chaque jour, comme nous le montrerons dans l'explication de l'invocation suivante? Comment ne pas vénérer Celle que les antiques oracles des Païens ont désignée dans tant de mystérieuses réponses? Celle que tant de sibylles ont annoncée dans leurs chants prophétiques? Celle que tant d'hommes instruits, tant de poètes ont célébrée dans un langage qu'on n'a pas toujours compris, mais qui fut cependant divinement inspiré? Comment ne pas vénérer Celle que les prophètes divins ont exaltée dans leurs oracles par des louanges admirables? Celle que l'Ancien et le Nouveau Testament célèbrent comme deux Chérubins qui alternent leurs concerts? Celle que la trompette évangélique (la prédication de l'Évangile) a proclamée avec tant d'éclat? Celle que les livres hébreux représentaient sous mille

<sup>1</sup> Liv. II. — <sup>2</sup> III<sup>e</sup> Part., quest. LXXVIII, art. 2, n<sup>o</sup> 5. — <sup>3</sup> Lettre à Michel. — <sup>4</sup> Chap. XXIII.

figures avant qu'elle naquît? Celle qui depuis sa naissance est honorée, priée, louée, célébrée par l'univers entier, et dont chacun aime à publier la gloire, qui dans ses discours et qui dans ses écrits?

Comment ne pas vénérer Marie, quand tous les fidèles chrétiens, avec un ensemble merveilleux, l'honorent tellement qu'il n'y a rien de beau, rien de précieux, aucun chef-d'œuvre de la nature ou du génie, que tous ne s'empressent de consacrer à sa louange? Comptez les volumes écrits en son honneur; comptez les temples augustes qui, dans tout l'univers, avant et aussitôt après la naissance du Sauveur, ont été élevés à la gloire de Marie, et bâtis à grands frais et décorés des plus somptueux ornements par des villes, des princes, des rois, des reines, des empereurs, par les personnages de la plus haute distinction. Comptez les oratoires, les autels qu'on lui a dédiés. Comptez les inscriptions, les présents, les ex-voto qui tapissent les murs de ses sanctuaires. Vous compteriez plutôt les étoiles du Ciel ou les sables de la mer, que tous ces témoignages d'honneur offerts à Marie.

Comment ne pas vénérer Celle devant qui tout genou fléchit non-seulement sur la terre, mais dans les Cieux? Celle dont le nom redoutable reçoit même les hommages de l'Enfer, comme nous l'avons démontré plus haut?

Ah! si nous avons des témoignages d'honneur pour ceux qui, sur la terre, surpassent les autres en dignité, en puissance ou en vertu, quels hommages pensez-vous que nous puissions rendre à Marie, la Mère de Dieu, Celle qui est la Reine des Cieux et la Souveraine du monde?... Elle est la fille du saint roi David, du pieux Ézéchias, du juste Josias. Sur sa bandelette généalogique sont inscrits, d'après saint Matthieu, quatorze rois et une longue suite de héros, de chefs d'armée, de princes, de pontifes, de patriarches, de prophètes. Quoi que vous regardiez en elle, tout y est digne de la plus grande admiration. Sa conception? elle est prédite par les prophètes et sanctifiée par la grâce de l'Esprit-Saint. Sa nativité? elle est pour tous un sujet d'allégresse. Sa race? mais elle est Reine du monde et fille des rois. Son nom? c'est celui de la Mère des lumières. Son jeune âge? c'est l'exemple de toutes les vertus. Son état? c'est une vierge

consacrée au Seigneur. Son âme ? elle est pleine de grâce. Sa dignité ? elle est la Mère du Fils de Dieu. Le cours de sa vie ? il est exempt de toute souillure. Sa mort ? mais Marie a été portée dans les Cieux en corps et en âme. Sa gloire ? elle est exaltée dans les célestes royaumes au-dessus du chœur des Anges. Son office ? elle est notre avocate, notre médiatrice. Sa puissance ? elle peut tout ; tout ce qui regarde notre salut, elle le fait. Son amour pour nous ? elle est la reine de la miséricorde. Enfin, c'est l'ensemble de toutes les perfections. Quoi que vous regardiez, quoi que vous cherchiez en elle, tout y est digne du plus grand honneur et de la plus haute vénération.

Qui ne vénèrerait pas Celle que tant et de si belles vertus décorent de leurs rayons ? La force, l'éclat et la majesté de son mérite sont si grands qu'elle commande à tous l'admiration, l'hommage et le respect. Pour qui sont les honneurs du premier rang dans les assemblées des hommes ? Pourquoi se lèvent-ils ; pourquoi leurs hommages, leurs saluts respectueux ? N'est-ce pas pour la vertu ? Quels sont ceux qui jouissent partout de la plus haute considération ? N'est-ce pas ceux que la vertu décore ? A qui l'antiquité a-t-elle fait les honneurs de l'histoire ? A qui éleva-t-elle toutes ses statues d'or, d'argent, d'airain, de marbre ou de plomb, devant durer des siècles ? N'est-ce pas aux hommes vertueux ? Quels fronts ceignirent ses verts rameaux de lierre, ses couronnes de fleurs et ses diadèmes d'or ? N'est-ce pas ceux que la vertu illuminait de son auréole ? Et ses arcs de triomphe, ses pyramides qu'elle élevait avec un art merveilleux, et ses autels, pour qui donc étaient-ils ? Pour la vertu encore. A qui voulait-elle qu'à certains jours on vînt offrir des dons et de l'encens ? encore à la vertu. En l'honneur de qui célébrait-elle avec tant de pompe et les jeux olympiques, et les jeux caréliens, et les jeux augustiens, et les autres fêtes de ce genre ? toujours en l'honneur de ceux qui pratiquaient la vertu. A qui empruntait-elle ses personnages dans ses comédies et dans ses tragédies ? A qui bâtissait-elle des villes ? A qui, enfin, donnait-elle tous ses honneurs si variés et si dignes d'un éternel souvenir ? N'était-ce pas toujours aux hommes vertueux ? Et chez des Chrétiens, la vertu serait moins estimée ? A Dieu ne plaise, car l'Apôtre nous dit : « Gloire et honneur à qui fait le bien. Au Juif d'abord, et puis au Grec, car il

n'y a pas en Dieu acception de personnes. » Quel qu'il soit donc; Juif, Scythe, Barbare ou Païen sauvage, s'il a été régénéré dans les eaux du baptême, tout homme doit avoir en Dieu honneur et gloire. — Gloire et honneur à quiconque fait le bien. » C'est pourquoi, si nous honorons, si nous glorifions les hommes de bien, à combien plus forte raison devons-nous rendre honneur et gloire à la très-sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, à Celle dont les vertus et les grâces brillent d'un si grand éclat, que si l'on peut trouver les dons de la munificence divine réunis quelque part, c'est en elle qu'on les verra; c'est en elle qu'on trouvera dans leur plénitude et leur ensemble toutes les faveurs accordées aux autres isolément et avec mesure. Quel respect, quels hommages ne lui devons-nous point, à elle qui a cru plus que les patriarches, espéré plus que les prophètes, aimé plus que les Apôtres; à Celle qui a surpassé les martyrs par sa constance, les confesseurs par sa mortification, les vierges par sa chasteté, et qui, par sa pureté, éclipe les Anges eux-mêmes?

Si Dieu nous ordonne d'honorer les justes qui sont son image vivante (gloire et honneur à quiconque fait le bien!) comment ne voudrait-il pas que nous rendions honneur à Celle qui fut sur la terre sa plus parfaite image, dessinée par l'ensemble de toutes les vertus et ornée de toutes les grâces?

Pourrions-nous donc ne pas vénérer l'auguste Mère de Dieu, qui brilla par-dessus tous les esprits célestes, elle, notre souveraine, notre avocate, notre Mère si bonne, qui chaque jour nous comble de bienfaits? Les anciens honoraient comme des dieux ceux qui découvriraient quelque chose d'avantageux à la conservation de la vie humaine. C'est ainsi que Cérès, que Bacchus, Esculape et Libère reçurent les honneurs divins. Et nous, qui sommes éclairés des lumières de la foi, nous ne vénérerons pas cette Vierge si rapprochée de Dieu; cette patronne universelle qui seule a versé sur nous plus de bienfaits que ne croyait en avoir reçu l'antiquité de tous les dieux ensemble! Les prêtres de l'idolâtrie adoraient le soleil à cause de la salutaire influence qu'il ne cesse d'exercer sur la terre. « Fassent les dieux! Daigne le soleil, éclatante divinité!... » s'écriait l'empereur Aurélien. N'avons-nous pas mille raisons de plus pour vénérer Marie

qui, « éclatante comme le soleil, » ne laisse échapper sur nous que des rayons doux et bienfaisants ?

Comment ne pas rendre hommage à Celle que les synagogues même des démons, que les assemblées de ceux qui se sont séparés de l'Église ont célébrée par d'admirables louanges ? La vertu a tant de force, tant d'éclat et de majesté, que les méchants eux-mêmes l'admirent, l'honorent et la louent. C'est la remarque de saint Jean Chrysostome<sup>1</sup>. Ainsi Mahomet, Luther, Calvin, Brentz, Érasme, ont dit de Marie des choses admirables que je rapporterai mieux sous le titre suivant.

Vénérons donc cette bienheureuse Vierge, chef-d'œuvre des mains divines. Rendons hommage à la Mère du Seigneur, notre souveraine et notre avocate. Ah ! je vous en prie et vous en conjure, portons le tribut de notre admiration, de notre piété, de notre profond respect à cette souveraine si glorieuse et si belle ; Celle que Dieu a exaltée par-dessus tous les Saints ; Celle devant qui les Anges se sont prosternés et que l'assemblée des fidèles a louée pendant tous les siècles. Le monde entier l'honore ; devant elle tout front s'incline et tout genou fléchit ; son nom béni fait la terreur des Enfers et l'admiration des Cieux ; vénérons-la. L'Église catholique lui offre après Dieu ses plus profonds hommages ; elle célèbre le saint sacrifice en son honneur ; pour elle, elle bâtit des temples, des chapelles, des oratoires ; elle élève des statues et consacre des autels. Les enfants, les jeunes gens, les vieillards, les vierges et les femmes chantent ses louanges ; on se fait une gloire de porter son nom, et tous aiment à célébrer sa vie toute sainte, sa mort et sa gloire. Vénérons-la, car elle est Celle que les Païens les plus arriérés vénèrent comme la Mère de Dieu ; Celle que les coryphées de l'hérésie proclament comme supérieure à toute créature ; Celle que les prophètes ont chantée comme exempte de la malédiction commune et bénie entre toutes les femmes.

J'ose même dire que si quelqu'un n'honore pas Marie, il n'honore pas Dieu lui-même, quoiqu'il se proclame hautement son plus dévot serviteur. Quand deux armées se livrent un combat ; quand, dans la

<sup>1</sup> Homélie XLIX, sur saint Matthieu.

mêlée, les hommes confondus en viennent aux mains, si l'on veut savoir pour qui chacun se bat, il faut remarquer le drapeau que chacun suit et que chacun défend. De même, voulez-vous savoir si telle âme est au service de Dieu ou du démon, si elle combat pour le Ciel ou pour l'Enfer, regardez quel drapeau la protège, quel drapeau la conduit, quel drapeau elle défend. Le drapeau de l'armée du Seigneur, c'est une Vierge qui le porte, que dis-je ! elle en est elle-même l'étendard glorieux. « C'est pourquoi, dit le prophète Isaïe, le Seigneur vous donnera un signe<sup>1</sup>. » Certains auteurs lisent un « étendard, » et ce signe, cet étendard, quel sera-t-il ? Le voici : « Une vierge concevra et enfantera un fils. » Tous ceux donc qui marchent sur les pas de la Vierge Marie ; tous ceux donc qui combattent dans les camps du Seigneur, sont à son service ; tous ceux, au contraire, qui dénigrent et méprisent le culte de la Mère de Dieu sont évidemment les soldats du Démon, cet ennemi du Christ.

Que Marie reçoive donc et nos vœux et nos hommages. Le Psalmiste demande que nous ayons en vénération « le lieu où se sont posés les pieds » du Seigneur<sup>2</sup>. Eh bien ! voici Marie en qui le Seigneur a daigné descendre, dans le sein de laquelle il a habité pendant neuf mois. « Honorez, ajoutait le saint roi David ; honorez l'escabeau de ses pieds, parce qu'il est saint<sup>3</sup>. » Voici Marie, vrai trône du Seigneur, sanctifié par-dessus tous les autres. Vénérons-la, bénissons-la, et rendons-lui de profonds hommages, si nous voulons mériter sa puissante protection.

<sup>1</sup> Isaïe, xvii, 14. — <sup>2</sup> Ps. cxxxii, 7. — <sup>3</sup> Ps. xcvi, v. 5.

220<sup>e</sup> CONFÉRENCE

## QUEL CULTE FAUT-IL RENDRE A LA MÈRE DE DIEU.

**SOMMAIRE.** — 1. Du culte en général; de son objet; de ses espèces. — 2. Culte de latrie. — 3. Culte de dulia. — 4. Culte d'hyperdulia. — 5. Ce qui distingue ces cultes entre eux. — 6. Raisons pour lesquelles nous devons rendre à Marie le culte d'hyperdulia. — 7. Marie comparée à la croix du Sauveur. — 8. Marie ne doit pas être adorée. — 9. Conclusion.

I. — Saint Thomas, le prince des théologiens, nous enseigne <sup>1</sup> que toute espèce de culte ou de vénération est fondée sur une excellence quelconque. Partant de ce principe, il compte, et les autres théologiens avec lui, autant d'espèces de cultes que d'espèces d'excellences.

On distingue d'abord l'excellence humaine et l'excellence divine. L'excellence humaine consiste dans les vertus, les dignités, les distinctions, la puissance, la science humaine, etc. La grâce, la gloire, la sainteté, la justice et les autres vertus surnaturelles constituent l'excellence divine. Or, celle-ci a deux espèces : l'une, incréée et infinie, fondée sur l'excellence divine, incréée et infinie ; l'autre, créée et finie, fondée sur une excellence divine et surnaturelle, mais finie et créée, comme par exemple la grâce et la gloire. Elle se subdivise elle-même en excellence commune et en excellence éminente. C'est pourquoi au nombre d'espèces d'excellence correspond le nombre de cultes dont on peut les honorer. A l'excellence humaine correspond le culte purement humain ou politique, qui n'est que l'observation de certaines convenances, l'hommage d'un certain respect, par lesquels nous honorons les personnes constituées, ou en dignité civile, comme les rois, ou en dignité sacrée, comme les pontifes, ou encore à tous ceux qui brillent par l'éclat de leurs vertus. Ce genre d'hommage peut encore, comme l'enseigne Aristote <sup>2</sup>, se diviser en plusieurs espèces. Car autres sont les honneurs que nous rendons à nos parents, autres sont ceux que nous devons à nos princes, à nos maîtres, aux sages, aux savants, etc.

<sup>1</sup> 2<sup>e</sup> de la 2<sup>e</sup>, quest. ciii, art. 2. — <sup>2</sup> *Morale*, liv. IX, chap. ii.

II. — Nous décernons à l'excellence divine le culte de la religion ; à l'excellence infinie et incréée nous rendons le culte de latrie, qui consiste dans la foi, l'espérance et la charité. Nous le devons à Dieu, pour ses perfections infinies et pour le souverain domaine qu'il a sur toutes les créatures. C'est de ce culte que parle l'Apôtre lorsqu'il dit : « *Soli Deo honor et gloria : A Dieu seul honneur et gloire.* »

III. — A l'excellence divine créée et commune revient le culte de latrie. Ce culte consiste à reconnaître en quelqu'un l'excellence de sa vertu, de sa sainteté, de son génie, etc., et à lui donner pour cela des marques extérieures d'hommage et de respect. C'est ce culte que l'on rend aux Anges et aux Saints eux-mêmes pendant leur vie et après leur mort, à cause de la grâce et de la gloire que le Seigneur a daigné leur donner : ce sont là des dons surnaturels et certes de la plus haute excellence. C'est ainsi qu'Abraham et Loth honorèrent les envoyés célestes, et Balaam, l'Ange qu'il vit sur la route, une épée à la main. C'est cet hommage qu'offrit Josué aux princes de l'armée du Seigneur, et les fils de Jacob à Joseph, leurs frères. C'est ainsi que Saül vénéra l'âme de Samuel qui lui apparut, car on ne rend point à ceux qui sont morts dans l'amitié du Seigneur un hommage purement civil. C'est de cette manière encore que Nabuchodonosor, quoique infidèle, honora Daniel lorsque ce prophète, assisté de l'esprit de Dieu, lui eut révélé et expliqué son mystérieux songe. C'est cet honneur que rendirent à Élisée les enfants des prophètes ; apprenant que l'esprit d'Élie avait passé en lui, ils se prosternèrent pour le vénérer. C'est ainsi que Abdias, ministre du roi Achab, honora le prophète Élie. C'est ainsi que le très-bienheureux Pierre, prince des Apôtres, fut honoré par la multitude des Gentils qui tombèrent à genoux devant lui, comme le rapporte saint Augustin dans son *Sermon sur saint Pierre et saint Paul*. C'est ainsi encore que l'on suppliait les saints confesseurs de la foi, en leur disant : « *Obtestamur per vestigia vestra : Nous vous en conjurons par les glorieuses marques de votre martyre.* »

IV. — Nous honorons l'excellence divine, créée, mais éminente, par

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> Épître à Timothée, chap. 1<sup>er</sup>, §. 17.



le culte d'hyperdulie. Ce culte est rendu à l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ et à la Vierge Marie. Car l'humanité de Notre-Seigneur, en la considérant séparée de la personne divine, surpasse encore toutes les autres créatures saintes par son union avec le Verbe, et il en est de même de la bienheureuse sainte Vierge.

V. — Tous ces cultes ne diffèrent cependant que par l'intention qu'on leur donne et par la manière dont on les entend ; car, dans les actes extérieurs, il n'est pas facile de distinguer leurs espèces. Nous bâtissons des temples, nous les ornon, nous brûlons des cierges, nous nous prosternons, nous nous humilions, nous fléchissons les genoux, nous élevons les mains pour les Saints comme pour Dieu, et, le saint sacrifice excepté, nous offrons presque indistinctement aux premiers comme à ce dernier les mêmes marques extérieures d'hommage et de vénération. De sorte qu'on ne peut pas distinguer, par l'acte extérieur seul, si le culte que l'on rend s'adresse à Dieu ou aux Saints, puisque devant l'un comme devant les autres nous fléchissons le genou, nous découvrons notre tête, nous nous inclinons profondément, nous nous prosternons. Abraham se prosterna jusqu'à terre aussi bien devant les Anges que devant le Seigneur<sup>1</sup>. C'est donc l'intention seule qui fait la différence entre le culte de latrie et le culte de dulia. Nous rendons à Dieu le culte de latrie, parce que nous le reconnaissons comme la souveraine vérité, le souverain Seigneur et le bien souverain. Pour l'honorer, nous employons des actes de foi, d'espérance et de charité. Par la foi, nous proclamons qu'il est la souveraine Vérité ; par l'espérance, qu'il est le Tout-Puissant ; par la charité, qu'il est infiniment bon. Si nous rendons un culte de dulia aux Saints, c'est parce que nous les regardons comme les serviteurs de Dieu, nos amis, nos patrons, nos intercesseurs auprès de lui. Mais nous n'honorons pas Marie de la même manière ; nous lui rendons un culte spécial et plus excellent : c'est le culte d'une dulia éminente, que les théologiens appellent ordinairement hyperdulie. La bienheureuse Vierge le mérite à cause de son titre de Mère de Dieu, titre qui nous manifeste en elle une foule de perfections dignes d'un tel honneur.

<sup>1</sup> Genèse, xvii, xviii, xxiii.

VI. — 1° Et d'abord, le degré suréminent de grâce et de gloire qui brille dans son âme, degré bien supérieur à celui de tous les Saints. Des Docteurs célèbres, non moins par leur science que par leur tendre piété envers la Vierge Marie, nous enseignent que la grâce qu'elle seule a reçue surpasse de beaucoup les grâces accordées à tous les Bienheureux ensemble, et que, par conséquent, Dieu l'estime et la chérit bien plus que ne peuvent être aimées et estimées toutes les créatures réunies. Nous l'avons nous-même démontré longuement dans le tome précédent <sup>1</sup>.

Si le respect et le culte doivent être proportionnés à l'excellence que l'on honore, n'est-il pas évident que la bienheureuse Vierge a droit à de plus grands hommages, à un amour, à un culte bien supérieur à tout ce qu'on peut décerner à chaque Saint en particulier et à tous les Bienheureux ensemble? Parcourez en esprit tout l'univers chrétien, les royaumes, les provinces, les villes et tous les lieux célèbres; voyez par combien de causes et de combien de manières, soit en public, soit en particulier, sont honorés les Saints, les Anges, les Apôtres, les martyrs, les Confesseurs, les vierges et les autres Bienheureux; puis, après avoir admiré ces honneurs rendus aux habitants des Cieux, réunissez-les tous en un seul témoignage de vénération, quel hommage ne formeront-ils pas? Et cependant il est bien plus grand encore l'honneur que mérite l'auguste Vierge, Mère de Dieu. C'est pourquoi nous lui témoignons notre respect et notre vénération par le culte d'hyperdulie.

2° Ce culte, nous le lui rendons en second lieu à cause de sa dignité incomparable et en quelque sorte infinie de Mère de Dieu. Quel est l'Ange auquel Dieu dit jamais : « Vous êtes ma Mère ? » Cet honneur d'avoir pour enfant une personne divine et de pouvoir réellement l'appeler son fils, aucun Ange, aucun Archange, aucun Chérubin, aucun Séraphin ne l'a jamais pu réclamer. Mais Marie, par un droit tout spécial, peut le revendiquer. Par cette dignité, elle se trouve autant au-dessus de tous les Anges que la mère d'un roi au-dessus de ses ministres. C'est pourquoi saint Bernard, dans son

<sup>1</sup> Conférences 131<sup>e</sup> et 201<sup>e</sup> tout entières.

iv<sup>e</sup> Sermon sur l'Assomption, nous dit : « Quel est l'Ange assez pur pour oser jamais se comparer à cette auguste Vierge, à Celle qui mérita d'être le temple de l'Esprit-Saint et le sanctuaire du Fils de Dieu ? » Et que saint Épiphane, traitant de l'excellence de la Mère de Dieu, laisse échapper ce cri : « Oh ! Marie, après Dieu, vous dominez tout ; par nature, vous surpassez en beauté les Chérubins, les Séraphins, et toute l'armée céleste. Le langage des cieus, le langage de la terre, que dis-je ! le langage des Anges, sont impuissants à chanter votre gloire. O colombe sans tache, Épouse de l'indivisible Trinité, vous êtes honorée par Dieu lui-même ! » Ce sont bien là les perfections que nous lui reconnaissons nous-mêmes ; c'est bien ainsi que nous l'honorons, comme inférieure à Dieu seul, supérieure à tous les Saints, et tenant comme le milieu entre l'un et les autres ; et c'est pourquoi nous lui rendons un culte qui tient aussi le milieu entre le culte de latrie et le culte de dulie, c'est-à-dire l'hyperdulie. L'hyperdulie est, en effet, un culte supérieur et plus éminent que la dulie proprement dite. Le Docteur angélique<sup>1</sup> enseigne contre quelques théologiens que l'hyperdulie due à la sainte Vierge, à cause de son alliance avec Dieu, n'est que l'espèce la plus éminente de la dulie ordinaire. Je pense qu'il veut parler ici d'un culte d'une tout autre nature et beaucoup plus parfait. Car, de même que la dignité de Mère de Dieu est spécifiquement distincte de la dignité qui nous vient par la grâce sanctifiante, de même il est évident que le culte fondé sur elle est d'une espèce bien supérieure au culte de latrie commune à tous les Saints.

VII. — Quelques théologiens ont pensé que la Mère de Dieu, ayant été en contact immédiat et direct avec Notre-Seigneur, devrait être honorée du culte de latrie, que l'on décerne pour la même raison aux vêtements et à la croix de Jésus-Christ. A dire toute ma pensée, il me semble que la sainte Vierge a été mieux en contact avec le Fils de Dieu que la croix elle-même et que, par conséquent, elle mérite plus d'honneur. — En effet :

1<sup>o</sup> Notre-Seigneur n'est resté attaché à la croix que pendant deux ou trois heures, et il a habité neuf mois dans le sein de Marie.

<sup>1</sup> 2<sup>e</sup> de la 2<sup>e</sup>, quest. ciii, art. 4, n<sup>o</sup> 2.

2° Marie l'a mis au monde, l'a porté dans ses bras pendant deux ou trois ans; elle lui a prodigué ses soins les plus tendres, elle l'a vêtu, l'a nourri dans son enfance et dans sa jeunesse, et la croix l'a fait mourir.

3° La croix n'est digne d'hommage que parce que Jésus l'a rougie de son sang, mais c'est la Vierge Marie qui a donné au Sauveur tout le sang qu'il a versé, et il est plus beau de donner que de recevoir.

4° La croix fut pour le Christ comme un lit de souffrances. Marie fut toujours pour lui douce et bienfaisante.

5° La croix n'a pas souffert en élevant sa victime; elle a été un sujet d'atroces douleurs pour celui qu'elle portait. Marie, au contraire, a porté dans ses bras Jésus petit enfant, au prix de mille fatigues, surtout dans sa fuite en Égypte, et a épargné autant qu'elle a pu toute douleur ou toute peine à son divin fardeau.

6° La croix, si elle a servi le Christ, elle ne l'a servi que *servilement* (serviliter), si je puis m'exprimer de la sorte, sans liberté et comme un instrument inanimé. Et Marie a servi Jésus avec un *amour filial* (filialiter), de tout son cœur et de toute la liberté de son âme.

VIII. — Cependant, d'après l'enseignement de saint Thomas <sup>1</sup>, je soutiendrai toujours que, pour aucun motif, nous ne pouvons décerner à la Vierge Marie le culte de latrie. Et voici pourquoi : la bienheureuse Mère de Dieu étant une créature raisonnable, peut être en elle-même un objet de culte ou de vénération. Si donc on l'honorait du culte de latrie, on s'exposerait à lui donner des honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu; ce qui n'est pas à craindre dans les hommages que l'on rend à la croix, car la croix n'est qu'une chose inanimée, et ne peut pas en elle-même recevoir son culte. On ne l'honore qu'à raison du contact qu'elle a eu avec Dieu, et les honneurs qu'on lui rend, loin de s'arrêter en elle, remontent dans leur plénitude vers celui qu'elle porte. D'où je conclus que le culte d'hyperdulie, que nous décernons à Marie pour son excellence intrinsèque et personnelle, est beaucoup plus parfait que le culte de latrie rendu à la croix pour une sainteté extrinsèque et qui lui est entièrement étrangère.

<sup>1</sup> III<sup>e</sup> Part., quest. xxv, art. 5.

3° Un troisième motif qui nous fait honorer Marie du culte d'hyperdulie, c'est le souverain domaine et la puissance royale qu'elle exerce non-seulement sur la terre, mais encore dans l'empire des cieux. Elle est la Reine du ciel, de la terre et des mers. C'est la souveraine des Anges et des hommes. C'est elle qui donne au soleil ses rayons éclatants, qui fait la joie du monde entier, et foule aux pieds les princes de l'Enfer. Les étoiles répondent à sa voix, la terre lui obéit, les éléments la servent. Enfin, Dieu seul est au-dessus d'elle, et tout ce qui n'est pas Dieu lui est inférieur. Les théologiens nous apprennent que ce souverain domaine de Marie repose sur deux fondements : d'abord, sur l'union intime qui exista entre Marie et Dieu, et, secondement, sur la coopération personnelle de cette glorieuse Vierge à notre rédemption. Car si Jésus-Christ, pour nous avoir rachetés, est à un titre tout particulier notre maître et notre roi ; de même, la bienheureuse Vierge Marie, qui a personnellement concouru à notre rédemption en fournissant au Sauveur la substance de son corps, en l'offrant volontairement pour nous, en désirant, en demandant, en prouvant notre salut, Marie est au même titre notre Souveraine et notre Reine. Rupert nous le fait entendre par ces paroles <sup>1</sup> : « La sainte Vierge, dit-il, est appelée Mère de tous les hommes, parce que, en mettant au monde un Dieu fait homme de sa chair, elle enfanta sans douleur la cause du salut de tous. Elle enfantait, au contraire, dans les plus grandes souffrances quand elle était debout près de la croix. »

4° L'union admirable de Marie avec le Christ est encore une raison pour laquelle nous lui rendons le culte d'hyperdulie. Les saints Pères ont étudié, ont contemplé cette auguste et si étroite union, et ils ont proclamé que sur la terre, ni dans les cieux, rien ne fut jamais uni plus intimement au Seigneur que la Vierge Marie. Saint Pierre Damien, dans son Sermon *sur la Nativité*, s'exprime ainsi : « Quoi de plus grand que Marie, qui a porté dans ses chastes entrailles l'immensité même de Dieu ? Regardez un Chérubin contemplez la dignité de sa nature céleste, et vous verrez que tout ce qu'il a de plus grand

<sup>1</sup> Liv. XIII, sur Saint Jean.

est bien inférieur à Marie. Celui-là seul qui l'a fait peut être au-dessus d'un pareil chef-d'œuvre. » Déjà nous avons parlé avec détail, dans les tomes I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> <sup>1</sup>, de l'union de Marie avec Dieu. J'oserai cependant ajouter ici quelques paroles du pieux, du subtil et savant Denis le Chartreux. Voici ce qu'il dit dans son *Traité des Louanges et de la dignité de la Mère de Dieu* <sup>2</sup> : « L'union procède de l'amour. Dieu a donc aimé Marie d'une manière d'autant plus intime et plus spéciale qu'il a contracté avec elle une union plus étroite et plus parfaite. Or, cette union Dieu ne l'a pas contractée seulement par le don de la grâce, par la lumière de l'intelligence, par l'amour et par un rapprochement extrinsèque, mais il s'est confondu, il s'est identifié en quelque sorte réellement avec Marie. Il est devenu quelque chose d'elle-même, comme le fils est quelque chose du père. Il a pris de sa substance, se l'est réellement hypostatiquement unie, et en a fait le sanctuaire de sa divinité. » Telle est la pensée de ce pieux écrivain.

5° Encore un titre de Marie au culte que nous lui rendons : c'est qu'elle n'est pas seulement la Mère de Dieu, mais qu'elle est aussi la nôtre. Nous l'avons longuement établi dans les tomes précédents <sup>3</sup>. J'ajoute seulement ces paroles d'Origène <sup>4</sup> : « Marie, dit-il, n'eut pas d'autre fils que Jésus, mais tout vrai chrétien peut l'appeler sa Mère. » En voici la raison : Le Fils que Marie enfanta nous appartient, il est à nous : « Un fils nous est né, un enfant nous a été donné. » Il est notre chair, il est notre sang; donc Marie qui est sa Mère est aussi notre Mère à tous. C'est ce qui me fait conclure que le culte dû par nous à la très-sainte Vierge se rapporte à l'observation du quatrième commandement : « Honore ton père et ta mère. » Mais comme cette maternité est toute surnaturelle, et dès lors de la plus haute excellence, c'est par l'hommage d'un culte suréminent que nous devons l'honorer.

6° Enfin, un dernier motif qui nous fait rendre à Marie le culte d'hyperdulie, c'est qu'elle est notre médiatrice et notre avocate devant Dieu, d'une autre manière cependant que Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le Sauveur est le médiateur principal et par mode de rédemption.

<sup>1</sup> Conférences 86<sup>e</sup> tout entière et 200<sup>e</sup> en partie. — <sup>2</sup> Liv. I<sup>er</sup>, art. 2, — <sup>3</sup> Conférence 3<sup>e</sup>, part. XII; Conférence 126<sup>e</sup> en entier. — <sup>4</sup> Tome I<sup>er</sup>, sur Saint Jean.

Marie est médiatrice secondaire, et par voie de patronage et d'intercession, mais elle est bien supérieure à tous les autres médiateurs célestes qui sont aussi nos patrons et nos intercesseurs auprès de Dieu.

IX. — C'est donc la dignité sublime, la souveraine excellence de Marie qui la font honorer, après Dieu, du culte le plus solennel et des plus grands hommages. Vénérons-la donc par-dessus tous les Saints, si nous voulons éprouver les bienfaits de sa puissante protection. Ainsi soit-il.

## 221<sup>e</sup> CONFÉRENCE

PAR QUELS SENTIMENTS, PAR QUELS ACTES ET QUELS HOMMAGES ON DOIT  
HONORER LA VIERGE MARIE, MÈRE DE DIEU.

SOMMAIRE. — 1. Le culte de Marie comprend cinq choses. — 2. Le premier hommage que nous devons à Marie, c'est l'amour. — 3. Motifs d'aimer Marie. — 4. Exemples. — 5. Deuxième hommage : la félicitation. — 6. Pratique de l'Église. — 7. Troisième hommage : le respect.

I. — Saint Bernard, le Docteur au suave langage, ce fervent serviteur de la Mère de Dieu, veut que nous honorions Marie du fond de notre cœur et de toutes les puissances de notre âme. Il me semble que ce culte, cette vénération, dus à la sainte Vierge, peuvent se témoigner dans nos affections, nos actes et nos hommages de cinq manières différentes : 1<sup>o</sup> l'aimer ; 2<sup>o</sup> la féliciter ; 3<sup>o</sup> la révéler ; 4<sup>o</sup> l'invoquer, et 5<sup>o</sup> l'imiter.

II. — 1<sup>o</sup> *L'aimer*. Cet amour consiste à avoir la plus haute estime de Marie, en tant que Mère du Dieu tout-puissant et infini, et à l'affectionner de tout notre cœur. Par cet amour, Dieu a voulu mettre un frein à nos affections désordonnées. Il a vu qu'entre tous les vices qui désolent le genre humain, celui qui est le plus funeste et qui est comme la source de tous, c'est l'amour désordonné des hommes pour les femmes, et des femmes pour les hommes, et, pour y porter remède, il nous a donné un homme, c'est-à-dire le Christ, dont l'amour rend les femmes chastes et pures ; c'est ce qui fait dire à l'Apôtre <sup>1</sup> : « Je

<sup>1</sup> II<sup>e</sup> Aux Corinthiens, chap. II, v. 2.

vous ai fiancés à cet unique époux qui est Jésus-Christ, pour vous présenter à lui comme une vierge toute pure. » Et à sainte Agnès, vierge et martyre : « En l'aimant, je suis chaste; en le touchant, je suis pure; en m'unissant à lui, je suis vierge. » Il nous a donné encore une femme, c'est la bienheureuse Vierge Marie, que l'on ne peut aimer sans devenir chaste et pur. Comme elle est elle-même la pureté, la chasteté par excellence, elle communique ces deux belles vertus à tous ceux qui la servent. Voilà pourquoi, depuis que le Fils de Dieu s'est incarné et que Marie est devenue sa Mère, une foule innombrable d'hommes et de femmes se sont voués à la virginité. Pierre-Antonin Spinelli en fait une longue nomenclature, dans un traité qu'il a composé tout exprès et qu'il a mis comme appendice à son Livre *sur Marie*.

III.—Or, bien des motifs nous poussent, nous excitent vivement à l'amour de la sainte Vierge :

1<sup>o</sup> Et d'abord, elle est la Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, source et dispensateur de tous les biens. Si donc nous aimons ce divin Sauveur comme il le mérite, par-dessus toute chose, nous devons, après lui, aimer sa sainte Mère.

2<sup>o</sup> Par elle, nous avons reçu d'innombrables bienfaits; nous avons trouvé grâce devant Dieu. Si le Christ, notre Rédempteur, nous a délivrés de la tyrannie du démon, s'il nous a réconciliés à son Père, s'il nous a nourris de son corps adorable dans le sacrement de l'Eucharistie, c'est à Marie que nous le devons.

3<sup>o</sup> Elle est notre Mère, notre Souveraine, notre avocate, elle a coopéré à notre salut de mille manières, comme nous l'avons dit plus haut.

4<sup>o</sup> Elle nous aime, nous dirige dans la voie du Seigneur et nous défend du danger. Combien d'âmes tièdes que le Seigneur allait rejeter de son cœur ! Arbres stériles, il allait les couper pour qu'ils n'occupassent plus la terre de leurs rameaux inutiles, et, grâce à Marie, Dieu a daigné attendre qu'elles portassent des fruits. Combien par le secours de Marie ont pu s'arracher aux vanités du siècle, aux flots de l'ambition humaine et se réfugier dans le port si sûr de l'état religieux !



5° Enfin, Marie est un objet digne de la plus tendre affection. En effet, si nous aimons les autres serviteurs de Dieu à cause de leur sainteté, quelle ne doit pas être notre tendresse pour la Mère de Dieu, qui par-dessus tous est la meilleure, la plus sainte et la plus parfaite ! C'est avec raison que l'Église lui applique ces paroles du *Cantique des cantiques*<sup>1</sup> : « Nous courons à l'odeur de tes parfums ; » c'est-à-dire : la bonne odeur de vos vertus nous ravit tous d'amour. « Les jeunes filles vous ont aimée avec excès ; » c'est-à-dire les âmes pieuses.

IV. — C'est ainsi que l'aimait le bienheureux Gérard, martyr, évêque de Canadia en Pannonie. Sa dévotion envers la Mère de Dieu était si grande que, si on lui demandait quelque faveur par Marie, il fondait en larmes, en entendant le nom de la Mère des miséricordes, et accordait aussitôt de tout son cœur ce qu'on lui demandait ; il appelait son fils bien-aimé quiconque croyait que la Vierge Marie est la Mère de Dieu<sup>2</sup>.

Tel était encore l'amour qu'Alexandre de Halès avait pour Marie. Par un sentiment de dévotion toute particulière, il avait fait à la sainte Vierge le vœu de ne jamais rien refuser de tout ce qu'on lui demanderait pour l'amour d'elle, et comme on le pria pour l'amour de Marie d'entrer dans l'Ordre des Frères mineurs, il n'hésita pas, et par sa science si étendue il donna à cet Ordre un éclat admirable<sup>3</sup>.

V. — 2° La seconde manière d'honorer Marie consiste à la féliciter, c'est-à-dire à se réjouir des grâces et des faveurs qu'elle a reçues. C'est louer, bénir, remercier Dieu de ce qu'il a daigné la choisir pour sa Mère, la décorer de tant de perfections, et l'élever à un si haut degré de gloire, et cela, le faire sérieusement, du fond du cœur, comme si toutes ces faveurs eussent été pour nous. Se réjouir des avantages d'un ami, c'est un témoignage d'affection, c'est une marque d'attachement non équivoque. Saint Bernard l'atteste, quand il nous dit : « Si nous aimons la sainte Vierge, nous nous réjouirons parce qu'elle va à son Fils, que dis-je ! nous la féliciterons même avec empressement. » A moins que nous ne soyons (ce qu'à Dieu ne plaise !) des

<sup>1</sup> Chap. 1<sup>er</sup>, §. 4. — <sup>2</sup> Surius le rapporte dans la vie de ce Saint, au 24 septembre. — <sup>3</sup> St. Antonin, III<sup>e</sup> Part., *Histoire*, tit. XXIV, chap. viii, § 1<sup>er</sup>.

ingrats envers Celle à qui nous devons tant de faveurs. Saint Thomas<sup>1</sup> exprime la même pensée : « Il se rapporte, dit-il, à l'amour de bienveillance, ce sentiment qui nous fait réjouir de la prospérité de nos amis. »

Cet hommage de félicitation est tellement agréable à Marie qu'elle nous y invite elle-même par ces paroles de l'Église : « Félicitez-moi, nous dit-elle, félicitez-moi, parce que dès mon enfance j'ai plu au Très-Haut et que j'ai conçu dans mes entrailles un Dieu fait homme. » Par ces paroles, elle nous engage non seulement à la féliciter, mais elle nous en donne la raison : « C'est, dit-elle, parce que j'ai plu au Très-Haut. » Si la pauvre femme de l'Évangile, qui vient de retrouver sa drachme perdue, rassemble ses amis et les invite à la féliciter, à combien plus forte raison la bienheureuse Marie peut-elle inviter ses dévoués serviteurs à se réjouir avec elle de son incomparable dignité de Mère de Dieu et de tous les dons qu'elle a reçus !

VI. — Aussi l'Église militante et l'Église triomphante s'unissent pour féliciter Marie de cette dignité et de cette gloire exceptionnelle. L'Apôtre saint Jacques l'atteste dans sa liturgie : « O Marie, dit-il, à vous les félicitations de toutes les créatures, à vous les compliments des Anges et des hommes. » Et saint Bonaventure, dans les litanies, s'écrie : « Les Saints et les Saintes du Ciel, ô Marie, vous félicitent et se réjouissent avec vous. » Dans la messe de l'Assomption de la bienheureuse Vierge, l'Église elle-même nous invite à la jubilation : « Réjouissons-nous, dit-elle, réjouissons-nous tous dans le Seigneur, en célébrant ce jour de fête en l'honneur de Marie dont l'assomption est pour les Anges un sujet d'allégresse. » Et dans l'antienne de la même fête, elle chante : « Aujourd'hui la bienheureuse Vierge est montée dans les cieux ; réjouissons-nous, parce qu'elle règne avec le Christ pendant l'éternité. »

L'auguste Mère de Dieu attache un très-grand prix à cet hommage de nos félicitations. Charles, le fils de sainte Brigitte, nous en est une preuve. Ce pieux jeune homme aimait uniquement la Vierge Marie. Il était si heureux de tous les privilèges qu'elle a reçus de Dieu qu'il

<sup>1</sup> 2<sup>e</sup> de la 2<sup>e</sup>, quest. xxviii, art. 1<sup>er</sup>.

disait souvent : « Quand je vois le Seigneur chérissant par-dessus tout la bienheureuse Vierge Marie, sa Mère, ma joie est si grande que je ne l'échangerais pas pour toutes les créatures et pour toutes les jouissances du monde. Et s'il était possible que Dieu pût diminuer en la moindre des choses l'incomparable dignité de sa Mère, j'aimerais mieux, si par là je pouvais les empêcher, aller brûler éternellement dans les feux de l'Enfer. » Et, rendant grâces à Dieu pour la gloire de Marie, qui est exaltée au-dessus de toutes les créatures, il disait : « Reconnaissance éternelle et gloire sans fin soient à Dieu pour les grâces éminentes et la gloire sans égale qu'il a bien voulu accorder à sa très-digne Mère. » Or, voici ce qui arriva quand il mourut : une foule de démons se précipitèrent sur son âme pour s'en emparer et l'entraîner dans les flammes éternelles, mais la Vierge Marie accourut à son secours et, le prenant sous sa protection, elle empêcha que les démons ne lui fissent aucun mal. Jésus-Christ alors, le souverain Juge, appela Charles et le reçut avec bonté, et le démon fut honteusement chassé. C'est la sainte Vierge elle-même qui l'a révélé à sainte Brigitte <sup>1</sup>.

VII. — Un troisième moyen de rendre à Marie le culte qui lui est dû, c'est de la révéler profondément, c'est d'avoir pour elle un grand respect intérieur et la vénérer comme la créature la plus noble, la plus élevée, la plus rapprochée de Dieu, comme la Mère de Dieu lui-même et comme notre Mère aussi. Ce sentiment de profonde vénération embrasse beaucoup de choses, il convient donc d'en parler à part. C'est ce que je vais faire dans la Conférence qui suit.

<sup>1</sup> Liv. VII, chap. III.

222<sup>e</sup> CONFÉRENCE

PAR QUELS ACTES NOUS POUVONS PARTICULIÈREMENT TÉMOIGNER A LA VIERGE,  
MÈRE DE DIEU, NOS SENTIMENTS RESPECTUEUX.

**SOMMAIRE.** — Du respect en général. — 1. Vénérer Marie par des prières respectueuses et attentives. — 2. Réciter avec dévotion la Salutation angélique. — 3. Ne point prendre en vain son nom béni. — 4. Honorer ce nom d'un culte particulier. — 5. Ériger des statues à Marie. — 6. Les entourer de vénération et de respect. — 7. Porter ses médailles. — 8. Visiter les lieux qui lui sont dédiés. — 9. Réciter souvent la Salutation angélique. — 10. Pratiques extérieures, telles que genuflexions, salutations. — 11. Jeûnes et mortifications en son honneur. — 12. Manière de célébrer ses fêtes. — 13. Répandre son culte. — 14. Parler d'elle. — 15. Se faire inscrire dans les confréries érigées en son honneur. — 16. Honorer les Saints qui furent ses parents et ses amis. — 17. Ne rien refuser de ce qui peut procurer sa gloire. — 18. Se consacrer à elle en entrant dans un Ordre religieux. — 19. Lui offrir nos personnes et nos biens. — 20. Persévérer dans sa dévotion.

Ce respect que l'on a pour quelqu'un se traduit par des paroles ou des faits. Ainsi, lorsque nous avons à parler d'une chose qui peut blesser la délicatesse ou l'honnêteté, nous disons : « Sauf votre respect ; sauf votre honneur ; respect soit à vos oreilles ; honneur soit à qui nous entend. » Lorsqu'au contraire nous voulons témoigner notre respect par des faits, nous nous servons d'actes intérieurs et extérieurs.

L'acte intérieur consiste particulièrement dans la reconnaissance d'une dignité et d'une prééminence quelconque dans celui qui est honoré, et, comme conséquence, dans une crainte révérentielle à son égard. L'acte extérieur est la réunion de signes d'honneur visibles et communs pour tous, comme se découvrir, se tenir respectueusement, se lever, saluer avec la tête ou incliner tout le corps, fléchir les genoux, se montrer empressé dans le service de quelqu'un.

I. — C'est de cette manière que les vrais serviteurs de Marie l'honorent et la vénèrent, lorsque, lui offrant leurs prières et célébrant ses louanges, ils le font non par mode d'acquit, comme toute autre chose, ou pour passer le temps, mais avec ce respect et cette attention que réclament toute prière et tout hommage offerts à la Reine du Ciel et de la terre.

Ce n'est point sans préparation et sans recueillement qu'ils se mettent en rapport avec elle. Ils ne lui offrent leurs vœux et leurs prières

qu'avec une crainte respectueuse. Saint Casimir Jagellon, illustre descendant des rois de Pologne, s'est fait remarquer entre tous par cette manière d'agir envers Marie. Ce prince composa en son honneur ce si gracieux cantique qui commence par ces mots : « O mon âme, célèbre tous les jours les louanges de Marie. » Cette manière d'agir, l'assemblée des fidèles la partage aussi. Elle redit souvent ces paroles : « Laissez-moi vous louer, ô Vierge bénie. » Il est bien juste, en effet, que nous, hommes chétifs, manquant de tout et dont l'abjection est le partage, nous ne paraissions qu'avec tremblement, profond respect et grande humilité devant la Mère de Dieu, très-auguste Reine du Ciel et de la terre, siégeant sur un trône de gloire, entourée des phalanges célestes.

II. — Vous rendrez à Marie un témoignage de respect qui lui sera agréable, si vous vous efforcez de lui dire la Salutation angélique avec le même amour, la même joie, la même félicitation, les mêmes sentiments, enfin, que dut avoir le glorieux Archange, quand il la salua au nom de la sainte Trinité. Ce sera lui plaire encore que d'implorer avec ferveur les secours du Ciel, avant de la réciter, afin de mériter de lui offrir cet hommage avec toute la piété possible.

III. — Ne jamais prendre en vain le nom de Marie, mais l'entourer en toute occasion de titres et de qualifications élogieuses; composer des chants de louange, des hymnes, des panégyriques en l'honneur de la glorieuse Mère de Dieu, la célébrant comme la plus noble des créatures, la plus rapprochée de Dieu, comme notre mère la plus douce, la plus pieuse, et la plus aimante : c'est là une manière d'agir qui ne peut aussi que lui être très-agréable. Les anciens Pères et surtout les Grecs ont excellé à composer ses éloges. Saint Bernard, parmi les Latins, a célébré le plus au long les louanges de Marie, lui décernant mille titres d'honneur. Ces titres, ces expressions élogieuses, ont été recueillis et habilement disposés en ordre alphabétique, par Jean de Carthage et, après lui, par Jérémie Drexelius, de la Compagnie de Jésus, élégant écrivain et homme d'un grand esprit, dans son recueil intitulé *Rose des plus excellentes vertus offertes à Marie*<sup>1</sup>. Il fait

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> Part., chap. xv.

remarquer, dans cet ouvrage, que tous les panégyriques de cette très-auguste Mère, composés par les anciens avec grande science et piété, se résument tous en ces mots : Mère de Dieu. On ne peut, en effet, exalter davantage Marie qu'en lui donnant ce titre. C'est là que reviennent, que tendent et se terminent tous les éloges les plus pompeux qu'on puisse lui décerner. Vous honorerez encore le nom de Marie si, prenant tour à tour la plume, le pinceau ou le burin, vous aimez à l'écrire, à le peindre, à le graver, en l'ornant de décorations distinguées et pieuses; car, après le nom de Jésus, on ne peut trouver sous les cieux un nom plus beau, plus glorieux et plus aimable que celui de Marie. Nous l'avons abondamment prouvé au commencement de ce tome.

IV. — Une autre manière de témoigner à Marie nos sentiments respectueux, c'est de rendre à son nom le culte particulier qui consiste à réciter les cinq psaumes ou hymnes, dont les lettres initiales réunies forment ce nom sacré; c'est-à-dire, *Magnificat*, *Ad Dominum cum tribularer clamavi*, *Retribue*, *In convertendo*, *Ad te levavi*, auxquels on ajoute une antienne commençant par les mêmes lettres que la Salutation angélique. C'est ainsi qu'aimait à l'honorer le bienheureux Jordan, premier général de notre Ordre après saint Dominique. Joscius, religieux de Saint-Bertin, récitait aussi les psaumes bien souvent pendant sa vie. En récompense de sa dévotion, il sortit de sa tête, après sa mort, cinq roses de la plus grande beauté : une de la bouche, deux des yeux et deux des oreilles, portant inscrit en lettres d'or le saint nom de Marie. Pour témoigner encore à Marie nos sentiments respectueux, nous devons, en entendant son nom, incliner respectueusement notre tête, ou tout notre corps, et fléchir le genou.

Saint Gérard, martyr, évêque de Canadia, dans la Hongrie, l'honorait et la fit honorer de la sorte par ses Hongrois. Il les habitua si bien à cette dévotion, qu'ils ne manquaient jamais de donner à Marie, dans leurs conversations particulières, le titre de Souveraine, de fléchir les genoux, et de baisser la tête lorsqu'ils prononçaient son nom ou qu'ils l'entendaient prononcer <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Surius, *Vie de saint Gérard*. 24 Septembre.

Les rubriques du Missel romain prescrivent d'incliner la tête toutes les fois que le nom de Marie est prononcé pendant la messe.

Les constitutions des Frères prêcheurs <sup>1</sup> les obligent à s'incliner profondément non-seulement lorsque le nom de Marie est prononcé pendant la messe, mais encore lorsqu'il l'est pendant l'office. Par cette marque de respect, nous donnons à Marie un témoignage de notre soumission. La dignité, la prééminence de Marie sont, en effet, si grandes que le Fils de Dieu lui-même a voulu se soumettre à ses volontés. Saint Luc l'Évangéliste nous l'apprend par ces paroles : « Et il leur était soumis. »

V. — Placer avec un sentiment de dévotion exquise, dans un oratoire qui lui est dédié, ou dans un autre endroit propre, orné et distingué, l'image de la bienheureuse Vierge, et lui accorder, toutes les fois qu'on l'aperçoit, quelque signe d'honneur, découvrir sa tête, par exemple, fléchir le genou, et autre chose semblable : c'est la cinquième manière de rendre à Marie le respect qu'elle mérite. L'Ordre des Frères prêcheurs tient essentiellement à cette pratique. A tous les étages de ses couvents, de ses maisons, il place la statue de la Vierge Marie dans un endroit propre et bien visible ; il l'offre ainsi à la vénération de ceux qui passent ; bien plus, dans chacun de ses dortoirs, il y a un autel et une statue de cette auguste Vierge, devant lesquels on récite le petit office quand le temps le prescrit <sup>2</sup>.

VI. — La sixième manière de rendre à Marie ce respect consiste à visiter pieusement ses images, à fléchir le genou devant elles, avec un sentiment de piété profonde, n'oubliant jamais cet avertissement salutaire d'un certain poète, avertissement qu'on est dans l'usage d'inscrire aux pieds de la Vierge Marie :

Lorsque vous rencontrez l'image de Marie,  
Saluez en passant cette Vierge bénie.

Telle était la manière d'agir de saint Bernardin de Sienne. Jeune enfant, il avait l'habitude de se rendre à l'une des portes de sa ville natale appelée Camulia, et là, il fléchissait le genou devant une

<sup>1</sup> Dist. 1<sup>re</sup>. — <sup>2</sup> Constitutions des Frères prêcheurs, dist. 1<sup>re</sup>, chap. 1<sup>er</sup>.

statue de Marie, la saluant avec respect et piété, et lui donnant les doux noms de Mère de Dieu, de douce amie et de fiancée <sup>1</sup>.

La bienheureuse Marguerite de Hongrie, Sœur de notre Ordre, se plaisait à unir au grand nombre d'exercices de piété qu'elle faisait, et qui l'ont élevée si haut dans la sainteté, cette manière si remarquable d'aimer et d'honorer la très-sainte Vierge. En quelque endroit qu'elle aperçût son image, elle tombait à genoux et la saluait en récitant l'*Ave, Maria* <sup>2</sup>.

VII. — Septièmement. On rend ce même respect à la sainte Vierge Marie, en portant suspendue à son cou, ou attachée à son rosaire et à son chapelet, une médaille en son honneur et en la traitant avec vénération. Cette pieuse pratique fut très-avantageuse à un certain noble d'Évora, qui avait caché dans son pourpoint deux médailles de la sainte Vierge; frappé d'aliénation mentale, il eut à soutenir de grands combats. Un certain jour, il revêtit seulement pour un instant le pourpoint dans lequel se trouvaient les médailles et en suspendit une troisième à son cou; alors le démon le poussa à se précipiter d'une fenêtre sur de grosses pierres; il le fit, mais il demeura sain et sauf. Étonné de ce prodige, le démon prit la forme humaine, le conduisit près d'un puits et, ignorant le nombre de médailles que cet insensé, par la permission de Dieu, avait cachées dans son pourpoint, il lui conseille de déposer celles qu'il portait à son cou et de se jeter dans le puits. Cet infortuné l'écoute et tombe dans l'eau. Mais la bienheureuse Vierge ne l'abandonna point, elle vint immédiatement à son secours, et, écoutant sa prière, elle permit que ses médailles le soutinssent sur l'eau jusqu'à ce qu'on vint le secourir. On le retira du puits, et elle lui rendit la raison et la santé <sup>3</sup>.

VIII. — Huitièmement. On se comporte de la même manière en visitant souvent et avec dévotion les sanctuaires, les chapelles, les autels dédiés à Marie. C'est ainsi que faisait sainte Marie d'Oignies. Chaque année, accompagnée d'une seule servante, elle allait nus pieds, et au milieu des rigueurs de l'hiver, visiter une chapelle de la sainte Vierge qui se trouvait à deux milles de sa maison. Elle y restait

<sup>1</sup> Surius, *Vie de saint Bernard*. — <sup>2</sup> Gacarinus, *Vie de la bienheureuse Marguerite*. — <sup>3</sup> François de La Croix, dans la première plate-bande de son *Jardin de Marie*.



deux jours sans prendre aucune nourriture, et y priaît toute la nuit<sup>1</sup>.

IX. — Neuvièmement. En saluant souvent la sainte Vierge Marie, par les paroles de l'Ange, à l'exemple d'un grand nombre de Saints. Sainte Catherine de Sienne s'est distinguée parmi eux. A peine âgée de cinq ans, elle aimait à répéter l'*Ave, Maria*, et, inspirée par la grâce divine, elle fléchissait les genoux pour saluer la Mère de Dieu à chaque degré de l'escalier de sa maison, soit qu'elle montât ou qu'elle descendît<sup>2</sup>.

Sainte Marie d'Oignies, dans l'espace d'un jour et d'une nuit, se prosterna onze cents fois pour saluer Marie, et, pendant quarante jours, elle lui rendit ce même hommage avec une indicible ardeur<sup>3</sup>.

François de Retz, profond théologien de notre ordre, et professeur pendant trente-six ans à l'académie de Vienne, eut, dès sa plus tendre jeunesse, une dévotion si tendre et si vive pour Marie qu'il ne pouvait entendre prononcer et prononcer lui-même le nom de cette douce Mère, sans réciter aussitôt à voix basse la Salutation angélique, ce qu'il faisait aussi quand il passait devant une image de Marie, en quelque endroit que ce fût : c'est pour cette raison qu'il aurait voulu rencontrer à chaque pas la statue de la Mère de Dieu, soit dans son académie, soit partout ailleurs. C'est ce que nous apprend Jean Nider dans le Livre IV<sup>e</sup> de son *Formicaire*.

Martin Navarre, homme très-distingué, habile dans l'un et l'autre droit, raconte, dans sa XXIV<sup>e</sup> *Miscellanée*, qu'il avait l'habitude de réciter chaque jour le rosaire, depuis plus de soixante ans.

Le bienheureux Alain de La Roche, Frère prêcheur, avait pour la Vierge, Mère de Dieu, une dévotion vraiment extraordinaire. Dans ses promenades, dans ses conversations, comme dans ses prédications, il ne cessait point de réciter la Salutation angélique. Et lorsqu'il était sur le point de prêcher ou d'écrire, il ne le faisait jamais sans implorer à genoux le secours divin et la protection de Marie, en récitant cette même prière<sup>4</sup>.

X. — Dixièmement. On rend à Marie les mêmes témoignages de

<sup>1</sup> Jean Nauclerc, *Génér.*, xxxiv. — <sup>2</sup> Raymond de Capoue, dans la *Vie de sainte Catherine*. — <sup>3</sup> Jean Nauclerc, comme ci-dessus. — <sup>4</sup> Inserlanus, *Traité du Rosaire*.

respect, lorsqu'en son honneur on fléchit le genou, on baise la terre, on récite des oraisons, des *Ave, Maria*, et autres formules de prières telles que le rosaire, le chapelet et l'office dont nous parlerons plus loin. Tel était l'hommage que rendait à Marie saint Charles Borromée, neveu du pape Pie IV, sénateur et cardinal de la sainte Église romaine, homme doué de toutes les vertus. Outre les nombreuses prières que les prêtres doivent réciter chaque jour, il disait à genoux l'office de la Vierge et le chapelet. Quand la cloche sonnait l'angelus, en quelque endroit qu'il se trouvât, dans un chemin plein de pierres ou de boue, il tombait à genoux, descendait même de cheval et, prosterné dans la poussière, il saluait la Vierge céleste <sup>1</sup>.

Voilà ce que faisait un prince de l'Église, un cardinal-archevêque, accablé d'innombrables travaux. Tous les jours, comme s'il eût eu des loisirs abondants, il payait à genoux un large tribut de louanges à la Vierge sa Mère. Que nous sommes loin d'agir de la sorte, nous, hommes de rien! « Nous louons les anciens et nous vivons à la moderne. »

XI. — Onzièmement. Si vous offrez à Dieu, en l'honneur de Marie et pour la vénérer, des jeûnes et d'autres mortifications corporelles. Saint Nicolas, évêque de Myre, jeûnait le lundi, le mercredi et le vendredi de chaque semaine. Et cependant, pour honorer Marie, il ne prenait à son repas du samedi qu'un peu de pain et d'eau. Saint Hyacinthe d'Oldrovans, la gloire de la Pologne et l'ornement de l'Ordre des Frères prêcheurs, jeûnait également tous les vendredis, et il jeûnait aussi la veille des fêtes de la sainte Vierge et de celles des Apôtres. Dès ses plus jeunes années, saint Bernardin de Sienne agissait de la même manière. Saint Didace d'Alcala ne prenait le samedi, jour consacré à la sainte Vierge, qu'un peu de pain et d'eau. Nitard, évêque de Bamberg, voulait avoir la soiréc du samedi libre de toute affaire, pour donner un plus large cours à sa dévotion pour Marie. Saint Louis de Gonzague, de la Société de Jésus, jeune homme d'une grande chasteté, s'interdit toute nourriture le samedi soir pour l'amour de Marie.

<sup>1</sup> *Vie de saint Charles.*

XII. — Douzièmement. Si, pour célébrer avec plus de dévotion les fêtes de la Mère de Dieu, vous ne vous bornez point à assister à la procession et à l'office divin ; mais si vous vous approchez encore du sacrement de pénitence et de celui d'Eucharistie ; si vous augmentez également vos prières habituelles, ou si, du moins, vous les faites avec une plus grande ferveur, ou si, pendant l'Octave de ces fêtes, vous lui donnez chaque jour une marque de vénération. C'est ainsi que faisait la bienheureuse Marguerite de Hongrie, sœur de notre bien-aimé Père saint Dominique. La veille des fêtes de la sainte Vierge, elle ne prenait qu'un peu de pain et d'eau. Le jour même de ces fêtes et pendant l'octave, elle lui offrait mille *Ave, Maria*, se prosternant chaque fois jusqu'à terre <sup>1</sup>.

XIII. — Treizièmement. Si vous répandez, si vous rétablissez, si vous conservez, si vous développez le culte de Marie dans l'univers entier, mais surtout au milieu des hérétiques, Inconoclastes, Luthériens, Calvinistes et autres semblables, et si vous le faites avec courage et avec force, par des discours, des lectures, des conférences publiques, des entretiens privés, des écrits et de bons exemples. Ainsi l'honorent ceux qui prêchent ses louanges, non-seulement dans des conversations particulières, mais encore dans des discours publics, et qui, par leurs paroles comme par leurs écrits, réfutent les blasphèmes des hérétiques, et poussent les catholiques à lui rendre le culte qui lui est dû.

C'était là la dévotion du bienheureux Vincent, compagnon de notre Père saint Dominique. Par amour pour Marie, il ne finissait aucun de ses sermons sans raconter quelque miracle opéré par sa puissante médiation. Cette pratique lui fut infiniment avantageuse, car à l'heure de sa mort cette douce Vierge daigna lui apparaître et venir à son secours ; c'est en chantant ses louanges et ses victoires sur les légions infernales que son âme inondée de joie s'envola vers le Christ <sup>2</sup>. Ainsi faisait encore saint François de Retz, théologien distingué, de l'Ordre des Frères prêcheurs. Professeur de théologie pendant trente-six ans à Vienne, en Autriche, il consacrait tous les samedis la moitié

<sup>1</sup> Gacarinus, dans la *Vie de sainte Marguerite*. — <sup>2</sup> *Recueil d'exemples*, quest. vii, exemple 57.

de sa classe à célébrer avec beaucoup d'élégance et de grâce les louanges de la Mère de Dieu. Souvent son émotion était si grande que des larmes abondantes entre-coupaient sa voix. Il composa en l'honneur de Marie un magnifique ouvrage en trois volumes.

C'est avec une dévotion et un recueillement admirables, qu'il récitait les nombreuses prières dont il faisait hommage chaque jour à la Reine du Ciel. Allait-il de sa chambre à la bibliothèque, au réfectoire, à la chapelle, ou du couvent aux cours publics, il ne perdait pas un instant et ne cessait de répéter la Salutation angélique. Il continua à rendre ces hommages à notre Souveraine jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. La fièvre, qui le prit le jour de l'Assomption, put seule y mettre une fin. Aux approches de la Nativité de Marie, il reçut les derniers sacrements, récitant selon sa pieuse coutume l'*Ave, Maria*, et ne cessant de redire cette invocation bien-aimée : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, » etc., jusqu'au moment où il lui fut impossible de remuer les lèvres. Il rendit le dernier soupir dans d'ineffables sentiments d'amour pour Marie <sup>1</sup>.

Saint François-Xavier rendait à Marie les mêmes louanges. Voici comment il prêchait la doctrine chrétienne aux peuples du Japon : il leur expliquait le premier commandement, puis, après avoir imploré le secours de Notre-Seigneur en récitant l'Oraison dominicale, il chantait avec eux les paroles suivantes : « Sainte Marie, Mère du Christ, obtenez-nous du Fils de Dieu que nous soyons fidèles à ce commandement, et il ajoutait la Salutation angélique. Il suivait la même méthode pour les autres préceptes. Toutes ses autres instructions sur la doctrine chrétienne étaient suivies du *Salve, Regina*, voulant par cette prière que tous implorassent avec lui la protection de Marie. C'est ce que nous apprend sa Lettre iv<sup>e</sup>, livre I<sup>er</sup>. Tel est encore l'honneur que rendent à Marie les écrivains qui composent des livres à sa louange, pour venger sa dignité et sa gloire des blasphèmes des impies, et les prédicateurs qui prêchent au peuple la dévotion du saint rosaire et engagent les fidèles, avec les accents d'une piété profonde, à l'honorer et à la vénérer, à fréquenter les sacrements

<sup>1</sup> Jean Nider, liv. IV, chap. vii.

et à mener une vie angélique. Sont encore regardés à bon droit comme pieux serviteurs de Marie ceux qui chantent ses louanges dans de saints cantiques et des morceaux de poésie qu'ils composent en son honneur. En ce genre ont excellé saint Grégoire le Grand, le bienheureux et très-illustre Albert. Les hymnes, les cantiques et autres poésies qui sont sortis de leur plume pour célébrer Marie, sont vraiment admirables. Le prince saint Casimir, fils de Casimir Jagellon, roi de Pologne, fut un élève digne d'eux. Il eut pour la Mère de Dieu, patronne très-douce des hommes, une dévotion très-vive. Il aimait à lui chanter chaque jour, à genoux et avec une pieuse tendresse, un cantique ingénieux qu'il avait fait lui-même et dans lequel se déroulaient, comme dans une gracieuse guirlande, tous les mystères de l'incarnation du Verbe. Nous rapporterons plus loin, en traitant des formules de prières en l'honneur de la bienheureuse Vierge, ce cantique qu'il aimait tant à chanter.

XIV. — Quatorzièmement. Si vous parlez souvent de la très-sainte Vierge : la bouche parle en effet souvent de l'abondance du cœur. Quand l'amour de Marie remplit notre âme, il se fait bientôt une large place dans nos paroles. Quelques très-nobles et très-pieux jeunes gens de la Compagnie de Jésus témoignent de cette sorte leur grande dévotion pour la Mère de Dieu. Saint Stanislas Kostka, enfant de la Pologne, parlait de Marie à tout instant ; il s'ingéniait à trouver pour elle des noms nouveaux de tendresse et de respect, des expressions de louange et les titres honorifiques les plus pompeux <sup>1</sup>. Saint Louis de Gonzague, dès ses plus jeunes ans, avait une telle dévotion pour la Vierge, Mère de Dieu, qu'il ne pouvait entendre son nom sans être très-vivement et très-pieusement ému, et sans tomber comme en extase <sup>2</sup>.

Il n'y a donc là rien d'étonnant, car saint Bernard a pu dire en toute vérité : « O Marie, pleine de grandeur, de piété et de gloire, votre nom est un trait de feu pour nos cœurs, votre pensée réjouit l'âme de celui qui vous aime, et votre souvenir apporte toujours une suavité presque divine. »

<sup>1</sup> Voir dans sa *Vie*. — <sup>2</sup> *Ibid.*

XV. — Quinzièmement. Si vous faites inscrire votre nom dans les registres de la confrérie du saint Rosaire, ou dans ceux de toute autre confrérie érigée en l'honneur de la Mère de Dieu; si vous récitez souvent le rosaire ou le chapelet, et si vous observez fidèlement tout ce qui est prescrit dans ces associations. Lorsqu'il s'agira de ces confréries, je dirai l'utilité et les avantages qu'on trouve en s'y faisant recevoir.

XVI. — Seizièmement. Si vous aimez, si vous imitez, si vous honorez d'une dévotion particulière les amis de la sainte Vierge, par exemple saint Joseph, son époux sacré, saint Joachim et sainte Anne, ses excellents parents, et les autres Saints qui lui ont rendu des hommages exceptionnels. Sainte Thérèse l'honorait ainsi, elle qui avait tant de dévotion pour saint Joseph. C'est ainsi encore que l'honorait Jacques Springer, de l'Ordre des Frères prêcheurs, prieur de Cologne, et, un peu plus tard, archevêque de Salzbourg, qui érigea une confrérie en l'honneur de sainte Anne.

C'est ainsi, enfin, que l'ont honorée une multitude d'auteurs qui, en exaltant dans leurs écrits la Mère de Dieu, dirent et publièrent de très-belles choses en faveur de ses amis.

XVII. — Dix-septièmement. Si vous ne refusez rien de tout ce que vous pouvez accorder licitement et prudemment pour exalter sa gloire. Alexandre de Halès agit de la sorte. Ayant été prié, pour l'amour de Marie, d'entrer dans l'Ordre des Frères mineurs, il se hâta de le faire, comme nous l'avons montré plus haut, dans le récit de saint Antonin. Nous lisons dans la vie de saint Bernard qu'un homme noble, ayant été prié par cet illustre Docteur de s'abstenir, pour l'amour de Marie, du vice impur, parvint à dompter complètement ces mauvaises habitudes <sup>1</sup>.

XVIII. — Dix-huitièmement. Si vous vous consacrez à la bienheureuse Vierge Marie en entrant en religion; car, comme tout ordre religieux est sous sa tutelle et son patronage, il est évident que quiconque l'embrasse se voue d'une manière particulière à la bienheureuse Vierge, s'unissant à elle par le lien des vœux, et surtout par

<sup>1</sup> Tiré de la *Vie de saint Bernard* et de son *Pré spirituel*, part. VI.

celui de chasteté. Le bienheureux Robert, le fondateur de l'Ordre de Cîteaux, nous en fournit la preuve. La sainte Vierge apparut à sa mère, portant à la main un anneau d'or, et lui dit ces mots : « Engarde, (c'était son nom), je veux me fiancer par cet anneau l'enfant que tu portes. » L'événement confirma ces paroles, car Robert embrassa l'état religieux désigné par Marie, sous le nom de fiançailles, et fit le vœu de chasteté que signifiait l'anneau d'or <sup>1</sup>.

XIX. — Dix-neuvièmement. Si vous vous consacrez et si vous consacrez tout ce qui vous appartient, et pour toujours, à la bienheureuse Vierge, la choisissant tout particulièrement pour votre Reine, votre Avocate et votre Mère; si vous prenez la ferme résolution de lui obéir toujours, de la servir fidèlement et d'employer toutes vos forces à la faire honorer. François de La Croix nous enseigne très-bien la pratique de ce pieux exercice, dans son livre intitulé *Petit Jardin de Marie* <sup>2</sup>.

Sainte Thérèse, la très-pieuse réformatrice de l'Ordre du Carmel, excella dans cette dévotion. Nommée abbesse d'un certain monastère, elle prit possession de sa charge en se consacrant, elle et tout le couvent, à la bienheureuse Vierge Marie, et, en témoignage de cette consécration, elle plaça au-dessus de sa stalle la statue de Marie, lui offrit les clefs du monastère et la règle de l'Ordre, la regardant comme sa supérieure et ne voulant, elle, que tenir sa place. La Mère de Dieu lui montra combien elle était sensible à cette démarche; car, la veille de Saint-Sébastien, elle se montra elle-même visiblement à la place de son image, et déclara qu'elle prenait en main le gouvernement de la maison <sup>3</sup>.

Césaire nous rapporte un fait à peu près semblable : il parle d'une religieuse, portière d'un couvent, qui, d'abord pieuse servante de Marie, s'échappa ensuite de son monastère. La sainte Vierge, prenant ses traits, fut portière à sa place pendant quinze ans. Je cite textuellement : « Dans un couvent de religieuses se trouvait une Sœur d'une grande beauté, d'une piété remarquable et d'une dévotion bien fervente pour la Mère de Dieu. On l'appelait sœur Béatrix. Un jeune

<sup>1</sup> Platus, de l'État religieux, liv. 1<sup>er</sup>, chap. xxxiv. — <sup>2</sup> Pl. III, chap. II. — <sup>3</sup> Dans sa Vie, liv. III, chap. 1<sup>er</sup>.

homme l'ayant vue, en fut épris et essaya de la séduire. Elle repoussa d'abord avec horreur ses propositions infâmes, mais lui redoubla d'instances, et, le démon aidant, il finit par allumer dans le cœur de cette pauvre religieuse un amour profane, dont elle ne put comprimer les feux. Elle s'approcha de l'autel de la sainte Vierge, patronne de la chapelle : « O Reine ! lui dit-elle, je vous ai servie jusqu'à ce jour, « autant que je l'ai pu ; je vous rends aujourd'hui les clefs qui me sont « confiées, car il m'est impossible de résister aux tentations qui me « poursuivent ; » et, déposant sur l'autel les clefs qu'elle portait, elle suivit son séducteur qui, après l'avoir déshonorée, l'abandonna quelques jours après. Alors, n'ayant plus de quoi vivre, privée de toutes ressources et n'osant pas retourner au couvent, elle se fit courtisane et vécut pendant quinze ans dans cette infâme condition. Un jour, revêtue d'habits mondains, elle arriva jusqu'aux portes de son monastère, et, s'adressant au portier, elle lui dit : « Connaissez-vous Sœur « Béatrix, autrefois tourière dans cette maison ? — Je la connais très-« bien, répondit celui-ci, c'est une digne et sainte religieuse. Depuis « son jeune âge elle est dans son monastère, et jamais on n'a pu lui « adresser le moindre reproche. » Surprise de ces paroles et ne les comprenant pas, elle allait se retirer quand tout à coup la Mère de miséricorde lui apparut sous ses propres traits, et lui dit : « Béatrix, « je me suis acquittée de tes fonctions pendant les quinze années de « ton absence, viens maintenant reprendre ta place et faire pénitence, « car personne ne connaît ta faute. » La sainte Vierge, en effet, avait pris sa forme, sa figure et ses habits, et avait rempli ses fonctions. Béatrix étant entrée aussitôt rendit grâce à Marie, et manifesta tout ce que la sainte Vierge avait fait pour elle <sup>1</sup>. »

XX. — Vingtîèmement. Enfin, si vous persévérez dans le culte, dans les hommages pieux que l'on rend à Marie. La dévotion à Marie ne doit pas être passagère ; elle doit être, au contraire, permanente et toujours constante. Il faut nous établir en elle, non point comme des hôtes et des étrangers dans une hôtellerie, mais comme des citoyens au sein de leur patrie. C'est ce que nous apprend le prophète-roi, dans

<sup>1</sup> *Livre des Exemples*, chap. xxxi.



le Psaume LXXXVI <sup>1</sup>, en disant : « Tous ceux qui demeureront en vous seront comme des gens transportés de joie. » L'habitation des citoyens, dit-il, n'est pas passagère comme celle des étrangers. Ceux, en effet, qui saluent Marie l'imitent, l'invoquent et l'honorent comme en passant, se montrent dans son service non comme des citoyens, mais comme des hôtes et des étrangers. Je montrerai bientôt par des exemples combien cette manière d'agir déplaît à la bienheureuse Vierge. Maintenant j'arrive à la quatrième manière de la vénérer, c'est-à-dire à l'invocation.

## 223<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### COMMENT NOUS DEVONS INVOQUER LA VIERGE MARIE, MÈRE DE DIEU.

SOMMAIRE. — 1. Invocation des Saints, digne de louanges. — 2. Motifs qui nous poussent à invoquer Marie. — 3. Différentes manières de l'invoquer. — 4. Qualités de cette invocation. — 5. Exemples.

I.—Nous n'invoquons que Dieu seul, que Dieu en qui nous croyons, que nous reconnaissons comme auteur et source de tout bien, comme dispensateur souverain des dons de la grâce et de la gloire; nous attachons cependant un très-grand prix à l'intercession des Saints, et surtout à celle de la sainte Vierge. La raison, l'autorité des saintes Écritures, les écrits des saints Pères, nous engagent à le faire, comme l'ont démontré longuement des théologiens qui ont écrit contre les hérétiques.

Dans une maison bien organisée, le père de famille seul a la direction des affaires et dispose de tous les biens; mais si un enfant a besoin de quelque chose, il voit avec plaisir que sa mère le demande pour lui. Si, irrité par son insolence et sa mauvaise conduite, il veut néanmoins lui pardonner et lui rendre ses bonnes grâces, il est heureux de voir la mère s'interposer comme médiatrice entre sa colère et son enfant. Dieu, le meilleur des pères, gouverne tout sur la terre et dans les Cieux; seul il dispose de tout, seul il nous donne ce qui est nécessaire pour notre salut; il pardonne seul nos péchés; cependant,

<sup>1</sup> v. 7.

c'est pour lui une très-grande joie lorsque Marie l'implore pour nous, lorsqu'elle se place entre lui et nous, en puissante médiatrice.

Pendant que la famine désolait toute l'Égypte et les pays d'alentour, Pharaon était seul roi : tous les blés de ce malheureux pays étaient en sa possession ; mais pour honorer Joseph, il lui transmet toute son autorité, et il le chargea de recevoir et de satisfaire tous ceux qui venaient lui demander des vivres : « Allez à Joseph, disait-il, et faites tout ce qu'il vous dira <sup>1</sup>. » Bien que Dieu soit l'unique Roi du Ciel et de la terre, qu'il règne seul, et que seul il gouverne tout, il nous accorde toutefois par l'entremise de la très-sainte Vierge, sa Mère, tous les biens et du corps et de l'âme, biens de la grâce et de la gloire. Écoutons le Docteur au suave langage, saint Bernard, dans un Sermon *sur la Bienheureuse Vierge* : « Élevons plus haut nos regards, mes frères, dit-il. Voyons avec quelle tendresse, avec quelle vive dévotion Dieu veut que nous honorions Marie, lui qui a mis en elle la plénitude de tout bien ; de telle sorte que, s'il y a encore en nous un rayon d'espérance, quelque don de la grâce, un fondement de salut, nous sachions que c'est d'elle qu'il nous vient. » Et il agit ainsi pour nous manifester davantage la dignité de sa Mère, nous la faire honorer, et exciter dans nos cœurs une grande dévotion pour elle.

II. — Bien des motifs nous engagent à avoir pour Marie une grande vénération et une confiance sans bornes, à recourir à elle dans toutes nos nécessités, à l'invoquer et à lui demander sans crainte tout ce que nous désirons.

Le premier motif, c'est la pensée qu'elle est la Mère de Dieu, la Reine du Ciel, la Souveraine du monde, et qu'elle peut nous aider dans tous nos besoins. C'est ce qui faisait dire à saint Germain, patriarche de Constantinople, dans son Discours *sur la Consécration à Marie* : « O Mère de Dieu, ma douce Reine, mon refuge, ma vie, ma défense, mon bouclier, ma gloire, mon espérance et ma force, accordez-moi de jouir sans cesse de vos inénarrables et incompréhensibles bienfaits ! Vous avez, je le sais, une puissance égale à vos désirs, car

<sup>1</sup> *Genèse*, xli, 55.

vous êtes la Mère du Très-Haut, et c'est pourquoi j'ai du courage. Ne permettez pas que je sois frustré dans mes espérances, ô vous, Vierge immaculée qui avez mis au monde d'une manière si merveilleuse Notre-Seigneur Jésus-Christ, le désiré des nations. »

Le second motif, c'est la persuasion que Marie est notre avocate, notre médiatrice, l'espoir de ceux qui n'ont plus rien à espérer, l'aide des pécheurs, la consolation du monde, et que non-seulement elle sait, elle peut nous aider, mais encore qu'elle veut le faire. Voilà pourquoi le Docteur angélique <sup>1</sup> disait : « Nous admirons grandement un Saint, quand il possède assez de grâces pour le salut de beaucoup; nous l'admirerions par-dessus tout s'il en possédait assez pour sauver le monde entier. C'est là précisément ce que nous rencontrons dans le Christ et la bienheureuse Vierge Marie, car elle peut nous sauver de tout espèce de danger. » « Mille boucliers, est-il écrit dans le *Cantique des cantiques*, sont suspendus autour d'elle; » c'est-à-dire nous trouvons en Marie mille moyens de triompher des dangers qui nous menacent. Elle nous aide encore dans tout acte de vertu, et c'est pourquoi elle nous dit elle-même : « En moi se trouve toute espérance de vie et de salut <sup>2</sup>. »

Le troisième motif, c'est qu'elle a été figurée par l'arche de Noé, la cité de refuge, le propitiatoire, le temple du Seigneur où la prière était exaucée et le pardon promis aux coupables. Aussi saint Bernard, dans son Homélie 11<sup>e</sup> sur ces paroles *Missus est*, s'écriait : « Si la tempête des tentations s'élève contre vous; si vous êtes emporté par les tribulations, regardez l'étoile, invoquez Marie; si vous êtes ballotté par les flots de l'orgueil et de l'ambition, et souillé par ceux de la médisance et de la calomnie, regardez l'étoile, invoquez Marie. Au milieu des périls, dans les tortures de l'angoisse et de l'anxiété, pensez à Marie, invoquez Marie; que son souvenir ne s'éloigne jamais de votre bouche, n'abandonne jamais votre cœur. »

Appliquons-nous donc à invoquer assidûment une Mère si bonne; implorons son secours dans tous nos besoins. Elle ne repousse la prière de personne; elle est pour tous riche en bienfaits. Plus grande

<sup>1</sup> Opuscule VIII. — <sup>2</sup> *Ecclésiastique*, XXIV.

est la misère de celui qui l'invoque, et plus grands seront les dons de sa miséricorde. Sur les mêmes paroles que ci-dessus, saint Bernard dit fort élégamment : « En la suivant, vous ne vous égarerez pas ; en la priant, vous ne serez point déçu dans vos demandes. Sa pensée sera pour vous un guide sûr ; son bras, un secours qui vous empêchera de tomber. Si elle vous protège, vous n'avez plus rien à craindre ; si elle vous conduit, vous n'éprouverez aucune fatigue ; vous arriverez au port si elle vous est favorable. »

III. — Pierre-Antoine Spinelli, dans son livre de Marie qui a pour titre *Trône de la Mère de Dieu* <sup>1</sup>, et aussi dans un ouvrage qu'il composa tout exprès, nous enseigne une excellente méthode pour invoquer Marie et nous recommander à elle, nous et tout ce qui nous appartient. Nous allons l'exposer brièvement :

1° Consacrez-vous pour toujours à son service et consacrez-lui tout ce qui vous appartient ; offrez-lui les pieux désirs de votre cœur ; choisissez-la d'une manière toute particulière, comme votre reine, votre avocate et votre mère, ainsi que le faisaient ceux dont nous avons parlé plus haut.

2° Et comme l'ont fait encore ceux que nous avons déjà désignés ; implorez par de pieuses prières son puissant secours, soit dans l'adversité, soit dans toutes les nécessités de votre vie ; et, dans vos doutes et dans vos craintes, confiez-vous absolument à elle.

3° Lui offrir souvent nos hommages respectueux lorsque la cloche sonne l'angelus, et à toute heure du jour réciter la Salutation angélique, comme le font beaucoup d'âmes pieuses, zélées pour leur salut : cette très-avantageuse pratique a été enrichie par la libéralité des Souverains-Pontifes. Léon X y attacha mille jours d'indulgence, et Paul V confirma cette faveur en 1611.

4° En entrant chez soi ou en en sortant, mettre sa personne et ses affaires sous la protection de Marie par un *Ave, Maria*. Après avoir récité le saint office, célébré la sainte messe et fait l'action de grâces, en rentrant dans votre cellule, arrêtez-vous un moment en présence de l'image de Marie qui se trouve sur la porte comme une gardienne

<sup>1</sup> Chap. xxvii, n° 3, et chap. xxxvii et suiv.

fidèle, et, si vous le pouvez, inclinez-vous devant elle pendant que vous ouvrez. Dès que vous êtes entré, prosternez-vous; priez la Mère de Dieu avec toutes les ferveurs de votre âme; demandez-lui de vous adopter comme son enfant et de disposer tous vos actes conformément à sa volonté et à celle de son Fils. Le pieux Chartreux Lansperge a recommandé cette pratique avant lui. Bien longtemps avant lui, saint Jérôme l'enseignait à la vierge Eustochium dans sa Lettre II<sup>e</sup> : « En sortant de votre habitation, disait-il, armez-vous de la prière; priez encore à votre retour; ne donnez point de repos à votre corps avant que la prière ait nourri votre âme. » De nombreux exemples nous apprennent combien ces pieuses pratiques sont agréables à Marie. Nous les avons rapportés dans la Conférence précédente, nous en citerons encore un : Un certain moine, très-zélé dans le service de la Vierge Marie, avait l'habitude de se prosterner bien souvent devant son image; il le faisait surtout lorsqu'il entendait prononcer ou qu'il prononçait lui-même le nom sacré de cette glorieuse Vierge. Or, un jour que, déjà avancé en âge, il se trouvait tellement affaibli qu'il lui était impossible de quitter sa place pour vaquer à sa dévotion accoutumée, ayant essayé de se mettre à genoux et ne pouvant y parvenir, il se tourna vers Marie, en s'écriant : « O douce Mère, aidez votre pauvre serviteur. » Chose admirable! la Mère de Dieu se présenta tout à coup devant lui, entourée d'une grande foule de saintes vierges; l'une d'elles l'ayant prise à droite et l'autre à gauche, elles le soulevèrent, et la bienheureuse Vierge lui rendit ses premières forces. En souvenir de ce bienfait, ce saint religieux continua pendant toute sa vie à ne la prier qu'à genoux<sup>1</sup>.

C'est encore invoquer Marie que de penser souvent à ses douleurs et de lui demander de nous faire souffrir quelques-unes de celles qu'elle a endurées dans la passion de son divin Fils. C'est la prière que lui faisait saint Bernard dans son *Traité des Lamentations de Marie*, en disant : « Je vous en conjure, ô ma Mère, accordez-moi l'abondance des larmes que vous avez eues vous-même pendant la passion de votre divin Fils. » Examinez avec quelle piété elle se préparait, après

<sup>1</sup> Tiré du *Miroir des exemples*.

l'Ascension de son Fils, à recevoir la sainte Eucharistie, et avec quelle ardeur elle la recevait. Méditez encore sur les consolations ineffables qui inondaient son âme lorsqu'elle était sur la terre, et sur le bonheur inénarrable dont elle jouit maintenant dans le Ciel.

IV. — Mais l'invocation et la vénération que nous rendons à Marie doivent être revêtues de certaines qualités; elles doivent être constantes : nous l'avons dit dans la Conférence qui précède; elles doivent être encore ferventes, attentives et inspirées par un cœur chaste et saint. L'invocation de cette glorieuse Vierge doit être avant tout constante; elle se détourne avec indignation de ceux qui la saluent et qui l'invoquent avec légèreté et comme en passant. La sainte Vierge a reproché, et très-vivement reproché, cette manière de faire à plusieurs Saints qu'elle avait d'ailleurs en grande affection. Parmi eux, on cite Herman, de l'Ordre des Prémontrés. Il était si pieux envers la sainte Vierge qu'il demanda à être choisi par elle comme son époux, et de recevoir le nom de Joseph. Surius nous rapporte, dans *sa Vie*, qu'ayant été poussé par les affaires de son état à négliger assez l'office, les hymnes et les autres prières qu'il récitait en l'honneur de Marie, cette bienheureuse Vierge lui apparut un jour non pas admirablement belle comme elle avait coutume de se montrer, mais sous la figure d'une vieille femme, le front sillonné de rides. « Me voici, lui dit Marie, telle que je suis pour toi. Je viens te redemander ces temps heureux où, mille fois par jour, tu pensais à moi, et tu m'offrais le tribut de tes salutations et de tes louanges. Ne rougis-tu point d'une pareille négligence, et comment oses-tu laisser mon souvenir s'effacer dans ton cœur? » Bouleversé par ces reproches et tout à fait converti à ses premiers sentiments, Herman reprit son ancienne ferveur. Je citerai encore Thomas à Kempis, très-connu des âmes pieuses par ses ouvrages spirituels. Pendant qu'il fréquentait les écoles d'Acrentia, la sainte Vierge apparut en classe et donna un baiser affectueux à tous les étudiants, mais elle se détourna de lui d'un air sévère, parce qu'il avait omis ses prières accoutumées. Il raconta lui-même ce trait dans son *Recueil d'exemples* <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Part. I<sup>re</sup>, *Instruction aux novices*.

François de La Croix nous parle d'un religieux fortement réprimandé par la sainte Vierge sur sa négligence à l'honorer. Il était dans son lit et, cédant à la paresse, il ne se mit pas à genoux au son de l'angelus. La nuit d'après, il vit en songe le clocher de la chapelle s'incliner trois fois et d'une manière si profonde qu'il semblait du sommet toucher la terre, et il entendit une voix qui disait : « Misérable paresseux, les créatures insensibles s'inclinent pour honorer Marie, et toi, être raisonnable, tu lui refuses tes hommages<sup>1</sup> ! »

Je ne puis passer sous silence un fait bien remarquable cité dans la *Chronique des Capucins* : Un certain Frère, animé d'une ardente dévotion pour Marie, faisait chaque jour cent génuflexions devant elle. Pressé par les occupations de son Ordre, il prit la résolution de n'en plus faire que cinquante. Or, un jour, la sainte Vierge lui apparaît revêtue d'un superbe manteau, dont une moitié était remplie d'étoiles éblouissantes, et l'autre dépouillée et sans éclat : « Sachez, mon fils, lui dit-elle, que c'est vous qui avez commencé à décorer ce manteau d'étoiles brillantes par les génuflexions que vous faisiez en mon honneur. Vous en avez retranché cinquante, et c'est pourquoi il est privé dans une de ses parties d'un si bel ornement. » Averti par ces paroles, le pieux religieux reprit sa première pratique et y fut fidèle pendant toute sa vie.

V. — Terminons par l'exemple que Surius rapporte dans la *Vie de saint Edmond*, évêque de Kant. Ce pieux prélat récitait tous les jours, en l'honneur de Marie et de saint Jean Baptiste l'oraison *O intemperata et in æternum benedicta*, etc. Or, un jour, l'ayant oubliée, saint Jean Baptiste lui apparut la nuit suivante, et l'exhorta avec menace à reprendre ses saintes habitudes.

La dévotion envers Marie doit être, enfin, fervente, recueillie et inspirée par un cœur chaste et pur. Dieu, source de toute sainteté, « ne peut trouver agréable la louange qui lui vient de la bouche du pécheur. » La très-pure Vierge Marie, à son tour, ne peut se complaire dans les hommages qui partent d'un cœur souillé. Notre Albert Castellan, dans son livre *sur le Rosaire*, rapporte un exemple admi-

<sup>1</sup> François de La Croix, dans son *Parterre de Marie*, pl. I<sup>re</sup>, chap. vii.

nable qui prouve très-bien ce que j'avance. Un jeune homme, plein de dévotion pour le saint rosaire, vivait dans l'habitude du péché. La sainte Vierge lui apparut en songe, lui offrant du vin qui paraissait excellent, mais contenu dans un vase dégoûtant de saleté. Comme il était tout étonné de voir une boisson si admirable dans un vase aussi repoussant, la sainte Vierge lui dit : « Les prières que vous récitez, mon enfant, sont comme cet excellent breuvage : la coupe dans laquelle vous me l'offrez est très-loin de me plaire ; votre prière est bonne, mais votre vie n'est pas sainte ; vous priez bien, mais vous vivez mal. Si vous voulez m'être agréable en tout, soyez chaste. » Touché par cette salutaire vision, le jeune homme prit des habitudes de vertu, afin de mériter le Ciel tant par sa conduite que par sa prière.

Honorons, invoquons, vénérons la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, si nous voulons qu'elle nous protège pendant la vie et à l'heure de la mort, ce que daigne nous accorder Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne dans les siècles éternels.

Nous allons parler maintenant de la quatrième manière de vénérer Marie, savoir : l'imitation.

## 224<sup>e</sup> CONFÉRENCE

IMITER MARIE, C'EST LA MEILLEURE MANIÈRE DE L'HONORER.

SOMMAIRE. — 1. Dévotion de nos ancêtres à l'égard de Marie. — 2. Indifférence des Chrétiens de nos jours pour son culte. — 3. Raisons pour lesquelles nous devons connaître et imiter ses vertus. — 4. Exemples qui prouvent combien lui sont agréables ceux qui les connaissent et les pratiquent. — 5. Hommages particuliers que l'Eglise catholique n'a jamais cessé de lui rendre.

I. — Nos ancêtres, hommes d'une grande piété, ont honoré Marie avec tant de dévouement, et ils se sont trouvés avec elle dans les termes d'une si grande intimité qu'ils paraissaient, dans leurs méditations, se trouver en corps et en âme en sa sainte compagnie. Ils partageaient avec elle, à l'égard de Jésus, les soins de la maternité ; avec elle, ils le portaient dans leurs bras. Ils partageaient les mêmes



joies, les mêmes douleurs, les mêmes inquiétudes, et se tenaient avec elle au pied de la croix. C'étaient d'ardents imitateurs de ses vertus. Ils reproduisaient dans leur conduite et la foi admirable de Marie, et sa grande espérance, et sa charité sublime, sa rare obéissance et son incomparable chasteté. Rivaliser entre eux de zèle et d'efforts pour manifester dans leurs actes sa simplicité touchante, sa sobriété, sa continence, son humilité, sa modestie, sa droiture, sa dévotion, sa fervente piété : c'était là le bonheur de leur vie.

II. — De nos jours, on ne connaît plus ces pieux sentiments et ce zèle si ardent. Vous trouvez beaucoup de personnes qui ignorent de quelle manière nous devons honorer Marie, et quels avantages nous procure son culte. Une espèce de langueur, de négligence coupable, et je ne sais quelle fausse sécurité, les empêchent d'arriver à une véritable dévotion, à une sincère piété envers la sainte Vierge. Il leur semble que c'est assez de prononcer souvent son nom béni, de célébrer ses fêtes, de visiter les églises, les chapelles, les autels érigés en son honneur, lui offrir leurs cantiques de louange et l'invoquer dans le danger ; mais de l'avancement dans la vertu, qui est la meilleure manière d'honorer Marie, ils s'en soucient fort peu. Où sont ceux qui s'efforcent d'imiter sa foi ardente, son espérance inébranlable et son admirable charité ? Qui donc cherche à reproduire comme il faut son humilité, son obéissance, sa chasteté et sa dévotion ? Certes, je ne blâme pas les vœux, les prières, les louanges, les cantiques en son honneur. Je demande seulement qu'on ne se contente pas de lui rendre ces hommages, mais que l'on s'efforce encore d'amender sa vie. Ne pas faire tout ce qu'on peut pour arriver à ce résultat, c'est agir contre la volonté de Marie qui exige que nous soyons les imitateurs de ses vertus. Il est écrit, en effet : « La louange ne saurait plaire dans la bouche du pécheur. » La bienheureuse Marie demande que ses serviteurs soient chastes et purs. Et c'est là la meilleure manière de l'honorer et de lui rendre le culte qu'elle mérite.

Il n'y a pas d'hommages plus agréables aux Saints que de marcher sur leurs traces. C'est dignement les honorer que de copier leurs actes. Saint Augustin nous l'apprend dans le xxx<sup>e</sup> Sermon *sur les Martyrs* : « Si nous voulons, dit-il, partager un jour la joie des Bien-

heureux, imitons-les, car ils n'intercèderont pour nous qu'autant qu'ils reconnaîtront dans notre âme quelque chose de leurs vertus. Si nous voulons donc qu'une véritable piété enflamme nos cœurs pour Marie, si nous désirons qu'elle nous protège dans tous nos besoins, qu'elle nous donne part à la béatitude éternelle, il est absolument nécessaire que nous fassions tous nos efforts pour étudier ses perfections et pour les imiter.

III. — La sainte Vierge est un miroir et un modèle accompli de toutes les vertus. En elle nous voyons ce que nous devons faire et ce que nous devons éviter. Saint Grégoire, dans son 11<sup>e</sup> Sermon *sur l'Annonciation*, s'exprime ainsi : La bienheureuse Vierge est l'appui inébranlable des croyants et le parfait modèle des âmes pieuses. Le divin Idiot emploie les mêmes expressions. Saint Ildefonse, dans son 111<sup>e</sup> Sermon *sur l'Assomption*, dit : « La virginité et toute la vie de la Mère de Dieu sont le miroir et l'image de la chasteté, l'ensemble de toutes les perfections, l'ornement plein d'éclat de la pureté, et enfin un sublime enseignement de toutes les vertus, qui vous apprendra, vierge chrétienne, je vous prie de le croire, ce que vous avez à éviter et à corriger pour pratiquer la chasteté. » Saint Ambroise tient à peu près le même langage dans son Livre *Vie des vierges*, dont nous parlerons plus longuement en expliquant l'invocation *Speculum justitiæ*. Puisque Marie est la sainteté personnifiée, puisqu'elle est le type de toutes les vertus, nous devons fixer nos regards sur elle et travailler avec ardeur à reproduire ce magnifique modèle que le Seigneur nous a donné.

Quand Dieu eut clairement fait connaître à Marie comment il voulait que les vases du Temple fussent exécutés, il ajouta : « Regarde et fais selon le modèle que je t'ai montré sur la montagne <sup>1</sup>. » Il nous tient le même langage en nous montrant Marie comme le modèle de toute sainteté, l'exemple et le type de toutes les vertus : « Voyez, dit-il, et faites selon le modèle que je vous ai montré dans la Vierge Marie. » Il dit d'abord, « regardez, » et puis « faites, » parce qu'il ne suffit pas d'élever nos regards vers Marie, de contempler et d'admirer ses vertus,

<sup>1</sup> Exode, xxv, 40.

mais qu'il faut surtout les pratiquer. En ne tenant pas cette conduite, nous serions comme ceux qui voient avec plaisir les représentations des théâtres et qui se soucient fort peu de les imiter.

Lorsque le peuple juif sortit de l'Égypte, il fut guidé dans le désert par une colonne de nuée pendant le jour, et par une colonne de feu pendant la nuit <sup>1</sup>. Dans ce triste désert du monde, Marie est le guide des chrétiens. Elle est pour eux cette colonne de nuée dont parle le prophète : « Voici que le Seigneur montera sur une nuée légère <sup>2</sup>. » Elle protège ses serviteurs contre le pharaon des Enfers; elle est une colonne de feu qui répand une flamme divine, brille pour tous, et nous montre la route par la splendeur de ses mérites et l'éclat de ses exemples.

C'est cette pensée qui emmenait de toutes parts les Chrétiens des premiers siècles, auprès de la sainte Vierge, comme le rapporte Lucien Dexter, dans sa chronique de l'an 35 de Jésus-Christ, n° 5. Ils voulaient voir vivante cette image, ce miroir, ce modèle de toutes les vertus, étudier sa vie, l'intégrité de ses mœurs et l'imiter dans leur conduite.

A notre tour, imitons-la. C'est lui rendre un véritable hommage que de suivre son exemple. Celui qui l'imité est en quelque sorte greffé sur elle, et de même que le rameau greffé sur l'arbre reçoit de lui toute sa sève, bourgeonne, se couvre de fleurs et de fruits; de même, celui qui est greffé sur Marie par l'imitation de ses vertus reçoit d'elle sa vie spirituelle, et produit en abondance des fruits de salut. Celui, au contraire, qui ne l'imité pas reste stérile, se dessèche et périt.

Imiter Marie, c'est se montrer son enfant. Celui qui ne s'efforce pas, autant que possible, de pratiquer ses vertus, ne mérite pas de l'appeler sa Mère; l'enseignement de Notre-Seigneur Jésus-Christ le prouve très-bien. Il blâmait sévèrement les Juifs qui se glorifiaient d'être les fils d'Abraham et qui ne marchaient pas sur ses traces : « Si vous êtes les enfants d'Abraham, disait-il, faites donc les œuvres d'Abraham <sup>3</sup>. » C'est-à-dire : « C'est en vain que vous prétendez être fils d'Abraham si vous n'imites pas ses vertus. » Celui-là est véritablement son fils qui les

<sup>1</sup> Exode, XIII, 21. — <sup>2</sup> Isaïe, XIX, 1. — <sup>3</sup> St. Jean, III, 39.

imite parfaitement. De même, c'est en vain qu'il se flatte du patronage de Marie, c'est en vain qu'il lui donne le nom de Mère, celui qui ne reproduit pas dans sa conduite la bonté, la douceur, la piété, l'humilité et les autres vertus de cette glorieuse Vierge. L'impie Anatole, parmi tant d'autres, en fit la triste expérience. Cité au tribunal de l'empereur Tibère, à cause de ses crimes sans nombre, il est saisi de crainte à cette nouvelle, et accourt devant une image de Marie, Mère de Dieu, suspendue aux murs de la prison. Se prosternant dans la poussière, les mains derrière le dos comme un criminel, il la prie et la supplie ardemment de le secourir. Mais elle, comme ayant horreur de lui, se détourne et montre clairement ainsi qu'ils ne doivent pas compter sur le secours de Marie ceux qui, dans leur vie et dans leurs mœurs, ne reproduisent pas sa vie et ses mœurs, mais qui outragent elle et son divin Fils par l'immoralité et l'impiété de leur conduite. Cette histoire est racontée par Baronius, dans son ouvrage composé l'an 580.

C'est avec les plus vives instances que je ne veux pas cesser de dire et de redire : « Imitons Marie. » Elle est notre chef, notre reine, notre porte-drapeau, notre guide ; toutes les vertus rayonnent sur elle ; elle nous invite à la suivre, elle nous presse et ne rejette personne. « Venez à moi, dit-elle, vous qui êtes consumés par mon amour, et je vous remplirai de mes dons. » C'est-à-dire de mes vertus <sup>1</sup>. La sainte Vierge nous devance dans le chemin de toutes les perfections : appliquons-nous à la suivre avec courage.

Mais, m'objectera peut-être quelque âme timide, les vertus de Marie sont si extraordinaires, si sublimes, si admirables, si héroïques, que nul au monde ne peut, je ne dis pas les reproduire telles qu'elles sont, mais approcher d'elles par l'imitation. Et qui, en effet, serait capable d'atteindre et même de reproduire, dans sa conduite, la foi si inébranlable, l'espérance si étendue, la charité si ardente, l'humilité si profonde, l'obéissance si prompte et les autres vertus merveilleuses de la sainte Vierge ? Qui oserait prétendre qu'il possède comme elle la prudence des vierges, la chasteté, la pureté, l'innocence, la bonté et la miséricorde ?

<sup>1</sup> *Ecclésiastique*, xxiv, 26.

Je l'avoue, les vertus de Marie sont sublimes et merveilleuses, mais, en admettant qu'on ne puisse les égaler, essayons du moins d'approcher d'elles. Puisqu'il ne nous est pas donné d'atteindre le sommet de la perfection, tâchons d'en gravir les premiers degrés. La servante d'Esther, nous dit la sainte Écriture <sup>1</sup>, tenait dans ses mains et soutenait son manteau royal, et empêchait ses bords d'arriver jusqu'à terre; ainsi l'âme fidèle doit être, en ce monde, la servante de Marie, réunir dans son cœur ses vertus et ses exemples, les pratiquer et les reproduire, sinon d'une manière complète, du moins autant que possible. Heureux celui qui peut arriver jusqu'aux franges du manteau de ses perfections!

Elle nous donne l'exemple : marchons à sa suite, de loin si vous voulez, mais suivons-la. La concupiscence n'a jamais troublé son âme : tachons d'étouffer ses mouvements dans la nôtre. Seule elle a été en réalité mère et vierge : soyons au moins mères et vierges par l'esprit. Soyons mères par la fécondité de nos bonnes œuvres et vierges par la pureté de notre foi et l'intégrité de nos mœurs. Elle fut si sainte qu'aucun péché ne la souilla jamais. Abstenons-nous de tout péché mortel, et, autant que cela dépend de nous, évitons le péché véniel.

IV. — Ce culte d'imitation est infiniment agréable à Marie; il nous est très-avantageux, car il nous obtient la vie et le salut. Si les peintres qui représentent l'image de Marie lui sont très-agréables, à combien plus forte raison elle doit se montrer sensible aux efforts de ceux qui cherchent à modeler leur vie sur sa vie et leurs mœurs sur ses mœurs! Un certain peintre, comme le rapporte Vincent de Beauvais, dans son histoire <sup>2</sup>, mettait tous ses soins à peindre l'image de la bienheureuse Vierge. Il cherchait surtout à représenter sous ses pieds le dragon infernal dont elle avait écrasé la tête. Ce travail plut beaucoup à Marie; le démon, au contraire, en ressentit un vif déplaisir : ne pouvant le supporter, il excita un tourbillon violent qui renversa l'échafaudage sur lequel le peintre se trouvait. C'en était fait de lui si la sainte Vierge ne lui avait tendu une main protectrice, le soutenant dans l'es-

<sup>1</sup> *Esther*, xv, 7. — <sup>2</sup> Liv. VII, chap. cxiv.

pace jusqu'à ce qu'on arrivât pour le secourir. Si la sainte Vierge est ainsi venue en aide à celui qui retraçait son portrait seulement avec un pinceau et le préserva de la mort, avec combien plus d'empressement arrachera-t-elle aux embûches du démon ceux qui la reproduisent dans leur conduite !

Bzowski <sup>1</sup> raconte qu'une image de la bienheureuse Vierge Marie, commencée par un peintre, fut miraculeusement achevée par cette divine Mère. Si elle vint de cette manière terminer le travail d'un peintre qui ne s'occupait que de son image corporelle, il est hors de doute qu'elle aidera par la grâce ceux qui s'efforcent de reproduire son image spirituelle par leur vie et leurs mœurs. Oui, cela est hors de doute, tout à fait hors de doute.

Afin donc que notre piété et notre dévotion lui soient agréables, et qu'elle les accepte volontiers, imitons de cœur et d'esprit toutes les vertus qui rayonnent dans tout le cours de sa vie. Saint Bernard, dans son *Sermon sur le Salve, Regina*, dit une grande vérité lorsqu'il dit : « La bienheureuse Vierge connaît et aime tous ceux qui la chérissent; elle vient en aide à tous ceux qui l'invoquent, mais elle agit surtout de cette manière à l'égard de ceux qui lui ressemblent par la chasteté et l'humilité. »

Que dis-je! nous ne pouvons obtenir par elle les dons célestes qu'en imitant ses vertus; c'est là le sentiment du saint Docteur que nous venons de citer. Dans son *Homélie II* sur ces paroles *Missus est*, il s'écrie : « Si vous voulez obtenir le secours de sa prière, ne cessez point de suivre ses exemples. » C'est aussi celui de l'Église : dans l'office des Saints, elle se sert fréquemment de cette formule de prières : « Accordez-nous, Seigneur, d'arriver jusqu'à vous par l'exemple de ceux dont nous célébrons l'entrée glorieuse au Ciel. » Ou bien de celle-ci : « Accordez-nous, Seigneur, d'être enflammés de zèle par l'exemple de ceux dont les mérites nous comblent de joie. » Ou encore : « Faites-nous arriver au Ciel par l'imitation de leurs vertus, » etc.

Sainte Brigitte, dans ses *Révélations* <sup>2</sup>, nous enseigne quelles

<sup>1</sup> Tom. XIII, année 1231. — <sup>2</sup> Liv. I<sup>er</sup>, chap. xxxi.

sont les vertus que nous devons pratiquer en Marie, en nous racontant de quelle manière cette glorieuse Vierge lui apparut, accompagnée de saint Jean l'Évangéliste. Elle avait sur la tête une couronne très-riche, tressée avec sept lis et autant de pierres précieuses. Ses cheveux flottaient sur ses épaules, sa tunique était éblouissante. Elle portait un magnifique manteau couleur d'azur. Selon l'explication que lui en fit saint Jean lui-même, la couronne désignait sa souveraineté auguste et son domaine sur toutes les créatures; les sept lis, si éclatants et si purs, signifiaient son humilité, son esprit de crainte, son obéissance, sa patience, sa constance, sa douceur et sa miséricorde; les sept pierres précieuses dont la splendeur éblouissait, l'excellence de ses vertus, sa pureté très-parfaite, sa beauté très-pudique, sa sagesse très-lumineuse, sa force sans égale, sa probité à toute épreuve, et la droiture incomparable de sa volonté; ses cheveux flottants, la rectitude de ses pensées; son manteau d'azur, son abnégation complète des choses de ce monde, et enfin sa tunique dorée, l'ardeur de sa charité. Imitons ses vertus pendant toute notre vie, afin de mériter de jouir des délices de sa compagnie dans l'éternité.

DES DEVOIRS OU DES HOMMAGES QUE L'ÉGLISE CATHOLIQUE REND  
A LA MÈRE DE DIEU.

V. — A travers tous les siècles, témoins de son existence, l'Église n'a jamais cessé de rendre à Marie un culte particulier et de l'entourer d'une vénération extraordinaire. Mais comme un culte sans les œuvres est un culte inutile, elle a toujours manifesté par des actes celui qu'elle rend à Marie; toujours elle l'a enrichi d'offices divers et de cérémonies respectueuses, et elle a voulu le faire honorer par le monde entier, mettant en pratique ces paroles de saint Jean <sup>1</sup>. « Mes petits enfants, ne nous aimons pas en paroles et de bouche, mais par nos œuvres et en vérité. »

Le prince des philosophes, Aristote <sup>2</sup>, après avoir énuméré les personnes qui ont droit à des honneurs spéciaux, parle des témoignages de respect et des marques de vénération qu'on peut leur donner. Ce

<sup>1</sup> Épître 1<sup>re</sup>, chap. iii, v. 18. — <sup>2</sup> 1, *Rhétorique*, chap. xv.

sont, par exemple, des sacrifices, des monuments avec des inscriptions poétiques ou en prose, des prix, des jeux, des tombeaux, des statues, des hommages publics, des présents estimés parmi toutes les nations. Tels étaient les honneurs que l'on rendait chez les Païens aux personnages distingués.

Ces marques de respect, l'Église catholique n'a pas cessé de les rendre à Marie, et, comme elle la regarde avec justice comme la plus digne de toutes les créatures, elle y a ajouté et elle y ajoutera toujours des hommages particuliers. En son honneur, elle élève des temples magnifiques, elle bénit des chapelles et des autels, elle dresse des statues, elle répand des images. Pour exalter sa gloire, elle célèbre des fêtes, offre des sacrifices, institue des ordres religieux; approuve des associations pieuses, des congrégations, des confréries; compose des formules de prières; établit des jeûnes et autres mortifications corporelles, et permet des processions. Elle honore ses reliques, se consacre à elle par des vœux, lui fait des ex-voto et des présents divers qu'elle suspend aux murs de ses temples et de ses autels. Elle lui offre, enfin, pour l'honorer et la louer, une foule d'autres œuvres de piété.

Afin de mieux montrer avec quel zèle l'Église a rendu et rend encore à Marie le culte qu'elle mérite, je dirai quelques mots sur chacun des hommages dont elle l'entoure.

## 225° CONFÉRENCE

### TEMPLES, CHAPELLES, ORATOIRES, AUTELS ÉLEVÉS EN L'HONNEUR DE MARIE.

SOMMAIRE. — 1. On peut élever des temples en l'honneur des Saints. — 2. Temples élevés en l'honneur de la Mère de Dieu, bien avant sa naissance et sa conception. — 3. Temples élevés en son honneur pendant sa vie ou peu après sa mort, toujours du temps des Apôtres. — 4. Temples élevés en son honneur après son Assomption glorieuse au Ciel et la diffusion de l'Évangile dans le monde. — 5. De quelle manière l'Église honore Marie dans la consécration des temples et des autels.

1. — Nous pouvons élever des temples non-seulement en l'honneur de Dieu, mais encore en celui des Saints. C'est la pratique de l'Église et un point de foi clairement défini contre les Iconoclastes, les Pétrobusiens, les Albigeois, les Wicleffites, les Luthériens, les Calvinistes et autres hérétiques.



Si Salomon a pu construire un temple non-seulement pour offrir les sacrifices qui conviennent à Dieu seul, mais encore pour conserver l'Arche du Seigneur, comme l'Histoire sainte nous l'apprend<sup>1</sup>, pourquoi nous serait-il défendu d'élever des églises en l'honneur des Saints, et surtout en celui de la Mère de Dieu qui mérite un bien plus grand respect que l'Arche de l'Ancien Testament? On vénérât l'Arche, parce qu'elle servait d'escabeau aux pieds de Dieu : « Adorez l'escabeau de ses pieds, parce qu'il est saint<sup>2</sup>. » Or, la très-sainte Vierge a été le Tabernacle de Dieu ; non-seulement Dieu s'est reposé en elle, mais il a habité corporellement pendant neuf mois dans ses chastes entrailles. L'Arche, n'étant qu'une matière de bois et inanimée, est restée sur la terre. La très-sainte Mère de Dieu, au contraire, a été enlevée dans les Cieux et placée à la droite de son Fils. C'est donc avec raison que l'on construit et que l'on consacre des temples en l'honneur de Celle qui fut en réalité la vraie Arche d'alliance, comme nous le montrerons mieux lorsque nous expliquerons l'invocation *Fœderis arca*.

On peut rapporter à trois époques différentes les temples élevés en l'honneur de la Mère de Dieu : les uns lui ont été consacrés avant sa naissance ; les autres pendant sa vie ou peu après, et toujours du temps des Apôtres ; d'autres, enfin, après sa très-glorieuse ascension dans le Ciel.

TEMPLES ÉLEVÉS EN L'HONNEUR DE LA MÈRE DE DIEU, BIEN AVANT  
SA NAISSANCE ET SA CONCEPTION.

II. — Il faut se souvenir de ce que nous avons dit plus haut, c'est-à-dire que Dieu a aimé Marie de toute éternité, qu'il l'a montrée dans les vœux des patriarches, dans les prédictions des prophètes, dans les signes et les figures de l'Ancien Testament, et que non-seulement il a voulu la faire connaître aux prophètes et aux patriarches juifs, mais encore la faire entrevoir aux Païens qui existaient longtemps avant sa naissance. Les sibylles et les prophétesses du paganisme ont parlé de Marie avec tant de précision et de clarté, qu'on dirait qu'elles

<sup>1</sup> I, *Paralipomènes*, xxviii, 2, et II, *Paralipomènes*, v et vii. — <sup>2</sup> Ps. xcviij, 5.

ont peint le passé plutôt que l'avenir. On en compte dix, dont nous avons rapporté les noms et les paroles dans le tome précédent, Conférence 12<sup>1</sup>. Dès lors, personne ne doit trouver surprenant qu'au milieu des ténèbres très-épaisses du paganisme on ait élevé en l'honneur de Marie, Mère de Dieu, des autels et des temples. Nous parlerons seulement des principaux :

Les druides, descendants de Druius, quatrième roi des Celtes, en l'an 1840 avant Jésus-Christ. Ils étaient prêtres de la nation gauloise. Ils connaissaient et ils pratiquaient les premiers principes de la morale naturelle, et, selon l'opinion la plus commune, ils croyaient à l'immortalité de l'âme. En temps de paix ou en temps de guerre, rien ne se faisait sans eux. C'était à eux de décider tout ce qui regardait les affaires publiques et privées <sup>2</sup>.

L'avènement futur du Christ leur ayant été révélé, ils élevèrent à Chartres, ville foraine de la Gaule lyonnaise, à l'endroit même où se tenaient leurs assemblées et dans un souterrain profond, un autel qui portait cette inscription : « A la vierge qui doit enfanter. » Les Chrétiens agrandirent ensuite ce monument et l'embellirent. Ils bâtirent au-dessus une cathédrale qui devint très-célèbre. Saint Julberg, évêque de Chartres, très-dévoit serviteur de la Mère de Dieu, au moyen des libéralités de Canut, roi des Anglais, dota richement cette église. C'est ce que nous raconte Withelm au II<sup>e</sup> livre *des Gestes des Anglais* <sup>3</sup>. Martin Navarre <sup>4</sup> fait le même récit.

D'après le conseil de ces mêmes druides, un certain comte de Chartres, nommé Priscus, érigea une statue représentant une vierge-mère, et dédia un temple à la vierge qui devait enfanter. Et tout cela bien avant l'avènement de Jésus-Christ.

Les Argonautes, qui vivaient douze cents ans avant le Christ, ayant élevé à Cyzique, dans l'Hellespont, un temple magnifique, et ayant demandé à l'oracle à qui ils devaient le consacrer : « A Marie, leur répondit-il, à Marie Mère du Verbe éternel. » Ne comprenant pas ces paroles, et poussés d'ailleurs par le démon, ils le dédièrent à Rhéa, qu'ils regardaient faussement comme la mère des dieux. Sous le

<sup>1</sup> Vers le milieu. — <sup>2</sup> Voir Genebr., an du monde 2109. — <sup>3</sup> Chap. II. — <sup>4</sup> Dans son liv. XXI, n<sup>o</sup> 3.

règne de l'empereur Zénon il fut consacré à Marie, véritable Mère de Dieu<sup>1</sup>.

Jason, chef des Argonautes, éleva un autre temple dans la citadelle d'Athènes et demanda à l'oracle de Delphes à qui il devait l'offrir. Forcé par une vertu divine, l'oracle répondit : « Faites tout ce qui vous porte à l'honneur et à la vertu. Je vois clairement trois choses : un seul Dieu régnant dans les Cieux ; son Verbe éternel conçu dans le sein d'une Vierge mortelle, parcourant le monde comme un foyer de lumière ardente, embrassant tous les hommes et les offrant à son Père. Ce temple lui sera dédié et portera le nom de Marie. » Saint Procope, martyr, rapporte cette prédiction. On la trouve aussi dans sa vie, écrite par Métaphraste<sup>2</sup>. La vie de ce Saint a tant d'autorité qu'elle fut citée avec éloge par le 11<sup>e</sup> Synode de Nicée, art. 4, pour justifier le culte des saintes images. La Gentilité stupide appliqua cet oracle à la déesse Minerve, la croyant sortie de la tête de Jupiter, la regardant comme la déesse de la Sagesse, comme la vierge des combats et comme la gardienne d'Athènes, dans la citadelle de laquelle se trouvait le temple que Jason avait fait bâtir. Depuis lors, on dédia à Minerve les temples construits dans les citadelles. C'est à cela que Virgile fait allusion dans le vers suivant :

Que Minerve protège les villes qu'elle-même a fondées.

Plus tard, et avant la naissance de Jésus-Christ, les Égyptiens représentèrent et vénérèrent une Vierge donnant le jour à un bel enfant, dans une pauvre crèche. Ils répondaient à ceux qui leur demandaient pourquoi ils agissaient de la sorte, qu'un prophète leur avait appris à le faire<sup>3</sup>. Ce saint prophète n'était autre que Jérémie, fuyant avec les Juifs devant les Chaldéens vainqueurs ; il sortit de la Judée et vint en Égypte, où il demeura pendant quatre ans, faisant des miracles en présence de Pharaon et prophétisant<sup>4</sup>. C'était bien lui qui avait découvert l'avenir aux prêtres égyptiens, afin qu'ils pussent renverser et abandonner leurs simulacres à l'arrivée de la Vierge Mère et de son Enfant. Saint Épiphane et saint Dorothee

<sup>1</sup> Cedrenus, dans son *Compendium*. — <sup>2</sup> Voir Surius, 8 juillet. — <sup>3</sup> Canisius, liv. II, chap. VII. — <sup>4</sup> Jérémie, chap. XLIII et XLIV.

racontent qu'ils agirent, en effet, de cette manière lorsque la Vierge, fuyant avec son Fils, entra dans leur pays. Le prophète Isaïe avait prédit la même chose <sup>1</sup> : « Voilà que le Seigneur montera sur une nuée légère, il entrera en Égypte, et, en sa présence, les simulacres égyptiens seront ébranlés et le cœur de l'Égypte se fondra au milieu d'elle. »

TEMPLES ÉLEVÉS EN L'HONNEUR DE LA SAINTE VIERGE PENDANT SA VIE:  
OU PEU APRÈS SA MORT, DU TEMPS DES APÔTRES.

III. — Nous citerons d'abord la sainte maison de Lorette, dans laquelle la Mère de Dieu naquit et fut élevée. C'est là qu'elle adressait à Dieu le Père ses ferventes prières et qu'elle lui offrit le sacrifice de son cœur très-pur; c'est là que le Verbe s'est fait chair, qu'il a habité plusieurs années et que se sont opérées les nombreuses et si grandes merveilles de notre salut. Nous pouvons, avec raison, lui donner le nom de temple, puisque le Seigneur, à qui tous les temples sont dédiés, l'a consacrée et ennoblie par sa conception et sa présence; sanctifiée ensuite par l'autel que les Apôtres y élevèrent et sur lequel ils offrirent le saint sacrifice; ornée, par eux, de l'image de Jésus crucifié et d'un tableau de cèdre sur lequel saint Luc avait représenté la Vierge Marie se tenant debout et embrassant son enfant; par eux, elle fut consacrée au culte de la Mère de Dieu. Tout cela fut révélé par Marie elle-même, dans une vision dont elle daigna favoriser Alexandre, évêque de Dalmatie, dans le diocèse duquel la sainte maison de Lorette avait été portée d'abord par les Anges; et afin qu'Alexandre fût dans l'impossibilité de s'imaginer que cette vision n'était qu'un songe puéril, il fut subitement et miraculeusement guéri d'une maladie grave qui menaçait ses jours <sup>2</sup>. Dans son *Histoire de Lorette*, tirée de saint Jérôme, nous avons parlé longuement de cette sainte maison au commencement du tome précédent.

Après elle, on doit placer la basilique qui fut élevée la première en l'honneur de Marie, à Grangavoure, dans les Indes orientales, par un des trois mages venus à la crèche pour adorer Jésus.

<sup>1</sup> XIX, 1. — <sup>2</sup> Tursellini, liv. I<sup>er</sup>, chap. III.

Le fondateur de la ville de Calcutta, trois ans après l'enfantement de la Vierge Marie, bâtit une église et la lui consacra. Par ses ordres, toutes les fois qu'on y prononçait le nom de cette glorieuse Vierge, tout le monde devait se prosterner jusqu'à terre. Les Chrétiens trouvèrent cet usage encore établi : « Lorsque Vasco de Gama, envoyé d'Emmanuel, roi de Portugal, fut arrivé, en l'année de Notre-Seigneur 1498, à Calcutta, ville célèbre des Indes, il voulut rendre visite au roi de ce pays. Reçu au nom du roi par un certain chef appelé Cakil, il fut conduit dans un temple qui était regardé comme très-saint et très-magnifique. Au milieu de ce temple se trouvait une chapelle de forme ronde à laquelle on montait par plusieurs degrés; sa porte était d'airain et très-étroite; une image était suspendue sur le mur; les nôtres ne purent pas la distinguer à cause de l'obscurité. L'entrée ne s'ouvrait que pour les gardiens seuls et pour les prêtres. Les quatre gardiens, s'avancant plus près, placèrent un doigt sur l'image et prononcèrent deux fois, en criant, le nom de Marie. Ils entrèrent ensuite avec ceux qui suivaient, se jetèrent tout à coup à terre les bras étendus, se levèrent ensuite et achevèrent leurs prières suivant l'usage établi. Les nôtres, étonnés, se mirent à genou, implorant le secours de la très-sainte Vierge. Ils demandent à Dieu la paix et vénèrent Marie comme nous sommes dans l'usage de le faire nous-même. » Jérôme Storius, évêque d'Algali, dans le Livre I<sup>er</sup> de son *Histoire des faits accomplis sous le règne d'Emmanuel, roi de Portugal*, nous enseigne qu'il a appris ces détails des hommes les plus distingués de l'Inde.

Mais les temples que les Apôtres, ces princes de la sainte Église, ont élevés et consacrés à Marie, sont bien plus fameux et bien plus admirables. Saint Pierre, leur chef, comme nous l'avons déjà dit un peu plus haut, se trouvant dans une ville de Syrie, qui porte aujourd'hui le nom de Tortose, et la Mère de Dieu vivant encore, lui bâtit une chapelle dans laquelle il célébrait les saints mystères. C'est l'opinion de beaucoup que cette chapelle fut la première parmi celles que l'on dédiait à la Vierge Marie. Elle est regardée avec beaucoup de respect non-seulement par les Chrétiens, mais encore par les Sarrasins et visitée par une grande foule de personnes. Le cardinal

Jacques de Vitry le rapporte ainsi dans son *Histoire orientale*, chapitre XLIV. Plusieurs autres Docteurs dignes de foi, que nous avons déjà cités en parlant des autres Apôtres qui bâtirent des temples en l'honneur de Marie, ont aussi fait mention de cette chapelle.

A l'exemple des Apôtres, les premiers Chrétiens commencèrent à élever des églises à la divine Mère de Dieu. Baptiste de Mantoue, de l'Ordre des Carmélites, rapporte que les Chrétiens du mont Carmel en bâtirent une dès qu'ils eurent appris sa glorieuse Assomption dans le Ciel.

Sainte Marthe, l'hôtesse illustre de Jésus-Christ, en fit construire une autre à Mamille, que saint Maximin, l'un des Septante, disciple et évêque d'Aix, et Trophime d'Arles, consacrerent en l'honneur de Jésus et de Marie, le 16 des calendes de janvier <sup>1</sup>.

Une autre église à la gloire de Marie fut bâtie en Éthiopie par Candace, reine très-magnifique, dont l'eunuque avait été baptisé par Philippe <sup>2</sup>. François Alvarez, que Thomas Bosius, dans son *Livre IX<sup>e</sup> des Faits remarquables de l'Église*, appelle homme de foi, nous apprend qu'il l'avait vue de ses propres yeux.

Saint Materne, disciple de l'Apôtre saint Pierre, ressuscité par lui, dont le Martyrologe fait mémoire le 14 septembre, après avoir répandu la parole de Dieu dans la Germanie et établi la foi de Jésus-Christ chez ceux de Tongres, de Cologne, de Trèves, des Éburons et autres peuples voisins, dédia une chapelle à la Vierge, Mère de Dieu : les annales de Cologne et de Trévise en font foi.

TEMPLES ÉLEVÉS PAR DES CHRÉTIENS EN L'HONNEUR DE MARIE, APRÈS L'ASSOMPTION DE CETTE GLORIEUSE REINE ET LA DIFFUSION DE L'ÉVANGILE DANS LE MONDE.

IV. — Tous les Chrétiens saintement jaloux de la piété des Apôtres à l'égard de Marie, rivalisèrent avec eux de zèle et d'empressement pour lui élever des temples. Parmi eux, Constantin tient le premier rang. Après avoir embrassé la foi et fait démolir les temples des

<sup>1</sup> Vincent de Beauvais, dans son *Histoire*, chap. c et ci. — <sup>2</sup> Art. 8, 38.

idoles, il donna le pouvoir à tous les Chrétiens de construire des églises dans le monde entier. Il les encouragea non-seulement par ses édits, mais encore par ses exemples. Il fit bâtir plusieurs églises à Rome, mais surtout celles de Latran et les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, pour lesquelles il se montra d'une très-grande magnificence. Après les avoir ornées d'une manière superbe, il les fit consacrer par le pape saint Sylvestre. Dans les provinces et les autres parties de l'empire, par ses soins et par ceux de sainte Hélène, sa mère, de nombreuses églises furent élevées. Les gouverneurs des provinces fournissaient, en vertu de ses ordres, les fonds nécessaires, qu'ils prenaient dans les caisses publiques. Un témoin oculaire, Eusèbe, nous l'assure dans son livre II, chapitre XLIV ; livre III, chapitre XLIX, de sa *Vie de Constantin*. Socrate<sup>1</sup> et Sozomène<sup>2</sup> nous donnent la même assurance. Ils énumèrent nominativement les temples très-augustes élevés à Antioche, à Nicomédie, dans la Bythinie et à Bysance. Une tradition nous enseigne que Constantin en fit construire deux en l'honneur de la Mère de Dieu, dans la ville de Naples. L'un portait le nom de sainte Marie *in Porta nova*. Les Grecs, autrefois, y célébraient les saints mystères dans leur langue ; sous un autel principal reposait le corps du confesseur saint Stase. L'autre était appelé Sainte-Marie Rotunda ou, vulgairement, du Nid.

A l'exemple de Constantin et de sainte Hélène, les Chrétiens mirent tant d'ardeur à édifier des temples, et surtout des temples en l'honneur de Marie, que si vous parcouriez le monde chrétien tout entier, vous ne trouveriez pas le plus humble et le plus pauvre hameau dépourvu d'une chapelle, d'un autel, ou au moins d'une image dédiée à la Vierge Marie.

Pierre-Antoine Spinelli, en parcourant l'univers, a compté et décrit les temples élevés et consacrés à cette glorieuse Mère. Il ne les a pas tous comptés : le faire aurait été compter le nombre des étoiles du firmament. Il a seulement parlé des plus vastes, des plus magnifiques, des plus renommés par le bruit des miracles, par le concours des étrangers, la célébrité des images de Marie et de ceux que la piété

<sup>1</sup> Liv. I<sup>er</sup>, chap. vi. — <sup>2</sup> Liv. I<sup>er</sup>, chap. viii.

publique ou privée ont rendus les plus illustres. Il a fait un recensement des miracles qui se sont opérés en eux, et il a dépeint les ex-voto et les décorations qui les parent. Son livre est un véritable traité des temples consacrés à Marie. Locrius écrivit avant lui un livre qui l'emporta sur le sien et dans lequel il énumère les églises, les monastères, etc., fondés en l'honneur de la sainte Vierge. Je pense qu'il est inutile de vouloir rien ajouter à son travail, car nous ne faisons pas l'histoire et la description des temples, nous écrivons seulement des conférences propres à la prédication. Il ne serait pas convenable de passer sous silence la manière d'agir de Jacques I<sup>er</sup>, roi d'Aragon : Il a construit de sa main, ou il a ordonné de construire, plus de deux mille temples à la gloire de la très-heureuse Vierge, Mère de Dieu. C'est Scribanus qui le relate dans sa *Politique chrétienne*<sup>1</sup>.

Les Frères porte-croix de l'ordre teutonique, qui combattaient autrefois sous les étendards de Marie, et comme ses soldats, firent briller leur piété envers elle en lui élevant des temples et d'autres édifices. Que de temples, en effet, élevés par leur munificence dans la Prusse et la Livonie ! que de temples très-vastes et très-ornés ! Mais, hélas ! les hérétiques les ont presque tous détruits, et ceux qui existent encore ils les souillent par leurs cérémonies sacrilèges. Parmi ces temples il en est un qui surpasse tous les autres ; il est consacré à la Vierge, Mère de Dieu. L'espace qu'il occupe est immense. Sa structure est admirable, sa forme superbe. Il représente une croix parfaite. Sa tour est d'une hauteur prodigieuse, ses clochetons se perdent dans les nues. Il est éclairé d'une manière très-douce et très-brillante. On ne peut le garder qu'avec admiration. Je l'ai regardé bien des fois avec ce sentiment et aussi avec le sentiment d'une immense douleur. Je suis à Dantzick, en écrivant ces choses. On dit que ce temple avait été doté de très-riches propriétés par les chevaliers porte-croix. Il était desservi par cent prêtres. Maintenant, ô douleur ! il appartient aux Luthériens et il est profané et souillé par leurs superstitions. Ses autels, autrefois consacrés et bien ornés, sont maintenant violés, couverts de poussière, de toiles d'araignées,

<sup>1</sup> Préface dédiée à Philippe IV, roi des Espagnes.



de saletés et d'ordures. La fille de Sion est dépouillée de tous ses ornements. Dieu a repoussé ses offrandes et ses autels, il a maudit sa consécration, il a livré ses richesses et ses décorations à ses ennemis. Seigneur, voyez notre affliction ; notre ennemi s'est élevé contre nous. Donnez un cœur très-fort à notre roi Wladislas, du zèle à son Pontife, afin qu'ils défendent, qu'ils vengent, qu'ils protègent, qu'ils conservent votre héritage.

V. — Mais cessons cette digression.

L'Église catholique honore tellement Marie, cette divine Mère de Dieu, dans l'érection et la consécration des églises, qu'en faisant les prières de leur consécration ou de leur bénédiction, et même celles qui regardent les autels, elle place très-souvent le nom de Marie après celui de la très-sainte Trinité. Elle ne prononce celui du saint patron qu'après le sien. Lorsque l'évêque oint avec le saint chrême les douze croix peintes sur les murs d'une église, il dit devant chacune : « Que ce temple soit sanctifié et béni au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en l'honneur de Dieu, de la glorieuse Vierge Marie et de tous les Saints, du nom de saint... et pour conserver son souvenir. Que la paix soit avec vous ! » Dans la consécration des autels, elle s'exprime de la sorte : « Que cet autel en l'honneur de Dieu tout-puissant, et de la glorieuse Vierge Marie, et de tous les Saints, élevé à la mémoire de saint... et consacré à son nom, soit sanctifié.... Que la paix soit avec vous ! »

Voilà ce que nous avons à dire des temples élevés en l'honneur de Marie.

## 126<sup>e</sup> CONFÉRENCE

DES IMAGES ÉRIGÉES EN L'HONNEUR DE LA VIERGE, MÈRE DE DIEU.

SOMMAIRE. — 1. Avant-propos. — 2. Utilité. — 3. Énumération.

I. — Aucun catholique ne peut douter que les images ne relèvent beaucoup le culte et la vénération dus à la Mère de Dieu. Saint Basile, cet homme surnommé Porte-Dieu, ce Docteur si savant dans les choses divines, dit : « L'honneur rendu aux images se rapporte aux personnes qu'elles représentent. » Avant lui, le païen philosophe,

Aristote, dans son livre *de la Mémoire et du Souvenir*, chapitre II, avait écrit excellemment : « L'image de quelqu'un mérite autant de respect que sa personne, car elle ne fait avec elle qu'une même et seule chose. » Saint Athanase, dans son Sermon v<sup>e</sup> *contre les Ariens*, dit : « Dans l'image du roi, on voit l'apparence et les formes du roi, et dans le roi l'apparence de l'image ; en sorte que celui qui voit l'image, voit le roi en elle, et, réciproquement, celui qui regarde le roi reconnaît que c'est lui qui est représenté par l'image. »

Du reste, comme il n'y a aucune différence entre les deux, celui qui, après avoir vu l'image, voudrait voir le roi, en obtiendrait de celle-ci une réponse à peu près semblable : « Le roi et moi nous ne sommes qu'un : je suis en lui et il est en moi ; ce que vous remarquerez en moi, vous le remarquerez aussi en lui, et ce que vous verrez en lui, vous le verrez en moi. » Celui donc qui adore l'image, adore en elle le roi, l'image n'étant que la représentation magnifique du roi. Il faut en dire autant des images du Sauveur et de la Vierge, Mère de Dieu : celui qui honore leurs images, les honore eux-mêmes, et celui qui les vénère, vénère leurs images.

Voilà pourquoi, si vous parcourez les pays chrétiens, dans toutes les églises, qu'elles soient dédiées à la Mère de Dieu ou à d'autres Saints, sur presque tous les autels érigés dans quelque temple que ce soit, vous verrez les saintes images de la Mère de Dieu. Surtout, s'il vous arrive de visiter en quelque lieu que ce soit une église des Frères prêcheurs, vous y verrez des chapelles ou tout au moins des autels érigés avec magnificence en l'honneur de la Vierge, Mère de Dieu, des images de Marie peintes avec art, ornées de cadres d'or, d'argent, avec des diamants, des perles et des bijoux. Vous verrez des ex-voto, des figures en cire de mains, de pieds, de tête, d'yeux, de visage, de poitrine. Ce sont des trophées érigés par les fidèles en souvenir des bienfaits reçus par les mains de la Mère de Dieu en diverses maladies, et suspendus en l'honneur de leur Mère secourable.

Il n'y a presque point de village où l'église ne soit dotée d'un autel ou tout au moins d'une image de la Vierge. Et ce n'est point seulement dans les églises et les chapelles, c'est dans les carrefours et les contours des chemins, dans les maisons de particuliers, dans les bou-

tiques de marchands que nous voyons s'élever des images de ce genre pour exciter le sentiment de la piété. Bien plus, grâce à l'art de la gravure et de l'imprimerie, nous voyons entre les mains de chacun des images de Marie très-gracieuses, gravées sur airain et le plomb, imprimées sur le papier.

II. — Voici maintenant à quoi sert cet usage pieux et sacré :

1° *Instruction et enseignement.* — Nous vénérons le petit Jésus dans son étroite crèche; nous l'adorons dévotement, étendu sur la croix; nous l'honorons pieusement, sortant du tombeau; nous le regardons souvent assis à la droite de son Père. Il est également convenable que nous le voyions et l'honorions porté entre les bras de la Vierge-Mère, tant pour le remercier de tout cœur du bienfait insigne par lequel ce géant d'immense substance a daigné se faire petit enfant, que pour reconnaître et honorer Marie, sa Mère. Lorsque, en effet, nous voyons la Vierge porter le Christ-Enfant sur son sein ou dans ses bras, cela nous apprend qu'elle est la Mère de notre divin Sauveur. Sans doute, la foi nous l'a déjà surabondamment appris, mais cette vue renouvelle notre foi.

2° *Amour de la sainte Vierge.* — Celui qui aime regarde volontiers l'image de son ami absent, et la regardant il s'enflamme davantage. En voyant une image de la sainte Vierge agenouillée devant son Fils, afin d'intercéder pour les péchés du monde, qui ne serait porté à l'aimer? En la voyant porter dans ses bras le Fils de Dieu, en la voyant l'allaiter de ses mamelles, qui n'exciterait dans son cœur un grand amour pour elle? En la voyant embrasser tous ses dévots agenouillés, de tout état, de toute dignité et de toute condition, qui ne serait épris de son amour? En la voyant revêtue de clarté, régnant au Ciel, tendant de là à ses serviteurs des rosaires ou des scapulaires, qui ne serait embrasé d'amour pour elle?

3° *Exhortation à l'imiter.* — Les images sont de doctes prédicateurs et de discrets orateurs qui excitent les hommes à la piété; c'est pourquoi on les appelle communément les livres des simples, livres d'un caractère si considérable qu'à première vue ils exposent en peu de mots, par les signes et les moulures, une très-longue histoire. Ils parlent par gestes et par signes, réjouissant le lecteur, et l'excitent pareille-

ment à la justice, à la piété, à la dévotion. Si, en effet, les images obscènes portent au vice, comme on le vit chez ce jeune homme qui au rapport de Térence, fut porté au viol par la vue d'un tableau où l'on représentait Jupiter faisant violence à Diane, à combien plus forte raison les images belles et dévotes exciteront-elles à la piété et à la dévotion? On sait que les trophées d'Alexandre le Grand portèrent Jules César à faire la guerre pour conquérir bientôt l'empire romain.

4° *Souvenir.* — Notre mémoire conserve ainsi le souvenir de Celle qui est notre mère, notre avocate, notre secours, afin que, dans toutes nos tribulations et dans toutes nos angoisses, nous l'ayons présente, et nous invoquions son secours et son patronage. Pour ce motif, les rois, les généraux, portent son image sur les étendards, boucliers et lances; dans toutes les péripéties du combat, ils la regardent et implorent souvent son secours. Privislas, roi de Danemark, remportait d'heureuses victoires quand il portait au combat un bouclier sur lequel était sculptée l'image de la Mère de Dieu. Bzowski le rapporte<sup>1</sup>. La même chose arriva tout récemment à Maximilien, duc de Bavière, lequel ayant fait porter devant lui un étendard où l'on voyait une image de la Mère de Dieu, remporta une grande victoire sur les Bohémiens rebelles, en l'an de Notre-Seigneur 1619.

5° *Confession de foi.* — Quand nous honorons les images de la sainte Vierge, nous attestons que sa foi, son humilité, sa pureté, son obéissance et ses autres vertus nous plaisent.

6° *L'honneur.* — Il n'y eut jamais aucun Chrétien qui ne regardât les statues et les images des Saints comme concourant à leur honneur.

III. — Il est donc à propos de rappeler ici les images de la Mère de Dieu, non point toutes et chacune de celles que l'univers chrétien possède et honore, posséda ou honora, — car ce serait vouloir prendre l'océan Atlantique dans une coquille, pour employer l'expression proverbiale, — mais celles que Dieu a rendues célèbres dans le monde entier par des miracles spéciaux, celles qui sont devenues le but de pèlerinages lointains, ou qui ont été célébrées par le récit des historiens.

<sup>1</sup> An de Notre-Seigneur Jésus-Christ 1290.

Commençons donc par les images peintes par saint Luc. L'auteur leur assigne la première place.

IMAGES DE LA MÈRE DE DIEU, PEINTES PAR SAINT LUC.

Le témoignage d'auteurs très-graves prouve que l'Évangéliste saint Luc a exercé son pinceau à représenter les images du Christ et de la Mère de Dieu. Outre la tradition des ancêtres, le fait est attesté par saint Germain, par saint Jean Damascène dans les *Actes de saint Étienne et ses compagnons martyrs*; par Théodore Luteus, qui vivait il y a plus de mille ans, dans son *Livre des collections*; par Siméon Métaphraste, dans la *Vie de saint Luc*; par Jean Coropalata, dans son *Théophile*; par Nicéphore <sup>1</sup>, par Vincent de Beauvais <sup>2</sup>, par Sigonius, dans son livre I<sup>er</sup> du *Royaume d'Italie*, et par saint Thomas <sup>3</sup>.

Il existe à Rome six tableaux de cette provenance :

1<sup>o</sup> Le premier est à Sainte-Marie Majeure. C'est celui qui, du temps de saint Grégoire, fut porté processionnellement par ce grand Pape dans les rues de la ville et en chassa la peste qui y sévissait, comme l'attestent Baronius <sup>4</sup> et d'autres auteurs. Notre saint patriarche Dominique le porta révérencieusement sur ses épaules, de l'église de Sainte-Marie *trans Tiberim* à l'église Sainte-Sixte, lorsqu'il transféra l'album et les vœux d'une église à l'autre <sup>5</sup>.

Le pape Paul V bâtit pour cette sainte image une chapelle très-belle dans l'église Sainte-Marie Majeure, à droite, du côté de la sainte Crèche. L'image y fut transférée et honorée avec magnificence.

2<sup>o</sup> Le second est dans l'église de Sainte-Marie *in Ara Cœli*, où on le vénère avec grande piété sur le maître-autel.

3<sup>o</sup> Le troisième, où Marie est représentée portant un anneau au doigt, est religieusement conservé sur le maître-autel de l'église de Sainte-Marie *in Via lata*.

4<sup>o</sup> Le quatrième est dans l'église Sainte-Marie du Peuple. Grégoire IX l'y transféra vers l'an de Notre-Seigneur 1227, avec tout le clergé et le peuple du lieu appelé le Saint-des-Saints.

5<sup>o</sup> Le cinquième, apporté de la Troade, est pieusement vénéré sur

<sup>1</sup> Liv. XIV, chap. XII. — <sup>2</sup> Liv. XXIII, chap. CXLVII. — <sup>3</sup> III<sup>e</sup> Part., dist. IX quest. II. — <sup>4</sup> An 390. — <sup>5</sup> Théodoric, *Vie de saint Dominique*, liv. II, chap. VIII.

le maître-autel de Sainte-Marie la Neuve. Sous le pontificat d'Honorius III, cette église fut brûlée, mais elle n'eut point à souffrir de l'incendie.

6° Le sixième se trouve dans l'église Sainte-Marie du Champ-de-Mars. Les religieuses de Saint-Benoît, venant de la Grèce à Rome, l'y apportèrent avec beaucoup de reliques de Saints. Ce tableau, après que la poutre qui le soutenait eut été incendiée, fut trouvé intact et suspendu dans les airs.

7° Nicéphore atteste que le septième portrait de la Vierge peint par saint Luc se trouvait à Constantinople dans l'église Sainte-Marie Hodigitrix, bâtie par l'impératrice Pulchérie. Cet historien<sup>1</sup> ajoute que saint Luc peignit ce tableau du vivant de la Mère de Dieu et en sa présence : c'est pourquoi il est si frappant de grâce et de beauté.

8° A Constantinople encore, dans le trésor de la basilique de Sainte-Sophie, on conservait un portrait de la Mère de Dieu peint par saint Luc. Les Vénitiens, brisant les portes du trésor, l'enlevèrent et, à cause de ce sacrilège, ils furent anathématisés par Thomas, le patriarche de Constantinople. Le pape Innocent l'ayant su approuva cette sentence et fit restituer ce larcin sacrilège<sup>2</sup>.

9° Il en existe un à Naples, dans l'église de Sainte-Marie Majeure, desservi par les pieux Pères de l'Ordre des Clercs réguliers mineurs.

10° Un autre est vénéré avec beaucoup de dévotion à Bologne, sur le mont de la Garde, dans une église dédiée à saint Luc, à deux milles environ de la ville. Cette sainte image fut apportée sur cette montagne dans les circonstances suivantes : Un vénérable personnage, célèbre par l'innocence de sa vie, avait vu en Grèce, à Constantinople, dans le temple de Sainte-Sophie, une image de la bienheureuse Vierge Marie avec cette inscription : « Ce tableau, peint par l'Évangéliste saint Luc, doit être porté dans la chapelle bâtie sur le mont de la Garde; il y sera placé sur l'autel où on l'honorera saintement. » Le Grec, désirant savoir quel était ce mont, après avoir longtemps cherché dans son pays, prit l'image, parcourut divers pays et le chercha

<sup>1</sup> Liv. XIII, chap. XIV. — <sup>2</sup> Bzowski, an de Notre-Seigneur 1207, n° 7.

partout soigneusement. Dieu permit qu'il rencontrât à Rome un Bolognais avec lequel il lia amitié et auquel il exposa le but de son long voyage, lui montrant l'inscription de l'image et lui demandant où se trouvait ce mont de la Garde. Le Bolognais lui indiqua aussitôt et le mont et l'église dédiée à saint Luc, l'assurant que cela se trouvait dans le territoire de sa ville, à trois milles de Bologne. Le Grec se rend dans cette ville et explique aux Bolognais quel trésor il leur apporte. Ceux-ci, remplis de joie, indiquent un triduum de prières, reçoivent ce don céleste avec beaucoup de piété et de pompe dans leur ville, le portent à travers les places, et célèbrent la bonté divine avec des hymnes et des cantiques. Le troisième jour, sur le soir, le clergé, le sénat et le peuple de Bologne accompagnent la sainte image jusqu'à la Garde et la placent solennellement, comme il était marqué, dans l'église de Saint-Luc, au sommet de la montagne, sur l'autel. Il s'y fit d'innombrables miracles, comme il conste par les ex-voto et par les dons de cire, d'or et d'argent. Cette église et l'image de la sainte Mère de Dieu ont été confiées aux pieuses Sœurs de notre Ordre. Selon le bruit public, et la chose est racontée par un auteur recommandable, Sigonius, dans son Livre sur *les Evêques de Bologne*, quand cette image de la Mère de Dieu a été portée en procession à Bologne, elle a apaisé de terribles tremblements de terre, d'affreuses tempêtes, d'épouvantables ouragans. Une eau jaillit aussi miraculeusement pour rafraîchir les pèlerins qui venaient là, selon le témoignage d'Ascanius Persius, cité par Antoine de Balenghem dans son *Calendrier de la très-sainte Vierge*, au 10 juin. Cette sainte image est chaque année portée religieusement à Bologne le lundi des Rogations, et on la promène avec beaucoup de pompe et d'honneur dans la ville. J'ai souvent assisté à cette procession, lorsque j'étudiais à Bologne.

11° — Le onzième portrait se trouve en Pologne, à Cestokowitz. Un grand concours de fidèles venus de Pologne, de la Moravie, de la Silésie et de la Poméranie, le vénèrent très-pieusement. La tradition constante veut que cette image ait été peinte par saint Luc, du vivant de la Mère de Dieu, qui vit le tableau et lui communiqua sa beauté. L'impératrice Hélène le transporta de Jérusalem à Constan-

tinople. L'empereur Nicéphore le donna à Charlemagne, et celui-ci à Léon, prince de Russie. De ce dernier, il vint à Ladislas, duc d'Opolie, qui combattait contre les Prussiens avec Casimir le Grand, roi de Pologne. Il le plaça à Cestokowitz, à dix-huit lieues de Cracovie, pensant le transporter en Opolie; mais, lorsqu'il vint pour le reprendre, il se trouva miraculeusement et inébranlablement fixé. Forcé de le laisser à cet endroit, il excita dans les esprits une grande dévotion pour la Mère de Dieu. En effet, depuis lors, cet endroit est devenu célèbre en Pologne et, parmi les nations sus-nommées, l'image y fut vénérée et la sainte Mère de Dieu commença d'y être fort honorée. A Constantinople, cette image se distinguait par ce miracle que le voile qui la recouvrait, se tirait de lui-même le Samedi-Saint<sup>1</sup>. J'ai pu la voir quelquefois en Pologne : la Mère de Dieu porte son Fils dans ses bras; la peinture, très-vieille, rappelle la manière grecque et est très-remarquable. On voit deux gerçures sur le visage; aucune couleur n'a pu les faire disparaître. On pense que ce sont les Hussites qui les ont faites. Les gens se rendent auprès de cette sainte image de Pologne, de ses provinces et duchés, de la Silésie, de la Moravie et de la Poméranie par troupes. Les malades et les valétudinaires, négligeant le secours des médecins, s'y rendent quand ils le peuvent, comme les sains et les robustes, sinon ils s'y font porter. De la plupart des villes, bourgs et villages de Pologne, là où existent des confréries, les peuples, envoyés en plusieurs bandes, comme des cohortes marchant sous des étendards, chantent les louanges de Dieu et de sa Mère, remplissant les lieux des bruits de fête, de leurs symphonies et de leurs instruments. A la vue de l'église où l'on vénère l'image de la Mère de Dieu, qu'on aperçoit sur la colline de deux lieues loin, ceux qui sont à cheval ou dans des chariots descendent et, tous à genoux ou prosternés, vénèrent de loin la Vierge céleste. De là, ils vont à l'église et offrent leurs vœux à Dieu et à sa sainte Mère dans la chapelle où l'on conserve la sainte image. La libéralité des pèlerins qui viennent à ce sanctuaire est si grande, que tout ce qu'ils possèdent de précieux, tout ce qu'ils peuvent avoir

<sup>1</sup> Bzowski, *Collier de diamants*.



de bon, ils le livrent et le donnent volontiers pour parer la sainte image. L'autel où on la conserve brille de diamants innombrables, de perles très-belles. Les rétables sont couverts d'or et d'argent, et les murs voisins également. A l'occasion de cette image, l'église de Cestokowitz s'est enrichie d'un mobilier d'or, d'argent, de parures précieuses dus à la pieuse munificence des rois et des grands. L'intercession de la Vierge y opère de nombreux miracles; on cite, entre autres, la résurrection de sept morts, la délivrance d'énergumènes, la guérison d'aveugles et de moribonds. Des naufragés, des captifs, des malades de tout genre y ont ressenti le secours divin, et chaque jour on y reçoit de nombreuses grâces. Les louanges et les miracles de cette image ont été racontés dans un style élégant et vif par notre Abraham Bzowski dans son livre intitulé *Collier de diamants consacré à la Vierge, Mère de Dieu*, et au tome XIV de ses *Annales*.

12°, 13° et 14°. Les trois autres se trouvent dans l'île de Malte. Il existe là trois images de la bienheureuse Vierge Marie peintes par saint Luc, qui fut le compagnon de voyage de saint Paul dans cette île et y habita pendant trois mois. C'est ce que raconte Cornélius à Lapede dans son *Commentaire sur les Actes des Apôtres*<sup>1</sup>. Ce commentateur dit l'avoir appris d'anciens Maltais, hommes graves et érudits.

#### IMAGES DE LA MÈRE DE DIEU CÉLÈBRES PAR DES MIRACLES EN DIVERSES PARTIES DU MONDE.

Outre les images de la Mère de Dieu peintes par saint Luc l'Évangéliste, il y en a plusieurs autres très-célèbres par de grands miracles. Je vais les énumérer ici d'après des auteurs de renom, afin de démontrer encore davantage combien la Vierge est digne de vénération, et de réprimander ceux qui négligent d'avoir des images ou qui les gardent avec peu de respect.

En premier lieu, on cite celle du Pont, qui ordonna au martyr saint Mercure de tuer Julien l'Apostat. Je raconte le fait d'après saint Jean Damascène. Saint Basile priait devant un tableau de la Mère de Dieu, où l'on voyait aussi l'image du célèbre martyr saint Mercure. Il

<sup>1</sup> Chap. xxviii.

demandait d'être délivré de Julien, cet empereur impie, ennemi du nom de Chrétien. Il apprit bientôt ce qu'il en adviendrait. Le martyr disparut un moment du tableau, et peu après il reparut tenant une lance sanglante avec laquelle il transperça et tua Julien. L'Église et l'univers entier obtinrent une paix salubre et désirée <sup>1</sup>.

A Sozopolis, ville de Pisidie, existe une image de la Vierge très-pure, laquelle laisse échapper de sa main une source d'huile embaumée, comme plusieurs l'ont témoigné. Tel est le récit de Germain, patriarche de Constantinople, dans une lettre à Thomas, évêque de Cladiopolis, qui fut élu au Concile de Nicée <sup>2</sup>. Saint Eutychius, patriarche de Constantinople, ayant oint de cette huile miraculeuse Androgius et son épouse, fit que désormais leurs enfants vécussent au lieu de mourir, comme cela leur arrivait auparavant dès leur naissance <sup>3</sup>.

Une image semblable existe à Sardène, à trois mille de Damas. Une huile plus odorante que le baume en découle incessamment. Cette huile a souvent délivré des Sarrasins et des Juifs de diverses maladies. Elle ne diminue jamais, quelle que soit la quantité qu'on en prenne. Personne n'ose toucher cette image, mais tous peuvent la voir. L'huile que les Chrétiens conservent religieusement s'augmente, et lorsqu'on en prend avec dévotion et soi-même, on obtient de Dieu, qui veut honorer la Vierge, Mère de Dieu, tout ce qu'on désire. Le jour de l'Assomption et le jour de la Nativité, tous les Sarrasins de cette contrée viennent là avec les Chrétiens pour y prier, et offrent leurs hommages et leurs cérémonies avec beaucoup de dévotion. Ce miracle a converti beaucoup de Sarrasins à la foi catholique et a rendu la santé à beaucoup de leurs malades. Un soudan de Damas étant devenu complètement aveugle, invoqua le secours de la bienheureuse Vierge Marie et recouvra la vue avec cette huile. Afin de rendre lumière pour lumière, il dota l'autel de la sainte Vierge d'un revenu annuel de soixante mesures d'huile, afin qu'on y entretint des lampes allumées. A peine avait-il recouvré la vue que le premier objet qu'il aperçut fut une lampe brillante. Depuis ce temps jusqu'à la Noël

<sup>1</sup> St. Damascène, *Vie de saint Basile*. — <sup>2</sup> Actes, iv. — <sup>3</sup> Surius, *Vie de saint Eutychius*, 6 avril.

suivante, l'huile coula avec plus d'abondance de l'image, et l'année d'après elle se solidifia. Cette même année, les miracles opérés par l'huile de Notre-Dame de Sardène étant devenue beaucoup plus fréquents, le soudan des Sarrasins, miraculeusement guéri, consolida la foi catholique en Orient<sup>1</sup>. Ce tableau, fait et peint à Constantinople, fut finalement donné comme un grand présent à une abbesse par le patriarche de Jérusalem. Armand, abbé de Lubeck, rapporte qu'il le vit en 870, comme le raconte Baronius à cette date.

Dans l'église de Cyr, évêque de Smyrne, existe une image miraculeuse de la Mère de Dieu, à l'occasion de laquelle cette église fut bâtie par ce prélat. Il y avait en cet endroit un grand et haut cyprès où quelqu'un cacha une image de la Mère de Dieu. Après un assez long temps, l'image, qui était cachée, se révéla d'elle-même. Le cyprès, brillant d'un immense éclat, parut comme un phare, et cette vertu cachée lui conféra une puissante vertu de miracles. Dans un but de louable curiosité, on monta vers le cyprès et on vit l'image miraculeuse<sup>2</sup>.

A Édesse, en Syrie, il y avait une image de Marie qui ordonna d'introduire saint Alexis dans l'église et révéla son nom. Aujourd'hui, on la conserve très-religieusement à Rome, dans l'église de ce même saint Alexis, sur un tabernacle de marbre et fort haut, soutenu par des colonnes.

A Jérusalem existait une autre image, — j'ignore si elle y est encore, — devant laquelle sainte Marie Égyptienne, après dix-sept ans de désordres et de crimes, pria et supplia la Mère de Dieu de lui ouvrir la porte du Temple de Jérusalem, fermée à ses péchés. Elle l'obtint. Admise enfin dans l'église pour adorer la croix du Sauveur, elle rendit grâce à haute voix à la sainte Vierge. C'est le récit de Sophronius, évêque de Jérusalem. Il fut fait une mention très-honorable de cette image au 2<sup>e</sup> Concile de Nicée<sup>3</sup>. Le moine Jean, vicaire des principaux évêques d'Orient, raconta en plein synode le récit ci-dessus au sujet de l'image de la sainte Vierge, à qui sainte Marie Égyptienne s'était recommandée, et ajouta : « Nous avons vu cette image dans la sainte cité de notre Dieu et nous l'avons souvent saluée. »

<sup>1</sup> Bzowski, an de Notre-Seigneur 820. — <sup>2</sup> Nicéphore, *Histoire*, liv. IV, chap. XLVI. — <sup>3</sup> *Actes*, IV.

## A ROME.

A Rome, outre les tableaux de saint Luc énumérés ci-dessus, on conserve dans l'église de Sainte-Marie *trans Tiberim*, l'image de Notre-Dame de Clémence, célèbre par ses miracles. Dans une grande sécheresse, on la porta en procession et elle obtint du Ciel une pluie abondante. De plus, une grande discussion s'étant élevée contre ceux d'en deçà et ceux d'au delà du Tibre, on pria la Mère de Dieu et elle cessa. C'est le récit de Pierre-Antoine Spinelli <sup>1</sup>.

A Sainte-Marie des Anges, dans les thermes de Dioclétien, sur le mont Quirinal, on voit une image de la Mère de Dieu, entourée et soutenue par sept anges.

Sous un portique près du théâtre de Marcellus, il y a une image de la Mère de Dieu pressant son Fils dans ses bras, avec des lettres d'or sur un saphir. On croit qu'elle a été faite de la main des Anges et portée par eux dans la demeure de sainte Galle, veuve romaine célèbre par sa noblesse et sa sainteté. Appliquée à de bonnes œuvres, cette Sainte recevait chaque jour douze pauvres à sa table, et, en récompense, les Anges lui apportèrent cette image entourée d'une grande clarté. Elle avertit de la chose le pape Jean, plus tard martyr. Le pape vint et se mit en prières. Tout d'un coup les cloches se mettent spontanément en branle, et Jean contemple avec admiration l'image suspendue dans les airs. Enfin, les Anges la remirent entre ses mains. Ce même jour, la peste disparut de la ville qu'elle ravageait, et cela par un nouveau bienfait de la bienheureuse Vierge. C'est pourquoi sainte Galle éleva dans sa propre maison un temple à Jésus-Christ et à sa sainte Mère. On l'appelle vulgairement Sainte-Marie *a Porticu*, à cause du portique d'Octavie, mère de Marcellus et sœur d'Auguste, qui se trouve en cet endroit. La sainte image est placée à l'endroit même où elle apparut pour la première fois, au-dessus d'un ciborium bâti par Grégoire VII, et où on lit ces vers en mosaïque : « Voici l'image de Marie, cette pieuse Mère, qui apparut à Galle couchée et tremblante. » Sur l'ordre de Callixte III, elle fut portée à travers les

<sup>1</sup> *Loc. cit.*

rues de la ville avec beaucoup de pompe, et la peste cessa. Sur l'ordre de Paul II, elle fut portée par l'évêque de Foligno, dans la chapelle des papes, mais elle retourna miraculeusement dans son église. En 1528, le 14 mars, Rome étant saisie de crainte par rapport aux Turcs, afin d'obtenir la concorde des pieux Chrétiens contre les Musulmans, Léon X suivit nu-pieds, avec les cardinaux, cette image et celles du saint Sauveur et de sainte Marie Majeure. Paul III, en 1537, le 2 juillet, et encore en 1543, fit porter ces mêmes images en procession. Sous le pontificat d'Adrien VI, la sainte image fut de nouveau exposée, et on indiqua des prières pour la peste qui sévissait. Partout où on la portait, l'air perdait sa contagion et la peste fuyait. Un Juif, tournant la tête, montra le dos à l'image par dérision; son visage resta toujours ainsi contourné. Une Juive, s'étant détournée pour ne pas voir la sainte image, perdit la vue. Enfin, une autre particularité à la louange de cette image, c'est que les injures du temps n'ont rien pu contre elle, et qu'elle est demeurée intacte dans tant d'incendies de Rome et tant de pillages des ennemis.

A Sainte-Marie *in Schola Græca*, on voit dans une chapelle une image de la Mère de Dieu, que saint Pie V y fit transférer, parce qu'elle faisait beaucoup de miracles dans une maison où elle était peinte.

A Sainte-Marie *super Minervam*, dans la chapelle de la florissante et très-glorieuse confrérie du Saint-Rosaire, on vénère avec beaucoup de piété une image de la sainte Vierge.

A Sainte-Marie *in Via* existe une image peinte sur une toile qui commença d'être vénérée à cette occasion-là. Près de la voie se trouvait un puits pour abreuver les chevaux. Par mégarde, on y fit tomber une image de la Vierge. Pendant la nuit, les eaux bouillonnent, débordent dans l'écurie, et la sainte image surnage. Les valets, éveillés par le bruit des chevaux, aperçoivent l'image peinte sur une toile qui surnageait. Ils avertissent du miracle le cardinal Pierre Capoti, sur le terrain de qui le puits était situé. Celui-ci plaça avec beaucoup de piété et de respect la sainte image dans sa maison d'abord, en 1385; ensuite, sur l'ordre du pape Innocent IV, il y bâtit un oratoire où il plaça l'image. Plus tard, les Pères Servites agrandirent l'oratoire, renfermèrent le puits dans l'église et demeurèrent tout auprès.

A l'Hospice des incurables, on conserve une image de la Mère de Dieu, exposée à la vénération publique à l'occasion que voici : En 1525, un enfant de sept ans tomba par accident dans le Tibre. La mère supplia la Mère de Dieu de conserver son fils, en se jetant à genoux devant une image placée près du Tibre, dans une petite niche. O merveille ! l'enfant reparut sur l'eau, plein de vie et joyeux, raconta qu'il avait été repêché et sauvé par une femme vêtue d'un habit blanc. On bâtit une église à la Vierge secourable, qu'on appela Notre-Dame des Miracles. Elle fut assignée aux Pères mineurs conventuels réformés, et on y conserva l'image. Plus tard, en 1598, elle fut transférée dans l'église de l'Hospice des incurables, magnifiquement bâtie par le cardinal Antoine Salviati, et elle y est vénérée avec grande piété.

A Sainte-Marie *a Scala* on voit une image de la Mère de Dieu, à l'occasion de laquelle fut bâti un temple magnifique. L'image, placée sous l'escalier d'une maison, commença à devenir célèbre par tant et de si grands miracles, qu'en peu de temps on put bâtir avec les aumônes des fidèles un temple magnifique.

Il y a encore à Rome plusieurs autres images, mais il m'a paru bon de ne rappeler que celles qui sont célèbres par des miracles ou qui sont entourées d'une vénération spéciale.

#### DANS LE ROYAUME DE NAPLES

Naples est une ville de Campanie qui a donné son nom à tout le royaume ; elle honore avec une grande piété de nombreuses images de la sainte Vierge.

En premier lieu, l'église de Marie *a Principio* renferme une image de la Mère de Dieu très-estimée, tant par son antiquité que comme œuvre d'art. La Vierge-Mère est assise sur un trône ; elle est d'une haute stature, son visage respire une majesté empreinte de bonté ; elle tient sur ses genoux l'Enfant-Jésus qui, de sa main gauche, porte une croix. Les Napolitains ont toujours eu une grande dévotion, leur vénération pour cette image a toujours été très-grande. Bien plus, en mémoire de cette image, la fête de Sainte-Marie *a Principio* se célèbre solennellement le 8 janvier, dans la même église dédiée à sainte Restitute, vierge ; ce jour-là, les tribunaux sont fermés.

Dans la même ville, on conservait religieusement dans l'église de Saint-Gaudiosus une image de la Mère de Dieu, au pied de laquelle on voyait un dragon qui, ayant autrefois tué les hommes, dévoré les brebis et ravagé les prairies, fut miraculeusement mis à mort par le secours de la Mère de Dieu.

Dans le même lieu, à Sainte-Marie du Mont-Carmel desservie par un couvent de religieux carmes, on honore avec beaucoup de piété une image de la Mère de Dieu ; le peuple y vient en grand concours implorer des bienfaits ; elle est illustrée de nombreux miracles, comme l'attestent les ex-voto qu'on remarque dans cette église.

Dans la même ville, on voit dans l'église des Saints-Éloi et Martin une image peinte sur la muraille, remarquable autant par son antiquité que par la dignité et la modestie qui règnent dans Marie, la sainte Mère de Dieu, qu'elle représente ; le peuple l'appelle du nom de Notre-Dame de Miséricorde. La figure est difforme, en ce qu'elle a sur le visage une blessure sanglante dont voici l'origine : Un joueur avait perdu tout son argent au jeu de cartes ; comme si ce n'était pas assez d'avoir poursuivi tous les habitants des Cieux de ses blasphèmes et de ses injures, il entra dans cette église et, brandissant son poignard, cet homme audacieux frappa au visage l'image inoffensive de la très-sainte Vierge, et lui fit une blessure. Le sang coula de la blessure et avertit les hommes de venger ce sacrilège. Le scélérat s'enfuit, vint à Florence et tomba bientôt après entre les mains des satellites. Quelqu'un ayant été tué sur la place de cette ville, il vint à passer ; bien qu'innocent du meurtre, il fut pris et jeté en prison ; mis à la torture sur le chevalet, il confessa qu'il était innocent de l'homicide, mais bien coupable du sacrilège dont il fit le récit. Il subit un châtement proportionné à sa faute <sup>1</sup>.

Au même lieu, dans l'église appelée Sainte-Marie *ante Sæcula*, on honore une image de la Mère de Dieu célèbre autrefois par les miracles qu'elle opérait. Le roi Ladislas, souffrant de la goutte sciatique, ayant placé en elle son espérance fut guéri, ainsi que l'atteste une inscription gravée sur la pierre.

<sup>1</sup> Bzowski, année 1259.

Dans la même ville, on honore religieusement dans l'église de Sainte-Marie la Neuve une image de la Mère de Dieu surnommée Notre-Dame de Grâce ; elle est très-célèbre par la grande affluence de peuple qui accourt dans cette église, et par le grand nombre de miracles qu'elle opère.

Dans un faubourg de la même ville, dans le couvent illustre des Frères prêcheurs, on voit une image miraculeuse de la Mère de Dieu. Les fréquentes guérisons qu'elle a opérées sur les malades lui ont fait donner le nom de *sainte Marie de la Santé*. Les miracles qui avaient lieu tous les jours l'ont rendue très-célèbre. Il y avait autrefois en cet endroit l'église de Saint-Gaudiosus, évêque ; la fureur de Genséric, prince arien, roi des Vandales, le força d'abandonner son siège, en l'année du Seigneur 440. Tombant de vétusté, cette église fut abandonnée ; elle était presque ensevelie sous la terre qui la couvrait, lorsqu'elle fut déblayée pour être donnée à nos Frères.

A Salerne, une des villes les plus remarquables du royaume de Naples, célèbre par le corps de l'Apôtre saint Matthieu qu'on y conserve, il y a une image miraculeuse de la Mère de Dieu peinte sur la muraille d'une maisonnette où on avait coutume de déposer les filets et autres instruments de marine ; c'est en l'année du Seigneur 1633, au 22 mai, qu'un insigne miracle vint l'illustrer. Une heure avant le coucher du soleil, cette image commença à laisser couler une sueur semblable à de l'eau ; une gouttelette rouge comme du sang coula même de son front : ce prodige fut vu à la même heure par quatre hommes environ. Cette sueur semblait présager le malheur qui arriva le jour suivant. C'était le jour de la Pentecôte, un incendie éclata sur le mont de la Vierge, où six mille hommes environ s'étaient rendus de toutes les régions environnantes pour célébrer cette fête ; quatre cents hommes pour le moins furent enveloppés par le feu et brûlés, sans compter ceux qui s'échappèrent blessés et ayant les membres brisés. C'est une pieuse croyance que, cette nuit-là, la Vierge Mère de Dieu travailla beaucoup auprès de Dieu pour leur conservation, et qu'elle fit pour eux les plus instantes prières : cette sueur semblait être l'indice de ce travail. Et si le Fils, un peu apaisé par l'intercession des prières de sa Mère, ne s'était laissé fléchir, le



malheur aurait été certainement beaucoup plus grand ; les actions infâmes que commettaient cette nuit-là quelques-uns de cette multitude semblaient l'exiger. Ainsi le raconte Pierre Spinelli <sup>1</sup>. Cette pieuse opinion ne fut pas sans fondement, car Césaire <sup>2</sup> raconte un fait semblable au sujet d'une image de la Mère de Dieu : la sueur que répandit une image de la bienheureuse Mère de Dieu était telle que les dames en essuyaient les gouttes avec leurs manteaux. Un possédé du démon ayant été interrogé à ce sujet, répondit : « Pourquoi vous arrêtez-vous pleins d'étonnement ? Le Fils de Marie avait étendu sa main pour frapper, et, si elle ne l'avait retenu, le monde ne subsisterait déjà plus. Telle est la cause de cette sueur. » Ainsi parle Césaire. Les âmes pieuses crurent aussi la même chose de l'image de Salerne. C'est pourquoi, dès que le bruit se fut répandu dans toute la ville qu'il coulait ainsi de la sueur de l'image, il y eut bientôt auprès d'elle un grand concours de peuple. Comme il venait de tous côtés beaucoup d'aumônes offertes par la piété des fidèles, on construisit aux alentours de cette maisonnette une église magnifique ; on ajouta au bas de l'image ce distique, qui indique en peu de mots ce que nous venons de raconter :

Le mont de la Vierge étant en feu, beaucoup d'hommes périrent ;  
C'est alors qu'on vit couler de cette image une sueur de sang.

Et pour qu'on ne soupçonnât pas que cette sueur s'était produite ou par hasard, ou naturellement, ou par toute autre cause, Dieu confirma ce prodige par un autre miracle. Un clerc avait depuis plus de deux ans son bras gauche ainsi que sa main desséchés, il désespérait d'être guéri par les médecins, lorsqu'un prêtre oignit de cette sueur sa main et son bras. Voilà les détails que raconte Pierre-Antoine Spinelli à l'endroit que nous avons cité plus haut.

Le même prodige se renouvela dans le diocèse de Spolète, près de la ville de Nemi : une image qu'on avait dans une chapelle, peinte sur la muraille, fondit en larmes en l'année du Seigneur 1494 ; beaucoup d'assistants virent ce miracle : ces larmes étaient le pronostic des

<sup>1</sup> *Traité des Exemples et des Miracles*, au dernier chapitre. — <sup>2</sup> Liv. VII, *des Miracles*.

nombreux malheurs qui devaient fondre sur l'Italie. Le bruit de cet événement attira beaucoup de Romains : de nombreuses aumônes ayant été recueillies, on construisit en ce lieu, en l'honneur de Dieu et de la sainte Vierge Marie, une église d'une grandeur et d'une beauté admirables. On l'appelle même encore de nos jours Notre-Dame des Carmes <sup>1</sup>.

Au diocèse de Nole, à six milles de la ville de Naples, dans l'église appelée Notre-Dame de l'Arc, on a en grande vénération une image de la Mère de Dieu portant l'Enfant-Jésus entre ses bras ; elle était autrefois placée sous un arc : c'est ce qui lui a valu le nom de Notre-Dame de l'Arc. Il y a cent vingt-quatre ans, Dieu se plut à rendre cette image célèbre par un miracle très-remarquable. Un homme impie et d'une audace effrénée perdant de l'argent au jeu, le jour qui suivit la fête de Pâques, il prit la boule dont il se servait au jeu et de sa main sacrilège il la lança contre le visage de la Mère de Dieu qui était peinte sur la muraille, et la frappa fortement à la joue gauche. Sur-le-champ il en sortit miraculeusement du sang ; l'écoulement de cette couleur de sang ayant été arrêté, une cicatrice resta divinement empreinte sur la muraille. Le meurtrier resta tout à coup immobile ; il fut puni de son crime : le juge le condamna à être pendu à un arbre avec ses instruments de jeu. Ce lieu ne tarda pas à être fréquenté par tout le voisinage, ému par la nouveauté d'un si grand miracle : Une fête solennelle fut instituée en ce lieu ; elle fut fixée au jour anniversaire de ce prodige, c'est-à-dire à la seconde fête de Pâques. Comme pour faire passer ce fait à la postérité, on voit peint sur la muraille de la vieille église ce brigand sacrilège suspendu à un arbre avec ses instruments de jeu.

Au sujet de cette image, Pierre-Antoine Spinelli, dans le passage que nous avons cité plus haut, raconte encore un autre éclatant miracle : Une femme, du nom d'Aurelia *del Prete*, revenait avec son mari de la ville de Sainte-Anastasië, et retournait à la métairie, chassant devant elle un porc, près de la chapelle de Notre-Dame de l'Arc ; la bête se trompa de chemin ; cette femme ne pouvant la suivre dans

<sup>1</sup> Gabriel Pennotus, liv. III, *Histoire de son Ordre*, chap. xxxiv.

sa fuite, se jeta par terre, et là, courroucée et transportée de colère, elle maudit le très-saint nom de Marie; de plus, elle fit mille imprécations contre le maçon qui avait bâti la chapelle et contre le peintre qui avait peint l'image. Alors le mari, excité par l'atrocité de si abominables malédictions, réprimande fortement son épouse : « Eh ! mais il y a un Dieu vengeur, lui dit-il ; il te punira de cette parole exécrationnelle dont tu t'es servie pour maudire le nom de la sainte Vierge ; et d'ici à un an tes pieds, arrachés de tes jambes par une main divine, tomberont à terre. » En effet, l'année suivante, Aurelia commença à souffrir d'une douleur aux pieds.

On appelle le chirurgien de la ville qui, ne sachant quel remède employer, ne se servit ni du feu, ni du fer, ni de l'eau bouillante, mais se contenta d'employer l'huile d'amande et des feuilles de laitue ; il désespéra tout à fait de sa guérison. Enfin, ses pieds desséchés se séparèrent de ses jambes, comme s'ils avaient été tranchés par une épée ; ils tombèrent sans qu'elle ressentît aucune douleur, sans qu'il y eût aucun écoulement de sang. Les habitants de la ville reconnurent, et Aurelia elle-même le reconnut aussi, que ce malheur ne lui arrivait que pour punir et venger son crime. Interrogés par l'administration diocésaine de Nole, les témoins de ce fait le déposèrent sous la foi du serment. Depuis l'année 1590 jusqu'à ce jour on voit, suspendus à la chapelle elle-même de Notre-Dame de l'Arc, ces pieds placés entre des claies de fer.

Ce prodige ne fit qu'exciter de plus en plus la dévotion des peuples pour cette image de la Mère de Dieu, au point que, dans leurs nécessités, tous accourent à Notre-Dame de l'Arc et viennent implorer dans leurs malheurs le secours de la Mère de Dieu. La plupart se rendent pieds nus à ce pèlerinage ; les dames nobles y apportent tout ce qu'elles ont de précieux, d'autres apportent des ornements ou des vases sacrés, d'autres appendent aux murailles des ex-voto. On recueille tant d'argent des aumônes des âmes pieuses, qu'après avoir agrandi la chapelle devenue trop étroite, on construisit non-seulement un temple magnifique, à la structure assez vaste, mais on y adjoignit encore un couvent de notre Ordre où on entretient cinquante religieux <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Pierre-Antoine Spinelli, à l'endroit déjà cité.

## EN ÉTRURIE.

A Florence, dans l'église si majestueuse de l'Annonciation de la sainte Vierge, il y a une image peinte non des mains des hommes, mais des mains des Anges. Voici ce qui en fut l'occasion : L'Ordre des Servites de la bienheureuse Marie commençait à prendre naissance à Florence; les sept nobles Florentins qui posèrent les fondements de ce saint Ordre désirèrent avoir une image de l'Annonciation de la sainte Vierge Marie, qu'ils placeraient dans leur église dont ce mystère était le titre et qui enflammerait les fidèles du Christ d'amour pour la bonté divine. Le peintre, ayant désigné un endroit sur la muraille, traçait l'image du tableau; pendant qu'il était occupé de cette pensée et qu'il se demandait comment il achèverait son œuvre, les Pères le pressaient de plus en plus; il ne veut pas cependant peindre la figure sans avoir purgé sa conscience par une sainte confession et sans avoir restauré ses forces par la sainte Eucharistie. Ainsi muni des sacrements, il s'approcha de sa peinture et prit un pinceau pour mettre à son œuvre la dernière main, lorsque tout à coup il fut ravi en extase, il sembla dormir, et il vit apparaître la figure de la sainte Vierge : son œuvre était achevée. Cette vision ne fut pas vaine; car le jour même qu'arrivaient ces choses, s'approchant de la peinture de la sainte Vierge Marie, et ayant relevé le voile qui cachait le reste du tableau, il trouva, chose admirable à dire! le visage de la sainte Vierge divinement représenté; sa beauté était telle qu'elle pouvait enflammer d'amour pour Marie les Anges eux-mêmes; sa majesté était telle qu'elle pouvait inspirer la terreur et la vénération aux esprits infernaux. A la vue de cette figure de la Vierge, tracée par une main divine, la ville de Florence fut frappée d'étonnement. Et depuis ce temps-là son amour pour la très-sainte Mère de Dieu s'accrut tellement qu'elle paraît exciter l'envie de presque toutes les villes d'Italie, à cause de la dévotion que fait naître dans le cœur des Florentins le grand nombre des miracles opérés jusqu'à notre époque par cette image<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Abraham Bzowski reporte ce fait à l'année 1239.

Au même lieu, il y avait une image de Marie, Mère de Dieu, assez habilement peinte sur la muraille; le peuple était porté pour elle d'une grande dévotion; elle devint bientôt célèbre par les prodiges qui s'y opéraient : les boiteux se redressaient, les paralysés étaient guéris, les démons sortaient des énergumènes, et, en outre, beaucoup d'infirmités, beaucoup de calamités étaient détournées loin des hommes par le secours de la sainte Vierge. Au commencement, les Frères prêcheurs et les Frères mineurs firent opposition, doutant si tout cela était de Dieu. Enfin, comprenant que tous ces prodiges ne pouvaient être opérés que par le secours divin, ils se rangèrent au sentiment de la multitude pieuse, persuadés que la sainte Vierge se plaisait à illustrer son image de miracles pour le salut de son peuple. Ainsi le raconte Augustin <sup>1</sup>.

A Lucques, en Étrurie, il y a une image de la Mère de Dieu portant l'Enfant Jésus entre ses bras; elle a trois roses à la main : c'est ce qui lui a fait donner le nom de Notre-Dame des Roses. Cela arriva d'une manière extraordinaire : Un enfant de quinze ans menait paître les troupeaux de son père autour des murs de la ville. En ce lieu, il y avait une motte de terre que la grande quantité d'herbe qui la recouvrait rendait ondoyante; les brebis passaient outre, elles ne broutaient jamais ce gazon, mais elles fuyaient cet endroit comme si les mouches les avaient rendues furieuses. L'enfant dont la curiosité était excitée s'approcha et chercha ce qu'il pouvait y avoir de caché. Voici qu'au milieu de ces terres incultes, il trouva une rose vermeille; il la cueillit, et comme c'était assez extraordinaire (on était en janvier et tout était durci par la gelée) il l'apporta à son père. O prodige! en la présentant, l'enfant qui jusqu'ici avait été muet reçoit l'usage de sa langue et dit qu'il avait trouvé en cet endroit cette rose si belle. Le père fut saisi d'étonnement; il divulgua ce prodige à tout le monde et le fit connaître à l'évêque. Frappé d'une chose si extraordinaire, celui-ci se rendit sur les lieux et trouva le tertre de gazon qui s'était élevé devant l'image de la Vierge, et il découvrit que la rose n'avait pu naître devant la Vierge que par un miracle. Les habitants de Lucques

<sup>1</sup> Pag. 3, tit. XX, chap. vu.

élevèrent d'abord en ce lieu une chapelle, puis enfin une église à grands frais, et ils y portèrent cette même image que les grands et fréquents miracles qui se sont opérés jusqu'à notre époque ont continué de rendre célèbre <sup>1</sup>.

L'Italie possède encore çà et là, et principalement dans les églises des Frères prêcheurs, d'autres images très-célèbres de la Mère de Dieu, vers lesquelles le peuple accourt en foule avec les plus grands sentiments de piété, comme vers des sources de grâces toujours ouvertes. Telles sont celles qu'on vénère à Monte-Regali; à Girifalci, dans la Calabre supérieure; à Brindes, dans la province de Tarente; à Caccani, dans la Sicile. Il y a encore beaucoup d'autres images de la Mère de Dieu que la même Italie honore dans différentes églises desservies tant par le clergé séculier que par le clergé régulier : toutes ces images sont célèbres par les miracles qu'elles opèrent, surtout celles qui représentent la Reine du très-saint Rosaire; elles procurent aux hommes beaucoup de remèdes salutaires; je les passe à dessein sous silence, car en parlant des images de la sainte Vierge je ne traite qu'en passant cette matière.

A Avignon, en France, on a en grande vénération une image de la Mère de Dieu. Les habitants de cette cité, assiégés autrefois par les ennemis, se réfugièrent auprès d'elle, et, la portant en procession, ils sentirent la présence du secours divin. Un des citoyens étant de garde à la porte, se cachait derrière l'image vénérée, et de là, lançant des javelots sur ses adversaires, il faisait un grand carnage des ennemis. Un ennemi l'aperçut dans sa cachette : « Méchant! lui cria-t-il, tu n'échapperas pas à la mort, cette statue ne pourra plus te protéger, à moins qu'abandonnant la porte tu ne te hâtes de nous ouvrir la ville. » En disant cela, il lançait avec force un javelot contre ce citoyen. O prodige! l'image leva un genou et, se mettant ainsi au-devant du javelot, elle le reçut. Alors tous se mirent à crier que la très-sainte Mère de Dieu combat pour les habitants. Les ennemis, entendant ces cris, sont saisis de crainte et de terreur, ils jettent leurs armes et demandent la paix. Les Avignonnais entrent dans l'église de la Mère de Dieu, et

<sup>1</sup> César Franciotus, dans l'*Histoire de Lucques*, en l'année 1263.

lui offrent de grands présents; ils lui promettent de toujours respecter ce lieu. On voit encore de nos jours au même lieu cette statue levant un genou dans lequel un javelot est enfoncé<sup>1</sup>.

## EN ESPAGNE.

De tous les royaumes qui sont sous le ciel, l'Espagne est un des plus attachés à la foi catholique et au culte de la Mère de Dieu. L'Apôtre saint Jacques prêchant l'Évangile en Espagne, la Mère de Dieu elle-même lui apparut sur une colonne, à Saragosse (elle vivait encore, mais en Orient); un chœur d'Anges chantant les cantiques les plus harmonieux l'accompagnait; elle promit qu'elle donnerait cette dévotion aux Espagnols; voici ses paroles : « Cette partie de l'Espagne me sera très-dévouée, et depuis ce jour je la prends sous ma protection spéciale<sup>2</sup>. » De cette contrée de l'Espagne, cette dévotion envers Marie se répandit d'une manière merveilleuse dans tous les royaumes. Aussi les Espagnols ont-ils des images de la sainte Vierge très-célèbres et illustrées par de nombreux miracles.

A Madrid on voit une image de la sainte Vierge, vulgairement appelée Notre-Dame d'*Atocha*; soit par son antiquité, soit par sa dignité, elle occupe le premier rang parmi toutes les images miraculeuses de la sainte Vierge dont s'honore le pays. Ses commencements remontent au delà des relations des écrivains les plus anciens; il n'y a pas à en douter, ils ont été certainement miraculeux. Saint Ildephonse fait mention de cette image, et, faisant son éloge, il conseille à un chanoine de Saragosse d'y aller en pèlerinage. Saint Ildephonse vivait en l'an du Seigneur 656. D'où on voit clairement qu'à cette époque cette image était célèbre déjà par les miracles qu'elle opérait. Parmi les grands et nombreux miracles opérés par cette image, un des plus célèbres est celui-ci; il arriva en l'an du Seigneur 620 : Une troupe barbare de Sarrasins s'était emparée de Madrid; le duc Garcias Ramirez, homme illustre et courageux, fuyant la cruauté des ennemis, se retira avec sa femme et ses enfants dans la citadelle appelée de Ribas, près de Xérès. Dans ces conjonctures si déplorables, le duc,

<sup>1</sup> Vincent de Beauvais, *Miroir historique*, liv. LXXXVII, chap. LXXXIII. —  
<sup>2</sup> Ribadeneira. *Vie de saint Jacques*.

afin d'implorer le secours de la Mère de Dieu pour sa conservation et celle de sa famille, visitait souvent une petite chapelle où on voyait une petite statue de Notre-Dame d'Atocha. Entrant un jour dans la chapelle, il regarde, l'image avait disparu. Il s'afflige, il pleure, cherche partout et trouve enfin la statue au milieu des herbes et des blés. Il se prosterne à terre, il vénère l'image avec toute la dévotion dont son cœur est capable; il baise des milliers de fois la terre et les herbes, mais il n'ose pas même approcher ses lèvres de la statue. Il forme un projet : il supplie la Vierge de vouloir souffrir qu'on lui élève en ce lieu une petite niche, afin de mettre sa statue à l'abri des injures de l'air. Il se met à l'œuvre, et ayant fait venir son épouse, ses filles et toute sa famille, il commença à creuser la terre, à préparer la chaux, à porter des pierres. Les Barbares le voyant de loin travailler, se persuadent qu'il élève une forteresse ou quelque fortification; ils courent aux armes et s'avancent vers cet endroit. Garcias ne savait que faire : sa valeur à la guerre lui faisait un devoir de ne pas tourner le dos à l'ennemi. Le sexe faible, la vie, la pudeur, et de plus l'image de la Mère de Dieu qui allaient tomber entre les mains des ennemis, le tourmentaient grandement. En conséquence, il invoque le secours de la Vierge; bien que les forces soient inégales, il se résout à combattre contre les ennemis et à mourir courageusement pour la religion. Ses compagnons étaient en petit nombre, et par hasard peu accoutumés à se servir des armes; il les exhorte fortement à combattre et à mourir pour la défense des autels de Marie. Pressé par les désirs et les demandes de son épouse et de ses filles, il les confie à la sainte Mère de Dieu et les égorge pour mettre leur pureté à l'abri de la grossièreté des Barbares. L'ennemi s'approche; bien qu'inférieur en nombre, Garcias marche au combat. Au milieu des traits et des glaives des Barbares, la Reine du Ciel est à ses côtés, elle donne des forces et du courage à lui et à ses compagnons : les ennemis, les yeux fascinés, s'attaquent les uns les autres; ils se massacrent, ils s'égorgent; le prodige fut tel qu'ils furent tous taillés en pièces et mis en déroute. Après une si grande victoire, Garcias retourne vers l'image de la Vierge pour rendre à Dieu et à sa sainte Mère les plus ferventes actions de grâces dont il est capable. Chemin faisant, il



s'accuse d'avoir manqué de foi et de confiance en Dieu et en Marie, Mère de Dieu, comme s'il avait dû ne pas être assez sûr de la protection de la sainte Vierge pour égorger son épouse et ses chers enfants. Mais, ô miracle ! à peine arrivé devant la statue de Notre-Dame d'Atocha, il aperçoit sa femme et ses enfants qu'il avait laissées la tête tranchée : il les voit agenouillées devant l'image de la Mère de Dieu ; elles sont sans aucun mal, elles sont saines et sauvées. Calcule qui pourra les larmes que fit répandre à tous la joie indescriptible qui les transportait. Cette statue resta longtemps dans une église dédiée à Notre-Dame d'Atocha ; elle était située dans un faubourg de la ville plus favorable à la solitude qu'au concours du peuple, lorsque, en 1523, Jean Hurtad de Mendoza, noble chevalier de Salamanque, renonça à la carrière militaire et s'enrôla dans la milice religieuse, sous les étendards de saint Dominique. Aidé de la protection de Charles V et muni du consentement du Souverain-Pontife Adrien VI, il obtint d'un chanoine de Tolède, abbé de Sainte-Léocadie, cette église, et ayant fait construire auprès un couvent qui devint fort célèbre, il la donna aux Frères prêcheurs. Depuis cette époque, la bonne Vierge, Notre-Dame d'Atocha, repose au milieu des étreintes de ses enfants <sup>1</sup>.

A Medina, on honore religieusement, avec un grand concours de peuple, une image de la sainte Mère de Dieu trouvée miraculeusement au milieu des flots de la mer par notre Frère Thomas Barlanga. Celui-ci naviguait des Indes en Espagne lorsque s'éleva une violente tempête qui dura longtemps ; elle menaçait sans aucun doute de les engloutir dans les ondes : sur les exhortations de l'évêque, tous les passagers levaient avec larmes leurs mains suppliantes vers Marie, le refuge des malheureux et le port des naufragés. Voilà qu'au milieu des ondes furieuses ils voient voler vers eux quelque chose qui avait l'apparence d'une barque. La mer étant apaisée, ils s'approchent plus près et trouvent un petit coffre ; chacun, persuadé qu'un trésor y était caché, s'efforce de revendiquer pour lui cette proie. L'évêque leur dit alors : « Si ce coffret renferme quelque image religieuse ou quelque objet sacré, il me revient de plein droit. Tous les passagers y

<sup>1</sup> Chouquet, chap. xxvi.

ayant consenti, on brise le coffre, et, à la première vue, une lumière très-grande éblouit leurs yeux; ils écartèrent les voiles et ils trouvèrent une statue de la Vierge, Mère de Dieu; tombant bientôt à genoux, ils rendirent leurs hommages à leur libératrice qui les avait sauvés de ce naufrage. Lorsque après un heureux voyage on fut arrivé sur les côtes de Cadix, en Espagne, l'évêque demanda la statue de la sainte Vierge qui lui avait été adjugée du consentement de tous les passagers, mais tout le monde faisant des réclamations et en appelant au sort, on tira au sort une troisième fois, et ce fut sans doute par une faveur spéciale de Dieu que la statue échut à l'évêque. Ayant été ainsi mis en possession de la statue, l'évêque la porta à Barlanga; il la plaça sur l'autel; elle devint sur-le-champ aussi brillante qu'elle avait été auparavant resplendissante sur mer. Nos Frères, désirant être honorés d'un tel présent, obtinrent la sainte image de l'évêque Thomas, qui était un enfant de leur Ordre. Les chanoines de Barlanga le supportèrent avec peine; aussi, avant que l'évêque nous eût donné cette statue, ils dérobèrent adroitement l'Enfant-Jésus à sa Mère : on ne put en aucune manière le leur enlever. Les habitants de Barlanga possèdent donc dans leur église principale l'Enfant, et nous, nous possédons la Mère; de grands miracles rendent célèbres les deux statues qui sont honorées avec beaucoup de piété par un grand concours de peuple <sup>1</sup>.

A Meva, ville d'Espagne, diocèse de Ségovie, on conserve une statue illustre de la sainte Vierge. Dieu s'est plu à la doter de grands miracles; elle fut trouvée, sur les indications de la sainte Vierge, par un berger nommé Pierre; ce berger faisait paître ses brebis, lorsqu'au moment où il y pensait le moins, la sainte Vierge lui apparut entourée de lumière et l'avertit d'aller trouver l'évêque de Ségovie pour qu'il fasse déterrer sa statue qui est cachée et ensevelie sous terre, pour qu'il la tire au grand jour et qu'il ait soin d'élever une église à son nom. Elle indique au paysan l'endroit qu'il faut déblayer, et pour que le paysan ajoute foi à ses paroles, elle lui met entre le pouce et l'index de la main droite une croix faite avec des briques, et elle ajoute

<sup>1</sup> Chouquet, chap. xxvi.

que personne autre que l'évêque ne pourra lui enlever cette croix. Le paysan part, exécute les ordres de la Vierge et raconte tout par ordre à l'évêque. Celui-ci écoute Pierre; il s'étonne, il cherche la vérité de la preuve céleste de cette croix qui est entre les doigts du berger; il la prend et ajoute foi aux dires du paysan. Il se met en route sur-le-champ; il voit enfin le lieu que lui montrait Pierre; il regarde, fait creuser la terre et trouve, sans presque aucune peine, une statue de la sainte Vierge ensevelie sous terre; il la prend, saisi de respect; il lui offre ses hommages; il la baise et la dépose dans un oratoire qui fut fait au milieu du désordre que causait la vue de cette merveille. Aussitôt de grands miracles vinrent donner une grande renommée à cette statue : ce qui fut cause que Henri II, roi de Castille, éleva en ce lieu un temple vaste et magnifique; il en fit cadeau, avec la statue, aux Frères prêcheurs, afin que les fils et les protégés de la très-auguste Reine du Ciel la servent toujours et lui rendent un culte perpétuel par l'amour dont ils sont animés envers une Mère si grande <sup>1</sup>.

Dans la ville de Sarabita, communément appelée *Toro*, il y a une image de sainte Marie, Mère de Dieu; on la conserve dans une église des Frères prêcheurs, qui fut bâtie en 1284 par Maria Monesia, épouse d'Alphonse, roi de Castille. Cette image est communément appelée la statue de la *Paix*, parce qu'elle apaisa miraculeusement une sédition qui s'était élevée parmi les habitants de cette ville, en apparaissant au milieu de la nuit au milieu des combattants <sup>2</sup>.

Au territoire de Fuencarral, on honore religieusement une image de la sainte Vierge Marie que des bergers trouvèrent au milieu des joncs et des buissons. Ayant été transportée avec pompe à l'église du lieu, plusieurs fois elle fut transportée vers les joncs et les buissons au milieu des airs, assise sur une blanche nuée semblable à l'arc-en-ciel, jusqu'à ce qu'on construisît dans le même endroit d'abord une chapelle, puis une église magnifique qui fut confiée à l'Ordre des Frères prêcheurs, en 1598. Dans cette église, cette image est appelée *Sainte-Marie de Valle Verde*, c'est-à-dire de la Vallée-Verte <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Chouquet, à l'endroit déjà cité. — <sup>2</sup> Jean Lopez, part. III. — <sup>3</sup> Lopez, à l'endroit cité plus haut.

En Catalogne, dans un endroit très-élevé et presque inaccessible des monts pyrénéens, à cause de l'impiété des Maures qui occupaient les Espagnes, les Catholiques de ce malheureux temps avaient tenue cachée et longtemps enfouie sous terre une image de la sainte Vierge, jusqu'à ce qu'enfin un prodige extraordinaire vint révéler son existence. Un bouvier faisait paître ses bœufs aux environs de ce lieu, lorsque soudain un taureau s'agenouille auprès d'une fontaine, pousse les mugissements les plus forts, caresse le bouvier de sa queue et attire bientôt les paysans du hameau voisin. Ceux-ci fouillent dans la terre et trouvent bientôt une belle statue de la sainte Vierge à laquelle, au milieu de l'émotion que leur cause cette précieuse découverte, ils préparent une chapelle. Mais de grands miracles se faisant jour et se succédant d'heure en heure auprès de cette statue, la piété des Chrétiens fit élever un temple magnifique où on honore aujourd'hui avec une très-grande piété cette statue auprès de laquelle se fait toujours un grand concours de peuple; cette église fut donnée à l'Ordre des Frères prêcheurs en 1587 <sup>1</sup>.

A Xérés de la Frontera, vers le détroit de Cadix, on voit dans l'église des Frères prêcheurs une statue de la Mère de Dieu que la Vierge elle-même, par une insigne faveur, donna à nos Frères en 1282. Un certain Dominique, de Gênes, allait, avec une flotte de six vaisseaux chargés de marchandises, de sa patrie en Espagne; il était près d'un lieu nommé le golfe des Roses lorsque subitement une tempête des plus furieuses s'éleva et les entraîna tous à leur perte. Dominique, qui déjà auparavant était un dévot serviteur de Marie, implorait avec ardeur son secours avec tous ses compagnons. Un des matelots monta au haut du mât d'un vaisseau, il aperçoit deux lumières vacillant au milieu des flots de la mer irritée et les voit s'approcher de plus en plus. « Lumières, lumières! » s'écrie-t-il. Ému par ce cri, tout l'équipage regarde et voit arriver les lumières : plus elles s'approchaient des navires, plus les vents et la mer semblaient s'apaiser. Dominique, voulant voir ce que ce pouvait être, descend dans une barque avec quatre de ses compagnons; ils se saisissent d'un canot où il y avait une

<sup>1</sup> François Diaz, liv. II.

statue de la Mère de Dieu ; remplis de respect, ils la portent sur un navire. La nuit suivante, Dominique entend une voix qui lui dit : « Je désire qu'elle soit portée chez les Frères prêcheurs. » Dominique, aussitôt qu'il fut heureusement parvenu au port, voulant obéir à une voix qui lui semblait venue du Ciel, porta avec lui cette statue à Xérès, distante du port d'environ six milles, et là il s'informe où sont dans cette ville les Frères prêcheurs. Le peuple lui indique un couvent de Franciscaïns, parce que, dans cette ville, les Frères mineurs jouissaient d'un grand talent pour la prédication. Beaucoup de fidèles parmi le peuple ne connaissaient pas encore nos Frères. Dominique porte donc cette statue chez les Franciscaïns et leur raconte par ordre tout ce qui s'était passé. Ceux-ci, pleins de joie, se préparent à charger leurs épaules de ce précieux fardeau. Ils ne purent remuer de place la statue qui, d'ailleurs, était très-petite et très-légère. Tous les Frères s'arrêtèrent saisis d'un tel prodige, et ayant examiné avec plus de soin l'avertissement céleste qu'avait reçu Dominique, il leur vint à l'esprit que cet oracle désignait les Frères prêcheurs. On les appela : ceux-ci accoururent en toute hâte ; ils reçurent avec une grande joie cette statue de la sainte Vierge. Fondant en larmes, ils rendirent à Dieu et à sa sainte Mère les plus grandes actions de grâces qu'ils purent ; ils prièrent devant l'image vénérée, et, la mettant sur leurs épaules, ils la portèrent dans leur couvent où ils la déposèrent dans leur oratoire où aujourd'hui elle est religieusement honorée : dans ce lieu, elle se plaît à secourir avec bonté, dans toutes leurs nécessités, les hommes, ses enfants <sup>1</sup>.

Dans l'île appelée Ténériffe on conserve chez les Frères prêcheurs une image miraculeuse de la Mère de Dieu, qui est en grande vénération. Aucun peintre ni sculpteur n'a pu tracer une image semblable à celle-ci. On l'a souvent essayé de différentes manières, mais Marie, Mère de Dieu, ne l'a jamais permis ; car son image, prenant des formes autres, a toujours trompé tous les efforts de l'art. Il est difficile de croire quelle multitude nombreuse d'hommes s'empresse au pied de ses autels pour l'honorer et implorer sa protection. Deux siècles avant

<sup>1</sup> Chouquet, au passage cité plus haut.

Le rétablissement de la lumière de la foi chrétienne dans ces îles (car il est certain qu'autrefois elle avait éclairé ces îles), les barbares habitants de cette île avaient honoré avec une grande vénération cette statue, comme étant une divinité puissante <sup>1</sup>.

Outre ces images, il y en a encore chez les Frères prêcheurs, en Espagne, beaucoup d'autres; elles sont presque innombrables, elles représentent Notre-Dame du Rosaire; elles sont illustrées par de grands miracles et elles excitent parmi le peuple une dévotion extraordinaire envers la sainte Vierge : telle est celle qu'on vénère à la Roche-Gauloise; nous en parlerons plus bas. D'après tout cela, on peut conclure combien la sainte Vierge Marie aime notre Ordre, elle qui a voulu qu'il fût honoré de tant de statues miraculeuses si célèbres dans le monde catholique.

Outre ces images de la sainte Vierge dont nous avons fait mention, l'Espagne en honore encore beaucoup d'autres, renommées par de grands miracles.

Au mont Serrat, au temps où les Maures étaient maîtres de l'Espagne, un saint homme avait déposé dans une caverne une statue de la sainte Vierge. Un grand nombre d'années après, par un effet de la grâce divine, elle fut découverte de cette manière : Des bergers de Ministrols faisant paître ensemble leurs troupeaux virent, tous les samedis, aux approches de la nuit, des flammes lumineuses brillant d'un éclat extraordinaire; elles tombaient subitement du ciel et elles allaient se reposer sur une certaine caverne de la montagne, et de la même caverne on entendait comme des chœurs jouant des instruments et chantant les airs les plus agréables. Chacun raconta ce prodige à ses parents; ceux-ci en firent part à leur curé, et le curé, comme c'était son devoir, en référa à son évêque. Le samedi suivant, celui-ci se transporte sur le mont Serrat; une grande multitude de peuple le suivait; et, sur le soir, il voit de ses propres yeux les lumières, et il entend de ses propres oreilles les accords des voix et des instruments. Rempli d'étonnement, il se livre, le jour suivant, qui était le dimanche, à des recherches au lieu où était apparue la

<sup>1</sup> Chouquet, déjà cité, d'après Plodius, ouvrage sur les *Enfants de saint Dominique*, liv. VII, chap. XLVIII.

vision ; après bien des peines et des fatigues causées par l'accès difficile de la montagne, il parvient à une caverne d'où s'échappait le parfum le plus délicieux, et il trouve dans l'intérieur de cette caverne une belle statue massive de la Mère de Dieu. Transporté d'une grande joie, il ordonne une procession avec des flambeaux de cire pour porter la statue de la Vierge à Ministrols, où se trouvait l'église la plus voisine. Mais dès que la procession fut arrivée à un certain endroit, ceux qui portaient la statue ne purent remuer de place. L'évêque comprit que Dieu voulait fixer en ce lieu cette statue. Aussitôt il fit bâtir une chapelle dans laquelle on éleva un autel magnifique, sur lequel il déposa la statue de la Reine du Ciel dont il confia la garde au curé de Ministrols. Dans la suite, Guilfrapel, comte de Barcelone, y fit bâtir un couvent de religieuses bénédictines ; ce couvent eut pour première abbesse la fille de ce même comte qui avait été délivrée du démon par un saint homme nommé Jean Guarino, qui porta ensuite sur elle des mains impures et finit par la tuer ; il y avait sept ans qu'elle était morte lorsque, par les prières de la Vierge, Mère de Dieu, elle fut rappelée à la vie. Pierre-Antoine Spinelli <sup>1</sup> raconte au long les actions de Jean Guarino.

Cent ans s'étaient écoulés ; la piété des hommes pour cette chapelle très-religieuse avait tellement grandi, l'affluence était telle qu'il n'était plus possible à des vierges professant la vie religieuse d'avoir décemment un commerce si fréquent avec les pèlerins. Par l'autorité du Souverain-Pontife, Borello, comte de Barcelone, transféra toutes ces religieuses à Barcelone, au monastère de Saint-Pierre, et plaça sur le mont Serrat des moines tirés de la même famille de saint Benoît. Dans la suite, Ferdinand et Isabelle la Catholique, qui régnaient sur le pays, introduisirent dans ce couvent des religieux du même Ordre, mais d'une observance plus austère.

On construisit ensuite une église d'une grande magnificence ; la glorieuse statue de la Mère de Dieu fut placée dans la plus grande chapelle de l'église ; cinquante lampes d'argent sont suspendues devant l'autel de cette chapelle ; on y voit étinceler les diverses offrandes

<sup>1</sup> *Traité des Églises de la Mère de Dieu*, nos 57 et 58.

des pontifes, des rois, des empereurs; et, à certains jours, brûlent devant la statue vénérée une grande quantité de cierges d'un poids considérable. Dans cette église, les vases et ornements sacrés sont d'un grand prix; leur beauté est relevée par l'éclat des perles et des diamants: ce sont des monuments pieux de la munificence des rois, des princes et des empereurs. On conserve aussi dans le trésor de cette église beaucoup de reliques de Saints.

Il s'y opère des miracles innombrables, attestés par des témoins dignes de foi. On voit inscrits dans un grand livre les nombreux malades qui ont été guéris, les énergiastes qui ont été délivrés, les captifs qui ont échappé à l'esclavage des infidèles, les morts qui ont été ressuscités; des ex-voto, des statues en cire ou en bois, témoins de ces mêmes bienfaits, sont appendus aux murailles de l'église et du cloître du couvent.

Ce qui relève beaucoup la gloire de cette sainte image, c'est que c'est auprès d'elle que saint Ignace, fondateur de la Société de Jésus, a posé comme le fondement de sa Compagnie. Devant cette statue, il se dépouilla de ses habits séculiers, passa toute la nuit en prière, se recommanda à elle avec instance et embrassa un nouveau genre de vie d'une grande sainteté. L'Église catholique doit donc beaucoup à ce lieu qu'on croit être l'origine de cette compagnie d'où sont sortis jusqu'à ce jour, et d'où sortiront jusqu'à la fin des siècles, tant de bataillons d'hommes apostoliques illustres par leur sainteté, leur érudition, leur science, et les fruits abondants de salut qu'ils ont opérés dans les âmes.

Les fidèles ont eu si à cœur la dévotion à cette image qu'à Rome, à Naples et ailleurs, on éleva des églises et on fit des statues auxquelles on donna le nom de Notre-Dame du Mont-Serrat.

A Guadalupe, ville d'Espagne qui signifie en latin fleuve de loups, est une image de Marie, Mère de Dieu, que des miracles sans nombre ont rendue célèbre. La renommée rapporte que saint Grégoire envoya cette image en présent à Léandre, évêque de Séville, auquel il dédia son livre *des Morales sur Job*; les habitants de Séville l'avaient en grande vénération. Les Maures envahissant l'Espagne, quelques pieux habitants de cette ville, pour empêcher qu'elle ne fût profanée



par les infidèles, la cachèrent dans une grotte avec le corps de saint Fulgence, évêque d'Ecija. Cette sainte image resta cachée pendant six cents ans dans cette grotte fermée, jusqu'à ce qu'il plût à la sainte Vierge d'apparaître à un bouvier pour l'avertir de ce fait. Voici la manière dont elle le lui révéla : Un bouvier, habitant la ville de Cacera, avait perdu une vache, et comme en allant à sa recherche, il errait dans un bois sans issue, il la trouve au lieu où est maintenant bâtie l'église, mais elle était morte. Tirant son couteau, il voulait lui enlever la peau, et déjà elle était à demi ôtée lorsque, par miracle, l'animal se leva plein de vie. L'étonnement du bouvier fut tel qu'il fut saisi d'une grande terreur. Mais un moment après, ayant recouvré ses sens, il aperçoit devant lui la sainte Mère de Dieu environnée d'une grande splendeur; elle dissipa ses craintes et lui parla ainsi : « Va en toute hâte à la ville, rassemble le clergé, dis-lui de venir ici et de creuser la terre, il trouvera certainement mon image. S'il ne veut pas ajouter foi à mes paroles, je te donne ce signe. Lorsque tu seras de retour chez toi, tu trouveras ton fils mort et tu le verras revenir à la vie. » Tout arriva comme l'avait dit la sainte Vierge; le bouvier rassembla le sénat, le clergé et le peuple; il leur raconta ce qu'il avait vu et entendu, et les amena tous pour déterrer l'image tant désirée. On trouva donc dans la grotte l'image de la sainte Reine des Cieux; elle était de médiocre grandeur, mais elle excitait à la piété tous ceux qui la regardaient; on trouva aussi au même endroit le corps de saint Fulgence, évêque d'Ecija. Autant que la commodité du lieu put le permettre, on bâtit sur-le-champ une petite chapelle en l'honneur de l'image vénérée, jusqu'à ce que le roi Alphonse IX fit bâtir une église, lui assignât des revenus et y établit des clercs pour y réciter exactement l'office divin. Enfin, Jean I<sup>er</sup>, roi de Castille, donna le soin de cette église aux religieux hiéronymites.

Le nombre des miracles que Dieu opéra auprès de cette image par l'intercession de la sainte Vierge ne peut se compter. On voit appendus aux murailles de l'église les bières des morts d'où plusieurs d'entre eux sont sortis pleins de vie, les béquilles des paralytiques et des boiteux, les chaînes et les liens des captifs et les divers ex-voto de ceux qui ont reçu quelque bienfait corporel; puis apparaissent enfin

les riches offrandes offertes à cette église; l'affluence des pèlerins auprès de la sainte Vierge est continuelle : par son intercession, ils obtiennent de Dieu tout ce qu'ils désirent<sup>1</sup>.

A la Roche-Gauloise on honore une image de la Mère de Dieu, célèbre par la renommée des miracles qu'elle opère; elle était enfoncée dans la terre lorsque la Vierge elle-même, apparaissant à Simon Bohan ou Vela, lui ordonna de chercher cette image sur la Roche-Gauloise. Celui-ci la chercha pendant cinq ans entiers dans les Gaules, mais en vain. Étant arrivé en Espagne, à Saint-Jean de Compostelle, il pria avec plus d'instance encore la Vierge, Mère de Dieu, de lui indiquer par quelque marque la Roche-Gauloise où enfin se trouvait cette image. Peu de temps après, d'après les indications qu'il reçut d'un charbonnier, et se conformant aux réponses qu'on avait faites à ses demandes, il arriva auprès d'une montagne boisée; là lui apparut en songe une statue de la sainte Vierge portant son Fils dans ses bras; elle était environnée d'une grande lumière; elle lui ordonna de déterrer son image de cet endroit, de la placer au sommet de la montagne et d'y élever une église. Ayant déterré l'image, il fit à la hâte une niche en bois où il mit l'image : c'était en 1434. Mais Dieu commença à opérer en ce lieu de si nombreux et de si grands miracles, que trois mois s'étant à peine passés, on transporta l'image dans une chapelle construite au sommet de la montagne, comme l'avait prescrit la Mère de Dieu. Enfin, les miracles augmentant chaque jour, Jean II, roi de Castille, fit élever en ce lieu une église magnifique et la donna à nos Frères.

A Tolède on vénère une statue de la Mère de Dieu en bois recouvert de lames d'argent. Elle est assise sur un trône, son visage est d'une grande beauté et présente un extérieur plein de dignité; son visage est très-semblable à celui qu'Épiphane, prêtre de Constantinople<sup>2</sup>, attribue à la Mère de Dieu. Le coloris de son visage rappelle le froment, ses cheveux sont d'un jaune d'or, ses yeux sont vifs; elle a les prunelles un peu blondes, comme tirant sur l'olive, les sourcils peu arqués et d'un beau noir, le nez long, les lèvres roses et pleines de la douceur

<sup>1</sup> Louis Nummus et Alphonse Ciacconus dans Bzowski, année 1313, n° 30. —  
<sup>2</sup> D'après Nicéphore, liv. II, chap. xxiii.

de ses paroles; le visage n'est point rond, mais d'un bel ovale; les mains et les doigts sont allongés; pour l'Enfant-Jésus, il est très-semblable à sa Mère.

Cette statue, du temps de saint Ildefonse, était placée sur un autel très-élevé. La Mère de Dieu, suivie d'une multitude innombrable d'anges et de vierges, et environnée d'une éclatante lumière, descendit le 18 octobre dans cette église; elle prit place dans la chaire d'où saint Ildefonse parlait au peuple, lui donna un ornement pour offrir le saint sacrifice. Avant de s'éloigner, elle embrassa son image placée sur l'autel. Ce qui mit dans le cœur du peuple une dévotion plus grande pour cette statue. Les Maures s'étant rendus maîtres de l'Espagne, les fidèles par piété cachèrent en secret cette statue dans un puits qui se trouvait sur l'autel; dans la suite, les Maures ayant été chassés et l'église étant revenue entre les mains des Chrétiens, à l'heure où l'on chante les laudes de l'office divin, on vit briller d'une manière extraordinaire une lumière divine en ce lieu. L'archevêque et le clergé comprirent que là était cachée la statue qui existait à l'époque où la Mère de Dieu descendit dans cette église. Ils la tirèrent donc du puits et ils la déposèrent à la place qu'elle occupait auparavant. Il s'y opéra de nombreux miracles; les pèlerins affluent en cette église pour demander les bienfaits de Dieu par l'intercession de Marie. La fête de la descente de la sainte Vierge est célébrée chaque année le 24 janvier avec une grande solennité <sup>1</sup>.

A Valence on honore une statue de la Mère de Dieu portant son Fils dans ses bras; elle resta enfouie dans la terre pendant les cinq cents ans que dura l'occupation de l'Espagne par les Maures. Des lumières célestes, planant sur le lieu où elle était cachée, révélèrent son existence, et elle fut placée sur le maître-autel. Elle est célèbre par les miracles qu'elle opère; elle est honorée avec une grande vénération par la ville et le royaume de Valence <sup>2</sup>.

En Belgique, sur les frontières du Hainaut, à trois milles de Bruxelles, dans l'église de la ville de Hall, on vénère une statue de la Mère de Dieu, haute de deux pieds environ; elle est en bois : rien n'a

<sup>1</sup> Mariana, liv. VIII, *Histoire d'Espagne*. — <sup>2</sup> Bernard, comte de Sagonte, liv. X, *sur les Hauts faits de Jacques, roi d'Aragon*.

pu altérer cette matière, bien plus, elle a toujours échappé aux incendies dont cette ville a été quelquefois le théâtre; ce qui est mieux encore, cette ville a été souvent miraculeusement défendue par le secours de la Mère de Dieu, mise à couvert de ses ennemis et des malheurs de la guerre. Mechthilde, sœur du duc de Brabant, dont la mort arriva en 1262, étant sur le point de mourir, voulut que cette statue fût déposée à Hall, dans le Hainaut. Elle la tenait de sa sœur, épouse du duc Henri. On pense qu'elle était un don de sa mère, sainte Élisabeth, fille du roi de Hongrie. Au reste, cette image de la Mère de Dieu est illustrée par de si grands miracles que, si je voulais les énumérer tous, il me faudrait faire un volume entier, comme l'a fait Juste Lipse, homme remarquable par sa science et son érudition.

A Sichem ou Aspricoli, ville de Belgique, on vénère une image de la Mère de Dieu, célèbre par les miracles et les grâces nombreuses qu'on y obtient. On y voit guérir diverses sortes de maladies. Les aveugles, les sourds, les boiteux, les paralytiques, les épileptiques, ceux qui ont des hernies ou ulcères, ceux qui ont été empoisonnés, les énergumènes, ceux dont les chairs sont dévorées par un affreux cancer, les apoplectiques, ceux qui souffrent des crampes, viennent implorer en ce lieu le secours de la sainte Vierge, par l'intercession de laquelle ils recouvrent la santé. Juste Lipse a fait un autre volume sur cette image, où il se plaît à énumérer au long tous ces miracles.

A Valenrie, près de Namur, est une image miraculeuse de la Vierge, Mère de Dieu. Saint Materne, disciple de saint Pierre, la peignit de ses propres mains et la plaça dans la basilique qu'il fit construire. Cette église ayant pris feu, cette image, précédée d'une blanche colombe, fut, à la vue de tout le monde, transportée dans les airs par les Anges et déposée au loin dans un jardin voisin de la ville. On ne put en aucune manière l'enlever de ce jardin. Théodoric, roi de cette contrée, permit et fit vœu de faire élever un monastère à la place du jardin, et c'est ainsi qu'on put, avec la permission de Dieu, ramener cette image à Valenrie. L'affluence qui se porta à sa rencontre fut telle, la générosité des pèlerins fut telle, qu'on lui éleva une église

magnifique et qu'on y joignit un chapitre de neuf chanoines, avec un prévôt et une vingtaine de chapelains et plus <sup>1</sup>.

A Smelken, près des îles, on voit une image miraculeuse de la Mère de Dieu ; Balduin, surnommé Bellebarbe, ayant fait vœu à ses pieds, fut parfaitement guéri d'une hémorrhagie dont il souffrait depuis dix-sept ans. Cette sainte image fut d'abord placée au haut d'un arbre ; toutes les fois que les brebis passaient devant elle soit en allant aux pâturages, soit en revenant à la bergerie, elles fléchissaient les genoux, blâmant en quelque sorte tacitement les partisans de ce monde qui, non contents de ne pas vénérer les images de la Mère de Dieu, les détruisent et les mettent en pièces <sup>2</sup>.

A Binga, en Germanie, au diocèse de Mayence, au monastère de Saint-Rupert, au delà du Nab, on voyait une image de la très-sainte Mère de Dieu peinte avec assez de grâce sur une muraille ; elle avait à la tête une couronne ayant quatre perles de cristal fixées artificiellement à la couronne et au mur, une cinquième perle était fixée sur la poitrine de l'image elle-même. Deux militaires, ayant parcouru tous les lieux et les coins du monastère, ne trouvèrent pas autre chose que cette image ; ne voulant pas se retirer les mains vides, l'un d'entre eux monta sur l'autel et se mit à enlever de la couronne de la sainte Vierge les diamants. L'autre lui fit des reproches et lui dit : « Que fais-tu, misérable ? cesse de dépouiller la Mère de miséricorde. » Le sacrilège méprise ces reproches : il avait déjà arraché à la couronne ses quatre diamants ; il voulait arracher le cinquième de la poitrine, lorsqu'une sueur subite sortit de l'image. Le sacrilège n'en devint pas meilleur : il détacha le cinquième diamant de la poitrine de la sainte Vierge. O prodige ! du sang mêlé de lait se mit à couler en abondance de cette blessure. A cette vue, cet homme pervers est tout entier saisi d'horreur, et descendant de l'autel il prend de la poussière et veut fermer la blessure qu'il a faite à l'image. Mais plus il s'efforçait de la fermer, plus le sang et le lait coulaient avec force. Ce que voyant l'impie, il sortit en courant de l'église et alla se précipiter dans le

<sup>1</sup> Antoine Balinghem, *sur le Calendrier de la sainte Vierge*, au commencement de mai, n° 12. — <sup>2</sup> *Id.*, *ibid.*, 30 mai, n° 2.

Nab, rivière voisine du lieu où se miracle se passa, et il périt submergé par les eaux. Son compagnon s'était aussitôt enfui, mais revenant bientôt il raconta aux religieuses de ce monastère tout ce qui était arrivé. Le prêtre qui ce jour-là devait célébrer dans l'église de ce monastère arriva sur ces entrefaites ; voyant un miracle si nouveau, il étendit un corporal devant l'image et recueillit le lait et le sang qui coulaient. Ceci se passa en l'an du Seigneur 1302. Trithenius, qui raconte fort au long ce miracle, ajoute qu'il a vu le lait et le sang conservés dans ce monastère dans un verre de cristal, et qu'à la prière de l'abbesse il transféra de ses propres mains ce sang et ce lait précieux de l'ancien qui s'était brisé dans un nouveau verre de cristal. Pour perpétuer la mémoire de ce miracle, on construisit sur le même emplacement une chapelle en l'honneur de la Mère de Dieu sur l'autel de laquelle on voit cette image qui depuis ce temps-là a été souvent restaurée. Nicolas Serrarius rapporte cet événement au V<sup>e</sup> livre de son *Histoire de Mayence*, et il affirme qu'on conserve encore dans cette église quelques vestiges de ce miracle.

Un miracle semblable arriva dans le Hainaut, en 1326, sur une image de la sainte Mère de Dieu. Un Juif, qui avait fait semblant de recevoir le baptême, traversant seul l'église d'un monastère, à la vue d'une image de la Mère de Dieu d'une très-belle peinture, sentit renaître sa vieille haine, et, transporté de cette fureur qui lui est naturelle, il la perce de son poignard. De l'image blessée il s'échappa aussitôt du sang, ce que voyant, le sacrilège s'enfuit de l'église. Ce sang fut recueilli et conservé avec respect par des fidèles qui s'en servirent pour opérer des guérisons sur beaucoup de malades.

L'auteur du crime étant resté quelque temps inconnu, la Vierge, Mère de Dieu, transpercée de blessures, apparut en songe à un forgeron, lui montra l'auteur du crime et l'excita, pour la manifestation de la vérité, à un combat singulier contre le perfide. Le forgeron vint vers le juge et accusa le Juif du crime, mais n'ayant pas de témoins pour le prouver, il provoqua le coupable à un combat singulier, ce qu'il obtint. Aidé dans ce combat par la bienheureuse Mère de Dieu, il vainquit le perfide. Le Juif, se voyant vaincu, découvrit la vérité, confessa l'énormité de son crime et avoua qu'il n'avait jamais été

Chrétien de cœur. Le juge porta la sentence, et en punition de son crime énorme et de son infidélité le coupable fut pendu <sup>1</sup>.

## EN POLOGNE.

Parmi tous les royaumes qui font profession de la foi chrétienne, la Pologne est loin d'occuper la dernière place dans le culte de Marie. Différentes pratiques de piété montrent avec quel zèle ce royaume honore la glorieuse Mère de Dieu. Nous en avons pour preuve ces jeûnes observés tous les samedis en l'honneur de Marie, avec tous les privilèges des fêtes de la bienheureuse Vierge; ces jours, que l'Église consacre pendant le cours de l'année à la bienheureuse Mère de Dieu, sont solennellement célébrés non-seulement par le clergé, mais encore par le peuple, excepté cependant les fêtes de Notre-Dame des Neiges et de la Présentation; les messes de la bienheureuse Vierge, qui commencent par *Korate*, sont célébrées chaque jour pendant tout l'Avent de chaque année avec un grand concours de peuple et beaucoup de solennité; de plus, le nom si vénérable de Marie n'est imposé à aucune femme par respect. Telles sont les principales marques de la singulière dévotion des Polonais envers la bienheureuse Vierge. Je passe sous silence la dévotion du Rosaire, pratiquée plus fréquemment et avec encore plus de ferveur; tous les samedis et tous les premiers dimanches du mois, la messe du Rosaire a continué d'être chantée dans toutes les églises qui sont le siège de cette archiconfrérie; les mêmes dimanches, ainsi qu'aux fêtes de la bienheureuse Vierge Marie, des processions où on porte le saint sacrement avec la statue de la sainte Vierge, se font avec une majesté et une pompe très-solennelles; je tais encore beaucoup d'autres signes de la dévotion de la Pologne envers la bienheureuse Vierge, signes qu'elle partage avec d'autres provinces et royaumes.

C'est pourquoi la bienheureuse Vierge s'est plu à enrichir et à favoriser la Pologne de dons plus riches et plus magnifiques encore : nous voulons parler de ces images miraculeuses vers lesquelles le peuple accourt à l'envi comme vers des sources de grâces toujours

<sup>1</sup> *Chronique*, par Bzowski, sous la date de 1326, n° 20.

ouvertes, assuré qu'il est d'y trouver dans toutes ses nécessités les remèdes nécessaires.

Parmi toutes ces images miraculeuses dont s'honore la Pologne, aucune ne surpasse en ancienneté, en dignité et en célébrité l'image de Cestochowa, peinte par saint Luc, dont nous avons parlé lorsque nous avons énuméré les images peintes par ce Saint. (Voyez le n° 6.) Outre cette image, on en compte encore plusieurs autres miraculeuses.

On met en première ligne celle de Kiew, qui parla à saint Hyacinthe Odrowaz et l'avertit trois fois de l'emporter et de prendre la sainte Eucharistie afin d'échapper, par la fuite, aux Tartares dont les troupes nombreuses ravageaient la Russie et la Volhynie. Saint Hyacinthe obéit aux ordres de la sainte Mère de Dieu, et, revêtu des ornements sacerdotaux, il prit de la main droite la sainte hostie et de l'autre la statue de la Mère de Dieu : elle était d'albâtre et d'une hauteur très-grande. Se disposant à passer dans la province de Sevarie, il erra le long des rives du Borysthène; ne trouvant pas d'embarcation, il prit le parti de se confier au fleuve malgré la rapidité de son cours, et, chargé de la statue qui était d'un grand poids, il traversa le fleuve à pied sec malgré sa profondeur. De retour à Cracovie, il déposa dans l'église de la Très-Sainte-Trinité, de l'Ordre des Frères prêcheurs, le précieux fardeau dont le poids ne lui avait occasionné aucune fatigue. Bzowski reporte ce fait à l'année 1241. Plût à Dieu que cet écrivain si savant et si respectable eût indiqué dans quel endroit de l'église de Lécopol cette sainte image est conservée. Il est certain que nos pères se glorifient de conserver cette sainte statue dans cette église; mais, comme je viens de l'apprendre, cette statue est petite et plus légère que celle dont l'histoire fait mention. Séparons ce qui est certain de ce qui ne l'est pas.

A Cracovie, ville royale, très-célèbre par sa piété chrétienne et par son goût pour les lettres, dans l'église de la Très-Sainte-Trinité, enrichie du corps de saint Hyacinthe, confesseur de notre Ordre, dans la chapelle du Très-Saint-Rosaire, s'offre à la vue une image de la Vierge, Mère de Dieu, pareille à celle qui est peinte à Sainte-Marie Majeure, à Rome. On y voit cette sainte image, objet d'une grande vénération



dans toute la ville, ornée des offrandes les plus magnifiques, soit en or, soit en argent. Chaque année, le premier dimanche d'octobre, jour consacré à la confrérie du Très-Saint-Rosaire, elle est portée solennellement avec beaucoup de pompe et d'honneur dans les rues de Cracovie. Pour cette procession solennelle, tout ce que l'église de la Très-Sainte-Trinité a de précieux, tout ce que son trésor renferme de magnifique est étalé, tout ce que la ville entière a de plus beau est réuni pour honorer en ce jour, d'une manière spéciale, la Reine du Ciel, l'Avocate du très-saint-Rosaire, la Maîtresse de la cité. Tous les confrères du Très-Saint-Rosaire sont convoqués, les membres du sénat de la ville ainsi que tous les citoyens sont invités, afin d'augmenter par leur présence la pompe, la splendeur et la majesté de cette grande fête. En tête de la procession marchent les premiers les confrères du Très-Saint-Rosaire; ils sont revêtus de sacs ou de manteaux rouges, portent les étendards et l'image de Marie. Après eux vient une longue file de religieux chantant les louanges de l'auguste Mère de Dieu, faisant retentir les airs de leurs accents et remplissant la ville de leurs chants de fête. Ces religieux sont suivis d'autres frères revêtus d'ornements sacrés : les uns de chapes, les autres de chasubles, ceux-là de dalmatiques; ils portent dans leurs mains les nombreuses reliques qui sont renfermées dans des boîtes, dans des tabernacles, dans des coffres d'or ou d'argent, ou bien encore dans des reliquaires en forme de colonne ou de pyramide. Près d'eux, un prêtre choisi parmi les plus dignes, revêtu d'une chape d'étoffe brochée d'or, porte dans ses mains la tête de saint Hyacinthe, confesseur, patron du royaume de Pologne, thaumaturge de l'univers entier; cette tête précieuse est renfermée dans un reliquaire de vermeil, orné de bijoux d'or et de pierreries du plus grand prix. Un autre prêtre, également revêtu de splendides ornements, porte dans un reliquaire d'argent un bras du même Saint. Les ornements des ministres qui marchent aux côtés de ces prêtres sont aussi d'une grande magnificence.

A leur suite apparaît enfin l'image elle-même de la Mère de Dieu; elle est entourée de vases d'or et couverte de lames d'argent; elle est décorée des bijoux les plus précieux, placée sur un brancard; des pré-

tres, revêtus d'ornements réservés pour cette solennité, la portent sous un dais en drap d'or, remarquable par le mélange gracieux que forment les diverses fleurs artificielles dont l'étoffe est semée. Tous ces monuments sacrés sont précédés des thuriféraires; ils encensent tantôt les saintes reliques, tantôt la Reine du Ciel. Aux quatre côtés du forum de Cracovie, avec toute la splendeur et la magnificence que leur inspirent leur piété et leur dévotion envers Marie, les fidèles élèvent des autels sur lesquels les prêtres reposent, pendant quelque temps, le saint et vénérable fardeau de la Mère de Dieu; pendant ce temps, la musique fait entendre ses accords les plus variés pour honorer la Vierge dont tout effort humain est impuissant à louer la dignité. Ceux qui précèdent et ceux qui suivent portent chacun à la main un cierge de cire blanche allumé, et font briller, soit par les reliques sacrées, soit par l'image de la Mère de Dieu, soit par les chants de louange, l'éclat le plus grand. La procession est terminée par tout ce que la ville compte d'illustre, tant parmi les ecclésiastiques que parmi les séculiers; à leur tête marche l'honorable sénat de Cracovie. Le forum de Cracovie, quoique très-vaste, peut à peine contenir toute la multitude qui vient à leur suite. Je dépasserais les bornes si j'entreprenais de raconter en détail toutes les cérémonies qui ont coutume de se faire dans cette procession. Je passe sous silence ces pieux gémissements, ces ferventes prières, ces douces larmes que la piété fait couler, toutes ces pieuses marques de dévotion qui brillent dans cette procession comme les astres au firmament. La procession achevée, la sainte image de la Vierge, Mère de Dieu, est déposée au milieu de l'église; à sa vue, les confrères du Rosaire, revêtus de leurs sacs, s'approchent et, se prosternant aux pieds de la Reine du Ciel, ils la supplient avec plus d'instance encore de vouloir bien se constituer la patronne de la Pologne accablée de malheurs. Ayant ensuite découvert leurs épaules, ils se flagellent volontairement, priant leur Maîtresse et leur Avocate de prendre sous sa tutelle et sous sa protection ses dévots serviteurs. De tels vœux ne se font pas en vain. Dans les années 1632 et 1633, une peste horrible commençant à se répandre dans la ville de Cracovie, d'après une pieuse tradition, l'image vénérée fut portée autour de la ville, et ce

fléau fut écarté par les prières du Saint-Rosaire. L'auteur et l'inventeur de cette procession solennelle fut le R. P. Frère Valérien, de Cracovie, qui mourut naguère provincial de son Ordre à Vilna ; sa mémoire est en bénédiction.

Dans le même lieu, dans l'église de la bienheureuse Vierge Marie située dans l'enceinte de Cracovie, on conserve une image de la Mère de Dieu invoquée sous le titre de Notre-Dame de Lorette ; le peuple de Cracovie accourt en foule dans cette église et vient y offrir pieusement ses vœux et ses prières à la Reine du Ciel.

Hors des murs de la même ville, les religieux carmes de l'ancienne observance ont dans leur église une image de la Mère de Dieu qui est en grande vénération ; il s'y fait toute l'année un grand concours de peuple qui vient demander des bienfaits ; mais c'est surtout au jour de la Visitation et pendant toute l'octave qu'elle est honorée avec le plus de piété ; le clergé et toute la ville de Cracovie accourent à l'envi pour prier et offrir leurs vœux à la Reine du Ciel. Cette image est illustrée par de nombreux miracles de divers genres, comme l'attestent les ex-voto appendus aux murs de cette église.

A Casimire, à Cracovie, dans l'église dédiée à sainte Catherine, martyre, et desservie par les très-religieux Pères Augustins, on honore une image de la Mère de Dieu très-ancienne, peinte sur la muraille ; à sa droite, on voit l'image de saint Augustin, évêque et Docteur de l'Église, et à sa gauche celle de saint Nicolas de Tolentino, confesseur. Cette image, comme je l'ai dit, était peinte dans l'église depuis très-longtemps, mais ce ne fut que vers l'année du Seigneur 1621, au 12 novembre, qu'elle commença à être en vénération et à devenir célèbre par les miracles qu'elle opérait. Voici l'origine de sa célébrité : André-Laurent Szafranski, seigneur polonais, était atteint d'une paralysie telle qu'il ne pouvait marcher qu'appuyé sur des béquilles. Il avait épuisé tous les remèdes des médecins. Il avait imploré le secours de tous les Saints qui s'étaient offerts à sa pensée. Tout avait été employé en vain. C'est pourquoi il venait (quoique avec beaucoup de peine) dans l'église des Pères Augustins, et là, dans le temple sacré, il priait souvent et avec une grande ferveur devant cette image. Enfin, le 12 novembre de l'année 1621, comme il priait, pro-

sterné aux pieds de la sainte Vierge, lui promettant de visiter la sainte maison de Lorette si la santé lui était rendue, il se sentit comme arrosé d'eau froide et éprouva de grands frissons dans tout le corps, et au même moment il reconnut qu'il était parfaitement guéri. Aussitôt il se lève, jette au loin ses béquilles et se dirige en toute hâte vers le couvent, annonce aux Frères les grandes choses que Dieu vient d'opérer en lui, et leur montre qu'il a été parfaitement guéri avec de l'eau par le secours de la Vierge, en priant devant son image. Bientôt les peuples affluèrent auprès de cette image et ne tardèrent pas à lui offrir des ex-voto en or et en argent. Ils sont si nombreux que c'est à peine si la figure de l'image apparaît. L'auteur de ce récit en a été lui-même un témoin oculaire.

Au territoire de Gidle, campagne située dans l'archidiocèse de Gnessen, on vénère une statue en pierre de la bienheureuse Mère de Dieu; elle est si petite qu'elle atteint à peine la longueur d'un demi-doigt, mais la renommée de ses miracles s'élève jusqu'au ciel. Voici l'origine de cette statue : En l'année du Seigneur 1546, Jean Cezek, laboureur au territoire de Gidle, cultivant son champ, poussait devant lui ses bœufs attelés à la charrue lorsque, proche d'un certain endroit, il les voit soudain tomber à genoux. Il les frappe à coups redoublés, mais c'est en vain, il ne peut les faire sortir de ce lieu. Voulant savoir quel empêchement il y avait, il regarde et trouve sur une grosse pierre une petite statue de la bienheureuse Vierge Marie, artistement sculptée; comme saisis de respect, les bœufs refusaient de passer outre. Cet homme simple, sans faire attention au miracle, prend la statue et la cache sous les chemises et autres hardes qu'il gardait dans un coffre. O merveille! toutes les fois qu'il ouvre son coffre, la statue qu'il savait bien avoir mise tout à fait au fond, il la trouve non pas dessous, mais sur les habits. Il ne remarqua pas le miracle jusqu'à ce qu'il sentit la main de Dieu qui le frappait; lui et ses domestiques furent atteints d'une maladie grave et privés de la vue. Une vertueuse femme, qui le visitait fréquemment, remarqua quelquefois une lumière extraordinaire sur le coffre où était cachée la statue de la Mère de Dieu; elle en avertit Jean et lui déclara que si lui et ses domestiques étaient atteints de cécité, c'était peut-être parce

qu'il osait garder chez lui quelque chose de sacré. L'attention du paysan fut éveillée par cette femme; il approuva ses paroles, fit appeler le curé de l'endroit, nommé Pierre Vuotka, lui raconta tout ce qui s'était passé et lui livra la statue de la bienheureuse Vierge qu'il tenait cachée; aussitôt, lui et ses domestiques furent rendus à la santé et recouvrèrent la vue. Le curé transporta la statue qui venait de lui être confiée dans son église paroissiale dédiée à sainte Marie-Madeleine, et la mit dans le ciboire avec le très-saint sacrement. La statue n'y resta pas, mais elle fut miraculeusement transportée dans ce champ où pour la première fois elle avait été trouvée par le laboureur. Le curé fit élever en ce lieu une très-grande colonne en bois, y plaça un crucifix, la fit convenablement couvrir d'un toit, comme cela se pratique en Pologne, et renferma la statue miraculeuse dans une niche creusée dans la colonne. Depuis cette époque, de nombreux miracles rendirent cette statue célèbre, les peuples venant en foule vers elle lui offrir leurs vœux. Bientôt ce lieu vit s'élever une chapelle due aux soins d'un noble propriétaire nommé Martin Gidzelski qui voulut bien en supporter tous les frais. Pendant son séjour dans une campagne nommée Jordanovumkyn, en Silésie, auprès de la ville de Swidniza, ce noble seigneur fut pris innocemment pour le meurtrier d'un nommé Germain Bierka qui venait d'être mis à mort par Smigulski, et, ayant été jeté en prison, il souffrit longtemps de la faim. Pendant qu'il implorait l'assistance divine par l'intercession de la sainte Vierge pour laquelle il avait une grande dévotion, la Mère de Dieu daigna l'honorer d'une vision dans laquelle elle l'avertit de penser sérieusement à bâtir une église dans sa propriété de Gidle où sa statue avait été trouvée, s'il voulait être libre. Rassuré et fortifié d'une manière étonnante par cette vision, il fit vœu à la Reine du Ciel de lui élever un temple selon ses ressources, aussitôt qu'il serait de retour chez lui. Arrivé dans ses terres, par reconnaissance pour la protection que Dieu venait de lui accorder, il s'empressa de faire bâtir une église à la place même où la statue de la bienheureuse Vierge avait été trouvée. Ses successeurs se plurent à l'agrandir, à l'orner et à l'enrichir de nouvelles constructions. Ils la donnèrent enfin à nos Frères pour la posséder à perpétuité; ils éle-

vèrent bientôt une église magnifique. Les pèlerins qui affluaient par bandes dans ce lieu, marchaient en troupes rangées, arrosant les chemins de leurs larmes, remplissant le ciel de leurs soupirs, et, par leurs chants et leurs paroles, enseignant aux forêts d'alentour à redire le beau nom de Marie.

Dieu se plut à honorer ce lieu de nombreux miracles. Souvent cette église où on honore la statue de la Mère de Dieu parut briller pendant la nuit d'une lumière extraordinaire. Une fois, les paysans furent éveillés par le tintement de la cloche comme pour éteindre un incendie qu'ils croyaient être le résultat de quelque accident; ils accoururent, et ils furent tout surpris, la lumière céleste se retirant, de trouver l'église de la Mère de Dieu encore entière; très-souvent on vit paraître sur l'autel, devant la statue vénérée, comme deux cierges allumés; à la vue de cette lumière, les habitants s'empresaient d'accourir, mais la lumière miraculeuse disparaissait, privant l'église de son éclat comme pour attester la présence de la grâce divine.

Je passe sous silence les grâces innombrables et les bienfaits signalés que la bienheureuse Vierge se plaît à accorder du haut du Ciel à ceux qui viennent dans ce lieu adresser leurs vœux et leurs prières à Dieu et à sa sainte Mère. Là, les aveugles voient, l'usage de la langue est rendu aux muets, l'ouïe est accordée aux sourds, les paralytiques et les fiévreux sont guéris, ceux que les abîmes des eaux ont engloutis sont rendus à la vie, ceux dont les précipices ont occasionné la mort sont ressuscités, tous ceux, en un mot, que divers genres de maladies tourmentent, trouvent du soulagement à leurs souffrances auprès de cette statue. Je serais trop long et je devrais faire un volume entier si je voulais raconter et énumérer tous les miracles et tous les prodiges qui s'opèrent en ce lieu. Si le temps m'est donné en partage et si Dieu le permet, je composerai quelque ouvrage sur cette statue de Gidle où je raconterai plus au long les prodiges et les miracles dont la puissance divine a illustré ce sanctuaire. Mais je viens de m'apercevoir que le R. P. Georges Trebnic, docteur en théologie, m'a épargné ce travail : il a mis au jour un ouvrage sur cette statue écrit en langue polonaise; il a décrit fort au

long cette histoire ainsi que les miracles qui s'opèrent auprès de cette image si vénérée.

Dans la ville de Socal, située en Russie sur les rives du Bug, on conserve une image insigne de la Mère de Dieu, célèbre par de nombreux miracles; son origine, je la trouve ainsi : En l'an du Seigneur 1392, Jacques Vaezyk, peintre célèbre de la Lithuanie, ayant perdu la vue à force de peindre, se voua à l'image de la bienheureuse Vierge de Claremont, peinte par saint Luc, dont nous avons déjà parlé. Ayant recouvré la vue et voulant prouver sa reconnaissance, il promit de peindre le plus habilement qu'il pourrait une image semblable à celle qu'on honore à Claremont, et de la placer dans quelque église pour la gloire de Dieu et de sa Mère. De retour chez lui, il fut reçu au milieu des félicitations des siens, se mit à préparer une toile à peindre, et, confiant dans les ressources que lui offrait habituellement sa mémoire, il commença à tracer les lignes et à marquer les proportions. Sa vue s'égare, il corrige, il change, il efface; il trace de nouvelles lignes, il se trouble et finit par oublier l'idée qu'il avait conçue. Une grande inquiétude de ne pouvoir s'acquitter de son vœu s'empara de ce dévot serviteur de la sainte Vierge. Afin de mieux mettre dans sa tête et de mieux retenir l'idée de cette image, il entreprend un nouveau pèlerinage à la Vierge de Claremont. Il supplie la bienheureuse Vierge de le secourir et de lui obtenir la grâce de peindre son image, afin qu'il pût s'acquitter de son vœu. Ayant attentivement considéré la peinture de saint Luc, il met dans sa mémoire tout ce qui pouvait servir à rendre cette image; plein d'espérance, il retourne chez lui et met la main à l'œuvre. Après y avoir mis tout son soin, après avoir tenté l'œuvre à plusieurs reprises, l'ayant corrigée, ayant tracé et retracé des lignes, il ne put en faire plus que la première fois. Au désespoir, il renonce avec beaucoup de regret à l'œuvre qu'il avait entreprise. Poussé par les instances de quelques dévoués serviteurs de Marie, il ne put faire autrement que d'aller une troisième fois à Claremont, afin d'y prendre le modèle de la sainte image et de peindre celle qu'il avait promise. Muni des instruments de son art, il va à Claremont, regarde avec soin la sainte image : la forme, la couleur, les proportions, les ombres, jusqu'aux plus petits détails, tout est noté et

confié à sa mémoire, et, craignant les oublis anciens, il retourne chez lui en toute hâte. De retour, il entre bientôt dans l'atelier où il avait renfermé les instruments de son art ainsi que la toile sur laquelle il voulait tracer l'image; il la voit toute resplendissante d'une lumière merveilleuse, et, sur la table qu'il avait laissée rase et nue, il aperçoit l'image de la Vierge, Mère de Dieu, peinte avec beaucoup de grâce; un cierge allumé était devant elle. Frappé de terreur, saisi de respect, il se prosterne à terre. Il entendit une voix qui lui dit : « Ton zèle à honorer la divine Mère a plu à Dieu; cette image que tu désirais tant peindre, reçois-la peinte de la main d'un Ange et place-la dans une église de la ville de Socal. » Jacques obéit, la transporta avec beaucoup de respect à Socal et la donna à conserver aux prêtres russes; ayant fixé son domicile auprès du lieu où elle était placée, il y vécut jusqu'à sa mort. Elle sortit intacte des mains des Tartares ainsi que d'un incendie qui consuma la chapelle qui était construite avec des poutres et de l'argile. Une église magnifique fut bientôt construite au même lieu; elle est confiée à la garde des Frères mineurs de l'observance. La sainte image est honorée dans cette église avec un grand concours de peuple et illustrée par de grands miracles. (Tiré de l'histoire de cette image.)

A Skape, ville du territoire d'Obrinski, on a une grande vénération pour une image de la Vierge Marie, Mère de Dieu; en voici l'origine telle que je la trouve :

Nicolas Koscieleky, seigneur de Crazivickz, avait une fille gravement malade depuis longtemps; la maladie avait tellement paralysé ses pieds qu'elle avait perdu toute faculté de marcher. Ses parents la vouent à un sanctuaire de la bienheureuse Vierge nouvellement construit, et, aussitôt que le temps opportun est venu, ils s'empres- sent de l'y faire transporter afin de s'acquitter de leur vœu. Voici qu'au milieu du voyage la jeune fille s'écrie : « Laissez-moi marcher; grâce à l'immaculée Vierge Marie, je me sens parfaitement guérie. » A ces mots, les porteurs s'arrêtent, elle saute à bas de sa litière et elle arrive toute joyeuse au sanctuaire où elle rendit de nombreuses actions de grâces au Dieu tout-puissant et à la bienheureuse Vierge Marie, ainsi qu'à tous ceux qui l'avaient accompagnée. Voulant se



montrer reconnaissante à Dieu et à la bienheureuse Vierge pour un si grand bienfait, elle se hâta d'aller à Posnanie afin de voir si elle pourrait y trouver quelque image de la sainte Vierge aussi bien peinte qu'elle le désirait. Mais étant allée d'un peintre à un autre et n'ayant pas trouvé d'image sur laquelle ses yeux pussent fixer son choix, elle se mit à en importuner un qu'on croyait plus habile que les autres. Le peintre, vaincu par ses instances importunes, lui ouvrit enfin son atelier et lui ordonna d'en parcourir tous les coins, assurant à plusieurs reprises qu'il n'avait aucune image de ce genre. La jeune fille étant entrée dans l'atelier vit tout à coup une image très-habilement peinte : la bienheureuse Vierge Marie avait les mains jointes et paraissait âgée de trois ans. Cette image plut d'une manière étonnante non-seulement à la jeune fille qui la cherchait avec tant de soin, mais encore au peintre lui-même qui ne pouvait assez s'étonner d'un miracle si subit et si inespéré. La jeune fille, désirant obtenir une toile si belle et si remarquable, promet à l'artiste de lui donner le prix qu'il en demandera, n'importe lequel. Celui-ci jure qu'il n'a jamais touché cette toile, qu'il ne l'a jamais vue de ses yeux, pense qu'il n'est pas permis d'en recevoir le prix et avoue qu'il est manifeste que c'est Dieu qui la lui a envoyée. Il supplie avec instance la jeune fille d'emporter avec elle et de placer dans le sanctuaire de la Reine des Anges un don qui lui a été manifesté par le ministère des esprits célestes. Celle-ci toute joyeuse prend ce présent que Dieu vient de lui accorder, et, toute transportée d'allégresse, elle retourne chez ses parents avec l'image, et la place dans une chapelle qui venait d'être édiflée en ce lieu et qui avait été consacrée tout récemment. Ce fait se passa en l'année du Seigneur 1496, comme l'atteste le chiffre placé au bas de cette image. Dès qu'on eut connaissance d'une image illustrée par de si grands miracles, il s'y fit de tous côtés un grand concours de personnes des deux sexes qui, réjouies par les consolations qu'elles avaient désirées, se plaisaient à proclamer, à divulguer et à exalter la miséricorde de Dieu ainsi que la puissance de sa sainte Mère. La dévotion à cette image grandit bientôt d'une manière étonnante dans le cœur des fidèles; elle grandit encore tous les jours de plus en plus.

Notre royaume de Pologne possède encore plusieurs autres images

de Marie; célèbres par les prodiges qu'elles opèrent, elles montrent suffisamment combien la Mère de Dieu aime et chérit les Polonais. La sainte Mère de Dieu s'étant choisi, dans presque toutes les provinces de notre royaume, des lieux consacrés au culte de Dieu et à l'honneur de son nom, où les hommes malheureux trouvent le remède le plus puissant à leurs afflictions, à leurs infirmités et à leurs adversités, quelque grandes qu'elles soient, il nous est facile de nous persuader avec quel soin elle s'occupe de nous. La Pologne supérieure possède Gostinum, Lubassum, Tulce, Dembie, Raisko, Shalmiercyce, Borex. La Pologne inférieure, outre les images très-célèbres de Cestochowa et de Cracovie, possède encore beaucoup d'autres images miraculeuses de la Mère de Dieu, dont nous ne pouvons faire une mention spéciale.

La Russie, outre l'image de Socal dont nous avons déjà parlé, se glorifie d'en posséder une autre non moins miraculeuse à Lézaiek.

La Masovie, ainsi que le palatinat de Plock, vient acquitter ses vœux à Seiprcz, dans un temple consacré à Marie et doté d'une image miraculeuse de la Mère de Dieu.

La Prusse montre avec honneur une église située dans une plaine immense, entre la nouvelle ville et le château de Bratzano, célèbre par les miracles qui s'y opèrent et par la dévotion qu'elle inspire aux peuples.

Le grand duché de Lithuanie a en grande vénération, à Trocoz, une image miraculeuse de la bienheureuse Vierge Marie, aux pieds de laquelle chacun trouve la consolation dont il a besoin dans toutes ses adversités. Puisque la main si prodigue de la Mère de Dieu s'est plu à combler la Pologne de dons célestes si nombreux et si magnifiques, il est donc juste que la Pologne s'en félicite et rende les plus grandes actions de grâces à Marie; il est donc juste que le cœur et les affections de ce royaume soient pour une maîtresse si bonne et si miséricordieuse. Il n'y a donc rien d'étonnant qu'il la chérisse de plus en plus, qu'il la loue, qu'il la célèbre avec un zèle toujours plus grand, qu'il l'honore avec plus d'empressement, qu'il la vénère et la reconnaisse comme la mère la plus tendre, la plus libérale et la plus attentive aux besoins de ses enfants.

227<sup>e</sup> CONFÉRENCECE QU'IL Y A A CORRIGER DANS LES IMAGES DE LA BIENHEUREUSE  
VIERGE MARIE.

SOMMAIRE. — 1. Avant-propos; Immaculée-Conception. — 2. Présentation au Temple. — 3. Mariage de la sainte Vierge. — 4 et 5. Annonciation et enfantement de la bienheureuse Vierge Marie. — 6. La Mère des Douleurs au pied de la Croix.

Il a été réglé par un décret du saint Concile de Trente, au commencement de la vingt-cinquième session que, si quelques abus se sont glissés dans les saintes et salutaires pratiques de dévotion, le saint concile désire vivement les abolir entièrement, de sorte qu'on n'expose plus des images renfermant l'expression d'une croyance fausse ou fournissant aux ignorants l'occasion d'une erreur dangereuse. Comme de nombreuses erreurs ont pénétré dans les images de la bienheureuse Vierge Marie, soit sculptées, soit peintes, soit fondues, j'ai pensé qu'il était à propos de travailler à faire disparaître ces erreurs, afin que les peintres et les statuaires ne prennent plus de licence dans les images de ce genre, ce qu'un poète a très-bien rendu en disant : « Les peintres et les poètes ont toujours eu le pouvoir de tout oser. »

Nous allons donc commencer :

DE L'IMAGE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA BIENHEUREUSE  
VIERGE MARIE.

I. — Quelques peintres peignent ainsi l'immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie : Anne et Joachim s'embrassent sous la porte d'or, au bas est cette inscription : « Ainsi a été conçue la bienheureuse Vierge Marie. » Cette erreur vient d'un livre apocryphe ayant pour titre *Premier Évangile de saint Jacques*, où est écrit ce qui suit : « Anne se tenait à la porte, lorsque voyant venir Joachim avec ses troupeaux, elle accourut et se jeta à son cou en disant : « Je connais maintenant que Dieu a versé sur moi ses plus grandes bénédictions; moi « qui étais stérile, j'enfanterai. » Ce qui est une fable et une pure fiction, puisque, de l'avis de tous les Docteurs de l'Église, Marie n'a pas été conçue d'une manière extraordinaire.

Je crois qu'on peut représenter convenablement la conception de la bienheureuse Vierge Marie, si on sculpte ou si on peint l'Archange Gabriel apparaissant à saint Joachim dans le désert, et à sainte Anne dans sa maison, ou dans son jardin. Pantaléon, dans Métaphraste, au sujet de saint Michel, rapporte de saint Gabriel qu'il visita la mère de Marie, Anne, encore stérile, et lui prédit, pendant qu'elle priait dans son jardin, qu'elle mettrait au monde une fille telle qu'elle serait la Mère du Rédempteur.

IMAGE DE LA PRÉSENTATION DE LA BIENHEUREUSE  
VIERGE MARIE.

II.— Quelques-uns représentent la Présentation de la bienheureuse Vierge Marie au Temple, en peignant ou en sculptant une petite fille de trois ans, montant seule au Temple par quinze degrés. Ce qu'on dit des quinze degrés étant tout à fait incertain, les images de ce genre sont sinon fausses, tout au moins incertaines. Il vaut mieux laisser le peuple dans une pieuse ignorance que de représenter et lui livrer des images remplies de choses incertaines.

IMAGE DU MARIAGE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

III.— L'image du mariage de la bienheureuse Vierge Marie est quelquefois peinte de cette manière : Joseph, vieillard décrépit, courbé et comme appuyé sur un bâton, est donné pour mari à la bienheureuse Vierge. Saint Épiphane et d'autres auteurs que nous avons nommés précédemment ont donné lieu à cette erreur, en pensant que Joseph avait déjà atteint la quatre-vingtième année de son âge lorsqu'il épousa Marie. Cette fable a trouvé sa confirmation dans la volupté des peintres qui, jugeant des désirs de Joseph d'après leur incontinence pensaient qu'il n'avait pu demeurer chaste avec la sainte Vierge que parce qu'il était vieux et avancé en âge. Nous avons longuement réfuté cette erreur dans la 116<sup>e</sup> Conférence.

Je crois qu'il serait plus conforme au texte de l'Évangile de croire et de peindre Joseph comme un jeune homme fort et robuste, capable par son industrie et son travail de protéger une Vierge d'un âge encore tendre, et de donner ses soins au divin Enfant, ainsi que de

transporter et de conduire en Égypte l'enfant forcé de fuir le danger, de le ramener à Nazareth et de le nourrir du fruit de son travail. Voir ce que nous avons dit plus haut dans la Conférence que nous venons de citer.

IMAGE DE L'ANNONCIATION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

IV. — Dans certains lieux on représente le mystère de l'Annonciation du Seigneur par un corpuscule humain, apparaissant au milieu des rayons que le Saint-Esprit répand autour de lui; comme si le Christ Notre-Seigneur était tombé du Ciel dans le sein de la sainte Vierge! Cette peinture est rejetée parce qu'elle fournit aux yeux du vulgaire l'occasion d'une grave erreur, comme si le Christ avait apporté son corps du Ciel et ne l'avait pas pris dans les entrailles très-pures de la Vierge Marie : c'est ce que nous enseigne le souvenir de la condamnation de l'hérésiarque Valentin.

La sainte Vierge Marie est encore représentée portant une cruche dans sa main, et regardant de côté et d'autre, pour connaître l'auteur de cette parole nouvelle et inattendue qu'elle venait d'entendre : « Salut, pleine de grâce. » On repousse cette peinture comme étant sortie de la tête écervelée de Luther. Il a tiré cette erreur du faux Évangile de saint Jacques qui, au milieu de tant de rêveries, s'exprime ainsi : « Marie, ayant pris sa cruche, sortit dehors pour puiser de l'eau; elle entendit alors une voix qui disait : « Salut, pleine de grâce. » La bienheureuse Vierge regarde à droite et à gauche pour connaître l'auteur de cette parole. Toute tremblante, elle retourna à sa demeure, lorsqu'ayant déposé sa cruche, l'Ange lui apparut enfin et s'acquitta de son message. »

Toutes ces rêveries sont éclaircies par ces paroles de l'Évangile : « L'Ange étant entré vers elle, lui dit : « Salut, pleine de grâces. » Ce n'est donc pas à l'improviste et au dehors que l'Ange a trouvé Marie, mais dans la solitude. Bien plus, ces paroles donnent à entendre que l'Archange Gabriel n'est pas venu vers la sainte Vierge en volant par le toit, comme quelques ignorants le représentent, mais bien qu'il est entré par la porte.

## DE L'IMAGE DE L'ENFANTEMENT DE LA SAINTE VIERGE.

V. — En plusieurs endroits, les images de la Vierge Marie représentent la Vierge-Mère enfantant comme les autres mères : malade, pâle, couchée sur un lit, entourée des soins de ses voisines, l'une lui prépare un breuvage, une autre arrange le lit, une autre apporte un oreiller. Mais toutes ces fables exhalent une erreur très-grave, puisque nous croyons qu'il est de foi que Marie a enfanté le Christ, son Fils, sans aucune douleur; qu'elle a été Vierge non-seulement avant et pendant, mais encore après l'enfantement; qu'elle n'a eu besoin d'aucune femme, d'aucune accoucheuse; que conséquemment elle a donné elle-même à son Fils nouveau-né tous les soins qui lui étaient nécessaires. L'Évangéliste sacré le donne à entendre lorsqu'il dit : « Et elle mit au monde son Fils unique, et elle l'enveloppa de langes, et elle le coucha dans une crèche <sup>1</sup>. »

## DE L'IMAGE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE AU PIED DE LA CROIX.

VI. — Dans les images de ce genre, deux erreurs se commettent : la première, en représentant Marie à la gauche de son Fils suspendu à l'arbre de la croix ; la seconde, lorsque la même bienheureuse Vierge est peinte ou représentée sans vie, à demi-morte, ou prosternée contre terre, ou entre les bras de Madeleine. La première peinture paraît avoir son fondement dans le Psaume cxli, où le Christ dit : « Je jetais les yeux à ma droite et je regardais, et il n'y avait personne qui me connût. » Mais ces paroles doivent s'entendre des Apôtres qui, ayant abandonné le Christ, prirent tous la fuite, au point que le Christ n'en vit alors aucun à sa droite. Saint Jean l'Évangéliste se tenait peut-être à gauche; c'est pourquoi il est communément placé dans les peintures à la gauche de Jésus-Christ.

Pour cette peinture qui représente Marie étendue sans vie au pied de la croix, elle contient une erreur intolérable, puisque le texte du saint Évangile dit ouvertement : « La Mère se tenait auprès de la croix de Jésus. » C'est pourquoi, comme le raconte Carthagna <sup>2</sup>, le

<sup>1</sup> St. Luc, II. — <sup>2</sup> Liv. XII, homélie VIII.

maitre du sacré palais apostolique ordonna d'effacer et de détruire les images de ce genre, comme diminuant la magnanimité et le courage de la Vierge, Mère de Dieu.

## 228<sup>e</sup> CONFÉRENCE

OU L'ON MONTRE, PAR DES EXEMPLES, COMBIEN LE CULTÉ DE SES IMAGES EST AGRÉABLE A LA SAINTE VIERGE.

SOMMAIRE. — 1. Lampe brûlant miraculeusement devant l'image de la sainte Vierge. — 2. La pieuse coutume d'allumer des lampes louée. — 3. Saint Hyacinthe honoré du don des miracles, par l'intercession de la sainte Vierge. — 4. La Vierge Marie parle à saint Bernardin. — 5. Dévotion des Pontifes romains envers les images de Marie. — 6. Le diable, ennemi des images de la sainte Vierge. — 7. Châtiments de ceux qui ont violé les images de la bienheureuse Vierge. — 8. Sang coulant des images de Marie. — 9. Miracles de la Vierge de Claremont.

L'honneur qu'on rend aux images ne s'arrêtant pas à l'image elle-même, mais s'adressant à la personne qu'elles représentent, il n'y a pas de doute que ce culte ne plaise beaucoup à ceux qui sont représentés, et que le mépris de ces images ne leur déplaise beaucoup, puisqu'ils sont eux-mêmes méprisés dans ces images. Les images de la sainte Vierge le montrent clairement ; quiconque les a honorées a reçu de grands bienfaits de Dieu ; quiconque les a méprisées a été puni de son impiété ; les exemples que nous avons rapportés plus haut et ceux que nous allons citer le prouvent suffisamment.

I. — Un anachorète avancé en âge possédait dans la caverne où il faisait sa demeure une statue de Marie, Mère de Dieu, portant dans ses bras le Christ, Notre-Seigneur ; souvent il allait errer dans de vastes solitudes, ou il allait à Jérusalem pour adorer la sainte croix, ou bien encore il se retirait sur le mont Sinaï pour prier. Avant de partir, il allumait un cierge devant la statue de la Mère de Dieu et lui parlait en ces termes : « Sainte Reine, Mère de Dieu, je vais faire un voyage qui durera longtemps ; soignez vous-même ce cierge, conservez-le, qu'il ne s'éteigne pas : c'est ce que je désire ; car c'est accompagné de votre assistance que j'entreprends ce voyage. » Après ces paroles, il partait ; son voyage achevé, il revenait quelquefois au

bout d'un mois, souvent même après deux ou trois mois, son absence ne se prolongeait jamais jusqu'à cinq ou six mois, et il retrouvait toujours le cierge allumé, sans avoir subi aucune diminution. Et soit qu'il sortit de son sommeil, soit qu'il revînt de ses pérégrinations lointaines, soit que du désert il rentrât dans sa caverne, il ne le vit jamais s'éteindre de lui-même<sup>1</sup>. Cette histoire a été racontée dans le second Concile de Nicée, par le moine Étienne. Elle nous enseigne combien est pieuse et digne d'imitation la coutume de ces Chrétiens qui, dans leurs demeures, font brûler une lampe devant la Vierge, Mère de Dieu, ou qui, avant de mettre le pied hors de leurs maisons et d'entreprendre quelque voyage, ont la sainte habitude de se recommander, eux et tout ce qui leur est cher, à la sainte Mère de Dieu, devant son image qu'ils possèdent dans leurs chambres.

De plus, les images de la sainte Vierge chassent les infirmités loin de ceux qui les honorent. Saint Étienne le Jeune, martyr, ayant été prié dans l'île de Proconèse de rendre la santé à un nommé Arminius très-gravement malade, lui donna à vénérer deux images du Christ et de Marie; le malade ne les eut pas plutôt regardées qu'il recouvra entièrement la santé<sup>2</sup>.

III. — En outre, le culte des images de la sainte Vierge a été si utile à quelques-uns qu'il leur a valu la grâce des miracles. Notre saint Hyacinthe, portant d'une main la statue de la sainte Vierge et la sainte Eucharistie de l'autre, passa à pieds secs le Borysthène, en laissant sur les eaux les vestiges de ses pieds<sup>3</sup>.

IV. — Saint Bernardin de Sienne, priant souvent devant l'image de la sainte Vierge et récitant sa Couronne, mérita de voir la sainte Mère de Dieu et d'entendre sortir de sa bouche cette parole : « Bernardin, mon dévot serviteur, ta dévotion m'a plu beaucoup; en récompense, j'ai demandé à mon Fils pour toi la grâce de prêcher et de faire des miracles. Apprends que tu participeras enfin à mes joies dans le Paradis<sup>4</sup>. » Bernardin devint un prédicateur très-célèbre; il commença bientôt à faire des miracles et à recevoir en grande abon-

<sup>1</sup> Tiré du *Pré spirituel*, chap. clxxx. — <sup>2</sup> St. Damascène, dans la *Vie de saint Étienne le Jeune*. — <sup>3</sup> Le P. Séverin Lubombius, dans sa *Vie*. — <sup>4</sup> Pelbart, dans le *Stellarium*, part. III, art. 3.



dance les faveurs célestes dont la divine Vierge se plaisait à le combler.

V. — Bien que l'Église honore les images de tous les Saints, elle entoure cependant d'une vénération spéciale celles qui représentent la Vierge, Mère de Dieu. Lorsque le Pontife romain bénit solennellement les images des Saints, il le fait sans mitre; une seule oraison et une seule aspersion d'eau bénite suffisent pour cette cérémonie. Mais s'il s'agit des images de la sainte Vierge, le front du pontife est orné de la mitre d'or; on chante des antiennes, on psalmodie des psaumes, on récite plusieurs oraisons, on fait deux aspersion d'eau bénite, on se sert de l'encensoir : tels sont les rites employés pour ces bénédictions, comme on peut le voir dans le *Pontifical romain*.

VI. — Aussi le démon, qui le sait bien, a-t-il pour les images de la sainte Vierge une aversion plus grande que pour les autres; il les poursuit d'une haine perpétuelle : c'est ce que va montrer l'histoire suivante. Un moine, grand serviteur du Christ, demeurant sur le mont des Olives, était fortement tenté par l'esprit d'impureté; fatigué de cette lutte continuelle, le saint vieillard demanda au démon combien de temps encore il continuerait à le tourmenter. Le démon lui fit alors entendre ces paroles : « Jure-moi de ne jamais révéler à personne ce que je vais te dire. » Celui-ci l'ayant juré, le démon lui dit : « Cesse d'honorer cette image et je cesserai de te tenter. » Le vieillard avait, en effet, dans sa demeure une image de la Vierge, Mère de Dieu, tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras, à laquelle il avait une grande dévotion. Il va trouver l'abbé Théodore et lui expose ce qui vient de se passer. L'abbé lui répond : « Tu as été vraiment trompé; en jurant au démon, tu as commis un grand péché, mais tu as bien fait de me découvrir ce secret; au reste, il vaut mieux pour toi entrer dans quelque maison infâme de cette ville que de cesser d'adorer Jésus-Christ, notre Seigneur et notre Dieu, et d'honorer sa sainte Mère. » Il lui raconta beaucoup de faits sur ce sujet, et après avoir bien affermi le moine dans son devoir de toujours honorer l'image de la Mère de Dieu, il le renvoya. Le démon retourna vers le moine et lui dit : « Qu'y a-t-il, méchant vieillard? est-ce ainsi que tu gardes la foi que tu m'as jurée? Au jour du Jugement, tu sentiras la colère de

Dieu et tu seras certainement puni de ton parjure. » Le moine lui répondit : « Je sais que j'ai juré, mais je continuerai d'adorer Jésus-Christ, mon Seigneur; je ne t'obéirai pas, bien que je te l'aie promis <sup>1</sup>. »

VII. — Les châtiments que les impies ont subis montrent assez clairement combien le culte des images est à cœur à la Mère de Dieu elle-même. En l'année 1580, Olivier Tappelius voulant soumettre à sa domination la ville de Hall, célèbre surtout par une statue de la Mère de Dieu qui était en grande vénération; un hérétique nommé Jean Zuiccus se vantait d'une voix sacrilège de couper le nez à cette femmelette de Hall : il entendait parler de la Mère de Dieu. A peine arrivait-il près de la ville qu'une balle de plomb lui enleva son nez, aussi fut-il l'objet des plus grandes railleries de la part de ses compagnons d'armes qui souvent l'envoyaient à Hall recouvrer son nez.

Dans la même expédition, un autre hérétique nommé Jean Reselman, homme d'une fureur plus barbare et d'un langage encore plus infâme, proclamait partout qu'il amènerait la sainte image à Bruxelles, et que, placée sur un bûcher, il la ferait brûler publiquement. Il fut bientôt puni de son blasphème, car un projectile lui enleva dans ce siège la bouche et le menton; il perdit la vie peu de temps après. Lipse raconte ces deux miracles dans son *Opuscule sur la sainte Vierge de Hall*.

VIII. — Vers l'année de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1577, pendant que les Iconoclastes parcouraient toute la Belgique, détruisant les églises, il arriva dans un bourg célèbre, appelé Soheren, qu'un d'entre eux s'empara d'une statue de la sainte Vierge et se mit à l'abattre. Lorsqu'ils eurent pris beaucoup de peine à la détruire, la statue en tombant punit elle-même le coupable. En effet, l'Enfant, auparavant si doux, que la Vierge-Mère tenait entre ses bras, avec sa main vengeresse que le sculpteur avait tendue en avant, tomba droit contre la tête et la joue de l'Iconoclaste et le perça comme l'aurait fait une lance aiguë. Cette histoire nous a été rapportée dans une assemblée d'hommes honorables par des témoins oculaires et dignes de foi <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cette histoire, tirée du *Pré spirituel*, chap. xlv, a été confirmée par les très-vénérés Pères du 7<sup>e</sup> Concile. — <sup>2</sup> Tilmann Bredenbach, lib. III, *des Saintes Conférences*, chap. xxii.

Un autre fait mémorable arriva en France. Près de la ville de Rodolphe appelée Dole, est un couvent dans l'église duquel on vénère une statue en pierre de la Mère de Dieu, placée sur une colonne; une pauvre femme étant venu prier devant cette image, deux Brabançons blasphémaient en vomissant des injures contre cette femme, et l'un d'entre eux lança des pierres contre la statue et brisa un bras à l'Enfant-Jésus. Des gouttes de sang coulèrent bientôt de ce bras, comme si ce bras avait été d'un homme vivant, et celui qui avait lancé la pierre expira dans le même lieu. L'autre, voulant prendre entre ses bras son compagnon mourant, fut possédé du démon et mourut le jour suivant. Il y eut bientôt un grand concours de peuple pour voir couler le sang de la pierre. A la vue de tout le monde, la statue déchire ses vêtements, c'est-à-dire les ornements de pierre qui l'entouraient, et découvre son cou et sa poitrine jusqu'au sein, afin de montrer l'ignominie et l'injure dont elle et son divin Fils venaient d'être l'objet. Ceux qui, auparavant, ont vu cette statue, attestent l'avoir vue rouge et bien colorée; on la voit maintenant blanchie par la pâleur et comme sans vie. Ce fait se passa en 1187, et celui qui a écrit ces choses affirme avoir vu le sang et l'image découverte ainsi que les vêtements déchirés <sup>1</sup>.

A Constance, un pâtre du pays, voyant dans une chapelle une image la Mère de Dieu peinte sur la muraille, s'écria : « A quoi bon cette image ? » et de l'aiguillon avec lequel il conduisait ses bœufs il arracha à l'image l'œil droit. O prodige ! au sortir de la chapelle, pendant qu'il poussait en avant son troupeau, son aiguillon vola en éclat, et la partie où le morceau de fer est fixé, tombant sur lui, s'enfonça dans son œil droit. Constantin, évêque de la même ville de Constance, assistant au second Concile de Nicée, raconta ce fait en présence de tous les Pères du Concile <sup>2</sup>.

Un Iconoclaste, voyant une statue de la sainte Vierge, se mit à lui jeter des pierres; la sainte Vierge lui apparaissant dans son sommeil, l'interpella avec ces terribles paroles : « Ce que tu as fait contre cette statue, tu l'as fait contre toi. » En effet, il fut peu de temps après frappé d'une pierre et écrasé comme l'avait été la statue.

<sup>1</sup> Vincent de Beauvais, liv. VII, *Miroir historique*, chap. cx. — <sup>2</sup> Art. 4.

Les Sarrasins, étant entrés dans une basilique dédiée à la bienheureuse Vierge Marie, se mirent à percer de la pointe de leurs lances les images des Saints, coupant à celui-ci un œil, à celui-là le nez ou un pied. Lorsqu'ils arrivèrent vers l'image de la sainte Mère de Dieu, ils ne purent lui faire aucun mal, malgré tous leurs efforts; car leurs mains furent enchaînées, soit qu'elles fussent saisies par la peur, soit que leurs forces fussent épuisées <sup>1</sup>.

Dans une ville du diocèse de Trèves, il y avait une statue de la Mère de Dieu réchauffant son Fils sur son sein; c'était, comme art, une œuvre bien imparfaite, mais elle était douée d'une grande vertu. Une dame de cette ville, regardant cette statue, s'indignant contre cette sculpture, s'écria : « Pourquoi laisse-t-on là cette vieille caricature ? » Mais la Mère de Dieu, s'adressant à une autre dame, lui dit : « Puisque cette femme, en prononçant mon nom, m'a appelée vieille caricature, elle sera malheureuse tant qu'elle vivra. » Peu de temps après, en effet, son fils la dépouilla de tous ses biens et la réduisit à la mendicité; c'est ainsi qu'elle fut punie de ses paroles insensées <sup>2</sup>.

A Trapani, un homme perdit tous ses biens en jouant aux dés. Plein de fureur, il vint au lieu où étaient les statues de la sainte Vierge et de saint Albert, de l'Ordre des Carmes; il vomit contre elles mille blasphèmes, se plaignant de ce qu'elles n'exauçaient pas ses prières, et, ayant pris un glaive, il frappe les deux statues. Du sang en jaillit aussitôt en grande abondance. Un enfant, qui vit ce prodige, se mit à élever la voix et à crier contre le sacrilège. Celui-ci, en entendant ces cris, sort de l'église, mais tout à coup un coup de tonnerre terrible se fait entendre, et la foudre réduit son corps tout entier en poussière devant la porte de l'église <sup>3</sup>.

IX. — J'ai encore à raconter deux miracles opérés auprès de l'image de la sainte Vierge, vénérée à Claremont. Cette image, peinte par saint Luc, comme le rapporte la tradition, était conservée en premier lieu à Belsano; elle y avait été apportée par Léon, duc de Russie. Les Tartares, selon leur coutume, pleins de confiance dans leurs forces et dans la

<sup>1</sup> Vincent de Beauvais, *Histoire*, liv. VII, chap. cx. — <sup>2</sup> Césaire, liv. VII, chap. xlv. — <sup>3</sup> Surius, dans la *Vie de saint Albert* de l'Ordre des Carmes, le 7 du mois d'août.

célérité de leur fuite, s'étaient répandus sur le territoire russe, mettant tout à feu et à sang. Ladislas, prince d'Opolie, se trouvait alors à Belsano; s'étant retiré dans la citadelle, il se prosterna au pied de l'image de la sainte Mère de Dieu, implorant en sa faveur l'assistance divine contre les Barbares. Les Scythes accourent, et rangés en bataillon, ils font le tour de la citadelle pour l'assiéger. Un des Barbares tend son arc vers la chambre haute de Ladislas, où se trouvait l'image, la flèche part, et, sans faire de mal au prince en prière, elle vint frapper contre le cou de l'image. Ladislas ressentit une douleur plus vive de l'injure qui venait d'être faite à l'image de la sainte Vierge que si le dard avait percé sa propre poitrine. D'une voix retentissante, il s'écria : « Sainte Reine, ne vengez-vous pas votre injure ? » A peine eut-il dit ces paroles qu'une nuée très-épaisse enveloppa la ville et la citadelle; on en vit sortir des soldats bien supérieurs aux Scythes par leurs forces, leur grandeur et leur magnificence. Les Barbares, étonnés d'un tel prodige, cherchèrent leur salut dans la fuite. Ladislas, ayant recouvré ses forces et son courage, se mit à la poursuite des fuyards; les uns furent taillés en pièces, les autres mis en fuite. Ainsi furent dispersés les Barbares<sup>1</sup>.

Zyska, de Bohême, plus semblable à un monstre affreux qu'à un homme, ayant déclaré la guerre aux personnes et aux choses saintes, réunit sous ses étendards une armée nombreuse de Hussites et vint à Claremont. Ils entrent dans l'église, les uns massacrent les religieux, les autres les dispersent; ils mettent la main sur tout ce que le trésor de l'église a de plus précieux, ils n'épargnent pas même l'image de la sainte Vierge, entourée de nombreux ornements d'or. Ils dépouillent l'image vénérée et veulent l'emporter avec eux, mais elle demeure immobile. Ils la tirent, ils la poussent, ils l'enlacent : elle résiste à tous leurs efforts. Un des hérétiques, tirant alors son cimeterre frappa de deux coups le côté droit de la Vierge. Deux peintres furent appelés par Ladislas pour fermer les blessures avec leur pinceau, ce fut en vain. Marie voulut laisser subsister dans son image ces marques de l'impiété pour montrer qu'elle sait triompher des hérétiques.

<sup>1</sup> Abraham Bzowski, dans son *Collier de perles*, sermons 1<sup>er</sup> et 7<sup>me</sup>, vers la fin.

Aidée du secours de la Vierge puissante, l'armée de Ladislas remporta peu de temps après sur eux une victoire signalée <sup>1</sup>.

Ces miracles indiquent assez clairement combien le culte de ses images plaît à la Mère de Dieu. Car pourquoi la justice divine sévit-elle ainsi contre les Iconoclastes, si ce n'est pour montrer que ces images de la Mère de Dieu, que les impies s'efforcent de profaner et de renverser, elle veut les voir partout considérées, honorées et vénérées? Antoine Spinelli, dans son *Traité des Miracles de la sainte Vierge*, n° 37 et suivants, nous rapporte encore beaucoup de châti-ments infligés aux blasphémateurs de la sainte Vierge. Toutes ces histoires sont tirées d'auteurs recommandables.

## 229<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### DES FÊTES INSTITUÉES EN L'HONNEUR DE LA SAINTE VIERGE.

SOMMAIRE. — 1. Introduction. — 2. Énumération des fêtes de la Vierge <sup>2</sup>.

I. — C'était autrefois une prescription chez les Juifs de célébrer par des sacrifices plus nombreux la solennité des Calendies ou de la Néoménie, qui avait lieu à chaque nouvelle lune; le peuple devait par ses chants relever l'éclat de cette fête. Aussi dit-on au Psaume LXXX, verset 3 : « Sonnez de la trompette en ce premier jour du mois, en ce jour le plus grand de votre solennité. » Cette solennité fut instituée pour célébrer les bienfaits que la divine Providence nous donne par l'influence que le soleil, la lune et les autres corps célestes ont sur la terre.

Cette célébration de la nouvelle lune présageait une nouvelle création : Marie, la très-sainte Mère de Dieu. C'est elle qui est la vraie lune. De même que la lune reçoit sa lumière du soleil, ainsi Marie, revêtue du Christ, le brillant Soleil de justice, resplendit de toute part d'une lumière éclatante. La lune préside à la nuit : elle éclaire les pécheurs plongés dans la nuit de leurs crimes; des rayons de son amour et de sa clémence, elle dissipe et écarte loin d'eux les ténèbres

<sup>1</sup> Bzowski, au lieu déjà cité.

<sup>2</sup> Le lecteur n'oubliera point la date de la composition de cet ouvrage en lisant cette Conférence que, par respect pour l'intégrité du texte, nous avons traduite tout entière. (*Note du Traducteur.*)

obscurés du péché. Aussi le *Cantique des cantiques*<sup>1</sup> l'appelle-t-elle belle comme la lune. C'est avec raison qu'elle est nommée la nouvelle lune ; elle n'a été souillée d'aucune des taches de l'ancienne Ève. La solennité de la Néoménie a été instituée pour rappeler le souvenir des bienfaits de Dieu : par la sainte Vierge, Dieu fait couler sur le genre humain une source abondante et continuelle de bienfaits. C'est à juste titre que l'Église a institué de nombreuses solennités en l'honneur de la Mère de Dieu ; c'est pour que le peuple chrétien remercie Dieu de ses dons avec plus de piété et de dévotion ; car il ne convenait pas que les Juifs l'emportassent en ce genre de piété et de reconnaissance sur les Chrétiens. Les Juifs fêtaient par le son des trompettes la solennité de la Néoménie, c'est-à-dire de la nouvelle lune : les Chrétiens célèbrent avec beaucoup de joie et d'allégresse les solennités de la sainte Vierge. De là cette parole de l'Église : « Votre Conception, ou votre Nativité, ou votre Annonciation, a annoncé la joie à l'univers entier. » Et celle-ci encore : « Célébrons avec joie la Conception, etc., de la bienheureuse Vierge Marie. »

Les Païens, entraînés dans l'idolâtrie par de nouvelles erreurs, célébraient solennellement en l'honneur de la mère des dieux le jour de l'équinoxe du printemps, qui arrive le huitième des calendes d'avril ; c'est saint Denis l'Aréopagite qui le rapporte dans ses *Lettres*. Avec combien plus de raison et de justice ne devons-nous pas célébrer les fêtes de la très-sainte Vierge, qui est la Mère de Dieu !

Les solennités en l'honneur de la sainte Vierge se divisent en deux parties : les unes sont universelles, les autres sont particulières. On appelle universelles celles qui se célèbrent solennellement dans toute l'Église catholique. Elles sont au nombre de huit : la Conception, la Nativité, la Présentation, l'Annonciation, la Purification, la Visitation, l'Assomption et la solennité de Notre-Dame des Neiges. Dans la IV<sup>e</sup> partie<sup>2</sup>, saint Antonin joint à ces huit fêtes celle de tous les Saints, parce qu'autrefois on l'appelait la fête de sainte Marie aux Martyrs.

Les fêtes particulières sont celles qui, pour des raisons particulières, se célèbrent en certains royaumes, en certains diocèses, ou en

<sup>1</sup> Chap. vi, §. 9. — <sup>2</sup> Tit. XV, chap. xxiv, § 3.

certaines familles religieuses; telles sont : la fête du très-saint Rosaire; celle du Mariage de la bienheureuse Marie; celle de la Dédicace de Sainte-Marie aux Martyrs; celle de l'Attente du divin enfantement; celle de sainte Marie Hodigitrix; celle de la Déposition des vêtements de la sainte Vierge, de la déposition de sa ceinture; celle de Sainte-Marie des Anges de la Portioncule; celle de Notre-Dame du Mont-Carmel; celle des Sept-Douleurs; celle des Joies de la Vierge Marie; celle de sa Descente; celle de Sainte-Marie au Commencement; la fête de la Vierge-Mère; la fête de Notre-Dame de la Victoire, à Chartres. Cette même fête se célèbre à Bruxelles; les Minimes fêtent Notre-Dame des Maures; on trouve encore la fête des Ardents; celle de l'Invention du manteau de la sainte Vierge Marie; celle de la Translation à Lorette de la sainte maison <sup>1</sup>.

Quelques-unes de ces fêtes l'emportent sur les autres; non-seulement le clergé, mais encore tout le peuple est tenu, d'après une loi, de les célébrer solennellement. Elles sont au nombre de quatre, selon les diverses saisons de l'année : l'Annonciation se célèbre au printemps, l'Assomption en été, la Nativité en automne, et la Purification en hiver. Anciennement, l'Église ne célébrait que ces quatre fêtes, tant pour mettre les quatre saisons de l'année sous la protection particulière de la sainte Vierge, que pour placer comme quatre pierres précieuses sur la couronne de l'année, soit qu'elle voulût enfin que ces fêtes de la bienheureuse Vierge fussent pour l'année entière une source de fécondité, comme l'étaient les quatre fleuves qui arrosaient le Paradis terrestre.

De plus, de même que les quatre vents principaux soufflent dans les quatre parties du monde, de même aussi l'Église a voulu que les quatre saisons de l'année fussent ornées et embellies par les quatre principales fêtes de la Vierge, Mère de Dieu; elle a voulu aussi que les mérites et les prières de cette Vierge bénie nous raffermissent, nous protègent et nous conservent sains et saufs pendant les quatre saisons de l'année <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Plusieurs fêtes indiquées par notre auteur comme fêtes particulières sont devenues universelles dans l'Église. (*Note du Traducteur.*)

<sup>2</sup> Ostie, cap. *Conquestus.*



En Pologne, où le culte de Marie est en si grand honneur, toutes les fêtes universelles de la sainte Vierge, excepté celles de Notre-Dame des Neiges et de la Présentation, sont solennellement célébrées avec vigile et jeûne non-seulement par le clergé, mais encore par tout le peuple : chaque nation célèbre solennellement, selon sa dévotion, les fêtes de la sainte Vierge qui lui sont particulières. Nous allons parler spécialement de chacune des fêtes que nous avons citées plus haut.

#### FÊTE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

II. — Avant l'an 1000, l'Église grecque avait déjà commencé à célébrer cette fête de la sainte Mère de Dieu; ainsi l'assurent Galatin, livre VII, *sur les Mystères de la vérité catholique*, et Baronius, dans ses notes *sur le Martyrologe*, au 8 décembre; cet écrivain atteste qu'il y a dans la bibliothèque de Sforza un discours sur la conception de la sainte Vierge Marie, attribué à l'empereur Léon, qui monta sur le trône en 886. Canisius, dans le livre I<sup>er</sup> de son ouvrage *sur la Sainte Vierge Marie*, affirme aussi que saint Jean Damascène, qui brilla vers l'an du Seigneur 720, avait déjà marqué le jour de la Conception de Marie en ajoutant expressément qu'on la proclame pure avant sa conception.

L'Église latine célèbre cette fête le 8 décembre. Mais on n'a rien de certain sur l'époque où cette fête a commencé à être célébrée. Les uns assurent qu'elle a été célébrée en Espagne dès les temps apostoliques; ils s'appuient sur le témoignage de Flavius Dextre, chancelier de l'empereur Théodose; il vécut vers l'année du Seigneur 392. Dans sa chronique, il s'exprime ainsi : « Depuis la prédication de saint Jacques, on célèbre en Espagne la fête de la Conception pure et immaculée de Marie, Mère de Dieu. » Ces paroles sont confirmées par l'autorité du missel de saint Isidore, qui contient un office de la glorieuse Vierge. Mais ceci doit s'entendre de la conception active de la sainte Vierge, c'est-à-dire de la conception du Verbe divin dans son sein, et non pas de la conception passive, ou, pour mieux dire, de la conception de Marie dans le sein de sainte Anne : c'est ce que pense avec raison Ferdinand Salazar <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Chap. xxxv, part. II.

D'autres auteurs, parmi lesquels on peut ranger François Alvarez, dans son *Abrégé des hommes illustres de l'Ordre de Saint-Benoît*, et Bernard de Busto, dans son *Livre sur Marie*, disent que cette fête commença à être célébrée au temps de Charlemagne, roi de France, vers l'an du Seigneur 880. D'autres font remonter cette fête au temps de Guillaume, duc de Normandie, à l'occasion de l'abbé Helsim, divinement sauvé d'un naufrage et averti en même temps de célébrer cette solennité; ainsi le racontent Pierre de Natalibus, dans son *Catalogue des Saints*, livre I<sup>er</sup>, chapitre XLII, et d'autres écrivains que Pierre-Antoine Spinelli cite dans son ouvrage *sur les Fêtes de la Mère de Dieu*.

On rapporte que saint Anselme, qui vécut en l'an du Seigneur 1100, a écrit un commentaire sur la conception de la sainte Vierge. Mais il s'élève des doutes nouveaux à ce sujet, car on y trouve beaucoup de choses en désaccord avec cet auteur, comme l'a fait observer le cardinal Jean Torrecremata, dans son *Traité sur la Vérité de la conception de la sainte Vierge* <sup>1</sup>.

Quoi qu'il en soit, il est certain que du temps de saint Bernard, qui vivait en 1140, cette fête n'était pas admise dans toute l'Église; car saint Bernard, dans une lettre adressée aux chanoines de Lyon <sup>2</sup>, leur reproche d'avoir voulu introduire un nouveau rit dans le culte divin. Voici ses paroles : « Nous nous étonnons assez qu'il ait paru bon à quelques-uns d'entre vous d'avoir voulu changer la bonne couleur en introduisant une solennité nouvelle, que les rites de l'Église ne connaissent pas et qui n'est ni prouvée par la raison ni recommandée par l'antique tradition. » Cette autorité du saint Docteur fit impression sur un grand nombre d'entre eux. Cependant on n'est pas certain si ces chanoines, convaincus par l'autorité de saint Bernard, se sont désistés de leur projet et ont abandonné leur dessein à cette époque. Tout ce que je sais, c'est que les évêques de plusieurs autres Églises ont renoncé à cette fête, ou tout au moins ont diminué leur zèle à la célébrer. Maurice,

<sup>1</sup> Pag. 6, chap. III; pag. 12, chap. IX et X.

<sup>2</sup> Question controversée. Pour tout ce qui regarde les dires de notre auteur relatifs à l'immaculée Conception, nous prions le lecteur de se reporter aux notes du précédent volume et à l'appendice placé à la fin du tome VI. (*Note du Traducteur.*)

archevêque de Paris, contemporain de saint Bernard, défendit qu'on célébrât la fête de la Conception de Marie dans l'église de Paris, comme le rapporte Guillaume de Paris dans le III<sup>e</sup> livre de sa *Somme*, traité I<sup>er</sup>, chapitre III. Le concile d'Oxford, qui se célébra en Angleterre vers l'an du Seigneur 220, porta le décret suivant : « Nous ordonnons qu'on garde avec tout le respect possible les fêtes suivantes, savoir : tous les dimanches, les cinq jours de Noël, la Circoncision, l'Épiphanie et toutes les fêtes de la sainte Vierge Marie, à l'exception de celle de la Conception dont nous n'imposons pas nécessairement la célébration <sup>1</sup>. » L'autorité de saint Bernard était si grande dans toute l'Église, l'opinion qu'on avait de la science et de la sainteté du grand Docteur était telle que les maîtres de l'Université de Paris, le bienheureux Albert le Grand, Alexandre de Halès, saint Bonaventure, Richard de Mediavilla et Henri de Gand, n'hésitèrent pas à recevoir sa lettre aux chanoines de Lyon, et ils eurent pour elle une déférence si grande qu'ils allèrent jusqu'à décréter que la sainte Vierge Marie n'était pas immaculée dans sa conception.

Au commencement du siècle suivant, vers l'an du Seigneur 1308, on vit briller Jean Duns Scot, de l'Ordre des Frères mineurs, appelé le Docteur subtil. Traitant cette question, à savoir : si la sainte Vierge Marie a été sanctifiée avant de recevoir la vie, tout en parlant avec réserve et modestie, il se mit en opposition avec l'Université de Paris et un grand nombre de Docteurs. Après avoir mentionné les diverses opinions de l'un et l'autre parti, Duns Scot écrit ces paroles : « Dieu sait seul ce qui a été fait, mais si l'autorité de l'Église ne s'y oppose pas, il me paraît probable d'accorder à Marie ce qui est plus excellent. »

L'Ordre illustre des Frères mineurs se saisit avec tant d'avidité de cette doctrine probable, qu'il fut d'avis qu'on devait soutenir que la glorieuse et immaculée Mère de Dieu avait été conçue sans la tache du péché originel. Beaucoup de Docteurs illustres et très-savants embrasèrent cette opinion; elle ne put cependant entraîner en aucune manière l'Ordre des Frères précheurs, qui a toujours conservé les

<sup>1</sup> Voir Suarez, traité I<sup>er</sup>, de la Religion; liv. II, de l'Observance des fêtes.

fondements d'une solide théologie et a toujours soutenu dans ses luttes son maître, saint Thomas.

Les Scotistes appelèrent à leur secours les plus puissants rois de l'Espagne : Philippe III et son fils, Philippe IV; ils les prièrent, les excitèrent, les stimulèrent pour les faire agir auprès du Souverain-Pontife, afin que celui-ci voulût bien porter une dernière sentence sur la conception immaculée de Marie, terminer et mettre fin à toute cette controverse. Mais le Souverain-Pontife, qui ne se laisse diriger que par le Saint-Esprit et non par les affections humaines, s'abstint de porter une définition sur cette controverse, malgré les prières et les nombreuses sollicitations des princes catholiques qui le pressaient et le fatiguaient de leurs instances; le Pontife ne voulait pas paraître, dans la définition des articles de foi, faire plus d'attention aux princes qu'à ce que dicte l'Esprit-Saint, le maître suprême de l'Église. En conséquence, le pape Grégoire XV, dans la congrégation générale des cardinaux tenue le 24 mai de l'année 1622, mit fin à cette controverse en commandant et en ordonnant à tous les réguliers de quelque ordre ou de quelque institut qu'ils fussent, à tous les ecclésiastiques et à tous les séculiers, de ne pas pousser l'audace jusqu'à dire que Marie a été conçue dans le péché originel, et cela non-seulement dans les discours, les leçons et les conférences publics, mais encore dans les entretiens et les écrits particuliers, jusqu'à ce que cet article ait été défini, ou que Sa Sainteté ou le Saint-Siège apostolique en ait décidé autrement. De plus, il défendit de parler et de traiter de quelque manière que ce fût l'affirmative; il excepta cependant ceux qui auraient reçu une autorisation spéciale du Saint-Siège. Tels furent les Frères prêcheurs, auxquels le pape Grégoire XV accorda dans la suite de pouvoir licitement traiter et disputer sur la matière de la conception de la sainte Vierge Marie, mais seulement entre eux, ou dans leurs entretiens ou conférences particulières, et non pas entre des étrangers; eux seuls n'encouraient pas les peines contenues dans les décrets que ce Pontife venait de porter. De plus, le même Pontife, Grégoire XV, régla et ordonna à tous les ecclésiastiques et séculiers, aux religieux de tous les Ordres et de tous les instituts, de ne pas se servir, au saint sacrifice de la messe et dans l'office divin, soit en public,

soit en particulier, d'aucun autre mot que celui de conception, et cela sous les peines les plus sévères, les censures étant encourues par le fait même. Ainsi furent apaisés par la grâce de Dieu toutes les rivalités, les disputes, les controverses, les différends et les scandales que cette question avait autrefois causés. Aussi je félicite toute l'Église, et c'est une grande joie pour moi de voir la divine Vierge honorée et célébrée par tous les Chrétiens par l'institution de cette fête, et je suis prêt à penser, à croire, à enseigner, à prêcher et à écrire sur ce mystère tout ce qu'en ordonnera le Pontife romain, le juge suprême de la foi; c'est par respect pour cette haute autorité que j'impose silence à mes lèvres. Je n'ai voulu que rappeler et faire en peu de mots l'histoire de ce qui a été décidé sur cette matière; ceux qui ont désiré le plus ardemment une définition ne doivent pas se glorifier d'avoir remporté la victoire ni triompher du génie de leurs adversaires; car ce genre de victoire ou de triomphe ne serait pas glorieux pour l'Église, si elle condamnait maintenant ce qu'un grand nombre d'années auparavant elle a permis d'enseigner et de prêcher, elle qui, sous peine d'anathème d'hérésie, a défendu de condamner la conception de Marie<sup>1</sup>. En quel sens célèbre-t-on la fête de la Conception de la sainte Vierge Marie? c'est ce que nous allons traiter.

Quelle a été la pensée de l'Église en célébrant la fête de la Conception de la bienheureuse Vierge Marie? Les avis et les sentiments sont divisés. Quelques-uns croient que l'Église ne célèbre que la conception spirituelle ou la sanctification de la sainte Vierge; mais la bulle de Sixte IV, faite en l'année 1482, réproouve et condamne ces Docteurs. C'est pourquoi nous devons tenir que l'Église célèbre la fête de la Conception vraie et naturelle de Marie, Vierge sans tache et toujours glorieuse. Je dirai qu'elle célèbre non pas cette conception *quæ fit ante animationem et formationem prolis, qua fit commixtio seminum in copula viri et mulieris*. Quoique celle-ci ait existé sans aucun péché, de la part des parents de la Vierge, Joachim et Anne, dont l'honnêteté était parfaite, cependant cette chair n'a pu être soumise à la grâce et à la sanctification, comme elle n'a pu l'être au péché; il n'y eut donc

<sup>1</sup> Voir l'extravagante *Grave nimis* et le *Coucile de Trente*, session v.

rien de saint en elle, suivant le mot de saint Bernard aux chanoines de Lyon : « La sainteté ne s'est point mêlée au commerce conjugal. » On ne peut pas non plus admettre l'opinion de ceux qui pensent que Marie a été conçue par l'opération du Saint-Esprit dans le sein d'Anne, car cette opinion est absurde, fautive, erronée, et indigne de la Vierge Marie qui ne veut être louée que par la vérité et non par le mensonge. En effet, la foi catholique croit et confesse que le Christ seul a été conçu du Saint-Esprit. L'Église catholique n'honore donc que la conception naturelle de Marie, en ce sens que la très-glorieuse Vierge, devant être la Mère du Rédempteur, reçut dès le sein de sa mère une plénitude de grâce telle qu'elle fût digne de l'honneur d'être la Mère de Dieu. C'est là le fondement de cette fête, au sens du pieux et savant cardinal Bellarmin qui, dans sa controverse *sur le Culte des Saints* <sup>1</sup>, s'exprime ainsi : « Le fondement de cette fête n'est pas la Conception immaculée, mais simplement la conception de Celle qui devait être la Mère de Dieu. Car, quelle qu'ait été cette conception, par cela même qu'elle fut la conception de la Mère de Dieu, son souvenir apporte au monde une joie singulière; c'est alors que nous avons eu le signe certain de notre rédemption, puisque ce n'est pas sans miracle qu'elle a pu être conçue d'une mère stérile. » Telles sont les paroles de Bellarmin. Personne n'honore la sainte Vierge avec plus de sincérité, personne ne célèbre mieux la fête de sa Conception que l'Église romaine; cependant elle n'emploie jamais dans ses décrets publics le mot immaculée, mais elle dit simplement : « Conception de la sainte Vierge Marie. » Les Souverains-Pontifes, dans leurs bulles et dans leurs écrits, n'ont jamais ajouté le mot immaculée; ils disent simplement : « Conception de Marie, Vierge sans tache et toujours glorieuse. » S'ils ajoutent le mot immaculée, ils le lient non pas au mot conception, mais au mot Vierge, en disant : « Conception de la bienheureuse Vierge Marie immaculée, » ce qui montre assez clairement que l'Église romaine ne célèbre pas la Conception immaculée, mais simplement la conception de Celle qui doit être la Mère de Dieu, comme l'a fort bien remarqué Bellarmin dans le passage

<sup>1</sup> Liv. III, chap. xvi.

que nous avons cité plus haut. L'intention de l'Église romaine ne peut mieux se connaître que par ses décrets et les écrits des Pontifes romains qui, simplement et sans rien ajouter, s'expriment ainsi : « Conception de la bienheureuse Vierge. »

Sixte IV, Souverain-Pontife, dans sa bulle *Cum præcelsa*, appelle admirable la conception de la Vierge immaculée. En effet, elle est vraiment admirable, puisqu'elle est nouvelle, singulière, rare et inusitée. Tout le monde sait que Marie a été conçue d'Anne, stérile, et de Joachim, déjà épuisé et avancé en âge : ce qui est un fait surprenant, rare et inusité. Cette conception est de nouveau admirable parce qu'elle a été faite par un mouvement et une inspiration particuliers de Dieu. La Vierge, Mère de Dieu, a daigné le révéler elle-même à sainte Brigitte<sup>1</sup> : « Sachez, Brigitte, que mes parents eurent un commerce sous l'impulsion de la charité divine et sur la parole de l'Ange, et non point par l'effet de la concupiscence. Ce fut contre leur volonté, par le fait de la dilection divine ; c'est ainsi que cette divine dilection se servit d'eux pour former ma chair. » Cette conception est enfin admirable, parce que Dieu seul sait comment il a agi avec la bienheureuse Vierge au premier instant de sa conception, comment il l'a sanctifiée ; puisque la sainte Écriture est muette à ce sujet, puisque l'Église n'enseigne rien sur ce mystère, il convient plutôt de se tenir dans l'admiration que de lancer des paroles basées sur des conjectures.

L'Église célèbre donc la conception de la très-sainte Vierge, et c'est avec raison ; car c'est au moment où la bienheureuse Vierge a été conçue dans le sein de sa mère qu'ont été jetés les premiers fondements de l'œuvre divine de notre Rédemption ; c'est alors qu'a commencé à être tissée cette toile admirable qui devait revêtir la nature mortelle du Fils de Dieu ; c'est alors qu'a commencé à être construit ce palais royal où le Fils de Dieu, créateur et Rédempteur du monde, devait prendre chair et habiter ; c'est alors qu'a été planté ce jardin de délices au milieu duquel naîtrait bientôt l'arbre de vie ; c'est alors qu'a commencé à être édifiée cette arche de la nouvelle alliance qui devait

<sup>1</sup> Liv. 1<sup>er</sup> de ses *Révélations*, chap. xix.

d'abord contenir dans son sein la vraie manne, le pain vivant descendu du ciel, et le mettre ensuite au jour pour en faire la nourriture de l'univers tout entier.

L'Église, notre mère, paraît en cela vouloir imiter le coq si célébré dans ses cantiques. Au milieu de la profonde nuit, à peine aperçoit-il le soleil arrivant vers notre hémisphère qu'il se réjouit, fait entendre les sons les plus éclatants et semble par ses chants vouloir hâter l'arrivée du jour. Ainsi l'Église, remplie du désir du Sauveur, pressentant par la conception de la Mère l'approche de la conception du Fils, se félicite, se réjouit, fait entendre ses joyeux cantiques, et célèbre avec une dévotion plus grande ce jour solennel.

Le temps de l'Avent du Seigneur est le temps le plus favorable pour célébrer cette solennité de la conception de la Mère de Dieu. En effet, la conception de Marie est, pour nous, une occasion très-propice pour repasser dans notre esprit et répéter ces paroles dont nos anciens pères se servaient pour appeler le Messie, le désiré des nations, lorsqu'ils s'écriaient : « Cieux, laissez tomber votre rosée; que les nuées fassent pleuvoir le Juste; que la terre s'ouvre et germe son Sauveur! » C'est en ce jour qu'a été formée cette terre destinée à recevoir cette céleste rosée.

C'est en mémoire de cette admirable et très-sainte conception que notre sainte mère l'Église a institué une fête solennelle dans tout l'univers chrétien. En ce jour, nous devons louer et exalter la grâce, la miséricorde, la gloire et la magnificence dont Dieu, si bon et si grand, a fait preuve à l'égard de sa Fille chérie, en lui créant une âme juste, en l'ornant de grâce, en la consacrant et en l'unissant à un corps pour qu'elle fût la digne demeure du Fils de Dieu. Si tout ce qui sert au culte divin et aux fonctions sacrées doit être sanctifié, si pour ce motif on consacre les temples, les vases et les ornements des prêtres, avec combien plus de raison Dieu a-t-il dû sanctifier ce corps où le Saint des Saints, la sagesse du Père éternel, devait non-seulement habiter, mais prendre chair et purifier tout ce qui est dans le ciel et sur la terre? Il a dû le faire assurément.

Pourquoi enfin ne célébrerions-nous pas la conception de la Vierge, Mère de Dieu, que les esprits célestes fêtent avec la plus grande vé-



nération.? Écoutez ce que dit à ce sujet saint Vincent Ferrier, ce grand prédicateur de l'Évangile <sup>1</sup> : « Ne croyez pas, dit-il, qu'il en ait été de Marie comme de nous qui sommes conçus, qui naissons et sommes nourris dans le péché. » Aussitôt que son corps fut formé et que son âme fut créée, elle fut sanctifiée ; voilà pourquoi on célèbre la fête de sa sanctification, c'est parce que la lumière de la sanctification s'est faite en elle, et aussitôt les Anges ont fait dans le Ciel la fête de sa conception. Ce sont les propres paroles de ce grand Saint.

Beaucoup d'auteurs établissent que cette solennité n'est pas une invention de la dévotion humaine, mais qu'elle a été instituée par une révélation de l'Esprit-Saint et qu'elle a été manifestée par un grand nombre de miracles éclatants, de même que la très-sainte Vierge, qui a été conçue en ce jour, n'a pas été trouvée récemment ni par hasard, mais choisie depuis le commencement du monde, connue d'avance du Très-Haut et préparée pour lui, observée par les Anges et saluée par les Pères. Claudius Rota, qui vivait vers l'an du Seigneur 1550 et a composé la *Légende des Saints*, s'est plu à recueillir un grand nombre de ces témoignages.

#### FÊTE DE LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE MARIE.

Cette fête est beaucoup plus ancienne que la précédente, elle commença à se célébrer après le Concile d'Éphèse, vers l'an 430; elle fut fixée au 8 septembre. Il fut révélé par Dieu à un saint homme menant la vie solitaire, que la bienheureuse Vierge Marie naquit en ce jour. Chaque année, la nuit qui précédait le 8 septembre, il entendait les concerts les plus harmonieux; rempli d'admiration, il pria Dieu de lui montrer ce que signifiait cette mélodie. Un Ange lui raconta ceci : « Aujourd'hui est née Celle qui, toujours vierge, a mis au monde le Fils de Dieu; bien que les hommes l'ignorent, les Anges ne laissent pas de fêter ce jour. » Cette révélation s'étant répandue, on commença à célébrer dans l'Église sa Nativité <sup>2</sup>.

A l'appui de ce que nous venons de dire, Tursellini, d'après Baptiste de Mantoue, dans le Livre I<sup>er</sup> de ses *Histoires de Lorette*, cite un autre

<sup>1</sup> Sermon n<sup>o</sup>, sur la Nativité de la Vierge Marie. — <sup>2</sup> Vincent de Beauvais, dans son *Miroir historique*, liv. VI, chap. LXVI, et liv. VII, chap. CXIX.

fait merveilleux : Un solitaire d'une grande sainteté, dont la cabane était située non loin de la sainte maison de Lorette, remarqua pendant dix années entières une flamme céleste pareille à une grande comète planant sur la maison de la sainte Vierge ; de plus, il aperçut chaque année, le 6 des ides de septembre, vers la quatrième veille de la nuit, c'est-à-dire vers le matin, un grand globe de feu descendant du ciel et couvrant le toit de la maison de son éclat ; peu après, il le voyait disparaître dans les airs d'où il était venu. Croyant que la sainte Vierge descendait du Ciel et venait visiter sa demeure, il se hâta d'accourir pour voir et offrir ses salutations les plus empressées à la céleste Reine. Mais, à son approche, il vit d'abord la flamme diminuer, puis enfin disparaître à ses yeux. Alors il demanda instamment à Dieu de vouloir bien lui révéler ce que signifiait cette flamme qui s'était offerte tant de fois à ses regards. Il reçut en songe cette réponse : « Cette maison, où la Mère de Dieu a vu le jour, est décorée d'une flamme au jour de sa naissance, pour que les hommes aient à cœur de célébrer en ce lieu ce jour mémorable par une fête solennelle. »

Le Souverain-Pontife Innocent IV ajouta une octave à cette fête, dans une occasion que Platina rapporte dans sa vie. Le pape Célestin IV venait de mourir ; les cardinaux, que les embûches multipliées de l'empereur Frédéric II avaient totalement empêchés de procéder à l'élection d'un pape pendant vingt-et-un mois, promirent par vœu à la Mère de Dieu d'établir une octave pour la fête de la Nativité, si, dans une affaire si importante, ils pouvaient obtenir, par le secours de ses prières, la faveur de surmonter tous les obstacles et d'élire un pontife. L'événement étant arrivé au gré de leurs désirs, Innocent IV, élu Souverain-Pontife, décréta, dès la première année de son pontificat, que cette octave serait conservée.

La bienheureuse Vierge a révélé elle-même combien les prières qu'on lui offre dans ce jour et dans toute l'octave lui sont agréables. Sainte Gertrude, le jour de cette fête, avait récité autant d'*Ave, Maria*, que cette brillante Étoile de la mer a passé de jours dans le sein de sa mère (on peut le faire facilement en récitant chaque jour, pendant huit jours, trente-cinq *Ave, Maria*) ; elle lui demanda ce que méritait de sa bonté celui qui, guidé par une dévotion semblable, réciterait en

son honneur le même nombre de Salutations angéliques. Elle répondit : « Voici ce qu'il méritera : pendant toute l'éternité dans les Cieux, il jouira du bonheur spécial de participer avec moi à toutes les joies que j'ai reçues et que je reçois encore, sans cesse renouvelées pour toutes les vertus auxquelles la bienheureuse et glorieuse Trinité a habitué mon âme pour chaque jour, selon son bon plaisir <sup>1</sup>. »

Dans cette même fête de la Nativité de la Mère de Dieu, sainte Gertrude offrit à la bienheureuse Vierge cent-cinquante *Ave, Maria*, qu'elle lut en son honneur, la priant de venir l'assister à l'heure de sa mort avec sa piété toute maternelle. Et voilà que tous les mots qu'elle lisait lui paraissaient sous la forme de pièces d'or présentées devant le trône du Christ, qui les offrait lui-même à sa Mère, et sa Mère les recevait avec amour; puis, comme une dispensatrice fidèle, elle les disposait au profit et à la consolation de l'âme de la Sainte, chacune en particulier; et, avec un soin extrême, elle pourvoyait à ce que, lors de son départ de ce monde, elle obtint des consolations spéciales pour chacune des salutations qu'elle lui avait offertes, et qu'elle eût des secours assurés pour se rendre favorable le souverain Juge. Elle comprit, en outre, que lorsque quelqu'un recommande à quelque Saint l'heure de sa mort par des prières spéciales, ces prières sont aussitôt portées devant le tribunal du Christ, et ce Saint qui les reçoit est constitué par Dieu l'avocat de son suppliant, afin qu'il s'intéresse à lui quand le moment sera venu <sup>2</sup>.

#### FÊTE DE LA PRÉSENTATION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

Dans cette fête, notre sainte mère l'Église honore la glorieuse Mère de Dieu; elle la célèbre le 21 novembre, en mémoire du jour où, âgée seulement de trois ans, elle fut conduite par ses parents à Jérusalem, présentée dans le Temple et offerte au Père éternel comme sa fille; au Fils, comme sa Mère future; à l'Esprit-Saint, comme son Épouse; aux Anges, comme leur Reine; aux hommes, comme leur Avocate.

Cette fête est célébrée dans l'Église grecque depuis les temps les

<sup>1</sup> *Révélations de sainte Gertrude*, chap. LIII. — <sup>2</sup> *Ibid.*, liv. IV, chap. LV.

plus anciens, comme nous le voyons par les discours que prononcèrent sur cette solennité saint Germain, patriarche de Constantinople, qui vécut en l'an 713, et Grégoire, évêque de Nicomédie. Les Grecs font mention de cette fête dans leur *Ménologe*, et dans une constitution de l'empereur Emmanuel que rapporte Théodose Balsamon <sup>1</sup>.

Dans l'Église latine, elle commença à être célébrée en France sous Charles V, roi des Français, en l'année 1375; en Belgique, par un abbé dont on ne connaît pas le nom, de l'Ordre de Saint-Benoît; c'est Arnould Wison qui le rapporte <sup>2</sup>.

Guillaume, duc de Saxe, guidé par sa piété et sa dévotion à cette fête de la Vierge, qui était célébrée dans ses États avec une grande ferveur, écrivit au Souverain-Pontife, Pie II, pour le prier de confirmer cette fête par son autorité apostolique; ce pape étant mort peu après, son successeur, Paul II, accéda par bonté apostolique à la demande du duc Guillaume, et permit de célébrer dans l'Église cette fête avec la même solennité que la fête de l'Assomption de la Vierge. Alphonse Salmeron donne sur ce fait des témoignages très-convaincants <sup>3</sup>.

Les Pères Célestins, dans leur assemblée générale, tenue à Paris en l'année 1567, ordonnèrent que la fête de la Présentation de la Mère de Dieu serait célébrée dans tous les couvents de leur Ordre établis en France.

Mais le Souverain-Pontife Pie V, en retouchant le Bréviaire romain, réduisit les fêtes des Saints et n'inscrivit pas cette solennité dans le calendrier. Sixte V ordonna de la célébrer dans les églises du monde entier, par une bulle publiée à cet effet à Rome, le 1<sup>er</sup> septembre 1585; dans cette bulle, il atteste que cette fête a été célébrée dès les temps les plus anciens par tous les peuples avec la plus grande vénération, et, par suite, il ordonna de la rétablir partout où elle serait tombée en oubli. Pour ce qui regarde l'histoire de cette fête, voyez Pierre Ribadeneira, dans son ouvrage *la Fleur des Saints* <sup>4</sup>; là vous trouverez l'histoire de la sainte Vierge écrite en forme de discours.

<sup>1</sup> *Novoc.*, tit. VII, chap. v. — <sup>2</sup> Liv. V de sa *Vie*, chap. dern. — <sup>3</sup> *Commentaire sur les Évangiles*, tom. III, traité XII. — <sup>4</sup> 1<sup>re</sup> Part., 21 novembre.

## FÊTE DE L'ANNONCIATION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

Par cette fête, l'Église honore la glorieuse Mère de Dieu, et en même temps elle honore ce mystère où, à la parole de l'Ange, Dieu se fit homme pour sauver le monde et où la Vierge devint vraiment la Mère de Dieu. Cette fête est de premier ordre, privilégiée et très-ancienne, comme nous le prouvent les ouvrages des anciens Pères, saint Ambroise, saint Augustin, saint Athanase, et surtout saint Grégoire le Thaumaturge, qui vivait en l'année 230. Cette fête était autrefois célébrée en Espagne le quinzième jour des calendes de janvier, c'est-à-dire le 18 décembre, comme on peut le voir dans le Concile de Laodicée <sup>1</sup>, et dans le 10<sup>e</sup> Concile de Tolède <sup>2</sup>, parce que le 25 mars, jour où le Christ a été conçu, tombe le plus souvent pendant la Semaine-Sainte, qui doit être plutôt consacrée à la tristesse et à la douleur à cause de la passion de Jésus-Christ qui se célèbre pendant ce temps-là. Il est prouvé que cette fête se célébrait le même jour, à l'époque des Apôtres. De même, l'église de Saint-Ambroise, pour le même motif, célébrait cette solennité le dimanche qui précède immédiatement le jour de la Noël, au témoignage de Gélase <sup>3</sup>. Ildefonse, archevêque de Tolède, changea cette solennité en la fête de l'Attente de l'enfantement dont nous parlerons plus bas. Mais l'Église catholique, tant grecque que latine, célèbre cette fête le huitième jour des calendes d'avril, c'est-à-dire le 25 mars, parce que c'est ce jour-là que « le Verbe s'est fait chair, » au témoignage de saint Augustin <sup>4</sup>, qui parle en ces termes : « C'est une tradition que nos Pères nous ont transmise et que la sage autorité de l'Église a conservée, que le huitième jour des calendes d'avril est le jour où l'on croit que le Christ a été conçu, comme aussi celui où il a souffert. »

Cette solennité de l'Incarnation du Christ et de l'Annonciation de la bienheureuse Vierge Marie est si remarquable que François Mayron, théologien assez connu, en parlant de l'Annonciation de la Vierge, n'hésite pas (si l'on considère ce qui s'est passé ce jour-là) à la placer

<sup>1</sup> Chap. II. — <sup>2</sup> Chap. 1<sup>er</sup>. — <sup>3</sup> Notes sur le Martyrologe. — <sup>4</sup> Liv. IV, sur la Trinité, chap. v.

avant toutes les autres solennités qui se rapportent à l'humanité de Jésus-Christ.

Voici ce qu'il dit :

« 1° L'incarnation du Christ, qui s'est accomplie le jour de l'Annonciation dans le sein de la Vierge, l'emporte d'abord sur la solennité de la Nativité du Seigneur; cette nativité est une grande solennité à cause de l'incarnation, car si l'incarnation ne l'avait pas précédée, Dieu ne serait pas né homme.

« 2° Elle l'emporte sur la solennité de la Présentation, lorsque Jésus fut offert dans le Temple, parce que le sein de la Vierge fut plus saint que le temple de Salomon.

« 3° Elle l'emporte sur la solennité de la Transfiguration, parce que, dans la transfiguration, le corps seul fut de nouveau resplendissant de lumière, tandis que, dans l'incarnation, l'âme du Christ resplendit intellectuellement de la lumière plus sublime de la gloire.

« 4° Elle l'emporte sur la solennité de la Consécration de son corps et de son sang, parce que, dans la consécration du pain et du vin, la divinité du Verbe ne dépendit pas de la force des paroles, mais seulement de la concomitance; tandis que, dans l'annonciation, la divinité dépendit de la force de l'incarnation, puisque l'humanité s'y unit hypostatiquement au Verbe.

« 5° Elle l'emporte sur la solennité de la Rédemption humaine qui fut accomplie dans la mort du Christ, parce que cette mort n'aurait pas été suffisante pour la rédemption du genre humain, si cette humanité n'avait été unie au Verbe divin; c'est pour cela que les actions du Christ ont eu une valeur infinie pour notre rédemption.

« 6° Elle l'emporte sur la solennité du Dépouillement des Enfers, car il ne descendit dans les Enfers que l'âme du Christ et sa divinité; tandis que, dans le sein de la bienheureuse Vierge, la divinité était avec le corps et l'âme.

« 7° Elle l'emporte sur la solennité de la Résurrection, parce que, dans la résurrection, l'âme du Christ fut unie avec le corps; tandis que, dans l'incarnation, la divinité fut unie avec l'humanité; or, dans ces deux unions, les deux termes de la dernière, à bien considérer leur nature, sont plus nobles.

« 8° Elle l'emporte sur la solennité de l'Ascension, car dans l'ascension l'humanité est montée, pour ainsi dire, localement à la droite du Père; tandis que, dans l'incarnation, l'humanité est montée personnellement, puisqu'elle a été élevée à la personne du Fils; or, il est plus beau d'être élevé à la dignité royale que d'être simplement placé sur un trône.

« 9° Elle l'emporte sur la solennité de la Pentecôte, puisque l'Esprit-Saint est descendu sur les Apôtres sous la forme de feu : le feu, en effet, n'était pas hypostatiquement uni à l'Esprit-Saint, mais il était seulement le signe sous lequel il voulut apparaître; tandis que, dans l'incarnation, le Fils de Dieu s'unit hypostatiquement la nature divine, afin d'opérer par elle, puisque les actions appartiennent aux suppôts.

« Ainsi, le jour de l'Annonciation est celui auquel s'applique à la lettre cette parole de Malachie <sup>1</sup> : « Qui pourra penser le jour de son arrivée? » c'est-à-dire dans la Vierge, car c'est pour nous un mystère incompréhensible par sa nature. »

Telles sont les paroles de Mayron.

C'est à juste titre qu'on peut appliquer à cette solennité cette parole de l'Écriture <sup>2</sup> : « Le jour des prémices sera vénérable et saint. »

Une autre preuve de la grandeur de ce mystère, c'est que lorsque l'Église en fait une commémoration solennelle, nous ne nous contentons pas d'incliner la tête, mais nous fléchissons le genou. Car lorsqu'on récite ces paroles du symbole : « Et il s'est fait homme, » ainsi que ces mots de l'Évangile : « Et le Verbe s'est fait chair, » nous fléchissons le genou et nous prosternons jusqu'à terre pour rendre grâces à Dieu d'un si grand bienfait. Dans l'Ordre des Frères prêcheurs, lorsqu'on récite ce bienfait dans le *Martyrologe*, la veille de la Naisance du Seigneur et de l'Annonciation de la bienheureuse Vierge Marie, tous ceux qui sont au chapitre tombent la face contre terre et ils demeurent un instant prosternés, adorant le Seigneur pour un bienfait si ineffable. Et c'est avec raison; car quoique le Dieu très-bon et très-grand doive être honoré avec une extrême humilité, soit d'esprit, soit de corps, pour tous les biens qu'il a prodigués au genre

<sup>1</sup> Chap. III, v. 2. — <sup>2</sup> *Nombres*, xxviii, 26.

humain, cependant il mérite une vénération toute spéciale pour avoir daigné se faire homme, et cette vénération doit se traduire par l'humiliation du corps et la dévotion de l'âme. Satan lui-même nous en fournit une preuve, comme on peut le voir dans le *Miroir des exemples*<sup>1</sup>. Un moine était au chœur; au moment où l'on chantait : *Et homo factus est*, tous les Frères s'inclinèrent et fléchirent le genou; pour lui, il se tint debout, tête droite, et sans faire la gémulation. Alors le démon s'approche et lui donne un soufflet : « O ingrat ! comment oses-tu te tenir ainsi debout ? Pourquoi ne fléchis-tu pas les genoux comme les autres ? N'entends-tu pas que Dieu s'est fait homme pour vous, hommes, et pour votre salut ? Si Dieu avait fait cela pour nous, attachés à lui pour toujours, nous nous prosternerions sans cesse. » Ce récit est tiré des *Mélanges* de Martin de Navarre.

Disons maintenant quelques mots sur les louanges que l'on doit rendre en ce jour à la bienheureuse Vierge Marie. Sainte Gertrude, de l'Ordre de Saint-Benoît, désirait savoir par quel genre d'hommages elle pourrait honorer la bienheureuse Vierge dans le saint jour de l'Annonciation, la Reine du Ciel le lui enseigna : « Quiconque, dit-elle, pendant l'octave, dirait chaque jour avec dévotion trente-cinq *Ave, Maria*, en mémoire de ces jours que le Seigneur Jésus passa dans son sein, ferait envers elle un acte de soumission qui lui serait aussi agréable que si, dans ce jour où elle conçut le Seigneur, il se fût présenté à elle et lui eût chaque jour rendu les hommages les plus empressés jusqu'au jour de l'enfantement; la sainte Vierge lui aurait alors accordé tout ce qu'il aurait demandé d'elle : de même, elle accordera maintenant tout ce qu'on lui demandera, si on lui rend ce genre d'hommages<sup>2</sup>. »

Beaucoup de personnes jeûnent pendant toute l'année le jour où est tombée, cette année-là, l'Annonciation de la bienheureuse Vierge Marie. Nous montrerons plus loin combien cette dévotion est agréable à la sainte Vierge.

<sup>1</sup> *Distinct.* ix, exempl. 75. — <sup>2</sup> *Révélation de sainte Gertrude*, liv IV, chap. xii.



## FÊTE DE LA VISITATION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

Dans cette solennité, l'Église honore la glorieuse Vierge, Mère de Dieu, en souvenir de la condescendance qu'elle eut lorsque, bien qu'elle fût la Mère de Dieu et qu'elle portât dans son sein le Christ, Notre-Seigneur, pour nous donner un sublime exemple d'humilité, elle daigna aller rendre visite à sa cousine Élisabeth, et, qu'en la saluant, elle sanctifia Jean Baptiste encore dans le sein de sa mère. Cette fête fut instituée par Urbain VI, vers l'année 1385, et confirmée, ou plutôt promulguée, par Boniface IX, en l'année 1389, dans le but d'implorer la Mère de Dieu pour qu'elle fît disparaître de l'Église ce schisme si regrettable qui, au rapport de Bzowski, dura cinquante ans. Notre Ordre célèbre l'octave de cette fête, comme l'octave de la fête du Saint-Sacrement, sous le rapport des indulgences; il en est de même des Prémontrés, des Cisterciens, des moines de Cluny, des Augustins, des Carmes, des Célestins. Quant aux méditations qu'on peut faire sur le mystère de cette fête, on les trouvera plus bas, à l'invocation *Rose mystique*. Là, nous expliquerons tout ce qu'on peut méditer sur chaque mystère du très-saint Rosaire.

## FÊTE DE LA PURIFICATION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

On célèbre cette fête en l'honneur de Siméon, qui accourut au-devant du Christ, lorsqu'il venait dans le Temple avec la Mère de Dieu; c'est pour cela que les Grecs appellent cette fête « Hypopante du Seigneur, » c'est-à-dire action d'aller au-devant, à la rencontre du Seigneur.

C'est pour cela que, dans cette fête, l'Église commence la messe par ces paroles : « Voici qu'arrive le Dominateur, le Seigneur, » comme pour nous inviter à courir au-devant de Jésus-Christ.

Autrefois, les Latins appelaient ce jour « fête de la Présentation de Jésus Christ, ou fête de Siméon et d'Anne. » De nos jours, les Chrétiens d'Afrique la nomment « Solennité de Siméon, » comme le raconte François Alvarez. Pour nous, nous l'appelons « fête de la Purification de la bienheureuse Vierge Marie, » d'après l'histoire

évangélique suivant laquelle, à pareil jour, la très-pure Vierge se rendit au temple de Jérusalem comme pour se purifier, selon l'usage de la loi mosaïque.

Cette fête fut célébrée pour la première fois dans l'Église grecque, sous l'empereur Justinien, à l'occasion d'une grande mortalité qui désolait Constantinople, et qui fut chassée par le secours de la Mère de Dieu, en l'année 542; c'est le diacre Paul qui raconte ce fait dans ses *Mélanges historiques*; Saint Antonin<sup>1</sup> et Sigebert<sup>2</sup> rendent le même témoignage.

Dans l'Église latine, cette fête fut établie par Gélase, pontife romain, qui gouverna l'Église romaine trente ans avant le règne de l'empereur Justinien. Ce pape abolit par des lois ecclésiastiques les Lupercales qui se célébraient ordinairement à Rome au mois de février, et qui duraient encore à cette époque; il écrivit en outre un Commentaire contre le sénateur Adromaque et les autres partisans zélés des Lupercales romaines. Ce mémoire commence par ces mots : *Sedentes quidam in domibus suis, nescientes neque quæ loquantur*, etc. Après avoir aboli les Lupercales, il établit la fête de la Purification de la bienheureuse Vierge Marie, ou plutôt il la rétablit, car Jean de Carthagène la fait remonter aux Apôtres<sup>3</sup>.

Le pape Sergius, comme on le voit dans l'*Ordo* romain, ajouta à cette solennité des litanies établies de manière que le clergé, sortant avec le peuple de l'église de Saint-Adrien, s'avancât avec des cierges bénits pour cet usage, jusqu'à la basilique de Sainte-Marie Majeure; c'est ce que racontent, dans les *Actes des pontifes*, Albin<sup>4</sup> et Amale<sup>5</sup>. Mais l'usage des cierges dans cette fête est beaucoup plus ancien; car saint Éloi, évêque de Châlons, qui vivait avant le pape Sergius, en l'année 663, dans un sermon qu'il prononça sur cette solennité, traita assez longuement le mystère des cierges.

Or, ces cierges étaient portés et sont encore portés dans cette fête pour plusieurs motifs :

1<sup>o</sup> Pour changer en usage chrétien une coutume païenne. Dans les diverses cérémonies en l'honneur de leurs faux dieux, les supersti-

<sup>1</sup> *Histoire*, pag. 2, tit. XII, § 5. — <sup>2</sup> *Chronique sur l'année 542*. — <sup>3</sup> Tom. II, liv. VIII, homélie XII. — <sup>4</sup> *Devoirs ecclésiastiques*, liv. II. — <sup>5</sup> Liv. III, chap. XLIII.

tiens Païens, ou imitateurs ou corrupteurs de la Religion divine, faisaient un grand usage de cierges et de flambeaux, comme le montre cet ancien proverbe de Platon et d'Aristote sur la manière de se passer les cierges : « *Lampada cursu tradere* : Livrer les flambeaux en courant; » c'est-à-dire léguer ses fonctions à un autre, comme par succession. Ce proverbe vient de la coutume qu'avaient les lampadophores, dans les jeux lampadodromiques (de la course avec les flambeaux), de céder leurs flambeaux à d'autres, s'ils les avaient portés en courant jusqu'à la borne sans les éteindre.

Les Romains célébraient trois fêtes de lumineaires. La première en l'honneur de Proserpine : Pluton, dieu des Enfers, s'étant épris pour elle d'un amour passionné, l'épousa et en fit une déesse. C'est pour cela que, le 1<sup>er</sup> février, les femmes romaines portaient en son honneur des flambeaux pendant toute la nuit. La seconde se célébrait en l'honneur de Junon, mère de Mars; dans cette fête, de lustre en lustre, c'est-à-dire de cinq ans en cinq ans, ils avaient l'habitude de passer toute la nuit avec des flambeaux en l'honneur de la déesse, et c'est par ces cérémonies, d'ailleurs profanes, qu'ils pensaient se purifier. Voilà pourquoi *februare*, chez les anciens, signifie purifier, comme l'indique Varron dans *l'Histoire du peuple romain*. La troisième fête des lumineaires était celle qui se célébrait en l'honneur de tous les dieux infernaux, dans le but de les apaiser et de les porter à la miséricorde, afin qu'ils traitassent avec plus de douceur les morts appartenant à la famille de ceux qui les priaient. Or, comme il était difficile d'abandonner d'anciennes habitudes, quelques Romains, même après avoir embrassé la foi, célébraient encore dans le mois de février ces fêtes des lumineaires. Que fit l'Église? Ces habitudes profanes de flambeaux et de sacrifices, elle les tourna en l'honneur de Dieu et de sa Mère, la Vierge Marie; elle attacha à ce jour, de préférence à tout autre, cette cérémonie qui représente la vraie lumière éclairant pour la première fois Jérusalem et son Temple, la vraie lumière préparée par Dieu et envoyée du Ciel, qui brilla pour la révélation des nations et la gloire du peuple d'Israël, et qui, par ses rayons, réjouit tellement les yeux affaiblis du vieillard Siméon que, faisant entendre le chant du cygne, il s'abandonna tout entier aux élans

de sa joie et s'écria : « Seigneur, maintenant laissez aller en paix votre serviteur. » Nous offrons donc au vrai Dieu l'honneur qu'à pareil jour les Païens rendaient à leurs fausses divinités. Les Païens portaient des flambeaux en l'honneur de Proserpine, épouse du dieu des Enfers : pour nous, nous les portons en l'honneur de Marie, Épouse et Mère du vrai Dieu. Ils parcouraient toute la ville en l'honneur de Junon, mère du dieu de la guerre : pour nous, nous faisons le tour de tout le temple en l'honneur de Marie, Mère du Dieu de la paix. Les Romains priaient Proserpine pour qu'elle leur obtint des grâces de son époux : nous prions Marie pour qu'elle nous obtienne de son Époux la grâce de l'Esprit-Saint ; c'est pour cela que nous l'appelons dans nos chants : « Marie, Mère de grâce. » Ils honoraient Junon, pour pouvoir vaincre par son intercession : nous honorons Marie, pour obtenir par ses prières et ses mérites la victoire sur nos ennemis, tant visibles qu'invisibles. Ils vénéraient les démons pour les porter à la miséricorde envers les morts de leur famille : nous vénérons la Mère de Dieu, pour qu'à ceux de notre famille qui sont morts elle obtienne de Dieu le pardon de leurs péchés. O sainte transformation, ô institution pieuse, ô pensée salutaire ! Innocent III en fait mention, ainsi que l'abbé Guerrie dans son *Sermon sur la Purification de la bienheureuse Vierge Marie*.

2° On porte en ce jour des cierges allumés pour représenter la marche de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et de saint Joseph. Ce fut, en effet, comme une certaine procession qui eut lieu en ce jour de la présentation du Christ Notre-Seigneur, alors que la sainte Vierge vint au Temple avec saint Joseph, et que Siméon et Anne, ces âmes remplies de la grâce divine, se joignirent à eux, avec des hymnes et des chants, transportés de joie et animés de l'esprit prophétique.

Saint Bernard, dans son second sermon sur la fête de ce jour, dit : « Joseph et Marie offrent un sacrifice de louange, un sacrifice du matin ; Siméon et Anne le reçoivent. » A eux quatre ils célébrèrent la procession qui est rappelée à la mémoire du monde par les louanges solennelles qu'on chante en ce jour sur tous les points du globe.

3° Pour engager les fidèles par cette cérémonie à imiter ces vierges sages qui, suivant que nous l'enseigne la parabole de l'Évangile, n'entrèrent pas dans la salle nuptiale du Christ, l'Époux, sans avoir allumé leurs lampes. C'est saint Innocent qui donne cette raison <sup>1</sup>.

4° Pour des raisons mystiques, soit du côté de Jésus-Christ, soit du côté de la sainte Vierge, soit de notre propre côté.

Du côté du Christ, nous portons des cierges pour rendre témoignage de sa pureté, de son innocence, de son amour. Le cierge se compose de cire, de mèche et de flamme ; le Christ est composé d'un corps, d'une âme et de la divinité. La cire représente son corps. La cire, en effet, est l'œuvre des abeilles qui la produisent sans commixtion charnelle ; la chair du Christ est engendrée de la chair sans semence. La cire est tirée de parfums suaves et variés ; la chair du Christ est formée d'une chair embaumée du plus suave des parfums, celui de toutes les vertus. C'est pour cela qu'il dit lui-même par la bouche du prophète <sup>2</sup> : « Mon cœur est devenu comme une cire liquéfiée. » La mèche blanche dans le cierge représente la blancheur éclatante et l'innocence du Christ ; c'est de lui que l'Épouse dit <sup>3</sup> : « Mon bien-aimé est blanc et vermeil. » La mèche, enduite de cire tout autour, représente son âme sacrée qui se cache dans une chair sainte. La flamme est l'image de sa divinité. Il y a, en effet, entre la divinité et la flamme une grande ressemblance. La flamme est une qualité très-rapide, très-efficace, impassible, très-pure, qu'aucune souillure ne peut salir même en se mêlant à elle, apportant la chaleur, la clarté, la joie, rendant toutes choses visibles, procurant à tous les êtres vivants la vie et la force. Telle est en tout point la divinité. En outre, de même que le cierge se consume tout entier en feu à notre usage, ainsi le Christ s'est offert tout entier pour nous ; il a exposé sa chair aux blessures, son sang à de fréquentes effusions, son âme à la tristesse et aux souffrances ; enfin, il a donné sa déité en nourriture à ses adorateurs, nourriture pleine de délices.

Du côté de la sainte Vierge, on porte des cierges en ce jour, parce que, semblable à un candélabre d'or, elle a porté le Christ, lumière

<sup>1</sup> Sermon sur la Purification. — <sup>2</sup> Ps. xxi, v. 14. — <sup>3</sup> Cantique des cantiques chap. v, v. 10.

éclatante qui resplendit dans le Ciel et sur la terre. Le prophète Zacharie le voyait en esprit lorsqu'il s'écria : « Voici le candélabre tout d'or et flamme qui y brille. » Le candélabre est la bienheureuse Vierge Marie, au témoignage de saint Anastase, évêque de Nicée, qui s'exprime ainsi <sup>1</sup> : « Qui est le candélabre? c'est la sainte Vierge Marie. Pourquoi est-elle un candélabre? parce qu'elle a porté une lumière qui ne provient point de la matière, le Dieu incarné. Pourquoi est-elle un candélabre tout d'or? parce qu'après l'enfantement elle demeura Vierge. » Saint Épiphane, dans un sermon *sur les Gloires de la Vierge*, dit : « O candélabre virginal, qui a éclairé ceux qui étaient plongés dans les ténèbres! O candélabre virginal, qui chasse les ténèbres! O lumière resplendissante et candélabre virginal, qui reçut du trône du Très-Haut la flamme trois fois brillante, inextinguible, consubstantielle qui resplendit pour éclairer la terre! O candélabre virginal, dont Dieu a dit par la bouche du prophète : « Là, je « produirai la face de David; c'est là que j'ai préparé la lumière de mon « Christ! »

Ensuite, par ces cierges, nous rendons témoignage de la dignité, de la pureté et de la chasteté de la bienheureuse Vierge Marie :

1° Par la cire, nous rendons témoignage de l'excellence de la dignité de la Vierge Marie, qui n'eut jamais rien en elle des ténèbres des vices. Mais elle fut la plus éclairée de toutes les créatures, ce qu'indique son nom même, *Marie*, qui signifie éclairée, suivant l'opinion de saint Isidore, de saint Bernard et de saint Bonaventure.

2° La cire prouve la pureté de la Vierge Marie. En effet, de même que la cire est plus suave lorsque les abeilles la recueillent sur de plus pures fleurs, au témoignage de Pline <sup>2</sup>; ainsi Marie, plus pure que toutes les créatures par une œuvre spéciale, a été aussi plus suave qu'elles par la faveur de son Créateur. C'est pour cela que l'Esprit-Saint lui dit <sup>3</sup> : « Vous êtes belle, ô mon amie, vous êtes douce et resplendissante comme Jérusalem. »

3° La cire représente sa fécondité virginale. Car de même que l'abeille produit la cire sans commixtion charnelle; ainsi, la bienheu-

<sup>1</sup> LIII<sup>e</sup> Quest. *sur l'Écriture*. — <sup>2</sup> Liv. II. — <sup>3</sup> *Cantique des cantiques*, vi, 3.

reuse Vierge Marie a conçu et enfanté le Fils sans commerce charnel.

4° La mèche dans le cierge indique l'éclat de l'âme et de l'esprit de la bienheureuse Vierge qui brilla tellement par sa pureté, sa dignité et sa fécondité sans tache, qu'elle semblait entourée comme d'une cire incorruptible.

5° L'ardeur de la flamme représente l'amour si ardent de la Vierge; car elle brûle envers son Fils et envers nous d'un si grand amour, qu'on peut bien avec raison le comparer à l'ardeur du feu.

6° L'éclat de la flamme signifie la sainteté de sa vie; car elle a tellement brillé par sa vie et par les exemples qu'elle donnait de toutes les vertus, qu'elle a éclairé toutes les Églises. Aussi l'Église chante : « C'est aujourd'hui la Nativité de la sainte Vierge Marie, dont la vie éclatante resplendit dans toutes les Églises. »

De notre côté, cette cérémonie renferme plusieurs enseignements :

1° Par la lumière qui désigne la foi, elle nous engage à croire très-fermement ce que la foi nous prescrit pour le salut, cette foi dont Dieu se sert pour purifier nos cœurs.

2° L'ardeur de la flamme nous exhorte à l'amour, c'est-à-dire à aimer d'un ardent amour Dieu et le prochain.

3° La cire nous exhorte à l'obéissance, de telle sorte que tous les ordres divins demeurent imprimés dans nos cœurs avec la même facilité qu'une figure quelconque peut s'imprimer sur la cire.

4° La mèche cachée dans le cierge nous exhorte à la piété et à la simplicité d'intention, c'est-à-dire à cacher les bonnes œuvres que nous faisons, et à tout faire non pour notre bénéfice ni par hypocrisie, mais pour la gloire de Dieu.

De plus, en portant les cierges dans nos mains, nous sommes engagés à recevoir et à porter, pour ainsi dire dans nos mains, le Christ, comme la lumière du monde. Car c'est ainsi qu'il se nomme lui-même dans l'Évangéliste saint Jean, lorsqu'il dit : « Je suis la lumière du monde. » Il s'appelle encore flambeau allumé, par lequel il daigne éclairer les ténèbres de notre intelligence aveugle, et enflammer profondément nos cœurs des feux de son amour.

En portant les cierges, nous comprenons, en outre, que nous devons

imiter ces vierges sages qui, suivant que nous l'enseigne la parabole de l'Évangile, n'entrèrent pas dans la salle de l'Époux, du Christ, sans avoir allumé leurs lampes ; de même, comme nous le conseille saint Innocent <sup>1</sup>, portons ouvertement les flambeaux de la foi allumés par le feu de l'amour divin. Voyez plus loin les autres raisons de cette cérémonie <sup>2</sup>.

Arrière donc les hérétiques à l'esprit infernal qui accusent comme superstitieuse cette sainte coutume des cierges, cette cérémonie si antique, si pieuse, et par suite si agréable au Ciel ! Nous allumons des cierges non point en dehors de la parole de Dieu, comme le débitent les hérétiques, mais bien appuyés sur l'autorité divine. En effet, Dieu, dans l'*Exode* <sup>3</sup>, ordonnait entre autres choses, aux Israélites, de placer devant lui sept lampes. Dans le même livre <sup>4</sup>, il dit à Moïse : « Qu'ils vous apportent l'huile, afin que la lampe brûle toujours dans le témoignage du tabernacle. » Dans le *Lévitique*, il est dit <sup>5</sup> : « Ordonnez aux enfants d'Israël de vous apporter de l'huile d'olive très-pure et très-claire, pour en faire toujours brûler dans les lampes. » Dans le 1<sup>er</sup> livre des *Machabées*, le texte sacré rapporte qu'après qu'Antiochus eut profané le Temple, Judas Machabée rétablit tout et ralluma toutes les lampes : « Et ils allumèrent les lampes qui étaient sur le candélabre et qui brillaient dans le Temple. »

En outre, si nous allumons en ce jour des flambeaux, ce n'est point pour dissiper les ténèbres, comme le pensent les gens de peu d'esprit, mais c'est pour montrer notre joie de ce que, en ce jour, a paru la lumière pour la révélation des nations, comme l'a remarqué saint Cyrille, de Jérusalem, dans un sermon sur la purification de la sainte Vierge Marie. Bien plus, Césaire raconte qu'on a vu les bienheureux habitants des cieux, en ce jour, aller eux-mêmes en procession avec des cierges allumés <sup>6</sup>.

Dans un village de France appelé Quido, vivait une jeune fille noble et pieuse, mais paralytique ; elle se livrait tellement à la prière, aux jeûnes et à la contemplation divine, qu'elle ne pouvait supporter

<sup>1</sup> 1<sup>me</sup> Sermon sur la Purification de la bienheureuse Vierge Marie. — <sup>2</sup> Conf. 264, § 1<sup>er</sup>. — <sup>3</sup> xxv, 37. — <sup>4</sup> xxvii, 20. — <sup>5</sup> xxiv, 2. — <sup>6</sup> Liv. VII, des Miracles, chap. xx.



aucune nourriture corporelle et qu'elle ne pouvait prendre qu'un peu de jus de raisin; elle était très-hospitalière, ce qui lui mérita l'esprit de prophétie; son père chargea un prêtre et des ministres sacrés de lui célébrer les divins mystères. Or, le jour de la Purification de notre Reine, la sainte Vierge Marie, les clercs et les autres ministres étaient absents par la volonté divine; elle était seule dans son lit, et, toute triste, elle se disait en elle-même : « Maintenant tu es seule ici étendue dans ta couche, et tu ne rends à la bienheureuse Marie, Mère de Dieu, aucun des hommages que l'Église entière a coutume de lui rendre en ce jour. » Tandis qu'elle était occupée de ces pensées, par une puissance admirable de Dieu, son esprit fut tiré de son corps et transporté par un Ange dans la céleste Jérusalem; là, elle vit une immense procession formée des divers ordres de la cité bienheureuse : des patriarches, des prophètes, des Apôtres, des martyrs, des Confesseurs, des vierges et d'autres fidèles; ils s'avançaient deux à deux, portant dans leurs mains des cierges allumés; ils chantaient les antiennes ou répons que l'Église militante a coutume de chanter en ce jour, et observaient les stations voulues. L'Ange qui avait conduit la vierge la plaça à côté d'une autre vierge qu'il savait être d'un égal mérite, et lui donna un cierge allumé. Tout était si beau, si resplendissant de gloire, quoique la gloire fût à divers degrés dans chacun des bienheureux, qu'aucune langue ne peut le dire. Le Sauveur, qui est le chef de tous les Saints, la splendeur de la gloire, le soleil de justice, revêtu des ornements pontificaux, portant sur sa tête la mitre, ayant le sceptre, les gants, l'anneau et les autres ornements épiscopaux, venait le dernier avec Marie, sa très-sainte Mère, dont toute l'armée céleste admirait la beauté. Lorsque, après la troisième station, il eut entonné l'antienne *Hodie beata Maria puerum Jesum præsentavit*, etc., on entra dans un temple tout d'or et de pierres précieuses. Ensuite, tous commencèrent à chanter en chœur l'introït de la messe : *Suscepimus Deus misericordiam tuam*. Pendant ce temps, le Christ montait à l'autel; lorsque les chœurs eurent fin de chanter alternativement le *Kyrie, eleison*, après le *Gloria in excelsis Deo* que Notre-Seigneur lui-même, Jésus-Christ, entonna, saint Étienne, premier martyr, lut l'épître du livre du prophète Malachie :

*Ecce ego mitto Angelum meum*; puis saint Jean l'Évangéliste, revêtu d'une dalmatique, lut l'Évangile selon saint Luc : *Postquam impleti sunt dies purificationis Mariæ, etc.*; cette lecture achevée, le Seigneur, selon l'usage de son ordre, revint sur les marches de l'autel et reçut les cierges qu'on lui présentait. Or, la jeune fille dont nous avons parlé, sentant par son esprit qu'elle devait retourner à son corps, ne voulut point offrir son cierge, même malgré l'ordre de son Ange; elle voulait le porter avec elle sur la terre. L'Ange, voyant cela, brisa le cierge dans sa main, emporta la partie supérieure et lui laissa le reste. Ainsi, étant retournée à son corps, elle se trouva avec cette moitié de cierge qu'elle avait retenue dans sa main; ce cierge était, et est peut-être encore aujourd'hui, la cause d'un grand nombre de prodiges; les malades obtiennent leur guérison en buvant de l'eau qui a coulé sur ce cierge. Cette vision était si évidente et si sublime qu'elle ne pouvait pas comprendre comment elle avait eu lieu; aussi, lorsqu'on l'interrogeait sur ce sujet, répondait-elle par cette parole de l'Apôtre : « Est-ce dans mon corps, est-ce hors de mon corps? je n'en sais rien, Dieu le sait. »

On bénit les cierges en ce jour :

1° Pour qu'ils aient sur terre et sur mer la vertu de guérir les âmes et les corps;

2° Pour que le démon et toutes les embûches ourdies par son habileté soient chassés du lieu où les cierges sont allumés;

3° Pour que nos esprits et nos cœurs soient éclairés par la lumière invisible et la splendeur de l'Esprit-Saint, pour qu'ils ne soient pas aveuglés par les péchés et les vices, afin que nous puissions voir ce qui est agréable à Dieu et utile à notre salut;

4° Pour que, avec la lumière de la foi soit allumé dans nos âmes le feu de la charité qui nous conduise à la lumière sans fin, à la vie éternelle. Cette considération fait que nous ne sommes pas aujourd'hui de vains et ridicules porteurs de flambeaux, et que nous ne cherchons pas avec Diogène des hommes en plein midi, mais que nous proclamons Dieu et sa gloire, et que nous tâchons de chasser en ce jour les ténèbres de notre esprit.

On rapporte que sainte Marie d'Oignies avait coutume, toutes les

années, le jour de la fête de la Purification de la sainte Vierge, de voir cette Vierge très-pure offrir son Fils dans le Temple et Siméon accourir à sa rencontre et embrasser le divin Enfant. Cette vue était pour elle une source aussi grande de dévotion et de joie que si elle avait pu voir des yeux du corps et de ceux de l'âme cette action admirable et toute céleste, le jour même où elle s'accomplit. C'est Jacques de Vitry qui rapporte ce trait dans la vie de cette Sainte. Fasse le Ciel que nous puissions, nous aussi, contempler des yeux de l'âme les mystères de ce jour ! Mais que doivent contempler les yeux de notre âme ? quelles sont les méditations pieuses et affectueuses auxquelles notre âme doit se livrer ? Nous le montrerons plus loin, lorsque, au milieu des mystères du très-saint Rosaire, nous expliquerons en particulier celui de la Purification et les méditations qui s'y rapportent. Voyez plus bas l'invocation de *Rose mystique* et la Conférence où l'on donne la manière de méditer le quatrième mystère de la première partie joyeuse.

#### FÊTE DE L'ASSOMPTION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

Cette fête, parmi les autres solennités de la Mère de Dieu, est de beaucoup la plus auguste et la plus grande, parce qu'elle nous représente la gloire et le triomphe de la très-sainte Vierge. Aussi, dans l'Ordre des Prêcheurs, l'Église chante-t-elle pendant cette fête : « C'est aujourd'hui cette fête illustre bien supérieure aux fêtes de tous les Saints, où glorieuse et heureuse (la Vierge) est montée au milieu de l'admiration de tous les ordres de la cour céleste, où dans sa bonté elle n'oubliera jamais ceux qui pensent à elle. » Une preuve éclatante de ce que nous venons de dire, c'est que c'est la seule de toutes les fêtes de la bienheureuse Vierge Marie que l'Église tout entière fasse précéder d'un jour de jeûne de précepte, et que, dans l'Ordre des Prêcheurs on la célèbre avec octave solennelle. Nous en parlerons plus bas.

Cette fête est célébrée, tant par les Latins que par les Grecs, le 18 des calendes de septembre, c'est-à-dire le 15 août, lorsque le soleil, d'après le sentiment des astrologues, s'arrête dans la constellation de la Vierge. Les sermons des Pères les plus anciens et les dis-

cours qu'ont fait à ce sujet saint Augustin et Ildephonse, Sophronius, André de Candie, Simon, Métaphraste, saint Jean Damascène et autres, prouvent qu'elle est très-ancienne. Nicéphore Calixte<sup>1</sup> raconte que l'empereur Maurice a institué la solennité de l'Assomption de la Vierge et ordonné d'en célébrer chaque année l'anniversaire. Ce n'est pas que cet empereur eût institué le premier cette fête, mais, après son institution par l'Église, il a ordonné de la publier et de la célébrer dans l'Orient où il régnait. Aussi saint Bernard, écrivant aux Lyonnais, leur dit-il qu'il a reçu cette solennité de l'Église. Il est déjà fait mention de cette fête par le pape saint Grégoire qui, dans son *Sacramentaire*, a laissé à la postérité une préface particulière pour ce jour. En outre, le pape Nicolas, premier de ce nom, qui régnait en l'an du Seigneur 860, dans son décret aux Bulgares où il rappelle tous les jeûnes qui s'observaient autrefois dans l'Église romaine, énumère aussi la veille de cette solennité. On en conclut donc qu'elle est très-ancienne.

Le Souverain-Pontife Léon IV a ajouté à cette fête l'octave, au témoignage de Sigebert dans sa *Chronique*, en l'année 847, à cette occasion que je vais raconter d'après Anastase le bibliothécaire, qui vivait en ce temps-là : Il y avait, à côté de l'église de Sainte-Lucie, martyre, un basilic qui, s'élançant d'une caverne, tuait un grand nombre de personnes par son souffle venimeux et remplissait la ville d'une grande terreur. Pour en délivrer le peuple, le pape Léon, le jour de l'Assomption de la bienheureuse Mère de Dieu, alla pieds nus avec le clergé et le peuple, portant avec eux l'image de la Vierge au milieu du chant des hymnes et des cantiques dans la crypte où le serpent était caché, et, s'étant mis à genoux, il pria Dieu avec larmes de chasser de ce lieu ce serpent cruel. La prière finie et la bénédiction donnée au peuple, le basilic chassé disparut<sup>2</sup>.

Pierre de Cluny<sup>3</sup> raconte un autre fait non moins extraordinaire, touchant cette solennité. Les Romains avaient coutume d'offrir, la veille de l'Assomption de la bienheureuse Vierge, dans l'église de Sainte-Marie Majeure, des cierges assez grands qu'on allumait vers

<sup>1</sup> Liv. XVII de son *Histoire*, chap. xxviii. — <sup>2</sup> Plotina, dans la *Vie de Léon IV*.  
— <sup>3</sup> Liv. II des *Miracles*, chap. iii.

le soir ; après avoir brûlé jusqu'au lendemain, on trouva après les secondes vêpres qu'ils n'avaient pas diminué du tout. Par ce miracle, Dieu a voulu montrer qu'il plaît à sa divine puissance que rien de ce qui est employé à honorer la bienheureuse Vierge ne puisse périr. Et Dieu a voulu que cela devint manifeste, non pas dans un lieu humble et ignoré, dans une ville plus ou moins petite, mais dans la ville capitale de l'univers, et non-seulement une fois, mais chaque année, par un effet de sa piété et de sa puissance divine. Le moine Pierre atteste que ce prodige a duré pendant cent ans et plus encore, jusqu'à l'époque où il vivait.

## 230<sup>e</sup> CONFÉRENCE

ON RÉFUTE LES CALOMNIES DES HÉRÉTIQUES QUI ATTAQUAIENT LA FÊTE  
DE L'ASSOMPTION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

SOMMAIRE. — 1. Avant-propos. — 2. Preuves de l'Assomption tirées de l'autorité des saints Pères. — 3. Révélation de sainte Brigitte. — 4. Preuves tirées de l'autorité de l'Église qui célèbre cette fête. — 5. Preuves tirées du sépulcre vide de la sainte Vierge. — 6. L'Assomption n'est pas opposée à l'Écriture. — 7. Elle ne répugne ni à la puissance divine. — 8. Ni à la volonté divine. — 9. Ni à l'honneur divin. — 10. Ni à la justice divine. — 11. Grâces plus particulières accordées ce jour-là. — 12. Fête de Notre-Dame des Neiges. — 13. Prerogatives, privilèges, indulgences attachés à l'église de Sainte-Marie Majeure ou Notre-Dame des Neiges.

I. — Quoique, parmi les Catholiques, il n'y ait aucune raison de douter de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie dans le Ciel, en corps et en âme, les hérétiques la nient effrontément, et s'opposent surtout à cette fête, parce que l'Écriture ne dit rien de l'Assomption de Marie dans le Ciel, en corps et en âme.

II. — Nous concédons, et gratuitement, que l'Écriture sainte ne dit rien sur ce point. Mais les Pères anciens, contemporains des Apôtres, le rapportent. Je mets de côté les Docteurs plus récents : le bienheureux Denis le Chartreux, Jean Gerson, le bienheureux Laurent, Justinien, saint Antonin de Florence, saint Bernardin de Sienne. Je passe sous silence la foule des Docteurs scolastiques : saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, le bienheureux Albert, le maître Richard de Maidstone. Je ne parle pas des graves historiens : Nicéphore, So-

crate, Siméon Métaphraste, Sozomène, Michel Glycan ; je ne veux rien dire de saint Bernard, de saint Fulbert de Chartres, de Richard, de Hugues, de saint Victor et des autres plus anciens : saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Chrysostome, saint Euthyme, saint Fulgent, Jean Damascène ; je citerai le théologien saint Denis de l'Aréopage, disciple de l'Apôtre saint Paul, ce témoin non auriculaire, mais oculaire, qui a raconté ce qu'il a vu ; qui, écrivant à Timothée, dans le *Livre des Noms divins* <sup>1</sup>, lui parle en ces termes : « Lorsque nous nous fûmes réunis chez nos chefs, inspirés par l'Esprit divin, nous et un grand nombre de nos saints frères, pour voir ce corps qui a été le principe de la vie, ou qui a donné naissance à la vie, et qui a reçu Dieu en lui, étaient présents : Jacques, le frère du Seigneur, et Pierre, la plus grande et la plus ancienne des sommités théologiques. »

Un certain Hilduin, cité par Baronius à propos des faits de l'an du Seigneur 48, voulait que ces paroles de saint Denis s'entendissent du sépulcre du Seigneur. Mathieu Galenus, dans sa préface *sur saint Denis de l'Aréopage*, pense que ces mêmes paroles doivent s'entendre de la maison de saint Jean. Mais le très-illustre et savant cardinal les a très-bien réfutés à ce même endroit.

De plus, ces paroles de saint Denis, citées plus haut, ont été appliquées à la bienheureuse Vierge par Nicéphore <sup>2</sup>, par saint Thomas, dans son *Commentaire de saint Denys*, et par Métaphraste. Damascène <sup>3</sup> s'exprime ainsi : « Étaient présents, avec les Apôtres, saint Timothée, premier évêque d'Éphèse, et Denis l'Aréopagite, comme il l'atteste lui-même, » etc.

Juvénal, archevêque de Jérusalem, pressé par l'empereur Marcien et la princesse Pulchérie de faire connaître son sentiment sur ce sujet, répondit, en présence de nombreux personnages, dans une grande assemblée de Pères, que lui-même, très-versé dans les choses qui touchaient à son Église de Jérusalem, avait embrassé cette version confirmée par la tradition longue et fidèle d'un grand nombre de personnes ; qu'au moment de la mort de la Vierge, les Apôtres étaient

<sup>1</sup> Chap. III. — <sup>2</sup> Liv. II et XXII. — <sup>3</sup> II<sup>e</sup> Discours *sur l'Assomption*.

venus à Jérusalem de différentes parties de l'univers ; qu'ils avaient passé trois jours au tombeau de Marie, Mère de Dieu, et que, lorsqu'ils l'ouvrèrent, ils n'y trouvèrent que le suaire, et que son chaste corps, déjà emporté, n'avait jamais paru. Cela est raconté par Nicéphore<sup>1</sup> et par Damascène<sup>2</sup>, qui raconte même le motif pour lequel le sépulcre fut ouvert, c'est-à-dire l'arrivée de l'Apôtre Thomas qui, venant trop tard aux funérailles de la Mère de Dieu, désirait vénérer ce corps qui avait porté Dieu.

III. — Cette Assomption de la Mère de Dieu fut révélée à sainte Brigitte, comme on peut le voir dans le livre I<sup>er</sup> de ses *Révélation*s<sup>3</sup>. La Mère de Dieu lui dit pourquoi son Assomption en corps et en âme ne fut pas connue dès le commencement : « Parce que, dit-elle, il fallait auparavant établir la foi en l'Ascension du Christ. »

IV. — Cette croyance est assez confirmée par le sentiment commun de l'Église, qui célèbre cette solennité sous le nom d'Assomption, par lequel elle indique que la Vierge Marie a été élevée au Ciel en corps et en âme; car, rigoureusement et proprement, le mot assomption se rapporte au corps. En effet, quoique les âmes des autres Saints soient parties dans le Ciel, on ne dit cependant pas qu'il y ait assomption, et leur fête ne se célèbre pas sous le nom d'assomption, mais de passage, de migration ou de naissance. On dit l'Ascension du Christ, parce qu'il est monté au Ciel par sa propre vertu<sup>4</sup>. Mais le passage de la Mère de Dieu de ce monde dans l'autre est appelé Assomption, parce que, par un privilège particulier de Dieu, elle a été transportée au Ciel en corps et en âme. Il serait donc à l'avenir regardé comme un téméraire celui qui nierait que la très-glorieuse Vierge a été transportée au Ciel en corps et en âme, qu'elle y a été reçue et placée au-dessus de tous les chœurs des Anges, puisque l'Église universelle le croit pieusement et le confesse. Je sais qu'Usuard et Adon, dans leur *Martyrologe*, ont douté de cette chose, mais ils ont été trompés par le Sermon *sur l'Assomption* de Sophronius, qui se trouve dans les œuvres de saint Jérôme. Car ces lettres, qui sont

<sup>1</sup> Liv. XV, chap. xiv. — <sup>2</sup> II<sup>e</sup> Discours *sur l'Assomption*. — <sup>3</sup> Chap. viii et ix; liv. VI, chap. lxi et lxii, et liv. VII, chap. xxvi. — <sup>4</sup> Voyez St. Thomas, III<sup>e</sup> part., quest. lvi, art. 3.

adressées à Eustochium et à Paula sur la mort de la sainte Vierge, sous le nom de saint Jérôme, et sont jointes à ses œuvres, ne sont point de saint Jérôme, mais de Sophronius, comme on le croit communément. Ou bien certainement quelqu'un parmi les modernes (je crains que ce ne soit Érasme) a inséré ces paroles dans le discours de Sophronius, comme l'affirme sérieusement et le prouve très-bien le cardinal Baronius, à l'année du Seigneur 48, où il réfute solidement tout ce qui est contenu dans ces écrits controuvés.

V. — En outre, la même vérité est très-bien prouvée par le sépulcre vide de la bienheureuse Vierge. Le sépulcre de la Mère de Dieu a existé dans le bourg de Gethsémani, dans la vallée de Josaphat, jusqu'au temps de Titus et de Vespasien, sous le règne desquels Jérusalem fut renversée, la Judée toute dévastée et le souvenir de ce monument auguste détruit chez les Chrétiens, de sorte qu'on ignora longtemps le lieu où était placé le sépulcre de la bienheureuse Marie. Aussi saint Jérôme, énumérant <sup>1</sup> les monuments des saints patriarches et des prophètes qui existaient de son temps, et que sainte Paule visitait véritablement avec un grand sentiment de piété, ne parle pas du sépulcre de Marie, comme si c'était une chose déjà complètement détruite et totalement oubliée.

Dans la suite cependant, par la volonté de Dieu, le sépulcre fut découvert. Le Dominicain Brocard, qui florissait il y a presque quatre cents ans, dans sa description de la Terre-Sainte, parle de ce sépulcre qu'il a vu de ses propres yeux, et il raconte que de son temps il était tellement couvert par les ruines d'autres édifices qu'il fallait y descendre par soixante degrés. Le vénérable Bède, au sujet des Lieux saints, dit que de son temps on montrait ce tombeau vide, et de nos jours on le montre taillé dans la pierre à ceux qui font le pèlerinage des Lieux saints dans la Palestine, comme le racontent ceux qui vont à Jérusalem pour satisfaire leur piété. Ainsi, ce qu'autrefois, selon saint Jérôme, l'Ange dit aux femmes sur la résurrection du Seigneur : « Venez et voyez le lieu où il avait été placé, et si vous ne voulez pas croire à mes paroles, croyez au sépulcre vide; » je le dirai aujourd'hui aux hérés-

<sup>1</sup> xxviii<sup>e</sup> Lettre.



tiques : « Venez, incroyables, et voyez le lieu où avait été déposée la Mère de Dieu, et si vous ne voulez pas croire à mes paroles, croyez au sépulcre vide. » Donc, contre le témoignage de tant de Saints; contre la croyance perpétuelle des Églises et contre l'expérience tombe *cel* argument, qu'il ne faut pas assurer ce qui n'est pas exprimé dans la sainte Écriture; comme s'il était contraire aux Écritures, à la puissance ou à la volonté, ou à l'honneur, ou à la justice de Dieu, que Marie ait été portée au Ciel en corps et en âme.

VI. — Cela n'est pas contraire à l'Écriture, puisque l'Écriture n'en parle pas. Bien plus, si nous regardions l'Écriture d'un œil bien sain, nous y trouverions clairement que le corps très-pur de la Vierge Marie, Mère de Dieu, a été transporté au Ciel. Qu'est-ce, en effet, ce que dit le prophète royal, dans le psaume LXIV, verset 7 : « La Reine se tint à sa droite avec un vêtement d'or, » si ce n'est que la Reine du Ciel, la Vierge Marie, se plaça à la droite de son Fils avec son corps glorifié qui est le vêtement d'or de l'âme? Ailleurs, au psaume CXXXI, verset 8, il dit : « Lève-toi, Seigneur, pour le repos, toi et l'arche de ta sanctification. » Pierre Galatin, dans *les Secrets de la vérité catholique*, livre VII, chapitre x, se sert de ces deux textes contre les Thalmudistes, pour prouver que la bienheureuse Marie est ressuscitée peu de temps après sa mort et qu'elle a été transportée dans le Ciel. Nicéphore, auteur non méprisable, se sert aussi de ce passage du psaume : « Lève-toi, Seigneur, » etc., pour prouver la même chose. Le passage suivant du psaume xv, verset 10 : « Vous ne souffrirez point que votre Saint éprouve la corruption du tombeau, » peut très-bien s'interpréter du corps non corrompu de Marie. Le Seigneur n'a pas souffert que son Saint, c'est-à-dire le Christ, éprouvât la corruption; il n'a pas voulu aussi que la Mère du Christ éprouvât la corruption. Saint Augustin, dans un sermon *sur l'Assomption*, dit : « Si le Christ a voulu conserver intègre la pudeur de sa Mère, pourquoi n'aurait-il pas voulu la préserver de l'infection de la pourriture? » Le même saint Docteur établit la même chose dans les graves paroles que voici : « Que le corps très-saint duquel le Christ a pris sa chair, et dans lequel il a uni la nature divine à la nature humaine, ait été livré aux vers, partage l'ignominie commune de la pourriture, qu'il soit rongé par

les vers, c'est ce que je crains de dire parce que je ne puis pas le croire. »

VII. — Cela répugnerait-il peut-être à la puissance divine? Nullement. Nous savons, en effet, que Dieu transporta Énoch en corps dans le Paradis; qu'il a entraîné Élie en corps dans le Ciel sur un char de feu; qu'il a porté le prophète Habacuc de la Judée à Babylone; que Paul a été ravi au troisième ciel (on ne sait pas s'il l'a été avec ou sans son corps). Nous savons que notre saint patriarche Dominique, saint Thomas d'Aquin, sainte Catherine de Sienne et les autres Saints extatiques étaient soulevés en l'air pendant qu'ils priaient, et, sans aucun appui, se tenaient suspendus par la véhémence de leur amour tout seul. Pourquoi donc ne concéderions-nous pas à la Mère de Dieu ce que nous accordons aux autres amis et serviteurs de Dieu, bien inférieurs à elle? Bien plus, il était convenable que la Vierge, Mère de Dieu, ressuscitât promptement, pour montrer la puissance divine dans la résurrection des hommes et surtout des femmes. Car de même que le Christ qui était homme était ressuscité depuis longtemps pour prouver la résurrection des hommes; de même, pour prouver la résurrection des femmes, il était convenable que quelque femme, au moins une, ressuscitât promptement après sa mort. Mais à qui cet honneur des prémices de la résurrection des femmes devait-il être accordé avec plus de justice qu'à Marie, qui fut la première des femmes en tant que bénie entre toutes et Mère de cet homme qui était ressuscité le premier, et qui est l'auteur et la source de la résurrection de tous?

Bien plus, il était non-seulement convenable qu'elle ressuscitât, mais encore qu'à l'instar de son Fils elle introduisît avec elle dans le Ciel un chœur de femmes comme Ève, Sara, Anne, sa mère, ressuscitée à cette occasion d'entre les morts. C'est ce qu'a enseigné avant moi, dans un discours sur ladite solennité, l'éloquent récollet, le savant orateur Philippe Bosquier, dans un discours sur la solennité présente, et il le prouve par le psaume LXIV, verset 4 : « Des vierges seront amenées au roi pour marcher après elle; » et encore par ce passage : « Le Christ, en montant dans le Ciel, conduisit captive la captivité. » Car, de même que l'Apôtre appelle le Christ : *Les prémices*

de ceux qui dorment, c'est-à-dire le premier de ceux qui ressuscitent pour la vie éternelle, le premier, dis-je, par le rang, par la dignité, par la causalité; de même, saint Athanase, dans l'Évangile sur la très-sainte Mère de Dieu, l'appelle : « Les prémices de la vie immortelle de tous les vivants, » mais après le Christ et non comme cause.

VIII. — Cela répugnerait-il peut-être à la volonté divine? Mais on ne peut pas le dire; car si Dieu a voulu que l'Arche d'alliance ne pourrît pas et ne tombât pas en putréfaction; car il a dit : « Tu feras l'arche en bois de séthim, » bois qui était incorruptible; si cette arche occupait la première place parmi les choses qui ont rapport au culte de Dieu dans le temple de Salomon, au milieu des objets qui appartenaient au temple; car elle était placée dans le Saint des saints, comme le soleil au milieu des astres, à combien plus forte raison était-il convenable pour lui de préserver de la pourriture Marie, cette arche animée de sa divinité et de la placer dans un rang sublime et élevé dans le temple de la gloire, parmi tous ses habitants qui chantent continuellement les louanges de Dieu! Aussi la bienheureuse Vierge chante-t-elle d'elle-même<sup>1</sup> : « J'ai été élevée comme un cèdre sur le Liban et comme un cyprès sur la montagne de Sion. » Le cèdre et le cyprès ne sont jamais atteints par la carie. C'est pourquoi la statue de Jupiter, faite de cèdre et placée sur le Capitole, fut trouvée après deux cents ans entière et intacte. Les Romains choisissaient aussi le cyprès pour faire des statues. Les livres en parchemin de Numa Pompilius ont été trouvés intacts à Rome, après être restés enfouis dans la terre pendant cinq cent trente-cinq ans, parce qu'ils avaient été enduits du suc de cèdre, comme le dit Pline, livre XIII, chapitre XIII. Et Platon, dans le VI<sup>e</sup> Livre *des Lois*, recommandait de les écrire sur du cèdre. De là vient que lorsque nous entendons quelqu'un émettre une pensée digne d'un souvenir éternel, nous disons : « Voilà des choses dignes du cèdre, » c'est-à-dire qui méritent d'être écrites sur le cèdre. Or, comme la bienheureuse Vierge Marie se compare au cèdre et au cyprès, elle indique assez clairement son incorruptibilité.

Mais nous pouvons conclure d'ailleurs la volonté divine au sujet de

<sup>1</sup> *Ecclésiastique*, xxiv, 17.

l'incorruptibilité de la Mère de Dieu. Les corps d'un grand nombre de Saints n'ont été attaqués ni par le feu, ni par la dent des animaux, ni par la pourriture. Le feu de Babylone respecta non-seulement les corps des trois enfants innocents, mais encore leurs habits et leurs cheveux. Le poisson marin rejeta sain et sauf Jonas qu'il avait avalé. Daniel demeura huit jours au milieu des lions sans être blessé. Les chaussures des Israélites et leurs habits, après les quarante années qu'ils passèrent dans le désert, n'étaient point déchirés ni usés de vétusté<sup>1</sup>. Le corps de saint Jean l'Évangéliste, selon le sentiment d'un grand nombre de Docteurs, demeura intact et ne fut ni dévoré par les vers du tombeau, ni dissous par la putréfaction. Quelques-uns pensent même qu'un grand nombre de Bienheureux sont déjà dans le Ciel en corps et en âme, surtout ceux dont le saint Évangéliste a dit : « Les corps d'un grand nombre de Saints qui étaient morts, sont ressuscités<sup>2</sup>. » Saint Épiphane<sup>3</sup>, saint Ambroise, saint Jérôme, Remi, saint Thomas et autres, pensent que ces Saints ne sont pas morts une seconde fois, mais qu'ils sont montés immortels dans le Ciel avec le Christ. On croit que Job, qui prophétisait : « Je verrai mon Dieu dans ma chair<sup>4</sup>, » était parmi eux ; David y était peut-être aussi, car saint Pierre, en parlant de lui, dit : « Son sépulcre est parmi nous. » Il n'a peut-être pas osé dire : « Son corps est parmi nous, » soupçonnant qu'il était monté dans le Ciel avec le Christ. Le rabbin Salomon, Israélite, dans une lettre au rabbin Isaac, chef de la Synagogue, s'exprime ainsi : « Quant à Moïse, il n'est pas douteux qu'il soit dans le Ciel en corps et en âme. » Et il le prouve parce que, dit l'Écriture<sup>5</sup> : « L'homme n'a pas connu son sépulcre jusqu'à ce jour. » D'après le sens qu'il leur donne, ces paroles ne signifient rien autre chose si ce n'est que Dieu l'a ressuscité et l'a emporté avec lui en corps et en âme. Si donc ni la pourriture ni les vers n'ont ravagé les corps de ces hommes, comment la terre absorberait-elle le corps de Marie, Mère de Dieu ? C'est ce que pensait saint Augustin, dans le passage déjà cité : « Si la volonté divine a daigné conserver intacts au milieu des flammes, non-seulement les corps, mais encore les habits des

<sup>1</sup> Deutéronome, xxix, 5. — <sup>2</sup> St. Matth., xxvii, 52. — <sup>3</sup> Hérésie LVII<sup>e</sup>. — <sup>4</sup> xix, 26.  
— <sup>5</sup> Deutéronome, xciv, 6.

trois enfants, pourquoi refuserait-elle de faire pour sa propre Mère ce qu'elle a fait pour le vêtement d'un autre? »

IX. — Cela répugnerait-il à son honneur? On ne peut pas le dire non plus. Dieu a honoré Marie en lui conservant intacte la pudeur de la virginité. Pourquoi ne l'honorerait-il pas en la préservant de l'infection de la pourriture? La pourriture et les vers étant l'opprobre de la condition humaine, et Jésus y étant étranger, Marie, dont il est prouvé que Jésus a tiré sa chair, doit à bon droit en être exempte. Car la chair de Jésus est la chair de Marie, et, sinon, quel honneur y aurait-il pour sa Mère s'il permettait qu'elle pourrît dans la terre et fût rongée par les vers, pendant que lui, assis à la droite de son Père, jouit de ses biens précieux?

Ajoutez à cela que le Christ a voulu que les os des autres Saints inférieurs à Marie, même les corps entiers de quelques-uns d'entre eux, comme de sainte Cécile, de l'enfant Siméon de Trente, de sainte Catherine de l'Ordre de sainte Claire et autres, fussent découverts, déterrés, enfermés dans des reliquaires d'or, d'argent, et magnifiquement ornés de pierres précieuses, ensuite placés dans des cassettes sur les autels et vénérés par tout le monde. Et il permettrait que le corps de sa Mère fût enseveli depuis tant de siècles dans la poussière et pourri dans les entrailles de la terre, et que son tombeau ne fût connu de personne! Est-ce aimer une mère et l'honorer, de tirer son corps d'un sépulcre connu et de le placer dans un tombeau inconnu, pour qu'elle ne soit ni honorée, ni couverte de fleurs, ni placée sur les autels avec les reliques des autres Saints? Que ferait un ennemi si un fils agissait ainsi? Mais il ne convenait pas non plus à Dieu le Père d'ensevelir dans les ténèbres le corps de sa Fille bien-aimée, pour ainsi dire de son Épouse et de sa compagne dans la génération de son Fils. Il ne convenait pas non plus au Saint-Esprit d'être assez peu délicat et même assez cruel envers son Épouse, la Vierge Marie, devenue féconde par son opération ineffable, pour laisser son corps dans les entrailles de la terre, enseveli dans quelque région connue ou inconnue. Il faut donc croire que la bienheureuse Vierge Marie a été transportée dans le Ciel en corps et en âme.

En outre, l'on tire un argument qui n'est pas sans valeur de l'honneur qui est dû à une mère.

C'est le devoir d'un fils bien né, lorsque la fortune l'a élevé aux plus hautes dignités, d'y faire monter aussi ses parents et de les faire participer à ses honneurs. Ainsi, Joseph, constitué ministre du roi et seigneur de l'Égypte, appela auprès de lui son père et toute sa famille, lui envoya des chars et des chevaux pour le transporter en Égypte <sup>1</sup>. Salomon aussi courut au-devant de sa mère qui venait le voir pour les affaires d'Adonias, lui éleva un trône et la fit asseoir à sa droite <sup>2</sup>. Que dirons-nous donc du Christ, qui lui-même a porté une loi ordonnant d'honorer ses parents, si lui-même, le premier, l'avait transgressée et violée? Non, il n'en est pas ainsi.

Donc, parvenu à la droite du Père et participant à son règne, il reçut sa Mère auprès de lui tout de suite après sa mort, et la fit participer à sa gloire en corps et en âme. Saint Augustin, dans son sermon sur l'Assomption dit : « Il convenait à la bonté du Seigneur de conserver l'honneur de sa Mère, lui qui n'est pas venu détruire, mais remplir la loi qui ordonne d'honorer sa mère, car la pourriture et les vers sont l'opprobre de la condition humaine.

X. — Cela répugne-t-il à la justice divine? Non, cela lui convient même. Les anciens prophètes ont cherché autant que possible à être agréables à leurs hôtes, en multipliant leurs maigres provisions et quelquefois en ressuscitant leurs enfants, comme l'Écriture le rapporte d'Élie <sup>3</sup> et d'Élisée <sup>4</sup>. Le Christ lui-même ressuscita Lazare en compensation de l'hospitalité qu'il avait reçue de Marthe, sa sœur, et récompensa par la guérison de toute sa maison celle qu'il reçut de Zachée. Car il est juste de rendre bienfait pour bienfait et de faire au prochain le bien que nous en avons reçu. Mais la Vierge Marie a reçu chez elle le Fils de Dieu venant dans ce monde, lui a fait un lit de son sein, lui a donné un corps, l'a enveloppé de langes convenables lorsqu'il venait de naître; elle l'a allaité, nourri, soigné, ensuite lorsqu'il commençait à être grand, elle l'a revêtu d'une tunique sans couture; enfin, pendant trente ans, elle l'a gardé chez elle non comme

<sup>1</sup> Genèse, XLVI. — <sup>2</sup> III<sup>e</sup> Livre des Rois, 2. — <sup>3</sup> Ibid., III, 27. — <sup>4</sup> Ibid., IV, 4.

un hôte, mais comme son Fils bien-aimé et ses délices. Donc, le Christ, hôte toujours très-reconnaissant, a reçu auprès de lui, dès qu'elle a été morte, Marie, sa Mère si chère, si pleine de sollicitude et si hospitalière, et dans le palais céleste il l'a placée à sa droite.

Rahab a échappé à la mort et a été protégée parce qu'elle avait reçu dans sa maison les espions des Juifs<sup>1</sup>, et il ne serait pas donné à la Vierge, Mère de Dieu, d'échapper à la corruption, elle qui a donné au Fils de Dieu l'hospitalité dans son sein, qui l'a porté pendant neuf mois et l'a nourri de son propre lait!

César-Auguste a épargné la ville d'Alexandrie et empêcha qu'elle ne fût détruite, soit à cause de sa grandeur et de sa beauté, soit à cause de son fondateur Alexandre, soit enfin en considération de son ami Arius, comme le dit Plutarque dans les *Apophthegmes*; et le Christ ne ferait pas la même chose pour sa Mère! César a épargné Alexandrie à cause d'Alexandre et d'Arius, son ami; et le Christ n'épargnerait pas le corps de sa Mère à cause de lui!

Les villes rebelles sont rasées. La chair de la Vierge n'a jamais fait à l'esprit la moindre résistance; pourquoi serait-elle donc réduite en cendres?

Il fallait donc que Celle qui a donné au Verbe de Dieu l'hospitalité dans son sein fût placée dans les tabernacles divins de son Fils. Il fallait que le corps de Celle qui, en enfantant, a conservé sa virginité antique, fût placée dans le palais de son Dieu. Il fallait que l'Épouse que le Père céleste s'est choisie demeurât dans la céleste chambre nuptiale. Il fallait que Celle qui a vu avec douleur son Fils suspendu à une croix le vît dans la gloire, règnant déjà et assis avec son Père. Comment, en effet, l'âme serait-elle dans les délices du Ciel, tandis que le corps qui a donné la vie au monde serait condamné dans la terre aux vers et à la pourriture? L'Arche d'alliance, qui était inanimée, aurait joui de l'incorruptibilité, et l'Arche vivante de Dieu pourrirait et se corromprait! Celle-là était ornée à l'intérieur et à l'extérieur de lames d'or, et celle-ci ne serait glorifiée qu'à l'intérieur et à l'extérieur serait rongée par les vers! Par sa virginité, par son immense charité,

<sup>1</sup> *Josué*, vi.

elle a mérité de triompher après sa mort des vers, comme pendant sa vie elle a triomphé du dragon, l'antique serpent, et de n'hériter ni des vers ni des serpents. Bien plus, de même que pendant sa vie elle a écrasé sous ses pieds l'auteur de la mort, elle doit, après sa mort, écraser la mort elle-même. Elle méritait ce privilège et cette prérogative, Celle qui a enfanté Dieu. Que l'hérétique se taise donc; qu'il cesse de blâmer la piété, la religion et cette antique fête de l'Église. Quant à nous, nous croyons pieusement, nous affirmons avec vérité que la bienheureuse Marie, Mère de Dieu, règne dans le Ciel en corps et en âme, qu'elle défend auprès de Dieu la cause de ses clients, qu'elle protège et favorise ceux qui lui sont dévoués. Nous allons confirmer cela par un exemple.

XI. — Il est certain que la bienheureuse Vierge protège, défend, favorise plus spécialement, pendant ce jour où l'on croit qu'elle a été transportée au Ciel, ceux qui ont de la dévotion pour elle. C'est ce qu'elle a montré elle-même de la manière suivante à la bienheureuse Gertrude, la veille de l'Assomption, pendant la messe qui commence par ces mots : *Vultum tuum*, tandis qu'on lisait la collecte *Deus qui virginalem aulam*, et que la bienheureuse Gertrude écoutait avec beaucoup de dévotion ces paroles : « *Ut sua nos defensione munitos jucundos facias sue interesse festivitati* : Afin qu'après nous avoir munis de sa protection, vous nous fassiez assister avec joie à sa fête. » La bienveillante Marie paraissait étendre son manteau comme pour recevoir sous sa protection spéciale tous ceux qui ont recours à elle. Alors arrivaient les saints Anges conduisant devant elle toutes les personnes qui s'étaient préparées à cette fête de l'Assomption par une dévotion particulière ou par des prières, sous la forme de jeunes filles d'une grande beauté qui, s'asseyant avec respect devant elle, comme les filles devant leur mère, étaient soutenues de tous côtés par le ministère des Anges qui les défendaient contre les embûches des esprits malins et les excitaient à toute sorte de biens. Il comprit que cette protection des Anges avait été obtenue par les paroles de la collecte citée, c'est-à-dire : *Ut sua nos defensione munitos* <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Des Révélations de Ste Gertrude*, liv. IV, chap. XLIX. — Le lecteur remarquera combien il serait facile de rétorquer la plupart de ces arguments contre la thèse



## FÊTE DE NOTRE-DAME DES NEIGES.

XII. — Cette fête se célèbre dans l'Église catholique le 5 août à cause du miracle mémorable opéré par Dieu à Rome ce jour-là. Au mois d'août, époque où les chaleurs sont ordinairement les plus grandes dans la ville, lorsque la canicule versait encore ses flots de feu, la neige couvrit une partie du mont Aquilin sur lequel la bienheureuse Vierge, apparaissant pendant son sommeil à Jean, patricien romain, et à son épouse, ainsi qu'à Libérius, Souverain-Pontife, ordonna de lui bâtir un temple et d'employer à cela l'argent que Jean le patricien avait fait vœu d'offrir à la Vierge, Mère de Dieu. On bâtit donc un temple magnifique qui, aujourd'hui, porte le nom de Sainte-Marie Majeure, et pendant cette fête on fait mémoire de sa dédicace.

Ce temple fut d'abord appelé basilique de Libérius, parce qu'il fut désigné par le Souverain-Pontife Libérius à qui la bienheureuse Vierge apparut pendant son sommeil, la même nuit qu'à Jean. Il fut ensuite appelé Sainte-Marie à la Crèche, parce qu'on y conservait la crèche du Christ, Notre-Seigneur, autrefois cachée dans l'autel d'une petite chapelle, maintenant gardée dans une chapelle beaucoup plus petite et mieux ornée, où elle a été transportée par Sixte V, en l'année du Seigneur 1586. Elle est aussi appelée basilique Sixtine par le diacre Jean dans la vie du pape saint Grégoire <sup>1</sup>, parce que le pape Sixte, troisième de ce nom, l'a restaurée, l'a mise à neuf et ornée de statues précieuses et de pieuses peintures. Enfin, ce même temple fut appelé, comme il l'est encore maintenant, Sainte-Marie Majeure, parce qu'il est le plus beau des temples construits dans la ville en l'honneur de la Mère de Dieu.

Il y a à Rome beaucoup d'églises dédiées à la Vierge, Mère de Dieu : Sainte-Marie sur la Minerve ; Sainte-Marie au delà du Tibre ; Sainte-Marie des Anges, dans les Thermes ; Sainte-Marie dans le Portique ; Sainte-Marie Étoile du Ciel ; Sainte-Marie aux Martyrs, ou la Rotonde ; Sainte-Marie *in Via lata* ; Sainte-Marie, école grecque ;

hostile à l'immaculée Conception. Comment de pareilles remarques ont-elles échappé à notre auteur ? (*Note du Traducteur.*)

<sup>1</sup> Liv. IV, chap. LXVIII.

Sainte-Marie des Palmes; Sainte-Marie Annunciata; Sainte-Marie *in Dominico*; Sainte-Marie du Peuple; Sainte-Marie *in Via*; Sainte-Marie Neuve; Sainte-Marie délivrez-nous des peines de l'Enfer; Sainte-Marie au delà du Pont; Sainte-Marie de la Crypte peinte; Sainte-Marie du Carrefour; Sainte-Marie *in Aquiro*; Sainte-Marie Échelle du Ciel; Sainte-Marie des Anges et, comme on l'appelle, *in Pantano*; Sainte-Marie l'Impératrice; Sainte-Marie sur le mont Aventin; Sainte-Marie de la Purification, *in Esquilis*; Sainte-Marie au Champ-de-Mars; Sainte-Marie au Champ-Sacré, dans la vallée du Vatican; Sainte-Marie de la Paix; Sainte-Marie au Monticule, vulgairement *in Monticelli*; Sainte-Marie de Lorette; Sainte-Marie du Chêne; Sainte-Marie du mont Serrat; Sainte-Marie de l'Âme; Sainte-Marie de Constantinople; Sainte-Marie de la Purification; Sainte-Marie des Miracles; Sainte-Marie sur les Monts; Sainte-Marie de Sainte-Jeanninus; Sainte-Marie de la Pureté; Sainte-Marie annoncée près de l'obélisque de saint Machot; Sainte-Marie de l'Échelle, dans la région au delà du Tibre; Sainte-Marie *in Vallicella*; Sainte-Marie de la Consolation; Sainte-Marie des Grâces; Sainte-Marie du Jardin, dans la région au delà du Tibre; Sainte-Marie de la Piété; Sainte-Marie de la Charité; Sainte-Marie de la Santé; Sainte-Marie du Refuge.

XIII. — Pierre-Antoine Spinelli, dans un traité spécial *sur les Églises de la Mère de Dieu*, énumère les prérogatives, les privilèges de ces temples, les reliques qu'on y a déposées, les images miraculeuses, les indulgences particulières et tout ce qu'il y a de remarquable sous quelque rapport. La plupart de ces églises sont magnifiques, mais entre toutes se distingue la basilique de Sainte-Marie aux Neiges, dont le jour anniversaire de la dédicace se célèbre dans toute l'Église; car Dieu, à la prière de sa très-sainte Mère, a voulu y opérer de nombreux miracles et y cacher beaucoup de choses magnifiques.

D'abord, ce lieu a été désigné par la Vierge, Mère de Dieu elle-même et indiqué par un miracle, comme nous l'avons dit; ensuite, cet édifice sacré a fourni un asile à beaucoup de personnes placées dans une position critique. Parmi elles, on compte principalement le

Souverain-Pontife saint Martin, premier de ce nom, pendant qu'il était poursuivi par l'empereur arien Constant pour être mis à mort; un licteur, ayant voulu le prendre ou le tuer dans cette église, fut aussitôt frappé de cécité, la Mère de Dieu ne voulant pas souffrir, je pense, qu'un crime si abominable s'accomplît dans sa principale église <sup>1</sup>.

L'empereur Maurice pensa qu'il devait se réfugier dans cette même église, en voyant tendre méchamment des embûches contre sa vie, comme le rapportent le diacre Paul <sup>2</sup> et Jean Naucler <sup>3</sup>. La bienheureuse Vierge avait coutume de rendre cette église célèbre en y conservant intacts des cierges allumés.

L'empereur Henri, passant la nuit dans ce temple, mérita de voir le Christ revêtu d'habits pontificaux et la bienheureuse Vierge Marie avec toute la multitude des Anges et des Saints, comme nous le raconterons plus au long lorsque nous traiterons des rois dévoués au culte de la bienheureuse Vierge.

Cette même église a été enrichie des reliques précieuses de saint Mathias, Apôtre, de saint Épophore que l'Apôtre appelait son captif, des saintes Romula et Redempta, vierges, et de saint Jérôme, Docteur de l'Église.

Elle a été, de plus, enrichie de privilèges particuliers. Elle est, en effet, une des cinq églises patriarcales qui sont contenues dans ce vers :

*Paulus, Virgo, Petrus, Laurentius atque Joannes,*  
Paul, la Vierge, Pierre, Laurent et Jean,

sur le grand autel desquelles personne n'offre le sacrifice de la messe, si ce n'est avec la permission spéciale du Souverain-Pontife.

Elle est aussi une des sept églises principales que les indigents et les pèlerins du monde entier ont coutume de fréquenter avec une grande dévotion, et l'une des quatorze qui, pendant les années de jubilé, sont fixées pour être visitées solennellement. Elle a même une porte sacrée qui n'est ouverte qu'à cette époque par une cérémonie solennelle.

<sup>1</sup> Sigonius, liv. V, *des Rois d'Italie*. — <sup>2</sup> Liv. VII, *des Actes des Souverains-Pontifes*. — <sup>3</sup> *Gener.*, xxii.

Elle possède, en outre, de très-nombreuses indulgences inscrites sur une table de marbre où tout le monde peut les lire. On y fait aussi des stations enrichies d'indulgences très-considérables.

Le pape Grégoire le Grand a institué dans cette église, à l'époque où la ville tout entière était ravagée par une peste horrible, une procession composée de tous les ordres et des personnes des deux sexes qui se trouvaient à Rome, précédée de l'image de la Mère de Dieu peinte par saint Luc, qu'on y conserve religieusement. Le Souverain-Pontife Étienne, premier de ce nom, a fait aussi, en partant de cette église, une procession pour apaiser la colère de Dieu irrité contre le monde. La même chose a été faite par le Souverain-Pontife Léon IV. qui délivra ainsi la ville d'un cruel serpent venimeux qui infectait l'air.

Les Souverains-Pontifes Sixte V et Paul V ont rendu cette basilique beaucoup plus majestueuse, en y faisant élever de magnifiques statues et surtout en faisant construire de chaque côté de magnifiques chapelles et une pyramide sur le sommet de laquelle se trouve une belle statue dorée de la sainte Mère de Dieu. Ils ont aussi fait tracer et percer de tout côté des rues qui offrent au peuple chrétien un accès plus facile et plus agréable pour se rendre à cette église. J'ai vu moi-même tout cela de mes propres yeux lorsque, en l'année 1619, je visitai ces lieux sacrés. Ainsi la Reine du Ciel a accordé à Jean le patricien et à son épouse plus que si elle avait obtenu pour eux des enfants qui auraient hérité de leurs biens, car leur souvenir serait perdu depuis longtemps, tandis que le souvenir de ce temple dure toujours.

## 231° CONFÉRENCE

DES FÊTES PARTICULIÈRES ÉTABLIES EN L'HONNEUR DE LA BIENHEUREUSE  
VIERGE.

SOMMAIRE. — 1. Avant-propos. — 2. Fête du Rosaire. — 3. Bataille de Lépante. — 4. Fête des Fiançailles de la Vierge. — 5. Fête de la Dédicace de Sainte-Marie aux Martyrs. — 6. Fête de l'Expectation. — 7. Fête de Sainte-Marie Hodigitrix. — 8. Fête de la Déposition des vêtements de Marie. — 9. Fête de la Déposition de sa ceinture. — 10. Fête de la Portioncule. — 11. Fête du Mont-Carmel. — 12. Fête des Douleurs de la Mère de Dieu. — 13. Fête de ses Joies. — 14. Fête de la Descente de la sainte Vierge. — 15. Fête de Sainte-Marie du Principe. — 16. Fête de la Vierge-Mère. — 17. Fête de la bienheureuse Marie de la Victoire. — 18. Fête de Notre-Dame des Ardents. — 19. Fête de l'Invention de la besace de Marie. — 20. Fête de la Glorification de Marie. — 21. Fête de la Translation de la maison de Lorette. — 22. Solennité de la réunion des fêtes de la sainte Vierge.

I. — La Vierge, Mère de Dieu, étant le soutien des empires, l'appui des provinces, la fortification et le rempart des cités, la patronne spéciale des familles religieuses, l'ornement de toutes les églises, c'est à juste titre que les empires, les provinces, les cités, les ordres religieux, les églises particulières, chacun, selon sa dévotion, célèbre des fêtes en son honneur, pendant lesquelles nous rappelons avec plus de dévotion les bienfaits que nous avons reçus d'elle. Sur ce point, la palme appartient aux Frères prêcheurs.

FÊTE DU TRÈS-SAINT ROSAIRE OU DE SAINTE-MARIE  
DE LA VICTOIRE.

II. — Le Souverain-Pontife Pie V a ordonné de célébrer cette fête chaque année, en mémoire de la célèbre victoire navale remportée par les Chrétiens sur les Turcs, par le secours de la Mère de Dieu. Mais Grégoire XIII a décrété que cette fête serait célébrée et sanctifiée solennellement le premier dimanche d'octobre, sous le titre du Rosaire, avec office double majeur, comme aux autres fêtes solennelles. Et il a voulu que, ce jour-là, on récitât l'office de la bienheureuse Vierge avec neuf leçons selon le rit ecclésiastique, non-seulement dans l'Ordre des Prêcheurs, mais dans toutes les parties du monde, c'est-à-dire dans

toutes les églises où se trouve un autel ou une chapelle du Rosaire. Et il a accordé cela à tous et à chacun des fidèles du Christ des deux sexes. Clément VIII a dans la suite confirmé ce décret. Je ne serai pas désagréable à quelques-uns en racontant cette victoire, et en célébrant l'œuvre de Dieu qui est toujours admirable dans ses Saints et surtout dans sa très-sainte Mère.

III. — Sélim, empereur des Turcs, enorgueilli par les victoires de ses ancêtres, qui avaient enlevé par la force, aux Chrétiens, Constantinople, la Terre-Sainte et un grand nombre d'autres provinces, conçut le projet de conquérir l'Europe entière, célèbre par le culte chrétien. Ayant donc, par une grande perfidie, rompu l'alliance qu'il avait faite avec les Vénitiens, en l'an du Seigneur 1567, au commencement de son règne, il arma une immense flotte de soldats, de machines de guerre, la pourvut de vivres et d'autres provisions militaires, et la lança sur la mer sous la conduite de ses généraux. Déjà il avait enlevé aux Vénitiens l'île illustre et le royaume de Chypre; il avait dévasté Céphalonie et Zante et les autres îles environnantes; il avait causé des dommages innombrables aux Génois, dans l'île de Corcyre. Il lui restait à s'emparer de l'Italie, citadelle de la religion chrétienne et, après avoir renversé le culte du Christ, à y propager la secte de l'impur Mahomet. Il avait déjà dévasté, par l'imagination et en espérance, Rome, célèbre par le siège du Vicaire du Christ, et Venise, ville très-illustre, et il avait institué deux préfets pour gouverner en son nom chacune de ces deux villes. L'Italie, ce rempart solide des Chrétiens, leur étant arrachée, il se promettait des victoires faciles et la domination de toute l'Europe. Il pensait, cet ennemi cruel, que les Chrétiens avaient déjà été abandonnés de leur Dieu; mais son espoir fut trompé, comme l'événement l'a démontré. Il y avait alors, à la tête de l'Église catholique, un Pontife digne de l'immortalité, Pie V, pieux de fait et de nom, qui, dans sa sollicitude pastorale, craignant que le lion cruel n'entrât dans sa bergerie et ne dispersât les brebis et ne les mît en pièces, et que les nations païennes ne vinssent, dans l'héritage de Dieu, souiller les temples saints du Seigneur et réduire la nouvelle Jérusalem à être comme une cabane qui sert à garder les fruits, réunit dans une sainte alliance le roi catholique d'Espagne, Philippe II, la célèbre république de

Venise et les autres princes chrétiens, et les opposa à ce loup rapace altéré du sang des brebis du Christ. Mais les alliés étaient bien inférieurs en nombre, en force et, ce qui est plus encore, affaiblis par leurs discordes intestines.

Pie V se tourna vers l'ancre sacrée, la bienheureuse Vierge, la suppliant, par des prières assidues, de daigner, elle qui est revêtue du soleil, écraser sous ses pieds et chasser le croissant (l'étendard des Turcs est une demi-lune). Ce nouveau Moïse, ayant les bras fatigués, appelle à son secours des compagnons de prière, et excite tous les fidèles, en leur ordonnant des prières, à implorer le secours de Dieu et de sa sainte Mère, et à soutenir et aider par leurs supplications ses mains ployant déjà sous le poids. Le jour était venu où les combattants chrétiens devaient subir ou une servitude honteuse ou une mort cruelle. On attendait la ruine de toute l'Italie. Qui, en effet, aurait osé espérer la victoire d'une si petite armée dont les chefs étaient divisés par des volontés si opposées? Le Pontife Pie V espérait pourtant et ne désespérait pas. Ce fut le 7 octobre, premier dimanche de ce mois, que la flotte chrétienne en vint aux prises avec la flotte beaucoup plus grande et plus puissante des Turcs, à Lépante, dans un golfe de la Grèce. Vous auriez dit une ville immense qui flottait sur les eaux, tant était grande la quantité de navires, de trirèmes, de birèmes, de dromadaires, de liburnes, de bateaux pour les chevaux, dont l'ennemi avait couvert la mer. On aurait dit que le dragon infernal avait vomé, non pas un fleuve, mais la mer elle-même, pour engloutir la noble race des Chrétiens. Bientôt Juan d'Autriche, fils de l'empereur Charles V et chef de l'armée chrétienne, montant sur son vaisseau, déplace le drapeau, place devant les yeux de toute l'armée l'image du Christ crucifié qu'on y avait peinte, et les exhorte à combattre avec courage ou, si le sort l'exige, à mourir généreusement pour Dieu, notre Sauveur. Tous adorent le Christ à genoux et invoquent à haute voix le Dieu tout-puissant, un en trois personnes; ils saluent avec respect la très-sainte Mère du Christ, afin qu'elle intercède autant que possible auprès de son Fils. O merveille! le vent qui avant le combat était contraire aux nôtres, parut en ce moment respecter le Christ; car, dès le commencement du combat, il se tourna aussitôt du côté des ennemis

et rejeta dans leurs yeux la poussière, la fumée et le feu des bombes qui étaient lancées par nos canons comme par les leurs. On combattit de chaque côté avec beaucoup d'ardeur, depuis six heures jusqu'au soir. C'était beau de voir les Turcs, ne pouvant pas supporter le choc des Chrétiens, confus et sans espoir de pardon, chercher à regret la mort dans les flots, se précipiter dans la mer pour diminuer un peu leur carnage. Dans ce combat, les plus courageux des Turcs furent ou tués ou faits prisonniers. Le bey Mahomet et le bey Alim, neveux de l'empereur Sélim lui-même, tombèrent entre les mains des Chrétiens. Ainsi, la mer que les Turcs avaient aimée pour engloutir les Chrétiens, causa leur perte. Il y eut trente mille ennemis tués, dix mille faits prisonniers et quinze mille Chrétiens délivrés de l'esclavage. Le butin fut immense : cent-seize gros canons, deux cent cinquante-six plus petits furent pris à l'ennemi. C'est donc une grande et glorieuse victoire, digne du souvenir de tous les siècles, que les Chrétiens remportèrent sur les Barbares.

De nombreuses preuves nous montrent que cette victoire a été remportée par le secours de la bienheureuse Vierge :

1° Les Chrétiens, avant le combat, ont invoqué par des prières très-ardentes la très-sainte Mère de Dieu.

2° Ce jour-là, la Mère de Dieu était invoquée dans tout l'univers chrétien, dans les églises des Frères de l'Ordre des Prêcheurs, par tous les associés du très-saint Rosaire, dans des prières solennelles qui se font chaque année. Ces prières, par l'intercession de la bienheureuse Vierge, ont été très-puissantes auprès de Dieu pour obtenir de lui cette victoire, comme l'atteste Grégoire XIII dans un bref daté de l'année du Seigneur 1573. Dans ce même bref, en mémoire de la victoire miraculeusement accordée par le Ciel, et pour rendre grâce à Dieu et à la bienheureuse Vierge, il a institué une fête, sous le titre du Rosaire, qui doit se célébrer chaque année le premier dimanche du mois d'octobre.

3° Le Souverain-Pontife Pie V avait ordonné d'adresser, dans la maison de Lorette, des prières assidues à la Mère de Dieu, et, le jour même du combat naval, les esclaves employés par les Turcs aux manœuvres de la rame avaient fait des vœux à la bienheureuse



Vierge de Lorette pour obtenir la liberté, et la plupart des chefs et des soldats de la flotte chrétienne en avaient fait pour obtenir le salut et la victoire. Ainsi, les rameurs captifs des Turcs, les chefs et les soldats chrétiens, se rendirent à Lorette pour rendre grâce à Dieu et à sa sainte Mère et accomplir leurs vœux, et, comme témoignage du bienfait divin qu'ils avaient reçu, ils laissèrent, les uns, les chaînes dont ils avaient été attachés aux rames, à la Mère de Dieu, leur libératrice; les autres, leur part de butin pris sur l'ennemi, à la Vierge, auteur de leur victoire.

4° Parce que le Souverain-Pontife Pie V, célèbre par sa réputation de sainteté, par le soin et l'autorité duquel se fit cette union des princes chrétiens, pensa qu'il fallait attribuer cette victoire à la Mère de Dieu, et cela non-seulement d'après le sentiment commun des fidèles, mais encore d'après une révélation particulière qui lui en fut faite. Car, pendant ce même jour où les nôtres combattirent si heureusement, le Souverain-Pontife Pie V, se livrant avec ardeur à la prière, connut miraculeusement la victoire des Chrétiens et l'annonça à son trésorier Bartholde Bussot, en termes exprès que rapportent couramment Surius, dans son *Commentaire*, à l'année 1571, et Jean-Antoine Guarna, chanoine de Bergame, dans l'*Histoire de la guerre de Chypre*. C'est pourquoi le même Pontife a affirmé indubitablement, en instituant cette fête, que cette victoire avait été remportée par le secours de la Mère de Dieu.

5° Parce que la renommée rapporte qu'en ce jour on vit à Venise, sur le forum, des roses nouvelles : le miracle (on était en effet au mois d'octobre) a montré que cette victoire a été obtenue de Dieu et de sa très-sainte Mère, par les prières du Rosaire.

Ce jour-là, les Frères de l'Ordre des Prêcheurs font, dans les villes où ils se trouvent, des processions solennelles avec l'image de la Vierge, Mère de Dieu, et célèbrent l'octave de cette fête. Vous trouverez plus bas, où nous traitons du Rosaire et à l'invocation de *Rosa mystica*, ce qu'il y a à dire dans les discours de ce jour.

FÊTE DES FIANÇAILLES DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE  
ET DE SAINT JOSEPH.

IV. — En France, on célèbre cette fête le 22 janvier, grâce au zèle et aux soins de Pierre Aurat, de notre Ordre, qui, en l'an du Seigneur 1546, ayant composé l'office de cette fête, supplia le Souverain-Pontife Paul III de le laisser chanter dans l'église et de célébrer la fête des saintes Fiançailles le 22 janvier, temps où il croyait qu'elles avaient été célébrées. En l'année 1556, le diocèse d'Arras suivit l'exemple de l'Église de France, et, depuis, célébra cette fête le 23 janvier.

Or, l'anneau que saint Joseph donna à cette occasion à la bienheureuse Vierge Marie, comme à sa future épouse, est religieusement conservé à Pérouse, dans une cassette d'or scellée de onze clous. Il a opéré et il opère encore des miracles éclatants. Il n'est point en métal, mais en onyx, pierre qui est assez commune en Palestine. Quelques âmes pieuses, qui célébraient dévotement ces fiançailles extérieures de Marie avec Joseph, ont mérité de la bienheureuse Vierge, avec des signes manifestes de protection, d'être fiancées spirituellement. Tels sont : Durand, évêque de Cantorbéry ; saint Robert, abbé de Cîteaux ; le bienheureux Hermann, de l'Ordre des Prémontrés, dont nous avons parlé ailleurs. Voyez la table alphabétique et analytique des matières.

FÊTE DE LA DÉDICACE DE SAINTE-MARIE AUX MARTYRS.

V. — On célèbre cette fête, à Rome, le 13 mai, depuis que le bienheureux pape Boniface IV, en l'année 613, purifia le vieux temple de tous les dieux, que l'on appelait Panthéon, et le dédia en l'honneur de la Vierge Marie et de tous les martyrs, sous le règne de l'empereur Phocas. L'Église universelle, par une institution de Grégoire IV, célèbre solennellement cette même fête le 1<sup>er</sup> novembre, sous le titre de fête de tous les Saints.

FÊTE DE L'EXPECTATION DE L'ENFANTEMMENT DE LA BIENHEUREUSE  
VIERGE MARIE.

VI. — Cette fête est célébrée avec pompe en Espagne, le 15 des calendes de janvier, c'est-à-dire le 18 décembre, huit jours avant la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Auparavant, cette fête était célébrée sous le nom d'Annonciation de la bienheureuse Vierge Marie, d'après le Concile de Tolède, tenu sous Eugène, archevêque de cette ville. Mais lorsque l'Église universelle eut commencé à célébrer la fête de l'Annonciation de la bienheureuse Vierge Marie, les Espagnols, voulant se conformer à la pratique de l'Église, la célébrèrent aussi le 25 du mois de mars ; et le jour qu'ils honoraient sous le titre de l'Annonciation, ils le célébrèrent depuis lors sous le titre d'Expectation de la bienheureuse Vierge Marie. Cette fête est vulgairement appelé Sainte-Marie des O, parce qu'aux premières vêpres de l'office ecclésiastique, il y a les célèbres antiennes qui commencent par O, par lesquelles nos Pères exprimaient si bien le désir ardent qu'ils avaient de la venue du Christ, Notre-Seigneur.

Saint Ildephonse, évêque de Tolède, institua cette fête, et le Souverain-Pontife, Grégoire XIII, la confirma.

LA FÊTE DE SAINTE-MARIE HODIGITRIX,

VII. — Qui vient par abréviation de Itrie, en Sicile, est célébrée dans le royaume de Naples et de Sicile le mardi après la Pentecôte. Il paraît qu'elle tire son origine de l'image remarquable et miraculeuse de la Mère de Dieu, que peignit saint Luc (la bienheureuse Vierge de son vivant, lui avait accordé la faveur d'exprimer la beauté de ses traits). Cette image fut placée dans un temple que fit bâtir, à Constantinople, l'auguste impératrice Pulchérie.

C'est de là que cette fête est appelée fête de Constantinople.

Cette image devint célèbre dans cette ville par les nombreux miracles qu'elle opéra.

En effet, lorsque Constantinople était assiégée ou était en proie à d'autres difficultés, on allait se réfugier auprès de l'image de la Mère de Dieu ; on la portait en procession, et bien souvent on éprouva son

secours et sa protection admirables. Tandis qu'on portait l'image à travers la ville, saint Antonin <sup>1</sup> rapporte que les Sarrasins périrent misérablement.

Cette image était en grande vénération à Constantinople le mercredi de chaque semaine; le temple dans lequel elle était conservée était dévotement visité, et ce jour-là on usait des aliments du Carême.

Une copie de cette image fut propagée dans l'Occident, avec la piété que l'on avait pour elle, c'est pourquoi on lui dédia des temples et des chapelles; et ce ne fut pas sans raison, car l'image a obtenu de nombreux bienfaits à ceux qui ont recouru à elle, ainsi que l'attestent les tableaux appendus aux murs des chapelles et des temples. Elle fut appelée Sainte-Marie Hodigitrix, d'un mot grec qui signifie dans notre langue *guide*, parce que la sainte Vierge Marie, apparaissant à deux aveugles, les amena à l'église qui lui était dédiée, et leur rendit la vue, comme l'atteste Vincent de Beauvais dans son *Histoire* <sup>2</sup>.

FÊTE DE LA DÉPOSITION DES VÊTEMENTS DE LA BIENHEUREUSE  
VIERGE MARIE.

VIII. — On célèbre cette fête le 2 juillet à Constantinople.

Dans les faubourgs de cette ville il y a un temple magnifique élevé par les soins de l'auguste Pulchérie et dédié à la Mère de Dieu; c'est dans ce temple que furent déposés les linges qui servirent à la sépulture de l'auguste Vierge, et qui avaient été envoyés à Pulchérie par Juvénal, patriarche de Jérusalem. C'est la mémoire de la déposition de ces vêtements que l'on célèbre ce jour-là.

FÊTE DE LA DÉPOSITION DE LA CEINTURE DE LA TRÈS-SAINTE  
MÈRE DE DIEU.

IX. — Cette fête est célébrée à Constantinople le 31 du mois d'août. Il y avait dans cette ville un temple élevé par la reine Pulchérie, dans le Cleopratium, mot qui signifie place des Artisans. C'est dans ce temple que fut déposé comme un trésor précieux la ceinture intacte

<sup>1</sup> Tom. II, *Histoire*, tit. XIV, chap. II, § 3. — <sup>2</sup> Liv. XXIII, chap. CXLVII.

de la Mère de Dieu. Le jour de la dédicace de ce temple fut donc célébré sous le vocable de Ceinture de la Mère de Dieu. On trouve dans Surius deux discours sur la déposition de cette ceinture si digne de respect : l'un de Germain, patriarche de Constantinople, et l'autre du moine Euthymius.

#### FÊTE DE SAINTE-MARIE DES ANGES OU DE LA PORTIONCULE.

X. — On célèbre solennellement cette fête dans l'Ordre de saint François, le 2 du mois d'août, à cause de l'indulgence plénière que saint François (grâce aux prières de la Mère de Dieu) obtint de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour tous ceux qui confesseraient tous leurs péchés et visiteraient ce jour-là l'église de Sainte-Marie d'Assise <sup>1</sup>.

#### FÊTE DE SAINTE-MARIE DU MONT-CARMEL.

XI. — Les Carmes célèbrent avec pompe cette fête le 16 juillet, en souvenir de la victoire obtenue sur leurs ennemis, par le secours de la Mère de Dieu. Quelques jaloux enviaient aux Pères du Carmel le titre glorieux qu'ils portaient, disant qu'ils devaient être appelés Frères de Marie, à cause de Marie Égyptienne qui, revenue de sa vie dissolue, fit sur le mont Carmel la pénitence la plus austère, mais non point Frères de Marie, Mère du Christ.

Dès lors ils furent trouver le Souverain-Pontife Honorius III, le suppliant humblement de réprimer par son autorité la malveillance des envieux, et de confirmer le titre si glorieux dont ils jouissaient déjà.

Le Souverain-Pontife chargea aussitôt quelques prêtres de la curie d'examiner cette affaire. Comme ceux-ci la traînaient en longueur, la Vierge Marie avertit en songe le Souverain-Pontife de terminer au plus tôt l'affaire de cet Ordre : « Et il ne faut point, ajouta-t-elle, résister à ma volonté lorsque je commande, ni traîner en longueur lorsque je pousse à l'achèvement. » Et pour qu'il ajoutât foi aux paroles qu'elle lui adressait, elle lui annonça que deux prêtres de la curie, adversaires de cette société, avaient été, par la punition de Dieu, frappés d'une mort

<sup>1</sup> *Chronique des Frères mineurs*, part. I<sup>re</sup>, liv. II, chap. 1<sup>er</sup>.

*différente, mais frappés dans le même moment. Le Souverain-Pontife, éveillé de sa torpeur, traita lui-même l'affaire avec les cardinaux, approuva la règle de cette société telle qu'elle avait été faite par Albert, patriarche de Jérusalem, et la confirma le 3 des calendes de février 1227. C'est ce que rapporte Thomas Sarrazin, dans le *Ménologe des Carmes*, dans la vie du bienheureux Simon Stock, n° 8.*

Comme cette règle était trop sévère et contenait quelques points douteux, à la demande des Carmes elle fut mitigée et, d'après les ordres du Souverain-Pontife Innocent IV, rédigée d'après les règles de nos constitutions par le vénérable Hugues de Saint-Théodoric et le frère Guillaume, évêque, religieux de notre Ordre, tous deux de l'Ordre des Prêcheurs. C'est cette règle que les Carmes professent et observent aujourd'hui, se réjouissant du titre si glorieux de Frères de la bienheureuse Vierge-Marie du Mont-Carmel. En reconnaissance de cette victoire remportée sur leurs ennemis, on a institué cette fête de la commémoration de la bienheureuse Vierge-Marie du Mont-Carmel, fixée au 16 juillet. On dit dans la collecte de ce jour : « Dieu, qui avez décoré d'une manière particulière l'humble société que vous vous êtes choisie, du titre glorieux de la très-puissante Vierge Marie, votre Mère, et avez opéré des miracles pour le défendre. »

Le Souverain-Pontife Urbain VI approuva le même titre. Un grand nombre honorent particulièrement le mercredi de chaque semaine en l'honneur de ce jour, et s'abstiennent librement d'aliments gras.

FÊTE DES DOULEURS DE LA MÈRE DE DIEU, QUE LUI PRÉDIT SIMÉON  
LORSQU'ELLE PORTA L'ENFANT-JÉSUS AU TEMPLE.

XII. — Les Cisterciens célèbrent cette fête avec une pompe solennelle le 15 avril. Ailleurs, et surtout dans le diocèse d'Arras, on la célèbre le vendredi avant le dimanche des Rameaux, sous le titre de Notre-Dame de Pitié. L'office entier de ce jour se trouve dans le bréviaire de notre Ordre, nouvellement imprimé à Paris, par les soins du vénérable Frère Nicolas Radulphe, général de l'Ordre; il est sous le titre de : *Office pour la fête de la Compassion de la bienheureuse Vierge Marie. Voyez à la fin.* Or, nous avons parcouru en détail, dans la Conférence 92<sup>e</sup>, les douleurs de la Vierge, Mère de Dieu.

En souvenir de ces douleurs, dans le diocèse d'Utrecht, dans le temple de Saint-Gilles, où était un collège de chanoines, s'est fondée une association. Il s'opère en cet endroit de nombreux miracles, ainsi que l'atteste un mémoire édité sur cette société.

#### FÊTE DES JOIES DE LA MÈRE DE DIEU.

XIII. — On célèbre cette fête le samedi après l'Ascension de Notre-Seigneur, dans l'église de Saint-Omer et dans une église voisine, après le quatrième jour de juillet. Nous avons raconté en détail les joies de la Vierge, Mère de Dieu, à la Conférence 170<sup>e</sup>.

#### FÊTE DE LA DESCENTE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

XIV. — A Tolède, en Espagne, on célèbre cette fête après celle de saint Ildephonse, c'est-à-dire le 24 janvier, en mémoire d'un honneur insigne et d'un bienfait éclatant que la sainte Vierge Marie accorda à ce Saint. La Mère de Dieu descendit dans l'église de Tolède, accompagnée d'une foule innombrable d'Ange et de vierges, et, s'asseyant dans la chaire épiscopale, fit venir auprès d'elle saint Ildefonse et lui donna un ornement pour le saint sacrifice, lui enjoignant de s'en servir aux jours de ses solennités et de celles de son Fils. Nous avons raconté en détail cette histoire dans un tome précédent, d'après des auteurs dignes de foi.

Cette église et la ville tout entière voulurent que le jour où l'auguste Reine des cieux honora non-seulement de sa présence l'Église et la ville de Tolède, mais même les consacra, fût un jour sanctifié. De là ce fait que plusieurs rois ont fait construire leurs tombeaux dans cette église, comme étant le sanctuaire spécial et l'asile de la très-sainte Vierge. On conserve encore dans ce temple l'image de la sainte Vierge et de l'Enfant-Jésus que Marie pressait sur son cœur lorsqu'elle se retira. J'ai parlé plus haut de cette image qui est encore aujourd'hui en grande vénération. Cet ornement sacerdotal, tissé par les mains des Anges, et que la Mère de Dieu, en descendant du Ciel, donna à saint Ildephonse, est à Oviedo, renfermé dans un coffre d'argent; il est entouré de tant de respect qu'aucun des évêques de cette église n'a osé l'ouvrir, parce que quelques audacieux spectateurs de

ce céleste trésor ont payé bien cher leur avide curiosité. Car Dieu veut qu'on honore pieusement les dons si précieux qu'il envoie du Ciel, et il ne permet pas qu'ils soient souillés par les regards ni par les mains des impies <sup>1</sup>.

Cette fête est appelée aussi Sainte-Marie de la Paix pour le motif que je vais raconter : Alphonse VI, roi de Castille, en l'an du Seigneur 1193, ayant fait la paix avec les Maures, leur accorda, dans un traité, de garder la principale église de cette ville que la bienheureuse Vierge Marie avait honorée de sa présence, par ses paroles et par le vêtement très-pur qu'elle donna à saint Ildephonse. Déjà les Maures avaient occupé cette église pendant trois cent-soixante ans et l'avaient souillée par les superstitions du culte mahométan. Le roi Alphonse, après avoir confirmé, sous la foi publique et sous la formule sacrée du serment, tous les articles de ce traité, avait reçu sous sa protection les citoyens maures qui se livrèrent librement à lui.

Après cela, le roi retourna en Castille, laissant à Tolède la reine Constance et l'archevêque Bernard, avec une garnison de soldats. Remplie de zèle et en même temps d'indignation en songeant que l'église qui avait été consacrée par la présence de la Mère de Dieu allait être souillée par les infamies des Mahométans, la reine, en l'absence du roi, résolut de l'arracher des mains des Maures qui étaient déjà soumis. Elle communique son dessein à l'archevêque Bernard, et pendant la nuit rentre en possession de l'église. Elle la purifie des profanations musulmanes, dresse des autels selon le rit chrétien, remet la cloche au sommet de la tour, et à la pointe du jour convoque les Chrétiens pour le saint sacrifice, sans faire attention au serment du roi et au danger dans lequel elle jetait la religion chrétienne.

Ce jour eût été funeste aux Chrétiens qui étaient inférieurs aux Maures, en forces et en nombre, si Dieu n'eût détourné ce malheur ; car, sous le coup d'une injure subite, les Barbares eussent assurément volé aux armes, s'ils ne se fussent persuadés qu'un tel forfait s'accomplissait à l'insu du roi. En apprenant cela, le roi maintint

<sup>1</sup> Pierre Ribadeneira, dans la *Vie des Saints*, 1<sup>re</sup> part., 24 janvier.



très-injustement la foi publique, le serment sacré qu'il avait fait, et défendit la majesté du nom royal que sa méchante épouse et l'évêque Bernard avaient déshonorés par une précipitation malheureuse. Considérant dans quel embarras le jetait cette affaire (les Maures furieux pouvaient penser qu'un point d'un traité étant violé, les autres le seraient également, que dès lors tous les privilèges que le roi leur avait accordés leur seraient enlevés et que, par la suite, ils seraient même privés de la liberté), le roi vint à Tolède, exhalant sa fureur et ses menaces contre la reine et l'archevêque. A l'approche du roi, toute la ville vint au-devant de lui pour implorer sa grâce ; sa fille elle-même vint joindre ses larmes aux supplications des autres pour apaiser son courroux. Mais les oreilles du roi étaient sourdes à toutes les prières, et les supplications n'émouvaient point son cœur. Un grand châtiment se préparait pour les Chrétiens, si les chefs des Maures n'eussent tourné le cœur du roi à la miséricorde ; car ils craignaient que si le roi portait quelque décret sévère contre la reine et l'archevêque, l'odieux de ce fait ne retombât sur eux et sur leur nation, et que la joie qu'ils pourraient ressentir de leur supplice ne fût expiée par la haine perpétuelle des Chrétiens. Ils vinrent donc en foule au-devant du roi et, prosternés à ses pieds, demandèrent grâce pour les Chrétiens. Le roi devança ceux qui devaient prendre la parole et déclara que non-seulement on avait abusé de la soumission des Maures, mais que l'on avait déshonoré sa propre majesté. Ils devaient s'attendre au juste châtiment qu'il préparait aux auteurs de ces crimes, pour qu'il fût attesté à la nation des Maures que la fidélité du roi était ferme et inébranlable, et que ce n'était jamais impunément qu'on violait ses serments. Mais les Maures demandèrent de nouveau avec instance la grâce de la reine et de l'archevêque, pardonnant de grand cœur l'injure qu'ils avaient reçue, disant même qu'ils iraient se fixer dans des contrées lointaines et étrangères, si le roi n'accédait à leurs vœux, ne pardonnait aux violateurs du traité et ne rendait aux Chrétiens le temple qu'ils leur avaient enlevé et qui avait été sanctifié par les sacrifices. L'esprit du roi commença dès lors à être agité par mille pensées différentes, et son cœur était tantôt rempli de joie et tantôt en proie à l'indignation. Revenu enfin pleinement à lui, et

considérant que tout ce qui venait d'arriver était l'effet de la volonté de Dieu, sans préjudice du traité et sans violer la grandeur de son nom, il accorda avec joie la grâce de la reine et de l'archevêque, vit avec plaisir le magnifique temple des Chrétiens laissé en leurs mains, et bientôt après vint le peuple chrétien rendre grâces à Dieu. C'est en souvenir de ce fait que cette solennité, établie en l'honneur de la Mère de Dieu, reçut le nom de Sainte-Marie de la Paix <sup>1</sup>.

#### FÊTE DE SAINTE-MARIE DU PRINCIPE.

XV. — On célèbre cette fête à Naples, dans l'église de Sainte-Resitue, le 8 janvier, à cause d'une image célèbre de la bienheureuse Vierge Marie qui se trouve dans une chapelle de cette église, et que le peuple honore avec une grande vénération. Or, cette chapelle, dans laquelle est exposée cette image, a été élevée en l'honneur de la Mère de Dieu par Hélène, mère de Constantin; elle a été consacrée par le pape saint Silvestre et est appelée Sainte-Marie du Principe.

Le pape saint Sylvestre y a fréquemment offert le saint sacrifice de la messe en présence de Constantin.

Ce jour-là, les Napolitains s'abstiennent de toute œuvre servile et de tout débat judiciaire.

#### FÊTE DE LA VIERGE MÈRE.

XVI. — Les Syriens, comme les Grecs, célèbrent cette fête le 26 décembre, immédiatement après le jour de la naissance du Seigneur. Voyez leur calendrier. Car, comme le jour de la naissance du Seigneur toute leur dévotion se concentre sur le Christ naissant, le lendemain ils la portent sur la Mère, qui a engendré un fruit si noble. Le même jour, ils font mémoire de saint Joseph, époux de la bienheureuse Vierge Marie <sup>2</sup>.

#### FÊTE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE DE LA VICTOIRE.

XVII. — Outre la solennité que l'Ordre illustre des Frères prêcheurs célèbre le 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre, à cause de la victoire mémorable

<sup>1</sup> Ribadeneira, au même endroit que ci-dessus. — <sup>2</sup> Antoine de Balenghem, le 26 décembre.

qu'on remporta sur les Turcs dans un combat naval, par le secours de Marie, la sainte Mère de Dieu, les habitants de Chartres, en France, en célèbrent une autre en reconnaissance de la victoire admirable remportée sur les hérétiques par le secours de la même Mère de Dieu, le 20 du mois de mars. Chartres était assiégée par les hérétiques. Entre autres reliques, cette ville garde avec la plus grande vénération la chemise de la bienheureuse Vierge Marie, et en cette circonstance elle avait placé tout son espoir dans le secours de la sainte Vierge. Dans la bouche des hérétiques, le blasphème se joignait à la moquerie, et ils disaient avec jactance que Marie ne serait pas plus puissante à Chartres qu'autrefois Diane à Éphèse. Mais ils expérimentèrent le contraire, car ayant lancé contre les portes de la ville, où apparaissait l'image de la Mère de Dieu, leurs plus formidables machines de guerre, ils ne purent les renverser ; les murs eux-mêmes furent sans brèches et parfaitement intacts l'espace de quarante-deux doigts environ autour de l'image bénie. Mais là ne s'arrêta pas la puissance de la Mère de Dieu, car, forcés de cesser le siège, les hérétiques durent se retirer après avoir essuyé beaucoup de pertes, laissé beaucoup de morts et perdu leur honneur. Les deux prés où dans leur fuite ils fixèrent leur tente, ont été surnommés en français *les prés des Reculés* <sup>1</sup>.

AUTRE FÊTE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE DE LA VICTOIRE  
A BRUXELLES

On célèbre cette fête le 5 juin, en souvenir de la victoire glorieuse que remporta en ce jour Jean I<sup>er</sup>, duc de Lorraine, de Brabant et de Limbourg.

La Woringie était un repaire de brigands qui causaient de grands dommages aux commerçants et aux voyageurs. C'est pourquoi le duc Jean, sur les prières des habitants de Juliers, des habitants des montagnes et des cultivateurs, assiégea cette ville, la prit, et, bien que les ennemis fussent dix fois plus nombreux, il s'avança cependant au-devant d'eux, se battit lui-même avec bravoure, et, après un

<sup>1</sup> Denis Rouillard, dans son histoire écrite en français sous le titre de *Parthénie*.

très-long conflit, revint victorieux, n'ayant à regretter que des pertes légères, tandis que du côté ennemi les morts furent nombreux <sup>1</sup>.

#### AUTRE FÊTE DE NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE.

Dans les provinces d'Espagne, l'Ordre des Frères mineurs célèbre le 8 septembre une autre fête en souvenir de la victoire que Ferdinand IV, roi d'Espagne, qui a porté le premier le nom de roi catholique, remporta sur les Maures. Le prince reprit par la force sur ces peuples, ennemis mortels de la Mère de Dieu, cette partie de l'Andalousie que l'on nomme Grenade, et purifia les temples consacrés au Dieu souverain et tout-puissant, et que les Maures possédaient depuis sept-cent-quatre-vingts ans<sup>2</sup>. De Tours, en France, saint François de Paule, fondateur de l'Ordre des Minimes, avait prédit cette victoire au roi, et avait envoyé auprès de lui deux de ses religieux pour l'exhorter à redoubler de courage et à ne point lever le siège. Ce fut à cette occasion que l'Ordre des Minimes s'introduisit en Espagne, où il est en grande prospérité<sup>3</sup>.

#### FÊTE DE NOTRE-DAME DES ARDENTS.

XVIII. — Cette fête se célèbre à Arras, et commence le jour de la fête du très-saint Sacrement. La solennité se fait le dimanche même dans l'octave. On l'appelle ainsi d'un cierge que la Vierge-Mère donna à deux histriens, Ithère et Normannus, pour guérir ceux qui avaient été atteints d'un érysipèle gangreneux, en buvant de l'eau dans laquelle on avait fait couler quelques gouttes de la cire de ce cierge. Au commencement même où fut faite cette promesse, il y eut cent-quarante-quatre personnes subitement guéries de cette maladie. Ce cierge sacré est porté sur un riche tapis. Le dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement, il est escorté par les premiers citoyens de la ville jusqu'à l'auguste chapelle de la Vierge; et là, après avoir prié, on le rapporte avec la même solennité à sa place ordinaire. Ce cierge a le privilège de brûler sans pour cela diminuer <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Lipsé, dans son *Histoire de Louvain*, liv. II, chap. ix. — <sup>2</sup> *Des Profanations et des persécutions du culte mahométan*. — <sup>3</sup> Antoine Balenghem, au 8 septembre. — <sup>4</sup> Meyère, dans les *Annales de la Flandre*.

FÊTE DE L'INVENTION DE LA BESACE DE LA BIENHEUREUSE  
VIERGE MARIE.

XIX. — Dans l'Ordre de Cluny, on célèbre cette fête le 15 juin. On pense que c'est la besace qui lui servit dans son voyage de Nazareth en Égypte.

FÊTE DE LA GLORIFICATION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

XX. — On célèbre cette fête dans l'Ordre béni de Sainte-Brigitte le 20 août, ainsi que le porte le bréviaire.

FÊTE DE LA TRANSLATION DE LA SAINTE MAISON DE LORETTE.

XXI. — Transportée de la ville de Fulvie en Dalmatie dans le Picénum, aujourd'hui appelé Lorette, elle se célèbre le samedi avant le second dimanche de l'Avent, car c'est ce jour que cette très-sainte maison a été transférée de l'Illyrie dans le Picénum, au témoignage de Rutilio Benzoni, évêque de Lorette, sur le cantique *Magnificat*<sup>1</sup>.

SOLENNITÉ DE LA RÉUNION DES FÊTES DE LA SAINTE VIERGE.

XXII. — Cette fête est célébrée à Douai, par les chanoines de Saint-Amat, et par ceux de Saint Pierre, le dernier dimanche du mois d'août. L'église de Cambrai fait aussi la même fête; celle d'Anvers la célèbre avec une grande pompe le second dimanche après l'Assomption. La plus riche image de la Vierge est ce jour-là portée tour à tour sur les épaules des ecclésiastiques, tant réguliers que séculiers. L'office de cette fête a été composé à Paris, l'an du Seigneur 1507. C'est ce que rapporte Antoine de Balenghem (commencement d'août, n° 4). La même solennité se célèbre à Louvain, dans l'église de Saint-Pierre, le premier dimanche de septembre, à la grande joie de toute la ville; à Cambrai, c'est le quatrième dimanche du mois d'août. Voilà ce que nous avons à dire sur les fêtes de la Vierge.

Comme le samedi a été consacré par nos ancêtres à vénérer la Mère de Dieu, et que souvent il est plus honoré que les autres fêtes, il est

<sup>1</sup> Liv. II, chap. xxii.

nécessaire d'en dire quelques mots, afin que le traité des fêtes de la Mère de Dieu soit complet. C'est pourquoi nous demanderons :

## 232<sup>e</sup> CONFÉRENCE

POURQUOI ET A QUELLE ÉPOQUE LE SAMEDI A-T-IL ÉTÉ, POUR TOUJOURS,  
DÉDIÉ A LA MÈRE DE DIEU?

**SOMMAIRE.** — 1. Pourquoi le samedi est-il dédié à la sainte Vierge? — 2. Origine du jeûne du samedi. — 3. Pourquoi les Orientaux ne jeûnaient pas le samedi. — 4. Autres pratiques de dévotion observées le samedi. — 5. Origine de la récitation de l'office de la sainte Vierge le jour de samedi. — 6. Miracles opérés en faveur de cette dévotion. — 7. A quelle époque l'Église a établi la récitation de l'office de la sainte Vierge. — 8. Convenances entre le samedi et la bienheureuse Vierge Marie.

I. — La très-sainte Église du Christ, enseignée par l'Esprit-Saint, voulant montrer son amour et sa piété envers la Mère de Dieu, institua non-seulement de nombreuses fêtes en son honneur, pour être célébrées toutes les années, ainsi que nous l'avons dit, mais elle fixa le samedi de toutes les semaines pour lui rendre un culte particulier, pour que, de même que le dimanche est consacré à honorer la résurrection du Christ, le vendredi à honorer sa passion, de même le samedi fût dédié à honorer la Mère de Dieu.

Et c'est avec juste raison, car si le jour de la naissance des Apôtres, si le jour où ils ont souffert généreusement la mort pour le Christ, si le jour où les Confesseurs et les martyrs, quittant cette vallée de misères et de larmes, se sont envolés vers Dieu, est perpétué par une solennité annuelle; à combien plus forte raison devons-nous consacrer à la Vierge, Mère de Dieu, non-seulement une fête anniversaire, mais un jour de toutes les semaines pour l'honorer d'un culte particulier! Car Marie surpasse de beaucoup tous les Saints du Ciel. Au milieu des Apôtres, elle est leur Maîtresse; au milieu des martyrs, elle est plus qu'un martyr; au milieu des Confesseurs, elle est leur reine; au milieu des vierges, elle est leur chef, et c'est pourquoi elle porte plusieurs titres des vierges, ainsi que nous l'avons montré. C'est pourquoi, comme elle surpasse en dignité tous les Saints, de même l'Église l'honore d'un culte et d'une vénération plus grands, ainsi qu'il est juste,

en lui consacrant une foule de jours; de plus, elle implore avec la plus grande ardeur son secours et sa protection auprès du Christ. En conséquence, elle dédie tous les samedis en son honneur et lui rend ce jour-là un triple témoignage d'affection, à savoir : le jeûne, la messe et l'office. Nous allons chercher l'origine et la cause de ces trois pratiques.

II. — Le jeûne du samedi est très-ancien dans l'Église, surtout dans l'Église d'Occident : personne ne le conteste. Cassien, livre III de ses *Institutions*, chapitre x, dit que l'Apôtre saint Pierre devant combattre Simon le Magicien un jour de dimanche, jeûna la veille, c'est-à-dire le samedi, et ordonna à tous les Chrétiens qui se trouvaient à Rome de jeûner aussi. Comme, aux prières de saint Pierre, Simon le Magicien tomba en se fracassant les jambes et les hanches, et fit une mort malheureuse, toutes les églises d'Occident conservèrent l'usage du jeûne et l'ont gardé jusqu'à ces temps. Saint Augustin <sup>1</sup> est de la même opinion.

Innocent III <sup>2</sup> donne une autre cause du jeûne du samedi : « Les Apôtres, dit-il, à cause de la mort du Christ, furent dans la tristesse non-seulement le vendredi, mais encore le samedi; ils se cachèrent par crainte des Juifs, et, ce qui n'est pas douteux, observèrent le jeûne pendant ces deux jours mémorables. » Le Christ semble avoir prédit ce jeûne des Apôtres <sup>3</sup>; il dit : « Viendront des jours où l'Époux leur sera enlevé, et alors ils jeûneront ces jours-là. » Or, l'Époux a été enlevé aux disciples le vendredi et le samedi, il est mort et il a été enseveli le vendredi, et il est resté dans le sépulcre tout le samedi. Par conséquent, en jeûnant ces jours-là, nous suivons justement l'exemple des Apôtres.

III. — Les Catholiques orientaux, au lieu du samedi, jeûnaient le mercredi, parce que ce jour-là le Christ fut en quelque sorte mis à mort, car c'est le quatrième jour avant le sabbat que les Juifs se concertèrent pour mettre à mort Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme l'a remarqué saint Augustin <sup>4</sup>. Lorsque Simon le Magicien, Ménandre, Saturnin, Cérinthe et, après eux, Marcion et les autres hérétiques, affir-

<sup>1</sup> Lettre LXXXVI<sup>e</sup>. — <sup>2</sup> *De la Consécration*, dist. III, c. Samedi. — <sup>3</sup> St. Luc, v, 35. — <sup>4</sup> Lettre LXXXVI<sup>e</sup>.

maient d'une manière aussi impie qu'impudente que le Dieu des Juifs, le Créateur du monde, était le mal, et que le Christ était venu pour le détruire, en voyant les Juifs sanctifier le sabbat en l'honneur de leur Dieu, eux, par mépris, passaient aussi tout le jour du sabbat dans le jeûne et la tristesse. En haine d'une hérésie si pernicieuse, qui s'était propagée surtout en Orient, les Catholiques de ces contrées ne jeûnaient pas le samedi, pour ne pas paraître de connivence avec les hérétiques. C'est ce que dit saint Ignace, dans sa *Lettre à Philippe* : « Si quelqu'un jeûne le dimanche ou le samedi, en exceptant un de ces jours, celui-là est le meurtrier du Christ. » La même chose est prohibée dans les canons apostoliques<sup>1</sup>. Voyez à cet effet Baronius, à l'an 57 du Seigneur.

IV. — En conséquence de cette commune et antique observation du jeûne dans l'Église catholique, les fidèles s'étudient, selon leur dévotion, de faire quelque chose de particulier pour la Vierge, Mère de Dieu, en ce jour qui est consacré à l'honorer. Car plusieurs s'abstiennent non-seulement de viandes ce jour-là, suivant l'ancien précepte, mais, pour honorer davantage la sainte Vierge, s'imposent même une plus grande abstinence ; les autres persévèrent dans l'usage des aliments secs ; ceux-ci jeûnent en se contentant de pain, de sel et d'eau ; ceux-là y ajoutent les macérations du corps, comme le cilice, les coups de verge, le coucher par terre ; d'autres, enfin, honorent ce jour par la pratique de la chasteté, par les prières, les veilles et d'autres saints exercices.

Pour savoir combien ces pratiques sont agréables à la très-bienheureuse Vierge, nous n'avons qu'à attester les miracles innombrables, les bienfaits sans nombre qu'elle a répandus sur ceux qui lui avaient donné ces témoignages de respect et d'amour. Avec le secours de Dieu et la protection de la très-sainte Vierge, nous les mentionnerons plus bas en parlant du culte de la bienheureuse Vierge par les jeûnes et les mortifications.

V. — Mais arrivons au temps où commença à s'établir l'usage de célébrer des messes et des offices le samedi, en l'honneur de la Mère de Dieu.

<sup>1</sup> Chap. LVI.



L'origine de cette sainte institution dans l'Église universelle eut pour principe la dévotion particulière de quelques personnes et de quelques églises plus spécialement dédiées à l'auguste Mère de Dieu. Saint Ildephonse, en particulier, archevêque de Tolède, qui fleurit en l'an 760 du Seigneur, après avoir édité un livre sur la perpétuelle virginité de la Mère de Dieu, composa neuf leçons pour être dites tous les samedis dans l'office, en l'honneur de la Mère de Dieu.

Or, un samedi, comme l'Église résonnait d'une sublime harmonie, pensant que les chanoines récitaient, en son absence, l'office du matin, il vint en toute hâte à l'église, accompagné des siens, lorsqu'il aperçut une clarté éblouissante, les chœurs des Anges qui chantaient l'office qu'il avait composé, et la très-sainte Vierge que les Anges louaient dans la chaire épiscopale.

Puis, les matines terminées, saint Ildephonse se vit appelé par la bienheureuse Vierge et reçut de ses mains, pour la célébration des saints mystères, une chasuble que la Reine du Ciel elle-même avait apportée du séjour céleste.

Nous avons rappelé ce prodige un peu plus haut, lorsqu'au sujet des fêtes particulières établies en l'honneur de la bienheureuse Vierge nous avons parlé de la fête de la Descente de la bienheureuse Vierge Marie<sup>1</sup>. Les Pères, réunis auprès de la ville de Pennas, restés fidèles, ont confirmé ce prodige de leur imposant témoignage.

L'Ordre de Cluny, qui commença en l'année du Seigneur 812, établit que l'office de la bienheureuse Vierge serait célébré tous les samedis, en dehors du Carême, à moins qu'il n'y eût occurrence d'une fête.

VI. — Un grand miracle opéré sur le mont Serrat, en l'an du Seigneur 860, en l'honneur de la Vierge, Mère de Dieu, fit accroître cette dévotion en Espagne. Des pasteurs de troupeaux, faisant paître leurs brebis au sommet de cette montagne, observèrent que tous les samedis, vers la fin du jour, de grandes lumières descendaient dans une grotte voisine, et là on entendait des concerts angéliques. Les pasteurs vont alors rapporter à l'archevêque de Barcelone ce qu'ils ont vu ; ce-

lui-ci, frappé de l'étrangeté de ce fait, vint lui-même à la grotte et y trouva l'image de la très-pieuse Vierge, Mère de Dieu, et plus tard fit construire en cet endroit une église magnifique. La fille d'un certain comte de Barcelone, qui avait été étranglée par l'ermite Jean Guarin, fut rendue à la vie après plusieurs années par la puissance de l'auguste Mère de Dieu. Voyez plus haut ce que nous avons dit de cette image, à la Conférence 224<sup>e</sup>, sur les images de la Mère de Dieu<sup>1</sup>.

Alcuin, maître de Charlemagne, qui vivait en l'an 770, sur les prières de Boniface, archevêque de Mayence, lui assigna des messes pour tous les jours de la semaine.

Le dimanche, elle devait être de la très-sainte Trinité; le lundi, de la Sagesse; le mardi, du saint Esprit; le mercredi, de la Charité; le jeudi, des Anges; le vendredi, de la sainte Croix, et le samedi, de la bienheureuse Vierge Marie.

Saint Gérard, évêque de Canadia, qui reçut la palme du martyre en l'an du Seigneur 1042, récitait, tous les samedis, l'office de l'Assomption de la Mère de Dieu, avec neuf leçons, et, prosterné devant son autel, faisait monter vers elle, avec une piété suave, l'encens de ses louanges et de ses prières<sup>2</sup>.

Une certaine image de la bienheureuse Vierge Marie, qui se trouve dans la ville de Constantinople, servit beaucoup à développer cette dévotion du samedi. Il y avait devant cette image un voile qui la couvrait tout entière; or, le vendredi, après les vêpres, sans que personne le touchât, le voile se relevait et faisait voir toute l'image de la Vierge; puis, les vêpres du samedi récitées, le voile revenait à sa place et recouvrait de nouveau l'image tout entière. A la vue de ce miracle, il fut décrété que le samedi on chanterait toujours l'office de la bienheureuse Vierge Marie.

C'est ce que rapporte Durand au livre IV du *Rational des divins Offices*<sup>3</sup>.

Martin Navarre, homme distingué par sa piété et sa science, abbé du monastère de Roncevaux, dans son *Manuel des prières*<sup>4</sup>, dit : « C'est une tradition que cette magnifique formule de prière *Salve, Regina*,

<sup>1</sup> N<sup>o</sup> 46. — <sup>2</sup> Surius, en la *Vie de saint Gérard*, au 14 septembre. — <sup>3</sup> Chap. 1<sup>er</sup>, n<sup>os</sup> 28 et 31. — <sup>4</sup> Chap. xix, n<sup>o</sup> 183.

était autrefois chantée par les Anges, dans notre monastère de Roncevaux, auprès d'une fontaine que depuis on appelle fontaine des Anges. »

VII. — L'Église universelle approuva la dévotion de ces églises particulières et de ces personnes envers la Mère de Dieu, lorsqu'au Concile de Clermont, sous Urbain XI, l'an 1096, pour implorer le secours de la Mère de Dieu sur ceux qui partaient pour l'expédition de la Terre-Sainte, elle décréta que, dans l'Église tout entière, le samedi serait consacré à la très-bienheureuse Vierge, et ordonna qu'on chanterait en ce jour l'office et la messe de la bienheureuse Vierge, s'il n'y avait point d'autre fête qui l'empêchât. Ainsi pense saint Antonin <sup>1</sup>.

VIII. — Or, c'est à bon droit qu'on a désigné et dédié le samedi au culte de la très-sainte Vierge.

Premièrement. A cause du bienfait de la création d'une si grande Vierge. Autrefois les Juifs célébraient le sabbat en mémoire de la création du monde; pourquoi l'Église ne le célébrerait-elle pas en mémoire de la création de la sainte Vierge, Mère de Dieu? Car elle est le nouveau monde en abrégé, beaucoup plus excellent et beaucoup plus étendu que le premier monde, puisqu'elle a porté dans son sein Celui que les cieux des cieux ne pouvaient contenir.

Secondement. A cause de la grande convenance qu'il y a entre le sabbat et la bienheureuse Vierge. Sabbat, chez les Hébreux, signifie en effet *repos* ou *cessation*; c'est le jour où Dieu se reposa de tous les travaux qu'il avait faits. Or, de même que Dieu se reposa ce jour-là, de même, une fois incarné dans le sein de la sainte Vierge, il s'y reposa pendant neuf mois : « Celui qui m'a créée s'est reposé dans mon sein. »

Dieu bénit le sabbat à l'exception de tous les autres jours. Le Seigneur bénit le septième jour : il a aussi béni la Vierge Marie plus que toutes les autres créatures, en la choisissant pour sa Mère, et en l'ornant de grâces beaucoup plus abondantes.

Troisièmement. Le jour du sabbat Dieu compléta l'œuvre du monde : dans la très-sainte Vierge il a aussi consommé la même

<sup>1</sup> II<sup>e</sup> Part. de son *Histoire*, tit. XVI, chap. 1<sup>er</sup>, § 23.

œuvre, en unissant avec le Créateur toutes les choses créées dans un seul homme, afin que ce qui était le premier devint le dernier, et réciproquement ce qui était le dernier devint le premier.

Quatrièmement. Le samedi est la porte et comme l'introduction au jour du dimanche, qui est le jour du repos et figure la vie éternelle.

Or, comme la Mère de Dieu est pour nous la porte qui conduit au royaume des cieux qui est figuré par le jour du dimanche, c'est pour ce motif que nous l'honorons le septième jour de la semaine qui précède le dimanche.

Cinquièmement. Le samedi est le milieu entre le jour de la joie et le jour de la tristesse, c'est-à-dire entre le dimanche et le vendredi. La bienheureuse Vierge est aussi la médiatrice entre Dieu qui jouit d'un éternel bonheur, et l'homme qui est sujet aux peines et aux misères de cette vie.

De plus, le samedi est consacré à honorer la sainte Vierge, à cause de plusieurs bienfaits signalés que la Mère de Dieu a départis aux hommes ce jour-là. Il y avait dans la Judée, entre Arcaë et Raphanée, villes du royaume d'Agrippa, un fleuve qui était à sec tous les jours de la semaine, mais le jour du sabbat, ses eaux, comme celles du torrent le plus impétueux, coulaient en abondance; c'est pourquoi il fut appelé *Sabbatique*, du septième jour des Juifs, qui était sacré. C'est ce que rapporte Josèphe <sup>1</sup>. Ce fleuve, au temps de Vespasien, disparut tout à fait et resta complètement à sec. Dieu montra, par ce changement miraculeux, que le culte du sabbat était antique et était désormais aboli. Il me semble que la bienheureuse Vierge Marie est semblable à ce fleuve. Saint Jean Damascène <sup>2</sup> l'appelle, en effet, la fontaine *intarissable* des guérisons; car, bien qu'elle se montre tous les jours propice à ceux qui l'invoquent, le samedi cependant, parce que c'est le jour qui lui est spécialement consacré, elle répand sur les âmes dévotes une rosée plus abondante de grâces et leur départit ses dons d'une main plus libérale.

Tout le monde connaît ce qu'on rapporte d'un certain soldat qui, livré à d'impures amours, voulait corrompre une jeune fille appelée

<sup>1</sup> Liv. VII, de la Guerre julaique, chap. xxvi; et Pline, liv. XXXI de l'Histoire naturelle, chap. II. — <sup>2</sup> Discours n° sur la Mort de la Mère de Dieu.

Marie; mais l'ayant respectée en l'honneur de la nuit du samedi, consacré à la Mère de Dieu, et par respect pour le nom de Marie que la jeune fille portait, la très-sainte Vierge le délivra elle-même des flammes de l'Enfer, et de sa bouche sortit une rose qui vint s'épanouir sur sa tombe fraîchement couverte <sup>1</sup>.

Un autre fait est raconté dans les *Annales des Pères du Carmel*. La bienheureuse Vierge Marie apparut à Jean XXII et lui ordonna d'annoncer aux Frères du Carmel que tous ceux qui meurent avec le scapulaire de cet Ordre et qui sont détenus en Purgatoire, obtiendront l'entière rémission de leurs peines, le premier samedi après leur mort, grâce à un bienfait singulier de l'auguste Vierge.

Le samedi est encore consacré en l'honneur de la bienheureuse Vierge, à cause de l'excellence de la foi qu'elle fit paraître ce jour-là. Seule, en effet, la bienheureuse Vierge Marie, au temps de la passion du Christ, tandis que les disciples fuyaient, resta fidèle pendant cette triste journée du samedi, et les Pères les plus autorisés nous enseignent que c'est par elle seule que l'Église a été sauvée <sup>2</sup>.

Cet auteur dit que la foi de la bienheureuse Vierge est figurée par ce cierge qui est placé sur le candélabre triangulaire qui est tenu allumé pendant l'office de nuit que l'on récite pendant les trois jours qui précèdent Pâques. Saint Antonin, au passage indiqué, dit également : « Le flambeau de la foi, qui est caché dans le cœur de la Mère de Dieu et qui est ensuite manifesté à tout le monde pour l'éclairer de son exemple, est figuré par ce cierge qu'on tient allumé pendant l'office du matin, aux trois jours de la Semaine-Sainte. » Le cardinal Jean de Torrecremata dit que c'est contre la croyance universelle d'affirmer que ce n'est pas dans le cœur de la seule bienheureuse Vierge Marie que la foi est restée au jour de la passion du Christ.

Les théologiens modernes ne veulent pas de cette doctrine, parce qu'ils regardent comme incroyable que la foi de Pierre ait complète-

<sup>1</sup> Vincent de Beauvais, liv. VIII, dans son *Histoire*, chap. cii et ciii. — <sup>2</sup> St. Bernard, *Livre de la Passion du Seigneur*; Alexandre de Halès, § 3, dern. quest.; le cardinal Torrecremata, liv. V, de *l'Église*, chap. xxx et seq. 3, chap. lxi; St. Antonin, IV<sup>e</sup> Part. de *Theologia*, tit. XV, chap. xli, § 1<sup>er</sup>; St. Bonaventure, 3 d., quest. iii, art. 2; Durand, liv. IV, des *Divins Offices*, chap. 1<sup>er</sup>, n<sup>o</sup> 32, alléguant le canon de la Consécration, dist. cxi, *Sabbato*.

ment failli dans son cœur, Pierre à qui, au même moment ou peu de temps auparavant, il avait été dit : « J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point ; » mais il n'est pas douteux que sa foi n'est pas restée sur ses lèvres. Ensuite, Marie-Madeleine était pendant ces trois jours d'une immense charité, comme on le voit en saint Jean<sup>1</sup>. Il est donc incroyable qu'elle ait perdu cette foi au Christ qu'elle avait auparavant, puisque la charité ne peut exister sans la foi. En outre, l'Église ne consiste pas dans une seule personne; elle est, au contraire, le peuple et le royaume de Dieu, et on la définit proprement « la réunion des fidèles. » Or, un seul ne fait point une réunion. C'est pourquoi l'Église requiert au moins deux ou trois fidèles. Ainsi s'exprime Bellarmin dans ses *Controverses sur l'Église*<sup>2</sup>; Dominique Bannes<sup>3</sup> traite encore plus longuement cette question.

Je ne condamne personne, mais il m'est permis de dire ce qui est conforme à mon sentiment. Je crois qu'il ne faut pas si facilement abandonner la première opinion, à cause de l'autorité des Pères qui l'ont soutenue, de leur nombre, de leur importance et du consentement de l'Église entière, qui enseigne communément cette doctrine. Il est certain que les Apôtres, au temps de la passion du Christ, ont vacillé dans leur foi, puisque Pierre le nia, un autre disciple le suivit de loin, les autres s'enfuirent et les femmes se tenaient éloignées.

En conséquence, je crois nécessaire de distinguer par deux considérations la foi et l'Église.

La foi est implicite ou explicite. L'Église est aussi le corps mystique du Christ; elle a certains membres vivant intérieurement par l'assentiment de la foi et la charité, et extérieurement unis à leur chef par la confession de la foi. Mais quelques-uns de ces membres, morts extérieurement, sont seulement unis à la tête du Christ.

Par conséquent, la foi explicite, au temps de la passion du Christ, demeura seulement dans la bienheureuse Vierge, ferme, stable et dans toute sa plénitude, telle que Madeleine ne l'eut jamais, car nous lisons<sup>4</sup> qu'elle se tenait éloignée avec les autres femmes, tandis

<sup>1</sup> Chap. xix et xx. — <sup>2</sup> Liv. III, chap. xvii. — <sup>3</sup> 2<sup>e</sup> de la 2<sup>e</sup>, quest. 1<sup>re</sup> sur l'article de St. Thomas; doute 1<sup>er</sup> dans ses réponses au doute 3. — <sup>4</sup> St. Matth., xxvii, 55 et 56.

que la très-sainte Vierge « se tint debout auprès de la croix, » c'est-à-dire ferme et brûlante d'amour.

De même l'Église, quant à ces membres vivants intérieurement et unis extérieurement à leur chef, resta fidèle dans la personne seule de la Vierge Marie pendant ces trois jours. Car elle seule, par l'assentiment explicite de sa foi, et par sa charité, et par la confession de sa foi, resta unie au Christ. Les Apôtres, pendant ce temps, s'enfuirent, abandonnant leur Seigneur, et tous les autres également cessèrent de faire partie de l'Église en ce qui regarde l'union extérieure qui se manifeste par la confession de la foi et la communion extérieure, mais ils restèrent dans l'Église, au moins dans la communion intérieure qui existe par l'assentiment de la foi.

De plus, le samedi est consacré à honorer la très-bienheureuse Vierge, à cause du martyre du cœur qu'elle a enduré ce jour-là. Car si le jour où un martyr a répandu son sang pour le nom du Christ est toutes les années consacré à l'honorer, pourquoi ne consacrerait-on pas, en l'honneur de la Mère de Dieu, le jour où le corps inanimé du Christ gisait dans le tombeau, jour où l'âme de la sainte Vierge fut transpercée du glaive d'une douleur si amère que tous les saints Pères la mettent au-dessus des martyrs ?

Enfin, le samedi est employé à honorer la très-bienheureuse Vierge, à cause du repos que le Christ célébra ce jour-là. Saint Bernard<sup>1</sup> nous dit : « Jésus-Christ racheta l'homme le vendredi, sur la croix, au jour même où il l'avait créé au commencement ; le jour suivant, il se reposa dans le tombeau après avoir achevé son œuvre. »

Mais le Christ, pour l'œuvre de notre rédemption, a observé le sabbat d'une manière bien plus auguste dans le sein de la sainte Vierge que dans le sépulcre où il fut enfermé.

Le sein de la bienheureuse Vierge a non-seulement une ressemblance avec le tombeau de Notre-Seigneur, mais il le surpasse et de beaucoup :

1° Le sépulcre de Notre-Seigneur, ainsi que nous l'apprenons de la narration de l'Évangile, était neuf. Or, la bienheureuse Vierge

<sup>1</sup> 1<sup>er</sup> Sermon de Pâques.

Marie était aussi intacte, tant à cause de son inviolable virginité, qu'elle avait mise sous la garde du vœu, que par la sainteté de sa vie qui n'avait point été souillée par les taches du vieil Adam.

2° Dans le tombeau dans lequel Notre-Seigneur fut enfermé, personne n'y avait encore été placé. Or, dans le sein de la Vierge, aucun mortel n'a été conçu ni avant ni après Notre-Seigneur.

3° Le tombeau de Notre-Seigneur était taillé dans la pierre. La bienheureuse Vierge était elle-même une pierre très-pure et très-dure, à cause de son courage invincible contre les attaques du démon, et de sa constance et de sa fermeté aux heures de l'adversité. C'est pourquoi Isaïe <sup>1</sup> dit d'elle : « Seigneur, envoyez l'Agneau dominateur de la terre, de la pierre du désert. »

4° Le tombeau de Notre-Seigneur était muni du sceau de Joseph d'Arimatee et était gardé par les soldats juifs; le sein virginal de Marie était aussi protégé par la vigilance de Joseph, son très-saint époux, et la garde des Anges célestes.

5° Le tombeau de Notre-Seigneur était construit dans un jardin; la très-bienheureuse Vierge est aussi le jardin le plus agréable du céleste Époux, où croissent les fleurs odorantes des saintes pensées et des paroles utiles, ainsi que les fruits les plus suaves et les plus doux des saintes actions. Aussi, dans le *Livre des Cantiques* <sup>2</sup>, invitant l'Époux céleste à venir auprès d'elle, elle lui dit : « Que mon bien-aimé vienne dans son jardin, et qu'il mange du fruit de ses arbres. »

6° Le tombeau de Notre-Seigneur était près de Jérusalem et à l'endroit même du crucifiement. La très-sainte Vierge était également près de Jérusalem et sur le lieu même de la Passion. Car quoiqu'elle portât son Fils dans son sein, cependant par le souvenir constant de la passion du Seigneur, qu'elle avait connue d'avance par les diverses Écritures et la pensée continuelle de la Jérusalem céleste qu'elle portait dans son esprit, elle se rapprochait de ces mystères et de ces lieux.

7° Dans le tombeau de Notre-Seigneur on trouva le suaire blanc dans lequel Notre-Seigneur Jésus-Christ imprima les marques de

<sup>1</sup> xvi, 1. — <sup>2</sup> v, 1.



sa passion, à savoir : les traces de ses coups, de ses crachats, de ses épines et de ses blessures. Dans la bienheureuse Vierge on trouve aussi les linges blancs de la conscience la plus pure, sur lesquels paraissent imprimés les tourments de son Fils bien-aimé qu'elle connaissait par révélation, et qu'elle repassait sans cesse dans son esprit et dans son cœur.

8° Dans le sépulcre, le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ était entouré de parfums de myrrhe et d'aloës ; dans la bienheureuse Vierge on trouve aussi la myrrhe de la mortification, l'aloës de l'humilité et de toutes les vertus les plus suaves qui repoussent bien loin la corruption du péché.

9° Le sépulcre glorieux du Seigneur est honoré par un concours nombreux de personnes de différentes nations ; la très-sainte Vierge est aussi proclamée bienheureuse par toutes les nations <sup>1</sup> : « Les filles de Sion l'ont vue et l'ont proclamée bienheureuse. » La Mère de Dieu elle-même, dans sa profonde humilité, n'a pu le dissimuler <sup>2</sup> : « Car voici que toutes les générations m'appelleront bienheureuse. » Si donc le jour du sabbat, où Dieu se reposa de l'œuvre de la création, était solennisé chez les Juifs ; si le jour du sabbat, où le Christ, après avoir accompli l'œuvre de la rédemption, se reposa dans le sépulcre, est toutes les années solennisé dans l'Église, à plus forte raison doit-on honorer et sanctifier le sabbat, dans lequel il se reposa avant la rédemption.

Je sais que saint Ambroise, dans son 11<sup>e</sup> *Sermon de Pâques*, attribue une plus grande gloire au sépulcre du Christ qu'au sein virginal de Marie : « Dans le sein de la sainte Vierge, dit-il, le Christ est né pour prêcher ; dans le sépulcre, il s'est révélé pour évangéliser. Cette dernière naissance est plus glorieuse que la première. Celle-ci, en effet, enfanta un corps mortel ; celle-là enfanta un corps immortel. Après la première naissance, il descendit aux Enfers ; après la dernière, il est remonté aux Cieux. »

Cette gloire n'existe cependant que sous un rapport (ou, selon le langage de l'École, que *secundum quid*) ; car, en parlant d'une manière

<sup>1</sup> *Cantique*, vi, 8. — <sup>2</sup> St. Luc, i, 48.

absolue, il semble que le sein virginal de la Mère de Dieu est plus glorieux que le tombeau du Christ. En effet :

1° Le sépulcre de Notre-Seigneur était de pierre et inanimé ; le sein de Marie était au contraire un sépulcre animé.

2° Le corps de Jésus-Christ reposa mort dans le tombeau ; il s'est reposé vivant dans le sein de Marie.

3° Jésus-Christ est resté trois jours seulement dans le tombeau ; il est resté enfermé neuf mois entiers dans le sein de Marie.

4° Jésus-Christ ne s'est rien uni de la matière du tombeau ; tandis qu'il a pris du sein virginal de Marie une partie de son sang très-pur pour se l'unir hypostatiquement.

5° Jésus-Christ n'a point changé la substance du tombeau en sa propre substance ; mais il a pris la substance de la Vierge et l'a changée en sa propre substance, en se nourrissant de son lait virginal.

6° Dans le tombeau, Notre-Seigneur Jésus-Christ ne méritait ni pour lui ni pour nous, car le Docteur angélique <sup>1</sup> nous dit : « Les mérites du Christ ont duré jusqu'à sa mort. » Mais dans le sein virginal de Marie, il a mérité la gloire de son corps et a commencé l'œuvre de notre salut : « Il a opéré notre salut au milieu de la terre, » c'est-à-dire dans le sein virginal de Marie.

Le samedi est donc justement consacré à honorer la sainte Vierge. C'est pourquoi un bon nombre de personnes, en vue d'honorer la Mère de Dieu, ont sanctifié ce jour-là par les jeûnes, les veilles, les autres mortifications de la chair, et les œuvres pies dont nous allons parler dans la Conférence qui suit.

<sup>1</sup> Quest. xix, de *Veritate*, art. 6.

233<sup>e</sup> CONFÉRENCE

DES JEUNES, DES MORTIFICATIONS ET DES AUTRES PÉNITENCES CORPORELLES,  
PRATIQUÉS EN L'HONNEUR DE LA MÈRE DE DIEU.

SOMMAIRE. — 1. Que le jeûne et les mortifications sont des moyens excellents d'honorer la sainte Vierge. — 2. Énumération des saints personnages qui jeûnaient et se mortifiaient en l'honneur de la sainte Vierge. — 3. Bienfaits obtenus et récompenses reçues pour avoir pratiqué la mortification en l'honneur de la Mère de Dieu.

I. — Parmi les témoignages de dévotion que le peuple fidèle a coutume d'offrir à la bienheureuse Mère de Dieu, on compte les mortifications de la chair que l'on pratique volontairement en son honneur. Et cette dévotion n'est pas des moins importantes, car il n'est pas d'hommage plus agréable aux Saints que leur imitation, ainsi que nous l'avons montré dans l'explication de cette invocation. Et, bien que la bienheureuse Vierge ait pratiqué l'abstinence absolument en toutes choses, elle l'a observée principalement pour la nourriture et les plaisirs, ainsi que nous le prouverons dans l'invocation *Speculum justitiæ*, en parlant de l'abstinence de Marie. Par conséquent, tous ceux qui, se mortifiant volontairement, pratiquent l'abstinence en l'honneur de la bienheureuse Vierge, sont en parfaite conformité avec sa vie et les leçons qu'elle nous a données. Saint Bonaventure <sup>1</sup> rapporte que la sainte Vierge adressa ces paroles à une personne qui lui était dévouée et qu'il croit être sainte Élisabeth : « Ma fille, je te dirai que je n'ai obtenu de Dieu aucune grâce ni aucune vertu, sans beaucoup d'efforts, une prière continuelle, un désir ardent, une profonde dévotion et de grandes mortifications... si ce n'est toutefois la sanctification, qui m'a purifiée dès le sein de ma mère. » Et peu après elle ajouta : « Tiens pour certain qu'aucune grâce ne descend dans l'âme si ce n'est par la prière et la mortification du corps. » Or, les mortifications du corps sont le jeûne, le cilice, les disciplines, le coucher par terre, les pèlerinages et autres exercices de ce genre.

Par conséquent, ils honorent la Mère de Dieu par les mortifications

<sup>1</sup> Chap. III, *Méditations sur la Vie du Christ*.

de la chair ceux qui jeûnent la veille de ses fêtes, ou le samedi qui lui est dédié, le jour de la semaine où tombe la fête de l'Annonciation, dans lequel la sainte Vierge est devenue Mère de Dieu; ou le mercredi dédié à la Vierge du mont Carmel, ou tout autre jour, selon la dévotion de chacun.

II. — Plusieurs Saints d'une naissance illustre ont rendu cet hommage à la sainte Mère de Dieu. Saint François surtout, homme d'une sainteté remarquable, jeûnait très-dévotement en l'honneur de la sainte Vierge, depuis la fête des saints Apôtres Pierre et Paul jusqu'à la fête de l'Assomption de la sainte Vierge, ainsi que le rapporte saint Bonaventure au chapitre ix de la *Vie de saint François*.

Saint Hyacinthe, religieux de notre Ordre et la gloire de la Pologne, jeûnait au pain et à l'eau tous les vendredis et toutes les veilles des fêtes de la bienheureuse Vierge Marie.

Saint Nicolas de Tolentino, célèbre par ses grandes vertus, jeûnait le lundi, le mercredi et le vendredi, en l'honneur de la bienheureuse Vierge. Le samedi il ne mangeait qu'une fois, se contentant seulement de pain et d'eau.

Saint Didace, de l'Ordre de Saint-François, le cardinal saint Charles Borromée, sainte Élisabeth, saint Engelbert, la bienheureuse Dorothee de Prusse, la bienheureuse Radegonde, le bienheureux Philippe et plusieurs autres, comme l'atteste leur vie, observaient presque la même pratique tous les samedis et les veilles des fêtes de la bienheureuse Vierge Marie.

Étudions maintenant les exemples des empereurs et des rois :

L'empereur Frédéric III s'abstint de toute nourriture la veille de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie.

Alphonse, roi d'Aragon, aux veilles des fêtes de la bienheureuse Vierge, se contentait durant tout le jour de pain et d'eau <sup>1</sup>.

Édouard, roi d'Angleterre, jeûnait tous les samedis au pain et à l'eau en l'honneur de la bienheureuse Vierge <sup>2</sup>.

Ferdinand, prince de Portugal, jeûnait au pain et à l'eau tous les samedis et à toutes les veilles des fêtes de la Mère de Dieu <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Panor., au liv. IV de son Histoire. — <sup>2</sup> Bzowski, tom. XIII, année 1278. — <sup>3</sup> Vasconcelli, en sa *Vie*.

Sainte Élisabeth, reine de Portugal, canonisée par Urbain VIII, en l'an 1625, jeûnait non-seulement la veille de l'Assomption, mais quarante jours avant cette fête; elle joignait l'abstinence au jeûne. Elle faisait la même chose à toutes les veilles des fêtes de la Mère de Dieu, ainsi que tous les vendredis et tous les samedis où elle jeûnait au pain et à l'eau <sup>1</sup>.

Walter de Vibrach, soldat valeureux, lorsqu'il était encore dans le monde, jeûnait aux veilles de toutes les fêtes de la Mère de Dieu, ne prenait que du pain et de l'eau, et souvent il faisait cela en l'honneur du samedi; entré ensuite dans l'Ordre de Cîteaux, il y fit une sainte mort <sup>2</sup>.

III. — Les bienfaits répandus sur les hommes pieux attestent combien cette mortification de la chair par le jeûne est chère et agréable à la bienheureuse Vierge.

Un brigand, qui avait appris d'un moine de Cîteaux à jeûner le samedi, obtint à sa mort la contrition de ses péchés, et mérita que la bienheureuse Vierge lui donnât une honorable sépulture.

Ayant eu la tête coupée et ayant été enseveli hors de la ville, la nuit suivante il est exhumé par cinq matrones qui tenaient en leurs mains neuf cierges allumés; la cinquième, la plus noble de toutes, accompagnait le convoi funèbre. Elles placèrent le corps sur un brancard recouvert de pourpre, d'un tissu magnifique, en présence des gardes de la ville, qui furent envoyés auprès de l'évêque de la cité par la bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, pour lui dire en son nom d'ensevelir dans l'église son chapelain : c'est le nom que la bienheureuse Vierge donna à ce brigand. L'évêque, accompagné du clergé et du peuple, vint au lieu indiqué et trouva le corps du brigand déterré; sa tête, qui avait été séparée des épaules, était en ce moment unie au corps qui était placé lui-même sur un brancard recouvert de pourpre. L'évêque l'ensevelit avec pompe au lieu désigné. Depuis, on eût trouvé avec peine un adulte qui, dans cette province, à l'exemple du brigand, ne jeûnât le samedi en l'honneur de la sainte Vierge.

Un autre scélérat, sur les exhortations d'une femme, avait été

<sup>1</sup> Perpiniën, en son 1<sup>er</sup> *Panegyrique de sainte Élisabeth*. — <sup>2</sup> Césaire, liv. VII, chap. xxxix.

amené à jeûner le samedi, en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie. Ayant été arrêté dans une foire et décapité, il se prit à crier : « La confession, la confession, la confession ! » Un prêtre vint, unit la tête au corps dont elle était séparée, entendit la confession du brigand qui, entre autres choses, n'avait rien fait de bon dans sa vie, si ce n'est d'avoir jeûné le samedi en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, et, en récompense de cette pratique, la bienheureuse Vierge s'était présentée à l'heure de sa mort et n'avait point permis que son âme se séparât de son corps avant qu'il se fût repenti et confessé de toutes ses fautes, afin d'éviter la damnation éternelle <sup>1</sup>.

Nous lisons quelque chose de semblable dans sainte Brigitte, au livre VI de ses *Révélation*s, chapitre xxxix. Il y est dit qu'un homme fut traduit au tribunal du Christ, et fut vivement défendu par la bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, parce qu'il avait coutume, aux veilles de ses fêtes, de jeûner, de réciter son office et de chanter ses louanges.

Nous lisons encore que porter le cilice est très-agréable à la glorieuse Mère de Dieu. Saint Thomas de Cantorbéry portait le cilice tous les jours, mais principalement le samedi, en l'honneur de la sainte Vierge ; en récompense de cette pratique de dévotion, la bienheureuse Vierge lui apparut et l'aida elle-même à réparer son cilice <sup>2</sup>.

Enfin, on rapporte aux jeûnes, aux autres macérations de la chair et aux mortifications les passions intérieures du cœur, comme la colère, l'orgueil, l'ambition, comprimées en l'honneur de la bienheureuse Vierge, Mère de Dieu ; la fuite des plaisirs de la chair, les défauts d'autrui supportés avec patience, ne point excuser les siens propres, la modestie dans les habits, la frugalité dans les repas, l'éloignement du faste et du luxe, et la pratique des œuvres viles et abjectes. Les miracles et les bienfaits que nous avons racontés plus haut nous montrent que ces pratiques sont très-agréables à la sainte Vierge. Je n'en relaterai plus qu'un fait :

Un Chartreux doué d'une grande sainteté, fort dévot au Christ et à la bienheureuse Vierge, était tourmenté par une foule de démons qui

<sup>1</sup> Pelbart, liv. XII, pag. 2, art. 3. — <sup>2</sup> St. Antonin, IV<sup>e</sup> part., tit. XV, chap. II, § 2.

lui apparaissaient pendant la nuit sous la forme horrible de pourceaux. La sainte Vierge lui apparut, prit sa défense, approuva sa manière de vivre, et lui donna ces préceptes : « Recherche une nourriture frugale ; applique-toi pieusement au travail des mains ; prends des habits pauvres et modestes <sup>1</sup>. » Nous voyons par-là combien la dévotion, qui consiste à pratiquer des abstinences et à se vêtir grossièrement, est agréable à la Mère de Dieu. Passons maintenant à une autre série d'hommages, comme les pèlerinages, les sacrifices et les vœux.

## 234<sup>e</sup> CONFÉRENCE

L'EXEMPLE DE NOS ANCÊTRES, L'AUTORITÉ DES DIVINES ÉCRITURES, PROUVENT QUE LES PÈLERINAGES AUX LIEUX SAINTS ONT ÉTÉ JUSTEMENT INSTITUÉS PAR LES FIDÈLES EN L'HONNEUR DE LA VIERGE, MÈRE DE DIEU, ET LES VENGEANT DES SARCASMES DES HÉRÉTIQUES.

SOMMAIRE. — 1. Éloge des pèlerinages contre les attaques des hérétiques et de Calvin en particulier. — 2. Que le pèlerinage n'est pas une vaine observance, mais un acte de religion. — 3. Pèlerinages des anciens. — 4. L'utilité des pèlerinages prouvée par les saintes Écritures. — 5. Objections des hérétiques à ce sujet, réfutées. — 6. Trois réponses à Érasme en particulier.

I. — Personne n'a jamais douté que les pèlerinages ne se rapportent à la fois à la mortification de la chair et au culte de la bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, lorsqu'ils sont faits en son honneur. Les novateurs seuls ont en haine ces sortes de pèlerinages, et ne craignent pas de les appeler non-seulement volontaires, en ce sens qu'ils ne trouvent aucun appui dans les saintes Écritures, mais encore futiles, vains, et manifestement remplis d'impiété. Jean Calvin <sup>2</sup> affirme cette doctrine en propres termes, qu'il ne prouve autrement que par son axiome ordinaire : « Tout culte volontaire déplaît à Dieu. » Il a puisé ce poison chez les anciens hérétiques, de Claude de Tamine, des Pétrobusiens, des Wicleffites et d'autres hommes de la même valeur. Avant Calvin, Érasme de Rotterdam, plein du même venin, combattit aussi les saints pèlerinages ; nous discuterons et nous réfuterons

<sup>1</sup> Pierre de Cluny, liv. II, *des Miracles* ; et Vincent de Beauvais, liv. VII, chap. cxii. — <sup>2</sup> Liv. IV, de ses *Institutions*, chap. xiii, § 7.

dans la présente Conférence les pauvres raisons qu'il donne pour étayer son erreur.

Pour nous, nous affirmons que les pèlerinages aux Lieux saints, entrepris en l'honneur de la bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, celui de Lorette surtout, de Cestokowitz et des autres endroits que des miracles nombreux et des bienfaits signalés ont rendus célèbres, sont un acte de religion, c'est-à-dire une manière d'honorer Dieu très-conforme à la raison et très-agréable à Dieu, à sa divine Mère et à tous les Saints.

II. — Nous ne regardons pas ce culte comme volontaire, ainsi que le prétend Calvin ; car on appelle culte volontaire celui qui est pratiqué sans raison, comme si quelqu'un faisait le vœu de ne point aller à la messe s'il ne s'était lavé deux fois les mains, ce qui ne touche ni à la gloire de Dieu ni à l'utilité de celui qui émet le vœu. Mais il n'en est pas ainsi du pèlerinage, car il procure la gloire de Dieu et des Saints. En effet, par cela seul que quelqu'un va dans des lieux saints, il montre d'une manière évidente qu'il glorifie Dieu, sa très-glorieuse Mère et les Saints, pour lesquels il essuie tant de peines, fait tant de dépenses, et entreprend les dangers si grands de la route, afin de voir, d'adorer, de baiser et de toucher leurs reliques ou leurs images. En second lieu, le pèlerinage est une œuvre de pénitence et de satisfaction, à cause de la peine et du travail qu'il donne. En effet, le pèlerin macère sa chair en se privant d'une foule d'agréments, comme de dormir, de manger, d'être avec ses amis, de vivre avec son épouse, d'avoir ses commodités, ses domestiques. Bien plus, il supporte les travaux et les fatigues de la route, le froid, la chaleur, la soif, les veilles ; il couche par terre, souffre l'incommodité du vent et de la pluie, endure les dangers, les craintes, l'opprobre de la mendicité, peines qui sont certainement la meilleure part de la pénitence, et qui peuvent être appelées à bon droit la croix du Christ, lorsque quelqu'un entreprend ainsi un pèlerinage de dévotion.

En troisième lieu, le pèlerinage augmente la dévotion. En effet, quel est l'homme assez insensible qui, en partant pour la Terre-Sainte, ne soit enflammé d'ardeur, ne sente son âme consumée d'amour, ne se convertisse lorsqu'il voit ce lieu que le Christ a sanctifié par sa



naissance, ces lieux qu'il a foulés de ses pieds divins, qu'il a arrosés de ses sueurs, de ses larmes, de ses soupirs, et par-dessus tout de son sang précieux? C'est là que Marie Égyptienne, l'insigne pécheresse, s'est convertie et a passé quarante-sept ans sans manger et menant dans la prière et les larmes la vie la plus sainte. Zosime, qui a écrit sa vie, en a été témoin oculaire. Et sainte Paule, Romaine, étant venue à Bethléem et étant entrée dans la grotte où le Sauveur est né, jurait qu'elle voyait des yeux de la foi l'Enfant-Jésus enveloppé de langes, gémissant dans l'étable, les mages adorant leur Seigneur, l'étoile qui brillait sur leur tête, la Vierge-Mère, les bergers venant au milieu de la nuit, afin de voir le Verbe fait chair, et avec une joie mêlée de larmes elle s'écriait : « Salut, Bethléem, maison du pain, dans laquelle est né ce pain qui est descendu du Ciel! Salut, Ephrata, région fertile dont Dieu lui-même est la fertilité! » Ainsi s'exprime saint Jérôme, dans l'oraison funèbre de sainte Paule. Quel est celui qui, en venant à Rome et en voyant cette ville sainte et glorieuse qui est entre les autres villes ce que la tête est au corps, qui respandit comme le soleil au milieu des astres; quel est celui qui, en foulant cette terre que les Apôtres ont foulée sous leurs pieds bénis, que le sang des martyrs a arrosée par torrents; quel est celui qui, admirant le Capitole de toute l'Église militante, que le soleil de la véritable doctrine, catholique et apostolique, transmise par le Christ, a éclairé, et l'a donné en spectacle à l'univers entier, ce que le Docteur des nations admira avec étonnement lorsqu'il écrivait : « Votre foi est annoncée dans l'univers entier <sup>1</sup>; » quel est celui, dis-je, qui à ce spectacle ne se sente ému, enflammé, dévoré d'ardeur? Qui peut entrer sans componction en la maison de la Vierge, à Lorette, dans laquelle le Verbe s'est fait chair?

« Dieu, dit Tursellini, a inspiré au cœur des hommes un tel respect pour cette maison que tous ceux qui en approchent croient plutôt s'approcher de la Vierge elle-même que de sa maison. De là cette sainte frayeur qui fait battre toutes les âmes quand elles entrent dans cette demeure bénie; de là le regret de ceux qui se retirent après

<sup>1</sup> *Épître aux Romains*, 1, 8.

l'avoir vue; de là ce changement merveilleux qui s'opère dans les âmes perdues et désespérées. » Pour ne point parler de plusieurs autres endroits consacrés à la bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, je nommerai seulement, en Pologne, Claremont, près de Cestokowitz, le village de Gidle, Socoltz, Lesayse, où les fidèles affluent en grand nombre et reçoivent de Dieu, par l'intercession de la bienheureuse Vierge, non-seulement des grâces, des bienfaits et des faveurs pour le corps, mais encore pour l'âme.

Combien qui donnent là les témoignages les plus éclatants de la vraie foi, de la pénitence, de la charité, de l'humilité et de la religion ! Il n'est personne d'assez dur, d'assez enfoncé dans la dissolution et le crime, qui ne sente son cœur amolli et touché quand il vient dans ces lieux. Là, les hérétiques abjurent l'impiété, les catholiques confessent les péchés qu'ils ont commis depuis plusieurs années, et font pénitence. Silence donc à la voix présomptueuse qui dit que les saints pèlerinages sont un culte volontaire, c'est-à-dire sans raison !

III. — C'est pourquoi un grand nombre de Saints entreprenaient çà et là des pèlerinages. Aussi saint Nicolas et saint Gaudens, évêques, vinrent à Jérusalem; Sidoine Apollinaire et l'empereur Charlemagne vinrent à Rome, au tombeau des Apôtres; saint Épiphané, au tombeau du prophète Ézéchiel, ainsi que l'attestent la vie et les écrits de ces personnages. Je passe sous silence les pèlerinages à Rome, de Louis, roi de France, de Richard, roi d'Angleterre, et des illustres matrones, Héléne, Eudoxie, Paule, Mélanie. De là cette parole de saint Jérôme dans sa lettre à Pauline : « On accourt ici de l'univers entier. » Je ne dirai rien des pèlerinages de nos ancêtres en Séleucie, au temple de sainte Thècle, vierge et martyr; en Afrique, aux saintes reliques de saint Étienne, premier martyr; dans la Campanie, à l'église de saint Félix; en France, à saint Martin; dans la Cappadoce, aux quarante Martyrs; en Gallicie, à saint Jacques; en Apulie, à la crypte de saint Michel; en Sicile, à sainte Agathe, que tous ceux qui sont versés dans les écrits des anciens connaissent parfaitement.

IV. — En outre, si les pèlerinages aux Lieux saints étaient inutiles, pourquoi Dieu aurait-il établi que tous les enfants d'Israël vinsent

trois fois dans l'année visiter le tabernacle ou le temple du Seigneur<sup>1</sup>? Pourquoi le Christ lui-même, avec sa très-douce Mère et saint Joseph, vinrent-ils de Nazareth à Jérusalem<sup>2</sup>, s'ils croyaient que ce n'était en aucune manière agréable à Dieu? Pourquoi les Gentils, abandonnant leur patrie, vinrent-ils aussi à Jérusalem pour adorer, ainsi que le fit l'eunuque éthiopien<sup>3</sup>? Pourquoi saint Paul vint-il en toute hâte à Jérusalem pour célébrer la Pentecôte<sup>4</sup>, s'il croyait que c'était une chose inutile, volontaire et point du tout agréable à Dieu? Que les hérétiques cessent donc de soutenir leur erreur.

Les pèlerinages entrepris en l'honneur de la Mère de Dieu sont très-agréables à Dieu, puisqu'ils lui procurent une gloire considérable. En effet, c'est une marque certaine que nous aimons Dieu et la bienheureuse Vierge, lorsque nous entreprenons volontairement les labeurs et les périls de la route, en visitant les lieux dans lesquels Dieu habite spécialement par sa grâce, la munificence de ses dons, et distribue à pleines mains ses largesses.

V. — L'objection des hérétiques ne nous arrête point. « Nous ne pouvons rien trouver de plus, disent-ils, à Jérusalem, à Rome, à Lorette, à Cestokowitz, que dans notre pays, puisque Dieu n'est pas mieux ici que là ou ailleurs. » Quoique Dieu soit partout, il se choisit cependant certains endroits privilégiés, qui sont comme les temples de sa miséricorde et dans lesquels il étale les miracles de sa puissance, et donne les preuves les plus éclatantes de sa bonté. C'est pourquoi les pèlerins sentent leurs cœurs plus attachés à Dieu, leur dévotion s'enflammer davantage lorsqu'ils considèrent, par exemple, dans la Palestine, la naissance, l'éducation du Christ, et qu'ils se disent : « C'est là qu'il a vécu; c'est là qu'il a donné ses enseignements; c'est là qu'il a fait ses miracles; ce sont ces lieux qu'il a parcourus; c'est ici qu'il est mort, qu'il est ressuscité; c'est de là qu'il est monté au Ciel. » A Rome : « C'est là que le prince des Apôtres est resté, qu'il a prêché, qu'il a répandu son sang pour le Seigneur; c'est là qu'une foule innombrable de martyrs ont été massacrés pour la cause de Dieu; c'est là que brille le soleil de la doctrine véritable, catholique et apostolique. » A

<sup>1</sup> Deutéronome, xvi, 16. — <sup>2</sup> 1<sup>er</sup> Livre des Rois, I, 7. — <sup>3</sup> St. Luc, II, 42, et St. Jean, XII, 20. — <sup>4</sup> Actes des Apôtres, VIII, 28.

Lorette : « C'est dans cette pauvre maison que le Verbe s'est fait chair ; c'est là qu'il a opéré tant de miracles, de guérisons, et répandu sur les hommes une foule d'autres faveurs. » Et ainsi de suite pour les autres Lieux saints que la dévotion a consacrés.

Or, la gloire que Dieu met à distribuer ses faveurs et à étaler sa munificence, principalement dans les petites localités, dans les temples modestes, pauvres et étroits, est digne de remarque. Témoins la chapelle de la Portioncule, en Italie ; la petite ville de Halle, en Belgique ; celle de Sichem ou Aspicole, celle de Sainte-Marie des Cerfs, dans le Hainaut ; témoins la chapelle de Tongres, dans le voisinage du Hainaut, dédiée aussi à la sainte Vierge, et celle de Cambrai ; témoins la petite ville de Cestokowitz, en Pologne ; celles de Gedle, Lesayez, Sierptz, Socoltz, remarquables par les images seules de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, qui ont opéré une foule de miracles. Tel fut, que dis-je ! bien plus modeste fut au commencement le temple de Lorette, qui rivalise aujourd'hui avec les plus grandes basiliques et les palais des princes.

Oui, entre les temples consacrés à la bienheureuse Vierge et que le concours des peuples a rendus illustres, celui-ci tient le premier rang. En effet, de toutes les parties du globe les peuples accourent à Lorette comme à la source des guérisons et de tous les miracles, et, là, font des vœux à Dieu en l'honneur de Marie ; les uns suspendent aux murs de la chapelle des images en or et en argent sculpté ; les autres, des ex-voto représentant des yeux, des pieds ou des mains ; d'autres, enfin, offrent des présents pour perpétuer le souvenir des bienfaits reçus de la bienheureuse Vierge. On peut voir la même chose dans les autres parties de l'univers chrétien. A peine trouve-t-on une province, un royaume, une cité qui ne possède pas quelque image de la bienheureuse Vierge Marie, auprès de laquelle les peuples se rendent en foule pour l'honorer et lui présenter leurs vœux ; témoins ces tablettes sculptées en or et en argent, ou en airain, et ces images peintes, brillantes représentations de différents miracles suspendues devant les autels de la bienheureuse Vierge.

VI. — Ce serait un crime de passer sous silence et de ne pas réfuter ce qu'objecte, contre les pèlerinages des hommes pieux,

surtout aux lieux consacrés à la Vierge, Érasme, leur ennemi déclaré, dans un libelle qui a pour titre *Pèlerinage pour motif de religion*. Il prétend, premièrement, que les richesses que l'on dépense pour l'honneur de la bienheureuse Vierge et des autres Saints seraient mieux placées chez les pauvres; secondement, que la bienheureuse Vierge et les autres Saints accordent ce qu'on leur demande, quelque part que l'on prie; troisièmement, que l'absence si longue des maris est dangereuse pour leurs épouses. Car, lorsque le mari, gardien de la pudeur de sa femme, est absent, cette pudeur peut facilement être en danger. Mais il suffit d'un souffle pour renverser ces sophismes insensés. Premièrement, il ressemble au sophisme de Judas qui, prétextant le soin des pauvres, disait : « Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers et donné le prix aux pauvres? » Mais il disait cela non parce qu'il s'inquiétait des pauvres, mais parce que c'était une valeur, et que, tenant la bourse, il portait ce qu'on leur donnait<sup>1</sup>. C'est ainsi que murmurent les hérétiques; ils se plaignent de ce que l'on construit des églises, qu'on les enrichit de pieuses offrandes, qu'on les orne de vases d'or et d'argent et d'autres choses précieuses. A quoi bon ces choses, disent-ils? Pourquoi ne pas donner ces biens aux pauvres? Pourquoi ne pas les employer dans l'intérêt de la chose publique ou des soldats? Mais ils ne disent pas cela en considération des pauvres ou des intérêts publics, mais parce qu'ils voudraient avoir ces richesses dans leurs maisons. Que de trésors, que de dons pieux, que de vases d'or et d'argent les hérétiques n'ont-ils pas arrachés aux églises, sans pour cela les distribuer aux pauvres, mais pour les employer à leur propre usage! J'irai plus loin. Ne vaut-il pas mieux honorer par des dons les temples ou les images des temples, que les lieux de débauche et les courtisanes? Or, n'est-il pas vrai qu'un grand nombre de personnes dépensent dans les jeux, les festins et les plaisirs honteux, bien plus qu'en frais de pareils voyages sacrés? Autrefois, pour bâtir le sanctuaire du Seigneur, les Israélites donnèrent tant que Moïse fit crier par ses hérauts : « Que personne, homme ou femme, ne donne plus rien pour construire le sanctuaire<sup>2</sup>. » Et aujourd'hui on fait un

<sup>1</sup> St. Jean, xii, 5, 6. — <sup>2</sup> Exode, xxxvi, 40.

crime aux Chrétiens de faire quelques dépenses pour entreprendre des voyages pieux et pour aller suspendre aux murs d'une église des ex-voto sacrés !

Mais ils répètent que les Saints n'ont pas besoin de ces honoraires. Aussi ne donnons-nous point aux Saints comme à des pauvres, mais comme à des personnages que nous voulons honorer. Ceux qui, autrefois, offraient à Dieu, en sacrifice, des boucs, des brebis et des bœufs, ne le faisaient pas parce que Dieu en avait besoin, mais afin d'honorer par ce moyen le Seigneur. Les Chrétiens font de même aujourd'hui, lorsqu'ils offrent à Dieu des présents dans les temples. D'ailleurs, ces dons servent à l'ornement et au soutien du temple. Ils sont employés à l'entretien non-seulement des murs du temple inanimé, mais encore des temples animés, c'est-à-dire des ministres pauvres de l'autel. Car, selon la maxime du grand Apôtre Paul lui-même, ceux qui servent à l'autel doivent vivre de l'autel. Enfin, les temples et les chapelles sont, d'après un décret du pape Urbain, le patrimoine des pauvres.

Je réponds comme il suit à la seconde objection : Il est certain que les Saints peuvent accorder ce qu'on leur demande, quelque part qu'on les prie. Mais, comme nous l'avons déjà montré, Dieu se choisit spécialement certains lieux dans lesquels il montre les miracles de sa grâce; car si tous les lieux sont également saints, pourquoi Dieu a-t-il dit à Abraham : « Tu conduiras Isaac sur une montagne que je te montrerai <sup>1</sup>? » Pourquoi Jacob a-t-il dit à Béthel : « Le Seigneur est vraiment dans ce lieu <sup>2</sup>? » Pourquoi du buisson ardent Dieu disait-il à Moïse : « Le lieu où tu es est une terre sainte <sup>3</sup>? » Pourquoi ordonnait-il aux Juifs « de se réunir trois fois par an à Jérusalem pour y faire des sacrifices <sup>4</sup>? » Dieu voulait donc avoir quelques lieux où il devait être spécialement honoré par les hommes. De nos jours, il a de même certains lieux particuliers dans lesquels, par l'intercession des Saints et surtout de sa sainte Mère, il accorde aux hommes des bienfaits spéciaux.

Je résous ainsi la troisième objection : Je m'étonne que les hérés-

<sup>1</sup> Genèse, xxii, 2. — <sup>2</sup> Ibid., xxviii, 16. — <sup>3</sup> Exode, iii, 5. — <sup>4</sup> Deutéronome, xvi, 16.

tiques aient tant de sollicitude pour la pudeur des épouses : « L'absence prolongée des maris, disent-ils, est dangereuse pour les femmes. » C'est-à-dire, l'absence de six mois et quelquefois moins encore, du mari, pour un voyage pieux, est dangereuse à son épouse, et son absence pendant une et quelquefois plusieurs années dans l'extrême Orient ou Occident, pour des motifs de guerre ou de commerce, ne serait pas dangereuse ! Peut-être que l'or oriental et le gain rendront les épouses plus chastes que la piété et la religion ! Les guerres impies des maris rendraient les femmes pieuses, et les vœux pieux des pèlerinages auprès de la sainte Vierge ou d'un autre Saint quelconque les rendraient impudiques ! O esprits stupides et insensés ! J'avoue que beaucoup d'abus se glissent dans les pèlerinages, mais ils ne souillent pas davantage cette chose sainte et pieuse que la boue ou le fumier ne souillent les rayons du soleil qu'ils reçoivent. François de La Croix, de la Société de Jésus, dans son livre intitulé *Jardin de Marie*, traite longuement et avec science et piété de cette habitude ou pratique qui consiste à visiter les lieux consacrés à la sainte Vierge. Mais continuons ce qui regarde notre Ordre.

### 235<sup>e</sup> CONFÉRENCE

**EST-IL PERMIS D'OFFRIR LE SACRIFICE DE LA MESSE ET DE FAIRE DES VŒUX EN L'HONNEUR DE LA GLORIEUSE MARIE, MÈRE DE DIEU ?**

**SOMMAIRE.** — 1. Sacrifices de la messe en l'honneur de Marie. — 2. Exemples de grâces extraordinaires accordées par Marie, en récompense des messes offertes ou entendues en son honneur. — 3. Messes, offices, préfaces établis par l'Église en l'honneur de la Mère de Dieu. — 4. Vœux faits en l'honneur de la sainte Vierge; à quel titre ils obligent.

I. — Quoique le sacrifice de la messe ne soit offert qu'à Dieu seul, cependant, de même que nous élevons des temples et des autels en mémoire des Saints, de même nous offrons, avec raison, des sacrifices en leur mémoire, afin de rendre à Dieu de grandes actions de grâces pour leurs victoires et d'implorer leur secours. C'est, en effet, un bienfait extraordinaire que Dieu ait accordé à nos frères la grâce de vaincre le monde et Satan, et qu'après cette victoire il les ait couronnés de gloire et d'honneur. C'est pourquoi il est convenable que

nous offrons des sacrifices pour rendre grâces à Dieu de la victoire et des triomphes des Saints, et que, dans ces sacrifices, nous nommons les Saints avec honneur et avec joie.

Il est aussi juste que dans ces sacrifices nous implorions leur secours, afin que, dépourvus de confiance en nos propres mérites, mais protégés par leur mémoire et leur assistance, nous osions par eux nous approcher de Dieu en tremblant et après avoir rempli cette tâche sacrée. Il nous paraît utile de confirmer ce que nous venons de dire, par les paroles suivantes du Concile de Trente <sup>1</sup> : « Quoique l'Église ait la coutume de célébrer de temps en temps des messes en l'honneur et en mémoire des Saints, elle n'enseigne pas cependant que le sacrifice leur soit offert à eux-mêmes, mais à Dieu seul, qui les a couronnés. Aussi le prêtre n'a-t-il pas coutume de dire : « Je vous offre ce sacrifice, ô Pierre, ô Paul ; » mais, en rendant grâces à Dieu de leurs victoires, il implore leur protection, afin que ceux dont nous faisons mémoire sur la terre daignent intercéder pour nous dans le Ciel. » Or, comme la bienheureuse Vierge Marie a été couronnée par Dieu d'une gloire et d'un honneur plus grands que ceux des autres Saints ; qu'elle a remporté sur le monde, sur la chair et sur Satan, des victoires plus considérables ; qu'elle est la principale distributrice des bienfaits de Dieu, et que son patronage est beaucoup plus puissant que celui des autres Saints, c'est avec raison que nous célébrons plus souvent des messes en son honneur, pour rendre grâces à Dieu des victoires qu'elle a remportées et des bienfaits que nous avons obtenus par elle, et pour implorer sa protection.

II. — Or, des bienfaits et des grâces accordés à des prêtres et à d'autres personnes pratiquant cette dévotion, et des miracles accomplis en leur faveur nous montrent clairement combien ces sacrifices sont agréables à Dieu et bien reçus de la bienheureuse Vierge. Je vais raconter quelques exemples tirés de Césaire <sup>2</sup> :

Un prêtre ne savait célébrer aucune autre messe que celle de la Vierge Marie, et la célébrait tous les jours. Il fut, pour ce motif, suspendu de ses pouvoirs par saint Thomas, évêque de Cantorbéry.

<sup>1</sup> Session xxii, canon 3. — <sup>2</sup> Liv. VII.



Cette peine affligea vivement ce prêtre. Aussi implorait-il, par des prières assidues, l'assistance de la bienheureuse Vierge, lui demandant de venir à son secours. La Reine du Ciel lui apparaît et l'envoie à saint Thomas pour lui dire, en son nom, de lui restituer la fonction sacerdotale qui lui avait été retirée, lui donnant, pour signe de sa mission, que, dans ce même lieu et à la même heure, la Vierge elle-même avait aidé saint Thomas à raccommoder son cilice. Saint Thomas, ayant entendu cela, ajouta foi aux paroles du prêtre et lui ordonna de ne plus célébrer à l'avenir que la messe de la bienheureuse Vierge Marie, et de prier pour lui <sup>1</sup>.

Le même Césaire raconte, dans ce même chapitre VII, un exemple qui diffère peu du précédent : Un certain prêtre, dépourvu d'intelligence, et vicaire d'un curé, célébrait le dimanche, dans l'octave de l'Épiphanie, la messe de la bienheureuse Vierge, parce qu'il ignorait l'office du jour. Il fut, par ce motif, renvoyé par le curé. A la suite de ce renvoi, le prêtre étant tombé dans le besoin, la Vierge elle-même ordonna avec menaces au curé de recevoir de nouveau son vicaire; c'est pourquoi il fut encore admis dans cette église. Bien plus admirable est ce fait que raconte, d'après le même Césaire, notre Bzowski, vers l'an de Notre-Seigneur 1211 <sup>2</sup>:

Lorsque, à l'occasion de saint Dominique, un grand nombre de Catholiques se furent enrôlés dans la croisade contre les Albigeois, et eurent souffert beaucoup de maux de la part de ces hérétiques, deux honnêtes clercs, traversant leur territoire et voyant une église dévastée, se dirent entre eux : « Il est samedi, entrons dans cette église et disons la messe en l'honneur de notre Souveraine. » Ils portaient avec eux le livre, le calice et les ornements sacerdotaux. Avant qu'ils eussent terminé la messe, les hérétiques albigeois envahirent l'église et, saisissant le prêtre du Seigneur qui offrait à l'autel la Victime immaculée, le traînèrent dehors et lui coupèrent la langue à la racine; son compagnon l'ayant conduit à grand'peine au monastère de Cluny, le recommanda aux moines qui le traitèrent avec toute l'humanité que mérite un prêtre mutilé pour le nom du Seigneur et l'hon-

<sup>1</sup> Césaire, liv. VII *des Exemples*. — <sup>2</sup> N<sup>o</sup> 11.

neur de la bienheureuse Vierge. Or, pendant la nuit qui précède la fête de l'Épiphanie, tandis que les moines chantaient l'office solennel, ce prêtre pria très-dévotement devant l'autel de la bienheureuse Vierge Marie. Cette Mère, pleine de bonté, lui apparut alors et, tenant dans ses mains un morceau de chair ayant la forme d'une langue, elle lui dit : « Parce que, pour la foi de mon Fils et pour mon honneur, tu as été privé de ta langue, je vais t'en donner une nouvelle ; ouvre la bouche. » Elle rattacha donc cette chair à la racine de la langue coupée, et disparut bientôt. Mais celui-ci, éclatant en cris de joie, récita d'une voix distincte la Salutation angélique, et rendit grâce à sa protectrice en présence de l'assemblée entière des moines de Cluny, et dans la suite il se fit moine de ce monastère. Jean-Scolastique d'Éksénidé ayant entendu parler d'un si grand miracle, se rendit à Cluny, et vit de ses propres yeux cette langue accordée miraculeusement à ce prêtre. « Elle était, dit-il, plus belle que le reste de la chair, et conservait une cicatrice à l'endroit de la coupure. » C'est ainsi que Césaire raconte ce trait qu'il dit avoir appris de Jean d'Éksénidé.

Dieu a montré par un miracle non moins évident quel soin il prend de ceux qui sont dévots envers la bienheureuse Vierge. Il vivait en Germanie un homme, Walter de Bibrach, riche, puissant, noble, exerçant l'art militaire. Cet homme avait toujours aimé la sainte Mère de Dieu du fond de son cœur, et souvent il jeûnait, faisait des aumônes, récitait des prières et faisait célébrer des messes en son honneur. Un jour, tandis qu'il marchait à un combat particulier, selon son habitude pieuse, il entra dans une église pour entendre la messe et engagea ses compagnons à faire comme lui. Ceux-ci ayant refusé, sous prétexte que ce retard serait dangereux, il demeura seul et se fit chanter la messe de la bienheureuse Vierge Marie, et ensuite il suivit ses compagnons d'armes. Étant arrivé près du champ de bataille et apprenant que le combat était déjà engagé, il demanda de quel côté était l'avantage : « Le nom du seigneur Walter de Bibrach, lui répondit-on, se trouve sur toutes les lèvres, tout le monde en parle, tout le monde le loue. Saisi d'un grand étonnement, il comprit que la sainte Vierge Marie, à cause de sa piété envers elle, avait suppléé à son absence par quelque moyen extraordinaire et admirable.

C'est ainsi que Dieu a voulu récompenser une œuvre de piété envers la Vierge, sa Mère <sup>1</sup>.

III.—C'est pourquoi l'Église catholique, d'après un décret d'Urbain II, célébra la messe et l'office en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, tous les samedis qui ne sont pas pris par une autre fête. Et de même que le Christ est honoré dans l'office du dimanche à cause de sa résurrection, ainsi la bienheureuse Vierge Marie est honorée dans l'office du samedi à cause de la constance de sa foi; car pendant ce jour, lorsque le Christ était enseveli dans son tombeau, la bienheureuse Vierge Marie seule conserva dans son cœur une foi claire, expressive, vive et constante, comme l'enseigne notre saint Antonin <sup>2</sup>.

Nous avons parlé plus haut longuement sur ce sujet. C'est à cause de cette piété envers la bienheureuse Vierge que l'Église romaine, lorsque, dans les offices moindres, elle prescrit à laudes et à vêpres les suffrages des Saints, place la commémoration de la bienheureuse Vierge Marie, la première après celle de la Croix. C'est pour cela aussi que, avant chaque heure, elle place la Salutation angélique après l'Oraison dominicale, et qu'à la fin de l'office elle ajoute l'antienne *Salve, Regina*, ou toute autre conforme au temps.

Et non contente de cela, elle invoque souvent la Mère de Dieu dans les diverses parties de la messe, autant dans celles qui sont récitées à voix basse que dans celles qui sont proférées à haute voix par le prêtre. On observe cela dans les liturgies de saint Jacques, l'Apôtre, de saint Jean Chrysostome, et dans la messe qui est appelée éthiopienne, ainsi que dans la syriaque. Dans toutes ces messes, la Salutation angélique est récitée à haute voix.

Autrefois il n'existait que neuf préfaces que l'Église employait dans les messes, selon les fêtes, comme l'atteste Pélage II, Souverain-Pontife <sup>3</sup>, quoique, dans *le Sacramentaire* de saint Grégoire, qui succéda immédiatement à Pélage, sacramentaire imprimé à Rome, outre ces neuf préfaces, il s'en trouvât une très-courte pour la Nativité de la Mère de Dieu. Mais Urbain II <sup>4</sup> en ajouta une dixième, qui se

<sup>1</sup> Césaire, liv. VII *des Miracles*, chap. xxxix — <sup>2</sup> Part. IV, tit. XV, chap. xxiv. — <sup>3</sup> *De la Consécration*, dist. III, chap. *Invenimus*. — <sup>4</sup> Dist. LXX, chap. *Sanctorum*.

chante maintenant dans les messes de la Mère de Dieu. C'est ce que rapportent aussi Guillaume Durand, dans son traité *sur la Raison des offices divins*, à la question des *Préfaces*, et Sigonius<sup>1</sup>. Voilà pour les messes en l'honneur de la Vierge.

IV. — De même les vœux, quoiqu'ils soient faits à Dieu principalement, proprement et immédiatement, selon ces paroles d'Isaïe<sup>2</sup> : « Ils l'honoreront par des victimes et des présents. Ils feront des vœux au Seigneur et les accompliront ; » secondairement cependant, et d'une manière moins propre, ils sont faits aux Saints en tant qu'ils sont des dieux par participation, c'est-à-dire en tant que Dieu est en eux et qu'il est honoré en eux. Ainsi doit s'entendre la manière de faire profession observée dans certains Ordres, lorsqu'ils disent : « Je promets à Dieu, à la bienheureuse Marie et à saint Augustin, ou à saint Dominique, ou à saint François et à vous, notre prier ou notre gardien, » etc. De sorte que la promesse faite aux Saints ou aux prélats tombe sous le vœu matériellement, c'est-à-dire secondairement et moins proprement, en tant que l'homme fait vœu à Dieu d'exécuter ce qu'il a promis aux Saints et aux prélats. Ainsi pense le Docteur angélique<sup>3</sup>.

Ainsi, lorsque quelqu'un fait vœu à la bienheureuse Vierge ou à quelque autre Saint, pour obtenir quelque grâce, par exemple, le recouvrement de la santé, la délivrance d'un danger, ou quelque chose de semblable, la pensée et l'intention de celui qui fait vœu et qui prie doit être d'espérer obtenir principalement cette grâce de Dieu par l'intercession du Saint<sup>4</sup>.

Ici, quelque esprit inquiet nous demandera peut-être : « Si les vœux qui se font à Dieu, dans la personne des Saints, se terminent à Dieu seul, de même que le sacrifice de la messe est offert à Dieu seul, quoiqu'il le soit à la mémoire et en l'honneur des Saints, ou s'ils se terminent aux Saints eux-mêmes ? » Nous répondrons résolument et catégoriquement que les vœux se terminent aux Saints eux-mêmes. De même, en effet, que l'aumône qui est donnée au Christ, en la personne du pauvre, est véritablement donnée au pauvre ; de même, le vœu

<sup>1</sup> Liv. IX du Règne d'Italie. — <sup>2</sup> XIX, 21. — <sup>3</sup> 2<sup>e</sup> de la 2<sup>e</sup>, quest. LXXXVIII, 6, ad 3.  
— <sup>4</sup> St. Antonin, II<sup>e</sup> part., tit. II, chap. 1<sup>er</sup>, dern. §.

qui est fait à Dieu, en la personne des Saints, est véritablement fait aux Saints. Il en est autrement du sacrifice. Aussi personne n'ose dire : « J'offre le sacrifice à Dieu et à la bienheureuse Vierge Marie, ou même absolument : « J'offre le sacrifice à la bienheureuse Marie, » et cependant nous disons : « Je fais vœu à Dieu et à la bienheureuse Marie, » et simplement : « Je fais vœu à la bienheureuse Marie. »

De même, en effet, que les scolastiques enseignent que l'être peut se dire de la substance et de l'accident, non dans le même sens, mais par analogie de proportionnalité ; de même, faire des vœux se dit de la promesse à Dieu et aux Saints, non au même degré, mais selon la proportion. Car nous promettons à Dieu comme à l'auteur des bienfaits, et aux Saints, comme à nos intercesseurs auprès de Dieu.

C'est donc à bon droit que nous offrons des sacrifices en mémoire de la bienheureuse Vierge Marie, et que les fidèles lui font des vœux comme à la patronne, au soutien, à la protectrice et à la consolatrice spéciale du genre humain. Que par elle Dieu soit béni dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## 236<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### DES ORDRES RELIGIEUX D'HOMMES ÉTABLIS SOUS LE TITRE DE LA BIEN-HEUREUSE VIERGE MARIE.

SOMMAIRE. — 1. Ordres religieux d'hommes en l'honneur de Marie. — 2. Piété de saint Dominique et de son Ordre envers la sainte Vierge. — 3. Confrérie du Saint-Rosaire. — 4. Pratiques pieuses des Frères prêcheurs en l'honneur de la Mère de Dieu. — 5. L'Ordre des Prêcheurs produit un grand nombre d'hommes distingués qui ont écrit en l'honneur de Marie.

I. — L'Église catholique a institué et approuvé un grand nombre d'Ordres religieux en l'honneur de la Vierge, Mère de Dieu ; et quoique, à bien considérer, tous les Ordres religieux s'abritent sous les ailes, le secours, le patronage et la tutelle de Marie, reçoivent d'elle tout leur honneur, leur grâce et leur gloire ; se confient beaucoup en ses prières et en ses mérites ; la regardent comme leur patronne et leur avocate spéciale ; avouent et proclament publiquement qu'elle est leur Mère et s'en félicitent, cependant il existe quelques Ordres qui, soit par le titre, soit par leur nom, soit par leur costume, ou d'une

autre manière, attestent qu'ils sont spécialement dévots envers la sainte Vierge Marie. Au milieu de ces félicitations et de ces pieuses prétentions, on remarque surtout le très-illustre et vraiment apostolique

#### ORDRE DES PRÊCHEURS.

II. — On peut à peine dire combien cet Ordre eut de la piété, de l'amour et de la vénération pour la Vierge, Mère de Dieu, même dès le commencement de son institution. C'est, en effet, par l'intercession particulière de la Mère de Dieu et sous son patronage spécial qu'il fut fondé, qu'il a grandi et qu'il s'est répandu dans le monde entier.

Au commencement, avant qu'Innocent III, Souverain-Pontife, eût donné à l'Ordre ce nom de Prêcheurs, les Dominicains s'appelaient *Frères de la Vierge Marie*, comme le dit saint Antonin<sup>1</sup>, témoignage qui est confirmé par l'évêque de Monopoli<sup>2</sup> et Antoine de Sienne, dans sa *Chronique*, et bien d'autres encore. Ils honoraient Marie, ils aimaient Marie, ils vénéraient Marie ; après Dieu, c'est en Marie qu'ils plaçaient leur espérance ; ils se recommandaient à Marie avec un abandon continuel.

En premier lieu, notre très-saint patriarche Dominique, auteur et fondateur illustre de l'Ordre des Prêcheurs fut un serviteur très-fervent de la sainte Mère de Dieu.

Après Dieu, c'est en elle qu'il plaçait toute son espérance ; il se confiait à elle avec abandon et, en revanche, il reçut d'elle de nombreux et singuliers bienfaits. Il avait l'habitude de ne rien entreprendre sans le mettre sous la protection de la Vierge. La Vierge, Mère de Dieu, elle-même, donna un témoignage éclatant de la piété de Dominique envers elle et son Fils, dans une révélation faite à sainte Brigitte, que vous trouverez décrite au livre V, chapitre xvii, où la Vierge, Mère de Dieu, s'adressant à sainte Brigitte, lui dit : « Certainement, Dominique lui-même a fait de mon Fils son seigneur bien-aimé, et moi sa Mère, il m'a aimée plus que son propre cœur. »

Il aimait tellement la Salutation angélique qu'il l'avait presque tou-

<sup>1</sup> III<sup>e</sup> Part. de son *Histoire*, chap. iii. — <sup>2</sup> Liv. I<sup>er</sup> du *Rosaire*, chap. vii.

jours sur les lèvres et qu'il conseillait cette pratique à tous ceux avec lesquels il était en rapport, comme on le voit dans sa vie. C'est lui qui a introduit l'usage qu'ont les prédicateurs de commencer leurs sermons par la Salutation angélique.

Car lorsque cet homme de Dieu, Dominique, prêchait dans la province de Toulouse et tirait peu de fruits de ses prédications, la très-sainte Vierge Marie se montra à lui et lui parla en ces termes : « Dominique, mon fils, ne t'étonne pas d'avoir si peu de succès dans ta prédication, car tu laboures un terrain qui n'est pas arrosé par la pluie. Tu dois savoir que lorsque Dieu eut résolu de reformer le monde, il envoya avant la pluie de la Salutation angélique et l'univers lui-même est devenu meilleur. Exhorte donc dans tes sermons les hommes à réciter mon Rosaire, et il en résultera un grand fruit pour les âmes. » Le saint patriarche Dominique, ayant exécuté cet ordre, recueillit de ses instructions des fruits abondants pour le salut des âmes.

Du *Manuel* italien du Rosaire est venue l'habitude, pour tous les prédicateurs, de faire de la Salutation angélique l'exorde de leurs sermons, afin que les cœurs de leurs auditeurs soient arrosés par cette pluie céleste, et qu'à la prière de la Vierge ils recoltent, par la faveur divine, un fruit plus abondant.

Il a aussi institué, en l'honneur de la Vierge, cette manière sacrée de prier, qui, à cause de son parfum si agréable à Dieu et à sa Mère, est appelée le Rosaire. Et il exhortait vivement, soit par lui-même, soit par ses prédicateurs, le peuple à le réciter. Armé de cette prière, il combattit l'hérésie des Albigeois qui s'étendait au loin et au large dans la Gaule et l'Italie ; et dans la Lombardie seule il convertit cent mille hérétiques à la foi du Christ, comme la chose a été parfaitement prouvée, en présence du Souverain-Pontife Grégoire IX, à l'époque de la canonisation de notre Saint.

Nous montrerons plus loin, lorsque nous parlerons de la sainte Confrérie du Rosaire, quels fruits nombreux ce genre de piété envers la Vierge, Mère de Dieu, a produits soit dans l'Église, soit dans l'Ordre des Prêcheurs. Occupons-nous maintenant de cet Ordre.

L'Ordre des Prêcheurs, suivant les traces de son Père, pratiqua toujours, avec beaucoup de zèle, la piété envers la Vierge, Mère de Dieu.

Il exista autrefois chez tous les Frères une dévotion si grande envers la Vierge Mère, une si grande vénération, un zèle si grand pour la louer et l'honorer, des prières si ferventes en son honneur, un amour si grand, une si grande confiance en sa protection, une contemplation si avide et si insatiable de ses perfections, qu'il serait impossible à la langue humaine de l'expliquer.

Aussi avaient-ils dans leurs cellules des images de la bienheureuse Vierge portant son Fils sur ses bras, et du Sauveur suspendu à la croix. A leur aspect, la mémoire embarrassée par le sommeil était excitée, et les sens extérieurs qui se portent à différentes choses étaient raffermis par une force spirituelle <sup>1</sup>. Ce témoignage est confirmé par saint Antonin <sup>2</sup>, qui ajoute que la dévotion des Frères de l'Ordre des prêcheurs était si grande, qu'après matines et complies, entourant souvent l'autel de la Vierge sur trois rangs placés en rond, ils lui recommandaient avec une admirable dévotion eux et leur Ordre.

L'on ne peut pas aussi passer sous silence que c'est grâce au zèle et à l'ardeur des prédicateurs de l'Ordre que la Salutation angélique est devenue d'un usage si fréquent, et qu'enfin elle a reçu cette petite addition: « Jésus-Christ, » comme le dit André Coppenstein <sup>3</sup>. C'est pourquoi les Souverains-Pontifes Urbain IX et Jean XXII, désirant augmenter l'estime du peuple pour cette piété des Frères prêcheurs envers Jésus et sa très-sainte Mère, ordonnèrent par un décret solennel que ces deux mots *Jésus-Christ* seraient ajoutés à la Salutation angélique. En même temps, ils accordèrent trente jours d'indulgence à ceux qui prononceraient ces paroles, et décidèrent que celui qui réciterait une fois le psautier en l'honneur de la bienheureuse Vierge gagnerait une indulgence de douze années, dix-huit semaines et un jour.

III. — Comme preuve de cette chose, je citerai avant tout la Confrérie du Saint-Rosaire, qu'ils propagent d'une manière merveilleuse, à l'honneur de la bienheureuse Vierge, dans toute la république chrétienne, au très-grand avantage des âmes et avec une piété incroyable pour leur souveraine, et qu'ils répandent au loin dans tout l'univers

<sup>1</sup> Auteur de la *Vie de saint Dominique*, liv. VI, chap. xx. — <sup>2</sup> III<sup>e</sup> Part., *Histoire*, tit. XXIII, chap. x. — <sup>3</sup> Liv. II, chap. II, sur la *Confrérie du Rosaire*.



chrétien. Partout ils ont des sociétés nombreuses dans lesquelles ils excitent les fidèles, les forment et les élèvent à l'amour de Dieu, à la pureté des mœurs et à la piété envers la Mère de Dieu. Et cette confrérie ils la protègent constamment comme l'héritage de leur Père, saint Dominique, et comme le patrimoine de leur Ordre, et ils ne permettent à aucun autre d'en élever, d'en diriger et d'en administrer, sans la permission de leur supérieur général. Ils ont obtenu à ce sujet un indult apostolique, dont nous parlerons plus tard, lorsque nous nous occuperons du Rosaire à l'occasion de l'invocation populaire : *Reine du Saint-Rosaire*.

Cette piété dans la propagation du Saint-Rosaire ressort de nombreuses ordonnances, de statuts généraux de ce même Ordre, faits à Venise en l'an 1592, à Valladolid en 1605, à Rome en 1601, au sujet de l'établissement de cette société et de la propagation de ce culte. Et nouvellement, dans une ordonnance faite à Rome en l'an du Seigneur 1629, dans laquelle il est dit : « Nous décidons et ordonnons à tous les prieurs et supérieurs de couvents, sous peine de privation de leurs charges, de faire en sorte que les personnes des deux sexes récitent publiquement, trois fois la semaine, le rosaire dans leurs églises. »

Cette ordonnance excita tellement les Frères à la dévotion envers la sainte Vierge, qu'ils récitaient le rosaire non-seulement trois fois par semaine, mais chaque jour, et même les jours de fête, le matin et le soir, avec tout le peuple qui a l'habitude d'y assister en grand nombre. Ils ont obtenu, pour cela, d'Urbain VIII, Souverain-Pontife, une indulgence de cent jours que gagnent *toties quoties* ceux qui assistent à cet exercice de dévotion. On pourrait à peine dire quels fruits nombreux cette divine dévotion a portés dans le cœur de tous les fidèles, grâce à la prédication et aux soins des Frères prêcheurs.

On voit des hommes grossiers et ignorants apprendre à cette occasion l'Oraison dominicale, la Salutation angélique et le Symbole des Apôtres. On les voit ces mêmes hommes, ainsi que les autres quels qu'ils soient, à la considération des martyrs de notre rédemption qui sont alors proposés à notre méditation, pousser de pieux gémisse-

ments, adresser à Dieu des prières ferventes, répandre des torrents de douces larmes, et se confier plus dévotement à la protection de Marie, en contemplant avec plus d'attention les mystères de la vie du Christ.

On voit des hérétiques nombreux se convertir, des Chrétiens en très-grand nombre revenir à une meilleure vie, et faire retentir les temples de cantiques et de chants spirituels en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie.

L'on voit l'autel du Saint-Rosaire entouré par des personnes de tout âge et de toute condition, qui chantent dans leur langue maternelle des hymnes ou des cantiques en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, qui nomment Marie, invoquent Marie, au point d'apprendre aux murs du temple eux-mêmes à répéter le nom de Marie et d'entraîner beaucoup d'autres églises à l'imitation de leur piété.

Cette même piété envers la Vierge, Mère de Dieu, ressort clairement de cette dévotion toute spéciale que l'on remarque dans leurs églises à toutes les fêtes de la bienheureuse Vierge Marie. Elle est manifestée encore plus clairement par la grande solennité avec laquelle ils célèbrent le premier dimanche du mois, pendant toute l'année. Ce jour-là la très-sainte Eucharistie est exposée au sommet d'un magnifique autel, orné de riches draperies, de cierges et d'autres ornements, au milieu d'un beau concert de musique. Elle est ensuite portée en procession avec une pompe solennelle à travers leur cloître et leur cimetière. Ils ont aussi obtenu pour ces fêtes une indulgence plénière des Souverains-Pontifes. Les hommes, alléchés par tous ces moyens, en deviennent d'autant plus ardents pour le culte de Dieu et la dévotion envers la bienheureuse Vierge.

Le peuple d'Israël célébrait la solennité de la *Néoménie*, c'est-à-dire le premier jour de la nouvelle lune, et relevait cette fête par une multitude de sacrifices, et la rendait plus réjouissante par le bruit des trompettes.

IV. — L'Ordre des Prêcheurs célèbre le premier dimanche de chaque mois, en l'honneur de la bienheureuse Vierge, et embellit cette fête par des sacrifices particuliers, c'est-à-dire par des prières, des louanges et des actions de grâces, et la rend plus réjouissant

en la célébrant avec une immense joie et un grand contentement de cœur.

A cette piété envers la Mère de Dieu concourent de nombreuses instructions que font en l'honneur de la Mère de Dieu la plupart des Frères de l'Ordre des Prêcheurs, non-seulement pendant le Carême, et les premiers dimanches de chaque mois et les fêtes de la bienheureuse Vierge, mais chaque samedi durant toute l'année, pendant la messe solennelle qui se chante ces jours-là, comme étant spécialement consacrés au culte de la Vierge. Or, que de ces prédications il découle dans l'Église un grand honneur pour Dieu et sa sainte Mère, et un grand fruit pour les âmes, c'est ce qu'attestent le grand concours de peuple qui a lieu ce jour-là à nos églises, les réceptions nombreuses des sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie, les prières ardentes offertes à Dieu avec des torrents de larmes, surtout en Pologne, où nous écrivons ces choses; et nous attestons ce que nous voyons. Déjà, partout se font les pénitences générales des personnes pieuses, une réforme commune s'opère dans les mœurs, un grand nombre de crimes, soit publics, soit privés, disparaissent. Les péchés, les blasphèmes cessent; les médisances n'ont plus lieu, les abus vicieux sont corrigés; les haines des ennemis s'éloignent; les biens injustement enlevés sont restitués à leurs maîtres légitimes; les infamies de la chair sont repoussées; les monastères d'hommes autant que ceux de femmes consacrées à Dieu se remplissent; le culte de Dieu, de la Mère de Dieu et des Saints s'étend; le respect des images et des reliques augmente; le culte, l'ornement et la propreté des temples sont obtenus. Toutes ces choses, l'expérience de chaque jour les prouve, et elles sont si évidentes pour tout le monde que personne ne peut les nier. Bien plus, la plupart des sociétés se sont formées et se forment par une pieuse imitation et sur l'exemple de notre confrérie, et la piété y est enseignée avec d'autant plus de vigueur qu'on y propage avec plus de soin l'association du Rosaire.

Ajoutez à cela la solennité du Saint-Rosaire, qui est célébrée chaque année, en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, par l'Ordre entier des Prêcheurs, avec octave solennelle, et par des processions qu'on a coutume de faire avec pompe. En ce jour-là on peut à peine

dire combien est grand le concours du peuple fidèle à nos églises. Quelle dévotion, combien de prières ferventes, combien de pieux gémissements, combien de doux torrents de larmes, l'on remarque soit dans la réception des sacrements, soit dans l'audition des instructions!

Enfin, cette piété envers la Vierge, Mère de Dieu, apparaît encore clairement par cette couronne de petits grains vulgairement appelée le Rosaire de la bienheureuse Vierge Marie, que les Frères de notre Ordre portent, soit attachée à la ceinture, soit suspendue au cou, non par vaine ostentation, mais pour faire connaître à tout le monde, par cette marque extérieure de prière, l'obéissance qu'ils doivent à tant de titres à la Vierge, Mère de Dieu, et leur piété intérieure envers elle : ce que font, à leur exemple, non-seulement les autres religieux, mais encore les séculiers. Bien plus, à l'exemple et par l'institution de nos Frères, dans les lieux où les hérésies se sont introduites, cette manière de porter le Rosaire a commencé à devenir commune par haine contre les hérétiques, afin que, par ce signe, un fidèle, quel qu'il soit, fût distingué des hérétiques.

De cette piété de l'Ordre des Prêcheurs envers la sainte Vierge est venu l'usage, pour l'Ordre entier, de faire chanter avec tant de solennité pendant toute l'année, à la fin des complies, l'antienne *Salve, Regina*, en l'honneur de la Mère de Dieu, par tous les Frères, même ceux qui sont dispensés du chœur pour certains travaux. Ils se réunissent tous au temple et s'avancent processionnellement dans le grand chœur de l'église. Pendant ce temps, on a vu quelquefois la Mère de Dieu prier pour eux d'une manière spéciale, comme nous le dirons plus bas lorsque nous parlerons de l'antienne *Salve, Regina*, et des faveurs accordées par la bienheureuse Vierge à l'Ordre des Prêcheurs.

Il faut parler maintenant du petit office de la bienheureuse Vierge Marie, qui est toujours récité par les Frères de l'Ordre des Prêcheurs, en chœur, pour l'office du jour, et dans le dortoir pour l'office de la nuit, à l'exception des octaves solennelles ; et quand on fait le grand office de la bienheureuse Vierge Marie, pendant ces jours, cependant ils le récitent en particulier. Nous dirons plus bas, en traitant des grâces et des faveurs, de quelles faveurs la bienheureuse Vierge Marie a récompensé cette récitation de son office.

Ajoutez que, dans cet Ordre, pendant toute l'année, tous les samedis non empêchés par une fête mineure ou majeure (à l'exception du Carême, des Quatre-Temps, et lorsqu'on doit lire l'homélie), toujours l'office de la bienheureuse Vierge Marie se fait tout entier. Il commence aux vêpres de la sixième férie et se termine le samedi, à none. Ajoutez à cela les commémoraisons de la bienheureuse Vierge qui, dans cet Ordre, ont lieu après les autres mémoires, tous les dimanches, puis pendant toute l'année à matines et aux secondes vêpres, et chaque jour depuis l'octave de saint Étienne jusqu'à l'octave de l'Épiphanie (excepté aux laudes de la vigile et de la fête de l'Épiphanie).

Et ce n'est pas la plus petite preuve de leur piété envers la Vierge, Mère de Dieu, celle que nous tirons de ce que, dans toute prière, à l'antienne *Salve, Regina*, à la préface de la messe, quand le nom de Marie est prononcé, ces mêmes Frères s'inclinent dévotement jusqu'aux genoux. Mais lorsque l'on commence le *Salve, Regina*, ou le *Salve, sancta Parens*, ou le *Salve, Radix sancta*, et lorsqu'on dit, dans le symbole de Nicée, *ex Maria Virgine*, les Frères, prosternés à genoux, adorent la Vierge céleste. Ils font la même chose lorsque, tous les samedis de l'année, après l'antienne du *Salve, Regina*, ils chantent solennellement les litanies de Lorette. Ils font la même chose lorsque, après chaque heure qui n'est pas suivie d'une autre heure ou de la messe conventuelle, ils récitent tous les jours de l'année (excepté les trois derniers jours avant Pâques) l'antienne *Salve, Regina*, en chœur. Ils font la même chose dans la récitation de l'hymne *Ave, maris Stella*, demeurant à genoux jusqu'à la fin de la première strophe. Ils font la même chose toutes les fois qu'ils récitent ou chantent en chœur l'antienne *Sub tuum præsidium*.

Ce qui fait aussi beaucoup l'éloge de la piété de ces mêmes Frères prêcheurs envers la Mère de Dieu, c'est que, dans tous les dortoirs de leurs couvents et de leurs maisons, ils ont un autel surmonté d'une image de la Mère de Dieu et devant lequel ils récitent, selon le temps, l'office nocturne de la bienheureuse Vierge Marie. Et c'est non-seulement dans les cellules, mais encore dans tous les escaliers ou degrés de leurs monastères, par lesquels l'on monte ou l'on descend

dans le dortoir ou le réfectoire, qu'ils placent des images de la bienheureuse Vierge dans des endroits apparents. Qu'ils la vénèrent en passant, c'est ce qu'ils font lorsque, à chaque degré, les yeux élevés vers la Reine du Ciel, ils l'adorent dévotement comme leur souveraine, leur soutien, leur protectrice et leur patronne particulière, par une grande inclination de la tête et de tout le corps. Quelquefois même, se mettant à genoux, ils la saluent avec respect et récitent la Salutation angélique.

V. — Ce qui montre aussi parfaitement leur amour et leur piété envers la Vierge, Mère de Dieu, c'est qu'il ait existé dans cet Ordre tant d'écrivains remarquables par la puissance de leur génie et de leur doctrine, qui ont laissé, en l'honneur de cette Vierge si grande, les plus riches monuments de génie et de piété : les uns, pour briser l'audace impure et impie des hérétiques, surtout modernes, qui ont osé parler contre la Vierge ; les autres, pour proclamer l'excellence et la dignité de la Vierge ; d'autres, pour enflammer les âmes des fidèles de l'amour de la piété envers une si grande Vierge. Parmi eux, on compte, à juste titre, saint Thomas d'Aquin, le maître des théologiens, qui, dans son VIII<sup>e</sup> Opuscule et beaucoup d'autres passages de sa *Théologie*, a célébré les louanges de la bienheureuse Vierge ; le bienheureux Albert le Grand, évêque de Ratisbonne, qui a réuni des éloges nombreux à la Vierge, surtout dans le livre qu'il a appelé *les Douze étoiles de la couronne de Marie*, dans lequel il décrit longuement les privilèges de la Mère de Dieu et où il a donné avec leur chant les séquences qui sont assignées pour chaque samedi en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie ; saint Vincent Ferrier, qui a fait de nombreux sermons sur la Mère de Dieu ; saint Antonin, archevêque de Florence, qui a écrit un petit volume sur la bienheureuse Vierge Marie ; François de Retz, qui a écrit sur le *Salve, Regina*, de nombreux, grands et beaux volumes ; Vincent de Beauvais, qui a réuni de très-nombreux miracles de la Mère de Dieu ; Jean de Torrecremata, qui a écrit un grand volume sur la vérité de la Conception de la bienheureuse Vierge Marie ; saint Alain Brito, du même Ordre, qui, sur l'ordre de la Vierge qui lui apparut, rétablit et répandit beaucoup, tant par ses écrits que par sa prédication, la dévotion au très-saint Rosaire qui

était tombée; le cardinal Thomas de Vio-Cajetan, qui écrivit sagement et avec esprit quelques petits ouvrages sur la bienheureuse Vierge Marie; Abraham Bzowski, qui donna sur le *Salve, Regina*, des sermons qui sont comme un bijou orné de pierres précieuses, et beaucoup d'autres sermons sur la sainte Vierge; Paul Carrara, qui, dans un assez grand volume sur l'interprétation littérale et mystique des règles du droit canonique, célèbre admirablement les louanges de la Vierge. Ajoutez à ceux-là les autres innombrables théologiens qui ont composé des commentaires soit sur le III<sup>e</sup> chapitre *des Sentences*, soit sur la III<sup>e</sup> partie de saint Thomas. Il ne faut pas passer sous silence ceux qui ont écrit divers opuscules, des traités et des sermons sur le Rosaire de la bienheureuse Vierge Marie, dans lesquels ils expliquent très-bien soit l'Oraison dominicale, soit les Salutations angéliques qui sont contenues dans les quinze dizaines du Rosaire, y ajoutant des formules de méditations et des images des mystères du saint Rosaire, et par tous ces moyens excitent les cœurs des fidèles à la piété et les portent admirablement à l'amour de Dieu et de sa très-sainte Mère. Ce sont principalement Albert Castellan, de Venise; André Coppenstein; Abraham Bzowski; Valérien, de Cracovie; Goswin Hexius.

J'ajouterai cette dernière preuve très-grave et très-puissante de la piété des Frères prêcheurs envers la Vierge, Mère de Dieu, c'est que cet Ordre a produit un grand nombre d'hommes saints et de femmes qui ont honoré la sainte Vierge avec une affection et une dévotion extraordinaires. Lisez sur ce point le *Calendrier de Marie*, nouvellement édité par Antoine de Balinghem, de la Société de Jésus, dans lequel vous trouverez un très-grand nombre d'hommes de l'Ordre des prêcheurs, qui ont honoré la divine Mère de Dieu d'une manière particulière. Nous les énumérerons plus loin aux invocations *Regina Confessorum* et *Regina virginum*, en même temps que les Confesseurs et les vierges des autres Ordres. Venons maintenant aux faveurs et aux grâces accordées par la bienheureuse Vierge Marie à l'Ordre des Prêcheurs.

237<sup>e</sup> CONFÉRENCE

DES FAVEURS, GRÂCES, PRIVILÈGES ET BIENFAITS ACCORDÉS A L'ORDRE  
DES PRÊCHEURS PAR LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

SOMMAIRE. — Divisions indiquées dans le texte.

Quoique la bienheureuse Vierge Marie soit la protectrice, le refuge et la patronne de tous les Ordres religieux, cependant (ce qui soit dit à la gloire de Dieu et de la Vierge, sans offense pour personne) elle a donné d'une manière spéciale des preuves évidentes de sa protection et de sa bienveillance envers l'Ordre des Prêcheurs. Car la Reine du Ciel paraît avoir fait couler sur lui la source entière de sa bonté et le trésor de ses grâces ; car de même que le Christ, le vrai Salomon, a plusieurs reines et des épouses innombrables, c'est-à-dire les âmes des justes, ses épouses chéries, et n'a cependant qu'une amie, sa seule colombe, sa Mère, la très-sainte Vierge Marie ; ainsi, tous les Ordres religieux sont chers à la glorieuse Vierge Marie. Cependant, on montre par un grand nombre de grâces, de faveurs, de privilèges et de bienfaits, qu'elle aime d'une manière spéciale l'Ordre des Prêcheurs. Toutes ces faveurs ont été recueillies avec soin et réunies dans un seul livre, écrit dans un style savant et élégant, par notre Hyacinthe Choquet. Il a donné à ce livre le titre suivant : *les Entrailles maternelles de Marie, Mère de Dieu, pour l'Ordre des Prêcheurs*. Je donnerai toutes ces choses dans un résumé aussi bref que possible, car il est avantageux que les mêmes choses soient écrites par différents auteurs, même quelquefois dans les mêmes termes, afin que les bienfaits de Dieu et de sa très-sainte Mère soient connus d'un plus grand nombre, et arrivent plus souvent et plus tôt à la connaissance de tout le monde : celui-ci les trouvant dans un livre, celui-là dans un autre, un troisième dans un troisième livre, et les lisant à la louange et à la gloire de Dieu et de sa Mère.

Devant donc énumérer ces faveurs et ces bienfaits, j'ai pensé qu'il importait de montrer, premièrement, que la bienheureuse Vierge Marie est non-seulement la patronne spéciale de l'Ordre sacré des Prêcheurs, mais encore leur Mère très-bienveillante. C'est de là, de



cette maternité, que toutes ces faveurs spéciales, ces grâces, ces privilèges et ces mémorables bienfaits ont découlé comme d'une source. Il nous faut donc voir comment la bienheureuse Vierge Marie est spécialement la Mère de l'Ordre des Prêcheurs.

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE EST, A TITRE SPÉCIAL, LA MÈRE  
DE L'ORDRE DES PRÊCHEURS.

Je ne doute pas que la glorieuse Marie, Mère de Dieu, ne soit la Mère de tous les fidèles, comme l'attestent saint Bernard, saint Anselme, saint Bonaventure : « Marie, dit saint Bonaventure, est non-seulement la Mère particulière du Christ, mais encore la Mère universelle de tous les fidèles. » Si, en effet, le Christ est le frère de tous les croyants, comme il le dit lui-même : « Va vers mes frères <sup>1</sup>, » et comme l'appelle saint Paul <sup>2</sup> : « Le premier-né d'un grand nombre de frères, » la bienheureuse Vierge Marie est sans doute la Mère par laquelle le Christ, Notre-Seigneur, est devenu notre frère.

Mais la bienheureuse Vierge Marie a daigné être la Mère de l'Ordre sacré des Prêcheurs d'une certaine manière nouvelle et spéciale ; c'est ce que prouvent, démontrent et ce dont nous convainquent les témoignages très-graves d'un grand nombre d'auteurs.

1° Un certain religieux de l'Ordre de Cîteaux, illustre par sa sainteté, vit un jour lui apparaître la bienheureuse Vierge, qui l'exhorta en ces termes à aimer notre Ordre naissant et à prier pour lui : « Recommande toujours à Dieu, dans tes prières, mes frères bien-aimés ; autant que tu le peux, aie pour eux le zèle de la charité. » Celui-ci s'étant persuadé que la Mère de Dieu lui recommandait ses Pères de Cîteaux, il l'entendit lui dire ces paroles : « J'ai d'autres fils que j'aime uniquement, dont je suis spécialement la Mère, et que je réchauffe dans ce sein que tu vois. » Elle dit et, rejetant le manteau qui la couvrait, elle lui montra une multitude de Frères prêcheurs, en disant : « Voici mes fils, » etc. Cela est rapporté par Thomas de Cantimpré <sup>3</sup>.

2° Un certain Chartreux désirant savoir la manière dont il devait

<sup>1</sup> St. Jean, xx, 27. — <sup>2</sup> Aux Romains, viii, 9. — <sup>3</sup> Liv. II, Abeilles, chap. x, n° 16.

honorer et vénérer la Vierge, Mère de Dieu, la bienheureuse Vierge lui apparut et, satisfaisant à son désir, elle lui dit : « Va trouver mes frères et mes fils, et tu apprendras d'eux la manière de m'honorer. » Et comme il ne savait pas quels étaient ces frères et ces fils de Marie, elle le lui déclara elle-même, en lui disant : « Rends-toi auprès des Frères de l'Ordre des Prêcheurs ; je suis leur Mère, et ils sont mes fils. Ils t'instruiront. » Elle dit, et il exécuta cet ordre. Ce fait est écrit par Jean Lopez, Gérard de Limoges, Alphonse Fernandez. Je pense que ce religieux était prieur ou procureur des Chartreux, car il lui fut possible de sortir de la Chartreuse et d'aller à Paris, auprès des Frères prêcheurs.

3° Le bienheureux Jourdain, successeur de notre Père saint Dominique dans le généralat, avait l'habitude de répéter souvent qu'il avait entendu un jour cette parole de la bienheureuse Vierge Marie, au sujet de nos Frères : « Ceux-ci sont mes fils bien-aimés, en qui j'ai mis toutes mes complaisances. » Ce fait est rapporté par Hyacinthe Choquet, dans le livre susdit <sup>1</sup>.

4° Un certain Tancrede, Palatin, était fort inquiet sur le choix d'un état de vie ; la sainte Vierge lui apparut pendant qu'il était en prière, et il en reçut ce conseil : « Va trouver ma famille. » Une autre vision lui apprit que cette famille était l'Ordre des Prédicateurs <sup>2</sup>.

5° Rodolphe, ami de notre Ordre, voyant qu'un certain nombre de personnes, effrayées par le genre de vie des Frères prêcheurs, fuyaient leur institut, se trouvait dans une grande inquiétude, craignant que cette nouvelle plante, plantée par leur Père saint Dominique, ne se séchât à sa naissance ; le Christ lui apparut avec Marie, sa Mère bien-aimée, et saint Nicolas, évêque de Myre, et le consola par ces mots : « Ayez courage, Rodolphe, la Mère de Dieu est aussi votre Mère. » <sup>3</sup>

#### LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE CONÇOIT L'ORDRE DES PRÊCHEURS.

Nous avouons que la bienheureuse Vierge Marie, comme Mère de tous les croyants, les a tous conçus lorsqu'elle a donné, en présence de l'Ange Gabriel, son consentement à l'incarnation du Christ, comme

<sup>1</sup> Chap. II. — <sup>2</sup> Choquet, à l'endroit précité. — <sup>3</sup> *Id.*, *ibid.*

l'enseigne saint Bernardin <sup>1</sup>. Mais elle a conçu d'une manière toute spéciale l'Ordre des Prêcheurs et l'Ordre des Frères mineurs avec lequel ils sont inséparables, lorsqu'elle se tint aux pieds du Christ attaché à la croix et mourant pour le salut de tous.

Pline <sup>2</sup> raconte de quelle manière les perdrix sont fécondées : « Si, dit-il, les femelles se tiennent à côté des mâles, elles sont fécondées par un souffle qui vient de ceux-ci. » C'est de cette manière que la sainte Vierge, se tenant auprès de la Croix de Jésus-Christ mourant, lorsqu'il jeta le dernier soupir, elle le reçut dans sa bouche et dans son cœur, et ainsi, en même temps que le Christ, notre Père, elle conçut spirituellement tous les fidèles, mais principalement les Ordres religieux apostoliques qui travaillent au salut des âmes ; car, dans cet acte, l'amour du Christ et de sa Mère envers nous furent très-ardents.

#### LA BIENHEUREUSE MARIE ENFANTE L'ORDRE DES PRÊCHEURS.

La bienheureuse Vierge Marie, après avoir conçu tous les fidèles dans l'incarnation du Christ, comme il a été dit, les a enfantés spirituellement lorsqu'elle se tenait auprès de la croix du Christ. C'est ce qu'atteste Rupert, abbé <sup>3</sup>, lorsqu'il dit : « De même que le Christ nous a engendrés à la vie spirituelle de la grâce, ainsi la bienheureuse Vierge Marie nous a enfantés dans les grandes douleurs qu'elle a souffertes en compatissant avec son Fils. » Mais elle a enfanté l'Ordre des Prêcheurs d'une manière nouvelle et particulière lorsqu'elle désigna notre Père, saint Dominique, en même temps que saint François, pour le ministère de la prédication, en disant que c'était par eux que la piété tombée et arrachée de la terre serait rétablie.

La bienheureuse Vierge Marie mit donc alors spécialement au monde, pour le salut des hommes, ces deux Ordres très-saints, qu'elle avait spécialement conçus au pied de la Croix <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Tom. III, disc. vi, art. 2, chap. II. — <sup>2</sup> Liv. X de son histoire, chap. xxxiii. — <sup>3</sup> Liv. XV, sur Saint Jean, et notre St. Antonin, IV<sup>e</sup> Part., tit. XV, chap. II. — <sup>4</sup> Flaminus, dans la *Vie de notre bienheureux Père Dominique*.

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE ALLAITE DE SON PROPRE SEIN LES  
FRÈRES DE L'ORDRE DES PRÊCHEURS.

Le principal office d'une mère c'est d'allaiter ses enfants, car, selon saint Ambroise, les mères aiment ordinairement davantage leurs fils qu'elles ont elles-mêmes allaités. Cet office, la bienheureuse Marie a daigné le remplir envers ses enfants de l'Ordre des Prêcheurs.

Premièrement, elle a allaité de son propre lait le bienheureux patriarche Dominique. En effet, tandis que celui-ci priaît avec ardeur dans une forêt, près de Toulouse, pour l'extirpation de l'hérésie des Albigeois, qu'il arrosait ses joues de larmes abondantes, et qu'il macérait son corps par un jeûne et des disciplines qui duraient depuis trois jours, la Vierge, Mère de Dieu, lui apparut. Elle rendit comme la vie à son corps étendu à terre par suite de ses mortifications, le releva, le reçut dans ses bras de vierge, l'approcha de son chaste sein, et lui rendit les forces en le nourrissant de son lait maternel. C'est ce que le bienheureux Alain atteste avoir appris par révélation de la bienheureuse Vierge <sup>1</sup>.

Surius raconte, dans la *Vie de Henri Suso le Germanique* <sup>2</sup>, que cet illustre prédicateur a reçu le même privilège de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu. Il ajoute que lorsque le bienheureux Suso eut été réconforté par cette céleste boisson, il lui demeura dans la bouche comme un grain mou, couleur de neige, tel que l'Écriture nous représente la manne céleste et semblable à la coriandre. Il garda longtemps ce grain dans la bouche comme preuve de la vérité de ce fait.

Nous lisons que sainte Catherine de Sienne a obtenu la même faveur. La Reine du Ciel, s'étant approchée d'elle après de doux entretiens, des baisers et des embrassements maternels, l'approcha de ses mamelles sacrées et lui rendit les forces avec son lait virginal. Ce fait est raconté par Gaveston, des Tertiaires de l'Ordre des Prêcheurs <sup>3</sup>.

Le bienheureux Alain de La Roche fut gratifié du même bienfait, car

<sup>1</sup> II<sup>e</sup> Part., chap. III. — <sup>2</sup> Chap. XX. — <sup>3</sup> Liv. II, chap. III.

après avoir été fatigué par de graves tentations et des combats continuels contre des spectres de démons et avoir été accablé de coups, la Reine du Ciel lui apparut et lui rendit les forces avec le lait de son sein ; et, après un combat de sept ans avec les démons, elle donna à ce religieux vainqueur deux couronnes dont l'une était un rosaire, l'autre un anneau fait de sa propre main avec ses cheveux, couronnes bien plus précieuses que tous les diamants des rois <sup>1</sup>.

#### ELLE DONNE UN NOM A L'ORDRE DES PRÊCHEURS.

Le droit de donner un nom appartient aussi à la mère, car nous lisons dans l'Écriture que plusieurs mères ont donné des noms à leurs enfants. Ainsi, Ève appela son fils Seth, Lia Ruben, Lévi Judas <sup>2</sup>, la mère de Samson l'appela Samson, Anne appela son fils Samuel <sup>3</sup>. La bieuheureuse Vierge Marie a agi de même envers l'Ordre des Prêcheurs, auxquels elle a donné son nom.

Cet Ordre saint porte principalement trois noms. La première appellation est celle d'Ordre dominicain. Car, bien que nous ne nous appelions pas Dominicains, cependant on nous donne ordinairement ce nom, parce que notre patriarche Dominique et l'Ordre tout entier, depuis sa naissance, se sont toujours consacrés au Christ, Notre-Seigneur, et au service de la très-auguste Reine du Ciel. La seconde appellation de cet Ordre, qu'il a portée dans son enfance, est celle d'*Ordre de la Vierge Marie*, comme nous l'avons raconté plus haut, d'après saint Antonin et autres. Nous ne sommes pas jaloux des autres Ordres, parce qu'ils sont honorés du titre de la Vierge Marie et qu'ils en portent le nom. Nous nous réjouissons seulement de ne pas tenir ce titre si glorieux de notre premier supérieur Dominique, comme quelques Ordres, ou d'un autre mortel, mais d'avoir reçu ce nom des grands bienfaits que la Vierge, Mère de Dieu, nous a accordés.

La troisième appellation de cet Ordre saint est Ordre des Prêcheurs, qui nous a été donnée par la Vierge, Mère de Dieu, elle-même. Car bien que ce soit le Souverain-Pontife Innocent III qui a donné à

<sup>1</sup> Hyacinthe Choquet, liv. précité, chap. v. — <sup>2</sup> Genèse, xxix. — <sup>3</sup> Chap. xxii.

notre Ordre le nom de *Prêcheurs*, il faut cependant croire qu'il a fait cela par une impulsion spéciale de la Vierge ; car, puisque la glorieuse Mère de Dieu avait obtenu cet Ordre de son Fils et qu'elle devait en être plus que toute autre la Mère pleine de bonté, il ne lui parut pas suffisant que cet Ordre fût appelé Ordre de Marie, à moins qu'il ne s'y ajoutât ce titre qui informa le monde du ministère illustre pour lequel elle l'avait choisi, et qu'il fût appelé Ordre des Prêcheurs à cause de son zèle continuel et infatigable pour la prédication de l'Évangile, et de son propre but ; car, comme l'enseignent les théologiens, les choses sont nommées d'après leur fin.

ELLE DONNE A L'ORDRE DES PRÊCHEURS UN HABIT QU'ELLE ENRICHIT  
DE PRODIGES, DE GRACES ET DE FAVEURS.

Les mères, pour montrer toujours davantage leur amour envers leurs enfants, ont coutume de leur faire elles-mêmes des tuniques de leurs propres mains. Ainsi, Anne, mère de Samuel, *lui faisait une petite tunique* à lui, c'est-à-dire à Samuel. Nous lisons dans saint Paulin que la mère de saint Cytère faisait aussi la même chose, ainsi que la mère de saint Edmond, qui de l'Angleterre envoyait des habits et des cilices à son fils qui étudiait à Paris <sup>1</sup>. L'on croit aussi communément que la bienheureuse Vierge avait tissé au Christ une tunique sans couture qui, dit-on, a été conservée jusqu'à ce jour à Rome, dans l'église de Saint-Jean de Latran.

Cette fonction, la Vierge, Mère de Dieu, l'a encore exercée même depuis qu'elle est glorieuse dans le Ciel, puisqu'elle a fait présent d'habits préparés par sa main céleste à plusieurs de ses dévoués serviteurs, comme à saint Ildephonse, archevêque de Tolède, et à saint Bonit, évêque de Clermont ; à saint Amat, évêque de Sens ; à saint Norbert, fondateur de l'Ordre des Prémontrés. A tous ceux-là, dis-je, la Vierge a donné des habits éclatants de blancheur. Nous lisons, de plus, qu'elle a désigné leur habit aux Ordres religieux des Carmes, des Servites et des Olivétains.

Notre Ordre se glorifie d'avoir reçu le même privilège de la glorieuse

<sup>1</sup> Surius, *Vie de saint Edmond*.

**Vierge.** Car lorsque saint Réginald était tourmenté par une maladie très-grave, notre Père, saint Dominique, offrant, pour la santé de son fils en danger de mort, les prières les plus ardentes, obtint de la sainte Vierge qu'elle vînt visiter Réginald, entourée d'une lumière brillante et accompagnée des saintes vierges Catherine et Cécile, et que, répandant sur lui une huile sainte, elle lui rendit son ancienne santé et que, de plus, elle lui montrât l'habit que portent les Frères prêcheurs, et le lui donnât en disant : *Voici l'habit de ton Ordre* ; car, avant, les Dominicains portaient l'habit des chanoines réguliers. Mais, depuis ce temps, notre Père, saint Dominique, revêtit l'habit indiqué par la sainte Vierge et ordonna aux autres de le revêtir<sup>1</sup>.

Cet habit sacré des Frères prêcheurs, accordé par la main bienveillante de Marie et donné à l'Ordre des Prêcheurs par son amour tout spécial, a été enrichi par Dieu de grâces et de faveurs nombreuses. Car ceux qui ont eu pour lui une dévotion sincère ont été délivrés de maladies et ont éprouvé de nombreuses consolations divines. Il est certain que Léonore de Vanegas, de Cordoue, appartenant à une famille illustre et jeune fille d'une grande beauté, ayant passé à son cou un scapulaire de l'Ordre des Prêcheurs, fut guérie d'une maladie incurable. Après sa guérison elle prit ce même habit religieux et, vivant avec lui, elle parvint à une grande sainteté. Cette vierge mourut aux ides de mai de l'an 1556.

Aussi a-t-il toujours existé et existe-t-il encore, chez les hommes pieux, une grande dévotion pour ce saint habit. Des princes et des princesses ont l'habitude de porter par dévotion le scapulaire des Frères prêcheurs sous leurs habits de lin et de pourpre. Cette sainte habitude s'est surtout répandue en Espagne, en Italie et dans les provinces éloignées de l'Inde, de sorte que lorsqu'on y rencontre nos Frères on leur baise l'habit religieux et surtout le scapulaire. Un grand nombre désirent aussi, dans les maladies désespérées, être couverts de cet habit sacré et y être ensevelis dedans après leur mort, espérant, revêtus de ce saint habit, trouver Marie, la Mère de Dieu, plus propice, puisque c'est de sa propre main qu'il a été donné aux Frères prêcheurs.

<sup>1</sup> Bzowski, Histoire de notre Ordre, à l'année 1219, n° 8.

C'est pourquoi les Pontifes romains ont porté à ce vêtement sacré une telle vénération qu'ils ont accordé une indulgence plénière à ceux qui le portent avec de pieux sentiments ou qui quittent cette vie en en étant revêtus. Quant à ceux qui le baisent, Jean XXII les a délivrés de cinq années et d'autant de quarantaines des pénitences canoniques, comme le dit Laurent Landmeter <sup>1</sup>, et ils ont accordé, à quiconque le désire, le privilège d'être enseveli dans cet habit, sans que rien ne puisse y mettre obstacle. Les empereurs même et les rois ont aimé et favorisé d'une manière particulière ce vêtement sacré apporté par la main bienveillante de Marie. Aussi ont-ils défendu par des lois, les sanctionnant même par une peine, d'employer dans les comédies et les jeux de pantomimes ou d'histrions, cet habit que des Saints innombrables ont porté et arrosé de leurs larmes et même de leur sang. Aussi un grand nombre d'hommes, choisis pour faire partie de l'illustre sénat des cardinaux, préfèrent cet habit au vêtement de pourpre. On vante à ce propos la pieuse et dévote parole de notre Inochius, évêque de Ségovie, qui, choisi pour le ministère et mis à la tête du conseil des rois d'Espagne, disait souvent, dit-on : « Je n'aurais jamais accepté la ceinture ministérielle, si je savais qu'elle m'arrachât le capuchon <sup>2</sup>. »

Aussi Dieu a-t-il coutume de punir sévèrement ceux qui méprisent cet habit sacré. Un certain Nicolas, professeur de philosophie à l'académie de Salamanque, se moquait de cet habit des Frères prêcheurs que Marie a apporté du Ciel, et le portait par dérision dans de nombreuses maisons, comme un bouffon masqué, afin de détourner l'esprit des jeunes gens de la religion, comme le ferait non un professeur de philosophie, mais un maître d'impiété; il tomba bientôt dans une fièvre très-violente et entendit du Ciel cette parole terrible : « Nicolas, je ne supporterai point que tu te moques des hommes de l'Ordre des Prêcheurs, et je ne souffrirai point que tu tournes impunément en dérision cet habit dont tu t'es masqué. » Effrayé de cette parole, à peine fut-il guéri qu'il revêtit sérieusement cet habit et qu'il entra dans l'Ordre <sup>3</sup>.

Fasse Dieu que tous ceux qui portent cet habit religieux en revê-

<sup>1</sup> Liv. I<sup>er</sup>, chap. ix. — <sup>2</sup> Hyacinthe Choquet, liv. précité, chap. vii. — <sup>3</sup> *Id.*, *ibid.*



tent un fait par la main de Marie, et que ne leur a pas procuré la malice du démon ! Il revêt un habit de Frère prêcheur, fait par la main de Marie, celui qui le porte par amour de l'humilité et de la pénitence. Il en revêt un préparé par la malice du démon quiconque, oublieux de la pauvreté religieuse, le cherche délicat, le met par orgueil et vanité, et a honte de le porter s'il est de vil prix. Celui-là est indigne de l'habit des Frères prêcheurs, donné par la main bienveillante de Marie, car il le souille et le profane. Que ces hommes vaniteux et vains notent ces paroles de saint Bernard, prononcées dans son *Apologie à Guillaume, abbé* : « Voilà que notre habit (je le dis en gémissant), qui habituellement était un signe d'humilité, est porté par les moines de notre temps comme une marque d'orgueil. A peine trouvons-nous dans nos provinces de l'étoffe dont nous daignons nous vêtir. Le soldat et le moine, du même drap, se font un capuchon et un manteau. » Je n'en dis pas davantage pour ne pas avoir l'air de m'intéresser trop à ma propre cause.

#### LA MÈRE DE DIEU NOURRIT LES FRÈRES DE L'ORDRE DES PRÊCHEURS.

La très-sainte Vierge continue à ouvrir à ceux qui l'honorent les entrailles de sa piété maternelle ; aussi, de même qu'autrefois aux noces de Cana, en Galilée, lorsqu'elle était mortelle, elle pourvut de vin les époux pauvres, par l'entremise du Christ, en disant : « Ils n'ont pas de vin ; » de même, maintenant qu'elle est glorieuse, elle procure à ses fils spirituels les aliments de la vie par le moyen des Anges.

L'Ordre des Prêcheurs a, mieux que tous les autres, éprouvé cela. Au commencement de l'Ordre, notre bienheureux Père Dominique, demeurant à Bologne avec quarante Frères, n'avait un jour que deux pains apportés par les Frères pour tout produit de la quête. Comme il ne pouvait pas, avec ces pains, faire dîner un si grand nombre de religieux, ayant imploré le secours de Dieu et de la Vierge, il les fit tous asseoir et, assuré de la bienveillance de Dieu et du soin de la providence de notre Mère très-aimante, il divisa ces pains en petits morceaux et les fit distribuer aux Frères. O chose merveilleuse ! ces deux pains augmentèrent non-seulement en volume, mais encore en nombre, de

sorte que, après que chacun fut rassasié, il resta encore plus de pain qu'on n'en avait présenté au commencement <sup>1</sup>.

Secondement. A Bologne, notre bienheureux Père Dominique n'ayant pas de quoi faire manger les Frères, recourut dévotement à Dieu et à sa très-sainte Mère. Et voilà qu'il se présente des Anges qui apportaient des figues sèches avec des pains. Ce fait est écrit par Louis de Parlerme, qui ajoute une chose qu'il a entendue de la bouche du recteur de Sainte-Marie Mascharella, de Bologne, où s'est passé ce miracle : c'est que, lorsque nos Frères se furent transportés de ce lieu à l'église de Saint-Nicolas, ils apportaient chaque année du pain à l'endroit où ils avaient été nourris d'un pain apporté du Ciel, et que ce lieu répandait pendant quarante heures une odeur suave <sup>2</sup>.

Troisièmement. A Rome, le pain manquant au Père saint Dominique, il voulut cependant que tous les Frères vissent au réfectoire. Là, lorsqu'il eut imploré le secours de Dieu et de sa Mère, et fait asseoir tout le monde à table, apparurent sous la forme humaine deux Anges très-élégants qui, portant dans leurs mains deux corbeilles remplies de pains d'une grande blancheur, en placèrent un devant chaque Frère, en commençant par les moins élevés en dignité. Dès qu'ils furent arrivés au père Dominique, ils inclinèrent la tête et disparurent aux yeux des assistants, au grand étonnement de tous <sup>3</sup>.

Quatrièmement. Lorsque le saint fondateur des Prêcheurs parcourait la France en prêchant l'Évangile, combattant l'hérésie avec huit des Frères de son Ordre, il arriva qu'un jour ses compagnons fatigués eurent soif. Ce père, ayant pitié de ses enfants et n'ayant plus qu'une coupe de vin, il la fit verser dans un grand vase et y fit ajouter une grande quantité d'eau, puis il ordonna à tous ses frères de boire. Ceux-ci boivent, et ils ne trouvent plus de l'eau, mais un vin excellent et généreux <sup>4</sup>.

A Rome, le jour même que notre bienheureux Père reçut dans l'Ordre, au couvent de Sainte-Sabine, le frère Gaudéon, d'une famille de patriciens, il se rendit au monastère de Saint-Sixte, et, après avoir

<sup>1</sup> Gérard de Limoges, part. II, chap. xx. — <sup>2</sup> Dans Hyacinthe Choquet, à l'endroit cité. — <sup>3</sup> Michel Plodius, liv. I<sup>er</sup>, de la Postérité du bienheureux Père Dominique. — <sup>4</sup> Choquet, à l'endroit cité.

prêché selon son habitude, il ordonna à un Frère nommé Rutger d'apporter une coupe de vin : le Frère obéit, et saint Dominique but le premier de tous. Ensuite il ordonna à tous les Frères, qui étaient au nombre de trente, de boire à cette même coupe. Après cela, il envoya la coupe aux religieuses qui étaient au nombre de cent-quatre, afin qu'elles bussent un peu de vin. Toutes en burent, et même avidement, à cause de la nouveauté de la chose et de la douceur du vin. Néanmoins, le vin augmentant miraculeusement, la coupe demeura toujours pleine. Ce fait est raconté par Castellan, Théodoric d'Opoldie et tous les auteurs de la vie de saint Dominique.

A Bologne, le jour même que les Anges avaient apporté du pain, comme nous l'avons raconté plus haut, saint Dominique ordonna aux Frères d'apporter du vin. Sur les renseignements de l'économe, on annonce qu'il n'y a plus une goutte de vin dans le couvent : « Allez néanmoins, mon fils, au nom du Christ, dit saint Dominique, et tout le vin que vous trouverez dans la cave, tirez-le et apportez-nous-le. » Le Frère s'en alla et trouva plein d'un vin excellent un tonneau qu'il savait très-certainement être vide. Ce fait est raconté par Ferdinand Castellan dans son histoire de l'Ordre, et par d'autres auteurs cités plus haut.

Et la Vierge, Mère de Dieu, n'accorda pas seulement cette grâce à notre saint fondateur, mais elle donna aussi à ses fils et à ses sœurs des témoignages abondants de sa providence maternelle. Henri de Castres, de l'Ordre des Prêcheurs, était malade à Louvain, et retenu au lit par une douleur à la jambe. La sainte Vierge lui apparut et lui envoya par un Ange un vase plein d'un nectar délicieux. En le buvant, il se rétablit d'une manière merveilleuse et recouvra ses forces perdues. A une autre époque, par l'ordre de la Mère de Dieu (il faut le croire pieusement), un Ange apporta à ce même Henri deux pains avec des poissons et changea en vin une légère piquette<sup>1</sup>.

A Gand, aussi célèbre ville de Flandre, vers l'an du Seigneur 1481, lorsque nos Frères eurent à souffrir une cruelle persécution de la part de certains clercs vivant dans l'oisiveté, à cause de la prédication

<sup>1</sup> Choquet, *Chronique de l'Ordre des Prêcheurs*, à l'endroit précité.

du Rosaire, et que le sénat, suborné par ces clercs, les maltraitait fortement, jusqu'au point de faire un édit défendant aux citoyens de leur donner l'aumône, d'aller dans leurs églises et d'assister à leurs sermons et de n'avoir avec eux absolument aucun entretien, cette Mère bienveillante vint au secours de ses enfants, car Sixte IV condamna à Rome, dans une bulle faite en faveur de la Confrérie du Rosaire, ces clercs, ennemis des Frères prêcheurs, et la Vierge elle-même secourut les Frères de Gand qui souffraient de la disette à cause du décret impie du sénat. En effet, deux hommes inconnus conduisirent dans le couvent un char rempli de toute sorte de vivres, et après les avoir déposés à terre, disparurent. Nul doute que ce ne fussent des Anges bienheureux. Nos Frères, après avoir reçu du Ciel un si grand bienfait, rendant grâces à Dieu et à la Vierge Mère, chantèrent le *Te Deum laudamus* à haute voix; entendant cela, le premier magistrat de Gand, voyant avec indignation que nos religieux, qu'il croyait presque morts de faim, chantaient d'une voix si retentissante, vomit toute sorte d'injures contre ces Frères innocents. Mais il éprouva bientôt la colère de Dieu, car il tomba du cheval sur lequel il était monté, et, s'étant brisé le cou, il rendit sa malheureuse âme, à la stupéfaction de tous ceux qui étaient présents et qui voyaient son corps étendu sans vie sur la pente du pont <sup>1</sup>.

Guinaud Teuthon, prieur d'Utrecht, ayant ordonné un jour au dépendier de tirer un peu de vin pour les Frères, celui-ci assura que depuis trois jours il n'y avait plus une goutte de vin dans la cave. Le prieur insista; le dépendier obéit et trouva, non sans un grand étonnement, un tonneau plein de vin. Ce fait est raconté par Léandre Albert <sup>2</sup>.

A Harlem, dans la Hollande, le Frère convers, Nicolas, ayant reçu du prieur l'ordre de se procurer des poissons, pour traiter des hôtes qui étaient venus par hasard, se rendit au vivier où, malgré un travail long et pénible, il ne prit rien. Le prieur le renvoie de nouveau au vivier, et lui ordonne d'appeler à lui les poissons. Ce Frère, qui était très-simple et très-obéissant, obéit, et appelle à lui les poissons à

<sup>1</sup> Du Livre des Saints de la Belgique. — <sup>2</sup> Liv. V, sur les Hommes illustres de l'Ordre des Prêcheurs.

haute voix. O merveille ! à la voix de ce Frère obéissant, un brochet, tel que jamais dans ce lieu on n'en avait vu de si gros, nage vers le Frère Nicolas et se livre lui-même entre ses mains. La très-sainte Vierge-Mère récompensa avec éclat, par un si grand miracle, l'obéissance de ce Frère, et, comme une mère bienveillante, elle fournit un aliment à ses fils hospitaliers <sup>1</sup>.

Un jour, Henri Suso, ayant une soif incroyable, aperçut, dans une vision, la Vierge-Mère, avec l'Enfant-Jésus sous la figure qu'il avait sur la terre à l'âge de sept ans, venir vers lui. Le petit Enfant portait dans ses mains une coupe pleine d'eau, car Henri avait coutume de ne boire que de l'eau. La Vierge-Mère présenta cette coupe à son Fils, le priant de la bénir. Il fit ce que voulait sa Mère, et aussitôt l'eau se changea en vin ; puis elle dit : « Il suffit. Je ne veux plus que mon ministre continue désormais ce genre de vie et qu'il s'abstienne de vin. Qu'à l'avenir il use de vin, à cause de l'épuisement et de l'affaiblissement de sa constitution <sup>2</sup>. »

La bienheureuse Bienvenue, vierge d'une admirable sainteté, du tiers-ordre de saint Dominique, était, à cause de sa grande austérité, affligée depuis cinq ans de diverses maladies très-graves. Pendant ces cinq années, aucune nourriture préparée par les hommes ne lui fut offerte, mais elle vécut d'un aliment céleste que la merveilleuse bienfaisance de la Mère de Dieu lui envoyait par le ministère et la main de son Ange gardien <sup>3</sup>.

Un nommé Jacques, de l'Ordre de Cîteaux, illustre par sa sainteté et ses visions célestes, fut invité un jour à dîner, par nos Frères, dans le couvent de Pise. S'étant assis au réfectoire, il ne voulut presque rien manger. Le prieur l'ayant prié de manger, il répondit : « Je n'ai jamais goûté tant de plaisir, et je n'ai jamais vu un festin plus heureux que votre dîner. » Comme on lui en demandait la cause, il répondit : « J'ai vu Marie, la Mère de Dieu, donnant les mets et versant du vin à chacun de vous. Elle vous distribue la nourriture comme une mère à ses enfants. » C'est ce que rapportent Jean Lopez,

<sup>1</sup> Léandre, Plodius, Antonin. — <sup>2</sup> Ce fait est raconté par Surius, dans la *Vie de Suso*. — <sup>3</sup> Jérôme Borselli, *Livre des généraux de l'Ordre de saint François* ; Razilib., sur les *Bienheureux* ; Plodius, Gaveston et autres.

Salmantin<sup>1</sup> et Alphonse Fernandez<sup>2</sup>. Telles sont la grâce et la faveur immenses de la bienheureuse Vierge Marie, notre très-douce Mère.

C'est encore par une faveur et une grâce spéciales de cette Mère que quelques Saints, règnant déjà dans le Ciel avec le Christ, venaient quelquefois s'asseoir à table avec nos Frères.

A Valence, le jour même que fut enseveli le corps sacré de Louis Bertrand, un certain Frère Nicolas, de l'Ordre des Mineurs, et surnommé le Faiseur (*factor*), fut invité à dîner par nos Frères. Avant d'entrer au réfectoire, montrant du doigt la gauche de la table la plus élevée, il dit : « Si vous voulez que je dine ici, permettez-moi, je vous prie, de m'asseoir à cette table ; » et il ajoutait en soupirant et en gémissant : « Un autre jour, de cette place, j'ai vu saint Dominique et saint Vincent Ferrier assis à table avec vos Frères, comme des convives. » Ce fait est raconté par Balthazar Jean Rocca<sup>3</sup>.

Dans un monastère de Portugal, l'économe ayant annoncé au Père Pierre Labat, prieur, à l'heure même du dîner, que le pain manquait complètement (il y avait eu cette année-là grande disette de blé dans le Portugal), le prieur eut recours à la bienheureuse Mère de Dieu, et la pria avec ferveur de venir, dans une si grande nécessité, au secours de ses fils. Bientôt soutenu par l'espoir d'un secours divin, il sonne, selon l'habitude, la cloche du réfectoire et appelle les Frères à table. Voilà qu'on frappe à la porte du monastère. Le portier accourt, ouvre la porte et aperçoit deux hommes qui avaient apporté deux grandes corbeilles remplies de pains nouveaux et d'une grande blancheur. Étant introduits, ils les déposent aux pieds du prieur et disent que ce présent leur est envoyé gratuitement par une femme illustre pour les secourir dans la disette présente ; mais ils taisent son nom. Il n'est pas douteux que ces hommes ne fussent des esprits célestes envoyés par la Reine du Ciel. Ce fait est raconté par Jean Lopez, évêque<sup>4</sup>.

Quelque chose de semblable arriva au bienheureux Alvarez, prieur du monastère de Cordoue, que l'on appelle Échelle du ciel (*scala Cæli*). L'économe lui ayant rapporté qu'il n'y avait plus dans le monastère, ni

<sup>1</sup> Liv. I<sup>er</sup>, chap. vii. — <sup>2</sup> Liv. I<sup>re</sup> du *Rosaire*, chap. vi. — <sup>3</sup> Traité II, de la *Vie du bienheureux Louis Bertrand*. — <sup>4</sup> III<sup>e</sup> Part., *Histoire*, liv. II, chap. xxv.

pain ni quelque autre chose que ce soit, pour faire dîner les Frères, il les fit néanmoins tous venir au réfectoire. Bientôt il se présenta à la porte du monastère un homme avec une bête de somme chargée de vivres; ayant déposé la charge en présence du portier, il salua seulement et disparut à ses yeux. Après avoir longtemps et beaucoup cherché qui et d'où il était, et ne l'avoir rencontré nulle part, on crut que c'était un ministre de la Reine du Ciel. (Jean Lopez, dans le livre cité plus haut <sup>1</sup>.) Saint Bonaventure reçut souvent la nourriture du ciel par l'intermédiaire de Tolomé de Sienne, de notre Ordre. Un jour, ayant quitté l'île de Savone, il alla chercher une retraite en dehors de la ville de Sienne, ne se préoccupant en rien de la nourriture, et y demeura quelques semaines comme dans un désert, loin de tout commerce des hommes. Ce soin des aliments, que lui-même avait négligé, Marie, la très-pieuse Mère de notre Ordre, le prit elle-même du haut du ciel, et tant qu'il demeura là, des esprits bienheureux, sur l'ordre de leur grande Reine, lui apportaient des pains trois fois par semaine, le dimanche, la troisième et la cinquième férie. Plusieurs fois aussi pendant tout le temps de l'Avent, dont l'Église, selon un usage célèbre, fait précéder l'anniversaire de la naissance du Christ, il ne prit aucune autre nourriture que cette céleste ambrosie, ou cette manne apportée par la main des Anges; très-souvent aussi il fut, dans d'autres époques, gratifié de ces mêmes aliments <sup>2</sup>. Plusieurs Sœurs de l'Ordre de saint Dominique, comme Jeanne d'Orvieto, Colombe de Rieti, ont reçu la même faveur de la Vierge, comme le disent Lopez, Gaveston. Plodius et bien d'autres. La même Vierge fit aussi éprouver sa faveur à un pauvre pêcheur de Hongrie qui, ayant invité à dîner, par commisération, deux de nos Frères, et n'ayant rien autre chose que du mil et deux pièces de monnaie, en employa une à acheter pour eux un pain et l'autre du vin. Mais, ô merveille! ces deux pièces ne manquèrent jamais dans sa bourse, car à peine les avait-il dépensées qu'il en trouvait deux autres dans sa bourse. Il s'enrichit en outre de champs, de maisons. Il eut des brebis et des bœufs et beaucoup d'autres choses qu'il obtint de la générosité de Dieu et de la Vierge

<sup>1</sup> Chap. xxv. — <sup>2</sup> Le même Lopez, II<sup>e</sup> Part., liv. I<sup>er</sup>, chap. xix, et Grégoire Lombardelle.

Marie, qui récompensa abondamment le bienfait rendu aux Frères pauvres, de l'Ordre des Prêcheurs. Ce fait est raconté par Bzowski, vers l'an du Seigneur 1221, sur l'autorité de Théodoric d'Opoldie<sup>1</sup>.

LA BIENHEUREUSE VIERGE PRÉSENTE AU CHRIST NOTRE PÈRE SAINT DOMINIQUE ET SAINT FRANÇOIS, ET LES DESTINE, EUX ET LEURS FRÈRES, A LA PRÉDICATION DE L'ÉVANGILE.

Saint Antonin rapporte<sup>2</sup> que, pendant que Dominique veillait, le Christ, Notre-Seigneur, irrité contre les pécheurs, lui apparut brandissant trois lances, l'une contre la tête des orgueilleux, l'autre contre les entrailles des avarés, et la troisième contre les licencieux, mais que la Mère de Dieu accourut, demandant grâce pour les pécheurs, et qu'elle lui présenta deux fidèles serviteurs, saint Dominique et saint François, qui ramèneraient les mortels à la pénitence, et qu'ainsi le Seigneur fut apaisé. Voyez aussi Théodoric d'Opoldie et les autres auteurs de la vie de saint Dominique.

LA BIENHEUREUSE VIERGE ACCORDE LA SCIENCE AUX FRÈRES DE L'ORDRE DES PRÊCHEURS.

Il appartient à tous les religieux, selon la nature de leur institut, de briller par l'éclat des vertus; tous doivent rechercher le sainteté. Quant aux Frères de l'Ordre des Prêcheurs (ce qui soit dit pour la paix d'un grand nombre), il faut aussi, pour remplir leur mission apostolique, qu'ils soient savants. Aussi cet Ordre sacré a-t-il mérité de tout temps les éloges illustres des Souverains-Pontifes, que vous trouverez plus bas, à la 316<sup>e</sup> Conférences. Or, cette science renommée, il se glorifie de l'avoir reçue, après Dieu, de la très-glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu, sa mère et sa patronne spéciale.

En premier lieu, il croit très-fermement que le saint patriarche Dominique, célèbre par toute sorte de science et d'érudition, a été instruit par la bienheureuse Vierge. C'est ce que confirme une vision du bienheureux Tancredè de Sienne qui, entendant saint Dominique prêcher à Sienne, vit la bienheureuse Vierge lui soufflant à l'oreille

<sup>1</sup> *Vie de saint Dominique*, chap. viii. — <sup>2</sup> *Histoire*, III<sup>e</sup> part., tit. XXIII, chap. iii.



droite ce qu'il devait dire, et l'aperçut lui faisant signe à lui-même de suivre saint Dominique, c'est-à-dire d'entrer dans son institut; ce qu'il fit aussitôt, et il demanda d'être associé à l'Ordre des Prêcheurs. (Plodius, Léandre et autres.)

Après saint Dominique, l'Ordre des Prêcheurs compte parmi les Saints le très-savant, et parmi les savants le très-saint Thomas d'Aquin, dont un grand nombre d'hommes remarquables par leur érudition et leur science ont fait des panégyriques merveilleux. Jean Pic a dit de lui : « Saint Thomas est la gloire de notre théologie. » Jean Roffeus : « Il est la fleur de la théologie scolastique. » Jean Arboreus : « Le plus habile, le plus savant, duquel personne n'approche dans la lutte et l'exercice scolastiques. » François Vergas : « Explorateur si actif de la vérité que, avec lui, rien n'est resté caché, rien négligé, rien obscur. » Les Souverains-Pontifes eux-mêmes lui ont prodigué des éloges. Jean XXII a dit : « Saint Thomas a fait autant de miracles qu'il a écrit d'articles sur les dogmes divins. » Clément VIII, dans une lettre aux Napolitains : « Il a écrit un grand nombre de livres dans très-peu de temps, dans presque tous les genres de science, avec un ordre admirable, une perspicacité merveilleuse et sans la moindre erreur. » Paul V, dans une lettre aux mêmes Napolitains : « Le plus glorieux athlète de la foi catholique, dont les écrits ont servi à l'Église comme un bouclier pour détourner heureusement les traits des hérétiques. » Enfin l'univers catholique le proclame le Docteur angélique. Mais d'où sont venues à saint Thomas une gloire d'érudition si grande, une sagesse si admirable et si étonnante, que tous les hommes les plus savants, les Souverains-Pontifes et tout l'univers chrétien, l'aient jugé si sage, si savant, si solide et si vrai? Je ne nie pas qu'il eut un génie si vif et si perspicace qu'il dictait quelquefois différentes choses d'une manière savante et solide à trois ou quatre secrétaires à la fois. J'avoue que les saints Apôtres Pierre et Paul l'ont assisté pendant qu'il écrivait, et lui ont expliqué les passages les plus difficiles de l'Écriture; qu'une colombe s'est posée sur son épaule; qu'on a vu sur sa tête une étoile très-brillante. Mais nous pensons que cette grande sagesse de saint Thomas découlait d'une autre source. La Vierge, Mère de Dieu, l'a-

dopta pour son enfant dès le berceau, ce qu'elle prouva par un signe très-évident. Un jour que sa nourrice voulait laver Thomas encore petit enfant, elle trouva dans sa main un petit papier qu'il tenait fortement serré. Elle voulut le lui arracher, mais elle ne put pas, car l'enfant pleurait fortement. Elle raconta toute la chose à la mère, qui, ouvrant enfin avec peine la main de l'enfant, en arracha un petit papier sur lequel était écrite la Salutation angélique : *Ave, Maria*. Mais l'enfant redemanda son petit papier par ses pleurs et ses gestes, et dès qu'on le lui eut rendu, il l'avalait. C'est ce qui se trouve dans sa vie. Ce papier ne signifiait rien autre chose, si ce n'est que la Vierge, Mère de Dieu, avait choisi pour son fils adoptif saint Thomas encore au berceau, pour défendre avec ardeur son honneur contre ses ennemis quels qu'ils fussent, et pour faire connaître au peuple et louer d'une manière admirable, par ses écrits, son excellence et sa dignité.

Après saint Dominique et le Docteur saint Thomas d'Aquin, l'Ordre des Prêcheurs s'honore du bienheureux Albert le Grand, évêque de Ratisbonne. La bienheureuse Vierge a fait de cet homme célèbre l'image de sa science, comme tout l'univers le sait. Nous raconterons nous-même plus loin cette histoire.

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE OBTIENT POUR LES FRÈRES PRÊCHEURS, MÊME CEUX QUI SONT INEPTES ET IGNORANTS, LA GRACE DE LA PRÉDICATION.

Ce n'a pas été assez pour la bienheureuse Vierge de présenter les Dominicains au Christ, de les destiner à prêcher l'Évangile, de leur donner la science, elle a encore voulu rendre aptes à ce ministère sacré ceux qui étaient ignorants et tout à fait ineptes.

Le bienheureux Herman, compagnon de saint Hyacinthe et du bienheureux de Celles, qui ne s'était livré jusqu'alors qu'à la contemplation des choses divines, et qu'un bégayement empêchait beaucoup de prêcher l'Évangile, pria la bienheureuse Vierge de lui donner le moyen de s'acquitter, selon sa vocation, du ministère de la prédication. La très-bienveillante Vierge se rendit à ses vœux, et bientôt il fut doué d'une si grande érudition et de tant d'éloquence que, soit qu'il eût à parler en allemand ou en latin, il le faisait savamment et

d'une voix distincte, et qu'il ramena un grand nombre de personnes à la vraie foi et à la piété chrétienne <sup>1</sup>.

Ce sont non-seulement les bègues, mais encore les ignorants et les ineptes que la bienheureuse Marie, Vierge, a formés au ministère de la prédication. Le bienheureux Père Dominique encore mortel, rempli de l'Esprit-Saint, agissant non par audace et témérité, mais très-certainement par confiance dans le secours de Marie, chargea plus d'une fois et toujours avec un heureux succès des Frères ignorants et incapables, du ministère sacré de la prédication. Parmi ceux-là nous citerons premièrement le Frère Pierre de Celles, homme noble et riche dans le siècle, et que notre Père saint Dominique revêtit le premier de l'habit de l'Ordre, et qui fut l'aîné de cette famille de prédicateurs et le premier-né d'un si grand Père. Étienne Salanachus a écrit de lui : « Lorsque le bienheureux Père Dominique dispersa ses Frères, il destina le Frère Pierre de Celles à Limoges (je l'ai souvent entendu dire à lui-même, car c'est entre ses mains que j'ai fait profession). Comme celui-ci alléguait son ignorance et son manque de livres, car il n'avait qu'un cinquième des *Homélies* de saint Grégoire : « Allez, « mon fils, lui dit-il, allez avec confiance, je vous recommanderai à « Dieu deux fois par jour et, n'en doutez pas, vous procurerez à Dieu « beaucoup d'adorateurs et vous produirez des fruits abondants. » Ce religieux, étant venu à Limoges peu de temps après, fut reçu avec bienveillance par l'évêque et le chapitre de l'église de cette ville, reçut une habitation, donna l'habit saint à un grand nombre de personnes, et il vieillit ainsi, comme un des prophètes anciens, en grande vénération et honneur auprès du clergé et du peuple. » Voilà ce que dit Salanachus. A cela, Bernard Guidon ajoute que saint Dominique dit aussi à Celles ce qui suit : « Vous croîtrez et vous vous multiplierez, et le Seigneur sera avec vous. » Et, comme le Frère Pierre lui-même le racontait ensuite à ses amis, lorsqu'il se trouvait dans quelque position difficile pour les affaires soit intérieures, soit extérieures, il invoquait le Seigneur et se rappelait la promesse de saint Dominique, et tout se passait heureusement. Il est bon de rapporter sur ce sujet

<sup>1</sup> Bzowski, à l'année du Seigneur 1245.

le témoignage et du Père Bonvisus, et les paroles qu'il prononça dans le procès de la canonisation de notre bienheureux Père, lorsque, appelé le quatrième comme témoin et ayant prêté le serment, il dit : « J'étais reçu depuis peu dans l'Ordre des Prêcheurs, et j'étais encore novice lorsque le Père Dominique lui-même m'ordonna de me rendre à Plaisance, pour prêcher chez ce peuple. Comme je demandais à n'y être pas envoyé, donnant pour raison mon ignorance et mon inaptitude, il m'ordonna d'avoir confiance et m'exhorta à partir, m'assurant que Dieu serait avec moi et mettrait sur mes lèvres les paroles que je devrais prononcer. Touché de ces mots, j'obéis et je me rendis à Plaisance. Et Dieu m'accorda tant de grâces, que je reçus dans notre Ordre trois Frères touchés et entraînés par mes prédications. » Que cet homme très-saint ait envoyé prêcher aussi plusieurs autres Frères très-ignorants, c'est ce qui ressort du noble témoignage du Père Jean de Navarre, qui fut appelé le cinquième à prêter serment et à attester religieusement les actes de saint Dominique, et qui confirma ce que nous avons dit par ces paroles : « Ayant grande confiance en Dieu, il envoyait prêcher pour ce motif, c'est-à-dire pour le salut des âmes dont il se préoccupait avec un grand soin, des hommes simples et ignorants, en leur disant : « Ayez bon courage et allez sans crainte, « parce que Dieu sera avec vous et il vous dictera ce que vous devrez « dire, et il ne permettra pas que quelque chose vous manque. » Ils allaient donc, et il leur arrivait comme il le leur avait prédit.

LA BIENHEUREUSE VIERGE ASSISTE LES FRÈRES DE L'ORDRE DES PRÊCHEURS DANS LEURS PRÉDICATIONS; ELLE LES INSTRUIT ET LES AIDE DANS CE SAINT MINISTÈRE.

Sans parler de cette vision du bienheureux Tancrède de Sienne, qui vit la Vierge très-sainte assister le bienheureux Dominique pendant qu'il prêchait, chose dont nous avons parlé plus haut, nous lisons que cette même Vierge a été vue plus d'une fois dictant chaque parole aux Frères prêcheurs. Dans les *Vies des Frères prêcheurs*<sup>1</sup>, il est raconté d'un certain Frère, qui avant le sermon avait repassé en

<sup>1</sup> Chap. v, 1<sup>re</sup> part.

lui-même le plan du sujet qu'il devait traiter et médité ce qu'il devait dire, que lorsqu'il fut monté en chaire il se sentit porté à autre chose, et il parla au peuple d'un sujet auquel il n'avait pas pensé. Mais il y avait là présent un autre Frère qui vit la bienheureuse Vierge lui dictant chaque parole, et qui, ensuite, raconta cela aux autres Frères. Le bienheureux Jacques, de l'Ordre de Cîteaux, racontait qu'il avait vu ces choses d'une manière certaine, comme l'attestent Gérard de Limoges <sup>1</sup> et Barnabas de Montalva <sup>2</sup>.

Cela est aussi prouvé par une vision d'un certain ermite qui vit la bienheureuse Marie aider et assister spécialement les Frères prêcheurs dans leurs prédications <sup>3</sup>.

La bienheureuse Vierge apparut aussi au bienheureux Thaclavaret, Indien, martyr dominicain, portant deux vases, l'un d'argent, l'autre d'or : en le faisant boire au vase d'argent, elle lui donna la connaissance infuse de chaque Testament ; en approchant le vase d'or de ses lèvres, elle lui communiqua la science de toutes les choses qui ont rapport à la vie future. Elle lui fit voir les Saints dans la gloire, leur place et leur rang, selon le mérite de chacun <sup>4</sup>.

LA BIENHEUREUSE VIERGE APPREND A LIRE ET A ÉCRIRE A DES RELIGIEUSES DE L'ORDRE DE SAINT DOMINIQUE, ET LEUR ENSEIGNE L'ART DE LA DISCUSSION ET DE LA PRÉDICATION.

Même dans le sexe féminin, ce qui est très-surprenant, la bienheureuse Vierge Marie a donné des exemples de son enseignement maternel. Nous lisons dans la *Vie de sainte Catherine de Sienne*, que dès le bercean et ses premiers vagissements elle apprit la Salutation angélique, elle la récitait en l'honneur de la sainte Vierge, de sa langue balbutiant encore et fléchissant le genoux sur chaque marche de l'escalier de sa maison, soit quand elle montait, soit quand elle descendait, s'y traînant plutôt, devrais-je dire. Parvenue à l'âge de sept ans, elle fit vœu de sa pudeur virginale au Christ et à la bienheureuse Vierge Marie. Comme il lui vint ensuite un vif désir de savoir lire, elle pria

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> Part., chap. v. — <sup>2</sup> Liv. 1<sup>er</sup> de l'*Histoire de l'Ordre de Cîteaux*. — <sup>3</sup> Choquet, livre précité, chap. 1<sup>er</sup>. — <sup>4</sup> Antoine de Balinghem, de la Compagnie de Jésus, dans son *Calendrier de Marie*, au jour du 25 décembre.

avec ferveur Dieu et la sainte Vierge, de vouloir bien lui accorder cette science pour pouvoir lire ses Heures et s'acquitter des prières canoniques; elle se mit aussitôt à lire très-couramment, au point que le bienheureux Raymond de Capoue en était extrêmement surpris, sachant qu'auparavant elle ne formait pas les mots et ne connaissait pas même les lettres. Cette science divinement donnée à Catherine de Sienne s'accrut; plus avancée en âge, elle répondit avec la plus grande finesse et le plus grand succès aux questions difficiles et ardues que lui proposaient les plus savants théologiens, et elle expliqua clairement et d'une manière sûre, à son Père Raymond, les passages les plus obscurs des divines Écritures. Et, chose rare et extraordinaire chez une personne illettrée, qui par cela même est sans aptitude pour l'art oratoire, elle parla plusieurs fois sans aucune timidité et en termes élégants devant les Souverains-Pontifes Grégoire II et Urbain VI, faisant l'admiration du Sacré-Collège des cardinaux qui l'écoutaient. Enfin, toujours favorisée et aidée de Dieu, de la sainte Vierge, elle écrivit des ouvrages savants et utiles, l'un contenant des dialogues, l'autre des lettres à des papes, des cardinaux, des évêques, des rois, des princes et à d'autres.

Bien formée par le même enseignement de la Mère de Dieu, la bienheureuse Marguerite Du Château devint très-savante. Quoique privée de la vue dès son berceau, elle acquit pourtant d'une manière divine une si grande science dans la théologie et les lettres sacrées qu'elle ravit d'admiration les premiers théologiens. Elle récitait parfaitement de mémoire les Heures de la sainte Vierge, l'office de la passion et tout le psautier de David, et, ce qu'il y a de plus surprenant, elle expliquait très-clairement le sens bien difficile et profondément caché de ces mêmes psaumes de David, qui dépasse la portée de l'intelligence humaine <sup>1</sup>.

La bienheureuse Osanna de Mantoue, Sœur de l'Ordre de Saint-Dominique, qui n'eut jamais de maître d'école, fut si bien instruite par la sainte Vierge qu'elle lisait et écrivait parfaitement. Ainsi le raconte François de Ferrare, dans sa vie.

<sup>1</sup> Dans Jean Gaveston.

Par l'ordre de la sainte Vierge, comme on doit le croire pieusement, Catherine de Ricci, quand elle était encore tout enfant, apprit de son Ange gardien la manière de réciter le rosaire, avec suite et méthode. La Reine du Ciel se montra un jour à elle ayant l'âge où elle fut saluée par l'Archange Gabriel pour la conception divine, et elle lui expliqua et lui enleva plusieurs doutes et scrupules qui la tourmentaient. C'est ce que raconte Serafino Razzi.

Enfin, la bienheureuse Agathe de La Croix apprit l'art d'écrire, toujours de la très-sainte Mère de Dieu qui lui apparaissait.

LA BIENHEUREUSE VIERGE PORTIFIE DANS LA FOI  
LES FRÈRES PRÊCHEURS.

Saint Pierre de Véronc, né de parents entichés de l'hérésie des Manichéens, fut préservé de cette souillure par une faveur spéciale de la Mère de Dieu. Dans son enfance, fréquentant les écoles depuis sept ans, un de ses oncles qui était hérétique lui demandait ce qu'il avait appris; il lui répondit qu'il avait appris le Symbole de la foi chrétienne : en aucune manière, ni les caresses ni les menaces de son oncle ne purent le détourner de cette croyance. Plein de ferveur et de constance dans sa foi, il entreprit d'établir une maison de l'Ordre des Prêcheurs, et il sentit que la sainte Vierge l'appuyait dans ce projet et le raffermissait dans la foi par ses prières. En effet, dans une apparition il reçut d'elle ces paroles : « Pierre, j'ai prié pour toi, afin que ta foi te demeure. » Thomas Leontius, patriarche de Jérusalem, le rapporte dans sa vie.

Par la même spéciale protection de la sainte Vierge, ce Saint fut enflammé d'un tel zèle pour la foi catholique qu'il s'imposa mille fatigues pour extirper les hérésies en Italie, et enfin mérita d'obtenir la palme du martyr pour avoir ainsi propagé la foi; et en mourant il écrivit de son sang, sur le sol, que cette récompense lui provenait d'avoir appris pendant son enfance le Symbole des Apôtres.

Par le même secours de la sainte Vierge, Rainier de Bourges, qui était ébranlé dans sa foi et songeait à désertir l'Ordre, fut maintenu dans sa croyance et retenu dans l'Ordre. Ce jeune homme, étant doué d'une vive intelligence et très-versé dans les lettres profanes, voulut

s'adonner tout d'un coup à la théologie. Comme il n'était pas bien préparé à la lumière surnaturelle, il se prit à douter sur les dogmes de la foi et se demanda quelle croyance, de celle des Juifs ou des Païens, ou des Chrétiens, était établie sur les meilleures preuves. Déjà bien exercé dans les raisonnements des philosophes païens, il allait chez les Juifs, avec qui il conférait le plus souvent de la signification de l'ancienne loi. Les Frères de l'Ordre, le voyant, à la suite de ces fréquents entretiens avec les Juifs, ébranlé dans sa croyance, lui enjoignirent de s'abstenir entièrement de tout rapport avec eux. Froissé de cette défense, et le démon aussi le poussant, il résolut de quitter sa religion, et voulut au milieu de la nuit s'enfuir du monastère. A sa sortie, sur le seuil même du couvent, la sainte Vierge lui apparut et lui adressa ces paroles : « Tu as dévié de la droite voie à la suite de tes doutes, et tu crois n'avoir pas trouvé la vérité dans la foi de mon Fils. Tu as appris avec certitude que le paganisme fourmille d'une foule d'erreurs ; les Juifs n'ont rien d'assuré : ils poursuivent de vaines ombres, les yeux obscurcis par les ténèbres du mal. Or, l'Évangile de la nouvelle grâce doit posséder la vérité par cela seul qu'il resplendit des saintes vertus de charité, d'humilité et de chasteté ; une fois l'œil de ton cœur purifié, tu les verras briller dans l'Ordre où tu es entré. Je suis la Mère du Christ, de ton Ordre et, en égard à ta piété accoutumée, j'ai voulu te sauver de la chute et de l'erreur. »

Cela dit, la glorieuse Vierge disparut et laissa le jeune homme réconforté et raffermi dans la foi au milieu d'une grande paix du cœur. Il avança tellement dans son Ordre qu'il y devint lecteur et parfait religieux, et arriva bientôt aux premières charges. Thomas de Cantimpré écrit cela <sup>1</sup>.

Le bienheureux Antoine de Ruspolis éprouva dans le même sens l'éminente protection de la Vierge, Mère de Dieu. A Florence, des mains de saint Antonin, qui fut ensuite archevêque de cette ville, il avait reçu l'habit sacré des Prêcheurs. Quelques années plus tard, il voyagea en Sicile ; de retour, se dirigeant à Naples, il fut pris par

<sup>1</sup> Liv. II, des Abeilles, chap. x, § 19.



des pirates et conduit chez les Maures, à Tunis, ville d'Afrique. Là, tourmenté de diverses manières par ces Mahométans, après cinq mois de prison et le plus dur esclavage, il abjura traîtreusement la foi du Christ et même se maria. Il avait été auparavant, dans sa religion, dévot à la Vierge, Mère de Dieu, très-fidèle observateur de la vie régulière, formé du reste par la discipline de saint Antonin. Ces anciennes bonnes habitudes lui profitèrent grandement, car ayant appris de marchands italiens la nouvelle de la mort bienheureuse de saint Antonin, illustrée par de grands miracles, il conçut aussitôt dans son cœur et sentit se rallumer la flamme de ses premières croyances : son amour envers Dieu et la sainte Vierge ne s'était pas éteint entièrement. Il fut donc saisi en lui-même d'un si profond repentir de son crime, que bientôt ayant rejeté et éloigné de lui son épouse, ayant repris ensuite au milieu de ses larmes l'habit sacré des Prédicateurs qu'il avait placé près de lui, il alla se présenter au roi, devant les grands de l'État, confessa intrépidement sa foi après avoir exécré le Coran et s'être accusé lui-même de trahison et d'impiété envers Dieu et sa très-sainte Mère. Ce fait frappe vivement le roi qui s'efforce d'abord par des caresses, ensuite par des menaces, de détourner Antonin de son repentir. On écroue ce ferme chrétien dans une horrible prison et on lui accorde trois jours pour prendre une décision. Lui emploie tout ce temps en prières et larmes et se prépare avec ardeur à souffrir vaillamment toute espèce de morts. Les Barbares, voyant leurs efforts inutiles, prononcent sa sentence de mort et décident qu'il sera lapidé. Arrivé sur le lieu du supplice, il remet entre les mains des bourreaux, pour qu'il ne soit pas taché de son sang, l'habit sacré de son Ordre, et les prie de le donner à des catholiques, en leur faisant espérer une récompense.

Ensuite, tombant à genoux, les yeux et les mains levés vers le Ciel, il implore la faveur d'une courte prière, et, après avoir recommandé de toutes ses forces son agonie à Dieu et à la sainte Vierge, accablé d'une grêle de pierres, il rendit son âme vaillante à Dieu, son seul vainqueur. — Après sa mort, les Barbares voulurent brûler son cadavre, mais, à la grande surprise des Mahométans et à la grande joie des Chrétiens, les flammes ne purent porter atteinte à son corps ni

même à ses cheveux. Les mécréants, outrés de rage et voulant empêcher la vénération des Chrétiens pour le corps du martyr, le traînèrent avec dérision comme un chien mort dans les principaux quartiers de la ville, et enfin le jetèrent dans un cloaque. Retiré ensuite de là par les Catholiques, qui le lavèrent et le nettochèrent soigneusement, il fut enseveli avec honneur au même endroit dans une église des Génois, où il est devenu célèbre par ses miracles. Voir dans Choquet, livre souvent cité, chapitre x, extraits des auteurs approuvés.

Notre Gilles Poncelanus, par sa fermeté dans la foi chrétienne, mérita une semblable faveur de la bienheureuse Vierge. Étant encore séculier élevé aux dignités ecclésiastiques, il s'appliqua à l'étude vaine de la philosophie et de la médecine. Il s'adonna enfin à un tel point à ces rêveries qu'il en vint à étudier pendant sept ans la magie condamnée. Ayant d'abord, ô crime abominable ! abjuré la foi du Christ, il fit avec le démon un pacte signé de son propre sang pour obtenir, par son secours, la renommée de la science et s'en faire un titre auprès de tous. Son nom acquit, en effet, une grande célébrité et il gagna la gloire humaine, mais il avait perdu son âme. La Vierge Marie, très-clément, s'affligea de son sort ; elle lui envoya un Ange qui devait lui reprocher vivement son impiété. Sous les traits d'un cavalier armé, brandissant une lance contre le coupable, l'Ange se plaça près de la demeure de Gilles, plongé dans les artifices de la magie, et, le regard menaçant et irrité, l'interpellant d'une voix terrible, il lui dit à plusieurs reprises : « Impie et sacrilège, change de vie, quitte cette affreuse existence. » Et, dans l'éclat de ces paroles, l'Ange toucha légèrement, de la lance dont il était armé, le cœur de Gilles ; et Dieu, à la prière de la sainte Vierge, frappa ce cœur plus fortement. Gilles versa des larmes et, comme Saul, s'écria : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » Il quitta aussitôt toutes ces œuvres de la magie condamnée, les rejetant comme une peste qui avait empoisonné sa vie. Il partit pour l'Espagne et entra dans l'Ordre sacré des Prêcheurs de Palencia. Il parvint dans cet Ordre à un tel degré de sainteté qu'il s'illustre aujourd'hui par plusieurs miracles, et que, parmi les glorieux saints patrons du Portugal, il a sa fête particulière dans la ville de Santarem, où il est honoré par les hommages

d'un grand concours de peuple. Tel est le bienfait spécial que la Vierge Marie accorda à Gilles. Et, non encore satisfaite, cette Mère très-clémentine força le démon à rendre, malgré lui et en frémissant de rage, cet écrit que Gilles lui avait donné autrefois, tracé de son propre sang<sup>1</sup>.

La très-sainte Vierge ne montra pas moins de bonté envers notre Pierre Caralto, homme très-savant, qui remplit avec gloire de grandes fonctions dans notre Ordre et fut le confesseur du roi Charles d'Aragon. Un jour, étant tombé gravement malade, il fut visité par l'ennemi du genre humain sous les dehors d'un docteur en théologie. Le démon, lui offrant de prétendues études, l'entraîna dans une discussion difficile sur le mystère de la très-sainte Trinité et lui posa une très-forte objection à résoudre en sa qualité de théologien ; le rusé discoureur, dans ce débat, usa de sophismes si captieux et si subtils que Pierre, abattu par la violence de la maladie, qui d'ordinaire n'affaiblit pas seulement le corps, mais aussi l'esprit, craignit de se laisser prendre dans les raisonnements spécieux de ce théologien.

Alors, en silence, il tourne ses yeux et son cœur sur une image de la Mère de Dieu, suspendue près de son lit, et implore son secours. La très-douce Marie sourit à Pierre comme si l'image s'était animée, et, d'un signe de ses yeux charmés, elle raviva son intelligence, l'éclaira davantage, au point qu'il confondit les arguments captieux du faux théologien, quand auparavant il était, en effet, resté inférieur à lui. Par le secours de la Vierge, Mère de Dieu, il vainquit donc cet artificieux sophiste et le força de rentrer dans son domaine. C'est écrit par Diagos, Plodius et Balinghem.

LA BIENHEUREUSE VIERGE OBTIENT LE DON DE CHASTÉTÉ AUX FRÈRES PRÊCHEURS ET EN FAIT DES AMIS ET DE VAILLANTS CHAMPIONS DE CETTE VERTU.

Le but de notre Ordre et de notre institution n'étant pas seulement de travailler à notre salut et à notre propre perfection, mais de rechercher aussi avec soin le salut du prochain, la chasteté est très-néces-

<sup>1</sup> Dans les œuvres de Plodius, Lopez et Sampeyre.

saire à tous ses membres à cause de leurs rapports intimes entre eux. La Mère de Dieu elle-même a daigné planter de sa main et arroser avec bonté le jardin fleuri de notre Ordre, en répandant sur lui la pluie abondante de sa chasteté virginale. L'auteur de la vie de saint Dominique rapporte<sup>1</sup> que nos Frères, par la protection de la sainte Vierge, furent d'une si grande pureté que, selon le rapport d'un religieux très-régulier auquel on peut ajouter foi, il avait entendu en peu de temps les confessions générales de cent Frères qui avaient conservé intacte leur virginité de corps et d'esprit. On peut de là conjecturer facilement de la pureté et de la chasteté des autres, gardée par le secours de la sainte Vierge.

Thomas de Cantimpré, écrivain distingué de cette époque où l'institution de saint Dominique s'est établie, écrit ceci sur les Dominicains<sup>2</sup> : « Nous avons vu, surtout dans les commencements de l'Ordre des Prêcheurs, nous voyons encore aujourd'hui des jeunes gens inexpérimentés, délicats, sortant à peine du monde, aller partout associés deux à deux, se conservant bons au milieu des méchants, innocents au milieu des coupables, simples colombes au milieu de l'astuce et de la perversité, prudents toutefois comme des serpents. Qui ne s'étonnera que ces enfants ne soient pas brûlés au milieu des feux de la fournaise, et à qui faut-il attribuer cette grâce ? Est-ce à leur vertu, non, c'est à la Mère du Christ. » Telles sont ses paroles.

L'ennemi infernal voyant que nos Frères, par le secours de Marie, Mère de Dieu, pratiquent excellemment la chasteté, transporté de jalousie, se mit à leur tendre de redoutables pièges et à déployer toutes ses ruses pour détruire leur chasteté. J'en citerai quelques exemples.

L'an du Seigneur 1221, à Bologne, où se trouvait alors notre Père saint Dominique, un jour Satan, sous les traits d'un personnage distingué, se présenta au Père sacristain et lui demanda de faire venir un de nos prêtres pour recevoir sa confession. Le prêtre venu, le faux pénitent s'agenouille devant lui et commence sa prétendue confession par l'aveu des plus affreuses obscénités. Il citait des péchés de la chair

<sup>1</sup> Liv. VI, chap. vi. — <sup>2</sup> Liv. II de ses *Abeilles*, chap. x.

tellement honteux et troublait l'âme du prêtre par de si infâmes images que si la main maternelle de la sainte Vierge ne l'avait soustrait à ces ardeurs licencieuses, sans aucun doute son âme chaste eût brûlé de ce feu impur.

Mais le prêtre, souffrant d'entendre ces obscénités et éclairé de la lumière divine pour s'éloigner en hâte de Sodome, prit le parti de fuir. Il laisse là cet effronté pénitent et se réfugie dans la prière, les larmes et la protection de la Mère de Dieu. Comme il se voit joué par le confesseur, le démon rappelle une seconde fois le Frère sacristain, se plaint à lui d'avoir été misérablement abandonné par ce prêtre, l'accuse d'impatience, d'ignorance, de scrupule déplacé, et le prie d'en faire venir un autre plus capable et plus apte à entendre l'aveu de ses fautes. Le sacristain, surpris du fait, appelle un second prêtre qui, par le même bienfait de la Mère de Dieu à son égard, à la vue du danger qu'il court pour son salut, s'éloigne promptement du prétendu pénitent. Ainsi fait un troisième, un quatrième, un cinquième prêtre, dont le démon voulait attaquer la chasteté par une feinte criminelle de la confession.

Encore une sixième fois, ce faux pénitent s'adresse au sacristain et, prenant un air de tristesse et de plainte, accuse ceux qu'il avait appelés pour le confesser; il le prie instamment de lui amener enfin quelqu'un qui ait plus de force d'âme, de constance et de science. Celui-ci, moitié rougissant, moitié saisi de la manière d'agir de ces prêtres qu'il croyait imprudente, va trouver saint Dominique, lui raconte tout ce qui s'est passé et le prie d'ordonner à un Frère, selon sa sagesse, qu'il satisfasse ce personnage. Le bienheureux Père est stupéfait et se dirige lui-même vers le pénitent pour le soulager.

Chemin faisant, une voix céleste l'avertit que ce pénitent n'est pas un homme, n'est pas une personne distinguée, ne désire pas du tout la confession, mais bien l'infâme bête féroce de l'Enfer, le hideux démon qui, sous l'apparence d'un repentir mensonger, s'efforçait par la ruse et l'artifice d'entraîner au péché impur des prêtres imprudents. Notre Père s'approchant donc : « Que fais-tu là, bête cruelle, lui dit-il, honte du ciel, de la terre et de tout l'univers? Veux-tu prendre aussi pour toi mes enfants, ceux que j'ai destinés à la gloire et que j'ai

élevés pour le salut des hommes? Retire-toi, monstre horrible, et va-t'en dans l'affreux gouffre de l'Enfer. »

Le prétendu pénitent disparut, à la grande surprise du sacristain et des autres personnes présentes <sup>1</sup>.

Le bienheureux Dominique, qu'on appelle vulgairement l'Espagnol, du nom de sa patrie, nous offre un autre exemple remarquable de la protection maternelle de la sainte Vierge envers les Frères Prêcheurs, pour garder leur chasteté. Une courtisane était venue pour faire succomber sa pudeur; il se jette, pour l'éviter, dans un bûcher allumé: « Voilà, lui dit-il, la couche où il faut nous rapprocher. » Et il resta quelque temps étendu sur ce feu, sans que ses vêtements et même ses cheveux fussent atteints. A cette vue, cette femme tomba presque morte, et ceux qui s'étaient cachés pour examiner quelle serait l'issue de ce piège, restaient frappés d'étonnement en voyant ce bienheureux tenir au milieu des flammes, sans la moindre brûlure à son corps ou à ses vêtements. Saisis de frayeur et d'admiration, ils tombèrent à genoux aux pieds du Saint et le supplèrent de sortir du feu, de vouloir bien aussi pardonner à leurs folles présomptions sur son compte. Ce fait est rapporté par Gérard de Limoges, Étienne Salanhachus, Bernard Guido, Flaminus, Thomas de Cantimpré et autres.

Notre bienheureux Jean Walden, en butte à un semblable piège, fut sauvé par la protection de la sainte Vierge. A l'instigation de l'empereur Frédéric II, dont il accusait les dérèglements publics, il fut assailli par une femme perdue qui devait souiller sa pudeur. Il la repoussa avec énergie en lui donnant un vigoureux soufflet qui la renversa par terre et la chassa honteusement <sup>2</sup>.

Par le secours de la Mère de Dieu, la bienheureuse Lucie, professe de notre Ordre, remporta un semblable triomphe. Séduit par son extérieur distingué, un ardent jeune homme s'éprit d'elle. Et comme la Sainte avait reconnu que la beauté de ses yeux l'impressionnait principalement, elle s'en affligea. Embrasée qu'elle était de l'Esprit divin et se rappelant cette parole de l'Évangile: « Si votre œil est

<sup>1</sup> Rapporté par St. Antonin, III<sup>e</sup> Part., *Histoire*, tit. XXIII, chap. iv, § 6. —

<sup>2</sup> Tiré de la *Chronique des Prêcheurs*.

pour vous un sujet de scandale, arrachez-le et le rejetez loin de vous, » elle s'arracha les yeux avec un scalpel et les envoya par une servante au jeune homme avec ces mots : « Vous avez aimé mes yeux : les voici. » Le jeune homme demeura interdit de surprise et d'admiration, et, grâce aux prières de Lucie, substituant à son amour lascif un sentiment chaste, il se fit inscrire dans l'Ordre des Prêcheurs; et à Lucie, que la Vierge, Mère de Dieu, protégeait, les yeux furent miraculeusement rendus, le Ciel entier souriant de sa grande action. Quelques auteurs écrivent ce fait sur la bienheureuse Lucie de Syracuse, martyre, mais rien de semblable ne se trouve dans sa vie. Ceux qui ont passé dans ces pays l'ont vue, en divers endroits de l'Espagne, représentée tenant à la main un disque et des yeux et revêtue de l'habit des Prêcheurs. Et, de plus, ce fait est raconté sur elle par plusieurs auteurs sérieux : Antoine de Sienne, Didace, Masse, Étienne Lampagut, Jean Gaveston, Michel Plodius et autres.

Sainte Catherine de Sienne remporta aussi une palme éternelle dans une violente lutte de sa chasteté. Le mauvais démon avait aiguisé contre elle toute sa rage pour la faire renoncer à son projet de rester chaste. Il poussa d'abord l'esprit de ses parents à la donner en mariage. Voyant ses efforts inutiles sur ce point, il livra à la très-pure jeune fille de plus rudes assauts : il offrit à ses yeux pudiques le spectacle honteux d'hommes et de femmes nus, se rapprochant et s'entretenant des sujets les plus obscènes. Mais la Sainte, secourue par Notre-Seigneur et sa très-sainte Mère, repoussa, fit disparaître habilement toutes ces images et turpitudes, et elle en triompha, comme le raconte plus au long l'histoire de sa vie.

Saint Vincent Ferrier, par le secours de Marie, Mère de Dieu, a mérité un pareil trophée pour sa victoire de la chair contre le démon. Il lisait un jour l'ouvrage de saint Jérôme contre Helvidius sur la perpétuelle virginité de Marie. Il priait en même temps la bienheureuse Vierge de préserver contre toute atteinte sa propre virginité, de s'en faire même la gardienne et la protectrice. Pendant qu'il prie, il entend une voix qui disait : « Il n'est pas donné à tous d'être vierges : toi jusqu'ici as conservé la virginité, mais je ne te laisserai pas plus longtemps te flatter de ce privilège si honorable. »

Vincent s'épouvanta; ne sachant que faire, il tombe à genoux devant la Vierge-Mère, qu'il a toujours grandement honorée, et il la supplie avec ferveur de lui découvrir le sens de ces paroles ou plutôt de ces menaces horribles. La Reine du Ciel lui apparaît entourée d'une éclatante lumière : « Ces paroles que tu as entendues, lui dit-elle, viennent du démon qui s'efforce de souiller ta virginité; avec mon secours, si tu es prudent et ferme, tu vaincras toutes les ruses et les astuces du démon. »

Elle dit, et ce fut fait; Vincent, dès ce moment-là, fut tellement changé qu'il semblait un Ange et non plus un homme formé du limon de la terre et appesanti par la masse du corps.

Saint Vincent eut à soutenir encore deux assauts semblables où il triompha par la grâce de Dieu et la faveur de sa divine Mère.

Une femme d'une grande beauté, éprise d'amour pour Vincent, feignit d'être malade et l'appela pour lui faire la prétendue confession de ses péchés. Il vint auprès d'elle : celle-ci, brûlant d'un feu impur, une fois laissée seule en tête-à-tête avec lui, se met à solliciter le saint homme à l'action criminelle. Mais (ô âme invincible de Vincent!) il repousse constamment toutes ces séductions, éteint en quelque sorte de son souffle énergique ces torches ardentes que le démon, par la main de cette femme, tenait allumées sur sa chaste poitrine, et le démon jeta ce cri : « Vincent est sorti du milieu des flammes. »

Une autre courtisane, que des hommes malveillants, heureux de tendre un piège à la sainteté du saint homme, avaient payée pour faire succomber sa pudeur, alla jusqu'à s'introduire dans son lit. Ayant vainement essayé l'art de ses séductions, elle fut touchée de la sainteté de Vincent, avoua son crime et promit de changer de vie. C'est écrit par Jean Boniface, d'après Pierre Ravescanus <sup>1</sup>.

Exposé à un semblable danger, notre Frère André Moguer, grâce au secours de la Vierge, Mère de Dieu, sortit victorieux de la lutte charnelle et échappa aux embûches du démon. Il blâmait en quelque sorte publiquement les désordres qu'affichaient certains personnages

<sup>1</sup> Liv. 1<sup>er</sup> de la *Vie de saint Vincent*, chap. v et ix. Cité encore par Surins, Lopez et d'autres.



espagnols. Irrités de ses récriminations, ils voulurent l'entraîner dans un crime pareil aux leurs. Ils subornèrent donc une femme de haut rang et d'une rare beauté qui, sous la feinte de la maladie, fait appeler André pour lui confesser ses fautes. Cet homme, altéré du salut des âmes, s'empresse de venir; tous les serviteurs et son compagnon s'écartent et le laissent auprès du lit. Ses ennemis seuls l'observent d'une cachette où ils se sont placés et attendent l'issue. L'homme de Dieu exhorte la malade à faire une sainte confession. Et celle-ci ne s'occupe de rien autre que de louer à outrance son confesseur, qu'à vanter la gloire de sa réputation.

Il la presse de faire ses aveux : elle continue et recommence ce qu'elle vient de dire, au point que le religieux la croyait en délire par l'effet de la maladie, jusqu'au moment où enfin elle lui découvre le feu impur qui brûlait dans sa poitrine : « La circonstance, le lieu et l'occasion, tout est favorable, » lui dit-elle, pour l'action qu'elle sollicite. Cet homme tout chaste demeure stupéfait et il se tait quelques instants; il implorait en silence le secours de Dieu et de la Vierge, sa très-sainte Mère, et il les invoquait dans ce grand péril que courait son salut. La courtisane croit qu'il chancelle et que, vaincu par ses attraits, son silence indiquait son consentement; elle insiste donc et lui assure qu'il n'a rien à craindre pour sa conduite, pas même le moindre soupçon. André, après lui avoir fait une correction toute paternelle, lui avoir rappelé les menaces du jugement de Dieu, l'éternité des supplices réservés aux impudiques, voyant qu'il ne gagnait rien, lui dit : « J'ai des reliques des Saints que par religion je porte suspendues à mon cou; laissez-moi, je vous prie, les porter à mon compagnon qui se tient là en dehors avec les serviteurs; ce serait un crime, en vérité, d'accomplir l'acte que vous me demandez en gardant sur moi ces reliques sacrées. » Elle le laisse aller; André, sorti de cette fournaise ardente sans la moindre atteinte des flammes impures, se hâte de rentrer au couvent, et, quoique rappelé et invité encore, il ne retourna jamais plus auprès de cette femme éhontée dont il se joua par cet adroit stratagème.

Notre bienheureux Louis Bertrand obtint sur sa chair, par l'appui de la sainte Vierge, une victoire non moins éclatante. Il admonesta

aussi d'un ton paternel un Espagnol qui brûlait de l'impure passion. Tandis que le coupable aurait dû le remercier de ses avertissements, il lui tendit au contraire un piège et lui envoya une belle et élégante jeune fille qui vint, par une nuit d'orage, auprès du saint homme logé dans une pauvre cabane. Voyant le piège, l'homme de Dieu ne la reçut pas dans sa demeure : « Ma fille, lui dit-il, restez au dehors quelques instants, jusqu'à ce que je revienne. » Il entre aussitôt dans une petite chapelle voisine, et, les portes étant bien fermées, il se livre à l'oraison; ensuite, prenant la discipline, il flagelle horriblement son corps faible et languissant. Cette femme impudique l'entend; les profonds gémissements et la cruelle flagellation du saint homme résonnent à ses oreilles; déjà touchée d'en haut, elle voulait retourner chez elle et ne le pouvait cependant; enfin, trois heures après, Louis revient et, sortant de la maison : « Femme, retirez-vous, dit-il, et, vous souvenant des vengeances divines et des supplices éternels, gardez-vous avec soin à l'avenir d'une audace aussi criminelle. » Elle se retira et raconta en détail tout ce qu'elle avait appris à son amant, l'auteur du piège tendu. Celui-ci fut frappé de la grande sainteté et de l'énergie du saint homme, et il s'affranchit du joug de l'infâme passion qui le tenait esclave depuis longtemps. (Rapporté par Balthazar Rocca, dans la *Vie du bienheureux Louis*.)

Avec l'appui de la Vierge, Mère de Dieu, notre bienheureux Conradin de Brescia remporta aussi sur sa chair une insigne victoire. Le démon impur avait allumé en lui les flammes ardentes de la passion; il saisit un fouet garni de fer et s'en frappa si longtemps qu'il finit par les éteindre entièrement sous la pluie de sang qui sortit de son corps meurtri et qui ensuite coula de ses blessures pendant toute sa vie. A la suite de cette remarquable victoire remportée sur lui-même, la bienheureuse Vierge Marie lui apparut et lui oignit le corps d'une sorte de préservatif céleste contre l'impure passion. On trouve ce récit dans Phodius.

Citons, pour clore cette liste de héros de la chasteté, la bienheureuse Colombe de Rieti, professe dans l'Ordre de saint Dominique. L'Esprit infernal s'était un jour montré à ses yeux sous les dehors d'un beau jeune homme et entièrement nu; elle arracha des plantes

d'orties dont elle se déchira le corps jusqu'à ce qu'elle eût écarté et fait disparaître la figure du tentateur. C'est écrit par Jean Gaveston.

LA BIENHEUREUSE VIERGE GARDE, PROTÈGE, DÉFEND ET BÉNIT, CONTRE LES DANGERS DE LA NUIT, LES FRÈRES DE L'ORDRE DES PRÊCHEURS.

Pendant la nuit, ordinairement, les hommes courent de plus nombreux et de plus grands dangers pour leur salut. Pendant la nuit, en effet, non-seulement les fantômes, les lutins, les lémures, les larves, les spectres, les ombres, les prestiges viennent les importuner et les tourmenter, mais encore les tentations mauvaises, les impures et mille séductions criminelles les assaillent selon leurs dispositions morales et leur tempérament. C'est pourquoi Dieu, promettant sa protection au juste, s'engage à le défendre contre l'œuvre qui marche dans les ténèbres, c'est-à-dire, comme l'interprète la paraphrase chaldaïque, contre le démon qui marche au milieu de la nuit. C'est pour la même raison que les mères, dans leur tendresse, gardent avec plus de soin leurs enfants pendant les heures de la nuit; ainsi, la jeune mère veille à ce que son petit enfant soit bien couché dans le berceau pour recevoir le doux sommeil, et, désireuse de fermer sa paupière, tantôt elle l'approche de ses mamelles, tantôt elle le caresse de la main, tantôt elle le berce dans sa couche légère.

Ces soins maternels, la bienheureuse Vierge Marie les a prodigués aux Frères de l'Ordre des Prêcheurs en les visitant pendant la nuit, en les arrosant d'eau bénite, en les bénissant. L'an du Seigneur 1219, à Rome, dans le couvent de Sainte-Sabine, Dominique, l'homme de Dieu, après de longues prières faites dans la chapelle au milieu de la nuit, venait d'entrer dans le dortoir; la Mère de Dieu, accompagnée des saintes vierges Cécile et Catherine, lui apparut rayonnante d'une ineffable beauté; il la voyait faisant des aspersion sur le lit de chaque Frère, un seul excepté, et bénissant du signe de la croix tous les religieux qui dormaient. Il lui demanda qui elle était: « Je suis, dit-elle, celle que vous appelez Mère de miséricorde et Mère de Dieu, et chaque fois que vous chantez: « Aidez-nous, ô notre Avocate, » c'est moi qui autant de fois vous recommande par mes prières, vous et votre Ordre, à mon Fils, et le supplie de l'accroître et de le conser-

ver. » Dominique lui demanda ensuite pourquoi elle exceptait un religieux de l'aspersion faite sur chacun : « C'est, lui dit-elle, parce qu'il est immodestement couché dans son lit. » (Cité par saint Antonin dont il est parlé plus haut.) Et la règle des Prêcheurs exige que les Frères dorment ceints de la tunique et chaussés.

Aux bontés de la sainte Vierge nos Frères devaient souvent un doux sommeil, un suave engourdissement qui réparait leurs forces affaiblies par les jeûnes, les études, la prédication, les austérités et leur ménageait des songes purs et chastes. Les uns, grâce à ses soins, étaient éveillés par leur Ange gardien pour se livrer à la prière, comme saint Raymond que la sainteté de ses œuvres et le bruit de ses miracles ont fait connaître. D'autres étaient visités pendant la nuit par les Saints qui règnent avec Jésus-Christ, tels que saint Vincent Ferrier à qui, par la permission de la Vierge, Mère de Dieu, se présenta une nuit notre saint Père Dominique descendu dans sa demeure céleste, et, se couchant à ses côtés sur son pauvre lit de religieux, chassa le sommeil loin de ses paupières et eut avec lui de longs entretiens sur les choses divines. D'autres, se passant entièrement de sommeil, vauquaient toute la nuit à de saints exercices et méditaient sur les beautés du Ciel. Nos histoires en citent enfin un très-grand nombre qui passaient presque toutes les nuits sans dormir, et de toute leur vie n'usaient plus de leur couche, aidés et animés du secours divin que la Mère de Dieu leur obtenait. C'est ainsi que sainte Catherine de Sienne livrait au sommeil d'incroyables et rudes combats. En tête d'eux tous marcha saint Dominique qui, encore enfant, obéissant à un instinct céleste, fut surpris hors de son berceau et couché sur le sol, les yeux humides de larmes; devenu homme, il passa presque chaque nuit de sa vie à veiller dans la chapelle. Aussi nous chantons dans son office : « Veillant sans cesse auprès de Jésus-Christ, il n'avait point de lit en propre, sauf le fleuve de ses larmes; son corps chétif ne connaissait guère d'autre bain. »

LA BIENHEUREUSE VIERGE PROTÈGE LES FRÈRES DE L'ORDRE DES PRÊCHEURS CONTRE LES EMBUCHES DU DÉMON; ELLE ÉCARTE D'EUX LES SPECTRES ET LES FANTÔMES NOCTURNES.

Voyant que de biens Dieu opérait dans les âmes par les Frères de l'Ordre des Prêcheurs, l'ennemi du genre humain s'efforçait de toutes manières; même dès les commencements de l'Ordre, de les troubler, les tourmenter et les diviser, et il employait pour cela non-seulement des pièges secrets, mais même, partout où ils se réfugiaient, il les poursuivait de mille fantômes, spectres et figures infernales pour les séduire : il offrait à leurs yeux des femmes impudentes; il les accablait de coups, de maladies et de langueurs; quelques-uns obsédés de souffrances corporelles, il les tourmentait si violemment que plusieurs et un trop grand nombre, hélas! moralement abattus, semblaient céder aux suggestions perverses de l'ennemi. Il y en eut en effet qui, sous le coup de ces images de l'Enfer hurlant à leurs oreilles, rentrèrent dans le monde après avoir quitté la règle et l'habit religieux; d'autres embrassaient un autre Ordre; d'autres enfin se livraient à d'autres imaginations. Dieu permit alors que ses secousses vinssent ébranler notre Ordre, pour que l'abondance des révélations et des dons célestes dont nos Frères étaient favorisés ne les énorgueillît pas; il a voulu ensuite leur faire connaître la vocation et le but de l'Ordre, et leur faire comprendre, comme l'écrivait jadis saint Paul, qu'ils auraient à lutter non contre la chair et le sang, mais contre les principautés et les puissances, contre les princes du monde, c'est-à-dire de ce siècle ténébreux, contre les esprits de malice répandus dans l'air. Ils apprendraient enfin par là ce que, pour la gloire de Dieu, ils auraient un jour à souffrir soit du démon même, soit des hommes méchants, c'est-à-dire des Païens, des hérétiques, dont ils devaient combattre les erreurs et détruire les hérésies.

De nos jours, en l'an du Seigneur 1602, le rusé ennemi des âmes voulait, par un semblable artifice, ruiner le noviciat dans notre couvent de Salamanque. Pendant presque tout le mois de novembre, la maison des jeunes novices où étaient élevés environ deux cents disciples du Christ, fut infestée de spectres et de fantômes horribles; le

démon, rôdant autour des dortoirs, se transformait tantôt en une sordide truie à l'ignoble grognement, tantôt en une horrible chimère aux longs cheveux pendants, au ventre d'une grosseur démesurée, ayant des jambes et un cou de cigogne. Il leur faisait apparaître bien d'autres formes de fantômes, qui causaient la plus grande terreur à ces jeunes religieux. Le monstre infernal exerçait surtout ses fureurs contre le Frère Jérôme Mironius, alors novice ; prenant les traits et les vêtements de sa mère déjà morte, il venait auprès de lui, couché dans sa cellule, et lui reprochait par mille injures et outrages d'avoir renoncé à l'héritage paternel assez considérable et de s'être fait moine, après avoir déçu les espérances de sa famille. Le cruel ennemi de ce jeune novice, forcé par les exorcismes à donner le motif de ces violentes attaques, avoua que dans les fréquentes tentations dont il l'éprouvait, le Frère Jérôme non-seulement l'avait toujours repoussé, mais s'était même ri de lui et l'avait méprisé avec une fermeté inébranlable. La très-bienveillante Mère de Dieu ne refusa pas son secours à nos Frères dans ces nombreux périls qui les assaillirent. En effet, à peine eurent ils commencé à chanter cette pieuse antienne : *Salve, Regina*, selon le rit solennel alors introduit et depuis conservé religieusement jusqu'à nos jours, qu'aussitôt s'évanouirent ces spectres et ces milliers de fantômes qui se montraient principalement à Rome, à Bologne et à Paris. L'ennemi fut mis en fuite, ses forces brisées, ses ruses et ses artifices déjoués, grâce au secours de Marie, Mère de Dieu, qui expulsa du couvent de Salamanque cet essaim d'esprits infernaux avec leurs spectres et leurs fantômes. Et comme deux de nos Frères eurent parcouru le dortoir et jeté de l'eau bénite sur chaque cellule, en prononçant à toutes les portes ces mots : *Ave, Maria*, la troupe entière des démons fut dissipée et le repos habituel fut rendu aux religieux. (Rapporté par Jean Lopez, évêque de Monopoli<sup>1</sup>.)

La bienheureuse Vierge n'a pas montré moins de sollicitude à écarter l'ennemi infernal de chacun des Frères de l'Ordre des Prêcheurs. Le rusé démon vint trouver saint Vincent Ferrier, jeune encore, sous les traits d'un vieux moine égyptien, à la barbe longue

<sup>1</sup> III<sup>e</sup> Part., *Histoire*, liv. I<sup>er</sup>, chap. XLIII.

et inculte : « J'arrive, lui dit-il, des déserts de l'Égypte, où j'ai gardé la continence et me suis abstenu de boire et de manger. Après avoir passé les années de ma jeunesse dans les plaisirs et les satisfactions de la chair, un jour, enfin, je me suis relevé de cette boue et j'ai mérité du Très-Haut la miséricorde et le pardon de mes crimes; c'est pourquoi, si l'on peut avoir foi aux paroles d'un homme âgé et instruit par les leçons de l'expérience, croyez-moi, vous aussi, réservez pour votre vieillesse ces précoces austérités de la vie; comme pour moi, Dieu un jour accueillera avec bonté votre retour à lui. » Le très-chaste jeune homme s'épouvanta, et, sans rien répondre au prétendu moine, il invoqua la bienheureuse Vierge qu'il avait toujours grandement honorée. Averti d'en haut, il reconnut qu'il venait d'être tenté par l'ennemi infernal et, se fortifiant du signe de notre sainte Croix, il le repoussa vaillamment.

Le bienheureux Alain de La Roche éprouva aussi pour lui-même les bons effets du secours de la sainte Vierge. Après une lutte de sept ans contre les spectres des démons et les plus violentes tentations dans lesquelles il fut même frappé, il mérita, comme nous l'avons dit plus haut, de voir lui apparaître la glorieuse Mère de Dieu qui non-seulement le consola, mais encore l'allaita de ses saintes mamelles.

LA BIENHEUREUSE VIERGE PROTÈGE LES FRÈRES DE L'ORDRE DES PRÊCHES ET LES DÉLIVRE DES EMBUCHES ET DES NOMBREUX PÉRILS DE CETTE VIE.

Les auteurs rapportent un grand nombre de faits remarquables où éclate la protection maternelle de la sainte Vierge envers nous. En premier lieu, nous pouvons citer notre très-saint fondateur Dominique, que la faveur de la sainte Vierge sauva d'un imminent danger de mort. Avant d'établir notre Ordre, il arriva à notre saint Père d'être pris sur les côtes d'Espagne, en Galicie, par des pirates africains qui le jetèrent dans une trirème. Leurs navires, s'éloignant du rivage, avaient à peine regagné le large qu'une horrible tempête s'éleva sur les flots, excitée sans doute par Celle qui est l'étoile glorieuse de la mer, contre la vie de ces misérables pirates. Dominique, au milieu de ce pressant danger, se mit à recommander ces hommes avec in-

stance à la bienheureuse Vierge, la suppliant de préserver leurs âmes, en même temps que leurs corps, du naufrage éternel. Dieu sourit aux prières de Dominique, et les éclats de la foudre, les vents, les ondes furieuses s'apaisèrent. La Vierge-Mère elle-même, apparaissant au Bienheureux, lui accorda les âmes de ces forbans et, sur le point d'être engloutis dans les flots, ce fut à ses prières qu'ils durent leur salut, et par lui qu'ils furent arrachés aux affres d'une double mort. Notre saint Père, dans cette circonstance, échappa ainsi à la mort pour la gloire de Dieu, pour la fondation et l'accroissement de l'Ordre si florissant qui lui doit son existence. La bienheureuse Vierge a révélé elle-même ce fait au bienheureux Alain de La Roche, qui le rapporte dans son ouvrage *sur l'Importance du Rosaire* <sup>1</sup>.

Après la fondation de l'Ordre, le bienheureux Père Dominique, étant à Rome, faisait souvent l'oraison, pendant la nuit, dans l'église de Sainte-Sabine. Le malin esprit, heureux de le troubler dans sa contemplation, et surtout se flattant de détruire, en la personne de ce grand réformateur du monde, qui venait de fonder le nouvel Ordre, son œuvre et son institution même, lança de la voûte de l'édifice une grosse pierre sur la tête du saint homme, et le choc fut si violent que le marbre du pavé sur lequel frappa la pierre se brisa sous le coup et vola en éclats de tous côtés. Ce qui reste encore du pavé brisé, ainsi que la pierre jetée par le démon au milieu de l'église, a été placé sur une colonne haute de deux coudées et fixé par une chaîne de fer, pour que personne ne l'enlève. C'est d'une couleur noire, d'une forme ronde et, autant qu'on peut en juger, du poids de cinquante livres. La bonne Mère de Dieu regardait du haut du Ciel, quand le démon jaloux dirigeait cette énorme pierre sur la tête de son protégé, et elle ne permit pas qu'aucune partie de son corps, pas même le bout de son capuchon, en fût atteinte. (Rapporté par Ugolin, dans son ouvrage de *l'État religieux* <sup>2</sup>.)

Le bienheureux Jourdain, premier maître général de notre Ordre après saint Dominique, ressentit dans une circonstance semblable et même plus grave la faveur tout à fait merveilleuse de la sainte Vierge.

<sup>1</sup> Chap. xvii. — <sup>2</sup> Chap. 1<sup>er</sup>.



Venu à Rome, après avoir d'abord célébré la sainte messe, il se rendit à l'infirmerie, selon la bonne coutume de l'Ordre, pour donner la bénédiction et porter du soulagement aux malades. Il y avait alors un Frère convers, obsédé du démon et que l'on gardait attaché par des liens et des courroies. Le saint Père lui ayant demandé pourquoi on l'avait si fortement attaché, il lui répondit que jusqu'alors en effet il avait été comme aliéné, mais que sa seule vue venait de lui rendre la santé. Le bon Père le crut et commanda que ce Frère fût délivré de ses liens. Peu après il vint avec les Religieux au réfectoire commun, et il y fut suivi du Frère rendu à la liberté de ses mouvements, qui se comporta à table d'une façon assez convenable. L'action de grâces récitée selon l'usage, le Père, fatigué de la route, va se livrer quelque temps au sommeil : ce Frère, de nouveau saisi du démon, s'approche sans bruit du lit où dormait le saint religieux et, lui plongeant un rasoir dans le gosier, le blesse très-grièvement; il s'en fallut de très-peu qu'il ne lui coupât la gorge. Le saint Père, tiré de son sommeil par cette horrible blessure, cherche à se défendre, à arrêter l'attaque de ce furieux, et ses mains rencontrent le rasoir qui lui déchire affreusement trois doigts et les lui coupe presque. Au bruit de cette lutte, les autres religieux accourent, ils versent des larmes en trouvant Jourdain à demi-mort, et ils font venir les chirurgiens qui, reconnaissant les soins de leur art inutiles, avouent tout simplement qu'on ne doit plus attendre de remède que de Dieu. Les Frères ont aussitôt recours à la bienheureuse Vierge; ils lui demandent pendant deux jours, par de ferventes prières, de ne pas permettre que le démon, véritable auteur de ce crime, l'écrase ainsi et foule aux pieds ce Père illustre et leur Ordre avec lui. Le troisième jour commençait quand l'homme de Dieu, Jourdain, commanda au Frère qui le soignait de lui préparer les vêtements sacrés et tout ce qui est nécessaire pour dire la messe, voulant lui-même célébrer le saint sacrifice. Le Frère, frappé de surprise, court avertir le prieur; celui-ci demeure stupéfait et attribue la chose au délire. Il vient auprès de Jourdain, l'exhorte et le supplie de renoncer à son désir : les forces lui manquent tout à fait, lui dit-il, et le danger de mort n'est pas encore passé. Sans l'écouter, Jourdain sort du lit et, une fois levé, accomplit le saint sacrifice.

Après avoir consommé le corps sacré et le sang de Jésus-Christ, il lave ses doigts tenant à peine, et bientôt, ô prodige ! il sent et il voit ses blessures guéries, à tel point que, le jour même, en présence du Souverain-Pontife et des cardinaux et autres prélats rassemblés, il raconta le fait en pleine assistance, à la grande surprise de tous. (Rapporté par Thomas Cantimpré <sup>1</sup>, par saint Antonin <sup>2</sup>, par Léandre Albert <sup>3</sup>, par Castille <sup>4</sup>, par Thomas Malvenda, à l'année 1227.) Et, bien que les auteurs précités ne disent pas que la sainte Vierge, dans cette circonstance, eût parlé ou fût apparue au bienheureux Jourdain, il ne faut pas douter cependant que, par la puissante influence de la Mère de Dieu, lui fut divinement inspiré le projet de célébrer la messe qui lui fit recouvrer la santé.

Par un semblable prodige, grâce au secours de la sainte Vierge, fut délivré d'une mort imminente notre bienheureux Tancrede, que le bienheureux Jourdain avait envoyé avec plusieurs confrères en Palestine, pour y prêcher l'Évangile. Pendant la traversée, le pain venant à leur manquer, un Ange, par ordre de la Vierge, en apporta à Tancrede ; et une grande tempête s'étant élevée sur la mer (sans doute excitée par la rage du démon), la Vierge elle-même se montra à Tancrede et le sauva d'une mort menaçante, lui et ses compagnons, car le navire était presque submergé par les flots, et eux-mêmes en grand danger de périr. Plodius le raconte dans son ouvrage *sur la Postérité de saint Dominique, en Italie* <sup>5</sup>.

D'une façon aussi miraculeuse, Clair Landocin échappa sain et sauf à une mort préméditée par des ennemis. Un méchant, jaloux de lui, avait suborné des sicaires pour le tuer ; et, par le secours de Marie, Mère de Dieu, qui apparut non-seulement à Clair, mais encore aux scélérats chargés de lui donner la mort, ceux-ci virent leurs coups repoussés, et Clair fut averti aussitôt de quitter Paris et de retourner à Sienne, sa patrie. Il obéit, et, revenu chez lui, les grands exemples et les ardentes exhortations de saint Dominique le touchèrent, et, en reconnaissance du bienfait qu'il devait à la bienheureuse

<sup>1</sup> Liv. II *des Abeilles*, chap. LVII. — <sup>2</sup> III<sup>e</sup> Part., *des Histoires*, tit XXIII, chap. IX, § 9. — <sup>3</sup> Liv. II, *des Hommes illustres*. — <sup>4</sup> Liv. II, *Histoire de l'Ordre des Prêcheurs*, chap. II. — <sup>5</sup> Liv. I<sup>er</sup>, chap. LIX.

Vierge, il donna son nom à l'Ordre des Prêcheurs, le regardant comme la famille de la Vierge. (Dans Plodius, au passage cité plus haut.)

Le bienheureux Louis Bertrand, à cause de sa dévotion particulière envers la Mère de Dieu, mérita d'obtenir son secours dans les nombreuses adversités et dans les dangers qu'il courut. D'abord, allant prêcher l'Évangile dans le nouveau monde, comme de violentes pluies, qui sont habituelles dans ces pays, l'empêchaient d'arriver au lieu désigné pour ses prédications, il suppliait avec instance la Mère de Dieu de ne pas permettre que l'inclémence du ciel lui fit perdre le gain des âmes qu'il souhaitait très-ardemment. Ses vœux exprimés, il se met en route avec son compagnon, le Frère Didace Xavier, et, par une grande faveur de la sainte Vierge, ils parviennent à l'endroit désigné sans avoir été touchés par une goutte d'eau quand cependant de tous côtés autour d'eux tombait une pluie torrentielle. Une autre fois, dans le même pays du nouveau monde, une violente tempête le surprit naviguant sur le fleuve de la Magdeleine et le renversa avec sa barque dans l'eau ; implorant, du milieu de son danger, l'aide de la Mère de Dieu, il parvint, grâce à son secours, sain et sauf sur le rivage. Une troisième fois, dans ces pays, ayant à traverser de hautes montagnes, il rencontrait souvent des tigres et d'autres bêtes féroces, mais par le secours de la Vierge il échappa toujours à leurs atteintes. Une quatrième fois, les Indiens païens, irrités contre le bienheureux Louis, parce qu'il leur avait enlevé les os d'un prêtre idolâtre qu'ils adoraient, lui donnèrent du poison ; mais lui, ayant avalé ce poison, n'en ressentit point les effets : il resta en bonne santé et le venin sortit de ses entrailles, à la grande stupéfaction des Païens qui ne comprenaient pas qu'un toxique si mortel n'eût pas été nuisible à Louis. Une cinquième fois, un Indien se voyant accusé par lui, en public, de libertinage scandaleux, outré de fureur, tira son épée contre l'homme de Dieu pour le tuer, mais, ô miracle ! un arbre, poussé subitement, qui se trouva à la place de l'homme de Dieu, reçut le coup et lui n'eut pas la moindre blessure. Cet arbre, dans l'Inde, est appelé bois sacré, soit à cause de la main qui le donna, soit à cause de la défense qu'il offrit au saint homme. Une sixième fois, le même saint personnage, revenu du nou-

veau monde en Espagne, dans la Tarraconaise, reprochait à un riche espagnol des habitudes honteuses. Ce débauché, furieux contre lui, suborna un brigand pour le débarrasser de Louis. Tandis que le brigand, aposté, cherchait à l'atteindre de son escopette, chose merveilleuse ! ce n'est plus une escopette, mais la figure du Christ crucifié que, par une admirable métamorphose, il s'aperçoit tenir entre ses mains. Tout son être frissonne d'horreur, et il a déjà oublié sa tentative criminelle. (Rapporté par Balthazar Rocca, dans la *Vie du bienheureux Louis*, par Fernandez et d'autres auteurs.)

C'est par un aussi grand miracle, toujours avec l'aide de la Vierge, que Pierre Caralte, autrefois disciple de saint Vincent, échappa à la mort. Il allait à une Chartreuse, située sur les frontières de la Catalogne, que l'on appelle *Scala Carli*, et comme il était vieux et malade, il était monté sur une mule. Le malin esprit effraya la bête par la vue d'un spectre, et l'animal, comme rendu furieux, démonta de la selle le bon vieillard et, n'étant plus retenu que par l'étrier, la tête en bas frappant contre la terre, il fut traîné dans une folle course pendant une grande longueur de route. Ses compagnons, qui le suivaient avec peine, n'avaient pu lui être d'aucun vrai secours et, voyant de loin sa tête fracassée, le croyaient mort. Enfin, ayant pu atteindre la mule, ce n'est pas sans un grand étonnement qu'ils voient le Père sans la moindre blessure. Au même instant dans le monastère où se rendait Caralte, Jean Fortius, Chartreux, homme remarquable par sa sainteté et le don prophétique, célébrait le saint sacrifice. Dès que Caralte mit le pied dans la ville, aussitôt, venant le saluer, il le félicita de sa bonne santé en ces termes : « Sois le bienvenu, mon cher Caralte, tu as eu une grande protectrice qui t'a sauvé ; quand tu étais suspendu à l'étrier, elle a garanti de ses mains la tête et tout le reste du corps pour que tu ne fusses pas brisé sur les pierres de la route. » Sans doute l'homme de Dieu, quand il était à l'autel, célébrant le saint sacrifice, avait vu la bienheureuse Vierge recevoir de ses mains la tête et tout le corps de Caralte renversé de la mule. Ainsi le rapporté François Diégo, dans son *Histoire de l'Aragon*.

La même protection de la sainte Vierge fut manifestée à notre Frère Thomas de Saint-Jean, qui plus tard, à cause de son infatigable

ardeur de prêcher le Rosaire, fut appelé Frère Thomas du Rosaire. Souffrant un jour d'une maladie, par une mauvaise nuit où tous le croyaient sur le point de trépasser, il vit le démon s'approcher de son lit sous la figure d'un horrible monstre. Thomas avait, suspendue à son chevet, une image de la très-sainte Vierge; levant les yeux et son cœur vers elle : « Venez à mon aide, dit-il, ô très-bonne Mère. » A peine avait-il parlé que la Vierge avance la main hors de son image peinte et, prenant le bras de son protégé : « Ne craignez-rien, mon fils Thomas, lui dit-elle, je suis prête à vous aider; levez-vous et soutenez le culte du Rosaire, comme vous l'avez fait jusqu'ici. » Thomas se lève, entièrement guéri, délivré par la faveur de la Vierge et du spectre du démon et de la mort qui le menaçait. (Cité par Augustin de Avila, dans *l'Histoire du Mexique*, par Fernandez, Plodius, Lopez.)

La glorieuse Mère de Dieu arracha au péril de la mort le Frère convers Marc de Mena, dans ce fatal sinistre de la flotte indienne, arrivé en l'an du Seigneur 1553. Dans ce naufrage, une tempête des plus violentes ayant détruit tous les navires sur les côtes de la Floride, environ sept cents Espagnols périrent engloutis dans les flots et trois cents seulement se sauvèrent à la nage et purent toucher la terre. Dans le nombre se trouvaient cinq des nôtres, dont un, le Frère convers Marc, grièvement blessé par les sauvages de la Floride, sur les bords du fleuve, épuisé de faim et de soif, dépouillé de ses vêtements, de plus percé de plusieurs flèches des sauvages, en ayant une dans l'œil droit, resta sur place, étendu sans vie, abandonné et regardé comme un cadavre. La très-clément Mère, qu'il appelait à son secours, vint l'assister. Tandis qu'il prie, il voit venir vers lui de l'autre rive deux hommes, vêtus autrement que dans le pays, et du reste assez richement. Ne pouvant leur jeter des cris, il les appelle par des signes. Ils s'empressent aussitôt et, avec du foin entassé dans la barque, une couverture de coton adroitement tressée, ils disposent un lit où ils le couchent doucement pour le faire reposer; ils le transportent de là sans accident, pendant trois heures, jusqu'à treize milles de distance, et arrivent sur les bords d'un fleuve où se trouvait une garnison de soldats espagnols. Ils le déposent sur la rive du fleuve dans sa couverture et, lui montrant

le village sans lui dire rien autre que : « Tampico, voilà Tampico, » ils disparaissent. Marc s'achemine vers le bourg, emportant avec lui un très-beau pain que ses bienfaiteurs inconnus lui avaient donné dans le fleuve et la couverture sur laquelle ils l'avaient couché. Il se persuade qu'il a reçu les soins de deux Anges à lui envoyés par la Mère de Dieu, à qui il s'était recommandé, et, en retour d'un si grand bienfait, il forme le vœu de réciter chaque jour le Rosaire et les Heures de la sainte Vierge, s'il guérissait. (Rapporté par Avila dans son *Histoire du Mexique*.)

La bienheureuse Agathe de La Croix reçut de la sainte Vierge, de cette manière ou autrement, des marques nombreuses de protection. A peine dans sa sixième année, jouant avec d'autres petites filles à se tenir sur un tertre, soit une éminence de terrain, elle fut poussée et renversée par l'une d'elles. Dans sa chute : « Mère de Dieu, secourez-moi ! » s'écria-t-elle, et, soutenue par les mains de la Vierge qui lui apparut, son corps n'éprouva pas le moindre mal. Une autre fois, le malin esprit fit tomber d'un tabouret la jeune fille, qui, tenant à la main un couteau pour donner du fromage à un mendiant, se coupa cruellement le doigt. La Reine du Ciel lui apparut, elle lui guérit entièrement le doigt coupé, sans lui laisser même la moindre cicatrice; ajoutant ces paroles : « Ma fille, ne craignez plus le démon, chaque fois qu'il voudra vous nuire, mon Fils unique vous retirera du danger. » Une troisième fois, son cousin, qui était violemment irrité contre elle, l'avait précipitée d'une hauteur sur des rochers taillés à pic; ayant imploré le secours de la Mère de Dieu, elle se vit recueillie dans ses bras et se trouva sauvée. Une quatrième fois, Satan, l'ennemi déclaré de la piété, avait irrité contre Agathe ses propres parents, en lui reprochant ses habitudes de prodigalité qui réduisaient sa famille à la misère. Son père, poussé à bout contre elle, exigea un jour que la jeune fille fit l'office de cocher, conduisit un char lentement, en prenant garde qu'un enfant placé dessus n'éprouvât aucun mal. La jeune fille entreprit ce travail au-dessus de ses forces; pendant un certain temps, elle eut la chance de bien conduire, mais le char arriva sur une pente où s'élancèrent les mules sans pouvoir être retenues. Ne trouvant

aucun moyen de ralentir sa marche, elle lève son cœur et ses yeux vers la Mère de Dieu et s'écrie : « O ma Souveraine, mon unique salut, si vous ne me prêtez secours, je périrai par les mains de mon père, qui me suit ici furieux et plein de haine. » La bonne Vierge écoute la voix suppliante de la jeune fille, et elle envoie des Anges tirer le char de cet endroit dangereux et le remettre dans un chemin plus sûr. Une cinquième fois, un méchant essaya de la frapper de son épée sur les rives du fleuve de Henarès, près de la ville d'Alcala; mais un Ange d'une grande beauté, orné d'une chevelure couleur d'or, l'ayant épouvanté, l'empêcha d'accomplir son dessein. En sixième lieu, quelqu'un avait soustrait à Agathe les fouets dont elle se servait pour se donner la discipline; celle-ci désirant flageller son corps selon son habitude, était venue dans un grenier se faire un instrument semblable, un fouet dont elle se frapperait. Le démon, jaloux, ébranle les murs de cette bâtisse et les fait tomber sur la tête d'Agathe, l'ensevelissant tout entière sous les décombres. Dans ce grand danger, elle adresse de vives prières à la Mère de Dieu : elle en est écoutée; la sainte Vierge écarte les pierres qui couvraient Agathe et arrache ainsi sa protégée à une mort certaine. Dans la *Vie de la bienheureuse Agathe*, Antoine, le martyr, raconte cela.

Marguerite Diaz avait été épuisée par les veilles continuelles, les jeûnes, les rigueurs de la discipline, au point que de fréquents vertiges la tourmentaient. Il arriva qu'un jour, pendant qu'elle pria avec plus de ferveur après le coucher du soleil, accablée de ses douleurs de tête, elle tomba dans un puits qui était sur son passage; ses Sœurs la cherchèrent en vain pendant toute la nuit; au point du jour, une converse appelée Catherine Araès l'aperçut au fond du puits. On accourt et on la retire du puits saine et sauve; elle fait connaître qu'elle doit son salut à une noble dame vêtue de bleu, portant un bel enfant dans ses bras, qui lui a tendu la main au moment de sa chute et lui a dit : « Je puis t'empêcher de tomber, comme je veille à ce que tu sois sans blessure et même sans la robe mouillée; mais je veux te laisser tomber dans le puits pour que le bienfait que je t'accorde ait un plus grand éclat <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Lopez, III<sup>e</sup> part., liv. I<sup>er</sup>, chap. LXXXV.

Notre Pierre de Cordoue était allé avec une suite de quelques Espagnols dans l'île Marguerite, du nouveau monde, pour y prêcher l'Évangile. Les sauvages, soit par haine des Espagnols, soit par haine de la foi que Pierre leur apportait, se précipitent sur eux et les massacrent tous. Pierre seul avec son compagnon, échappé sans blessure aux armes et aux flèches de ce peuple furieux, court au rivage et monte sur une barque dépourvue de rames, de voiles et de tout l'appareil nécessaire ; il s'abandonne à la protection de la Vierge Mère et, dans un jour, grâce à la mer et aux vents favorables, il fait heureusement un trajet de deux cents milles, ayant pour pilote le Christ, à qui les vents et la mer obéissent, et saint Dominique étant assis au gouvernail, comme beaucoup l'aperçurent. (Augustin de Avila, dans *l'Histoire du Mexique* <sup>1</sup>.)

A Zamore, dans la Castille, nos religieux, après complies, se livraient, selon l'usage, à la méditation, quand toute la partie de l'église qui forme la voûte se mit à craquer et à s'ébranler. Absorbés dans leur contemplation, peu s'en aperçurent. Alors, du crucifix placé sur le grand-autel sortit une voix qui criait : « Frères, fuyez ! » Ne se doutant pas du danger, et craignant les malices et les ruses du démon, les religieux ne s'inquiétèrent pas d'abord de ce cri et de nouveau, plus forte, retentit la même voix : « Fuyez, Frères, tout cet édifice va crouler ! » Aussitôt ils se précipitent, et le dernier est à peine sorti que la voûte entière s'écroule. Ainsi échappèrent-ils à ce désastre, dont tous, assurément, auraient été victimes sans le secours divin qu'ils durent à la protection spéciale de la bienheureuse Vierge <sup>2</sup>.

A notre époque, dans l'année 1609, il arriva un fait semblable à Madrid. Nos religieux vauquaient aux saints offices de la nuit ; voilà que la grande cloche s'ébranlant d'elle-même se met à sonner merveilleusement. Nos religieux accourent et voient que la cloche se balance sans avoir reçu aucune impulsion. Ils soupçonnent alors que le Ciel les avertit par là de quelque grand danger. Ils s'enfuient donc en hâte du chœur, et aussitôt s'écroule le mur de l'église dont la

<sup>1</sup> Liv. I<sup>er</sup>, chap. x. — <sup>2</sup> II<sup>e</sup> Part. *des Histoires*, liv. I<sup>er</sup>, chap. xxxvii.



chute, infailliblement, les aurait écrasés sans cet avertissement divin ménagé par la sainte Vierge <sup>1</sup>.

Osanna de Mantoue, vierge consacrée à la Reine des vierges d'une manière admirable, traversait un jour le fleuve Éridan, que l'on nomme vulgairement le Pô. Un vent violent qui s'éleva tout à coup renversa sa barque et fit tomber la jeune fille dans le fleuve avec d'autres personnes. Aidée par le secours divin et la Mère de Dieu, elle se tint debout au milieu des eaux furieuses et, élevant au-dessus de sa tête le crucifix en guise d'étendard, elle rendit courage à tous ses compagnons d'infortune et peu à peu les amena sur la rive avec leurs bagages qui ne furent pas même mouillés. (Cité par François Ferrier, Jérôme d'Olivet, Razzi, Gaveston, Plodius.)

Je prévien ici le lecteur bienveillant que si nous avons déjà relaté et si nous relatons ci-après plusieurs remarquables faveurs accordées d'en haut à nos Frères, dans lesquelles nous ne parlons pas de l'assistance visible de la Mère de Dieu, il n'aille pas croire au moins qu'elles aient été accordées à l'insu de la Vierge ou sans son autorisation. En effet, puisque saint Bernard a pu écrire cette parole <sup>2</sup> : « Toutes les délivrances et toutes les grâces qui sont énumérées dans l'Ancien Testament, je ne crains pas de dire que Dieu les a accordées pour l'amour et en considération de cette jeune fille, » à meilleur droit pouvons-nous dire que rien ne nous est venu du Ciel qui ne nous fût obtenu, réservé, ménagé, accordé par Marie. C'est à son soin que le Christ a confié, comme nous l'avons vu, tous les Ordres religieux, et en particulier l'Ordre des Prêcheurs ; la sainte Vierge, comme nous l'avons rapporté, ne s'est pas montrée notre Mère une fois seulement, elle a daigné plus tard remplir envers nous tous les devoirs de la plus tendre des mères. J'ai voulu raconter ces faits pour enflammer de plus en plus, dans le cœur de nos Frères, leur amour envers la très-sainte Vierge Marie.

<sup>1</sup> Choquet, dans l'ouvrage cité plusieurs fois, chap. xi, vers la fin. — <sup>2</sup> Sermon Lxi.

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE DÉFEND EXCELLEMMENT  
LA RÉPUTATION DES PRÊCHEURS.

Aucun moyen de nuire, aucune fraude savamment préparée, n'ont pu satisfaire le malin esprit et le rassasier d'affliger, de vexer et de tourmenter les Frères Prêcheurs. Non-content de les troubler, comme nous l'avons vu, par des séductions, des spectres, des fantômes, des menaces, des coups, des tentations impures, il s'efforçait encore de les dénigrer dans l'opinion et de ternir l'éclat de leur beau nom par des calomnies, des accusations et d'exécrables impostures. En ce point s'est alors vérifiée cette pensée de saint Augustin sur le démon, prise dans son *Épître cxxxvii<sup>e</sup>* : « Quand il ne peut entraîner quelqu'un dans l'abîme du mal, il s'efforce de souiller sa réputation, et cela dans l'espoir que, sous le coup des opprobres et du dénigrement, on se décourage et on tombe enfin sous son pouvoir. Ne pouvant donc séduire nos Frères par ses divers artifices, il essayait de porter atteinte à leur réputation par de honteuses calomnies. Mais avec le secours de la Mère de Dieu, toutes ses machinations se réduisirent à néant, et nos religieux triomphèrent toujours glorieusement des audacieux imposteurs.

Dès l'origine de notre Ordre, un méchant apostat qui en était sorti déchirait parmi le peuple, par d'horribles mensonges, des impostures et des calomnies, la vie de nos pauvres Frères, à tel point que, pour ménager l'opinion trop crédule, ils se gênaient beaucoup de paraître en public. Mais dans cette pénible conjoncture, la Vierge-Mère les assista et protégea vaillamment l'innocence de ses fils. Par un décret du sénat de la ville où ceci se passait, l'imprudent accusateur fut jeté en prison, et là ce méchant cracha, pour ainsi dire, toutes ces infâmes calomnies; il avoua sans détour qu'il avait tout imaginé lui-même en haine de l'Ordre qu'il avait déserté. (Jean Lopez <sup>1</sup>, Fernandez <sup>2</sup>.) Ces auteurs racontent aussi que le Frère convers Landricus, très-renommé pour sa sainteté, étant retenu par une grave maladie, avait aperçu la bienheureuse Vierge avec d'autres vierges qui se disposaient à faire

<sup>1</sup> Liv. 1<sup>er</sup>, chap. vii. — <sup>2</sup> Liv. 1<sup>er</sup>, chap. xv.

quelque purification ou une ablution. Leur demandant où elles allaient : « Nous sommes venues du Ciel, dit la bienheureuse Vierge, pour effacer les souillures que les mensonges ont répandues sur le nom et la brillante renommée des Frères prêcheurs, et leur rendre leur ancien éclat. »

Du vivant de saint Dominique, le démon jaloux fit attaquer la réputation de nos Frères par de méchants industriels qu'il suborna, les envoyant çà et là en divers endroits et les excitant au gain, à l'aide de leurs faux costumes de Frères prêcheurs. Mais la sainte Vierge, pour élever la bonne renommée de l'Ordre, lava ses membres de cette tache de sordide avarice dont le démon voulait les souiller. Le Souverain-Pontife Honorius III publia, l'an 1221, une bulle en faveur de l'Ordre, par laquelle il ordonna de saisir, en quelque lieu que ce fût et pour être condamnés, ces prétendus industriels qui n'étaient que des faussaires, et, sans aucun doute, il agit sous l'impulsion secrète de la Mère de Dieu.

La bête infernale ne pouvant, par ses émissaires, compromettre la réputation de nos Frères, s'appliqua à décrier de diverses manières les principaux religieux de l'Ordre que leur sainteté et leur science mettaient en évidence.

Une étoile des plus brillantes de notre Ordre, dans les commencements, ce fut saint Pierre, martyr, de Vérone, que les Anges visitaient souvent et daignaient entretenir à cause de sa grande pureté, de son innocence et de sa sainteté. Un jour, à Bologne, tandis qu'il priait dans sa chambre, se présentèrent à lui les saintes vierges et martyres Cécile, Agnès et Catherine, et elles eurent avec le Saint un entretien si animé que quelques passants, étonnés du bruit, le soupçonnèrent d'avoir introduit dans sa chambre des femmes éhontées et le dénoncèrent au prieur. Celui-ci, induit en erreur, soumit le fait au conseil des Pères; on jugea Pierre coupable, non pour avoir nié ou avoué ce dont on l'accusait, mais parce qu'il s'en était tenu à demander le pardon de ses fautes. Condamné à s'exiler loin du couvent, il fut relégué dans un monastère de la Marche d'Ancône. Pierre supporta patiemment cette peine; cependant il s'affligeait beaucoup d'avoir scandalisé ses Frères, de retarder le salut de plusieurs et surtout de ne pouvoir

plus se permettre de défendre la foi catholique : c'étaient là tout autant de tristes conséquences de sa honteuse flétrissure. Songeant à tout cela, il se tourne vers l'image du Christ crucifié et lui dit : « O bon Jésus, mon espérance, mon amour, pourquoi as-tu permis qu'étant innocent je fusse accusé d'une si grande infamie? Qu'ai-je fait pour être frappé d'un pareil déshonneur, d'une si noire flétrissure? » Et d'une voix distincte l'image du crucifix lui répondit : « Moi-même, Pierre, qu'ai-je fait pour être chargé de tant d'opprobres et être condamné à la mort la plus honteuse? Apprends donc de moi, si tu l'ignores, à supporter patiemment les opprobres et l'ignominie. » Fortifié par ces paroles, Pierre se réjouissait grandement d'être jugé digne de participer aux souffrances du Christ. Quelque temps après on reconnut la vérité de cet entretien de Pierre avec de saintes vierges, et cette voix du crucifix qui lui avait parlé, entendue par d'autres, fut un victorieux témoignage. Ainsi l'innocence et la sainteté de Pierre furent rendues publiques, sa gloire devint même plus grande alors qu'auparavant, et plus remarquables furent son humilité, sa patience, sa piété, au point qu'un an plus tard, aux vœux unanimes, il fut réclamé et élu prieur de ce couvent. (Plodius, dans son ouvrage *sur la Postérité de saint Dominique en Italie* <sup>1</sup>.)

Henri Suso, que Dieu avait éprouvé par les plus grandes misères et les plus grands malheurs d'ici-bas, ce qui lui mérita le surnom de Job chrétien, fut aussi accablé, par le démon et ses suppôts, de nombreuses calomnies et impostures. Voici les principaux sujets de déshonneur qu'on offrit sur son compte à la crédulité publique : on l'accusa d'avoir eu des enfants à la suite d'un commerce honteux avec une prostituée; d'avoir dérobé l'argent d'un saint ermitage et fait disparaître les objets sacrés; d'avoir, dans un intérêt de gain sordide et par le moyen d'une insigne imposture, répandu le bruit qu'il coulait du sang du côté d'une image du Christ; qu'il s'était vivement piqué le doigt jusqu'au sang, et en avait touché une image en marbre du Christ; on l'accusa d'avoir écrit des choses exorbitantes sur la foi catholique, d'avoir fait un marché avec les Juifs pour empoisonner tous les puits

<sup>1</sup> Liv. VII, chap. LXVI.

et toutes les fontaines de l'Alsace. (Surius rapporte toutes ces étranges et horribles accusations dans la *Vie de Henri Suso* <sup>1</sup>.) Mais le saint homme, avec le secours de Dieu et de sa Mère, triompha de toutes ces calomnies et n'en devint ensuite que plus illustre.

L'an 1313, après la mort de l'empereur Henri VII, une grande persécution surgit contre l'Ordre des Prêcheurs, à la suite d'une affreuse calomnie dont était victime le Dominicain Bernard Politien. Ce religieux, qui depuis plusieurs années appartenait à l'Ordre, fut, à cause de sa réputation de pureté, de sainteté et de science, donné pour confesseur et chapelain à l'empereur Henri. Il était en faveur et en rapports de grande intimité avec le souverain, étant considéré comme égal aux princes et même comme supérieur à eux, puisqu'il avait tout pouvoir. Il arriva que l'empereur tomba malade la veille de l'Assomption de la très-sainte Vierge et que, le jour de la fête, il voulut se reconforter des sacrements. Selon l'habitude, le Frère Bernard reçut l'aveu de ses fautes, et il lui donna de ses mains la sainte communion. Après avoir communiqué, l'empereur sentit son mal s'aggraver et neuf jours après, pour la saint Barthélemy, il était mort. Dès lors, la malveillance de ceux qui portaient envie à la faveur dont Bernard jouissait à la cour, répandit le bruit que l'hostie sacrée avait été criminellement empoisonnée, et qu'ainsi la mort s'en était suivie pour l'empereur. D'autres prétendaient que le Religieux, tenant du poison caché sous l'ongle du doigt, il l'avait laissé tomber dans une potion que devait prendre l'empereur après avoir communiqué et, cela fait, s'était aussitôt retiré. Cependant, après la mort de l'empereur, le Frère Bernard ne se réfugia pas chez les Florentins, ni auprès de Robert, roi de Sicile, qui lui avaient conseillé ce crime, disait-on, et l'avaient suborné en lui faisant de grandes promesses d'argent pour empoisonner Henri VII, par le moyen de la sainte hostie, mais il resta auprès des amis de l'empereur défunt. L'événement eut des conséquences injustes pour Bernard Politien, d'abord, mais encore plus pour l'Ordre entier des Prêcheurs. En effet, en admettant même que ce Frère fût coupable du crime qu'on lui reprochait, il ne fallait pas faire retomber sur l'Ordre

<sup>1</sup> Chap. xxv, xxvii et xlx.

le crime commis par un seul homme. La Vierge Marie, cette bonne Mère, dans cette occasion, vint au secours de ses enfants; elle montra l'inconsistance de ce faux bruit d'abord par les médecins qui ouvrirent le cadavre de l'empereur, l'examinèrent avec soin et, n'y ayant rencontré aucune trace de poison, l'attestèrent par des lettres et des écrits publics; il y eut ensuite le témoignage de Jean, roi de Bohême, fils du même empereur Henri, et celui de Baudouin, l'archevêque de Trèves, son frère. Il y eut en outre la déclaration de plusieurs cardinaux, de l'évêque d'Arezzo, d'autres évêques, prélats et seigneurs de l'Allemagne, très-dévoués à l'empire et à l'empereur, qui tous, soit de vive voix, soit par écrit, témoignèrent de l'innocence du Dominicain Bernard, et prouvèrent au monde qu'une grave calomnie avait été portée contre lui. C'est attesté par les auteurs les plus sérieux dans Bzowski, tome XIV, à l'année 1313. Sous Maximilien II, empereur des Romains, on montra à Ratisbonne l'original même de Baudouin, l'archevêque de Trèves, écrit de sa main, dans lequel il défend l'innocence du Frère Bernard. Ainsi il est certain que l'Ordre des Prêcheurs a sur ce fait-là de très-nombreux témoignages <sup>1</sup>.

Cependant ce faux bruit se répandait de plus en plus, et les malveillants racontaient ceci sur le compte des Frères prêcheurs; pour ce crime d'empoisonnement, commis par l'un d'eux sur la personne de l'empereur au moyen de l'hostie consacrée, le Pape les avait tous frappés de cette peine : à partir d'alors et désormais, leurs prêtres, en communiant à l'autel, se communieraient de la main gauche. Les Pères de l'Ordre chargés de la cause en référèrent au Siège apostolique, et après une soigneuse enquête, des juges compétents les ayant lavés de cette tache, on acquit la preuve de l'innocence de Bernard, et, par la décision de Clément V, ce Frère, déchargé de toute culpabilité, fut absous de cet horrible sacrilège et de cette accusation d'impiété.

Depuis longtemps cette calomnie était enterrée et semblait couverte de l'oubli, quand un malencontreux historien, plutôt par ignorance qu'en connaissance de cause, la ressuscita d'un trait de plume fatal. Il déclara avec assurance qu'en guise de peine et d'expiation, on avait

<sup>1</sup> Voir Nicolas Serrier, liv. V des *Annales de Mayence*.

prescrit aux Frères de l'Ordre de recevoir de la main gauche la sainte Eucharistie à la messe; ce rit, introduit dans l'Ordre lors de son établissement même, était pratiqué depuis cent ans environ avant que cette calomnie fût soulevée, et il a une signification symbolique. En effet, comme il est dit, dans le *Psalmiste*<sup>1</sup>, que ces esprits bienheureux qui jouissent avec le Christ d'une gloire éternelle, goûtent des plaisirs dans la droite de Dieu jusqu'à la fin, il suffit aux hommes mortels de goûter les plaisirs que Dieu tient cachés dans sa gauche. C'est pour symboliser ce fait que les Frères prêcheurs établirent dès le commencement la coutume de recevoir Dieu, c'est-à-dire de communier de la main gauche; surtout que, selon l'interprétation de saint Grégoire, la main gauche signifie l'état de la vie présente, la qualité d'être enfants de colère, les souffrances que Jésus-Christ a bien voulu porter pour nous sur son corps mortel. Les Frères prêcheurs donc, se souvenant qu'ils traversent la vie de ce monde pleine de périls et de misères diverses, que par la passion et la croix de Jésus-Christ ils ont été faits enfants de Dieu d'enfants de colère qu'ils étaient, élèvent ce même Jésus-Christ et le portent à leur bouche de la main gauche. En outre, ce point du cérémonial, la communion reçue de la main gauche, fut prescrit aux Prêcheurs par le Saint-Siège apostolique, et cela pour rappeler leur triomphe sur l'hérésie de Bérenger, s'attaquant principalement à la très-sainte Eucharistie, et qui reparut à l'époque de saint Dominique et de saint Pierre, martyr. (Ainsi raconté par notre Bzowski, dans le passage précité aux *Annales des Frères prêcheurs*. Donc, que cette impudente calomnie disparaisse.

Mais ce faux bruit de l'empoisonnement de l'empereur Henri par l'hostie consacrée n'était pas encore assoupi tout à fait; l'empereur Charles IV, fils de Jean, roi de Bohême et neveu de l'empereur Henri, voulant effacer en Allemagne toute trace de la mauvaise impression produite, fit de vives instances auprès du maître général des Prêcheurs, le Frère Siméon de Langres, et obtint qu'on tiendrait à Prague, capitale de la Bohême, le chapitre général de l'Ordre. Des gens mal intentionnés contre les Prêcheurs répétaient parmi le peu-

<sup>1</sup> Ps. 15, 10.

ple que l'empereur avait ainsi convoqué le chapitre de l'Ordre dans le but de venger son aïeul, quand voici quelle fut sa conduite : le saint jour de la Pentecôte il assista à la messe solennelle, revêtu de la pourpre impériale et le diadème sur le front ; l'impératrice y assistait aussi dans tout l'éclat de sa dignité. Se faisant remarquer dans le chœur, au milieu des Frères prêcheurs, il voulut même, à la fin de la grand'messe, à côté des plus jeunes Frères, recevoir la sainte Eucharistie des mains du général qui célébrait, et, pendant ces instants du saint sacrifice, il offrit deux diplômes scellés par des sceaux d'or suspendus, et cela en faveur de la liberté de cet Ordre. De plus, le second jour de la solennité de Pentecôte, il invita tous les Frères à venir dans son palais s'asseoir avec lui à un festin somptueux où le service était fait par des seigneurs, et, à l'issue des vêpres, il montra à tous ses convives les décorations de son palais, les ornements et les trésors impériaux ; de là il les mena lui-même dans la cathédrale, leur fit admirer la richesse des vases sacrés et les statues des Saints, et enfin les reconduisit en personne au monastère en les entourant d'honneur, au grand désappointement de leurs ennemis qui méditaient toujours leur perte et l'attendaient toujours avec plus de confiance. (Cité par Bzowski à l'année 1313.) Et ce chapitre fut tenu à Prague, en l'an 1354.

Là ne s'arrêtèrent pas les calomnies que le vieux démon, par ses émissaires, répandait contre les Frères prêcheurs, n'aspirant qu'à ternir l'éclat de leur gloire et à détruire leur grande réputation de sainteté, principalement chez les sujets qu'il voyait.

Saint Vincent Ferrier, comme nous l'avons raconté, avait toujours résisté aux séductions de la chair ; il s'efforça de flétrir sa renommée par des calomnies en subornant une femme sans pudeur qui ne craignit pas d'accuser le saint homme de lui avoir fait violence et l'avoir sollicitée au mal. Mais Dieu ne permit pas qu'une tentative si criminelle demeurât longtemps impunie. Elle fut aussitôt possédée de l'esprit infernal, et, comme on voulait le forcer par des exorcismes à quitter cette créature de Dieu, il répondit qu'il s'éloignerait lorsque viendrait et lui ordonnerait de sortir celui qui ne brûla pas au milieu des flammes. L'étonnement fut général et on ne pouvait trouver le



secret de cette sorte d'énigme. Tandis qu'on s'occupe sérieusement de la comprendre, on se rappelle le saint homme Vincent qui, peu auparavant, appelé à recevoir la confession de cette femme, avait été sollicité par elle à commettre le crime au lieu de se confesser.

On le mande de nouveau pour entendre la confession dernière de cette malheureuse femme et l'aider de ses prières auprès de Dieu, dans son affliction. Vincent hésite d'abord, craignant de retomber dans ces flammes auxquelles le secours de Dieu l'avait fait échapper peu auparavant. Enfin la charité l'emporte, il se décide à visiter cette malheureuse possédée et à lui porter secours s'il est possible. A peine est-il entré dans la maison qu'il ne trouva plus en cette femme, qui avait été d'abord son accusatrice, qu'un témoin de son innocence et de sa sainteté. Et le démon, d'une voix forte, s'écrie : « Voilà celui qui est resté dans le feu sans brûler. » Ce cri jeté, il s'enfuit du corps qu'il avait possédé.

Ce fait fit briller davantage l'innocence, la pureté et la sainteté de Vincent. (Cité par Surius, dans la vie qu'il a écrite du Saint.)

Exposé aux mêmes traits, c'est-à-dire aux langues méchantes, notre Jean Vincent, grâce au secours divin et à la protection de la glorieuse Vierge, échappa à leurs atteintes. Quelque dangereux bavard accusa Jean auprès de Grégoire IX, d'être d'une vanité sans égale et de rechercher les honneurs du pontificat. Le pape, exaspéré contre lui, voulait le frapper de l'interdit; mais, sous l'impulsion de la Vierge, Mère de Dieu, à qui il s'était consacré, le saint évêque de Modène défendit victorieusement son innocence : « Il ne convient pas, dit-il, Saint-Père, de porter condamnation contre un tel homme avant d'avoir préalablement examiné avec soin et prouvé ce que l'on dit sur son compte. — J'ai des preuves suffisantes contre lui, répondit le pape, et je ne différerai pas plus longtemps de le condamner. » Ce que voyant, l'évêque se fait ouvrir, en présence de toute l'assistance, les pages de l'Évangile et, les trois doigts posés sur le texte sacré : « Le Frère Jean, ici accusé, dit-il, ayant à prêcher au peuple, était monté en chaire quand un Ange du Seigneur, descendu du Ciel, posa une croix en or sur le prédicateur; je n'aurais jamais fait cette révélation, sans cette circonstance où il faut justifier la conduite de ce saint

homme. » A ces paroles, le Souverain-Pontife, touché jusqu'aux larmes, s'adoucit, et il envoya à Bologne des messagers qui reconnurent la complète fausseté de ces rapports malveillants. (Raconté par Thomas de Cantimpré<sup>1</sup>.)

Le bienheureux Venturin de Bergame dut aussi à la protection de la Vierge-Mère de n'être pas atteint par les traits calomnieux dont un étudiant avait voulu le frapper. Cet ennemi, qui avait cherché à l'accuser de plusieurs manières, étant entré un jour dans l'église des Prêcheurs, vit Venturin en prière, élevé de terre à une telle hauteur qu'il dépassait même l'image devant laquelle il priait, et il vit aussi la très-sainte Mère de Dieu qui s'entretenait familièrement avec lui. Il eut horreur de lui-même et, détournant son esprit des calomnies qu'il avait répandues contre l'homme de Dieu, il fit connaître à tous les faits miraculeux qu'il avait vus s'accomplir autour de Venturin; et cet homme qu'auparavant il avait convert d'injures devint pour lui, dans la suite, l'objet d'une vive affection; il le loua, l'exalta publiquement et parla toujours de lui dans les meilleurs termes. (Dans Boniface, *Histoire de la Vierge*, livre III.)

Un méchant bavard déchirait la vie irréprochable du bienheureux Venturin, mais l'homme de Dieu trouva bientôt, par le secours de la sainte Vierge, un vaillant témoin de son innocence qui, sous le coup d'une inspiration divine, en présence de tous les assistants, mit son pied au milieu des flammes et le laissa ainsi très-longtemps sans éprouver les atteintes du feu, voulant affirmer par cet acte l'innocence du saint homme. (Dans Boniface, à l'endroit cité ci-dessus.)

Le même bienheureux Venturin, accablé par des ennemis d'une multitude d'accusations diverses, fut privé par le pontife Benoît XII de la faculté de prêcher et de confesser. Peu de temps après, grâce à la protection de la Vierge-Mère, qu'il servait fidèlement, son nom devint si illustre qu'il fit l'admiration de toutes les populations de la France, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne, qui avaient entendu sa parole, et ce fut au point qu'ils regardaient comme un grand bonheur de l'approcher et de s'entretenir avec lui; enfin, ils s'esti-

<sup>1</sup> Liv. II *des Abeilles*, chap. 1<sup>er</sup>, n<sup>o</sup> 3.

maient heureux au-dessus de tous s'ils pouvaient obtenir de lui quelque lettre. Dieu avait mis, en effet, une puissante vertu dans ses écrits ; en les lisant, en les touchant et même à leur aspect des malades gravement atteints étaient guéris, les démons étaient mis en fuite et on obtenait d'autres nombreux bienfaits. (C'est écrit dans Jérôme Borsellus, Tægius, Léandre, Albert, Ferdinand de Castille, Plodius.)

Le démon ne cessa de répandre des calomnies contre nos Frères par la bouche des hommes malveillants. C'est ainsi qu'il voulut ternir le brillant éclat de sainteté de notre bienheureux Bonaventure. Il y avait à Sienne, dans la Toscane, une célèbre courtisane dont l'histoire ne nous a pas gardé le nom, qui était une merveille de beauté, de grâce et de passion. Le rusé démon ayant pris ses traits, se glissa secrètement dans le couvent des Prêcheurs, et enfin, parvenu à s'introduire dans le lit de Bonaventure, disparut sans la moindre trace. Aussitôt le bruit se répand dans le monastère qu'il y a cette prostituée et qu'elle est entrée dans la cellule de Bonaventure. Le prieur, accablé sous les cris de la foule qui se pressait dans le plus grand tumulte, ne pouvant faire cesser les cris et en même temps chasser du couvent cette créature déshonorante, se vit forcé, quoiqu'il ne doutât pas de la sainteté du Frère Bonaventure, de permettre qu'on visitât son lit et qu'on recherchât cette femme honteuse. On se hâta de courir au plus vite à la cellule du Frère, sûr d'y trouver le gibier qu'on poursuit. On ouvre la porte, et que voit-on ? Bonaventure seul en prière, au milieu d'une grande clarté qui l'enveloppait et s'entretenant avec Jésus-Christ dont il adorait l'image crucifiée, prosterné devant elle. Tout le peuple est saisi d'étonnement et se retire couvert de honte, mais non sans être puni : la Vierge, Mère de Dieu, obtient que ces téméraires qui ont ainsi insolemment fait irruption dans le monastère soient châtiés ; dans le vestibule même du couvent, les plus hideux monstres de l'Enfer viennent les rouer de coups en leur criant de toute leur voix : « Apprenez à ne pas surveiller la conduite des autres et à respecter la bonne réputation. » (Écrit par Grégoire Lombardelle et Jean Lopez <sup>1</sup>.)

<sup>1</sup> III<sup>e</sup> Part., chap. XVIII.

Le démon, esprit méchant, fit contre la réputation du Frère Bonaventure une autre guerre non moins atroce.

Il était venu du couvent de Paris à celui de Sienne un certain théologien qui, pour établir une bibliothèque à Bologne et à Sienne, avait apporté plusieurs livres achetés à grand prix à Paris, livres constituant un bagage vraiment nécessaire à l'Ordre des Frères prêcheurs. Ces livres, le démon, habile artisan de fraudes, les porta furtivement dans la cellule de Bonaventure. Le théologien, lorsqu'il s'aperçut que ces livres lui avaient été enlevés, se plaignit au prieur de ce crime et du grave dommage qui en résultait, et le pria de mettre tout son soin et son industrie à les chercher et à les trouver. Le prieur, s'occupant de la chose en silence, visita la cellule de tous les Frères, à l'exception de celle de Bonaventure dont il connaissait la probité et l'intégrité de vie, et sur lequel il n'avait aucun soupçon. Aucune trace de vol de livre n'ayant été trouvée dans les cellules des Frères, il s'élève une voix, on ne sait pas de qui, mais du démon sans doute, disant qu'il fallait chercher aussi dans la chambre de Bonaventure, parce que quelquefois la célébrité de certains hommes est plus grande que leur innocence, et qu'il arrive souvent que des hommes couverts du masque extérieur de la vertu se jettent dans toute sorte de crimes, et que l'Ange de Satan se transforme quelquefois en Ange de lumière. On va donc dans la cellule de l'homme de Dieu, on cherche les livres volés et on les y trouve.

Cette chose causa de l'étonnement et de la stupéfaction à tout le monde et rendit douteuse la sainteté de Bonaventure. Mais lui, dont la vie était intègre et qui était innocent de ce crime, se prosternant à genoux au milieu des Frères, levant le cœur et les yeux au ciel dans une prière faite à haute voix, prit Dieu à témoin de son innocence et le pria de faire connaître l'auteur d'un si grand crime et de cette imposture : « Dieu, qui aimez et protégez l'innocence, dit-il, et vous, Marie, qui avez pitié de ceux qui vous sont dévoués, l'auteur de cette fraude et l'imposteur coupable de ce crime vous est connu ; faites, je vous prie, qu'il se présente ici devant tous, qu'il restitue et rapporte à leur première place les livres qu'il a portés à mon insu dans ma cellule. » A peine avait-il terminé sa prière qu'un diable, monstre horrible,

s'avança au milieu d'eux, porta les livres qu'il avait enlevés dans l'assemblée des Frères là présents, les remit à leur place et s'en alla en grinçant des dents. (Grégoire Lombardelle et Jean Lopez au passage précité.)

Ce démon, rempli de malice, déchira de même par les traits de la calomnie, Stéphanie, religieuse du Tiers-Ordre de saint Dominique, dont il osa attaquer la fleur si pure de pudeur virginale au moyen d'une femme impudique : « Cette Stéphanie, dit-elle, que vous louez à cause de la pureté de sa vie, je la regarde, moi, comme une courtisane hypocrite. » Dieu ne voulut pas que cette impudence de langue demeurât impunie, car, dès que cette femme calomnatrice fut rentrée chez elle, elle tomba misérablement (sans qu'on sache sous quelle impulsion), la tête en avant, dans une chaudière d'eau bouillante. Elle aurait péri si, par la volonté prévoyante de Dieu, elle n'avait pas été secourue bien vite, afin que, ayant confessé son crime, elle demandât pardon à Stéphanie et avouât ingénument qu'elle l'avait diffamée injustement.

Cette même Stéphanie fut insultée par un certain jeune homme libertin et insolent : « Tu me parais enceinte, lui dit-il, bonne femme, » et, la suivant, il répétait impudemment ces paroles et il ajoutait qu'il désirait beaucoup tenir son enfant aux fonts baptismaux. Elle lui répondit : « Éloignez-vous de moi, brave homme ; quand même ce que vous désirez serait vrai, vous n'auriez pas le temps de l'exécuter. » C'est ce qui arriva, car la nuit suivante, ayant reçu un coup de poignard, il mourut misérablement sans que jamais on ait pu trouver l'auteur de sa mort.

Une autre fois, non loin de Sancind, une femme poursuivait cette même Stéphanie de ses calomnies effrontées ; mais bientôt le démon l'obséda et la tourmenta jusqu'à ce que Stéphanie, par un signe de croix fait sur le front de cette misérable, en eut chassé ce malin esprit, vengeur du crime. (Ce fait est raconté par Séraphin Bozius, Jean Lopez <sup>1</sup>, Jean Gaveston.)

Au siècle dernier, en l'année 1591, l'Enfer voulant arracher la

<sup>1</sup> IV<sup>e</sup> Part., *Histoire*, chap. LXII.

réputation de son nom illustre à un Frère Dominique, originaire de la Bétique, qui, par son zèle assidu dans la prédication, avait renversé dans le nouveau monde de nombreuses idoles des Païens et des autels des démons, essaya de lui imprimer la tache honteuse de l'impudicité. Pour cela, il suborna une femme de cette nation barbare qui, payée par quelques hommes méchants, l'accusait de l'avoir déshonorée et d'être le père de son enfant. Mais Marie, la Mère de Dieu, vengea l'innocence de Dominique en obligeant cette femme impudente à vomir la lie de méchanceté qu'elle avait bue. Dominique, en effet, faussement accusé par cette femme, en présence d'un grand nombre de nobles personnages espagnols et indiens, d'être le père de son enfant, se rendit à l'église, et, levant les yeux au ciel, il arracha l'enfant des bras de la mère et lui parla en ces termes : « Si cet enfant est mon fils, je le garderai pour moi et je le ferai élever honnêtement. » La femme, sous l'impulsion de la puissance divine, sentit bientôt naître en elle des entrailles de mère, et, suivant Dominique qui se retirait avec l'enfant, elle lui disait : « Rendez à sa mère cet enfant sur lequel vous n'avez aucun droit. C'est la calomnie qui vous en a fait le père. Des malveillants m'ont armée pour votre perte, en me promettant une récompense et m'ont payée pour dire ce mensonge. Que votre intégrité vous suffise et rendez-moi mon enfant. » Tout le monde demeura dans la stupéfaction et les coupables commencèrent à pâlir, à avouer ingénument leur faute et à demander pardon. En ce moment, l'iniquité se mentit à elle-même, et de splendides trophées de la victoire glorifièrent le serviteur de Marie. (Hyacinthe Choquet, livre précité.)

Dernièrement, lorsque la controverse sur la conception de la bienheureuse Vierge Marie n'avait pas encore été assoupie, et que les Frères prêcheurs, selon leur habitude, s'attachant obstinément à l'antiquité, défendaient l'ancienne opinion sur la conception de la sainte Vierge Marie et ne se laissaient pas entraîner dans cette doctrine que nos adversaires appelaient plus sûre et plus pieuse, sachant que, pendant tant de siècles, l'Église, sans cette piété, avait existé, fleuri, et qu'elle avait été suffisamment pieuse envers Marie, Mère de Dieu. Se rappelant cette doctrine si pure, si vraie et si solide de saint

Thomas d'Aquin, qu'ils ont toujours suivie, par laquelle ils ont étouffé tant d'hérésies et rejeté tant de profanes nouveautés; considérant de plus que, par un privilège spécial de Dieu et du Saint-Siège apostolique, ils avaient été établis en plusieurs lieux, et à Rome même, l'école du monde entier, les inquisiteurs, les censeurs et les juges des autres doctrines, ils n'ont pas jugé à propos de céder aux clameurs de quelques théologiens désireux de renverser l'autorité de saint Thomas, d'abandonner cette doctrine de leur Docteur angélique si souvent lancée par la bouche même des Souverains-Pontifes, corrigée par l'Église et acceptée par tant de Saints illustres, et qu'ils ont prêchée et défendue pendant tant de siècles, et de changer la foi qui leur a été transmise; l'antique ennemi ne pouvant supporter une si grande constance dans les Frères prêcheurs, les fit diffamer par ses émissaires et, ce qui est plus étonnant et plus déplorable, par des enfants de la foi, et fit courir cette fable que les Frères prêcheurs n'étaient pas d'accord avec Rome et qu'ils étaient les ennemis de la Mère de Dieu, puisqu'ils attaquaient sa sainteté.

Par cette imposture, le démon souleva contre nous une si grande persécution que, dans la plupart des villes, surtout en Espagne, les nôtres étaient regardés par les catholiques comme des enfants infidèles de l'Église romaine, et qu'ils étaient traités si indignement comme ennemis de la Mère de Dieu qu'on s'efforçait de les chasser des villes et de renverser de fond en comble leurs couvents et leurs monastères. Non-contents de cela, les ennemis des Prêcheurs, pour détruire l'autorité de la doctrine de saint Thomas et pour diminuer la splendeur du nom de Prêcheurs, ayant gagné Philippe, roi catholique de l'Espagne, et la plupart des autres princes, demandèrent instamment au Saint-Siège apostolique de rejeter, d'expulser et de condamner cette ancienne opinion des Thomistes que les Dominicains n'avaient pas imaginée eux-mêmes, mais qu'ils avaient trouvée dans l'Église, et qu'il fit un dogme de foi de leur opinion plus agréable au peuple.

Au milieu de cette tempête, l'Ordre des Prêcheurs se recommanda beaucoup à la Vierge Marie, sa protectrice, la priant instamment de venger de tant d'impostures et de si grands opprobres, sa famille-

qu'elle avait enrichie de tant de faveurs et de tant de bienfaits, de fermer la bouche aux calomniateurs, et de réprimer l'impudence de leur langue et leurs entreprises hostiles. La bienveillante Vierge exauça les prières de ses serviteurs; car les Souverains-Pontifes Sixte IV, Pie V et Paul V, sans doute sous l'inspiration de Dieu et de la Vierge Marie, publièrent des bulles dans lesquelles ils affirmaient en termes précis que ni l'une ni l'autre de ces opinions, qui enseignent que la bienheureuse Vierge a été ou n'a pas été conçue sans péché, n'est erronée ou hérétique, puisque ni l'une ni l'autre n'a été déterminée par l'Église romaine, la mère et la maîtresse de toutes les églises. Conséquemment, ils ont affirmé que les Frères prêcheurs ne se sont jamais séparés de l'Église romaine sur ce point ou sur un autre, et que beaucoup moins encore ils pensent ou ont pensé quelque chose de contraire à l'honneur de Marie, Mère de Dieu.

Le Souverain-Pontife Grégoire XV, en effet, sollicité avec instance de mettre fin à cette controverse, imposa silence à la partie affirmative, afin d'écartier les scandales, les rixes et les disputes qui avaient lieu pour la défense des Frères prêcheurs; mais, pour empêcher les malveillants d'élever trop haut leurs prétentions et de se glorifier de la victoire, il eut soin de faire ajouter à la fin de son décret, par les éminents et révérendisimes cardinaux de la sainte Église romaine, inquisiteurs généraux contre l'hérésie, cette clause : « Cependant, par ce décret, Sa Sainteté n'a pas entendu réprover l'autre opinion et lui porter le moindre préjudice, mais il la laisse dans le même état et dans les mêmes termes qu'il l'a trouvée actuellement, à l'exception des précédentes dispositions. » Par ces paroles, il affirme ouvertement que les Frères prêcheurs n'ont jamais rien pensé, cru ou enseigné de contraire à l'Église catholique et à l'honneur de Marie, la Mère de Dieu, comme le proclament les méchants. Or, personne ne peut mieux défendre l'honneur de l'Église que le Pontife romain, chef suprême de l'Église de Dieu.

L'Enfer a vomé contre l'Ordre des Prêcheurs ces grands ennemis du règne de Satan, beaucoup d'autres calomnies, injures et outrages. Et de nos jours (ô douleur!) il se sert non-seulement des hérétiques,



mais encore des enfants de la foi, pour lancer contre nous des injures, des insultes et des accusations honteuses. On écrit, on dicte, dans les écoles, aux enfants, aux femmes, on fait croire au peuple ignorant, des injures, des fables et des impostures contre les Frères de l'Ordre. Déjà même on cherche à diminuer tellement l'honneur des Saints qui règnent avec Dieu que tout homme de cœur et de bon sens en est dans la stupéfaction et en a horreur.

Ils seront punis par la justice de Dieu. En attendant, nous recommandons notre cause à la très-auguste Mère de Dieu dont le bienfait et la faveur nous ont fait triompher de tant de langues impies, et nous lui rendons d'éternelles actions de grâce de ce qu'elle a détruit, dissipé et neutralisé toutes les tentatives de l'Enfer furieux contre nous. Cependant, nous sommes prêts à souffrir autant de temps qu'elle voudra, nous rappelant souvent ce que le Christ a dit à la bienheureuse Marguerite de Savoie, professe de notre Ordre, lorsqu'elle le priait de l'inscrire au nombre de ses élus. Le Christ lui apparut dans une vision, et, lui présentant trois lances sur chacune desquelles était écrit un des mots qui suivent : *calomnies, maladies, persécutions*, il lui dit : « Choisis celle que tu voudras. » Celle-ci, se confiant en la divine Providence, n'en choisit aucune, mais les prit toutes, et, au grand avantage de son salut, elle éprouva les maux dont ces flèches portaient le nom, puisque sur l'ordre du Christ elle supporta la calomnie avec beaucoup de patience.

Mais, cependant, Dieu défendit toujours la renommée de son nom, et punit sévèrement les imposteurs. En effet, une femme illustre qui la calomniait devint la mère de monstres qu'elle mit misérablement au monde trois ans de suite, jusqu'à ce qu'elle eût avoué sa faute et eût instamment demandé pardon à la bienheureuse Marguerite. (Plo-dius et Séraphin Razzi.)

Faisons de même et supportons les outrages avec patience. Instruits par la parole et les exemples du Christ, ayons de l'amour pour nos ennemis. Par ce moyen, nous échapperons heureusement aux machinations des calomnieux, et, avec le secours de Dieu et de sa glorieuse Mère, nous triompherons noblement de l'impudence de nos ennemis. Ainsi soit-il.

LA BIENHEUREUSE VIERGE PROTÈGE L'ORDRE DES PRÊCHEURS DANS LA PERSÉCUTION ET CONSOLE LES PERSONNES DE CET ORDRE DANS LEURS AFFLICTIONS.

L'ennemi infernal ne se contenta pas de tourmenter l'Ordre des Prêcheurs, déjà florissant dans tout l'univers, par toute sorte d'artifices, de fraudes, de terreurs, de séductions, d'impostures et de calomnies; il employa des moyens encore plus puissants, en soulevant contre nous les princes de l'Église et le Souverain-Pontife lui-même, voulant par eux frapper et perdre entièrement deux Ordres très-illustres : celui des Frères prêcheurs et celui des Frères mineurs.

Le Souverain-Pontife Innocent IV, qui siégeait alors dans la chaire de saint Pierre, aimait ardemment et plus que tous les autres l'Ordre de Saint-Dominique. Il avait pour lui tant de prédilection qu'il paraissait concentrer sur lui tous ses soins et tout son zèle. Il choisissait si souvent des Frères prêcheurs pour les élever à la dignité épiscopale, qu'il était très-nuisible à l'Ordre d'être privé, chaque jour, de tant d'hommes remarquables par l'intégrité de leur vie et par leur érudition. C'est pourquoi Jean le Teutonique, qui avait renoncé à l'évêché de Bosnie, étant devenu supérieur de l'Ordre, présenta sur ce sujet à Innocent IV une supplique en son nom et au nom de l'Ordre entier.

On rapporte que le Pontife lui répondit, d'après la maxime du Christ : « Qu'il ne faut pas placer la lampe sous le boisseau, mais à découvert pour l'avantage de tous, et que le serviteur qui avait caché son talent avait été condamné par le Seigneur. » Ce même Innocent, le scélérat avocat de l'Enfer l'entraîna donc dans son sentiment par ses suggestions méchantes et fourbes, et l'arma si fortement contre la famille des Frères prêcheurs qu'il devint bientôt notre ennemi le plus ardent, et qu'il nous haït bien plus qu'il ne nous avait aimés auparavant. Cette disposition d'esprit du Pontife irrité fut partagée par l'Italie presque entière, par d'autres provinces et des royaumes catholiques. Aussi ne fut-il pas difficile au démon de faire que ces religieux pauvres fussent tournés en dérision presque dans l'univers entier par le grand nombre de ces hommes vils appartenant

à la populace, et qu'ils subissent partout de graves dommages. C'est ce qui arriva surtout lorsque le Souverain-Pontife Innocent IV les eut dépouillés de leurs privilèges, autant de ceux qu'ils avaient reçus de ses prédécesseurs que de ceux qu'il leur avait accordés avec profusion lui-même, et après qu'il eut défendu, sous des peines graves, au peuple chrétien, de se rendre les dimanches et les jours de fête dans les églises pour y entendre la messe, ordonnant aux fidèles de se rendre tous dans leurs paroisses respectives. Il défendit aussi de se confesser aux Frères sans la permission spéciale des curés. Et lorsque l'évêque prêchait ou qu'il faisait prêcher solennellement en sa présence, les nôtres ne pouvaient jamais prêcher. Ils furent tenus de donner dans l'intervalle de huit jours, même sans y être invités, la portion canonique des funérailles aux curés dans les paroisses desquels quelqu'un des Frères était mort. Les mêmes calamités pesaient sur les Frères mineurs. Les deux familles invoquèrent par les vœux les plus ardents le secours de la Vierge, Mère de Dieu. Les nôtres, en particulier (car nous ne parlons ici que des choses qui nous touchent), se mirent, par leurs prières et par la récitation quotidienne des litanies, sous la protection accoutumée de la bienheureuse Vierge. Un jour, à Rome, tandis qu'on récitait ces litanies dans le couvent de Sainte-Sabine, il arriva à l'un des Frères de voir la Vierge elle-même se tenant sur l'autel avec son Fils. Ils paraissaient tous deux avoir pitié de la tristesse des Frères et des larmes qu'ils répandaient avec abondance. Or, tandis qu'ils répétaient ces paroles des litanies : « *Christe, audi nos; Christe, exaudi nos* : Christ, écoutez-nous ; Christ, exaucez-nous, » la Vierge, Mère de Dieu, se tournant vers son Fils, lui dit : « Mon Fils, exaucez-les. » Et peu de temps après, Innocent IV persistant dans son sentiment fut frappé à Naples d'une grande infirmité, et, s'apercevant qu'il avait mal agi en persécutant les religieux, rentra en lui-même et s'écria : « A cause de son iniquité, tu as saisi l'homme, et son cœur s'est desséché comme le sable. » Et aussitôt il quitta cette vie.

Le Pape Alexandre IV, qui lui succéda, révoqua la bulle d'Innocent contre les Ordres mendiants, voulut qu'elle n'eût plus aucune force, et en publia une très-longue en faveur des Ordres. Depuis ce temps,

les cardinaux et les autres prélats avaient la coutume de dire : « Prenez-garde aux Litanies des Frères prêcheurs, parce qu'elles opèrent des choses merveilleuses <sup>1</sup>. » Thomas de Cantimpré <sup>2</sup> raconte qu'un homme d'une grande sainteté avait eu, en dehors des murs de la ville, une vision dans laquelle il avait vu Innocent lui-même après sa mort, livré, pour être jugé par eux, aux saints de Dieu François et Dominique, ces deux grands fondateurs de deux grands Ordres.

Nous pensons cependant que ces juges ont traité Innocent avec bonté, parce qu'il a exercé le pontificat avec gloire, et qu'il a été au commencement très-dévoué aux Ordres des Prêcheurs et des Frères mineurs. Il a inscrit au catalogue des saints Pierre de Vérone, de l'Ordre des Prêcheurs. C'est lui qui le premier a établi dans l'Église l'octave solennelle de la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie, enfin il a fait une pénitence sérieuse de ces méchantes actions <sup>3</sup>.

A peine ces deux Ordres illustres des Frères prêcheurs et des Frères mineurs avaient-ils échappé à la furieuse tourmente d'Innocent, qu'une nouvelle tempête plus terrible commença à les agiter.

Guillaume de Saint-Amour, académicien de Paris, et quelques-uns de ses collègues dans la même profession, soulevèrent une guerre atroce contre l'Ordre des Prêcheurs et celui des Frères mineurs. Il s'éleva non-seulement contre leurs privilèges et leur dignité (ce qu'avait fait Innocent), mais encore contre leur institut même et contre leur genre de vie. Ils disaient, écrivaient et proclamaient que les fonctions de l'enseignement ne sont pas du tout compatibles avec l'Ordre religieux; qu'il est contraire à la raison que ceux qui ont fait profession de vie monastique reçoivent les grades académiques et le diplôme de l'enseignement; que les Religieux ne peuvent ni prêcher, ni recevoir les confessions, pas même avec le consentement du Souverain-Pontife; qu'ils doivent se livrer aux arts non libéraux, c'est-à-dire mécaniques; qu'il ne leur est pas permis de se dépouiller complètement de tous leurs biens et de vivre précairement des aumônes données même spontanément. Ces exécrables outrages, ils les écrivaient

<sup>1</sup> *Chronique de l'Ordre des Prêcheurs.* — <sup>2</sup> Liv. II *des Abeilles*, chap. x, n° 21.  
— <sup>3</sup> Voir au 1<sup>er</sup> volume ce qu'il faut penser de cette diatribe contre un grand pape. (*Note du Traducteur.*)

soit en prose, soit en vers, et les appuiaient sur l'autorité soit de l'Écriture-Sainte, soit des anciens Pères, qu'ils interprétaient faussement dans leur sens adultère. Bien plus, ils condamnaient la simplicité de leurs vêtements, comme leur amour pour les lettres. Ils voulaient qu'ils demeurassent toujours dans leurs couvents, et qu'ils ne sortissent jamais de leurs monastères pour aller çà et là, sous des prétextes de piété ; sinon, ils nous appelaient des coureurs oisifs et des ordelions.

Ils accusaient ensuite ces religieux de résister à leurs accusations, de défendre leur droit et leur honneur, de désirer la vengeance, de chercher à plaire au peuple, de se réjouir de ce que la puissance divine se servît d'eux pour faire quelques-unes de ces œuvres, et de fréquenter la cour des princes. Ils entassaient, soit contre nos Frères, soit contre les Franciscains, les malédictions jusqu'à proclamer dans les écoles, dans les chaires, chez eux et au dehors, que ces Religieux étaient des voleurs, des brigands, de faux prophètes, de faux apôtres, d'insignes hypocrites, des avant-coureurs de l'Antechrist. Par ces attaques si criminelles et si insensées, et par de si graves absurdités, ils pervertirent tellement l'esprit d'un grand nombre de leurs disciples qu'ils les entraînaient dans leur parti.

Bien plus, le venin de la témérité et de la folie fit une telle irruption que, pendant un sermon prêché par le Docteur angélique, Thomas d'Aquin, dans une église de la bienheureuse Vierge, à Paris, le dimanche même des Rameaux, un certain Guillot, président de l'Académie de Paris (président qu'ils appellent bedelle), s'élança au milieu de l'assemblée et, montrant un libelle infâme écrit contre le saint Docteur, vomit de sa bouche blasphématrice d'horribles injures contre lui, et par ses clameurs sauvages il imposa publiquement silence au saint Docteur. Le chef, l'auteur et l'instigateur de cette funeste tragédie fut Guillaume de Saint-Amour, chanoine de Mâcon, chez les Éduens, auquel s'adjoignirent un certain Gérard, Odon de Douai, Nicolas de Bar, le Belge Christian, l'Anglais Laurent, Philippe le chancelier, le Lombard Désiré, tous docteurs de l'Académie de Paris. Les Ordres religieux, ballottés par de telles tempêtes, mettaient après Dieu toute leur espérance en Marie, sa divine Mère. C'est pourquoi le bienheureux Humbert, supérieur général des Frères prêcheurs, fit faire

dans l'Ordre tout entier des prières qui ne furent ni vaines ni stériles; car aussitôt Dieu, à la prière de Marie, notre puissante protectrice, suscita dans l'Ordre des hommes d'une telle sagesse que tous nos adversaires ne purent pas leur résister. Parmi eux, on compte notre Hugues, cardinal de la Sacrée-Congrégation des rites, qui combattit fortement en faveur des Ordres mendiants. Ensuite Dieu forma à la sagesse et à une doctrine solide et vraie, le bienheureux Albert le Grand qui, par la force de ses raisons, confondit et réduisit au silence Guillaume d'Ananie, cet habile inventeur de calomnies et impudent menteur, le chef de tous nos ennemis, qu'il avait appelés devant le Souverain-Pontife Alexandre IV.

Elles prirent aussi la plume contre Guillaume et ses complices, ces deux brillantes lumières de l'univers chrétien, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure, et étouffèrent toute cette impiété en publiant pour défendre notre innocence deux opuscules apologétiques. La Mère de Dieu obtint aussi qu'Alexandre IV condamnât le livre infâme de Guillaume et qu'il notifiât cette condamnation soit à l'Académie, soit aux évêques français et à l'univers entier, par un bref apostolique donné le 3 des calendes d'avril, la troisième année de son pontificat, et qu'il ordonnât de brûler publiquement à Rome ce livre comme une sentine de nombreuses erreurs. Quant à Guillaume, l'auteur de ce livre, il le priva de ses fonctions sacrées, de ses bénéfices et de toutes ses dignités ecclésiastiques. De son côté, saint Louis, alors roi de France, exila de tout son royaume cet imprudent Guillaume. La cité de Paris elle-même dépouilla de sa charge le bedelle Guillot qui avait insulté publiquement saint Thomas pendant ses sermons, et le chassa en punition de son crime. Vous trouverez des preuves de la grande colère de Dieu contre les ennemis de ces Ordres saints dans Cantimpré <sup>1</sup>.

L'Ordre des Prêcheurs, délivré de cette persécution ennemie, respirait à peine lorsqu'il eut à lutter contre une autre tempête soulevée par des hommes trop attachés au sentiment de Jean XXII. Le Pontife, appuyé sur l'autorité de quelques anciens Docteurs, qu'énumère

<sup>1</sup> Liv. II *des Abeilles*, chap. x, jusqu'au n° 36, et liv. I<sup>er</sup>, chap. xix, nos 5 et 6.

notre Sixte de Sienne <sup>1</sup>, avait incliné pour l'opinion de quelques Frères mineurs qui soutenaient que les âmes des justes, séparées des corps, ne jouissent pas aussitôt de la vision heureuse de l'essence divine, mais qu'elles l'attendaient jusqu'au jour du Jugement. Et dans les assemblées il soutenait cette opinion sans pourtant la définir. Les nôtres s'opposèrent les premiers au développement de cette maudite ivraie d'une si grande erreur, et montrèrent, par l'autorité et l'exemple de l'Écriture, que les âmes des justes, à peine débarrassées du corps, pénètrent dans le Ciel pour y jouir de la vision heureuse de la divinité; et ils soutenaient vaillamment cette doctrine soit par la plume, comme Durand de Saint-Pont, soit dans les écoles, soit dans la chaire. C'est pourquoi ils eurent beaucoup à souffrir de la part des approbateurs de Jean XXII. En effet, le Frère anglais Thomas Valens qui avait combattu avec force dans un discours, au milieu d'une nombreuse assemblée d'évêques et de Frères, cette opinion du Pontife, par des raisons et des exemples historiques, et qui avait prononcé la malédiction divine contre ses défenseurs, fut jeté en prison à Avignon, le jour de Saint-Jean l'Évangéliste, et fut ainsi puni d'avoir prêché la vérité avec force. Le Frère Durand fut aussi mandé de Paris auprès du Pontife comme coupable d'un crime.

Mais cette persécution ne dura pas longtemps. Dieu toucha le cœur du Pontife qui, averti par une lettre de Philippe II, roi de France, et de Robert, roi de Sicile, selon l'opinion d'un grand nombre de théologiens, de ne pas s'opposer au torrent des Docteurs et aux paroles mêmes du Christ, lorsqu'il dit au larron : « Aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis, » et de ne pas imprimer par cette opinion une tache à son nom, abandonna cette question et dit ingénument : « Notre intention n'a jamais été de dire quelque chose contre la foi, et si nous avons dit quelque chose, nous le révoquons entièrement dès à présent. » Témoin Guillaume Ocham <sup>2</sup>.

L'Enfer ne cessa pas de soulever la guerre contre nous. Il excita à la haine contre notre Ordre Benoît XII, au moyen de quelques religieux qui avaient quitté l'Ordre de saint François et qui avaient

<sup>1</sup> Liv. VI de la *Bibliothèque sainte*, 345<sup>e</sup> annotation. — <sup>2</sup> Dialogué 1, pag. 2, chap. ix et x, chez Bzowski, l'an du Seigneur 331, n<sup>o</sup> 11.

embrassé le nôtre sous un prétexte menteur de piété. Ces mauvais esprits, Dominicains possédés du démon, dégoûtés de nos lois, assuraient que notre pauvreté religieuse engendrait le mépris à cause de nos quêtes nombreuses et de nos courses fréquentes, soit dans la ville, soit dans les bourgs, dans le but de prêcher, et que par suite il ne restait place ni pour la contemplation, ni pour la solitude monastique, ni pour l'étude. Ils ajoutaient à cela d'autres mensonges semblables. Ayant entraîné dans leur sentiment quelques autres esprits efféminés et délicats, ils présentèrent au Souverain-Pontife, Benoît XII, des libelles suppliques, et se plaignirent des statuts de l'Ordre des Prêcheurs. Le Pontife prêta à ces hommes malintentionnés une oreille trop facile, et, irrité soit contre notre Venturin, son prédicateur, que de nombreuses calomnies avaient noirci à ses yeux, soit contre les nôtres qui avaient combattu avec ardeur contre Jean XXII (il était son neveu par sa mère), voulut proscrire de notre Ordre les antiques dispositions de nos lois et son ancienne règle. Bien plus, il voulut même que les nôtres demandassent eux-mêmes spontanément le rejet, la suppression, la réforme de leurs anciennes lois et de leurs saintes institutions. Mais cette tempête ne dura pas longtemps, car peu de mois après Benoît mourut, et la fin de sa vie fut aussi le terme de la haine qui existait contre nous. Qui n'admirerait l'admirable providence et la singulière protection de la très-sainte Mère de Dieu envers l'Ordre des Prêcheurs ? L'univers presque entier tend des embûches à cet Ordre pauvre et né récemment. Les Souverains-Pontifes eux-mêmes, dans les mains desquels se trouve la suprême puissance sur l'univers chrétien, le menacent des peines les plus graves. Des milliers de flatteurs aiguillonnent ceux qui courent sur lui ; aucun secours humain ne vient à son aide. Les Docteurs, les théologiens, les académiciens exercent contre lui leurs langues et leurs plumes. La passion de nous nuire croît chaque jour ; les adversaires des Frères prêcheurs se tournent de tout côté et leur lancent des pierres de toute sorte. Depuis longtemps l'esprit de nos ennemis s'épuise en efforts sans pouvoir renverser cet Ordre pauvre, qui met toute sa confiance dans la protection seule de Marie. En effet, toutes les fois que les Souverains-Pontifes, ou les théologiens, ou d'autres ennemis quel-



conques, ont voulu armer contre les Frères prêcheurs leur esprit et leur plume, toujours ils en ont été empêchés soit par une maladie, soit par une mort prématurée, soit par quelque autre malheur, en un mot, par un châtement divin.

Je passe sous silence cette grave persécution que notre Ordre eut à subir de la part de l'empereur Louis de Bavière (quel qu'il fût), et les autres cruelles tempêtes soulevées contre l'Ordre des Prêcheurs par des méchants et des scélérats dignes d'un mauvais sort. Le Seigneur nous a délivrés de tous ces ennemis et nous a arrachés des mains de tous ceux qui nous haïssent. Grâce vous en soient rendues, mon Dieu ! et vous aussi, très-sainte Vierge Marie, qui, au milieu de tant de tempêtes, d'orages et d'agitations, conservez notre Ordre non-seulement intact, mais même florissant, le favorisez, le faites grandir et l'honorez de vos faveurs !

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE ATTIRE ET AMÈNE A L'ORDRE DES PRÊCHEURS UN GRAND NOMBRE DE SUJETS, ET RAFFERMIT LES INCONSTANTS.

Ballotté, comme nous l'avons dit, par de si grandes et de si nombreuses tempêtes, à peine était-il possible que l'Ordre des Prêcheurs subsistât si la très-bienveillante Marie, Mère-Vierge, ne l'eût aidé et secouru. En effet, par suite des nombreuses machinations et des ruses variées du démon, quelques sujets dissuadés par les calomnies et les impostures répandues sur l'Ordre par les méchants, d'autres scandalisés par de continuelles persécutions, et le reste détourné par la pauvreté religieuse, les jeûnes sévères, l'austérité du silence absolu, et par l'obéissance stricte de la loi de l'Ordre, portaient leur esprit bien loin de cet institut sacré.

Aussi nos premiers Pères, surtout le bienheureux Réginald, Clair et Rudolphe, étaient-ils très-inquiets sur ce sujet. Ils demandaient à Dieu et à la bienheureuse Vierge, dans leurs ardentes prières, de ne pas permettre que ce glorieux institut, ce fruit illustre de la Mère de Dieu, fût étouffé au berceau par le souffle impur et déplorable du démon. La bienheureuse Vierge, exauçant la prière de Réginald, de Clair et de Rudolphe, vint au secours de cet Ordre qu'elle avait

obtenu elle-même de son divin Fils. Réginald, qui était un prédicateur distingué, exhorta d'abord ses Frères à la constance ; ensuite, prêchant à Bologne la parole de Dieu avec son esprit apostolique, attira à l'Ordre des Prêcheurs plus de cent hommes ou jeunes gens remarquables autant par la science et la dignité que par le sang.

Quant à Clair, appelé lui-même dans l'Ordre par la bienheureuse Vierge, et auparavant professeur de jurisprudence, il s'efforçait, par de nombreuses raisons et des exemples suggérés par l'Esprit-Saint, de relever les courages abattus de ses Frères, et engageait ceux qui vivaient dans le siècle à embrasser l'état religieux. Il gagna au Christ, parmi ces derniers, Roland de Crémone, alors célèbre professeur à Bologne.

Rudolphe, recteur de l'église de Saint-Nicolas, qu'il avait donnée à l'Ordre avec la permission du légat, propagea notre Ordre d'une manière admirable. Pendant son sommeil, il vit le Christ et sa très-sainte Mère avec le bienheureux évêque Nicolas de Myre qui, lui caressant la joue avec la main, l'exhorta à mettre de côté toute sa tristesse et à ne pas douter que le progrès de l'Ordre des Prêcheurs ne fût très-grand. Bientôt il lui montra sur le Rhèse, fleuve qui coule à Bologne, un navire plein d'hommes revêtus de l'habit des Frères prêcheurs : « Vois-tu, Rudolphe, lui dit-il, cette multitude d'hommes du même institut que toi ? Aie confiance, la Vierge, Mère de Dieu, a un soin tout particulier du progrès de cet Ordre <sup>1</sup>. » Mais il est temps de donner le nom de ceux qui ont été appelés par la bienheureuse Vierge Marie à l'Ordre des Prêcheurs.

Le Germain Tancrede, jouissant d'un grand nom, baron à la cour de l'empereur Frédéric II, ayant considéré en lui-même les grands dangers pour le salut qu'entraîne avec lui le genre de vie qu'il menait, demandait à la Vierge, par des prières assidues, de lui montrer la voie par laquelle il parviendrait sûrement à la vie éternelle. La Reine du Ciel lui apparut et lui dit : « Va promptement trouver ma famille. » S'étant éveillé et ne comprenant pas la signification de son rêve, il pria la Reine du Ciel et s'endormit de nouveau.

<sup>1</sup> Choquet, *Chronique des Frères prêcheurs*, chap. ix.

Pendant qu'il dormait, deux hommes revêtus de l'habit des Frères prêcheurs lui apparurent et le plus ancien lui dit : « Tu désires donc être dirigé dans la voie du salut par la bienheureuse Mère de Dieu ? Rends-toi alors auprès des nôtres, et là tu t'occuperas de ton salut. » S'étant éveillé une seconde fois, pendant qu'il allait entendre la messe, il rencontra Richard, supérieur du couvent de Bologne, qui sortait avec son compagnon.

Comme il ne l'avait jamais vu auparavant, il demeura dans la stupéfaction en se rappelant les circonstances de son sommeil, et il reconnut à sa figure que ce religieux était semblable à celui qu'il avait vu pendant son repos. Consultant donc ses intérêts, il prit l'habit de la sainte demeure, et il illustra la noblesse de sa naissance par la noblesse de l'Ordre qu'il choisit et par la sainteté de sa vie. (Gérard de Limoges <sup>1</sup>, Plodius, Bzowski, Fernandez.)

Henri, natif aussi de la Germanie, ayant été entraîné un jour, dans une vision, devant le tribunal de Dieu, fut saisi d'épouvante ; aussi suppliait-il souvent la bienheureuse Vierge de lui inspirer et de lui montrer la voie du salut conforme à sa vocation. Après de longues prières accompagnées de larmes, Dieu, exauçant enfin la demande de sa Mère, inspira au cœur de Henri d'entrer dans l'Ordre des Frères prêcheurs. C'est ce qu'il fit, et il fut revêtu par Réginald de l'habit de l'Ordre. (Gérard de Limoges <sup>2</sup>.)

Tancrede, d'une famille noble de Sienne, ayant entendu quelquefois prêcher saint Dominique dans cette ville, aperçut la bienheureuse Mère de Dieu se tenant à côté de lui et lui suggérant tout ce qu'il disait. Mais lorsque l'homme de Dieu descendait de la chaire, il vit cette même Vierge-Mère lui indiquant du doigt saint Dominique et lui faisant signe de le suivre et de s'attacher à lui. A cette vue, obéissant à Marie, il s'enrôla dans l'Ordre des Prêcheurs.

Clair, Languedocien, ayant entendu, comme Tancrede, prêcher saint Dominique et aperçu lui-même les mêmes signes de la part de la Mère de Dieu qui, se montrant à lui ouvertement, l'avait délivré à Paris des mains de misérables sicaires, entra dans l'Ordre des Prêcheurs <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> IV<sup>e</sup> Part., chap. III. — <sup>2</sup> *Ibid.* — <sup>3</sup> Plodius, liv. I<sup>er</sup>.

Nicolas de Fortiguerre de Sienne, créé chevalier et palatin par l'empereur, méprisant la vanité de ce monde, renonça au siècle sans doute sous l'inspiration de la bienheureuse Vierge, pour laquelle toute la ville de Sienne et lui-même avaient une grande dévotion, et s'enrôla dans l'Ordre des Prêcheurs <sup>1</sup>.

Antoine Flaminius raconte en ces termes qu'Albert le Grand a reçu le même bienfait de la Vierge, Mère de Dieu : « Albert ayant donc dépassé le temps de l'enfance et se trouvant dans sa seizième année, entra un jour (ce qu'il faisait souvent) dans une église. Il avait l'esprit complètement appliqué à la prière et il suppliait surtout la glorieuse Vierge de venir à son secours et de diriger dans la voie du salut la marche douteuse et pleine de dangers de sa jeunesse. La Vierge se présenta aussitôt à lui et, lui parlant avec un ton céleste, elle ordonna à son serviteur suppliant d'avoir bon courage. Mais elle lui recommanda avant tout d'abandonner les plaisirs de cette vie et d'embrasser un genre de vie plus sûr, et de s'enrôler dans l'Ordre nouvellement né des Prêcheurs qu'elle avait obtenu dernièrement de son Fils pour soutenir l'état chancelant de la république chrétienne, lui promettant que, par la sagesse qu'il avait reçue du Ciel, il deviendrait une lumière pour toute l'Église. Il embrassa donc l'Ordre des Frères prêcheurs, et le monde entier proclame, et nous, nous dirons ailleurs quels progrès il fit dans la sainteté et dans la science <sup>2</sup>. »

Un jeune homme de Limoges, dont Gérard passe le nom sous silence, ayant terminé à Paris son cours de philosophie, suppliait humblement Dieu et la Vierge, sa Mère, de daigner lui montrer le genre de vie qu'il devait embrasser. La bienveillante Vierge écouta sa prière. Bientôt, en effet, par une inspiration divine, il se rendit à Paris, et là, il entra dans l'Ordre des Prêcheurs qui y florissait depuis peu. Ayant étudié dans le noviciat les mœurs des nôtres, leur pauvreté, leur habit auquel il n'était pas accoutumé, la rigidité de leur discipline; ayant de plus entendu les médisances lancées contre notre Ordre par des méchants, il commença à hésiter et à se repentir de la résolution qu'il avait prise. Cela dura jusqu'à ce que, priant ardem-

<sup>1</sup> Plodius, passage cité plus haut. — <sup>2</sup> Voyez plus bas.

ment et souvent la Mère de Dieu, il méritât qu'elle lui apparût dans une vision et lui montrât nos Frères, notre habit et le rit de sa tradition tout en détail. Rafferme par cette céleste vision, il demeura dans l'Ordre des Prêcheurs, et acquit une grande renommée de science et de sainteté. Plût à Dieu que Gérard, qui écrit ces choses, n'eût pas passé sous silence le nom de ce jeune homme! Mais nous croyons qu'il a agi ainsi parce qu'à cette époque ce religieux vivait encore.

La très-sainte Vierge entraîna le bienheureux Gonsalve d'Aramanthe dans le camp de saint Dominique, de la manière suivante : Il vivait depuis quelque temps dans la solitude, lorsqu'il s'éleva dans son esprit un doute qui le tourmentait beaucoup. Son genre de vie était-il agréable à Dieu et à la bienheureuse Vierge, ou bien un autre leur plairait-il davantage? Tandis qu'il priait et jeunait, la bienheureuse Vierge, entourée d'une immense lumière, lui apparut. « Parmi les Ordres religieux, lui dit-elle, cherches-en un qui commence mon saint office, c'est-à-dire toutes les prières des Heures, par la récitation angélique, revêts leur habit, fais profession de la vie religieuse et observe-la. » Gonsalve, quoique très-content de la vision et de l'oracle céleste, avait pourtant l'esprit inquiet. En cachant quel était l'Ordre qui commençait l'office divin par la Salutation angélique, il vint, par la volonté de Dieu, dans un de nos couvents. Y ayant été reçu avec bienveillance par le prieur Pierre Gonzalez de Tui, il alla assister à matines avec les nôtres. Il entendit aussitôt le Prieur commencer dans le dortoir les matines, en disant : *Ave, Maria, gratia plena*, et l'assemblée poursuivre par ces mots : *Benedicta tu in mulieribus*, etc. Le jour suivant et le surlendemain ayant entendu la même chose, sa joie fut si grande qu'il put à peine la contenir. Et comprenant qu'il avait trouvé l'objet de ses vœux, averti de plus par l'Ange que c'était là cet Ordre si agréable à la Vierge et dans lequel elle-même l'avait averti d'entrer, il s'enrôla dans l'Ordre des Prêcheurs et y fit des progrès merveilleux, comme l'atteste dans la suite sa grande sainteté. Ce fait est raconté par Rofendius, Sampagus, dans la *Vie de Gonsalve*.

Gérard de Limoges <sup>2</sup> parle d'un jeune homme bourguignon dont il

<sup>1</sup> IV<sup>e</sup> Part., chap. III.

passé aussi le nom sous silence et que la sainte Mère de Dieu entraîna dans l'Ordre des Prêcheurs de la manière suivante : Il pria fréquemment la bienheureuse Vierge de diriger sa vie et de lui donner la grâce d'entrer dans l'Ordre qu'elle aimait le plus, répétant ce verset : « Faites-moi connaître, ô ma souveraine, la voie dans laquelle je dois marcher, car j'ai élevé mon âme vers vous. » En prononçant ces paroles, il lui sembla voir que ces prières, qu'il répandait depuis longtemps aux pieds de la bienheureuse Vierge, le conduisaient vers l'Ordre des Prêcheurs. Il fut surtout convaincu lorsqu'un homme saint et instruit lui eut donné le même conseil d'entrer dans l'institut des Frères prêcheurs. Ayant donc embrassé notre Ordre, pendant une nuit il vit dans une vision la bienheureuse Vierge accompagnée de deux vierges saintes, venir à lui en répandant le parfum le plus suave. Lui ayant demandé si ce qui lui avait été inspiré sur son entrée dans l'Ordre venait de Dieu, il entendit une voix qui lui disait : « Persévère comme tu as commencé. » Ayant reçu de ces paroles une grande consolation, il vécut saintement dans l'Ordre.

Énumérons maintenant ceux que l'Enfer poussait à la défection après leur inscription dans la milice sacrée, mais qui furent raffermis dans leur résolution par la faveur insigne de Marie, Mère de Dieu.

En premier lieu, Albert le Grand, étant entré à l'âge de seize ans dans notre Ordre et ne faisant aucun progrès dans les lettres parce qu'il avait l'esprit et la mémoire très-lents, fut saisi d'un ennui si grand qu'il était même tenté de quitter la vie religieuse. Tandis qu'il était dans cette agitation, une nuit qu'il se préparait à sortir au moyen d'une échelle appliquée contre le mur, il lui sembla voir paraître quatre dames à la figure très-vénéralable, dont la première, puis la seconde, le poussant avec la main, l'empêchèrent deux fois de monter. Comme il s'efforçait de le faire pour la troisième fois, il fut interrogé par la troisième sur ce qu'il faisait et pour quel motif.

Celui-ci lui ayant exposé la chose, elle l'avertit de demander du secours à la quatrième dame, qui était la Mère de Dieu et la Reine du Ciel, et qu'elle-même et les autres l'aideraient de leurs prières. Il obéit et fut reçu avec bienveillance par la Vierge, qui lui demanda

ensuite dans quelle science il aimerait mieux exceller, de la science divine ou de la science naturelle. Alors le jeune homme, qui à son âge n'avait rien goûté de plus relevé que la philosophie, dit que c'était dans cette dernière science : « Que ce que tu as demandé s'accomplisse ! dit la sainte Vierge. Mais cependant, parce que tu as préféré cette science à celle de mon Fils, à la fin de ta vie tu perdras toute ton érudition et tu retomberas dans cette stupidité que tu laisses maintenant. » Et aussitôt la vision disparue il se sentit changé. Tout ce qu'il entendait, tout ce qu'il lisait, il le comprenait facilement. Ou si quelque chose d'un peu plus difficile se présentait, dès qu'il s'était tourné vers la Vierge Marie pour la prier, lui demandant de tenir sa promesse, il le comprenait aussitôt.

Aussi, après être devenu si grand et si distingué et avoir passé de nombreuses années à enseigner et à écrire, trois ans avant qu'il quittât cette vie, tandis qu'il expliquait quelque chose publiquement en chaire, il sentit tout à coup que le souvenir de tout ce qu'il savait avait complètement disparu. Alors il raconta en présence de tous ceux qui étaient là ce qui lui était arrivé lorsqu'il était jeune, et après avoir déclaré, si dans la suite il lui arrivait quelque chose, qu'il embrassait du fond du cœur les articles de la foi et qu'il voulait mourir dans leur confession, il descendit de chaire et passa le reste de sa vie dans une grande simplicité, ne négligeant aucun des offices d'un religieux. (Pلودius<sup>1</sup> d'après Humbert, chez Bzowski, l'an du Seigneur 1227, n° 20.)

La Vierge, Mère de Dieu, a honoré d'une faveur non moins grande Raynier de Bourges, qui, ayant la pensée non-seulement d'abandonner l'état religieux, mais même de quitter la foi catholique, fut retenu et confirmé dans la foi par la glorieuse Mère de Dieu qui lui apparut.

Après s'être engagé dans l'Ordre des Prêcheurs, le jeune Benoît Lombard fut vivement tenté par l'ennemi du genre humain de quitter cet institut. Un jour qu'il priait avec ardeur devant l'image de la bienheureuse Vierge, lui demandant de venir à son secours et de l'aider dans le dessein qu'il avait pris, l'image de la Vierge parut lui.

<sup>1</sup> Liv. II, chap. III.

sourire avec douceur comme pour le consoler. La nuit suivante, tandis qu'il faisait la même prière, il lui sembla qu'il était entraîné par deux hommes qui lui présentaient des habits profanes et l'en revêtaient par force. A cette vue, saisi d'une frayeur extrême, il s'écria : « Mère de Dieu, conservez-moi dans cet état de pénitence. » Aussitôt une voix se fit entendre et lui dit : « Je le ferai sans doute, et même très-volontiers. » Et aussitôt ces monstres importuns de l'Enfer disparurent, et Benoît recouvra le repos tant désiré <sup>1</sup>.

La même grâce fut accordée par la bienheureuse Vierge à Baudouin d'Axela qui, après avoir embrassé notre Ordre avec un zèle pur, avait la pensée de l'abandonner à cause de graves tentations. Il était auparavant curé; aussi repassait-il souvent dans son esprit qu'il avait exercé dans l'église l'office de pasteur; qu'il avait porté des fruits nombreux; qu'il avait prêché, visité les infirmes, entendu les confessions, dirigé la conscience des autres; qu'il avait administré les sacrements avec beaucoup de diligence et de piété; qu'il avait fait des aumônes aux pauvres avec les fruits de son bénéfice, et que, maintenant, dans le couvent, au milieu du repos et du silence, il ne vivait, pour ainsi dire, que pour lui, et qu'il était entretenu par les aumônes des autres. Cette pensée le tourmenta tellement qu'il refusait de croire ses Frères qui l'exhortaient et qui lui disaient que c'était là une tentation du diable, et qu'il voulait obstinément retourner à son ancienne vie. Se trouvant dans cette disposition d'esprit, il se rendit, avant de partir, à l'autel de la Vierge du Rosaire, comme pour lui dire un dernier adieu. Il prie, et pendant ce temps le sommeil s'empare de lui. Pendant qu'il dormait, la bienheureuse Vierge lui apparut accompagnée de deux jeunes filles qui portaient deux coupes dans leurs mains. En ayant pris une, la Reine du Ciel la présenta au Frère en lui disant : « Baudouin, tu as assez travaillé, bois maintenant. » Mais dès qu'il eut goûté à la boisson, il la trouva très-désagréable et fit la grimace. La bienheureuse Vierge lui demande alors pourquoi il agit ainsi et ce qu'il a bu. Il lui répond que la boisson est insipide et mélangée à de la lie. Lui présentant alors l'autre

<sup>1</sup> Castellini, chap. LXII; Fernandez, liv. 1<sup>er</sup> sur le Rosaire, chap. x.



coupe, elle lui dit : « Goûte celle-ci. » Lorsqu'il eut goûté, elle lui fit la même question : « Dis maintenant ce que tu as bu. » Il répond : « Du vin excellent, très-doux et purifié. » Alors la Vierge-Reine lui dit : « La différence entre ces deux liqueurs est grande; mais plus grande est encore la différence qui existe entre la vie excellente que tu menais dans le siècle et celle que tu viens de commencer. Ne te décourage donc jamais, mais persévère, car je te porterai secours. » A ces mots, la vision disparut et le Frère, raffermi, persévéra dans l'Ordre. Il devint ensuite un prédicateur pieux et fervent, et il quitta ce monde en l'an du Seigneur 1273, avec une grande réputation de sainteté <sup>1</sup>.

Outre ceux que nous nommons, un grand nombre de religieux ont reçu de la bienheureuse Mère de Dieu des honneurs et des faveurs que vous trouverez décrits en détail, si vous parcourez avec soin la chronique de notre Ordre.

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE AIDE ET SOUTIENT LES FRÈRES PRÊCHEURS DANS LEURS VOYAGES, LES CONDUIT ET LES TRANSPORTE MIRACULEUSEMENT DANS DES LIEUX ÉCARTÉS À PIED SEC, MÊME A TRAVERS LES EAUX, PAR LE MINISTÈRE DES ANGES.

Ce ne fut pas assez pour la glorieuse Mère de Dieu d'écarter des Frères de l'Ordre des Prêcheurs les maux qui mettent en danger l'âme, le corps et la réputation, elle a voulu encore, guidée par sa piété et son dévouement maternels, écarter d'eux les inconvénients qui se présentent en voyage.

En premier lieu, tous ceux qui ont écrit avec soin et bonne foi les actions de notre bienheureux Père Dominique racontent qu'il avait la coutume, lorsqu'il entrait dans une cité ou dans une ville, de faire sa première visite à l'église, que souvent la porte des temples s'est ouverte à lui miraculeusement et ne présentait aucun obstacle à son entrée dans l'église qui était fermée <sup>2</sup>.

Cette même Vierge, Mère de Dieu, rendit souvent à Dominique, son dévoué serviteur, secs et débarrassés de toute humidité ses habits qui

<sup>1</sup> Choquet, livre précité, chap. xxi, vers la fin, tiré des *Antiques monuments du couvent de Gand*. — <sup>2</sup> Chez Choquet, livre souvent cité, chap. xiii.

avaient été mouillés par une pluie abondante pendant ses voyages <sup>1</sup>. La bienheureuse Vierge donna à son serviteur Dominique une preuve éclatante de sa providence maternelle et de ses soins tout particuliers, lorsqu'il cherchait à Faenza un lieu pour établir son Ordre dans cette ville, en le faisant conduire jusque dans son appartement, une première, une seconde et une troisième fois, par deux jeunes gens à la figure élégante (qui sans aucun doute étaient des Anges), portant des flambeaux allumés, en présence de ses serviteurs et enfin de l'évêque de Faenza lui-même, nommé Albert <sup>2</sup>.

Notre saint Père Dominique a reçu de la sainte Mère de Dieu un bienfait semblable au précédent, un jour que, dans son monastère de vierges de Saint-Sixte, il avait prolongé ses entretiens sur les choses divines presque jusqu'au milieu de la nuit. La prieure et les Sœurs s'efforçaient de le retenir parce qu'on était presque au milieu de la nuit et qu'il ne paraissait pas prudent qu'il s'en allât ; mais lui ne se rendit point à leurs désirs, donnant pour raison que le Seigneur voulait absolument qu'il allât auprès de ses Frères, et qu'il enverrait son Ange avec eux : ce qui arriva ; car dès que saint Dominique fut sorti du monastère, aussitôt se présenta à lui un jeune homme très-distingué, qui précéda le bienheureux Dominique et son compagnon, Tancrède, prieur du couvent, jusqu'à l'entrée du monastère, et qui le premier leur en ouvrit les portes. Ce jeune homme étant sorti, l<sup>a</sup> porte fut trouvée fermée comme auparavant. Le bienheureux Tancrède ayant demandé quel était ce jeune homme, saint Dominique lui répondit : « L'Ange de Dieu a été envoyé par lui pour nous défendre <sup>3</sup>. »

Ce même Dominique, notre saint fondateur, lorsqu'il était encore chanoine régulier, s'était rendu en Bretagne pour y prêcher l'Évangile. Le prince lui-même, le clergé tout entier et toute la nation bretonne se seraient crus heureux s'ils avaient pu avoir en Bretagne saint Dominique pour évêque, et, pour ce motif, le prince avait ordonné que personne ne permit au saint religieux de mettre le pied

<sup>1</sup> Choquet, chap. XIII. — <sup>2</sup> Plodius, *de la Descendance de saint Dominique*, liv. I<sup>er</sup>, chap. VI. — <sup>3</sup> Théodoric dans Surius, *Vie de saint Dominique*, liv. III, chap. VI.

hors de la Bretagne. Mais c'est en vain que l'on jette le filet devant les yeux des oiseaux. Le prince prépare pour lui l'évêché de Déols, et lui, devenant invisible, se soustrait aux regards de tout le monde. Après qu'on l'eut cherché beaucoup et pendant longtemps, on annonce qu'il prêche déjà l'Évangile en Espagne, où il avait été transporté en peu de temps de la Bretagne par un Ange. (Le bienheureux Alain de La Roche, dans un ouvrage réédité nouvellement <sup>1</sup>.)

Gérard de Limoges, cet ancien écrivain des choses qui ont eu lieu dans notre Ordre, écrit de deux de nos Frères du couvent de Magdebourg envoyés par leur prieur pour prêcher l'Évangile, que, personne ne se présentant pour leur montrer le chemin qu'ils ignoraient, l'un des deux appelant à haute voix un milan qui passait au-dessus d'eux en volant, lui ordonna au nom du Christ de leur montrer le chemin qu'ils devaient suivre. O merveille ! le milan vola aussitôt aux pieds des Frères et, sautillant au-devant d'eux, il les conduisit par un sentier que les moissons avaient recouvert et leur montra le chemin le plus court pour aller tout droit là où ils se rendaient.

Le même auteur écrit ce qui suit sur deux Frères du couvent de Wurtzbourg, qui étaient sortis pour prêcher. Comme c'était un jour de fête et que le peuple, rassemblé à l'église, de l'autre côté du fleuve, attendait le sermon, et qu'il n'y avait absolument personne pour les transporter de l'autre rive, l'un d'eux, appelant une barque qui était sur le bord opposé, lui dit : « Barque, viens ici au nom du Christ que nous désirons prêcher. » Aussitôt celle-ci, obéissant au Christ, s'avance sans que personne la pousse. Mais comme ils n'avaient pas de rames, une jeune fille qui paraissait avoir huit ans, descendant de la montagne par un précipice, vint leur apporter une rame, et lorsqu'ils eurent traversé elle disparut aussitôt. Ceux-ci, rendant grâces à Dieu, prêchèrent sa parole au peuple affamé d'elle. Quoiqu'il ne soit fait là aucune mention de la Mère de Dieu, il est à croire cependant que ces Frères ont été comblés de ces bienfaits de la grâce par la Mère de Dieu, qu'ils honorèrent dès le commencement avec beaucoup de zèle. Par un miracle encore plus grand, l'auguste Reine du Ciel a accordé à plusieurs Saints de marcher à pied sec à travers les eaux des fleuves

<sup>1</sup> III<sup>e</sup> Part., chap. xxii et suiv.

rapides et même de la mer. Il est certain que saint Hyacinthé, des comtes d'Aldrovans, manquant de bateau et muni seulement du signe de la croix, étendit son manteau sur les eaux du fleuve, rivière très-rapide, et le traversa sain et sauf et à pied sec, avec ses compagnons qu'il exhortait à le suivre, car ils n'osaient pas le faire. Le même religieux passa le Borysthène deux fois à pied sec : il portait d'une main la sainte Eucharistie et de l'autre une statue de la bienheureuse Vierge, en albâtre, d'un poids considérable. (Séverin de Cracovie, dans la *Vie de saint Hyacinthe*.) Il est à croire qu'il a fait cela avec le secours de la Mère de Dieu, à laquelle il était dévoué d'une manière étonnante.

Saint Raymond de Pennafort, détestant le libertinage infâme du roi d'Aragon, dont il était le confesseur et qui l'empêchait de retourner en Espagne et de le quitter, osa, avec le secours de la Mère de Dieu, à laquelle il était dévoué d'une manière extraordinaire, se frayer un chemin à travers la mer, sans navire; ayant seulement étendu son manteau sur l'eau et relevé le bout de ce manteau en guise de voile sur son bâton, comme sur un mât, il fit dans l'espace de six heures cent soixante milles, comme s'il avait été sur une barque solide, à la grande surprise des habitants de la cité.

La bienheureuse Vierge honora d'un miracle semblable le bienheureux Jean d'Agnus, originaire de Gand. Sur l'ordre de ses supérieurs, il allait prêcher dans un village de la Zélande, nommé Usdicano. Pour s'y rendre il lui fallait traverser une rivière rapide, appelée le Chien, et vulgairement de Monte. A cause de la violence du vent et de l'horrible agitation des vagues, aucun batelier n'osait conduire Jean sur l'autre rivage. L'heure de l'office divin et de la prédication approchait. Se tenant sur la rive et brûlant de zèle pour le salut du prochain, il craignait de ne pas répondre assez soit aux ordres de son supérieur, soit à la promesse faite aux habitants du village. Ayant donc imploré le secours de la Vierge, Mère de Dieu, il tira son manteau de sur ses épaules, l'étendit sur l'eau et, muni du signe de la croix, il s'avança audacieusement sur les flots comme sur la terre solide, et par un miracle semblable il conduisit son compagnon avec lui <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Choquet, *Livre sur les Saints de l'Ordre des Prêcheurs en Belgique*, liv. cité, chap. 1<sup>er</sup>.

Thomas de Cantimpré cite en outre <sup>1</sup> deux de nos Frères qui marchèrent sur l'eau à pieds secs ou légèrement mouillés. Nous allons laisser Cantimpré lui-même raconter ces miracles : C'était en Germanie, dit-il, vers l'an de l'incarnation du Seigneur 1229. La fête solennelle de l'Assomption de la glorieuse Vierge approchait. Un Frère de l'Ordre des Prêcheurs, très-religieux et fervent, fut donc envoyé dans une certaine paroisse pour y prêcher pendant cette solennité. Il vint le matin au bord d'une rivière qui se trouvait entre cette station et le lieu qu'habitaient les Frères, et il ne trouva personne pour le transporter, comme d'habitude, sur l'autre rive, et n'eut pas la faculté de passer sur un pont parce que la rivière avait étendu son lit. Pressé par le peu de temps qui lui restait avant l'heure de la prédication, il se confia du fond du cœur et avec assurance en Jésus-Christ et sa Mère, fit une prière fervente et étendit sur les eaux le manteau de l'Ordre, sur lequel il s'assied après avoir fait le signe de la croix, et traversa sans mouiller du tout ses vêtements. Le Frère, son compagnon, ayant admiré un si grand miracle et n'osant pas le suivre, attendit longtemps une barque et traversa. Le même écrivain ajoute ensuite : « Un Frère du même Ordre des Prêcheurs, homme d'une grande dévotion et d'une grande bonté, devant passer en Angleterre, demanda dans un port au maître d'un vaisseau de le recevoir dans son navire, lui et son compagnon, pour l'amour de Dieu; mais celui-ci, sans crainte pour Dieu et sans respect pour ce Frère, fit mettre à la voile et naviguer loin du port. Alors le Frère fort embarrassé, car il avait un besoin pressant de passer en Angleterre, après des prières mêlées de larmes, sentit la confiance naître en lui, exhorta son compagnon à le suivre et marcha à travers les eaux de la mer profonde en ne se mouillant que l'extrémité des pieds. Bientôt après, le nautonnier ayant regardé en arrière, frissonna à la vue du religieux, fit rapidement retourner le navire, reçut les Frères, demanda pardon avec larmes et l'obtint. J'ai vu un homme très-digne de foi, qui a vu ce même Frère marcher sur l'eau, et qui m'a raconté ces choses avec grande dévotion et les yeux remplis de larmes <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Liv. II *des Abeilles*. — <sup>2</sup> Thomas de Cantimpré, *id.*, chap. xxix, nos 26 et 27.

La Vierge, Mère de Dieu, a gratifié d'une grâce semblable notre Alvarez, Portugais d'origine, confesseur du roi de Castille, Jean II. Ce religieux, s'éloignant du tumulte de la cour et des embarras des affaires, se rendait sur les collines près de Cordoue, dans une grotte consacrée à la Vierge compatissant au Christ, à un mille du couvent. Là, il passait souvent les nuits sans dormir, en priant et en châtiant durement son corps. Il montait sur cette montagne en rampant sur ses genoux par un chemin escarpé, rude et pierreux, et pendant tout le voyage il se frappait à grands coups de fouet. Pendant qu'il faisait cela, des personnes ont vu quelquefois des Anges, envoyés sans doute par la Reine du Ciel, en l'honneur de laquelle ce religieux entreprenait un pèlerinage si difficile, qui écartaient du chemin les pierres et les cailloux et soutenaient les membres fatigués d'Alvarez.

Le même religieux visita souvent un certain lieu voisin de Cordoue, ressemblant beaucoup à ces lieux de Jérusalem sur lesquels se sont accomplis les principaux mystères de la rédemption du genre humain. Lorsqu'il se rendait à genoux à la grotte de la Mère de Dieu, le torrent qui coule là et qui ressemble au Cédron, grossit un jour d'une manière étonnante. L'homme de Dieu inquiet, de peur d'être absent aux matines qui devaient se réciter la nuit suivante, mit sa confiance dans le secours de Dieu et de la Vierge, et entra dans les eaux rapides du torrent sur son manteau et, s'en servant comme d'une barque, il arriva sans danger sur l'autre rive.

La Vierge Marie honora d'un troisième miracle les voyages d'Alvarez. Un jour qu'il revenait de la ville de Cordoue où il avait prêché dans son couvent, il rencontra sur son chemin un pauvre moribond qui demandait du secours aux passants. Alvarez ayant pitié de lui, l'enveloppa dans son manteau et le prit sur ses épaules. A son arrivée, les Frères saluent Alvarez accablé sous le poids de son fardeau, et lui demandent ce qu'il porte sur ses épaules. Il répond qu'il a recueilli sur le chemin un mendiant qui rendait presque l'âme et qu'il l'avait porté au monastère. Les Frères déplient le manteau et n'y voient aucun pauvre, mais ils y trouvent une statue du Christ très-bien sculptée. Frappés de la nouveauté de cet événement, ils reçurent avec

une grande dévotion ce présent comme tombé du ciel et le portèrent dans le temple avec une pompe solennelle <sup>1</sup>.

Dieu, sur l'intercession de sa Mère, honora par un miracle semblable notre bienheureux Mathias de La Paix, Espagnol d'origine. Cet homme vraiment apostolique parcourait les villages des Indiens, dans le Guatemala, gagnant, selon l'habitude de son institut, des amis à Dieu. Il rencontra sur son chemin un pauvre étendu à terre, portant le costume indien et demandant du secours aux passants. Mathias, obéissant à l'amour ardent dont il brûlait pour le prochain, chargea ce pauvre sur ses épaules et le portait avec gaieté. Quelques Indiens qui étaient près de lui sur son passage se prosternaient à terre sur leurs genoux et sur leurs mains, dans une attitude d'adoration. Mathias leur demanda ce qu'ils prétendent faire par ces marques d'honneur : « Nous vénérons, répondirent-ils, le Christ que tu portes attaché à la croix. » Telle est la faveur dont la Vierge Marie, Mère de Dieu, gratifia son serviteur fidèle dans ses voyages <sup>2</sup>.

Le bienheureux Venturin de Bergame rapporte le trait suivant parmi les innombrables bienfaits de la bonté de Marie : Ferrari se proposait un jour de partir pour Venise. Étant venu à Francolino, il fut repoussé par le maître du navire à cause de son manque d'argent, pour payer le passage. Venturin demeure sur le port ; élevant ses yeux au ciel, il implore en silence le secours de Dieu et de la Vierge ; voilà que bientôt il se présenta un jeune homme qui avait un magnifique bateau et personne à transporter. Il invite Venturin et son compagnon. Après les avoir reçus dans son bateau, il les traita magnifiquement, et dans très-peu de temps il les transporta à Chioggi, d'où il leur était facile d'aller à Venise. Venturin sort du navire, et pendant qu'il se dispose à rendre grâce à son bienveillant conducteur et à faire des vœux pour son bonheur, lui et le navire disparaissent à ses yeux. Ce n'est pas étonnant, car ce n'était pas un homme, mais un Ange envoyé par la Reine des Anges. A une autre époque, le bienheureux Venturin étant parti d'Italie pour Avignon, rencontra le Rhône, célèbre fleuve de France. A peine s'était-il arrêté sur le

<sup>1</sup> Jean Lopez, évêque de Monopoli, III<sup>e</sup> Part., liv. II, chap. xxiv et xxv. — <sup>2</sup> Augustin d'Avila, liv. VII, *Histoire*, chap. xxxi.

rivage qu'un matelot se présenta aussitôt et le transporta très-rapidement pour l'amour de Dieu, sans demander aucun prix, faisant dans l'espace de deux jours une course très-longue. (Jérôme Borselli, Léandre Albert, Plodius et autres.)

Le bienheureux Henri Suso, serviteur très-dévoué de la Vierge, Mère de Dieu, étant entré dans un chemin long et difficile pour aller visiter une jeune fille infirme, ayant le corps épuisé par de continuels tourments, ne pouvait presque plus avancer; s'étant recommandé à Dieu et à la Vierge-Mère, ses compagnons aperçoivent aussitôt sur un lieu élevé un cheval sellé, qui s'avancait vers eux et qui s'arrêta lorsqu'il fut arrivé auprès d'eux, s'offrant lui-même à la charge. Henri reconnut que ce cheval avait été envoyé par un grand bienfait de Dieu et de sa Mère, et s'en servit jusqu'au monastère. Dès qu'il en fut descendu, ce cheval s'en alla bientôt très-rapidement par le même chemin, et personne ne le vit plus. (Surius, dans la *Vie de Suso*.)

Dominique de La Croix a reçu les bienfaits suivants de la protection de Marie. Choisi par les premiers personnages de l'empire mexicain, comme prédicateur du prince Charles V, il vint au coucher du soleil, le corps brisé soit par les travaux, soit par la vieillesse, dans une auberge de prostitution, qu'il trouva presque remplie d'une multitude d'hommes et de femmes et, ce qui est plus grave, des entretiens effrontés et impudiques, et même des blasphèmes résonnaient à ses chastes oreilles. Ne pouvant supporter cela, l'homme de Dieu, quoiqu'il ne pût déjà marcher qu'avec peine et qu'il vît son compagnon très-fatigué: « Allons-nous-en, mon Père, lui dit-il, car je ne puis pas supporter ces impertinences et ces saletés; à deux milles d'ici nous trouverons une bonne hôtellerie. » Il leur fallait, pour y arriver, trois heures de marche; mais, contrairement à toute espérance, ils se voient bientôt près de l'hôtellerie, avec le secours de Dieu et de Marie, qui leur avait donné des forces et des ailes pour que ses serviteurs n'entendissent pas des choses si obscènes et si détestables<sup>1</sup>.

Ce sont non-seulement des hommes, mais encore des femmes,

<sup>1</sup> Choquet, livre précité, chap. xxx, à la fin.



Sœurs de l'Ordre des Prêcheurs, comme sainte Catherine de Sienne, la bienheureuse Catherine Raconisi, la bienheureuse Lucie de Narni, la bienheureuse Osanna de Mantoue, qui ont reçu de Dieu et de sa Mère Marie la même faveur. Se soulevant au-dessus de la terre, elles marchaient dans l'air, appuyées sur l'Esprit divin, qui les a transportées quelquefois dans des lieux éloignés, comme nous le lisons dans les Actes des Apôtres, au sujet de Philippe. Quelques-unes ont passé souvent sous les yeux d'autres personnes sans en être aperçues en aucune façon. Cela se trouve dans nos chroniques, où chacun peut le lire s'il le veut.

LA BIENHEUREUSE VIERGE DONNE MIRACULEUSEMENT DE L'ARGENT AUX FRÈRES DE L'ORDRE DES PRÊCHEURS, ET LES SOULAGE DANS LEUR MISÈRE.

Ceux qui, par amour de Dieu et par le désir d'une vie plus sainte, méprisent d'une manière constante les richesses éphémères du monde, non-seulement accumulent pour eux dans le Ciel d'immenses richesses, mais ils éprouvent même en cette vie les effets de la providence spéciale de Dieu sur eux. Cette faveur, par un bienfait unique de Dieu, grâce au secours de la bienheureuse Vierge Marie, les hommes de l'Ordre des Prêcheurs principalement ont mérité de la recevoir souvent.

En premier lieu, notre saint Père Dominique, prêchant l'Évangile à la manière des Apôtres, aux environs de Toulouse, ne portait avec lui ni or, ni argent, ni monnaie. Étant arrivé sur les bords du fleuve, le batelier exigea de lui le prix du passage. Comme il n'avait pas de quoi payer, il promet à cet homme le royaume du Ciel pour prix du service rendu. Le batelier repoussa l'homme de Dieu, bien plus, il le tira violemment par le manteau, en lui disant : « Tu me céderas le manteau, ou bien tu payeras le prix du passage. » L'homme de Dieu, élevant les yeux au Ciel, pria un instant en lui-même, et bientôt après, regardant à terre, il montra à cet homme un denier que la puissance de Dieu lui avait procuré : « Mon Frère, lui dit-il, prends ce que tu demandes, et laisse-moi aller en paix <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Vincent de Beauvais, liv. XXX, chap. LXXIV.

L'antique et excellent écrivain Gérard de Limoges rapporte plusieurs faits dans lesquels les nôtres, pressés par le besoin d'argent et les ressources humaines faisant défaut, reçurent du secours du Ciel. Mais comme il ne fait aucune mention spéciale de la Vierge, Mère de Dieu, nous allons rapporter quelques autres bienfaits d'argent que la Vierge Mère a accordés aux nôtres, de sa propre main.

Un certain créancier, qui réclamait cinq marcs d'argent, était devenu très-importun au prieur de Lubeck, en Germanie. Le prieur, n'ayant pas de quoi payer sa dette, fut appelé à la porte du couvent par une dame d'une grande beauté, et portant un costume décent et très-gracieux. Il reçut d'elle cinq marcs d'argent : « Recevez, dit-elle, ceci en attendant que le Seigneur vous en donne davantage. » Le prieur lui ayant demandé qui et d'où elle était : « Ne vous en inquiétez pas, dit-elle, mais rendez grâces à Dieu de qui nous viennent tous les biens. » Elle dit et disparut à ses yeux. Aussi les Frères, par une pieuse croyance, attribuèrent à la bienheureuse Marie ce qui venait d'être fait. (Gérard de Limoges, passage cité plus haut<sup>1</sup>.)

Le même Gérard raconte, au même endroit, que le prieur de Limoges ayant résolu avec les Frères de changer de demeure à cause des nombreuses incommodités que présentait la première, et n'ayant pas d'argent pour en acheter une nouvelle et ne pouvant pas s'en procurer par emprunt, obtint de la glorieuse Mère de Dieu six mille sous de Tours, qu'à son instigation le chapelain d'une église voisine apporta aux Frères. (Lisez, si vous le désirez, l'endroit de cette histoire écrite dans un style simple, mais vrai.)

Il n'a pas éprouvé des effets moins grands de la providence de Marie, notre Jean le Germain, quatrième supérieur général de l'Ordre, qui, selon les devoirs de sa charge, parcourant en les visitant les diverses parties du monde, se retira un jour avec ses compagnons chez un curé très-pauvre. Comme celui-ci était inquiet sur le moyen de pourvoir aux besoins de ses hôtes fatigués par le voyage et brisés par la faim, une corneille arriva bientôt en volant, porta au supérieur Jean une grande pièce d'argent et la déposa à ses pieds. Celui-ci appe-

<sup>1</sup> Chap. v.

lant le prêtre, le pria d'accepter le présent de la corneille, d'acheter et de présenter aux Frères les choses dont ils avaient besoin. (Ce fait est rapporté par Thomas de Cantimpré, contemporain et ami de ce même Jean <sup>1</sup>.) Sans doute que Jean le Germain implorait alors fortement le secours maternel de la Mère de Dieu. Cantimpré n'en dit rien, mais Plodius et autres le rapportent.

La Mère de Dieu accorda avec munificence au bienheureux Henri Suso ce genre de bienfaits pécuniaires. Il y avait grande cherté de vivres, lorsque le bienheureux Henri était prieur dans un couvent qui souffrait d'une grande disette. Ayant réuni les Frères, il les avertit sérieusement d'invoquer le secours de leur Père saint Dominique, qui leur avait promis de leur venir en aide lorsqu'ils l'imploreraient dans leurs nécessités. Deux mauvais esprits se mirent à rire de l'homme de Dieu qui avait tant de confiance dans le secours divin. Mais lui, persévérant dans son sentiment, ordonna aux Frères de chanter la messe de saint Dominique. Il ne fut pas trompé dans son espoir; car, pendant qu'il se tenait pensif dans le chœur, un chanoine l'appela : « J'ai appris, mon Père, lui dit-il, que vous manquez des choses temporelles; et cette nuit j'ai été averti, par une inspiration divine, de venir à votre secours. Recevez ces vingt livres de Constance. Ayez confiance en Dieu, il ne vous abandonnera pas. » L'homme de Dieu reçut l'argent que lui avait procuré saint Dominique, et tant qu'il fut prieur dans ce couvent il eut toujours en abondance toutes les choses nécessaires. (Surius, dans la *Vie de Henri Suso*.) Quoique cet écrivain ne fasse pas mention de la bienheureuse Vierge, il est cependant certain que c'est par son ordre que toutes les choses nécessaires à la vie ont été accordées par des moyens admirables et cachés au prieur et aux Frères.

C'est absolument de la même manière que le bienheureux Louis Bertrand pourvut, dans une grande disette, à ses besoins et à ceux de ses Frères dans le couvent de Saint-Onufre. (Ce monastère, où il était prieur, n'est éloigné que de deux milles de Valence, ville célèbre de l'Espagne tarraconaise.) Cette maison dont il était le chef, et qu'en-

<sup>1</sup> Liv. II des *Abeilles*, chap. et n° 57.

tretenaient seules les aumônes des personnes pieuses, était très-pauvre, car à cette époque toute cette région souffrait d'une grande disette. Louis eut toujours en Dieu une telle confiance qu'il paraissait non-seulement demander, mais même comme exiger de plein droit de lui et de sa très-pieuse Mère les choses dont il avait besoin. Il en résulta que, pendant tout le temps qu'il y fut prieur, il ne manqua jamais rien au monastère, et que les Frères avaient la nourriture, les vêtements, les livres et les autres choses nécessaires à la vie religieuse. De plus, au grand étonnement de tout le monde, il agrandit ce couvent de quelques constructions utiles, et l'orna à la stupéfaction générale. Bien plus, Bertrand avoua lui-même qu'il était dans l'admiration de voir arriver tant d'aumônes et le couvent si riche, comme si les temps n'étaient ni mauvais ni malheureux. Le bienheureux Bertrand raconta même qu'il avait souvent trouvé de l'argent dans sa chambre, sans savoir d'où il venait et qui l'avait apporté. Un jour un libraire, nommé Vincent Cariga, exigeant le paiement d'une dette que Louis avait contractée pour acheter des livres : « Je vous en prie, lui dit Bertrand, attendez un moment ; asseyez-vous en attendant, causons un peu pour voir si Dieu nous enverra quelque chose. » Pendant la conversation, Louis étend la main sur la table voisine, et s'adressant au libraire : « Vincent, lui dit-il, prends cet argent : voilà de quoi payer la dette que j'avais contractée envers toi. » Celui-ci demeura dans la stupéfaction en trouvant cet argent sur la table qu'il avait parcourue des yeux, et sur laquelle il n'avait aperçu aucune pièce de monnaie. Ayant compté la somme, il n'y trouva ni plus ni moins que le prix des livres. (Balthazar Rocca, livre I<sup>er</sup> de la Vie du bienheureux Louis Bertrand.)

La bienheureuse Colombe de Rieti se trouvait un jour avec sa mère dans un tel dénûment qu'elles n'avaient pas même un morceau de pain et point d'argent pour en acheter. Elle se mit à genoux devant l'autel de Marie qu'elle avait dressé et orné elle-même dans sa propre chambre, et mérita de recevoir la visite d'une noble dame qui lui apporta du pain et de l'argent. (Léandre Albert, Jean Gaveston et autres.)

La bienheureuse Stéphanie, quoique pauvre elle-même, avait cou-

tume de visiter avec zèle les malades, de les consoler et de leur donner le peu d'argent qu'elle pouvait avoir. Après avoir fait ces actes de charité, elle retrouve chez elle ces mêmes choses qu'elle a données pour l'amour du Christ, qui lui ont été restituées miraculeusement et qui même se sont accrues en rapportant un intérêt merveilleux. (Jean Lopez, Plodius, Gaveston.)

Catherine Raconisi mérita de voir le Christ sous la figure d'un enfant de dix ans, pauvre et couvert seulement d'une chemise et lui demandant une obole. Elle reçut de lui, par faveur, une pièce d'argent qui suffit pour éloigner sa misère présente. (Jean Gaveston <sup>1</sup>.)

La bienheureuse Marie Raggi, priée par un jeune homme de soulager sa misère et d'apaiser sa faim, ayant placé sa main sous son scapulaire, en tira une pièce d'argent qu'elle reçut d'un Ange et qu'elle donna au jeune homme. Une fois aussi, cruellement tourmentée de ne pouvoir pas soulager la misère profonde d'une femme, elle supplia Dieu et sa sainte Mère de ne pas permettre qu'une pareille pauvreté poussât cette femme à commettre quelque crime. Alors une voix lui cria : « Raggi, ouvre ta petite corbeille. » Elle l'ouvrit et y trouva une pièce d'or qu'elle donna à la pauvre <sup>2</sup>.

La bienheureuse Agathe de La Croix promit à un pauvre de venir à son secours et de lui donner tout ce qu'il demanderait. Celui-ci lui demanda de payer une petite maison qu'il avait achetée et réclama trente pièces d'or. Agathe, après avoir vendu tout ce qu'elle avait fait, ne pouvant pas réunir une somme si considérable, implora le secours de Dieu et de sa Mère et, pleine de confiance dans le secours du Ciel, elle se mit à compter le petit nombre de pièces qu'elle avait réunies, et voilà qu'elle en trouve plus de trois cents en or, qui suffirent au pauvre non-seulement pour acheter sa maison, mais aussi pour satisfaire ses autres besoins <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Chap. xxx. — <sup>2</sup> Jean Saragoza, dans la vie de cette Sainte, liv. I<sup>er</sup>, chap. xiv. — <sup>3</sup> Antonin, *Histoire des Martyrs, Vie de la bienheureuse Agathe*, chap. xxxv.

LA BIENHEUREUSE MARIE PROCURE DES BIENFAITEURS ET DES AMIS  
A L'ORDRE DES PRÊCHEURS.

La Vierge, Mère de Dieu, a encore donné des preuves très-évidentes de son grand amour pour les nôtres, en leur conciliant des bienfaiteurs et des amis qui, au commencement de leur existence, les aidèrent de leurs conseils, les protégèrent de leur autorité, les nourrirent de leurs biens temporels. J'en citerai deux.

Le bienheureux Conrad de Villiers, en Belgique, d'abord abbé général du monastère de Cloiseaux, ensuite de Cîteaux, dès qu'il vit les nôtres, ayant examiné la raison de leur institut, plein d'une joie incroyable, il s'écria : « Quoique j'appartienne à une autre profession, je serai cependant votre frère tant que je vivrai, et aucune adversité ne me séparera jamais de vous <sup>1</sup>. »

Or, cette affection pour nos Frères, c'est la bienheureuse Vierge qui la lui a inspirée. C'est ce que raconte Chrysostome Henriquez, auteur très-grave de l'Ordre de Cîteaux, dans le *Ménologe* de son Ordre, la veille des calendes d'octobre, et dans le *Faisceau du très-saint Ordre de Cîteaux* <sup>2</sup>, dans les termes suivants : « Il propagea l'Ordre naissant des Prêcheurs avec une charité extraordinaire, excité qu'il était d'une manière merveilleuse par la Mère de Dieu elle-même qui lui apparut et le félicita d'avoir propagé cet Ordre cher à elle et très-agréable à son Fils. » Henriquez raconte ce trait, puis, après d'autres choses, il ajoute ce qui suit :

« La très-pieuse Vierge, entourée de troupes angéliques, apparut son serviteur Conrad pendant que le saint abbé se livrait à la prière et vaquait à la méditation des choses célestes, et lui montra, pour que lui-même le lui rendît dans cette vie, le culte qu'elle avait reçu de ses enfants, c'est-à-dire des Frères de l'Ordre des Prêcheurs, et le félicita de ce qu'il protégeait un Ordre qui lui était cher et les Frères qui, par tant de travaux, avaient souci d'étendre la gloire de son Fils, Notre-Seigneur, et d'exalter le nom de Jésus chez les nations barbares. » Bernard Brito raconte la même chose.

<sup>1</sup> Thomas de Cantimpré, liv. XII, chap. ix, n° 4. — <sup>2</sup> Dist. xx, chap. iii.

Ils ont emprunté cela à l'ancien écrivain Gonfred de Villiers, qui ajoute : « Qui n'admirerait ces entrailles maternelles de la Mère de Dieu et de la Reine des Anges pour l'Ordre des Prêcheurs ? »

Notre Étienne Salanachus raconte quelque chose de semblable de Grégoire de Cadalhac, prieur et ensuite abbé de ce même Ordre de Cîteaux. Lorsqu'il eut appris que l'Ordre des Prêcheurs avait pris naissance et qu'il avait été confirmé par le Souverain-Pontife, un jour (jamais il n'avait vu de Frère de cet Ordre), pendant qu'il dormait au milieu du jour, selon l'habitude et la nécessité, il vit dans le dortoir de ce monastère, dans une vision, deux soleils entrant tout à coup dans le cloître de l'abbaye et illuminant de leur lumière les murs, le monastère, et tous les ateliers, et la ferme voisine.

Le prieur regardait et il était dans une grande admiration à la vue de cette lumière nouvelle et si extraordinaire. Et voilà que l'on donne le signal de none; s'étant éveillé, tandis qu'il descend du dortoir en repassant la vision dans son esprit, il voit dans le cloître deux Frères prêcheurs, le Père Grégoire, autrefois sous-prieur de Limoges, et le Frère Jean Ballistore. Le premier, de son temps, eut à peine son égal chez nous pour l'efficacité et la ferveur de sa prédication. Le second fut un prédicateur éloquent pour le peuple et le clergé. Le Saint-Esprit dit bientôt au prieur : « Voilà les deux soleils que tu as vus. » Et depuis ce temps, il eut pour l'Ordre une vive affection et il le propagea en temps opportun. Henriquez rapporte la même chose dans son *Bouquet* <sup>1</sup>.

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE HONORE PAR DES PRÉSENTS  
L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS.

Pour nous prouver davantage son affection et nous entraîner plus vite dans son amour, la Vierge Marie a daigné combler de ses divers présents ses serviteurs et surtout ceux de notre Ordre. Car les présents attirent insensiblement l'affection de celui qui les reçoit et l'attachent à celui qui les fait. Qui, en effet, n'aimerait pas à son tour celui qui l'aime et qui lui fait même des présents? Qui n'honorerait pas celui par qui il se voit gratifié?

<sup>1</sup> Dist. xxvi, chap. xvii.

Nous citerons saint Thomas qu'elle a enrichi d'un présent magnifique, en lui envoyant par des Anges la ceinture de la chasteté. Encore très-jeune et à peine entré dans l'adolescence, Thomas, alors novice de l'Ordre des Prêcheurs, fut envoyé à Paris.

Pendant son voyage, il fut enlevé de force par ses frères et conduit dans la citadelle de Saint-Jean. Là, tourmenté de toutes les façons pour qu'il renoncât à ses saintes résolutions, il chassa avec un tison une femme qui avait été introduite chez lui pour ébranler sa chasteté. Bientôt après, ayant tracé sur le mur le signe de la croix, et se prosternant à genoux devant lui, il recommanda avec ardeur sa chasteté à Dieu et à la Vierge Marie, sa Mère. Après sa prière, saisi par le sommeil, il lui sembla que pendant son repos des Anges lui ceignaient les reins si fortement que l'impression de la douleur lui fit pousser des cris aigus.

Or, tandis que les Anges le ceignaient, ils proférèrent ces paroles agréables à entendre : « Nous te ceignons, de la part de Dieu, de la couronne de chasteté qui ne sera jamais déliée. » La bienheureuse Vierge envoya ce présent à son serviteur très-dévoué. Après l'avoir reçu, il n'éprouva jamais plus, dans la suite, l'aiguillon de la chair <sup>1</sup>.

Quelques auteurs ont cru que cette ceinture n'était pas corporelle, mais spirituelle, et que saint Thomas a été seulement ceint par les Anges de la vertu spirituelle; mais ils se trompent gravement, car l'on conserve à Verceil avec grande dévotion, dans le couvent des Frères prêcheurs, une ceinture blanche et légère tissée avec un fil couleur de neige, divisée par quinze nœuds, que la tradition continue de nos ancêtres a toujours regardée comme celle dont les Anges ceignirent saint Thomas d'Aquin, après son mémorable combat avec la volupté. Le Souverain-Pontife Pie V pria les nôtres, dans une lettre, de lui donner cette ceinture apportée à saint Thomas par des Anges, dans l'intention de la placer à Rome où elle recevrait de plus grands honneurs. Mais tandis que les nôtres se disposent à l'envoyer, Pie, hélas! cesse de vivre.

On fait par imitation, non-seulement à Verceil, mais encore à Naples

<sup>1</sup> Cela est tiré de sa vie.



et autres lieux de l'Italie, des ceintures semblables à celle de saint Thomas et on les distribue çà et là aux personnes pieuses, après les avoir bénites avec la formule : « Bénédiction de la ceinture de saint Thomas d'Aquin. » Après les versets communs à toutes les bénédictions suit la prière : « Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, amant et gardien de la pureté, nous supplions votre clémence infinie, de même que vous avez fait ceindre par le ministère des Anges saint Thomas d'Aquin, de la ceinture de la chasteté et que vous l'avez fait préserver de toute souillure du corps et de l'âme, de daigner aussi, pour sa gloire et son honneur, bénir et sanctifier cette ceinture, afin que quiconque l'aura portée avec respect autour des reins soit purifié de toute souillure de l'esprit et du corps, et mérite à l'heure de sa mort de vous être présenté par les mains des Saints. Qui avec le Père et le Saint-Esprit, » etc. Le livre qui contient ces choses a été imprimé à Naples, chez Lazare Scorigio (1627).

Or, la bienheureuse Stephanie Soncinai et la bienheureuse Colombe Trocasseni, Sœurs de l'Ordre de Saint-Dominique, ont éprouvé de quel grand secours est cette céleste et angélique ceinture de saint Thomas, dans les durs combats de la chasteté, dans une lutte contre la chair lascive et licencieuse ; ayant invoqué le secours de saint Thomas, elles furent ceintes par les Anges d'une ceinture semblable à celle dont lui-même avait été entouré par leur ministère.

De même, la bienheureuse Agathe de La Croix, de l'Ordre des Prêcheurs, après de rudes combats livrés à l'ennemi domestique pour sauvegarder sa pudeur, aperçut la Reine du Ciel portant à ses reins éclatants de blancheur la ceinture de saint Thomas et l'en ceignant. Ce fait est raconté par Antoine des Martyrs, de l'Ordre des Frères mineurs, dans la *Vie de sainte Agathe*. Les ceintures dont ces vierges saintes ont été ceintes étaient-elles corporelles et matérielles, comme celle qui a été accordée à saint Thomas ? c'est ce que je ne lis nulle part. Je pense donc qu'elles ont été ceintes seulement de la vertu spirituelle.

La Reine du Ciel, Marie, Mère de Dieu, a fait à saint Bonaventure un autre présent et lui donna un livre. Un jour que selon son habitude il priaït avec ferveur, la Vierge lui apparut accompagnée de sainte

Catherine et de sainte Lucie : sainte Catherine portait une palme, sainte Lucie une couronne d'or, et la Mère de Dieu lui donna un livre ouvert, et lui présenta ce passage de *l'Apocalypse*<sup>1</sup> : « Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie. » (Grégoire Lombardelle et Jean Lopez<sup>2</sup>.)

La même Vierge, Mère de Dieu, donna à quelques-uns des nôtres des anneaux de fiançailles, présent magnifique, comme on le verra dans le paragraphe suivant.

LA MÈRE DE DIEU SE FIANÇE A ELLE-MÊME ET UNIT AU CHRIST  
DES RELIGIEUX DE L'ORDRE DES PRÊCHEURS.

*Une mère prudente et zélée doit avant tout, lorsque son enfant est devenu grand et qu'il désire contracter mariage, lui procurer un époux ou une épouse distingué par l'honneur, la beauté, la dignité et les richesses. L'Écriture nous montre cette sollicitude dans Rébecca, mère d'Isaac*<sup>3</sup>. La très-sainte Mère de Dieu a été animée envers ses clients d'une sollicitude semblable et plus grande encore. Nous lisons dans un auteur qu'elle s'est fiancé, en lui donnant un anneau, le bienheureux Robert, premier fondateur de l'Ordre de Cîteaux. Les histoires de l'Ordre des Prémontrés rapportent que le Frère Herman de cet Ordre a reçu miraculeusement le même bienfait et le même honneur. Mais c'est surtout aux membres de l'Ordre des Prêcheurs (ceci soit dit sans envie) que la bienheureuse Vierge a donné des preuves palpables d'un amour si parfait. Commençons par les hommes :

Le bienheureux Alain de La Roche, que la Vierge aima de son chaste amour, comme son fils bien-aimé, fut honoré par elle de cette faveur. Après une lutte très-dure avec le démon et un combat continu de sept ans, la bienheureuse Vierge Marie lui apparut entourée d'une brillante lumière, lui présenta son sein rempli d'un lait céleste qui guérit les blessures mortelles qu'il avait reçues des monstres de l'Enfer. Alors se présenta aussi le Christ avec une troupe d'Ange. Ayant donc pris dans sa main la main du bienheureux Alain, la très-bienveillante Mère se le fiança et, en présence du Christ, prononçant

<sup>1</sup> Chap. II, v. 10. — <sup>2</sup> III<sup>e</sup> Part., chap. XVII. — <sup>3</sup> *Genèse*, XXVII, 46.

les paroles de la formule, elle contracta avec lui un mariage chaste et constant par l'union non de la chair, mais de l'esprit, et comme gage très-précieux de son amour elle lui donna un anneau et un collier très-élégants, faits de ses propres mains avec ses cheveux. Elle plaça l'anneau au doigt d'Alain et suspendit le collier à son cou. Or, autant l'anneau que le collier étaient faits très-habilement d'une main angélique, sinon divine. Sur le collier étaient placées artistement cent-cinquante pierres précieuses et quinze un peu plus grandes, qui représentaient le rosaire dont Alain était un des plus ardents propagateurs. Ce fait est raconté par Alain lui-même, dans le *Livre du Psautier de la bienheureuse Vierge*, par Plodius et autres.

Venons maintenant aux femmes qui ont contracté mariage avec Notre-Seigneur, selon le rit commun. Celle qui conduit le chœur de ces saintes femmes est sainte Catherine de Sienne. Pendant les jours du carnaval, où les autres célèbrent les fêtes de la chair, cette vierge sainte aspirait au degré parfait de la foi. Voilà que le Christ lui apparaît avec sa très-sainte Mère, Pierre, le prince des Apôtres; Paul, le Docteur des nations; Jean, l'Évangéliste; le saint patriarche Dominique et le roi David, qui chantait sur sa lyre le Cantique pour le bien-aimé. La bienheureuse Vierge ayant pris la main de Catherine, étendit son doigt annulaire et pria son Fils de se la fiancer. Le Christ obéit à sa Mère et passa l'anneau des fiançailles au doigt de Catherine, en disant : « Voici que moi, ton Créateur et ton Rédempteur, je t'épouse dans la foi qui restera en toi. Et à partir de ce moment elle demeurera immuable jusqu'à ce que, par les fiançailles célestes, je m'unisse à toi dans le Ciel où tu me verras face à face et où tu jouiras de moi <sup>1</sup>. »

On est étonné aussi de la bienveillance extraordinaire du Christ, qui, convoitant pour ainsi dire d'être fiancé à la bienheureuse Lucie de Narni, la visita en présence de la Vierge, sa Mère, et d'une grande multitude d'Anges et de Saints parmi lesquels se trouvaient saint Dominique et sainte Catherine de Sienne, et s'offrit de lui-même comme son époux, lui passant au doigt un anneau d'or. (Plodius.)

Ce qui est non moins admirable, c'est que le Christ, sur l'interces-

<sup>1</sup> Raymond de Capoue, dans la *Vie de la bienheureuse Catherine*.

sion de la bienheureuse Vierge, ait contracté des fiançailles non pas une fois, mais trois avec Catherine Raconisi, de l'Ordre de saint Dominique. La première fois, ce fut en l'année du Seigneur 1501. Le jour de la Pentecôte, la très-auguste Reine du monde, revêtue d'un vêtement blanc et portant une couronne très-élégante, se montra à Catherine et l'exhorta à contracter des fiançailles avec son Fils. Catherine lui répondit : « Je suis la fille d'un pauvre ouvrier, je ne puis avoir de dot. » La Vierge ajouta : « Mon Fils ne demande que le cœur. » Celle-ci lui dit : « Et où est donc mon cœur ? Si vous le trouvez, je le donne volontiers. »

La Mère de Dieu, riant de la simplicité de la jeune fille, toucha avec sa main virginale le cœur de Catherine, en disant : « Là est ton cœur. » Après ces paroles, se présenta un enfant d'une grande beauté, revêtu d'un habit blanc et portant au cou un collier d'or auquel pendait un médaillon en pierres précieuses, où l'on voyait l'image du Christ flagellé; il semblait avoir l'âge de Catherine et était accompagné de saint Jérôme, de saint Pierre, martyr, de sainte Catherine de Sienne, et d'un séraphin ayant six ailes. Alors la Mère de Dieu, s'adressant à la jeune fille : « Catherine, lui dit-elle, voilà mon Fils que je te désire pour époux. » La jeune fille ayant fait un signe de consentement, la Mère se tournant vers son Fils, lui dit : « Mon Fils, je te prie d'accepter Catherine pour ton épouse. — Je le veux bien, dit le Fils, car je l'ai rachetée de mon sang. » Alors, la Mère de Dieu, tirant l'anneau de son doigt auriculaire, le présenta à son Fils, et saisit la main de Catherine. Le jeune homme, avançant la sienne, plaça l'anneau au doigt annulaire de Catherine, en disant : « Je t'épouse dans la foi, l'espérance et la charité; » et il ajouta : « Prends garde, ô mon épouse, de vivre toujours et en toute chose selon mes désirs. » Et aussitôt il la plaça sous la protection de sa Mère et du séraphin qui paraissait alors, et lui donna pour maîtres saint Jérôme, saint Pierre et sainte Catherine. Pierre devait lui servir de père, et sainte Catherine de mère. Catherine était parvenue à sa quinzième année, lorsque le Christ lui apparut à un âge plus avancé, approuva, confirma ses premières fiançailles, et enrichit son épouse de nouveaux présents. La troisième fois, il lui apparut le jour de sa naissance, en présence de la

Mère de Dieu et des Saints, qui avaient été présents aux premières fiançailles, et de saint Joseph, saint Jean l'Évangéliste, et Marie Madeleine, et se la fiança pour la troisième fois, et fit présent à son épouse de trois magnifiques anneaux d'or. Sur l'un était écrit *Fides* (foi) ; sur l'autre *Dies Regis* (jour du Roi) ; l'autre était simple : ces anneaux ont été vus par quelques personnes huit ans après les dernières fiançailles. (Jean Pic, Plodius, Gaveston, dans Choquet <sup>1</sup>.)

Sylvain, Razzi, Marieton, Plodius, dans Choquet, racontent, en outre, que les religieuses vierges dominicaines Cécile de Ferrare et sainte Claire d'Abissino ont été fiancées au Christ, et que plusieurs personnes ont vu les anneaux que le Christ leur avait passés aux doigts.

Le Christ a donné une preuve célèbre et admirable de cet amour dans la bienheureuse Agnès de Lima. Celle-ci, ayant terminé son année d'épreuve, fut avertie par la maîtresse des novices de se préparer avec soin à contracter heureusement ses fiançailles avec le Christ. Cette manière de parler aux vierges consacrées à Dieu, lorsqu'elles doivent faire leur profession, est tout à fait familière. La jeune fille qui était d'une grande simplicité, pria instamment le Christ et sa très-sainte Mère, afin de mériter de devenir une épouse digne de lui.

A cette fin, la maîtresse des novices lui avait ordonné de persévérer dans les veilles et la prière. La jeune fille, très-obéissante, exécute les ordres de sa supérieure et, pendant toute la nuit, prosternée à genoux devant une image de la très-sainte Mère de Dieu, elle prie avec ardeur l'Enfant-Jésus que la Vierge portait sur ses bras ; l'Enfant-Jésus, quittant le sein de sa Mère, s'approcha d'elle, lui mit un anneau au doigt et se retira bientôt dans les bras de Marie. Dès que la nuit eut disparu, la maîtresse des novices vint trouver Agnès au lever de l'aurore, et la trouva veillant, et prosternée à genoux et mouillée des larmes que lui avait fait répandre la grande joie d'un don céleste si précieux. Elle lui demande si elle a veillé et s'est recommandée par ses prières au Christ et à la Vierge, sa Mère. Agnès lui répondit :

<sup>1</sup> Chap. XIX.

« Bien certainement, et c'est à mon grand avantage que j'ai obéi à vos ordres ; car l'Enfant-Jésus a quitté le sein de sa Mère, m'a prise pour sa fiancée, et a passé à mon doigt l'anneau que vous voyez, comme gage de son amour éternel. » La maîtresse demeura dans la stupéfaction en voyant ce grand témoignage de l'amour divin accordé à la jeune fille. (Lopez, évêque de Monopoli<sup>1</sup>.)

Cette prérogative de la faveur et de l'amour divins a été accordée aussi à d'autres Sœurs de Saint-Dominique, comme la bienheureuse Osanna de Mantoue, Agnès de Germanie, Stéphanie de Soncina, Catherine Ricci, dont vous pouvez lire les actions racontées par différents auteurs, dans la *Chronique de l'Ordre des Prêcheurs*.

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE DONNE L'ENFANT-JÉSUS A GARDER  
AUX RELIGIEUX DE L'ORDRE DES PRÊCHES.

C'est une grande vérité ce qu'a dit quelqu'un : « Le véritable amour connaît tous les moyens de se montrer. » Nous voyons cela presque à la lettre dans la bienheureuse Vierge qui, non-contente de tant de bienfaits accordés aux personnes de notre Ordre, leur a souvent donné ses délices, son cœur, ses amours, c'est-à-dire Jésus, non-seulement à voir, mais même à embrasser, à baiser et à garder.

C'est sainte Agnès, du mont Politien, qui a joui la première de cette faveur. La veille de l'Assomption, celle-ci ayant prié ardemment la bienheureuse Vierge Marie de lui donner son Fils, l'Enfant-Jésus, non-seulement à voir, mais encore à embrasser et à tenir, la bienveillante Mère y consentit. Je ne parle pas des larmes que cette grande faveur de Marie fit verser à la vierge Agnès. Je ne parle pas des mille baisers qu'elle déposa sur les joues de l'Enfant. Je ne puis pas exprimer ce qu'elle dit alors, ce qu'elle fit et quels furent sa joie et son bonheur. Au cou du petit Enfant était suspendue, par un fil très-fin, une croix d'or. Lorsque l'Enfant demanda à retourner à sa Mère et la Mère à reprendre son Enfant, Agnès le lui rendit avec peine et, pour garder quelque chose de lui, par une pieuse audace,

<sup>1</sup> III<sup>e</sup> Part., liv. VII, chap. LV.

elle détacha la croix d'or de son cou et mérita de la garder. Cette croix existe encore dans l'église où repose intact le corps sacré d'Agnès, d'après le témoignage de Clément VIII, dans la bulle de béatification.

La seconde qui se rendit digne de tant d'amour, c'est la bienheureuse Lucie de Narni qui, âgée de quinze ans à peine, par un bienfait de Dieu, était douée, plus qu'on ne l'est à son âge, de la connaissance des choses divines. Ayant l'habitude de visiter les églises et les autels et de prier beaucoup, elle se rendait souvent dans l'église de Saint-Augustin où elle récitait le rosaire, à genoux, devant la statue de la très-sainte Mère de Dieu portant son Enfant au bras. Un jour, tandis qu'elle priait, elle entendit la voix de la Mère de Dieu sortir de cette statue d'albâtre, et lui dire : « Veux-tu recevoir mon petit Enfant et le porter avec toi ? » Celle-ci consentant et le désirant même vivement, voilà que, ô merveille ! l'image d'albâtre étend les bras et dépose dans ceux de Lucie le petit Enfant qui déjà n'était plus en pierre, mais de chair et vivant. Celle-ci, après avoir reçu ce présent, le porte pleine de joie à la maison, le serre fortement, le couvre de baisers, et la joie l'empêche de mesurer l'étendue de son amour. Des hommes et des femmes, la rencontrant sur les places et pensant qu'elle a volé quelque part cet enfant élégant, et craignant qu'il ne lui tombe des bras, voulaient le lui enlever ; mais c'est en vain qu'ils s'efforcent de le faire. En arrivant à la maison, sa mère ayant les mêmes soupçons que les autres, lui arrache l'Enfant par force. Lucie, consternée, tombe à terre et demeure étendue pendant deux heures comme morte. Revenue à elle-même, elle demande aussitôt le petit Enfant ; on le lui donne, et elle le garde pendant trois jours avec elle dans sa chambre. Pendant ce temps on vit la statue de la Vierge privée de son Fils, jusqu'à ce qu'après trois jours le jeune Enfant revînt miraculeusement dans les bras de sa Mère. (Plodius, *Livre des Miracles de la bienheureuse Vierge* <sup>1</sup>.)

La même faveur fut accordée à la pieuse Sœur Bienvenue, de notre Ordre, le jour de la Nativité du Christ. Tandis qu'elle méditait ce

<sup>1</sup> Deuxième édition, éditée à Rome en l'an 1604.

mystère et qu'elle avait un désir ardent de voir le Christ nouvellement né, la très-sainte Mère de Dieu se montra à elle portant son petit Enfant dans les bras, et le plaça sur le sein de Bienvenue; celle-ci le garda pendant une heure, le couvrant de baisers, comme nous le montrerons plus bas, sur l'autorité d'auteurs dignes de foi, lorsque nous traiterons du mystère de la Nativité.

La bienheureuse Vierge Marie a accordé la même faveur aux bienheureuses Sœurs de notre Ordre : Osanna de Mantoue, Eustochie de Ferrare, Catherine Ricci, Colombe de Rieti, comme nous le dirons plus tard en détail.

Nous ne devons pas passer sous silence sainte Gertrude, sainte religieuse de notre Ordre, qui priant dans le chœur devant une image de la Mère de Dieu, la suppliait avec larmes de lui faire savoir si elle pourrait obtenir le pardon complet de ses péchés et le salut éternel de l'âme. Tandis qu'elle s'appliquait à ces prières, elle vit l'Enfant qui était assis sur les bras de sa Mère tendre vers elle ses petites mains, en lui disant : « Sœur Gertrude, je te jure que tu ne seras jamais abandonnée ni de moi ni de ma Mère; je veux moi-même t'être propice et pardonner tes péchés qui, à partir de ce moment, disparaîtront de ton souvenir. » A ces mots, inondée d'une douceur incroyable, pour conclure une stipulation, elle prit dans sa main la main du Sauveur. Celle-ci, détachée miraculeusement de la statue de l'Enfant, resta dans la main de Gertrude et ne put jamais, par aucun moyen, être rajustée au reste de la statue. Le Frère Conrad Zittard, prieur provincial de la Germanie, affirme avoir vu cette main. Qu'elle soit conservée toujours comme témoignage de la bienveillance divine envers sainte Gertrude. Celle-ci, ornée de toutes les vertus, quitta le trouble de ce monde pour la paix éternelle, en l'an 1246. (Nicolas Jansénius, *Livre des Bienfaits de la Vierge envers l'Ordre des Prêcheurs* <sup>1</sup>.)

<sup>1</sup> Chap. xiv.



LA BIENHEUREUSE VIERGE OBTIENT LES STIGMATES POUR LES  
RELIGIEUX DE L'ORDRE DES PRÊCHEURS.

Ceux qui aiment n'ont qu'un soin, qu'une préoccupation, c'est de combler de biens et de bienfaits ceux qui sont l'objet de leur affection. Ils mettent à cela tant de sollicitude qu'ils leur accordent toujours de nouveaux présents, de nouveaux honneurs, de nouvelles dignités. C'est ce qu'a fait avec profusion notre très-aimable Mère, la Vierge Marie, envers les personnes de notre Ordre. Non-contente de leur accorder tant de bienfaits et de faveurs, comme nous venons de le montrer, elle a encore voulu, autant que la chose pouvait se faire, les rendre semblables à son Fils et les décorer des mêmes ornements. Voyant donc que l'unique but de notre institut était de prêcher partout le nom très-saint du Christ, d'enflammer les autres de son amour, de les porter à l'honorer et à l'imiter, de le reproduire par leur humilité, leur pauvreté et leur patience, de suivre sa croix et sa mort, cette Mère chérie a voulu que plusieurs d'entre nos Frères fussent honorés des cicatrices extérieures de son Fils, qu'ils en ressentissent les douleurs, et qu'ils reproduisissent, autant que possible le Christ patient, puisque tous les prédicateurs doivent dire : « Je suis attaché à la croix avec le Christ. » C'est pourquoi elle a obtenu pour quelques-uns des nôtres les cinq précieuses plaies du Christ, gage magnifique de l'amour divin, et que le Christ, vaincu par les prières de sa Mère, leur accorda et leur imprima, comme un témoignage de sa grande bienveillance.

Le premier des nôtres qui a reçu cette faveur insigne, ce fut Dominique, notre bienheureux fondateur, que Benoîte, pieuse et religieuse femme de Florence, vit revêtue des stigmates du Christ et portant une couronne d'épines sur la tête, lorsqu'il montait à l'autel pour y célébrer les divins mystères. Le Père Thomas du Temple, compagnon de saint Dominique, a recueilli et réuni dans son livre ce qu'il a entendu de la bouche de cette femme. Le bienheureux Alain affirme sous la foi du serment que ce fait lui a été révélé par la sainte Vierge <sup>1</sup>; la chose

<sup>1</sup> Exemple n° du *Rosaire*, chap. LX.

est aussi rapportée par Flaminius et autres. Bien plus, ils racontent que la bienheureuse Catherine de Sienne et quelques autres ont vu le bienheureux Dominique jouissant déjà de la gloire éternelle, revêtu quelquefois des stigmates des plaies sacrées<sup>1</sup>.

Or, Fernandez, dans le prologue du livre *sur le Rosaire*, seconde édition, écrit d'après Alphonse Verner; que quatre ans avant que cette vision eût lieu à Florence, l'existence de ces sacrés stigmates avait été connue et constatée en Espagne. Il ajoute que ce saint patriarche les avait reçus à Ségovie, dans une grotte de notre convent. Ce lieu est resté célèbre jusqu'à nos jours par les pèlerinages des personnes pieuses. Ce fait mémorable et extraordinaire, dont le souvenir s'est transmis par une tradition longue et continue, Verner l'a inscrit dans la grotte elle-même en ces termes : « Compatissant au Seigneur attaché vivant à la croix, et arrosant de larmes ses joues amaigries, sous ce même rocher, consumé tout entier par l'amour de la croix, il ressentit sur tout son corps les stigmates douloureux du Christ. »

La grande modestie de Dominique et sa profonde humilité sont cause qu'il a gardé dans un perpétuel silence ces témoignages de salut si précieux. Il a lui-même demandé au Seigneur et obtenu que ces sacrés stigmates ne fussent pas visibles à tout le monde et connus de la postérité.

Un autre religieux qui a été honoré d'un présent si précieux, c'est le bienheureux Gualter, de notre Ordre. Un jour, dans un convent des Frères récollets, en rappelant vivement à son esprit les cruelles douleurs de la passion du Christ et s'unissant à sa mort, il ressentit dans les mains, dans les pieds et au côté, des tourments si atroces et si intolérables que la force de la douleur lui fit jeter de grands cris. On raconte qu'à ce moment les cinq précieux stigmates du Christ lui ont été imprimés miraculeusement. Les tourments qu'il éprouva jusqu'à son dernier jour aux membres dans lesquels le Christ attaché à la croix reçut cinq plaies, attestent que ces stigmates ont duré tant qu'il a vécu. Les auteurs ne disent pas si ces plaies étaient visibles à tout le monde. Le même Gualter, voulant savoir quel glaive de douleur transperça

<sup>1</sup> Dans Choquet, chap. xviii.

l'âme de la Mère de Dieu, lorsqu'elle se tenait près du Christ mourant sur la croix, sentit comme un glaive pointu qui pénétrait dans son cœur. Il cessa de vivre en l'an du Seigneur 1264. Ce que nous avons dit de lui est raconté par Jérôme Borselli, Séraphin Rozzi, Plodius, Bzowski, à l'an du Seigneur 1265, n° 8.

La même faveur a été accordée à la bienheureuse Hélène de Hongrie, professe du Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Pendant qu'elle contemplait avec ardeur le mystère de la passion du Seigneur, le jour de la fête de Saint-François, elle reçut visiblement les cinq stigmates précieux du Christ à ses mains et au côté droit. Dès qu'elle les eut aperçus, elle s'écria : « O mon Jésus, que ceci n'ait pas lieu ; ô mon Rédempteur, que ceci n'apparaisse pas ! »

Léandre, de Bologne, ont écrit ce fait et après eux Bzowski, à l'année 1270, où il fait un abrégé admirable des actions de cette sainte femme.

Il ne faut pas croire que sainte Catherine de Sienne, cette épouse choisie de Dieu et pleine de dévotion envers la Vierge Marie, n'ait pas eu part à ce bienfait si grand du Ciel. Tant fut grande la jalousie de quelques personnes, d'ailleurs honnêtes, qu'elles n'ont omis aucun moyen pour soustraire à cette vierge sainte l'honneur du bienfait précieux des sacrés stigmates et pour faire disparaître les images qui la représentent avec les stigmates. Elles ont employé mille séductions et mille impostures pour solliciter d'une manière importune le Saint-Siège apostolique par leurs discours, par des libelles, et des machinations secrètes ; elles ont tâché de faire effacer ces stigmates de sainte Catherine, imprimés par le Christ, et de les ensevelir pour toujours dans l'oubli. De sorte que, pour arrêter ces attaques si longues et toujours plus vives contre les images de cette vierge, Clément VIII fut obligé de mettre un frein à la langue des calomniateurs, par un bref qui commence ainsi : *Cum sicut accepimus*, fait à Rome en 1599. Mais comme les ennemis de la Sainte ne rentrèrent point dans le repos, le Souverain-Pontife Urbain VIII, dont l'univers entier admire maintenant le règne, désirant recommander sainte Catherine de Sienne et ses stigmates, fit insérer dans le Bréviaire la fête et l'office de la bienheureuse Vierge sous le rit double, et, afin de fermer la bouche aux

calomniateurs, il ordonna de composer la leçon suivante du second nocturne : « Lorsqu'elle demeurait à Pise, un dimanche, après s'être nourrie du pain céleste, ravie en extase, elle vit le Seigneur crucifié venant à elle avec une grande lumière et cinq rayons partant des cicatrices des blessures du Christ, et descendant aux cinq endroits correspondants de son corps. S'approchant du mystère, elle demanda au Seigneur que ces cicatrices n'apparaissent pas, aussitôt les rayons changèrent leur couleur de sang et prirent une couleur brillante, et, sous la forme d'une lumière pure, elles parvinrent aux pieds, aux mains et au cœur de Catherine. Et telle était la douleur qu'elle ressentait que si Dieu ne l'avait pas amoindrie elle aurait cru mourir bientôt. Le Seigneur dans son amour fit suivre cette grâce d'une autre, c'est qu'elle ressentit la douleur, quoique la blessure eût disparu et que les stigmates sanglants n'apparussent pas. Lorsque la servante du Seigneur eut raconté que la chose s'était passée de la sorte, la piété des fidèles indiqua par des couleurs, dans les images de sainte Catherine, des rayons arrivant aux cinq endroits précités, afin que cette faveur fût représentée visiblement. » Telles sont les paroles du Souverain-Pontife, suprême défenseur de l'innocence et de la vérité, qui permit aussi de peindre les images de cette Vierge avec les cicatrices.

Lorsque cette pernicieuse querelle, soulevée par quelques personnes, plutôt par envie que par amour de la vérité, au sujet des stigmates de sainte Catherine, n'était pas assoupie, le Christ, à la confusion de ses ennemis et sans doute à la prière de sainte Catherine de Sienne, imprima les cinq stigmates précieux de son corps, d'une manière visible à tous les yeux, sur les membres de la bienheureuse Lucie de Narni, sainte religieuse professe du Tiers-Ordre de saint Dominique. Un jour qu'à Viterbe elle pria avec ardeur aux pieds du crucifix, elle obtint du Christ ce qu'elle désirait d'un désir brûlant et immense depuis deux ans, et ce qu'elle avait demandé avec larmes, c'est-à-dire les stigmates ouverts des saintes blessures du Seigneur, pratiquées sur ses mains, ses pieds et son côté. Premièrement, depuis le dernier jour de février jusqu'au dimanche de la Passion, les plaies paraissaient livides avec une légère saillie de chair sous la forme d'un carolin italien; ensuite elles paraissaient

béantes, ensanglantées, et répandaient une bonne odeur. Le démon, jaloux, ne put souffrir cela, et il commença à attaquer l'innocence et la sainteté de cette vierge en faisant proclamer par des méchants que Lucie s'était fait ces blessures par hypocrisie, afin de s'attirer les applaudissements et l'admiration des peuples.

Il circulait des bruits si différents dans le peuple au sujet des stigmates de Lucie, que le Souverain-Pontife chargea d'une enquête des hommes distingués qui devaient examiner la chose avec soin. Il y eut donc, premièrement à Viterbe, une enquête très-exacte faite par l'évêque de la ville et l'inquisiteur Dominique de Gorgon et d'autres juges. Ensuite Lucie subit à Ferrare un examen plus sévère en présence de Hercule, gouverneur de Ferrare; du cardinal Hippolyte d'Este; du récollet Pierre de Trani, évêque de Toloren, suffragant de Ferrare; Nicolas de Marie, évêque d'Atri, et le médecin Bernard de Recanati que le Souverain-Pontife avait envoyé à Ferrare pour ce motif. Celui-ci, ne se fiant pas à ses mains et à ses yeux, composa des eaux-fortes et en lava quelquefois les mains de Lucie, les couvrit de compresses, et pour qu'elle ne pût pas les enlever, il la scella avec le sceau du pontife imprimé sur de la cire et lui ordonna de rester neuf jours dans cet état. Mais, ô constante vérité du bienfait divin envers l'illustre vierge! à l'expiration de ces neuf jours, Lucie se présente de nouveau devant les juges; on brise le sceau qui avait été mis, on délie la cire, on arrache les compresses, et tout le monde constate que les blessures des deux mains n'ont produit aucun pus, n'ont rejeté aucune pourriture et n'ont pas la plus légère trace de mauvaise odeur, n'ont pris aucune autre couleur, mais conservé cette couleur chaste, parfumée et rougie par un sang pur et frais. Toutes ces preuves de la vérité qu'ils venaient d'examiner, les témoins nommés précédemment, qui avaient vu ces blessures de leurs propres yeux, les avaient touchées de leurs propres mains, et dont ils avaient conservé le sang qui s'en échappait sans qu'il entrât nullement en putréfaction, ils les envoyèrent à Rome après avoir recueilli dans des écrits le témoignage public et l'avoir marqué de leurs sceaux, et voulurent qu'elles fussent connues dans tout l'univers. Mais une grande multitude d'hommes et de femmes, surtout parmi les personnages distin-

gués par le sang, et les princes de l'Église non-seulement d'Italie, mais des parties reculées de l'Europe, venait chaque jour pour voir les plaies de Lucie, au point qu'elle ne pouvait presque plus vivre pour elle-même. Comme cependant elle aimait la solitude et le repos, poussant de nouveau des soupirs du fond de son âme, elle supplia ardemment la bienveillance du Christ d'augmenter les douleurs de ces blessures, mais, au nom de son amour pour elle, de guérir et fermer ces stigmates ouverts.

Le Christ, son époux très-aimant, se rendit à ses prières, et quoique Lucie eût gardé pendant sept ans ces blessures béantes, elles commencèrent à guérir peu à peu aux mains et aux pieds, et enfin elles disparurent. Cependant la blessure du côté demeure béante et sanglante. Un peu plus tard, un jour, de cette plaie coula un sang si abondant qu'étant presque épuisée, Lucie demeura sans vie. La bienheureuse Mère de Dieu lui apparut portant sur son sein l'Enfant-Jésus. Alors le petit Enfant toucha le côté de Lucie avec sa petite main, arrêta le sang qui coulait et guérit la blessure, ne laissant qu'une légère cicatrice. Il rendit à Lucie toutes ses forces et toute sa santé, de sorte qu'elle assista depuis aux prières de matines, au grand étonnement des autres Sœurs. Les linges qu'elles avaient imbibés du sang qui coulait de ses stigmates opérèrent, par la vertu divine, divers miracles. (Jacques de Marchena, Plodius, Gaveston, Lopez, dans Choquet.)

Une autre femme vénérable et d'une grande sainteté, la Sœur Blanche, après avoir reçu de grands bienfaits du Ciel, après avoir vu la Mère de Dieu et eu avec elle de doux entretiens, après avoir reçu le don de prophétie, pria ardemment le Christ de lui faire éprouver les douleurs de l'une au moins de ses blessures. Sa prière fut bientôt exaucée, et elle reçut au pied une plaie qui, même plusieurs heures après sa mort, répandait encore du sang. (Jean Lopez <sup>1</sup>.)

Par un miracle non moins grand, la vénérable Sœur Marie Raggi, Grecque de nation, originaire de l'île de Chio et morte en l'an du Seigneur 1600, reçut les sacrés stigmates du Christ. Après de fréquents

<sup>1</sup> III<sup>e</sup> Part., liv. 1<sup>er</sup>, chap. xxiii.

entretiens avec la Vierge, Mère de Dieu, elle obtint du Christ, par l'intercession de Marie, ce présent précieux, c'est-à-dire les stigmates sacrés que plusieurs personnes virent, et un diadème d'épines pressé sur sa tête. (Michel Lot, de Ribera et Jean Saragoza, confesseur de cette Marie.)

Brillèrent aussi, sous le drapeau de saint Dominique, des hommes et des femmes qui, bien que n'ayant pas reçu sur leur corps les stigmates ouverts du Rédempteur, éprouvèrent pourtant des douleurs atroces et sentirent les pointes de la couronne d'épines, dont les marques restèrent gravées sur leurs têtes. Ces personnes peuvent à bon droit être dites stigmatisées ; car dans les stigmates on considère moins la marque extérieure que la douleur du tourment, et jamais aucun Saint n'a demandé à Dieu les stigmates pour le regard des autres ou par vanité, mais pour éprouver de la douleur. Et le Christ, le maître de l'humilité, n'a pas accordé cette faveur à ceux qui l'ont reçue pour une vaine ostentation, mais pour les faire participer à ses tourments, d'autant plus que la plupart, honorés par les marques de ces stigmates sacrés, ont demandé à Dieu avec instance de ne pas les faire paraître.

Parmi eux se présente premièrement Nicolas de Ravenne, de l'Ordre des Prêcheurs. Une fois, prêchant au peuple le Vendredi-Saint sur la Passion du Christ, il avait l'esprit si impressionné par les souffrances de cette passion, il expliquait avec un tel sentiment de douleur ce mystère de notre salut que, lorsqu'il voulut montrer au peuple le Christ déjà attaché à la croix, lui-même s'animant à la mort du Christ, tout son corps fut soulevé en l'air, dans la chaire, les bras étendus, la figure pâle, les mains livides. Il demeura ainsi immobile pendant un temps assez considérable, de sorte qu'on l'aurait dit lui-même mort et attaché à la croix. On n'entendait que ses profonds soupirs, comme si tout son corps était brisé et les fibres de son cœur rompues ; mais on n'aperçut alors sur son corps aucun stigmaté : ce n'est qu'après sa mort, qui arriva quelques années après, que quelques personnes les virent très-distinctement sur ses mains. (Léandre, Ceynes, Jérôme Borselli, Razzi, Plodius.) Notre sainte Brigitte de Hollande, vierge d'une remarquable sainteté, mérita de participer à

cette faveur. On dit que le Christ, Notre-Seigneur, lui apparut et lui imprima les stigmates de ses cinq plaies. (Antoine de Sienne, dans sa *Chronique*, décade 1890.)

Le Christ a daigné accorder la même faveur à la bienheureuse Osanna de Mantoue, qui, désirant éprouver dans son frêle corps les cruels tourments de Jésus crucifié, fut exaucée et ressentit des douleurs si fortes et si atroces qu'elle demeura trois jours privée de tout sentiment, et que ceux qui les virent ne savaient pas si elle était vivante ou non. Quelques années après, le Christ apparut souvent à Osanna et lui fit éprouver les tourments ordinaires de son côté ouvert. Un jour qu'elle ressentait ces douleurs plus fortement qu'à l'ordinaire, elle s'aperçut que la blessure s'ouvrait et devenait béante, c'est pourquoi elle pria ardemment le Christ, son époux, et le supplia avec larmes de ne pas permettre que sa chair s'ouvrît. (Jérôme de Mantoue, François de Ferrare, dans la *Vie de la bienheureuse Osanna*.)

La même faveur fut accordée à la bienheureuse Marie de Saint-Dominique, qui, outre les bienfaits reçus de l'Auteur de toutes choses, ressentait encore des douleurs à la tête, au cœur, aux mains et aux pieds, de la même manière que sainte Catherine de Sienne. Cette vierge a vécu en l'an 1515. (Vincent Justinien, Antistius, *Discussions sur les images de sainte Catherine* <sup>1</sup>.)

La bienheureuse Colombe, sans parler des admirables bienfaits dont Dieu a daigné la combler, reçut, un jour qu'elle priait avec ardeur devant une image du Christ crucifié, des rayons partant des mains, des pieds et du côté du Sauveur. Ces rayons toutefois ne lui causèrent aucune douleur et ne lui imprimèrent aucun stigmate, mais ils allumèrent dans le cœur de la vierge une ardeur dans la piété au-dessus de toute expression, de sorte que chaque fois qu'elle regardait l'image du Christ crucifié, ses entrailles se brisaient presque de douleur. Ce feu d'amour fit naître en elle un grand désir d'éprouver dans son cœur les tourments du Christ, de sorte qu'après avoir souvent demandé cette grâce au Christ, elle ressentit dans ses mains, ses pieds et son côté, d'immenses douleurs qui, bien qu'elle



les desirât et s'en félicitât, la fatiguaient tellement qu'il lui était impossible de se tenir debout.

Mais comme Colombe exerçait quelque charge dans un monastère et que la douleur l'empêchait quelquefois de remplir activement ses fonctions, à force de prières et de larmes elle obtint du Christ que cette douleur fût un peu moins vive, de manière à lui permettre de remplir parfaitement son ministère, mais à la condition qu'elle devînt plus violente le sixième jour de la semaine. (Gaveston, Plodius, Lopez.)

Le même bienfait divin fut accordé à la bienheureuse Stéphanie de Soncina, à Catherine Ricci de Florence, à la bienheureuse Jérôme Carvallo, qui ressentirent pendant longtemps les douleurs des principales plaies du Christ. (Jean Lopez, Séraphin Razzi, Plodius dans Choquet.)

Ce précieux don des stigmates sacrés fut aussi miraculeusement accordé à la bienheureuse Catherine Raconisi, qui, le troisième jour de Pâques, avant midi, contemplait le Christ priant dans le Jardin des oliviers, et tout couvert d'une sueur de sang, et désirait participer à cette agonie. Elle le vit aussitôt beau comme après sa résurrection, couvert d'un manteau d'écarlate, portant un étendard à la main et resplendissant d'une grande lumière, lui parlant avec douceur. Il lui montra les cinq principaux stigmates de son corps, dont elle vit cinq fils couleur de pourpre se diriger vers ses mains, ses pieds et son côté. Ces fils la blessèrent si fortement qu'elle tomba à terre et y demeura quelque temps comme morte à cause de la violence de la douleur.

Rendue à elle-même, elle supplia le Christ avec larmes que ces marques d'un si grand bienfait n'apparussent pas sur son corps, et elle l'obtint enfin. (Jean Pic de La Mirandole, dans sa vie.) Sainte Catherine reçut aussi à cette époque un précieux diadème d'épines qui s'enfonça tellement dans sa chair qu'elle eut autour de la tête un profond sillon parsemé de gouttes de sang caillé. (Pic de La Mirandole, très-familier avec Catherine et l'admirateur de ses vertus, raconte qu'il a vu cela de ses propres yeux.) Cette vierge mourut en l'an du Seigneur 1347.

La bienheureuse Ursule Aquiria, de Valence, fut aussi honorée de ce bienfait divin. En l'année du Seigneur 1592, le jour de Saint-Benoît, s'étant retirée, après la sainte communion, dans une chapelle de l'église des Dominicains, dédiée au très-saint Nom de Jésus, et se livrant tout entière à la méditation, elle vit sainte Catherine de Sienne portant l'image du Crucifié dont la main lui lançait trois clous. Comme elle ignorait ce que cela signifiait, elle pria avec ardeur son époux bien-aimant que les stigmates n'apparussent pas sur son corps, mais de lui faire seulement éprouver des douleurs intérieures, quelque violentes qu'elles fussent. Depuis ce temps elle a ressenti, comme le Christ, des douleurs incroyables aux mains et aux pieds. (Jean Gaveston.)

Notre Sœur Jeanne d'Orvieto a reçu de la main de Dieu un bienfait semblable. Pendant que le Vendredi-Saint elle contemplait le Christ attaché à la croix et souffrant les tourments les plus cruels, elle fut ravie en extase; son corps tomba et s'étendit à terre, ses bras s'allongèrent, ses pieds se superposèrent, sa figure pâlit et, ressemblant ainsi complètement au Christ crucifié, elle demeura dans cette position, non sans miracle, pendant un jour entier, privée complètement de l'usage de ses sens. La même chose lui arrivait tous les Vendredis-Saints pendant dix années de suite, et pendant ces jours elle éprouvait dans sa chair les cruelles douleurs du Christ. Elle ne fut exempte de ces douleurs qu'un seul de ces jours, où elle se trouvait gravement malade. (Raymond de Capoue, Castillon, Séraphin Razzi, Gaveston, dans Choquet, passage précité.) Ce dernier fait aussi mention, d'après Thomas de Cantimpré, de notre Frère Valvandus, qui, ayant coutume de faire souvent sur la poitrine le signe de la croix, mérita d'avoir après sa mort une croix d'or visible sur son corps.

Le même Choquet raconte ce qu'il a entendu dire au Frère Raymond Huldère, à savoir : que celui-ci avait vu à Naples le cœur d'un certain Frère Jean, percé et ouvert d'une blessure béante, comme s'il avait été déchiré par le fer. Ensuite, une ampoule pleine de sang, dans laquelle le cœur de Jean nageait comme s'il était vivant. Ce sang est encore maintenant frais comme s'il venait d'être répandu. Ce Frère est mort il n'y a pas longtemps à Naples, dans notre couvent de la bienheureuse Marie-de-la-Santé.

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE ENRICHIT L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS  
DE SES IMAGES MIRACULEUSES.

Les parents, pour conserver dans le cœur de leurs enfants l'amour que ceux-ci ont pour eux, leur laissent comme souvenir leurs portraits les représentant vivants. La Vierge Marie, Mère de Dieu, a fait la même chose envers l'Ordre des Prêcheurs, auquel elle a laissé de nombreuses images d'elle-même, illustres et miraculeuses. Je serais trop long et trop minutieux, si je voulais parcourir toutes les églises de notre Ordre et examiner toutes les images de la Vierge, qu'on y rencontre religieusement.

J'ai dit les origines et énuméré les miracles qui se rattachent aux images extraordinaires de la Vierge.

Je m'arrête maintenant sur ce point, pour ne pas sembler faire un travail inutile. (Voir la 226<sup>e</sup> Conférence.)

Outre celles que nous avons énumérées ici, on trouve des images de la bienheureuse Vierge dans toutes les églises des Frères prêcheurs; on en voit encore portant la couronne du Rosaire, tantôt sur les autels, tantôt sur les étendards. On peut lire dans des livres écrits à ce sujet combien d'innombrables bienfaits le monde chrétien reçoit de Dieu par le moyen de ces images.

LA BIENHEUREUSE VIERGE FAIT DON A NOS FRÈRES D'UNE IMAGE  
MIRACULEUSE DE NOTRE BIENHEUREUX PÈRE SAINT DOMINIQUE.

Pour prouver davantage aux hommes son amour envers saint Dominique, qui déjà règne avec elle au Ciel dans la gloire, et pour les exciter à l'honorer de plus en plus, la Vierge, Mère de Dieu, a bien voulu, du haut de son trône, envoyer sur la terre une image du Saint, œuvre d'un pinceau céleste et en faire don, dans son extrême bonté, à nos Frères, enfants indignes d'un tel père. Voici brièvement le fait :

Après la fondation en la ville de Soriano, de Calabre, par l'ordre de notre Père Dominique, qui apparut dans une vision à un Frère Vincent, une église fut élevée en son nom l'an du Seigneur 1510. Vingt ans après, en l'année 1530, dans la nuit qui précède le huitième jour

de la Nativité de la Vierge, Mère de Dieu, le sacristain venait d'allumer les cierges pour l'exercice des prières du matin. En descendant les degrés de l'autel, il voit trois femmes extraordinairement belles et admirablement vêtues. Surpris tout d'abord, il court aux portes de l'église, craignant de les avoir laissées ouvertes par négligence cette nuit-là; mais son étonnement redouble en les trouvant toutes fermées. Tandis qu'il est inquiet et embarrassé, une de ces femmes, d'une beauté plus auguste que les autres, l'appelle et lui demande sous quel vocable est cette église et de qui est l'image suspendue au mur. Il répond que l'église est consacrée à saint Dominique et qu'il n'y a du Saint que cette image grossière, œuvre d'une main inhabile qui l'a faite pour l'autel. Celle-ci, alors tirant de son sein une toile roulée : « Puisque vous n'avez dans cette église pas d'autre image de votre maître et fondateur, prenez celle-ci, portez-la au supérieur du couvent et dites-lui de la mettre ici dans une place d'honneur. » Le sacristain va raconter le fait au supérieur et lui remet la toile roulée comme il l'avait reçue. En la déroulant, ils considèrent attentivement cette image, qui les pénètre d'une force secrète, pour en faire l'objet de leur vénération; et elle allume en leurs cœurs les flammes ardentes de la piété. Ils courent aussitôt dans l'église pour remercier ces nobles femmes, mais déjà elles s'étaient retirées dans leur céleste domicile. Après de longues recherches, sans découvrir qui elles étaient, ils font à Dieu leurs plus ferventes prières et lui demandent de leur faire connaître l'origine de cette image ainsi que le mystère qui l'entoure. La nuit suivante, sainte Catherine, vierge et martyre, apparaît à un de nos prêtres qui était venu prier de bonne heure dans l'église et lui explique tout : cette image de saint Dominique n'était pas une œuvre de l'art ni la production du pinceau de quelque habile peintre; elle leur était envoyée du Ciel, c'était la sainte Mère de Dieu elle-même qui l'avait apportée et remise au sacristain; elle et sainte Marie Madeleine lui avaient alors servi de compagnes.

On peut voir, en effet, et bien évidemment, que cette toile n'était pas sortie de la main plus ou moins habile d'un homme. Il arriva que tantôt une grande et éblouissante clarté vint frapper les yeux de ceux qui l'admiraient, tantôt que des artistes, voulant la reproduire, s'é-

taient épouvantés de sa grandeur; leur main tremblant et laissant échapper le pinceau, ils avaient dû renoncer à leur projet. De nombreux miracles s'accomplissent dans cette église à cause du céleste portrait de saint Dominique; il s'y fait un grand concours de peuple et on y voit même la dévotion admirable de princes, de ducs, de marquis et d'autres grands personnages, soit ecclésiastiques, soit séculiers, qui sont soulagés dans les nécessités diverses de la vie, maladies ou dangers, en invoquant le secours de saint Dominique, dont ils ont éprouvé la puissante protection.

On voit là un très-grand nombre de personnes venir, en se traînant sur les genoux, du seuil même de l'église jusqu'aux degrés du grand autel, et baiser le sol tout le long; d'autres, se flageller de la manière la plus cruelle; d'autres, s'approcher, la tête couverte de piquantes épines et s'arrêter ainsi devant l'image vénérée. On voit même des évêques et des grands seigneurs faire, pieds nus, le pèlerinage à cette sainte église de saint Dominique le Thaumaturge, à Soriano.

Quant au tableau, à la figure considérée en elle-même, si vous désirez connaître comment elle est, voici : elle a un peu plus de cinq palmes : la physionomie de saint Dominique est belle, mais surtout vénérable; son visage est un peu allongé, il a le nez aquilin, les cheveux tant soit peu roux, avec une légère teinte de vieillesse; il a le teint blanc et presque pâle, de sorte que son air, en même temps qu'il révèle une rare noblesse, indique aussi un extrême mépris et le complet détachement de soi-même. La sérénité de ses traits fait naître le contentement en ceux qui le regardent, mais sa pâleur et sa maigreur effrayent et excitent à la pénitence; ses vêtements tombent jusqu'aux talons; il a les pieds chaussés de souliers noirs; il tient un livre dans sa main droite, un lis dans sa main gauche, qui représentent : l'un, sa science éminente, l'autre, sa chasteté virginale. Tel est le présent que la générosité de la Mère de Dieu nous a apporté du Ciel, et ainsi a-t-elle voulu honorer sur la terre son fils préféré, Dominique, sur cette image du Saint. (Voir ce qu'écrit longuement Silvestre de Frangipane, dans son livre à ce sujet, publié l'an du Seigneur 1622.)

LA BIENHEUREUSE VIERGE SALUE A SON TOUR LES PRÊCHEURS, CHANTANT LE SALVE, REGINA; ELLE LES EMBRASSE, LES BÉNIT, LEUR, DONNE D'AUTRES TÉMOIGNAGES DE SON AMOUR PARTICULIER ET ENTOURE CE CANTIQUE DE PRODIGES.

Quant à l'auteur de ce beau et délicieux cantique, à l'usage quotidien qu'on en fait dans l'Ordre des Prêcheurs, à son explication paraphrastique et à plusieurs faits miraculeux qui s'y rattachent, nous en parlerons ailleurs en traitant des antiennes que l'Église a coutume de chanter en l'honneur de la très-sainte Vierge; je ne veux citer à présent que des miracles dus à cette admirable antienne et quelques témoignages de l'amour tout particulier de la sainte Vierge pour nos Frères chantant ce cantique.

Gérard de Limoges, dans la 1<sup>re</sup> partie, chapitre VII, du *Livre du bienheureux Jourdain*, publié sur les commencements de l'Ordre, raconte ceci à lui rapporté par un homme de bonne foi et de vie intègre : il avait vu souvent, quand nos religieux chantaient cette antienne et qu'ils en étaient à ces paroles : *Eia ergo, advocata nostra*, etc., il avait vu la bienheureuse Mère de Dieu elle-même tomber aux pieds de son Fils et lui adresser ses supplications pour l'extension et la durée de leur Ordre.

Dans le même chapitre, Gérard s'exprime ainsi : « L'affluence populaire, la dévotion du clergé, les pieux soupirs, les douces larmes et de merveilleuses visions indiquent combien cette procession était agréable à Dieu et à sa divine Mère. En effet, plusieurs témoins ont dit avoir vu ceci : la sainte Vierge elle-même, quand les Frères étaient venus à son autel, descendait du Ciel avec une suite nombreuse de citoyens célestes, et, quand ils l'invoquaient par cette parole : *O dulcis Virgo Maria*, elle s'inclinait vers eux pour les bénir; enfin, quand ils s'étaient retirés, elle remontait vers le Ciel. Il ajoute ceci peu après :

Il y eut à Marseille une femme pieuse, d'origine lombarde, qui, assistant un jour aux complies des Frères, fut pénétrée d'une dévotion particulière dès les premiers mots de la touchante antienne *Salve, Regina*. Elle fut ravie en esprit et vit quatre merveilles qui doivent

nous remplir d'amour. Elle vit la Reine de miséricorde elle-même, alors que les Frères disaient ces mots : *Et spes nostra, salve*, leur rendre doucement le salut, et à ces paroles : *Eia ergo, advocata nostra*, s'agenouiller devant son Fils et prier pour eux ; et quand ils ajoutèrent : *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte*, elle la vit tourner vers les Frères son regard doux et riant ; enfin, quand ils chantaient : *Et Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostende*, elle la vit portant dans ses bras son Fils encore enfant, et le montrant à tous et à chacun avec une grande expression de joie. Tous ces détails merveilleux, cette femme les énuméra soigneusement et à travers ses larmes à son confesseur et à un Frère plein d'expérience et d'une grande discrétion, quoique simple laïque. Le même auteur raconte ceci à la fin du chapitre.

En Angleterre, un Frère, atteint d'une grave infirmité et ne voulant pas s'absenter des complies du couvent, chantait avec les autres, comme il pouvait, le *Salve, Regina*. A ce mot : *Misericordiæ*, il priait avec componction sa Souveraine de lui faire éprouver sa miséricorde au sujet de son infirmité, et aussitôt, ravi en esprit, il la voit lui montrant son Fils tout sanglant comme sur la croix, et lui disant : « Regarde comme il a souffert pour toi, et ne sois pas pusillanime quand tu souffres. » Et le Frère, se retirant et se sentant guéri, rendit grâces solennellement à Dieu et à la Mère de miséricorde ; il écrivit ensuite cela confidentiellement au supérieur de l'Ordre. Le Frère Segerte, qui se distingua par sa vie, sa science et sa réputation, lecteur à l'université de Cambridge, rapporta ce prodige dont fut témoin une personne digne d'être crue : elle voyait un globe de lumière descendre du ciel sur la tête des Frères, pendant qu'ils chantaient pieusement, après complies, l'antienne de la sainte Vierge.

Aux environs de la maison de Prouille, un couvent de femmes de l'Ordre des Prêcheurs fondé par saint Dominique à dix milles de Toulouse, venait d'éclater un orage effroyable, et la grêle détruisait les semailles. Les religieuses, effrayées par les éclairs, entrent dans la chapelle et chantent avec la plus ardente dévotion le *Salve, Regina* ; elles prient la Mère de miséricorde de les conserver par son amour, elles et les terres dont elles tiraient leur subsistance. O merveilleux

prodige dû à Celui qui commande aux vents et change les éclairs en pluie ! tandis que non-seulement dans les alentours, mais presque jusqu'à une portée de baliste, toutes les semailles sont écrasées et les vignes détruites par la grêle, tout ce qui appartenait aux religieuses demeure, par la grâce de Dieu et le secours de la sainte Vierge, entièrement sauf et intact.

La bienheureuse Bienvenue, avant de faire partie de l'Ordre des Prêcheurs, allait deux fois par jour dans leur église : le matin d'abord, pour assister au saint sacrifice de la messe, et le soir, pour entendre chanter par les Frères ce suave cantique. Un jour, et l'on célébrait la fête même de saint Dominique, elle était là priant plus dévotement ; pendant que les Frères venaient du chœur, selon l'usage, dans la grande église pour le chant du *Salve, Regina*, elle vit en esprit, dans la file de la procession, le bienheureux Père Dominique sortant ensemble avec les Frères et tenant la place du prieur alors absent, qui était le Frère Gérard de Barbaran. Elle le vit ensuite, en même temps que le semainier, aspergeant les Frères de l'eau bénite, les embrassant un à un et retournant après à la place du prieur. Ceci se passa à Fréjus, où naquit et fut élevée la bienheureuse Bienvenue.

Au même endroit, un autre jour, cette bienheureuse, assistant dans l'église au chant du *Salve, Regina*, que nos religieux disent après complies, aperçut la très-sainte Mère de Dieu tenant également la place du prieur, et elle la vit suivre le semainier, s'incliner devant chaque Frère en particulier, et enfin, tous étant rentrés dans le chœur, alors remonter vers le Ciel.

Une troisième fois, elle vit la Mère de Dieu se tenant au milieu des acolytes, le visage tourné vers nos Frères qui chantaient le *Salve, Regina*. Au moment où ils étaient à ces mots : *Et Jesum benedictum fructum ventris tui*, elle et Jésus, son Fils, qu'elle portait dans ses bras, la main tendue en avant, bénissaient tous deux les Frères en faisant sur eux le signe de la croix. (Plodius, dans son ouvrage sur la Famille de saint Dominique <sup>1</sup>.)

La bienheureuse Catherine Ricci, un jour que nos Sœurs, dans le

<sup>1</sup> Liv. II, chap. LXV.



couvent de Saint-Vincent, à Florence, que l'on nomme *du Pré*, chantaient, selon l'usage et le règlement de notre Ordre, le cantique du *Salve, Regina*, elle vit Marie présentant à chaque religieux à son tour, pour l'embrasser, le Christ ayant la figure d'un mort, enveloppé d'un suaire, et en même temps elle vit un Ange qui offrait à chacun, pour la baiser, l'image de la sainte croix. (Dans Plodius, livre IV *des Hommes illustres de l'Ordre des Prêcheurs*, seconde édition.)

La bienheureuse Marie Raggi, l'an du Seigneur 1598, le 7 du mois de mai, assistant dans notre église au chant du *Salve, Regina*, vit la très-sainte Vierge sous les dehors de la splendeur et de la majesté royales, marchant entourée d'une escorte de Bienheureux et de vierges de l'Ordre des Prêcheurs, donnant à chacun des Frères des témoignages de son amour, et leur promettant son appui. (Michel Lot<sup>1</sup>, Jean Saragoza<sup>2</sup>.) Voir plus loin d'autres prodiges et faits miraculeux relatifs à cet admirable cantique, là où il en est traité spécialement.

LA SAINTE VIERGE OBTIENT QUE LE SAINT-ESPRIT APPARAISSE  
VISIBLEMENT AUX FRÈRES PRÊCHEURS.

L'an 1263, nos religieux tenaient à Montpellier le chapitre général; Marie de Charascone, sœur du pape Clément IV, dame vénérable et très-pieuse, vint à Montpellier, désirant voir cette illustre réunion de saints personnages, et elle pria pour que le Seigneur envoyât son Esprit aux Frères assemblés en chapitre et pour que Marie, la Mère de miséricorde, les visitât avec bonté. Or, le jour même de la Pentecôte, on célébrait l'office dans notre église; elle était là prosternée, tout entière à son oraison, et elle priait afin que Dieu par son Esprit-Saint éclairât de sa lumière tous ces Frères réunis en son nom, dont plusieurs eurent tant à parcourir le monde. Tandis qu'elle prie, au moment où le chantre entonne dans le chœur l'hymne *Veni, Creator Spiritus*, elle voit une grande flamme descendre d'en haut, qui enveloppe tout le chœur jusqu'à la fin du chant de l'hymne. Ayant considéré le prodige qui frappait ses regards, sans en rien dire à personne ni sans l'attribuer à ses propres mérites, elle rendit grâces à Dieu de ce

<sup>1</sup> Liv. II, chap. VIII. — <sup>2</sup> Liv. III, chap. V.

que, comme il fortifia les premiers prédicateurs du monde, les Apôtres, par la présence visible du Saint-Esprit, sous la forme de langues de feu, il étendit aussi la même grâce aux prédicateurs de notre époque. C'est rapporté par Guido Fulcodius, évêque de Narbonne, et ensuite par Clément IV, Pontife de Rome, dans une lettre donnée à nos Frères, l'an 1265, qui se trouve transcrite d'un bout à l'autre <sup>1</sup>.

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE APPREND AUX FRÈRES PRÊCHEURS A RÉCITER SON OFFICE; ELLE LES EXHORTE A CETTE PRATIQUE ET LE RÉCITE ELLE-MÊME AVEC UN NOVICE.

Le saint Ordre des Prêcheurs, dans son amour pour la très-bienheureuse Vierge, dès son origine, récita chaque jour l'office de la Vierge et il le place avant les Heures du grand office, excepté les complies qui sont placées après, à cause du chant à y joindre du *Salve, Regina*, qui est ensuite ajouté et chanté solennellement.

Donc, dans le premier rit de notre Ordre, nous avons eu à matines cette invocation commune à toute l'Église, *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum*. Pendant que les Frères le récitaient, la Vierge leur apparut : « Ce n'est pas ainsi, mes Frères, ce n'est pas ainsi, leur dit-elle, mais venez, adorons le Roi-Fils de la Vierge. » Cet invitoire, l'Ordre entier l'a gardé jusqu'à nos jours. Pour attester cela, il y a la *Petite chronique* de l'Ordre, et Antoine de Sienne, dans sa *Chronique*.

En outre, une autre fois, nos Frères récitaient dans le dortoir l'office du matin de la sainte Vierge, selon la coutume de l'Ordre. La Vierge bienheureuse apparut à un saint religieux d'une vie plus régulière; elle avait avec elle deux saintes femmes, qui exhortèrent et encouragèrent nos Frères par ces mots : « Allons, allons, du courage, hommes vaillants ! » (Rapporté par Jean Lopez <sup>2</sup>.)

Il est dit dans le même auteur que la Mère de Dieu se présenta à un novice et récita avec lui les prières de l'office du matin. J'ai raconté plus haut de quelle manière la bienheureuse Vierge, par la pratique de ces Heures, appela à notre Ordre le bienheureux Gonsalve. (Voir ce passage dans la Conférence.)

<sup>1</sup> Choquet, chap. xvi. — <sup>2</sup> Liv. VII, chap. vii.

**LA BIENHEUREUSE VIERGE SE SERT DES DOMINICAINS  
POUR PROPAGER SON ROSAIRE.**

Ce sujet sera longuement traité plus bas, dans l'explication du verset *Rosa mystica*, où nous parlerons de l'origine du Rosaire, de son auteur, de l'état, des progrès et du renouvellement de cette dévotion.

**LA SAINTE VIERGE REND MERVEILLEUSEMENT EFFICACES  
LES PRÉDICATIONS DES DOMINICAINS.**

Tout le monde chrétien sait quelle abondante moisson d'âmes, de nos jours, les Frères prêcheurs récoltent pour le Ciel, et quelle autre ils préparent dans l'avenir. Et parmi eux quels fruits ne recueillit pas, de ses prédications, notre premier chef saint Dominique ! Nous le montrerons ci-après en parlant de l'institution du Rosaire.

Celui qui se rendit par ses prédications le plus célèbre après saint Dominique, principalement dans les pays du nord, fut saint Hyacinthe Odrovaze, que notre bienheureux Père commun inscrivit lui-même dans l'Ordre. Avec l'appui de la Mère de Dieu, à qui il était dévot jusqu'à l'excès, ce religieux ayant parcouru presque toutes les régions septentrionales et celles de l'est, les éclaira des précieuses lumières de la science et de la sainteté, et il importa dans ces pays les croyances de la vraie religion, qui n'étaient pas même connues à Dantzick et à Kœnigsberg. Il ne fit pas moins de bien en Russie, par la conversion des Païens et des schismatiques, soit quand il y vint comme envoyé du grand pape Grégoire IX, soit quand il se voua tout entier, avec les Frères prêcheurs, à convertir les schismatiques à l'unité de l'Église. Venant à Halicie, il soumit au vœu formel de chasteté les époux royaux Colomanus et Salomé et leur apprit à obéir au Souverain-Pontife. A Léopol, à Kiew, il travailla quatre années entières à unir les Russes à l'Église romaine, et il établit dans ces villes et dans d'autres de la Russie des colons de la religion des Prêcheurs. De là, s'en allant chez les Cumans, les Scythes et les Moscovites, il y retira de la prédication de l'Évangile de grands fruits pour les âmes, et il rendit ces bords illustres par la sainteté de ses œuvres et la gloire de ses miracles ; dans le nombre on cite comme un des plus remarquables le passage qu'il fit à

piéd sec dans le fleuve si rapide du Borysthène. Dans les mêmes provinces, à cette époque, se distinguèrent les évêques de l'Ordre des Prêcheurs, le bienheureux Gérard, premier évêque des Russes; le bienheureux Vitus, premier évêque des Lithuaniens; le bienheureux Meynard, premier évêque des Livoniens. (Bzowski, à l'année 1233.)

Avec l'aide de la sainte Vierge, nos Frères ne s'arrêtèrent pas dans une œuvre si sainte; en effet, pendant un grand nombre d'années, ils portèrent dans ces pays les paroles du salut en chassant le culte des démons, en faisant disparaître les rites profanes, et, par le gain des âmes, ils recueillirent les fruits nombreux et abondants de l'Évangile. C'est alors que se forma, sous l'autorité du grand pape Jean XXII, cette société de Frères voyageurs, appartenant à l'Ordre qui avait pour mission de prêcher l'Évangile dans les provinces; on ne connaît pas le terme de leurs voyages, puisqu'ils pénétrèrent en Perse et jusque dans les contrées les plus éloignées, et qu'ils parcoururent presque tout l'Orient. (A leur sujet, voir Bzowski à l'année 1325, n° 41.) Je crois que c'est à eux que fut adressée cette lettre particulière de Nicolas IV, l'an 1299, dans laquelle, les saluant, il leur dit: « Ames fils bien-aimés, Frères de l'Ordre des Prêcheurs, partant pour les pays des Sarrasins, des Païens, des Grecs, des Bulgares, des Cumans, des Valaques, en quelque lieu qu'ils soient, des Éthiopiens, des Syriens, des Ibères, des Azares, des Goths, des Russes, des Jacobites, des Nubiens, des Nestoriens, des Géorgiens, des Arméniens, des Indiens, des Tartares, des Hongrois de la grande Hongrie, des Chrétiens captifs chez les Tartares et des autres nations étrangères de l'Orient qui n'ont pas la communion de la sainte Église romaine, salut et bénédiction apostolique. » Voilà donc à quelles extrémités de l'univers s'étaient dispersés les Frères de l'Ordre des Prêcheurs avec la protection de la Mère de Dieu! Il n'est pas facile de compter quels fruits ils rapportèrent de cette abondante et si universelle semence de la parole de Dieu. Mais le Frère Benoît, qui était à la tête des autres, écrivant au maître général (on a encore ces lettres), raconte que plusieurs milliers d'hommes, non-seulement du peuple, mais aussi de la première noblesse, reçurent le baptême.

Les Frères de l'Ordre des Prêcheurs rendirent de grands services

par la conversion des Tartares à la vraie foi. Du Concile de Lyon, Innocent IV envoya au roi des Tartares quatre Frères prêcheurs et trois de l'Ordre des mineurs, espérant, par quelque moyen, imprégner cette nation barbare de la piété chrétienne. Anselme, Alexandre, Simon, Albert, étaient les noms des Frères prêcheurs. Les Frères mineurs s'appelaient Jean de Plano, Carpin et Benoît. Bien qu'ils n'eussent pénétré qu'avec grande difficulté dans le pays des Barbares et que, dès leur arrivée même, ils eussent rencontré de nombreux obstacles à la prédication de l'Évangile, ils les surmontèrent tous cependant et, après avoir enduré de cruelles fatigues, ils convertirent au Christ d'innombrables Païens. (Dans Arnobe <sup>1</sup>, saint Antonin <sup>2</sup>, Vincent de Beauvais <sup>3</sup>.) Dans ce dernier auteur <sup>4</sup>, au sujet de Louis, roi de France, qui, dans la suite, fut mis au rang des Saints, et lequel avait traversé l'île de Chypre pour porter la guerre aux Sarrasins, en Syrie, nous lisons ce qui suit : « L'an 1248, depuis la naissance de Jésus-Christ, de la part d'un grand personnage nommé Erchaltay, de la nation des Tartares, des envoyés vinrent au roi Louis, résidant à Nicosie et lui remirent des lettres annonçant que le grand roi des Tartares, appelé Cham, s'était fait Chrétien par la grâce de Dieu, et qu'avec de nombreux seigneurs, la plus grande partie de son peuple et de l'armée avait reçu le saint baptême. Ce nommé Erchaltay avait lui-même embrassé la foi depuis quelques années; il était envoyé par le roi Cham avec une grande multitude de guerriers, et son intention était d'étendre et de fortifier la foi chrétienne, de travailler au bien et à la délivrance de tous les adorateurs de la Croix; enfin, de combattre tous ses ennemis. (Cité dans Vincent de Beauvais.)

Abraham Bzowski écrit, à l'année 1241, que telle fut l'occasion de la conversion des Tartares. Ils avaient porté leurs ravages, comme nous l'avons dit, en Pologne, en Moravie et dans la Hongrie. Tandis qu'ils assiégeaient la ville de Wratislaw, en Silésie, ils furent témoins d'un grand prodige céleste. Il y avait dans la ville le bienheureux Ceslaw Odrovaze, de l'Ordre des Prêcheurs, et, par ses larmes et

<sup>1</sup> Liv. VII. — <sup>2</sup> Pag. 3, tit. XIX, chap. v. — <sup>3</sup> Liv. XIII, chap. xix. — <sup>4</sup> Liv. XXXI<sup>e</sup> chap. xc.

ses prières, il implorait la miséricorde divine d'éloigner le danger présent. Voilà qu'une colonne de feu apparaît miraculeusement et éclaire d'une grande et terrible clarté le camp où sont retranchés des Tartares assiégeant la ville et aussi tout le territoire. En ce moment-là, on avait vu le saint homme prier devant la colonne de feu, disaient les uns; les autres avaient aperçu un globe enflammé sur sa tête; d'autres avaient appris, après s'être informés, qu'il jetait lui-même des globes de feu dans le camp des Tartares. Terrifiés de ce prodige, sans hésiter, ils levèrent le siège, et un très-grand nombre, reconnaissant d'une manière certaine la vertu divine, se rendirent à Jésus-Christ avec leur roi, animé de la meilleure volonté, et ils s'abandonnèrent aux Frères prêcheurs pour les instruire. Venus ensuite au Concile de Lyon, ils furent baptisés par Innocent IV, au témoignage de Blondus, quoique d'autres, s'appuyant sur Génébrard, dans les *Chroniques*, veulent que ce baptême ait eu lieu dans un autre Concile de Lyon, sous Grégoire X. Donc, une fois baptisés, ils demandèrent à Innocent IV de porter le flambeau de l'Évangile à ces Païens plongés dans les ténèbres de l'erreur. Le pape confia cette province aux Frères prêcheurs et mineurs nommés ci-dessus. Parmi eux, le Frère Anselme, déjà illustre par la conversion des Tartares, suivi des Frères mineurs Jean et Benoît, pénétra dans le fond de la Perse, et là, s'acquittant de leur sainte mission, après avoir souffert de nombreuses tortures, ils sanctionnèrent de leur sang la foi chrétienne. (Dans Bzowski, à l'endroit cité.) C'est ainsi que les Frères prêcheurs faisaient fructifier leur parole parmi les nations, avec la coopération du Seigneur qui la fortifiait et le secours de la très-sainte Vierge, d'après les preuves suivantes.

Après saint Hyacinthe et sa lignée, qui s'étendit en tout sens dans nos pays du nord, Jean Vincent, homme d'une admirable sainteté, se fit remarquer en Italie par sa grande réputation d'éloquence; au témoignage de Thomas de Cantimpré<sup>1</sup>, il se rendit si illustre par ses miracles qu'on ne le croit sur ce point inférieur à aucun des Saints d'autrefois. Pendant ses prédications, la guerre avait lieu entre la

<sup>1</sup> Liv. II des *Abeilles*, chap. VII, n° 3.

république de Vérone et le comte Richard de Saint-Boniface. Son autorité était si grande que, dans une réunion au sujet de la paix qu'il tint près de Vérone, en plein champ, il eut sous ses yeux trois cent mille hommes qui venaient l'écouter, et il s'y trouvait le patriarche d'Aquilée et cinq évêques, ceux de Brescia, de Vérone, de Mantoue, de Vicence et de Trévis. Grâce à la protection de la Mère de Dieu, il reçut d'en haut une si grande énergie de parole qu'à la suite de son discours un grand nombre de ses auditeurs, qui étaient divisés par des haines mortelles, se rapprochèrent à l'envi dans de mutuels embrassements. Ce ne fut pas sans un grand miracle qu'il délivra ensuite Vérone elle-même et son territoire du fléau des Manichéens. Il y a sur lui les écrits de Thomas Malvenda<sup>1</sup>.

Saint Pierre de Vérone, martyr, s'offre à notre admiration pour avoir reçu les mêmes faveurs du Ciel, grâce à l'intervention de la Vierge-Mère. Il prêchait avec une telle efficacité la parole de Dieu en Lombardie, en Toscane, dans la Romagne et les Marches d'Ancone, qu'on venait en foule innombrable des villes et des camps, avec des étendards et des trompettes sonnantes, et que, pour pouvoir l'entendre, on retenait à l'avance des places favorables. En l'écoutant, un grand nombre abjuraient des hérésies; la plupart, se pardonnant les injures, mettaient fin à leurs discordes et à leurs inimitiés; d'autres, encore plus nombreux, confessant leurs péchés, se disposaient à faire pénitence. (Thomas Lantini, dans la *Vie de saint Pierre, martyr*.)

Le bienheureux Nicolas de Juvenatio, de la Pouille, puisa aussi dans le sein de Marie une énergie puissante pour prêcher la parole divine. Il fut si entraînant dans ses prédications qu'il enflamma pour l'amour de Dieu, le goût de la vertu, l'horreur des crimes, le culte de la très-sainte Vierge, non pas seulement les hommes, mais que, au nom du Christ, il attira même les petits oiseaux à entendre la parole de Dieu. Il prêchait un jour à Brescia et il voyait dans l'auditoire deux jeunes gens impudents et libertins, qui, par des gestes et des signes déshonnêtes, excitaient d'autres personnes au mal; tout à coup il fait éclater ce cri : « Dieu éternel, puisque les hommes mépri-

<sup>1</sup> L'an 1233, du chap. x au chap. xv.

sent vos paroles et écoutent volontiers des choses profanes, envoyez-moi les oiseaux qui sont privés de raison, et qu'eux entendent la parole de Dieu. » O prodige merveilleux ! tous les oiseaux qui se trouvaient autour de la ville accourent aussitôt en multitude innombrable, et ils se tenaient tranquilles comme pour écouter dans le plus grand silence l'homme qui parlait. Ces jeunes libertins, frappés de ce prodige, et tous les auditeurs ravis d'étonnement, s'en allèrent prêchant Dieu admirable dans ses Saints. (Michel Plodius <sup>1</sup> et Thomas Malvenda, dans Choquet<sup>2</sup>.)

Toujours par la faveur de la Mère de Dieu, avec laquelle il parut avoir un entretien, élevé auprès d'elle dans les airs, le bienheureux Venturin, de Bergame, excella à un tel degré dans le don apostolique de prêcher que les peuples accouraient de toutes parts à ses prédications comme à des oracles. Nous lisons dans les auteurs qu'il eut parfois dans son assemblée jusqu'à quarante mille, quelquefois au-dessus de cinquante mille auditeurs. Annonçant la parole de Dieu en Italie, il influençait le peuple de ce pays au point de le plier à sa propre volonté. Il avait le désir de faire déclarer une sainte guerre aux Sarrasins et d'arracher au joug de ces Barbares la Terre-Sainte, patrie sacrée de Notre-Seigneur et Sauveur, de la Vierge Marie, illustrée et bénie par la conception, la naissance, l'enseignement, les miracles, le supplice, la croix, la mort de Jésus-Christ et par son glorieux triomphe. Dans ce but, rien qu'en Italie, par ses prédications, il appela aux armes contre les Sarrasins cinquante mille hommes. A la parole de Venturin, des orgueilleux en vinrent sur eux-mêmes à des sentiments humbles et modestes ; des usuriers se mirent à restituer leurs biens mal acquis ; des courtisanes quittèrent leurs maisons de prostitution ; des criminels, des homicides et d'autres hommes corrompus, se jetant d'eux-mêmes la corde au cou, vinrent demander à Dieu le pardon de leurs fautes. Ne se convertissaient pas seulement ceux qui assistaient à ses discours, ou qui étaient témoins oculaires des prodiges qu'il accomplissait surnaturellement, mais sa renommée, la sainteté de sa vie, la croyance en ses miracles ramenaient à une meilleure

<sup>1</sup> *Des Hommes illustres*, liv. 1<sup>er</sup>. — <sup>2</sup> Chap. xvii.



conduite ceux-là même qui vivaient au loin dans d'autres villes et provinces. (Michel Plodius <sup>1</sup>.)

Aussi, en Allemagne, parmi un grand nombre qui excellèrent dans la gloire de la prédication, on vit briller notre Jean Taulère, formé par la sainte Vierge à une telle science et à une si grande piété que dans ses discours il ne semblait plus être lui-même, mais plutôt une sorte de prophète Élie revivant. En effet, il accusait avec une telle vigueur les mœurs dissolues de quelques hommes et principalement de certains efféminés d'origine plus illustre, que nos Pères craignaient de le voir soulever, contre nous et nos couvents, les grands et les villes de l'Allemagne; ils songeaient sérieusement à lui interdire de prêcher et à le faire partir de la province, mais le sénat de Cologne fit abandonner ce projet et obtint qu'on garderait Taulère, et que les nôtres lui permettraient de prêcher comme il avait commencé et, selon l'inspiration divine, de s'élever contre les crimes et de détruire les fléaux de l'État.

Il me faudrait remplir le volume, si je voulais compter tous ceux de l'Ordre des Prêcheurs qui, avec le secours de la Vierge Mère, s'illustrèrent par les grands prodiges de leurs prédications. Plus loin, dans l'explication du verset *Rosa mystica*, où je traite des fruits que le Rosaire a valu à l'Église, j'énumère brièvement quelques hommes de notre Ordre, soit théologiens, soit prédicateurs, qui furent doués de science, d'éloquence, d'une érudition prodigieuse et de la gloire plus rare de la vertu. (Voir à cet endroit.) Nous devons maintenant nous hâter sur notre sujet.

Mais ce serait une faute, en traitant ce sujet-là, de passer sous silence saint Vincent Ferrier qui, pendant trente-sept années entières, prêcha avec tant de zèle et une soif si ardente du salut de tous qu'on aurait cru entendre saint Paul ressuscité. Fréquentes et sévères étaient les réprimandes qu'il adressait au crime, rigoureuses étaient les menaces qu'il faisait du jugement de Dieu, quand il lançait son cri habituel : « Craignez Dieu et rendez-lui honneur, parce que l'heure de son jugement approche. » A ces paroles, les hommes criminels et

<sup>1</sup> *Des Hommes illustres de l'Ordre des prêcheurs*, liv. II, et de *la Famille de saint Dominique, en Italie*, liv. II.

de vie perdue, épouvantés, confessaient publiquement leurs crimes les plus secrets et les plus graves. Pour l'entendre, les peuples accouraient à lui non pas seulement dans les cités, dans les villes et dans les bourgades, mais on le suivait même dans les déserts, au point qu'on compta dans son auditoire jusqu'à quatre-vingt mille hommes. Quand il s'approchait des villes, les rois, les princes, les gouverneurs, les évêques eux-mêmes venaient à sa rencontre. Si, arrivé dans quelque cité, il avait à parler en public, les travailleurs cessaient leur ouvrage, laissaient leurs ateliers, les écoles se fermaient, et cela pour qu'il fût permis à chacun d'assister à ses discours. Invité par les rois d'Aragon, de Castille, de France, d'Angleterre à venir dans leurs royaumes, appelé même à Grenade par le roi qui était Mahométan, il s'y rendit avec la permission du Souverain-Pontife, et là ses paroles produisirent un grand bien dans les âmes. Il parcourut toutes les Espagnes, les îles Baléares, la France, plusieurs provinces de l'Italie, l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, la Belgique, et, dans tous ces pays, il convertit à la foi du Christ vingt-cinq mille Juifs et huit mille Maures.

Il amena à faire sérieusement pénitence plus de cent mille personnes vivant dans l'infamie et dans le crime, à savoir : des voleurs, des usuriers, des homicides, des adultères, des courtisanes. Quand il parlait de la pauvreté évangélique, un grand nombre, laissant leurs biens et les donnant aux indigents, suivirent son exemple et voulurent être pauvres comme lui. De nombreux membres du clergé, renonçant à leurs bénéfices et dignités ecclésiastiques, se joignirent à lui et échangeaient leur existence séculière contre la pauvreté des religieux. Il avait une telle vigueur et une si puissante énergie de parole que, prêchant un jour à Toulouse devant une assemblée compacte, il avait à peine exprimé une de ses grandes pensées, que tous ses auditeurs se jetèrent par terre comme frappés de la foudre, et restèrent immobiles comme des morts. Mais voici ce qui était le plus surprenant dans les prédications de cet illustre personnage : quoique parlant en espagnol, les divers peuples, soit les Gaulois, les Italiens, les Belges, les Anglais, les Maures, les Bretons, le comprenaient parfaitement. Et c'était avec une grande surprise que les habitants des contrées les plus proches, comme ceux des plus éloignées s'apercevaient saisir le sens-

de ses paroles. (Pierre Rauzanus, dans *sa Vie*, Surius, Plodius, Lopez<sup>1</sup>.)

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE ILLUSTRE L'ORDRE DES PRÊCHEURS  
DU SANG DE NOMBREUX MARTYRS.

Il faut avouer que notre Ordre, par le patronage de la Vierge, Mère de Dieu, regarda comme un grand bienfait d'avoir de nombreux martyrs qui arrosèrent de leur sang la foi implantée par eux-mêmes chez les différents peuples. D'abord, dès l'époque où commença l'Ordre des Prêcheurs, je lis dans Antoine de Sienne, *Chronique* (décade 1), et dans Léandre, *sur les Hommes illustres de l'Ordre des Prêcheurs*, que plus de deux cent soixante-cinq religieux méritèrent la palme du martyre. Six d'entre eux, décapités à Toulouse, portèrent eux-mêmes leur tête dans les mains à travers la ville jusqu'à l'église des Prêcheurs, et là se firent enterrer. Le bienheureux Bérenger de Cracovie, nommé évêque, fut percé d'une lance dans le côté droit pour avoir porté la foi du Christ chez des Païens ; le bienheureux Bernard, archevêque d'Halicie, fut coupé en deux par les Scythes, et ses membres jetés au feu ; le bienheureux Adrien, maître de l'Ordre, ainsi que trente-six de ses Frères, furent attachés à des poteaux par ces mêmes ennemis du nom chrétien, et souffrirent le martyre. A Bosne, trente-deux Frères qui prêchaient en polonais, idiome voisin de l'esclavon, périrent submergés dans le fleuve par les ennemis de la croix du Christ. Pour rappeler leur gloire chaque année, le jour de leur martyre, on voyait à l'endroit où ils avaient été noyés rayonner l'éclat de trente-deux flambeaux allumés miraculeusement. Sur les bords du Borysthène, le bienheureux Albert et le bienheureux Dominique furent tués par les Tartares, d'autres emmenés en captivité. Au même endroit, un autre jour, quatre-vingt-dix Frères tués, les uns par le glaive, les autres à coups de flèches, d'autres à coups de lance, d'autres consumés par les flammes, passèrent tous au royaume des cieux. A Sandomire, en Pologne, le bienheureux Sadoch et toute une suite de Frères, au nombre de quarante-quatre, périrent de la main des

<sup>1</sup> III<sup>e</sup> Part., liv. II, chap. LXXVII.

Scythes et gagnèrent le royaume céleste, en chantant à la Mère de Dieu cet hymne du *Salve, Regina*. Si je voulais tous les énumérer, ceux qui au second et au troisième siècle de la fondation de l'Ordre, et surtout ceux qui au Brésil, au Japon, au Mexique et dans d'autres provinces et royaumes du nouveau monde, bravèrent la mort pour la foi catholique, j'aurais à remplir tout un volume. L'an 1571, dans le chapitre romain, sous la présidence du grand pape Pie V, on compta parmi les nôtres vingt-neuf martyrs. J'ai seulement voulu mentionner ceux-ci pour montrer que, dans ce brillant jardin planté par notre Père saint Dominique, sous le patronage de la Mère de Dieu, il y a toujours eu, pour procurer le salut des âmes, des roses embellies par la pourpre du sang et des lis dont la blancheur était faite de l'innocence et de la pureté de la vie. (Lire le petit ouvrage nouvellement édité par le Frère Pierre Malpée, qui a pour titre : *Palma Prædicatorum*.)

LA BIENHEUREUSE VIERGE GUÉRIT LES FRÈRES MALADES  
DE L'ORDRE DES PRÊCHEURS.

Cette vie mortelle ne consiste pas en délices pour les personnes pieuses, et nous voyons qu'elles-mêmes désirent mourir avec Jésus-Christ et porter sans cesse sur leur corps les marques de la mortification ; Dieu cependant, selon ses desseins impénétrables, guérit ses serviteurs de diverses maladies, et par une grâce spéciale les délivre des grands périls de cette vie ; c'est le plus souvent d'après l'intercession de la bienheureuse et glorieuse Marie, sa Mère, qui, principalement dans cette sorte de bienfait, s'est montrée prodigue et extrêmement généreuse à l'égard des membres de l'Ordre des Prêcheurs. Je ne parlerai plus de plusieurs faits rapportés précédemment, où la faveur de la Mère de Dieu les sauva des dangers ordinaires de la vie. Je veux énumérer seulement ceux qui, saisis des plus graves infirmités, furent rendus à la santé par la plus aimante des mères.

Le premier qui se présente est le bienheureux Réginald, que la Vierge visita pendant qu'il était affligé d'une maladie désespérée, et qu'elle mit aussitôt en pleine santé après l'avoir oint de sa propre main. (Le fait est raconté plus longuement ailleurs.)

L'autre est le bienheureux Jourdain, qui, blessé au gosier par un Frère convers possédé du démon, fut guéri miraculeusement par la sainte Vierge : nous l'avons raconté en détail précédemment. Et, en vérité, on ne peut attribuer sa guérison qu'à la très-bienheureuse Mère de Dieu, qui souvent apparut à Jourdain et souvent s'entre tint avec lui. (Lire plus haut l'histoire de cette guérison miraculeuse.)

Le troisième est le bienheureux Thomas de Saint-Jean. Étant tombé dans une déplorable maladie qui déroutait toutes les ressources de l'art, il mérita d'être visité, consolé par la sainte Vierge, et fut rendu à une parfaite santé. Nous en avons parlé déjà ci-dessus. (Tiré d'Augustin d'Avila, de Plodius, de Lopez et d'autres.)

Les vierges bienheureuses, aussi enrôlées sous les étendards de saint Dominique, éprouvèrent cette sorte de secours de la Mère de Dieu. Marguerite d'Ypres, au souvenir de sa vie précédente, était tombée dans la plus grande tristesse, et elle ressentait une telle douleur et un si profond abattement que son cœur semblait presque se briser. Ce chagrin lui durait depuis trois jours lorsque la bienheureuse Mère de Dieu lui apparut à côté de son lit, et de sa main sacrée lui ayant touché la poitrine elle lui demanda où elle souffrait et quelle était la cause d'une si grande douleur. Quand elle eut répondu qu'elle souffrait du cœur et qu'elle eut fait connaître le motif de son abattement, qui était sans doute d'avoir tant de fois gravement offensé Dieu, la bonne Mère s'approcha d'elle comme la prenant en pitié, et elle étendit la main sur toute la place du cœur, en disant : « Je te guéris dans ton corps et ton âme, et sache que mon Fils te pardonne tous tes péchés. » (Tiré du *Livre des Saints de l'Ordre des Prêcheurs, en Belgique.*)

La glorieuse Mère de Dieu vint au secours de la bienheureuse Colombe, gravement atteinte de la peste de Milan et sans espoir de guérison.

LA SAINTE VIERGE DAIGNE HONORER DE SA PRÉSENCE, A L'HEURE DE LEUR MORT, LES FRÈRES PRÊCHEURS ET LES CONDUIT AU CIEL.

Les mères, remplies de l'amour le plus tendre pour leurs enfants, les reçoivent avec la plus vive effusion de joie et d'allégresse, lorsqu'ils retournent d'un combat ou de quelque lointain voyage. A cet égard, on cite Anne, mère du jeune Tobie, qui, dans l'attente du retour de son fils, s'asseyait tous les jours auprès du chemin, sur le sommet d'une montagne, d'où elle pût l'apercevoir de loin. La Mère de Dieu, notre Mère immortelle, a honoré de ce privilège plusieurs hommes de l'Ordre des Frères Prêcheurs, dont la vie a été d'une sainteté plus qu'ordinaire. Quand ils sortaient de cette terre d'exil et se dirigeaient vers la céleste patrie, cette tendre Mère est venue à leur rencontre et leur a présenté la couronne du triomphe obtenue dans le combat de cette vie.

Parmi ces hommes, le premier qui nous fournisse le spectacle d'une si grande faveur et d'un si grand amour, c'est saint Dominique. En effet, après avoir été honoré par la sainte Vierge de fréquentes apparitions, et avoir été comblé de ses baisers maternels ; après avoir reçu d'elle la première mission de prêcher la dévotion du Rosaire, et mille témoignages de son amour maternel, peu de jours avant sa dernière maladie, pendant qu'il pria et brûlait du désir des joies célestes, un très-bel enfant, un ambassadeur sans doute de la Mère de Dieu, lui apparut et lui parla en ces termes : « Venez, mon bien-aimé, venez, entrez dans la véritable joie <sup>1</sup>. » Ensuite, lorsque le bienheureux Dominique se dégacha de son corps mortel, la Mère de Dieu se présenta à lui avec son Fils, accompagnée d'une foule d'Ange, et le conduisit au Ciel au milieu de leur chant de triomphe. L'illustre et bienheureux Gualla, de Brescia, a été témoin du fait. En effet, à l'heure même où le Saint passa de cette vie dans l'autre, il vit le Ciel s'ouvrir et il en descendait deux échelles blanches comme la neige et resplendissantes de clarté : au sommet de l'une d'elles se trouvait le Christ, et au sommet de l'autre la Vierge Marie.

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> Part., chap. lvi.

Une multitude d'Anges montaient par l'une et l'autre échelle. A partir du milieu de ces échelles était accroché un trône richement décoré qui descendait jusqu'à terre, et sur lequel siégeait le bienheureux Père Dominique. Jésus-Christ et sa divine Mère, pendant que les Anges faisaient entendre des chants d'allégresse, tirèrent lentement à eux les échelles et le trône, jusqu'à ce que l'homme de Dieu eût pénétré dans le Ciel.

Nous avons dit plus haut que, d'après les révélations de sainte Brigitte<sup>1</sup>, saint Dominique, dans sa dernière maladie, vit à son chevet la très-sainte Vierge, à qui il recommanda tout spécialement son Ordre, et que, de son côté, la sainte Vierge lui promit son secours et sa protection.

A l'égard de cette toute spéciale prédilection de la sainte Vierge pour l'Ordre des Prêcheurs, nous avons un témoin bien digne de foi, le bienheureux Ferdinand qui, ayant apparu après sa mort à un Frère de l'Ordre, interrogé sur la manière dont la sainte Vierge traitait les enfants de cet Ordre : « Très-bien, répondit-il, puisque la sainte Vierge, au moment de la mort, se montre à tous ceux qui meurent faisant partie de notre Ordre, et, de peur qu'ils ne succombent dans le combat, dans sa bonté, elle les couvre de son égide. » (Gérard du Limousin<sup>2</sup>.)

La très-sainte Vierge a donné elle-même un brillant témoignage de cette insigne faveur, au moment de la mort très-digne d'envie du bienheureux Hyacinthe, notre puissant protecteur. Ce saint Père est mort le jour même de l'Assomption de la très-sainte Vierge. La divine Mère se présenta à lui, en ce moment suprême, avec un cortège innombrable de bienheureux. Parmi ceux-ci, on remarquait saint Stanislas, la gloire de la Pologne, couronné de sa tiare de pontife. C'est au milieu d'une si illustre phalange que saint Hyacinthe, en quittant cette demeure mortelle, a pris son essor vers les cieux, accompagné de ce chant de la bienheureuse Vierge : « Je conduirai Hyacinthe sur la montagne de myrrhe et sur la colline exhalant le parfum de l'encens. » (*Vie du bienheureux Hyacinthe de Séverin, de Cracovie.*)

<sup>1</sup> Liv. III, chap. xvii. — <sup>2</sup> Part. V, chap. v.

Le même fait est confirmé par la mort très-heureuse du bienheureux Henri de Moravie, compagnon de saint Hyacinthe. En effet, à l'approche de la mort, ce bienheureux chantait ce qu'a chanté l'Apôtre saint André : « Rassuré et joyeux, je viens à vous. » A la vue d'une si grande joie, les personnes qui l'assistaient lui demandèrent ce que signifiaient ces paroles, et lui de répondre : « Je vois le Christ et les saints Apôtres venir à ma rencontre. » Interrogé s'il serait admis dans leur société, il répondit : « Certainement, car tous ceux qui observent scrupuleusement la règle de leur institut, dans cet Ordre de la très-sainte Vierge, feront partie de cette phalange. » (Plodius <sup>1</sup>, Gérard du Limousin <sup>2</sup>.)

Après avoir établi son Ordre dans la Terre-Sainte et y avoir bâti plusieurs monastères qu'il dirigea pendant plusieurs années, après avoir achevé mille autres travaux pour la gloire de Dieu, le bienheureux Tancrède, au moment extrême de sa vie, vit la très-auguste Reine des Cieux se présenter à lui et l'inviter à cette gloire éternelle par ces paroles : « Viens, lui dit-elle, mon bien-aimé, viens dans mon jardin; viens, mon Fils te couronnera. » A cette nouvelle, il fut tellement transporté que, outre la joie dont tout son cœur tressaillait, il dit avec les Frères qui entouraient son lit de mort : « Réjouis-toi, mon cœur, réjouis-toi, car je suis tout joyeux dans ce qui m'a été dit; nous irons dans la maison du Seigneur. » (Grégoire Lombardelle, Plodius, touchant les hommes illustres de l'Ordre des Prêcheurs.)

Le bienheureux Pierre Du Puy, de l'Ordre des Prêcheurs, a été honoré d'un semblable privilège. La sainte Vierge Marie lui apparut au passage de cette vie en l'autre. A peine l'eut-il aperçue, qu'il commença, en présence de ses Frères en prière, à baisser révérencieusement la tête, à joindre les mains et à la saluer très-dévotement. A cette vue, les Frères qui entouraient son lit lui demandèrent pourquoi il en agissait ainsi : « Ne voyez-vous pas, répondit-il, que la très-sainte Mère, notre souveraine, vient me visiter de sa grâce ? » A la fin de ces mots, il s'endormit heureusement dans les bras du Seigneur. (Bzowski, l'an du Seigneur 1298.)

<sup>1</sup> Sur les Hommes illustres, liv. 1<sup>er</sup>, n<sup>o</sup> 18. — <sup>2</sup> V<sup>o</sup> Part..



Le bienheureux Ulric est mort également après avoir été gratifié du même bienfait. Sentant sa mort prochaine, il pria le Frère préposé au soin des malades de balayer, de nettoyer et d'orner soigneusement sa chambre, disant que des personnes de distinction devaient venir le visiter. Lors donc que les Frères se furent réunis autour de lui pour l'accompagner au Ciel de leurs prières et de leurs larmes, et pour recevoir la bénédiction de celui qu'ils considéraient comme un grand Saint, le malade leva le bras vers une partie de l'appartement et, recueillant toute la force de sa voix : « Écartez-vous, dit-il, mes Pères, donnez une place au grand hôte Jésus-Christ qui arrive. » Ayant de nouveau levé l'autre main : « Cédez aussi, dit-il, une place à la bienheureuse Mère de Dieu. » Peu après, faisant un signe de la main droite : « Faites entrer, dit-il, saint Jean Baptiste, l'Apôtre saint Paul et notre Père saint Dominique. » Après un moment de silence, il ajouta : « Maintenant entrent sainte Agnès, sainte Catherine et sainte Agathe. » Et ainsi il proclamait par ordre le nom d'une multitude de Saints qui se succédaient dans sa chambre, et les montrait à ses Frères prosternés à terre, versant d'abondantes larmes et pleins de vénération pour les Saints dont ils entendaient les noms. (D'après *les Annales de l'Ordre des Prédicateurs* <sup>1</sup>.)

Après la mort du bienheureux Lanfranc, de Gênes, un jour que notre Frère célébrait pour lui le saint sacrifice, selon le rit de notre Ordre, la sainte Vierge se présenta au milieu d'une clarté céleste, et lui montrant à ses côtés Lanfranc plus resplendissant que l'éclat du soleil : « Voici ton ami, lui dit-elle, pour qui tu offres le saint sacrifice. » Ceci prouve que Lanfranc, au sortir de cette vie, fut pour la sainte Vierge un objet d'une spéciale sollicitude. (Léandre, Albert, Castille, Plodius, Malvenda.)

Le bienheureux Léodate, de France, religieux du monastère de Montpellier, dans sa dernière maladie, fut aussi honoré d'une apparition de la très-auguste Reine du Ciel, et sur sa demande s'il ne désirait pas l'accompagner dans l'éternelle béatitude, le malade répondit : « Et d'où me vient ce bonheur pour que la très-puissante

<sup>1</sup> Choquet, chap. xxix.

Reine du Ciel vienne visiter un pécheur tel que moi? Si vous ne dédaignez pas ma bassesse et mon obscurité, ô ma souveraine, obtenez-moi de votre Fils le pardon de mes fautes, rompez les liens qui me retiennent prisonnier de ce corps de boue, et commandez-moi de vous suivre.» Il dit, et, dégagé de ses dépouilles mortelles, la bienheureuse Vierge le conduisit dans la demeure des Saints. (Léandre, Castille, Bzowski.)

Le bienheureux Pierre Fernand vit venir à lui, aux approches de la mort, la sainte Vierge et saint Jean l'Évangéliste portant chacun une couronne qu'ils placèrent sur sa tête, en l'invitant aux joies d'une vie meilleure.

Ayant raconté cette vision au bienheureux Gilles Poncellanus, celui-ci l'interpréta de cette manière : « La couronne que la sainte Vierge lui posa sur la tête témoigne de sa candeur virginale, et celle que lui posa saint Jean l'Évangéliste témoigne de sa science et de sa fonction de prédicateur. »

Le même saint Pierre, près d'expirer, prononça ces paroles : « Mes Frères, il n'est point de compagnie que le bon Dieu aime davantage que la nôtre; demeurez-y. Et une grande puissance déteste Sion; mais ne craignez rien, mes Frères, parce qu'elle ne pourra pas vous nuire. » Ces mots achevés, son âme s'envola heureuse dans le sein de Dieu.

La sainte Vierge a daigné honorer de la même faveur le bienheureux Guidisalve, à qui elle se présenta à son heure dernière accompagnée d'une nombreuse escorte d'Ange; elle l'invita et le conduisit dans l'éternelle gloire. (Choquet <sup>1</sup>.)

De même, la bienheureuse Marguerite, fille de Bela IV, roi de Hongrie, fut transportée par la sainte Vierge parmi les astres, toute resplendissante de gloire. (Castille raconte ce fait dans sa I<sup>re</sup> partie <sup>2</sup>.)

Le bienheureux Henri de Chartres quitta cette vie avec une confiance telle qu'il répondit à une pieuse femme qui lui demandait s'il sortirait intact des flammes du Purgatoire : « La sainte Vierge recevra mon âme à la fin de ma vie, et je conduirai avec moi plus de trois

<sup>1</sup> Chap. xx. — <sup>2</sup> Liv. III, chap. vi.

cents âmes délivrées des peines du Purgatoire. (Choquet, dans le livre déjà cité.)

On ne pourrait pas énumérer les autres hommes et femmes de notre Ordre qui, à l'heure de leur mort, ont reçu de la sainte Vierge les mêmes consolations et les mêmes témoignages de sa prédilection. Si vous désirez connaître leurs noms et leur origine, consultez nos annales. Quant à nous, nous avons hâte de poursuivre notre sujet.

EN QUELLE DEMEURE DU CIEL LA SAINTE VIERGE PLACE LES SAINTS  
DE L'ORDRE DES PRÊCHEURS.

Parmi les nombreuses demeures qui existent dans la maison de Dieu, il y a non-seulement les demeures principales, que les théologiens appellent essentielles, qui sont assignées à chacun, selon le degré de sa sainteté, mais il y a encore des demeures particulières, surnommées accidentelles par les théologiens, qui sont départies selon la condition, l'état et la vocation bien remplie de chacun. C'est pourquoi on peut légitimement se demander : « Quelle est celle de ces demeures qu'occupent les hommes inscrits dans la Congrégation de Marie de l'Ordre des Prêcheurs, et que cette divine Mère comble de ses plus grandes et insignes faveurs ? » Cette pensée a longtemps agité l'esprit de saint Dominique, notre fondateur. La sainte Vierge voulut bien lui résoudre ce doute, en se montrant à lui couverte d'un manteau qu'elle élargissait pour couvrir de son ombre une multitude sans nombre de ses Frères, voulant lui montrer par là qu'elle les honorait tous en général et chacun en particulier d'une protection toute spéciale <sup>1</sup>.

Dès que les religieux dominicains apprirent que leur Père saint Dominique les avait vus sous le manteau de la sainte Vierge, leur dévotion et leur piété envers cette divine Mère s'augmenta tellement, leur zèle pour l'aimer et l'honorer fut si grand, et leurs prières si ferventes et si prolongées, qu'il est impossible de le dire dans aucun langage humain. De même, leur amour envers elle, leur confiance en sa

<sup>1</sup> St. Antonin, liv. III, *Histoire*, tit. XXIII, chap. III.

protection les rendirent jaloux et insatiables de la contempler sans cesse <sup>1</sup>.

Jé sais que d'autres disciples des Ordres religieux revendiquent le même honneur. Loin de leur porter envie, nous les en félicitons grandement et les assurons de notre bien sincère affection; car nous savons que le manteau très-auguste de la sainte Vierge est suffisamment grand pour protéger de son ombre les hommes de plusieurs Ordres, fussent-ils même très-nombreux; et plutôt à Dieu que la grandeur de leurs mérites les réunit tous!

D'après cela, on voit combien Théodoric a dit vrai lorsque, dans son livre I<sup>er</sup> <sup>2</sup>, de la *Vie de saint Dominique*, il a écrit : « Nous avons été confiés par la divine majesté à cette bienheureuse Mère de Dieu; elle nous protège de ses bras, elle nous bénit de sa main, elle répand sur nous une rosée de grâces, et par son intercession nous grandissons, nous nous conservons et nous méritons une gloire éternelle. C'est elle qui a présenté à son Fils saint Dominique, notre Père, comme un très-fidèle serviteur; qui, dans de nombreuses apparitions, l'honora de touchants entretiens, et qui le gratifia au moment suprême de son assistance. » Telles sont ses paroles.

O sérénissime Reine du monde, notre avocate, notre consolatrice, notre très-tendre Mère, continuez à nous honorer de votre amitié; protégez-nous comme vos dévoués et toujours fidèles sujets; répandez la rosée de votre piété sur nos travaux et sur nos études; ne cessez pas d'enrichir de vos faveurs notre Ordre, ou bien plutôt le vôtre, de telle sorte que votre très-cher Fils recueille de nous des fruits abondants. Nous sommes à vous; nous avons été arrachés aux fureurs de la mer de ce monde, et avons été conduits au port très-calme de la religion, afin de nous appliquer plus sérieusement à notre salut et à celui du prochain, par nos enseignements, nos discussions, notre direction et nos exhortations publiques et privées. Obtenez-nous donc, ô notre Souveraine, notre propre avocate, de remplir courageusement notre tâche. Obtenez-nous la force d'entretenir en nous le zèle de toutes les vertus, de combattre les hérésies, de détruire l'impiété des

<sup>1</sup> Dans l'auteur de la *Vie de saint Dominique*, liv. II, chap. XII, et liv. V, chap. VI.  
— <sup>2</sup> Chap. XVI.

idoles et de propager au loin le culte du vrai Dieu. Accordez-nous d'amener par nos soins les Païens à la connaissance du Christ, de convertir les hérétiques à la vérité catholique; de gagner les Catholiques à la pratique de la piété, à l'avancement dans l'amour de Dieu et à la persévérance dans votre culte et votre service. Ainsi soit-il.

## 238<sup>e</sup> CONFÉRENCE

DES AUTRES ORDRES RELIGIEUX D'HOMMES ET DE FEMMES QUI COMBATTENT DANS L'ÉGLISE SOUS LE PATRONAGE SPÉCIALE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

SOMMAIRE. — 1. Introduction. — 2. Énumération des divers Ordres.

I. — Tous ceux qui aiment et qui honorent d'une manière plus qu'ordinaire la divine Mère de Dieu, tous ceux qui revendiquent de l'avoir pour mère, tous ceux qui s'appliquent à la servir, lui adressent de ferventes prières au point d'en mériter le titre et de se glorifier de son auguste nom. La sainte Vierge elle-même a voulu enrichir d'un titre spécial quelques-uns d'entre eux; quelques autres, avec le consentement et la bienveillance du Siège apostolique et de toute l'Église, se sont attribué un si glorieux titre pour montrer à tout l'univers leur amour particulier et leur complet dévouement à l'égard de la bienheureuse Vierge.

II. — Notre intention est donc de parler brièvement de tous ces Ordres, autant que l'histoire nous le permettra, et de faire connaître la source et l'origine de ces titres. Le premier de ces Ordres qui se présente à nous est

### L'ORDRE DES FRÈRES DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE DU MONT-CARMEL.

Cet Ordre s'appelle l'Ordre des Frères par excellence de la bienheureuse Vierge Marie, parce que la très-glorieuse Mère de Dieu elle-même a voulu l'enrichir de ce titre spécial, comme l'atteste Sixte IV dans sa bulle commençant par ces mots : *Dum attentam meditationem*. C'est pourquoi Innocent IV a accordé dix jours d'indulgence et Urbain VI trois ans et trois quarantaines à tous les chrétiens qui

nommeraient lesdits Frères avec le titre de la bienheureuse Vierge Marie, comme l'assurent les écrivains carmes.

Ils obtinrent ce titre glorieux parce qu'ils ont toujours honoré la sainte Vierge d'un amour spécial et qu'ils ont pu jouir de ses entretiens et de sa familiarité.

Leur origine remonte, en effet, à Élie et Élisée, prophètes de l'Ancien Testament, en l'an 930 avant Jésus-Christ. Dès lors, ils commencèrent à vénérer la sainte Vierge, Mère de Dieu, en figure. Lorsque Élie, leur premier fondateur, l'aperçut un jour comme une ombre au travers d'un léger nuage qui s'élevait dans les airs, et qu'il eut connu, par une inspiration, que cette Vierge enfanterait un jour le Messie, il ordonna à ses disciples de l'aimer et de l'honorer comme leur mère et leur propre avocate. Ceux-ci s'appliquèrent de tous leurs soins à exécuter cet ordre. En effet, après l'ascension de Jésus-Christ dans le Ciel, baptisés par les Apôtres, comprenant que le mystère révélé à Élie sur le mont Carmel s'était réalisé, ils descendirent de cette montagne et allèrent répandre sans relâche la foi du Christ dans la Galilée, l'Idumée, la Samarie et la Judée. Ensuite, ils érigèrent sur le penchant de la montagne du Carmel une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge Marie, peu après son assomption dans le Ciel. Assemblés tous les jours dans cet oratoire, ils honoraient la sainte Vierge comme la principale protectrice de l'Ordre par des cérémonies, de pieuses prières et des louanges. C'est de cette chapelle que les susdits religieux du Carmel reçurent justement le titre de Religieux de la bienheureuse Vierge Marie. Il était convenable, en effet, que ceux qui étaient autrefois appelés disciples d'Élie fussent enrichis du titre plus illustre de Marie, eux qui, les premiers, lui ont érigé un temple, qui ont servi la Mère du Sauveur d'une manière toute spéciale et qui ont pu jouir heureusement de sa familiarité et de ses entretiens.

C'est à eux d'abord que fut confiée la garde de la maison de la sainte Vierge, qui est maintenant à Lorette, comme le rapporte Walden<sup>1</sup>.

Ce sont eux que Josèphe et Philon, grands Docteurs juifs, appellent.

<sup>1</sup> Tit. IX, chap. LXXXIV.

Esséniens, et d'autres écrivains Carmes éliséniens, ou disciples d'Élie.

Il en est qui pensent que ce titre particulier, savoir : de Frères de la bienheureuse Vierge Marie, fut donné à ces religieux en l'honneur de la victoire de Cyrille, remportée sur Nestorius. En effet, saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, qui, comme ils le disent sans cesse, a fait partie de leur Ordre, défendit énergiquement l'honneur de la sainte Vierge, attaqué par Nestorius dans le Concile d'Éphèse, l'an 430 de Notre-Seigneur. En récompense d'un si important combat et du succès glorieusement obtenu sur Nestorius, il reçut lui-même ce titre si célèbre en commun avec les Carmes. C'est ce qu'on lit vers la fin de l'*Éphéméride des Carmes*, publiée par Thomas Sarrasin dans la *Vie de saint Cyrille*, évêque d'Alexandrie.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la sainte Vierge a manifesté, par des apparitions et des miracles, son désir en ce que les Frères de l'Ordre prophétique, c'est-à-dire les Carmes, ne s'appelassent plus ermites, moines, anachorètes, ce titre étant commun presque à toutes les religions, mais bien Religieux de la bienheureuse Vierge Marie du Mont-Carmel. C'est pour cela que les Souverains-Pontifes déjà cités ont confirmé et propagé ce noble titre par des lettres et des bulles, et ont enrichi l'Ordre d'une foule de prérogatives, de privilèges et de faveurs nombreuses.

C'est pour ces motifs que les Carmes modernes honorent et chérissent la sainte Vierge d'une manière toute spéciale, qu'ils la vénèrent de toute l'affection de leur cœur, de toute la dévotion de leur âme, de toutes leurs forces, et qu'ils la servent comme leur mère et leur spéciale avocate. Les preuves de cette singulière et bien ancienne affection sont que :

Premièrement. Ils récitent tous les jours, outre les heures canoniales, l'office de la sainte Vierge.

Secondement. Qu'ils récitent l'antienne *Salve, Regina*, à la fin de toutes les heures et de chaque messe, excepté aux messes des morts; qu'ils chantent ou récitent cette même antienne tous les mercredis, en se rendant processionnellement devant l'autel de Marie.

Troisièmement. Une fois la semaine, tout le temps de l'Avent jus-

qu'à la Purification, et toutes les semaines du Carême, la dernière exceptée, ils font dans son entier l'office de notre Souveraine.

Quatrièmement. Ils portent un habit, sinon entièrement, au moins en partie blanc, en l'honneur de la sainte Vierge, et cela d'après un indult de Boniface VIII ; car auparavant ils portaient un manteau de grossière bure, selon que l'atteste Baptiste Confetti, dans Innocent IV.

Cinquièmement. Ils propagent la congrégation du Scapulaire de la sainte Vierge du Carmel et inspirent merveilleusement à tous ceux de ses membres le culte de Dieu et la dévotion à la Vierge Marie.

Sixièmement. Ils célèbrent scrupuleusement les fêtes de la très-glorieuse Vierge Marie, auxquelles les Souverains-Pontifes ont attaché en leur faveur l'indulgence plénière. Tous ces avantages leur sont communs avec les Frères de l'Ordre des prêcheurs.

#### FAVEURS DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE ENVERS SES FRÈRES DU MONT-CARMEL.

En échange, cet Ordre religieux a toujours été cher au cœur de la sainte Vierge, qui l'a comblé de ses grâces et de ses faveurs.

Premièrement, elle leur a assigné le lieu, le siège et la maison-mère de leur Ordre futur, savoir : le mont Carmel. En effet, tandis que le prophète Élie était plongé tout entier dans la prière et que son âme contemplait les choses célestes, tout à coup une nuée se montra sur le flanc de la montagne du Carmel. Le texte sacré dit que cette nuée, comme un homme qui marche, s'élevait de la mer. Selon la croyance des saints Pères, elle représentait la Vierge, Mère de Dieu, et son apparition au prophète Élie, pour lui faire comprendre que c'était là le lieu qu'elle choisissait pour elle-même et pour les Carmes, ses disciples qui, par un honneur, un culte spécial et une vénération particulière, devaient honorer la future Vierge, Mère de Dieu, que cette nuée figurait dans l'avenir.

Deuxièmement. Durant la vie de la très-sainte Vierge et de son séjour à Nazareth, ville éloignée seulement de deux milles du mont Carmel, de très-graves auteurs disent qu'elle se rendait souvent sur cette montagne pour voir ses Frères carmes, à qui elle donnait des



marques signalées de son amour et de sa bienveillance pour eux ; bien plus, dans une de ses nombreuses visites, elle leur ordonna de lui élever un oratoire sur le penchant de la colline où elle venait se livrer aux plus sublimes contemplations. Son affection pour les Carmes était si grande qu'elle ne leur donnait point d'autre nom que celui de frères ; d'autre part, les Carmes ne l'appelaient que du nom de sœur ; et qui osera nier que c'était là le plus grand des honneurs ? (Voyez le *Trésor des Carmélites*, publié par le Père déchaussé de Sainte-Marie <sup>1</sup>.)

Troisièmement. Avec le secours de la bulle de Sixte IV, commençant par ces mots : *Dum attenda meditatione*, publiée à Rome en 1477, on peut suffisamment prouver que la très-glorieuse Mère de Dieu a voulu elle-même enrichir cet Ordre religieux du titre de Sainte-Marie du Mont-Carmel.

Quatrièmement. Comme cet Ordre demeura longtemps ignoré en Europe, et qu'à cause de ce motif beaucoup de personnes pressaient Honorius de l'abolir, la très-sainte Marie, Mère de Dieu, se présenta à Honorius au milieu d'une éblouissante clarté, et lui dit de traiter avec douceur les hommes de l'Ordre des Carmes. Nous avons parlé plus au long de ce fait dans la Conférence touchant les fêtes de la Mère de Dieu, dans la fête de la Commémoration de la bienheureuse Vierge Marie du Mont-Carmel.

Cinquièmement. Il fut un temps où les Ordres mendiants furent persécutés par le mauvais clergé ; l'Ordre des Carmes était de ce nombre. Et comme ceux-ci imploraient le secours de la sainte Vierge Marie, cette bonne Mère apparut au bienheureux Simon Stock, général de l'Ordre, en l'année 1245 de Notre-Seigneur, et elle lui dit : « Va trouver, sans hésiter, Innocent IV, qui, d'après la signification de son nom, conduira à bonne fin la cause des innocents. » Le digne religieux y alla et obtint du saint Pontife tout ce qu'il voulut. Ainsi parle Paléoniodore dans son Livre III<sup>e</sup>. Je passe sous silence cet insigne et précieux présent du scapulaire que la très-sainte Vierge donna de sa main libérale au même bienheureux Simon Stock, en lui

<sup>1</sup> Chap. III.

disant : « Reçois, mon bien-aimé, ce scapulaire de ton Ordre, qui sera le sceau de ma confrérie et un privilège pour toi et pour tous les Carmes, » etc. Nous en dirons plus au long sur ce sujet, lorsque nous parlerons de cette confrérie. Cet Ordre très-illustre a fourni beaucoup de Saints dévoués à la Mère de D'eu. Nous en parlerons plus bas, lorsque nous parlerons de l'invocation *Regina Confessorum*.

Ainsi, les Souverains-Pontifes ont déclaré ouvertement que la très-sainte Vierge est la Mère de cet Ordre. Sixte IV, dans sa bulle *Dum attentu meditatione* : « Puisque, après de mûres réflexions, nous tenons pour certain que la très-glorieuse Marie, Mère de Dieu, a fondé l'Ordre religieux du Mont-Carmel, qu'elle a voulu décorer du titre particulier de la même Vierge Marie. » Et Grégoire XIII, dans sa bulle commençant par ces mots : *Ut laudes in cœlis*, s'exprime ainsi : « La très-sainte Vierge a engendré et nourri spirituellement de son sein l'Ordre des Carmes. » De là vient que quelqu'un a dit, en la personne de la Mère de Dieu :

« Tant que les flots de la mer s'agiteront et que Phébé parcourra la région éthérée, le candide Ordre du Carmel me sera toujours cher. »

Si on veut de plus amples détails touchant les Carmes, qu'on lise plus bas où il est parlé de la Confrérie du Scapulaire de la sainte Vierge du Mont-Carmel.

ORDRE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE DE LA MERCI,  
POUR LA RÉDEMPTION DES CAPTIFS.

On lit que cet Ordre célèbre a été fondé par Jacques, surnommé Victor, roi d'Aragon, par Pierre Nolasque et saint Raymond de Penafort, de l'Ordre des Prédicateurs. La sainte Vierge se montra visiblement à eux et les exhorta à fonder un nouvel ordre sous le vocable de la sainte Vierge de la Merci, pour la rédemption des captifs, dont le but serait la délivrance et le rachat des Chrétiens devenus prisonniers entre les mains des Sarrasins. Cet Ordre prospère en Espagne, et, dans ses débuts, saint Raymond l'exaltait tellement que, le jour même de son institution, il donna sur ce sujet dans une assemblée générale, en présence du roi, un magnifique sermon. Le sermon fini, il revêtit de l'habit du nouvel Ordre Pierre Nolasque, son con-

fesseur, lui conféra le titre de supérieur général et prescrivit une règle et des statuts aux religieux eux-mêmes. Il leur donna aussi l'habit qu'ils portent encore, savoir : une tunique blanche avec le scapulaire et le capuchon de même couleur ; en outre, il ajouta à ce costume un manteau blanc orné des insignes des rois d'Aragon et d'une croix blanche sur la poitrine. (Noël Gaver, le mercenaire des mercenaires, du livre de l'Ordre.)

#### ORDRE DES SERVITES DE LA SAINTE VIERGE MARIE.

Son fondateur a été le bienheureux Philippe Beniti, à qui la sainte Vierge apparut, ainsi qu'à ses premiers compagnons, tenant d'une main un costume noir et de l'autre la règle de saint Augustin qui devait être la leur. En les leur donnant, elle leur conféra leur titre par ces paroles : « Je vous ai choisis pour être mes serviteurs. » C'est pourquoi cet Ordre insigne est appelé aujourd'hui l'Ordre des Servites de la sainte Vierge Marie. Ce titre vraiment glorieux est pour eux une distinction remarquable pour cette raison, surtout, qu'ils l'ont reçu de la volonté divine. Les petits enfants, même les enfants à la mamelle, en voyant ces hommes qui donnaient naissance à cet Ordre, les appelaient Serviteurs de Marie. Au nombre de ces enfants à la mamelle, on remarque saint Philippe de Todi, ville où reposait ses restes, car il était de Florence. A peine âgé d'un an, au moment que les sept premiers fondateurs de l'Ordre des Servites faisaient leur entrée dans Florence et qu'ils faisaient l'admiration du peuple, l'an du Seigneur 1231, ce petit enfant, se dégageant des bras de sa mère, criait avec les autres petits enfants : « Ces hommes sont les Serviteurs de la bienheureuse Vierge Marie. » Dans la suite, ayant embrassé le même Ordre, il en fut un digne propagateur. Ces hommes de Dieu, par l'ordre de la très-sainte Vierge, leur souveraine, adoptèrent le costume noir en mémoire de la douleur et de la tristesse qu'endura cette divine Mère dans la passion du Christ, son divin Fils.

Il existe une grande affinité entre cette religion et notre Ordre. En effet, dès son début, ses promoteurs, ses partisans et ses protecteurs, au nombre desquels on remarque surtout saint Pierre, de Vérone, martyr illustre, appartenaient à notre Ordre. Lorsque ce dernier se

rendit à Florence pour faire une inquisition, par ordre de Innocent IV, de nombreux calomniateurs s'élevèrent contre le nouvel Ordre des Servites, ou Serviteurs de la bienheureuse Marie, et accusèrent ce fondateur d'invention de nouvelles choses. Saint Pierre vit la sainte Vierge, s'informant de près sur cette affaire. Pendant qu'il réfléchissait sur ce sujet, il s'endort et pendant son sommeil il lui semble se trouver dans une très-agréable prairie dans laquelle la divine Mère savourait son bonheur. Des Anges lui présentaient des couronnes qu'elle distribuait toutes indistinctement aux autres, sans s'en réserver une pour elle. Le Saint admirait cette nouveauté, lorsque tout à coup il voit sept lis que la sainte Vierge accueille de cette montagne sur laquelle les sept fondateurs avaient fait leur nouvelle plantation, et la Mère de Dieu les cache dans les plis de sa robe. D'après cette vision, l'homme de Dieu comprit que ces sept lis représentaient les sept fondateurs qui, par le parfum de leur sainteté et l'innocence de leur vie, étaient agréables à la Mère de Dieu : ce qui le décida à approuver leur institution, à la recommander à l'évêque, à leur prescrire la règle de saint Augustin, et à leur dicter des préceptes pour une vie plus régulière. C'est pourquoi, s'il n'est pas le fondateur de cet Ordre, on doit certainement et avec raison le considérer comme son promoteur, son partisan et son protecteur. (Archange Gaianini.)

Le Pape Alexandre IV confirma cet Ordre; Pie V le réforma l'année de Notre-Seigneur 1573, comme on le voit dans le *Recueil des bulles de Laërte*. Cet Ordre a fourni plusieurs bienheureux et bienheureuses d'une haute sainteté, et excellents dévots de la très-sainte Vierge. Je dirai plus opportunément leurs noms lorsque, en traitant les invocations *Regina Confessorum* et *Regina Virginum*, je nommerai les Saints de tous les Ordres qui ont brûlé d'un amour spécial pour la Mère de Dieu.

#### ORDRE DU MONT-OLIVET DE LA SAINTE VIERGE MARIE.

Le mont Olivet, dont cette famille sacrée de religieux a reçu le nom, est situé près de la ville de Sienne, en Étrurie; il en est éloigné de quinze milles. Bernard Tolomé gravit cette montagne avec deux autres de ses compagnons, et y jeta les fondements de cet Ordre dans

la circonstance que je vais raconter : Aux approches d'une discussion qu'il devait soutenir en public (en qualité de docteur), le susdit Bernard fut frappé de cécité. Que faire alors ? Il pria instamment la glorieuse Marie, Mère de Dieu, qu'il aimait tendrement, d'intercéder pour lui auprès de Dieu et de lui obtenir le recouvrement de la vue, promettant (si cette grâce lui était accordée) de dire adieu au monde et à sa famille, et de se consacrer entièrement à son service. La Reine du Ciel exauça ses prières et combla ses vœux en lui rendant la vue qu'il avait perdue et dont il désirait vivement le recouvrement. Fidèle à sa promesse, il dit aussitôt adieu au monde, et, au lieu de la discussion qu'il devait soutenir, il prononça devant une foule d'auditeurs un éloquent discours sur le mépris du monde, dans lequel il raconta gracieusement la grâce qu'il avait reçue et de quelle manière il avait recouvré la vue. Sans aucun retard, revêtu d'un froc grossier, disant adieu à sa patrie et à tout ce qu'il possédait, il sortit de la ville et se retira sur le mont Olivet, où le suivirent plusieurs autres nobles habitants de Sienne. Ils jetèrent là les fondements de leur Ordre, en construisant une petite chapelle et des cellules, et donnèrent à ce monastère le nom de la montagne sur laquelle ils l'avaient édifié, l'an de Notre-Seigneur 1319. Lorsqu'ils demandèrent au Souverain-Pontife une règle à suivre, Sa Sainteté les envoya à Guido Petramala, évêque d'Arezzo, qui confirma la règle qu'ils avaient suivie jusqu'alors. Pendant leur route, la sainte Vierge apparaît à l'évêque d'Arezzo et, en lui montrant l'habit blanc dont ces religieux sont revêtus et la règle de saint Benoît qu'ils observent, elle lui dit explicitement de recevoir avec bienveillance les religieux qui viennent le voir. Le prélat exécuta à la lettre cet ordre et raconta tout le fait au Pape Grégoire XI, qui confirma l'Ordre des Olivétains, sous le titre de Mont-Olivet de Sainte-Marie, l'an du Seigneur 1370. (D'après les annales de l'Ordre.)

#### ORDRE DE LA SAINTE VIERGE MARIE DU MONT.

Le fondateur de cet Ordre a été saint Guillaume de Verceil, homme d'une éminente sainteté et dont la mémoire sacrée est consignée dans le *Martyrologe romain*, le 25 juin. Après ses pèlerinages aux tombeaux sacrés de saint Jacques et de Notre-Seigneur, il retourna en Italie

et gagna le mont Virgile, près de Naples. Il jeta là les premiers fondements de son Ordre, et éleva en ce même endroit le monastère de la sainte Mère de Dieu, et depuis lors cette montagne est appelée le mont de la Vierge. Dans le temps, on avait érigé en cet endroit un temple païen consacré à Cybèle. Or, ce mont était appelé Virgilien, à cause d'une propriété que le poëte Virgile avait autrefois possédée et habitée, dit-on, sur cette montagne. Guillaume, ayant par son zèle anéanti la croyance à Cybèle, substitua au temple de la déesse la chapelle et le monastère de la sainte Mère de Dieu. Les religieux de ce monastère, très-fidèles à l'observance de leur règle, marchent sur les traces du bienheureux Guillaume, par une vie austère, et leurs aliments de toute l'année ne sont pas différents de ceux dont ils se nourrissent pendant le Carême. Cette austérité de vie que mènent ces religieux a été confirmée par des miracles. En effet, si quelqu'un, par hasard, par mégarde ou ignorance, apporte à ce monastère de la viande, des œufs, du fromage et autre chose semblable, aussitôt le Ciel même s'irrite, la pluie tombe à torrent, et des tempêtes se soulèvent. On lit ceci dans les mémoires d'un certain membre de cette famille. Cet Ordre fut confirmé par le pape Alexandre III. On voit dans cette demeure une image miraculeuse de la divine Mère, que l'on a vue, en l'an du Seigneur 1611, répandre des gouttes de sucur. Nous en avons parlé plus haut.

#### ORDRE DE SAINTE MARIE MONTISSE.

Cet Ordre a eu pour fondateur Jacques, roi d'Aragon, au sujet duquel ont écrit Polydore<sup>1</sup> et Jérôme Blanca, dans les *Annales de l'Espagne*, vers l'an du Seigneur 1291.

#### ORDRE DES RELIGIEUSES DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION DE LA SAINTE VIERGE.

Béatrice de Silva fonda cet Ordre environ vers l'an de Notre-Seigneur 1430. Les papes Innocent VIII, Jules II, Léon X et Adrien VI, en lui donnant leur approbation, le décorèrent d'une foule de privilèges que l'on peut connaître dans le *Recueil des privilèges* sous le titre de

<sup>1</sup> Liv. VI, chap. v.

*Conceptio Virginis*, de Jérôme de Sorbo. Cet Ordre de religieuses vit sous la direction du Père saint François, quoiqu'elles observent une règle particulière. Le costume qu'elles portent fut montré par la sainte Vierge à la susdite Béatrice, dans une vision. La sainte Vierge lui apparut revêtue de ce costume, savoir : d'une robe et d'un scapulaire blancs et d'un manteau bleu. Mais, outre le scapulaire et le manteau, elles portent une médaille à l'image de la sainte Vierge, entourée de rayons de lumière, couronnée d'étoiles et tenant dans ses bras son divin Fils.

ORDRE DES RELIGIEUSES DE L'ANNONCIATION DE LA TRÈS-SAINTE  
VIERGE.

Cet Ordre a été institué par sainte Jeanne, fille de Louis XI, sœur de Charles VIII, et épouse de Louis XII, rois de France, l'an du Seigneur 1501. Cette Sainte, très-illustre par son héroïsme et célèbre par sa sainteté, se consacra entièrement à la sainte Vierge, Mère de Dieu. C'est pourquoi, devenue veuve, elle vécut chastement, s'adonna à la contemplation des choses divines et fonda cet Ordre en l'honneur de la sainte Vierge.

CONGRÉGATION DES SŒURS SOUS LE TITRE DE LA VISITATION  
DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE.

Elle doit son institution à saint François de Sales, évêque de Genève. L'institut de cette congrégation est d'autant plus précieux qu'il a pour but de visiter et de secourir les malades, tant les hommes que les femmes, mais celles-ci plus particulièrement, et de prévoir en outre tout ce qui est nécessaire tant au salut de leur âme qu'à celui de leur corps <sup>1</sup>.

LES CLERCS DE LA CONGRÉGATION DE LA MÈRE DE DIEU.

Le fondateur de la Congrégation des Clercs de la Mère de Dieu, d'abord érigée à Lucques, sous le titre de Congrégation des Clercs séculiers de la très-sainte Vierge, fut le Père Jean Léonard,

<sup>1</sup> Voir la *Vie de sainte Chantal*, par M. Bongaud, pour l'explication du changement survenu dans le but de cet Ordre. (*Note du Traducteur.*)

natif du diocèse de Lucques, sous le pape Grégoire XIII, l'an de Notre-Seigneur 1574. Il eut pour premiers disciples et compagnons trois gentilshommes de cette ville (Lucques). Le pape Clément VIII approuva le but de cette congrégation, la reçut sous la protection du Siège apostolique, l'affranchit de la juridiction ordinaire des évêques, et lui accorda différents privilèges, des indults et autres faveurs, comme l'indiquent plus en détail ses constitutions expédiées le 13 octobre 1595. Ensuite, le cardinal César Baronius, d'heureuse mémoire, protecteur de cette même congrégation, avec l'autorité que lui en avait donné de vive voix le même Clément VIII, approuva et confirma, après les avoir examinées par un ordre du même Pontife, les constitutions de cette congrégation, rédigées par le Père Jean Léonard lui-même. Cela conste d'après la lettre datée du 10 juin 1604, écrite de la main du cardinal lui-même et revêtue de son sceau. Paul V confia aux clercs de cette congrégation la direction des écoles chrétiennes de la ville, et donna en outre à leur congrégation le nom de Congrégation de la Mère-de-Dieu, comme on le voit dans son 81<sup>e</sup> décret, commençant par ces mots : *Inter pastorales*, du 14 janvier 1614. Dans la suite, de concert avec la Sacrée-Congrégation interprète du Concile de Trente, le même Paul V accorda à tous les clercs en général et à chacun en particulier, de cette congrégation, d'émettre, outre les trois vœux simples de chasteté, d'obéissance et de persévérance, qu'ils émettaient déjà en vertu d'une lettre de Clément VIII, le vœu simple aussi de pauvreté, comme l'indique une lettre en forme de bref, en date du 30 juillet 1615. De plus, laissant toute leur vigueur aux décrets émanés et confirmés du Saint-Siège, et aux autres privilèges qu'il leur avait accordés, il concéda aux supérieurs de cette congrégation le pouvoir de varier, de changer ou de détruire même tout ce qui, dans ces décrets, pouvait être contraire au vœu de pauvreté, et d'établir tout ce qui pouvait lui être favorable, comme on peut le voir dans une autre lettre en forme de bref, datée du 14 août 1619. Enfin, Grégoire XV, de concert avec la Sacrée-Congrégation des cardinaux chargés de négocier les affaires des évêques et des religieux réguliers, l'éleva au rang des religions des trois vœux solennels. Ceci est prononcé par sa lettre en forme de bref, en date du 3 novembre 1621.



LES CLERCS PAUVRES DE LA CONGRÉGATION DE LA MÈRE DE DIEU  
DES ÉCOLES PIES.

La Congrégation des Clercs pauvres de la Mère de Dieu des écoles pies fut érigée avec l'autorisation de Clément VIII, par Joseph Calasanz, auparavant de la Congrégation de la Mère-de-Dieu, du royaume d'Aragon, et confirmée par Paul V, comme on le voit pleinement dans sa lettre en forme de bref, datée du 4 janvier 1614. Cette congrégation ne devait avoir pour sa direction qu'un seul préfet; ses membres, engagés par les trois vœux simples de pauvreté, savoir de chasteté et d'obéissance, gratuitement et sans aucun émolument, ni récompense, ni salaire, ni honoraire, doivent instruire les enfants sur les premiers éléments, sur la grammaire et le calcul, leur inculquer des mœurs bonnes et pieuses, et enfin les élever chrétiennement et leur inspirer l'amour du travail et de l'étude, de telle sorte que, dans la suite, cette congrégation, création de Paul V, mérita le titre de Congrégation des Pauvres de la Mère de Dieu des écoles pies. Plus tard, Grégoire XV, par son décret 14 commençant ainsi : *In suprema*, en date du 18 novembre 1621, approuva cette congrégation et la classa parmi celles qui sont consacrées par les trois vœux solennels. Le même Grégoire XV, en vertu de sa constitution 14, commençant par ces mots : *Ad uberes*, du 15 octobre, l'an du Seigneur 1622, lui accorda le privilège de toutes les exemptions, les indulgences et toutes les faveurs dont jouissent tous les Ordres mendiants.

Il y a aussi, je pense, d'autres Ordres ou congrégations d'hommes et de femmes sous le titre de la glorieuse Mère de Dieu, dans l'Église militante de Dieu; qu'il nous suffise de les avoir énumérés, afin que, par leur exemple, nous nous retrempons dans la piété, dans une plus grande dévotion et un profond respect pour cette Vierge, et que nous nous dévouions à elle plus particulièrement. Ainsi soit-il.

239<sup>e</sup> CONFÉRENCE

SUR LES ORDRES MILITAIRES, COMBATTANT SOUS LE VOCABLE DE MARIE,  
MÈRE DE DIEU.

SOMMAIRE. — 1. Avant-propos. — 2. Chevaliers de Notre-Dame de l'Étoile. — 3. Ordre teutonique. — 4. Chevaliers de l'Annonciade. — 5. Chevaliers de Notre-Dame du Chardon. — 6. Chevaliers de la glorieuse Vierge Marie. — 7. Chevaliers de l'Immaculée-Conception. — 8. Chevaliers de Calatrava. — 9. Chevaliers du Mont-Carmel.

I. — De même qu'on repousse victorieusement les ennemis invisibles de l'Église militante par les armes spirituelles de la justice évangélique, de même aussi avec des armes sensibles on repousse les adversaires visibles de la foi catholique, par exemple, les nations barbares qui, privées de la lumière surnaturelle de la foi, ennemies du nom chrétien, s'efforcent de les détruire, et on les chasse comme des lions féroces ou comme des loups ravisseurs, loin de la bergerie du Christ. Le but que l'Église catholique se propose en maintenant les Ordres militaires et en les comblant de grâces nombreuses, de faveurs et de privilèges, est qu'en toute occasion et toute nécessité ils combattent par terre et par mer contre les infidèles, contre les ennemis de la foi catholique et de la sainte Église romaine.

Beaucoup d'entre ces Ordres militaires sont placés sous le titre de la Mère de Dieu. Marie étant le secours, le guide, et la patronne de tous les Chrétiens, mais plus spécialement de ceux qui combattent pour la foi chrétienne contre les infidèles, ils ont voulu qu'elle fût la protectrice de leur institut, que leur société fût honorée de son titre très-glorieux; ils demandèrent cette faveur à l'Église qui la leur accorda. Le principal de ces Ordres, comme étant le plus ancien, est

L'ORDRE DES CHEVALIERS DE NOTRE-DAME DE L'ÉTOILE.

II. — Cet Ordre doit son érection à Robert le Pieux, roi de France, vers l'année du Seigneur 1022. Ce prince était un grand serviteur et un grand dévot de la sainte Vierge Marie, la vraie étoile de la mer; il la choisit pour sa patronne spéciale, pour l'étoile et la reine de son royaume. De là vient qu'il fit bâtir l'église de Notre-Dame des

Champs, près de Paris, bien que quelques auteurs veuillent que ce soit saint Denis, apôtre de la Gaule, qui en ait posé les premiers fondements; quoi qu'il en soit, ce roi illustre dota cette église d'une forme plus belle et plus convenable. Outre cette église, Robert le Pieux en fonda beaucoup d'autres, principalement celle qu'il plaça sous l'invocation de *Notre-Dame de l'Étoile*, dans laquelle il érigea un nouvel Ordre composé de trente chevaliers seulement, sortant de la première noblesse du royaume; il décora cet Ordre de ce titre : *Ordre des chevaliers de Notre-Dame de l'Étoile*. A tous les chevaliers qu'il créa, il donna un collier d'or à l'extrémité duquel pendait sur la poitrine une étoile d'or ornée de cinq rayons. De plus, ils portaient sur le côté droit une étoile brodée d'or. (Voir les *Antiquités parisiennes* de Jacques Breuly.) Sur la piété de ce roi, voir plus bas, dans le *Catalogue des rois de France* spécialement dévoués à la sainte Vierge.

#### ORDRE DE LA SAINTE VIERGE MARIE DES TEUTONS.

III. — Cet Ordre fut fondé par huit Teutons qui, allant en pèlerinage en Terre-Sainte, érigèrent d'abord à Ptolémaïs un hôpital consacré à la sainte Vierge; leur nombre augmentant, le patriarche de Jérusalem leur fit prendre, sous le titre de Notre-Dame des Allemands, la règle des Ordres militaires du Temple et de Saint-Jean, confirmée en 1191, par Célestin III, Souverain-Pontife. Saladin s'étant emparé de la Terre-Sainte et s'y étant établi, ils en furent chassés, ce qui les amena dans nos contrées. Comme ils étaient riches et d'une noblesse illustre, Conrad, de Masovie, qui était toujours en guerre contre les Prussiens et qui leur était inférieur en force, les appela à son secours. Ils refoulèrent par la force de leurs armes les Prussiens, les Barbares et les Païens; ils les chassèrent de leurs demeures, ils s'emparèrent de leurs terres et fondèrent en Prusse une nouvelle colonie de Germains. Ils bâtirent beaucoup de places fortes et de citadelles fortifiées, des villes, des temples, des monastères, des ports de guerre et autres édifices, parmi lesquels occupa le premier rang la citadelle remarquable qu'ils élevèrent sur les bords de la Vistule à la gloire de Marie, leur patronne, et qu'ils nommèrent du nom de Mariembourg. Ils prirent ensuite la Livonie avec le secours des chevaliers Porte-Glaives, qui

appartenaient aussi à la nation teutonique, ayant Bremen pour patrie, et qui abandonnèrent leur ancien nom pour prendre celui de Chevaliers teutoniques. (Voir les *Annales de la France*, sous Charles VI.) Ils eurent, pendant plus de deux cents ans, de longues guerres à soutenir contre les Polonais; enfin, fatigués d'une lutte continuelle, voyant combien il était dur de toujours résister, affaiblis par de nombreuses défaites et par les vexations perpétuelles des Polonais, et réduits à un fort petit nombre, ils se rendirent à la Pologne. Albert de Brandebourg, trente-quatrième général de l'Ordre, embrassa la doctrine de Luther, quitta l'habit religieux et changea cet Ordre en un gouvernement mondain et en une principauté séculière; la Prusse qu'il avait détachée de l'Ordre pour la donner aux Polonais, il la reçut en fief des mains de son oncle, Sigismond I<sup>er</sup>, roi de Pologne. Ainsi cessa d'exister, en l'année 1526, cet Ordre de la sainte Vierge si célèbre en Prusse. Il s'éteignit aussi de la même manière peu de temps après en Livonie, sous le règne d'Auguste, roi de Pologne.

#### ORDRE DES CHEVALIERS DE L'ANNONCIADE.

IV. — Cet Ordre doit sa fondation, en l'année du Seigneur 1356, à Amédée, comte de Savoie. Ce prince érigea et fonda cet Ordre sous le patronage de la Mère de Dieu; il donna à chaque chevalier un collier d'or composé de lacs d'amour sur lesquels étaient écrits ces mots latins : *Fert, fert, fert*; à l'extrémité de ce collier pendait sur la poitrine l'image de l'Annonciation de la sainte Vierge. Les trois mots inscrits signifient : *F fortitudo, E ejus, R Rhodum, T tenuit*. Ce mot, qui est trois fois répété, veut donc dire : « *Fortitudo ejus tenuit Rhodum* : Sa valeur a conservé Rhodes. » C'est avec justice que cet Ordre porte cette inscription, car Amédée le Grand, comte de Savoie, prédécesseur du fondateur de l'Ordre, fut d'un grand secours aux Chevaliers de Jérusalem pour extirper les Mahométans de l'île de Rhodes, en 1311. Son successeur voulut faire passer à la postérité ce glorieux fait d'arme, et pour cela il fonda l'Ordre insigne des Chevaliers de l'Annonciade. (Voir Belforest, *Annales de France*, règne de Louis XI.)

## ORDRE DES CHEVALIERS DE NOTRE-DAME DU CHARDON.

V. — Louis II, duc de Bourbon, revenant d'Afrique avec son armée qu'il avait menée combattre les Barbares, en fut fondateur. L'insigne de cet Ordre était un collier d'or composé de lis séparés à égales distances par des feuilles de chardon; de ce collier pendait une croix sur laquelle était gravé le mot *Espérance*. Ce noble prince marquait par là qu'au milieu des adversités, l'honneur de la vertu devait toujours s'élever pur, comme les lis au milieu des chardons. (Olivier Bonart, chapitre 1 de son *Livre des Ordres religieux*.)

## ORDRE DES CHEVALIERS DE LA GLORIEUSE VIERGE MARIE.

VI. — Ces chevaliers furent aussi appelés Frères joyeux. Leur genre de vie fut approuvé par le Pape Urbain IV, qui leur prescrivit de protéger les veuves et les orphelins, et de mettre la paix partout où ils le pourraient. Ils vivaient dans leurs demeures avec leurs femmes et leurs enfants; ils étaient revêtus d'une robe blanche et d'un manteau gris cendré. Sur l'habit blanc, ils portaient une croix rouge surmontée de deux étoiles. (Voir à ce sujet Charles Sigonius *sur l'Évêque de Bologne*, livre III.)

ORDRE MILITAIRE SOUS LE TITRE DE LA CONCEPTION DE LA MÈRE DE DIEU,  
VIERGE IMMACULÉE.

VII. — Il fut érigé par trois gentilshommes, Ferdinand, duc de Mantoue, Charles, duc de Nevers, et Adolphe, comte d'Athlay, sous la règle de saint François et sous la protection de saint Michel, Archange, et de saint Basile. Leur devoir était de combattre par terre et par mer les infidèles et les ennemis de la foi catholique et de la sainte Église romaine, et de racheter des mains des Turcs les Chrétiens captifs. Urbain VIII, dans la bulle *Imperscrutabili divinorum indiciorum*, publiée à Rome le 12 février 1623, la première année de son pontificat, confirma cet Ordre et se plut à l'enrichir de privilèges.

## CHEVALIERS DE SAINTE-MARIE DE CALATRAVA.

VIII. — Ces chevaliers jouissent de tous les privilèges de l'Ordre de Cîteaux, par une concession de Jules II, datée de l'année 1508. D'après une disposition d'Adrien VIII, en date du 11 mars 1522, ils furent réunis à la couronne d'Espagne. Ils devaient dormir tout vêtus, mais ils en furent dispensés par le pape Clément VIII, le 13 avril 1526.

## CHEVALIERS DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL.

IX. — Ces chevaliers vécurent en France sous l'habit et la règle de Notre-Dame du Mont-Carmel; ils furent institués par Paul V, qui les exempta de la juridiction des ordinaires. Ils sont tenus de faire leur profession de foi; ils doivent recevoir la très-sainte Eucharistie; ils font le vœu d'obéissance et de chasteté conjugale; ils promettent de porter les armes contre les ennemis de la sainte Église romaine; ils doivent réciter tous les jours l'office de la sainte Vierge ou son chapelet, entendre la messe tous les jours de fête et les samedis, et s'abstenir de la viande les mercredis. (Voir la bulle *Romanus*, de Paul V, publiée le 1<sup>er</sup> mars 1607.)

Je crois qu'il existe encore dans l'Église de Dieu plusieurs religions érigées sous le titre de Marie, Mère de Dieu; je n'ai énuméré que celles qui ont pu parvenir à ma connaissance. Continuons le sujet de notre ouvrage.

240<sup>e</sup> CONFÉRENCE

SOMMAIRE. — 1. Avant-propos. — 2. Ordre bénédictin. — 3. Ordre de Cluny. — 4. Les Prémontrés. — 5. Les Chartreux. — 6. Les Cisterciens. — 7. Les Frères mineurs. — 8. La Compagnie de Jésus. — 9. Des Confréries ou Associations instituées en l'honneur et sous le titre de la Mère de Dieu.

I. — A la suite des familles religieuses d'hommes qui combattent dans l'Église sous l'étendard de Marie, Mère de Dieu, il en est encore beaucoup d'autres qui entourent la très-glorieuse Mère de Dieu des mêmes sentiments, du même respect et du même honneur, du même culte et de la même vénération; elles font profession d'être les servantes de la Reine du Ciel; elles se plaisent à vivre sous le patronage spécial

de leur Souveraine. Ces Ordres religieux ont diverses dénominations : tantôt leur nom est tiré du but pour lequel ils sont spécialement institués par l'Église, tels sont les Ordres des Frères prêcheurs, des Hospitaliers, des Clercs ministres, des infirmes; tantôt ils sont désignés par quelque insigne vertu, comme, par exemple, l'humilité qui a engendré les Frères mineurs, les Minimes et les Clercs réguliers mineurs; quelquefois leur nom vient du lieu où leur Ordre a pris naissance, tels sont les moines de Cluny, les Chartreux, les Camaldules, les Cisterciens, les Prémontrés, les moines de Vallombreuse, du Mont-Olivet, les chanoines de Latran, les Théatins, etc.; leur dénomination se tire encore du Saint sous le patronage duquel ils désirent vivre, comme les Augustins, les Ambrosiens, les Bénédictins, les Antonins, les Basiliens, les Barnabites, les Brigittains, les Ermites de Saint-Paul; tels sont aussi les Ordres militaires de Saint-Jean, de Saint-Lazare, de Saint-Étienne, de Saint-Georges, de Saint-Jacques, de Saint-Michel, de Saint-Maurice; d'autres Ordres religieux ont voulu qu'une des personnes divines prît leur Ordre sous sa protection et lui donnât son nom, tels furent les Trinitaires, les Jésuates, la Compagnie de Jésus, l'Ordre militaire du Christ, en Portugal, et l'Ordre du Saint-Esprit, en France. Nous en passerons quelques-uns en revue, car il est impossible de parcourir les chroniques de tous les Ordres, de recueillir les grâces particulières et les faveurs dont la Mère de Dieu a comblé chacun d'eux, et de retracer les sentiments d'amour ainsi que les honneurs qu'ils rendent à la très-sainte Mère de Dieu. Au milieu de tant de religions qui se glorifient d'être sous le patronage de Notre-Dame, nous avons dû mettre en première ligne l'Ordre des Frères prêcheurs, puisqu'il est ma Mère, et que Dieu a dit : « Honore ton père et ta mère. » Du reste, nos Frères ont été autrefois honorés du titre glorieux de Frères de Notre-Dame. Après notre Ordre, vient l'Ordre illustre des Bénédictins.

#### ORDRE DES BÉNÉDICTINS.

II. — Cet Ordre a été une mère féconde en bienheureux, en prélats et en familles religieuses. Il a enfanté pour le Ciel quinze mille bienheureux; il a donné à l'Église vingt-quatre Souverains-Pontifes, cinq cent

cinquante-neuf cardinaux, mille cent soixante-quatre archevêques, trois mille cinq cent douze évêques. Avant le Concile de Constance, qui fut célébré en 1417, sous le pontificat de Martin V, l'institut bénédictin comptait plus de trois mille sept cents monastères. (C'est ce que Felinus, Bénédictin, a noté dans son *Commentaire sur le psaume cii.*)

Ce saint Ordre a donné naissance à beaucoup d'autres Ordres très-célèbres, tels que les moines de Cluny, les Camaldules, les Guillemites, les Sylvestriens, les Célestins, les Olivétains. Quelques-uns de ces Ordres furent spécialement consacrés à la très-sainte Vierge, comme les moines de Cluny, les Chartreux, les Guillemites, les Cisterciens et les Olivétains que nous venons de citer.

Cet Ordre si célèbre a fourni beaucoup de savants très-dévots à la sainte Vierge. Parmi eux on compte saint Ildephonse, archevêque de Tolède, à qui la sainte Vierge donna, dans une apparition, une chasuble travaillée de la main des Anges; le bienheureux Rupert, le pape saint Léon V, le pape saint Grégoire le Grand, et plusieurs autres au sujet desquels on peut consulter Locre <sup>1</sup>.

#### ORDRE DE CLUNY.

III. — Cet Ordre est une branche de l'Ordre de saint Benoît; saint Odon en fut le premier abbé; son existence date de l'année 912 environ. Il se consacra d'une manière spéciale au service de la très-sainte Vierge : le premier il commença à réciter publiquement au chœur son office, et porte ainsi non-seulement les religieux du monastère, mais même les clercs séculiers, à imiter son exemple, comme nous le montrerons plus bas en traitant de l'office de la sainte Vierge.

Dans ce saint Ordre, outre les fêtes que la sainte Église célèbre en l'honneur de la sainte Vierge, on solennise spécialement celle du manteau de Notre-Dame, nous en avons fait mention en parlant des fêtes de la Reine du Ciel.

<sup>1</sup> Liv. I<sup>er</sup>, chap. viii.



## ORDRE DES PRÉMONTRÉS.

IV. — Cet Ordre vénère saint Norbert comme son fondateur. La sainte Vierge lui ayant montré, dans une apparition, le lieu où il devait établir le chef-lieu de son Ordre, le monastère et l'Ordre tout entier furent appelés Prémontrés. (Senace <sup>1</sup>.)

## ORDRE DES CHARTREUX.

V. — Saint Bruno, de Germanie, natif de Cologne, fut le fondateur de cet Ordre. Ayant été appelé à Rome auprès du pape Urbain II, lui et ses compagnons se trouvaient dans une grande perplexité causée par la répugnance qu'ils éprouvaient pour le genre de vie qu'ils entreprenaient et par les railleries dont ils étaient l'objet, lorsqu'un homme vénérable, à la tête blanche et aux cheveux bouclés, leur apparut et leur promit, au nom de Dieu, que la sainte Vierge les conserverait dans ce lieu désert (la solitude appelée Chartreuse, ce qui a valu aux monastères le nom d'Ordre des Chartreux, et aux religieux le nom de Chartreux), s'ils récitaient chaque jour l'office canonial en son honneur. Bruno et ses compagnons furent transportés de joie, et ils choisirent la sainte Mère de Dieu pour être, avec saint Jean Baptiste, la patronne de leur institut. On croit que l'homme qui leur apparut était l'Apôtre saint Pierre. (Surius, *Vie de saint Bruno*, 6 octobre.)

## ORDRE DE CÎTEAUX.

VI. — Cet Ordre est un grand rejeton de la famille bénédictine. D'après le sentiment du pape Grégoire XI, il compte parmi les Ordres religieux les plus dévoués à la sainte Vierge. L'abbé Jean assure que cet Ordre a été le premier dédié à la sainte Vierge. C'est pour cela qu'elle est honorée comme la patronne, la protectrice, la souveraine, l'avocate de cet Ordre qu'elle a enrichi de faveurs, de grâces et de privilèges nombreux. Le premier auteur de cet institut fut saint Robert. Sa mère étant grosse de lui, la Mère de Dieu lui apparut plusieurs fois pendant son sommeil, portant dans la main un anneau

<sup>1</sup> *Spec.* III, inst. 5.

d'or, et lui dit : « Esmengarde (c'était son nom), je veux épouser avec cet anneau le fils que tu portes dans ton sein. » Le temps étant venu, Esmengarde mit au monde un fils qu'elle nomma Robert; à peine âgé de quinze ans, celui-ci se retira dans le monastère de Saint-Pierre la Celle où il prit l'habit religieux et se consacra tout entier au service de la Mère de Dieu; il fut, dans la suite, le premier abbé de Molesmes, puis de Cîteaux, qui a donné son nom à tout l'Ordre de Cîteaux. Sous le patronage de la sainte Vierge, cet Ordre illustre a produit beaucoup de religieux remarquables par leur science et leur sainteté. (Surius, *Vie de saint Robert*, 24 avril.)

La Mère de Dieu a montré elle-même au bienheureux Bertrame, dans une vision, combien elle a compté de dévoués serviteurs dans cet Ordre célèbre. Ce religieux, étant en oraison, vit la sainte Mère de Dieu à côté de laquelle coulait sous ses pieds une source de couleur d'or; les pierres qui étaient dans le ruisseau étaient précieuses : c'étaient des émeraudes, des escarboucles, des topazes, des saphirs, des hyacinthes. Ne sachant ce que cela voulait dire, la sainte Vierge lui donna elle-même l'explication de ce qu'il voyait : « La source de couleur d'or, dit-elle, est l'Ordre de Cîteaux qui, comme l'or, l'emporte en dignité et en sainteté, et qui m'a toujours donné le gage d'une affection spéciale pour moi ; les pierres précieuses sont les amis que je compte dans cet Ordre : ils mettent plus de ferveur que les autres à me servir <sup>1</sup>.

On peut voir, tant dans Césaire que dans la *Chronique de Cîteaux*, la multitude nombreuse de serviteurs que la Mère de Dieu, Reine du Ciel, a eus dans cet Ordre. Nous en citerons quelques-uns lorsque nous serons arrivés au titre : *Reine des Confesseurs*. Parmi eux, il en est un qui brilla comme le soleil au milieu des étoiles : ce fut saint Bernard, abbé de Clairvaux, que Cluny appela avec raison la forte et splendide colonne de l'Ordre monastique et même de l'Église de Dieu. La sainte Vierge, Mère de Dieu, se plut à l'enrichir de beaucoup de grâces et de faveurs; la principale est d'avoir mérité de sucer le lait des mamelles de la sainte Vierge. C'est là qu'on croit que

<sup>1</sup> Césaire, liv. VII, chap. xxxviii.

ce grand Docteur a puisé, avec la piété, cette douceur si grande qu'il montre dans ses écrits, surtout dans ceux qui traitent de la très-sainte Vierge. Si nous admettions le suffrage de Luther, nous dirions que personne n'a mieux écrit que lui sur ce sujet, et qu'aucun moine ne pourra l'imiter. Mais revenons à l'Ordre dont nous parlons.

Cette sainte famille a reçu beaucoup de grâces et de faveurs de la sainte Vierge. Innocent III ordonna à l'Ordre de Cîteaux de donner la quatrième partie de ses biens mobiliers pour venir en aide à la Terre-Sainte. L'Ordre, s'appuyant sur les privilèges accordés par les prédécesseurs d'Innocent III, et ayant de graves raisons, refusa ; le Souverain-Pontife irrité voulait donner leurs biens aux séculiers. Ils se réfugient auprès de Marie, la glorieuse Mère de Dieu, et ordonnent, dans le chapitre général, des prières en son honneur ; pieds nus, ils sortent du chapitre, chantant les sept psaumes de la Pénitence avec les litanies des Saints. Voilà que la très-sainte Vierge, apparaissant à Rayneri, confesseur du pape Innocent, lui adresse la parole en ces termes : « Tu veux détruire l'Ordre de Cîteaux dont je suis l'avocate, mais c'est en vain ; si tu ne renonces au plus vite à ton dessein, je te briserai, toi et toute ta puissance. » Le pape Innocent ayant reçu cette réponse de Rayneri, et sachant qu'il était un saint homme aimant la vérité, fut rempli de stupeur ; non-seulement il changea de dessein, mais encore il enrichit l'Ordre de Cîteaux de nombreux privilèges <sup>1</sup>.

Les religieux de Cîteaux, refusant de souscrire au schisme de l'empereur Frédéric et chantant très-dévotement cette antienne : « Dieu, qui gardez les trônes des cieux, qui voyez le fond des abîmes, qui enfermez la terre dans votre main, exaucez-nous au milieu de nos gémissements. » Cet empereur voulait les exiler de son empire, mais Dieu changea le cœur du coupable au point qu'il envoya des lettres pour les faire rester, et qu'il leur ordonna de prier pour l'empire <sup>2</sup>. C'est sans doute la sainte Vierge qui obtint cette grâce de son Fils ; car, apparaissant à saint Albéric, qui fut un des premiers religieux de Cîteaux, elle lui dit : « Je protégerai et je défendrai cet Ordre jusqu'à

<sup>1</sup> Césaire, liv. VII, chap. vi. — <sup>2</sup> *Id.*, liv. II, chap. xix.

la fin des siècles. » C'est ainsi qu'on le lit dans leur *Ménologe*, au 26 janvier. Ce que nous venons de dire pourrait suffire pour montrer combien Marie chérit les religieux de Cîteaux. J'apporterai encore quelques exemples de cette protection.

Un jeune homme très-affectionné à l'Ordre de Cîteaux, égaré par les faux discours de quelques-uns de ses compagnons, le déchirait et ne pouvait voir aucun Cistercien d'un œil favorable. La Mère de Dieu lui apparut un jour pendant son sommeil, et lui dit : « Méchant enfant, tu blâmes et tu décries les meilleurs amis que j'ai dans le monde entier. » S'éveillant frappé de terreur et comprenant très-bien ce dont il s'agissait, il affectionna l'Ordre comme auparavant <sup>1</sup>. Dans le même livre, au dernier chapitre, Césaire rapporte qu'un religieux de l'Ordre de Cîteaux vit la sainte Vierge revêtue d'un manteau d'une merveilleuse grandeur, et sous ce manteau elle cachait une multitude innombrable de Cisterciens. Un autre religieux, d'une dévotion admirable, vit une femme environnée de splendeur, faisant le tour des lits des Frères pendant qu'ils dormaient; elle les bénissait tous, excepté un qu'elle ne voulait pas même voir. On lit aussi ce fait arrivé à nos Frères, comme nous l'avons déjà raconté. On voit assez quelle bienveillance et quelle affection la très-sainte Vierge a pour cet Ordre.

La sainte Vierge Marie se fit voir à plusieurs religieux de cet Ordre illustre : au bienheureux Hostrade qu'elle invita au festin de l'Agneau divin, à saint Albéric à qui elle donna une coule blanche; c'est à partir de ce moment que les Cisterciens abandonnèrent les vêtements noirs de Cluny pour prendre les habits blancs. On rapporte que le même saint Albéric reçut de la sainte Vierge les constitutions de son Ordre. C'est à lui que la sainte Vierge fit entendre ces paroles : « Je protégerai votre Ordre jusqu'à la fin des siècles. » Accompagnée de sainte Catherine et de sainte Agnès, elle apparut à un religieux en proie au désespoir, le bienheureux Guillaume, abbé, offrant le saint sacrifice dans l'église de la sainte Vierge, se fit voir à lui et elle lui recommanda le jeune Arnulphe, pour qu'il prît saintement l'habit de l'Ordre, et

<sup>1</sup> Césaire, liv. VII, chap. XLII.

après sa mort elle reçut son âme dans le Ciel. (Voir le *Ménologe* de Cîteaux, 2 avril et 5 août.) Je serais trop long si je voulais énumérer toutes les preuves singulières de cet amour privilégié que la sainte Vierge a pour cet Ordre.

Je mettrai fin à ce paragraphe par les paroles très-remarquables de Jean, abbé de Cîteaux, qui s'exprime ainsi sur cette matière : « Outre les révélations et les consolations intimes que recevaient beaucoup de religieux, la très-glorieuse Mère du Seigneur, accompagnée d'un brillant cortège des habitants du Ciel, les visitait (les Cisterciens) très-souvent, elle les consolait visiblement, elle les instruisait, elle les aidait et les dirigeait. De plus, elle les reconfortait dans leurs travaux ; une fois elle recueillit dans un vase la sueur qui coulait du front des Frères, et de l'autre main elle les essuyait, comme nous l'avons dit plus haut. Je n'omettrai pas non plus que la sainte Vierge, se montrant au bienheureux Henri, religieux de cet Ordre, lui apparut entourée d'un grand nombre de Cisterciens ; elle était revêtue de leur habit, c'est-à-dire de la coule blanche, afin de mieux montrer la grande affection et l'amour incroyable qu'elle a pour cet Ordre. Aussi la Mère de Dieu est-elle appelée avec raison la patronne, la souveraine, la protectrice et l'avocate de cet Ordre : c'est ce qu'affirme saint Bernard, très-saint religieux de cet Ordre, qui, parlant à ses Frères dans un sermon sur l'Assomption, leur fait entendre ces paroles : « Vous devez tenir de foi très-certaine que la récompense éternelle et la protection de notre Souveraine vous attendent auprès du Seigneur pour récompenser votre travail. » A son tour, cet Ordre très-illustre montre en beaucoup de manières sa dévotion envers la sainte Vierge. Tous les monastères et toutes les églises sont consacrés à la sainte Vierge, aussi partout la Reine du Ciel est peinte au-dessus du maître-autel, montant au Ciel, environnée d'une troupe d'AnGES. De plus, les Cisterciens chantent la messe de la sainte Vierge tous les jours dans la chapelle qu'ils ont spécialement dédiée à Marie dans leurs églises. Tous les jours de l'année, sans en excepter Pâques et le Vendredi-Saint, ils récitent au chœur son office. En outre, ils portent toujours au chœur une coule blanche, en signe de la pureté de la très-sainte Vierge qu'ils honorent avec un grand zèle. J'ai rassemblé

ce peu de mots pour montrer l'affection singulière de Marie pour ces Ordres. Dans le *Ménologe* et dans les *Chroniques de Cîteaux*, on trouvera beaucoup de choses agréables à lire.

#### ORDRE DES FRÈRES MINEURS.

VII. — Cet Ordre fut toujours animé d'un amour extrême pour la sainte Vierge. C'est à une grâce et à un bienfait particuliers de la Reine du Ciel, que cet Ordre doit sa fondation, son accroissement et sa diffusion dans l'univers presque tout entier. Il est difficile de comprendre, comme l'atteste saint Bonaventure dans la vie du fondateur de cet Ordre, de quel amour saint François entourait la Mère de Dieu. De là vient que cette grande Souveraine le présenta elle-même à Dieu avec notre Père saint Dominique, pour annoncer la parole de Dieu et convertir les pécheurs. Cet Ordre si pieux, à l'aide de cette formule de prière appelée couronne, étend d'une manière merveilleuse, parmi le peuple, la dévotion à la Vierge, Mère de Dieu. C'est cette piété et cette dévotion envers l'auguste Vierge qui lui firent soutenir avec tant d'ardeur l'immaculée Conception. Et il fit une chose vraiment grande, puisqu'il attira dans son opinion presque tous les Ordres et toutes les écoles de l'univers chrétien. Cet Ordre très-illustre fournit beaucoup de Saints très-dévoués à la sainte Mère de Dieu ; il sera plus à propos d'en parler quand nous serons arrivés au titre de *Reine des Confesseurs*.

#### LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

VIII. — Cette société, marchant sur les traces de saint Ignace, son fondateur, honore d'une manière singulière la sainte Vierge ; et par la prédication de la couronne et du rosaire, et par les ouvrages nombreux qu'elle publie pour célébrer ses louanges, elle propage son culte parmi le peuple : et c'est avec raison ; car, ayant pour étendard particulier le très-saint nom de Jésus, il est juste qu'il vénère et qu'il honore d'une piété singulière la Mère de Dieu.

Cette célèbre société a fourni de très-saints et de très-dévoués serviteurs à la sainte Vierge. Parmi eux tient le premier rang saint Ignace, l'illustre fondateur et Père de cette remarquable société de

Jésus. Il éprouvait un amour indicible pour la très-auguste Reine du Ciel. Dès le premier instant de sa conversion, il choisit la sainte Vierge pour son avocate particulière; c'est à elle qu'il avait recours dans toutes ses nécessités et dans toutes ses difficultés; de là vient que, par un sentiment profond et constant de piété pour la Mère de Dieu, il fonda la Compagnie de Jésus. C'est à Paris, dans une église consacrée à sa très-sainte Mère, appelée Mont-Martre, qu'il fit ses premiers vœux; c'est à Rome, à Saint-Paul, dans une chapelle de la sainte Vierge, entre ses mains, que lui et ses compagnons firent leur profession solennelle.

Ce qui montre clairement son zèle, son amour, le culte qu'il professait pour la Vierge, Mère de Dieu, c'est qu'il gardait les samedis en son honneur, et qu'il la priait avec beaucoup d'ardeur de l'inscrire, lui et ses compagnons, au nombre des serviteurs de son Fils. Ce qui donne encore de la valeur à sa dévotion envers la sainte Vierge, Mère de Dieu, c'est que, dans la formule des vœux de la société, il voulut qu'on insérât ces mots : *En présence de la très-sainte Vierge Marie*. Par là, il voulut enseigner à ses enfants que, comme ils remettaient à la très-sainte Vierge Marie leurs vœux, ils devaient aussi lui recommander leurs paroles, leurs actions et leurs pensées.

En agissant ainsi, saint Ignace voulut que toute la société de Jésus fût attachée à la sainte Vierge; qu'elle la regardât spécialement comme sa patronne et sa souveraine; que ses disciples n'aimassent, n'honorassent et ne vénérassent qu'elle uniquement. Marie, comme nous l'enseignent les *Chroniques des Jésuites*, se plut à les combler de faveurs et de bienfaits sans nombre.

A la suite de saint Ignace, cette illustre société a fourni beaucoup de religieux célèbres par leur science et leur piété; ils étaient en même temps grands serviteurs de la sainte Vierge : nous en parlerons à l'occasion, lorsque nous traiterons de la *Reine des Confesseurs*.

A son tour, la sainte Vierge Marie combla de grandes faveurs la compagnie de Jésus. Martin Gutter, Espagnol, homme très-religieux de cette société, vit un jour la sainte Vierge : une beauté extraordinaire brillait sur son visage; elle était vêtue d'un manteau très-large, cachant de ses plis la société de Jésus tout entière. Marie réchauffait

cette compagnie contre son sein maternel, et elle la couvrait du vêtement de sa grâce et de sa charité <sup>1</sup>.

Ce que nous venons de dire se rapporte aux Ordres religieux érigés en l'honneur de la très-sainte Vierge.

#### DES CONFRÉRIES OU DES ASSOCIATIONS PARTICULIÈRES ÉRIGÉES EN L'HONNEUR DE LA MÈRE DE DIEU, SOUS SON INVOCATION.

IX. — Outre les saints instituts religieux d'hommes et de femmes, l'Église admet, protège, propage et enrichit de grâces et de faveurs un grand nombre de congrégations, de confréries ou d'associations de personnes séculières, dans lesquelles sont en honneur, fleurissent et se propagent le culte plus fervent de Dieu, sa gloire plus grande, la piété des fideles du Christ, l'honnêteté et l'intégrité de la vie, la charité chrétienne et le salut des âmes.

Notre intention n'est pas de parler de toutes. Nous traiterons en peu de mots de celles qui sont instituées sous le titre et en l'honneur de la Vierge Marie, Mère de Dieu, dans lesquelles le culte de la Vierge est plus prospère et se propage davantage. Et pour le faire avec Ordre, il faut parler, dans la prochaine Conférence,

### 241<sup>e</sup> CONFÉRENCE

#### DE LA NAISSANCE OU DE L'ORIGINE DES CONFRÉRIES EN GÉNÉRAL.

SOMMAIRE. — 1. Vie des premiers Chrétiens. — 2. Origine du nom de Frère. — 3. Extinction de ce nom parmi les Chrétiens. — 4. Origine et but des monastères. — 5. Origine des confréries séculières. — 6. De l'Archiconfrérie du très-saint Rosaire, dans l'Ordre des Frères prêcheurs.

I. — Si la vie de tous les Chrétiens était telle qu'elle fut autrefois dans la primitive Église, on n'aurait pas besoin de cette variété de confréries que nous voyons maintenant. La multitude *des croyants ne faisait qu'un cœur et qu'une âme*, comme on le lit dans les *Actes des Apôtres* <sup>2</sup>. L'accord qui existait entre leurs pensées et leurs sentiments était le même que si tous n'avaient eu qu'un seul cœur et qu'une seule âme.

<sup>1</sup> Platus, *des Avantages de l'état religieux*, liv. 1<sup>er</sup>, chap. xxxiv. — <sup>2</sup> iv, 32.



1° Ils ne formaient qu'un cœur, parce que l'amitié parfaite et la charité mutuelle régnaient entre eux; ils s'aimaient au point d'être prêts à mourir l'un pour l'autre, aussi les Gentils disaient communément en parlant des Chrétiens : « Voyez comme ils s'aiment, ils sont prêts à mourir l'un pour l'autre <sup>1</sup>; »

2° Tous se revêtaient de Jésus-Christ, et en lui ils étaient souverainement unis avec lui comme ils l'étaient entre eux. L'Apôtre <sup>2</sup> les appelle *Saints*, non-seulement à cause de leur vocation qui les appelait à une vie sainte, ou de leur baptême, dans lequel ils avaient été sanctifiés, mais encore à cause de l'union sainte qu'ils conservaient entre eux.

3° Tous, d'après saint Grégoire <sup>3</sup>, travaillaient à connaître et à accomplir non pas leur volonté propre, mais celle de Dieu : « Par leurs pensées et par leur volonté, dit ce Père, ils ne voyaient que le Créateur; et par les affections de leur amour, tout leur désir était de voir sa face. »

4° Tous se laissaient posséder et gouverner par ce même Esprit que Notre-Seigneur et notre Rédempteur demandait pour eux à son Père <sup>4</sup>, lorsqu'il disait : « Père saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous. »

5° Tous obéissaient pleinement et entièrement à Pierre, comme à leur père et au pasteur de l'Église.

II. — Ils s'appelaient communément frères. Ils étaient, en effet, frères et sœurs non par la chair, mais par l'esprit; leur naissance, ils ne l'avaient pas reçue d'Adam ou de quelque autre père terrestre, mais par la mort et le baptême du Christ; ils l'avaient reçue du Christ et de son Église. Chaque jour ils communiaient; ils priaient continuellement, ils entendaient la parole de Dieu, selon que le rapporte saint Luc; ils persévéraient dans la doctrine des Apôtres, dans la communion de la fraction du pain et dans les prières.

III. — Cette sainte charité se soutint quelque temps, ainsi que la dignité de ce nom de *frères* parmi les Chrétiens, mais elle ne dura pas; car, à mesure que l'assemblée des Chrétiens se multiplia, la cha-

<sup>1</sup> Tertullien, *Apologie*, xxxii. — <sup>2</sup> *Aux Éphésiens*, i, 1. — <sup>3</sup> Liv. I<sup>er</sup> sur le *Chapitre 1<sup>er</sup> des Rois*. — <sup>4</sup> St. Jean, xvii, 11.

rité se refroidit et vit en même temps s'éteindre la fraternité qui régnait entre eux. La force et la beauté de ce nom se maintinrent plus longtemps dans le clergé; elles durèrent tant que les membres de la tribu sainte vécurent sous une seule règle et sous l'autorité d'un seul supérieur; mais dès que cet état de choses fut tombé en désuétude, qu'on permit à chacun de vivre seul, que la propriété devint légitime, que les revenus communs commencèrent à être partagés, le nom de frère fut aboli et changé en d'autres titres, par exemple en vénérables seigneurs, en révérends chanoines ou curés, etc. Ceux qui possédaient des bénéfices, devinrent des maîtres; ceux qui brillaient par leur science, furent appelés Docteurs, et ceux que leur autorité élevait au-dessus de leurs semblables reçurent le nom de Pères.

IV. — Les saints Pères voyant donc s'éteindre la charité chrétienne et périr le nom si glorieux de *frères*, se mirent à employer tous leurs soins à choisir, parmi les nombreux fils du monde, quelques âmes privilégiées qui retiendraient le nom de *frère*, et qui retraceraient par leur vie et par leurs mœurs cette sainteté et cette ancienne affection des Chrétiens. C'est ce qui porta saint Antoine et saint Basile à élever de nombreux monastères en Orient. Leur exemple fut imité en Occident par saint Augustin, saint Benoît, saint Romuald, saint Norbert, saint Gualbert, saint Bruno, notre Père saint Dominique, saint François, saint Ignace et un grand nombre d'autres.

V. — Mais, pour ne pas sembler restreindre entre les murs des monastères le nom si illustre des frères et la charité chrétienne, on inventa aussi des sociétés de laïques appelées confréries, où cette primitive charité chrétienne, ainsi que la piété, serait renouvelée, accrue et pourrait devenir florissante; où encore on conservait le nom des frères et des sœurs jusqu'ici non prononcé. Et telle fut la cause ou l'occasion de l'établissement de tant de confréries ou sociétés de laïques que l'on voit dans l'Église. Mais je ne les citerai pas toutes; comme je l'ai dit déjà, j'ai l'intention de ne parler que de celles qui ont été établies en l'honneur de la Vierge Marie, sous le vocable de son nom vénéré, dans lesquelles prospère son culte particulier et fleurissent les œuvres de la piété chrétienne.

DE L'ARCHICONFRÉRIE DU TRÈS-SAINT ROSAIRE DE LA BIENHEUREUSE  
VIERGE MARIE DANS L'ORDRE DES PRÊCHEURS.

VI. — Après cette commune archiconfrérie de l'Église, dont saint Luc a dit dans les *Actes des Apôtres* <sup>1</sup> : « Or, la foule des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme, et aucun d'eux ne disait que les biens dont il jouissait lui appartenaient, mais tout leur était commun, » la Confrérie du très-saint Rosaire, sous le nom de la Vierge Marie, glorieuse Mère de Dieu, surpassa toutes les autres, comme on le verra clairement ci-après. J'ai l'intention d'en parler plus en détail. En effet, cette archiconfrérie, entre tous les dons mémorables et sans nombre de la très-sainte Mère de Dieu envers nos Frères, est la faveur particulière et la plus choisie que nous a valu notre Père saint Dominique. C'est lui d'abord qui l'a fait connaître au monde, elle a été ensuite de la part de ses disciples, les Frères prêcheurs, l'objet d'un culte assidu et non sans être accompagné de grands prodiges ; elle a été enfin répandue dans l'univers entier. Mais puisque nous avons à parler plus loin sur la Rose mystique, il y aura à écrire des conférences sur le Rosaire mystique, où sera exposé le traité complet de *Rosa mystica*, c'est-à-dire de la bienheureuse Vierge. Nous renvoyons donc nos considérations à ce passage, puisque nous nous arrêterons à expliquer le verset *Rosa mystica*. Passons maintenant à d'autres confréries établies en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, et parlons brièvement de leur origine, de leur usage, de leurs fruits, de leur nombre et de leur éclat.

<sup>1</sup> Chap. iv, §. 32.

242<sup>e</sup> CONFÉRENCE

## DE LA CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE DE LA SAINTE VIERGE DU MONT-CARMEL.

SOMMAIRE. — 1. Éloge de saint Simon Stock. — 2. La Vierge le nourrit de la manne céleste. — 3. Origine de la Confrérie du Scapulaire. — 4. Approbation donnée par plusieurs Papes à la Sabbatine. — 5. Bulle du pape Paul V contre les ennemis du privilège.

I. — Quand les fleurs du très-saint Rosaire eurent répandu en tous sens leur parfum dans l'univers entier, on vit bientôt naître d'autres confréries de personnes du monde. Entre autres il y a la Confrérie du Scapulaire de la bienheureuse Vierge Marie du Mont-Carmel, qui, par son antiquité comme par son importance, se rapproche du saint Rosaire, en est comme la sœur, étant née de la même mère, la glorieuse Vierge Marie, comme je le raconte et le fais voir d'après la *Chronique des Carmélites*.

L'an 1240 se fit remarquer l'Anglais Simon Stock, prieur général de l'Ordre des Carmélites, que notre Bzowski, à l'année 1217, numéro 17, d'après Paléoniodore, recommanda en ces termes : « Il y eut un homme de mœurs réglées, d'une charité ardente, plein de douceur dans les rapports, d'une grande patience, porté à la piété, propagateur si passionné de la parole divine qu'il touchait admirablement le cœur des Anglais et les convertissait à la vertu ; il était d'un jugement sûr, modeste dans ses paroles, résolu dans l'action ; il se montrait doux envers les petits et les humbles, bienveillant envers ceux qui s'avaient coupables, sévère à l'égard des superbes et inflexible envers les obstinés ; enfin, il était renommé par son esprit prophétique, et, par-dessus toutes ces qualités, il était extrêmement dévot à la bienheureuse Vierge Marie.

II. — Nommé prieur général l'an 1240, comme le mentionne, dans sa vie, la *Chronique des Carmes*, il honora très-ardemment la bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, lui demanda par ses ferventes prières de daigner lui donner une preuve de son amour. La sainte Vierge y consentit. Après de doux entretiens souvent renouvelés pendant six années, elle nourrit Simon d'une manne céleste et, comme autrefois

le corbeau à Élie, la glorieuse Vierge apporta chaque jour de ses propres mains la nourriture à Simon.

III. — Un jour qu'il pria avec plus de ferveur et chantait à sa Mère et protectrice le suave cantique : « Fleur du Carmel, vigne qui porte des fleurs, splendeur du Ciel, Vierge-Mère, femme unique, douce mère qui n'a pas connu d'époux, accorde aux Carmes tes faveurs, étoile de la mer... » la bienheureuse Vierge lui apparut escortée d'une foule d'Anges, entourée d'une grande lumière, et lui donnant le scapulaire que portent aujourd'hui les Carmes : « Reçois, lui dit-elle, mon Fils bien-aimé, ce scapulaire de ton Ordre ; c'est la marque des membres de ma confrérie, et un privilège pour tous les Carmes. Celui qui mourra dans ce saint habit ne souffrira pas les flammes éternelles. Voici ce signe de salut, cette sauvegarde dans les dangers, ce gage de paix et d'un pacte fait pour l'éternité. » Et, lui mettant le scapulaire sur les épaules, elle disparut. Fier d'un si précieux vêtement, Simon laissait éclater sa joie et se vantait ouvertement d'un don si rare, que la Mère de Dieu lui avait accordé comme une marque de son amour pour lui et pour l'Ordre entier des Carmes. De partout accourent non-seulement des habitants de la campagne, de la ville, des bourgs, mais on voit venir des rois, des ducs, des princes, des gouverneurs, des nobles, hommes et femmes, qui tous regardent comme un grand honneur de faire partie d'une si grande société. Il y eut dans le nombre le roi de France, Louis, sa mère et toute sa famille ; le roi d'Angleterre, Édouard, son épouse et ses enfants ; Henri, duc de Lancastre ; le roi d'Écosse et tous les siens ; le comte d'Irlande, son épouse et ses enfants ; le comte de Hainaut ; le comte de Hollande et de Zélande ; Henri, comte de Northumberland ; Angèle, fille du roi de Bohême ; Jean et Anne de Toulouse, et beaucoup d'autres princes, évêques et grands personnages. Ainsi se forma une société d'hommes et de femmes, et de là commencèrent à se construire, dans les villes, dans les cités et les municipes, des églises, des sanctuaires, des autels en l'honneur de la sainte Vierge du Mont-Carmel.

IV. — Mais cette célèbre dévotion, soit par la négligence de l'homme, soit par une ruse du démon, commençait peu à peu à se

perdre, au point de paraître s'éteindre bientôt. La très-sainte Vierge Marie, au milieu d'une grande clarté, apparut au pape Jean XXII et lui prescrivit d'avertir de ceci les Frères carmes et tous ceux qui portaient leur scapulaire: après leur mort, étant ensevelis avec ce scapulaire, s'ils ont le malheur d'être au Purgatoire, par une faveur spéciale et le patronage de la Vierge, le premier samedi qui suivra leur mort, ils seront délivrés entièrement des peines de ce lieu de supplice. Comme beaucoup doutaient de cette indulgence, s'appuyant sur ce qu'elle n'était ni accordée ni approuvée par le grand pasteur de l'Église, le Pontife romain Jean XXII l'approuva et la corrobora en ces termes: « J'approuve, je corrobore, je confirme sur terre cette sainte indulgence comme, en raison des mérites de la Vierge, le Christ l'a accordée dans le Ciel. » On trouve cette bulle dans Paléoniodore; le pape y parle aussi de l'apparition racontée ci-dessus. Cette bulle fut confirmée par une autre d'Alexandre V, commençant ainsi: *Tenore cujusdam privilegii*, et qui fut publiée à Rome le 7 du mois de septembre de l'année 1409. Clément VII la confirma dans une autre bulle qui commence par ces mots: *Dilectus filius Nicolaus*, promulguée dans la ville de Velletri, l'an 1528, le 12 du mois de mai; il y a ce passage: « La glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu elle-même, visitera, le samedi qui suivra leur mort, les membres de la confrérie, les religieux et les sœurs, dans leur lieu de souffrance, délivrera leurs âmes des tourments du Purgatoire. » Elle fut confirmée dans un autre bref qui commence ainsi: *Ex clementi Sedis apostolicæ divisione*, publié à Rome l'année 1530, le 13 août, septième année du pontificat. (Voir Roderic dans le sommaire du *Bullaire* pour les Carmes.) Pie V la confirma et aussi Grégoire XIII, dans la bulle *Ut laudes gloriosæ*. (Voir Blaise Hoetius dans le petit ouvrage cité plus haut <sup>1</sup>.)

V. — Tandis que les Pères Carmes racontaient partout et vantaient avec ardeur ce fameux privilège approuvé et confirmé par tant de papes, des ennemis, poussés par l'ignorance ou par l'envie, se mirent à l'attaquer, et, jugeant incroyable cette délivrance des âmes

<sup>1</sup> Chap. v.

des peines du Purgatoire, le premier samedi après leur mort pour tous ceux qui portaient le scapulaire des Carmélites, ils traitaient cela de chimères et de songes. Le grand pontife Paul V réprima leur audace par le bref *Patribus Carmelitis*, où se trouvent ces paroles : « Le peuple Chrétien peut croire pieusement au secours des âmes des Frères et confrères de la société de la bienheureuse Marie du Mont-Carmel, c'est-à-dire que la bienheureuse Vierge, par son intercession continuelle, par ses pieux suffrages et ses mérites, par sa protection particulière après leur mort, principalement le jour du samedi, qui est un jour consacré par l'Église à la sainte Vierge, viendra porter secours aux âmes des Frères et des confrères décédés en état de grâce, qui ont porté le scapulaire pendant leur vie, ont gardé la chasteté selon leur état, et ont récité le petit office de la sainte Vierge, ou qui, s'ils ne savaient le réciter, ont observé les jeûnes de l'Église et ont pratiqué l'abstinence aux jours prescrits, et le samedi, à moins que la fête de la Nativité du Seigneur ne soit tombée un de ces jours-là. » Ce bref fut publié en l'année 1612.

Il y a attachées à cette sainte société beaucoup d'autres indulgences accordées par les Souverains-Pontifes, que le Carme Blaise Hoetius énumère dans son ouvrage sur l'institution des Carmes et la fondation de cette confrérie. C'est pourquoi je passerai outre sans en parler, et j'en viens à d'autres confréries instituées en l'honneur de la Vierge, Mère de Dieu.

243<sup>e</sup> CONFÉRENCE

DES AUTRES CONFRÉRIES INSTITUÉES EN L'HONNEUR DE LA VIERGE,  
MÈRE DE DIEU.

SOMMAIRE. — 1. Avant-Propos. — 2. Confrérie de Notre-Dame de Hall. — 3. Confrérie des Courroyés de Notre-Dame. — 4. Confrérie des Disciplinés de la sainte Vierge. — 5. Confrérie de Notre-Dame de Lorette. — 6. Confrérie de l'Annonciation de Notre-Dame. — 7. Confrérie de l'Immaculée-Conception. — 8. Confrérie de la Purification de Notre-Dame. — 9. Confrérie de la Nativité de la sainte Vierge. — 10. Confrérie de l'Assomption de Notre-Dame. — 11. De diverses formules de prières en usage dans l'Église catholique.

I. — L'Archiconfrérie du très-saint Rosaire refleurissant, d'autres confréries séculières se répandirent comme des rejetons féconds et produisirent de grands fruits dans l'Église; nous ne rappellerons ici que celles qui ont été érigées en l'honneur de la Vierge, Mère de Dieu, La première qui se rencontre est la

## CONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE HALL.

II. — Son origine est ancienne, elle remonte à l'année 1432; Nicolas V en 1451 et Clément VIII en 1699 l'enrichirent d'indulgences. Beaucoup de princes, de ducs, de comtes, de prélats, de nobles et de plébcieus s'enrôlèrent dans ses rangs, comme le rapporte Locre, d'après Juste Lipse <sup>1</sup>.

## CONFRÉRIE DES COURROYÉS DE NOTRE-DAME.

III. — Cette confrérie vit le jour sous le pape Eugène IV; elle fut enrichie de nombreuses indulgences par les Souverains-Pontifes Innocent VIII, Jules II, Léon X, Clément VII, Pie V, Grégoire XIII et Clément VIII. (Sur cette Confrérie, lire Georges Maignet et Augustin de Tournai <sup>2</sup>.)

## CONFRÉRIE DES DISCIPLINÉS DE LA SAINTE VIERGE.

IV. — Cette Confrérie prit naissance il y a deux cents ans, à Sienne, en Étrurie, dans un hospice appelé vulgairement *della Scala*

<sup>1</sup> Liv. VI, chap. xxv. — <sup>2</sup> Chap. ix et xxix.



où se faisaient les prières, les flagellations et autres exercices de piété. Ces pieuses pratiques et ces œuvres de dévotion parmi les laïques disciplinés se répandirent de là dans presque toute l'Italie. Cette confrérie a fourni beaucoup d'hommes illustres en sainteté, ainsi que plusieurs fondateurs d'Ordres religieux, parmi lesquels on compte en première ligne saint Jean Colomban, très-remarquable par sa sainteté, et fondateur des Jésuates, ainsi que François Vincent, son compagnon. Viennent ensuite les fondateurs des Olivétains, le bienheureux Bernard Tolomeo et Ambroise Piccolomini. De cette même confrérie sortirent le bienheureux Petronius de Petrone, qui fut dans la suite admis dans l'Ordre des Chartreux; André de Galleranis qui fut un miroir de sainteté, ainsi que d'innombrables et vaillants contemplateurs des choses célestes, maîtres habiles dans la vie religieuse. Parmi eux, on remarque encore saint Bernardin de Sienne, très-célèbre par sa sainteté; s'il ne fut pas le fondateur des Frères mineurs dits de l'Observance, il en fut au moins le principal propagateur.

#### CONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE LORETTE.

V. — Cette confrérie fut érigée dans la même église que fit élever le Souverain-Pontife Paul V, en 1612; le même Pontife se plut à l'enrichir d'indulgences. Elle était très-florissante à cette époque.

#### CONFRÉRIE DE L'ANNONCIATION DE NOTRE-DAME.

VI. — Le Souverain-Pontife Grégoire XIII institua cette confrérie en 1584, dans la Compagnie de Jésus, dans l'église du Collège romain, appartenant à cette même société; ce pape en confia la direction au général des Jésuites et l'enrichit d'indulgences très-précieuses. Le pape Sixte-Quint la confirma en 1586, et comme elle n'était composée que d'écoliers, ce grand pape l'étendit à toutes les autres congrégations, quoique non composées d'écoliers. Clément VIII, le 15 août 1602, accorda à toutes les congrégations établies dans les résidences de la compagnie les mêmes grâces, les mêmes faveurs et les mêmes indulgences. Il est difficile de dire combien cette compagnie a contribué à étendre la piété dans le peuple chrétien, ce qu'elle n'a cessé

de faire jusqu'à ce jour. D'abord, les jeunes gens pratiquent les œuvres de piété. Ils doivent se confesser toutes les semaines, recevoir la sainte Eucharistie tous les mois, assister chaque jour à la sainte messe, réciter le Rosaire de la sainte Vierge, les litanies, le petit office et autres prières contenues dans leur livre. Le soir, à leur sortie des classes, ils consacrent un quart d'heure à la méditation, et passent un autre quart d'heure à recueillir les points sur lesquels ils devront méditer le jour suivant. Les jours de fête, l'après-midi, après le chant des vêpres, les uns sont envoyés par le préfet de la congrégation pour visiter les malades dans les hôpitaux, les autres pour vénérer les reliques des Saints; d'autres enfin sont employés à diverses œuvres de piété. C'est ainsi que les hommes « dont, selon l'Écriture, les pensées et les sens sont portés au mal dès leur adolescence, » sont élevés dès leur bas âge; avec les lettres ils prennent le goût de la piété; la religion et la dévotion occupent leur cœur avant que la perversité et l'intempérance s'en soient emparé.

Cette sainte association a fourni beaucoup d'hommes distingués qui, soit en embrassant la vie religieuse, soit en restant dans le siècle, ont secouru et illustré la république chrétienne par les grands services qu'ils lui ont rendus : des rois, des empereurs, des ducs, des princes; bien plus, des cardinaux, des archevêques, des évêques et d'autres éminents prélats de l'Église, des gouverneurs de cité et d'autres hommes illustres par leur position honorifique et la noblesse de leur race. A Rome surtout, comme je l'ai appris, les cardinaux eux-mêmes invitent les autres à ce genre de piété, par leur présence et par les discours qu'ils adressent aux confrères. Cette congrégation a donné naissance à plusieurs autres associations qui se sont aussi placées sous l'invocation de la sainte Vierge, ce sont les suivantes :

#### CONFRÉRIE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION DE LA SAINTE VIERGE.

VII. — Il était un temps où cette confrérie n'était composée que des écoliers plus avancés en âge; on y admet maintenant tous les hommes, sans distinction d'âge. Cette confrérie s'étendit d'une manière merveilleuse à Cracovie, à Sainte-Barbe. Dans la maison professe des

Pères de la compagnie de Jésus, on y voit une chapelle d'une élégante construction, renfermant une image de la très-glorieuse Vierge artistement peinte.

CONFRÉRIE DE LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE.

VIII. — Cette confrérie a pour but de travailler à la rédemption des esclaves chrétiens et à tirer de l'impure secte de Mahomet les Maures, les Turcs, les Éthiopiens, etc., pour les ramener à la foi chrétienne.

CONFRÉRIE DE LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE.

IX. — Cette confrérie s'emploie à soulager la misère des pauvres et des familles honnêtes que la honte empêche de mendier; elle leur fait passer ses aumônes jusque dans leurs demeures.

CONFRÉRIE DE L'ASSOMPTION DE NOTRE-DAME.

X. — Dans cette confrérie, les prêtres se réunissent chaque semaine, l'après-midi, pour s'instruire sur la manière de réciter les heures canoniales, de célébrer la sainte messe, de méditer, de prêcher, d'enseigner aux enfants et aux ignorants la doctrine chrétienne, d'entendre les confessions, de donner aux autres les exercices spirituels; de plus, ils apprennent la méthode à employer pour instruire les pères de famille, pour former aux mœurs chrétiennes les enfants et les domestiques, et autres choses semblables; ils acquièrent, en un mot, tout ce qui leur est nécessaire pour s'acquitter convenablement de toutes les fonctions sacerdotales.

Quinze associations de ce genre, reconnaissant la Confrérie de l'Annonciation de Notre-Dame pour Mère, existent dans la seule ville de Naples, au rapport d'Antoine Spinelli, Napolitain lui-même<sup>1</sup>. Cet auteur énumère en détail les belles œuvres de piété que le nombre de ces confréries accomplissent, comme de réciter l'office des morts et d'autres prières, les litanies de la sainte Vierge, par exemple, et de chanter son office; les confrères doivent assister

<sup>1</sup> Chap. xxx.

tous ensemble au saint sacrifice; aux jours fixés, ils doivent s'approcher avec ferveur des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, assister aux exhortations pieuses des hommes religieux, dans lesquelles leur est servie la parole de Dieu; ils doivent se livrer à la contemplation des choses divines, méditer fréquemment dans leur esprit sur les souffrances de Notre-Seigneur, sur les douleurs de la sainte Vierge, sur les supplices éternels des impies, sur les joies éternelles des bienheureux, et sur les autres mystères de la foi chrétienne, qui sont d'une grande utilité pour vivre pieusement, réprimer les voluptés du corps et fuir les attraits de la chair; ils doivent, à certaines époques, se flageller volontairement le corps, soit dans le local de la congrégation, soit dans leurs propres demeures : c'est ce qu'on appelle se donner la discipline; ils doivent supporter certains genres de mortification très-efficaces pour conserver l'humilité et la piété; ils doivent visiter les églises, gagner les indulgences, voir les malades dans les hôpitaux, ceux que les fers retiennent captifs ou que la maladie cloue sur leur lit; ils doivent rechercher leurs nécessités et leurs besoins, les consoler par leurs paroles et leurs bonnes œuvres et les aider de tout leur pouvoir; lorsqu'ils ont rendu le dernier soupir, ils doivent secourir leurs âmes, en célébrant des messes. Ils doivent prier les uns pour les autres, procurer non-seulement leur salut, mais encore celui des autres; tous ceux qu'ils voient hésiter dans la persévérance dans l'institut ou y trouver un sujet de tentation, ils doivent les consolider, les secourir, et les retenir par obligation de charité dans le devoir, en employant les conseils, les monitions ou tout autre moyen; par leur conseil, ils doivent les inviter et les entraîner tous aux œuvres de piété; et s'ils voient quelques clercs propres à la confrérie ou à la congrégation, ils doivent les attirer vers elle afin qu'ils l'étudient. Telle est la narration de Spinelli. Dieu fasse que l'exemple de ces confrères excite les autres à s'adonner à de semblables pratiques de vertu et de piété chrétienne! Si cela se pratiquait partout, la sainteté apparaîtrait plus grande dans le clergé, on verrait une dévotion plus grande dans la célébration de la messe et dans la récitation des Heures canoniales; on apporterait plus de gravité et de respect dans l'audition des confessions, le zèle pour prêcher et pour gagner les âmes serait plus grand,

la piété pour le soulagement du prochain serait plus grande, le peuple ferait plus de progrès dans la vie chrétienne, la science des choses divines et nécessaires au salut serait plus grande, l'éducation de la jeunesse serait meilleure, la charité tant envers les vivants qu'envers les morts serait plus grande. Sauveur éternel, accordez-nous cette grâce, vous qui vivez et réglez avec Dieu le Père, dans l'unité du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DES DIVERSES FORMULES DE PRIÈRES, HYMNES, CANTIQUES, ANTIENNES, VERSETS, RÉPONS, QUE L'ÉGLISE CATHOLIQUE RÉCITE OU CHANTE DANS TOUT L'UNIVERS OU EN QUELQUES PAYS, EN PUBLIC OU EN PARTICULIER.

XI. — Après le culte de Dieu, le culte auquel l'Église de Dieu s'applique davantage est le culte de la bienheureuse Vierge Marie; celui-là seul pourrait l'ignorer qui ignore l'Église. Elle se sert de diverses formules de prières pour l'honorer, l'invoquer et la vénérer. Les unes sont publiques et solennelles, les autres sont particulières. Parmi celles qui sont publiques, il en est d'universelles; l'Église universelle les emploie, telles sont : la *Salutation angélique*, le chant du *Magnificat*, le grand office du samedi, le petit office ou l'office quotidien, les offices aux différentes fêtes de la sainte Vierge, le tintement de la cloche à trois heures différentes du jour, pour annoncer la Salutation angélique, les antiennes, les hymnes, les répons, les versets et les litanies. Les formules particulières sont celles qui sont en grande dévotion dans certaines familles de religieux, telles que le rosaire, la couronne et la petite couronne. Les formules privées sont presque infinies : chacun les invente selon sa dévotion envers la sainte Vierge, et les récite ou les chante en son honneur. Pour le moment, nous ne nous occuperons que de celles que la sainte Vierge a montré par quelque miracle spécial lui être agréables. Et d'abord :

244<sup>e</sup> CONFÉRENCE

DE LA SALUTATION ANGÉLIQUE, DE SON EXCELLENCE ET DE SA DIGNITÉ.

**SOMMAIRE.** — 1. Avant-propos. — 2. Cette salutation a été dictée par la sainte Trinité. — 3. Elle fut prononcée par l'Ange. — 4. Elle fut répétée par Élisabeth, remplie du Saint-Esprit. — 5. Les saints Apôtres la mirent en usage. — 6. Les saints Pères la célébrèrent par de magnifiques louanges. — 7. L'Église catholique l'a augmentée et enrichie d'indulgences. — 8. Cette salutation fait les délices de la hiérarchie céleste. — 9. Elle est très-agréable à la Mère de Dieu. — 10. Elle nous est très-utile. — 11. Elle fait trembler les démons.

I. — De toutes les prières que l'Église catholique adresse à la Mère de Dieu, la première et la plus belle est cette salutation : « Je vous salue, Marie, pleine de grâces. » La sainte Trinité l'a dictée; l'Archange Gabriel, un des sept princes angéliques placés devant le trône de Dieu, prononça, au nom de la très-sainte Trinité, cette salutation à la très-sainte Vierge, lorsqu'elle fut choisie pour Mère de Dieu; Élisabeth, remplie du Saint-Esprit, la répéta; les saints Apôtres l'employèrent; les saints Pères la célébrèrent par de magnifiques louanges; l'Église catholique l'augmenta et l'enrichit d'indulgences. Cette salutation fait les délices de la hiérarchie céleste; elle est très-agréable à la Vierge, Mère de Dieu; elle nous procure les plus grands avantages et elle fait trembler les démons. Rappelons tout en détail afin de faire connaître l'excellence de cette salutation, afin de faire naître la dévotion dans le cœur de ceux qui saluent cette grande Reine et exciter de plus en plus leur zèle à honorer la sainte Vierge.

II. — *Cette salutation a été dictée par la très-sainte Trinité.* En effet, toute la Trinité a travaillé à l'incarnation du Christ. Le Père a donné à la sainte Vierge la puissance de concevoir d'une manière surnaturelle et de recevoir dans son auguste sein virginal Celui que les cieux des cieux ne pouvaient contenir. Le Fils lui-même s'est fait homme et, en entrant dans le sein d'une vierge, il ne diminua pas l'intégrité de sa mère, il ne fit que la consacrer. L'Esprit-Saint la remplit de sa grâce, l'enveloppa de son ombre, et fit de telle sorte qu'étant mère elle demeurât vierge. De là il est permis de conclure que la très-sainte Trinité a dicté cette salutation à Gabriel, son envoyé, et lui

a donné la manière dont il devait obtenir le consentement de la Vierge : c'est ce qu'établit saint Jean Chrysostome <sup>1</sup>, lorsqu'il montre Dieu parlant en ces termes à l'Archange Gabriel : « Te voici, ô Ange; sois le ministre de ce mystère grave et profond, deviens le serviteur de ces miracles... va trouver la vierge Marie, parle à l'oreille de celle qui est mon arche vivante, afin que tes paroles me préparent l'entrée. Pends garde d'offenser ou de troubler l'esprit de la Vierge. Aborde modestement ce temple divin; que ta première parole lui apporte la joie; dis-lui : « Je vous salue, pleine de grâces, » car je suis rempli de compassion pour l'affliction d'Ève. » Au reste, nous avons suffisamment, et suivant notre portée, indiqué et montré par des exemples, à la Conférence 86<sup>e</sup>, comment la très-sainte Trinité a opéré le mystère de l'incarnation du Christ dans le sein de la Vierge Marie.

III. — *Cette salutation a été prononcée par l'Archange Gabriel.* Car, dès que l'Ange eut entendu ces paroles, exécutant les ordres de Dieu, il vola vers la Vierge, alla vers sa demeure, s'approcha de la chambre où la Vierge habitait et, étant entré, de sa voix la plus douce, il parla ainsi à la Vierge : « Salut, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes. » Il est à croire que l'Archange Gabriel a prononcé cette salutation en présence de beaucoup d'autres Anges. C'est ce qu'a éloquemment enseigné avant moi un prélat d'une doctrine admirable, le bienheureux Albert le Grand <sup>2</sup>. Voici ses paroles : « Il ne faut pas croire que l'Ange vint seul, mais ce principal envoyé arriva accompagné d'une multitude d'autres esprits célestes. » Et sur ces paroles de saint Luc <sup>3</sup>, une multitude d'esprits célestes s'unit à l'Ange pour louer Dieu et dire : « Gloire à Dieu dans les hauteurs, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté ! » Ces lignes sont figurées par le xxiv<sup>e</sup> chapitre de la *Genèse*, lorsque le père Abraham, pour amener une épouse à son fils, envoya Éliézer, intendant de sa maison, qui cependant eut un grand nombre de compagnons. Ainsi le Père souverain, pour se fiancer la nature humaine, envoie un Ange des plus élevés en dignité; cependant on croit qu'il envoya avec lui beaucoup d'Anges d'une dignité inférieure.

<sup>1</sup> Sermon sur l'Annonciation de la Vierge. — <sup>2</sup> Sur le 1<sup>er</sup> Chapitre de saint Luc.  
— <sup>3</sup> II, 3.

IV. — *Cette salutation fut répétée par sainte Élisabeth, remplie du Saint-Esprit.* Gabriel dit à la Vierge : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes. » Dans cette salutation, Gabriel et Élisabeth furent comme deux chantres, très-habiles musiciens. Gabriel commença à chanter à la louange de la Vierge : « Vous êtes bénie parmi les femmes. » Élisabeth, donnant au chant une harmonie plus douce, répéta la même parole : « Vous êtes bénie parmi les femmes. » D'où ils furent comme ces deux séraphins d'Isaïe <sup>1</sup> : « Ils criaient l'un et l'autre et disaient : « Saint, saint, saint ! » Aussi Gabriel et Élisabeth, se répondant mutuellement, chantaient : « Vous êtes bénie parmi les femmes. » Élisabeth ajouta au chant de Gabriel : « Et le fruit de vos entrailles est béni, » parce que, lorsque Élisabeth chantait, le Verbe s'était déjà fait chair dans le sein de la Vierge. En ajoutant ces paroles, elle réfuta l'erreur des hérétiques Cerdon et Marcion, qui enseignèrent dans leur impiété que le corps du Christ n'y était pas un vrai corps, mais un corps fantastique. Si le Christ est le fruit du sein virginal de Marie, il est assurément de la même substance que sa Mère, car le fruit procède de la substance de l'arbre.

V. — *Cette salutation a été employée par les Apôtres.* Saint Jacques, Apôtre et cousin de Notre-Seigneur, après avoir rempli sa liturgie de nombreuses invocations à la Mère de Dieu, la prie et la salue en ces termes : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie parmi les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni, parce que vous avez mis au monde le Sauveur de nos âmes. »

Le bienheureux Alain, de notre Ordre, dans son livre *sur le Psautier de la Vierge*, dit que les Apôtres se sont servis de cette salutation du vivant même de Marie. Bien plus, il assure que la sainte Vierge elle-même a employé cette salutation, comme elle le lui révéla en ces termes : « Reconnaissant moi-même la vertu de l'annonciation du Seigneur, je récitais dévotement cette salutation ; selon la nature humaine, je m'adressais à Marie, considérée selon son être divin de grâce et de gloire. » Il était, en effet, juste d'honorer et de célébrer la

<sup>1</sup> vi, 3.



grâce divine déposée en elle, et de rendre à Dieu les actions de grâces qui lui étaient dues. Alain ajoutait que Notre-Seigneur Jésus-Christ récitait lui-même cette salutation, non pas par nécessité, mais pour être en cela notre modèle, pour nous donner l'exemple, pour honorer et adorer dans Marie sa très-sainte Mère, son Père éternel; c'est ainsi que quelques théologiens pensent qu'il est assez probable que le Christ, en tant que homme, a adoré sa divinité.

VI. — *Cette salutation a été magnifiquement louée et regardée comme d'un grand prix par les saints Pères.* De même que les saints Apôtres avaient coutume, dans l'offrande du saint sacrifice, de se servir de l'Oraison dominicale et de la Salutation angélique, comme le montre Canisius dans son *Mariale*<sup>1</sup>, ainsi les saints Pères les employaient dans leurs liturgies à l'exemple des Apôtres. Saint Clément, pape, saint Basile et saint Jean Chrysostome, et les autres Pères, se sont servis de ces paroles, en composant leurs formules solennelles de sacrifice : premièrement, pour consacrer à l'exemple des Apôtres, en employant l'Oraison dominicale ; secondement, pour réciter au milieu des prières cette salutation ; troisièmement, pour ajouter à cette salutation de fréquentes invocations à la Mère de Dieu, comme l'attestent leurs liturgies pieusement reçues dans l'Église orientale et saintement gardées en usage depuis un grand nombre de siècles<sup>2</sup>.

Saint Basile et saint Jean Chrysostome attachèrent tant de prix à cette Salutation angélique qu'ils n'hésitèrent pas à lui donner, après les paroles de la consécration, la place la plus digne et la plus sainte.

Les Syriens, dans leur *Sacro-sacrorum*, c'est-à-dire dans la messe, ont inséré cette salutation afin d'en faire plus fréquemment mention ; ce qui se voit d'après la prière de Séverin, patriarche d'Alexandrie. C'est avec raison que les saints Pères ont attaché tant de prix à cette salutation ; car elle contient l'incarnation du Seigneur, la rédemption des hommes et la rénovation du monde, comme l'a remarqué saint Pierre Damien<sup>3</sup>.

Mais pourquoi insister davantage en énumérant les louanges et les éloges par lesquels les saints Pères Athanase, Grégoire de Nazianze,

<sup>1</sup> Liv. V, chap. xvi. — <sup>2</sup> Canisius, liv. III, *Mariale*, chap. xi. — <sup>3</sup> Sermon III, sur la Trinité.

Chrysostome, Ambroise, Augustin, Anselme, Bernard, Thomas d'Aquin, et autres auteurs sans nombre ont célébré cette salutation? Je ne donnerai ici que la dévote salutation d'un seul, de saint Épiphané, qui, dans son Sermon *sur les Gloires de Marie*, en répétant souvent ces mots : « Salut, pleine de grâce, » s'exprime ainsi : « Salut, pleine de grâce, Vierge ornée de nombreuses vertus, vous qui sur votre lampe portez une lumière inextinguible, une lumière plus éclatante que le soleil! Salut, pleine de grâce, de gloire spirituelle! Salut, pleine de grâce! vous êtes une urne d'or qui contient la manne du Ciel. Salut, pleine de grâce! vous êtes une fontaine toujours ouverte étanchant par votre douceur la soif de ceux qui sont altérés. Salut, pleine de grâce, mer spirituelle! vous avez le Christ, la perle spirituelle. Salut, pleine de grâce! vous êtes un ciel splendide, vous avez contenu dans votre sein le Dieu que le Ciel et la terre ne peuvent contenir. Salut, pleine de grâce, qui par l'éclat de la divinité êtes élevée au-dessus des trônes des Chérubins! Salut, pleine de grâce, qui contenez la circonférence du Ciel et qui contenez en vous-même, dans un espace réservé, un Dieu que rien ne peut contenir! Salut, pleine de grâce! vous êtes semblable à la colonne de nuée, vous qui avez le Dieu qui a conduit le peuple à travers le désert. Que dirai-je et qu'ajouterai-je! De quelle manière louerai-je cette bienheureuse racine de gloire? Car vous êtes supérieure à tous, Dieu seul excepté. » Quel volcan d'amour brûlait dans le cœur qui proférait de telles paroles!

VII. — *Cette salutation a été augmentée par l'Église catholique, en ces termes : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. »*

L'Église ajouta cette partie vers l'an du Seigneur 430, sous le pontificat du pape Célestin. Ce Pontife, ayant de son glaive apostolique aidé Cyrille, évêque d'Alexandrie, défenseur très-ardent de la foi catholique, contre l'impiété de Nestorius, remporta une victoire insigne sur l'hérésie de Nestorius; les Pères du premier concile, où fut proclamée la haute dignité de la Mère de Dieu, ressentirent une grande joie de cette victoire. Ils envoyèrent au Pontife romain le prêtre Jean et le diacre Épiète, pour le féliciter au sujet de Nestorius vaincu et de son hérésie anéantie. Les envoyés arrivèrent à Rome le

jour même de Noël; le Pontife, rendant à Dieu d'immortelles actions de grâces pour un si grand bienfait, décréta que Marie serait partout louée et proclamée Mère de Dieu, en ajoutant à la Salutation angélique cette clause : « Sainte Marie, Mère de Dieu, » etc. Lisez, si vous voulez, Baronius, tome V de ses *Annales*. Urbain IV accorda une indulgence de trente jours à tous ceux qui récitent dévotement la Salutation angélique. Le même Pontife, par un décret solennel, fit ajouter ces deux mots *Jésus-Christ*, et à tous ceux qui les prononceraient il accorda une indulgence de trente jours; cette indulgence fut confirmée par le pape Jean XXII. Paul III accorda une indulgence plénière à tous ceux qui, le matin, à midi et le soir, réciteraient trois *Ave, Maria*, avec les antiennes suivantes, la première : « L'Ange a annoncé à Marie et elle a conçu du Saint-Esprit; » la seconde : « Voilà la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole; » la troisième : « Et le Verbe s'est fait chair, » etc. Il faut encore ajouter le verset : « Priez pour nous, » etc., et l'oraison : « Seigneur, répandez votre grâce, » etc. Léon X accorda une indulgence de mille jours à tous les fidèles qui réciteraient un *Ave, Maria*, en entendant sonner l'heure; Paul V confirma cette indulgence en 1611. Il y a encore de très-nombreuses indulgences attachées à cette salutation; on peut les voir dans les passages où nous traitons du très-saint Rosaire.

VIII. — *Cette salutation fait les délices de toute la hiérarchie céleste.* Cette salutation procure maintenant encore dans les cieux une joie accidentelle à l'Archange Gabriel en particulier. En effet, nous lisons au livre IV des *Révélations* de sainte Gertrude : « Saint Gabriel parut aussi rayonner tout entier d'une nouvelle splendeur de la lumière divine, toutes les fois qu'on récitait l'Annonciation dont il avait été le messager. » Cette salutation apporte aussi une grande joie à toute la cour céleste; car tous les chœurs des Anges, à l'exemple de l'Archange saint Michel, acclament cette salutation de la sainte Vierge en se félicitant. Ils savent, en effet, que par son secours la Reine des Anges a été réparée, Dieu s'est fait homme et le monde a été renouvelé. C'est ce qu'affirma avant moi saint Athanase, dans son *Discours sur les Gloires de la Mère de Dieu*, où il dit que cet éloge n'appartient pas tant aux hommes qu'aux Anges. Dans son VIII<sup>e</sup> *Discours sur les Gloires de la*

*Mère de Dieu*, saint Éphrem affirme que dans cette salutation est contenue la mélodie des Anges. De là vient que cette salutation est appelée angélique, non-seulement parce que l'Archange Gabriel l'a chantée le premier, mais encore parce que les trois hiérarchies la chantent comme dictée par la très-sainte Trinité, comme très-agréable à l'auguste Reine du Ciel et très-salutaire au genre humain. Notre bienheureux Alain, dans son Livre *sur l'Origine et les progrès de la Confrérie*, l'a éloquemment enseigné lorsqu'il dit : « Les saints Anges dans le Ciel offrent à la Vierge Marie ce salut salutaire, non point par la parole, mais par la pensée; car ils savent que par son secours la Reine des Anges a été réparée, Dieu s'est fait homme et le monde a été renouvelé. »

C'est ce qui mérita au bienheureux Henri Suso, de notre Ordre, comme on le raconte dans sa vie, d'être honoré de fréquentes apparitions des Anges lui faisant entendre leurs plus doux cantiques, surtout lorsque dans la cour il saluait la très-sainte Vierge. Cette mélodie est si agréable aux Anges qu'elle les attire du Ciel pour venir recueillir cette merveilleuse douceur qui sort des lèvres des dévots serviteurs de la Mère de Dieu.

IX. — *Cette salutation est très-agréable à la Vierge, Mère de Dieu.* Autant de fois que la sainte Vierge entend cette Salutation angélique, autant de fois elle est remplie d'un sentiment exquis; elle reçoit une joie accidentelle, comme elle l'a fait connaître, selon ce que rapporte Guillaume Pépin, dans le *Rosaire d'or de la sainte Vierge*, sermon XLVII. Une nuit, une femme de la Confrérie de Sainte-Marie, reposant dans son lit, la très-sainte Vierge lui apparut, en disant : « Ma fille, ne crains pas ta bonne Mère que tu sers si dévotement chaque jour, mais je t'en avertis, persévère; car apprends que la Salutation angélique me cause une joie telle qu'aucun homme nè saurait le dire. »

Ce fait est confirmé par une vision faite à sainte Gertrude et insérée au livre IV des *Révélation*s, chapitre XII, où on lit ce qui suit : « Aux matines de la fête de l'Annonciation de la sainte Vierge, pendant que, dans le monastère de religieuses où habitait Gertrude, on chantait l'*Ave, Maria*, elle vit elle-même trois ruisseaux très-abondants qui procédaient du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, pénétrer dans le

cœur de la Vierge Mère, avec une impétuosité pleine de douceur et reprendre, au sortir de ce même cœur, une impétuosité aussi abondante; et que cette influence de la sainte Trinité accordait à la sainte Vierge d'être la plus puissante après le Père, la plus sage après le Fils et la plus miséricordieuse après le Saint-Esprit. » Elle sut aussi que toutes les fois que cette Salutation angélique, ou *Ave, Maria*, est récitée avec dévotion par les fidèles, les susdits ruisseaux, coulant avec une impétuosité très-efficace, entourent la bienheureuse Vierge et vont rentrer de l'autre côté dans son cœur très-saint; c'est ainsi qu'avec une merveilleuse allégresse ils regagnent leur source, et de cette redondance rejailissent des effluves de joie et de salut éternel sur la personne des Saints et des Anges, aussi bien que sur la personne de ceux qui sur la terre répètent cette salutation, laquelle renouvelle en chacun d'eux tout le bien qu'ils ont jamais retiré de la salutaire incarnation du Fils de Dieu.

Sainte Mechtilde, religieuse de l'Ordre de Saint-Benoît, eut aussi une vision semblable. Un samedi, pendant que dans l'église on chantait l'antienne *Salve, sancta Parens!* Salut, sainte Mère! cette femme, si dévouée à Marie, dans l'ardent transport de son âme, dit à la Vierge, Mère de Dieu : « Si je pouvais, ô Reine du Ciel, vous saluer de la plus douce salutation que le cœur de l'homme ait jamais pu imaginer, je le ferais volontiers. » La sainte Vierge lui apparut aussitôt, ayant sur la poitrine la Salutation angélique écrite en lettres d'or, et elle lui dit : « Cette salutation surpasse tout ce qu'ont fait les hommes, et personne ne pourra me saluer avec plus de douceur que celui qui me salue plein de ce respect, avec lequel Dieu le Père m'a saluée par cette parole. » Et là, elle lui enseigne aussitôt la manière de réciter cette salutation; nous aussi, nous ferons connaître dans la Conférence suivante cette manière et cette pratique. J'ajouterai encore un exemple tiré de Denis le Chartreux <sup>1</sup>.

Un religieux de Cîteaux avait une si grande vénération pour la sainte Vierge, que chaque soir, avant de se coucher, fléchissant le genou cinquante fois, il la saluait en disant l'*Ave, Maria*. Un jour que,

<sup>1</sup> Sermon 1<sup>er</sup> sur l'Assomption de Notre-Dame.

par oubli, il n'avait pas fait les salutations accoutumées, se levant aussitôt, il se mit à fléchir les genoux pour s'acquitter envers la sainte Vierge de sa tâche ordinaire. La douce Vierge lui apparut revêtue d'un brillant manteau sur lequel étaient écrites tout entières et en lettres d'or les Salutations angéliques. Il s'effrayait, quand il entend la sainte Vierge lui dire ces aimables paroles : « Voici toutes les Salutations angéliques que tu m'as données; elles sont écrites sur ce manteau. » La très-noble Vierge lui montre ensuite la partie à l'envers du manteau et lui dit : « Quand cette partie-là sera aussi remplie de Salutations angéliques, je te prendrai dans le royaume de mon Fils bien-aimé. » Et ce fut fait ainsi. (Rapporté par Denis le Chartreux.)

En outre, de remarquables prodiges confirment que cette salutation est très-agréable à Marie. Il y a encore ce fait mémorable qui concerne le bienheureux Jean, religieux convers de l'Ordre de Cîteaux. Il ignorait tout à fait le latin, et, d'une intelligence rétive, il ne put mettre que ces deux mots dans sa mémoire, *Ave, Maria*; mais à chaque instant du jour, à chacun de ses pas, soit qu'il assistât aux louanges de Dieu, soit qu'il fit quelque autre chose, soit qu'il se reposât du travail manuel, il les récitait dévotement. Cet honneur de la part de son humble client fut si bien reçu de la Mère de Dieu, qu'aussitôt après sa mort un lis parut au-dessus de son tombeau, sortant de la bouche même du religieux enterré, et chaque feuille de ce lis était ornée du nom de la sainte Vierge et de ces mots : *Ave, Maria*, tracées en lettres d'or. C'est écrit par Seguin <sup>1</sup>.

Jean de Longoez raconte la même chose d'un enfant. Bernard Brito l'écrit aussi du bienheureux Guillaume, dans sa vie, et nous en lisons autant dans le *Catalogue des Saints de la Pologne* sur le bienheureux Ladislas, de l'Ordre de Cîteaux; au-dessus de leur tombe s'élevèrent miraculeusement de très-beaux lis, et sur les feuilles on voyait distinctement écrite en lettres d'or la Salutation angélique, *Ave, Maria*; c'était un témoignage de leur dévotion envers la sainte Vierge et de la récitation fréquente qu'ils avaient faite de la salutation angélique en son honneur.

<sup>1</sup> Liv. III, des Saints de l'Ordre de Cîteaux, chap. xcxiij.

Je ne dois pas omettre un miracle semblable accompli depuis quatre cents ans en Pologne, qui fait valoir la dévotion des anciens Polonais et condamne la tiédeur des modernes. Césaire, religieux de l'Ordre de Cîteaux, homme très-sérieux et qui a écrit une foule d'exemples et de miracles, florissant en l'année 1222, était venu de France pour visiter la Pologne; dans une homélie du neuvième dimanche après la Pentecôte, il raconte ceci qu'il avait vu de ses propres yeux : « Il y avait en Pologne, dit-il, un laïque convers dans notre Ordre (c'était, je crois, le bienheureux Ladislas), qui ne savait aucune prière; or, c'est la coutume de ce pays, quand on entre dans les églises, de se heurter la tête contre le pavé, de se battre la poitrine et de se retirer en faisant de même. Comme il s'était agi d'instruire le convers, et qu'il ne pouvait apprendre ni le *Miserere mei, Deus*, ni l'Oraison dominicale, on lui proposa la Salutation angélique, ce à quoi il répondit : « Cette prière est si douce à prononcer, que j'espère bien pouvoir l'apprendre. » Bref, il l'apprit promptement et il la répéta sans cesse le jour et la nuit, quand il veillait, y trouvant le plus grand charme. Dernièrement cet homme est mort et a été enseveli, et voilà qu'un très-bel arbre, pourvu comme il faut de branches et de feuilles, est sorti de son tombeau. Chacun s'étonnant de ce fait et demandant ce qu'il signifiait, on adhéra à l'avis d'un grand nombre de laïques, même alors présents, qui désiraient savoir d'où venaient les racines de cet arbre. On creusa la terre, et tout le monde vit que la racine principale sortait du cœur de l'homme. Ceux qui l'avaient connu dans sa vie en comprenaient la cause, car, sur chaque feuille apparut en lettres bien marquées le mot *Ave, Maria*. » Voilà ce que dit Césaire. On pourrait apporter encore d'autres exemples semblables, mais ceux-là suffisent pour notre but; en effet, avec ceux qui suivent, ils peuvent convenablement entretenir la piété des fidèles envers la bienheureuse Vierge Marie, et les exciter à lui rendre facilement et de bon cœur l'hommage de la Salutation angélique.

X. — *Elle nous est très-utile*. Celui qui la récite avec dévotion ne peut faire autrement que d'éprouver une sorte d'incroyable volupté de cœur et d'esprit, comme l'affirme l'onctueux saint Bernard en disant : « O grande, ô tendre, ô très-louable Vierge Marie, on ne

peut te nommer sans que tu n'enflammes ; on ne peut même penser à toi sans que tu ne ravives l'affection de ceux qui t'aiment déjà. Tu ne t'empares jamais d'une mémoire pieuse sans répandre dans toute la personne une douceur que l'on sent venir de toi. »

Saint Damascène en dit autant, bien avant saint Bernard, dans son 1<sup>er</sup> Discours *sur le Sommeil de la Vierge* : « Ceux qui s'entretiennent pieusement de ton souvenir, qui gardent le don très-précieux de ta mémoire, de quelle volupté, de quel bien-être ne sont-ils pas remplis, pour avoir ainsi fait de leur cœur un sanctuaire de ton souvenir sacré? »

Le bienheureux Alain, dans son Livre *sur le Psautier de la Vierge*, chapitre XI, cite sur ce sujet une pensée bien frappante qu'il recueillit de la bouche même de la sainte Vierge : « Sache, lui dit-elle, et comprends bien, et fais-le savoir à tous, aussi loin que possible, que c'est assurément un signe probable et pressant de la damnation éternelle d'avoir de la répulsion, de la tiédeur et de la négligence pour la Salutation angélique qui doit renouveler le monde entier. » Et, chapitre LXIX, il raconte d'une religieuse très-dévotée à la sainte Vierge : « Elle apparut après sa mort à une de ses sœurs avec qui elle causait souvent des avantages de la Salutation angélique, et elle lui dit ces paroles précieuses à garder : « Si je pouvais reprendre mon « corps et réciter comme prière un seul *Ave, Maria*, même sans une « grande dévotion, je voudrais, à cause de sa valeur, supporter tous les « tourments que j'ai eu à souffrir avant la mort. »

Un seul exemple suffit pour montrer quel avantage et quelle consolation éprouvent ceux qui récitent dévotement la Salutation angélique. Un religieux de l'Ordre de Cîteaux, nommé Eustache, étant mort, son corps était là, dans la cour de la maison. En présence de l'abbé et des autres religieux, chacun put voir en toute évidence la Salutation angélique, soit l'*Ave, Maria*, écrite en lettres d'or sur sa langue qui, par une permission de Dieu, était sortie de sa bouche. Or, ce Frère, pendant son existence, chaque fois qu'il passait devant l'autel de la sainte Vierge, la saluait en disant : *Ave, Maria!* Je passe sous silence les différentes graves infirmités guéries par la Salutation angélique. (Lisez la *Vie du bienheureux Salvator ab Horto, des Frères prêcheurs.*)



XI. — *Redoutable aux démons.* Le bienheureux Alain le confirme par son important témoignage dans son Livre *sur le Psautier de la Vierge*<sup>1</sup>, où il s'exprime ainsi : « Le Ciel est dans la joie, toute terre s'étonne quand je dis : *Ave, Maria.* Satan fuit l'Enfer, tremble quand je te dis : *Ave, Maria.* Le monde n'est plus rien, mon cœur fond en amour quand je dis : *Ave, Maria.* » Je veux le corroborer par un seul exemple : Thomas à Kempis, homme d'une piété et d'une sagesse supérieures, rapporte de lui-même que le démon avait l'habitude de venir l'effrayer, quand il priait la nuit, et de lui jeter sous les yeux divers fantômes. Mais dès qu'il lui opposa d'une voix tremblante la Salutation angélique, il prit la fuite en poussant un cri horrible<sup>2</sup>.

Donc, puisque cette salutation est si excellente, si profitable, si efficace, ayons soin de la prononcer plus souvent, de la réciter debout, assis, en fléchissant le genou et même en marchant ; en effet, un miracle particulier peut montrer combien cette habitude est agréable à Dieu et à la sainte Vierge. Césaire<sup>3</sup> le mentionne en ces termes : « Un habitant de Cologne avait cette bonne coutume, quand il était seul, de toujours prier allant à l'église, soit en retournant, même en se promenant dans ses appartements, et il répétait principalement la Salutation angélique. Étant mort, il apparut à une sienne petite fille ; il était vêtu splendidement, et sur tous ses habits, mais spécialement sur sa chaussure, il y avait écrit en entier le petit verset *Ave, Maria, gratia plena*, etc. C'est parce qu'en se promenant il avait plutôt répété cette première ligne de l'*Ave, Maria*, qu'on le voyait écrit plus de fois sur ses jambes et ses pieds. » Ainsi le raconte Césaire.

A l'œuvre sont proportionnés le salaire et la récompense. Il était juste, en effet, qu'on vint s'attacher aux pas de cet homme, puisqu'il les avait embellis par la récitation continuelle de la Salutation angélique. Nous lisons qu'un Ange compta les pas d'un anachorète et que, sur cette indication, Dieu lui accorda ensuite pour chaque pas une récompense. Bien plus, les Anges compteront nos pas, s'ils ont été embellis et sacrés par la récitation fréquente de la Salutation angélique. Ainsi soit-il.

<sup>1</sup> Chap. LXX. — <sup>2</sup> Thomas à Kempis, Sermon III<sup>e</sup> *aux Novices*. — <sup>3</sup> Liv. XII *des Exemples*, chap. L.

245<sup>e</sup> CONFÉRENCE

PRATIQUE DE RÉCITER LA SALUTATION ANGÉLIQUE ET SA PARAPHRASE.

SOMMAIRE. — 1. Prière de saint Épiphané, au sujet de l'*Ave, Maria*. — 2. Paraphrase de ses diverses parties : *Ave*. — 3. *Maria*. — 4. *Gratia*. — 5. *Plena*. — 6. *Dominus tecum*.

I. — Avant de rendre à la Vierge, Mère de Dieu, ce pieux hommage de la Salutation angélique, dites comme avant-goût ces paroles d'une prière de saint Épiphané : « Remplissez ma bouche de la grâce de votre douceur, ô ma Souveraine, et illuminez mon esprit, ô pleine de grâce ; mettez ma langue et mes lèvres en mouvement pour que je chante vos louanges d'un cœur joyeux et ardent, et surtout cette douce mélodie angélique devenue si célèbre, que l'Ange Gabriel, sous son extérieur d'esclave, vous fit entendre en vous proclamant Vierge et Mère intacte de mon Dieu. C'est la Salutation angélique que je veux dire, le salut qui convenait et était nécessaire au monde, le remède et le secours de toutes les âmes. »

II. — *Ave!* Salut ! C'est-à-dire : « Réjouissez-vous, Vierge très-sainte. » Ce mot *Ave* est ainsi expliqué par les saints Pères : Justin, dans *Tryphon* ; Basile de Nysse, sur la *Génération humaine du Christ* ; Euthymius, dans les *Prolégomènes* sur saint Luc ; André de Crète, *Discours sur l'Annonciation* ; Procope sur la *Genèse* <sup>1</sup>.

Donc, salut, c'est-à-dire : « Réjouissez-vous, glorieuse Vierge, parce que vous êtes pleine de grâce ; parce que le Seigneur est avec vous ; parce que vous êtes bénie entre toutes les femmes ; parce que vous avez trouvé grâce devant Dieu ; parce que le Saint-Esprit viendra en vous et que la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; parce que vous avez conçu dans votre sein et mis au monde Jésus, le Fils du Très-Haut. Réjouissez-vous, harpe d'allégresse, parce que vous avez apporté la joie à l'univers entier, que vous avez écrasé la tête du serpent infernal et de sa race ; que vous avez détruit dans le monde toutes les hérésies. Réjouissez-vous, parce que vous avez échappé au malheur causé par Ève à tout le genre humain ; que vous avez été

<sup>1</sup> Chap. III.

exempte de toute malédiction et de tout péché; que vous n'avez pas éprouvé son ardeur; que vous avez enfanté sans douleur; que jamais vous n'avez été souillée dans votre âme d'une faute actuelle, pas même la plus légère; que vous n'avez pas vu la corruption dans votre chair. Réjouissez-vous d'avoir purifié la race humaine de toute sa corruption. Réjouissez-vous d'avoir rappelé les exilés dans leur patrie.»

En tournant les lettres on tire *Eva* du mot *Ave*. Donc, comme Marie fut saluée par le mot *Ave*, on la met en regard de notre mère Ève, et on donne à entendre qu'elle est une nouvelle Ève. Salut donc, Ève nouvelle, comparée à l'ancienne; vous qui avez changé la malédiction en bénédiction, le chagrin en joie, les tourments en consolation, la misère en félicité, la mort en vie, le péché en grâce, le châtement en gloire! Salut, vous qui la première êtes affranchie du malheur, de la malédiction et de la damnation!

Bonne Mère, salut, vous par qui le monde est sauvé de la ruine, vous qui nous abrégez le sort mauvais de notre mère Ève!

III. — *Maria*, Marie. Le plus doux et le plus suave des noms, nom riche de présents sans nombre, de grâces, de mystères. C'est pour lui que les saints Pères ont employé ces belles appellations dont ils ont honoré et salué la Mère de Dieu. Je veux en citer ici quelques-unes.

Saint Éphrem, dans son *Discours sur la Gloire de la Vierge*, la salue ainsi : « Salut, Paradis de délices et de toute beauté! Salut, tige de vie! Salut, clef du royaume céleste! Salut, beau vase choisi de Dieu! Salut, Souveraine, pleine de grâce! Salut, Vierge bienheureuse entre les femmes! Salut, Étoile brillante d'où le Christ est sorti! » Chrysippe de Jérusalem, dans un *Discours sur la Mère de Dieu* : « Salut, lever du soleil, qui ne peut subir de couchant! Salut, armoire de la vie! Salut, ô vous qui êtes le jardin du Père, qui êtes la prairie de toutes les fleurs du Saint-Esprit! Salut, racine de tout bien! Salut, pierre précieuse au-dessus de tout prix! Salut, vigne aux raisins vermeils! Salut, nuage de pluie qui abreuve les âmes des Saints! »

Jean le Géomètre veut que la Vierge soit ainsi dans la joie (hymne 1<sup>re</sup>, sur ses louanges) : « Réjouis-toi, lune heureuse et qui n'a pas les dommages du Ciel, plus pleine et plus proche de ton radieux soleil. »

L'empereur Léon, d'après Louis Novarini <sup>1</sup>, la salue en ces termes et nous appelle, nous engage tous à la saluer ainsi : « Disons à la Vierge, s'écrie-t-il, ou plutôt que le chef, le maître du chœur entier lui dise : « Salut, arche en qui le Seigneur, se reposant, s'est levé « au milieu de son repos, quand par vous il eut relevé de sa chute « l'homme, son image, œuvre de ses mains, et qu'il l'eut remis dans son « rang (c'est pour le tirer de sa perte qu'il s'était enfermé au fond de « vos entrailles) ! Salut, montagne fertile ! en voyant ta fécondité, le « Créateur et le maître du monde t'a montrée à nous comme apportant « l'abondance de tous les biens ! Salut, toi qui as porté dans ton sein « mortel le Roi qui doit régner éternellement sur son trône éternel ! « Salut, toi qu'il conserva intacte quand la pluie de la vie eut baigné « toutes les frontières de la terre qui menaçaient de périr de la sécheresse de la mort ! (Ajoutons aux éloges antiques et venant de David, « d'autres donnés et répétés par les autres prophètes, et que le chœur « actuel ne dédaignera pas.) Par ta faveur, quand nous gémissions sous « le joug du plus pénible esclavage, la liberté que nous ne devons « jamais perdre nous a été rendue. Salut, verge d'où avait fleuri, « telle qu'une fleur de vie, la bénédiction ! Bientôt la malédiction, « la mort de l'âme a trouvé la mort ! Salut, tenailles qui avez saisi l'intolérable charbon, instrument qui nous expurge de la lèpre du péché, « dès qu'il touche nos lèvres ! Salut, table qui portes ce pain fait d'une « manière nouvelle et inconnue à la nature ; nous étant nourris, nous « qui périssions de faim pour avoir vécu et semé au milieu des épines ; « nous avons échappé à un si grand malheur ! Salut, porte préparée et « destinée seulement au Roi qui doit entrer pour nous sauver, sans toucheraux barrières de ta respectable virginité ! Salut, palais d'où le Roi, « s'avançant sous un extérieur modeste, a supporté le pouvoir de la mort « élevé contre nous, et a changé en repos cette très-dure et très-fâcheuse « tyrannie ! Tu es rentrée aujourd'hui toi-même dans ce repos, et tu « as été élevée à cette immortalité que tu as procurée. »

IV. — *Gratia*, de grâce. C'est-à-dire enrichie de la grâce justifiante et des vertus théologiques qui l'accompagnent, d'autres ainsi répandues

<sup>1</sup> Chap. xxxviii.

en elle d'une manière divine, avec les dons du Saint-Esprit et les fruits, les grâces accordées gratuitement, les privilèges et les prérogatives : le tout à un éminent et héroïque degré.

V. — *Plena*, pleine. Regorgeant ou surabondant de grâces; en effet, tout ce que chaque Saint a eu de vertu, d'honneur, de félicité, vous le possédez à vous seule. Pleine, parce que vous êtes un abîme de grâces, un trésor de sainteté. Pleine, parce que tous les hommes reçoivent de votre plénitude : le captif, sa rédemption; l'aveugle, l'usage de la vue; le malade, la guérison; l'affligé, la consolation; le pécheur son pardon; le juste, la grâce; les Anges, l'allégresse; le Fils de Dieu, la substance de la chair, et toute la Trinité la gloire. Et vraiment pleine, puisque dans son âme le péché ne trouve aucune place l'iniquité ne trouve aucun accès.

VI. — *Dominus tecum*, le Seigneur est avec vous. Ces seuls mots expriment la dignité de Marie et les droits qu'elle exerce sur son Fils. Puisqu'on le dit de tous les autres Saints et que c'est pour eux une très-grande chose d'être avec le Seigneur; ainsi dit-on qu'Énoch marcha avec le Seigneur<sup>1</sup>, ce que font ceux qui en tout obéissent à sa volonté. Marie a eu en partage un privilège plus grand que celui de tous les autres Saints, puisque non-seulement elle est avec le Seigneur, mais encore le Seigneur est avec elle; ce qui nous donne à entendre que non-seulement elle est soumise, elle, à la volonté du Seigneur, mais aussi que le Seigneur est soumis à la sienne, comme l'a remarqué Ricard sur saint Florent<sup>2</sup>. C'est pourquoi ces paroles: « Le Seigneur est avec vous, » sont les plus agréables de toutes à la Vierge. Une pieuse femme désirait savoir laquelle des paroles dites par l'Ange frappa le plus doucement les oreilles de la Vierge et causa le plus de joie à son cœur, la bonne Vierge voulut bien satisfaire le désir de cette femme, elle lui apparut et lui dit que de toutes ces paroles « le Seigneur est avec vous, » lui avaient été les plus douces et les plus agréables; elle lui conseilla, en outre, de les prononcer lentement et après une plus grande attention<sup>3</sup>.

C'est à peu près semblable ce que rapporte de la bienheureuse Eula-

<sup>1</sup> Genèse, v, 24. — <sup>2</sup> Liv. I<sup>er</sup>, chap. v. — <sup>3</sup> Pelbart, dans son *Mariale*, part. IV, art. 2, chap. iv.

lie, l'anonyme de Halès. La Vierge, Mère de Dieu, lui apparut pendant qu'elle veillait, en disant : « Dormez-vous, Eulalie? Dormez-vous, ma fille? — Je ne dors pas, dit-elle, ma très-chère maîtresse; mais je vous demanderai pourquoi vous, la Reine et la Souveraine du monde, vous avez daigné venir à moi, indigne pécheresse? — Ne craignez pas, fille bien-aimée, une tendre Mère à qui vous rendez chaque jour de si fréquents hommages. Quand vous me saluez de la Salutation angélique, si vous voulez m'être agréable et vous être plus utile à vous-même, ne récitez pas si rapidement cette salutation. Sachez que je ressens alors une grande joie, surtout quand vous dites : « Le Seigneur est avec vous. » La satisfaction dont je suis alors pénétrée est inénarrable. Il me semble avoir mon Fils présent en moi, comme je l'ai eu avant qu'il eût daigné naître de moi pour les pécheurs. Et comme alors ma joie fut ineffable, ainsi en est-il quand on me dit : « Le Seigneur est avec vous. » A ces mots, la douce Vierge disparut et s'en retourna au céleste royaume. Puisqu'il en est ainsi, ne disons pas ces paroles sèchement, mais récitons-les à la sainte Vierge de tout notre cœur, de toute notre âme, avec une dévotion entière. Disons-lui : « Le Seigneur est avec vous, Vierge gracieuse, Vierge glorieuse, Vierge bénie. » Ce n'est pas un époux terrestre, mais le Seigneur qui est avec vous; le Père de la chasteté, l'Auteur de la sainteté, Celui qui donne l'immortalité, Celui qui procure la sainteté; il est avec vous dans la maison comme un frère avec sa sœur; il est avec vous à table comme un fils avec sa mère; il est avec vous dans la chambre comme un époux avec son épouse; il est avec vous dans l'exil comme un maître avec sa servante; il est maintenant avec vous dans le royaume comme un roi avec la reine. »

*Le Seigneur est avec vous.* — Le Seigneur Père, le Seigneur Fils, le Seigneur Saint-Esprit ne sont pas trois Seigneurs, mais un seul Seigneur, qui est avec vous. Avec vous est le Père, qui, avant les siècles, vous choisit pour être la Mère de vie.

Avec vous est le Fils qui a sanctifié vos entrailles de sa présence et s'est assimilé la nature humaine par votre chair. Avec vous est le Saint-Esprit qui vous a remplie de sa grâce et, avec le Père et le Fils, a sanctifié votre sein. Avec vous est la puissance du Père, qui vous fé-

conde et qui fait votre propre Fils. Avec vous est la sagesse du Fils, qui vous enseigne admirablement, vous dispose et prépare à être jugée digne de devenir sa Mère. Avec vous est la bonté du Saint-Esprit qui vous conserve Vierge pure, chaste et sans tache.

*Le Seigneur est avec vous.* — Non-seulement, comme dans les autres choses, par son essence, par sa présence, par sa puissance, et dans les justes par sa grâce, mais d'une manière toute spéciale par l'identité de chair; en effet, il s'est uni votre chair d'une manière si intime que de sa substance et de la vôtre il a formé le Christ, ou plutôt est né le Christ, comme l'expose saint Bernard, III<sup>e</sup> Homélie *sur les mots Missus est*. L'Écriture ne dit-elle pas : « Ils seront deux dans une seule chair <sup>1</sup>? »

*Le Seigneur est avec vous.* — Avec vous dans le corps; avec vous dans l'esprit; avec vous dans l'intelligence; avec vous dans vos conseils; avec vous dans votre sein; avec vous par son secours; avec vous à sa naissance; avec vous à sa mort; avec vous à la fin; avec vous sans fin.

*Vous êtes bénie parmi toutes les femmes.* — Vous avez été choisie parmi tant de milliers de femmes qui ont été, qui sont et qui seront pour être mères et demeurer vierges.

*Vous êtes bénie parmi toutes les femmes,* vous qui avez échappé à toutes les malédictions lancées contre les femmes, qui n'avez point éprouvé l'approche de la stérilité, qui avez obtenu la dignité de mère, sans perdre votre pudeur virginale.

*Vous êtes bénie parmi toutes les femmes.*—Ève a été maudite parmi toutes les femmes, elle qui a transmis, à toutes les femmes qui doivent enfanter, la sentence de malédiction qui les condamne à enfanter dans la douleur. *Mais vous êtes bénie entre toutes les femmes,* vous qui avez changé cette sentence de malédiction prononcée envers notre première mère en bénédiction, et qui, par votre bénédiction, avez fait disparaître toute la malédiction qui nous avait été transmise par Ève, qui avez lavé la contagion de l'ancienne malédiction et qui avez apporté la joie au monde entier.

<sup>1</sup> Genèse, II, 24.

*Vous êtes bénie entre les femmes.*— Parce que toute femme qui conçoit est rendue féconde par l'amour de son mari, vous seule avez conçu par l'amour de Dieu, c'est-à-dire par l'opération du Saint-Esprit.

*Vous êtes bénie entre toutes les femmes.*— Parce que vous avez surpassé toutes les autres femmes en fécondité, non sans doute par le nombre d'enfants, puisque vous n'en avez mis qu'un seul au monde, mais par une manière particulière d'engendrer; car, en enfantant corporellement le Christ, vous êtes devenue spirituellement la mère d'une grande multitude de fils dont le Christ est le premier-né, « premier-né d'un grand nombre de frères. » C'est donc à juste titre que tous les fidèles vous appellent leur Mère et que tous vous honorent comme leur mère.

*Vous êtes bénie.*— Vous que les Anges et les hommes bénissent également, Gabriel vous salue, Élisabeth vous proclame la Mère de Dieu, Simon et Anne vous vénèrent et vous honorent; une femme s'écrie du milieu de la foule: « Heureuses les entrailles qui vous ont porté! heureuses les mamelles qui vous ont allaité! » Toutes les générations vous proclament bienheureuse: « Toutes les générations m'appelleront bienheureuse. »

*Parmi toutes les femmes,* et non parmi les hommes, car c'est le Christ qui est béni parmi les hommes; mais tous les hommes et toutes les femmes sont bénis en vous.

*Et le fruit de vos entrailles est béni.* Certainement béni, puisqu'il est le Fils de Dieu béni. Béni celui que les Anges, le jour de sa nativité, Siméon et Anne dans le temple, les enfants des Hébreux le jour des Rameaux, ont appelé béni! Béni celui qui vient au nom du Seigneur! Béni celui que toute créature honore et proclame dans le Ciel, sur la terre et dans les Enfers, le fruit de vos entrailles, celui qui est sorti de votre sein, qui nous a été donné en nourriture, et dont le corps nous nourrit et nous donne des forces, nous conduit aux délices de la vie éternelle!

*Jésus.* Nom glorieux, nom doux comme le miel, nom admirable, saint aux yeux des Anges qui le louent, grand et admirable aux yeux des hommes, terrible et dangereux pour les démons.

*Sainte Marie.* Véritablement sainte, puisque vous êtes le tabernacle de toute sainteté, et tout saint, à côté de vous, est comme du



sable à côté de l'or, comme le dit Richard de Saint-Laurent<sup>1</sup> ; sainte dans votre âme, sainte dans votre corps, sainte en votre naissance, sainte pendant votre vie, sainte à votre mort.

*Mère de Dieu.* Cette dignité vous élève au-dessus des Anges, vous attire la confiance des hommes et fait que tous ont recours à vous, réclament vos mérites, et, dans leur misère, implorent votre secours.

*Priez pour nous,* vous qui êtes notre Mère, notre avocate, qui pouvez tout et qui ne trouvez rien qui résiste à votre puissance ; vous qui êtes la Reine du Ciel, la maîtresse des Apôtres et la patronne des hommes.

*Pauvres pécheurs,* que vous ne méprisez pas, que vous ne repoussez pas, que vous ne haïssez pas ; vous n'abhorrez pas les pécheurs, sans lesquels jamais vous n'auriez été digne d'avoir un tel Fils.

*Maintenant,* dans la vie présente, qui passe rapide en un moment comme un instant indivisible, car du temps nous ne possédons que le présent qui est la fin du passé et le commencement de l'avenir.

*Et à l'heure de notre mort.* C'est-à-dire, à cette heure extrême et dangereuse où le serpent antique dresse des embûches plus nombreuses et s'efforce avec plus d'ardeur de nous perdre. O Mère de miséricorde, notre maîtresse, notre médiatrice, notre avocate, secourez donc maintenant et toujours ceux qui vous sont dévoués ; dans le cours de cette vie, soyez notre protectrice et notre auxiliaresse assidue ; écarter de nous tous les assauts de l'ennemi, et gardez-nous dans la voie du salut. Au dernier moment de notre vie, conservez nos misérables âmes et chassez loin de nous les regards ténébreux et horribles des démons. Au jour terrible du Jugement, délivrez-nous de la damnation éternelle, et faites-nous participer à la gloire de votre Fils.

*Amen !* C'est-à-dire : Qu'il en soit ainsi. Oui, qu'il en soit ainsi, notre très-douce Mère, notre très-bienveillante avocate, notre

<sup>1</sup> Liv. II des Louanges de Marie.

médiatrice pleine de clémence; qu'il en soit ainsi, ô notre Souveraine pleine de grâce, qui avez engendré la vie, procuré la grâce divine de notre salut. Qu'il en soit ainsi, nous le demandons par le côté de votre Fils et par ses blessures sacrées. Au nom de votre cœur et de votre sein sacré, par les bienveillantes entrailles de votre miséricorde, nous le demandons au nom de la grâce que vous avez trouvée et de la prérogative que vous avez méritée; au nom de la miséricorde que vous avez enfantée; préparez-nous un accès auprès de votre Fils, qu'il nous reçoive par vous, puisque c'est par vous qu'il nous a été donné. O frères bien-aimés, disons donc tous à cette Vierge: « Je vous salue; » chantons tous: « Je vous salue. » Prions tous, afin que, au nom de cette douce prière: « Je vous salue, » Jésus-Christ, le Fils de Marie, daigne nous délivrer de toute malédiction de sa part, lui qui, avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne, Dieu pendant tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## 246° CONFÉRENCE

### FAUT-IL, ET POURQUOI FAUT-IL SALUER LA VIERGE, MÈRE DE DIEU?

SOMMAIRE. — 1. Impiété des hérétiques à l'égard de la Salutation angélique. — 2. Nous devons saluer Marie; motifs tirés de l'exemple de l'Archange, d'Élisabeth, de l'Eglise. — 3. Fruits que nous recueillons de cette salutation. — 4. Honneurs que nous rendons à Marie par cette salutation.

Les hérétiques, pour se montrer les ennemis déclarés de la Vierge et les descendants de l'antique serpent dont la bienheureuse Vierge Marie a écrasé la tête, ont supprimé dans leurs catéchismes la Salutation agélique et détournent de la récitation de cette prière ceux qu'ils ont misérablement trompés. Non-contents de cette impiété, ils déchirent de toutes les façons les plus extraordinaires et les plus indignes cette Salutation agélique qui a apporté au monde un remède salutaire. Calvin, dans son *Commentaire sur saint Luc*, dit, au sujet de l'Annonciation, que les Papistes ont transformé, par un magique exorcisme, cette salutation en petite prière; et, dans son *Harmonie évangélique*, il dit que les Papistes usurpent témérairement une fonction étrangère en récitant la salutation dont l'Ange seul a été chargé, et il les appelle insensés parce qu'ils saluent la Vierge quoique absente

et qui, comme tous les autres Saints, ignore ce qui se passe ici, chez vous. Voilà ce que dit ce fanatique.

II. — Mais les fidèles du Christ, qui ont à cœur la gloire de Dieu et de sa Mère, récitent souvent cette salutation avec l'Ange et l'offrent non sans raison à la bienheureuse Vierge :

1° Pour rappeler le souvenir de ce grand mystère de notre salut et de notre rédemption, par lequel Dieu s'est fait homme. Toutes les fois, en effet, que nous récitons la Salutation angélique, nous rendons grâce de tout notre cœur à Dieu, le Père de miséricorde, et à notre Rédempteur, qui nous a aimés jusqu'au point de nous envoyer dans ce monde son Fils unique, qui s'étant fait homme a délivré les hommes de la perdition.

2° Nous avons pour agir ainsi l'exemple de l'Archange Gabriel. Si, en effet, ce messenger de Dieu a salué si respectueusement la bienheureuse Vierge avant qu'elle fût Mère de Dieu, avec combien plus de raison ne devons-nous pas la saluer avec une foi profonde et une grande soumission d'esprit, maintenant qu'elle est devenue la Mère d'un Dieu si puissant et que, par son assumption, elle a été élevée au-dessus de tous les chœurs des Anges ?

3° L'exemple d'Élisabeth doit nous exciter à saluer la Vierge; car de même qu'elle s'écria, remplie de l'Esprit-Saint et d'humilité : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni, » il convient que, nous aussi, nous prononcions ces paroles avec humilité et respect. Car il est agréable, pour la Reine du Ciel, d'entendre les paroles que son bien-aimé lui avait envoyées du Ciel.

4° Nous avons l'exemple de l'Église universelle qui, dès le commencement, a observé et consacré cette manière sacrée de saluer et d'invoquer la Vierge Marie, et qui par sa tradition l'a enseignée à tous les peuples et à toutes les nations, comme nous l'avons montré plus haut. Pour le moment, qu'il nous suffise du seul témoignage du prêtre Hésychius, qui, dans sa 11<sup>e</sup> Homélie sur la Mère de Dieu, s'exprime ainsi : « C'est à bon droit que, sans aucun doute, tout cœur reconnaissant salue la Vierge, Mère de Dieu, et imite selon ses forces l'Ange Gabriel. »

III. — 5° Nous en recueillons des fruits excellents. Premièrement,

nous excitons, nous augmentons, nous consolidons notre foi au mystère ineffable de l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ; ce grand mystère et ce grand bienfait, si souvent rappelés à notre souvenir, nous enflamment pour les bonnes œuvres, provoquent notre reconnaissance et nous engagent à prier Dieu et à lui demander pour nous une étincelle de cette grâce divine que nous rappelons dans cette salutation. Troisièmement, par cette salutation nous nous rendons favorable la glorieuse Mère de Dieu; car le proverbe dit : « Salue volontiers. » Or, il est impossible que si nous saluons joyeusement et dévotement la bienheureuse Vierge, elle ne nous salue pas à son tour, et que sa salutation ne porte pas en nous des fruits spirituels. De même qu'à la salutation de Marie, Élisabeth fut remplie de l'Esprit-Saint et que son enfant tressaillit de joie dans son sein, ainsi nous-mêmes, à la Salutation de Marie, nous obtiendrons la grâce de l'Esprit-Saint et, remplis d'une douceur intérieure, nous éprouverons dans nos âmes une consolation, une joie, un contentement admirables.

IV. — 6° Il faut que s'accomplissent les paroles prophétiques que la glorieuse Vierge, remplie de l'Esprit-Saint, a prononcées en disant : « Toutes les nations m'appelleront bienheureuse. » Qui donc l'a proclamé bienheureuse? Les Juifs, ou les Turcs, ou les Païens? Hélas! ce n'est pas ce qu'ils font, mais le plus souvent, comme les hérétiques eux-mêmes, ils la couvrent d'ignominie. C'est donc notre devoir, à nous qui sommes hommes chrétiens, de vénérer la Mère du Christ, de la proclamer bienheureuse et de la louer. Mais la principale et la meilleure partie des louanges de la Vierge se trouve dans la Salutation angélique, qui est de beaucoup la plus chère de toutes les prières, non-seulement à la Mère de Dieu, mais encore au Ciel tout entier, comme nous l'avons enseigné un peu plus haut.

7° Contentons-nous maintenant d'entendre saint Bernard, dans son Homélie sur les mots *Missus est*. : « Le Ciel rit, les Anges se réjouissent, les démons fuient, l'Enfer tremble toutes les fois que nous disons avec respect : « Je vous salue, Marie. » Et plus loin : « O Vierge Marie, entendre ce verset : « Je vous salue, Marie, » c'est pour vous comme une obligation de nous donner un baiser, car, ô très-heureuse Mère, vous saluer par un *Ave, Maria*, c'est vous faire un baiser. » Il

ajoute : « Venez donc devant son image, mes chers frères; fléchissez le genou, imprimez-y des baisers et dites : *Ave, Maria.* »

Il y a un précepte divin qui nous ordonne d'honorer notre père et notre mère. Or, comme il ne nous a été donné aucune autre manière d'honorer la Mère de Dieu et la nôtre, nous employons cette salutation et nous la récitons comme un témoignage de notre piété et de notre dévotion envers notre Mère. Et par ce moyen nous rendons à la Mère de Dieu et à la nôtre des honneurs dignes d'elle.

En la saluant par les paroles de l'Ange, nous reconnaissons et nous énumérons la multitude de grâces et de présents qu'elle a reçus de Dieu, et de cette manière nous louons Dieu qui, dans son infinie bonté, a daigné cacher dans une seule jeune Vierge un si grand trésor de grâces. En même temps, nous excitons et augmentons notre foi sur ce point, persuadés que toutes les grâces que l'Ange Gabriel a d'abord louées en Marie, se sont accrues infiniment non-seulement après la conception du Verbe, dans le sein de sa Mère, mais encore après l'assomption de la Vierge dans le Ciel. Si, dans cette vallée de misère, elle a été remplie de grâces si nombreuses, combien ces grâces ne doivent-elles pas être plus abondantes depuis qu'elle a quitté cette vie mortelle, et qu'elle vit et règne conjointement avec son Fils !

8° Enfin, l'Apôtre écrivant aux Romains <sup>1</sup> leur adresse cette salutation : « Saluez Marie qui a beaucoup travaillé pour nous. » Si l'Apôtre ordonne de saluer et d'honorer cette femme pour quelques bienfaits privés rendus à l'Église, nous devons à plus forte raison nous considérer comme avertis de rendre le culte, la vénération et les honneurs qui lui sont dus à la Mère de Dieu, qui règne dans le Ciel et qui autrefois a supporté pour nous avec le Christ de si grands et si nombreux travaux. Donc, que toute langue dirige des chœurs, que les lèvres pieuses s'entr'ouvrent, que les Anges fassent entendre leur voix, qu'ils s'écrient avec des transports de joie et qu'ils chantent en l'honneur de la très-sainte Mère de Dieu : « Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. » Il nous reste à voir les arguments ou plu-

<sup>1</sup> xvi, 6.

tôt les délires des hérétiques, à débrouiller et réduire à néant les objections ridicules qu'ils font contre la salutation, et à refuter leurs blasphèmes. Il est très-important, pour remporter la victoire, de découvrir les embûches des ennemis, de découvrir leurs retraites cachées et d'avoir leurs soldats sous nos yeux. Commençons donc.

## 247<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### ON DÉTRUIT LES OBJECTIONS DES HÉRÉTIQUES CONTRE LA SALUTATION ANGÉLIQUE ET SA RÉCITATION.

SOMMAIRE. — 1. Sophismes et calomnies de Brentz. — 2. Efficacité de cette prière.  
— 3. Sophismes de Calvin; leur réfutation.

I. — Brentz, doué d'un esprit fécond, mais pervers, attaque, dans son Homélie *sur saint Luc*, la Salutation angélique et s'efforce de nous en rendre la récitation odieuse par ces paroles : « Cette salutation est odieuse à Dieu et aux élus. » O hideux blasphème ! ô ignorance crasse ! Une œuvre sera odieuse à son auteur ! Ce que la très-sainte Trinité a fait, a dicté et a confié à l'Ange Gabriel pour le porter à la Vierge, Dieu le rejettera comme une invention du démon ! Je ne vois pas que ce qui a été agréable à la très-sainte Trinité doive déplaire aux élus, et que nous devions l'éviter.

Brentz continue à calomnier cette salutation. Il dit que nous la récitons pour expier nos péchés. Nous ne nions pas que la Salutation angélique, dévotement récitée, n'efface les péchés, pourvu qu'on entende la chose sagement et de la manière dont l'explique saint Augustin dans son *Enchiridion*, chapitre VII, au sujet de l'Oraison dominicale. Cette prière efface tous les petits péchés quotidiens, elle efface même ceux que les fidèles ont commis dans une vie criminelle, mais dont ils se sont éloignés depuis en revenant au bien par la pénitence.

Il calomnie encore la Salutation angélique en disant que, dans l'opinion de certains, elle a autant de valeur que la passion même de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mais il est seul à dire cela, et pour l'enseigner, il ne s'appuie et ne peut s'appuyer sur aucun auteur recommandable. Nous ne nions cependant pas, nous avouons même simple-

ment et nous enseignons ouvertement que la Salutation angélique, souvent récitée, surtout dans le rosaire où, dans une pieuse méditation, l'on parcourt tous les mystères de la passion et de toute la vie du Sauveur, a autant de valeur et procure même plus de mérite que la seule méditation de la passion du Christ, et nous empruntons cette doctrine à Albert le Grand, théologien d'une grande réputation qui, dans son *Traité de la Messe*, s'exprime ainsi : « On obtient plus de mérites en méditant chaque jour sur la passion du Christ ou en l'entendant, qu'en jeûnant tous les vendredis au pain et à l'eau, qu'en se donnant la discipline jusqu'au sang et en récitant tous les jours le psautier, et ce n'est pas sans raison ; car toutes ces actions extérieures ont moins d'efficacité pour purifier nos cœurs et les remplir de vertus et allumer en nous le feu de la charité que la méditation du Christ. »

Si donc la seule méditation de la passion du Christ est d'un si grand mérite auprès de Dieu, de quel plus grand mérite ne doit pas être la prière du rosaire, qui renferme la méditation non-seulement sur la passion du Christ, mais encore sur toute sa vie et sur celle de la bienheureuse Vierge Marie ? Si la méditation de la seule passion du Christ a une grande efficacité pour expier nos péchés, la méditation de toute la vie du Sauveur en aura bien plus encore.

Il faut savoir aussi que le Souverain-Pontife Léon X, de pieuse mémoire, a accordé une indulgence de dix mille jours à celui qui parcourrait en méditant la passion du Seigneur, ou la lirait, ou en entendrait dévotement la lecture faite par un autre. Or, celui qui récite le rosaire aura une indulgence d'autant plus grande qu'il médite pieusement non-seulement sur la passion, mais encore sur la vie tout entière du Sauveur.

L'impiété et la passion de la calomnie n'ont pas de trêve. Il nous accuse de prétendre qu'une ville doit bientôt périr si la Salutation angélique n'y est pas chaque jour annoncée par le son de la cloche. Nous ne nions pas qu'une ville qui proscribit complètement de sa bouche, de sa mémoire et de son cœur, la Vierge-Mère, fille et épouse de Dieu, doive bientôt périr : telles sont les villes des hérétiques ; il faut qu'elles meurent bientôt. Comment pourraient-ils se

concilier la grâce du Fils, ceux qui méprisent la Mère? Comment pourraient-ils être chers à l'Époux, ceux qui blasphèment l'Épouse? Les Anges serviront-ils de patrons et de gardiens à ceux qui méprisent leur Reine? Jésus-Christ ne permettra pas que la majesté de sa Mère soit impunément lésée. Saint Anselme dit quelque part ces belles paroles : « O Vierge, dit-il, de même que tous ceux qui se détournent et s'éloignent de vous doivent périr, ainsi il est impossible que ceux qui se tournent et regardent vers vous doivent périr. » (Voyez plus bas l'invocation *Porte du Ciel*.)

II. — Wigand, Luthérien, et Jacques-André Smid, apostat, exigent de nous un mandat divin qui prouve que tous nous devons saluer Marie; de sorte qu'il faudrait attendre, pour faire quelque chose, qu'une loi vous l'impose et que notre dévotion n'offrirait rien spontanément à Dieu et à sa sainte Mère! La très-sainte Trinité a daigné, comme nous l'avons dit ci-dessus, adresser cette salutation à la bienheureuse Vierge Marie. Nous négligerions de la saluer par ces mêmes paroles? Que signifiera ce qu'a dit la bienheureuse Vierge : « Toutes les nations m'appelleront bienheureuse, » si les Chrétiens ne la louaient pas, eux qui sont les générations des fidèles?

Nous savons qu'il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire légitimement et louablement, quoique Dieu ne les ait pas ordonnées comme de garder la virginité, donner tout aux pauvres, prier chaque jour à genoux, recevoir l'eucharistie le matin avant toute nourriture, faire des exorcismes avant l'administration du baptême, recevoir les saints Ordres, célébrer le jour du Seigneur, élever d'après le rit académique des jeunes gens aux grades de maîtres, de bacheliers, de docteurs et autres choses semblables. Nous voyons de cela un témoignage évident dans *Jérémie*, lorsqu'il dit <sup>1</sup> : « Que les Néchabites, avec toute leur postérité, se sont toujours abstenus de vin, n'ont jamais bâti de maisons, ni planté des vignes, ni ensemencé des champs. Cependant ils n'étaient tenus à cela par aucun précepte divin, mais seulement humain, et pour ce motif ils furent bénis de Dieu. » De même, quoiqu'il n'y ait pour nous aucun précepte de saluer

<sup>1</sup> Chap. xxxv.



la bienheureuse Vierge, il est pieux et louable de le faire, comme nous l'avons montré dans notre dernière Conférence.

Étienne de Malescot, dans son *Catéchisme*, attaque la Salutation angélique et dit qu'on ne peut honorer la sainte Vierge qu'en l'imitant. Mais nous avons réfuté plus haut cette sottise assertion, lorsque nous avons montré que l'honneur rendu à la Vierge ne consiste pas dans l'imitation seule, mais encore dans l'amour, le respect, l'invocation, la congratulation à laquelle se rapporte la salutation. (Voyez les Conférences 222 et 223.)

III. — 4° Réfutons maintenant les sophismes de Calvin : « Les Papistes, dit-il, ont changé comme par un magique exorcisme cette salutation en prière. » O coupable témérité de langue ! Qu'y a-t-il de magique dans cette salutation, ou dans l'Ange qui salue, ou dans la très-sainte Trinité qui en est l'auteur ? Il ne leur reste plus qu'à faire de l'Archange Gabriel un idolâtre ou un magicien, et d'attribuer tout cela à l'Esprit-Saint. Vous voyez quel grand, quel affreux aveuglement s'est emparé du chef de la nouvelle religion ; vous voyez combien grossièrement ils errent dans les choses les plus évidentes ! Accuser l'Ange qui a salué Marie d'exécrable idolâtrie et de magie digne du feu ! Je voudrais d'abord savoir de ces maîtres insensés et infectés du venin du serpent infernal, quelle était la mission de Gabriel, dans quel but il a salué la Vierge. C'était sans doute pour persuader à Marie de préparer son sein et son cœur à recevoir le Fils éternel et de les lui offrir. Nous, nous ne cherchons plus la Vierge dans sa demeure de Nazareth, mais nous la saluons régnant déjà dans ce vaste palais du Ciel. Et nous ne cherchons pas à lui persuader, et nous n'attendons pas, comme le fit l'Ange, qu'elle accepte l'embrassement divin, qu'elle présente au Messie qui doit venir son cœur et son corps bien préparés, qu'elle se croie en même temps Mère et Vierge ; mais nous la saluons et la disons bienheureuse, parce qu'elle a cru aux paroles de l'Ange, qu'elle a obéi au désir divin, qu'elle a conçu de l'Esprit-Saint, et qu'elle a enfanté chastement le Rédempteur du monde.

Et cette salutation et cette congratulation lui conviennent maintenant d'autant mieux que, délivrée de toutes les misères du corps et de

cette vie, et élevée au-dessus du chœur des Anges, elle se réjouit dans la céleste gloire des grandes grâces qu'elle a reçues.

Peut-être serez-vous offensé de ce que nous avons fait une courte prière de cette salutation? S'il ne s'agit que des paroles de Gabriel et d'Élisabeth, nous ne les appelons pas absolument une prière, mais une salutation. Mais il n'y a rien d'absurde à leur donner le nom de prière; elles sont, en effet, une action de grâces par laquelle nous rappelons souvent à notre souvenir l'immense et ineffable bienfait de l'incarnation, et nous rendons à Dieu pour ce bienfait toutes les actions de grâces que nous pouvons, afin que nous ne soyons pas accusés d'ingratitude.

Or, qui ne sait que l'action de grâce est la principale partie de la prière? Saint Augustin, *sur l'Esprit et la lettre*, chapitre xi, dit : « Le culte de Dieu consiste principalement en ceci, que l'âme ne se montre pas ingrate envers lui. » Aussi, dans le sacrifice de la messe, le seul vrai, et quand le prêtre nous avertit de rendre grâces à Dieu, notre Seigneur, lorsque au canon il dit, en s'adressant à tous ceux qui sont présents : « Rendons grâce à Dieu, notre Seigneur, » et que le ministre répond : « Cela est convenable et juste, » comment Calvin lui-même, dans son *Institution de la prière*, chapitre xvi, n'établit-il pas deux parties, la demande et l'action de grâce?

Enfin, aux paroles de l'Ange et d'Élisabeth, l'Église a ajouté une formule simple et facile de prière, utile à tous les gens de bien et inaccessible aux attaques des hérétiques : « Sainte Marie, priez pour nous, pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. » Ces paroles font que la salutation n'est plus seulement une action de grâce, mais la transforment en une prière courte sans aucun exorcisme magique.

5° Calvin continue ses inepties : « Les Papistes, dit-il, s'attribuent témérairement une mission étrangère que Dieu n'a confiée qu'à l'Ange. » C'est lui qui est téméraire en disant cela sans le prouver; mais j'accorde qu'il prétende l'avoir prouvé, faut-il croire que ce qu'ont dit et fait le Christ, les Anges, les Apôtres et les autres Saints, et que nous lisons dans les Écritures, ne regardait rien qu'eux? Comment serait vrai ce que dit l'Apôtre<sup>1</sup> : « Tout ce qui est écrit a été écrit pour

<sup>1</sup> *Aux Romains*, xv, 4.

notre enseignement? » Devons-nous seulement être les auditeurs de la loi, et non l'exécuter et la mettre en pratique? Loin de nous pareille doctrine, car ce ne seront pas les auditeurs de la loi qui seront justes aux yeux de Dieu, mais les exécuteurs de la loi qui seront justifiés<sup>1</sup>.

D'ailleurs, si nous chantons avec les Anges : « Gloire à Dieu dans les cieux, » pourquoi ne saluerions-nous pas, avec l'Ange, la Vierge Marie? L'Ange saluait Gédéon, occupé à battre le blé, en lui disant : « Le Seigneur est avec vous<sup>2</sup>. » Nous faisons de même lorsque nous saluons respectueusement quelqu'un. Raphaël a dit à Tobie : « Que la joie soit avec vous. » Nous avons coutume de faire de même. Si donc il nous est permis d'imiter officieusement l'Ange saint Raphaël, pourquoi n'imiterions-nous pas religieusement Gabriel? Calvin déraisonne donc, lorsqu'il pense témérairement que cette manière de saluer la Vierge n'a été ordonnée qu'à l'Ange, et qu'il n'est permis à personne de répéter cette salutation?

6° Mais il ne parle pas d'une manière moins insensée, lorsqu'il dit : « Ambition deux fois insensée de saluer la Vierge absente. » Trois fois et quatre fois insensé Calvin, qui pense que la bienheureuse Vierge est éloignée de nous et ne sait pas ce qui se fait parmi nous. Comme si la bienheureuse Vierge était exilée chez les Garamantes et chez les Indiens, ou comme si elle voyageait dans les îles Fortunées, ou dormait à la manière des hommes ou des morts qui ne sont pas encore heureux dans le Ciel, et ne pouvait entendre nos prières! Nous pensons le contraire avec les saints Pères, dont nous allons citer les paroles mêmes. Saint Germain, de Constantinople<sup>3</sup> s'exprime ainsi : « Votre esprit, ô Marie, vit éternellement et votre chair n'a point subi de corruption dans le tombeau. Vous observez tout, vous voyez tout, et votre regard se porte vers tous les hommes; et quoique nos yeux embarrassés ne puissent vous voir, vous vous montrez à ceux qui en sont dignes et vous vous insinuez facilement en eux par cette manifestation. »

L'auteur d'un traité sur le *Salve, Regina*, contient ce passage cité par

<sup>1</sup> *Aux Romains*, II, 13. — <sup>2</sup> *Judith*, VI, 12. — <sup>3</sup> Sermon II<sup>e</sup>, sur l'Assomption.

saint Bernard : « Il faut que nous regardions comme présent en nous celui que nous saluons comme présent, et que nous dirigeons la trinité entière de notre âme vers celle que nous prions si dévotement. » Elle reconnaît certainement et aime ceux qui l'aiment et est véritablement tout près de ceux qui l'invoquent, et surtout de ceux qu'elle voit lui ressembler par la chasteté et l'humilité.

Quant aux Anges et aux Saints, nous avons dans l'Écriture des preuves évidentes qu'ils nous sont présents, qu'ils entendent nos prières et qu'ils les présentent à Dieu. L'Ange Raphaël dit à Tobie en parlant de lui <sup>1</sup> : « Lorsque tu priais avec larmes, j'ai présenté ta prière au Seigneur. » Ils connaissent aussi le repentir intérieur et la conversion des pécheurs, car les Anges se réjouissent lorsqu'un pécheur fait pénitence <sup>2</sup>. Ils ne se réjouiraient certainement pas, si la pénitence des pécheurs leur était inconnue. Ils connaissent encore tout le culte que nous rendons à Dieu : « En présence des Anges, dit le Psalmiste, je chanterai vos louanges, ô mon Dieu <sup>3</sup>. » Enfin, ils connaissent le vêtement et l'honnêteté des femmes dans les assemblées publiques : « C'est pourquoi la femme doit porter un voile sur la tête, à cause des Anges <sup>4</sup>. »

Ce qui est dit des Anges s'applique aussi aux hommes qui, dans l'état de béatitude, sont semblables aux Anges <sup>5</sup>. Ainsi, ce que nous lisons dans l'Écriture au sujet des Anges, nous le lisons pareillement pour les Saints. Samuel connut tout ce qui était dans le cœur de Saül <sup>6</sup>. Élisée savait tout ce que faisait son serviteur absent <sup>7</sup>. Le même Élisée connaissait tous les secrets desseins du roi de Syrie et les révélait au roi d'Israël <sup>8</sup>. Daniel connaissait le songe secret de Nabuchodonosor, et raconta au roi son interprétation de ce songe <sup>9</sup>. L'Apôtre Pierre connaissait le mensonge d'Ananie et de Saphire sur le prix <sup>10</sup>. Si donc les Anges connaissent ces choses, si les Saints qui sont encore dans cette vie mortelle les voient, ils pourront certainement les connaître lorsqu'ils seront dans le Ciel.

Car il n'est pas vraisemblable qu'ils aient été dans une meilleure

<sup>1</sup> XII, 12. — <sup>2</sup> St. Luc, xv, 10. — <sup>3</sup> Ps. cxxxvii, 1. — <sup>4</sup> I<sup>re</sup> Aux Corinthiens, xi, 10. — <sup>5</sup> St. Luc, xx, 36. — <sup>6</sup> I<sup>er</sup> Livre des Rois, ix, 19. — <sup>7</sup> IV<sup>e</sup> Ibid., v, 20. — <sup>8</sup> Ibid., vi, 2. — <sup>9</sup> Daniel, ii, 29. — <sup>10</sup> Actes, v, 1.

condition pendant leur exil que maintenant dans la patrie. Ici, éloignés de la présence de Dieu, ils ont connu beaucoup de choses par une révélation divine. Combien plus facilement ne peuvent-ils pas les connaître maintenant qu'ils sont dans la cour céleste en présence de Dieu? Or, tout ce qui a été accordé en perfection aux Anges et aux Saints, soit dans cette vie, soit dans le Ciel où ils règnent, n'a pas été refusé à la Vierge Marie, Mère de Dieu, Reine des Anges et de tous les Saints. Quoiqu'ils fussent absents par le corps, Dieu leur a accordé la présence de l'esprit; donc cette présence de l'esprit a aussi été accordée à la bienheureuse Vierge. C'est pourquoi j'appliquerai à Marie ce que saint Maxime, dans un sermon *sur saint Nazaire et saint Celse*, dit du martyr, me contentant de changer le dernier mot : « Elle n'est point enfermée dans un lieu particulier, ses mérites ne dominent pas par la diffusion. Invoquez Marie quelque part que ce soit; celui qui est honoré en Marie exaucera votre prière. »

Que le Luthérien Guillaume Radingius se taise donc et qu'il n'ose plus faire ainsi parler la bienheureuse Vierge : « Cesse de me saluer et de m'honorer par tes salutations; cesse d'honorer les sourds et les morts. Nous avons en exécration ta salutation et tes prières. Quelque part que tu sois, quoi que tu fasses, que tu vives ou que tu sois mort, nous l'ignorons et nous ne nous en soucions pas, tant nous sommes loin d'exaucer tes prières. » C'est Radingius qui dictait ces paroles et non la très-pure Vierge Marie. Nous devons donc saluer la glorieuse Vierge, Mère de Dieu.

Il existait autrefois une coutume particulière de saluer les empereurs. Mais aucun culte d'adoration n'était rendu à l'impératrice, comme le dit Procope dans son *Histoire secrète*, livre II. Qu'il n'en soit pas ainsi de la Vierge, Mère et Épouse de Dieu, le grand Souverain. Nous devons donc lui rendre, tous d'une manière spéciale, un culte de vénération, de respect, et la saluer tous, puisqu'elle a enfanté pour nous tous la vie et le salut. Voyons maintenant

248<sup>e</sup> CONFÉRENCE

PAR QUI ET COMMENT DOIT ÊTRE SALUÉE LA GLORIEUSE VIERGE MARIE,  
MÈRE DE DIEU.

SOMMAIRE. — 1. Avant-propos. — 2. Celui qui salue Marie doit être exempt de péché mortel. — 3. Celui qui veut saluer Marie doit être détaché de toute affection terrestre. — 4. Quiconque veut saluer Marie doit être pur.

I. — Tout le monde sait que les différentes nations ont différentes manières de saluer. Les uns remplissent ce devoir en se découvrant la tête; d'autres se lèvent et s'inclinent tout entiers vers la terre; d'autres baisent les mains ou la figure de celui qu'ils saluent; d'autres tombent à genoux et inclinent le front jusqu'à terre; d'autres élèvent leurs mains enfermées dans les manches de leur toge, en prononçant cette double syllabe : *Zin! zin!* qui ne signifie rien, mais qui exprime seulement une formule de politesse; ainsi font les Chinois dont parle Nicolas Trigault<sup>1</sup>; d'autres ne se lèvent pas pour saluer comme nous, mais s'arrêtent en secouant légèrement leurs sandales; ils saluent leur ami en écartant les pieds, comme font les Japonais dont Pierre Maffée raconte cette coutume<sup>2</sup>; d'autres se saluent en joignant leurs mains droites, ce qui se fait chez nous; d'autres se pressent trois fois la lèvre avec un doigt, comme les chefs turcs, ce que rapportent Cuspinien et autres. Parmi tant de manières de saluer, il doit en exister une toute particulière pour saluer la glorieuse Vierge Marie, Reine du Ciel.

1<sup>o</sup> Celui qui prononce la Salutation angélique doit s'efforcer d'imiter l'Ange dans ses mœurs. C'est ce que dit Hugues de Saint-Cher qui, dans son commentaire sur le 1<sup>er</sup> chapitre de saint Luc, nous a laissé ce conseil : « Si vous voulez avoir accès auprès de la Vierge et la saluer, il faut que vous soyez un ange. » C'est pourquoi Dieu a envoyé un Ange pour saluer Marie, pour nous montrer d'une manière évidente que celui qui désire voir accepter de bon cœur sa salutation par la sainte Vierge doit tâcher d'imiter la vie de l'Ange et de res-

<sup>1</sup> Liv. 1<sup>er</sup> de l'*Expédition chrétienne*, chap. vii. — <sup>2</sup> Liv. XII, de son *Histoire de l'Inde*.

sembler à l'Ange par ses mœurs. Or, trois choses constituent principalement l'Ange : la pureté, la charité et l'humilité. L'Ange est pur parce qu'il n'a été souillé ni de la plus légère tache du péché, ni par une affection terrestre, ni par un commerce charnel. Tel doit être celui qui salue la Vierge très-pure s'il désire lui plaire, car la ressemblance est un motif d'amour. Ainsi, plus la Vierge est pure et élevée en sainteté au-dessus des autres créatures, plus doit être grande la pureté de celui qui la loue et la salue.

II. — Il doit, premièrement, être pur de toute contagion et souillure du péché, au moins mortel. Les éléphants, au témoignage de Solino, dans Pierre Bercaire au verbe *Saluer*, saluent le lever du soleil par certains signes, mais ils ne le font pas avant de s'être auparavant lavés dans l'eau.

La Vierge, Mère de Dieu, revêtue du Soleil, représente le Soleil. Aussi saint Thomas de Villeneuve<sup>1</sup> dit-il : « Enlevez le soleil, que reste-t-il sur la terre autre chose que des ténèbres ? Enlevez Marie de l'Église, que reste-t-il, si ce n'est l'obscurité ? » Donc, celui qui la salue doit auparavant se laver dans les eaux des larmes et de la pénitence, afin qu'il soit non-seulement exempt du péché, mais qu'il ait encore l'éclat des vertus.

Notre Seigneur et Rédempteur, avant de parler de la prière et d'y exhorter ses disciples, leur enseigna et ordonna d'abord d'éviter la vanité, la vaine gloire, l'hypocrisie, les conversations inutiles et fit précéder son enseignement sur la prière d'une instruction sur les vertus<sup>2</sup>, nous indiquant par là qu'avant de prier et de saluer Dieu et, après lui, la bienheureuse Vierge, il faut purifier son âme, son cœur et sa conscience.

On avait observé que chez les Romains, ceux qui devaient saluer l'empereur étaient examinés par les courtisans et fouillés, afin de s'assurer qu'ils ne portaient aucune arme avant d'être admis en la présence du souverain, comme le dit Alexandre d'Alexandrie<sup>3</sup> : « Vous aussi, qui devez saluer la Souveraine de l'univers entier, soyez votre propre courtisan scrutateur, examinez les replis intérieurs de votre conscience afin

<sup>1</sup> 1<sup>er</sup> Sermon sur l'Annonciation. — <sup>2</sup> St. Matth., vi. — <sup>3</sup> Liv. V, des Jours de fête, xxiv.

de voir s'il n'y aurait pas quelque trait horrible et des dards du péché dont vous perceriez et crucifieriez de nouveau le Fils de Dieu et de Marie. »

En effet, quiconque pèche contre lui le crucifie de nouveau, au témoignage de l'Apôtre qui dit : « Crucifiant de nouveau en eux-mêmes le Fils de Dieu et s'en faisant vanité<sup>1</sup>. » Une salutation est suspecte lorsque sous les dehors du respect se cache un cœur ennemi. La Vierge aussi regardera comme suspecte une salutation qui procédera d'un cœur impur, quoiqu'elle contienne les paroles de l'Ange.

III. — Secondement, celui qui salue Marie doit, comme l'Ange, n'être souillé d'aucune affection terrestre. Lorsque Moïse regardait dans le buisson ardent, Dieu lui dit : « Enlève les souliers de tes pieds<sup>2</sup>. » Ce buisson désignait la glorieuse Vierge, comme le disent tous les Pères et comme le chante l'Église : « Le buisson que Moïse voyait brûler, nous savons qu'il représente la précieuse virginité que vous avez conservée pure, ô Mère de Dieu. » Les souliers, qui sont faits avec la peau des animaux morts, représentent les choses mortelles et périssables ; en ordonnant donc ici de déposer ses souliers, Dieu lui ordonne de dégager son cœur des affections terrestres ; car les pieds signifient l'affection, d'après ce proverbe si connu de saint Augustin : « Mon pied, c'est mon affection. » De la même manière, celui qui s'approche du buisson mystique, la glorieuse Vierge, doit avoir un cœur dépouillé de toute affection aux choses mortelles, terrestres et mondaines.

On compare ordinairement Marie à une échelle par laquelle on monte facilement au Ciel. C'est ainsi que l'appellent saint Pierre Damien<sup>3</sup>, saint Augustin<sup>4</sup>, saint Fulgent<sup>5</sup>. Mais quoique la Vierge puisse être comparée en général à toute échelle qui conduit au Ciel, elle a cependant été figurée principalement par l'échelle que Jacob vit pendant son sommeil dont le haut touchait le ciel et par laquelle les Anges montaient et descendaient<sup>6</sup>. Observez que Jacob n'a vu monter et descendre, par cette échelle, que des Anges, afin que nous compren-

<sup>1</sup> Aux Hébreux, vi, 6. — <sup>2</sup> Exode, iii, 4. — <sup>3</sup> Homélie sur la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie. — <sup>4</sup> xv<sup>e</sup> Sermon sur le Temps. — <sup>5</sup> Louanges de Marie. — <sup>6</sup> Genèse, ii, 8.



sions que, pour monter au Ciel au moyen de Marie, comme par une échelle, nous devons ressembler aux Anges. Ce qui ne laisse pas aussi d'être mystérieux, c'est que Jacob ait vu cette échelle pendant son sommeil. Par là, nous pouvons comprendre que celui qui s'approche de Marie pour la saluer doit s'endormir sur les choses terrestres, abandonner le souci des choses de ce monde et avoir le cœur pur des affections terrestres.

IV. — Par conséquent, quiconque se propose de saluer la Vierge doit être exempt de toute souillure de la chair ; que sa bouche soit pure de toute expression malhonnête, son cœur de toute pensée honteuse et sa personne tout entière de toute tache d'impudicité. Lorsque quelqu'un parle d'une personne noble et élevée en dignité, on a coutume de lui dire : « Allez avant laver votre bouche. » De même, celui qui désire saluer la noble Vierge Marie doit, avant de proférer son nom vénérable, renoncer à toute infection charnelle et à toute impureté, afin de ne pas célébrer dans cet état d'impureté les louanges de la Vierge très-pure et de ne pas proférer avec des lèvres immondes le nom très-saint de Marie.

L'empereur Sévère, d'après ce que dit Lampridius, défendit aux femmes perdues d'honneur de saluer sa mère et son épouse. Dieu ne défend pas aux femmes impures de saluer sa Mère et son Épouse, mais il aime mieux la voir saluer par les personnes pures et les gens de bien. Comme figure de cela, il a dit de Jahel <sup>1</sup> : « Jahel, épouse de Haber le Cinéen, est bénie entre les femmes, et qu'elle soit bénie dans sa tente. » La version chaldaïque traduit : « Tu seras bénie de la bénédiction des femmes de bien. »

Personne d'impur, de sale, d'immonde, ne parlera du mystère de l'Incarnation. Aussi Isaïe <sup>2</sup>, lorsqu'il voulait parler de l'Incarnation du Verbe, détestant son impureté, s'écria : « Malheur à moi, parce que mes lèvres sont impures ! » et ensuite il demanda à Dieu de vouloir bien lui envoyer un Ange du Ciel, qui, touchant ses lèvres, purifieraient sa bouche et son cœur. Or, quiconque récite la Salutation angélique parle du mystère de l'Incarnation ; aussi faut-il que sa bouche, ses lèvres et son cœur soient purs.

<sup>1</sup> *Juges*, v, 24. — <sup>2</sup> *vi*, 5.

La très-pure Vierge Marie elle-même déteste l'impureté. C'est pourquoi l'Écriture la compare à une abeille <sup>1</sup> : « L'abeille est petite parmi les volatiles, mais ce qu'elle produit surpasse toute autre chose en douceur. » L'abeille aime tant la propreté et déteste tant la saleté qu'elle ne s'arrête jamais dans un lieu sale ou qui répand de mauvaises odeurs, comme l'atteste Varron, en parlant des abeilles. Et Élien <sup>2</sup> raconte au sujet des abeilles qu'elles attaquent les femelles, surtout celles qui ont eu le plus souvent commerce avec les mâles. Notre abeille spirituelle, la bienheureuse Vierge, déteste et fuit bien plus encore toute souillure et surtout toute infection impudique. Elle est, en effet, la Mère de la pureté, un modèle de sainteté et l'amante de la pudeur et de la chasteté.

Nous pouvons rappeler ici l'exemple cité d'après Albert Castelan <sup>3</sup>, à propos d'un jeune homme dévot envers la sainte Vierge, mais très-léger : « La Bienheureuse Vierge, lui apparaissant, lui présenta une boisson délicieuse dans un vase dégoûtant de saleté, et lui dit : « Ta « prière ressemble à ceci, tu récites en mon honneur le rosaire qui « m'est très-agréable, mais tu me le rends détestable par ta vie im-  
« pure. » Que personne d'impur ne s'approche donc jamais de la très-pure Vierge pour la saluer. On la compare aussi avec raison à un jardin fermé et à une fontaine scellée <sup>4</sup> : « Jardin fermé et source close. » Le jardin est clos et par conséquent fleuri et délicieux. On ne peut donc pas en approcher avec des pieds chargés de boue, c'est-à-dire avec des affections sales et impures. La source est scellée et par suite limpide et très-pure ; il ne faut donc pas y puiser de l'eau avec des mains impures. Qu'il soit donc un ange par la pureté, celui qui désire honorer et saluer Marie.

En outre, celui qui veut saluer dignement la Vierge doit imiter la charité et l'union des Anges. Parmi les Anges règnent une grande paix, une parfaite concorde ; le plus élevé n'opprime pas l'inférieur. De la même manière doivent régner la paix et l'union entre ceux qui saluent la Vierge.

Pour cela, le mystère de l'Incarnation est une promesse de paix ;

<sup>1</sup> *Ecclesiastique*, xi, 3. — <sup>2</sup> Liv. II, chap. viii. — <sup>3</sup> *Livre du Rosaire*. — <sup>4</sup> *Cantique*, iv, 12.

c'est dans ce but, en effet, que Dieu a fait la paix avec les hommes, et, comme preuve, que le Fils de Dieu est descendu sur la terre, doucement et sans bruit, comme la pluie sur une toison, selon le *Psalmist*<sup>1</sup>. A cette fin, il s'est choisi sa Mère, au moyen de laquelle il a brisé la force des arcs, les boucliers, les épées, et qu'il a éteint la guerre<sup>2</sup>, c'est-à-dire tous les instruments de combat et de guerre, toutes les semences de discorde. Or, quiconque récite la Salutation angélique rappelle à son esprit le mystère de l'Incarnation; il doit être jaloux d'imiter la paix, l'amour, la charité des Anges; il doit éviter les différends, les luttes, les querelles qui rappellent plutôt le démon regardé comme un ennemi; de la sorte, on le jugera comme honorant vraiment la Vierge qui a apporté la paix au monde, qui a enfanté l'auteur de la paix.

Enfin, que celui qui salue la Vierge rivalise avec les Anges en humilité. L'humilité est sympathique aux bons Anges, puisque les mauvais sont tombés par orgueil, et les bons, persévérant dans l'humilité, sont restés dans la béatitude. De plus, les bons Anges rendirent hommage à notre Sauveur naissant, en voyant sa majesté divine humiliée dans un faible corps humain, couchée dans une crèche enveloppée de langes, vagissant de froid sous les traits d'un petit enfant, ayant en quelque sorte oublié son élévation et sa dignité; ils ne dédaignèrent pas de se joindre dans l'étable à des bergers, gens de condition vulgaire, et même à des animaux, d'adorer ensuite parmi les bergers et les animaux leur Seigneur, dont parle l'Apôtre<sup>3</sup> : « Et encore, lorsqu'il introduit son premier-né dans le monde, il dit : « Que tous les Anges de Dieu l'adorent. » Qu'il imite cette vertu, celui qui désire saluer dignement la Vierge avec l'Ange. L'honorable Gabriel salue la Vierge humble. Des auteurs croient qu'il salua Marie en fléchissant les genoux avec grande révérence et prostration. De là, la plupart des personnes, chaque fois qu'elles terminent la Salutation de l'Ange, ont l'habitude de fléchir le genou; ce que faisaient, lisons-nous, sainte Catherine de Sienne, qui, montant l'escalier de sa maison, saluait la Vierge en fléchissant le genou à chaque marche;

<sup>1</sup> Ps. LXXI, 15. — <sup>2</sup> Ps., chap. LXXV, 3. — <sup>3</sup> Aux Hébreux, 1, 6.

Sainte Marie d'Oignies, qui tous les quatre jours saluait de nuit et de jour cent mille fois la Mère de Dieu en fléchissant le genou au commencement de chaque salutation; la bienheureuse Marguerite, Dominicaine, fille du roi de Hongrie, qui, les jours de fête de la Mère de Dieu, récitant un millier de fois la Salutation angélique, pliait les genoux avec une grande piété en commençant chaque salutation. Faites ainsi, imitez et reproduisez, par la vertu de l'humilité, cet Ange Gabriel dont vous êtes l'image, par vos paroles et votre salutation.

Celui qui veut bien saluer Marie doit prendre ses habitudes morales et vivre comme elle, et il faut que celui qui honore et vénère la Vierge s'embellisse de ses vertus, conserve purs et sans souillure ses yeux, sa langue, ses mains, ses pieds, et reproduise, par la sainteté de sa vie, la très-sainte Mère de Dieu. C'est ainsi que la salua Gabriel; pur, chaste, humble, pudique, saint, il aborda la Vierge pure, chaste, humble, pudique, sainte, pour servir lui-même d'exemple à tous ceux qui la saluent. Ceux qui ne prennent pas les habitudes des Anges, mais qui vivent comme les brutes, fiers comme les lions, rapaces comme les loups, charnels comme les boucs, violents comme les chiens, astucieux comme les renards, qu'ils ne comptent pas s'approcher de la Vierge et la saluer; ils pourraient être punis de leur témérité. Il est inepte et indigne celui qui, pour venir saluer la Vierge, fait entendre, au lieu de la voix de l'Ange, le rugissement du lion, le mugissement du bœuf, l'aboïement du chien; or, c'est ce que fait celui qui vit semblablement aux brutes; il montre la voix de la bête puisqu'il en suit les instincts.

Fulgose<sup>1</sup> raconte un fait ingénieux sur Paul Cuphore, gouverneur de l'empereur Sigismond. Il ne saluait Ervoya, commandant de Spolète, jamais autrement que par le vrai mugissement du bœuf, le désignant ainsi comme un paysan. Il arriva que le chef Ervoya, ayant fait défection à l'empereur Sigismond, lui prit plusieurs de ses généraux et gouverneurs; par humanité, il les renvoya tous sans rançon et ne garda que Cuphore, qu'il fit mettre à nu et revêtir d'une peau de bœuf, et ordonna qu'on le fit marcher ainsi, en disant qu'il voulait

<sup>1</sup> Liv. IX, chap. x.

faire correspondre l'extérieur du personnage à sa voix. Action spirituelle et plaisante ; car le dehors doit, en effet, être en rapport avec les paroles de celui qui salue. Ceci peut s'appliquer à ce que nous disons de la Vierge. Celui qui vit à la manière des brutes ne fait pas entendre à la Vierge un *Ave*, salut angélique, mais la voix de cette brute que révèlent ses habitudes ; il doit donc, comme un sot et un indigne, être écarté de la salutation de cette illustre Vierge.

Mais celui qui la veut saluer comme il faut, doit faire précéder son hommage d'une conduite pieuse, et il faut que sa vie rappelle l'Ange qu'il reproduit par les paroles et la salutation ; il doit revêtir la conduite et la vie de Marie que sa voix salue.

Nous devons saluer la bienheureuse Vierge de telle sorte que la salutation parte du cœur et non pas seulement des lèvres. Richard, d'après saint Laurent<sup>1</sup>, s'exprime ainsi : « Qu'on la salue du cœur, de la bouche et des œuvres, pour que la sainte Vierge ne puisse, avec raison, dire ceci<sup>2</sup> : « Ce peuple me glorifie des lèvres et son cœur est « éloigné de moi. » Celui qui salue seulement à l'extérieur ne salue pas en réalité, mais se moque et trompe : la salutation ne peut être réelle en dehors du cœur, elle se perd aussitôt ; la salutation vraie a ses racines dans le cœur, sans cela elle ne peut se développer ; il n'y a de profitable, en effet, que le salut demandé du fond du cœur. Il est deux fois trompeur celui qui ne salue qu'extérieurement, car il nourrit la fraude dans son âme et sa bouche profère le mensonge. Ceux qui saluent seulement en apparence et à l'extérieur, saint Grégoire de Nazianze les compare à ces femmes qui, privées de la beauté naturelle, se fardent le visage et ont recours à des ornements d'emprunt. De même qu'elles se montrent sur des théâtres pour être agréables aux hommes au moyen d'une beauté dont elles manquent, ainsi ces menteurs saluent de la bouche pour se montrer dévoués, quand pourtant ils ont un cœur ennemi et une âme pleine de haine et de fourberie. Il sera donc sage et même nécessaire de rejeter, en saluant la Vierge, toute fausseté, de faire disparaître tout fard de notre cœur, et de dire à la Vierge d'un cœur sincère et dévoué : « *Ave ! Salut !* »

<sup>1</sup> Liv. III, sur l'Éloge de la Vierge. — <sup>2</sup> Isaïe, XXIX, 13.

249<sup>e</sup> CONFÉRENCEQUI A ÉTABLI L'USAGE DE FAIRE PRÉCÉDER LES SERMONS DE LA SALUTATION  
ANGÉLIQUE ET POUR QUELS MOTIFS ?

SOMMAIRE. — 1. Que cet usage date de saint Dominique, qui en serait l'auteur. — 2. Il est fondé sur l'imitation de l'Ange. — 3. Le désir de profiter de la parole de Dieu. — 4. D'obtenir le secours et la protection de la Vierge. — 5. D'éviter un danger. — 6. De graver dans le cœur la parole de Dieu. — 7. D'écarter le démon, adversaire de la prédication évangélique.

I. — D'après une ancienne coutume de l'Église, ceux qui vont prêcher saluent et invoquent auparavant la bienheureuse Vierge Marie. Notre Père saint Dominique aurait été l'auteur de cette pieuse et dévote coutume, lisons-nous dans un ouvrage écrit en Italie sur *les Miracles du saint Rosaire*, et à peu près de cette manière : Saint Dominique prêchait à Toulouse contre l'hérésie des Albigeois, et il ne recueillait aucun fruit spirituel. Plein d'inquiétude, il demandait à la très-sainte Vierge quel était le motif de son insuccès. La Reine du Ciel lui apparaît et lui répond en ces termes : « Dominique, mon fils, ne soyez pas surpris de n'obtenir aucun bon résultat de votre prédication, vous labourez une terre non rafraîchie par la pluie. Quand Dieu résolut de renouveler le monde, vous savez qu'il fit d'abord tomber la pluie de la Salutation angélique, et qu'ainsi le monde produisit des fruits salutaires. De même, dans vos sermons, invitez les hommes à réciter mon Rosaire, et vous recueillerez une abondante moisson d'âmes. » Le saint Père Dominique fit ainsi et il recueillit des fruits abondants. C'est de là que prit naissance cette célèbre coutume de saluer par la Salutation angélique, avant le sermon, Marie, la glorieuse Mère de Dieu. Je montrerai en peu de mots combien cette coutume est pieuse et s'accorde avec le reste, et je combattrai ensuite les efforts des hérétiques qui voudraient la détruire.

Il y a divers motifs qui ont porté l'Église à faire précéder de la Salutation angélique les sermons et les prédications en public.

II. — D'abord, pour suivre l'exemple de l'Ange, l'Église militante, qui est sur la terre, veut faire pratiquer la vie angélique; elle imite les

habitudes des Anges et elle enseigne aux hommes à les reproduire par la sainteté, la pureté et les autres vertus. Il est juste, en effet, que nous nous proposons pour modèle, sur la terre, la vie et le caractère de ceux avec qui nous sommes appelés à vivre éternellement dans les cieux. Cela doit être surtout quand il s'agit de saluer et d'honorer Marie. L'Ange, avant de lui donner la bonne nouvelle et de lui dire : « Voici que vous concevrez dans votre sein et que vous mettrez au monde un Fils, » la salua avec respect et lui dit : « Salut, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous. » Il convient donc que l'Église, pour imiter la salutation de l'Ange, commence par invoquer la sainte Vierge et la salue avant d'évangéliser.

III. — Le second motif est le désir de profiter de la parole de Dieu qu'on doit entendre. Quand le prédicateur annonce la parole de Dieu, il remplit une ambassade comme un autre Ange auprès de Marie. Toute âme fidèle, en effet, qui est contrite de ses péchés commis, qui est pleine de douleur et d'amertume, est une Marie, car ce mot Marie signifie mer amère, comme nous l'avons longuement expliqué précédemment, dans la 92<sup>e</sup> Conférence. Donc, de même que Marie, par l'excellence de sa foi et son extraordinaire obéissance, accorda à l'Ange son consentement pour le monde entier, ainsi devons-nous, par notre propre foi et notre volonté, ratifier ce consentement pour que l'audition de la parole de Dieu nous soit profitable. Et pour recevoir la parole de Dieu de la bouche du prédicateur, comme d'un Ange envoyé vers nous du Ciel, pour lui accorder, par la foi, notre consentement, en prenant comme Marie le Christ dans notre cœur, il nous faut demander à Marie elle-même d'obtenir de Dieu, par ses glorieux mérites et ses prières, que nous puissions en quelque sorte devenir des mères du Christ en le concevant par la foi et en l'enfantant par les bonnes œuvres.

IV. — Le désir d'obtenir le secours et le patronage de la Vierge. L'Évangile prouve que la Salutation de la Vierge a été efficace. En effet, à sa voix, sainte Élisabeth fut remplie de l'Esprit-Saint, l'Enfant tressaillit de joie dans son sein <sup>1</sup>, et, dans les *Actes des Apôtres* <sup>2</sup>,

<sup>1</sup> St. Luc, 1. — <sup>2</sup> 1, 4.

on lit qu'elle resta à prier, ensemble avec les Apôtres, pour obtenir que le Saint-Esprit leur fût envoyé du Ciel; de la même manière, par sa prière et sa salutation, elle remplit de l'Esprit-Saint la maison de Zacharie. Donc, puisque rien n'est plus nécessaire, soit au prédicateur pour bien exposer la parole de Dieu, soit à l'auditeur pour la recevoir avec fruit, demandons à Dieu, avec juste raison, que l'Esprit-Saint nous soit donné par Celle qui est remplie de la grâce de l'Esprit-Saint, selon le Dieu tout-puissant, et que nous croyons notre avocate, notre protectrice, notre patronne et notre souveraine. Le bienheureux François en fit l'expérience. Comme il prêchait devant les cardinaux, et que, malgré une soigneuse préparation, il ne pouvait s'exprimer, il obtint, par son recours à la sainte Vierge, de parler éloquemment et à l'admiration de chacun <sup>1</sup>.

V. — *Pour éviter le danger.* Il y a un grand danger dans l'Église à parler et à énoncer la parole de Dieu, de peur qu'on ne la remplace par des discours profanes et qu'on ne se laisse aller à des mots piquants, proverbes, facéties et autres qui trahissent l'habileté humaine; il y a à craindre de faire de l'Évangile de Jésus-Christ, par une méchante interprétation, un évangile des hommes, ou, ce qui est pire, du démon, de se faire valoir soi-même en recherchant plutôt les applaudissements du peuple que le résultat spirituel, et, en se laissant entraîner à cette pente mauvaise, de tomber dans les tentations et les pièges du démon. Nous avons donc recours à la très-sainte Vierge qui fut d'une foi remarquable et extraordinaire; qui n'écrasa pas seulement la tête du serpent, mais de toute sa race, c'est-à-dire des hérétiques; qui seule détruisit toutes les hérésies dans le monde entier; qui enseigna les Apôtres et instruisit les Évangélistes. C'est elle que nous invoquons et que nous saluons pour guider notre esprit, éclairer notre intelligence, former notre jugement, délier notre langue et disposer nos paroles. Car le nom de Marie signifie celle qui éclaire, ainsi que nous en avons donné la preuve précédemment, à la 94<sup>e</sup> Conférence.

VI. — Un autre motif est que ceux qui entendent la parole de Dieu ne l'écoutent pas seulement des oreilles, mais la reçoivent dans

<sup>1</sup> St. Bonaventure, chap. xvii de sa Vie.



l'esprit, la retiennent, la conservent, et, à l'exemple de la Vierge, Mère de Dieu, amassent ce qu'elle recueillait dans son cœur, ce qu'elle apprenait de Jésus-Christ ou des bergers, ou des Anges, ou des prophètes dans les Écritures, ou de Siméon et d'Anne dans le temple, comparant ce qui a précédé avec ce qui a suivi, les choses anciennes avec les nouvelles, les figures avec les événements, ce que l'on sait d'avance avec ce que l'on voit, et cela, tantôt pour conserver ces observations comme des pierres précieuses, tantôt pour en tirer des fruits de consolation, comme l'interprètent en divers endroits les saints Pères.

Le prédicateur de l'Évangile ne doit avoir en vue que de tourner vers Dieu les cœurs de ceux qui l'écoutent, de porter les hommes à aimer Dieu, à observer ses préceptes, à fuir le péché, à chercher la perfection, à accroître leurs vertus ; il ne doit pas viser à frapper les oreilles, à enseigner des choses élevées, à s'attirer par son éloquence les applaudissements du peuple, à entendre dire qu'il a parlé avec élégance, mais son but doit être de briser par son souffle ardent et par son zèle, comme un maillet, les cœurs endurcis des hommes ; de secouer les pécheurs du sommeil du péché, de les rappeler de la mort à la vie. Or, comme le patronage de la Vierge, Mère de Dieu, aide beaucoup à obtenir ces bons effets, ainsi que nous le montrerons ci-après à l'invocation *Refugium peccatorum*, c'est avec raison que les prédicateurs font précéder de la Salutation angélique leurs sermons, pour s'assurer l'assistance et le secours de la Vierge, Mère de Dieu.

VII. — Pour expulser au loin le démon, ennemi du genre humain et l'agresseur de la prédication évangélique. C'est le rôle du malin esprit d'embarrasser le prédicateur, de troubler les auditeurs et d'enlever de leurs âmes le fruit de la prédication ; nous en avons la parole de Jésus-Christ qui dit : « Ceux qui sont marqués par ce qui tombe le long du chemin sont ceux qui écoutent la parole de Dieu ; vient ensuite le diable qui enlève cette parole de leur cœur, de peur qu'ils ne croient et ne soient sauvés. »

Donc, pour chasser un si méchant ennemi, on récite la Salutation angélique avant le sermon. Nous avons montré un peu plus haut, dans

la 244<sup>e</sup> Conférence, combien le démon redoute la Salutation angélique. Réfutons maintenant les objections des hérétiques.

## 250<sup>e</sup> CONFÉRENCE

OU L'ON RÉFUTE LES FAIBLES RAISONNEMENTS QUE FAIT ÉRASME CONTRE L'USAGE SI PIEUX ET SI RELIGIEUX DE LA SALUTATION ANGÉLIQUE, AVANT LES SERMONS ET AUTRES PRÉDICATIONS.

SOMMAIRE. — 1. Réfutation des assertions d'Érasme contre la Salutation angélique. — 2. Réponse aux calomnies et impostures dont il veut appuyer ses faibles objections.

I. — Les novateurs et les prétendus docteurs se moquent effrontément de cette pieuse et louable coutume de l'Église, qui s'accorde si bien avec la raison. Érasme surtout, dans son *Ecclesiaste*, l'attaque avec impudence et il s'efforce de la ruiner par quelques raisons sans grande valeur.

Érasme dit ceci : « On invoque Marie avec plus de respect qu'on ne s'adresse au Christ. » Hélas ! comme ce sophiste reste dans les ténèbres en plein soleil de midi ! Notre culte pour Jésus-Christ est bien plus grand, puisque non-seulement nous le révérons en lui-même, mais aussi dans sa très-sainte Mère. Et la gloire de Jésus-Christ n'en est pas obscurcie ; en effet, de même que la lumière de la lune et des autres astres n'ôte rien à la clarté et à l'éclat du soleil ; ainsi non plus l'intercession de Marie et des autres Saints n'affaiblit en rien la grâce du Christ, de qui toute grâce découle comme de la source.

On ne lui demande rien, à Marie, veut-il dire. C'est une pure, une évidente calomnie ; car nous lui disons : « Priez pour nous, pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. » Et quand même nous ne lui demanderions rien, ce serait assez de lui rappeler l'œuvre de la Rédemption humaine, rendant grâces à Dieu pour le grand bienfait que nous lui devons. Que de psaumes ne lit-on pas dans l'Église, dans lesquels nous ne demandons aucune grâce, mais où nous admirons seulement et nous célébrons la puissance, la sagesse, la bonté de Dieu ! et pourtant il ne critique pas cela, il l'apprécie au contraire.

C'est sans exemple dans l'Écriture, et c'est une nouvelle invention.

qui n'était pas en usage dans la primitive Église. La première assertion est fautive, car l'Église a l'exemple de Gabriel. Et ce qui se traite alors entre l'Ange et la Vierge, quand il lui annonça qu'il naîtrait d'elle le Fils de Dieu, semble avoir son analogie dans l'exposé que le prédicateur fait au peuple de la parole de Dieu, comme je l'ai expliqué précédemment. Ce n'est pas non plus une chose nouvelle dans l'Église, mais c'est un usage qui a des siècles de date et qui s'est continué, comme nous l'avons montré. Mais alors même qu'il serait nouveau, il ne faudrait nullement le rejeter, attendu que, de la sorte, on n'aurait rien approuvé comme ancien, car tout a été nouveau autrefois. Et si une chose est ancienne, ce n'est pas une raison pour qu'elle doive durer toujours; à ce compte, la loi de Moïse devrait durer encore. Or, ce que dit Érasme, que cette coutume ne fut pas usitée dans la primitive Église, nous avons montré précédemment combien c'est faux, en traitant de l'importance et de l'excellence de la Salutation angélique. Mais admettons que dans la primitive Église la Salutation angélique ne fut pas d'un usage fréquent, il n'y a là rien d'étonnant; en ce temps-là, il s'agissait d'enseigner et de répandre le Christ. Et c'est pour cela que saint Paul, dans ses *Épîtres*, nomme, annonce, célèbre si fréquemment Jésus-Christ. Il fallait alors aussi implorer sa faveur et son secours pour graver plus profondément dans le cœur des âmes fidèles, son amour, son culte, la loi, la dévotion qu'ils lui devaient. C'est pourquoi il y avait d'abord à enseigner le culte dû à la Mère de Dieu. Une fois le culte et l'adoration de Jésus-Christ répandus par tout l'univers, il fallait enseigner et publier aussi le culte de Marie, pour qu'ainsi, après le Christ, Dieu et homme, on honorât, on vénérât, on bénit la première créature pleine de grâce. C'est de là que la Salutation angélique est devenue d'un si grand usage dans la suite du temps.

Parfois l'invocation à la Vierge ne concorde pas avec le sujet du sermon. Comme si, par exemple, on avait à parler de l'impureté ou de l'orgueil ! Mais la sainte Vierge ne peut-elle nous aider dans la réprobation des vices ainsi que dans la recommandation des vertus ? Est-ce qu'un pareil sujet se rapportera mieux à Jésus-Christ ou au Saint-Esprit ? Bien moins, je pense.

Qui donc faudra-t-il invoquer? Jupiter ou Mercure? Vénus ou Flore?

On lit dans l'*Épître de saint Jacques*<sup>1</sup> : « Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu qui donne à tous libéralement. » Il ne dit pas : « Qu'il demande à la Vierge. » La plaisante objection ! Est-ce que celui qui demande par l'entremise de la Vierge ne demande pas à Dieu ? Sa demande a bien plus de force parce que, abaissés que nous sommes et nous déflant de nous-mêmes, il nous est plus facile d'être exaucés par l'intercession de la Mère de Dieu que sans elle.

Le Christ a dit à ses Apôtres et, en leurs personnes, à tous les prédicateurs<sup>2</sup> : « Ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père qui parle en vous. » D'après cela, c'est le Saint-Esprit et non la sainte Vierge qu'il faut invoquer. Je nie la conséquence comme étant mille fois absurde. En effet, de même que le Fils de Dieu ne nous a été donné que par la sainte Vierge, instrument de l'incarnation ; ainsi, c'est par elle que nous est donné en commun l'Esprit-Saint. C'est pour cela que, quand le Saint-Esprit fut envoyé d'abord sur les Apôtres, Marie se trouvait dans le Cénacle, priant avec ferveur et corrigeant l'imperfection des prières que les Apôtres et les autres fidèles adressaient à Dieu pour son avènement. Comprendons qu'elle fait de même avec nous, quand nous demandons de recevoir le Saint-Esprit.

II. — *Enfin, Érasme s'efforce d'étayer par des calomnies et des impostures ses minces objections.* Cette coutume, prétend-il, a été introduite dans les sermons pour flatter le sexe féminin. Impudence ! parce qu'il était pris lui-même dans les filets de l'amour sensuel, croit-il que tous les prédicateurs font la cour aux femmes en saluant la Mère de Dieu ? En outre, il croit que cet usage était admis chez les Païens et les poètes qui invoquaient la muse. C'est une grave imposture que nous avons réfutée plus haut et dans une Conférence précédente. En dernier lieu, ce qu'il prétend, que nous invoquons la bienheureuse Marie à la place de Vénus, n'est qu'un horrible blasphème. Quelle fureur est la sienne ! Quelle impiété ! Quelle immense folie ! Cette

<sup>1</sup> 1, 5. — <sup>2</sup> St. Matth., x, 20.

Vierge, que saint Jean Chrysostome, dans ses écrits, juge avec raison plus élevée en honneur qu'un Chérubin, incomparablement plus sainte et plus pure que tous les Anges, la comparer à Vénus, une impure courtisane ! En vérité, je suis peiné et je rougis de rapporter de semblables paroles. Qu'Érasme le prenne à l'aise avec ses bagatelles, ou plutôt avec ses blasphèmes ; et nous, gardons religieusement cette pieuse, cette sainte coutume ; vénérons et saluons de toute l'affection de notre cœur la glorieuse Mère de Dieu, pour obtenir, avec sa protection, la grâce du Saint-Esprit et enfin la gloire éternelle. Ainsi soit-il.

## 251<sup>e</sup> CONFÉRENCE

**QUI A ÉTABLI, ET POUR QUELLES CAUSES, L'USAGE D'ENGAGER, PAR TROIS COUPS DE CLOCHE, TROIS FOIS PAR JOUR : LE MATIN, A MIDI ET LE SOIR, LES FIDÈLES A SALUER LA VIERGE, MÈRE DE DIEU, PAR TROIS SALUTATIONS ANGÉLIQUES ?**

**SOMMAIRE.** — 1. Avant-propos. — 2. Raisons de l'Angelus. — 3. L'Angelus enrichi d'indulgences à l'occasion d'un miracle. — 4. Motifs qui nous engagent à pratiquer cette dévotion.

I. — C'est une ancienne institution de l'Église de saluer trois fois par jour la glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu, par une tripe Salutation angélique ; et il ferait preuve de peu de piété celui qui n'aurait pas l'habitude de découvrir la tête, de tomber à genoux même dans les bourgs, les places, pour vénérer cette Mère très-sainte, et de rappeler à son souvenir le grand mystère et bienfait de l'incarnation du Christ, par ces paroles : *Angelus Domini nuntiavit Mariæ et concepit de Spiritu Sancto. Ave, Maria, etc.*, comme on le trouve dans les livres de prière.

De graves auteurs, parmi lesquels vous pouvez lire Arnold<sup>1</sup>, disent que c'est le Souverain-Pontife Urbain II, qui, dans le Concile de Clermont, établit cette pratique si pieuse et si religieuse. Ce Pontife, s'efforçant d'arracher la Terre-Sainte aux mains des Sarrasins et de la rendre aux Chrétiens, décida, pour obtenir le secours divin contre les Barbares, que

<sup>1</sup> Liv. V *du Bois de vie*, chap. xxviii.

tous les fidèles salueraient deux fois chaque jour, le matin et le soir, la bienheureuse Vierge par la Salutation angélique.

II. — On ne sait pas à quelle heure précise le Fils de Dieu est descendu sur la terre, a daigné prendre la nature humaine dans le sein de la Vierge, et s'est fait homme.

Quelques auteurs ont pensé qu'il était descendu le matin, lorsque la nature, c'est-à-dire l'aurore, commence à se montrer; car à ce moment l'esprit humain est mieux disposé pour les choses divines. La bienheureuse Vierge Marie était très-bien disposée, car elle avait l'habitude de consacrer à Dieu, par la contemplation, cette partie du jour jusqu'à la troisième heure, comme le rapportent des auteurs graves et estimés; ce moment a été désigné en figure, puisque la manne tombait du ciel pour les fils d'Israël au commencement du jour<sup>1</sup>. Cette opinion a été soutenue par deux théologiens de notre Ordre, et revêtus de la dignité épiscopale; ce sont Albert le Grand et saint Antonin<sup>2</sup>.

Quelques autres veulent que le Fils de Dieu soit descendu sur la terre, qu'il ait pris notre nature dans le sein de la Vierge, le soir, et que la mission de l'Ange et l'entretien de la Vierge avec lui se soient prolongés jusqu'au milieu de la nuit, afin que la vérité réponde à la figure. C'est à cette heure, en effet, que Rébecca, qui fut la figure de la Vierge Marie, reçut la nouvelle du serviteur d'Abraham qui la prenait pour épouse à son fils<sup>3</sup>. Car de même que l'envoyé d'Abraham vint le soir auprès de Rébecca pour la fiancer au fils de son maître, ainsi il était convenable que Gabriel, l'envoyé de Dieu, vint aussi le soir choisir Marie pour épouse du Fils de Dieu. Il faut donc croire que l'incarnation du Christ a eu lieu à l'un de ces deux moments; c'est donc à bon droit que l'Église invite à ces heures-là, par le son de la cloche, tous les fidèles à saluer la Mère de Dieu, afin qu'ils se rappellent le mystère de l'incarnation du Fils de Dieu, que, prosternés à genoux, ils rendent grâce à Dieu pour un tel bienfait, et qu'ils félicitent la très-sainte Vierge Marie de tant de joie et de tant de dignité.

<sup>1</sup> Exode., xvi, 13. — <sup>2</sup> IV<sup>e</sup> Part. de sa Somme. — <sup>3</sup> Genèse, xxiv, 63.

Quelques auteurs attribuent l'institution de cette pieuse pratique à saint Bonaventure, le Docteur séraphique; mais il en fut seulement l'ardent propagateur, car toutes les fois qu'il prêchait au peuple, il l'exhortait à aimer la bienheureuse Vierge Marie avec une piété toute particulière, et à l'honorer par la récitation de la Salutation angélique, surtout lorsqu'ils entendaient après complies le son de la cloche, comme l'atteste Pierre Ribadeneira, d'après Galesini, dans la vie de ce Saint. Cette sainte coutume de sonner matin et soir pour la Salutation angélique, commencée au Concile de Clermont, qui fut célébré en l'année 1094, fut très-bien observée pendant cent soixante-et-onze ans, jusqu'à Grégoire X, qui ordonna de sonner aussi à midi, afin que la bienheureuse Vierge Marie fût honorée trois fois, en considération des trois sortes de mystères sur lesquels, dans la récitation du saint rosaire, les personnes pieuses ont l'habitude de méditer en l'honneur de la Vierge, Mère de Dieu. Les mystères se divisent en cinq joyeux, cinq douloureux et cinq glorieux. Le tintement du matin invite à méditer sur les mystères joyeux, à cause de l'incarnation qui, à ce que l'on croit, a eu lieu le matin, comme nous l'avons déjà dit. Le son de cloche du midi rappelle les mystères douloureux, à cause des grandes et suprêmes douleurs que le Christ, déjà près de mourir, a souffertes sur la croix vers l'heure de midi, avec sa Mère pleine de tristesse. Le soir, la cloche nous invite à méditer les mystères glorieux que nous espérons voir clairement dans la gloire éternelle, après le soir de cette vie, c'est-à-dire la mort : ainsi est prouvée l'antiquité du saint rosaire.

Nous saluons encore la bienheureuse Vierge le matin, pour lui recommander toutes nos actions de la journée, afin que, par son intercession, nous soyons préservés du péché et affermis dans les bonnes œuvres. Nous la saluons à midi, afin qu'au milieu du jour nous retrempions notre esprit par cette courte prière. Nous la saluons le soir, afin d'obtenir, par son intercession, le pardon des péchés que nous avons commis volontairement ou involontairement pendant la journée, et pour être protégés par ses mérites pendant la nuit.

Or, cette manière de prier ne manque pas de fondement. Le prophète royal, en effet, dit qu'il a fait ainsi en l'honneur de Dieu<sup>1</sup> : « Le matin,

<sup>1</sup> Ps. LIV, 18.

à midi et le soir, je raconterai et j'annoncerai ta gloire, et il exaucera ma prière. »

III. — Le Souverain-Pontife Jean XXII accrut cette dévotion, vers l'an du Seigneur 1320, et l'enrichit d'indulgences à l'occasion d'un miracle que Jean Herbolt, auteur des *Discours du disciple*, raconte en ces termes : « La veille de l'annonciation de la bienheureuse Vierge Marie, deux coupables furent attachés par la justice séculière à des poteaux par les mains et par le cou, pour être brûlés. Le feu étant allumé, un des deux criminels invoquait souvent la bienheureuse Vierge, lui rappelant s'il avait quelquefois jeûné, fait des prières, ou quelque autre chose en son honneur. Et voilà que ses vêtements et son corps résistent au feu, qui ne consuma que les liens des mains et du cou. Il fut jeté une seconde fois dans le feu sans être lié, et de nouveau il resta sain et sauf, et il sortit du feu. Il fut alors conduit dans une église de la bienheureuse Vierge, et le pape Jean XXII décréta que le soir on sonnerait les cloches, et que celui qui, à cette occasion, réciterait à genoux trois *Ave, Maria*, gagnerait vingt jours d'indulgences. On a aussi de ce miracle et de ces indulgences un témoignage public. » Voilà ce que dit le *Disciple*, du tintement des cloches du soir. Vous trouverez plusieurs autres indulgences là où nous parlons du rosaire. Callixte III a confirmé cette manière de prier, le matin, à midi et le soir, pour inviter le peuple à prier contre les Turcs, afin d'obtenir la paix des Chrétiens, comme l'attestent Platina et Alphonse Chacon, dans la *Vie du Pape Callixte*.

IV. — De là vient que cette manière de saluer la sainte Vierge Marie trois fois par jour est considérée dans l'Église comme si sainte qu'elle peut se pratiquer même dans les lieux soumis à l'interdit ecclésiastique, comme l'enseignent de graves canonistes <sup>1</sup>.

Cette pieuse manière de prier était pratiquée avec dévotion entre autres par saint Charles de Borromée, cardinal et archevêque de Milan. Toutes les fois qu'il entendait la cloche annonçant la Salutation angélique, quelque part qu'il fût, même dans un chemin boueux,

<sup>1</sup> St. Antoine, III<sup>e</sup> tit., n<sup>o</sup> quest, §. 4, vers la fin; Ange de Clavario, Silvestre Brurias, Cabienna, au mot *Interdit*, et Navarrus, dans son *Manuel*, chap. xxvii, n<sup>o</sup> 177.



il descendait de voiture ou de cheval, se mettant à genoux à terre, et il saluait dévotement la Reine du Ciel par la Salutation angélique<sup>1</sup>.

Puisque l'Église recommande cette pieuse manière de saluer la bienheureuse Vierge Marie, qu'elle nous y invite par des indulgences, que le rosaire nous la conseille, que les exemples nous y entraînent, pratiquons-la jour et nuit sans interruption, et, avec l'Archange Gabriel, disons à la Mère du Ciel : *Ave, Maria, gratia plena.* — Voilà pour la Salutation angélique ; passons maintenant aux autres formules de prières et de dévotion établies en l'honneur de la Vierge, Mère de Dieu.

## 252<sup>e</sup> CONFÉRENCE

### DU CANTIQUE DE MARIE : MAGNIFICAT.

SOMMAIRE. — 1. Avant-propos. — 2. Le *Magnificat* nous montre la reconnaissance de Marie. — 3. Le *Magnificat* prouve que Marie rapporte tout à Dieu. — 4. Il nous découvre sa sainteté de vie. — 5. Son humilité.

I. — Par ce cantique, l'Église catholique honore et vénère souverainement la Vierge, Mère de Dieu ; en le chantant elle rappelle les grandes vertus de Marie et les propose à l'imitation des fidèles. On y voit ses témoignages de reconnaissance envers Dieu, la manière dont elle rapporte tout à la gloire du Créateur, la sainteté de sa vie et son humilité.

II. — *Magnificat, anima mea, Dominum.* Voilà le témoignage de reconnaissance envers Dieu. Tout ce que la Vierge Mère trouvait de brillant, de beau et de précieux dans son âme, elle le regardait comme un présent de Dieu et comme son œuvre, et le lui attribuait tout entier ; aussi ce n'est pas elle-même, mais le Seigneur qu'elle exalte, et son esprit ne se réjouit pas de ses propres mérites, mais des bienfaits de Dieu. C'est pourquoi elle dit : « Mon âme, exalte le Seigneur, et mon esprit a tressailli de joie à la pensée de Dieu, mon Sauveur. » Sainte Élisabeth, inspirée par l'Esprit-Saint, célèbre ses louanges<sup>2</sup>. Ces louanges, la bienheureuse Vierge Marie ne pouvait pas et ne devait pas les nier. Elle ne pouvait pas, parce que Élisabeth parlait non pas d'elle-même,

<sup>1</sup> Dans sa *Vie*. — <sup>2</sup> St. Luc, I, XLII, 45.

mais sous l'inspiration de l'Esprit-Saint; elle ne le devait pas, car ces louanges se rapportaient à la gloire de Dieu. Elle chante donc, et en chantant elle célèbre et exalte Dieu, lui attribuant à lui et non à elle-même le bienfait de l'incarnation : « Mon âme, exalte le Seigneur : *Magnificat, anima mea, Dominum.* » C'est-à-dire : « Toi, Élisabeth, tu me loues et tu m'exaltes de ce que je suis devenue la Mère de Dieu, et parce que je suis bénie entre toutes les femmes, de ce que je suis heureuse, parce que j'ai cru ce que m'a dit le Seigneur. Mais moi je loue, je bénis, j'adore mon Seigneur et je l'exalte de toute l'affection de mon cœur, car c'est lui qui m'a exaltée en faisant en moi de si grandes choses et en m'élevant à une si grande dignité que mon intelligence ne peut comprendre et que ma langue ne peut dire. Moi aussi je l'exalte à mon tour, non que je le rende grand, mais en le proclamant grand, puissant et saint, et en rapportant à lui toutes les grâces divines que j'ai reçues. » Tandis que les autres attribuent leurs richesses, leur beauté, leur sagesse, et les autres dons qu'ils ont reçus à leurs parents, à la nature et à eux-mêmes, la très-sainte Vierge nous donne l'exemple de tout rapporter à Dieu, de lui attribuer tout ce qu'il y a de bien en nous.

III. — Secondement. Nous trouvons dans ce cantique des louanges parfaites adressées à Dieu par la bouche de Marie. Les uns louent Dieu sur des flûtes, sur des cymbales, sur des lyres, des guitares et sur des orgues, mais la Vierge sans tache le loue par l'âme et en esprit : « Mon âme, dit-elle, glorifie le Seigneur, et mon esprit a tressailli de joie à la pensée de Dieu, mon Sauveur. » Voilà quelle est sa lyre, voilà quel est son instrument de musique. Les autres ne louent Dieu que de bouche et par la langue ; ce sont eux dont Dieu a dit <sup>1</sup> : « Ce peuple me glorifie de la bouche et des lèvres, mais son cœur est loin de moi. » Mais la bienheureuse Vierge le glorifie avec son âme, c'est-à-dire avec toutes les forces et puissances de l'âme. Elle le glorifie par le cœur, par la bouche ; elle le glorifie par les miracles que Dieu a opérés dans la Vierge ; elle le glorifie par le sainteté de sa vie et par la splendeur de ses vertus.

<sup>1</sup> XXIX, 13.

IV. — Troisièmement. La sainteté de vie : *Anima mea*, et *Spiritus meus*. Par âme on entend ici la partie sensitive par laquelle nous communiquons avec les brutes. Par esprit l'on entend l'intellect et la volonté par lesquels nous communiquons avec les Anges. Nul ne peut dire : *Anima mea*, *spiritus meus*, si ce n'est celui qui est libre de l'esclavage du péché. Mais celui qui, par le péché, s'est mis au service du démon et s'est soumis à lui, ou qui a livré son âme et son esprit soit aux plaisirs de la chair, soit aux richesses de ce monde, soit à de vains honneurs, celui-là ne peut pas dire : *Mon âme*, *mon esprit* ; car ils ne lui appartiennent pas, mais ils appartiennent au démon, selon cette parole de saint Jean <sup>1</sup> : « Celui qui commet le péché est l'esclave du péché. » Or, comme la bienheureuse Vierge Marie n'a jamais subi le péché et connu d'autre esclavage que celui du Christ (le servir, c'est régner), mais conservé toujours sa parfaite sainteté de vie, elle peut dire à bon droit : « Mon âme, mon esprit. » Oh ! combien peu d'esprit on trouve aujourd'hui sur la terre ! La chair seule s'est emparé de l'univers entier ; tout le monde cherche les choses qui appartiennent à la chair, les richesses, les délices, les honneurs, et non les choses qui appartiennent à l'esprit. Mais Marie était tout esprit. Ce qu'elle voyait, ce qu'elle sentait, ce qu'elle comprenait, tout était esprit. Sa chair même s'était transformée en esprit. Il n'y avait jamais chez elle aucune lutte de la chair contre l'esprit, c'est pourquoi elle pouvait dire avec vérité : « Mon esprit a tressailli de joie. » Il a tressailli non pour les honneurs de ce monde, non aux louanges que tu m'as données, ô Élisabeth, non à la splendeur de ma naissance, non à cause de la noblesse de mon origine, qui remonte à David, non aux éloges des Anges, mais en Dieu, mon Sauveur. En Dieu, et non dans la vanité du monde, non dans la volupté de la chair, non dans l'affection des choses terrestres. Je ne me préoccupe pas des choses de la terre. Je ne désire pas la prospérité et ne crains point l'adversité.

C'est à juste titre que Marie tressaillait en son esprit, car de même que l'astre répand au loin ses rayons sans éprouver de corruption,

<sup>1</sup> VIII, 34.

que la fleur exhale son odeur, l'intelligence produit son verbe, la montagne sa vapeur et le feu la chaleur, de même Marie devait mettre au jour le Sauveur. Oh ! de quelle joie, de quel bonheur elle était remplie lorsqu'elle contemplait en elle de tels mystères !

V. — Enfin, nous y voyons son humilité. La Vierge, comblée de tant et si grandes grâces, ne devient pas fière, elle ne se vante pas, elle ne s'applaudit pas, elle ne s'attribue rien ; mais glorifie et exalte Dieu seul de ce qu'il a jeté les yeux sur son humilité, c'est-à-dire sur sa petitesse et son abjection ; « parce que, dit-elle, il a abaissé les yeux sur l'humilité de sa servante. » Quelques auteurs ont traduit du grec « le néant de ta servante. » Elle cache sa dignité de Mère de Dieu et se déclare sa très-humble servante. « Ce n'est point ma sagesse, ni ma noblesse, ni ma beauté, dont rien ne m'appartenait, qui lui ont plu ; mais mon humilité, mon abjection, ma pénitence et, pour ainsi dire, mon néant. Qu'étais-je, pour être choisie pour un tel ministère ? Le Seigneur a jeté les yeux sur moi, je ne m'y attendais pas. Je n'étais pas digne d'un tel honneur. Je suis la servante de Dieu. Je ne suis pas même digne de le servir. Il a daigné tourner les yeux vers moi et me choisir, parmi des milliers et des milliers d'autres, pour sa mère et son épouse. » L'Époux céleste, admirant une si profonde humilité, s'écrie <sup>1</sup> : « Tu as blessé mon cœur, ô ma sœur et mon épouse, par un seul cheveu de ton cou. » La bienheureuse Vierge a blessé le cœur de Dieu par un cheveu de son cou, parce qu'à ses propres yeux elle ne s'estimait pas la valeur d'un cheveu. Bien qu'elle sût que, par le mérite de sa virginité et de ses autres vertus, elle était grande devant Dieu, elle ne s'en attribuait aucun mérite, mais elle confessait, proclamait, chantait sa petitesse, sa pauvreté, son indignité et, s'il est permis de parler ainsi, son néant.

« Voilà pourquoi depuis ce moment toutes les générations m'appellent bienheureuse en proclamant la toute-puissance de Dieu et sa munificence envers moi, sa servante. » Car de même qu'il a créé le Ciel de rien et l'a substitué au néant, qu'il l'a embelli et l'a destiné à lui servir de trône ; de même, il m'a choisie, moi qui n'étais rien, m'a ornée

<sup>1</sup> *Cantique*, iv, 9.

de grâces, a fait de moi son tabernacle et m'a élevée à la plus grande dignité qui puisse exister après celle de Dieu.

« Voilà que depuis ce moment ; » c'est-à-dire à partir de cette heure, dans la suite, dès cet instant où toi, Élisabeth, tu m'as reconnue pour la Mère de Dieu, et où ton fils, encore enfermé dans ton sein, par un mouvement qui est au-dessus de la nature, a salué et adoré mon Fils, qui est aussi le Fils de Dieu : « Toutes les générations m'appelleront bienheureuse ; » moi, la plus indigne de toutes les femmes, je passe maintenant de la terre au Ciel, je suis élevée à une si grande dignité que, dans les temps futurs, toutes les nations de la terre, tous les habitants du Ciel et des Enfers m'appelleront très-heureuse parce que j'aurai mis au monde pour les Anges un restaurateur, pour les saints patriarches un Rédempteur, pour les pécheurs l'indulgence, pour les justes la gloire, pour les infirmes un remède, pour les affamés un pain céleste, pour les altérés la source de la grâce. Oh ! admirable humilité de Marie, être comblée des dons de la grâce et ne pas s'enorgueillir, ne pas se vanter, ne pas être fière, mais ne se croire rien ! « Être humble, c'est ne se croire rien, » dit saint Dorothee <sup>1</sup>.

« Parce que celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses. » Dans ces paroles brille la grande humilité de la Vierge. Elle pouvait dire : « Parce que celui qui est grand a fait en moi de grandes choses. » Elle était, en effet, véritablement grande puisqu'elle a été choisie pour devenir la Mère de Dieu, la Reine des Anges et la Maîtresse du monde entier. Elle s'est pourtant abstenue de parler de ce monde, afin de ne rien s'attribuer, de rapporter tout à Dieu et pour distinguer son néant des dons de Dieu. Elle est d'autant plus admirable qu'au milieu de tant de grandeur et d'élévation, elle ne s'est pas enorgueillie, elle ne s'est pas flattée. « Ce n'est pas difficile d'être humble dans l'abjection, tandis que l'humilité au milieu des honneurs est une grande et rare vertu, » dit saint Bernard <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> 1<sup>er</sup> Sermon de l'Humilité. — <sup>2</sup> 1<sup>er</sup> Homélie sur le *Missus est*.

253<sup>e</sup> CONFÉRENCE

ON MONTRE L'EXCELLENCE DU CANTIQUÉ MAGNIFICAT PAR LES ÉLOGES  
ET ÉPITHÈTES QUE LUI DONNENT LES DIFFÉRENTS AUTEURS.

Sommaire indiqué par les titres.

I. — Pour la gloire de ce cantique, divers commentateurs ont déployé toute la vigueur de leur génie, afin de nous le recommander comme il le mérite. Aussi l'ont-ils enrichi d'épithètes et de titres de toute espèce, pour que ce qui manque à son éloge d'un côté s'y trouve de l'autre. Quelques-uns l'ont appelé : « Le chant de la Vierge ; » les autres : « Le chant triomphal de Marie ; » d'autres : « L'épithalame de la Vierge ; » d'autres : « Le doux et savant cantique de Marie ; » d'autres : « Le magnifique et admirable concert de la sainte Vierge Marie ; » d'autres : « Le cantique divin et sublime de Marie ; » d'autres : « Le chant très-saint et le divin panégyrique ; » d'autres : « Le résumé des divins Sacrements de Marie ; » d'autres : « Le Symbole de Marie ; » d'autres : « La doctrine évangélique de Marie ; » d'autres : « Le Catéchisme des parfaits ; » d'autres : « La douce harmonie de Marie ; » d'autres : « La lyre de Marie parfaitement jouée ; » d'autres : « La prophétie de la Vierge ; » d'autres : « La lyre à dix cordes ; » d'autres enfin : « Le premier hymne du Nouveau Testament. » Nous allons examiner chacune de ces dénominations, afin de connaître l'excellence de ce cantique célèbre. On l'appelle premièrement :

II. — *Le chant de la Vierge*, et non de Marie, sœur de Moïse, ni de Moïse lui-même, ni de Déborah, ni de Barac, ni d'Anne, ni de la mère de Samuel, ni du prophète Isaïe, ni du roi Ézéchias, ni de Judith, ni d'Habacuc, ni des trois enfants dans la fournaise de Babylone, ni de Zacharie, ni de Siméon, qui tous ont chanté des cantiques, mais de la Vierge. Et non d'une vierge quelconque, mais de la Vierge, Mère de Dieu, très-sainte, très-pure, très-chaste, immaculée, intacte, non violée, Vierge féconde et perpétuellement Vierge.

III. — *Le chant de triomphe de Marie*. Les anciens avaient l'habitude, après leurs victoires ou autres bienfaits, de chanter des louanges à Dieu, et de composer un chant d'actions de grâces ou triomphal

en témoignage de reconnaissance. Ainsi Moïse et sa sœur chantèrent pour remercier Dieu d'avoir englouti Pharaon dans la mer Rouge <sup>1</sup>. Ainsi Déborah, après avoir tué Sisara, composa un cantique à la gloire de Dieu <sup>2</sup>. Ainsi le peuple d'Israël chanta lorsqu'un puits lui fut indiqué miraculeusement <sup>3</sup>. Ainsi David publia non-seulement par sa bouche, mais encore par celle d'autrui, les bienfaits qu'il avait reçus miraculeusement ; car, après avoir introduit l'Arche d'alliance à Jérusalem, il établit quatre maîtres de chant <sup>4</sup>. Ainsi Judith, après avoir coupé la tête à Holopherne, chanta son triomphe <sup>5</sup>. Ainsi firent les trois enfants après l'extinction des flammes de la fournaise de Babylone <sup>6</sup>. Ainsi Ézéchias, lorsque la santé lui fut rendue <sup>7</sup>. Ainsi bien d'autres, après des bienfaits reçus, chantèrent à Dieu des chants de reconnaissance et de triomphe. Tous ces cantiques étaient la figure du chant triomphal de Marie, qui n'engloutit pas Pharaon dans les flots, ne tua point Sisara, ne coupa point la tête à Holopherne ; mais qui vainquit le diable, broya la tête à l'antique serpent, et chassa l'ennemi de tout le genre humain ; c'est pourquoi son cantique peut à juste titre s'appeler triomphal.

IV. — *L'épithalame de la Vierge.* On ne célèbre jamais le mariage d'un prince sans y chanter en l'honneur, soit de l'époux, soit de l'épouse, quelque ode ingénieuse et spirituelle. Mais il était bien plus convenable de chanter un épithalame aux noces du souverain Maître du monde, daignant prendre notre nature, de dire les louanges de ces nobles époux et de célébrer des fiançailles si admirables. Cet épithalame, Dieu a voulu qu'il fût chanté bien avant par Salomon, lorsqu'il lui fit écrire le *Cantique des cantiques*, dans lequel Dieu s'entretient avec l'Église, comme un fiancé avec sa fiancée. Il ne s'y nomme pas Dieu, Seigneur, le fort, le tout-puissant, noms qui pourraient inspirer la terreur, mais il prend le nom de fiancé, de frère, d'ami, qui provoquent et excitent à l'amour. Mais l'épithalame de la Vierge surpasse autant celui de Salomon que la réalité surpasse la figure et la vérité l'ombre. Là, l'Épouse, c'est-à-dire l'Église, indique l'union du Verbe divin avec la nature humaine par cette métaphore « qu'il dépose sur

<sup>1</sup> Exode, xv. — <sup>2</sup> Juges, v. — <sup>3</sup> Nombres, xxi, 17. — <sup>4</sup> I, Paralipomènes, xv, 19, et xiv, 41. — <sup>5</sup> Judith, xvi. — <sup>6</sup> Daniel, iii, 32. — <sup>7</sup> Isaïe, xxxviii, 10.

moi un baiser de ses lèvres <sup>1</sup>. » Ici l'on voit l'union de la nature divine avec la nature humaine. Là l'Épouse s'écrie : « Indique-moi où tu gardes ton troupeau et où tu reposes au milieu du jour. » Ici on voit déjà l'Époux dans la chambre nuptiale, c'est-à-dire reposant dans le sein de la Vierge. Là l'Épouse dit : « Emmène-moi avec toi, courons à l'odeur de tes parfums. » Ici déjà l'Épouse, c'est-à-dire l'Église, court déjà au parfum de son Époux, elle vole même; car le Christ, fait homme et naissant parmi nous, répandit dans le monde entier le parfum le plus agréable par lequel il attire à sa connaissance les Anges du Ciel, les bergers de la Judée, les mages de l'Orient, les nations barbares de toutes les parties de l'univers. Là l'Épouse cherchant son Époux ne le trouve pas : « Je l'ai cherché dans ma chambre et je ne l'ai point trouvé <sup>2</sup>. » On le voit et on le trouve déjà présent dans le sein de la Vierge. Là l'Épouse désirait voir le Christ : « Que n'es-tu comme un frère qui a sucé les mamelles de ma mère, j'irais te trouver dehors et je te baiserais <sup>3</sup>. » Ici il a déjà été conçu et dans quelques mois il doit naître et être allaité par les mamelles de sa très-sainte Mère. C'est donc à bien juste titre que le cantique de notre Souveraine est appelé épithalame.

V. — *Le très-doux et très-savant cantique de Marie.* Quelle admirable et quelle grande sensation de l'éternelle douceur a éprouvée la bienheureuse Vierge lorsqu'elle a conçu le Christ dans son sein! Abraham fut rempli d'une si grande joie, par la seule connaissance prophétique du Verbe incarné, que le Christ a dit de lui <sup>4</sup> : « Abraham, votre père, il l'a vu, et sa joie a été grande! » Combien n'a pas dû être grande la joie de Marie qui, au lieu de voir Dieu en figure, en image ou en ombre, l'a conçu de son propre sang et lui a donné l'hospitalité dans son sein! C'est à elle, je crois, que s'appliquent ces paroles inspirées d'Isaïe <sup>5</sup> : « Habitante de Sion, réjouis-toi, et chante ton triomphe, car le saint d'Israël est grand au milieu de toi. » David aussi semble parler de Marie lorsqu'il dit <sup>6</sup> : « Mon cœur et ma chair ont tressailli à la pensée du Dieu vivant. » Marie se réjouit, et la grandeur de sa joie, lui faisant rompre son silence

<sup>1</sup> *Cantique*, I, 1. — <sup>2</sup> *Ibid.*, III, 1. — <sup>3</sup> *Ibid.*, VIII, 1. — <sup>4</sup> St. Jean, VIII, 56. — <sup>5</sup> XII, 6.  
— <sup>6</sup> Ps. LXXXIII, 2.



habituel, elle chante : « Mon esprit a tressailli de joie à la vue de Dieu, mon Sauveur. »

L'homme qui trouve un trésor dans son champ s'en va plein de joie ; il vend tout ce qu'il a et achète ce champ <sup>1</sup>. Et pourquoi Marie ne se réjouirait-elle pas, ne chanterait-elle pas avec douceur, elle qui a trouvé grâce auprès de Dieu, qui a trouvé Celui « en qui sont des trésors de sagesse et de science du Dieu caché ? » La mère se réjouit lorsqu'elle met au monde un fils : « Lorsqu'elle enfante, la mère est triste, parce que son heure est venue ; mais, lorsqu'elle a donné le jour à son fils, la joie lui fait oublier la douleur, parce qu'un homme est venu au monde <sup>2</sup>. » Et pourquoi Marie, la Mère bénie du Christ, l'Épouse chérie de Dieu, ne se réjouirait-elle pas ? Pourquoi ne chanterait-elle pas de doux cantiques, elle qui a conçu le Verbe sans perdre sa virginité et qui doit l'enfanter sans douleur ?

Israël voyant la délivrance de Jérusalem <sup>3</sup> : « Quand le Seigneur ramena les captifs de Sion, nous étions comme ceux qui sont consolés, et <sup>4</sup> l'Éternel nous a fait de grandes choses ; nous en avons été réjouis. » Pourquoi donc la bienheureuse Vierge ne se réjouirait-elle pas à cause de la grande œuvre de l'incarnation, en voyant approcher la rédemption du genre humain et finir la captivité du monde ? Je crois qu'en elle-même elle se disait ces choses ou des choses semblables : « Voilà que moi, servante abjecte, méprisée par tout le monde, je suis celle en qui Dieu a établi sa demeure ; voilà que je porterai en fermé dans mon sein Celui qui contient toutes choses. Je serai la Mère du Fils du Roi des rois, du Seigneur des dominations, qui tient pour toujours les rênes de son gouvernement. C'est donc moi qui, par le fruit de mes entrailles, ferai cesser les désirs des patriarches, les soupirs des peuples, les oracles des prophètes, les larmes de nos pères qui gémissent captifs dans les limbes et les misères des hommes ? » Alors elle ressentit une consolation incroyable ; alors sa bouche fut remplie de joie et sa langue fut dans l'exaltation. Alors les nations s'écrièrent : « Le Seigneur l'a glorifiée en l'associant à son œuvre ; sa joie a été grande et son esprit a tressailli en pensant à Dieu,

<sup>1</sup> St. Matth., xiii. — <sup>2</sup> St. Jean, xvi, 21. — <sup>3</sup> Ps. cxxvi, 1. — <sup>4</sup> J. 3.

son Sauveur. C'est pourquoi Rupert <sup>1</sup> s'écrie, en considérant cette joie de Marie : « O bienheureuse Marie, une inondation de joie, la force de l'amour, un torrent de volupté t'a couverte tout entière; il s'est emparé complètement de toi; tu as éprouvé ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, et ce qui n'est jamais entré dans le cœur de l'homme. » Le *Magnificat* est donc le cantique très-doux de Marie.

Il est aussi très-savant, car la bienheureuse Vierge y parle avec un art divin de différents mystères qu'a exposés savamment Rutilio Benzoni, évêque, dans un livre qu'il a écrit sur le *Magnificat*. Aussi Hugues de Saint-Victor <sup>2</sup> porte de ce cantique ce jugement très-vrai : « Que personne ne s'imagine qu'il faille attacher peu d'importance aux paroles de ce cantique, paroles qui ont été proférées avec une conception si profonde et qui ne peuvent être pénétrées sans une profonde investigation; tout ce qui s'y trouve a émané de cette lumière intime de la suprême vérité dont l'esprit de la Vierge était rempli à un degré extraordinaire, et elle n'a pu dire rien autre chose en parlant comme elle l'a fait, sans préméditation.

VI. — *Concert magnifique et admirable de la bienheureuse Vierge.* Qu'il soit magnifique, c'est ce que prouvent les noms magnifiques appliqués à Dieu dans ce cantique, par la bienheureuse Vierge, noms tels que ceux-ci : Seigneur, Sauveur, puissant, saint, miséricordieux, véridique. La Vierge a reçu de Dieu des bienfaits grands et magnifiques; elle dit en effet : « Celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses. » Elle n'explique pas quelles ont été ces grandes choses, et elle ne parle pas du degré de cette grandeur. Elles sont, en effet, inexplicables et incompréhensibles à toute intelligence créée, j'oserais même dire à la Vierge Marie elle-même. J'ai pour moi saint Thomas de Villeneuve <sup>3</sup> : « Celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses; mais combien grandes? Je ne sais pas si elle a pu comprendre elle-même sa grandeur. » Voilà ce qu'il dit. Donc, comme la Vierge, Mère de Dieu, a reçu de lui de grands et magnifiques bienfaits, c'est à juste titre qu'elle lui donne des noms grands

<sup>1</sup> Chap. 1<sup>er</sup> du *Cantique*, — <sup>2</sup> Homélie pour la 6<sup>e</sup> Fête des Quatre-Temps. — <sup>3</sup> 11<sup>e</sup> Sermon sur la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie.

et magnifiques. Elle savait que c'est dans l'esprit de Dieu, lorsqu'il accorde aux hommes de grandes choses, de ne leur demander en retour que des noms et des titres. C'est pourquoi Lipoman fait un crime à notre premier père de ce que, après avoir été comblé de bienfaits par lui, il s'est montré grossier à son égard, dans la réponse qu'il lui fit. Dieu lui ayant demandé : « Adam, où es-tu ? » il répondit : « J'ai entendu votre voix. » Il n'ajoute pas : « Dieu très-clément, mon Dieu, mon Créateur, » etc., mais il parle à Dieu sans lui donner un titre convenable. Il a reçu en abondance les bienfaits de Dieu et il se montre très-avare pour donner à Dieu des titres comme témoignage de reconnaissance. Saint Chrysostome (11<sup>e</sup> Homélie), expliquant ces paroles de Job <sup>1</sup> : « J'ai fait le tour de la terre et je l'ai parcourue, » se met de même en colère contre Satan et s'écrie : « Cet orgueilleux et ce superbe, ne connaissant ni sa place, ni son état, et la dignité de celui qui l'interroge, il dit : « J'ai parcouru la terre. » Grossier et orgueilleux Satan qui, enrichi par Dieu de bienfaits nombreux, lui refuse les noms glorieux qui lui sont dus. » Ce n'est point ainsi que fait Marie : humble, douce, pleine de reconnaissance, elle donne des noms glorieux, des titres illustres et de grandes qualifications à Dieu, dont elle a reçu des bienfaits extraordinaires, et c'est pour cela que son cantique est appelé magnifique concert.

Or, il est non-seulement magnifique, mais encore appelé admirable, parce qu'il chante le magnifique et admirable mystère de l'incarnation. Le mystère de l'incarnation brille dans les autres œuvres divines ; premièrement, parce que, dans le mystère, deux extrêmes étant à une distance infinie l'un de l'autre, c'est-à-dire la nature divine et la nature humaine ont été réunies dans un seul suppôt : le principe et la fin ; l'infiniment grand et l'infiniment petit ; la nature créée et la nature incréée ; l'acte pur et la puissance pure ; le mortel et l'immortel ; l'éternel et le temporel se réunissent pour ne faire qu'un. Secondement, parce qu'en prenant notre humanité, Dieu a ennobli, illustré et, pour ainsi dire, élevé à l'être divin toutes les créatures ; car l'homme possède quelque chose de toutes les créatures : il a de commun l'être

<sup>1</sup> Chap. 1<sup>er</sup>.

avec les pierres, la vie avec les plantes, la sensibilité avec les animaux, l'intelligence avec les Anges. Donc, l'homme était uni à la personne divine; toutes les créatures sont d'une certaine façon ennoblies en lui. Donc, comme dans ce la Vierge chante ce mystère magnifique et admirable de l'incarnation, c'est à juste titre qu'on l'appelle le concert magnifique et admirable de Marie.

VII. — *Le divin et excellent cantique de Marie.* Il est vraiment divin, car de même que Dieu possède en lui-même, formellement et excellemment, ou, comme disent les théologiens éminents, toutes les perfections des créatures, le cantique de Marie résume tous les cantiques de l'Ancien Testament. Marie, sœur de Moïse, chante la délivrance du peuple d'Israël; Marie, la Mère de Dieu, chante l<sup>e</sup> salut de tout le genre humain. Les Israélites chantèrent à cause du puits miraculeusement creusé; Marie chante parce qu'elle a trouvé la source de l'eau vive. Déborah chante son triomphe sur Sisara, l'ennemi de son peuple; Marie chante le triomphe et la victoire qu'elle a remportée sur l'antique ennemi, le démon, sur la chair et sur le monde. Anne chante la naissance de Samuel; Marie chante la naissance du Christ, notre Sauveur. Judith chante pour avoir coupé la tête d'Holopherne; Marie chante pour avoir écrasé la tête du démon. Isaïe a chanté la rédemption du genre humain, qu'il avait vu en esprit dans l'avenir; Marie chante le renouvellement du monde, qu'elle sent commencer déjà en elle-même. Tobie a chanté pour la guérison de sa cécité; Marie pour l'illumination du genre humain tout entier. Le roi Ézéchias a chanté pour le prolongement de sa vie temporelle; Marie chante pour le don de la vie éternelle, fait au genre humain tout entier; Salomon a chanté parce qu'il avait prévu en esprit les fiançailles du Christ avec l'Église; Marie chante pour célébrer l'union déjà accomplie du Christ avec l'Église. Les trois enfants dans la fournaise de Babylone chantent pour leur conservation au milieu des flammes; Marie chante pour l'intégrité admirable de sa virginité. Siméon a chanté parce qu'il a mérité de porter une fois le Christ dans ses bras; Marie chante parce qu'elle porte dans son sein le Verbe incarné de Dieu. Zacharie chante parce qu'il est devenu le père du précurseur; Marie chante parce qu'elle est devenue la Mère du Sauveur. O Dieu

de bonté! combien de mystères dans un seul cantique! O divin et excellent cantique de Marie!

VIII. — *Le très-saint et divin panégyrique de Marie.* Car dans chaque verset de ce cantique, elle chante amirablement la magnificence de Dieu. Dans le premier, elle proclame son absolue puissance, puisqu'elle l'appelle non pas son fils, son époux, mais son Seigneur : « Mon âme glorifie mon Seigneur. » C'est dans ce sens qu'autrefois la reine Esther louait Dieu : « Vous êtes le Seigneur de tous les hommes, et tout est placé sous votre puissance. » Le prophète royal dit aussi<sup>1</sup> : « Le Seigneur est ton nom, et toi seul es Souverain sur toute la terre. » Dans le second, elle chante notre rédemption et notre salut : « Et mon esprit a tressailli à la pensée de Dieu, mon Sauveur. » Dans le troisième, elle proclame la bonté de Dieu à l'égard des humbles qu'il rend heureux : « Parce qu'il a abaissé ses regards sur l'humilité de sa servante, voilà que, à partir de ce moment, toutes les nations m'appelleront bienheureuse. » Dans le quatrième, elle chante la libéralité dans l'accomplissement des merveilles opérées en elle : « Parce qu'il a fait en moi de grandes choses, celui qui est puissant, et son nom est saint. » Dans le cinquième, elle exalte la clémence de Dieu dans sa miséricorde et sa compassion à l'égard de ceux qui le craignent : « Et sa miséricorde s'étend de génération en génération sur ceux qui le craignent. » Dans le sixième, elle chante la puissance de Dieu dans l'humiliation et la dispersion des orgueilleux et des superbes : « Il a déployé la puissance de son bras ; il a dissipé les desseins que les superbes formaient dans leur cœur. » Dans le septième, elle célèbre la magnificence de Dieu dans l'exaltation des humbles et l'abaissement des puissants : « Il a fait tomber les puissants de leurs trônes et il a élevé les petits. » Dans le huitième, elle proclame la magnificence de Dieu dans les secours qu'il prodigue à ceux qui ont faim et dans l'abandon où il laisse les riches : « Il a comblé de biens ceux qui avaient faim et il a réduit les riches à la disette. » Dans le neuvième, elle loue la magnificence de Dieu dans la protection donnée aux malheureux : « Il a pris sous sa protection Israël, son servi-

<sup>1</sup> Ps. LXXIII.

teur, se souvenant de sa miséricorde. » Dans le dixième, elle glorifie Dieu dans l'exécution de tout ce qu'il avait promis à nos antiques pères : « Selon la promesse qu'il avait faite à nos pères, Abraham et toute sa postérité pour jamais. » Vous voyez combien est saint, combien est divin ce panégyrique de Marie. C'est pourquoi d'autres l'ont appelé avec justice le *Symbole de Marie*.

IX. — *Le résumé des sacrements humains*. Un vrai résumé : il contient, en effet, l'incarnation du Verbe divin, sa nativité, la vocation des nations, la réprobation des Juifs, la rémission des péchés, la collation de la grâce divine, la dévastation de l'Enfer, l'acquisition de la céleste béatitude.

X. — *La suave harmonie de la Mère de Dieu*. O combien était doux le chant de ce rossignol céleste, c'est-à-dire de la Vierge toute pure ! Rien dans cette suave harmonie ne choquait les oreilles. Nous, lorsque nous chantons, nous faisons entendre des sons rauques. « La raucité de l'âme, c'est le péché, » dit Origène<sup>1</sup>. Mais l'illustre Vierge chantait toujours les louanges du Seigneur d'une voix exempte de toute raucité, c'est-à-dire de toute trace du péché, parce qu'il n'y a jamais eu en elle la plus légère raucité du péché ; sa voix était toujours sonore et suave, parce que, lorsqu'elle chantait, elle était inspirée par le souffle de l'Esprit divin. C'est une douce mélodie, un suave cantique, de louer Dieu non-seulement de bouche, mais encore par sa vie et par ses œuvres. C'est pourquoi saint Augustin s'écrie, en parlant du psaume cXLVIII : « Lorsque vous louez Dieu, louez-le tout entier ; que votre voix chante, que votre vie chante, que vos actions chantent. » La très-sainte Vierge a toujours vécu pieusement ; elle a donc toujours loué Dieu par le perpétuel cantique de sa vie très-sainte. Sa vie était un cantique perpétuel et nouveau, parce que sa vie était une vie nouvelle, dont on n'avait jamais entendu parler, qu'on n'avait jamais vue. Nous, nous louons Dieu avec froideur ; la bienheureuse Vierge le louait avec beaucoup d'ardeur, parce qu'elle avait pour sa majesté souveraine un amour parfait. Aussi son cantique charma tellement Dieu qu'il lui dit<sup>2</sup> : « Que ta voix retentisse à mes oreilles. »

<sup>1</sup> VI<sup>e</sup> Homélie sur le Lévitique. — <sup>2</sup> Cantique, II, 14.

XI. — *La lyre de Marie parfaitement jouée.* La poussière qui s'introduit dans les instruments de musique leur fait souvent perdre leur douceur et leur suavité ; mais le plus petit grain de poussière muni du péché véniel n'est jamais entré dans la lyre de Marie ; jamais il n'y a eu en elle la moindre dissonance ou la moindre rébellion de la chair contre l'esprit. Aussi, sa lyre si bien accordée n'a jamais pu manquer de sa douce mélodie. Apprenez, prêtres, religieux, moines qui avez à chanter jour et nuit des hymnes, des psaumes, apprenez par l'exemple de Marie à chanter les louanges de Dieu ; que votre lyre, c'est-à-dire votre vie, soit bien régulière, pure et honnête.

XII. — *Doctrine évangélique de Marie.* Le cantique de Marie contient, en effet, de nombreux et magnifiques enseignements évangéliques.

Premièrement. Il nous apprend à glorifier Dieu, c'est-à-dire, au sens d'Origène<sup>1</sup>, à orner de vertus notre âme qui est l'image de Dieu. On dit de même qu'il honore le roi celui qui en peint artistement et parfaitement le portrait. La bienheureuse Vierge a glorifié le Seigneur parce que, par un secours spécial de Dieu, elle a rendu son âme si grande qu'elle surpassait tous les Séraphins. Si celui-là glorifie le roi, qui en peint admirablement le portrait, combien la bienheureuse Vierge n'a-t-elle pas glorifié le Roi du Ciel, elle qui a peint son âme, l'image de Dieu, des plus belles couleurs de toutes les vertus, de sorte qu'elle surpasse la beauté de tous les Anges ? Elle a aussi glorifié Dieu en lui fournissant de la substance de sa chair un vêtement de mortalité. Le Christ a été glorifié dans le corps de saint Paul, qui était prêt constamment à vivre ou à mourir pour lui : « Soit que je vive, soit que je meure, Jésus-Christ sera glorifié dans mon cœur, car si je vis c'est pour le Christ et si je meurs c'est mon avantage<sup>2</sup>. » Combien n'a-t-il pas été glorifié davantage lorsque, dans le sein de la Vierge, il a revêtu le vêtement de notre mortalité ? Aussi l'Église, dans l'office de la Nativité du Seigneur, chante-t-elle : « Le Roi pacifique dont toute la terre désire voir la figure, a été glorifié. » Et, en un autre endroit : « Le Roi pacifique a été glorifié plus que les rois de toute la terre. » Nous

<sup>1</sup> VIII<sup>e</sup> Homélie sur Saint Luc. — <sup>2</sup> Aux Philippiens, I, 20.

apprenons donc, dans ce cantique, par Celle qui, mieux que personne, enseigne la vertu, à glorifier Dieu par la bouche, par nos œuvres et par l'exemple des vertus.

Secondement. Nous apprenons à rapporter à Dieu tout ce que nous avons. De même que l'illustre Reine du Ciel, comblée de tant de grâces, ne s'attribue rien à elle-même et ne prend pour elle aucune part de sa gloire et de sa magnificence, mais la rapporte tout entière à Dieu, comme nous l'avons dit dans la Conférence précédente; de même, tout ce que nous trouvons de bien en nous, nous devons le rapporter à Dieu, la source de toute bonté; car il est écrit: « Les eaux d'un fleuve retournent à leur source, afin de couler de nouveau. »

Troisièmement. Nous apprenons à rendre grâces à Dieu pour ses bienfaits. La Vierge avait reçu de Dieu des grâces très-abondantes, elle lui rend aussi des grâces abondantes, puisque, dans son cantique, elle l'appelle son Sauveur. Sans doute le Christ est le Sauveur de tout le genre humain, et cependant la bienheureuse Vierge l'appelle son Sauveur, comme s'il n'avait racheté qu'elle seule. « Mon esprit, dit-elle, s'est réjoui en Dieu, mon Sauveur. » Et elle considérait comme rendu à elle seule un bienfait commun à tout le monde. Car son cœur reconnaissant apprécie tellement le bienfait qu'elle a reçu que, bien qu'il soit accordé à tout le monde, elle croit, pour ainsi dire, qu'elle seule en a été gratifiée. Avant moi, saint Chrysostome avait remarqué la même chose pour saint Paul; en expliquant ces paroles de l'Apôtre <sup>1</sup>: « Qui m'a aimé et s'est livré lui-même pour moi, » il s'écrie: « Que faites-vous, Paul? Pourquoi vous approprier des bienfaits communs à tout le monde, et vous rendre particulières des choses qui ont été faites pour l'univers entier? » Il déclare qu'il est juste que chacun de nous rende au Christ des actions de grâces non moins grandes, quoiqu'il ait racheté le monde entier, que s'il n'avait racheté que nous seuls, car il n'aurait pas refusé de faire une telle réparation, même pour un seul.

Quatrièmement. Nous apprenons qu'en nous c'est l'esprit qui doit se

<sup>1</sup> Aux Galates, II.



réjouir et non la chair. Marie dit en effet : « Mon esprit s'est réjoui. » L'esprit se réjouit lorsqu'il triomphe de la chair, lorsque la raison domine sur l'appétit sensitif, lorsqu'elle enchaîne ses mauvais désirs et le soumet à l'empire de la volonté. La chair se réjouit lorsqu'elle met en exécution ses désirs pervers, comme se réjouissaient ceux qui disaient : « Venez donc, jouissons des biens que nous avons, et jouissons de la créature; hâtons-nous de nous servir des créatures et de la jeunesse; remplissons-nous des meilleurs vins et de parfums, et ne laissons point passer la fleur de la saison <sup>1</sup>. » Dans ces hommes, ce n'est point le spirituel qui domine, mais l'animal; ce n'est point l'esprit qui règne, mais la chair, contrairement à ce que dit l'Apôtre <sup>2</sup> : « Que le péché ne règne pas dans votre corps mortel. » C'est pourquoi la Vierge nous enseigne à nous réjouir, non par la chair, mais par l'esprit, et par suite non dans les créatures, mais dans le bien immuable qui est Dieu : « En Dieu, mon Sauveur. » Telle est donc la doctrine évangélique de Marie, tel est le catéchisme des parfaits.

XIII. — *La prédiction de Marie.* C'est le nom que lui donne Origène <sup>3</sup>. D'autres ont chanté des cantiques prophétiques. Moïse, qui prophétisa sans allégorie l'entrée des Juifs dans la Terre promise, et allégoriquement l'entrée des Gentils dans l'Église, et enfin dans la céleste patrie, en disant : « Tu les introduiras et tu les planteras sur la montagne de ton héritage, au lieu que tu as préparé pour ta demeure, ô Seigneur <sup>4</sup>. » Isaïe qui, inspiré de l'esprit prophétique, prédit l'abondance des biens célestes et des grâces spirituelles qui devaient exister dans la nouvelle Église, et que celle-ci puiserait dans les blessures du Christ : « Vous puiserez, dit-il, dans la joie, des eaux aux sources du Sauveur et vous direz en ce jour : « Confessez le Seigneur et invoquez son nom <sup>5</sup>. » Habacuc qui, dans son cantique, chante en ces termes la victoire du Christ, Notre-Seigneur, sur la mort et sur le démon : « La mort marchera devant lui, et le démon se présentera devant ses pieds. » Le *Magnificat* ressemble à un cantique, et voilà pourquoi on l'a appelé la prophétie de Marie. Il contient, en effet, expressément une prophétie de Marie, puisqu'elle prédit qu'elle sera appelée bienheureuse par toutes les

<sup>1</sup> Sagesse, xi, 8, 7. — <sup>2</sup> Aux Romains, vi, 12. — <sup>3</sup> Homélie viii<sup>e</sup> sur Saint Luc, — <sup>4</sup> Ézéchiel, xv, 17. — <sup>5</sup> Isaïe, xii, 3, 4.

générations : « Toutes les générations m'appelleront bienheureuse. » Et, en effet, c'est non-seulement Élisabeth, mais encore toutes les générations, tant passées et présentes que futures, qui la proclament bienheureuse, comme nous le montrerons longuement par la qualification suivante.

XIV. — *Harpe à dix cordes*. Parce qu'il est composé de dix vers, qui sont comme dix cordes. En chantant ces dix versets, la bienheureuse Vierge célèbre, pour ainsi dire, les louanges de Dieu sur une lyre à dix cordes, selon ce que chantait bien avant le prophète royal : « Dieu, je chanterai pour toi un nouveau cantique; je dirai tes louanges sur une harpe à dix cordes. » C'est à très-juste titre que ce cantique est appelé la harpe à dix cordes, car la Vierge y proclame dix grandes merveilles; ce sont :

1° La puissance suprême de Dieu et son souverain domaine sur les créatures : « Mon âme, glorifie le Seigneur. »

2° L'ineffable bienfait de la rédemption : « Et mon esprit s'est réjoui en Dieu, mon Sauveur. »

3° La clémence avec laquelle Dieu a jeté les regards sur la misère de l'abjection humaine et l'a relevée par son regard : « Parce qu'il a abaissé ses regards sur l'humilité de sa servante, voilà que toutes les générations m'appelleront bienheureuse. »

4° Sa grande et inouïe puissance, ainsi que son extrême sainteté : « Parce que le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint. »

5° Sa miséricorde qui se répand au loin et qui a surtout brillé dans le mystère de l'incarnation : « Et sa miséricorde se répand de génération en génération. »

6° Sa droite justice : « Il a déployé la force de son bras. »

7° Sa grande puissance a renversé les superbes : « Il a fait descendre les puissants de leurs trônes. »

8° L'immense bonté avec laquelle il rassasie les pauvres : « Il a comblé de biens ceux qui avaient faim. »

9° Les secours qu'il porte aux malheureux pour secourir leurs misères : « Il a pris sous sa protection son serviteur Israël. »

10° Sa fidélité dans ses promesses : « Selon ce qu'il a promis à nos pères. »

C'est donc à juste titre que ce cantique a été appelé la harpe à dix cordes.

XV. — *Le premier hymne du Nouveau Testament.* Cette qualification appartient au célèbre théologien Canisius. C'est véritablement le premier, car jamais mélodie meilleure et plus suave n'a été chantée, et ce cantique de Marie est le premier qui ait été chanté. Il ne convenait pas, en effet, ni aux Anges ni aux hommes de chanter avant Marie, qui a mérité la première de goûter les joies du Verbe incarné. O cantique de tous les cantiques ! c'est de Marie que Zacharie a appris à chanter : « Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël et des Anges ! Gloire à Dieu au plus haut des cieux ! » et Siméon : « Maintenant, Seigneur, vous pouvez renvoyer notre serviteur. »

Tous les cantiques de l'antique loi étaient les ombres et les figures de celui de Marie. Ils sont donc anciens, et celui-ci est nouveau, véritablement nouveau, parce qu'il s'y trouve un grand nombre de choses nouvelles. C'est une nouvelle cantatrice, car elle est Vierge et Mère. « Le Seigneur fera sur la terre une chose nouvelle. La femme environnera un homme. » Elle chante des mystères nouveaux, puisqu'elle proclame Dieu fait homme : « De toutes les choses merveilleuses, l'incarnation est sans doute la plus nouvelle <sup>1</sup>. » Elle manifeste ces mystères avec un nouveau sentiment d'amour, d'humilité et de religion : « Chantez à Dieu un cantique nouveau, parce qu'il a fait des choses admirables. »

C'est de la bouche de la Vierge que l'Église a appris ce cantique qu'elle chante tous les jours aux heures du soir, se conformant à la Vierge, Mère de Dieu, qui, venant dans la maison d'Élisabeth, à deux ou trois heures après midi, a chanté, pense-t-on, ce cantique vers le soir, comme le prouve sagement Rutilio Benzoni, dans ses *Commentaires sur le Magnificat* <sup>2</sup>.

Le vénérable Bède prouve que ce cantique a été chanté le soir, pour des raisons morales, il est vrai, mais très-belles :

<sup>1</sup> St. Damascène, liv. III, de la Foi. — <sup>2</sup> Lévitique, chap. x.

« Ce cantique, dit-il, se chante dans l'Église, le soir plutôt qu'à une autre heure :

« 1° Parce que la Mère de Dieu a tiré, par son propre consentement, le monde de sa perte, le soir même du monde, c'est-à-dire au moment où il allait périr ;

« 2° Parce que, par ce moyen, nous nous rappelons continuellement l'incarnation qui a eu lieu le soir ;

« 3° Parce que la Mère de Dieu est l'étoile de la mer qui commence à luire pour nous au soir de ce monde, comme l'étoile du soir dont l'office du soir a tiré son nom ;

« 4° Afin que notre esprit, fatigué pendant le jour de toutes sortes de pensées, à l'heure du repos, c'est-à-dire au moment de la nuit, médite les paroles de la Mère de Dieu, et que, grâce à son intercession, soit purifié par les prières et les larmes tout ce que l'imagination peut avoir contracté pendant le jour de superflu ou de coupable ;

« 5° Parce que la Vierge a porté Notre-Seigneur au soir du monde. »

Elle chante ensuite ce cantique tous les jours pour rappeler continuellement le souvenir de l'incarnation à l'esprit des fidèles, et pour les exciter à suivre les exemples de la Mère de Dieu, qui brillent dans ce cantique et que nous avons expliqués.

La récitation de ce cantique a valu à plusieurs serviteurs de Marie, de la part de cette Mère bienveillante, de nombreux bienfaits qui sont rapportés par Césaire <sup>1</sup>, par de Cantimpré <sup>2</sup>, par Jacques de Voragine <sup>3</sup>, par Pelbart <sup>4</sup>, qu'a soigneusement recueillis Rutilio Benzoni dans son *Magnificat* <sup>5</sup>. Sainte Marie d'Oignies chantait ce cantique sur son lit de mort, non-seulement pour témoigner en mourant son amour à la Vierge, mais encore le zèle qu'elle avait mis pendant toute sa vie à imiter son humilité et sa reconnaissance, et cette pieuse Mère ne manqua pas de venir à son secours. Elle l'avertit de se faire administrer à temps l'huile sainte du dernier sacrement. Elle assista

<sup>1</sup> Liv. VII des *Exemples*, chap. xxvi et suiv. — <sup>2</sup> Liv. II des *Abeilles*, chap. xxix. — <sup>3</sup> Sermon sur la Fête de l'Annonciation. — <sup>4</sup> Liv. I<sup>er</sup>, IV<sup>e</sup> part., chap. II ; liv. XII, dern. part., chap. vi. — <sup>5</sup> Liv. I<sup>er</sup>.

à sa mort avec les Apôtres et Jésus-Christ lui-même, qui fixa aux pieds de la mourante le signe salutaire de sa croix, comme preuve de la victoire qu'elle avait remportée sur ses ennemis par l'humilité de la croix. (Tiré de sa vie.)

Notre Jean Herbort qui, par amour de l'humilité, s'appelait lui-même un élève, rapporte un fait à peu près semblable dans son *Magasin des miracles illustres* <sup>1</sup> : « Un moine, plein de dévotion envers la bienheureuse Vierge, pensait toujours à cette douce Mère pendant la récitation de ses heures, et surtout pendant le cantique *Magnificat*; il s'arrêtait non-seulement sur chaque verset, mais encore sur chaque mot. Après dix-sept ans passés dans l'Ordre, la mort approchant, la bienheureuse Vierge lui apparut et lui prédit qu'il mourrait au bout de sept jours. Voulant ensuite le favoriser d'un privilège particulier, elle entoura de ses bras le cou du moine et l'embrassa. Après sept jours, lui apparaissant de nouveau en présence du prier du monastère, entourée par des troupes d'Ange et de Saints, elle consola le moine mourant jusqu'à ce que, plein de joie et d'allégresse, il eût rendu son esprit à Dieu. »

Ce cantique tourmente beaucoup les démons, surtout lorsqu'on prononce, à leur confusion, les paroles suivantes : « Parce qu'il a abaissé les yeux sur sa servante, voilà que depuis ce temps toutes les nations, » etc. Et celles-ci : « Il a déposé les puissants de leurs trônes, et il a exalté les humbles. » Rutilio Benzoni <sup>2</sup> raconte qu'il a constaté cela par une expérience et une observation de chaque jour, surtout à Lorette où il a été évêque. Fasse Dieu qu'à l'exemple de la Vierge nous chantions chaque jour ce cantique d'une voix sonore et exempte de toute raucité du péché! »

<sup>1</sup> Liv. VII, chap. LI. — <sup>2</sup> Liv. I, chap. XXI, sur le *Magnificat*.



# TABLE DES MATIÈRES

## DU III<sup>e</sup> VOLUME



### XVI. — MATER INTEMERATA

	Pages
174 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Il est démontré par l'autorité et la raison que la glorieuse Mère de Dieu, pendant comme avant l'incarnation du Fils de Dieu, et ensuite jusqu'à sa mort, ne connut jamais aucun homme, mais qu'elle demeura toujours une vierge pure, chaste, préservée de toute souillure, sans tache.....	3
175 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Les fiançailles de Marie avec Joseph ne portent pas la plus légère atteinte à sa pureté sans tache.....	11
176 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Les objections que les hérétiques élèvent contre la virginité sans tache de Marie sont exposées et réfutées.....	16

### XVII. — MATER AMABILIS

177 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Raisons principales qui font que la glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu, est aimable.....	26
178 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — De la beauté de la Vierge, Mère de Dieu.....	33
179 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Image véritable de la bienheureuse Vierge Marie, tirée du <i>Cantique des cantiques</i> .....	38
180 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Tête, ou de la beauté de la tête de la bienheureuse Vierge.....	40
181 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Cheveux de la Vierge, Mère de Dieu.....	43

	<b>Pages</b>
182 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Yeux.....	47
183 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Joues.....	50
184 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Nez.....	53
185 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Lèvres.....	57
186 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Bouche.....	62
187 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Dents.....	64
188 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Gorge.....	68
189 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Cou.....	69
190 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Ornements du cou.....	72
191 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Ubrua.....	78
192 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Mains et Doigts.....	82
193 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Venter.....	86
194 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Umbilicus.....	90
195 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Femora.....	90
196 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Pieds.....	91
197 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Taille.....	94
198 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Vêtements et Ornements extérieurs de Marie.....	97
199 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Pourquoi la Vierge, Mère de Dieu, est-elle aimable, et pour qui est-elle aimable?.....	100
200 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Combien Marie, la Vierge Mère de Dieu, a été aimable pour Dieu.....	112
201 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Si la sainte Vierge est à elle seule plus aimable devant Dieu que toute l'Église de Jésus-Christ.....	117

### XVIII. — MATER ADMIRABILIS

202 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — De quelle manière et pour quels motifs la bienheureuse Vierge Marie est Mère admirable.....	126
203 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Pour qui et pour quelle raison la Vierge, Mère de Dieu, est admirable.....	136



## XIX. — MATER CREATORIS

	Pages
204 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Si la très-sainte Vierge est réellement la Mère de son Créateur et en quel sens.....	142
205 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Pourquoi le Créateur a-t-il voulu devenir créature, ou bien pourquoi Dieu s'est-il fait homme?.....	147
206 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — En quel sens le Créateur s'est-il fait créature, ou bien Dieu homme?.....	160

## XX. — MATER SALVATORIS

207 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Qui est le Sauveur, ou bien, qu'est-ce que le Sauveur dont Marie est proclamée la Mère?.....	168
208 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Du nom de Jésus qui signifie Sauveur.....	177
209 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — De l'honneur et de la dignité que Marie a obtenus en demeurant la Mère du Sauveur.....	185

## XXI. — VIRGO PRUDENTISSIMA

210 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — En quoi a brillé le plus la prudence de la Vierge, Mère de Dieu.....	192
211 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — La Vierge, Mère de Dieu, fut très-prudente à cause de son mépris pour les choses de la terre et de son amour pour les choses célestes.....	194
212 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — La Vierge, Mère de Dieu, fut très-prudente par la connaissance des choses divines et humaines.....	200
213 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — La sainte Mère de Dieu fut très-prudente pour se garder des maux et choisir les biens.....	205
214 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — La sainte Vierge fut très-prudente dans le choix des moyens propres à atteindre la fin de toute la vie...	212
215 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — La Mère de Dieu fut très-prudente en ce qu'elle sut bien régler le présent, se souvenir du passé et prévoir l'avenir.....	216

	Pages
216 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — La Vierge, Mère de Dieu, a été très-prudente en ce qu'elle sut conformer tous ses actes à la droite raison.....	220
217 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — La Vierge, Mère de Dieu, fut très-prudente en ce qu'elle sut modérer ses paroles.....	222
218 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Pourquoi la sainte Mère de Dieu est appelée Vierge non-seulement prudente, mais très-prudente.....	230
XXII. — VIRGO VENERANDA	
219 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Si et pour quels motifs la bienheureuse Vierge Marie est vénérable.....	236
220 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Quel culte faut-il rendre à la Mère de Dieu?.....	247
221 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Par quels sentiments, par quels actes et quels hommages on doit honorer la Vierge Marie, Mère de Dieu.....	250
222 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Par quels actes nous pouvons particulièrement témoigner à la Vierge, Mère de Dieu, nos sentiments respectueux.....	260
223 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Comment nous devons invoquer la Vierge Marie, Mère de Dieu.....	273
224 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Imiter Marie, la meilleure manière de l'honorer.....	280
225 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Temples, chapelles, oratoires, autels élevés en l'honneur de Marie.....	288
226 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Des images érigées en l'honneur de la Vierge, Mère de Dieu.....	297
227 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Ce qu'il y a à corriger dans les images de la bienheureuse Vierge Marie.....	347
228 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Où l'on montre, par des exemples, combien le culte de ses images est agréable à la sainte Vierge.....	351
229 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Des fêtes instituées en l'honneur de la sainte Vierge...	358
230 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — On réfute les calomnies des hérétiques qui attaquaient la fête de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie.....	389
231 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Des fêtes établies en l'honneur de la bienheureuse Vierge.	405

	Pages
232 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Pourquoi et à quelle époque le samedi a-t-il été, pour toujours, dédié à la Mère de Dieu?.....	422
233 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Des jeûnes, des mortifications et des autres pénitences corporelles, pratiquées en l'honneur de la Mère de Dieu.....	435
234 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — L'exemple de nos ancêtres, l'autorité des divines Écritures, prouvent que les pèlerinages aux Lieux saints ont été justement institués par les fidèles en l'honneur de la Vierge, Mère de Dieu, et les vengent des sarcasmes des hérétiques.....	439
235 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Est-il permis d'offrir le sacrifice de la messe et de faire des vœux en l'honneur de la glorieuse Marie, Mère de Dieu?.....	447
236 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Des Ordres religieux d'hommes établis sous le titre de la bienheureuse Vierge Marie.....	453
237 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Des faveurs, grâces, privilèges et bienfaits accordés à l'Ordre des Prêcheurs par la bienheureuse Vierge Marie.....	464
238 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Des autres Ordres religieux d'hommes et de femmes qui combattent dans l'Église sous le patronage spécial de la bienheureuse Vierge Marie.....	605
239 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Sur les Ordres militaires combattant sous le vocable de Marie, Mère de Dieu.....	618
240 <sup>e</sup> CONFÉRENCE.....	622
241 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — De la naissance ou de l'origine des confréries en général.....	632
242 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — De la confrérie du Scapulaire de la sainte Vierge du Mont-Carmel.....	636
243 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Des autres confréries instituées en l'honneur de la Vierge, Mère de Dieu.....	640
244 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — De la Salutation angélique, de son excellence et de sa dignité.....	646
245 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Pratique pour réciter la Salutation angélique et sa phrase.....	658

	Pages
246 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Faut-il, et pourquoi faut-il saluer la Vierge, Mère de Dieu?.....	666
247 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — On détruit les objections des hérétiques contre la Salutation angélique et sa récitation.....	670
248 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Par qui et comment doit être saluée la glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu.....	678
249 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Qui a établi l'usage de faire précéder les sermons de la Salutation angélique et pour quels motifs?.....	686
250 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Où l'on réfute les faibles raisonnements que fait Érasme contre l'usage si pieux et si religieux de la Salutation angélique, avant les sermons et autres prédications.	690
251 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Qui a établi, et pour quelles causes, l'usage d'engager, par trois coups de cloche, trois fois par jour : le matin, à midi et le soir, les fidèles à saluer la Vierge, Mère de Dieu, par trois salutations angéliques?....	693
252 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Du cantique de Marie : MAGNIFICAT.....	697
253 <sup>e</sup> CONFÉRENCE. — On montre l'excellence du cantique MAGNIFICAT par les éloges et épithètes que lui donnent les différents auteurs .....	702

### FIN DE LA TABLE DU III<sup>e</sup> VOLUME